



CÉRÉMONIES

ET

COUTUMES RELIGIEUSES

DE

TOUS LES PEUPLES

DU MONDE.

TOME DIXIÈME.

CET OUVRAGE SE TROUVE

AU BUREAU DU LAVATER, RUE DES MARAIS,

FAUBOURG ST.-GERMAIN.

DE L'IMPRIMERIE DE PRUDHOMME FILS.

CÉRÉMONIES

ET

COUTUMES RELIGIEUSES

DE

TOUS LES PEUPLES

DU MONDE,

REPRÉSENTÉES PAR DES FIGURES DESSINÉES DE LA MAIN

DE BERNARD PICART,

ET AUTRES;

AVEC DES EXPLICATIONS HISTORIQUES ET DES DISSERTATIONS CURIEUSES.

NOUVELLE ÉDITION,

ENTIÈREMENT CONFORME A CELLE DE HOLLANDE,

CORRIGÉE; augmentée de notes curieuses ; du cérémonial de la procession d'Aix, etc. ; de la description de certaines messes singulières ; d'une dissertation complète sur l'origine de la Franc-Maçonnerie, et sur le culte du Feu ; d'articles supplémentaires sur les Sectes qui ont pris naissance depuis 1723, et qui existent soit en Europe, soit dans les Etats-Unis de l'Amérique ; de dissertations nouvelles sur le culte et les cérémonies de plusieurs peuples de l'Asie et de l'Afrique ; de la description des usages religieux des diverses Nations qui habitent l'Océan Pacifique et le Continent de la Nouvelle-Hollande ; de tous les renseignemens que les voyageurs du dix-huitième siècle nous ont donnés sur la religion des Peuples qu'ils ont connus les premiers, ou qu'ils nous ont mieux fait connaître ; enfin d'une dissertation sur la conformité générale, etc., etc. ; avec plusieurs planches nouvelles.

TOME DIXIÈME.

CONTENANT 1°. Un Supplément aux Cérémonies et Coutumes Religieuses des Peuples découverts depuis 1723. — 2°. L'Histoire des Sectes Religieuses qui ont pris naissance ou se sont éteintes depuis le commencement du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours. — 3°. L'Histoire de la Théophilantropie en France, depuis sa naissance jusqu'à son extinction. — 4°. L'Histoire complette et l'origine de la Franc-Maçonnerie, avec la Description des Réceptions dans les différens grades ; suivie des opinions de Joseph II, de Mirabeau, de l'Astronome Lalande, etc., sur les Francs-Maçons et sur le danger de toutes les Sociétés Secrètes ; des Observations et des Recherches Historiques de l'Auteur ; *les Jésuites chassés de la Franc-Maçonnerie, et leur poignard brisé par les Maçons* ; terminée par *la Maçonnerie Écossaise, comparée avec l'Ordre des Templiers du quatorzième siècle*, etc.

PARIS.

L. PRUDHOMME, ÉDITEUR.

M. DCCC. IX.

SUPPLÉMENT

AUX

CÉRÉMONIES

ET

COUTUMES RELIGIEUSES

DE

TOUS LES PEUPLES DU MONDE.

Religions de la Mer du Sud. — O-Taïtiens. — Autres îles de la Société. — Iles Sandwich. — Nouvelle Albion. — Nootka. — Iles des Amis. — Ile de Pâque. — Port de France. — Nouvelle Zélande. — Iles Pelew. — Mœurs, Religions et Coutumes des Kucis ou Montagnards de Tipra dans l'Inde, etc., etc.

DEPUIS l'année 1723 où Bernard a fait paraître son *Histoire des Cérémonies et Coutumes Religieuses de tous les Peuples du Monde*, la Géographie s'est enrichie d'immenses découvertes.

Un nouveau Colomb, Cook, entreprend les voyages les plus périlleux, les plus pénibles et du plus long cours : il s'élève dans les deux hémisphères à des hauteurs que l'on croyait inaccessibles : il parcourt dans tous les sens, et sous toutes les latitudes, le vaste Océan Pacifique; et cet habile navigateur, à force de courage, d'activité, de patience et de talens, sait vaincre les obstacles sans cesse renaissans, parer à tous les événemens désastreux; enfin, par son génie, maîtriser, pour ainsi dire, cette mer orageuse et si improprement appelée *Pacifique*.

Ses travaux sont couronnés du plus glorieux succès : il découvre de grands archipels jusqu'alors inconnus, des îles florissantes, des côtes immenses, de nouveaux détroits qu'on ne soupçonnait pas; rend les plus signalés services à la navigation de tous les peuples du monde, en déterminant avec la plus grande précision le gissement des îles, des bancs, des écueils, et termine sa carrière au milieu des trophées qui rendront à jamais son nom immortel.

Cependant un illustre marin l'avait précédé dans la même carrière; et le voyage de ce savant navigateur, qui sait manier aussi bien la plume que le

compas et l'épée (*a*), avait déjà fait connaître plusieurs peuplades nouvelles, intéressantes sous tous les rapports.

Les exemples des Cook et des Bougainville animent l'ardeur d'autres marins, non moins éclairés, non moins intrépides. La Pérouse, Dentrecasteaux, Humboldt, Vancouvert, et leurs compagnons, s'élancent aussi sur des mers inconnues, vont porter aux Insulaires de nouvelles productions, de nouveaux moyens d'existence et de civilisation, et veulent enrichir leur patrie non-seulement des découvertes qu'ils ont faites ; mais encore les sciences et les arts de leurs observations savantes, de leurs riches collections, et mériter à la fois la reconnaissance des peuples civilisés et celle des peuples sauvages dont ils sont les bienfaiteurs : déjà leurs noms, ainsi que ceux des De Langle, des Lescure et des Laborde, sont placés glorieusement près de ceux des Colomb, des Magellan, des Penn, des Cook, des Bougainville et des autres marins intrépides, qui se sont signalés dans ces dernières expéditions, par leur courage et leur humanité.

Les découvertes d'un si grand nombre de peuples en a fait connaître de plus ou moins civilisés, qui avaient des mœurs, des coutumes et des religions jusqu'alors inconnues.

Il a donc été nécessaire, pour compléter l'histoire des Cérémonies Religieuses, d'y faire entrer celle des peuples nouvellement découverts. Mais beaucoup de peuples n'ont pas de culte extérieur, au moins on ne leur en connaît pas, et celui de plusieurs est extrêmement simple : cependant la plupart croyant à une autre vie, ont le plus grand respect pour les morts ; en sorte que leurs cérémonies funéraires sont assez curieuses, et leurs tombeaux très-variés.

Nous avons pris une grande partie de nos recherches dans les Voyages de Cook ; mais quel guide plus sûr pouvions-nous prendre? Nous avons aussi consulté tous les navigateurs plus récens tels que M. de Bougainville, Philips, Wilson, La Pérouse, Dentrecasteaux, Vancouvert, Méares, etc. ; et M. Péron, dont l'ouvrage n'est pas encore terminé : mais ces illustres navigateurs n'ont pu m'être d'un aussi grand secours que Cook, n'ayant pas pu séjourner aussi long-tems que lui dans ces nouveaux parages, et surtout n'ayant pas eu, comme ce marin observateur, le grand avantage de connaître par trois voyages les mœurs, le culte et la langue de la plupart de ces peuples nouveaux.

Religion, Mythologie, Cosmogonie et Culte des Insulaires de la Mer du Sud. Leurs idées sur l'origine du Monde, la vie à venir, etc. Cérémonies qui se pratiquent dans les Mariages et aux Funérailles.

Les habitans des îles de la mer du Sud n'ont pas sur la religion des idées bien nettes et bien approfondies. Ils reconnaissent cependant un maître invisible, tout puissant, auteur de l'Univers, qui a chargé différens êtres subordonnés à lui d'exécuter les diverses parties de la création. Ils croient qu'il est bon et qu'il sait tout, qu'aucune des actions humaines ne lui est cachée, et que sa main libérale nous accorde tout ce qu'il y a de bien dans le monde. Ils sentent leurs besoins, et ils implorent l'Être-Suprême ; et ils lui offrent, avec un cœur reconnaissant, ce que leurs terres produit de

(*a*) M. de Bougainville.

meilleur. Ils avouent qu'il y a en eux un Être qui voit, qui entend, qui éprouve les sensations de l'odorat, du goût et du tact : ils l'appellent *E-teehe;* et ils disent qu'après la dissolution du corps il rôde autour du *Morai*, (*a*) et qu'enfin il se retire dans les figures de bois qui représentent des hommes établis près de leur cimetière. Ils sont convaincus qu'ils jouiront dans le soleil d'une vie heureuse; qu'ils s'y régaleront de fruits à pain, et de viandes qui n'auront pas besoin d'être apprêtées : ils sentent l'obligation d'adresser leurs prières à la Divinité ou à l'*Eatoòa-Rahai*. Les Insulaires qui ont le plus de loisir ont un grand désir d'apprendre tout ce que les docteurs du pays imaginent savoir sur cette Divinité, et sur les autres Dieux inférieurs : ils ne sont pas moins empressés de pratiquer ce qu'ils appellent *des vertus*.

Quoique ces principes soient répandus chez la plupart des peuples, qui ne sont pas assez abrutis pour avoir perdu jusqu'à l'idée d'un Dieu et des obligations de l'homme envers l'Être-Suprême, on a lieu de croire cependant que ces notions sont le reste d'une tradition qui vient de l'Asie. Cette opinion est fondée sur plusieurs raisons. 1°. La langue, les mœurs, les usages et plusieurs autres circonstances, prouvent que la nature est d'origine Asiatique; et pourquoi ne soupçonnerait-t-on pas que ces idées religieuses viennent de la même source ? 2°. Il est sûr qu'il y a un si grand rapport entre les idées religieuses de O-Taïti et des îles des environs, et celles des îles de l'Orient, qu'on doit penser qu'elles y ont été apportées de l'Asie. De plus, on sait qu'il n'y a pas un pays et pas une nation qui ne conserve des idées religieuses transmises par tradition; mais en remontant vers les siècles passés, il doit y avoir une source où il faut s'arrêter.

Leur système actuel de religion est un des Polythéismes les moins révoltans qu'on ait inventés. L'acception d'*Eatoòa* emporte une très-grande étendue. Quoiqu'à proprement parler ce terme signifie la Divinité, on peut aussi le traduire par le mot de *Génie*. Ils admettent un Être qu'ils appellent *Eatoòa-Rahai*, qui est le Dieu-Suprême, ou celui qui domine sur tous les autres. Chacune des îles qui environnent O-Taïti a sa Divinité particulière, ou (comme on pourrait le dire avec raison) sa Divinité Tutélaire. Taïti est sous la direction particulière de Ornà-Attoo; Tane préside à Huaheme; O-Roo, à O-Raiedèa; Orra, à O-Taha; Taòotoo, à Borabara; O-Too, à Maurooa, et Taroà est la Divinité principale de Tabuamànoo. C'est toujours à cette Divinité particulière que le grand-prêtre de chaque île s'adresse dans les prières qu'il fait au grand Morai, ou temple du prince de l'île. Ils croient que la grande Divinité est la première cause de tous les êtres divins et humains; et comme ces peuples ont mêlé partout l'idée de la génération, on la retrouve dans leurs Dieux inférieurs.

(*a*) Lieu consacré aux sépultures, et qui sert aussi de temple chez la plupart des peuples des îles de la mer du Sud.

RELIGION DES O-TAITIENS,

Insulaires de la Mer du Sud.

Les O-Taïtiens imaginent que tout ce qui existe dans l'Univers provient originairement de l'union de deux êtres. Ils donnent à la Divinité Suprême, un de ces deux premiers êtres, le nom de *Taroataihetoomoo;* et ils appellent *Tepapa* l'autre, qu'ils croient avoir été un rocher: ces deux êtres engendrèrent une fille, Tettowmatayo, l'année ou les treize mois collectivement, qu'ils ne nomment jamais que dans cette occasion. *Tetowmatayo*, ou *Oheema* (suivant M. Forster), la Déesse qui a créé la lune, et qui habite dans un nuage noir, qu'on voit dans cette planète unie avec le père commun, produisit les mois en particulier; et les mois, par leur conjonction les uns avec les autres, donnèrent naissance aux jours. Ils supposent que les étoiles ont été engendrées en partie par le premier couple, et qu'elles se sont ensuite multipliées par elles-mêmes: ils ont le même système, par rapport aux différentes espèces de plantes. Les autres enfans de Taroataihetoomoo et de Tepapa, sont: Omarreeo, le Dieu et le créateur des mers; et Orre-Orre (*a*), qui est le Dieu des vents: mais la mer est sous la direction de treize Dieux, qui ont tous des fonctions particulières (*b*). Ils croient qu'il y a une race inférieure de Dieux qu'ils appellent *Eatuas;* ils disent que deux de ces Eatuas habitaient la terre il y a fort long-tems, et engendrèrent le premier homme. Ils imaginent que cet homme, leur père commun, était, en naissant, rond comme une boule; mais que sa mère prit beaucoup de soin pour lui étendre les membres, et que leur ayant enfin donné la forme que nous avons à présent, elle l'appela *Eothe*, qui signifie *fini*. Ils croient encore que ce premier père, entraîné par l'instinct universel à propager son espèce, et n'ayant pas d'autre femelle que sa mère, en eut une fille; et qu'en s'unissant avec cette fille, il donna naissance à plusieurs autres avant de procréer un garçon; que cependant il en mit un au monde; et que celui-ci, conjointement avec ses sœurs, le peupla.

Outre leur fille Tettowmatatayo, les premiers parens de la nature eurent un fils qu'ils appelaient *Tane*. Ils donnent à Taroataihetoomoo, la Divinité Suprême, le nom emphatique *de Producteur des Tremblemens de terre*, *O-Maouwe;* mais ils adressent plus ordinairement leurs prières à Tane, qui, à ce qu'ils imaginent, prend une plus grande part aux affaires du genre humain.

Taroataihaitoomoo, sous l'attribution de O-Maouwe, habite le soleil, qui a été créé par lui; chacun le représente comme un homme qui a de beaux cheveux pendans jusqu'à terre.

Lorsque le capitaine Cook fit en 1769 le tour de O-Taïti, dans une chaloupe, il aperçut une statue grossière de ce Dieu, dont il donne ainsi la description: c'était la figure d'un homme grossièrement faite d'osier, mais qui n'était pas mal dessinée; elle avait plus de sept pieds de haut, et elle était trop grosse pour cette proportion. La carcasse était entièrement couverte de plumes blanches dans les parties où ils laissent à leur peau sa couleur

---

(*a*) *Orrée* signifie vent.
(*b*) Forster.

naturelle; et noires dans celles où ils ont coutume de se peindre. On avait formé des espèces de cheveux sur la tête, et quatre protubérances; trois au front et une par derrière, que nous aurions nommées des cornes, mais que les Indiens décoraient du nom de *Tate-Eté*, petits hommes. On nous dit qu'elle était seule dans son espèce à O-Taïti (*a*).

Au reste, ils n'avaient aucun respect pour cette grossière figure de Maouwe. Suivant une tradition des Naturels, la grande Divinité a créé les Divinités inférieures, dont chacune forme la partie du monde qui lui a été confiée; l'une produisit les mers, une autre la lune, les étoiles, les oiseaux, les poissons, etc.; etc. O-Maouwe, après avoir créé le soleil, saisit l'immense rocher *O-te-Sapà*, sa femme, qu'il traîna de l'ouest à l'est, à travers les mers: c'est alors que les îles qu'ils habitent maintenant, se détachèrent de la grande masse. O-Maouve laissa ensuite cette grande terre à l'est où elle existe maintenant: c'est à ce tems que l'on confia à chacune des Divinités inférieures dont on a parlé plus haut, le soin d'une île en particulier. On ne s'adresse pas au Dieu Tane plus particulièrement qu'aux autres Divinités; et on ne suppose pas qu'il ait une plus grande part aux affaires du monde (*b*), si ce n'est à Huaheine, parce que cette île est sous son inspection, et qu'il y est révéré comme la Divinité Tutélaire du pays. Outre ces Dieux de la seconde classe, il y en a d'autres d'un rang encore plus inférieur; et quoiqu'on leur donne le nom d'*Eatoùs*, les mythologues Grecs ou Romains, les appeleraient *Genii* ou *Dii, Minorum Gentium*: l'un de ces petits Dieux, appelé *Orometoà*, est d'un caractère méchant: il habite surtout près des marais et des toopapous (des cimetières), dans ou près des boëtes, ou petites caisses qui renferment les têtes de leurs amis défunts; chacune de ces boëtes est appelée à cause de cela, *Te-Wharre No-te-Orometoà;* la maison du mauvais genie *Orometoà*.

Le peuple croit que ce mauvais génie, invoqué par les prêtres, tue d'une manière subite celui sur qui ils veulent faire tomber la vengeance de ce Dieu. Je ne pense pas que leurs prêtres soient très-intègres; si on les corrompt, ils empoisonnent sans scrupule l'homme qu'on leur indique, et ils attribuent ensuite cette mort subite à la malignité d'Orometoà. Cette conjecture est d'autant plus probable, qu'on m'a assuré, continue Cook, qu'il n'est pas rare de voir les prières des prêtres à Orometoà s'accomplir. J'ai entendu parler d'un autre Génie ou Dieu inférieur, appelé *Oromehouhoùwe*, qui a aussi le pouvoir de tuer les hommes; avec cette différence, qu'on ne s'adresse pas à lui en priant, mais seulement en sifflant. Les génies de la dernière classe sont appelés *Teéhée:* c'est l'être qui voit, qui entend, qui a la sensation de l'odorat, du goût et du tact; qui forme les pensées en dedans de nous: après la mort, il existe séparé du corps, mais il vit près des cimetières, et il rode autour des cadavres ou des os qui y sont déposés. Les Insulaires le respectent beaucoup, quoiqu'ils ne s'adressent qu'à lui en sifflant. Ces Teéhées habitent principalement les figures de bois qu'on place près des marais; ils sont mâles ou femelles, suivant le sexe de la personne défunte: on les redoute; car on croit que ces génies se glissent pendant la nuit dans la maison, et qu'ils mangent le cœur et les entrailles de ceux qui dorment, et qu'ils les font mourir.

(*a*) Cook, premier *Voyage*, Tome II, pages 420 et 421.

(*b*) *Collection* d'Hawkesworth, Tome II, de la traduction française.

Les O-Taïtiens ont établi des temples destinés au culte religieux, auxquels ils donnent le nom de *Morais* : ils ont aussi certains jours consacrés à célébrer les fêtes en l'honneur de leurs Dieux.

Leur Eatuas, ou Divinités subalternes en très-grand nombre, sont des deux sexes : les hommes adorent les Dieux mâles ; et les femmes, les Dieux femelles : ils ont chacun des Morais auxquels des personnes d'un sexe différent ne sont pas admises, quoiqu'ils en aient d'autres où les hommes et les femmes peuvent entrer. Les hommes font les fonctions de prêtre pour les deux sexes : mais chacun a les siens ; et ceux qui officient pour les hommes, n'officient pas pour les femmes, et réciproquement.

Les O-Taïtiens croient que l'ame est immortelle, ou au moins qu'elle subsiste après la mort, et qu'il y a pour elle deux états de différens degrés de bonheur.

Ils appellent *Tavirua l'Eray*, le séjour le plus heureux ; et ils donnent à l'autre, le nom de *Tiahoboo* : ils ne les regardent pourtant pas comme des lieux où ils seront récompensés ou punis, suivant la conduite qu'ils auront tenus sur la terre ; mais comme des asiles destinés aux différentes classes d'hommes qui se trouvent parmi eux. Ils imaginent que les chefs et les principaux personnages de l'île entreront dans le premier, et les O-Taïtiens d'un rang inférieur dans le second ; car ils ne pensent pas que leurs actions ici bas puissent avoir la moindre influence sur l'état futur, ni même qu'elles soient connues de leurs Dieux en aucune manière. Si donc leur religion n'influe pas sur leurs mœurs, elle est au moins désintéressée ; et les témoignages d'adoration et de respect qu'ils rendent aux Dieux par des paroles ou des actions, proviennent du sentiment de leur propre faiblesse et de l'excellence ineffable des perfections divines.

Le caractère de prêtre ou *Tahova* est héréditaire dans les maisons. Cette classe d'hommes est nombreuse et composée d'O-Taïtiens de tous les rangs. Le chef des prêtres est ordinairement le fils cadet d'une famille distinguée ; ils le respectent presque autant que leurs rois. Les prêtres ont la plus grande partie des connaissances qui sont répandues dans l'île ; mais ces connaissances se bornent à savoir les noms et les rangs des différens Eatuas ou Dieux subalternes, et les opinions sur l'origine des êtres que la tradition a transmises dans leur ordre : ces opinions sont exprimées en sentences détachées ; quelques prêtres en répètent un nombre incroyable, quoiqu'il s'y trouve très-peu de mots dont ils se servent dans leur langage ordinaire.

Les prêtres cependant ont plus de lumières sur la navigation et l'astronomie que le reste du peuple ; et le nom *Tahowa* ne signifie rien autre qu'un *homme éclairé*. Comme il y a des prêtres pour toutes les classes, ils n'officient que dans celle à laquelle ils sont attachés : le Tahowa d'une classe inférieure n'est jamais appelé pour faire ses fonctions par des Insulaires qui sont membres d'une classe plus distinguée ; et le prêtre d'une classe supérieure ne l'est jamais par des hommes d'un rang plus bas.

Ces peuples ont certains jours destinés au culte des Dieux.

Les Morais sont tout à la fois des cimetières et des temples pour le culte ; en cela nos églises d'Europe n'y ressemblent que trop. L'O-Taïtien approche de son maître avec un respect et une dévotion qui ferait honte au Chrétien : il ne croit cependant pas que ce lieu renferme rien de sacré ; mais il va adorer une Divinité invisible, et quoiqu'il n'en attende point de récompenses et n'en craigne point de châtimens, il exprime toujours ses adorations et ses hommages de la manière la plus respectueuse et la plus humble.

On verra la description des Morais et des autels qui sont aux environs, quand nous parlerons des cérémonies funéraires des O-Taïtiens. Ces Insulaires font en l'honneur de leurs Dieux différentes actions de dévotion. On doit compter d'abord les prières qu'ils adressent à leurs Dieux soit par eux-mêmes, ou par le ministère de leurs prêtres. Ils ont de courtes sentences qu'ils profèrent dans ces occasions. Le langage qu'ils emploient semble mieux articulé, plus sententieux et presque différent de celui de la conversation : en outre ils accomplissent eux-mêmes plusieurs cérémonies de leur culte, telles que de faire une courte prière avant leur repas, et de tenir près d'eux sur la table une portion de leurs alimens comme une offrande à l'*Eatoa*. Lorsqu'un Indien approche d'un Morai pour y rendre un culte religieux, ou qu'il porte son offrande à l'autel, il se découvre toujours le corps jusqu'à la ceinture; et ses regards et son attitude montrent assez que la disposition de l'ame répond à son extérieur : ce qui prouve qu'ils ont une vénération particulière pour ces endroits, et qu'ils y supposent un Etre d'un rang supérieur.

Aux prières et aux cérémonies, les Naturels ajoutent des sacrifices d'animaux et de fruits du pays, couverts de belles étoffes, et exposés sur une espèce d'autel construit près du Morai. On n'a pas reconnu que ces peuples soient idolâtres; du moins ils n'adorent rien de ce qui est l'ouvrage de leurs mains, ni aucune partie visible de la création : il est vrai que les Insulaires d'O-Taïti, ainsi que ceux des îles voisines ont chacun un oiseau particulier, les uns un héron, et d'autres un martin-pêcheur, auxquels ils font une attention particulière. Ils ont à leur égard des idées superstitieuses relativement à la bonne ou mauvaise fortune; ainsi que la populace parmi nous en a sur l'hirondelle et le rouge-gorge. Ils leur donnent le nom d'*Eatuas ;* ils ne les tuent point et ne leur font aucun mal : cependant ils ne leur rendent aucune espèce de culte (*a*).

La religion des Indiens de la mer du Sud porte sans doute, dans son imperfection et dans ses erreurs, l'empreinte des inventions des hommes ; mais elle leur impose une espèce de culte, et leur apprend à regarder Dieu comme celui qui distribue tous les dons, comme l'Etre qui entend leurs prières, et qui veut assister les hommes qui l'invoquent et récompenser les bons (*b*).

CERÉMONIES DES TRAITÉS DE PAIX A O-TAITI.

La cérémonie des traités de paix se passe ainsi chez ce peuple.

Un chef vient déposer aux pieds du roi un cochon et un bananier. Cet arbre est la première chose qui se voit dans toutes les cérémonies. Il est pour les Insulaires de la mer du Sud, ce que l'olivier est pour nous. Le grand-prêtre apporte le *Maro* (c) soigneusement enveloppé, et l'autre paquet ou l'arche (*d*) : ils les placent à l'entrée du Morai. Trois prêtres vont ensuite s'asseoir à l'autre extrémité : ils apportent aussi un bananier, une branche d'un autre arbre, et une fleur de cocotier.

Ces prêtres prononcent des prières et des chants pendant une heure. Le grand-prêtre en fait une autre de courte durée, puis découvre le *Maro* : le

(*a*) Premier *Voyage* du capitaine Cook, Tome I, page 516 et suiv.
(*b*) Forster, T V du deuxième *Voyage* du capitaine Cook, p. 466 et suiv.
(*c*) Ceinture, marque distinctive de dignité. Le maro-royal est le principal attribut de la royauté. Voyez sa description ci-après, page 11.
(*d*) Espèce de coffre ou tabernacle, vide et couvert d'étoffes précieuses, dont nous donnerons aussi la description plus bas.

roi se lève, et on lui ceint ce Maro. Pendant cette opération, il tient à la main un bonnet de plumes rouges de la queue de l'oiseau du tropique, mêlées d'autres plumes brunes; il se place au milieu de la scène en face de trois prêtres, qui continuent leurs prières pendant quelques minutes: l'un des assistans se lève d'une manière brusque, et dit quelque chose qui finit par le cri de *herva;* et l'assemblée lui répond trois fois, en criant à haute voix *earée!* On a dit à Cook que c'était la partie principale de la cérémonie.

Les assistans passent alors du côté opposé du Morai du roi: on y répète la même cérémonie qui finit aussi par trois acclamations, et on replie le Maro.

L'assemblée se rend ensuite à une vaste cabane, où les orateurs et les envoyés des différens peuples prononcent des discours par lesquels ils promettent de ne plus combattre, mais de vivre en vrais amis. Puis un habitant, ayant une fronde autour de ses reins et une grosse pierre sur ses épaules, se lève au milieu de ces harangues; et après s'être promené environ un quart-d'heure dans le cercle et répété quelques mots d'un ton chantant, il jette sa pierre. Lorsque les discours sont terminés au Morai, on porte cette pierre et un bananier qui était au pieds du roi, et l'un des prêtres prononce deux ou trois mots avec le roi (*a*).

DU MARIAGE CHEZ LES O-TAITIENS.

Il paraît que le mariage à O-Taïti n'est qu'une convention entre l'homme et la femme, dont les prêtres ne se mêlent point; cependant les mariés observent quelques cérémonies que voici.

Le nouvel époux s'assit à côté de sa femme; il prend sa main qu'il met dans la sienne: pendant ce tems il est environné de dix à douze personnes dont la plupart sont des femmes qui chantent sur un ton de récitatif, ou sur un ton chantant: les époux font de courtes réponses; ensuite on leur présente des alimens dont le mari offre une partie à sa nouvelle épouse, qui lui en offre d'autres à son tour. Cette action est accompagnée de certaines paroles, et ils finissent par aller se baigner dans la rivière.

Dès que l'hymen est contracté, ils en tiennent assez bien les conditions: mais les parties se séparent quelquefois d'un commun accord; et dans ce cas le divorce se fait avec aussi peu d'appareil que le mariage (*b*).

Quoique les prêtres n'aient point imposé de taxes sur les O-Taïtiens pour les cérémonies nuptiales, ils se sont appropriés deux autres cérémonies dont ils retirent des avantages considérables. L'une est la circoncision, et l'autre est le Tattow: ce peuple a adopté la circoncision sans autres motifs que ceux de la propreté. Cette opération à proprement parler ne doit pas être appelée circoncision, parce qu'ils ne font pas au prépuce une amputation circulaire: ils le fendent seulement à travers la partie supérieure, pour empêcher qu'il ne se recouvre sur le gland (*c*).

L'opération du Tattow se fait en imprimant des taches sur le corps, suivant l'usage de plusieurs autres parties du monde: ils piquent la peau aussi

(*a*) Troisième *Voyage*, Tome III, page 185.
(*b*) Premier *Voyage* du capitaine Cook, Tome II, page 520.
(*c*) Ibid., page 521.

profondément qu'il leur est possible, sans en tirer du sang, avec un petit instrument qui a la forme d'une houe. La partie qui répond à la lame est composée d'un os ou d'une coquille, qu'on a ratissée pour l'amincir, et qui est d'un quart de pouce à un pouce et demi de largeur. Le tranchant est partagé en dents ou pointes aiguës, qui sont depuis le nombre de trois jusqu'à vingt, suivant la grandeur de l'instrument : lorsqu'ils veulent s'en servir, ils plongent la pointe dans une espèce de poudre faite avec le noir de fumée qui provient de l'huile de noix qu'ils brûlent au lieu de chandelles, et qui est délayé avec de l'eau. On place sur la peau la dent ainsi préparée; et en frappant à petits coups sur le manche qui porte la lame avec un bâton, ils percent la peau, et impriment dans le trou un noir qui y laisse une tache ineffaçable.

L'opération est douloureuse, et il s'écoule quelques jours avant que les blessures soient guéries. On la fait aux jeunes gens des deux sexes, lorsqu'ils ont douze à quatorze ans; on leur peint sur plusieurs parties du corps différentes figures suivant le caprice des parens, ou peut-être suivant le rang qu'ils occupent dans l'île. Les hommes et les femmes portent ordinairement une de ces marques, dans la forme d'un Z sur chaque jointure de leurs doigts du pied et de la main, et souvent autour du pied. Ils ont d'ailleurs tous des carrés, des cercles, des demi-lunes et des figures grossières d'hommes, d'oiseaux, de chiens, ou différens autres dessins peints sur les bras et les jambes. On a dit à Cook que quelques-unes de ces marques avaient une signification, quoiqu'il n'ait jamais pu en apprendre le sens; les fesses sont la partie du corps où elles sont répandues avec le plus de profusion; les deux sexes les portent couvertes d'un noir foncé, au-dessus desquelles ils tracent différens arcs les uns sur les autres jusqu'aux fausses côtes. Ces arcs ont souvent un quart de pouce de large, et des lignes dentelées et non pas droites en forment la circonférence. Ces figures sur les fesses leur donnent de la vanité, et les hommes et les femmes les montrent avec un mélange d'ostentation et de plaisir. Ils est impossible de décider s'ils les font voir comme un ornement, ou comme une preuve de leur intrépidité et de leur courage à supporter la douleur : en général, ils ne peignent point le visage, et nous n'avons vu qu'un seul exemple du contraire. Quelques vieillards avaient la plus grande partie de leur corps couverte de grandes taches peintes en noir, avec une dentelure profonde dans les bords; ce qui imitait imparfaitement la flamme : mais ils venaient d'une île voisine appelée Noouooza, et ils n'étaient pas originaires de O-Taïti.

M. Bank, l'un des compagnons de Cook, a vu faire l'opération du Tattow sur le dos d'une fille d'environ treize ans. L'instrument dont se servirent les Indiens dans cette occasion avait trente dents : ils firent plus de cent piqûres dans une minute, et chacune entraînait après soi une goutte de sérosité un peu teinte de sang. La petite fille souffrit la douleur pendant l'espace d'un quart-d'heure avec le plus ferme courage; mais bientôt accablée par les nouvelles piqûres qu'on renouvelait à chaque instant, elle ne put plus les supporter : elle éclata d'abord en plaintes, elle pleura ensuite, et enfin poussa de grands cris en conjurant ardemment l'homme qui faisait l'opération de la suspendre. Il fut pourtant inexorable; et lorsqu'elle commença à se débattre, il la fit tenir par deux femmes, qui tantôt l'appaisaient en la flattant, et d'autres fois la grondaient et la battaient même lorsqu'elle redoublait ses efforts pour s'échapper. M. Bank resta une heure dans une maison voisine, pour examiner l'opération qui n'était pas finie lorsqu'il

s'en alla : cependant on ne la fit que d'un côté; l'autre avait déjà été gravé quelque tems auparavant, et il restait à imprimer sur les reins ces arcs dont ils sont plus fiers que de toutes les autres figures qu'ils portent sur leur corps, et dont l'opération est la plus douloureuse.

Il est étrange que ce peuple soit si jaloux d'avoir des marques qui ne sont pas des signes de distinction; je n'ai vu aucun O-Taïtien, homme ou femme, qui dans un âge mûr n'eût le corps ainsi peint. Peut-être cet usage a-t-il sa source dans la superstition. Cette conjecture est d'autant plus probable qu'il ne produit aucun avantage visible, et que l'on éprouve de grandes douleurs pour s'y conformer. Quoiqu'on ait demandé la raison à plusieurs Indiens, on n'a jamais pu se procurer aucune lumière sur ce point (*a*).

Comme les prêtres peuvent seuls faire les opérations du Tattow et de la circoncision, et que c'est le plus grand de tous les déshonneurs que de ne pas porter des marques de l'une et de l'autre, on peut les regarder comme des cérémonies qui leur rapportent des honoraires, ainsi que nos mariages et nos baptêmes en rapportent à notre clergé. Les Insulaires paient ces rétributions libéralement et de bon cœur, non d'après un tarif fixé, mais suivant le rang et les facultés des parties ou de leurs amis (*b*).

SACRIFICES HUMAINS.

Les prêtres ont d'ailleurs un privilège qui, en rendant leur pouvoir formidable, doit faire trembler de leur déplaire, et chercher les moyens de capter leur bienveillance; c'est le pouvoir de désigner les victimes destinées à être immolées au grand Dieu : car il est certain que ces Insulaires n'immolent pas seulement des cochons, des chiens et des volatiles à Eatua, leur Divinité, mais des hommes mêmes; et souvent les victimes dépendent du caprice du grand-prêtre, aussi-bien que des chefs, car celui-ci dans les assemblées solennelles se retire seul au fond de la maison de Dieu et y passe quelque tems. En sortant, il annonce au peuple qu'il a vu le grand Dieu et conversé avec lui (ce pontife jouit seul de la prérogative de parler à la Divinité); qu'il demande un sacrifice humain, et qu'il désire une telle personne présente, contre laquelle le prêtre a vraisemblablement de la haine. On tue sur-le-champ cet infortuné; et il périt aussi victime du ressentiment du grand-prêtre, qui sans doute, au besoin, a assez d'adresse pour persuader que le mort était un méchant. On peut juger par là, combien on craint d'avoir les prêtres pour ennemis, et tous les moyens que l'on doit employer pour se les rendre propices (*c*).

Les recherches de Cook en 1774, et ses conversations avec Omaï, O-Taïtien qu'il avait emmené avec lui, lui donnèrent la certitude qu'un usage si contraire à l'humanité y était établi : mais comme on veut toujours douter d'une coutume si atroce, à moins qu'un voyageur n'en ait été le témoin oculaire, il résolut de profiter d'une occasion qui se présentait; et afin de dissiper toutes les incertitudes, d'assister lui-même à cette barbare cérémonie.

Towha, parent d'O-Too, roi de O-Taïti, chef d'un district, homme de beaucoup de crédit dans l'île, avait fait dire à O-Too qu'il venait de tuer

(*a*) Il est digne de remarque que, par-tout, et dans tous les tems, on a trouvé cet usage chez tous les peuples sauvages. Quand César fit sa première descente chez les Bretons, il le trouva établi chez ce peuple. *Omnes verò Britanni se vitro inficiunt, quod cæruleum efficit colorem.*

(*b*) Premier *Voyage* de Cook, Tome II, p. 451 et 454.

(*c*) Deuxième *Voyage* du capitaine Cook, Tome I, p. 458 et 459.

un homme pour l'offrir en sacrifice à l'Eatua, et implorer l'assistance du Dieu contre Eimeo, chef de l'île voisine contre laquelle les O-Taïtiens venaient de déclarer la guerre. Ce sacrifice devait avoir lieu dans le grand Horai d'Attavoroo ; et la présence du roi était absolument nécessaire en cette occasion. Cook pria donc O-Too de lui permettre de l'accompagner : il y consentit volontiers, et ils s'embarquèrent avec deux de ses officiers ; Omaï, qui avait voyagé avec lui ; et Patatow, autre O-Taïtien, viel ami de Cook, avec qui il pouvait aussi s'entendre (a).

Ils descendirent pendant la route sur une petite île, qui gît en travers de Tettaha, où ils rencontrèrent Towha et les gens de sa suite : lorsque les deux chefs eurent causé quelque tems sur la guerre, Towha donna à O-Too deux ou trois plumes rouges liées ensemble, et un chien très-maigre fut mis dans une des pirogues. On se rembarqua, et on prit à bord un prêtre qui devait assister à la cérémonie.

Ils arrivèrent à *Attahooroo* sur les deux heures de l'après-dîner. O-Too pria Cook d'ordonner aux matelots de demeurer dans le canot, et il lui recommanda ainsi qu'aux Anglais qui l'accompagnaient d'ôter leurs chapeaux, dès qu'ils seraient arrivés au Morai. On en prit à l'instant le chemin ; une multitude d'hommes et quelques petits garçons suivaient, mais il n'y avait pas une femme. Quatre prêtres et leurs assistans attendaient au Morai, tandis que le corps de l'infortuné qu'on allait offrir aux Dieux, était dans une petite pirogue retirée sur la grève, et exposée en partie à l'action des vagues : deux prêtres et plusieurs acolytes étaient assis près de la pirogue, et les autres se trouvaient au Morai. On s'arrêta à vingt ou trente pas des prêtres : O-Too se plaça en cet endroit, et les Anglais se tinrent de bout près de lui avec quelques habitans du pays ; le gros du peuple se tint plus éloigné.

Les cérémonies commencèrent alors ; voici comment ils y procèdent. L'un des trois acolytes apporte d'abord un jeune bananier, qu'il met devant le roi ; un autre apporte une touffe de plumes rouges montée sur des fibres de coco ; il touche le pied du prince avec l'une de ses plumes, et il se retire vers ses camarades. L'un des prêtres assis au Morai, en face de ceux qui se trouvent sur la grève, fait une longue prière, et il envoie de tems en tems de jeunes bananiers qu'on dépose sur la victime. Durant cette prière, un homme de bout, près du prêtre officiant, tient dans ses mains deux paquets d'étoffe : l'un d'eux contenait le Maro royal (b), et l'autre l'Arche de l'Eraotooa : nous dirons pourquoi elle est appelée ainsi. Dès que la prière est achevée, les prêtres du Morai et leurs assistans vont s'asseoir sur la grève, et ils apportent les deux paquets dont nous venons de parler. Ils recommencent leurs prières, pendant lesquelles les bananiers sont ôtés un à un, à différens intervales, de dessus la victime, couverte en partie de feuilles de cocotiers et de petites branches d'arbres : on la tire alors de la pirogue et on l'étend sur le rivage, les pieds tournés vers la mer. Les prêtres se placent autour d'elle, les uns assis et les autres de bout ; et l'un ou plu-

(a) *Atlas* du trosième *Voyage* de Cook, pl. XXV.

(b) C'est une ceinture longue d'environ cinq verges, et large de quinze pouces. Le Maro royal est parmi les O-Taïtiens, ce que sont en Europe les symboles de la royauté ; le monarque le porte sur ses reins comme le reste des Naturels porte le Maro ordinaire. Il est fort orné de plumes jaunes et rouges, et surtout des dernières que fournit une colombe de l'île, avec des franges de plumes noires. Les plumes sont disposées de manière à produire un effet agréable, par les dessins variés et par les formes qu'elles présentent.

sieurs d'entre eux répètent quelques phrases l'espace d'environ dix minutes : on la découvre en écartant les feuilles et les branchages qui la cachent, et on la met dans une direction parallèle à la côte. L'un des prêtres, qui se tient de bout aux pieds du corps, fait une longue prière à laquelle se joignent quelquefois les autres, chacun d'eux ayant à la main une touffe de plumes rouges. Vers le milieu de la prière, on enlève quelques cheveux de la tête de la victime, et on lui arrache l'œil gauche : les cheveux et l'œil sont présentés au roi ; il n'y touche point, mais il donne à l'homme qui les lui offre la touffe de plumes rouges qu'il avait reçue du chef. Les cheveux et l'œil sont rapportés au prêtre avec les plumes. Le roi envoie bientôt après, d'autres plumes qu'il avait fait apporter le matin. Et si l'on entend pendant cette dernière cérémonie quelques oiseaux, surtout un martin-pêcheur, voltiger sur les arbres, on dit que c'est l'Eratooa, et l'on est persuadé que c'est un présage heureux.

Le corps est porté quelques pas plus loin, et on le dépose, la tête tournée vers le Morai, sous un arbre près duquel sont trois morceaux de bois minces et larges, chargés de sculptures grossières, mais différentes les unes des autres. On place les paquets d'étoffes dans le Morai, on met les touffes de plumes rouges aux pieds de la victime, et les prêtres se rangent autour du corps. « Celui qui exerce les fonctions de grand-prêtre, dit Cook, était assis à peu de distance ; il parla un quart-d'heure en variant les gestes et les inflexions de sa voix ; il s'adressa toujours à la victime, et il parut souvent lui faire des reproches ; il lui proposa différentes questions. Il me sembla, continue le voyageur anglais, qu'il lui demandait si on n'avait pas eu raison de la sacrifier : d'autrefois il lui adressa des prières, comme si le mort avait eu assez de pouvoir ou de crédit sur la Divinité, pour en obtenir ce qu'il sollicitait. Nous comprîmes, surtout, qu'il la suppliait de livrer aux mains du peuple de O-Taïti, Eimeo, le chef de Maheine (*a*), les femmes, les cochons et tout ce qui se trouvait dans cette dernière île. Le sacrifice n'avait pas en effet d'autre but. Il chanta d'un ton plaintif une prière qui dura près d'une demi-heure, pendant laquelle deux autres prêtres et une partie de l'assemblée l'accompagnèrent ».

Après la prière, l'un des prêtres arrache encore de la tête de la victime quelques cheveux qu'il met sur des paquets d'étoffes ; ensuite le grand-prêtre prie seul, tenant à la main les plumes dont l'un des chefs, celui qui a tué la victime, a fait présent au roi. Lorsqu'il a fini, il donne ces plumes à un second prêtre, qui prie de la même manière. Les touffes de plumes sont ensuite déposées sur les paquets d'étoffes, et le lieu de la scène change.

On porte le corps dans la partie la plus visible du Morai ; on y porte aussi les plumes, les paquets d'étoffes et des tambours : les plumes et les étoffes sont placées sur les murs du Morai, et on pose la victime au-dessous. Les prêtres l'entourent de nouveau ; et après s'être assis, ils recommencent leurs prières, tandis que quelques-uns de leurs acolytes creusent un trou de deux pieds de profondeur, où ils jettent l'infortunée victime qu'ils couvrent de terre et de pierres ; s'ils entendent quelques cris d'enfans ou d'autres bruits accidentels, c'est toujours l'Eatooa.

Pendant cette dernière cérémonie, on doit avoir préparé un feu, amené le chien dont nous avons déjà parlé, lui avoir tordu le cou jusqu'à ce

(*a*) L'une des îles de la Société, voisine de O-Taïti.

qu'il snit étouffé, enlevé ses poils en le passant sur la flamme, et lui avoir arraché les entrailles qu'nn jette au feu, nù on les laisse brûler. Les Naturels du pays chargés de ce détail font seulement rôtir sur des pierres chaudes le cœur, le foie et les rognnns : ils barbouillent eosnite le corps du chien avec du sang qu'ils ont recueilli daos un coco, et ils vont le placer, ainsi que le foie, etc., devant les prêtres qui sont à prier devant le tombeau. Ils contiouent qoelque tems à prier devant le chien, tandis que deux hommes frappeot avec force, par intervalles, sur deux tambours. Alnrs un petit garçon pousse à trois reprises différentes des soos perçans, afin d'inviter l'Eatooa à se régaler du mets qu'nn lui prépare. Dès que les prêtres ont achevé leurs prières, on dépose le corps du chien avec ses entrailles, etc., sur uo Whatta, ou sur uo échafaud de six pieds de hauteur, qui se trouve près de là. Ce Whatta est toujours chargé de cochon nu autres victimes nffertes daos les sacrifices précédens à l'Eatooa, qu'on y laisse pourir, en sorte qu'il exhale uoe ndeur insupportable. Eofio, les prêtres et leurs acolytes terminent la cérémnnie du premier jour par une acclamation. Cook nbserva que, du momeot où l'nn eut pnrté la victime des bnrds de la mer près du Mnrai, on le laissa apprncher, ainsi que ses compagnons, aussi près de ce temple qu'ils le désiraient; mais qu'alnrs les spectateurs n'avaient plus l'air recueilli oi l'attentinn qu'il avait remarqués quand on dépnsa le chien sur le Whatta.

Cnmme on avait annoocé à Cook que les cérémnnies religieuses recommenceraicot le lcodemain, il se rendit de boooe heure avec ses cnmpagnnns au lieu de la scène. Tout y était tranquille; no sacrifia cependaot un cochon de lait sur le Whatta. A huit heures, le roi O-Ton les ramena au Morai, où les prêtres et une multitude d'Insulaires veoaient de se rassembler. Les deux paquets d'étoffes occupaient la place nù no les avait mis le soir de la veille; les deox tambours étaient au froot du Morai, mais un peu plus près que le jour précédent : le roi O-Too s'étant placé entre ces deux tambours, et ayaot dit au capitaioe Cook de se teoir à ses côtés, la cérémooie commença de la même maoière que le jour précédent.

Ouappnrte doncuo jenne baoanier que l'on met aux pieds du rni : les prêtres, qui tieonent daos leurs mains plusieurs touffes de plumes rouges et un paquet de plumes d'autruche (*a*), foot nne prière : lorsqu'ils ont fini ils changent de position eo se mettant entre le roi et le Morai; et celui qui a joué le principal rôle la veille, marmotte nne seconde prière, qui dure environ une demi-heure. Duraot cette intervalle, les plumes soot portées une à une sur l'arche de l'Eatona.

Peu de tems après, oo amèoe plusieurs cochnns de lait : l'un de ces aoimaux est tué; on cooduit les autres daos une étable près de là : on ouvre alors un des paquets d'étoffes, qui renferme, comme nnus l'avons déjà dit, le Maro royal; les prêtres foot une lnogue prière relative à cette partie de la cérémonie, qu'ils appellent, suivant Cook, *la prière du Maro*. Ce symbole de la royauté est ensuite cnveloppé soigneusement dans l'étoffe, et remis sur le Mnrai.

Oo ouvre l'autre paquet, que Cnnk a nommé l'Arche, à cause de sa ressemblance avec celle des juifs; mais on ne lui permit pas d'en apprncher assez pnur examiner les chnses mystérieuses qu'il cnnteoait : oo lui dit seulement

(*a*) Ces dernières avaient été données par Cook, et consacrées depuis.

que l'Eatooa, auquel on venait d'offrir un sacrifice, et qui s'appelle *Ooro*, s'y trouvait caché, ou plutôt que l'Arche renfermait le signe représentatif du Dieu. Ce tabernacle est composé de fibres entrelacées de la gousse de coco, qui présentent la forme d'un pain de sucre, c'est-à-dire, qui sont arrondies, et beaucoup plus épaisses à une extrémité qu'à l'autre.

On nettoie alors le cochon, et on en ôte les entrailles. Si elles offrent plusieurs de ces mouvemens convulsifs qu'on remarque en diverses parties du corps d'un animal qu'on vient de tuer, les Insulaires les prennent pour un présage très-favorable de l'entreprise ou de l'expédition qui a occasionné le sacrifice.

On les laisse exposées quelques tems, afin que les Naturels puissent examiner des indices si heureux, et on va ensuite les déposer aux pieds du prêtre. Tandis que l'un d'eux fait une prière, un autre examine plus attentivement les entrailles, qu'il retourne avec un bâton. Le corps du cochon, son foie, etc., sont mis sur le Whatta où l'on a déposé le chien la veille; enfin on renferme dans l'Arche avec l'Eatooa toutes les plumes, excepté le panache de plumes d'autruche; et la cérémonie se trouve complètement terminée.

Pendant toute la matinée il y a sur la grève, devant le lieu où s'est passé le sacrifice, quatre doubles pirogues : l'avant de chacune de ces petites embarcations porte une petite plate-forme, couverte de feuilles de palmier liées entre elles par des nœuds mystérieux. Les Naturels donnent aussi à ces plates-formes, le nom de *Morai*. Des noix de coco, des bananes, des morceaux de fruits-à-pain, du poisson et d'autres choses sont étalés sur ces Morais de mer; car ces pirogues appartiennent à l'Eatooa, et accompagnent les escadres destinées aux expéditions guerrières.

L'infortuné que Cook vit sacrifier lui parut être un homme d'entre deux âges; on lui dit qu'il était *towtow*, c'est-à-dire, de la dernière classe du peuple. Malgré les recherches du navigateur anglais, il ne put découvrir qu'on l'eût désigné pour victime parce qu'il se trouvait coupable d'un crime capital. Il est sûr, néanmoins, qu'en général ils immolent dans leurs sacrifices des individus qui ont commis des délits graves; ou bien des vagabonds des derniers rangs de la société, qui courent de bourgade en bourgade, ou d'une île à l'autre sans avoir de domicile, ou des moyens connus de pourvoir à leur subsistance; espèce d'hommes que l'on rencontre souvent sur ces terres.

Ceux qui doivent être victimes de cet affreux sacrifice ignorent l'arrêt prononcé contre eux, et ils n'en sont instruits qu'à l'instant où ils reçoivent le coup mortel. Lorsqu'un des grands chefs juge qu'un sacrifice humain est nécessaire, il désigne lui-même l'infortuné qu'on immolera; il détache ensuite quelques-uns de ses serviteurs affidés, qui tombent brusquement sur la victime et l'assomment à coups de massue ou de pierre : on portel a nouvelle de sa mort au roi dont la présence, comme nous l'avons déjà dit, est absolument indispensable aux cérémonies qui doivent suivre. La cérémonie en général est appelée *Poore-Erée*, ou la prière du chef; et la victime offerte à la Divinité, *Taata-Taboo* ou l'*homme dévoué*.

Le Morai où se passe le sacrifice atroce que nous venons de décrire est tout à la fois un temple, un lieu destiné aux sacrifices et un cimetière. C'est celui où l'on enterre le chef suprême de l'Ile entière, et il se trouve réservé à sa famille et à quelques-uns des principaux du pays. Il ne diffère guère des Morais ordinaires que par sa grandeur. La partie la plus

remarquable est une masse large et oblongue de pierres posées l'une sur l'autre sans ciment; elle a environ douze ou quatorze pieds de hauteur; elle se resserre au sommet, et offre de chaque côté un terrein carré, pavé de cailloux mobiles, au-dessous desquels on enterre les chefs. On trouve à peu de distance de l'extrémité la plus voisine de la mer, le lieu où l'on offre les sacrifices; il est pavé aussi de pierres mobiles presqu'en entier. On y voit un grand échafaud ou Whatta, sur lequel on met les fruits et les différens végétaux qu'on offre à la Divinité; mais les animaux sont déposés sur des Whattas plus petits que nous avons déjà indiqués, et on enterre sous diverses parties du pavé les pauvres malheureux qu'on immole aux Dieux. On aperçoit aux environs divers monumens de la superstition des O-Taïtiens, comme par exemple, de petites pierres qui s'élèvent au-dessus du pavé, d'autres pierres auxquelles sont attachées des morceaux d'étoffes ou qui en sont couvertes tout-à-fait; et on trouve à côté de la grande masse de pierres qui est en face de l'esplanade du Morai, un grand nombre de morceaux de bois sculptés, où ils supposent que la Divinité réside quelquefois, et qui, par conséquent, sont sacrés à leurs yeux. Un amas de pierres, qui est à l'une des extrémités du Whatta, devant lequel on offre la victime, mérite une attention particulière. On y expose les crânes de tous les infortunés qu'on immole aux Dieux; car on va les déterrer quelques mois après la sépulture. On aperçoit au-dessus de ces crânes une multitude de planches de bois, et l'on place au même endroit le Maro royal et l'autre paquet qui contient le Dieu Ooro, selon la folle croyance de ces Insulaires, et que nous avons appelé l'Arche. Ainsi, on peut comparer cet amas de pierres aux autels des autres nations.

On ne peut trop regretter qu'une coutume si atroce et si destructive d'un droit sacré dont tout les hommes sont revêtus en naissant, subsiste encore dans la mer du Sud; et on est effrayé de la puissance de la superstition qui étouffe les premiers sentimens de l'humanité, lorsqu'on voit cette institution abominable établie chez un peuple qui n'a plus d'ailleurs la brutalité de la vie sauvage. Ce qui afflige davantage, c'est qu'elle est vraisemblablement répandue sur la vaste étendue de la mer Pacifique. La conformité des usages et des idiômes, que tous les voyageurs dans cette partie du monde ont remarquée entre les îles de cet océan qui se trouvent les plus éloignées, donne lieu de croire qu'elle se rapproche aussi par quelques-uns des articles les plus importans de leurs cérémonies religieuses. On sait aujourd'hui, à n'en pouvoir douter, que les habitans des îles des Amis sacrifient aussi des hommes à leurs Dieux. Lorsque Cook décrit la *Natche*, cérémonie où l'on revêt le fils du roi de l'honneur suprême de manger avec son père, il dit que les Insulaires, en lui parlant de la suite de cette fête, lui assurèrent qu'on immolerait dix victimes humaines; d'où l'on peut se former une idée de la multitude de leurs massacres religieux. Il paraît que les O-Taïtiens ne sacrifient jamais plus d'une personne à la fois; mais il est probable que ces sacrifices reviennent souvent et enlèvent une foule d'individus, car Cook compta jusqu'à quarante-neuf crânes exposés devant le Morai : ces crânes n'avaient encore éprouvé qu'une légère altération, et il est clair qu'on avait immolé quarante-neuf personnes sur cet autel de sang depuis un tems peu considérable.

Il est à remarquer que la foule nombreuse, assemblée au Morai lors du sacrifice auquel Cook assista, ne parut point du tout pénétrée de ce que dirent ou firent les prêtres durant la cérémonie. Les prêtres eux-mêmes,

trop habitués à de pareilles scènes, ou ayant trop pen de confiance à leurs rites, ne prirent pas cette gravité imposante et nécessaire pour donner du poids aux cérémonies religieuses, excepté néanmons celui qui faisait communément les prières. Ils avaient l'habit ordinaire des Naturels, ils causaient entre eux sans le moindre scrupule : ils interposèrent, il est vrai, leur autorité afin d'empêcher la populace de venir à l'endroit de la cérémouie, et afin de rapprocher Cook et ses compagnons dn lieu de la scène; mais ils n'imaginèrent rien autre chose, pour conserver un air de décence. Ils répondirent d'aillenrs d'nne manière très-franche aux questions qu'on leur fit sur cette institution : « Que c'était une vieille coutume; qu'elle était agréable à leur Dieu, qui aimait les victimes humaines, ou, selon leur expression, qui s'en nourrissait; qu'après une pareille cérémonie, ils en obtenaient ce qu'ils voulaient ». Et sur les objections que Cook leur fit, que leur Dieu ne pouvait manger les victimes puisqu'ils ne le voyaient pas, et que les corps des animaux demeuraient long-tems intacts; qu'en enterrant les victimes humaines, ils lui ôtaient les moyens de s'en nourrir, ils lui répondirent que leur Dieu arrivait la nuit sans qu'on l'aperçut; qu'il se nourissait de l'ame ou de la partie immatérielle qui, selon leur doctrine, demeure autour du Morai jusqu'à ce que la putréfaction ait entièrement détruit le corps.

Il est bien à désirer que cette peuplade, aveuglée par la superstition, apprenne à regarder avec horreur ces sacrifices humains dont elle régale ses Dieux, et qu'elle s'en dégoûte, comme elle s'est dégoûtée de l'usage de manger la chair humaine; car on est fondé à croire que jadis elle était cannibale. Nons avons vu qu'on arrache l'œil gauche de l'infortuné qu'on sacrifie, et que le prêtre le présente au roi, à qui il recommande d'ouvrir la bouche; mais il le retire sans que le prince y touche. Ils appellent cette partie de la cérémonie *manger l'homme*, ou le *régal du chef*; et c'est sans doute un reste de tems où le roi mangeait véritablement le corps de la victime.

Outre les sacrifices humains ces Insulaires, si remplis de douceur et de bienfaisance en d'autres occasions, ont encore d'autres coutumes barbares : ils coupent les mâchoiresde ceux de leurs ennemis qu'ils tuent dans les batailles; ils offrent même en sacrifice à l'Eaotooa, les corps des vaincus. S'ils sortent vainqueurs d'un combat, ils rassemblent peu de tems après, les morts qui sont tombés entre leurs mains; ils les apportent au Morai, où ils creuseut une fosse avec beaucoup d'appareil, et ils les y enterrent; mais ils ne les déterrent pas ensuite pour en ôter les crânes.

La sépulture de lenrs premiers chefs qui meurent dans les combats est différente. Les prêtres, après leur avoir ôté les entrailles qu'ils déposent devant le grand autel, enterrent les corps en trois endroits, sous la grosse masse de pierres qui forme la partie la plus remarquable du Morai; mais les hommes du peuple, tués par l'ennemi, sont enterrés dans une seule fosse au pied de cette masse ou autel de pierres. Ces obsèques se célèbrent ordinairement le lendemain du combat avec beaucoup de pompe et d'appareil, au milieu d'un concours nombreux d'Insulaires; car dans leur intention, ce sont des actions de graces pour les victoires qu'ils viennent d'obteuir.

CÉRÉMONIE SINGULIÈRE.

Il ne paraît pas que les habitans des îles de la mer du Sud en général, soient très-jaloux de leurs femmes, puisqu'ils les offrent dans la plupart de ces îles aux étrangers; ni que les femmes aient conservé cet instinct naturel de pudeur que l'on retrouve presque partout, et qui est une des plus belles qualités de leur sexe. Il semble au contraire que les habitans de O-Taïti n'en aient aucune notion; d'après plusieurs faits rapportés par les voyageurs de la mer Pacifique, et entr'autres par celui-ci, raconté par le capitaine Cook.

Les Indiens, après avoir vu le service divin célébré par les Anglais auquel ils assistèrent avec beaucoup de respect imitant très-exactement leurs actions, en s'asseyant, se tenant de bout ou se mettant à genoux lorsque les Anglais faisaient de même, *jugèrent à propos*, dit M. Cook, après avoir vu nos cérémonies religieuses, de nous montrer les leurs, qui étaient très-différentes. Un jeune homme de près de six pieds, et une jeune fille de onze à douze ans, sacrifièrent à Vénus devant plusieurs de nos gens et un grand nombre des Naturels du pays, sans attacher aucune idée d'indécence à leur action, et ne s'y livrant au contraire que pour se conformer aux usages du pays. Parmi les spectateurs il y avait plusieurs femmes d'un rang distingué, et en particulier Obéréa, souveraine de l'île, qui, à proprement parler, présidait à la cérémonie; car elle donnait à la jeune fille des instructions sur la manière dont elle devait jouer son rôle: mais quoique la fille fût jeune, elle ne paraissait pas en avoir besoin.

Ces faits pourraient paraître sans doute incroyables, si tous les voyageurs ne s'accordaient sur ce sujet. On ne sera pas fâché de trouver ici la relation de M. de Bougainville, dont le style est aussi pur et aussi gracieux, que ses connaissances sont étendues et profondes.

Chaque jour nos gens se promenaient dans le pays sans armes, seuls ou par petites bandes; on les invitait à entrer dans les maisons; on leur y donnait à manger : mais ce n'est pas à une collation légère que se borne ici la civilité des maîtres de maison. Ils leur offraient de jeunes filles; la case se remplissait à l'instant d'une foule curieuse d'hommes et de femmes, qui faisaient un cercle autour de l'autel et de la jeune victime du devoir hospitalier; la terre se jonchait de feuillages et de fleurs, et des musiciens chantaient aux accords de la flûte, un hymne de jouissance. Vénus est ici la déesse de l'hospitalité; son culte n'y admet point de mystère, et chaque jouissance est une fête pour la nation : ils étaient surpris de l'embarras qu'on témoignait de notre côté (*a*) ».

Nous ne racontons pas ces usages plus que singuliers, comme un pur objet de curiosité; mais parce qu'ils peuvent servir dans l'examen d'une question qui a été long-tems discutée parmi les philosophes. La honte qui accompagne certaines actions que tout le monde regarde comme innocentes en elle-même, est-elle imprimée dans le cœur de l'homme, ou provient-elle de l'habitude et de la coutume? Si la honte n'a d'autre origine que la coutume des nations, il ne sera peut-être pas aisé de remonter à la source de cette coutume, quelque générale qu'elle soit : si cette honte est une suite de l'instinct

(*a*) *Voyage* autour du monde en 1766, 1767, 1768 et 1769 (par M. de Bougainville), deuxième édition de 1772, Tome II, page 44, *in-8°*.

animal; il ne sera pas moins difficile de découvrir comment elle est sans force parmi ces peuples chez qui on n'en trouve pas la moindre trace.

En d'autres pays, les petites filles et toutes les personnes du sexe qui ne sont pas mariées, sont supposées ignorer entièrement les mystères de l'amour; leur conduite et leur conversation sont soumises à la plus grande réserve, et on a soin d'écarter de leur esprit toutes les idées et les images qui tiennent à l'amour. Il arrive ici précisément le contraire : parmi les divertissemens de ces Insulaires, il y a une danse appelée *Timorodée*, exécutée par de jeunes filles, toutes les fois qu'elles peuvent se rassembler au nombre de huit ou dix. Cette danse est composée de postures et de gestes extrêmement lascifs, auxquels on accoutume les enfans dès leurs premières années; elle est accompagnée d'ailleurs de paroles qui expriment encore plus clairement la lubricité. Les O-Taïtiens observent la mesure avec autant d'exactitude que nos meilleurs danseurs sur les théâtres d'Europe. Ces amusemens permis à une jeune fille lui sont interdits dès le moment qu'étant devenue femme, elle peut mettre en pratique les leçons, et réaliser les symboles de la danse.

On ne peut pas supposer que ces peuples estiment beaucoup la chasteté : les hommes offrent aux étrangers leurs sœurs ou leurs filles, par civilité ou en forme de récompense; et l'infidélité conjugale, même dans la femme, n'est punie que par quelques paroles dures ou par quelques coups légers. Ils portent la licence des mœurs et la lubricité à un point que les autres nations dont on a parlé depuis le commencement du monde jusqu'à présent, n'avaient pas encore atteint, et qu'il est impossible de concevoir (*b*).

Un nombre très-considérable de O-Taïtiens des deux sexes forment des sociétés singulières, où toutes les femmes sont communes à tous les hommes; cet arrangement met dans leurs plaisirs une variété perpétuelle dont ils ont tellement besoin, que le même homme et la même femme n'habitent guère plus de deux ou trois jours ensemble.

Ces sociétés sont distinguées sous le nom d'*Arreoy;* ceux qui en font partie ont des assemblées auxquelles les autres Insulaires n'assistent point : les hommes s'y divertissent par des combats de lutte, et les femmes y dansent en liberté la *Timorodée*, afin d'exciter en elles des désirs qu'elles satisfont souvent sur-le-champ, comme on nous l'a raconté. Ceci n'est rien encore : si une de ces femmes devient enceinte, ce qui arrive plus rarement que si chacune habitait avec un seul homme, l'enfant est étouffé au moment de sa naissance, afin qu'il n'embarrasse point le père, et qu'il n'interrompe point la mère dans les plaisirs de son abominable prostitution. Quelquefois cependant il arrive que la mère ressent pour son enfant la tendresse que la nature inspire à tous les animaux pour la conservation de leur progéniture, et elle surmonte alors par instinct, la passion qui l'avait entraînée dans cette société; dans ce cas-là même on ne lui permet pas de sauver la vie de son enfant, à moins qu'elle ne trouve un homme qui l'adopte comme étant de lui : elle prévient alors le meurtre; mais l'homme et la femme étant censés, par cet acte, s'être donnés exclusivement l'un à l'autre, ils sont chassés de la communauté, et perdent pour l'avenir tout droit aux priviléges et aux plaisirs de *l'Arreoy*. La femme est appelée *Whannowwnow*,

(*a*) Il paraît cependant, que Cook les juge ici trop sévèrement sur les apparences; il semble même contredire cette assertion dans son second Voyage, lorsqu'il les eut mieux connus. Voy. le dernier §. de cet article, page *infra*, ligne 15.

« qui a fait des enfans ; » mot qu'ils emploient en cette occasion comme un terme de reproche, quoique aux yeux de la sagesse, de l'humanité et de la saine raison, il n'y ait rien de plus honorable et de plus conforme aux sentimens qui distinguent l'homme de la brute.

Il ne faudrait pas attribuer à un peuple, sur de légères preuves, une pratique si horrible et si étrange; « mais j'en ai (continue le capitaine Cook,) d'assez convaincantes pour justifier le récit que je viens de faire. Les O-Taïtiens, loin de regarder comme un déshonneur d'être aggrégés à cette société, en tirent au contraire vanité comme d'une grande distinction : lorsqu'on nous a indiqué quelques personnes qui étaient membres d'un *Arreoy*, nous leur avons fait, M. Bank et moi, des questions sur cette matière, et nous avons reçu de leur propre bouche les détails que je viens de rapporter. Plusieurs Indiens nous ont avoué qu'ils étaient aggrégés à ces exécrables sociétés, et que plusieurs de leurs enfans avaient été mis à mort (a) ».

Cependant ceux qui ont représenté toutes les femmes de O-Taïti et des îles de la Société, comme prêtes à accorder les dernières faveurs à tous ceux qui veulent les payer, ont été très-injustes envers elles : c'est une erreur. Il est aussi difficile dans ce pays que dans aucun autre d'avoir des privautés avec les femmes mariées d'un certain rang et avec celles qui ne le sont pas, si on en excepte toutefois les filles du peuple ; et même parmi ces dernières il y en a beaucoup qui sont chastes. Il est très-vrai qu'il y a des prostituées comme partout ailleurs : le nombre en est peut-être encore plus grand ; et telles étaient les femmes qui venaient à bord de nos vaisseaux, ou dans le camp que nous avions sur la côte. En les voyant fréquenter indifféremment les femmes chastes et les femmes du premier rang, on est d'abord porté à croire qu'elles ont toutes la même conduite, et qu'il n'y a entre elles d'autre différence que celle du prix. Il faut avouer qu'une prostituée ne leur paraît pas commettre des crimes assez noirs pour perdre l'estime et la société de ses compatriotes (b).

FUNÉRAILLES DES O-TAITIENS, ET LIEUX OU ILS DÉPOSENT LES MORTS.

Dès qu'un O-Taïtien est mort, sa maison se remplit de parens qui déplorent cette perte ; les uns par de grandes lamentations, et d'autres par des cris moins forts, mais qui sont des expressions plus naïves de la douleur. Les plus proches parens du défunt qui sont réellement affectés par cet accident, restent en silence ; le reste des Insulaires qui composent l'assemblée profèrent de tems en tems, en chœur, des exclamations passionnées, et le moment d'après, ils rient et parlent ensemble sans la moindre apparence de chagrin. Ils passent de cette manière le reste du jour de la mort, et toute la nuit suivante. Le lendemain au matin, le cadavre, enveloppé d'une natte, et par-dessus d'une étoffe blanche, (c) est conduit au bord de la mer sur une bière faite d'un chassis de bois, semblable aux lits de vaisseaux appelés *cadres*, que des hommes portent sur leurs épaules ; et il est accompagné d'un prêtre qui, après avoir prié sur le corps, répète ses oraisons pendant la marche du convoi. Lorsqu'ils sont arrivés près de l'eau,

(a) Premier *Voyage* du capitaine Cook, Tome II, page 474 à 476.
(b) Deuxième *Voyage* du capitaine Cook, Tome I, page 457, *in*-4°.
(c) C'est la couleur du deuil, comme à la Chine et dans la plus grande partie des Indes.

ils déposent le défunt sur le rivage; le prêtre réitère ses prières; et prenant un peu d'eau dans ses mains, il la jette non pas sur le corps, mais à côté. Ils remportent ensuite le cadavre à quarante ou cinquante verges de là; et bientôt après, on le rapporte une seconde fois sur le rivage, où l'on renouvelle les prières et les aspersions. Ils le portent et reportent ainsi plusieurs fois; et tandis qu'ils font ces cérémonies, d'autres Insulaires construisent un hangar, et environnent de palissades un petit espace de terrein. L'un des bouts de ce hangar est entièrement ouvert, et l'autre, ainsi que les deux côtés, sont enfermés en partie par un treillage d'osier. Au centre de ce hangar, qu'ils appellent *Tupapow*, ils dressent des poteaux pour soutenir la bière, et sur lesquels elle est à la fin placée; on y laisse pourrir le cadavre jusqu'à ce que la chair soit entièrement détachée des os. Les corps, ainsi enveloppés de nattes et couverts d'étoffes, se conservent long-tems sans tomber en putréfaction, quoique le climat soit très-chaud: voici les moyens qu'emploient les Naturels, pour conserver ainsi les corps.

Immédiatement après la mort, on tire par l'*anus* les intestins et les autres viscères; on remplit le ventre et l'estomac d'étoffes; s'il y a de l'humidité sur la peau on la fait disparaître, et on frotte ensuite tout le corps avec une quantité considérable de noix de coco parfumé: cette friction le conserve assez long-tems sans qu'il tombe en pourriture. Les O-Taïtiens se servent alors du suc d'une plante qui croît parmi les montagnes, et d'huile de noix de coco; ils lavent souvent le corps avec de l'eau de mer. On conserve ainsi le reste de tous les grands personnages qui meurent de mort naturelle, et on les laisse exposés long-tems aux regards du public; d'abord, les jours où il ne pleut pas: ensuite, les jours d'exposition deviennent plus éloignés, et enfin on les voit rarement.

Ces hangars sont d'une grandeur proportionnée au rang de la personne dont ils doivent contenir le cadavre; ceux qui sont destinés aux O-Taïtiens de la dernière classe n'ont que la longueur de la bière, et ils ne sont point entourés de palissades. Le plus grand que nous ayons jamais vu avait onze verges de long; les plus beaux Tupapows sont ornés suivant les facultés et l'inclination des parens du défunt, qui ne manquent jamais de mettre autour du mort une grande quantité de pièces d'étoffes, et qui quelquefois en couvrent presqu'entièrement l'extérieur du hangar. On dépose autour de ce lieu des guirlandes de noix de palmier ou *Pandanus*, et de feuilles de coco que les prêtres entrelassent en nœuds mystérieux, avec une plante qu'ils appellent *Ethée no Moray*, et qui est particulièrement consacrée aux solennités funéraires: on plante à terre, à côté d'une pierre de la grosseur d'un coco, quelques baguettes sèches et des feuilles vertes liées ensemble; et près de cet endroit, un jeune plane dont les Indiens se servent pour emblême de la paix. Ils laissent aussi à peu de distance du cadavre, de l'eau, des alimens, tels que du fruit à pain, du poisson, et autres provisions. Ils déposent aussi près du mort ses instrumens de guerre, et les choses auxquelles il était le plus attaché. Cook, en rapportant ces détails, ajoute: « Nous supposâmes que les alimens étaient préparés pour l'esprit du défunt, et que par conséquent ces Indiens ont quelques idées confuses de l'existence des ames après la mort; mais lorsque nous nous adressâmes à l'un d'eux afin de nous instruire plus particulièrement sur cette matière, il nous dit que ces alimens étaient des offrandes qu'ils présentaient à leurs Dieux. Ils ne supposaient cependant pas que les Dieux mangeassent, ainsi que les Juifs ne pensaient point que Jehova pût habiter dans une maison.

Il faut regarder leur offrande de la même manière que le temple de Jérusalem, c'est-à-dire, comme un témoignage de respect et de reconnaissance, et un moyen de solliciter la présence plus immédiate de la Divinité ».

Vis-à-vis le carré, il y a un endroit où les parens du défunt vont payer le tribut de leur douleur ; et au-dessous on y voit une quantité innombrable de petites pièces d'étoffes, sur lesquelles les pleureurs ont versé leurs larmes, et souvent leur sang même ; car dans les transports de leur chagrin, c'est un usage universel parmi eux de se faire des blessures avec la dent d'un goulu de mer.

A quelques pas de là, on dresse deux petites huttes : quelques parens du défunt demeurent habituellement dans l'une ; et l'autre sert d'habitation au principal personnage du deuil, qui est toujours un homme revêtu d'un habit singulier, et qui fait les cérémonies que nous allons rapporter.

Dès que le corps est déposé dans le Tupapow, le deuil se renouvelle ; les femmes s'assemblent et sont conduites à la porte par la plus proche parente, qui s'enfonce à plusieurs reprises la dent d'un goulu de mer dans le sommet de la tête. Le sang qui en coule en abondance est reçu soigneusement, comme nous l'avons dit, sur des morceaux de toile qu'ils jettent sous la bière ; les autres femmes suivent cet exemple, et elles réitèrent la même cérémonie pendant deux ou trois jours, tant que le zèle et la douleur peuvent la soutenir : ils reçoivent de même sur des pièces d'étoffes les larmes qu'ils versent dans ces occasions, et ils les présentent comme des oblations au défunt. Quelques-uns des plus jeunes personnages du deuil se coupent les cheveux, et les jettent sous la bière avec les autres offrandes. Cette coutume est fondée sur ce que les O-Taïtiens, qui croient que l'ame subsiste après la mort, imaginent d'ailleurs qu'elle erre autour du lieu où l'on a déposé le corps auquel elle était unie ; qu'elle observe les actions des vivans, et goûte du plaisir de voir ces témoignages de leur affection et de leur douleur.

Deux ou trois jours après que les femmes ont commencé ces cérémonies, les hommes prennent aussi le deuil ; mais avant ce tems, il ne paraissent sentir en aucune manière la perte du défunt. Les plus proches parens sont chacun à leur tour chef de la cérémonie ; et pour en exercer le principal emploi, ils se revêtent d'un habillement extrêmement bizarre et qui pourtant sied assez bien *(a)*.

M. Bank, l'un des compagnons du capitaine Cook, était si curieux de voir tous les mystères d'une de ces cérémonies funèbres, qu'il résolut de s'y charger d'un emploi, après qu'on lui eut dit qu'il ne pouvait pas y assister sans cette condition. Il alla donc le soir dans l'endroit où était déposé le corps, et il fut reçu par la fille de la défunte, quelques autres personnes et un jeune homme d'environ quinze ans, qui se préparaient tous à la cérémonie. On dépouilla M. Bank de ses vêtemens à l'européenne : les Indiens nouèrent à l'entour de ses reins une petite pièce d'étoffe, et ils lui barbouillèrent tout le corps jusqu'aux épaules, avec du charbon et de l'eau, de manière qu'il était aussi noir qu'un nègre. Ils firent la même opération à plusieurs personnes, et entre autres à quelques femmes qu'on mit dans le même état de nudité que lui ; le jeune homme fut noirci partout, et ensuite le convoi se mit en marche.

Le principal personnage du deuil profère près du corps quelques mots,

(a) Premier *Voyage*, Tome II, pages 512-514.

qui sont sans doute une prière. Il récite les mêmes paroles lorsqu'il est arrivé dans la maison.

Les O-Taïtiens ont coutume de s'enfuir avec la plus grande précipitation à l'arrivée du convoi, et vont se cacher dans les bois, ou se retirer dans le premier lieu écarté qu'ils peuvent rencontrer. Pendant un assez long espace que parcourt cette procession qui dure plus d'une heure, on ne voit pas un seul O-Taïtien; les maisons même qui se trouvent sur la route sont désertes. Ils appellent *Nineveh*, c'est-à-dire, fou, le personnage que faisait M. Bank, ainsi que les deux autres qui étaient chargés du même emploi, parce qu'ils étaient censé être dans le délire, et avoir perdu l'esprit par le chagrin que leur avait causé la mort du défunt; et comme les Naturels du pays avaient tous disparu, ils allèrent dire au principal personnage du deuil: *Imatata*, « il n'y a personne ». Voici pourquoi les O-Taïtiens s'enfuient à la vue du convoi: c'est que le principal personnage du deuil porte un grand bâton plat, armé de la dent d'un goulu de mer; et dans un transport frénétique que sa douleur est supposée lui inspirer, il court sur tout ce qu'il voit; et s'il lui arrive d'attraper un Indien, il le frappe impitoyablement avec ce bâton: ce qui ne peut pas manquer de causer une blessure dangereuse (*a*). Enfin on renvoie tous les gens du convoi se laver dans la rivière, et prendre leurs habits ordinaires (*b*).

Ces processions ou convois continuent à certains intervalles pendant cinq lunes; mais ils deviennent moins fréquens par degrés, à mesure que le terme de ce tems approche. Lorsqu'il est expiré, le reste du cadavre est tiré de la bière: ils ratissent et lavent très-proprement les os, et les enterrent ensuite au-dedans ou au-dehors d'un Morai (nous donnerons les détails de cette espèce de monument), suivant le rang qu'occupait le mort. Si le défunt était un *Earée* ou chef, ils n'enterrent pas son crâne avec le reste des os; ils l'enveloppent d'une belle étoffe, et le mettent dans une espèce de boîte faite pour cela, qu'ils placent aussi dans le Morai. Ce coffre est appelé *Ewharé no-te Orométua*, la maison d'un docteur ou maître (*c*). Après cela le deuil cesse, à moins que quelques femmes ne soient toujours réellement affligées de la mort du défunt; et dans ce cas, elles se font tout à coup des blessures avec la dent d'un goulu, quelque part qu'elles se rencontrent.

Les cérémonies ne finissent pourtant pas avec le deuil: le prêtre, qui est bien payé par les parens du défunt et par les offrandes qui se font au Morai, récite toujours des prières. Quelques-unes des offrandes qu'ils déposent de tems en tems au Morai sont emblématiques: un jeune plane représente le défunt, et la touffe de plumes la Divinité qu'ils invoquent. Ce panache est fait par le prêtre avec des plumes rouges d'une espèce de perroquet appelé *Oura*: il l'attache à un bâton pointu fiché en terre. Ces plumes sont fort estimées par les Insulaires; ils les prennent alors pour des emblèmes de la Divinité, et elles servent à fixer leur attention. Vis-à-vis la touffe de plumes ils placent un jeune bananier, emblème de la paix, de l'amitié et du repentir. Le prêtre, accompagné des parens qui portent une petite offrande, se place vis-à-vis le symbole de Dieu; il répète ses oraisons, d'après une formule établie,

---

(*a*) Premier *Voyage* de Cook, Tome II, page 514.
(*b*) Ibid., pages 397, et 398.
(*c*) Nous avons vu plus haut qu'elle était aussi appelée *Maison du mauvais Génie*, parce que celui-ci habite les boîtes ou petites caisses qui renferment les têtes des défunts.

qui est composée de sentences détachées; il entrelasse en même tems des feuilles de noix de coco en différentes formes; il les dépose ensuite sur la terre, dans l'endroit où les os ont été enterrés, et s'adresse à la Divinité par un cri très-aigu, et dont ils ne se servent que dans cette occasion. Lorsque le prêtre se retire, il emporte la touffe de plumes, et laisse les provisions tomber en pourriture, ou devenir la pâture des rats (*a*).

Il est impossible de deviner ce qui peut avoir introduit parmi ces peuples l'usage d'élever le mort au-dessus de la terre, jusqu'à ce que la chair soit consumée par la putréfaction, et d'enterrer ensuite les os; mais c'est une chose digne de remarque, qu'Elien et Apollonius de Rhodes attribuent une coutume semblable aux anciens habitans de la Colchide, aujourd'hui la Mingrélié, excepté pourtant que cette manière de disposer des morts n'avait pas lieu pour les deux sexes : ils enterraient les femmes, mais ils enveloppaient les hommes morts dans une peau, et les suspendaient en l'air avec une chaîne. Cet usage des habitans de la Colchide avait sa source dans leur croyance religieuse. La terre et l'air étaient les principaux objets de leur culte, et l'on croit que par une suite de quelques principes superstitieux, ils dévouaient leurs morts à ces deux élémens. Nous ne savons pas positivement si les O-Taïtiens adoptent de pareils principes; mais leurs cimetières sont aussi des lieux où ils vont rendre une sorte de culte religieux. Ces espèces de temples se nomment *Morai*, comme nous l'avons dit, ou *Marai*. Ils sont communément sur ou près des pointes qui s'avancent dans la mer, et qui consistent en une grosse masse de pierres, ayant ordinairement la forme d'une pyramide d'Egypte, avec de larges escaliers : quelquefois cette pyramide forme l'un des côtés d'un espace, qui a des murailles de pierres carrées et qui est pavé de pierres plates. La pyramide n'est pas solide, mais l'intérieur est rempli de petits fragmens de corail : quelquefois il y a un ou plusieurs hangars placés à peu de distance du Morai, afin de recevoir ceux qui se rendent au temple pour prier ou accomplir les cérémonies funéraires de leurs parens. Souvent il y a, peu loin du Morai, des pieux fichés en terre et joints par des poutres de travers qui forment un chassis ferme, et de petites plates-formes élevées sur des colonnes de différentes hauteurs et de différentes dimensions. Les plates-formes sont appelées *Whattas*, et c'est-là que se placent les cochons, les chiens, les volailles et les fruits que les Naturels du pays offrent à leurs Dieux : le grand chassis est quelquefois de trente pieds de haut, et de vingt ou plus de large, et souvent entièrement couvert de bananes suspendues avec des guirlandes de fleurs, et orné de branches vertes. Enfin, près des Morais, il y a vingt ou trente pièces de bois détachées, fichées en terre, toutes remplies d'un côté de figures sculptées d'environ dix-huit pouces de long, qui représentent d'une manière grossière un homme et une femme alternativement : sur une de ces pièces de bois on compte jusqu'à quinze ou vingt figures, appelées *Téèhées*.

Les habitans plantent plusieurs espèces d'arbres auprès des Morais, afin de les orner : le *Casuarina equisetifolia* ou le *Toa*, espèce de cyprès, et qui fait un bon effet près des tombeaux, est celui qu'ils emploient le plus communément à O-Taïti et aux environs.

L'objet principal de l'ambition de ces peuples est d'avoir un magnifique

(*a*) Premier *Voyage* du capitaine Cook, pages 512-516.

Morai, selon leurs richesses ou leur puissance; et cette propriété est héréditaire dans chaque famille.

Le capitaine Cook décrit ainsi celui d'Oamo et d'Obéréa, souverains de l'île d'O-Taïti, qui était regardé comme un monument de leur puissance et de leurs richesses.

« Nous fûmes frappés de la vue d'un énorme bâtiment qu'on nous dit être le Morai *d'Oamo et d'Obéréa*, et le principal monument d'architecture qui fût dans l'île : c'était une fabrique de pierres élevées en pyramide, sur une bâse en carré long, de deux cent soixante-sept pieds de long et de quatre-vingt-sept de large; elle était construite comme les petites élévations pyramidales sur lesquelles nous plaçons quelquefois la colonne d'un cadran solaire, et dont chaque côté est en forme d'escalier. Les marches des deux côtés étaient plus larges que celles des bouts; de sorte que l'édifice ne se terminait pas en parallélograme comme la bâse, mais en un faîte ressemblant au toit de nos maisons.

Nous comptâmes onze rampes, élevées chacune de quatre pieds; ce qui donne quarante-quatre pieds pour la hauteur du bâtiment. Chaque marche était composée d'un rang de morceaux de corail blanc, taillés et polis propement. Le reste de la masse (car il n'y avait point de cavité dans l'intérieur) consistait en cailloux ronds qui, par la régularité de leurs formes, semblaient avoir été travaillés. Quelques-unes des pierres de corail étaient très-grandes; nous en mesurâmes une qui avait trois pieds et demi de long et deux et demi de large. La bâse était de pierres de roche taillées aussi en carré; une d'elles avait à peu près quatre pieds sept pouces de long, et deux pieds quatre pouces de largeur.

Nous fûmes étonnés de voir une pareille masse construite sans instrumens de fer pour tailler les pierres, et sans mortier pour les joindre. La structure en était aussi compacte et aussi solide qu'aurait pu la faire un maçon d'Europe. Comme nous n'avions point vu de carrière dans le voisinage, les O-Taïtiens avaient dû apporter les pierres de fort loin; et ils n'ont pour transporter les fardeaux que le secours de leur bras. Ils avaient sans doute aussi tiré le corail de dessous l'eau : quoiqu'il y en ait dans la mer en grande abondance, il est toujours au moins à la profondeur de trois pieds. Ils n'avaient pu tailler les pierres de rocher qu'avec des instrumens de même matière; ce qui est un ouvrage de travail incroyable. Il leur était plus facile de les polir; ils se servent pour cela d'un sable de corail dur, qu'on trouve partout sur les côtes de la mer. Il y avait au milieu du sommet de cette masse une figure d'oiseau sculptée en bois, et près de celle-ci une autre figure brisée de poisson sculptée en pierre. Toute cette pyramide faisait partie d'une place spacieuse presque carrée, dont les grands côtés avaient trois cent-soixante pieds de long, et les deux autres trois cent cinquante-quatre : la place était environnée de murailles, et pavée de pierres plates dans toute son étendue; il y croissait, malgré le pavé, plusieurs des arbres qu'ils appellent *Etoà*, et des planes. A environ cent verges, à l'ouest de ce bâtiment, il y avait une espèce de cour pavée, où l'on trouvait plusieurs petites plates-formes élevées sur des colonnes de bois de sept pieds de hauteur : les O-Taïtiens les nomment *Whattas*. Il nous parut que c'étaient des espèces d'autels, parce qu'ils y plaçaient différentes provisions, en offrandes à leurs Dieux. Nous avons vu depuis sur ces autels des cochons

tout entiers, et nous y avons trouvé des crânes de plus de cinquante de ces animaux, outre ceux d'un grand nombre de chiens et de volailles (*a*) ».

Cook donne encore la description d'autres Morais, dont l'un entre autres était singulièrement décoré. Le pavé en était extrêmement propre; et on y avait élevé une pyramide d'environ cinq pieds de haut, entièrement couverte des fruits de deux plantes qui sont particulières à O-Taïti. Il y avait près de la pyramide une petite figure de pierre grossièrement travaillée; c'est le seul exemple de sculpture de cette matière que l'on ait aperçu chez ces peuples. Les Indiens paraissaient y mettre un grand prix; car ils l'avaient revêtue d'un hangar fait exprès, pour la mettre à l'abri des injures du tems (*b*).

HUAHEINE.

Tabernacle ou Arche d'Huaheine, l'une des Iles de la Société.

Les habitans de cette île ont une espèce de coffre ou d'arche, dont le couvercle est cousu avec délicatesse, et revêtu proprement de feuilles de palmier. Cette arche est posée sur deux bâtons, et soutenue par de petites consoles de bois très-bien travaillées. Les bâtons semblent servir à transporter l'arche d'un endroit à l'autre, à la manière de nos chaises à porteur. Il y a à l'un des bouts un trou carré; et au milieu du carré, un anneau qui touche les côtés en quatre points, en laissant les angles ouverts. La première fois que M. Bank, l'un des compagnons de Cook, vit un de ces tabernacles, cette ouverture était bouchée avec un morceau d'étoffe à laquelle il ne voulut pas toucher: probablement il renfermait alors quelque chose. Mais il trouva la seconde fois que l'étoffe était enlevée; et en examinant l'intérieur, il le trouva vide. La ressemblance générale de ce coffre avec l'Arche d'alliance parmi les Juifs est remarquable; mais ce qui est encore plus singulier, c'est que ces Insulaires l'appellent *la Maison de Dieu* (*Ewharée no Eatua*) (*c*).

Cérémonies d'introduction ou de présentation à Huaheine et à Ulietea, Iles de la Société.

Le Capitaine Cook donne ainsi les détails de ces cérémonies :

« Au moment où nous débarquâmes, Tupia (l'un des principaux de l'île), se mit nud jusqu'à la ceinture, et pria un autre habitant de distinction d'en faire autant: il s'assit ensuite devant un grand nombre de Naturels, qui étaient rassemblés dans une grande maison ou hangar; (car là, ainsi qu'à O-Taïti, une habitation est composée seulement d'un toit soutenu par des poteaux), et nous nous tînmes par derrière ainsi qu'il nous l'ordonna. Tupia commença alors une harangue ou prière, qui dura environ un quart-d'heure: le roi, qui était placé vis-à-vis de lui, proférait de tems en tems quelques mots qui semblaient être des formules de réponse. Notre Orateur, pendant le cours de cette harangue, offrit en présent à leur Eatua ou Dieu, deux mouchoirs,

(*a*) Premier *Voyage*, Tome II, pages 422 — 424.
(*b*) *Ibid.* Tome II, page 421.
(*c*) Tome III. page 5 et 6.

une cravatte de soie noire, quelques véroteries et des fruits de plane ; il reçut en échange pour notre Eatua, un cochon, quelques jeunes plantes et deux petites touffes de plumes, qu'il fit porter à bord du vaisseau. Après ces cérémonies, que nous regardâmes comme la ratification d'un traité entre ces Insulaires et nous, on permit à chacun d'aller où il lui plairait; et Tupia courut sur-le-champ déposer ses offrandes dans l'un des Morais (*a*) ».

ILES SANDWICH.

Temples ou Morais des îles Sandwich.

Les Morais des îles Saudwich, en général ressemblent d'une manière frappante à ceux des autres îles de la mer du Sud, et en particulier à ceux d'O-Taïti; excepté qu'à une des extrémités, il y a une pyramide ou obélisque appelée *Heuanaooo,* dont quelques-unes ont jusqu'à cinquante pieds de haut : elle est formée de baguettes ou de branchages entrelacés en forme de treillage, et couverte d'une étoffe grise, mince et légère, que les Insulaires ne consacrent qu'à des usages religieux. De chaque côté de la pyramide il y a des ouvrages d'osier, et à l'un des coins, une planche à la hauteur de cinq à six pieds chargée de quelques bananiers en offrande à leurs Dieux. Ils donnent à cette espèce d'autel le nom de *Herairemey :* c'est le *Whatta* des O-Taïtiens. Devant l'autel, il y a des morceaux de bois sculptés représentant des figures humaines, et une pierre de deux pieds de hauteur couverte d'étoffe.

A l'extrémité la plus éloignée du Morai, on voit un hangar d'environ quarante pieds de long sur dix de large, dont l'entrée se trouve au milieu : du côté qui regarde le Morai, on y voit au côté le plus éloigné, en face de l'entrée, deux figures de bois d'un seul morceau sur un piédestal d'environ trois pieds, assez bien dessinées et sculptées. Les Insulaires les appellent *Eatooa* ou *Veheina*, (Figures de Déesses). L'une d'elles porte sur la tête un casque peu différent de ceux antiques, et l'autre un bonnet cylindrique ressemblant à ceux des O-Taïtiens; des pièces d'étoffes leur enveloppent les reins, et tombent fort bas : à leur pieds est un amas de fougères, dont on leur fait des offrandes.

Le milieu de cette maison ou hangar offre un espace oblong, renfermé par une bordure de pierres peu élevée, et couvert de ces lambeaux d'étoffes dont nous avons parlé si souvent : c'est le tombeau des chefs. Il y a une analogie si frappante entre ces cimetières et ceux des îles des Amis et de la Société, qu'on ne peut douter que les cérémonies ne soient à peu près les mêmes; et que cette peuplade n'ait aussi l'horrible habitude de sacrifier des victimes humaines, puisque Cook a vu sur le devant d'un de ces cimetières, un autre espace oblong et enclos, appelé par les Naturels *Tangata-Taboo*, qu'on lui a dit clairement être l'endroit où l'on avait enterré trois victimes humaines sacrifiées aux funérailles de trois chefs. Et ce qui est plus horrible encore, c'est que ces sacrifices sont très-fréquens; car ces îles sont remplies de pareils monumens (*b*).

Les Morais d'Owhyhée diffèrent un peu de ceux des îles Sandwich en ce qu'ils sont construits en pierres solides et carrées, d'environ quarante-

(*a*) Premier *Voyage*, T. III, page 5 et 6.
(*b*) Troisième *Voyage*, T. II, pages 548-552.

verges de long et quatorze de hauteur. Le sommet, applati et bien pavé, est entouré de balustrades de bois, sur lesquelles on voit les crânes des captifs sacrifiés à la mort des chefs du pays : le centre de l'édifice offre un vieux bâtiment de bois tombant en ruines, et réuni de chaque côté à la balustrade par un mur de pierres qui divisait en deux parties l'espace vide. La bande contiguë à l'intérieur du pays présente cinq poteaux de plus de vingt pieds d'élévation, qui soutiennent un échafaud de forme irrégulière; il y a, au côté, qui est en face de la mer, deux petites maisons communiquant l'une à l'autre par un chemin qu'un pavillon défend des injures de l'air.

Aux pieds des cinq poteaux, on voit douze figures rangées en demi-cercle; et l'on remarque devant la figure du milieu une table élevée qui ressemble exactement aux Whattas des O-Taïtiens. (*Voyez le premier et le deuxième Voyage, pages* 387 *et* 389).

NOUVELLE ALBION.

Funérailles des habitans de la Nouvelle-Albion, au continent septentrional de l'Amérique.

Ces peuples enterrent ainsi leurs morts : ils mettent les corps de leurs chefs, au nombre de deux ou trois, ou de quatre à sept, dans des pirogues suspendues entre des arbres à douze pieds de terre; elles sont couvertes d'une planche, et dedans il y a des arcs et des traits brisés. On trouve aussi suspendus à de grands arbres de petits paniers renfermant les corps de jeunes enfans, et d'autres remplis d'une pâte blanche, ressemblant à celle que mangent les Naturels (*a*).

NOOTKA.

Religion des habitans de Nootka.

Nous n'avons point d'idées bien exactes de la religion de ces peuples. Je me contenterai de publier ici ce que le capitaine Méares a pu savoir de leurs principes sur les rapports de l'homme avec la Divinité, et sur ceux de la vie présente avec une vie future. « Ils ont dans la plupart de leurs maisons, quelques idoles ou images de formes monstrueuses, auxquelles nous ne les vîmes jamais apporter les plus simples marques de leur hommage, encore moins rendre un culte religieux ou payer le tribut de leurs adorations. Ces bizarres et grotesques figures occupaient, à ce qu'il nous parut, une sorte de place de distinction, et qui leur était comme exclusivement destinée; mais rien n'annonçait d'ailleurs qu'elles eussent quelqu'autre privilége personnel. Ainsi, nous eûmes, pendant quelque tems, tout lieu de présumer que ces peuples n'avaient aucune idée de la Divinité. Nous restâmes dans cette opinion jusqu'au jour où nous leur expliquames par quel motif nous suspendions tous nos travaux le dimanche; et nous aurions quitté la côte d'Amérique dans l'ignorance la plus absolue de leurs principes en matière de croyance, si un jeune garçon d'une sagacité extraordinaire dans un Naturel de Nootka ne nous eût raconté le très-court historique de l'établissement de leur religion, tel qu'on va le lire. Il suffira pour prouver que ces peuples partagent, avec presque tous ceux qui habitent le globe, la consolante espérance d'une vie à venir, et d'une existence plus heureuse.

(*a*) *Voyage de Découv. à l'Océan Pacifiq. du Nord*, etc., *exécuté en* 1790, 1791, 1792, 1793, 1794 et 1795, *par le cap. G. Vanconvert.* Paris, an 8, *in*-4°., Tome I, pages 297 et 298.

» Ce fut en prenant des informations sur un article d'nne nature toute différente, que nous fîmes cette découverte. Comme nous leur témoignions nn jour le désir d'être instruits par quel moyen ils étaient parvenus à connaître le cuivre, et pourquoi ils en faisaient l'objet de leur admiration particulière, ce jeune homme intelligent nous apprit tout ce qu'il savait, et je présume, tont ce que sa nation elle-même sait à cet égard : il nous dit qu'au tems où ses pères vivaient, un vieillard parut dans l'Entrée, (de Nootka) porté sur un canot de cuivre qu'il gouvernait avec des pagaies aussi de cuivre, et que tont ce qu'il avait était de même métal. Il ajouta que ce vieillard suivit, en ramant, le long de la côte sur laquelle tous les habitans se rassemblaient pour contempler un spectacle aussi étrange; et qu'après avoir jeté sur le rivage une de ses pagaies de cnivre, il descendit lui même à terre. Cet homme extraordinaire dit alors aux Naturels : « qu'il venait du ciel, qu'un jonr viendrait où leur pays serait détruit, qu'ils périraient tous, et qu'ils recevraient une nouvelle vie dans le lieu d'où il arrivait vers eux ». Notre jeune homme interprète nous expliqua cette partie de son récit en se couchant par terre comme s'il eût été mort; et se levant ensuite tout-à-coup, il imita l'action et les mouvemens d'un homme qui prendrait son essor à travers les airs.

» Il continua son histoire en nous apprenant que les habitans avaient tué ce vieillard, et pris le canot. Il ajouta que telle était l'origine de leur amour pour le cuivre. Il nous donna aussi à entendre que les images que nous voyions dans leurs maisons étaient destinées à représenter la figure du vieillard descendn du ciel, et à perpétuer le souvenir de sa mission.

» Telle est la tradition très-imparfaite qui nous fut transmise par ces peuples de ce qu'on peut appeler l'*Histoire Sacrée* de leur pays (*a*) ».

Les Naturels d'Oonalaska, (à la baie de Nootka près le Kamstchatka) enterrent leurs morts au sommet des collines, et ils élèvent un petit moudrain sur leur tombeau. Au reste le capitaine Cook dit qu'il ne sait quelles idées ils se font de la Divinité, et de l'état des ames après la mort.

ILES DES AMIS.

Religion du groupe d'Iles nommées par Cook : Iles des Amis.

Les habitans des îles des Amis donnent le nom de *Kalla Footonga* à l'Auteur-Suprême de la plupart des choses : ils disent que c'est une femme; qu'elle réside au ciel; qu'elle dirige le tonnerre, les vents et la pluie, et en général toutes les variations des tems. Ils imaginent que lorsqu'elle est fâchée contre eux, les récoltes sont mauvaises; que la foudre détruit une multitude de corps; que les hommes sont en proie à la maladie et à la mort, aussi bien que les cochons et les autres animaux; et que, si la colère de Kalla-Footonga diminue, tout rentre dans l'ordre naturel. Il paraît qu'ils comptent beaucoup sur l'efficacité de leurs efforts pour l'appaiser. Ils admettent plusieurs Dieux inférieurs à Kalla-Footonga; comme Toosooa-Boolootoo, Dieu des nuages et de la brume; Talleteboo, et quelques-uns qui

(*a*) *Voyage de la Chine à la côte du Nord-Ouest d'Amérique*, fait dans les années 1788 et 1789, par le capitaine J. Méares; traduit de l'Anglais par Billecocq. Paris, an 5, Tome III, pag. 42-46.

habitent les cieux. Celui qui occupe le premier rang et qui a le plus d'autorité, est chargé du gouvernement de la mer et de ses productions; ils l'appellent *Futtafaihe* ou *Footafooa*: ils disent qu'il est de l'espèce mâle, et qu'il a une femme nommée *Fykaoa-Kajeea*. Ils croient qu'il y a dans l'Océan, comme au ciel, plusieurs potentats inférieurs; tels *Vahaa-Fouooa*, *Tareeava*, *Mattaha*, *Evaroo*, etc. Toutes les îles de ce groupe n'adoptent pas cependant le même système religieux; car le Dieu Suprême de Hapaee, par exemple, est appelé *Alo-Alo*, et il y a des îles qui adorent deux ou trois Divinités particulières. Au reste, ils se forment des idées très-absurdes sur la puissance et les attributs de ces êtres supérieurs, qui, selon leur croyance, prolongent seulement jusqu'à la mort, les soins qu'ils prenuent des hommes.

Toutefois, ils ont des principes sains sur la spiritualité et l'immortalité de l'ame. Ils lui donnent le nom de *vie* ou de *principe vivant*, ou ce qui est plus conforme à leur système général de mythologie, d'*Otooha*, c'est-à-dire, d'une Divinité ou d'un Être invisible. Ils croient qu'après le trépas, les ames des chefs se séparent de leurs corps, et qu'elles vont dans un endroit appelé *Boolootoo*, où elles rencontrent le dieu *Gooleho*. Il paraît que celui-ci est la mort personnifiée. Personne n'a jamais vu le pays de Gooleho, qui est le rendez-vous général de tous les morts; ils le placent cependant à l'ouest de Feejee (*a*): ceux qui y arrivent une fois ne sont plus soumis à la mort, et ils y trouvent en abondance celles des productions de leur pays qu'ils aiment le mieux. Quant aux ames des classes inférieures du peuple, elles subissent une sorte de transmigration; ou, en se servant de leur langage, elles sont mangées par un oiseau appelé *Laota*, qui voltige autour des cimetiéres.

Ils n'adorent aucun ouvrage de leurs mains, ou aucune partie visible de la création. Ils n'offrent pas à leurs Dieux, comme les O-Taïtiens, des cochons, des chiens et des fruits, à moins que ce ne soit d'une manière emblématique; car on n'aperçoit rien de pareil dans leurs Morais: mais il n'est que trop vrai qu'ils leur offrent des sacrifices humains. A la fête de la Natche, ces Insulaires dirent au capitaine Cook que l'on célébrerait à la même occasion une fête encore plus solennelle que celle où il avait assisté; qu'alors on étalerait les tributs de Tongataboo, d'Hapaee, de Vopaoo, etc., et de toutes les autres îles; et qu'afin de rendre la cérémonie plus auguste, on y sacrifierait des victimes humaines choisies dans le bas peuple. Ainsi la superstition et la stupide ignorance influent d'une manière terrible sur les mœurs du peuple le plus humain et le plus bienfaisant de la terre; et si on leur demande la raison de ces meurtres, ils se contentent de répondre qu'ils sont nécessaires à la Natche, et que la Divinité exterminerait sûrement le roi, si on ne se conformait pas à cet usage (*b*).

Leurs Morais ou *Fiatookas*, (on leur donne ces deux noms, et surtout le dernier) servent en même tems de cimetières et de temples, ainsi qu'aux îles de la *Société*, et en diverses parties du globe. Quelques-uns sont destinés seulement aux sépultures, mais ils sont petits et inférieurs aux autres à tous égards (*c*).

(*a*) Ile voisine dont les habitans, plus guerriers et plus féroces, sont très-redoutés des Insulaires de Tongataboo ou Amsterdam, d'Emooa, etc.

(*b*) Troisieme *Voyage* du cap. Cook, Tome II, pages 19 et 20.

(*c*) Ibid., pages 84-86.

Celui que le capitaine fut visiter à Tongataboo paraissait surpasser ceux qu'il avait vus dans les autres îles ; il appartenait au roi, et était composé de trois maisons assez grandes, situées au sommet, ou plutôt, au bord d'une espèce de colline. Il y avait à quelques distances un quatrième édifice rangé sur la même ligne que les trois premiers : le second était le plus considérable ; il se trouvait sur une esplanade d'environ trois pieds de hauteur, longue de vingt-quatre pas, et large de vingt-huit. Les autres étaient placés sur de petits moudrains artificiels, élevés également de trois pieds : les planchers de ces édifices, ainsi que des sommets des moudrains qui les environnaient, étaient couverts de jolis cailloux mobiles ; de larges pierres plates (a) d'un rocher de corail dur, taillées proprement, et posées de champ, dont l'une avait douze pieds de longueur et plus de douze pouces d'épaisseur, enfermaient le tout. Ce qui était particulier à ces Morais, c'est que l'un de ces édifices avait un côté de couvert, et il y avait en dedans deux bustes de bois grossièrement façonnés, l'un près de l'entrée, et l'autre un peu plus avant dans l'intérieur. « Les Naturels, dit le navigateur anglais, nous suivirent jusqu'à la porte, mais ils n'osèrent pas en passer le seuil : nous leur demandâmes ce que signifiaient ces bustes ; on nous répondit qu'ils ne représentaient aucune Divinité, et qu'ils servaient à rappeler le souvenir des chefs enterrés dans le Fiatooka. Nous jugeâmes qu'ils ne construisent pas souvent des monumens pareils ; car ceux-ci avaient, selon toute apparence, plusieurs générations. On nous apprit qu'on avait enterré des morts dans chacun de ces édifices, mais rien ne l'annonçait. Une large prairie de gazon parsemée d'arbres, parmi lesquels nous en distinguâmes de très-gros, de l'espèce appelée *Etoa* dans le pays, formait le pied de la colline. Ces derniers arbres ressemblent aux cyprès, et produisent un bon effet dans un cimetière. Nous aperçûmes aussi près de l'un des quatre édifices, une file de palmiers peu élevés ; et derrière, un fossé rempli d'une multitude de ces arbres, mais plus hauts et plus vieux ». (b) Le palmier joue un grand rôle dans toutes les cérémonies religieuses et politiques des Insulaires de l'Océan Pacifique ; il est chez eux, comme chez nous l'olivier, l'emblème de la concorde et de la paix.

Cérémonie funèbre nommée Tooge.

Les habitans des îles des Amis ont une cérémonie appellée *Tooge* dont le capitaine Cook donne ainsi la description, dans son troisième Voyage. (c) « Le roi sortit d'abord, suivi de deux vieilles femmes ; il mit un habit neuf, ou plutôt, une nouvelle pièce d'étoffe, par-dessus laquelle il plaça une natte déguenillée, qui devait avoir servi à son grand-père, dans une occasion pareille. Ses domestiques, ou les gens de son cortége, étaient tous vêtus de la même façon, mais leurs nattes ne paraissaient pas aussi antiques que celle de leur maître. Nous marchâmes précédés de huit ou dix personnes, qui portaient un rameau vert autour de leur cou. Le roi avait un rameau de la même espèce, qu'il tint à la main jusqu'au moment où nous approchâmes du lieu du rendez-vous ; à cette époque, il le mit également autour de son cou. Nous entrâmes dans un petit enclos, où nous vîmes une jolie

(a) Les cimetières des îles Carolines sont enfermés de la même manière. Voyez les *Lettres Édifiantes*, Tome XV, page 309.
(b) Troisième *Voyage*, Tome I, pages 389 - 391.
(c) Ibid., page 393.

maison, et une homme assis à la porte. A mesure que les Insulaires entrèrent, ils ôtèrent les rameaux qui leur servaient de colliers, et ils les jetèrent. Dès que le roi fut assis, les Naturels s'assirent devant lui, selon l'ordre accoutumé. Il survint une centaine de Naturels, la plupart d'un âge avancé, et équipés comme les premiers, et le cercle s'augmenta peu à peu. Tout le monde étant réuni, un des domestiques du roi apporta une grosse racine de kava, et un vase qui contenait quatre ou cinq gallons. Le reste de la cérémonie finit par la distribution de la kava : si ce fut une cérémonie funèbre, elle était un peu singulière. Au reste, c'était peut-être le deuxième, le troisième ou le quatrième deuil; car, excepté le vêtement particulier des assistans et le rameau vert qu'ils portèrent d'abord autour de leur cou, nous étions tous les jours témoins de ce qui se passa dans cette assemblée ».

Cependant le deuil que cause à ces Insulaires la mort de leurs amis ne consiste pas en paroles, mais en actions : ils se donnent des coups de pierre sur les dents; ils s'enfoncent une dent de requin dans la tête jusqu'à ce que le sang en sorte à gros bouillons; ils se plongent une pique dans l'intérieur de la cuisse, dans le flanc, au-dessous des aisselles, et dans la bouche à travers les joues. Ces violences supposent un degré extraordinaire d'affection, ou des principes de superstition très-cruels : leur système religieux doit y contribuer; car elles sont quelquefois si universelles, que la plupart de ceux qui se maltraitent si rudement ne peuvent connaître les personnes qu'on pleure. Nous vîmes, par exemple, les Insulaires de Tongataboo pleurer ainsi la mort d'un chef de Vavao. Il faut observer que leur douleur ne se porte aux derniers excès qu'à la mort de ceux qui étaient très-liés avec les pleureurs.

La durée et l'universalité de leur deuil annoncent qu'ils regardent la mort comme un très-grand mal. Ce qu'ils font pour l'éloigner le prouve d'ailleurs; car ils se coupent les petits doigts lorsqu'ils ont une maladie grave, et qu'ils se regardent en danger de mourir; croyant par-là que la Divinité, touchée de ce sacrifice, leur rendra la santé (*a*).

En voyant avec quelle rigueur ils pratiquent quelques-unes de leurs cérémonies funèbres religieuses, on pourrait croire qu'ils cherchent à assurer leur bonheur au-delà du tombeau; mais ils n'ont guerre en vue que des choses purement temporelles, et semblent avoir peu d'idées des châtimens d'une autre vie à la suite des fautes commises dans ce monde : ils pensent néanmoins qu'ils doivent en être punis sur la terre, et ils n'oublient rien de ce qui peut mériter la bienveillance de leur Dieu (*b*).

Cérémonie appelée Natche.

Il y a à Tongataboo une grande fête appelée *Natche*, qui se célèbre en l'honneur du fils du roi, de cette manière :

Les Naturels s'assemblent d'abord au milieu d'une prairie qui est en face du *Malaee*, ou du grand édifice de cette île. Des hommes, armés de piques et de massues, récitent ou chantent constamment une petite phrase sur un ton qui annonce la détresse, et qui semble demander quelque chose. Ces chants

(*a*) Troisième *Voyage*, Tome II, pages 81 et 82.
(*b*) *Ibid.*, pages 83 et 84.

se continuent pendant une heure : durant cet intervalle, une multitude d'Insulaires apportent une igname attachée au milieu d'une perche, que chacun d'eux dépose aux pieds de ceux qui psalmodient si tristement. Le roi et le prince arrivent également, et s'asseient sur la prairie. Cook dit qu'on le pria, ainsi que ceux de sa suite, d'ôter leurs chapeaux et de délier leurs cheveux. Tout ceux qui apportent des ignames étant arrivés, chacune des perches sont relevées et portées sur les épaules de deux hommes : après s'être formés en compagnie de dix ou douze, ils traversent le lieu de la scène d'un pas pressé; les compagnies étant conduites par un guerrier armé d'une massue ou d'une épée, et gardées à droite par plusieurs autres aussi armés. Un Naturel, portant sur une perche un pigeon en vie, termine la procession composée d'environ deux cent cinquante personnes.

Les Insulaires s'arrêtent devant le Morai ou Fiatooka d'une maison située sur une petite montagne à un quart de mille de l'endroit où ils se rassemblent d'abord; ils déposent les ignames, dont ils forment deux tas. D'autres Insulaires portent des bâtons de quatre pieds, et passant devant le petit Morai vont jusqu'au principal Fiatooka ou Morai du roi; une multitude d'Insulaires sont assis devant cet édifice.

Lorsque les membres de cette cérémonie sont arrivés au Fiatooka, ils quittent leurs siéges, et se mettent en marche en couple l'un après l'autre. Les deux Naturels qui forment un couple, portent sur leurs épaules un des bâtons dont nous avons parlé, avec des petits morceaux de bois qui y sont attachés, et qui représentent des ignames. Le second de chaque couple place ordinairement une de ses mains au milieu du bâton, comme si cet appui était nécessaire pour l'empêcher de rompre sous le poids : ils affectent aussi de marcher courbés comme s'ils eussent été accablés par la pesanteur d'un fardeau; car tout est figuré et mystérieux dans cette cérémonie : Cook en compta cent huit couples; les hommes qui les composent sont tous, ou la plupart, d'un rang distingué.

Après ceux-ci, arrivent des hommes portant de petits bâtons et des branches ou des feuilles de cocotier; dès qu'ils paraissent, un vieillard prononce un long discours sur un ton sérieux, et les Insulaires dont nous venons de parler s'avancent vers le centre de la prairie et construisent un petit hangar. Quand ils ont achevé leur ouvrage, ils s'accroupissent un moment, se relèvent, et vont se placer parmi le reste de la troupe. Alors le fils du roi entre, précédé de quatre ou cinq Insulaires : il s'assied avec son cortége derrière le hangar, un peu de côté. Douze ou quatorze femmes du premier rang marchant lentement, portent une pièce étroite d'étoffe blanche de deux ou trois verges de longueur, étendue dans l'intervalle qui séparait les deux personnes de chaque couple. Elles s'approchent du prince, s'accroupissent devant lui; et ayant mis autour de son corps quelques-unes des pièces d'étoffe qu'elles venaient d'apporter, elles se relèvent, se retirent dans le même ordre, et s'asseient à une certaine distance sur sa gauche. Le roi, lui-même, paraît précédé de quatre hommes qui s'asseient à environ vingt pas à la gauche de son fils. Le jeune prince quitte alors sa première place, et va s'asseoir avec son escorte sous le hangar; et un nombre considérable d'autres Insulaires s'asseient sur l'herbe devant le pavillon royal. Le prince regardant le peuple, a le dos tourné au Morai. Alors trois compagnies de dix ou douze hommes sortent, l'une après l'autre, du milieu du groupe le plus nombreux; et courant avec précipitation au côté de la prairie opposée, elles s'asseient un moment : elles retournent de la

même manière à leurs places. Deux hommes, qui tiennent un petit rameau vert à la main, se lèvent; et s'approchant du prince, ils s'asseient quelques secondes en trois reprises différentes à mesure qu'ils avancent, et ils se retirent dans le même ordre : il faut observer qu'ils penchent leurs rameaux les uns vers les autres, tant qu'ils sont assis.

La grande procession qui s'était mise en marche de l'autre Moraï arrive à cette époque, après avoir fait un long détour. Les hommes qui la composent ayant avancé à droite du hangar, après s'être prosternés sur le gazon, déposent leurs prétendus fardeaux (les bâtons dont nous avons parlé); ils regardent le prince, se relèvent et se retirent dans le même ordre, en joignant leurs mains qu'ils tiennent devant eux de l'air le plus sérieux, et s'asseient sur les bords de la scène. Tandis que cette bande nombreuse défile et dépose ses bâtons, trois hommes assis sous le hangar avec le prince, prononcent des phrases d'un ton langoureux : ils gardent un silence profond, durant quelques tems; ensuite un homme assis au fond de la prairie, commence un discours ou une prière, pendant laquelle il va à plusieurs reprises, baiser un des bâtons apportés par ceux qui étaient venus en procession. Lorsqu'il a fini, la troupe assise devant le hangar, se sépare pour former une haie à travers laquelle le prince passe ainsi que sa suite, et l'assemblée se disperse.

Le lendemain, un grand nombre de Naturels s'assemble au Moraï : deux hommes sont assis au milieu de la prairie, et l'on y voit une grande quantité de petits paquets de feuilles de noix de coco attachés à des bâtons qui présentent la forme d'une civière. La foule augmentant d'un moment à l'autre, l'un des Insulaires se tourne vers ceux qui arrivent, et prononce un petit discours où le nom du roi est souvent répété.

Enfin le prince, les femmes et le roi arrivent dans le même ordre que la veille. Le prince se place sous le hangar; deux hommes qui portent une natte y entrent en récitant des paroles d'un air très-sérieux, et ils mettent leurs nattes auprès du prince. Les cérémonies commencent alors : trois compagnies courent au bord de la prairie, s'asseient et retournent à leur place de la même manière que la veille. Les deux hommes assis au milieu de l'esplanade, font un discours ou prière de peu de durée; et la troupe entière se lève brusquement, et va s'asseoir devant le hangar du prince.

La procession entre de la même manière que le jour précédent. La première bande est suivie d'une seconde; ceux qui composent celle-ci apportent des paniers de feuilles de palmier, de la même forme que ceux dont ils se servent dans leurs ménages; une troisième apporte différens poissons, dont chacun est attaché à l'extrémité d'un bâton fourchu : on les place à la droite du grand-prêtre, qui est assis à la droite du prince en dehors du hangar; il les prend les uns après les autres. Tandis qu'il fait un discours ou une prière, les poissons attachés au bâton fourchu sont présentés l'un après l'autre à deux hommes assis à gauche du hangar, et qui tiennent des rameaux verts. Le premier poisson est déposé à leur droite, et le second à leur gauche. Au moment où on les présente au troisième, assis derrière les deux autres, étend son bras, et saisit les poissons qu'on leur offre : mais il n'en attrape que des morceaux; et comme il ne lâche jamais prise, il faut lui arracher toujours le poisson de force; mais il jette derrière ce qu'il peut en garder. Les deux autres placent les poissons alternativement à droite et à gauche; lorsque l'Insulaire agit

seul et s'empare enfin d'un poisson entier, l'assemblée s'écrie : *c'est bien fait*.

Après cela on fait des prières; et un signal étant donné, tout le monde court un moment à gauche, et s'assied le dos tourné au prince et à ceux qui occupent le hangar : c'est le moment où l'on revêt le prince de l'honneur suprême de manger avec son père, sujet de la cérémonie, et qu'on sert au roi et à son fils un morceau d'igname grillée. Enfin on retourne en face du hangar, en formant un cercle vis-à-vis du prince : quelques hommes s'approchent alors deux à deux, en portant sur leurs épaules de gros bâtons; ils font un bruit auquel on peut donner le nom de *chant*, agitant leurs mains à mesure qu'ils avancent, et remuant leurs jambes avec beaucoup d'agilité, de manière qu'ils ont l'air de marcher très-vite sans faire un pas : enfin il se fait des combats simulés avec les bâtons, ainsi que d'autres combats de lutte et de pugilat; et la fête se termine par des discours adressés au jeune prince.

Il paraît par cette cérémonie appelée *Natche*, que le prince, en qualité d'héritier présomptif de la couronne, jure ou promet solennellement de ne jamais abandonner son père, et de lui fournir toujours les articles désignés par leurs emblèmes. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable, que les principaux de l'île assistent à la cérémonie. Quoi qu'il en soit, tout se passe avec une apparence mystérieuse; et le lieu et les détails prouvent assez que la religion y joue un grand rôle. Les Insulaires exigèrent même que Cook et ses compagnons se découvrissent jusqu'à la ceinture, leur firent délier leurs cheveux, s'asseoir comme eux les jambes croisées; leur firent prendre, quelquefois, la posture la plus humble, baisser les yeux et joindre les mains. L'assemblée entière se soumit à ce cérémonial d'un air pénétré; enfin tout le monde fut exclu, excepté les acteurs et les Insulaires d'un rang distingué. D'après ces diverses circonstances, Cook est persuadé qu'ils croient agir sous l'inspection immédiate d'un Être-Suprême.

ILE DE PAQUES.

Religion des Habitans de l'île de Pâques ou Terre de Davis.

Les habitans de cette île croient aussi une autre vie; et ils enterrent leurs morts dans des Morais, comme les autres Insulaires de la mer du Sud : ils leur élèvent des monumens, qui consistent en des bustes grossiers placés sur des plates-formes. Le plus grand de ces bustes, et que M. de La Pérouse a mesuré, pouvait avoir environ quatorze pieds et demi; sept pieds et demi de largeur aux épaules, trois pieds d'épaisseur au ventre, et six pieds de largeur sur cinq d'épaisseur à la base. Ces bustes, de taille colossale et qui prouvent le peu de progrès que ces Insulaires ont fait dans la sculpture, sont d'une production volcanique, connue des naturalistes sous le nom de *Lapillo :* c'est une pierre si tendre et si légère que quelques officiers du capitaine Cook ont cru qu'elle pouvait être factice. « Nous vîmes, dit M. de Langle, dans le compte qu'il rend de son excursion dans l'île, sur différentes pierres dont les plates-formes sont composées, des squelettes grossièrement dessinés; et nous y aperçûmes des trous bouchés avec des pierres, par lesquels nous pensâmes qu'on devait communiquer à des caveaux qui contenaient les cadavres des morts. Un Indien nous expliqua par des signes bien expressifs qu'on les y enterrait, et qu'ils montaient ensuite au ciel. Nous rencontrâmes sur le bord de la mer des pyramides de pierres rangées à peu près comme des boulets dans un parc d'artillerie; et

nous aperçûmes quelques ossemens humains dans le voisinage de ces pyramides et de ces statues, qui toutes avaient le dos tourné vers la mer. Nous visitâmes dans la matinée sept différentes plates-formes sur lesquelles il y avait des statues debout ou renversées; elles ne différaient que par leur grandeur : le tems avait fait sur elles plus ou moins de ravage, suivant leur ancienneté. Nous trouvâmes près de la dernière une espèce de mannequin de jonc, qui figurait une statue humaine de dix pieds de hauteur; il était recouvert d'une étoffe blanche du pays, la tête de grandeur naturelle, et le corps mince, les jambes dans des proportions assez exactes : à son cou pendait un filet en forme de panier, revêtu d'étoffes blanches. Il nous parut qu'il contenait de l'herbe. A côté de ce sac, il y avait une figure d'enfant de deux pieds de longueur, dont les bras étaient en croix et les jambes pendantes. Ce mannequin ne pouvait exister depuis un grand nombre d'années : c'était peut-être un modèle des statues qu'on érige aujourd'hui aux chefs du pays (a) ».

Tous les monumens qui existent aujourd'hui, et dont M. Duché a donné un dessin fort exact dans l'Atlas de la Pérouse, n°. 11, paraissent très-anciens; ils sont placés dans des Morais, autant qu'on en peut juger par la grande quantité d'ossemens qu'on trouve à côté. On ne peut douter que la forme de leur gouvernement actuel n'ait tellement égalisé les conditions, qu'il n'existe plus de chef assez considérable pour qu'un grand nombre d'hommes s'occupent du soin de conserver sa mémoire, en lui érigeant une statue. On a substitué à ces colosses, de petits monceaux de pierre en pyramide; celle du sommet est blanchie d'une eau de chaux : ces espèces de mausolées, qui sont l'ouvrage d'une heure pour un seul homme, sont empilés sur le bord de la mer; et un Indien, en se couchant à terre, désignait clairement aux marins Français que ces pierres couvraient un tombeau. Levant ensuite les mains vers le ciel, il a voulu évidemment exprimer qu'ils croyaient à une autre vie. « J'étais fort en garde contre cette opinion, dit M. de la Pérouse, et j'avoue que je les croyais très-éloignés de cette idée : mais ayant vu répéter ce signe à plusieurs, et M. de Langlé qui a voyagé dans l'intérieur de l'île, m'ayant rapporté le même fait, je n'ai plus eu de doute là-dessus; et je crois que tous nos officiers et passagers ont partagé cette opinion : nous n'avons cependant vu la trace d'aucun culte; car je ne crois pas que personne puisse les prendre pour des statues d'idoles, quoique ces Indiens aient montré une espèce de vénération pour elles (b) ».

PORT DES FRANÇAIS (c).

Cérémonies Funèbres du Port des Français.

Les Naturels de ce lieu, malheureusement trop célèbre par le naufrage des canots de M. de la Pérouse, où périrent MM. d'Escure, de la Borde,

(a) Nous prendrons la liberté de n'être point de cet avis, non plus que de celui de M. de la Pérouse; car pour faire un simple modèle, il aurait fallu qu'il fût conforme à peu près aux statues déjà faites, ces peuples s'écartant peu de leurs usages. Nous croyons que c'était plutôt une espèce de représentation de quelques-uns de leurs chefs morts, à qui ils rendaient certains honneurs que semblent indiquer les étoffes blanches qui la couvraient, ainsi que le panier; d'autant que ces étoffes paraissent avoir du prix chez eux : ce qui d'ailleurs eût été inutile pour un modèle, de même que l'herbe du panier, qui paraît être plutôt une offrande, ou avoir rapport à quelques idées religieuses.

(b) *Voyage* de la Pérouse, Tome II, pages 86 et 87, *in*-4°.

(c) Nous avons cru devoir rapprocher ici les peuples dont les dogmes se ressemblent, plutôt que de nous astreindre à un ordre géographique.

frères, et d'autres jeunes officiers pleins de mérite, ont aussi des Morais; mais ils brûlent leurs morts, et en conservent les têtes enveloppées dans plusieurs peaux. Ces Morais consistent en quatre piquets assez forts, qui portent une petite chambre en planche dans laquelle reposent les cendres contenues dans des coffres.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Religion des Peuples de la Nouvelle Zélande.

Jusqu'à présent, on n'a pu acquérir des connaissances très-étendues sur la religion de ces peuples; ils reconnaissent l'influence de plusieurs Êtres supérieurs, dont l'un est suprême, et les autres subordonnés: ils expliquent de la même manière que les O-Taïtiens, l'origine du monde et la production du genre humain (*a*).

Nous n'avons pu savoir quels hommages ils rendent aux Divinités qu'ils reconnaissent; Cook ni ses compagnons n'ont pas vu de lieux destinés au culte public, comme les Morais des Insulaires de la mer du Sud. Cependant ils ont aperçu, près d'une plantation de patates douces, une petite place carrée, environnée de pierres, et au milieu de laquelle on avait dressé un des pieux pointus qui servent de bêche aux habitans, et auquel était suspendu un panier rempli de racines de fougères. En questionnant les Naturels du pays sur cet objet, ils nous dirent que c'était une offrande adressée à leurs Dieux, par laquelle on espérait les rendre plus propices, et obtenir d'eux une récolte plus abondante.

Nous ne pouvons pas nous former une idée précise de la manière dont ils disposent de leurs morts. Les rapports faits sur cet objet ne sont point d'accord. Dans les parties septentrionales de la Nouvelle Zélande on a dit aux voyageurs qu'ils les enterraient; et dans la partie méridionale, on a appris qu'ils les jetaient dans la mer. Il est sûr que l'on n'a point vu de tombeaux dans le pays, et qu'ils affectaient de nous cacher, avec une espèce de secret mystérieux, tout ce qui est relatif à leurs morts; mais quels que soient leurs cimetières, les vivans sont eux-mêmes des espèces de monumens de deuil. A peine voit-on une seule personne de l'un ou de l'autre sexe dont le corps n'ait pas quelques cicatrices des blessures qu'ils se sont faites comme un témoignage de leur douleur pour la perte d'un parent ou d'un ami. Quelques-unes de ces cicatrices sont très-larges et très-profondes, et l'on trouve plusieurs habitans dont elles défigurent le visage.

La ressemblance des usages et des opinions des habitans de la Nouvelle-Zélande avec ceux des îles de la mer du Sud, ainsi que celle de leurs habillemens, de leurs pirogues, filets, meubles et outils, est une forte preuve que tous ces Insulaires ont la même origine, et que leurs ancêtres communs étaient natifs de la même contrée. Chacun de ces peuples croit par tradition que ses pères vinrent, il y a très-long-tems, d'un autre pays; et ils pensent tous, d'après cette même tradition, que ce pays s'appelle, *Heawise:* mais la conformité des langages paraît établir ce fait d'une manière incontestable.

(*a*) Cook, Premier *Voyage*, Tome III, page 296.

Nous ne pouvons rien dire sur la religion des sauvages de la Nouvelle-Hollande, les voyageurs n'ayant aperçu aucune trace de culte parmi les peuplades de cette île, la plus grande de l'univers; mais il parait que la plupart sont antropophages, et ont encore moins d'idées religieuses que ceux de la Nouvelle-Zélande, dont nous venons de parler.

PATAGONS.

Religion des Patagons.

Ces peuples assez doux, quoique d'une taille gigantesque et dans l'état le plus sauvage, ont quelque faible notion de la Divinité. Ils rendent une espèce de culte à la lune et au soleil. Le jour de la nouvelle-lune est chez eux un jour de solennité. Ce jour-là ils s'assemblent en corps, et font une espèce de procession autour de leurs cabanes. Celui qui marche à la tête porte un cerceau garni de sonnettes de cuivre et de plumes d'autruche. Il fait pirouetter de tems en tems ce cerceau, et à ce signal toute la troupe pousse de grands cris. Cette cérémonie dure environ une demi-heure.

On fait usage du même cerceau auprès des mourans, et voici ce qui se pratique en pareil cas. On fait tendre un morceau d'étoffe blanche vis-à-vis le malade; ensuite un de ses plus proches parens prend le cerceau et vient lui faire sa visite : après quelques minutes de conversation, il sort, et fait plusieurs fois le tour de la cabane en agitant le cerceau, et en prononçant diverses paroles sur différens tons. Lorsque le malade est mort, on l'ensevelit bien vîte dans une peau de cheval avec tous les effets qui lui appartenaient, arcs, flèches, etc.; on porte le tout de suite à quelque distance de l'habitation, et on le jette dans une fosse toute ronde qu'on a creusée exprès, et que l'on comble aussitôt. S'ils mettent peu d'appareil à leurs obsèques, ils ont un deuil des plus sévères et des plus gênans. Tous les amis du mort sont obligés de le garder durant trois mois. Pendant tout ce tems-là ils doivent rester seuls, et ne parler absolument à qui que ce soit. On a soin de leur envoyer leur nourriture, afin qu'aucun besoin ne les mettent dans le cas d'interrompre leur retraite. Tous ces peuples ont la superstition de craindre les spectres et les revenans, et dès-lors ils sont sujets à en voir beaucoup. Pas un d'eux n'oserait sortir de nuit sans être accompagné. Souvent la peur leur fait faire des extravagances qui sont fort incommodes pour leurs voisins.

La polygamie est inconnue chez les Patagons : ils n'ont qu'une femme, et vivent avec elle en grande amitié.

Lorsqu'une femme est en couche, l'entrée de sa cabane est interdite à tout le monde; et personne n'oserait en approcher, jusqu'à ce que la femme sorte elle-même, portant son enfant dans ses bras. Aussitôt on enveloppe l'enfant dans une peau de mouton; on le couche sur une espèce de civière dont le fond est garni de même peau; on lui lie les bras et les jambes avec des courroies contre le bord de la civière, afin qu'il ne puisse pas tomber; on suspend cette machine par les quatre coins, et on lui donne un balancement qui facilite le sommeil de l'enfant.

Terre de Feu, et autres îles voisines.

On peut facilement croire que des peuplades errantes et stupides, dont les cabanes et les vêtemens ne sont pas même capables de les garantir

du froid et de l'humidité du climat le plus rigoureux, n'ont aucune notions religieuses. Cependant M. de Bougainville et Cook disent que lorsque ces Sauvages visitèrent les vaisseaux, l'un d'eux faisait une espèce de cérémonie ressemblant à un exorcisme, et qu'à mesure qu'il parcourait le bâtiment, ou lorsque quelque chose de nouveau attirait son attention, il poussait pendant quelques minutes des cris de toutes ses forces, sans diriger sa voix vers les gens du vaisseau ni vers ses compagnons. Du reste on n'a découvert parmi eux aucune apparence de culte ni de religion.

ILES PELEW.

Religion des Isles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'Océan Pacifique.

Il est peu de peuples parmi ceux que les navigateurs ont découverts qui n'aient paru, sous quelque rapport, avoir une idée quelconque de religion. Cependant les Anglais, pendant leur séjour aux Iles Pelew, n'aperçurent parmi les Naturels aucune cérémonie particulière, aucun indice d'un culte public.

Mais, quoiqu'on n'ait point encore trouvé dans ces îles un endroit consacré à des cérémonies religieuses, on aurait peut-être tort de croire que les peuples de Pelew ne connaissent aucun culte. Les Anglais n'entendant pas la langue, ne pouvaient entrer en conversation sur cette matière.

Suivant le rapport du capitaine Wilson, ces peuples croyaient aux bonnes et aux mauvaises augures, et n'entreprenaient rien d'important sans avoir consulté une espèce d'oracle; ce qui consistait à fendre les feuilles d'une certaine plante, et à en mesurer les bandes sur le dos de leur doigt du milieu pour savoir si leur entreprise réussirait ou non. Or ces pratiques superstitieuses ne peuvent avoir lieu, sans avoir quelques rapports avec la religion.

Ils ont aussi l'idée d'un être malfaisant, qui contrarie les projets des hommes; et quand il arrive un malheur, ils disent que c'est le malin esprit qu'il l'a occasionné.

Du Mariage.

Ce n'est probablement qu'un contrat civil, mais il est regardé comme inviolable. Ces peuples admettent la pluralité des femmes, mais en général ils n'en ont que deux : les chefs en ont davantage; et le roi, lors du séjour du capitaine Wilson, en avait cinq. Ils ne paraissent pas en être jaloux, et on leur laisse une grande liberté.

Quand une femme est grosse, elle ne couche jamais avec son mari, quoiqu'elle l'accompagne pendant le jour : cet usage est suivi même parmi les femmes de la dernière classe. Pendant le tems de la grossesse on a pour elle les plus grands égards. Lorsqu'un chef paraît quelque part avec ses deux femmes, elles s'asseient ordinairement à ses côtés, et les autres hommes n'ont pour elles d'autres attentions que celles permises par la modestie et le respect.

Des Funérailles.

M. Wilson ayant remarqué plusieurs Naturels qui s'en allaient vers un petit village près de la capitale et ayant appris qne le roi y était, dirigea ses pas de ce côté-là. Il y trouva à son arrivée une grande foule qui entourait une place où le roi était assis. On apportait le corps mort d'une maison peu éloignée. La procession s'arrêta devant le roi, qui, sans se lever de son siége, parla quelque tems de manière à être entendu de tous les assistans, et ensuite la procession continua son chemin. La solennité de cette harangue et le silence respectueux avec lequel elle avait été entendue, donnent lieu de croire qne le roi faisait l'éloge du jeune homme mort au service de son pays.

Lorsque le corps arriva au lieu de l'enterrement, il sortit de la fosse nouvellement creusée une femme que M. Wilson crut être la mère ou quelque proche parente du défunt, que sa tendresse avait conduite en cet endroit pour voir si tout était bien préparé. Lorsque le corps fut dans la terre, on entendit les lamentations des femmes qui l'avaient accompagné. Il n'y a jamais d'autres hommes que les quatre qui portent le corps. Ces tristes et derniers devoirs sont confiés chez les Insulaires de Pelew, au sexe le plus faible et le plus sensible. Les hommes s'assemblent seulement autour du corps avant qu'on le porte en terre, et gardent un auguste silence.

Quelque tems auparavant on avait fait les funérailles d'un neveu du roi, à peu près de la même manière; et le lendemain le père du mort fut avec deux officiers Anglais dans une maison peu distante de la place où son fils avait été enterré. Ils ne trouvèrent en arrivant qu'une vieille femme qui, par l'ordre du général, disparut sur-le-champ, et revint bientôt après, tenant en sa main deux vieux cacaos, une branche verte de poivrier, et de l'ocre rouge. Il prit l'un des cacaos; et faisant une croix avec l'ocre, il mit la branche à terre à côté de lui. Après une longue pause, il prononça une espèce de prière; car il était vivement agité. Il fit la même chose avec l'autre cacao et la branche de poivrier, puis il garda un morne silence. Après cette cérémonie, il appela la vieille femme, et lui donna quelques instructions en lui remettant les deux cacaos et la branche de poivrier.

Quand le roi prit congé de son fils, qu'il confia au capitaine Wilson, il dit quelques mots qui, par le ton grave avec lequel il les prononça et la manière respectueuse dont le fils les écouta, firent comprendre que c'était une bénédiction paternelle.

Les Anglais s'étant rassemblés pour la prière du dimanche, les habitans de Pelew ne témoignèrent aucune surprise, mais parurent comprendre clairement que c'était la manière dont les Anglais s'adressaient à un être suprême pour obtenir sa protection; et le capitaine ayant dit au jeune fils du roi que les prières avaient pour but de rendre les hommes meilleurs, et que lorsqu'ils mouraient et étaient enterrés ils allaient revivre en haut, (en lui montrant le ciel) le jeune homme lui répondit aussitôt, en élevant sa main en l'air et en remuant les doigts: *la même chose à Pelew. Méchans hommes, rester en terre. Bonnes gens, aller au ciel, devenir très-beaux* (*a*).

(*a*) *Relat. des îles Pelew*, etc., compos. sur les journaux du cap. Wilson, trad. de l'Anglais de G. Keate, Paris, 1788, *in*-8°., Tome II, pages 193 à 200.

Ces notions, quoique très-faibles, ne laissent cependant aucun doute sur leur croyance à l'immortalité de l'ame et à une vie future.

RELIGION, MŒURS ET COUTUMES DES KUCIS
OU MONTAGNARDS DE TIPRA,
DANS LES INDES ORIENTALES.

Religion.

Les habitans des districts montueux situés à l'est du Bengale donnent au Créateur de l'Univers le nom de *Pátigán*, mais ils croient que chaque arbre renferme une Divinité; que le soleil et la lune sont des Dieux, et que Pátigán aime à voir rendre un culte à ces déités inférieures.

Ces montagnards n'ont aucune idée d'un ciel ou d'un enfer destinés à récompenser les bonnes actions ou à punir les mauvaises; mais ils croient qu'un certain esprit vient saisir et emporter l'ame des mourans. Ils croient aussi que le défunt jouit de tout ce que l'esprit lui a promis à l'instant du décès; mais que si quelqu'un s'empare du cadavre, il ne trouvera point le trésor.

Du Mariage.

Les cérémonies des mariages se réduisent à peu de choses. Lorsqu'un Kuci riche est convenu des articles, il donne quatre ou cinq têtes de gayáls (bétail des montagnes) au père et à la mère de sa future; après quoi il l'amène chez lui. Les parens tuent les gayáls, préparent des liqueurs fermentées et du riz bouilli avec d'autres comestibles, et invitent à un banquet nuptial le père, la mère, les frères et la famille de leur gendre. Lorsqu'un homme d'une fortune médiocre a envie de se marier, et que les parties sont d'accord, on observe en petit les mêmes formalités. Chacun est libre d'épouser qui il lui plaît, excepté sa mère. Si deux époux vivent en bonne intelligence, et qu'ils aient un fils, le mariage est indissoluble; mais s'ils n'ont point de fils, et surtout s'ils font mauvais ménage, le mari peut répudier sa femme et en épouser une autre.

L'administration du ménage appartient exclusivement aux femmes. Les hommes s'occupent à éclaircir les forêts, à bâtir des cabanes, à cultiver la terre, à guerroyer ou à chasser le gibier et les bêtes sauvages. Cinq jours après la naissance d'un enfant mâle (ils ne comptent ni par mois, ni par années), et trois jours après celle d'une fille, ils régalent leur famille et leur parenté de riz bouilli, de liqueur fermentée, et les parens de l'enfant participent à la fête. Ils commencent la cérémonie par enfoncer un pieu dans la cour : ils tuent ensuite, avec une lance, un gayál ou un porc, et le consacre à leur Divinité; après quoi toute la compagnie boit et mange. La journée se termine par des danses et des chants. Si quelqu'un est disgracié naturellement ou par accident, au point de ne pouvoir se reproduire, il renonce à tenir une maison, et va de porte en porte, comme un religieux mendiant, quêter sa subsistance, ne faisant autre chose que danser et chanter. Lorsqu'un de ces mendians va chez un homme riche et libéral, celui-ci attache ordinairement ensemble un cer-

tain nombre de pierres rouges et blanches, et assujétit l'extrémité de la corde à une longue canne, de manière que l'autre extrémité pende vers la terre : alors rendant une sorte d'hommage superstitieux aux cailloux, il fait l'aumône au mendiant; puis il tue un gayâl et un porc, et quelques autres quadrupèdes, et invite sa tribu au banquet. Celui qui donne de pareilles fêtes, acquiert un renom extraordinaire dans sa nation; et tous se réunissent pour l'applaudir et lui donner des témoignages de considération et de respect.

Des Funérailles.

A la mort d'un Kuci, tous ses parens se réunissent pour tuer un porc et un gayâl. Quand la chair a bouilli, ils versent un peu de liqueur dans la bouche du mort, et l'enveloppent d'une pièce d'étoffe en forme de linceul; tous goûtent ensuite de la même liqueur en guise d'offrande à ses mânes : cette cérémonie se répète, à différens intervalles, pendant plusieurs jours. Enfin, on place le corps sur un échafaud : on allume du feu dessous; on le perce d'une broche, et on le fait sécher. Lorsqu'il est parfaitement sec, on le couvre de deux ou trois lès d'étoffe; et après l'avoir enfermé dans une caisse, on le dépose dans la terre. Le tombeau du défunt est jonché de tous les fruits et de toutes les fleurs que l'on cueille pendant l'année qui suit le décès. D'autres enterrent leurs morts d'une autre manière : ils les couvrent d'abord d'un linceul, puis d'un matelas de roseaux entrelacés, et les suspendent à de grands arbres. Quelques-uns lavent les os quand la chair est putréfiée, les font sécher et les gardent dans une bouteille, qu'ils ouvrent dans les conjonctures inopinées. Supposant alors qu'ils les consultent, ils prennent les mesures qu'ils jugent convenables, et disent qu'ils agissent par ordre de leurs parens qui ne sont plus : une veuve est obligée de passer une année entière près du tombeau de son mari, où sa famille lui porte à manger. Si elle vient à mourir dans l'année, les parens portent son deuil; si elle survit, ils la ramènent chez elle, et tous y sont régalés suivant l'usage des Kucis.

Si le mort laisse trois fils, l'aîné et le plus jeune partagent tout son avoir; le cadet ne prend rien. S'il n'a point de fils, son héritage passe à ses frères; et s'il n'a point de frère, au chef de la tribu.

Mœurs et Coutumes.

Ils se nourrisent d'éléphans, de porcs, de bêtes fauves et d'autres animaux : lorsqu'ils en trouvent les cadavres ou les membres dans les forêts, il les font sécher et les mangent en cas de besoin.

S'il arrive à quelqu'un des Kucis de tuer un de ses compatriotes, il n'est recherché pour ce meurtre, ni par le chef de la tribu, ni par toute autre personne étrangère à la famille du défunt : mais si celui-ci laisse un frère ou un héritier quelconque, ce dernier peut le venger; et qui ce soit n'a le droit de s'opposer à cet acte de représailles. Lorsqu'un individu est trouvé coupable de vol ou de quelque autre délit grave, le chef fait allouer une indemnité à la partie plaignante, et opère une réconciliation : lui-même reçoit une amende déterminée par l'usage, et chacune des parties régale la tribu de porc ou autre viande.

Ces montagnards font la guerre avec une extrême férocité. Anciennement ils n'étaient pas dans l'usage affreux de trancher la tête aux femmes

qu'ils trouvaient dans les habitations de leurs ennemis; mais une de ces femmes ayant un jour demandé à une autre pourquoi elle se rendait à son travail plus tard que de coutume, celle-ci donna pour raison que son mari était allé au combat, et qu'elle avait été retenue par la nécessité de lui apprêter à manger. Un montagnard qui en voulait à son époux, entendit cette réponse : il en fut transporté de colère, et se dit à lui-même que, puisqu'elle avait préparé des alimens à son mari pour l'envoyer combattre sa tribu, les hommes manqueraient de vivres, et par conséquent, ne pourraient faire la guerre d'une manière avantageuse, si les femmes ne restaient pas au logis. A dater de cette époque, il passa en coutume de trancher la tête aux femmes des ennemis, surtout lorsque la grossesse les retenait dans leurs maisons; et cette barbarie est poussée à un tel excès que, s'il arrive à un Kuci d'entrer chez un ennemi, et d'y tuer une femme enceinte, il est honoré et célébré dans sa tribu, comme ayant détruit deux ennemis d'un seul coup.

Quand ils ont résolu de faire la guerre, ils envoient des espions avant de commencer les hostilités, pour connaître les postes et les forces de l'ennemi et l'état des chemins. Cela fait, ils se mettent en marche pendant la nuit, et deux ou trois heures avant le jour, ils livrent une attaque soudaine avec des épées, des lances et des flèches. Si leurs ennemis sont forcés d'abandonner leur position, les assaillans mettent aussitôt à mort tous les individus mâles et femelles qui ont été laissés derrière, et dépouillent les maisons de tous leurs meubles. Mais si l'ennemi, prévenu de l'attaque projetée, est assez courageux pour leur tenir tête, et qu'il soit supérieur en nombre, ils se retirent en hâte, et regagnent paisiblement leurs habitations. Lorsqu'ils voient une étoile près de la lune, ils disent que le lendemain ils seront indubitablement attaqués par un ennemi, et ils passent la nuit sous les armes avec une extrême vigilance. Ils se mettent souvent en embuscade dans une forêt, près du sentier où leurs ennemis ont coutume de passer et de repasser : là ils les attendent avec des armes de différentes espèces, et tuent tous ceux qui se présentent, hommes ou femmes. Pendant qu'ils sont dans cette situation, s'il arrive qu'un d'entre eux soit mordu par une sangsue, un ver ou un serpent, il souffre en silence; et quiconque peut rapporter au logis la tête d'un ennemi, tranchée par lui-même, est sûr d'être distingué et honoré. Lorsque deux tribus ennemies paraissent être d'égale force dans le combat, et qu'aucune des deux n'a l'espérance de mettre l'autre en fuite, elles annoncent par un signal des intentions pacifiques, s'envoient mutuellement des commissaires, et ne tardent pas à conclure un traité; après quoi elles tuent plusieurs gayâls, et se régalent de leurs chairs, prenant le soleil et la lune à témoin de leur réconciliation. Mais si l'une d'elles, incapable de résister, est mise en déroute, les vaincus sont regardés comme tributaires des vainqueurs, et leur paient tous les ans une certaine quantité de gayâls, de plats de bois, d'armes et autres indices de vasselage. Avant de marcher au combat, ils mettent dans des bambous, des *âlons* grillés (racine du genre des patates), et de la pâte de farine de riz; ils y ajoutent une provision de riz sec, et des sacs de cuir remplis de liqueurs. Ils s'assemblent ensuite et marchent d'un pas si accéléré, qu'ils font en un jour un voyage auquel les courriers en emploient ordinairement trois ou quatre, attendu qu'ils ne sont point retardés par l'embarras d'apprêter leurs alimens. Arrivés au lieu qu'ils se proposent d'attaquer, ils l'entourent pendant la nuit, y entrent au point du

jour, mettent à mort les jeunes gens et les vieillards, les femmes et les enfans, excepté ceux qu'ils préfèrent d'emmener prisonniers : ils mettent dans des sacs de cuir les têtes qu'ils coupent; et si leurs mains sont teintes du sang de leurs ennemis, ils ne s'inquiètent pas de les laver. Lorsqu'ils prennent leurs repas, à la suite de ce carnage, ils enfoncent une partie de ce qu'ils mangent dans la bouche des têtes qu'ils ont apportées, en leur disant : « Mange, étanche ta soif, et satisfais ton appétit; de même que » tu as été tué par moi, puissent tes parens être tués par mes parens » ! Ils font ordinairement deux de ces repas durant leur marche; et à chaque veille, ou de deux en deux veilles, ils envoient à leurs familles des nouvelles de leur expédition. Si quelqu'un d'entre eux fait dire qu'il a coupé la tête d'un ennemi, les personnes de la famille, quel que soit leur âge ou leur sexe, témoignent une vive satisfaction, et se font des ornemens et des bonnets de cordes rouges et noires; puis, remplissant de grands vases de liqueurs fermentées, et se couvrant de toutes les bagatelles qu'elles possèdent, elles vont au-devant du vainqueur, soufflant dans de grandes coquilles, et frappant des plaques de métal avec d'autres instrumens grossiers. Quand les deux troupes se rencontrent, elles font éclater une joie extravagante; les hommes et les femmes dansent et chantent à la fois. Si un homme marié a apporté la tête d'un ennemi, sa femme pare sa chevelure de divers ornemens; ils versent alternativement de la liqueur fermentée dans la bouche l'un de l'autre, et la femme prend de cette même liqueur pour laver les mains ensanglantées de son mari. Au milieu de ces réjouissances, ils se rendent à leur habitation; et après avoir entassé les têtes de leurs ennemis dans la cour de leur chef, ils chantent et dansent autour de ce monceau, tuent des gayàls et des porcs avec leurs lances, en font bouillir la chair, et boivent la liqueur fermentée. Les riches assujétissent sur un bambou les têtes de leurs ennemis, et les placent sur les tombeaux de leurs parens : ces exploits leur acquièrent une grande réputation. Celui qui rapporte la tête d'un ennemi, reçoit de riches présens en bétail et en boisson spiritueuse; et si l'on amène un prisonnier vivant, les chefs qui ne sont point allés au combat, ont la prérogative de lui couper la tête. Leurs armes sont fabriquées par des tribus particulières; car il y en a qui sont incapables de cette espèce d'industrie (*a*).

(*a*) *Recherch. Asiatiq.*, ou *Mémoires de la Soc. de Calcuta*, trad. de l'Angl. par la Baume. *Mem.* communiq. en Persan par John. Rawlins. Paris, 1805, Tome II, page 254.



HISTOIRE

DES

SECTES RELIGIEUSES

Qui, *depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle, sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les quatre parties du Monde.*

Par M. GRÉGOIRE, ancien Évêque de Blois.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Diversité des Sectes politiques, philosophiques et religieuses. Nombre approximatif des Sectes religieuses existantes. Considérations sur leur naissance, leurs modifications, leur durée. Secte des incrédules. Caractère des Sectes modernes.

Le mot *Secte* présente l'idée collective d'individus attachés à la même doctrine, aux mêmes principes. Dans un sens plus restreint, il présente l'idée d'un corps de doctrine considérée par ceux qui l'adoptent comme la voie la plus sûre ou la seule sûre pour rendre à Dieu leurs hommages, et atteindre le bonheur dans l'autre vie. D'après la nature de ces opinions, et l'objet de cette doctrine, les sectes empruntent les dénominations accessoires de *Politiques*, *Philosophiques*, *Religieuses*. Quelques-unes ont un caractère mixte. Ainsi les *Free-Quakers*, les *Wahabis*, les *Jacobites* ou *Non-Jurors*, sont simultanément sectes religieuses et politiques. Entre ces derniers et les Dissidens de France, l'analogie est frappante. Les Illuminés d'Allemagne étaient à la fois une secte philosophique et politique; leur influence et celle de la révolution française, dont on a dénaturé le caractère afin d'en calomnier le principe, ont servi de prétexte à une secte, ou plutôt à une conjuration qui, née en Allemagne, n'a que trop de partisans dans d'autres pays. Le nom d'*Obscurans* a été quelquefois appliqué aux Protestans qui maintiennent les anciens principes de la réforme, par leurs co-religionnaires *Néologues* ou partisans de cette *nouvelle Exégèse* qui voudrait démolir l'édifice du Christianisme; mais telle n'est pas l'acception qu'on donne ici à ce mot.

Affiliée au despotisme et à l'impiété, redoutant l'empire des lumières dans l'ordre social, la secte des *Obscurans* projète de museler les hommes par l'ignorance; et pour atteindre son but sacrilège, elle tente de placer sous la sauve-garde du ciel les fureurs de la tyrannie et les délires de la superstition. Une de ses ruses est de vanter hautement les progrès de l'esprit humain, tandis qu'elle redouble d'efforts clandestins pour les étouffer; de décourager tous ceux qui cultivent leur raison; d'empoisonner les fruits du génie, en s'emparant des découvertes que les siècles ont léguées aux hommes de l'avenir; de simuler, par des discours et quelques actes qui coûtent peu, un souverain respect pour la religion, mais d'en fouler aux pieds les principes et les devoirs; d'en dénaturer l'esprit pour le plier à ses vues; en un mot, de se jouer de Dieu et des hommes. Parmi les institutions analogues à ce plan, on peut classer la fête du rétablissement de Charles II, qui soumit les Anglais au pouvoir arbitraire d'un prince avili, et dont la cour était un cloaque de libertinage et d'impiété.

Il est rare, disait Mounier (*a*), que l'athéisme s'allie à l'amour de la

(*a*) *Voyez de l'Influence attribuée aux philosophes, aux Francs-Maçons et aux Illuminés sur la révolution de France*, in-8°. Tubinge, 1801, p. 71.

liberté, parce que l'athée ne voit dans l'univers qu'un concours d'élémens. A ses yeux, les hommes ne sont que des machines qu'on peut briser sans scrupule, et la religion n'est qu'un instrument politique. L'homme le plus à craindre est celui qui ne craint pas Dieu, et qui cependant affecte de le révérer. Il vérifie le proverbe, que *l'hypocrisie est le manteau de la scélératesse*. Les hommes les plus religieux sont toujours les plus sincères amis de leurs semblables : tel fut cet Alfred-le-Grand, fondateur de l'Université d'Oxford, instituteur du jury, et qui désirait que les Anglais, soumis aux lois de l'Évangile et de la patrie, fussent toujours aussi libres que leurs pensées : il connaissait la véritable gloire ; et sa renommée, à l'abri de toute atteinte, est du très-petit nombre de celles que le respect des siècles a consacrées.

Les disparités d'opinions sur le dogme, la morale, la forme du gouvernement ecclésiastique, les cérémonies liturgiques, la discipline, sont autant d'objets qui, séparés ou réunis, établissent une ligne de démarcation entre les *sectes* : c'est le nom spécial que donne l'Église Catholique aux diverses sociétés devenues schismatiques en se séparant d'elle, en refusant de reconnaître l'autorité légitime ; et devenues hérétiques ou hétérodoxes, en rejetant un ou plusieurs articles de sa croyance.

Quoique l'orthodoxie ou conformité à la saine doctrine, ne puisse exister que là où se trouve la vérité, toutes les sectes ont prétendu la posséder. Un Protestant, nommé *Langius*, a publié une carte géographique de l'*Empire de l'Orthodoxie*, qui a pour bornes à l'orient le fanatisme, et au couchant, la pseudo - orthodoxie ; il compose cet empire de trois royaumes confédérés, qui sont l'illumination, la justification, la rénovation, dont il donne une espèce de statistique très-détaillée. Le fleuve d'orthodoxie qui les parcourt, prend ses diverses sources au Sinaï, au Thabor, au mont des Oliviers, et se décharge dans la mer Pacifique, ou île des Bienheureux (a).

Il est des sectes dont les membres réunis entr'eux par l'identité d'opinions sur certains points, ne forment pas néanmoins d'assemblées ; ils continuent de professer le culte extérieur de la religion dans laquelle leur scission a eu son origine. Tels étaient les Jacobéens, les Mamillaires : tels sont les Nouveaux-Pélagiens, les Cordicoles. Aux égaremens de l'esprit humain s'intercalent quelquefois des vérités utiles ou des opinions tolérées ; ainsi, malgré l'identité de nom, la justice défend de confondre avec les Millenaires, qui plaçaient la béatitude terrestre dans les voluptés sensuelles, ni ceux qui, de nos jours, particulièrement en Angleterre, ont débité des rêves si grotesques relatifs au *Millenium* ; ni ceux qui, tels que Laconza, Houbigant, Lambert, A. . . . , professent à ce sujet des sentimens que l'Église n'a jamais frappés de censures.

D'autres sectes, à qui cette dénomination est plus convenable, ont des assemblées publiques ou clandestines, sans néanmoins faire schisme avec la société qui les a vu naître. Tels étaient dans l'origine les Herrnhutes et les Méthodistes, qui continuaient à fréquenter, ceux-là les temples Luthériens, ceux-ci les églises Anglicanes.

Enfin, il est des sectes qui, séparées de toute autre, ont pour leur culte exclusif des réunions clandestines ou publiques.

Quelques écrivains ont voulu déterminer la proportion numérique des individus composant les diverses sociétés Juives, Chrétiennes, Païennes

(a) Voyez *Brevis Descriptio Imperii Orthodoxiæ Evangelici*, etc. ; par Langius, Tome I, page 20 et suiv.

et Mahométans (*a*). La diversité de leurs calculs prouve qu'on n'a pas encore acquis les données nécessaires pour asseoir un jugement. Que de romans n'a-t-on pas débités sur la population du globe, élevée par les uns à seize cents millions d'individus, réduite par d'autres à sept cents ; sur la population particulière de la Chine, à qui les uns donnent trois cents millions, tandis que d'autres ne lui en accordent pas le tiers ?

Le docteur Lettsom compte environ trois mille sectes, ou sociétés religieuses (*b*). Si par *Secte* il entend toute collection d'individus rapprochés par l'analogie ou l'identité d'opinions sur un ou plusieurs points religieux, son calcul ne paraît pas exagéré ; mais il l'est certainement, si la dénomination de secte emporte l'idée de culte organisé et de formes liturgiques. Perrin-du-Lac compte cinquante-trois sociétés Chrétiennes dans les Etats-Unis d'Amérique (*c*). Caritat, qui a long-tems habité la même contrée, réduit ce nombre de plus de moitié (*d*).

On donne ici l'histoire d'environ soixante-dix sectes, qui rentrent toutes dans l'une des trois classes indiquées précédemment ; celles qui n'ont pas d'assemblées particulières, ni de culte organisé ; celles qui en ont, et qui néanmoins fréquentent encore d'autres Eglises ; celles qui ont un culte absolument séparé.

Mon intention étant de faire connaître les aberrations de l'esprit religieux depuis le commencement du dix-huitième siècle jusqu'à l'époque actuelle, la nature du sujet commande de décrire d'une manière détaillée celles qui ont pris naissance dans ce laps de tems ; mais d'une manière plus succincte, celles qui, antérieures au dix-huitième siècle, étaient déjà connues : et pour celles qui se sont modifiées, de présenter le tableau de leurs métamorphoses.

Les sectes naissent communément à la suite des disputes ou controverses théologiques ; mais toutes les controverses n'enfantent pas des sectes. Souvent elles produisent des haines quand des hommes emportés, et dont le zèle est, suivant l'expression d'un auteur, toujours dans la Zône Torride, au raisonnement qui convainc, à la charité qui persuade, substituent une virulence de style qui irrite : mais lorsque la modération préside aux disputes, elles font jaillir la lumière ; elles sont, dans leur rapport avec la vérité, ce qu'est la poudre d'émeri pour polir le diamant.

Walch et Fant ont publié des Compilations indigestes sur ces disputes.

Quelques-unes sont des logomachies qui pourraient former un supplément au *Traité de Werenfels* ; mais la plupart se rattachent aux fondemens de la foi. A raison de leur importance, j'aurais ajouté à l'*Histoire des Sectes Nouvelles* celle des Disputes Contemporaines, si je n'en avais été détourné par la considération qu'actuellement peu de gens lisent les ouvrages concernant les matières religieuses, et que journellement on voit diminuer le nombre de ceux qui savent lire. En continuant de rétrograder, la France ecclésiastique se retrouverait bientôt sur les confins de la Barbarie.

La secte des incrédules est celle qui dans le siècle dernier, et jusqu'à l'époque actuelle, a le plus affligé la religion. Un savant Oratorien, Tabareau,

(*a*) Voyez *a View of Religion*, etc. by Hannah Adams, *in*-8°. Boston, 1801, page 496.

(*b*) Voyez *Public Characters* de 1800-1801, page 505.

(*c*) Voyez *Voyage dans les Deux-Louisiannes*, etc., par Perrin-du-Lac.

(*d*) Voy. *Bibliothèque Américaine*, in-8°., Paris, 1807, n°. 5, page 81.

à qui une réputation établie assure des succès, publiera l'histoire complète de cette trame ourdie contre le Christianisme.

A l'article *Protestans*, je dévoile autant qu'il est en moi une autre conspiration anti-chrétienne, qui, sous des formes différentes, tend au même but.

La plupart des sectes Chrétiennes décrites dans cet ouvrage sont nées hors du Catholicisme : lorsqu'elles ont voulu se former en assemblées séparées, presque toutes ont obtenu la liberté de culte ; mais aucune n'a ce qu'on appelle un *établissement civil*.

Les pays Protestans sont les plus féconds en sectes nouvelles, particulièrement la Hollande, l'Angleterre et les Etats-Unis. Des cartes géographiques, pour indiquer les sociétés religieuses dans chaque contrée, ne seraient pas sans intérêt.

La plupart des sectes nouvelles ont manifesté vers la liberté politique une propension qui est le résultat des persécutions qu'elles ont éprouvées, et des lumières répandues par la culture des lettres.

Le goût pour la propreté, qui contribue à la santé et qui ajoute un prix aux vertus, est assez général parmi les nouvelles sectes, qui se distinguent également par la simplicité du costume, par un esprit d'ordre et d'industrie, surtout les Quakers et les Moraves.

La communauté de biens a lieu chez les Dunkers et les Shakers. Ceux-ci admettent la confession, ainsi que les Méthodistes. Les Agapes usitées dans la primitive Eglise ont été rétablies chez les Saudemanians, les Dunkers, les Méthodistes et les Moraves, sous le nom de *Fêtes d'Amour*.

L'abandon des études religieuses rend très-rare en France les ouvrages publiés chez l'étranger sur ces matières, surtout depuis que la guerre interrompt les communications littéraires avec diverses parties du globe. Cette disette de documens fut sans doute la cause d'omissions nombreuses dans le dictionnaire des hérésies, par Pluquet, qui, à cela près, est un excellent ouvrage.

A la rareté des livres il a fallu suppléer par des voyages dans plusieurs contrées de l'Europe, par une vaste correspondance dans les deux mondes, et en tirant péniblement de l'étranger les ouvrages qu'il a été possible de se procurer ; car plusieurs sont introuvables.

Malgré les soins apportés à la rédaction de cet ouvrage, on y trouvera des lacunes et des erreurs involontaires : j'adresse des remercîmens anticipés à quiconque me fournira le moyen de remplir les unes, de rectifier les autres.

Les difficultés sans nombre que j'ai rencontrées, m'autoriseraient à invoquer la justice des lecteurs ; je me borne à réclamer leur indulgence : mais je n'attends ni indulgence, ni justice de la part de ceux qui ont converti le champ de la littérature en arène de gladiateurs, et qui, avant de lire un ouvrage, sont décidés à le déclarer excellent ou détestable d'après son titre, le nom de l'auteur et le parti auquel ils supposent qu'il appartient ; car ces hommes, pour qui haïr et nuire est un besoin, veulent qu'il y ait toujours des partis, et qu'ils soient en présence.

Deux sectes nombreuses, qui ont fait une plaie à l'Eglise dans l'Ancienne Alliance se sont perpétuées chez nous. N'avons-nous pas, comme les Juifs, une multitude de Pharisiens et de Saducéens? L'indifférence est réduite en système, les superstitions nous inondent, l'ignorance nous envahit ; de toutes parts le dépérissement de l'esprit religieux se manifeste par la dépravation des mœurs : la connaissance approfondie des vérités qu'on doit croire,

des vertus qu'on doit pratiquer, des sacremens qu'on doit recevoir, est remplacée par quelques actes extérieurs; spectacles mondains où la religion n'est plus que l'accessoire.

Le cardinal Julien écrivait à Eugène IV : « Que si l'on ne travaillait » promptement à extirper les abus, il s'élèverait après l'hérésie de Bo- » hême une autre hérésie plus dangereuse; que les esprits des hommes » semblaient préparer quelque chose de tragique; et qu'on regardait la » cour de Rome comme la cause de tous les maux, pour avoir négligé » d'y apporter le remède nécessaire (a) ». L'événement vérifia sa prédiction; une réforme impie fut punie du refus d'une réforme sage (b).

Avec cette cour, les hommes sensés ne confondirent jamais la Sainte-Église Romaine; croyant tout ce qu'elle enseigne, rejetant tout ce qu'elle condamne, ils répètent d'esprit et de cœur la magnifique apostrophe de Bossuet dans son discours sur l'unité. Telle est spécialement la disposition de l'auteur de cette Histoire, qui, priant sans cesse celui qui *est la voie, la vérité et la vie*, de le diriger, résolu de ne jamais écrire un mot qu'il voulût effacer au moment de sa mort, protestant contre toute explication ou application hétérodoxe des principes consignés dans un ouvrage qu'il soumet au jugement de l'Église, sacrifierait avec joie pour en défendre l'autorité spirituelle et celle de son chef visible, une vie que par le même motif il exposait, en 1793, au fer des bourreaux.

C'est un défaut réel dans la piété d'être peu occupé des maux de l'Église, d'être peu touché de ce qui l'afflige, de ne porter ses gémissemens de ce côté-là que rarement, et d'une manière rapide et superficielle (c). S'intéresser à sa gloire, à ses succès, est pour chaque fidèle, dans la sphère où l'a placé la Providence, un devoir solidaire qui oblige plus étroitement le clergé. Que par ses soins, la génération naissante et celle qui court à la puberté soient placées sous la garde des principes et des vertus Chrétiennes. Organe des vérités émanées de Dieu, qui ont une affinité spéciale avec la nature de l'entendement humain, que sa conduite les fasse aimer, que son zèle les fasse connaître, que sa science les défende.

Entre l'erreur et la vérité, le combat s'est engagé à la naissance des tems; il ne finira qu'avec le monde. Il faut, dit l'Écriture, *qu'il y ait des hérésies* : leur multitude ne prouve rien contre la véritable religion, comme la diversité des gouvernemens ne prouve rien contre les principes sur lesquels doit reposer l'état social. Ces aberrations sans nombre avertissent la raison humaine de sa faiblesse; elles lui disent que la vérité apportée du ciel sur la terre ne peut se trouver au milieu des divagations de l'esprit humain livré à lui-même; que le divin législateur, en proposant une voie unique pour atteindre au bonheur, aurait mis en contradiction le but avec les moyens, s'il n'avait donné à la foi une garantie, et fixé les incertitudes par une autorité qui ne commande pas une croyance aveugle, mais une croyance appuyée sur les preuves de son infaillibilité.

Dans un chapitre consacré à prouver que les hérétiques sont utiles à l'Eglise, saint Augustin observe que par leurs erreurs ils exercent sa

(a) Voy. *Epist.* 1, *Juliani Cardinal. inter opera Aeneae Sylvii.*

(b) Voy. *Explicat. des princip. Proph. de Jérémie, Ezéchiel et Daniel*; par Joubert, in-8°, 1749, T. III, p. 220 et suiv.

(c) Voy. *ibid*, T. IV, p. 55 et 56, chap. 3.

sagesse; qu'en l'affligeant corporellement ils exercent sa patience, et lui donnent occasion de pratiquer la charité envers ses ennemis (a).

L'abbé Racine fait sur les dangers que court l'Eglise, lorsqu'elle n'est pas persécutée, d'excellentes réflexions que chaque Chrétien doit s'appliquer personnellement; elle s'arme de courage dans les persécutions qui font couler le sang de ses martyrs; elle s'arme de science et de zèle pour combattre celles qui, moins cruelles en apparence, mais plus raffinées, tendent à corrompre la pureté de son enseignement et la sainte austérité de sa morale.

Aux yeux du Chrétien, les catastrophes de la terre servent d'enveloppe à des choses d'un ordre supérieur. Tout, en dernier résultat, se rapporte à l'Eglise, la cité mystérieuse, qui, suivant l'expression de saint Augustin, *voyage parmi les persécutions du monde et les consolations de Dieu* (b). Le courage pourrait s'affaiblir au milieu des scandales, si, à travers l'obscurité qui nous entoure, ne s'échappaient des rayons de lumière qui fortifient la foi et nourrissent l'espérance, ici bas compagnes inséparables de la charité, mais qui n'entreront point avec elle dans cette région nouvelle, la patrie des élus, où règnera là charité seule. Les prophètes, soulevant le voile de l'avenir, laissent entrevoir les événemens qui doivent un jour renouveler la face de la terre, et rendre à l'Eglise sa beauté première. Depuis dix-huit siècles, elle voit autour d'elle s'élever successivement et tomber les schismes, les hérésies; assaillie par les tempêtes, elle reste à jamais la colonne inébranlable de la vérité, et l'Arche-Sainte hors de laquelle il n'y a que naufrage.

(a) *S. August. de Civitati Dei*, lib. 18, c. 51.
(b) *S. August. ibid.*

HISTOIRE

DES

SECTES RELIGIEUSES

QUI, *depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle, sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les quatre parties du monde.*

GLASSITES ou SANDEMANIANS.

JOHN GLASS, ministre presbytérien Écossais, mort en 1773 à Dundée sa patrie, ayant enseigné que tout établissement *civil* en faveur d'une religion est contraire à l'Écriture, fut accusé en 1728 de vouloir renverser l'Église-établie : une sentence du synode l'excommunia. Pour étayer sa doctrine il publia 4 vol. *in*-8°.; un de ses ouvrages est intitulé : *Témoignage du Roi des Martyrs.* Ses sectateurs se formèrent en congrégation séparée.

James Hervey, connu en France seulement par ses *Méditations sur les Tombeaux*, avait déployé toute l'étendue de son talent dans son *Theron* et *Aspasie* : il y soutient la dépravation totale de l'homme par le péché originel, et sa régénération par l'imputation de la justice de Jésus-Christ. Cet ouvrage attaqué par John Wesley, l'un des fondateurs du Méthodisme, le fut également par un disciple de Glass l'un des anciens de son église, *Robert Sandeman*, d'où la secte a pris son nom le plus généralement usité.

Sandeman combat, comme *Antiscripturaire*, la notion de la foi donnée par Hervey; il prétend que la foi est un simple assentiment à la doctrine de Jésus-Christ; et que les autres dogmes, avancés par Calvin sur la nature de la justification, sont erronés. Cette contestation en amena une autre entre les Glassites d'Écosse et les Sandemanians de Londres, qui ont une église d'une centaine de personnes, à Saint-Martin-le-Grand, sans néanmoins rompre l'unité ni faire schisme entre eux.

En 1766 Sandeman étant allé en Amérique, y établit quelques congrégations, dont une à Boston. Mais comme il prêchait l'*obéissance passive*, cette doctrine, détestable en tout tems, fut très-mal accueillie dans un pays où la liberté se préparait à faire explosion. Il revint mourir en Angleterre en 1772.

Les Glassites ou Sandemanians veulent qu'on interprète toutes les paroles de Jésus-Christ dans leur sens naturel. Ils prétendent par leur croyance et leur conduite se conformer à la primitive église, pratiquer la discipline qu'elle suivait, éviter soigneusement tout ce que Notre Seigneur et les Apôtres ont condamné.

Chez les Sandemanians l'hiérarchie se compose d'évêques, d'anciens, de docteurs. Les évêques sont ordonnés par l'imposition des mains, précédée de prières et de jeûnes. Les bigames ne peuvent être promus à cette dignité.

Ils excommunient les scandaleux, les incorrigibles. L'unanimité seule fait loi. Pour les affaires importantes on consulte le sort, d'après ce qui est dit au chapitre XVI des Proverbes: *Les billets du sort se jètent dans un pan de robe, mais c'est le Seigneur qui en dispose* (*a*).

Ils admettent le baptême et la cène. Celle-ci se distribue tous les dimanches pour imiter les Apôtres, qui persévéraient dans la prière et la fraction du pain. (*b*) Outre le dimanche, ils s'assemblent les mardi et vendredi.

Ils s'abstiennent de viandes suffoquées et du sang; condamnent les loteries, les jeux de cartes et de dés; pratiquent le lavement des pieds, dont ils croient le précepte imposé par Jésus-Christ; font une collecte hebdomadaire pour subvenir à l'entretien du culte et aux besoins des pauvres, dont ils ont soin à tel point que la communauté de biens semble presque établie parmi eux.

Le dimanche, dans l'intervalle du matin au service du soir, ils ont des *Agapes* ou *Fêtes d'amour*. Dans les premiers tems du Christianisme les agapes étaient des repas publics dans l'église après la communion. Le but était d'entretenir la concorde parmi les fidèles, et d'aider les pauvres: ils ont encore lieu chez les Chrétiens de Saint-Thomas sur la côte de Malabar (*c*). Plusieurs sectes modernes en ont rétabli l'usage. Dans celle des Sandemanians ces jours-là les pauvres dinent chez les riches, chacun embrasse son voisin: ils croient cet usage prescrit dans plusieurs textes de saint Paul (*d*): la même chose se pratique à la réception d'un prosélyte (*e*).

MÉTHODISTES ANGLAIS; MÉTHODISTES AMÉRICAINS; NEW-LIGHT, ILLUMINÉS-MÉTHODISTES.

L'Université d'Oxford a été le berceau du Méthodisme, né en 1729. Quelques étudians, qui étaient de l'église Anglicane et qui s'occupaient particulièrement de la Bible, formèrent une petite société dirigée par les deux frères John et Charles Wesley. Le plus fameux est John, devenu chef de la secte. Ils avaient pour ainsi dire compassé tous leurs momens, distribués entre l'étude, la prière, le jeûne et d'autres bonnes œuvres. Cette conduite régulière et méthodique les fit appeler *Méthodistes*, par dérision; et ils ont adopté cette dénomination, quoiqu'elle ne soit pas de leur choix.

A cette société s'agréga, en 1735, George Withfield, qui, après John Wesley, est regardé comme le second fondateur. Les deux Wesley partirent cette année pour aller prêcher en Amérique: Withfield voulant coopérer à leurs travaux, s'y rendit trois ans après. John Wesley revint alors en Europe, et y forma des assemblées qui, depuis 1738 à 1743,

---

(*a*) Prov., C. XVI, v. 33.
(*b*) Act., C. II, v. 42.
(*c*) Voyez *Universal Magazin*, 1806, p. 29.
(*d*) Voyez Rom., C. XVI, v. 16.; et Corinth., C. XVI, v. 20.
(*e*) Voyez Sinclair, Tome VIII, p. 252, miss Adams.

eurent quelques liaisons avec les Moraves dont ensuite elles se séparèrent.

Les Méthodistes avaient déclaré constamment qu'ils étaient de l'Église Anglicane, quoiqu'ils eussent des assemblées particulières : celles de Londres commencèrent en 1739; mais, dans plusieurs, la liturgie se rapprochait de celle des *Dissenters* ou *Non-Conformistes*, surtout dans celles que dirigeait Withfield, qui, en 1741, était de retour en Angleterre. Il pensait qu'on pouvait indifféremment faire usage du *Common Prayer Book* (livre des Prières Communes); ou lui substituer une liturgie improvisée, ce qu'il faisait quelquefois. Il fut choqué d'un sermon de Wesley sur la prédestination : ils se conservèrent une estime réciproque, mais leur amitié se refroidit. Ici commence une rupture : le Méthodisme se partage en deux branches, dont les coryphées sont John Wesley et George Withfield; de part et d'autre on s'est injurié avec fureur, accusé d'hétérodoxie, excommunié.

Les Méthodistes se distinguent des Infidèles et des Juifs, en admettant l'inspiration divine tant du Nouveau que de l'Ancien-Testament; des Catholiques, en n'adoptant pour règle de foi que la Bible; des Sociniens, en reconnaissant la Divinité de Jésus-Christ. Ces articles sont regardés comme fondamentaux par Wesley, qui laisse à chacun sur tout le reste la faculté d'abonder en son sens (*a*).

Les prédicateurs Méthodistes insistent sur la dépravation de la nature humaine par le péché d'Adam, la rédemption par Jésus-Christ, la justification et le salut par la foi, et non par les œuvres; avec cette différence que Withfield croit les œuvres peu importantes, si ce n'est comme preuve de la foi, au lieu que Wesley les croit indispensables : plusieurs de ses ouvrages ont uniquement pour but d'améliorer les mœurs. J'ignore s'il est l'auteur d'un opuscule anonyme, qui recommande aux Méthodistes d'imiter les Quakers dans la simplicité de leurs discours et de leurs vêtemens (*b*); mais les principes en sont absolument conformes à ceux qu'il a développés dans divers écrits d'une bonne morale adressés à ses sectaires. Il règle leurs amusemens, leur costume; il leur interdit les cartes, les spectacles, les bals, les courses de chevaux, les manchettes, les dentelles, les liqueurs spiritueuses et le tabac : il excepte sur ces deux derniers articles le cas où pour des raisons de santé, ils seraient prescrits par un médecin (*c*).

Hutton, historien de Birmingham, dit que Wesley croyait comme s'il devait être sauvé par la foi seule; et agissait comme s'il devait l'être par les œuvres (*d*) : sa conduite venait à l'appui de ses discours. Cependant Nightingale prétend qu'il a toujours eu l'ambition de dominer (*e*); l'orgueil est le poison de toutes les vertus.

Les partisans de Withfield admettent la prédestination absolue et la réprobation particulière; dans leurs discours ils appuient beaucoup sur la nécessité d'être régénérés.

Les sectateurs de Wesley, qu'on nomme *Méthodistes Arminiens* par opposition aux principes du Calvinisme sur l'élection et sur la persévérance

---

(*a*) Voyez *The Character of a Methodist*, *by*. j. Wesley, *in*-8°. London, 1793.

(*b*) *Advice to the people called Methodist with regard to dress*, *in*-8°. London 1795.

(*c*) *The nature, design and general rules of the Methodist societies*, By John Wesley, *in*-8°. London, 1798; et *The Principles of a Methodist*, par le même, *in*-8°. London, 1796.

(*d*) Voyez *History of Birmingham*, *by*, Hutton, *in*-8°. Birmingham, 1795, p. 180 et suiv.

(*e*) Voyez *Portraiture of Methodisme by* Nightingale, *in*-8°. London.

finale, inclinent au Pélagianisme, et admettent le salut général, quoiqu'ils aient plusieurs prédicateurs Baxtériens qui, à l'imitation de Richard Baxter, prétendent concilier Arminius et Calvin par une doctrine mitoyenne.

On a souvent comparé Wesley et Withfield : l'un et l'autre ont publié une foule d'ouvrages, et surtout des sermons. Withfield était doué d'une voix sonore et gracieuse, d'une éloquence populaire, entraînante et persuasive. Quand on lui reprochait de haranguer au milieu des champs, il citait la parabole évangélique de l'homme qui, mariant son fils, envoie sur les grands chemins et dans les places publiques, chercher des convives au festin nuptial. A Cambuslang, situé à quatre milles de distance de Glasgow, il réunit en pleine campagne un auditoire de trente mille personnes, dont un grand nombre frappaient des mains, saignaient du nez, tombaient en convulsion; toute l'Écosse retentit de ces événemens attribués par les uns au Saint-Esprit, par les autres au diable (*a*).

Wesley, plus érudit que Withfield, mais plus simple dans ses discours, savait mieux se posséder. On prétend qu'il a prêché environ cinquante mille fois. L'un et l'autre avaient des qualités respectables, une dévotion tendre, un zèle infatigable; ils envoyaient des missionnaires partout où ils ne pouvaient se rendre, quoiqu'ils fissent des voyages multipliés dans les trois royaumes. Nous les avons vu franchir l'Atlantique, pour aller prêcher dans l'Amérique Septentrionale. Wesley dut s'y discréditer comme politique et comme prophète, lorsque revenu en Europe, il prédit que les insurgés seraient réduits à se soumettre, et prétendit justifier par divers pamphlets les mesures iniques du ministère anglais contre l'indépendance des États-Unis.

Withfield introduisit dans son parti la *Stichomantie*, c'est-à-dire, l'habitude de consulter la Bible en l'ouvrant au hasard pour tirer du premier verset qui se présentait à la vue des inductions sur la réussite d'une entreprise. Cet usage d'invoquer le sort était un moyen d'arbitrage qu'il employait en cas de discussion, même sur des points théologiques.

La comtesse de Huntingdon se montra la patrone des sectateurs de Withfield, son chapelain. La maison de cette dame devint un *tabernacle;* c'est le nom que donnent les Méthodistes à leurs chapelles (*b*). Elle en établit deux à Birmingham, et fonda à Londres et dans le pays de Galles deux séminaires pour former des ministres de sa secte, dont on la regarde comme la nouvelle fondatrice avec Withfield. Celui-ci, aidé par les aumônes et les contributions volontaires de ses auditeurs, avait établi en 1740 un hôpital en Géorgie pour les orphelins: étant retourné pour la quatrième fois en Amérique, il y mourut en 1770 à New-bury près de Boston. Le docteur Thomas Haweis, auteur d'un grand commentaire sur les Saintes-Écritures, devint chef des Méthodistes de Wintfield, et le remplaça près de Lady Huntingdon, décédée en 1791.

Dans le même parti se sont distingués Toplady, mort en 1778; le docteur Romaine, mort en 1795 : il a publié des sermons et une nouvelle édition de la Concordance Hébraïque par Calusio; le poète sir Richard Hill Baronet : dans une satire, on le peint invoquant la Muse du *Methodisme;*

(*a*) Voyez Sinclair, Tome V, p. 267 et suiv.

(*b*) En Angleterre on n'appelle églises que celles qui ont un clocher, et qui appartiennent à l'église dominante : celles de tous les autres cultes n'ont point de clocher, et quelque spatieuse qu'elles soient, sont réputées et nommées *chapelles*.

Rowland Hill, frère du baronet, qui se fit prédicateur avant d'être ordonné, (plusieurs autres n'ont jamais reçu l'ordination). On assure que dans ses sermons il intercale des histoires facétieuses, de ces traits que n'a pas dictés le bon sens, et que les Anglais appellent *excentriques*; mais sa charité sans bornes pour les malheureux fait pardonner la bizarrerie de son éloquence (a).

John Wesley mourut en 1791, non pas à l'âge d'environ cent ans, comme l'assure Ferry Saint-Constant, mais à quatre-vingt-neuf ans; il était né en 1703. Ses ouvrages, peu soignés, sont très-nombreux: il combattit Richard Bell et d'autres Méthodistes aussi extravagans, qui avaient annoncé la fin du monde pour le 28 février 1762. Il publia la vie de Thomas Walsh, Irlandais Catholique, qui s'était fait prédicateur Méthodiste: on conçoit que Wesley l'exalte beaucoup. Il a également publié celle de Hayme, tué à la bataille de Fontenoi, ainsi que plusieurs soldats Méthodistes. Il a donné par extraits la vie de la fameuse madame Guyon; et celle de Renty, l'un des fondateurs de la Société des Frères Cordonniers.

Très-peu de gens savent, et peut-être en France tout le monde ignore, que Wesley a lancé contre les Catholiques divers brochures dont l'une est intitulée: *Le Papisme examiné avec sang-froid* (b), dans laquelle il ressasse des objections cent fois reproduites et cent fois détruites: tous les crimes commis au nom de la religion par des Catholiques, il les attribue à l'Eglise Romaine qui les désavoue; il la calomnie en lui imputant de défendre aux fidèles la lecture de l'Ecriture-Sainte, d'établir en principe qu'on ne doit pas garder les promesses faites aux hérétiques. Comme la plupart des Protestans Anglais, il affecte de confondre la Cour de Rome avec l'Eglise, pour imputer à celle-ci des maux dont elle gémit.

Enfin, il prétend que les Catholiques ne doivent pas être tolérés, même par les Turcs et les Païens. La haine aveugle peut-elle aller plus loin? A défaut de preuve pour étayer ses accusations, il entasse, comme il est d'usage en pareil cas, des injures que Garasse lui eût enviées. Qui croirait, si des faits multipliés ne l'attestaient, qu'actuellement encore les mêmes calomnies se reproduisent en Angleterre dans des sermons, des pamphlets, des journaux? Est-ce ignorance, est-ce mauvaise foi? on choisira. Un savant Franciscain Irlandais, le P. O'leary, repoussa l'agression de Wesley avec autant de modération que d'énergie (c).

Je crois devoir intercaler ici un article curieux sur le Méthodisme, extrait des mémoires du libraire Lackington. Le citer ce n'est pas approuver toutes ses idées, ni la manière burlesque dont il les énonce.

« Le jeune Lackington, mis en apprentissage de cordonnier, saisit, dans la conversation des ouvriers de la boutique, des notions sur les Méthodistes, qui lui montèrent la tête, et lui donnèrent le désir de s'instruire; à cette occasion il apprit à lire. Voici quelques-unes de ses réflexions sur leur doctrine et sur leurs prédicateurs. « Ceux-ci s'appliquent à donner des craintes aux plus vertueux. La jeunesse et l'innocence sont tous les jours victimes de leurs menaces de l'enfer; et les gens faibles, au lieu de trouver auprès d'eux des consolations et des secours, se trouvent souvent jetés dans des états désespérés par la crainte des peines éternelles. Quand

(a) Voyez *Public Characters de* 1802-3, *in*-8°. London, p. 152 et suiv.
(b) Voyez *Popery Calmly Considerer*, By John Wesley, *in*-8°., troisième édit. London, 1779.
(c) Voyez ses *Remarks on* M. Wesley's Letter, dans ses *Miscellaneous Tracts by the rev* Arthur O'Leary, *in*-8°. Dublin, 1781, p. 207 et suiv.

un Méthodiste entend parler d'un malade en danger, il accourt et le tourmente, si même il ne le fait mourir de peur. Qu'on se représente l'effet que doit avoir sur le pauvre mourant la présence de ces don-Quichottes de la damnation éternelle, qui s'efforcent de l'effrayer. Pour peu qu'on soit en danger, cela vous achève avec une parfaite certitude ».

» Il est vrai que souvent un Méthodiste n'est ni convaincu, ni alarmé, mais subitement converti par un prédicateur de la secte; car tous n'emploient pas leur éloquence à effrayer. Il y en a qui s'attachent à prouver aux hommes que leurs péchés leur sont pardonnés. Cela me fait penser à un procès fort plaisant: un filou produisit un faux billet d'un autre filou; celui-ci produisit à son tour une fausse quittance. Mais pour quelques individus qui se rassurent par les promesses et auxquels les extases, les chants, les élans de l'enthousiasme donnent une sorte de bonheur, il y en a des milliers pour qui ces notions mystiques sont une source de misère. J'ai connu des fanatiques qui étaient arrivés au dernier degré de la conviction, qui avaient des avant-goûts de la béatitude céleste, qui avaient des communications avec la Divinité; et cependant ces favoris du ciel étaient souvent torturés de doutes et d'appréhensions funestes.

» Il y a une vingtaine d'années le bruit se répandit qu'à une certaine heure d'une certaine nuit le monde finirait; des milliers de Méthodistes passèrent le jour précédent, et cette nuit même, dans les gémissemens et les prières. Le lendemain matin ils n'osaient pas se regarder les uns les autres. Mais bientôt ils perdirent le sentiment de honte, parce qu'on leur persuada que le Ciel avait eu égard à la prière du juste et avait reculé le moment.... Les plus sages des Méthodistes sont de vrais enfans: un rien les transporte, un rien les abat. Il est très-commun de voir des individus abandonner la secte, lorsque leur jugement a acquis une certaine maturité. Ces opinions mystiques ne captivent que la jeunesse et l'ignorance».... Voici comment Lackington rend compte de ses études.

« En hiver, nous travaillions à la boutique depuis six heures du matin jusqu'à dix du soir. En été notre travail finissait avec le jour. Mais malgré cet assujétissement à mon métier, je trouvai le moyen, pendant long-tems, de lire tous les jours dix chapitres de la Bible. Je lisais aussi et j'apprenais par cœur des hymnes, des sermons et des traités de Wesley. Le temple de *Cloacine* était souvent mon cabinet d'étude. Je suivais en cela le précepte de Chesterfield, qui veut qu'on y lise les Classiques.

» J'avais la vue si bonne, que j'étudiais souvent au clair de la lune; car mon maître ne me permettait pas d'avoir de la lumière dans ma chambre. Je regardais cette défense comme une vraie persécution. Je me consolais par l'idée que j'étais un enfant de Dieu, et que par conséquent je ne pouvais pas échapper aux persécutions des enfans du Démon, tels que mon maître et sa femme. Mon zèle alla quelquefois jusqu'à leur dire que leur ame était sur le chemin de la perdition, et que leur vieux pasteur Harrison était un aveugle qui en menait d'autres. Ma bonne maîtresse essaya plusieurs fois le bâton pour me faire entendre raison, et moi je m'en vengeais en saisissant dans nos lectures communes de la Bible tous les chapitres favorables à la doctrine du péché originel, de la justification par la foi; et elle enrageait, à la vérité, mais elle ne se tenait pas pour battue, et lisait à son tour un chapitre de saint Jacques sur la nécessité des œuvres. Dans mon embarras, je pris le parti de douter que saint Jacques fût orthodoxe et de m'inquiéter peu de ce qu'on y trouvait.

» J'avais depuis long-tems une extrême envie d'assister aux assemblées des Méthodistes, mais je n'osais désobéir à mon maître qui me le défendait expressément. Mon zèle croissant plus rapidement que mes connaissances, je secouai le joug de la tyrannie, et je m'échappai aussi souvent que je le pus pour assister aux assemblées de la secte. Un dimanche matin que les deux enfans de la maison s'étaient rendus à une congrégation de Méthodistes, leur mère résolut de m'empêcher de m'y rendre. Elle m'enferma dans ma chambre. Incertain sur ce que j'avais à faire, j'ouvris la Bible pour y chercher des conseils : (c'est ainsi que font les Méthodistes quand ils sont embarrassés). Les premières lignes qui frappèrent mes yeux, furent celles-ci : *Il a chargé ses anges de veiller sur toi, de peur que tes pieds ne heurtent contre une pierre.*

» C'en fut assez pour me décider. Je ne balançai pas : j'ouvris la fenêtre, et je me jetai de deux étages dans la rue. Un peu étourdi d'abord, je me relevai bientôt et me mis à courir du côté de la maison où les fidèles étaient réunis. Quand j'eus fait quelques pas, il fallut m'arrêter, je n'en pouvais plus; et on me reporta dans mon lit, où je fus un mois entier avant de pouvoir me soutenir sur mes jambes. Je trouvai que Dieu m'avait fait tort dans cette occasion. Je raisonnais en cela comme le français du docteur Moore, qui vendit son crucifix parce que les billets de loterie qu'il avait mis sous sa protection étaient sortis blancs; ou bien encore, comme Auguste qui défendit de porter la statue de Neptune en procession avec celle des autres Dieux, parce que sa flotte avait souffert.

» Dans la quatrième année de mon apprentissage, mon maître mourut; et quoiqu'il fût bon mari, bon père et bon maître, je fus persuadé qu'il était allé en enfer, parce qu'il ne savait pas dire le *Shibboleth* des Méthodistes. Sa femme parut croire que sa mort avait été avancée par le mécontentement qu'il avait eu de la conduite de ses fils. En effet, avant leur conversion, ils étaient assidus à leur devoir; mais devenus des *saints*, ils ne s'occupaient plus de leurs intérêts temporels, et comptaient être nourris par des secours miraculeux. Ils avaient pris cela apparemment dans Huntindong. Son livre intitulé *la Banque de la Foi*, nous apprend qu'un chien lui apporta du mouton pour son dîner, que les poissons d'un étang moururent tout exprès pour qu'il pût les manger; et qu'enfin le ciel lui envoya un vêtement qu'il lui avait demandé. Wesley usait de la même ressource quand il avait mal à la tête . . . .

» Comme on ne connaît pas généralement les cérémonies des Méthodistes, je vais décrire celles qui étaient de l'institution de Wesley. On invitait souvent aux assemblées de prières des personnes qui n'étaient pas de la secte. On commençait par chanter une hymne. Tout le monde se mettait à genoux. Le premier qui se sentait inspiré faisait une prière à haute voix. Quand il avait fini, un autre commençait, et ainsi de suite pendant deux heures . . . . Il arrivait quelquefois qu'un frère se mettait à prier sans avoir reçu le don de prière, et alors il restait court. Ces exercices sont regardés dans la secte comme plus propres à régénérer les hommes que les sermons. On ne peut pas s'en faire une juste idée sans y avoir assisté; l'un adresse des injures à Dieu pour en obtenir ce qu'il désire, un autre prend un style tendre et mielleux, un troisième prend une manière impérative et brutale : il dit à Dieu qu'il en aura menti, s'il n'accorde les faveurs qu'il a promises. Ils travaillent ainsi l'imagination les uns des autres; ils se magnétisent en quelque sorte, jusqu'à ce qu'ils tombent dans une véritable ivresse.

Alors si l'un d'entre eux se rappelle un passage qui soit applicable à l'espérance qu'ils ont toujours d'être régénérés, il le dit à haute voix; et tous s'en félicitent.

» Il y a une autre assemblée particulière; c'est celle qui succède au sermon. Quand le prédicateur a fini le service, les frères qui sont les plus avancés dans la sanctification restent, et les autres s'envont : le ministre adresse alors au troupeau choisi une exhortation plus assortie aux forces des assistans.

» La *Fête d'Amour* est encore une cérémonie particulière de la secte. Tous les frères y sont invités, et ils y viennent ordinairement de plusieurs milles à la ronde. Lorsqu'ils sont réunis, ils chantent et prient. Ensuite ceux qui croient avoir plus d'expérience, s'élèvent et racontent tout ce qui s'est passé entre Dieu, leur ame et le diable. J'ai souvent oui dire à des Méthodistes que dans de telles assemblées, et au moment où ils étaient en prières, ils avaient senti tout à coup que leurs péchés leur étaient pardonnés.

» Dans ces *Fêtes d'Amour* les Méthodistes se montrent plus énergumènes que dans aucune autre cérémonie. Ils soupirent et gémissent à l'envi : on dirait autant de maniaques; et à mesure qu'il leur vient dans la tête un passage de l'Ecriture, ils l'appliquent à leur situation et l'interprètent à leur manière. On mange des gâteaux; chaque frère rompt un gâteau avec une sœur; on ne boit que de l'eau, le vase passe de main en main. L'assemblée commence à sept heures du soir, et se termine à neuf ou dix.

» A Londres, à Bristol et dans les autres grandes villes, les Méthodistes ont des réunions qui ne sont pas connues du reste de la secte. Dans ces réunions, ce sont tantôt des hommes mariés, tantôt les femmes, et tantôt les célibataires de l'un ou l'autre sexe, qui forment l'assemblée. Wesley se rendait successivement dans ces différentes congrégations, et adressait à chacune les exhortations qui leur convenaient. Il ne manquait jamais surtout de vanter le célibat aux filles. La *nuit des veilles* de ces sectaires commence à sept heures du soir. Ils prient, ils chantent des hymnes, ils prêchent, ils chantent et prient; ensuite ils exhortent, chantent et prient alternativement jusqu'à minuit. Les hymnes qui appartiennent à cette cérémonie ont un caractère sombre; et comme cette *veille* a été précédée, selon l'ordonnance de Wesley, d'un jeûne rigoureux dans la journée, les esprits des assistans sont dans une disposition très-favorable aux extravagances. Il n'y a aucune de ces veilles qui ne produise un grand nombre de *régénérations*, en sorte que ces cérémonies sont fort estimées parmi eux.

» Ils sont divisés en différentes classes, dont les unes sont composées d'hommes, d'autres de femmes, quelques-unes sont mêlées des deux sexes. Il y a toujours un *meneur* et une *meneuse* de la classe. Quand la classe se rassemble, le *meneur* indique une hymne que tout le monde chante. Ensuite tous se mettent à genoux, et le meneur fait la prière. Il informe ensuite la classe de la disposition de son ame; puis, s'adressant successivement à chacun des assistans, il leur demande dans quel état est leur ame. Les uns sont pleins de foi et de sécurité; d'autres sont agités de doutes et de craintes. Quelques-uns sont tourmentés d'horribles tentations; d'autres se plaignent d'une grande chaleur intérieure. Il y en a un petit nombre qui se présentent comme aussi purs que les anges du ciel; mais en général les frères se lamentent plutôt de leur profonde dépravation. Ils se déclarent les plus grands misérables, les plus indignes pécheurs de la terre; mais ils finissent ordi-

nairement pas reconnaître que la grace qu'ils ont reçue, est en proportion avec leur crimes, et les efface tous. Plus le pécheur était corrompu, disent-ils, plus sa sainteté est grande; le meneur adresse à chacun quelques mots de consolation, ou d'avis.

» Les *bandes* parmi les Méthodistes ne sont composées que de personnes pures ou justifiées. Quand la *bande* se réunit, on chante et on prie. Ensuite le *meneur* de la *bande* raconte quel a été l'état de son ame pendant la dernière semaine, et questionne chacun des assistans sur le même sujet. Tous énumèrent à leur tour les épreuves et les tentations auxquelles ils ont été exposés. Les Méthodistes sont convaincus que le diable y regarde à deux fois avant de les tenter, lorsqu'il sait qu'il sera dénoncé à l'assemblée la semaine suivante. Ils appellent cela la *vergogne du démon*; et pour qu'il en soit plus honteux, ils donnent tous les détails nécessaires. Les femmes ont leur *bande* à part; mais quelquefois les jeunes gens se déguisent en femmes pour savoir ce qui s'y passe. Wesley a institué encore des *bandes choisies*, qui sont uniquement composées de personnes impeccables ou parfaites. J'ai connu beaucoup de ces *Méthodistes parfaits*; j'ai vécu un an dans la même maison avec une sœur impeccable. On la surprit un jour volant du charbon chez un frère justifié, mais elle prouva que c'était le diable qui l'avait tentée.

» Dans les provinces la confrairie se compose de fermiers, de cordonniers, de laboureurs, d'ouvriers en laine, et de leurs femmes. Wesley a éprouvé qu'il fait plus de prosélytes parmi les femmes : Lawater et Hume en ont donné la raison, (sans connaître ce fait particulier). « Par l'irrita- » bilité de leurs nerfs, dit Lawater, par leur incapacité de rien approfondir » et de prendre des déterminations fortes, les femmes deviennent des enthousiastes incurables ».

« Il n'y a, dit Hume, qu'un sujet sur lequel je sois porté à me défier » du jugement des femmes ; c'est l'amour ou la dévotion. Ordinairement » elles ne font cas dans ce genre que de ce qui est exagéré, et préfèrent » la chaleur à la justesse. Je considère l'amour et la dévotion comme le » même sujet, parce que c'est bien réellement le même lorsqu'il est traité » de cette manière. Il faut observer qu'ils demandent précisément la même » constitution et les mêmes dispositions naturelles. Les femmes ont un » penchant à la tendresse qui pervertit leur jugement, et qui leur fait » goûter des choses qui n'ont ni naturel dans le sentiment, ni convenance » dans l'expression; ainsi, par exemple, elles se soucient peu des discours » d'Addison sur la religion, et elles se passionnent pour des ouvrages » mystiques ».

» Il y a des milliers de Méthodistes qui ne lisent jamais que la Bible et les ouvrages de Wesley. Pendant plusieurs années je n'ai pas lu moi-même autre chose. Je me faisais également scrupule d'entendre d'autres sermons que ceux des frères. Il m'est arrivé souvent de me lever à minuit, de faire cinq ou six milles par les neiges pour assister à une assemblée qui se tenait à cinq heures du matin, et entendre les rapsodies d'un frère inspiré, qui avait tout au plus une douzaine d'auditeurs. Nous nous félicitions les uns et les autres sur notre réunion, et sur le bonheur dont nous avions joui; après quoi chacun de nous tremblant de froid, reprenait la route de son village.

» Plusieurs années avant de renoncer à la secte des Méthodistes, j'avais oui dire à Wesley, dans une congrégation, que jamais il n'avait pu retenir

un libraire plus de six mois dans la société des frères : c'est aux livres en effet que je dus mon désir d'en sortir; mais ce qui hâta ma résolution, ce fut une espèce de scandale que j'eus sur la conduite des chefs de la secte. Ceux-ci prêchaient continuellement sur le tort que les maîtres faisaient à leurs domestiques en les empêchant d'aller entendre les sermons du dimanche, à cause du service de la maison; comme si l'on ne pouvait pas ce jour-là manger un dîner froid, au lieu de risquer l'ame de ses gens. Je découvris ensuite que les Rigoristes faisaient fort bonne chère le dimanche, aux dépens de la conscience de leurs gens. Je connais une honnête laitière qui élevait bien ses enfans, et qui fut si effrayée par un prêcheur Méthodiste, qu'elle est devenue folle, et ses enfans sont tombés dans la misère. Son crime était d'avoir vendu du lait le dimanche. Un autre prédicateur disait à sa congrégation : «on a répandu le bruit que je fais devenir foux » les frères qui m'écontent. Eh! ne vaut-il pas mieux envoyer dix mille de » nos frères à Bedlam, que d'envoyer une ame en enfer»?

» Je connais un libraire de la secte qui craint tellement de compromettre le salut de son perruquier, qu'il se fait coiffer le samedi soir et passe la nuit dans son fauteuil. Il indique en passant, dans ses billets d'adresse, ce scrupule de conscience, afin que ses pratiques sachent bien qu'il est extrêmement délicat. Je conserve comme une curiosité un billet d'adresse qui m'a été donné très-mystérieusement par un nommé John Biggs, Méthodiste. Il rend compte de la manière miraculeuse dont il a été converti à l'âge de vingt-un ans, et comment depuis ce moment là il a eu des communications continuelles avec la Divinité. Pour mettre le public à portée de communiquer aussi avec un homme si saint, il ajoute que John Biggs, négociant, demeure au n°. 98 dans le Strand.

» Aussitôt que j'eus quitté la société des frères, je sentis que ma raison était à l'aise; mais que je m'étais attiré la haine des uns, la pitié des autres, et l'envie de plusieurs. On me tourmentait de représentations et de persécutions; quelquefois en passant devant ma boutique on se contentait de lever les yeux au ciel, de soupirer et de gémir : d'autrefois on venait me chercher dans mon magasin, et on me disait : *frère Lackington, souvenez-vous de la femme de Loth; ayez pitié de votre ame*. On m'accablait de passages appliqués à tort et à travers; on me conjurait de me défier des illusions de la prospérité : on me demandait si je pouvais être aussi heureux présentement que du tems de ma ferveur; et quand je répondais que j'étais infiniment plus heureux, on me répliquait que c'était un prestige du démon. Un jour, je fus alarmé des cris d'un inspiré qui me dit tout-à-coup : *Frère! frère! que fais-tu? tu dors, et les flammes de l'enfer t'environnent*? Un prédicateur dit dans son sermon qu'incessamment le diable me retournerait avec sa fourche dans la fournaise de l'enfer.

» On m'a souvent demandé si je ne croyais pas que tous les Méthodistes étaient des hypocrites. J'ai répondu que la plupart d'entre eux ne l'étaient pas; mais qu'au contraire ils sont en général honnêtes, doux et sincères. La masse des Méthodistes est extrêmement ignorante; mais il y a parmi eux un certain nombre de personnages artificieux qui, profitant de la réputation de probité dans les affaires que donne la qualité de Méthodiste, se glissent dans la société et jouent la dévotion pour attraper le monde. J'ai observé ailleurs que ces notions extravagantes sur la religion encouragent les gens à commettre toutes sortes de fraudes et de désordres, pourvu qu'ils suivent les prédicateurs *Orthodoxes*, et fassent toutes les

cérémonies ordonnées. D'autres sentant que la grace peut toujours s'obtenir aisément, ne se gênent sur rien, et comptent tout raccommoder à la fin en la demandant.

» Je n'hésite pas à recommander la défiance contre les gens d'affaires qui affectent une dévotion exaltée; sur dix de ces personnages, il y en a neuf qui vous tromperont s'ils le peuvent. Cela me rappelle une certaine enseigne de Méthodiste, qui portait : *Ici l'on vend des têtes de mouton bouillies ; et l'on en trouvera tous les soirs, s'il plaît à Dieu.* Un autre vendait des tripes, et avait mis sur sa boutique : *Tripes à vendre toute la semaine ; mais le dimanche, à Dieu ne plaise!* Il est vrai que le dimanche il avait autre chose à faire; il s'enivrait tous les soirs en revenant de la congrégation. Faut-il encore un exemple de cette affectation hypocrite des sectaires? J'ai vu dans un village, près de Plimouth, une enseigne qui portait : *Roger Full, par la grace de Dieu, prend les taupes, les rats*, etc.

» Le 2 mars 1791 Wesley, le père des Méthodistes, mourut à quatre-vingt-neuf ans sans avoir été malade. Les roues de la machine étaient usées, elle s'arrêta. Dans l'intervalle de la mort à l'enterrement, il fut exposé aux regards de tous les frères, et l'on croit qu'il passa quarante mille hommes en revue devant son corps. Aussitôt après sa mort beaucoup de gens firent la spéculation d'écrire sa vie. Pendant assez long-tems on criait à la porte des chapelles des frères quatre vies différentes du juste Wesley, et chaque colporteur affirmait avoir la véritable; ce qui embarrassait beaucoup les fidèles.

» Je ne puis m'empêcher de croire que John Wesley n'ait été un des plus respectables enthousiastes qui aient jamais existé. Il croyait lui-même tout ce qu'il prêchait; et il se conduisait comme il conseillait à ses disciples de se conduire. La vente de ses nombreux écrits lui produisait environ deux mille livres sterling par an; et les collectes qu'on faisait dans les *classes* de Londres et de Westminster montaient à une somme très-forte : on recueillait aussi des sommes fort considérables dans les *fêtes d'amour*, dans les *souscriptions publiques et particulières*, et par d'autres voies semblables. Un ancien membre de la société, qui a publié un écrit sur ce sujet en 1792, affirme que pendant les dix années précédentes les rentrées annuelles sont montées à 400,000 livres sterling. Outre les sommes ci-dessus, il y en a eu de très-fortes rassemblées par des collectes; ensorte que si l'argent eût été le but de Wesley, il aurait amassé une fortune immense : loin delà, il a mangé son patrimoine en aumônes; je lui ai vu donner jusqu'à vingt guinées à des ouvriers pour les soulager momentanément. Lorsqu'il allait de son cabinet à la congrégation, il distribuait de l'argent à tous les malheureux qui l'approchaient : il ne gardait exactement rien; et un de ses amis m'a affirmé qu'il a laissé pour toute fortune quatre guinées et demie. Son savoir et ses grands talens sont connus; cependant il y a des choses bien faibles dans quelques-uns de ses ouvrages. Par exemple, sa *Médecine Primitive* est remplie de choses qui trahissent une crédulité absurde; j'en pourrais citer de dangereuses. En voici une bizarre : « Pour guérir une colique venteuse, prenez, dit-il, une femme saine, et » tâtez-la tous les jours (remède éprouvé par mon père) ». Quel dommage qu'un homme si excellent n'ait été qu'un enthousiaste! il croyait aux songes, aux visions, aux révélations immédiates, aux cures miraculeuses, à la sorcellerie et à toutes sortes d'absurdités de ce genre. De telles oppositions dans le même homme font penser à l'habile médecin Priander, qui fait de

mauvais vers; à Newton, écrivant son Apocalypse; et au cordonnier Lackington, se faisant auteur.

» L'amour du pouvoir semble avoir été le principal ressort de cet homme extraordinaire qui commandait despotiquement à cent vingt mille individus. Je croirais assez que sa mort démembrera la confrairie, comme la mort d'Alexandre démembra son empire. Cet événement est arrivé au moment où les Swedenborgistes prenaient de la consistance; et l'on compte déjà un grand nombre de transfuges du Méthodisme à cette secte nouvelle. Terminons cette notice sur Wesley par une lettre curieuse que l'on trouve dans une des vies qu'on a publiées de lui; elle est adressée à une femme de vingt-trois ans.

« Madame, c'est avec beaucoup de défiance que je m'adresse à vous; » mais je suis enhardi par une passion vertueuse qu'allumèrent les rayons » de vos yeux, qu'enfanta la puissance de votre beauté, que firent naître » l'élégante simplicité de vos manières, et votre voix mélodieuse, et tant » d'attraits enfin qu'on a donnés à la déesse des amours et qui sont votre » partage. Croyez-moi, Madame, ce n'est pas ici un langage de roman; » c'est l'effusion d'une ame ravie. L'impression de vos charmes a été subite » et irrésistible. Lorsque je vous vis la première fois, je fus ravi d'admi- » ration et d'amour. Mais je m'arrête pour ne pas vous donner l'idée que » je cherche à vous flatter: votre ame, supérieure à toute adulatiou, s'indi- » gnerait des expressions que me suggère le sentiment. La beauté n'a pas » de type exact; l'imagination agit sur le cœur et fausse le jugement: » chacun apprécie à sa manière les formes et les couleurs. Je puis donc » dire, sans être soupçonné de flatterie, que vous êtes à mes yeux l'objet » le plus parfait de la nature créée; j'ajoute que votre ame n'est pas moins » près de la perfection divine que votre *personne*. Si je n'ai pas parlé » plutôt, c'est que j'avais le sentiment de l'immense intervalle qui nous » sépare; c'est que je me sentais indigne d'obtenir aucune faveur d'un » être qui rassemble toutes les qualités et toutes les vertus d'une femme. » Pardonnez, ma chère Eliza; ayez pitié d'un cœur trop pénétré de votre » divine image pour que le tems puisse jamais l'en arracher. La main seule » de la mort effacera l'impression profondément gravée des charmes » d'Eliza; et la mort même ne saurait détruire l'affinité de certaines ames. » Hier, ma chère Eliza, les charmes de votre conversation me retinrent » plus long-tems que je n'aurais dû; j'oubliai mes pénitens qui m'atten- » daient: j'espère néanmoins qu'ils n'auront perdu aucune bénédiction » pour m'avoir attendu.

» C'est aujourd'hui mon jour de naissance; il amène naturellement des » réflexions sur la brièveté de la vie. J'ai quatre-vingt-un an, et grace à » Dieu je jouis de la même vigueur de constitution que j'avais à vingt-un » ans. Je n'ai aucune infirmité physique, ni morale: je ne crois pas im- » possible que j'aille à cent ans; et le reste de ma vie sera consacré à » aimer Eliza. JOHN WESLEY ».

Dans ce récit de Lackington on voit que les Méthodistes se confessent l'un à l'autre, et prient l'un pour l'autre. Selon miss Adams c'est une fois la semaine; et la *fête d'amour* se célèbre chaque mois, ainsi qu'une liturgie nocturne qui dure depuis huit heures du soir jusqu'à minuit.

Ils ont des prédicateurs fixes pour desservir les divers tabernacles ou chapelles; mais un grand nombre de leurs ministres sont prédicateurs ambulans (*itinerant preachers*) qui haranguent quelquefois dans les champs

un auditoire composé de plusieurs milliers de personnes, comme le faisait Withfield. David Robertson parle de leur influence à l'île de Man, où ils agissent par la terreur sur les esprits mélancoliques (*a*).

Dans l'Eglise Anglicane et dans plusieurs autres sociétés religieuses des trois royaumes, les sermons sont une simple lecture sans gesticulation, et même avec peu d'inflexions vocales. Les prédicateurs méthodistes ont senti là puissance qu'exercent sur les esprits la déclamation et ce geste, quelquefois précurseur de la pensée, qui commande l'attention, qui ébranle les cœurs; mais quelquefois aussi ils atténuent l'effet de leurs discours par un style trivial et des idées bouffonnes.

Newton, évêque de Bristol, connu par sa haine contre tout ce qui n'est pas de l'Eglise Anglicane, insultant et les Catholiques et les Méthodistes, prétend que les *tabernacles* de ceux-ci sont une école de *papisme*; et pour justifier ce reproche, il accumule les calomnies contre tous, et leur impute une doctrine perverse que tous abhorrent (*b*). Son accusation de *papisme* est d'autant plus inepte, que les Méthodistes sont cités en général comme ennemis déclarés des Catholiques.

Prettyman, évêque de Lincoln, est aussi injuste en peignant les Méthodistes comme des fanatiques qui aspirent à un degré extraordinaire de sainteté, tandis qu'ils ont des mœurs licencieuses. L'opinion publique a fait justice de cette calomnie.

D'autres leur ont reproché que parmi eux il y a des hypocrites; (et où n'en trouve-t-on pas?) que parmi leurs adhérens on trouve des négocians enrichis aux Indes par le crime: tout cela peut être, et tout cela ne prouve rien. Les torts de quelques individus ne constituent pas le caractère de la secte.

Wilberforce, qui s'est illustré par son zèle infatigable contre la traite des noirs et l'esclavage, est un des disciples du Méthodisme, dont il a défendu les principes par ses écrits: il y établit la doctrine de la dépravation héréditaire. Combattu par Thomas Belsham, il l'a été spécialement sur ce dernier article par Charles Bulkeley, avocat d'une fort mauvaise cause, dans son *Apologie pour la nature humaine*. L'exemple de Wilberforce n'a pas procuré au Méthodisme beaucoup de partisans parmi les gens en place, ni les gens de lettres: la secte a recruté dans les classes inférieures; elle a suivi l'intention de son patriarche Wesley en s'occupant surtout des indigens, envers lesquels elle a déployé beaucoup de charité et de zèle. Elle a contribué puissamment à réformer leurs mœurs, et l'on cite avec éloge la métamorphose qu'elle a opérée parmi les charbonniers de Bristol et les mineurs du comté de Cornouailles; on doit savoir gré aux Méthodistes d'être les grands promoteurs des *Sunday-Schools*, ou écoles du dimanche.

En 1791, époque de la mort de John Wesley, on comptait deux cent quatre-vingt-onze prédicateurs Méthodistes, et soixante et onze mille six cent soixante-huit prosélytes dans les trois royaumes. En 1800 ils avaient neuf cent quarante chapelles, quatre cent dix-sept prédicateurs, cent neuf mille neuf cent soixante-un prosélytes: depuis le commencement de ce siècle, ils ont fait de nouveaux progrès.

(*a*) Voyez *A Tour Throughthe isle of Man*, By David Robertson, in-8°. London, 1794, p. 154 et 155.
(*b*) Voyez *The Works of Newton*, etc. Tome II, p. 669, 672 et 679.

Leur secte est une de celles qui par ses accroissemens rapides menace d'envahir l'Église Anglicane, à laquelle ils se disaient attachés dans leurs faibles commencemens; mais la rupture est actuellement presque complète. Plusieurs évêques de l'Église-établie, qui en sont allarmés, ont attaqué le Méthodisme avec amertume. Divers ouvrages ont été publiés sans succès pour les ramener au bercail Anglican; l'auteur d'un pamphlet intitulé : *Considérations sur le schisme des Méthodistes* (a) prétend qu'ils ne peuvent le justifier par aucun motif raisonnable : il cite la parabole de l'ivraie et du froment. Un censeur lui répond : les Méthodistes ne font que suivre l'exemple de l'Eglise Anglicane, qui s'est séparée de l'Eglise Romaine (b).

Tant que Wesley vécut, son autorité réprima la tendance à une séparation qui déjà se manifestait dans son parti; il entretint soigneusement l'union avec l'Eglise-établie, où ses sectateurs allaient faire la cène : l'exactitude à s'y rendre pour cette cérémonie était même considérée comme le *criterion*, la pierre de touche du zèle des Méthodistes. Mais Wesley étant mort, l'influence qu'il avait exercée s'affaiblit beaucoup : les assemblées méthodistes pressèrent leurs ministres de leur administrer eux-mêmes la cène dans leurs chapelles; elles eurent la mortification de voir décider la question par le sort, et non par la discussion. Ainsi, dans la secte des Méthodistes du parti de Wesley, s'est formée la société des *Nouveaux Méthodistes*, qui, en affectant de professer la même doctrine que l'Eglise Anglicane, ont effectué leur scission en 1796, six ans après la mort de leur patriarche; d'autres motifs l'ont encore provoquée.

Les ministres s'étaient exclusivement réservés le gouvernement des églises sans le concours des laïcs, et sans les admettre jamais dans les assemblées tenues pour cet objet : ces ministres se trouvant à la tête de nombreuses associations n'auraient pas été des hommes, dit Priestley, s'ils n'avaient été un peu enivrés de leur pouvoir; et ils auraient été plus que des hommes, si l'autorité dont ils jouissaient, n'avait pas modifié leur conduite. Les abus de leur crédit en amenèrent la chute : ces abus furent signalés dans divers écrits auxquels répliquèrent les ministres. Les laïcs reclamèrent une part active au régime de la secte : jaloux de participer aux délibérations, ils secouèrent le joug des ministres, en établissant sur des principes plus populaires leur hiérarchie formée d'évêques, de prédicateurs et d'anciens de *leur choix*. Ce droit d'élection est un des moyens qui leur attirent beaucoup d'Anglicans irrités de ce que l'église nationale est encore soumise au droit de patronage.

Pour toutes les affaires discutées chez les Nouveaux Méthodistes, il y a appel à l'assemblée annuelle composée de ministres et de laïcs, qui juge en définitif.

La versatilité naturelle de l'esprit humain dans ces sociétés religieuses qui n'ont pas et qui ne peuvent avoir un système fixe, une doctrine immuable, les soumet sans cesse à des métamorphoses dont on ne peut prévoir la durée. Ce qu'on va lire sur les Méthodistes Américains en fournit de nouvelles preuves.

(a) Voyez *Considerations on a separation of the Methodist from the established Church*, in-8°., 36 pages, 1794.

(b) Voyez *Analytical Review* de Mars, 1795, p. 308.

Méthodistes Américains. — New-Light ou *Nouvelle Lumière.*

Le Méthodisme, porté en Amérique par les deux Wesley et Withfield, jeta des racines profondes et prit une autre forme, sous la dénomination de *New-Light* ou *Nouvelle Lumière*; les *Nouveaux-nés* que trouva Zinzindorf en Amérique étaient sans doute de cette secte (*a*). Deux prédicans méthodistes venus d'Irlande, Philip Emburg et Robert Strawbrige, formèrent des sociétés vers 1767; celui-là à New-York, celui-ci en Maryland dans le comté de Frédéric, état de Virginie, et ailleurs (*b*).

Vers la même époque un autre Irlandais, vulgairement nommé Shady-Irland, prêchait à Boston qu'en tout on doit suivre l'inspiration sainte, et que par l'esprit contemplatif on dompte les révoltes de la chair. Il n'officiait qu'après le coucher du soleil et sans lumière, *qui était inutile; car c'était lui qui était et qui donnait la lumière*. Il fut très-suivi : mais l'absence de la lumière matérielle entraîna des abus, qui jetèrent le plus grand discrédit sur sa doctrine; il fut obligé de fuir. L'improbation publique qui a frappé Shady et ses adhérens, est peut-être la cause du silence que garde Miss Adams sur cette secte dans son ouvrage intitulé : *Vue des religions*. Par la même raison les *New-Light* ou Illuminés trouvent peu de sectateurs à Boston (*c*).

Dès l'an 1750 ils avaient une église à Philadelphie (*d*). Ils font journellement des progrès dans la plupart des États-Unis. Les édifices destinés au culte étant insuffisans pour contenir de grandes réunions, ils s'assemblent dans les champs, dans les bois.

Des prédicateurs Méthodistes font quelquefois vingt ou trente milles en un jour pour prêcher deux ou trois fois à des congrégations différentes. Dans des contrées nouvelles où quelques défrichemens interrompent le règne de la nature sauvage, ces assemblées se tiennent en plein air, au bord des rivières, des cascades, près des forêts que la hache n'a pas encore atteint. Leur silence majestueux, les lumières distribuées dans leur enceinte, les chevaux attachés aux arbres, les tentes éparses relèvent la solennité du tableau. De toutes parts retentissent les chants religieux, dit Hampson, qui s'extasie sur ce spectacle. Il se croit reporté aux tems ante-diluviens, quand les vallées et les bois répétaient les accens de la dévotion patriarcale des enfans d'Henoch.

Mais il faut se rappeler que Hampson, rédacteur des Mémoires de Wesley, est un des admirateurs du Méthodisme. Ecoutons, sur le même sujet, des hommes qui ne partagent pas son enthousiasme.

Les Méthodistes, dit Perrin du Lac (*e*), prennent à la lettre ces paroles

---

(*a*) Voyez *Kurzgefasste lebens Geschiche*, Lud. Grafen und heren von Zinzendorf, etc., von Duvernoy, *in*-8°. Barby, 1793.

(*b*) Voyez *A Form of disciplin for the ministers preachers and members of the Methodist episcopal church in America*, *in*-12. New-York, 1787.

(*c*) Lettre de M. Giraud, consul Français à Boston.

(*d*) Voyez *Histoire Naturelle et Politique de la Pensilvanie*, traduit de l'Allemand, *in*-8°. Paris, 1768.

(*e*) Voyez *Voyages dans les Deux Louisianes*, par Perrin du Lac, *in*-8°., 1805, Ch. IX, pages 64 et 65.

de l'Ecriture : *Le royaume des Cieux veut être pris par violence : criez au Ciel, levez les mains vers lui*, etc.

Leurs prières sont bruyantes ; et leur chant, quoiqu'agréable, se fait remarquer par des élans successifs qui lui sont particuliers. Leurs ministres, au lieu d'annoncer avec calme la parole de Dieu, prêchent par exclamations, frappent des pieds et des mains, et se promènent avec une espèce de délire, d'un bont à l'autre d'une petite galerie, dont ils se servent au lieu de chaire. Le prêche et les chants terminés, les plus zélés confrères viennent faire à haute voix les prières qui leur sont inspirées par la crainte de l'enfer, l'amour de Dieu ou quelques autres motifs pieux. Alors la congrégation entrant dans le sens de celui qui prie, témoigne l'impression qu'il lui fait partager. Assez ordinairement cette impression est graduelle. Les soupirs succèdent à de légers élans du cœur : les sanglots succèdent aux soupirs ; les cris aux sanglots, après lesquels chacun s'abandonne sans réserve à tout ce que le délire peut lui suggérer. Dans le même instant l'assemblée est agitée de vingt sensations différentes. Ici l'on chante, là on crie ; celui-ci se frappe la tête ou la poitrine, celui-là se roule par terre avec des hurlemens affreux. Enfin lorsque l'orateur est pathétique les contorsions deviennent tellement extravagantes que tout homme raisonnable est obligé de quitter la place, l'esprit rempli de réflexions peu honorables pour l'espèce humaine, et particulièrement pour cette secte.

Il y a peu d'années que quelques prétendus ministres de Méthodistes ayant jugé à propos de parcourir les parties les moins habitées de la Pensylvanie, firent un si grand nombre de prosélytes que le gouvernement, effrayé pour le bon ordre et pour les mœurs, des suites de ces courses religieuses, leur ordonna de cesser leurs fonctions. Le nombre de personnes qui les suivirent était tel qu'elles ne pouvaient trouver à subsister. Les hommes et les femmes abandonnaient leurs maisons et leurs enfans pour courir après ces fanatiques, qui prêchaient au milieu des champs et des forêts. Les extravagances auxquelles ils se livraient, surpassaient encore, dit Perrin du Lac, celles dont j'ai parlé dans le chapitre qui concerne cette secte (*a*).

Une lettre particulière donne des détails authentiques sur un *Camp Meeting* de Méthodistes, ou assemblée au milieu des champs, en 1806 ; et pendant quatre ou cinq jours, dans le comté de la duchesse (*Dutchess County*) état de New-York.

Elle commença un lundi par quelques centaines de personnes. D'un côté on prêchait, on chantait ; de l'autre on entendait le bruit confus d'enfans, de femmes, d'hommes, qui déployaient leur bagage et dressaient leurs tentes. Bientôt on vit un assez grand nombre des assistans trembler, entrer en convulsions, s'agiter comme des forcenés, se rouler, écumer et tomber en poussant des cris aigus et des hurlemens. Toutes les folies ont une teinte de ressemblance. Celles-ci se nomment en Amérique l'*œuvre* (*the Work*), comme chez les convulsionnaires de France.

L'*œuvre* continuait une partie des nuits. Alors l'illumination résultante d'une multitude de lanternes réparties dans la forêt, lui donnait un caractère romantique, saisissait l'imagination, et causait une impression sentimentale dont il était difficile de se défendre.

(*a*) Voyez *Ibid.*, Chap. XVII, pages 128 et 129.

L'enthousiasme s'accrut journellement par l'arrivée de nouveaux inspirés, dont le nombre s'éleva à quatre mille : ils se formèrent en groupes de quarante ou cinquante personnes, au milieu desquels des hommes, des femmes surtout, et même des enfans de six à sept ans, retraçaient le spectacle qu'on vient de décrire, et tombaient évanouis. L'auteur de la lettre pense que le chaos de la tour de Babel devait être un modèle d'ordre et d'harmonie, comparativement à la confusion et au tapage de ces assemblées. Il est impossible, dit-il, de s'imaginer à quelles extravagances on s'y livre. Il cite une jeune femme qui, dans son extase pieuse, se déshabille, se jette à la rivière et se noie. Une autre est tellement pénétrée de la joie d'être *régénérée*, qu'à l'instant elle fait une fausse couche. Les frères et les sœurs se séparent en s'embrassant de la manière la plus tendre, et en pensant que c'est peut-être pour la dernière fois.

Dans ce culte bizarre, non-seulement le narrateur ne voit rien qui puisse perfectionner la raison, ni améliorer le cœur; mais à côté de ces traits de démence il découvre l'immoralité des sœurs *régénérées*, partageant, la nuit, leur asile avec des frères qui ne le sont pas, etc., etc. Il ajoute, et avec raison, que l'autorité publique pourrait et devrait prohiber ces assemblées. La persécution obligeait les apôtres et les fidèles convertis par eux à s'assembler ou dans des *cryptes*, ou dans des champs; mais dans les États-Unis chaque culte ayant la faculté d'ériger des temples, on peut l'astreindre à ne pas former hors de là des assemblées.

L'auteur aurait pu ajouter une autre considération. Les médecins, entre autres *Sauvage*, assurent que sur neuf enfans épileptiques, sept sont devenus tels par la peur. Les paroxismes convulsionnaires qu'éprouvent les enfans dans ces réunions, ne sont-ils pas le prélude de la maladie dont nous parlons?

Michaud fils, dans son premier voyage, parle comme témoin oculaire de ces rassemblemens dans les bois du Kentucky, où l'on se rend de très-loin pour entendre des prédications qui durent plusieurs jours de suite. Il est remarquable que ces réunions de New-Light ont lieu surtout dans le Kentucky, la Virginie et la Caroline du nord, qui sont les contrées les moins morales des États-Unis. Chacun apporte ses provisions, et passe la nuit autour du feu. Les ministres parlent avec véhémence; les têtes se montent; les inspirés, les femmes surtout, tombent à la renverse en criant *glory, glory* (gloire). On les emporte alors hors de la foule; on les met sous un arbre, où elles restent long-tems étendues en poussant des soupirs. Il y a de ces assemblées où ils tombe ainsi jusqu'à deux cents personnes (*a*). Ce cri *glory, glory*, est, comme on voit, le *gogoniant* des *Jumpers* du pays de Galles, qui signifie la même chose.

L'estimable et véridique Michaud revient, à la fin de 1808, de son troisième voyage en Amérique. Les relations verbales qu'il me communique, prouvent que ces assemblées de Méthodistes illuminés sont plus fréquentes : ils y affluent en plus grand nombre; quelquefois elles réunissent six mille personnes venues de très-grandes distances, qui parlent, chantent, rient, pleurent, sautent, soupirent. Par leurs contorsions d'énergumènes, on peut se faire une idée de ce qu'étaient les danses des Menades et des

(*a*) Voyez *Voyage à l'Ouest des monts Alleghanis*, par Michaud. Paris, in-8°., 1804, page 212 et suiv.

Corybantes. Leur délire a pris des accroissemens tels que Bedlam, Saint-Luc et Charenton pourraient être comparativement des asiles du bon sens.

Les uns à la suite d'un sermon semblent écrire en l'air avec les doigts, tracer des lignes vers le firmament; d'autres se roulent, se lamentent, beuglent, rient, s'embrassent, se serrent affectueusement la main, les yeux élevés vers le ciel en criant : *nous y serons, nous nous reverrons.*

En 1807, on comptait, tant en Europe qu'en Amérique, deux cent soixante-dix mille neuf cent dix-neuf Méthodistes de diverses nuances : mais on observe qu'on pourrait doubler ce nombre en y comprenant ceux qui n'ont pas donné leurs noms pour être inscrits ; que d'ailleurs les enfans ne sont pas comptés, et qu'ainsi le calcul réel serait approximativement d'un million (*a*). Pauvre espèce humaine !

MARÉCHALISTES ou PHILISTINS,

DANS LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

« La dernière secte qui vient de s'introduire, fait beaucoup de bruit; on la nomme celle des *Philistins* ou *Maréchalistes*. Si l'on veut en croire la renommée, ils font des extravagances semblables à celles des Idolâtres dans les fêtes de Bacchus; mais, sans m'arrêter à des oui-dire, je vous rapporterai ce que j'ai vu dans mon dernier voyage. Passant au commencement de la nuit avec un prêtre dans une forêt, nous aperçûmes de loin un certain nombre de lumières, et nous entendîmes un grand bruit : nous en approchâmes, et nous vîmes plusieurs cavaliers et des chariots qui s'avançaient vers ces lumières. Nous y trouvâmes quelques centaines de grandes voitures avec des tentes dans les bois, semblables à celles des soldats. Au milieu, il y avait une espèce de chaire de prédicateur fort mal travaillée, qui contenait soixante personnes; sur le contour un peuple nombreux se tenait debout. M. Maréchal, le fondateur, commença son sermon qui consistait à crier de toutes ses forces, et à débiter beaucoup d'impertinences, mêlées de quelques bonnes réflexions et d'un très-grand nombre d'imprécations contre ceux qui ne le suivent pas, etc. ». *Signé* Urbain Guillet, Trapiste (*b*).

Cet Urbain Guillet est le supérieur des Trapistes Français qui se sont transportés en Amérique, et qui doivent être actuellement établis dans le Kentucky. La secte dont il parle, et sur laquelle il ne donne que la note très-succincte qu'on vient de lire, paraît n'être qu'une branche de ces Méthodistes énergumènes nommés *Nouvelle Lumière*, qu'on a décrits précédemment.

(*a*) Voyez *Monthly Magazine*, mai, 1807, pages 375 et 374.
(*b*) *Annales Critiques de Littérature et Morale*, troisième cahier, chez Leclerc, an 13, 1805. Extrait d'une lettre de Baltimore, du 27 décembre 1804, p. 154 et 155.

SÉCÉDERS ou SÉPARATISTES D'ÉCOSSE.

Observations préliminaires.

Aucun pays d'Europe ne présente une aussi grande variété de sectes que la Grande-Bretagne. Quoiqu'on ait beaucoup écrit sur ce sujet, il n'est pas facile de saisir leur véritable caractère à travers les récits passionnés des historiens, et les relations superficielles des voyageurs. Les historiens ont souvent sacrifié la vérité à la secte particulière dont ils étaient membres. Tel est Rapin Thoyras, calomniateur des *Indépendans* que Mosheim a justifiés. Les voyageurs, pour la plupart étrangers aux discussions religieuses, n'ont pas connu les nuances qui distinguent les diverses sociétés; et (il faut l'avouer) ces différences étaient souvent difficiles à saisir à cause des variations fréquentes, des modifications successives des sociétés : les noms même par lesquels on les désigne causent de l'ambiguité.

Ainsi l'analogie de principes a fait confondre souvent les Indépendans en fait de religion, avec les Indépendans ou Niveleurs en matière civile. Sous le nom de *Dissenters* ou *Dissidens*, de *Non-Conformistes*, on comprend tous ceux qui ne sont pas de l'Eglise Anglicane; mais quelquefois on restreint l'acception de ce mot aux Protestans qui rejètent l'épiscopat, sans y comprendre les Catholiques, les Juifs, les Quakers.

Les *Brownistes* ont été fondés par Robert Brown. Mcclaine reproche à Rapin Thoyras de les avoir confondus avec les Indépendans sortis de leur sein sous les auspices d'un nommé *Jacob*, ou selon d'autres de Robinson, théologien de Norfolk. Les Brownistes permettent à tout individu de prêcher, au lieu que les Indépendans ont des ministres approuvés (*a*). Cependant on lit dans Sinclair qu'à Hamilton en Ecosse, les Indépendans qui, à la vérité, ne sont là qu'au nombre d'environ cinquante, officient tour à tour.

Les Congrégationalistes d'Amérique ne veulent pas être appelés *Indépendans*, quoiqu'ils en aient à peu près adopté le régime. Le terme congrégationaliste est encore très-équivoque; il y a des Congrégationalistes unitaires, calvinistes, arminiens, universalistes, hopskinsiens.

Les dénominations de Puritains, de Presbytériens présentent la même ambiguité. On appela *Puritains* tous ceux qui, à dater de l'an 1565, rejetant la liturgie et les cérémonies Anglicanes, s'en séparèrent sous prétexte d'établir un culte plus pur. Leur nombre s'accrut beaucoup, lorsqu'en 1662 parut l'acte d'uniformité publié le jour de la Saint-Barthelemi : plus de deux mille ministres, communément appelés *Théologiens Barthelemistes*, et parmi lesquels se trouvaient des hommes savans, furent expulsés pour n'avoir pas voulu s'y soumettre; ils préférèrent la perte de leurs bénéfices et la persécution, plutôt que d'abandonner leur opinion. Sous Charles II, violateur de ses promesses, et qui fit cette *Saint-Barthelemy*, huit mille *Dissenters* de toutes les croyances périrent en prison (*b*). Bunyan fut

(*a*) Voyez ses notes sur Mosheim, T. V, p. 578.
(*b*) Voyez *Public Characters* de 1801 à 1802, p. 525 et suiv.

douze ans captif à Bedford : son crime était d'être Non-Conformiste (*a*).

Les Puritains perdirent ensuite leur nom en se distribuant sous différens chefs presbytériens, indépendans, congrégationalistes. On peut consulter à cet égard l'histoire des Puritains par Néal, avec les additions du docteur Toulmin.

Les Presbytériens d'Angleterre ne font pas partie de cette secte, et ils ont un régime différent de l'Eglise Ecossaise. Le gouvernement ecclésiastique de celle-ci lui fut apporté de Genève par Jean Knox, appelé pour cette raison, l'*Apôtre de l'Ecosse;* mais les Presbytériens de toute espèce, d'accord à rejeter l'épiscopat, n'ont que des ministres, des anciens et des diacres. Ils s'étaient engagés, par un *covenant*, ou ligue solennelle, à extirper l'épiscopat. Déjà le Presbytérianisme était l'Eglise nationale d'Ecosse sous la République ; on voulut y substituer l'Eglise Anglicane lors du rétablissement de la royauté. Cette tentative causa de grands troubles : l'archevêque de Saint-André, le docteur Sharp, homme violent, fut tué dans sa voiture en 1669.

L'existence de l'Eglise Ecossaise est assurée par l'acte d'union des deux royaumes en 1706. Elle est la dominante ; seule elle a des cloches et des clochers, de sorte que les épiscopaux en Ecosse sont eux-mêmes *Dissenters* ou Dissidens. L'Eglise Ecossaise est aujourd'hui divisée en arrondissemens nommés *Presbytères* au nombre de soixante-neuf, et *synodes* au nombre de quinze. L'assemblée générale se tient annuellement en mai à Edembourg. Chacune de ces assemblées a droit de citer tout membre de l'Eglise, de l'admonéter, de l'exclure ou de le suspendre de la participation à la cène ; mais il y a appel d'une assemblée à celle qui lui est supérieure. Ainsi le régime presbytérien est aristocratique ; ce qui le différencie de celui des Congrégationalistes, des Indépendans, dont le gouvernement est purement démocratique. Ceux-ci soutiennent que chaque congrégation a un pouvoir complet de juridition sur ses membres, sans dépendance d'évêques, de synodes, de toutes assemblées ecclésiastiques composées de députés. Les Presbytériens paraissent moins attachés au Calvinisme que les Indépendans, et admettent plus de latitude dans leurs sentimens religieux, quoique entre eux, il y ait encore des différences dont il sera question ci-après.

L'Eglise Anglicane a fait de vains efforts pour ramener dans son giron les Dissidens presbytériens, etc., de toute espèce : ceux-ci lui opposent comme argument sans réplique les motifs sur lesquels elle-même a prétendu pouvoir se séparer de l'Eglise Catholique. Ils n'admettent pour règle de foi que la Bible, et réclament le droit de jugement privé. On a remarqué que les sociétés qui ne sont pas de l'Eglise épiscopale, et parmi lesquelles il y eut toujours un grand nombre d'hommes distingués, montrent le plus grand zèle pour la liberté civile, politique et religieuse ; presque tous sont de ce qu'on nomme le *Parti de l'Opposition*. Cependant, en général, ils sont plus ennemis des Catholiques que les Anglicans ; et s'ils avaient reconquis des droits très-légitimes, on verrait parmi eux des individus très-disposés à les refuser aux Catholiques : tant il est vrai que la passion fait souvent brèche au bon sens !

Quoique l'Eglise Anglicane ait entre ses prélats des hommes tolérans,

(*a*) Voilà encore un de ces auteurs oubliés par nos faiseurs de Dictionnaires. Je suis surpris qu'on n'ait jamais traduit en français son *Pilgrim Progress*, qui a eu peut-être trente éditions en Angleterre.

plusieurs fois elle a tenté de fortifier, par la persécution, la faiblesse de ses argumens contre les Dissenters. Les îles Britanniques sont la contrée d'Europe où la persécution est plus légalement établie que nulle part ailleurs. L'Irlande est martyrisée depuis des siècles, parce qu'elle est presque toute catholique. Quand le jour de la justice luira sur ces contrées, quand la législation en harmonie avec la raison aura rendu à tous les hommes l'imprescriptible égalité des droits civils et politiques, combien les actes du *Test* et de *Suprématie* paraîtront injustes et absurdes !

Ces détails préliminaires ont paru indispensables pour fixer les idées des lecteurs sur ce que dans les îles Britanniques et les Etats-Unis on appelle *Dissenters*, *Non-Conformistes*, *Puritains*, *Presbytériens*, *Indépendans*, *Congrégationalistes* etc; *et Seceders*, dont on va parler.

SECEDERS, BURGHERS ET ANTI-BURGHERS.

En parlant de l'étymologie que fournissent les mots latins *Dissentio*, *Secedo*, il semble qu'on pourrait nommer *Dissenters et Seceders*, *Dissidens et Séparatistes*, tous ceux qui en Ecosse ne sont pas presbytériens, c'est-à-dire, membres de l'Église-établie : mais la seconde dénomination est restreinte par l'usage à une secte particulière subdivisée en deux autres, et qui a pris naissance à Stirling.

Au synode de Perth et de Stirling en 1732, Ebénézer Erskine, ministre presbytérien de cette dernière ville, prêchant le sermon d'ouverture, prétendit que des corruptions s'étaient glissées dans l'Église Ecossaise. Censuré à la barre par l'assemblée, ainsi que trois autres ministres, ils en appelèrent au synode de l'année suivante, qui confirma le premier jugement : ayant refusé de s'y soumettre, ils furent suspendus de l'exercice du ministère, quoiqu'une quarantaine de ministres et plusieurs centaines de laïcs eussent aussi présenté des requêtes contre les corruptions de l'Eglise Ecossaise. Il paraît qu'un des principaux griefs consistait en ce que l'assemblée générale voulait restreindre la faculté de concourir à l'élection des pasteurs, et faire prévaloir des réglemens qui eussent ôté ce droit aux pauvres, aux prolétaires : les réclamans regardaient cette restriction comme contraire aux droits de la primitive Eglise. Alors, sous la conduite d'Erskine, ils formèrent en 1738 une société séparée qui prit le nom de *Presbytériens* associés, ou *Frères Associés*, vulgairement nommés *Seceders*, et publièrent une déclaration contre les altérations de doctrine et de discipline remarquées par eux dans l'Eglise Ecossaise. On lit dans Sinclair que les hommes les plus distingués de celle-ci pensent à cet égard comme les *Seceders ;* mais il ne croient pas que ce soit un motif suffisant pour s'en séparer (*a*), quoique des prétextes très-légers aient quelquefois motivé une scission dans le sein du Presbytéranisme. Par exemple, vers 1763, à Benholme, les ministres presbytériens voulurent améliorer la musique de l'église en introduisant l'usage de chanter d'une voix continue; ce qu'ils nommaient *Reading-line :*

(*a*) Tome V, p. 272.

mais leurs paroissiens étaient habitués à ce que le premier vers de chaque strophe fût chanté séparément avant que l'assemblée fît sa partie. Choqués de l'innovation, ils abandonnèrent l'Église-établie, bâtirent un temple, et appellèrent un ministre *seceder* (*a*).

La secte des Séparatistes Ecossais étant née vers la même époque que celle des Méthodistes, un des patriarches de ceux-ci, Whitefield, conçut l'espérance de les réunir. Il fit un voyage en Ecosse, et chercha à se lier aux Seceders; mais ils voulaient qu'il bornât exclusivement à eux son ministère, comme étant seuls le Peuple de Dieu. Ainsi le projet de réunion échoua, et toute espérance de rapprochement s'éteignit lorsque les *Seceders* eurent déclaré publiquement qu'il fallait attribuer au démon les faits arrivés à Cambuslan dans l'assemblée des Méthodistes (*b*), et dont il est parlé à l'article de ces derniers, qui regardèrent cette déclaration comme un péché contre le St.-Esprit.

Le schisme des *Seceders* fut une plaie profonde à l'Église-établie. Leur nombre s'accrut. En 1745, sous le nom de *Presbytères*, ils formèrent trois arrondissemens qui tenaient annuellement un synode: mais dans celui de 1747 un des membres, nommé Moncrief, éleva des doutes sur la légitimité du *Burger's oath*, ou serment civique qu'on exigeait, et dont une clause était conçue en ces termes : « Je jure devant Dieu que j'adhère de » cœur à la vraie religion professée dans ce royaume, et autorisée par » les lois....... » Les opposans au serment prétendirent qu'on ne pouvait le prêter, puisque leur séparation était motivée sur la corruption de l'Église-établie. La question discutée aboutit à un schisme, qui eut lieu en 1748 : ils se partagèrent en deux branches; les partisans du serment, nommés *Burgers*, dirigés par Erskine mort en 1755, et qui a laissé quatre volumes de sermons; et les opposans, ou *Anti-Burghers*, ayant à leur tête Adam Gibb, qui excommunia Erskine et ses adhérens. Cependant à Stirling, le berceau de la scission, où l'on compte environ quatorze cents *Burghers*, et moins de deux cents *Anti-Burghers*, on a exigé de ces derniers un serment de fidélité aux lois, et d'obéissance aux magistrats dans les matières purement civiles.

Les *Burghers* accusent les autres d'être trop rigides : les *Anti-Burghers*, qu'on pourrait appeler les *Seceders* de la stricte observance et qui reprochent aux autres d'être relâchés, ne voulaient pas autrefois qu'un *clergyman* ou ministre de l'Eglise-établie vînt participer avec eux, même au culte domestique, à moins qu'il ne s'y présentât comme chrétien particulier et non comme ministre. Ils se sont relâchés sur ce point, entre autres à Glasford (*c*). Des nuances se sont d'ailleurs établies parmi eux. Ainsi à Falkirk ils ont deux congrégations divisées sur la manière de faire la cène (*d*)

Les Seceders ont quelques églises en Irlande et en Acadie.

Parmi les anciens Puritains déjà il y avait disparité d'opinions : les uns étaient rigides Calvinistes, les autres penchaient vers l'Arminianisme. En Hollande ces démêlés causèrent une rupture éclatante qui amena le synode de Dordrecht, où les Gomaristes calvinistes rigides écrasèrent les Arminiens;

(*a*) Sinclair, Tome XV, p. 224.
(*b*) *Scucta*, Tome V, p. 272.
(*c*) Sinclair, Tome VII, p. 147.
(*d*) Ibid. Tome XIX, p. 75.

et jusqu'à l'époque actuelle ils ont des temples séparés. Dans l'Eglise Ecossaise cette divergence de sentimens, que les Presbytériens avaient héritée des Puritains leurs ancêtres, est devenue plus marquée : elle a plus ou moins contribué au schisme des *Beréens*, *Relievers*, *Sandemanians*. *Buchanistes* et *Seceders ;* mais beaucoup de gens qui sont *Seceders* pour les opinions, n'ont pas cru devoir se séparer de l'Eglise-établie, comme on l'a dit précédemment : elle est actuellement divisée en deux partis qu'on nomme les *Orthodoxes* et les *Modérés*, quoique ces dénominations respectives ne leur conviennent guère.

Les *Orthodoxes* maintiennent les idées de Calvin, et affectent le zèle des premiers réformateurs : les *Modérés*, enclins vers Arminius, s'occupent plus de morale que de dogme, et par cette raison appellent leurs ministres prédicateurs *moralistes*. Les Orthodoxes maintiennent la stricte égalité dans le clergé, veulent que les ministres soient choisis exclusivement par le peuple ; et pour cette raison on les appelle aussi le parti *populaire*. Les modérés soutiennent le droit de patronage, la collation aux places par des seigneurs, les rangs dans les églises ; et en cela ils se rapprochent du haut clergé Anglican. Le célèbre Robertson est regardé comme le nouveau fondateur du parti modéré, qui forme actuellement la majorité de l'assemblée générale. Le docteur Hill de Saint-André a été long-tems chef de ce parti (*a*).

Dans ces derniers tems le docteur Witherspoon s'est élevé avec force dans ses sermons et ses écrits contre les corruptions théoriques et pratiques de l'Eglise d'Ecosse. On cite particulièrement son ouvrage intitulé : *Ecclesiastical Characteristicks*. Il paraît que le mécontentement est la principale cause qui l'a porté à s'expatrier. Il est mort président du collége de Prince-Town dans la New-Jersey.

PREBYTERY OF RELIEF,

Ou Relievers, *ou* Relief-Seceders ; Presbytère de Secours, *ou* Secoureurs, *ou* Séparatifs du Secours.

Thomas Gillespie, ministre à Carnok en Ecosse depuis 1741 à 1752, fut déposé solennellement par l'assemblée générale de l'Eglise Ecossaise pour avoir désapprouvé des mesures qui lui paraissaient trop rigoureuses. Cette déposition a été citée dans le pays comme un trait d'intolérance presbytérienne.

En 1755 les habitans de Jedburg ayant demandé pour ministre un nommé Boston qui l'était à Oxman, et n'ayant pu l'obtenir, construisirent à leurs frais une grande église et invitèrent alors Boston à venir les diriger ; ce qu'il accepta en faisant promettre à Gillespie, ministre déposé, qu'il serait son coopérateur. Leur congrégation prit le titre de (Presbytery of relief), *Presbytère de Secours*. Elle ne diffère de l'Eglise-établie d'Ecosse que sur le droit d'élection des ministres, droit revendiqué par la congrégation des *Relievers* contre les usurpations du patronage. Leur opinion, conforme à la justice et à l'esprit du tems, soutenue d'ailleurs par le crédit de ministres savans et zélés, a procuré beaucoup de partisans à cette secte qui s'est répandue rapidement en Écosse.

(*a*) Voyez les *Public Characters* de 1802 à 1805, à l'article du docteur Hill.

mais leurs paroissiens étaient habitués à ce que le premier vers de chaque strophe fût chanté séparément avant que l'assemblée fit sa partie. Choqués de l'innovation, ils abandonnèrent l'Église-établie, bâtirent un temple, et appellèrent un ministre *seceder* (*a*).

La secte des Séparatistes Ecossais étant née vers la même époque que celle des Méthodistes, un des patriarches de ceux-ci, Whitefield, conçut l'espérance de les réunir. Il fit un voyage en Ecosse, et chercha à se lier aux Seceders; mais ils voulaient qu'il bornât exclusivement à eux son ministère, comme étant seuls le Peuple de Dieu. Ainsi le projet de réunion échoua, et toute espérance de rapprochement s'éteignit lorsque les *Seceders* eurent déclaré publiquement qu'il fallait attribuer au démon les faits arrivés à Cambuslau dans l'assemblée des Méthodistes (*b*), et dont il est parlé à l'article de ces derniers, qui regardèrent cette déclaration comme un péché contre le St.-Esprit.

Le schisme des *Seceders* fut une plaie profonde à l'Église-établie. Leur nombre s'accrut. En 1745, sous le nom de *Presbytères*, ils formèrent trois arrondissemens qui tenaient annuellement un synode: mais dans celui de 1747 un des membres, nommé Moncrief, éleva des doutes sur la légitimité du *Burger's oath*, ou serment civique qu'on exigeait, et dont une clause était conçue en ces termes : « Je jure devant Dieu que j'adhère de » cœur à la vraie religion professée dans ce royaume, et autorisée par » les lois...... » Les opposans au serment prétendirent qu'on ne pouvait le prêter, puisque leur séparation était motivée sur la corruption de l'Église-établie. La question discutée abontit à un schisme, qui eut lieu en 1748 : ils se partagèrent en deux branches; les partisans du serment, nommés *Burgers*, dirigés par Erskine mort en 1755, et qui a laissé quatre volumes de sermons; et les opposans, ou *Anti-Burghers*, ayant à leur tête Adam Gibb, qui excommunia Erskine et ses adhérens. Cependant à Stirling, le berceau de la scission, où l'on compte environ quatorze cents *Burghers*; et moins de deux cents *Anti-Burghers*, on a exigé de ces derniers un serment de fidélité aux lois, et d'obéissance aux magistrats dans les matières purement civiles.

Les *Burghers* accusent les autres d'être trop rigides : les *Anti-Burghers*, qu'on pourrait appeler les *Seceders* de la stricte observance et qui reprochent aux autres d'être relâchés, ne voulaient pas autrefois qu'un *clergyman* ou ministre de l'Eglise-établie vînt participer avec eux, même au culte domestique, à moins qu'il ne s'y présentât comme chrétien particulier et non comme ministre. Ils se sont relâchés sur ce point, entre autres à Glasford (*c*). Des nuances se sont d'ailleurs établies parmi eux. Ainsi à Falkirk ils ont deux congrégations divisées sur la manière de faire la cène (*d*)

Les Seceders ont quelques églises en Irlande et en Acadie.

Parmi les anciens Puritains déjà il y avait disparité d'opinions : les uns étaient rigides Calvinistes, les autres penchaient vers l'Arminianisme. En Hollande ces démêlés causèrent une rupture éclatante qui amena le synode de Dordrecht, où les Gomaristes calvinistes rigides écrasèrent les Arminiens;

(*a*) Sinclair, Tome XV, p. 224.
(*b*) *Scucta*, Tome V, p. 272.
(*c*) Sinclair, Tome VII, p. 147.
(*d*) Ibid. Tome XIX, p. 75.

et jusqu'à l'époque actuelle ils ont des temples séparés. Dans l'Eglise Ecossaise cette divergence de sentimens, que les Presbytériens avaient héritée des Puritains leurs ancêtres, est devenue plus marquée : elle a plus ou moins contribué au schisme des *Berëens*, *Relievers*, *Sandemanians*. *Buchanistes* et *Seceders ;* mais beaucoup de gens qui sont *Seceders* pour les opinions, n'ont pas cru devoir se séparer de l'Eglise-établie, comme on l'a dit précédemment : elle est actuellement divisée en deux partis qu'on nomme les *Orthodoxes* et les *Modérés*, quoique ces dénominations respectives ne leur conviennent guère.

Les *Orthodoxes* maintiennent les idées de Calvin, et affectent le zèle des premiers réformateurs : les *Modérés*, enclins vers Arminius, s'occupent plus de morale que de dogme, et par cette raison appellent leurs ministres prédicateurs *moralistes*. Les Orthodoxes maintiennent la stricte égalité dans le clergé, veulent que les ministres soient choisis exclusivement par le peuple ; et pour cette raison on les appelle aussi le parti *populaire*. Les modérés soutiennent le droit de patronage, la collation aux places par des seigneurs, les rangs dans les églises ; et en cela ils se rapprochent du haut clergé Anglican. Le célèbre Robertson est regardé comme le nouveau fondateur du parti modéré, qui forme actuellement la majorité de l'assemblée générale. Le docteur Hill de Saint-André a été long-tems chef de ce parti (*a*).

Dans ces derniers tems le docteur Witherspoon s'est élevé avec force dans ses sermons et ses écrits contre les corruptions théoriques et pratiques de l'Eglise d'Ecosse. On cite particlièrement son ouvrage intitulé : *Ecclesiastical Characteristicks*. Il paraît que le mécontentement est la principale cause qui l'a porté à s'expatrier. Il est mort président du collége de Prince-Town dans la New-Jersey.

PREBYTERY OF RELIEF,

Ou Relievers, *ou* Relief-Seceders ; Presbytère de Secours, *ou* Secoureurs, *ou* Séparatifs du Secours.

Thomas Gillespie, ministre à Carnok en Ecosse depuis 1741 à 1752, fut déposé solennellement par l'assemblée générale de l'Eglise Ecossaise pour avoir désapprouvé des mesures qui lui paraissaient trop rigoureuses. Cette déposition a été citée dans le pays comme un trait d'intolérance presbytérienne.

En 1755 les habitans de Jedburg ayant demandé pour ministre un nommé Boston qui l'était à Oxman, et n'ayant pu l'obtenir, construisirent à leurs frais une grande église et invitèrent alors Boston à venir les diriger ; ce qu'il accepta en faisant promettre à Gillespie, ministre déposé, qu'il serait son coopérateur. Leur congrégation prit le titre de (Presbytery of relief), *Presbytère de Secours*. Elle ne diffère de l'Eglise-établie d'Ecosse que sur le droit d'élection des ministres, droit revendiqué par la congrégation des *Relievers* contre les usurpations du patronage. Leur opinion, conforme à la justice et à l'esprit du tems, soutenue d'ailleurs par le crédit de ministres savans et zélés, a procuré beaucoup de partisans à cette secte qui s'est répandue rapidement en Écosse.

(*a*) Voyez les *Public Characters* de 1802 à 1803, à l'article du docteur Hill.

A Jedburg où elle est née on compte douze cents *Relievers*, c'est-à-dire, la moitié de la population. Elle a des églises nombreuses à Wamphray, Hamilton, Dundée, Irwin; deux à Glascow. On croit que le Relief est actuellement la secte la plus nombreuse de tous ceux qui dans cette contrée sont connus sous le nom de Dissenters (*a*).

BERÉENS.

Les Beréens sont des dissidens de l'Eglise Ecossaise, qui, selon Miss Adams, prétendent faire revivre une secte ancienne du même nom en fondant leur système dogmatique et moral sur l'Ecriture, sans égard à aucune autorité humaine.

Barclay, ministre Ecossais, instituteur particulier à Crieff, a été le fondateur de cette société, dont la première assemblée comme secte particulière eut lieu en 1773 à Edimbourg, et qui ensuite s'établit à Fettercairn.

Les Beréens regardent comme fondamentaux les dogmes de la Trinité et de la Prédestination. En cela ils sont d'accord avec les Catholiques et une partie des Protestans épiscopaux et Presbytériens; ils en diffèrent par les articles suivans.

1°. Il n'y a pas de religion naturelle, de conscience naturelle; s'il y en avait, la révélation eût été inutile pour nous faire connaître Dieu et nos devoirs, puisque dans cette hypothèse les forces de la nature suffiraient pour nous les manifester. Ainsi Dieu ne nous est connu que par la révélation, sans laquelle nous n'aurions pas une idée de son existence.

2°. L'Ecriture déclare que celui qui croit sera sauvé : dès lors il serait impie de dire je crois à l'Evangile, mais je doute de mon salut; il n'y aura de sauvé que ceux qui ont cette assurance. La foi est un don de Dieu; ainsi croire à l'Evangile et avoir la certitude de son salut sont deux choses inséparables. Cette certitude est le privilége infaillible de tout homme fidèle. Il doit être aussi certain de son salut que celui à qui Dieu a donné la vie est certain d'exister; et néanmoins il ne doit pas asseoir cette certitude sur la conformité de ses actions aux règles du Christianisme.

3°. L'incrédulité est le péché contre le Saint-Esprit : quiconque y persévère commet ce péché qui ne sera remis ni dans le siècle présent, ni dans les siècles futurs.

Les Beréens reconnaissent partout dans les prophètes, plus encore dans les psaumes, le type des souffrances, du sacrifice expiatoire de Jésus-Christ comme médiateur, et de l'établissement de son royaume. Ils ont en outre une très-haute idée du pouvoir de Dieu et de sa toute-puissance.

Les Beréens, en très-petit nombre, disséminés en Ecosse, ont encore quelques églises en Angleterre, en Pensilvanie, dans la Caroline et d'autres Etats de l'Union (*b*).

(*a*) Voyez Sinclair, Tome. I, p. 12 et 15; Tome X, p. 487 et suiv.; Tome VIII, p. 251, etc., et *passim*.

(*b*) Voyez *Miss Adams*, article *Beréens*, et *Sinclair*, etc., Tome V, page 47; et Tome IX, pages 599 et 600.

LIFTERS ET ANTI-LIFTERS OU *NEW AND OLD LIGHT*,

C'EST-A-DIRE,

LEVEURS ET *ANTI-LEVEURS* OU NOUVELLE ET ANCIENNE LUMIÈRE.

En 1713 Thomson, ministre à Kilmaurs en Écosse, se démit de sa place pour une plus lucrative qu'il espérait obtenir et qu'il n'obtint pas. L'insuccès de cette démarche prématurée le ramena dans sa paroisse où la majorité des habitans irrités du peu d'attachement qu'il leur avait montré, refusa de le reprendre pour ministre : mais comme il avait une habitation et des propriétés à Kilmaurs, il y fixa de nouveau son séjour; et n'ayant plus la faculté de prêcher à l'église le petit nombre de ceux qui lui étaient restés fidèles, il les prêcha d'abord au coin de son feu, puis sous une tente, puis dans une grange. Quelques années s'écoulèrent sans qu'on lui donnât un successeur; ce qui lui facilita le moyen de grossir son troupeau. Mais enfin un nouveau ministre nommé à sa place vint l'occuper : alors la division devint plus éclatante; elle s'accrut même après la mort du ministre nouveau et de Thomson, parce qu'un nommé Smyton ayant épousé la fille et les principes de ce dernier, continua d'administrer sa congrégation rivale.

Une autre contestation aigrit les deux partis. Smyton n'était pas d'accord avec le ministre sur la manière de tenir les *élémens* de la cène, et soutenait qu'il fallait *élever (to lift)* le pain; l'autre parti regardait ces formes comme indifférentes. Cependant les têtes s'échauffaient, tant sur ces objets que pour obtenir la jouissance exclusive de l'église. Le magistrat *(the court of-session)* l'adjugea aux adhérens de Smyton; les autres en bâtirent une à leurs frais. De là dans Kilmaurs deux congrégations nommées les *Lifters* et les *Anti-Lifters*, dont les uns regardent comme obligatoire, les autres comme indifférente l'élévation du pain à la cène. La *nouvelle Lumière* et l'*ancienne Lumière* sont deux autres dénominations qu'on a données à ces deux partis. L'Encyclopédie Britannique, et tous les ouvrages que j'ai consultés, gardent le silence sur cette petite secte. L'article qu'on vient de lire est entièrement extrait de l'ouvrage curieux de Sinclair sur la statistique de l'Ecosse *(a)*.

BALCHRISTES.

Le chevalier Sinclair, dans son article sur la ville de Perth, dit qu'il y a une petite société de *Balchristes*, espèce d'Indépendans : il ne donne aucun détail sur l'historique de leur secte, ni sur leurs dogmes; et c'est peut-être le seul ouvrage où ils soient mentionnés *(b)*.

(a) Voyez Tome IX, pages 375 et 376.
(b) Voyez Tome XVIII, page 553.

UNIVERSALISTES ou LATITUDINAIRES; BOURNEANS; CONSISTANS-UNIVERSALISTES; UNIVERSALISTES-PHARISIENS.

Sous le nom d'*Universalistes* ou *Latitudinaires* on comprend ceux qui prétendent que Jésus-Christ étant mort pour tous les hommes, tous les hommes seront sauvés. Parmi les défenseurs Protestans de cette opinion, quelques-uns ont cru qu'il leur importait de concilier Arminius avec Calvin; et voici comment ils procèdent :

Les Calvinistes prouvent par la Bible que Dieu est immuable. Son amour pour les hommes ne peut donc être altéré, et la mort de Jésus-Christ doit être efficace envers tous ceux pour lesquels il a souffert.

Les Arminiens prouvent également par la Bible que Dieu est essentiellement amour; sa bonté se manifeste en tout et sans réserve; il nous a donné son Fils unique, qui est mort pour le monde entier.

Selon les Calvinistes, une partie du genre humain doit être l'objet éternel de sa colère.

Les Arminiens au contraire admettant une restauration générale, soutiennent que les enfans d'Adam seront sauvés sans exception.

Ils reconnaissent à la vérité une prédestination; mais non dans le même sens que Calvin. Dieu s'est choisi pour le bien de tous quelques êtres privilégiés : ce sont les *premiers nés*, les *prémices* de la mission de Jésus-Christ; ils auront part à la première résurrection; ils seront, comme dit l'Ecriture, rois et prêtres, dans cette période de bonheur appelée le *millenium :* une seconde mort ne les atteindra pas. Quant aux autres, après avoir subi une peine proportionnée à leurs péchés, mais limitée, ils seront réconciliés avec Dieu.

Dans ces derniers tems on a vivement agité en Amérique la question du salut universel, surtout depuis l'époque où parut l'ouvrage du docteur Chauncy, mort en 1778, intitulé : *The Salvation of all men*, le salut de tous les hommes.

Il pose en principe que Jésus-Christ est mort pour tous, ce qui n'est pas difficile à prouver; puis s'appuyant de quelques passages de saint Paul, qui rappellent la bonté de Dieu pour nous, et le désir d'amener tous les enfans d'Adam au bonheur céleste, (*a*) du désir il conclut au fait, et conduit en paradis tout le genre humain. Cette conséquence lui paraît plus glorieuse pour Dieu, puisqu'elle attribue une plus grande efficacité aux souffrances du Sauveur.

Il partage le règne de Jésus-Christ en deux périodes; la première depuis la naissance du Messie, celle où nous vivons; l'autre, celle qui s'écoulera entre la résurrection et le jugement dernier. Par sa longue durée, qui cependant aura un terme, elle correspondra à ce que l'Ecriture appelle *éternité*. Les justes sont admis au ciel immédiatement après leur mort; mais les pécheurs, dans le cours de la seconde période, subiront des

(*a*) Voyez Rom. V, 12, etc. *Coloss.* I, 19-20. *Eph.* I, 9-10. 1re. *Tim.* II, 4.

peines dans les divers états par lesquels il plaira à Dieu de les faire passer, jusqu'à ce que ramenés à l'obéissance envers leur Sauveur, ils soient purifiés. Alors commencera la grande et dernière période dont parle l'Apocalypse (*a*), où Dieu sera tout en tous, et les enfans d'Adam seront admis au bonheur sans exception. Chauncy prétend que ce salut universel est le but auquel il faut ramener toute la révélation.

Relly en Angleterre, et Murray, ministre à Boston, en admettant, comme Chauncy, le salut général, motivent un peu différemment leur opinion.

Le péché du premier père a souillé toute sa postérité; il a corrompu toute la masse : son crime est le nôtre. Mais Jésus-Christ est le prince de la paix : toutes les menaces consignées dans l'Ecriture ont été épuisées sur sa personne. En prenant notre nature, il nous a unis à lui, comme les branches le sont à l'arbre. (*b*) Quand, dans la loi Mosaïque, Dieu prononce la sentence de malédiction et de mort contre quiconque n'observera pas les préceptes, il parle comme législateur. Mais ce même Dieu, revêtu de chair, s'est montré sur la terre; il a rempli toute la loi; il s'est fait anathème pour nous, et dans l'Evangile il parle comme Sauveur : ayant expié pour tous, ses actions, ses souffrances, ses mérites sont les nôtres; nous ne sommes plus sous la loi, pas plus qu'une femme n'est sous la puissance de son époux lorsqu'il est décédé. La loi est éteinte, la mort même n'existe plus; Jésus-Christ l'a détruite, et n'en a laissé que l'ombre : ainsi, ayant été perdus par le péché du premier Adam, nous sommes rachetés par les mérites du second.

Il y a deux jugemens, l'un qui embrasse le passé et le présent; car Jésus-Christ a dit que, actuellement se fait le jugement de ce monde, et que le prince de ce monde sera jeté dehors (*c*). Il est déjà jugé (*d*) : chacun doit se juger soi-même pour n'être pas jugé; sinon, il comparaîtra à ce second jugement avec les incrédules.

Puisque ces *Universalistes* se fondent sur la Bible, on pourrait leur objecter que saint Paul lui-même n'osait pas se juger; il reconnaissait que Dieu est son juge (*e*). D'un autre côté, *celui qui ne croit pas est déjà jugé* (*f*): mais continuons à entendre nos docteurs.

Ceux qui n'auront pas exercé le jugement sur eux-mêmes, par exemple, les incrédules, seront néanmoins placés à la droite de Jésus-Christ. Il est mort pour eux, et il leur dira : « Venez, les bien-aimés de mon père, » possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du » monde ». A sa gauche, seront les anges rebelles, auxquels il dira : « Allez maudits, au feu éternel ». Ainsi le second jugement ou jugement dernier n'aura lieu que sur deux classes d'êtres, les anges rebelles et les hommes qui ne se seront pas jugés de leur vivant.

Les partisans de cette opinion prennent le nom de *Consistans-Universalistes*, de *Chrétiens-Universalistes*, et appellent ceux qui suivent les sentimens de Chauncy *Universalistes-Pharisiens*, qui veulent se justifier eux-mêmes.

(*a*) Voyez *Apocal.* V, 10.
(*b*) Voyez Joan. XVII, 22-23. *Rom.* XII, 5. *Ephes.* I, 22-23. Ibid., II, 16. *Coloss.* I, 18. Ibid., II, 10, etc.
(*c*) Joan. XII, 31.
(*d*) Joan. XVI, 17.
(*e*) 1. Corinth. IV, 3-4.
(*f*) Joan. III, 18.

Les *Consistans* regardent les sacremens comme des ombres, des emblêmes : telle est l'idée qu'ils attachent à la célébration de la cène. Quelques-uns prétendent même que toutes les fois qu'ils se nourrissent de pain et de vin, ils remplissent le précepte : *faites ceci en mémoire de moi*. Quant au baptême, c'est Jésus-Christ qui, lui-même, l'administre dans le feu et l'esprit. Ils ne condamnent pas à la vérité l'usage de verser de l'eau sur la tête d'un enfant, mais cela leur paraît superflu; ils se contentent de vouer les leurs à celui qui leur a donné la vie.

Cette classe d'*Universalistes* est éparse dans les Etats-Unis : ils ont quelques Eglises gouvernées par une constitution que rédigèrent en 1789 leurs ministres assemblés à Philadelphie; la plus grande de leurs congrégations est celle de Boston, dirigée par Murray (*a*).

Un nouveau système de salut universel a été publié dans un ouvrage posthume de Jacques Huntington, intitulé : *Le Calvinisme perfectionné* (*b*). Ses idées rentrent dans celles de Murray.

Selon lui, la Loi et l'Evangile sont diamétralement opposés. Les menaces de la Loi sont le cri de la justice, mais l'Evangile n'a pas de menaces; il n'est que la *bonne nouvelle*. Par la Loi, nous sommes dignes de tous les châtimens; par Jésus-Christ, nous sommes dignes de la vie éternelle. La Loi proclame ce que nous méritons; l'Evangile, ce que Jésus-Christ a mérité pour nous. Car il s'est substitué à tous les coupables; tous nos péchés lui sont transférés : il les a expiés pour nous; il nous sauvera tous.

Les Universalistes ont pour adversaires, 1°. ceux qui admettent l'éternité des peines; 2°. ceux qui pensent que la punition infligée aux méchans sera d'être anéantis : de ce nombre sont John Taylor de Norwich, John Marson et John Bourne, le même qui a écrit contre l'éternité des peines en réponse à Chandler, et dont les sectateurs sont désignés sous le nom de *Bourneans*. Cette doctrine d'anéantissement qui heurte toutes les autres, est contraire au plan de la Divinité, et aux vérités révélées. Le mot *destruction* est employé quelquefois dans l'Ecriture pour signifier seulement la cessation de la vie actuelle, mais sans contredire les promesses de la résurrection générale.

Les défenseurs de l'éternité des peines allèguent en preuve une foule de textes sacrés que les Universalistes torturent pour y trouver un sens conforme à leur système. Αἰων signifie *âge*, *siècle*; eu conséquence, Scarlet, dans les notes qu'il a jointes à sa version anglaise du Nouveau-Testament, propose de traduire le dérivé αἰώνιος par *âge lasting*, qui durera des siècles; au lieu de *ever lasting*, qui durera toujours, ou éternel. En partant de l'hypothése que le sens du mot αἰώνιος est ambigu, Broughton dit que l'Esprit-Saint s'est servi de ce terme amphibologique par des vues conformes à sa sagesse; c'est afin que, d'une part, les hommes évitent le péché par la crainte d'un châtiment éternel, puisque le mot original peut admettre cette acception; et que de l'autre Dieu se réserve la liberté de limiter la durée de cette punition sans blesser sa véracité (*c*). La circonspection avec laquelle l'auteur propose un pareil système suffit-elle pour en excuser le ridicule?

Malheureusement pour Scarlet, Broughton et leurs partisans, l'usage,

(*a*) Voyez *Morse*, Tome I, p. 287.
(*b*) *Calvinism improved or the gospel illustrated*, etc.
(*c*) Voyez *Dissertations on futurity*.

père des langues, qui, dans toutes, sans égard pour la dérivation, érige en loi tant d'anomalies, et qui fixe l'acception des mots; l'usage a déterminé chez tous les peuples celui de αἰώνιος *éternel*. Le simple bon sens indique d'ailleurs que les passages suivans ne comportent pas une autre signification. « Il vaut mieux entrer dans la vie n'ayant qu'un pied ou qu'une » main, que d'en avoir deux, et être jeté au *feu éternel* » (*a*).

Jésus-Christ dira aux réprouvés : « Retirez-vous de moi, maudits; allez » au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges..... » Alors, ils iront dans le supplice éternel, et les justes dans la vie éter» nelle (*b*) ».

« La fumée de leurs tourmens s'élèvera, dit saint Jean ; dans les siècles » des siècles, sans qu'il leur reste aucun repos ni jour, ni nuit, etc. (*c*) ».

Saint Jean-Baptiste déclare que « celui qui croit au Fils, a la vie éter» nelle; que celui qui ne croit pas au Fils, ne verra pas la vie, mais que » la colère de Dieu demeure sur lui (*d*) ».

« Le péché contre le Saint-Esprit ne sera pardonné ni en ce monde, ni » en l'autre (*e*) ».

Abraham parlant au mauvais riche, lui annonce « qu'il y a pour jamais « un abyme entre lui et le pauvre Lazare (*f*) ».

Jésus-Christ assure, en parlant du traître Judas : « qu'il vaudrait mieux » pour lui qu'il ne fût pas né (*g*) ».

Par quelle singularité voudrait-on que l'acception du mot *éternel*, quand il s'agit de punition, fût autre que quand il est question de récompenses? Cette simple réflexion écarte tous les paralogismes et les fausses interprétations que les *Universalistes* ont appuyés sur le sens du mot αἰώνιος.

Ici s'applique avec beaucoup de justesse un raisonnement identique à celui par lequel on réfute ceux qui nient la présence réelle. Supposons pour un moment, leur dit le Catholique, que je suis Calviniste; avec vous je déclare que ces paroles du Sauveur, *ceci est mon corps*, *ceci est mon sang*, signifient seulement *ceci est la figure*. Mais si au lieu de la figure, Jésus-Christ avait voulu énoncer la réalité de sa présence, aurait-il pu s'expliquer autrement et plus clairement? De même, disons-nous aux *Universalistes*, si par ce mot αἰώνιος éternel, Dieu avait voulu indiquer une durée infinie, aurait-il pu employer un langage plus positif?

Eberhard a très-bien senti cette difficulté dans son *Examen de la doctrine touchant le salut des Païens*, ou *Nouvelle Apologie pour Socrate* (*h*). La Sorbonne avait censuré le roman de Bélisaire : Turgot, sous le nom d'un *Bachelier ubiquiste*, voulut persifler la Sorbonne par une réfutation ironique des propositions qu'elle avait condamnées dans Marmontel. Eberhard, persuadé que cette pièce dérisoire est l'ouvrage de la Faculté, assure gravement qu'elle a commis une grande imprudence, et prêté le flanc par cet écrit (*i*).

(*a*) Voyez Math. XVIII, 8. Marc. IX, 42.
(*b*) Math., XXV, 41 et 46.
(*c*) Apocalyp., XIV, 11. Voyez aussi *ibid.* XIX, 3 et 20; X, 2. *Thessal.* I, 9. Jud. 15, etc., etc.
(*d*) Joan., III, 36.
(*e*) Math., XII, 31-32. Marc., III, 29. Luc. XII, 10.
(*f*) Luc XVI, 26.
(*g*) Math., XXVI, 24. Marc., XIV, 21.
(*h*) *In-8°*. Amsterdam, 1773.
(*i*) Voyez le *Dictionnaire des Anonymes*, par M. Barbier, Tome I, p. 267 et 268.

Le ministre Eberhard voulant sauver les méchans comme les bons, range au nombre des persécuteurs de Socrate quiconque élève des doutes sur le salut de ce philosophe, qui au moment de mourir ordonna d'immoler un coq à Esculape. Refuser de le canoniser c'est, selon Eberhard, se mettre à côté d'Anitus et de Mélitus ses accusateurs (*a*). Il traite avec un mépris dont il est difficile de se faire une idée saint Augustin, qu'il nomme le père des prédestinatiens : on croit voir un maître qui d'un air doctoral fait donner des férules à un écolier. L'illustre évêque d'Hippone est bien au-dessus des critiques : celle qu'on a dirigée contre lui dans la *Nouvelle Apologie pour Socrate*, doit être comptée parmi les erreurs d'Éberhard. J'estime les talens de l'auteur, et j'aimais sa personne ; mais l'auguste vérité est encore plus sacrée que l'amitié.

Eberhard cherche dans tous les siècles chrétiens des savans qui, selon son expression, soient accourus au secours des Païens. Il nie le péché originel, le dogme d'une propitiation sanglante : il cherche dans la gentilité et dans la chevalerie des vertus appuyées sur d'autres bases que la Religion ; et quoique ayant l'air d'admettre la Révélation, il réduit tout l'essentiel du Christianisme à son influence morale. C'est lui donner autant de privilèges qu'aux écrits d'Epictète et de Sénèque. Vient ensuite sa dissertation contre l'éternité des peines ; mais comment sortir de l'embarras que lui cause le célèbre passage de l'Evangile : *Ceux-ci iront dans le supplice éternel, et ceux-là dans la vie éternelle* (*b*)? « On peut soupçonner, dit-il, que des » copistes étourdis, en voulant faire les entendus, ont cru faire merveille » en complettant l'antithèse par la répétition du mot qui manquait selon » eux à la symétrie ; et qu'ainsi ils ont mis la peine éternelle et la joie » éternelle l'une à côté de l'autre (*c*) ». *On peut soupçonner !* Lecteur, que dites-vous de cette preuve ? Si elle vous paraît faible, l'auteur vous en fournit une autre ; « c'est que la vérité de la Révélation même reçoit sa » première certitude de ce que la raison la reconnaît pour vraie (*d*) » : et comme la raison de M. Eberhard conteste ici à la Révélation sa certitude, bon gré, mal gré, soyez de son avis ; craignez d'ailleurs d'être comparés avec Anitus et Mélitus.

Cependant un autre ministre Protestant n'a pas redouté ce danger. C'est Huet, ministre de l'Eglise Wallone d'Utrecht, dans ses *Réflexions sur la Nouvelle Apologie pour Socrate* (*e*). Il ne ferme pas le ciel aux Païens, mais sur l'éternité des peines il combat Eberhard. Celui-ci avait enregistré au nombre des Universalistes Tillotson, que Huet compte seulement parmi ceux qui sur ce sujet ont élevé des doutes.

Il attaque ensuite le système. « M. Eberhard croit donc que la *notion vulgaire d'éternels tourmens, ne peut produire que méchanceté et que misère dans le monde*. Il ne veut pas dire, sans doute, que cette doctrine soit propre à faire retomber les gens de bien dans le vice, mais à y retenir les vicieux. Posez donc que nous ayons un méchant homme à convertir. Par lequel de ces deux moyens y réussirons-nous le mieux : Ou de lui dire ; en persévérant dans le crime, non-seulement vous vous excluez *d'un bonheur*

(*a*) P. 369.
(*b*) Math., XXV, 41.
(*c*) P. 300.
(*d*) *Ibid.*
(*e*) *In*-8°. Utrecht, 1774.

éternel, auquel vous pouvez encore parvenir par une repentance sincère; mais outre cela, vous vous exposez à *des peines qui ne finiront jamais :* Ou de lui tenir le langage que voici : en persévérant dans le crime, vous retarderez considérablement votre bien-être : comme *être raisonnable*, *vous parviendrez tôt ou tard au bonheur;* mais ce ne sera qu'après de longues peines; et *les pas que vous faites actuellement en arrière dans le chemin de la perfection, manqueront pendant toute votre éternelle existence à la somme totale, et à la longueur du chemin parcouru?* La question me paraît aisée à résoudre : et pour peu qu'on y réfléchisse, l'on doit convenir, ce me semble, avec le savant Tillotson que *si une fois les hommes venaient à se délivrer de la crainte des peines éternelles, il leur manquerait le frein le plus propre à les détourner du mal* ».

» Le système du rétablissement est incompatible avec la déclaration du Sauveur touchant *Judas*. Car quelles que soient ses souffrances, si elles doivent servir à le corriger et à le conduire à une béatitude éternelle, *il lui sera bon d'être né;* et c'est ce que le Sauveur nie : je ne vois pas du moins qu'il soit possible d'expliquer autrement ce passage ».

» Je n'ai garde d'imputer à ceux qui adoptent le système du *rétablissement général*, la conséquence terrible que vous allez lire; mais elle n'en découle pas moins de leurs principes, et je ne vois absolument point comment ils pourraient s'y prendre pour l'éluder. C'est que la religion et la vertu ne sont nécessaires ici bas, relativement à la vie future, que pour arriver d'autant plutôt au bonheur, puisque ceux qui auront eu le courage de braver les peines à venir n'en seront pas moins sauvés quelque jour. Mais ils seront punis, dira-t-on, à proportion de leurs crimes, et ce ne sera qu'à force de peines qu'ils deviendront bons et heureux. Fort bien! Mais ne doit-on pas prévoir que les mêmes raisons qu'on allègue pour montrer que ces peines ne seront pas éternelles, leur serviront à se flatter qu'elles seront encore moins longues et moins sévères qu'on ne le pense? *Dieu*, dit-on, est trop *sage*, *trop bon*, *trop juste* pour *punir éternellement* ses créatures : *il est moralement nécessaire que les peines finissent dans son royaume :* ce qui *manquera éternellement à la perfection de ceux* qui ne se seront pas convertis de bonne heure, n'empêchera pas qu'ils ne soient dans *un état fort heureux*. Sans doute que des hommes sages et pieux n'en travailleront pas moins à hâter leur salut *par leur persévérance à bien faire* (*a*). Mais les vicieux n'y chercheront-ils pas des prétextes à vivre comme bon leur semble, dans la persuasion que, quoi qu'il arrive, ils seront un jour heureux? Et l'athée même, quand on voudra le convertir par la crainte d'être un jour puni par le Dieu qu'il brave, ne pourra-t-il pas répondre que si les choses sont comme on le dit, il en sera quitte pour quelques siècles de misère qui le conduiront à une éternité de bonheur, puisque, selon ce système, il n'y a ni scélérat, ni impie, ni démon, qui ne doive un jour, en vertu des perfections divines, devenir éternellement heureux? »

L'erreur des Universalistes, qu'on a nommés quelquefois *docteurs de miséricorde*, n'est pas nouvelle. Censurée autrefois dans Origène, dans Réthorius, elle fut reproduite en 1592 par un des hommes les plus versatiles en fait de religion, Puccius, dans un ouvrage fameux qu'il dédia au pape Clément VIII (*b*); et par Thomas Cuppé, curé du Bois, diocèse de Sainte,

(*a*) Rom., XI, 7.

(*b*) Voyez *De Christi Servatoris efficacitate in omnibus et singulis hominibus*, etc. in-8°., 1592 : de là furent appelés *Puccianistes* ceux qui adoptaient son opinion.

si toutefois ce nom n'est pas supposé ou emprunté pour donner quelque crédit à une plate brochure réimprimée en 1782, sous ce titre : *Le ciel ouvert à tous les hommes* (*a*). Zuingle, qui avait professé la même doctrine, fut réfuté par Osiander, Lysérus et d'autres théologiens Protestans. Cependant cette erreur, actuellement si répandue parmi les sectes modernes, y trouva des partisans dès le seizième siècle. Elle en eut surtout chez les Mennonites Hollandais et les Anabatistes Allemands, tous sortis de la même tige; de ceux-ci descendent les Tunkers, qui ont porté la même doctrine en Amérique. Elle a eu pour apologistes, outre les écrivains qu'on vient de mentionner, Rust, évêque Anglican de Dromore en Irlande; Jer. White, le docteur Cheyne, Ramsay dans ses *Principes philosophiques de la Religion Naturelle et Révélée*; Burnet, dans son ouvrage *de Statu mortuorum*; Hartley, dans ses *Observations sur l'homme*; Elhanan Winchester, auteur fameux des *Dialogues* sur la restauration générale; Stonchouse, etc., etc. On se rappelle le bruit occasionné par un sermon du ministre Petit-Pierre de Neufchâtel. Bitaubé, qui vient de mourir, avait déjà insinué cette doctrine dans sa *Réfutation du Vicaire Savoyard*, imprimée à Berlin en 1763 (*b*); et qu'il n'a pas jugé à propos d'insérer dans la collection nouvelle de ses œuvres. Cette liste, (si l'on en excepte Ramsay) ne se compose que de Protestans : néanmoins ils ont été combattus même par des écrivains de leur secte; tels que Dan. Taylor, Fischer, André Fuller, le président Jonathan Edwards de New-Jersey, auteur de deux ouvrages célèbres, *la Liberté de la volonté* et l'*Histoire de la Rédemption* (*c*). On le cite comme un profond dialecticien, dont l'ascendant littéraire lui a procuré parmi les Congrégationalistes d'Amérique un grand nombre d'admirateurs qu'on nomme les Edwardeans (*d*). Son fils, le docteur Edwards, a écrit dans le même sens, ainsi que Nathan Strong, ministre à Hartford en Connecticut, qui concilie la punition éternelle avec l'infinie bonté de Dieu, et qui signale comme *antiscripturales* les idées de Huntington sur le sacrifice expiatoire de Jésus-Christ. Strong établit qu'il n'y a pas d'opposition entre la Loi et l'Evangile; que ni l'une ni l'autre ne peuvent sauver ou damner indépendamment des actions de l'homme; que pour être sauvé il faut expier ses péchés, et avoir la foi en Jésus-Christ.

Mais quiconque a étudié l'esprit actuel des diverses sectes pensera que Strong, au milieu d'elles, crie à peu près dans le désert. La plupart de leurs docteurs torturent les textes les plus clairs de l'Ecriture pour les plier au caprice des passions; sous prétexte d'amour pour le prochain, ils élargissent le chemin du ciel, que Jésus-Christ déclare si positivement très-étroit; et ne laissant à Dieu que sa miséricorde, ils veulent lui ravir sa justice. Le Protestantisme donnant la main au Déisme, à l'Indifférentisme, ouvre le ciel aux hommes de toutes les sectes : après avoir tant crié contre le purgatoire, un grand nombre de ses docteurs niant l'éternité des peines éteignent l'enfer et ne veulent plus qu'un purgatoire. Mais dans leur système à quoi bon même ce purgatoire, ces peines qui auront un terme? Et puisque les *Universalistes* se parent d'une affection si tendre pour tout le genre humain, comment peuvent-ils supporter l'idée même de châtimens

(*a*) Par *feu* Pierre Cuppé, etc., nouvelle édit. *in*-8°. Londres, 1785.
(*b*) *In*-8°., 1765, Berlin.
(*c*) *Freedom of the will*, *History of redemption.*
(*d*) Voyez *Public characters*, 1806, p. 352.

infligés temporairement? Il est bien plus simple de détruire encore le purgatoire, et de donner aux plus grands scélérats un bonheur moindre peut-être que celui des hommes vertueux, mais qui n'en serait pas moins un bonheur éternel.

La croyance catholique sur cet objet est irrévocablement fixée, et tous les efforts de l'erreur viendront à jamais se briser contre ce principe dogmatique qui irrite si fort les Incrédules : *hors de l'Eglise point de salut*, comme il n'y en eut pas hors de l'arche de Noé, qui en était la figure. L'Eglise désavoue, et quelque jour peut-être elle proclamera de nouveau que, depuis long-tems sont frappées d'anathêmes les erreurs de trois prélats, La Luzerne, ancien évêque de Langres; Du Voisin, évêque de Nantes; Della Torre, archevêque de Turin, approbateur du discours scandaleux de Sineo. La vérité heureusement a trouvé des défenseurs en-deçà et par-delà les Monts; le P. Lambert, Palmiéri, Gautier, Carrega : renvoyons pour ces détails à l'article des Nouveaux Pélagiens.

Le Sauveur déclare que personne ne va au Père que par son intermédiaire, et que celui qui ne croira pas sera condamné (*a*). Saint Augustin, et dans ces derniers tems Arnaud, interprètes de la vérité, ont parfaitement développé cette nécessité de la foi en Jésus-Christ. On ne la trouve pure que dans le sein de l'Eglise Catholique, qui, traversant les siècles, voit successivement autour d'elle les schismes, les hérésies s'élever, l'assaillir, s'éteindre, tandis qu'elle reste toujours la colonne de la vérité.

JUMPERS ou SAUTEURS; *WELSH-METHODISTES*; METHODISTES GALLOIS.

On dit qu'au septième siècle parut une secte éphémère d'hérétiques, nommés *Cicetes*, qui santaient et dansaient en priant Dieu. Dans l'Islamisme les Derviches continuent cet usage; on serait surpris de retrouver les mêmes extravagances au dix-neuvième siècle, chez des nations civilisées, si des preuves multipliées n'attestaient que les cervelles humaines sont accessibles à tous les genres de folie.

Sur la tige du Méthodisme naquirent vers 1760, dans le pays de Galles et le comté de Cornouailles, les *Jumpers* ou *Sauteurs*, sectateurs de *Harris Rowland* et de *William-Williams*, surnommé le *Poëte Gallois*. Ce dernier publia un pamphlet pour justifier la singularité de leur dévotion; et malgré l'improbation des hommes sensés, l'usage de sauter, grogner, hurler, réitérer trente ou quarante fois la même stance, la même prière, fit des prosélytes.

Les prédicans voyageurs du pays de Galles, recommandent la plupart de répéter fréquemment les mots *Amen* et *Gogoniant*; ce dernier signifie *Gloire* en langue celtique, qui est celle du pays, et dans laquelle on prêche: ils conseillent de s'exciter aux transports, et de sauter jusqu'au point de tomber par terre. Ces prédicans sont presque tous illettrés, mais rusés et

(*a*) Joan., XIV, 6, etc.

hypocrites, au rapport du voyageur Bingley, qui a examiné dans le nord du pays de Galles ces Méthodistes calvinistes nommés *Jumpers*. Ils ont en plein air, outre les réunions hebdomadaires, une ou deux assemblées générales annuelles à Pullheli, à Caernawon et ailleurs.

Volney m'a parlé des *Ischours* ou *Ecumeurs* du Caire qui, du ton le plus bas s'élèvent graduellement aux cris les plus aigus, auxquels ils associent des extravagances inouies. Il en est de même des Jumpers, qui se croient mus par une impulsion divine. On remarque que les jeunes gens d'un tempérament sanguin sont les plus affectés. Tel débute en prononçant des sentences détachées à voix presque sourde, qu'il pousse jusqu'au beuglement avec des gestes exagérés, et finit par des sanglots; un autre lui succède, et se borne à des exclamations; un troisième, qui est en extase, saute de toutes ses forces et entrecoupe ses bonds par quelques mots dont le plus usité est *Gogoniant (Gloire)*; un quatrième tire de son gosier des cris qui imitent ceux de la scie d'un scieur de pierre. L'enthousiasme se communique à la foule qui, hommes et femmes échevelés et les habits en désordre, crient, chantent, battent des pieds, des mains, sautent comme des maniaques; ce qui ressemble plus à une orgie qu'à un service religieux.

En sortant de là ils continuent leurs grimaces à trois ou quatre *milles* de distance: mais il en est, surtout parmi les femmes, qu'on est obligé d'emporter dans un état d'insensibilité; car cet exercice, qui dure quelquefois deux heures, épuise plus que le travail le plus dur, et Bingley remarque que si au lieu d'assemblées une ou deux fois la semaine, il y en avait tous les jours, les constitutions les plus robustes y succomberaient (*a*).

Evans assista en 1785 à une scène de ce genre près Newport en Montmouthshire. Le prédicant, qui était un des élèves du collége de Lady Huntingdon, finit son sermon en recommandant de sauter, parce que David dansa devant l'Arche, parce que saint Jean-Baptiste tressaillit de joie dans le sein de sa mère, parce que l'homme purifié par la grace divine doit exalter de jubilation et de reconnaissance. Le prédicant accompagnait son discours d'une agitation violente qui semblait préluder à la danse.

Alors neuf hommes et sept femmes, en gémissant, commencèrent à sauter çà et là avec une sorte de frénésie; une partie de l'auditoire leva la séance, d'autres spectateurs restèrent stupéfaits. Mais les Jumpers continuèrent leurs gambades depuis huit heures du soir jusqu'à onze; puis, formant un cercle, tous à genoux, ils élevèrent les mains tandis que l'un d'eux priait avec ferveur: ils terminèrent la cérémonie en regardant le ciel, et se disant mutuellement que bientôt ils y seraient réunis pour n'être jamais séparés.

Evans trouva parmi eux des personnes dont il vante la piété; mais il pense que ce culte insensé n'offrant rien qui puisse perfectionner l'intelligence, ni améliorer les mœurs, ni avantager la société, il s'éteindra promptement (*b*). Néanmoins vingt ans après il continue dans cette contrée, et nous le voyons se propager avec plus de développement dans le Nouveau-Monde.

Williams Sampson, l'un de ces estimables Irlandais qui ont tant souffert pour la liberté de leur pays, étant vers 1804 sur la côte du nord du pays

---

(*a*) Voyez l'*Annual Register de* 1800, p. 121, article des *Customs and superstions*, etc. qui cite Bingley, Tome II, etc. V. aussi le *Monthly Review*, Tome XLVIII, p. 188 et 189.

(*b*) Voyez art. *Jumpers*.

de Galles, y vit les Jumpers qui ont beaucoup de chapelles quoiqu'ils s'assemblent souvent en plein air dans les villages ou dans les champs. Le droit d'y prêcher par inspiration appartient, dit-il, à tout âge, à tout sexe. Parmi ceux qui étaient en convulsion, il vit des vieillards mordre et mâcher l'extrémité de leurs bâtons en grognant comme les chats à qui on chatouille le dos. Les plus jeunes s'élançaient en l'air vers l'*Agneau invisible de Dieu*; et une jeune fille de cette secte qu'il interrogeait sur le motif de ces sauts, lui dit, qu'elle aussi était *Jumper*, sauteuse, et qu'elle sautait en l'*honneur de l'Agneau* (a).

LES NÉCESSARIENS, HOPKINSIANS.

On appelle *Nécessariens* tous ceux qui prétendent que les êtres moraux agissent par une nécessité, physique selon les uns, morale selon les autres. La nécessité morale suppose un pouvoir actif différent de la matière.

Leibnitz voulant donner au rigide Calvinisme un aspect moins rebutant, supposa que cette multitude de mondes dont se compose l'Univers, sont un système, un tout, dont la plus grande perfection est le but du Créateur; dès-lors ils ont toute la perfection dont ils sont susceptibles. De cet optimisme résultent la nécessité physique des êtres matériels, et la nécessité morale des êtres intelligens. Les partisans de ce système prétendent la concilier avec la spontanéité et le choix libre; car la contrainte seule, disent-ils, ôte le mérite ou le démérite. Les actes moraux, quoique l'ouvrage d'une détermination volontaire, sont l'inévitable résultat de motifs déterminans.

L'Univers, comme l'Océan, est tout d'une pièce; les moindres effets y tiennent une place nécessaire: ils entrent comme tels dans l'ordre prévu et arrangé par le Créateur; le péché, la misère en sont aussi parties intégrantes, ils contribuent à l'harmonie du tout. C'est ainsi que l'éclat des couleurs ressortit par les ombres, et que des dissonances en musique font mieux sentir l'harmonie: un monde sans crimes et sans misères ne serait pas le meilleur des mondes possibles.

Jonathan Edwards, président du collége de New-Jersey, soutient que les effets moraux résultent aussi infailliblement de leurs causes morales que les effets physiques de leurs causes matérielles; il rejette toute notion de liberté qui supposerait contingence ou indifférence de la part de l'agent, et définit la liberté: la faculté d'agir à son gré, qu'il trouve concordante avec la nécessité morale. Dieu par sa prescience a vu cette connexité entre la cause et l'effet qui en résulte infailliblement, quoique la volonté des agens exclue nécessité. Il en est de même en Dieu et dans l'ame de Jésus-Christ, qui était prédéterminée inévitablement au bien: l'inhabilité des pécheurs au bien ne les exempte pas du crime. Edwards prétend que ce système est le seul *scriptural*, ou conciliable avec l'Ecriture-Sainte (b).

Le lord Kaims trouve, dans le monde moral comme dans le monde physique, une liaison immuable entre les causes et les effets: rien à proprement parler n'est contingent; Dieu a doné l'homme d'une sorte de liberté illu-

(a) Voyez *Mémoirs* of Williams Sampson, etc., *in-8°*. New-York, 1807, p. 55.
(b) Voyez son ouvrage *Inquiry in to the freedom of the Will*.

soire qui lui persuade qu'il agit spontanément. Il peut être à cet égard dans la même erreur que sur la représentation des objets extérieurs : vus par nos yeux ou au microscope, ils présentent beaucoup de différence.

Dans ces questions abstraites il n'est pas toujours facile de saisir l'idée des auteurs des systèmes. La différence entre Edwards et Kaims consiste en ce que Kaims regarde cette nécessité morale comme inconciliable avec la liberté ; il applique également les termes d'*inévitable*, *impossible*, à la nécessité morale ou naturelle. Si l'homme avait une idée nette de la nécessité réelle de ses actions, toute idée de mérite ou de blâme disparaîtrait à ses yeux.

Edwards prétend au contraire concilier la nécessité morale avec la liberté : cette nécessité morale doit être appelée *certaine* et non *inévitable*, *impossible*, comme la connexion entre la cause et l'effet physique. Cette nécessité se concilie avec les récompenses et les châtimens.

Dawson tâche de prouver que la volonté étant toujours déterminée par des motifs, tout acte qui n'est pas produit par une cause physique ou mécanique est libre, et cependant nécessaire quoique volontaire (*a*). Cette nécessité établit le mérite ou le démérite, parce qu'elle donne un motif à l'action; au lieu qu'une liberté sans nécessité serait sans motif, et conséquemment ne produirait aucun acte méritoire. Lecteur, si vous comprenez cette théorie faites-moi part de vos lumières.

Samuel Hopkins, pasteur de la première église congrégationaliste à Newport, en faisant dans ses traités et ses sermons quelques additions au système de Jonathan Edwards, est devenu le père d'une secte nouvelle à laquelle il a donné son nom.

Toute vertu, toute sainteté consiste dans l'amour désintéressé. Cet amour a pour objet Dieu et les créatures intelligentes ; car on doit rechercher et promouvoir le bien de celles-ci autant qu'il est conforme au bien général qui fait partie de la gloire de Dieu, de la perfection et du bonheur de son royaume.

La loi divine est la règle de toute vertu, de toute sainteté ; elle consiste à aimer Dieu, le prochain et nous-mêmes. Tout ce qui est bon se réduit à cela, tout ce qui est mauvais se réduit à l'amour propre qui a *soi-même* pour dernière fin : c'est une iniquité dirigée contre Dieu. De cet amour désordonné et de ce qui le flatte, naissent comme de leur source l'aveuglement spirituel, l'idolâtrie, les hérésies.

Selon Hopkins, l'introduction du péché dans le monde aboutit en dernier résultat au bien général, attendu qu'il sert à faire éclater la sagesse de Dieu, sa sainteté, sa miséricorde.

Dieu avait ordonné le monde moral sur ce plan : que si le premier homme était fidèle, sa postérité serait sainte; que s'il péchait, elle deviendrait coupable. Il pécha, et fut par-là non la cause mais l'occasion pour nous d'imiter sa chute : son péché ne nous est pas transféré. De même, la justice de Jésus-Christ ne nous est pas transférée, si non nous l'égalerions en sainteté; mais nous obtenons le pardon par l'application de ses mérites. Le repentir qui précède la foi en Jésus-Christ, peut exister sans la foi ; mais celle-ci suppose le repentir, selon ces paroles de l'Ecriture : *Faites pénitence*, *et croyez à l'Évangile*.

(*a*) Voyez son ouvrage, *the Necessarian or the question concerning liberty, and Necessity stated and discussed*.

Les Hopkinsians maintiennent la doctrine de la prédestination gratuite, l'influence de l'esprit de Dieu pour nous régénérer, la justification par la foi, l'accord de la liberté et de l'inévitable nécessité.

Les Nécessariens physiques ou matérialistes sont les sectateurs de Priestley. Voici ses idées : l'homme est un être purement matériel, mais dont l'organisation lui donne le pouvoir de penser, de juger. Ce pouvoir croît, se fortifie et décroît avec le corps. L'arrangement organique étant dissous par la mort, la faculté de percevoir, de juger, s'éteint : elle renaîtra à la résurrection que la Révélation nous a promise. Elle est le fondement de notre espérance au jour du jugement dont parle l'Écriture (*a*); espérance que n'ont pas les Païens (*b*).

Il suit de là que les motifs d'agir sont soumis aux lois de la matière, et que dans les moindres choses comme dans les plus importantes toute volition, toute détermination est un effet nécessaire ; ce qui établit une connexité avec tout ce qui a été, ce qui est, ce qui sera. Le mot *volontaire* n'est pas l'opposé de *nécessaire* mais d'*involontaire*, comme *contingent* l'est de *nécessaire ;* le motif déterminant opère aussi infailliblement que la gravité opère la chute d'une pierre jetée en l'air. Les effets sont l'inévitable résultat de cette cause. Si deux déterminations différentes étaient possibles, il y aurait effet sans cause, comme si les deux plateaux de la balance étant de niveau, l'un cependant s'abaissait ou s'élevait; et il ne peut en arriver autrement, à moins qu'il ne plût à Dieu de changer le cours du système qu'il a établi, et cet enchaînement des causes et d'effets desquels résulte le bien général. Le mal est aussi une partie constitutive de ce plan, et le fait acheminer vers son but. Le vice produit un mal partiel, mais il contribue au bien général ; et dans ce plan entrent aussi les peines de la vie future : Priestley n'assure pas qu'elles doivent être éternelles.

Il n'admet pas la transmission du péché d'Adam à sa postérité, il n'admet pas de faute originelle qui nécessite l'expiation (*atonement*) par les souffrances de Jésus-Christ. Chacun peut faire le bien, mais le repentir tardif est sans efficace à la suite d'une longue habitude du vice ; car il ne reste plus de tems suffisant pour transformer le caractère.

Le matérialisme, la nécessité, le socinianisme composent le fond de la doctrine de Priestley. La préexistence des ames est à ses yeux une chimère, puisqu'il nie l'existence des ames, et que tous les effets sont purement mécaniques : il nie également la divinité de Jésus-Christ, dont il fait un être purement matériel comme tous les hommes.

Ce sytème de Priestley est à plusieurs égards le même que celui de Hobbes. Ce dernier dans son *Leviathan* prétend que l'Univers est Dieu, que les ames sont matérielles ; la pensée n'est autre chose qu'un mouvement subtil et imperceptible ; les hommes agissent par nécessité. L'intérêt et la crainte sont les principaux ressorts de la société ; la morale se réduit à l'utile et l'agréable ; la religion n'est fondée que sur les lois du souverain. Erreurs reproduites de nos jours sous tant de formes différentes.

On voit encore par cet exposé que Priestley, rapproché de Calvin sur divers articles, s'en éloigne sur plusieurs autres, tels que la matérialité de l'ame de laquelle il induit la nécessité physique. Alexandre Crombie, admirateur et ami de Priestley, soutient dans un *Essai sur la nécessité physique*

(*a*) 1. Corinth., XV, 16-32.
(*b*) Psalm. VI, 5. Job., XIV, 7, etc.

que tout a été prédéterminé par la sagesse et la bonté divine, en sorte qu'il y a une chaîne continue de causes et d'effets, de motifs et d'actions. Ce système diffère également de celui de Jonathan Edwards, qui, reconnaissant la spiritualité de l'ame, admet la nécessité morale.

Dans cette controverse déjà ancienne, mais renouvelée et fortement agitée vers la fin du dernier siècle, ont figuré successivement Hobbes, Collins, Priestley, Edwards, Dawson, Kaims, Crombie, Palmer, Price, Balsham; ce dernier est partisan de la nécessité morale. Les Nécessariens croient que leur doctrine explique le gouvernement divin. Le docteur Watts pense que la difficulté étant inexplicable pour nous dans la vie présente, la solution appartient à un ordre de choses supérieur, et que cette connaissance sera un de nos moyens de bonheur dans l'éternité. Les *Anti-Nécessariens* établissent que, la nécessité détruirait toute idée de vertu, que la liberté seule se concilie avec l'idée de bonnes œuvres, d'actions méritoires. Clarke, Buttler, Reid, Beattie, de Luc, Grégory, Horsley et beaucoup d'autres, ont développé avec force ces idées consolantes; et d'Alembert a dit avec raison : quelques argumens qu'on veuille opposer au sentiment, à la conviction intérieure de la liberté, l'homme agira toujours comme s'il était libre.

Les Nécessariens sont, comme on voit, divisés en plusieurs branches, qui cependant n'ont point formé d'églises séparées, excepté les sectateurs de Priestley, non comme *Nécessariens*, mais comme *Unitaires* : on renvoie le lecteur à ce dernier article.

HUTCHINSONIENS.

La presque identité de noms a fait confondre quelquefois François Hutcheson, auteur d'un ouvrage célèbre sur le beau moral, avec John Hutchinson, né en 1674 dans l'York-Shire, et fondateur de la secte qui porte son nom. Ayant fait une étude spéciale de l'hébreu, il se persuada que les Saintes-Écritures dont l'original est dans cette langue contiennent un système complet de philosophie et de théologie. Pour le soutenir et combattre celui de Woodward sur l'histoire naturelle de la terre, Hutchinson publia la première partie de son ouvrage intitulé : *Moses principia* en 1724, et la seconde en 1727.

Voici le précis de ses idées :

Les choses invisibles échappent à nos sens, et nous ne pouvons les connaître que par la Révélation. La nature, qui est l'ouvrage de Dieu, nous découvre les perfections et la puissance infinie du créateur; le psalmiste (*a*) et saint Paul (*b*) nous l'assurent. La nature est en quelque sorte le commentaire des pensées divines; elles y sont écrites dans un langage qui ne peut être confondu, dans un texte qui ne peut être interpolé : l'aspect des choses visibles élevant nos ames vers le souverain être, les dispose à lui offrir l'hommage de l'adoration et de la reconnaissance.

Le monde créé renferme les types des choses invisibles : ainsi le firmament par ses trois agens, le feu, la lumière et l'air, est une image de la

---

(*a*) Voyez Psal. 18.
(*b*) Rom., I, 20.

Trinité; comme elle, il a unité de substance dans ses trois parties constituantes. C'est au père que doivent s'appliquer ces paroles de l'Ancien et du Nouveau Testament : *Dieu est un feu dévorant* (*a*) : le Fils est désigné par saint Jean comme la *Lumière* qui est venue éclairer le monde (*b*): le Consolateur, la troisième personne de la Trinité, est désignée sous le nom d'*Esprit* (*c*).

La langue hébraïque ayant été formée sous l'inspiration divine est la plus appropriée pour transmettre aux hommes les volontés du Tout-puissant ; les termes radicaux de cette langue renferment des vérités importantes. L'Ecriture-Sainte a presque partout un sens figuratif; partout on y trouve les emblêmes de la naissance, de la vie, des souffrances et de la mort du Rédempteur. Les types de l'Ancien Testament sont l'histoire anticipée du Nouveau.

On voit par là quel parti eût adopté Hutchinson dans la dispute si longue et si animée entre les théologiens Hollandais, surtout au commencement du dix-huitième siècle. On a dit des Cocceiens que dans l'Ancien Testament ils trouvaient partout le Messie; que les Voëtiens, ayant Grotius et Voët à leur tête, ne le trouvaient nulle part. La manière dont Coccéius et Hutchinson envisagent l'Ancien Testament est celle des meilleurs théologiens catholiques, et surtout de Sacy, Joubert et Duguet, disciples fidèles des SS. Pères et de la tradition; mais la conformité sur cet article est la seule qu'on puisse établir entre les Catholiques et les Hutchinsoniens, leurs ennemis déclarés (*d*). Cette nouvelle secte n'a pas formé jusqu'à présent d'église séparée. Elle a été attaquée dans divers ouvrages anglais (*e*) où la passion domine peut-être plus que le raisonnement. Parmi ses partisans elle compte des hommes distingués, entre autres, le docteur Romaine et Horne, évêque, de Norwich, mort en 1792, qui s'est fait une grande réputation par ses écrits et surtout son *Commentaire sur les psaumes* (*f*).

UNITAIRES OU UNITARIENS.

La Religion Catholique, et la plupart des sectes séparées d'elle, reconnaissent en Dieu l'unité d'essence et la trinité des personnes. Sous le nom d'Anti-Trinitaires, on comprend tous ceux des hérétiques qui ont attaqué ce dogme, et surtout les Ariens, les Sociniens, les Unitaires; trois sectes principales subdivisées en beaucoup d'autres.

Les Ariens avouaient que Jésus-Christ est engendré du Père de toute éternité, fondés sur ces paroles du Sauveur : *J'existais avant Abraham*, et sur cette prière : *mon Père, glorifiez-moi de cette gloire que j'ai possédée avant la création du monde;* mais ils soutenaient que le Fils et le Saint-Esprit sont subordonnés au Père. Leurs erreurs, nuancées d'explications dif-

(*a*) Voyez Deutéron. IV, 24. Hebr., XII, 19.
(*b*) Joan., I, 9.
(*c*) Math., IV, 1.
(*d*) Voyez le *Monthly Review*, Tome XIV, page 495.
(*e*) *Ibid.*, p. 503 et suiv.
(*f*) Voyez vol. *in*-4°.

férentes, amenèreot autaot de dénominations; *Artémoniens*, *Eusébiens*, *Aétiens*, *Eunomiens*, *Théodotiens*, *Psatyriens*, *Sabelliens*, etc. Les derniers admettaient une Trinité modale, c'est-à-dire, trois composant une seule personne, sous trois noms: le Verbe et le Saint-Esprit n'étaient dans leur système que des émanations de la Divinité. On sait quels ravages causa dans l'Eglise l'Arianisme, qui se reproduisit au seizième siècle sous des noms différens et sous une forme plus hideuse.

Les Sociniens, divisés en Bidellieos, Budoeiens, Farvooiens, etc., nieot la Divinité de Jésus-Christ, dont ils reconnaissent eependant la conception miraculeuse par l'opération du Saint-Esprit. Jésus-Christ est le plénipotentiaire, l'envoyé de Dieu, qui l'a muni d'une sagesse supérieure pour révéler aux hommes sa volonté, leur donner un modèle de toutes les vertus et leur enseigner la pénitence; il a scellé sa doctrine par son sang, et prouvé notre résurrection future par la réalité de la sienne. Toute puissance lui a été donnée dans le ciel et sur la terre; il est juge des vivans et des morts; nous sommes justifiés par foi en son nom, nous invoquous le Père en son uom, car il n'y pas d'autre nom sous le ciel par lequel nous puissions être sauvés.

Dans la confessioo de foi publiée récemment par les Sociniens de Transilvanie on lit ces paroles, en parlant de Jésus-Christ: *Hunc ceu æternum regem ac dominum nostrum (cui a Deo patre qui eum a mortuis excitavit, data est omnis in cœlo et in terra potestas) supplices divino cultu adoramus et invocamus, et ab eo salutem æternam præstolamur ut a judice vivorum et mortuorum etc.* (*a*). Ils ont en général conservé beaucoup d'expressions reçues dans l'Eglise Catholique; mais par des explications ils en détournent ou détruisent le sens: ils appellent ce culte *divin*, « parce que c'est Dieu » qu'on révère en sa personne, comme on honore un roi dans la personne » de son ambassadeur; et personoe n'est assez absurde, disent-ils, pour » conclure que parlà on fait injure au roi, ni que cet ambassadeur est le » roi lui-même (*b*). »

Le Baptême administré au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit nous fait membres de l'Église, et il est le sceau de la rénovation spirituelle que Dieu opère en nous. Du reste, ils nient le dogme de la satisfaction de Jésus-Christ, de l'expiation des péchés par ses mérites. Les Sociniens sont tous eo même tems Pélagiens, ou selon l'expression moderne, Arminiens.

Ils foot profession de croire que les connaissances divines dérivent de l'Écriture-Sainte, mais ils veulent que la raison seule l'explique; c'est lui accorder le privilége de fixer les dogmes. De là cette critique insidieuse et téméraire que respirent leurs écrits. Ainsi ce n'est plus l'Ecriture qui est la règle de foi, mais seulement la raison qui l'interprète à sa fantaisie. Mosheim trouve cette règle très-dangereuse en ce que voulant rabaisser toutes les notioos des vérités révélées au niveau de l'esprit humain, elle rejète tout ce qui excède les bornes étroites de notre intelligence (*c*). Comment Mosheim n'a-t-il pas vu que ce principe étant celui du Protestantisme doit cooduire aux mêmes égaremens? S'il eût vécu de nos jours, la nouvelle Exegèse lui en eût fourni des preuves multipliées.

Telle est la doctrine des Frères Polonsis ou Sociniens, qui dès leur

(*a*) Voyez *Confessio Fidei Christianæ*, etc. : elle a été imprimée séparément, et réimprimée par Walchs, dans son recueil *Nevest Religions Geschichte* 6., 7e. partie, p. 354 et suiv.
(*b*) Walchs, *Ibid.*, p. 381 et 382.
(*c*) Mosheim, Tome V, p. 63 et suiv.

naissance firent tant d'efforts pour la répandre parmi les puissans de la terre, plus encore que parmi le peuple ; sur quoi Mosheim observe qu'en cela ils ont suivi une marche inverse de celle des autres missionnaires.

Les Sociniens ont des établissemens dans quelques districts de la Prusse, de la Pologne, et surtout en Transilvanie où ils sont une des quatre religions reçues. En 1779 leur nombre y était d'environ trente mille (a). D'après un mémoire publié par leur surintendant, nommé Lazar, on voit qu'en 1795 ils y avaient cent-dix paroisses, et cinquante-quatre succursales. Leur synode ou consistoire général a deux sessions annuelles : l'une est fixée à Clausembourg; la seconde peut se tenir là, ou dans une autre ville (b).

L'*Encyclopedie Britannique* dit qu'Erasme, dans ses Commentaires sur le Nouveau-Testament, semble ressusciter l'Arianisme. Contre cette calomnie et tant d'autres dont il fut couvert, il suffit de renvoyer à l'ouvrage intitulé : *Sentimens d'Erasme conformes à ceux de l'Eglise Catholique sur tous les points controversés* (c) dont l'auteur anonyme est Richard, curé de Triel. Mais Mosheim, qui loue ces Commentaires (d) sans inculper l'auteur, fait remonter aux premiers tems de la réformation le Socinianisme, qui s'est répandu dans toutes les sectes modernes dont le Protestantisme est la tige. Ces faits seront amplement développés dans le chapitre relatif aux variations nouvelles des Protestans. On se borne ici à établir les différences principales entre les Anti-Trinitaires...... ; les principales, car on doute s'il est deux individus dont les opinions soient identiques. Crellius même, professeur chez eux, et qui est regardé comme un des coryphées du parti, improuvait cette dénomination ; il se disait Artémonien ou sectateur d'Artemon, qui l'était lui-même de Théodote de Bysance.

Des systèmes ariens et sociniens modifiés à l'infini, mais qui tous attaquent la consubstantialité du Verbe et du Saint-Esprit, ont été soutenus par une foule d'Anti-Trinitaires Anglais; tels que Samuel Biddle, qui, sous Cromwel, avait formé une congrégation; H. Taylor, Job. Orton, Benjamin Fawcet, Lardner, Kippis, Tomkins, Hopkins, qui, n'ayant pu ériger une église de sa secte, entra et mourut dans celle des *Général-Batistes* dont Emlyn et Foster étaient aussi membres. Cette secte a toujours renfermé beaucoup d'Anti-Trinitaires.

L'évêque Hoadley était arien comme Clarke son ami, dont l'ouvrage, imprimé en 1712, fit grand bruit. Clarke modifiait la *Doxologie* ainsi qu'il suit : *Gloire à Dieu, par Jésus-Christ, son seul fils immortel*. Après lui ont été publiées beaucoup d'autres formules de Doxologies sociniennes. Clarke admettait l'existence éternelle du Fils et du Saint-Esprit. Il appelle Jésus-Christ une personne divine, à cause de la puissance et de la connaissance qui lui sont communiquées par le Père : il veut qu'on rende un culte à Jésus-Christ, mais dans un sens limité ; ce culte se rapporte au Dieu Suprême.

Thomas Burnet croit que la seconde et la troisième personne de la Trinité sont dépendantes ; mais tellement unies à la première, que toutes ont les perfections divines et doivent être adorées.

(a) Voyez Walchs, *Ibid.*
(b) Voyez *Archiv für die neveste kirchen Geschichte*, par Henke, Tome IV, deuxième cahier, p. 362.
(c) *In*-12, Cologne, 1688.
(d) Mosheim, Tome IV, p. 185.

Le docteur Wallis pense que les distinctions de personnes sont purement modales. Ce sentiment paraît être aussi celui de l'archevêque Tillotson.

Watts, devenu Sabellien vers la fin de sa vie, admet la préexistence de l'ame de Jésus-Christ. Cette préexistenec résout selon lui des difficultés, et découvre des beautés d'expressions dans la Bible. Le système de Watts a été appelé *Indwelling Scheme*, pour exprimer l'union ineffable avec Dieu.

Clayton, évêque de Clogher en Irlande, n'approuve pas les symboles de Nicée et de saint Athanase, et s'afflige de les voir dans la Liturgie. Non content de le dire dans ses écrits, le 2 février 1756, dans la chambre des Pairs d'Irlande, il proposa la réjection de ces deux symboles. Ce discours fut mal accueilli, surtout par les lords ecclésiastiques; et le primat disait que ses oreilles en tintaient d'épouvante. Clayton publia en 1754 la troisième partie de sa *Défense des hisoires de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Il y professe des maximes si contraires aux Trente-neuf Articles de l'Eglise Anglicane, que le roi George II se proposait de le faire poursuivre. Déjà plusieurs Anti-Trinitaires avaient été punis en Angleterre, entre autres Emlyn, ministre dissenter à Dublin, qui fut amendé et condamné à deux ans de prison pour avoir prêché le Socinianisme dans une chambre : sorti de prison il vint tenir une assemblée Unitaire à Londres, où il mourut en 1746, laissant trois volumes d'écrits théologiques sur cet objet.

Incarcérer, mettre à l'amende, infliger des peines corporelles pour des erreurs; tout cela doit paraître bien étrange en Angleterre, surtout si l'on considère que ces erreurs sont un fruit naturel, une suite immédiate d'un principe fondamental du Protestantisme, qui laisse à chacun la faculté d'expliquer l'Ecriture-Sainte à son gré, conséquemment d'y trouver tout ce qu'il lui plaît. Les mesures répressives pouvaient-elles arrêter le cours des opinions les plus révoltantes?

Le symbole de saint Athanase a été attaqué par des écrivains dissenters et anglicans, même par des prélats. Prettyman, évêque de Lincoln, ne trouve pas que l'Ecriture indique le degré d'erreur qui peut conduire à la damnation éternelle; et quoiqu'il croie bonne la doctrine Athanasienne, il pense que l'Eglise Anglicane eût fait sagement de ne pas en admettre les clauses damnatoires. L'Église épiscopale protestante des Etats-Unis a exclu récemment ce symbole de sa Liturgie.

Cette propension au Socinianisme s'est exercée à contourner le sens de tous les textes qui établissent la Trinité de personnes; et comme celui de saint Jean-l'Evangéliste sur les *trois témoins* (*a*) offre un sens évident, on a contesté son authenticité. Elle a été attaquée dans ces dernières années par divers théologiens Protestans, tels que Porson et Griesbach. Celui-ci l'a supprimé de l'édition grecque qu'il a donnée du Nouveau-Testament. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cette discussion pour laquelle il suffit de renvoyer le lecteur à la dissertation de Calmet, et à celles qui ont paru après lui pour revendiquer ce texte.

Le Socinianisme continuait à faire des progrès; Price et beaucoup d'autres le défendirent. D'autres modifiant ce système, soutinrent que Jésus-Christ est un être purement humain, et qu'on ne lui doit aucun culte : ils nièrent sa conception miraculeuse, l'imputation du péché d'Adam à sa postérité, la corruption originelle de l'homme, la prédestination, l'effica-

(*a*) 1. Joan., C. V, v. 7.

cité de la grace; à l'imitation de Connor, auteur de l'*Evangelium medici*, ils tentèrent d'allégoriser les événemens miraculeux de la vie du Sauveur. David Williams, d'abord ministre dissenter, puis arien, puis déiste, voulant réunir tous les adhérens à cette dernière opinion, ouvrit une chapelle pour y prêcher sa doctrine : on trouvera les détails de cette tentative dans l'histoire de la Théophilantropie.

Un savant, distingué par des écrits et des découvertes en chymie, quitte tout-à-coup son laboratoire pour se placer au rang des théologiens. Priestley déclare qu'ayant eu occasion de fréquenter en France des mécréans qui se disaient philosophes, il a reconnu qu'ils ignoraient même ce que c'est que le Christianisme (*a*); et il gémit de l'incrédulité de Francklin, qui avoue s'être très-peu occupé de connaître la religion (*b*).

Priestley présente le contraste d'un écrivain qui établit avec force la certitude de la Révélation divine consignée dans les Saintes-Ecritures, et qui cependant s'efforce de détruire plusieurs vérités capitales sur lesquelles reposent la foi et l'espérance du chrétien. Quelques opinions bizarres préludèrent chez lui à des paradoxes plus étranges; par exemple, il réduit à un peu moins d'un an la durée du ministère public de Jésus-Christ. L'évêque de Waterford entra en lice, et fournit de nouvelles preuves à l'opinion reçue que le ministère public du Rédempteur a été d'environ trois ans.

A l'article *Necessariens* on expose les idées de Priestley qui voulait faire triompher leur doctrine, dont il était zélé propagateur. Celle de la spiritualité de l'ame avait déjà été plusieurs fois discutée en Angleterre. Priestley, dans ses *Recherches sur l'esprit et la matière*, prétend que l'ame n'est qu'une propriété résultante de la structure organique du cerveau, qui s'éteint par la mort, mais que la résurrection fera renaître. Avec un zèle égal il attaque l'immatérialité de l'ame, et soutient son immortalité, la certitude d'une vie future et des récompenses; mais il rejette l'éternité des peines. Price, quoiqu'arien, écrivit contre Priestley.

Ce dernier, dans son *Histoire des prétendues Corruptions du Christianisme*, et dans celles des opinions des *premiers siècles de l'Eglise sur Jésus-Christ*, attaque la divinité du Sauveur, sa conception miraculeuse, la doctrine de l'expiation par ses mérites; nie qu'il ait été infaillible, ni impeccable, quoiqu'on puisse croire qu'il n'a pas commis de fautes; accuse d'idolâtrie la doctrine de l'Eglise Anglicane concernant Jésus-Christ, et ne reconnaît en lui qu'une créature, qui était à la vérité le messager de Dieu. Dans une liturgie conforme à ses idées il autorise les laïcs à administrer la cène; il se fait des prosélytes parmi les Anglicans, plus encore parmi les dissenters, et obtient la malheureuse célébrité d'être fondateur de la secte *Unitaire*.

Cette dénomination, quelquefois appliquée aux Juifs, aux Musulmans, aux Druses, à toutes les sociétés qui ne reconnaissent pas la Trinité, désigne spécialement en Europe les sectateurs de Priestley. Plusieurs congrégations dissidentes sont ariennes, sociniennes, unitaires, ainsi que beaucoup de *clergymen* ou ecclésiastiques anglicans, quoiqu'ils ne croient pas devoir se séparer de l'Eglise-établie à laquelle ils sont liés par les émolumens de leurs places sans l'être par la doctrine; de ce nombre était, dit-on, Black-Burne, le fameux auteur de l'ouvrage intitulé : le *Confessionnal*. Mais plu-

(*a*) Voyez les *Mémoirs of* d[r]. *Jos. Priestley*, p. 74.
(*b*) Ibid., p. 90.

sieurs bénéficiers renonçant à leurs places parce qu'ils ne croient pas la doctrine des Trente neuf Articles, ni le symbole athanasien, se sont agrégés à des congrégations dissidentes et surtout à celle des Unitaires, qui a des chapelles à Londres et dans d'autres villes. Parmi ces ecclésiastiques on cite spécialement Theop. Lindsey, pourvu du vicarage de Catterik, paroisse de l'York-Shire. En 1773 il abandonna son poste, et vint à Londres ériger une chapelle unitaire. En 1782, à lui s'associa Disney, son beau frère, qui par la même raison s'était démis de son bénéfice. Lindsey a publié beaucoup d'écrits pour justifier sa démarche (*a*) et faire des conquêtes à sa secte, surtout parmi les étudians des deux Universités d'Angleterre, auxquelles il les adresse (*b*).

Les attaques livrées en Angleterre à la divinité de Jésus-Christ ont fait naître d'excellens ouvrages qui établissent la certitude de ce dogme et de toutes les vérités révélées. Aucun pays n'a produit un plus grand nombre de savans apologistes de la religion chrétienne. A la tête des défenseurs de la foi de Nicée paraît le célèbre Bull, évêque de Saint-David, à qui le clergé de France vota des remercîmens pour avoir justifié les Pères des trois premiers siècles, tandis que le Père Petau les abandonnait presque aux Ariens. (*c*) De nos jours, Burg a victorieusement réfuté les argumens de Lindsey (*d*).

Wendeborn, écrivain estimé et bon observateur, assure que les Anti-Trinitaires les plus remarquables avaient presque tous étudié à Cambridge. Il trouve dans le clergé Anglican et surtout chez les Dissenters beaucoup de ministres ariens, sociniens, unitaires, (*e*) ou dont la doctrine est plus ou moins imprégnée de leurs systèmes; car les nuances intermédiaires sont très-multipliées : on distingue même l'ancienne et la nouvelle école. Abrah Rees, fameux unitaire, est de l'ancienne école qui reconnaît non pas la divinité de Jésus-Christ (*f*), mais sa dignité préexistente. La nouvelle école aggravant les erreurs, ne reconnaît en lui qu'un simple mortel destiné à remplir envers l'espèce humaine les fonctions d'Envoyé de Dieu.... On verra dans un autre article, que des théologiens Protestans d'Allemagne vont encore plus loin, et que leurs travaux démoliraient l'édifice entier du Christianisme, si la main divine qui l'a fondé n'en garantissait la stabilité.

Des Unitaires Anglais avaient formé le projet d'ériger une église de leur secte à Paris, où ils ont quelques partisans qui peut-être ont seulement ajourné leur entreprise.

(*a*) Voyez *Apology of* Theoph. Lindsey, *on resigning the vicarage of Catterick*, etc. London, *in-8°*. 1774. *Sequel to the Apology*, etc., etc. *London*, 1776.

(*b*) *An Historical view of the state of the unitarian Doctrine*, etc., by Lindsey, *in-8°*. London 1783. *Vindiciæ Pristleianae an address to the students of* Oxford *ond* Cambridge, etc. By Theoph. Lindsey, *in-8°*. London, 1788. *A second address to the Students*, etc. *in-8°*. London, 1790.

(*c*) Voyez les *Lettres à Morenas*, p. 228.

(*d*) Voyez *a Scriptural Confutation of the arguments against the one Godead of the Father the Son ond holy Ghost*, etc. By W. Burgh., *in-8°*. York, 1779.

(*e*) Voyez Tome II, p. 410 et suiv.

(*f*) Voyez *Public Characters of* 1801, 1802, p. 535 et suiv.

QUAKERS, TREMBLEURS, AMIS, CHRÉTIENS PRIMITIFS.

Leur état actuel, modifications, divisions de leur Secte; Free-Quakers ou Fighting-Quakers, Nicolites.

Avant d'arriver à l'état actuel et aux divisions récentes du Quakérisme, rappelons en peu de mots les principes d'une secte si connue en Angleterre, et si peu connue en France.

De toutes les sociétés Chrétiennes, elle est la seule qui n'admette aucun sacrement, pas même le baptême, ni la cène; nous sommes, disent-ils, baptisés dans le Saint-Esprit; nous recevons Jésus-Christ, le pain de vie, mais d'une manière purement spirituelle: depuis George Fox, ils n'ont pas varié sur ces deux articles; on les retrouve dans les catéchismes qu'ils ont publiés de nos jours (*a*).

Ils rejètent la doctrine d'élection, de réprobation. Selon eux, Dieu, qui a inspiré la Bible, dirige chacun par une inspiration immédiate: chacun a des moyens et des lumières suffisantes pour opérer son salut. Tous d'accord sur la doctrine qu'on vient d'énoncer, ils le sont moins sur la résurrection et sur l'éternité des peines.

Quatre dogmes principaux font la base du Quakérisme.

1°. L'autorité civile ne peut exercer aucun droit sur la croyance religieuse: aussi les *Amis*, souvent persécutés et jamais persécuteurs, regardent comme sacrés et inaliénables les droits de la conscience, dont on ne doit compte qu'à Dieu; par cette raison, jamais ils n'observent les jours de jeûnes ordonnés en Angleterre par l'autorité civile. En 1757, ils ont de nouveau proclamé son incompétence à cet égard.

2°. Les sermens exigés par l'autorité civile sont illicites; on doit se borner à une simple déclaration affirmative ou négative. Cet article leur a occasionné beaucoup de tracasseries en Angleterre, où le refus de prêter serment les exclut de tout emploi. Après une longue résistance, l'autorité consentit enfin à n'exiger d'eux qu'une simple déclaration. Le parlement d'Irlande, en 1722, accorda la même faveur à ceux de cette contrée; et la formule fut convenue et fixée en 1746 (*b*).

3°. La guerre est illicite. Les raisons sur lesquelles ils s'appuient sont très-bien développées dans l'ouvrage de l'estimable Clarkson, *Tableau du Quakérisme*, et méritent d'être lues (*c*). En conséquence, ils refusent de porter les armes, de faire des réjouissances à l'occasion d'une victoire, d'armer en course; mais ils paient exactement les contributions, parce que leur application n'étant pas déterminée, ils ne sont pas responsables de l'emploi qu'on en fera. Citoyens paisibles, à peu près indifférens à toute espèce de gouvernement, pourvu qu'on les tolère, ils s'intéressent à la

(*a*) Voyez *Useful Instruction for Children*, etc., By Abiah Darby, in-12. London, 1789.
(*b*) Voyez *The Kistory of the people called Quakers*, in-8°. London, 1879, Tome II, p. 300.
(*c*) Voyez *a Portraiture of Quaquerism*, By Th. Clarkson, 3. vol. in-8°. New-Yorck, 1806. Voyez Tome III, p. 19 et suiv.

paix publique, sans jamais prendre part aux révoltes ni aux insurrections (a) : ils n'opposent à la violence que la patience, le courage. Leur défense ne va jamais jusqu'à verser le saog, ni compromettre la vie d'un ennemi; ils préfèrent se laisser tuer : le suicide est inoui chez eux. S'ils n'ont pas le courage militaire, presque tous possèdeut le courage civil, qui est bien plus rare.

4°. Un établissement quelconque pour salarier des ministres du culte est illicite ; ils refusent de payer les dîmes, parce qu'elles sont destinées à l'entretien d'un corps sacerdotal. Les percepteurs vont chez eux, et prennent l'équivalent sans éprouver la moindre résistance.

Les Quakers maiotienoent que les ministres de l'Evaogile doivent être nourris, entretenus comme les Apôtres par des oblations volontaires, et non par des conventions, des arrangemens qui leur assurent des émolumens pécuniaires ; et qu'appelle-t-on ministre chez les *Amis*?

Quand un membre a prêché plusieurs fois de manière à se faire écouter avec intérêt, les *Elders* ou *Anciens* en réfèrent à l'assemblée du mois ; et après un laps de tems déterminé, si les suffrages sont toujours en sa faveur, il est reconnu *ministre* sans formule de consécration quelconque, sans acquérir aucun privilége, ni traitement. Ayant l'habitude de parler en public, il lui arrivera, sans doute, de prêcher fréquemment; mais tous autres individus sans distinction d'âge, ni de sexe, ont le même droit : d'après la confiance qu'il inspire, on l'invite à visiter les familles de ses co-religionnaires, chez lesquels il va de tems à autre faire une exhortation. Plusieurs de ces ministres mâles ou femelles font des excursions lointaines, même d'Amérique en Europe, d'Europe en Amérique : alors on les munit d'un certificat qui atteste leur capacité.

Naturellement enclines à dominer, les femmes ont souvent manifesté cette propension en s'immisçaut dans le ministère ecclésiastique, dont elles sont exclues dans presque toutes les religioos. C'est un fruit défendu vers lequel les filles d'Eve ont toujours porté des regards de convoitise ; ne pouvant y atteindre, elles s'en dédommagent en s'efforçant d'influencer la conduite de ceux qui l'exercent. De là tant de femmes qui veulent diriger leurs directeurs. L'histoire en cite même un assez grand nombre qui ont franchi la barrière élevée entre elles et le sanctuaire. L'une des plus audacieuses fut cette Guillemette la Milanaise, qui, au treizième siècle, prêchait, se servait d'habits sacerdotaux, et donnait la tonsure aux femmes de sa secte (b).

Saint Epiphane parle des Collyridiens, qui admettaient les femmes à l'œuvre du mioistère. Chez les Quakers elles jouissent du même privilége. Un texte formel de saint Paul leur enjoint de se taire à l'église : (c) les Quakers prétendent que cet ordre ne concerne pas la prédicatioo, mais les conversations prolongées trop long-tems entre les prédicateurs de l'Evangile et les femmes qui, pour obtenir la résolution de leurs doutes, multipliaient les questions; que saint Paul les engage à les réserver pour d'autres momeos. Joël ne dit-il pas : Dieu répandra son esprit sur toute chair; *vos fils et vos filles prophétiseront* (d), c'est-à-dire, prêcheront? Philippe n'avait-il pas quatre filles qui *prophétisaient* (e)? Elles usent large-

(a) Voyez *Extracts from the Minutes and Advices, of the* Yearly meeting *of* Friends, *in*-4°. London, 1802, p. 15 et suiv.
(b) *Pinchinat*, article *Guillermine* ou *Guillemette*.
(c) Voyez 1. Corinth., XIV, 35.
(d) Joel. C. III.
(e) Act. XXI, 9.

ment de ce privilége dans une société qui n'admet ni liturgie, ni sacerdoce. A Birmingham, il fut un tems où les femmes *prophétisaient* plus souvent que les hommes. A Londres, j'ai ouï une Quakeresse qui prêcha au mariage de son fils de manière à faire couler les larmes de tout l'auditoire.

Des sanglots, des soupirs, qui, s'élevant progressivement, parcourent plusieurs octaves, annoncent que l'inspiration agit. Les sermons, les uns très-courts, les autres très-diffus, débutent communément par des phrases entrecoupées; la prononciation d'abord lente et sourde, s'accélère au point que quelquefois l'orateur, parlant avec trop de rapidité, et forçant son diapason, devient inintelligible; mais d'autre fois un inspiré débutant *ex abrupto* fera taire un *Ami* qui, cependant a les mêmes droits. Si le Saint-Esprit n'a fait parler personne, après une assez longue attente tout-à-coup l'un des assistans levant la séance est suivi de toute l'assemblée.

Bergier, très-prévenu contre les Quakers, par je ne sais quel auteur, aurait pu se détromper en lisant une multitude d'écrits où ils sont présentés sous un jour différent.

Où ce savant théologien a-t-il trouvé qu'ils regardent le culte public comme superflu (*a*)? Pour en établir la nécessité, ils se fondent au contraire sur ce texte de saint Paul aux Hébreux : « Ne nous retirant pas des assemblées » des fidèles comme quelques-uns ont coutume de faire; mais nous consolant les uns les autres, d'autant plus que vous voyez que le jour s'approche (*b*) ». On sait que partout où ils sont réunis en certain nombre, ils s'empressent de former une *meeting-house*, ou maison d'assemblée; et dans leur *Constitution Ecclésiastique*, ouvrage extrêmement curieux, réimprimé en 1802, on indique des mesures repressives contre ceux qui ne fréquentent pas assiduement le culte public (*c*).

Les inhumations chez les Quakers se font sans aucune cérémonie : point de deuil, point d'épitaphes ni de prière tumulaire; si quelqu'un s'est distingué par des vertus éclatantes, on en publie la relation pour édifier les vivans.

Jamais ils ne plaident devant les tribunaux, quoique la plupart soient occupés au commerce. L'arbitrage termine tout : les marchands ne vendent ni ce qui sert directement à la guerre, comme des armes, de la poudre à canon; ni ce qui n'a d'autre objet que d'alimenter la fainéantise et la vanité, comme bracelets, boucles d'oreilles : jamais une Quakeresse ne fut marchande de modes.

Ils condamnent les jeux de hasard, les cartes, les loteries, le théâtre, la musique, les discours vains, les lectures futiles, les romans, les ornemens, le faste. Leur costume très-simple, leurs maisons, leurs meubles présentent tout ce qu'exigent la nécessité, l'utilité, la propreté; mais rien de superflu : rarement on trouve chez eux des peintures ou des gravures, non qu'ils les jugent repréhensibles en elles-mêmes, mais l'abus en a souvent interverti l'usage. Il en est de même du chant, qui, de sa nature n'est pas un crime; mais la plupart des chansons ont un caractère galant, bachique ou martial, conséquemment mauvais : ils condamnent même les chansons de chasse : ils regardent la chasse comme illicite, parce qu'elle accoutume

(*b*) Voyez son article Quakers dans l'*Encyclopédie Méthodique*.
(*c*) Heb. X, 25. Voyez aussi *Useful Instruction for Children*, p. 40, etc.
(*d*) Voyez *Extracts*, etc., p. 76 et suiv.

l'homme à la cruauté, parce que les brutes n'étant pas de pures machines, ont droit à la bienveillance; et s'il est permis d'user de leur chair pour nourriture, on ne doit pas les maltraiter sans nécessité.

Les mots *hasard*, *chance*, *destin*, *fortune*, doivent être bannis du langage; ils sont une sorte d'insulte à la Providence. Les dénominations vulgaires des mois et des jours de la semaine sont empruntées du Paganisme: aussi les Quakers ne les désignent jamais que d'une manière numérique, le premier, le deuxième jour de la semaine; le 2, 3, le 4 du mois.

Ils ne disent pas *bon jour*, *bon soir;* car tous les jours sont également bons: mais *adieu*, ou *je te salue*. Rien dans leurs discours ne porte l'empreinte du mensonge, de l'adulation, de la servitude; ils ne boivent point à la santé, ne portent point de *toast:* s'ils ont un tort, ils font une excuse et non pas *mille excuses;* ils sont *contens* et non *enchantés*, *affligés* et non au *désespoir:* jamais la formule d'*humble serviteur* ne figura dans leurs lettres.

On doit aux hommes de la charité et non des hommages; car tous sont égaux en dignité: ainsi les termes de *maître*, *maîtresse*, *monsieur*, *madame*, sont proscrits. Encenser la puissance, faire des complimens, sont des actions contraires à la morale; on ne doit pas d'égard au rang, aux titres, à la richesse, aux talens, mais seulement à la vertu: voilà pourquoi ennemis déclarés de tout étiquette, ils refusent de s'incliner, d'ôter leur chapeau. C'est ainsi qu'ils se présentent chez le roi d'Angleterre; c'est ainsi qu'ils parurent en 1791 à la barre de l'Assemblée nationale, où Mirabeau, alors président, leur fit un discours aussi éloquent qu'inutile, pour leur persuader qu'on peut porter les armes dans la cause de la liberté.

Ils parlent aux princes, comme aux valets, en les tutoyant: le pluriel employé en apostrophant une personne seule, est un mensonge; c'est l'adulation qui l'a introduit vers la fin de l'empire Romain. Les Epitres de Symmaque en fournissent la preuve. Erasme, Luther, Godeau, ont censuré cet usage; nos réformateurs conventionnels n'ont été en cela qu'imitateurs. Les Quakers long-tems inquiétés, tourmentés même pour avoir ramené l'usage du tutoiement publièrent divers ouvrages pour le justifier, et présentèrent à ce sujet une apologie à Charles II.

Il est défendu d'épouser dans une autre secte, à moins qu'on n'ait l'espérance d'amener au Quakérisme celui des conjoints qui n'y est pas aggrégé; mais en Amérique, on s'est un peu relâché sur cet article. Liancourt dit qu'à Reading, dans les Etats-Unis, les Quakers se marient avec des Luthériennes et même des Catholiques (*a*).

Les hommes et les femmes ont séparément des assemblées périodiques de mois, de trimestre et d'année. Les dernières sont au nombre de sept; 1°. celle de Londres, où les Amis d'Irlande envoient leurs représentans; 2°. de la Nouvelle-Angleterre; 3°. de New-York; 4°. de Pensilvanie et Nouvelle-Jersey; 5°. de Maryland; 6°. de Virginie, 7°. des Deux-Carolines et de la Géorgie. Ces assemblées n'ont jamais de président, parce qu'il n'appartient qu'à la sagesse divine de remplir cette fonction (*b*). Elles s'occupent du maintien des dogmes, de la morale, de la discipline. On censure les coupables, on les expulse même de la société. Les pauvres sont

(*a*) *Liancourt*, Tome I, p. 45.
(*b*) Voyez *Precis de l'Histoire de la Doctrine et de la Discipline des Quakers*, in-18°. Londres, 1790.

aussi un des objets de la sollicitude générale : et suivant qu'ils sont impotens ou valides, on leur fournit des secours ou du travail ; car la fainéantise n'est jamais tolérée, et nul ne peut se soustraire aux devoirs que l'individu contracte en naissant de rendre des services à la société, en échange de ceux qu'il reçoit. Il est inoui qu'un Quaker mendie ; on n'en trouve pas un seul sur la liste des pauvres des paroisses en Angleterre : chacun doit tous les ans reviser l'état de ses affaires, et les mettre dans le plus grand ordre. Si quelqu'un éprouve des revers, on lui fournit les moyens de se relever en secondant son industrie et son activité. Depuis quelques années, ils ont établi en York-Shire un hôpital pour les personnes de leur secte tombées en démence.

Des Quakeresses formèrent en 1795, à Philadelphie, une société pour aider les indigens, les veuves, les orphelins, les malades : elles achetèrent du bois, des vêtemens, des remèdes, des alimens appropriés aux infirmes et aux convalescens, quels que fussent leur état et leur religion. Il entre aussi dans leur plan de rechercher le malheur timide, le mérite modeste aux prises avec la fortune, d'adoucir ses peines, de lui donner les moyens de développer toutes ses facultés industrielles.

Les Amis ont à Philadelphie plusieurs maisons agréablement situées, bien aérées et environnées de jardins, où l'on cultive des plantes médicinales. Un officier de santé visite régulièrement ces asiles, où les secours de nourriture, vêtement, chauffage, travail, sont fournis à tous ceux qu'on y admet selon la mesure de leurs besoins.

Guillaume Penn ayant obtenu de Charles II cette contrée d'Amérique à laquelle il a donné son nom, acheta des Naturels du pays une extension de territoire, et fit avec eux un traité ; le seul, dit Voltaire, qui n'ait pas été juré, et qui ne fut jamais rompu. Les deux arbres à l'ombre desquels Penn fit cet acte de justice, et qu'on aurait dû conserver comme monument, ont été frappés de la hache à la fin du siècle dernier.

Aucune société religieuse n'a mieux connu ni plus respecté la dignité de l'espèce humaine, sous quelque forme, quelque couleur qu'elle se présente, que les Quakers ; aucune dans le dix-huitième siècle n'a déployé plus d'efforts pour faire abolir la traite et l'esclavage. Dès l'an 1727 ils proclamèrent leurs principes sur cet objet. Leur zèle acquit plus d'activité par les exhortations et les écrits de Woolman et de Benezet : ce dernier, qui était Français né à Saint-Quentin en 1728, consacra aux Africains ses soins, sa fortune et sa vie. Fothergil et d'autres hommes distingués de cette secte fortifièrent cette émulation. Non contens d'affranchir leurs esclaves, beaucoup d'Amis leur tinrent un compte pécuniaire du tems passé à leur service.

Des comités s'étant formés dans les divers Etats-Unis pour provoquer la suppression de la traite, et s'occuper du soulagement des Nègres tant esclaves que libres, annuellement ils envoient à Philadelphie des députés à une convention centrale qui régularise leurs efforts. Ces sociétés et cette convention composée presque entièrement de Quakers, ne manquent jamais d'adresser des pétitions au congrès et aux législatures respectives de chaque Etat en faveur des Africains (*a*). Sans cesse elles surveillent les bâtimens arrivés dans les ports de l'*Union*, dans la crainte malheureusement trop fondée, que depuis l'acte qui supprime la traite, des armateurs cupides, reve-

(*a*) Voyez *Minutes of the procedings of a convention of delegates from the abolition societes*, etc., *in*-8°. Philadelphie, depuis 1794 — 1808.

nant des côtes de Guinée, n'amènent et ne vendent des cargaisons de Nègres. La justice du gouvernement Américain ayant mis un terme à cette iniquité nationale, le zèle des Amis agira désormais plus efficacement pour procurer aux uns l'émancipation, et diriger les autres à faire un bon usage de leur liberté. On ne prétend pas atténuer le mérite des autres sociétés chrétiennes en faveur des esclaves; mais on peut dire que les Quakers d'Angleterre et d'Amérique ont la palme à cet égard.

Sans adopter exclusivement tout ce qu'a dit le savant Clarkson en faveur du Quakérisme, on doit avouer que dans nulle autre secte la religion n'a présentement une influence plus marquée sur les mœurs de ceux qui en sont membres; nulle n'est plus soigneuse de l'éducation des enfans, que sans aigreur, sans châtiment on forme à ce qui est utile et vertueux : on leur inculque que le corps étant le temple du Saint-Esprit, ils doivent en tout le respecter; une modestie sans affectation embellit leurs filles, leurs épouses; la simplicité de l'innocence resplendit dans leur costume, leur maintien, leurs discours, leurs actions : cette simplicité de mœurs, commune aux deux sexes, n'est pas l'effet d'une habitude stupide, d'une intelligence bornée. Aucun d'eux n'appartient à cette classe frivole et très-inutile qu'on appelle de *beaux esprits*, mais ils ont un *esprit* de droiture et de justice qui préside à leur conduite. Clarkson remarque qu'en politique surtout ils raisonnent toujours sur le principe sans s'inquiéter des conséquences, dussent-elles leur être funestes. Une réserve extrême semble être l'apanage propre des Quakers, qui dans leurs assemblées souvent silentieuses acquièrent l'habitude de réfléchir.

En 1803, parut à Philadelphie un ouvrage in-12 de Marie Brook, traduit en français par Bridel, intitulé : *Preuve de la nécessité de s'attendre en silence pour rendre un hommage solennel à Dieu*. L'auteur établit la différence qu'il y a entre prier d'après des formules de livres, ou d'après l'inspiration de son cœur. On ne prie pas sans rentrer en soi : « il faut enfin que Dieu arrache les pieds de notre ame du *bourbier* et de l'*argile* de nos pensées *corrompues*. » Mais, malgré les expressions forcées et les idées bizarres, le lecteur est ramené sans cesse à l'obligation de rentrer dans son cœur, de converser avec lui-même. J'ai vu un Quaker instruit, envier à la France l'usage où l'on est dans ce pays de laisser, pendant le jour, les églises ouvertes; ce qui offre à chacun la facilité d'y aller méditer à son aise.

La singularité du costume, du langage et des manières, n'est pas ce qui constitue essentiellement le Quakérisme : pureté de mœurs, probité, véracité, bonté, frugalité, sobriété, décence, économie, esprit d'ordre, amour du silence, de la solitude et du travail; ce sont-là des qualités que les Amis possèdent éminemment, et c'est le fruit de l'excellente discipline établie chez eux. Ils regardent ce qu'on appelle actuellement *philosophes* comme des hommes occupés à bâtir des systèmes, plutôt pour s'illustrer que pour servir l'humanité. Ils ne mettent du prix aux talens qu'autant qu'ils sont utiles, c'est à ce but que tendent leurs efforts; et si quelques-uns de leurs frères, Benezet, Fothergil, Lettsom, se sont fait un nom parmi les écrivains, c'est par des travaux dirigés vers le bonheur de leurs semblables.

Coolbrookdale en Angleterre suffirait seul pour donner une idée de ce que peuvent l'industrie et le travail. Un fleuve navigable y serpente entre des montagnes qui présentent des aspects variés et riants. Sur leurs cimes la nature a parsemé la magnificence et ses richesses végétales : leur sein renferme des sources de goudron, des mines de charbon et de fer; ces

trésors sont exploités par des hommes industrieux, et surtout par des Quakers. Ils ont établi des chemins de fer; sur la Saverne ils ont jeté un pont de fer, d'une seule arche : ils ont créé un *inclin-plan;* c'est un canal à sec qui, du fleuve au sommet des montagnes et du sommet au fleuve, lance avec rapidité des bateaux chargés d'énormes cargaisons : de toutes parts ils ont appellé les arts mécaniques, dont on perfectionne sans cesse les procédés; car ils ont pour maxime de ne jamais rester stationnaires. Ainsi s'est avivée une contrée où les bonnes mœurs, le travail et l'aisance ont fixé leur séjour.

Pour réfuter ce qu'on vient de lire en faveur des Quakers, on dira que je les canonise sans exception, quoique j'énonce à l'avance un démenti formel; mais une calomnie de plus coûte si peu à certaines gens ! Si la prévention reproche encore aujourd'hui les fureurs des premiers Anabatistes à leurs paisibles descendans, faut-il s'étonner que les traits de démence des premiers Quakers soient encore un acte d'accusation contre ceux qui, sans leur ressembler, sont venus un siècle et demi après George Fox? D'ailleurs la haine s'étaiera de quelques exceptions qui, très-peu nombreuses, ne comportent pas une induction générale, et ne peuvent être reprochées à la société; de quelques censures dirigées contre les Amis par des écrivains récens, tel que l'auteur *des Recherches sur les Etats-Unis*. Il prétend que, dans la révolution d'Amérique, les Quakers couvrirent d'un voile religieux une politique insidieuse, et nuisirent à la cause des insurgés. A la vérité il ne dit pas comment, il n'allègue pas ses preuves; il avoue même, qu'un certain nombre d'Amis ont fait de bonnes actions : et, sans autre garant que sa parole, on prononcera que ces Quakers sont des tartuffes, et qu'on les appelle le *Jésuites Protestans* (a) !

Dans toutes les sociétés religieuses, on trouve quelques cerveaux dérangés par la folie et le fanatisme. Vers la fin du siècle dernier un Quaker de Philadelphie annonça publiquement l'année, le jour et l'heure où il devait mourir : le moment prédit arrive; des Quakers et beaucoup de curieux d'un autre genre accourent chez le prophète, qui, après s'être recueilli, déclare qu'il ne mourra pas. Quelle société serait à l'abri de la censure, s'il fallait la juger sur les écarts de quelques individus?

Autrefois en Angleterre la majeure partie des Quakers était dans les campagnes. Aujourd'hui c'est l'inverse : la plupart sont citadins; on en donne les raisons suivantes. Dans les villes ils sont plus à portée de se réunir en assemblées religieuses, et le rapprochement des familles facilite aux jeunes gens les mariages dans leur secte; car les mariages mixtes sont une prévarication. L'agriculture expose les Quakers aux désagrémens qu'entraîne leur refus de payer les dîmes; ils ne courent pas ce risque dans les villes où les appelle le commerce, qui d'ailleurs en Angleterre offre des profits plus certains, et conduit rapidement à la fortune, surtout quand on y porte cet esprit d'ordre, d'activité qui les anime. Ils ont acquis de grandes richesses: mais alors ils ont été plus susceptibles d'être atteints par la contagion du luxe, qui s'insinue chez eux sous un faux air de modestie; et par la contagion des mauvais exemples, qui dans les cités pénètre, pour ainsi dire, par tous les pores. On s'est relâché sur les principes d'une éducation austère ; des enfans ont pris goût à la musique , à la danse , au

(a) Voyez Tome III.

théâtre : les Quakeresses avaient depuis long-tems quitté la coiffure noire et le tablier verd, auxquels leurs bonnes aïeules attachaient de l'importance ; mais en conservant pour le reste la forme antique du costume, quelques Amies lui donnent toute la recherche et l'élégance qui peut s'allier à la simplicité. Les hommes en général tiennent strictement au grand chapeau, et n'ont ni boucle, ni bouton, ni gance; mais quelques-uns, plus traitables sur la forme des vêtemens, se rapprochent des modes reçues. De là les *Dry-Quakers*, *QuakersSecs*, ce sont les rigides ; et les *Wet-Quakers*, *Quakers-Humides*, ce sont les mitigés qui se plient aux usages du monde. Dans les Etats-Unis la malignité donne aussi à ces derniers le sobriquet de *Hicory-Quakers*, par allusion à un arbre dont les rameaux sont très-flexibles. Il y a donc quelques déserteurs de la secte. Clarkson, Liancourt et Bonnet (*a*) l'ont remarqué ; le premier en Angleterre, où l'on compte soixante mille Quakers ; les deux autres en Amérique, où ils sont cinq fois plus nombreux : et tout conduit à croire que, si la société acquiert de tems en tems quelques prosélytes, néanmoins elle diminue graduellement, tant à raison des défections que parce que l'*excommunication* qu'ils appellent *désaveu*, repousse de leurs assemblées pour des faits sur lesquels beaucoup d'autres sectes seraient plus tolérantes.

Ce relâchement a causé une division à laquelle la Quakeresse Barnard a donné récemment plus d'éclat par ses efforts pour ramener sa secte à la sévérité primitive. Ayant échoué en Angleterre, elle est allée prêcher en Amérique, où ses exhortations n'ont pas eu plus de succès, s'il est vrai qu'on l'y ait excommuniée comme hérétique (*b*).

A la dispute sur le relâchement dans les formes extérieures du costume, s'en est mêlée une autre sur la croyance. Ils tiennent pour dogme que l'esprit qui a dicté la Sainte-Ecriture se révèle aussi à chaque fidèle, et que cette lumière intérieure égale celle qui inspirait les écrivains sacrés. Quelques Quakers modernes ont prétendu que cette révélation intérieure devait l'emporter sur la Bible lorsqu'il y avait contradiction : en conséquence, un docteur femelle (c'est peut-être encore la femme Barnard) effaçait du canon des Ecritures plusieurs traits historiques (*c*).

En 1804 un de ces novateurs, qui était Irlandais, déclara dans une de leurs assemblées qu'il rejetait le Pentateuque et une grande partie de l'Ancien et du Nouveau-Testament : lui et ses partisans prétendirent que les Apôtres ont la qualité de sauveurs comme Jésus-Christ; que tous les esprits immortels ont la divinité comme Jésus-Christ. Les Irlandais le chassèrent de leur assemblée : la même peine fut infligée à soixante autres du nombre desquels est Rathbone, auteur d'écrits dans lesquels il révèle la constitution secrète de la secte qui l'a exclus (*d*).

Dans le *Précis de l'histoire, de la doctrine et de la discipline des Quakers*, (*e*), on parle de la divinité de Jésus-Christ comme d'un point de doctrine sur lequel ils n'ont pas varié : tel paraît être aussi l'avis de Clarkson. Cependant Bergier, qu'on a réfuté sur un autre article, assure avec assez de fondement que, parmi eux, quelques-uns inclinent au Déisme : celui qui

---

(*a*) Voyez Liancourt, Tome VI, p. 331 ; Bonnet, Tome II, p. 390 et suiv. ; Clarkson, *passim*.
(*b*) Voyez le *Monthly Review*, avril, 1805, p. 455.
(*c*) *Ibid*. Tome XLVIII, p. 179 et suiv.
(*d*) *Ibid*. p. 221.
(*e*) *In*-8°. Londres, 1790.

a publié l'*Appel à la société des Amis* (*a*), prétend que dans l'origine la secte était unitaire, et s'efforce de prouver que George Fox, Isaac Pennington, Guillaume Penn et Robert Barclay étaient de cette opinion, quoique Barclay ait admis sans tergiverser la divinité de Jésus-Christ, et quoique Penn, en louant Socin, déclare qu'il n'est pas Socinien. L'auteur de l'*Appel* a été très-bien réfuté en 1802 par un écrit pseudonyme de Philips, qui a pris le nom de *Vindex* (*b*); mais quoique ce dernier soutienne la divinité du Verbe, il paraît attacher plus d'importance aux devoirs pratiques qu'à la croyance dogmatique.

Déjà un autre schisme s'était établi parmi les Quakers Américains, dont une partie (la moindre à la vérité) a cru qu'on pouvait accepter des charges du gouvernement et porter les armes. De ce nombre étaient les généraux Miflin et Gréen: ce dernier, mort en 1786, est un des militaires les plus distingués qui ont pris part à la révolution; il s'est illustré dans la guerre de la liberté par son intrépidité et ses savantes manœuvres (*c*). Le congrès lui a décerné un monument.

Les anciens Quakers ayant repoussé de leurs assemblées ces *Free on Fighting Quakers*, (Quakers libres ou combattans) c'est le nom qu'on leur donne, ceux-ci furent réduits à former une congrégation séparée; ce qui continue, entre autres à Philadelphie où de six *Meeting-House* des Quakers, l'une est des Quakers *libres*: ils ne diffèrent des autres que par un peu moins de rigidité (*d*).

Une autre secte, récemment issue de la même tige, est celle de *Nicolites* ou *Nouveaux Quakers*, qui ont une église à Baltimore (*e*). Miss Adams n'en parle pas, et le géographe Américain Morse dit qu'il ne connaît pas leur doctrine (*f*): en attendant l'arrivée de renseignemens demandés par l'auteur de cet ouvrage, on lui pardonnera d'ignorer en Europe ce qu'ignore un auteur Américain, qui est bien plus à portée de s'en instruire.

Les frères Moraves et les Anabaptistes sont les sectes avec lesquelles le Quakérisme a le plus d'affinité, quoique plus bizarres qu'elles dans ses dogmes et toutes les formes extérieures. Les Quakers participent, sans doute, au malheur commun des sociétés, même les mieux réglées, où l'on trouve l'ombre au tableau; quelques hommes dépravés et hypocrites à côté des hommes de bien. Mais en dernier résultat, quoique le nom de *Chrétiens primitifs*, qu'ils s'attribuent, ne puisse leur convenir quant à la croyance, ils y ont droit si on les envisage sous le rapport des mœurs: de toutes les sociétés Chrétiennes, la leur paraît être une de celles qui, ayant le plus d'intégrité dans la conduite, sont le modèle et la censure des autres.

(*a*) Voyez *An Appeel to the society of friends*; l'auteur a publié ensuite une deuxième et une troisième partie.

(*b*) Voyez *An Examination of the first part of a pamphlet called*, *An Appeel*, etc., By *Vindex*, in-8°. London, 1802.

(*c*) Voyez Liancourt, Tome III, p. 175.

(*d*) *Ibid.*, pages 331 et 333.

(*e*) Voyez Bonnet, Tome II, page 416.

(*f*) Voyez *Id.*, Tome I, page 289.

ANTI-NOMÉENS.

L'étymologie Grecque d'Anti-Noméens indique des hommes *opposés à la loi, ennemis de la loi*. On a souvent confondu les Anti-Noméens, nés au seizième siècle, en Allemagne, dans le sein du Luthéranisme, avec ceux qui, au dix-septième, sortirent du Calvinisme dans la Grande-Bretagne; et Robertson même paraît avoir commis cette erreur (*a*), trompé sans doute par la presque identité de doctrine de ces sectaires.

Les Anti-Noméens Allemands eurent pour chef Jean Agricola, concitoyen et disciple de Luther. Celui-ci avait enseigné la justification par la foi sans les œuvres. Agricola exagérant ce principe soutint que les œuvres étaient inutiles, et qu'un acte de foi justifiait. Ses adversaires lui imputèrent d'admettre toutes les conséquences qu'on peut déduire d'un principe erroné, et de prêcher qu'on pouvait se livrer à ses passions. Mosheim ne veut pas qu'on s'en rapporte aisément à ces accusations, quoique d'ailleurs il le représente comme un fanatique plein de vanité et de ruses (*b*). Plusieurs fois Agricola rétracta et reproduisit ses erreurs, qui avaient quelques partisans; mais qui, écrasés par l'ascendant de Luther, ne formèrent pas de secte.

Les Anti-Noméens d'Angleterre qui parurent sous Cromwel, étaient une espèce de Presbytériens subdivisés en deux branches, et qui outraient la doctrine de Calvin sur la prédestination. Les uns pensaient qu'il est inutile d'exhorter à la vertu, parce que les élus sont conduits au salut par une grace irrésistible, et que les réprouvés étant privés de cette grace n'y arriveront jamais.

Les autres étendaient plus loin encore ces idées, et soutenaient que les péchés commis par des élus ne sont pas péchés, parce qu'il est impossible qu'ils fassent quelque chose d'opposé à l'Évangile; qu'ainsi il est inutile de s'en repentir.

La nouvelle secte, qui avait des temples en Angleterre, forma en Massachuset quelques établissemens parmi lesquels s'élevèrent des troubles. Outre l'office public, les hommes avaient une fois la semaine des réunions pour répéter le sermon du ministre, et le discuter. Une Mistriss Hutchinson établit pour les femmes des réunions semblables, dans lesquelles elle débitait ses rêveries Anti-Noméennes. Cependant elle en fit un alliage avec d'autres idées qui lui étaient particulières; car, sur le bruit que causaient ses prédications, un synode s'assembla : elle fut censurée et bannie du pays (*c*).

La doctrine Anti-Noméenne a excité jusqu'à nos jours des débats très-vifs en Angleterre, où elle a été combattue et défendue dans une foule d'ouvrages (*d*). En 1777 les Anti-Noméens avaient encore à Londres trois

(*a*) Voyez son *Histoire d'Amérique*, Liv. X, page 80 et suiv. Pluquet, article *Anti-Noméens*, renvoie à celui d'*Agricola* dont il expose les sentimens; mais il finit en disant qu'il fut chef des Anoméens. Les Anoméens sont des hérétiques du quatrième siècle. A l'article *Anoméens* il renvoie à celui d'*Eunomiens* dont il dit quelques mots, et renvoie au mot *Troglodites* qu'on ne trouve pas dans son Dictionnaire. Contin, traducteur Italien de Pluquet, a répété absolument les mêmes erreurs.

(*b*) Voyez Mosheim, Tome IV, p. 275.

(*c*) Voyez Robertson, *Histoire d'Amérique*, L. X, p. 80 et suiv.

(*d*) Voyez Evans, page 75 et suiv.

chapelles; dix ans après, ils n'en avaient plus qu'une petite et pauvre (*a*). Wendeborn espère que pour l'honneur de la raison, cette secte qui décroît journellement est près de s'éteindre (*b*); il paraît que son vœu est accompli.

MACMILLANITES, CAMÉRONIENS.

La *Statistique de l'Ecosse* par le chevalier Sinclair est, à ma connaissance, le seul ouvrage où soient mentionnés les *Macmillanites*, qui ont des églises très-peu nombreuses à Hamilton, Laurieston et Douglas. On les cite comme les plus anciens dissenters de ce pays; ils se flattent d'avoir conservé pure la doctrine du Presbytérianisme, telle qu'elle était sous Charles I[er]. (*c*) Les *Caméroniens*, qui ont la même prétention, affectent de se nommer *The old Scots Presbyterians*, les anciens Presbytériens Écossais (*d*). Ils ont une église à Perth, et quelques sectateurs disséminés dans le pays. Ailleurs, dans le même ouvrage, on parle des *Caméroniens*, ou *Macmillanites* (*e*). Tout concourt donc à faire croire l'identité de secte sous deux noms différens; mais il reste à savoir l'étymologie de ce dernier, que j'ai cherchée sans succès.

L'Angleterre a depuis long-tems le spectacle d'Enthousiastes qui prêchent au milieu des champs (*Field-Preachers*); de ce nombre était Richard Caméron, qui, en 1666, fut tué à la tête d'une révolte : il s'était séparé des Presbytériens. Les écrivains récens qui se sont occupés de l'histoire des sectes, gardent le silence sur les Caméroniens; ils ne sont pas mentionnés même dans le grand ouvrage de Baumgartens, imprimé en 1766, quoiqu'il y parle des opinions d'un autre Jean Caméron, Écossais, professeur calviniste à Saumur en France, qui, trouvant trop dure la doctrine de Calvin, prétendait que la volonté de l'homme est déterminée, non par l'action que Dieu exerce immédiatement sur elle, mais par l'intervention des connaissances qu'il lui procure. Ce système, soutenu par Amyrault, adopté dans toutes les églises réformées, n'est, selon Mosheim, que l'Arminianisme, ou Pélagianisme déguisé (*f*). Miss Adams dit que les Caméroniens d'Écosse se perpétuèrent jusqu'à la révolution de 1688, et qu'alors ils se soumirent au roi Guillaume. L'auteur de l'histoire des *Cérémonies Religieuses* place cet événement deux ans plus tard (*g*). De leur dire on pourrait conclure que depuis plus d'un siècle leur secte a disparu : l'un et l'autre se sont trompés. On voit par l'ouvrage du chevalier Sinclair que les Caméroniens, les Macmillanites, soit qu'ils forment une même secte, soit qu'ils diffèrent, faibles restes des anciens Presbytériens Ecossais, ne sont pas encore éteints, mais que leur nombre est très-peu considérable. On en trouve aussi à Wamphray (*h*) et à Stirling. Ils sont environ douze cents dans cette ville (*i*).

(*a*) Voyez *Acta Historico-Ecclesiastica*, 1787, page 275.
(*b*) Voyez *A view of England*, etc. T. II, page 406.
(*c*) Voyez Tome II, page 203; et Tome XIX, page 75.
(*d*) Voyez Tome XVIII, page 535.
(*e*) Tome VIII, page 82.
(*f*) Mosheim, Tome V, page 582.
(*g*) Tome II, page 150.
(*h*) Voyez Sinclair, Tome VII, page 459.
(*i*) *Ibid.*, Tome VIII, article *Sterling*.

MUGGLETONIENS.

Vers le milieu du dix-septième siècle, un tailleur Anglais, Louis Muggleton, se donna pour un prophète qui avait le pouvoir discrétionnaire de damner et de sauver, selon son bon plaisir : lui et son associé Reeves étaient les deux témoins annoncés dans l'Apocalypse, qui paraîtront avant la fin du monde (*a*). Reeves assurait que Jésus-Christ, du haut de sa gloire, lui avait dit : « Je t'accorde le don d'intelligence des Ecritures plus que ne » l'eut jamais aucun mortel ; je t'ai choisi pour mon dernier Envoyé dans » ce monde terrestre, qui est livré à l'incrédulité ; et je t'ai donné Louis Muggleton pour être ton organe ».

A ces délires les sectateurs de Muggleton en ajoutaient d'autres ; ils niaient la Trinité. Dieu, qui de toute éternité est un être spirituel, avait apparu et souffert sous une forme humaine ; mais le prophète Elie avait été enlevé dans un tourbillon, et porté dans le ciel pour y représenter Dieu pendant qu'il était sur la terre.

Muggleton étant mort en 1698, sa secte s'éteignit dans les commencemens du dix-huitième siècle (*b*). Il paraît néanmoins par l'ouvrage de Sinclair que quelques membres épars de ce petit troupeau sont encore disséminés en Ecosse.

BROWNISTES.

Vers l'an 1581 la secte des *Brownistes* fut établie par Robert Brown de Northampon, puritain quant à la doctrine, mais qui avait des idées différentes sur le gouvernement de l'Eglise. Il voulait que les Chrétiens fussent distribués en petites sociétés indépendantes, n'exerçant d'empire l'une sur l'autre que celui des conseils, et dont chaque membre aurait droit de discuter les points dogmatiques comme ceux de discipline ; tout devait être décidé à la pluralité des voix : quoiqu'il admît des ministres, chacun avait la liberté de prophétiser dans l'assemblée.

Le fondateur se vantait d'avoir été dans trente-deux prisons, dont plusieurs étaient si obscures, qu'à midi il ne pouvait pas voir sa main. Inquiété en Angleterre, il vint fonder en Hollande quelques églises qui se sont incorporées à l'église Calviniste du pays. Retourné en Angleterre, il abandonna sa propre secte pour accepter un bénéfice dans l'église Anglicane, dont il fut ministre, et qu'il scandalisa par une vie déréglée (*c*).

La secte nouvelle se maintint malgré la défection du chef : mais une grande partie s'unit aux Congrégationalistes, aux Indépendans ; et il paraît qu'en Europe elle est morte ou expirante : mais sans doute elle

(*a*) Voyez Apocalypse, Chap. XI.
(*b*) Voyez *Acten, Urkunden*, etc., 1707, page 585.
(*c*) Voyez *Neal History of the puritans*, Tome I, page 376.

subsiste encore en Massachuset, où la Nouvelle-Plimouth a été fondée par les Brownistes, qui, persécutés en Europe, devinrent persécuteurs en Amérique.

JACOBITES, ou NON-JUREURS, ou HAUTE-ÉGLISE.

La révolution de 1688, qui chassa du trône d'Angleterre Jacques second pour y porter son gendre, donna naissance à la secte *Politico-Ecclésiastique* qui fait le sujet de cet article. La cause est à peu près la même que celle qui a divisé le clergé de France sur le serment exigé en 1791.

Sancroft, archevêque de Cantorberi, et sept autres prélats croyant que leur conscience leur défendait de se soustraire à l'obéissance de Jacques II, quoique banni de ses Etats, refusèrent en conséquence de prêter le serment d'allégeance à Guillaume III. Considérés comme démissionnaires, ils prétendirent ne pouvoir l'être que par un jugement ecclésiastique, traitèrent d'intrus leurs successeurs, et continuèrent à prendre les titres des siéges qu'on leur avait enlevés. Leur exemple entraîna une foule d'ecclésiastiques et de laïcs, qui soutinrent avec chaleur le parti des évêques dépossédés. Dodwel, privé de sa chaire de professeur d'histoire pour avoir refusé le serment, publia sur ce sujet divers ouvrages. Semler rapporte qu'il nia la validité de l'ordination et du baptême, conférés par les évêques substitués aux réfractaires, et qu'il soutint l'obligation de réitérer l'une et l'autre (*a*).

Hickesius et Collier écrivirent dans le même sens, et prétendirent qu'on ne pouvait en conscience assister au service divin, célébré par les évêques et prêtres soumis (*b*). La réputation dont jouissaient ces auteurs donna de la consistance à leur parti, qui se déchaîna particulièrement contre Tillotson et contre Sherlok, parce que, d'ennemi du roi Guillaume, il en était devenu partisan. On se doute bien que le parti contraire ne garda pas le silence; il leur opposa plusieurs adversaires, dont le plus distingué fut Hoadly, évêque de Bangor. On vit même un Jésuite Français qui avait apostasié, François de la Pillonière, prendre part à cette querelle en faveur des nouveaux évêques (*c*).

Le roi Guillaume avait offert aux prélats Ecossais de les protéger s'ils voulaient se montrer ses partisans; sur leur refus le Presbytérianisme fut déclaré l'église dominante d'Ecosse. Les évêques opposés au serment se dirent seuls orthodoxes, seuls légitimes; taxèrent les autres d'hérésie, de schisme, et firent une communion séparée. Mosheim leur attribue de croire que la succession au trône est d'institution divine, et qu'il n'est jamais permis sous aucun prétexte de résister aux princes. Les Jurors, pour soutenir la légitimité de Guillaume, s'appuyaient sur le texte : *toute puissance vient de Dieu*. Les Non-Jurors leur répliquaient : Si donc vingt usurpateurs se succèdent, vous suivrez le dernier, comme l'épagueul suit

---

(*a*) Voyez dans Baumgartens, page 892.
(*b*) Voyez Walchius, Tome II, page 1046.
(*c*) *Ibid.*, page 1047.

le voleur monté sur le cheval de son maître, après avoir tué le propriétaire. Ces prélats Non-Jurors voulaient cependant que l'Église ne dépendît aucunement du magistrat, mais de Dieu seul, surtout dans les affaires purement religieuses (*a*). L'idée qu'ils avaient conçue de l'éminence de leur dignité les fit appeler la *Haute-Église*; par opposition le nom de *Basse-Église* fut le partage de celle qui reconnaissait l'intervention du magistrat : on les nomma aussi *Non-Jurors*, à cause du refus de serment; et *Jacobites*, à raison de leur attachement à Jacques II.

La doctrine de la *Non-Résistance*, proclamée par un esclave nommé *Sacheverel*, et applaudie par les Torys, occasionna de grands débats en 1709. Les vrais principes furent reproduits avec éclat sous George Ier., qui devait son élévation aux *Whighs* : mais alors la haine, toujours aveugle, accusa les Catholiques de fomenter la doctrine de Non-Résistance; et par assimilation de principes, on les appela aussi *Jacobites*; ce nom devint synonyme de celui de *Papistes*. Pour colorer les vexations exercées contre eux, on les supposa tout dévoués aux Stuarts, quoique dans les diverses tentatives en faveur de cette famille, et notamment en 1715, on voie figurer également des Anglicans et des Dissenters. Ces faits sont victorieusement prouvés par un prêtre Catholique Anglais, le savant Berington (*b*). Revenons aux Jacobites Protestans.

Ce parti, qui figurait avec distinction en Écosse, reçut un coup mortel par la défaite de Charles Édouard en 1745. Depuis cette époque, les *Non-Jurors* ou *Jacobites*, déclinèrent. Ce prince étant mort à Rome en 1788, une assemblée de leurs évêques tenue à Aberdeen la même année, reconnut enfin la maison de Brunswick, et statua qu'on prierait pour George III et sa famille. Ainsi la secte des *Non-Jurors* ou *Jacobites* aurait duré précisément un siècle, s'il était vrai, comme l'assure Ferry Saint-Constant, qu'elle n'existe plus d'après cette décision (*c*). Il fallait se borner à dire qu'elle est réduite à très-peu de membres disséminés dans les divers cantons de l'Écosse. Ce fait est attesté par l'ouvrage de Sinclair; on y trouve même une anecdote curieuse sur cet objet, dans la description de la paroisse de Duffus.

Là se maintient depuis long-tems une réunion de *Non-Jurors*, qui, dans ces dernières années, n'était plus composée que d'un petit nombre de pauvres paysans. Dans deux cents ans, pourra-t-on croire (dit l'auteur de l'article), à l'existence d'une société qui payait un pasteur, et entretenait un bâtiment pour un culte dont l'objet spécial était de prier pour la *race proscrite des rois*... des rois qu'ils n'ont jamais vus (*d*). Eh! pourquoi n'y croirait-on pas? Qu'y a-t-il donc là de merveilleux?

(*a*) Voyez Mosheim, Tome V, page 409 et 410.
(*b*) Voyez *The State and Behaviour of english Catholics*, etc., By Berington, *in*-8°. London, 1780.
(*c*) Voyez *Londres et les Anglais*, Tome IV, page 79.
(*d*) Voyez Sinclair, Tome VIII, page 592, paroisse de Duffus.

PHILADELPHIENS.

Jeane Leade, veuve d'un riche négociant Anglais, née en 1633, morte en 1704, ayant passé une partie de sa vie à lire les livres de Jacques Böhm, y ajouta ses *Rêveries*, imprimées en 8 volumes. Sa fortune lui facilitait les moyens de les publier : Lee a écrit sa Vie.

Jeane Leade veut que ses sectateurs évitent le schisme, et restent attachés extérieurement à leur société religieuse. On voit que son but était de recruter partout : elle eut des admirateurs, dont les plus remarquables, comparativement à l'obscurité des autres, furent Jean Pordage, médecin, et Th. Bromley, auteur de quelques ouvrages anglais, publiés dans les premières années du dernier siècle, et qui, traduits en hollandais et en allemand, firent des prosélytes. Elle en eut beaucoup en Angleterre.

Les sectateurs de Jeane Leade soutiennent qu'il y a au ciel une sagesse du sexe féminin, éternelle comme Dieu, et qui a donné les lois de la société *Philadelphienne*. Cette compagnie travaille à susciter une nouvelle Eglise sainte et pure.

Toutes les dissensions entre les Chrétiens doivent cesser pour faire place au règne du Rédempteur, si ceux qui professent de croire en Jésus-Christ, sans s'embarrasser des différences de forme, de discipline, des diverses communions, s'abandonnent au guide intérieur et suivent ses impulsions.

Elle s'annonce comme ayant mission divine pour proclamer cette communion des Saints, qui, avant la fin du monde, seront réunis en une seule Eglise; cette Eglise est sa société *Philadelphienne*, le vrai royaume de Jésus-Christ, la seule où réside l'Esprit-Saint.

Jeane Leade enseigne encore la restauration totale de tous les êtres intelligens pour être admis à la perfection et au bonheur. Ainsi, elle rejète l'éternité des peines et la prédestination des Calvinistes.

Il ne paraît pas que la société *Philadelphienne* ait jamais eu un culte séparé; mais comme la folie et les systèmes les plus bizarres parcourent le le monde et s'y reproduisent à diverses époques, en divers pays, sous des formes nouvelles, les écrits théosophiques de Jeane Leade tiennent une place honorable, même en France, dans les bibliothèques des Illuminés, qui, sans les comprendre, s'extasient à leur lecture.

JACQUES BROTHERS.

Brothers, jadis officier dans la marine Anglaise, s'annonça à Londres comme prophète en 1774, par un ouvrage intitulé : *Prophéties de Jacques Brothers*, ou *la Connaissance révélée des prophéties et des tems, pour servir d'avertissement aux nations*, etc., traduit en français (*a*).

Isaïe (chap. XI, v. 10), annonce qu'il y aura un rejeton de Jessé qui sera exposé comme un étendard; et ce rejeton, c'est lui Brothers, descendant de David, ainsi que la comtesse de Buckingham, comme l'empereur Turc est descendant de Jonathas, fils de Saül (*b*) : cela lui a été révélé.

Il y a deux Babylones spirituelles, Rome et Londres. La bête à sept têtes et à dix cornes est le pape (*c*). Il annonce la perte des colonies anglaises et françaises; la chute subite et éternelle des empires de Turquie, Allemagne et Russie.

Apprehendent septem mulieres (*d*) *virum unum* : cet homme, c'est lui. Quoique pauvre, bientôt il sera à la tête de la plus grande nation du monde; car il a mission pour convoquer les Juifs, dont le retour à Jérusalem est fixé à l'an 1798, sous la conduite de leur prophète Brothers, gouverneur visible des Juifs, le prophète qui doit leur être révélé pour ordonner leur départ, et les mener dans la terre d'Israël, ainsi que le fut Moïse, mais avec un pouvoir plus étendu; cependant sans coup férir, car il condamne les sermens et la guerre.

Croirait-on que beaucoup d'écrits ont paru en Angleterre, les uns pour prouver que Brothers n'est pas un prophète comme Moïse, mais une tête détraquée; les autres pour soutenir sa mission? Parmi ces derniers, on nomme Halhed, savant orientaliste. Ceci rappelle Mesmer et Delon, son acolyte. Le ridicule est le meilleur moyen d'exorciser les sectateurs de Brothers, qui a été enfermé comme fou à Londres, où probablement il finira sa vie et ses prophéties.

QUINTO-MONARCHISTES.

Les *Quinto-Monarchistes*, nés du tems de Cromwel, furent ainsi appelés, parce qu'ils prétendaient que les quatre grandes monarchies des *Assyriens*, des *Perses*, des *Grecs* et des *Romains* étant détruites, bientôt leur succéderait une cinquième monarchie spirituelle, celle de Jésus-Christ sur la terre, dont l'apparition serait subite. Pour préparer les voies à ce grand événement, ils aspiraient à renverser tous les gouvernemens humains; et

(*a*) 1 vol. *in*-8°. en l'an 4.
(*b*) Voyez page 37.
(*c*) Page 62.
(*d*) Isaie, V.

ils excitèrent une insurrection en 1660. Il paraît que, sans former une église visible, ils se sont perpétués jusque dans le commencement du dix-huitième siècle.

BUCHANISTES.

L'article qu'on va lire est extrait en partie du *Dictionnaire Biographique* de Watkins (*a*), et de l'intéressant ouvrage publié par sir John Sinclair sur la *Statistique d'Ecosse* (*b*). C'est dans une ville de cette contrée, à Irwin, que la secte des *Buchanistes* a pris naissance et s'est éteinte.

Irwin a une Eglise de la secte du *Relief*, dont, en 1779, un nommé White était ministre. Ayant été invité à prêcher dans le voisinage de Glascow, une madame Buchan, femme d'un faïencier de cette ville, fut captivée par son éloquence, et lui écrivit qu'il était le premier orateur qui eût parlé à son cœur; elle lui demanda la permission d'aller le voir à Irwin pour achever l'ouvrage de sa conversion. La lettre, et celle qui l'avait écrite, furent très-accueillies; les sectaires du Relief crurent avoir fait une excellente acquisition : sans cesse occupée d'exercices religieux, elle allait de maison en maison présider au culte domestique, répondre aux questions, éclaircir les doutes, expliquer la Bible; elle annonçait comme prochaine la fin du monde, et voulait que tous les Chrétiens abandonnassent les affaires temporelles pour se disposer à recevoir Jésus-Christ.

La singularité de cette opinion fit naître des doutes dans la Congrégation du Relief sur la doctrine de la prophétesse, et du ministre son ami; ils s'en plaignirent à celui-ci, et lui demandèrent même avec menace de renvoyer Madame Buchan : il s'y refusa, et fut appuyé par les plus riches de ses paroissiens. Alors les opposans lui présentèrent un écrit contenant ce qu'ils croyaient être la doctrine de cette femme et la sienne, en l'invitant à déclarer si tels étaient ses principes; il répondit affirmativement, et s'empressa de signer. Munis de cette preuve matérielle, ils s'adressèrent au *Presbytère*, qui déposa le ministre. Obligé de livrer les clefs de son église, il rassembla d'abord sous une tente, puis dans sa maison, un petit troupeau qui s'accrut parce que la curiosité lui amena de nouveaux auditeurs.

Leurs assemblées religieuses se tenaient communément la nuit, et la prophétesse y débitait ses rêveries. Elle était la femme mentionnée au chapitre XII de l'Apocalypse, et le ministre White était sa progéniture.

Ce discours indigna la majorité des habitans d'Irwin, jusqu'au point de causer une émeute; la populace brisa les fenêtres, les meubles du ministre, et se serait portée à d'autres excès si le magistrat n'avait interposé son autorité. La Congrégation du Relief insistait pour faire arrêter et juger cette femme comme blasphématrice; alors le magistrat crut qu'il était prudent de l'expulser; (ceci se passait en 1784). Une escorte l'accompagna jusqu'à

(*a*) Voyez *An Universal Biographical*, etc., By Watkins, *in*-8°. London, 1800.
(*b*) Voyez *Statistical Account*, etc., Tome VII, page 181 et suiv.

un mille de distance pour la mettre à l'abri des insultes de la populace, qui, de son côté, l'escortait aussi en la chargeant d'imprécations; elle fut jetée même dans un fossé.

Arrivée avec quelques-uns de ses sectateurs dans le voisinage de Kilmaurs, bientôt elle en vit arriver d'autres avec le ministre White; ce qui forma une troupe vagabonde d'environ quarante individus. Pendant quelque tems ils parcoururent divers cantons de l'Ecosse. En entrant dans les villes et villages, ils chantaient et s'annonçaient pour des voyageurs qui allaient à la Nouvelle-Jérusalem.

La femme Buchan mourut en 1791 : alors fut dispersée sa petite secte, dont l'existence momentanée n'appartient plus qu'à l'histoire des extravagances humaines.

TUNKERS OU DUNKERS OU DUMPLERS.

Les sectes modernes ont presque toutes réprouvé le célibat et le monachisme; les seules exceptions à citer sont des sociétés très-peu nombreuses qui, exclusivement fondées sur l'état célibataire, y ajoutent des formes monastiques : telles sont les sectes de Jemaima Wilkinson, des Shaking-Quakers et des Tunkers. Les deux premières ont leur article à part; il s'agit ici des Tunkers trop vantés par Raynal, qui peut-être les eût censurés s'ils eussent été moines Catholiques.

Les Tunkers, ainsi appelés par dérision, sont nommés aussi *Timblers*, du mot anglais *tumble*, jeter, renverser, par allusion à la manière dont ils administrent le Baptême par trois immersions, en plongeant sous l'eau la tête de la personne agenouillée; ils ne baptisent que les adultes. Les Allemands donnent à peu près au T la prononciation du D, au B, celle du P : de là par corruption les noms de *Tunkers* et *Dumplers*.

Les Tunkers établis en 1719 selon Jédédiah Morse, et sept ans plus tard suivant Miss. Adams et les autres écrivains, eurent pour fondateur Conrad Peyssel, Allemand qui, réuni à plusieurs de ses compatriotes, en forma une congrégation à soixante milles de Philadelphie, dans une contrée riante du comté de Lancastre qu'il appela *Ephrata*; nom emprunté de l'Ancien-Testament : le *Prieur*, successeur de Peyssel, ayant voulu les astreindre à une règle trop sévère, ils se brouillèrent, se dispersèrent, et enfin se rapprochèrent.

Au milieu de leurs habitations est un grand verger qui appartient à la communauté. Chaque sexe a des habitations, un réfectoire, et une église à part. Il y a trois églises; *Bethanie* pour les hommes, *Sharon* pour les femmes, et *Sion* où se réunissent les deux sexes une fois la semaine.

Les Tunkers portent la barbe et affectent une grande simplicité dans leur langage et leurs vêtemens. Ils ont une longue robe de drap gris en hiver, de toile blanche en été, liée par une sangle de cuir au milieu du corps. On a comparé la forme de leur costume à celui des Dominicains. Celui des sœurs en diffère peu. Ils couchaient autrefois sur un banc; un morceau de bois leur servait d'oreiller : ils ont adouci cette sévérité; et présentement, dit Morse, ils ont des lits. Cependant la mortification est toujours regardée

comme un devoir pour imiter Jésus-Christ dans ses souffrances ; chacun doit même faire des œuvres de surérogation, applicables au salut des autres.

Ils ne mangent pas de viande ; non qu'ils la croient prohibée, mais le régime végétal leur paraît plus conforme au Christianisme. On ne déroge à cette règle que dans les *fêtes d'Amour* où ils mangent en commun du mouton, et rien autre chose. Se laver les pieds, s'embrasser, se serrer tendrement la main font partie du cérémonial qui précède ou accompagne ces fêtes. Ils font la cène et observent le sabbat et le dimanche, hormis une seule de leur congrégation qui se borne à chômer le sabbat.

Comme les *Général-Baptistes* ils nient l'imputation du péché d'Adam à sa postérité, et l'éternité des peines. Les justes, dans l'autre monde, prêchent l'Evangile à ceux qui ne l'ont pas connu ici bas. Les années sabbatiques et jubilaires sont le type de certaines périodes pour admettre au ciel les personnes purifiées après leur mort. Aux périodes sabbatiques sont délivrés ceux qui reconnaissent Jésus-Christ comme Rédempteur ; mais les obstinés ne le sont qu'aux années jubilaires.

Les Tunkers font des onctions aux infirmes pour obtenir leur guérison. Le régime ecclésiastique de la secte est à peu près celui des Baptistes. Pour la distribution des aumônes ils ont des diacres et diaconesses. Celles-ci sont choisies parmi les veuves ; chaque frère peut prêcher, et celui qui s'en acquitte le mieux est communément choisi pour ministre.

Ils ont pour maxime de ne pas se défendre, de ne pas faire la guerre, ni jurer, ni plaider, ni prêter à intérêt. Des mœurs pures les ont fait surnommer les *innocens Tunkers*. La communauté des biens est établie chez eux ; la culture des arts mécaniques, les ouvrages domestiques sont les objets auxquels s'occupent les deux sexes. Les femmes cousent, brodent, font des fleurs artificielles qu'elles vendent aux étrangers (*a*).

Quoique voués au célibat, rien ne les empêche de se marier : ceux qui prennent ce parti vont s'établir dans le voisinage de la congrégation. Quand Liancourt les visita, leur supérieur était le P. Miller, âgé de quatre-vingt ans, dont la conversation ne lui présenta guère que du radotage ; en voici un échantillon : ils pleurent la faute d'Adam qui a préféré pour compagne Ève, créature charnelle, à la céleste Sophie, créature divine, qui aurait immergé Adam de son essence spirituelle et procréé une génération pure, sans mélange corporel. Ils pleurent aussi l'indulgence de Dieu, qui condescendit au désir du premier homme de se réduire au rang des bêtes ; mais l'état de perfection n'est retardé que jusqu'à la résurrection : alors tous les hommes seront immergés dans la divine Sophie (*b*).

Morse dit qu'outre la colonie d'Éphrata ils en avaient quatorze autres, la plupart dans la Pensilvanie, qu'il évalue à deux mille individus, et quelques-unes en moindre nombre dispersées en Maryland (*c*). Liancourt, qui ne trouva plus à Éphrata que huit reclus et dix ou douze sœurs, annonce que les autres établissemens étaient en décadence à tel point que le P. Miller prévoyait l'extinction prochaine de sa secte, qui peut-être n'est plus au moment où paraît cet article.

Cette présomption se fortifie par les détails qu'apporte d'Amérique le

(*a*) Voyez *Acta Histor. Eccle.*, 1790, page 539.
(*b*) Voyez Liancourt, Tome I, page 61 et suiv.
(*c*) Voyez Morse, Tome I, page 281 et 282.

voyageur Michaux : lors de son passage à Ephrata, les Tunkers l'avaient abandonné, et s'étaient dispersés.

SECTE DE JEMIMAH ou GEMAIMA WILKINSON.

Jemimah Wilkinson, Quakeresse, née en Rhode-Island, manifesta un zèle précoce et ardent qui, dès l'âge de vingt ans, l'a fit admettre aux assemblées que tiennent les femmes de cette société toutes les semaines, tous les mois, tous les trois mois.

En 1782, elle vint à Philadelphie avec deux compagnes et quatre hommes devenus ses prosélytes; elle y prêcha d'abord dans une maison particulière : mais ayant obtenu l'usage libre d'une église Méthodiste, et sur ce nouveau théâtre donnant plus d'essor à son zèle, elle pria et prêcha avec tant de componction qu'elle fit pleurer ses auditeurs (*a*). Elle quitta ensuite Philadelphie où revinrent, en 1787, quelques-uns de ses disciples, entre autres un James Parker et une Sarah Richards, pour y propager sa doctrine. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'*American Museum*.

Jemimah Wilkinson est Jésus-Christ incarné une seconde fois, dont le trône reste vacant au ciel jusqu'à ce qu'il aille l'occuper. Elle est l'*ami* universel, l'*ami* de tout le genre humain. Comme l'idée d'un Messie femelle est une incongruité, ses sectateurs ne veulent plus qu'on la nomme Jemimah Wilkinson; car la femme qui portait ce nom est morte. Son ame est allée au ciel : alors l'Esprit divin, Jésus-Christ, est venu animer le corps de la défunte, qui est ressuscité; et comme la dénomination des personnes, disent-ils, appartient proprement à la substance spirituelle, son premier nom est abrogé. Telle est sans doute la raison pour laquelle l'*Ami universel* affecte un habillement dont les formes sont mélangées du costume des deux sexes. Cette femme illettrée, mais douée d'une mémoire très-heureuse, est adroite; et ses impostures ont fait un certain nombre de dupes.

James Parker et Sarah Richards, ses *lieutenans*, sont les deux *témoins* dont il est parlé au chapitre XI (*b*) de l'Apocalypse. Celle-ci a Raphaël pour Ange gardien (*c*).

Une première apologie de Jemimah, insérée dans le même volume, ne détruit pas les allégations qu'on vient de lire (*d*). Il est étrange que Miss Adams ait gardé sur cette femme le même silence que sur les New-Ligth. Liancourt, qui l'a vue à Friend-Mill, donne à ce sujet des détails curieux qu'on se borne à transcrire.

« Un jour dans une longue et dangereuse maladie elle eut ou feignit d'avoir une léthargie, telle que ses parens la crurent morte; elle était depuis plusieurs heures dans cet état : on se préparait à l'enterrer, lorsqu'elle se leva brusquement sur son séant, demanda des habits, se dit ressuscitée et avoir abandonné dans ce dernier accès tout ce qu'elle avait de substance matérielle, n'en être sortie qu'avec la spirituelle, que comme une essence

(*a*) Voyez *American Museum*, Tome I, page 281.
(*b*) Voyez *Apocal.*, XI, 3.
(*c*) Voyez *American Museum*, Tome I, page 165 et suiv.
(*d*) Voyez *Ibid.*, page 251 et suiv.; pages 353, 389, etc.

divine; se rendit à la prochaine assemblée, y parla en inspirée, et se fit dès lors quelques sectaires.

» Bientôt désapprouvant quelques formes de la religion des Quakers, d'autres disent se montrant *Tory* au commencement de la guerre de la révolution, et favorisant ainsi le parti Anglais sous le prétexte de parler contre la guerre d'après la doctrine des Amis, elle fut admonestée dans une assemblée : c'est tout ce qu'elle voulait. Elle continua ses sermons et sa conduite, fut chassée des assemblées, ce qu'elle désirait plus particulièrement encore; et alors, sous le prétexte de la persécution, elle se fit des amis, prêcha hautement l'abolition des assemblées de censure, la réforme du gouvernement de l'Église, la liberté pour chacun de prêcher à sa volonté, sans s'astreindre à en demander la permission, etc. Elle eut des prosélytes, mais aussi des ennemis dans tout ce qui était réellement Quaker, attaché aux formes anciennes de leur religion : elle fut donc mal reçue à New-Yorck et à Philadelphie.

» Partout où elle alla, les Quakers la virent avec une sorte d'inquiétude, la traitèrent comme une ennemie de la religion; tout ce qui n'était pas Quaker la regardait comme une folle. Elle appela cette disposition des esprits, *persécution*; encore une fois elle en avait besoin : ses amis s'en accrurent. Quand elle fut sûre d'en avoir un assez grand nombre, qui fussent disposés à la suivre, elle leur proposa de fuir ces lieux d'intolérance, et d'aller s'établir dans une place où ils pussent suivre tranquillement leur culte, dégagé de la stupide inquisition que la malice des hommes y avait introduite contre la volonté de Dieu.

» Les environs du lac *Seneca*, et du lac *Crooked*, furent choisis pour cet établissement; la compagnie de New-Yorck, qui avait acheté ces terres des Indiens, traita avec les Quakers réformés. Elle leur assura trois divisions, chacune de six milles carrés; elles devaient composer trois *Townships*, que Gemaima appella dans l'instant *Jérusalem*. Trente familles y vinrent avec elle : elle en attendait trois ou quatre cents autres, dont une vingtaine seulement arrivèrent; et cette société éparpillée dans les trois *Townships*, qu'elle croyait remplir, ne composa pas une population suffisante pour le quart d'un seul. Le prestige était déjà affaibli par l'absence de Gemaima, et avec lui s'était évanoui le zèle d'aller peupler cette nouvelle *Terre-Sainte*.

» Nous avons vu cette Gemaima, nous avons été à son *méeting* : il se tient dans sa maison; nous l'avons trouvée remplie par une trentaine d'hommes, de femmes, d'enfans. Gemaima était de bout à la porte de la chambre où elle couche, un tapis sous ses pieds, un fauteuil derrière elle, vêtue d'une espèce de robe de chambre d'homme blanche, une veste d'homme et un jupon de la même couleur; ses cheveux noirs, coupés courts, peignés avec soin, plats, seulement trois espèces de boucles, un col d'homme et une cravatte de soie blanche nouée avec une négligence affectée : elle prêchait avec plus de facilité, au moins dans l'élocution, que d'autres Quakers que j'ai entendus; mais les mêmes répétitions, les mêmes phrases de mort, de péché, de repentance. C'est une femme, dit-on, de quarante ans : elle semble n'en avoir que trente, d'une stature moyenne, d'une belle figure, d'une grande fraîcheur, de belles dents, de beaux yeux : elle étudie ses mouvemens en prêchant, veut paraître simple, mais semble étudiée. Auprès d'elle dans sa chambre était son amie *Rachel-Millers*, fille de vingt-huit à trente ans, sa sectatrice, son admiratrice, sa dévouée; c'est en son nom que s'achètent toutes les terres dont jouit Gemaima, et qui sont dues

à la séduction, à l'influence qu'elle exerce sur les esprits de ses sectaires, à son adresse à les capter.

» Gemaima, ou plutôt l'*ami*, (c'est ainsi qu'on l'appelle) parle pauvreté, renoncement aux biens de ce monde; elle dit: *C'est la maison où je loge*. Cependant cette maison, toute construite qu'elle est de troncs d'arbres, est aussi bonne, aussi bien arrangée qu'elle puisse l'être; sa chambre est propre avec recherche, et ressemblerait plutôt au boudoir d'une jolie femme qu'à la cellule d'une religieuse; miroir, montre, fauteuil, bon lit, bassinoire, écuelle d'argent; son jardin bien tenu, sa *Spring-house* (a) pleine de lait, de fromage, de beurre, de viande fraîche et de venaison.

» L'hypocrisie se manifeste dans tous ses discours, dans ses actions, dans son maintien, dans sa manière apprêtée de se servir de ses yeux. Elle parle peu sans citer la Bible, sans appeler à l'idée de la mort, à la nécessité de se réconcilier avec Dieu; elle est haineuse pour tout ce qui n'est pas de sa secte, brouille les familles, enlève les successions aux héritiers naturels pour se les faire donner, toujours sous le nom de sa compagne, qui reçoit les présens que lui apportent les fidèles pour soigner, pour entretenir cette respectable amie, qui toujours en communication avec *Jésus-Christ* dont elle est prophétesse, s'oublierait absolument si l'on ne prenait soin d'elle. Le nombre de ses sectaires est infiniment diminué depuis quelque tems. Un assez grand nombre de familles qui l'ont suivie à Jérusalem ne sont plus ses dupes. Quelques-unes, cependant, conservent encore la même apparence; d'autres ont rompu avec elle, et s'en expliquent hautement; mais celles qui lui restent attachées lui sont entièrement dévouées. C'est la prophétesse, c'est un être indéfinissable, ce n'est plus *Gemaima Wilkinson*; c'est un esprit qui a un nom particulier, mais ce nom doit même être un secret pour tout ce qui n'est pas vrai croyant; c'est l'*ami*, l'*ami universel*. Six à sept filles d'âge différent, toutes jeunes et jolies, la servent à l'envi, pour avoir le bonheur d'approcher de cette essence divine. Ses champs, ses jardins sont défrichés, labourés par des *amis* qui quittent leur ouvrage, leurs propres champs pour cultiver, soigner les siens; et l'*ami universel* se laisse servir avec complaisance, les ravit par un mot de bonté, soigne sa santé, sa fraîcheur, et attache d'autant plus ses fidèles qu'elle sait les tenir toujours à une grande distance.

» Après son sermon, elle nous pria à dîner. L'espoir de la voir de plus près nous a déterminés à accepter; nous ignorions qu'il entre dans le rôle qu'elle s'est prescrit, de ne manger avec personne: elle nous a quittés, et a fermé sa chambre. Là, elle et son amie, ont mangé longuement un bon dîner, dont il a fallu attendre la fin pour avoir le nôtre. Ce n'est que quand celui-ci, et un autre encore qui lui a succédé sur la même table, ont été finis, et quand la chambre a été balayée, que le sanctuaire s'est rouvert.

» Gemaima a reparu à la porte de sa chambre; et assise dans un fauteuil, elle a fait la conversation avec nous. Tant qu'il y a des étrangers chez elle, elle ne passe pas le seuil de cette chambre à coucher; quand il n'y a personne, elle s'occupe avec activité de l'amélioration de la ferme de son *amie*. Aujourd'hui la maison était pleine: nous étions dix à dîner; dix autres ont

(a) Petit bâtiment très-commun en Amérique, où le lait, le beurre, la viande fraîche sont conservés. Il y passe toujours un courant d'eau; ce qui le fait appeler *Spring-House*, maison de source.

diné après nous. Autant ont dîné dans la cuisine. Nos assiettes, nos converts, notre linge, étaient propres et recherchés; une chère simple, mais meilleore que nous n'en avions fait depuis notre départ de Philadelphie; de bonne viande fraîche, de bons *poudings*, de bonne salade, un breuvage tout particulier, mais excellent, qui nous arrivait avec abondance de la chambre de Gemaima, où il était fabriqué; grand silence parmi les dîneurs, les yeux baissés ou se levant au ciel, avec de gros soupirs d'extase, l'air qu'auraient des dévots s'ils dînaient dans une église.

» *L'ami universel*, quand elle a reparu, avait changé de vêtement; sa robe était d'une jolie indienne, mais coupée de même que l'autre; ses cheveux et sourcils étaient peignés de frais. Elle ne nous a parlé ni de notre dîner, ni du regret de n'y être pas venue. Toujours religieuse, toujours mystique, toujours actrice, elle nous a parlé de la fin dernière, du bonheur d'être utile aux autres dans la voie du salut; nous a fait lire une rapsodie de prophéties attribuées faussement ou avec vérité au docteur *Love*, décapité dans le tems de *Cromwell*, et où elle voit la révolution française, la chute de la papauté, la fin du monde prochaine. Comme nous avons témoigné peu d'intérêt à cette conversation, elle ne l'a pas poussée plus loin. Nous en avions d'ailleurs assez de cette mauvaise comédienne, de qui nous avons emporté une idée bien arrêtée de mépris. Elle ne peut séduire que ceux qui veulent absolument être séduits: ses actions sont tellement en contradiction avec ses paroles; son maintien, son luxe, (car elle en a un réel eu comparaison de ce qui l'entoure à cinquante milles à la ronde), sa manière de vivre et de s'habiller, si contrastans avec ses sermons sur le mépris des choses humaines; son soin d'aliéner les enfans sur qui elle influe, des parens qui veulent les préserver de ses dangers, si opposé à la doctrine de paix et d'amour universel qu'elle prêche sans relâche, font qu'après le premier moment de curiosité, elle devient promptement dégoûtante.

» Tant d'yeux, tant de bouches sont déjà ouverts sur ses impostures, qu'il est difficile de croire qu'elle puisse long-tems conserver des prosélytes. Il lui en restera toujours assez pour augmenter sa fortune déjà considérable pour le pays qu'elle habite, pour vivre avec aisance, abondance, recherche même, à leurs dépens; il semble que son ambition est aujourd'hui réduite à ce point matériel. Tant de gens veulent être trompés et en ont encore besoin, que Gemaima choisissant ses prosélytes particulièrement parmi les très-vieux et les très-jeunes, quelque grossières que soient ses impostures elles auront toujours un certain cours, ce qu'il lui en faudra pour suffire à ses projets; sauf, si son discrédit s'étendait davantage, à changer de théâtre.

» Elle voulait, l'an dernier, aller s'établir à *Carleton-Island*, sur le lac *Ontario*. Elle avait l'agrément du gouvernement Anglais, qui, selon ce qu'elle assure, lui offrait une concession de terres. On dit qu'elle empêche les filles de se marier; et la chronique lui prête un intérêt personnel pour celles qui l'entourent, dont la dévotion est toujours disposée sans aucun doute à se prêter aux volontés de l'*Ami universel*, qui leur paraissent des inspirations. On assure cependant qu'elle a trouvé un être masculin, qu'elle a jugé d'une essence assez relevée pour y unir quelquefois la sienne: on conte à ce sujet une petite anecdote qui, toute gaillarde qu'elle soit, ne serait pas déplacée dans l'ouvrage le plus sérieux, puisqu'elle fait complément de preuves à la fourberie des dévots.

» Parmi les hommes qui suivaient le plus ardemment Gemaima, était un

squire *Parker*, établi près de chez elle et demeurant encore près de Friends-Mill; grand gaillard, bien frais et bien découplé. Cet homme, toujours à sa suite, se disait le *prophète Elisée*, et pensait avec raison aider à son imposture en prenant un accoutrement particulier : il se vétissait d'une grande robe blanche, une ceinture, de grandes manches; de la même manière que se vétissait le prophète dont il était le double. Il était l'être privilégié, admis à l'intimité de l'*Ami universel*. Un jour, dans une des tournées que faisait cette divine *Ami* pour l'édification de son troupeau, une jeune fille de quatorze ans, qui avait entendu dire à l'*Ami* que le Messie lui apparaissait souvent sous différentes formes, qu'elle s'entretenait avec lui, se crut une *élue* d'être admise à une vision béatifique, et jouit dans un silence religieux, dans une componction profonde, des extases répétées dont le Tout-Puissant ravissait l'*Ami universel*. Le lendemain, la pauvre enfant ne put contenir l'excès de sa vanité et courut conter à ses amies, qu'elle avait vu dans le lit de l'*Ami* le Messie qui ressemblait beaucoup au *prophète Elisée*. Les amies, ravies et curieuses, demandèrent des détails que la pauvre petite rendit avec beaucoup d'ingénuité.

» On dit plus encore de Gemaima, et ce dernier trait nous le tenons d'un juge du Comté; on dit qu'une fille qui logeait chez elle, a déposé devant un juge de paix qu'un jour, avertie par les cris d'un enfant, elle était accourue et avait vu la négresse de Gemaima étouffer un enfant nouveau-né entre deux matelats; cette déposition existe. Le fait est si horrible, qu'il ne pourrait pas être cru d'une autre que d'une prophétesse; on ne sait si cet enfant est ou le fruit d'un écart d'une de ses filles d'honneur, ou celui d'une de ses propres visions. Si l'on n'était arrêté, pour ajouter foi à ce récit, que par le peu de suite qu'a eue cette déposition, il faudrait savoir que dans ces pays nouveaux la justice est rarement et difficilement rendue; que personne n'a ou ne se croit intérêt à prendre les peines nécessaires pour faire poursuivre une telle déposition, à laquelle encore dans tous les pays du monde on échapperait très-aisément.

» Comme les familles Quakers n'ont pas rempli les trois *Townships* arrhés par les premiers *Settlers* qui avaient follement suivi la prophétesse, les terres non habitées par les Quakers ont été rendues à la compagnie, qui les a revendues et les revend continuellement à qui veut en acheter. Beaucoup de Méthodistes, d'Anglicans, d'Anabaptistes y sont établis. Cependant l'établissement conserve toujours le nom de *Friends-Settlement* (Settlemens des Amis). Il y a jusqu'ici deux églises de Quakers établies; et deux autres, une pour les Méthodistes, une autre pour les Anabaptistes. Les terres dans ce canton, semblent de la meilleure qualité; les lots des familles Quakers sont d'environ cinq cents acres plus ou moins *cleared;* mais rapportant des bleds magnifiques ».

Le voyageur Ashe, qui a visité l'Amérique en 1806, assure que beaucoup de Quakers, long-tems zélateurs de la doctrine de cette femme, l'ont abandonnée à cause de ses impostures, de son immoralité, et se sont retirés à Lebanon.

LES SHAKERS ou SECOUEURS, ou SHAKING-QUAKERS.

Les *Shakers (Secoueurs)* ou *Shaking-Quakers (Quakers-Secoueurs)*, sont une secte consanguine, si l'on peut s'exprimer ainsi, à celles des Jumpers et des Quakers. Cette religion nouvelle fut portée d'Europe en Amérique, l'an 1774, par Anne Léese qui était, dit-on, la maîtresse d'un officier Anglais. Il est curieux d'entendre ce que ses adhérens ont débité sur son compte.

Elle est la *Dame élue*, celle qui est désignée au chap. XII de l'Apocalypse; elle est l'épouse de l'Agneau; elle sait tout, comme Dieu, et on lui doit la même obéissance; elle parle soixante-douze langues: ces langues, inintelligibles aux vivans, sont comprises par les morts avec lesquels elle converse. Mère de tous les élus, elle travaille pour le monde entier: aucune bénédiction ne descend sur les humains que par son intermédiaire; personne n'est entré au ciel avant l'an 1776 de Jésus-Christ. Alors furent accomplis les tems prédits, et cette année commence une nouvelle dispensation sous la direction de la *Dame élue*. Elle a pour adjoints sept *Elders* ou anciens (*a*).

La *Dame élue* ne devait pas mourir: cependant, malgré ses prédictions, elle décéda en 1784. Liancourt dit qu'elle fut remplacée par une autre femme, que la secte choisit avec l'opinion qu'elle était comme sa devancière infaillible et participant à la Divinité (*b*). Cependant, si j'en crois Morse et Miss Adams, l'un et l'autre habitans des Etats-Unis, à Léese succéda Jean Whitacker, qui mourut en 1787, et dont les pouvoirs ont été dévolus à Joseph Meacham, qui vivait encore en 1801, avec la réputation de prophète.

Le premier établissement des Shakers fut à Nisquennia, à quelques milles d'Albany, dans l'Etat de New-York. Deux autres ont été formés depuis: le principal est celui de New-Lebanon, également peu éloigné d'Albany.

Dans l'*American Museum*, on leur attribue de n'admettre qu'une personne en Dieu; les mots *Christ* et *Saint-Esprit* ne signifient que des attributs de la Divinité (*c*).

Les anges sont employés les uns à convertir les Indiens morts; d'autres anges sont chargés d'instruire, de convertir les défunts des autres nations; plusieurs sont déjà parvenus à la rédemption, entre autres les docteurs Watts et Withfield.

La première résurrection est arrivée: le jour du jugement est commencé dans leur église. Ils ont le pouvoir de guérir les malades, de ressusciter les morts, de chasser les démons; ce qui doit s'entendre dans le sens spirituel qu'en prêchant la parole divine, l'esprit saint lui donne l'efficacité pour guérir les cœurs contrits de leurs fautes, et ramener à une vie sainte ceux qui étaient morts spirituellement en devenant par leurs péchés les esclaves du démon. Les Shakers sont en communication avec les anges, les saints

(*a*) Voyez *American Museum*, Tome I, page 163 et suiv.
(*b*) Voyez Liancourt, Tome II, page 527 et suiv.
(*c*) Voyez *American Museum*, ibid.

et leurs amis décédés. Ils ont la faculté de parler diverses langues dans leurs assemblées. La musique jointe à la danse pour louer Dieu est une pratique louable. Leur église est hors de l'ordre ordinaire de la génération : ainsi ils ne doivent pas se marier ; ceux qui ont des épouses doivent être comme n'en ayant pas. Par ce moyen le ciel commence sur la terre : en perdant ce que le premier Adam leur a transmis de sensuel et de charnel, ils s'élèvent à la vision intuitive de Dieu. Plusieurs d'entre eux sont du nombre des cent quarante-quatre mille dont parle l'Ecriture, qui n'ont pas été souillés avec les femmes. Le mot *Eternel* appliqué aux tourmens des réprouvés ne signifie dans la Bible qu'une espace de tems limité, excepté pour ceux qui quittent leur église ; car ceux-ci ne peuvent espérer aucune rémission en ce monde ni dans l'autre. Le péché d'Adam n'est pas imputable à sa postérité : ainsi on doit rejeter le dogme de la prédestination. Le baptême et la cène sont abolis; il est défendu de jouer, de jurer, de faire des complimens.

La soumission aux principes de la secte est fondée particulièrement sur l'idée qu'on a de la perfection de ses conducteurs. La *Dame élue* obéit à Dieu par Jésus-Christ. Les anciens d'Europe obéissent à cette mère ; les ouvriers Américains et les autres membres de la société obéissent à ces anciens; la confession secrète, obligatoire pour tous, se fait en procédant graduellement des plus vieux aux plus jeunes. Chacun doit se persuader qu'il est vu intimement de part en part par ses ministres, qui conversent avec les morts et avec les troupes innombrables d'esprits bons et mauvais.

Liancourt, qui en 1796 était au Lebanou, a consigné dans son Voyage les détails suivans :

« Les Shakers forment une Société gouvernée despotiquement sous la direction d'un *Chief-Elder* ou *Ancien*, qu'ils choisissent. Il a sous ses ordres des inspecteurs qui lui rendent compte. Tous les membres travaillent pour la communauté, qui les nourrit et les habille.

» Le mariage étant interdit dans cette Société, elle ne se renouvelle que par les prosélytes dont le nombre est un peu diminué : des époux y sont admis après avoir renoncé l'un à l'autre; souvent ils amènent leurs enfans, qui deviennent la propriété commune. Quoiqu'on n'y fasse pas de vœu de continence, si elle est violée on inflige aux délinquans une punition corporelle et sévère : si les amans se sauvent pour se marier, on les poursuit; et si on les atteint, ils subissent la peine.

» On conçoit que les deux sexes, quoique réunis dans la même maison, logent séparément : il y a quatre maisons d'habitation dans ce village ; les autres sont des ateliers où l'on fait des draps, des toiles, des souliers, des clous; les femmes travaillent en linge, en tricot, etc., etc.; tous sont bons ouvriers, d'une grande activité, et distingués par une conduite pure ; ils vendent aux villes voisines à un prix raisonnable leurs produits manufacturés.

» Quant au culte, les frères et sœurs sont réunis dans la même chapelle, mais séparés; les hommes vêtus d'un habit bleu, veste noire, pantalon à carreaux bleus et blancs; les femmes en casaquin blanc, jupon bleu, tablier de même étoffe que les pantalons des hommes : tous les chapeaux sont suspendus à des clous; les femmes tiennent à la main un mouchoir bleu et blanc qu'elles ne quittent pas; toutes ont les bras croisés ainsi que les hommes, les yeux fixés en terre, l'air hébété, dans un silence absolu qui dure près d'une demi-heure.

» Sur un signe du *Chief-Elder*, tous se lèvent et se rangent en espèce d'éventail sur plusieurs rangs, les alignemens très-bien étudiés, et le *Chief-Elder* à la tête de deux éventails.

» Plusieurs d'entre eux ont des convulsions qui se manifestent dans le visage, les jambes et les bras.

» Sur un nouveau signe, tous s'étant agenouillés, puis levés, le chef entonne un chant sans paroles; chant nasal et guttural répété par tous.

» Après un troisième silence, sur un autre signe, nouvelle évolution : les hommes quittent leurs habits qu'ils accrochent et leurs chapeaux, et restent en gilet, les manches de leurs chemises relevées par un ruban noir; rien ne change dans la toilette des femmes. Il entonne un ton soutenu par trois hommes placés près de lui, et trois femmes, qui sont les anciens et les anciennes de la Congrégation : alors, tout se met en mouvement, un saut et une révérence en face; autant à droite, à gauche, en arrière, puis douze sauts et douze révérences en face; puis on recommence jusqu'à ce que le *Chief-Elder* cessant de chanter tous se taisent, et la danse finit. Les révérences des hommes et des femmes sont un ploiement de genoux, la tête demi-penchée et les bras ouverts, puis les deux pieds tirés successivement avec un petit saut; les femmes glissent au lieu de sauter : tout cela s'exécute en cadence avec une précision et un ensemble digne d'un bataillon Allemand.

» Ensuite arrivent deux femmes qui balaient la chapelle : on se range pour leur faire place, et les mêmes scènes recommencent; ce qui dure trois heures.

» Le service fini chacun reprend habit et chapeau, et tous sortent deux à deux les bras croisés sur la poitrine et à pas mesurés (*a*)

» Cette secte se distingue par beaucoup d'ordre, de propreté, d'activité, de droiture ».

Le traducteur Américain de Liancourt ajoute que la secte a reçu nouvellement plusieurs émigrans du pays de Galles, entre autres le Rev. Rees, distingué par ses talens, son activité, qui leur a apporté une constitution ecclésiastique dont voici les articles :

La congrégation se nomme l'*Eglise Chrétienne;* elle n'aura jamais d'autre dénomination : Jésus-Christ en est le chef, ceux qui croient en lui en sont membres. Le Nouveau-Testament est la seule règle de fraternité.

Tout membre a la faculté de régler sa croyance, de discuter toutes sortes de matières; mais pour la discipline, il doit se conformer à celle qui est établie.

Chaque établissement particulier de la Société a un pouvoir égal d'admettre des membres, d'élire ses officiers, de les destituer.

Des délégués de chaque établissement se réuniront en assemblées périodiques pour l'intérêt commun.

A chaque séance de culte on fera une collecte pour les pauvres et la propagation de l'Evangile parmi les Païens.

Quelques détails plus récens sur les Shakers ont été donnés par Miss Adams, Morse, Wintherbotham et Giraud, consul français à Boston.

Tous conviennent que cette secte se fait remarquer par l'intégrité des mœurs, le travail et l'industrie. Les cérémonies religieuses des Shakers

(*a*) Voyez Liancourt, Tome II, page 327 et suiv.

étant composées d'évolutioos compliquées et difficiles, on les forme soigneusement à les exécuter : quelquefois ils tombent sur leurs genoux et font eotendre un bruit qui imite le mugissement des flots; ce soot des soupirs élevés à Dieu en faveur d'un monde dépravé qui les persécute: leurs danses *laborieuses* (ainsi qu'eux mêmes les nomment) consistent de la part des deux sexes en un sautillement précipité sur le plancher à la hauteur d'enviroo quatre pouces et accompagné do chant, tantôt d'une persoone seule, tantôt de plusieurs; mais toujours en mesure et de oianière à furmer un accord parfait.

Cette exaltatioo affecte tellement le système nerveux qu'ils éprouveut des frissons comme dans un violeot accès de fièvre, et tombeot eo défaillance. Quelques fois ils battent des mains eo sautaot comme s'ils voulaient atteindre les solives au-dessus de leur tête. Souvent l'orateur priocipal interrompt cet exercice pour leur adresser un discours qu'ils écoutent avec calme; puis ils recommencent leurs daoses, qui marquent leur joïe de la victoire remportée sur le péché, et qui sont l'emblème du boobeur dans la Nouvelle Jérusalem. Un des exercices les plus usités parmi eux consiste à pirouetter rapidement pendant une heure ou deux, et ils donnent cela comme preuve de la puissance divine. Uo habitant de New-Yorck étant allé voir à Aquakaoock uoe société de Shakers composée d'environ quatre-vingt-dix personnes, fut étonné de la facilité avec laquelle ils exécutent des mouvemeus presque incroyables. Il vit eotre autres une femme qui, pendaot une demi-heure, tourna sur ses talons avec uoe telle vélocité qu'à peine pouvait-on discerner l'objet qui était en mouvemeot.

Cette secte serait eocore mieux coonue si elle ne s'entourait uo peu du mystère. Les Shakers répugnent extrêmement à s'expliquer sur leur culte; ils se boruеot à déclarer qu'ayaot été de grands pécbeurs, ils doivent se mortifier par de pénibles exercices.

LES NOUVEAUX MILLENAIRES, ou CHILIASTES, ou JOACHIMITES.

Millenaires ou *Chiliastes* est le nom donné à une secte très-ancienne; car elle remoote aux premiers siècles du Christianisme, à Papias, saiot Justin, qui ont cru que les Saints règneraient mille ans sur la terre avec Jésus-Christ avant la béatitude fiuale. Ceux qui adoptèrent cette opinion se divisèrent sur la nature de la béatitude terrestre, que les uos plaçaient daos les plaisirs spirituels, les autres daos les plaisirs charnels. L'ideotité du nom des Millenaires fit refluer sur les premiers la défaveur dont furent frappés les seconds.

Le *Millénarisme*, successivement combattu et défendu, eut pour apologiste, au douzième siècle, l'abbé Joachim, dont les rêveries répandues parmi les Frères-Mioeurs s'y maintinrent assez long-tems. La mémoire de Joachim est cependant véoérée à cause de sa soumission à l'Eglise et de de ses vertus : quelques martyrologes ont méoie recueilli son nom; et sa vie, par Gervaise, est en même teus uoe belle apologie du saint abbé.

A la questioo du Milléoarisme se rattacheot celles de la cooversion des Juifs, de l'avéoement d'Élie, de l'avenue de l'Ante-Christ. Autrefois les Protestans ne manquaient pas d'ajouter que Rome est la prostituée, que

le pape est l'Ante-Christ, que la tyrannie de la bête finira dans sa personne. La chute de l'empire Turc est encore un corollaire que divers auteurs lient à cette discussion.

On ne suivra pas ici, à travers les siècles chrétiens, le Millénarisme dont l'histoire a été écrite par divers auteurs. Celle de Corrodi en quatre volumes est la plus développée (*a*); les faits relatifs à cette opinion, depuis le commencement du dernier siècle, appartiennent seuls à mon sujet.

Thomas Burnet et Whiston croient que la terre ne sera pas entièrement consumée, mais seulement purifiée par le feu. Alors de cette matière purifiée Dieu fera une création nouvelle. La terre et l'athmosphère seront ce qu'elles étaient dans l'état *paradisiacal*, plus capables dès lors de procurer à l'homme des jouissances. Ceux qui auront reparu à la première résurrection mentionnée dans l'Apocalypse, chap. XX, vers. 6, seront sur terre pendant mille ans dans un nn état de bonheur, moindre toutefois que celui qui suivra le jugement universel.

Fléming, appuyé sur ce passage de l'Apocalypse, pense que les Saints les plus distingués de l'Ancien-Testament étant ressuscités à la mort du Sauveur, les Saints du Nouveau auront part également à la première résurrection; ils apparaîtront aux divers habitans de la terre pour faire revivre parmi eux l'esprit religieux, et l'Église prospérera. Ils seront pendant mille ans avec Jésus-Christ dans un état heureux, mais inférieur à celui qui suivra le jugement dernier. Fléming, en cela d'accord avec Burnet et Whiston, diffère d'eux sur le lieu où ils jouiront de ce *Millenium*: il les met au ciel avec Jésus-Christ; eux les placent dans ce monde.

Ray adopte une rénovation de la terre: on n'y retrouvera pas les mêmes plantes, les mêmes animaux; une création nouvelle leur en substituera d'autres qui auront la beauté, la perfection au suprême degré: mais il doute si ce globe embelli après la résurrection générale sera l'habitation d'une nouvelle race d'hommes, ou seulement un objet de contemplation pour quelques esprits bienheureux qui viendront admirer ce chef-d'œuvre de mécanique. Il fonde ce renouvellement sur un passage de l'Épître aux Hébreux, chap. IV, vers. 12.

Selon Whitby, le *Millenium* est l'état prospère du Christianisme après la chute de l'Ante-Christ et la conversion des Juifs, qui, unis aux Gentils, formeront une Eglise pure sur laquelle Jésus-Christ régnera mille ans: mais ce serait détériorer le sort des Saints que de les amener sur la terre pour y goûter un bonheur de ce genre; car la nouvelle alliance n'est pas fondée sur des promesses temporelles: le Chrétien est censé mort au monde; sa *conversation est dans le ciel* (*b*).

Worthington pense que l'Évangile ramenera graduellement l'état du Paradis, à la suite d'événemens dont plusieurs déjà sont arrivés: tel est le déluge qui, selon Sherlock, a beaucoup amélioré l'état naturel du globe. Divers auteurs ont soutenu précisément le contraire. Les progrès des sciences et des arts, dit Worthington, sont encore un acheminement à ce but: mais ces progès seront accélérés vers l'an 2000, parce qu'alors le *Millenium* commencera; et malgré quelques désastres causés dans cet intervalle par la perversité de Gog et Magog, tout finira par les nouveaux cieux et la nou-

(*a*) Voyez *H. Corrodi Kritsche Geschichte des Chiliasmus*, 4 vol. in-8°. Zurich.
(*b*) Philipp., III, 20.

velle terre annoncés dans l'Apocalypse (*a*). Le mal physique et le mal moral disparaîtront; la mort même ne moissonnera plus personne. Les justes persévéreront dans la justice; le plus haut degré de bonheur terrestre durera jusqu'au jugement dernier, qui long-tems après terminera cette scène brillante en les menant au ciel à la suite de Jésus-Christ. Il présume que ce pourrait être l'an 25,920 du monde, à la fin de la grande année Platonique.

Écoutons maintenant Lowman. Le *Millenium* est figuratif de l'état heureux de l'Eglise délivrée des persécutions et corruptions. Les sceaux représentent son état sous les empereurs payens depuis l'an 95 à 323. La période des trompettes est le tems écoulé depuis 337 à 750 jusqu'à Mahomet. La troisième période représente l'état de l'empire Romain sous les Papes pendant 1260 ans, depuis 756 à 2016 : il trouve dans l'Apocalypse des preuves de jugement de Dieu contre le règne des Papes. Le septième siècle pronostique la destruction finale de Rome.

La quatrième période est le *Millenium* depuis l'an 2000 à l'an 3000.

La cinquième période sera celle des tentatives nouvelles contre l'Eglise par ses ennemis, qui seront détruits.

La sixième période est la résurrection générale.

La septième est celle du bonheur des Saints dans le ciel.

Selon le docteur Cotton Mather, la conflagration du monde aura lieu lors du second avénement de Jésus-Christ, qui ensuite créera de nouveaux cieux, une nouvelle terre. Celle-ci, vrai paradis, aura pour habitans des justes dont la postérité sera exempte de la mort et du péché; mais le mariage n'aura pas lieu parmi les saints habitans des nouveaux cieux, que Dieu enverra de tems en tems sur la nouvelle terre pour instruire et gouverner les nations. Cet ordre de choses durera au moins mille ans. Tous les habitans de la nouvelle terre passeront soit successivement, soit simultanément dans les nouveaux cieux.

Bellamy croit que le *Millenium* sera un règne spirituel de Jésus-Christ sur la terre : il n'y aura plus ni guerre, ni famine, ni vice, ni extravagances; l'industrie fleurira, le globe fournira des vêtemens, et la subsistance à un nombre d'habitans bien plus considérable qu'aujourd'hui. Dieu sera universellement connu, adoré; et dans cet espace de mille ans il y aura plus de gens sauvés que dans tous les siècles précédens.

Quelques-uns croient que l'an étant dans la Bible de trois cent-soixante jours, cela représente trois cent-soixante mille ans que durera le monde.

Keitt, ministre Anglican, dans son *Histoire interprète des Prophètes*, pense que le mot *Ante-Christ* signifie une *puissance*, une *personne*, une *succession* de *personnes*. Les grandes formes de l'Ante-Christ sont le *Papisme*, le *Mahométisme*, l'*Infidélité* dont le règne a pour objet de punir et d'éprouver les églises corrompues. L'*Infidélité*, une des formes de l'Ante-Christ, prévaudra, tandis que le *Papisme* et le *Mahométisme* déclineront. L'infidélité sera au comble quand les Juifs seront réunis dans leurs pays, quand l'Eglise purifiée par les tribulations sera en état de recevoir Jésus-Christ; ce qui terminera le règne de l'Ante-Christ : alors sera établi un nouveau règne du bonheur éternel sous la conduite du Rédempteur (*b*).

A l'ouverture de ce *Millenium* la nouvelle Jérusalem sera comme le jardin

(*a*) Apocal., XXI, 1.
(*b*) Dan., XII, 75. Apoc., XIV, 2, etc.

d'Eden, séparé du monde, qui continuera d'être un lieu d'épreuve; le Démon tentera les Saints. A la fin, le monde sera détruit; alors arriveront la résurrection, le jugement dernier, la punition éternelle de Satan et de ses suivans, le bonheur éternel des justes.

Winchester soutient qu'à l'ouverture du *Millenium* l'empire Turc sera affaibli pour faciliter aux Juifs leur retour à Jérusalem (*a*). Gog et Magog figurant leurs ennemis les attaquent, prennent Jérusalem, réduisent les habitans à la dernière extrémité. Alors Jésus-Christ paraît dans les nuées, les enfans d'Israël le reconnaissent pour le Messie : le *Millenium* glorieux commence; ils redeviennent le peuple chéri de Dieu, le peuple fidèle, heureux et saint: les douze tribus sont dans la Palestine sous le gouvernement du Sauveur. Jérusalem est rebâtie en gloire; elle est le rendez-vous de tous les peuples pour adorer Dieu dans un temple nouveau. Jésus-Christ y tient sa cour; de là il envoie des Saints dans toute la terre pour instruire les nations. Ce temple est décrit dans Ezéchiel, chap. XL, vers. 41-42: Satan est enchaîné; l'Evangile se propage; tous les maux physiques cessent; la population s'accroît, le bonheur règne.

A la fin du *Millenium*, Satan déchaîné contre les nations, les attaque à la tête d'une forte armée; le feu du ciel le dévore : viennent ensuite la résurrection, le jugement général, la destruction du monde; la terre n'est plus qu'un globe de feu où les méchans sont punis dans les siècles des siècles. Mais ensuite il y a de nouveaux cieux, une nouvelle terre, une rénovation générale; le péché et la misère cessent; le bonheur et la sainteté sont absolus et universels (*b*), et Jésus-Christ règne dans l'éternité.

Winchester, dans ses *Lectures sur les Prophéties*, observe qu'en Amérique toutes les grandes rivières coulent à l'Est pour faciliter aux Juifs de s'embarquer sur l'Atlantique, et d'arriver en Terre-Sainte. Jésus-Christ vient à l'équinoxe de printems ou d'automne; son corps lumineux, suspendu dans les airs sur l'équateur, et pendant vingt-quatre heures, sera vu de l'un à l'autre pôle et par tout le monde.

Joseph Mède et Newton, évêque de Bristol, qui ont traité cette question, adoptent également le règne personnel de Jésus-Christ sur la terre. Newton s'extasie d'avance à l'idée que les témoins *protestans* seront élevés en gloire; l'empire Ottoman, Rome, l'Ante-Christ, détruits. Bicheno, ministre Baptiste, a ressassé de nouveau ces idées.

Whitby, dans sa Dissertation sur cet objet; Towers, auteur de l'ouvrage *Illustration des prophéties*; Priestley, dans ses *Institutes des Religion*, combattent l'interprétation littérale du *Millenium*, quant à la nature et à la durée.... Cette durée, fixée à sept mille ans, est selon Hartley et Priestley une fable des Rabbins. Chaque jour doit compter pour un an; ce qui, dans son calcul, fait trois cent soixante mille ans. Il n'y aura pas de résurrection partielle. Ce *Millenium* ne sera que l'époque du renouvellement de la piété au plus haut degré.

Un passage d'Isaïe dit que « on n'y verra point d'enfant qui ne vive que » peu de jours; ni de vieillard qui n'accomplisse le tems de sa vie (*c*) ». John Edwards appliquant ce verset au tems du *Millenium* y trouve qu'alors

(*a*) Voyez Ezech., XXXIX, 24-28.
(*b*) Voyez Apoc., XXI, 1.
(*c*) Voyez Chap., LXV, 20.

les hommes doués d'une grande force corporelle auront en partage la longévité dont il ne fixe pas le terme.

Lowth en conclut qu'il n'y aura plus d'enfans abortifs, plus de morts prématurées. Towers approuve cette idée avec quelques restrictions, attendu que l'homme soumis aux lois de la nature peut éprouver quelqu'accident funeste (*a*); il voit dans le *Millenium* une grande période embellie par la piété et les lumières. L'homme n'est plus exposé aux dangers du poison animal, végétal, minéral, qui ne sera plus un instrument de crime; et si, par un accident rare, quelqu'un avait avalé des substances délétères, la médecine saura y opposer des antidotes. Les bêtes de proie et tous les animaux nuisibles sont détruits, ou soumis à la puissance de l'homme. Il n'y a plus ni suicide, ni duel, ni assassinat, ni vol, ni pirates; on peut cingler librement sur toutes les mers. Les sciences sont assez perfectionnées pour qu'on puisse se soustraire aux dangers de la foudre, et désarmer les tempêtes. Les peines capitales sont abolies, parce qu'il n'y a plus de crimes, de dissensions, de guerres, de persécution civile ni religieuse: les peuples sauvages participent à tous les bienfaits de la civilisation.

L'évêque Newton et Lowth présument que tous les gouvernemens Européens seront détruits. La prédiction du dragon enchaîné pour mille ans annonce, selon le docteur Lancaster, que « les fureurs de la tyrannie monarchique seront enchaînées (*b*) ». Ces idées sont à peu près celles de Towers: il aperçoit dans le Christianisme une tendance à renverser toutes les tyrannies. L'extrême justesse de cette pensée ne peut être méconnue par quiconque a médité l'Evangile. *Charité* est le cri de l'Évangile: qu'elle règne partout, il n'y aurait plus ni oppresseur, ni opprimé; mais les passions humaines contrarient sans cesse la sublimité de cette morale. De tous les auteurs Anglais qu'on vient de citer, Towers paraît être celui qui, sur le *Millenium*, déploie le plus d'érudition et de sagacité.

La plupart des opinions émises sur ce sujet dans d'autres pays rentrent dans celle qu'on vient de présenter.

Les allégories Apocalyptiques avaient eu cours en France dans le dix-septième siècle; le livre anonyme de Charpy Sainte-Croix, intitulé: *l'Ancienne Nouveauté de l'Ecriture-Sainte* ou *l'Église Triomphante en terre*, qui parut en 1657, fut réfuté par Arnaud en 1665: il établit, d'après saint Augustin, que par l'hypothèse d'un règne temporel on ravit à la religion Chrétienne des prophéties qui ont pour objet la nouvelle Alliance. Nicole, à son tour, combattit ces systèmes variés à l'infini, qui avaient séduit un certain nombre de personnes. Que n'a-t-on pas voulu trouver dans l'Apocalypse? Des alchymistes y ont vu le grand œuvre; de nos jours Towers, dont on a parlé, et Vaughan, membre du parlement d'Angleterre, homme estimable, actuellement retiré en Amérique, y ont vu la révolution française (*c*).

Rondet s'est déclaré contre le règne intermédiaire, qui a été soutenu par un des plus doctes Orientalistes français, le P. Houbigant. Il trouve

---

(*a*) Voyez *Illustrations of Prophecy*, etc. By Towers, II, 8. London, 1796, Tome II, page 747.

(*b*) Page 737.

(*c*) Voyez l'ouvrage précité de Towers, et l'ouvrage anonyme *Of Twelve Scriptural Prophecies*, etc., (par Vaughan,) *in-8°*. Paris, 1797. L'imprimeur assure que l'exemplaire qui est entre mes mains est le seul existant, toute l'édition ayant été détruite par ordre de l'auteur.

dans les prophéties des passages qui ne peuvent s'appliquer qu'à ce règne intermédiaire, dont la réjection empêche, dit-il, les Juifs de se convertir; dont l'admission résout naturellement une des plus grandesdifficultés qu'ils nous opposent, et qui concilie si bien l'Ancien et le Nouveau-Testament. Ces idées étaient développées dans la préface d'Houbigant sur les Prophètes. Elle manque dans beaucoup d'exemplaires, parce que l'auteur la supprima; *ne quid*, dit-il, *in ecclesia litigationis excitaret quæ benè multis non arridet opinio de medio Christi adventu*. Il a laissé un manuscrit sur l'avénement d'Élie, qu'il ne croit pas si prochain que l'ont imaginé plusieurs écrivains modernes (*a*).

Un ministre Protestant, qui écrivait il y a un siècle, était bien éloigné de croire que le système d'un règne temporel fût propre à convertir les Juifs. Le *Chiliasme*, dit-il, n'en a ramené aucun, tandis que Pierre Spaëth s'est fait Juif sous le nom de Moïse Germanus; et quand Jurieu eut plaidé la cause du *Millenium*, les Juifs d'Amsterdam lui objectèrent que puisqu'il y avait un règne temporel du Messie, il fallait en inférer que le Messie n'était pas encore venu, et que Jurieu pour être conséquent devait se réunir à la Synagogue (*b*).

Un évêque Français, partisan du *Millenium*, paraît avoir abandonné son projet de traduction du Traité de Brenius *De regno Ecclesiæ glorioso per Christum in terris erigendo*; ouvrage dans lequel Brenius, dit-il, n'a pas insinué ses idées sociniennes.

Le règne intermédiaire a en pour partisans 1°. un autre prélat, dont le souvenir est cher à ceux qui l'ont connu; de Noë, évêque de Lescar, auteur ou prête-nom d'un discours fameux qui devait être prononcé à l'assemblée du clergé en 1785: ce qui n'eut pas lieu (*c*).

2°. L'auteur de l'*Avis aux Catholiques*, sur le caractère et les signes du tems où nous vivons, qui parut en 1795 (*d*).

3°. Le P. Lambert, dans son *Exposition des prédictions et promesses faites à l'Eglise* (*e*).

Ces écrivains sont d'accord sur l'état déplorable de l'Église, et sur la conversion des Juifs. L'auteur de l'*Avis* la fait coïncider avec le second avénement de Jésus-Christ, long-tems avant la fin des siècles; car après une durée de six mille ans, il en ajoute six autres mille. Ces paroles du Sauveur, *non bibam amodo de hoc genimine vitis* (*f*), il les entend matériellement du vin ordinaire.

L'ouvrage du P. Lambert ayant causé de vifs débats, il importe d'analyser cette partie de son ouvrage.

Depuis le cinquième siècle, la plupart des écrivains, en avouant que l'époque précise de la conversion des Juifs est inconnue, la reculent jusqu'à la fin du monde. L'auteur soutient, d'après les Prophètes, qu'entre cet événement et le dernier jugement, il y aura un intervalle de plusieurs siècles; c'est à peu près ce que pensait aussi l'aigle des docteurs dans nos tems modernes (*g*).

(*a*) Voyez le *Magasin Encycl.*, Tome III de 1806, page 136.
(*b*) *Schelgringii Synopsis Controversiarum*, etc., *in*-8°., Gedani, 1703, page 426.
(*c*) *Discours de Monseigneur l'Evêque de Lescar sur l'état futur de l'Eglise*, *in*-12. En France, 1788.
(*d*) *In*-12.
(*e*) 2 vol. *in*-8°., Paris 1807.
(*f*) Math., XXVI, 29.
(*g*) Bossuet, *Discours sur l'Histoire Universelle*.

La conversion de Juifs sera universelle et permanente. Le premier bienfait du Tout-Puissant à leur égard sera leur retour à la foi ; le second sera leur rétablissement dans la terre de leurs ancêtres : ils y rebâtiront des villes, et surtout cette Jérusalem vers laquelle sans cesse ils tournent leurs regards : ils y existeront en corps de nation : la longevité est un des avantages temporels qui leur sont réservés ; ils déploieront le plus grand zèle pour ramener à la connaissance de l'Évangile les hommes qui ne l'ont pas connu, ou qui l'ont méconnu. Si la plupart des commentateurs n'ont donné qu'un sens figuratif aux textes dont s'appuie notre auteur, c'est par une interprétation forcée.

Les Juifs, répandus dans la Palestine, s'étendront dans les contrées voisines, et cultiveront leur pays natal, frappé de stérilité sous la main des Musulmans, mais dont l'antique fertilité ne peut être révoquée en doute. Si notre auteur avait pu se permettre une digression pour réfuter sur cet article les incrédules, il aurait sans doute cité les *Mémoires* insérés dans ceux de l'*Académie des Inscriptions*, par le savant Guenée, dont un ouvrage manuscrit sur le même objet, et qui doit bientôt paraître, portera jusqu'à l'évidence cette incontestable assertion.

Après le retour d'Israël, Jérusalem deviendra pour toujours le centre de la religion ; mais ici se présente naturellement l'objection : Que deviendra la primauté attachée par l'institution de Jésus-Christ à l'Église Romaine ? L'auteur répond que cette prééminence n'est pas attachée à telle ou telle ville, puisque saint Pierre établit d'abord sa chaire à Antioche avant de la transférer à Rome. Le plan et la forme de gouvernement qu'il a plu à Jésus-Christ de choisir pour son Église, peut donc subsister sans altération, même après que Rome aurait été détruite ou abandonnée, et que Jérusalem serait redevenue le centre de la religion. D'ailleurs, le sacerdoce, le sacrifice, la croyance des mystères, la doctrine et la morale de l'Évangile, ne peuvent changer ; mais qui sait si, au tems de l'étonnante révolution dont il s'agit, il ne sera fait aucun changement dans la forme extérieure du gouvernement de l'Église ; et si les successeurs de saint Pierre auront la même part à l'administration du royaume d'Israël, dont Jésus-Christ, le vrai David, sera le prince (*a*) ? L'Écriture et la tradition gardent le silence sur cet article.

Ceci conduit à examiner s'il faut entendre le bonheur céleste par ce règne de Jésus-Christ pendant mille ans, dont parle l'Écriture. L'auteur prétend que cette interprétation fait violence au texte, et qu'il faut entendre par là un règne temporel du Messie sur la terre, qui abolira toutes les principautés, punira les rois révoltés contre lui, et sera le souverain immédiat, le chef de toutes les nations. Pendant ce règne, qui sera une sorte d'initiative à la vie éternelle, et un préliminaire à la réunion de l'Église dans le paradis, la prospérité, une paix profonde, la sécurité, une sainteté éminente, et conséquemment le bonheur, embelliront la terre ; la durée de la vie des hommes égalera celle des Ante-Diluviens ; les justes seront prophètes et prêtres du très-haut ; les martyrs ressusciteront, etc.

L'opinion d'un avénement intermédiaire et d'un règne temporel de Jésus-Christ avant la fin des siècles, était assez généralement reçue dans les trois premiers siècles. A peine trouve-t-on sept ou huit auteurs ecclésias-

(*a*) Voyez page 351 et suiv.

tiques qui, en divers lieux, en divers siècles, aient combattu la doctrine des premiers Pères sur le règne de mille ans; tels sont Caïus, saint Denis d'Alexandrie, saint Jérôme, saint Augustin, etc. Le Père Lambert discute leurs témoignages avec beaucoup d'érudition et de sagacité; il soutient que ces auteurs n'ont pas condamné en elle-même la doctrine des Millénaires, mais seulement les Apollinaristes et autres sectaires qui, à cette doctrine associaient des idées insensées, ou des égaremens impurs et grossiers.

Jésus-Christ remontera au ciel après avoir accompli ses desseins sur les Juifs et les Gentils durant le règne de mille ans. La puissance de l'esprit de ténèbres qui, pendant cette période, avait été enchaînée, sera déliée de nouveau. L'auteur examine quelle est la doctrine de l'Ecriture concernant l'*Ante-Christ.* Doit-on entendre par là un être individuel, ou un assemblage d'hommes pervers, une société de méchans? Saint Paul décide la question: il dit nettement que l'Ante-Christ sera une personne individuelle, *un homme de péché*. Saint Jean, dans l'Apocalypse, le désigne également comme un individu; car le nombre de la *bête* est *le nombre d'un homme*, et il s'élèvera contre Dieu, il proférera des blasphèmes: joignant l'impiété à la folie, il exigera que les hommes l'adorent; il fera des prodiges qu'il donnera pour œuvres divines. Saint Jean semble dire que l'Ante-Christ sera mis à mort, et qu'il rentrera dans la vie pour consommer son œuvre d'iniquité. Quelqu'un a prétendu d'après cela, qu'à ses prestiges il ajoutera celui d'une résurrection; mais elle sera seulement apparente: ce sera, comme les autres prodiges de son funeste ministère, une illusion qui cependant précipitera dans l'iniquité et l'erreur ceux qui n'auront pas dans le cœur un amour sincère de la vérité. Telle est la conséquence qu'amènent, sous la plume de l'auteur, la discussion de ces idées accessoires.

L'affligeante perspective de l'apostasie des Gentils, l'espérance consolante de la conversion du peuple Juif, sont des points importans sur lesquels nous sommes avertis par une tradition éclatante. On peut consulter aussi, à ce sujet, les ouvrages imprimés de MM. Duguet, Joubert, d'Etemare, Rondet, Mallot, etc., etc.; et les manuscrits de Sanson, auxquels on pourrait ajouter une foule d'auteurs étrangers, d'Italiens surtout.

On voit, par ce qui précède, combien est fausse l'assertion qui donne pour auteurs du Chiliasme, ou Millénarisme, Kotterus, paysan de Silésie, et Drabicius, etc. (*a*)

Le P. Barsanti, Dominicain, dans son livre Italien sur la *Rénovation future des Cieux, de la terre et de ses habitans* (*b*), a prétendu que, depuis le cinquième siècle, on ne pouvait citer aucun partisan du Millénarisme, dont il accuse le savant Cadonici. Une défense vigoureuse, insérée dans les *Annales Ecclésiastiques de Florence* (*c*), a repoussé les assertions du P. Barsanti. Dans le nombre des Millénaristes, on lui montre entre autres l'abbé Joachim et Burnet, auteurs d'une *Théorie de la terre* (*d*).

On connaît le système de Lapeyrere, sur le rétablissement des Juifs dans la Palestine. Parmi les ouvrages imprimés depuis dans le même sens, on en distingue un, publié à Londres vers le milieu du siècle dernier. (*e*).

(*a*) Voyez le *Conservateur*, Tome II, page 80.
(*b*) *Della Futura Rinovatione de' cieli e della terra et de suoi abitatori*, Lib. III.
(*c*) *Annali Ecclesiastici*, 1784, page 69.
(*d*) *Telluris Theoria Sacra* Lib. IV, ch. 8.
(*e*) *A Treatise of the Future Restoration, of the Jews and Israelites to their own land*, etc., in-8°., London, 1777.

L'époque de leur conversion a exercé bien des plumes, celle entre autres d'un anonyme, dont l'ouvrage (*a*) fut attaqué par l'ex-Jésuite Mozzi, que la réplique réduisit au silence. (*b*).

Dom Foulon, ex-Bénédictin, a mis au jour un office très-bien fait pour célébrer par anticipation la conversion d'Israël. Au sentiment des docteurs, qui forment une chaîne de tradition, on peut lier tout ce qui achemine vers ce nouvel ordre de choses. Dans cette assemblée de députés Juifs convoqués à Paris par le Gouvernement, des yeux vulgaires ne trouvent que des combinaisons humaines, des aperçus politiques; mais les hommes éclairés par la Révélation, rattachent cet événement à des espérances d'un ordre surnaturel.

Un Jésuite Espagnol déporté en Italie lors de la suppression de la Société, le P. Laconza, a rédigé sur cette question trois volumes *in*-4°. restés manuscrits; ouvrage bien supérieur à tout ce qui a paru en faveur de l'avénement intermédiaire (*c*).

Dans cette discussion, le P. Lambert rencontre encore sur sa route deux antagonistes, dont je parlerai en traitant des *Convulsions*, MM... et M. S... Ce dernier lui soutient que le système d'un avénement intermédiaire est contraire au symbole des Apôtres. Il y est dit que Jésus-Christ viendra pour juger les vivans et les morts, et non pour régner temporellement. Le P. Lambert s'appuie des mots *iterum venturus est*, etc., et du symbole de Nicée, auquel il veut faire signifier une *trosième fois*. Le mot *iterum* n'eut jamais cette acception. Saint Athanase peut être regardé comme l'interprète du concile de Nicée. Or, dans son *Traité de l'Incarnation*, il l'appelle le dernier avénement de Jésus-Christ, *δεύτερον*, le *second*. Les décisions des conciles, entre autres de celui d'Arles en 1260, contre les Joachimites, fortifient les raisonnemens de l'auteur (*d*).

L'opinion la plus reçue n'admet pas de règne temporel de Jésus-Christ sur la terre, ni d'autre avénement que pour le jugement universel. Les Millénaires sont divisés sur l'époque et la manière d'un règne intermédiaire. Les uns, comme le P. Lambert qui ressuscite partiellement les prophètes, les martyrs et d'autres saints, le placent avant la résurrection universelle. En cela ils contredisent l'opinion de saint Justin et saint Irénée, qui le placent après. Quant à la manière, on a vu dans ce qui précède vingt systèmes différens. Les seuls points sur lesquels s'accordent les Millénaires, c'est qu'alors le vice et la misère seront bannis de la terre; les disputes religieuses et politiques cesseront; un bonheur plus ou moins étendu embellira cette période; et le grand drame des choses humaines, dit Evans, finira par la félicité générale.

Sur cette question, il est permis d'abonder en son sens, puisque l'Eglise n'a rien prononcé; mais après avoir longuement disputé, il faut, en dernier résultat, savoir ignorer ce qu'il n'a pas plu à Dieu de nous révéler.

(*a*) *Su l'Epoca del Ritorno degli ebresuli*, *in*-8°. Brescia.

(*b*) Voyez *Annali Eccles. di Firenze*, Tome I, page 174.

(*c*) Le manuscrit est entre les mains de Monseigneur l'archevêque de Ravennes. Le savant et vertueux prélat d'Allègre, qui occupe si dignement le siége de Pavie, m'en a procuré une copie; une seconde étant entre les mains du successeur de Saint-Ennode. elle sera consultée sans doute par le savant Tamburini, qui déclare n'avoir pas encore adopté d'opinion fixe sur cet objet. Celle d'un écrivain si distingué est faite pour porter un grand poids dans la balance.

(*d*) Voyez ses deux ouvrages, — 1°. *La Religion Catholique triomphante de l'Erreur*: 2°. *Réclamation de l'Eglise contre les Joachimites*, *in*-12, 1807.

SKEVI-KARE, ET LA NOUVELLE SECTE SUÉDOISE.

En 1792, sous la présidence du professeur Fant, parut à Upsal une Dissertation sur des controverses religieuses arrivées récemment en Suède (*a*). Il est à regretter que l'auteur se soit borné à quelques faits au lieu de présenter le tableau historique des variations et nouveautés religieuses, dans cette contrée, pendant le siècle dernier. Il s'étend assez longuement sur Jean Conrad Dippel, espèce d'Illuminé plus connu sous le nom de *Christien Démocrite*, qu'il prend dans ses ouvrages.

Dippel, né à Darmstadt en 1672, eut une jeunesse assez dissolue; se fit médecin, alchymiste, théologien; prit ses grades à Leyde, devint conseiller à Altona, fut condamné en 1719 à une prison perpétuelle dans l'île de Bornholm, puis élargi en 1726. Il avait la réputation de guérir les personnes affectées de la pierre, et c'est ce qui le fit appeler à Stockholm pour traiter le roi qui était atteint de cette maladie. Accueilli par la noblesse Suédoise, il eut pour ennemi le clergé; on appelait Dippel le fouet de celui-ci, et le Messie de celle-là.

En 1729 il fit imprimer à Francfort, sous le titre de *Démonstration Évangélique*, un livre latin, *in*-8°., dans lequel il rejette la justice vindicative de Dieu, et ne lui attribue que l'amour. Ses opinions le firent exiler de la Suède; de là il vint en Danemarck, en Allemagne, et s'empoisonna avec de l'arsenic en 1734 dans la citadelle de Wettgenstem.

Quelques années avant l'arrivée de Dippel, dès 1713, le gouvernement avait pris des mesures répressives contre des réunions clandestines de Piétistes.

En 1734 un nommé Charles Michel Von Strokirch, directeur des fortifications, adressa au clergé Suédois assemblé un écrit par lequel il déclarait se soustraire à son autorité. Bientôt après, avec neuf personnes des deux sexes, il forma le noyau d'une église séparée qui, rejetant le culte extérieur, les sacremens, le ministère ecclésiastique, admettait l'inspiration immédiate. Ses prosélytes ayant persuadé à quelques personnes de ne plus fréquenter les églises, de ne pas faire baptiser leurs enfans, attirèrent sur eux l'animadversion du gouvernement. Fant ne dit pas ce que devint Strokirch; mais un de ses disciples, nommé Rosen, ayant publié en Suédois deux ouvrages Quiétistes, l'un de sa façon, l'autre traduit de madame Guyon, il fut exilé en 1741.

La même année 1734 où Strokirch avait fait schisme, des Etats Danois et d'autres contrées s'était rendue en Suède (*b*) une petite société de Piétistes qui, affligés des désordres dont la terre est inondée, cherchaient vers le Nord une île où ils seraient à l'abri de cette contagion morale. Ils s'étaient embarqués sur la Baltique; mais comme leur inexpérience les exposait à des

(*a*) Voyez *Dissertatio Historica de Religionis in Suecia controversiis quibusdam recentioribus*, etc., *in*-4°. Upsaliæ, 1792.

(*b*) Voyez *Acta Historico-Ecclesiastica*, Tome VI. Weimar, 1747, page 113 et suiv.

dangers inévitables, ils s'étaient hâtés d'atteindre la petite île de Wermdoc près Stockholm.

Le mépris qu'ils affectaient pour les sacremens, le culte public et les ministres leur attirèrent des désagrémens; mais en 1746 on leur permit de former un établissement fixe dans cette île, où leurs descendans existent. Ils avaient acheté le domaine de Skevic; de là ils furent nommés *Skevi-Kare*. Catteau prétend que ce sont des restes de sectaires qui, en 1738, s'étaient séparés de l'église Suédoise. Il y a, dit-on, beaucoup de bizarreries dans leurs dogmes. Fortia-Durban et Catteau ne donnent aucun détail sur cet objet; mais ils s'accordent à louer en eux des mœurs exemplaires, un caractère paisible, un esprit d'ordre et de propreté (*a*).

Il est surprenant que Fant ne mentionne pas ce qu'on nomme la *Nouvelle Secte Suédoise*, dont parle également Catteau (*b*), et sur laquelle une note a été communiquée par Bourgoing, ancien ambassadeur de France en Suède, actuellement à Dresde.

Vers 1784 un compagnon fourbisseur nommé Collins, homme illettré, d'un ramas confus d'absurdités se fit une doctrine particulière, et s'empressa de la prêcher; il serait difficile d'en rendre compte, car elle n'était pas fixée ni déterminée. Autour de lui, à Stockholm et dans les environs, s'assemblèrent des prosélytes en assez grand nombre, des artisans, des domestiques, des femmes du peuple. Quiconque se croyait inspiré pouvait prêcher, et il arriva à un laquais de commencer un sermon en servant son maître dans un grand dîner. La secte se répandit bientôt dans les provinces, où elle portait une dévotion outrée et fanatique. L'un des sectateurs ayant attaqué par des injures un ministre qui catéchisait, le consistoire en porta des plaintes au gouverneur de Stockholm, baron de Sparre : celui-ci en parla à Gustave III, qui défendit de continuer les poursuites. On fit alors une comédie intitulée la *Nouvelle Secte* pour en vilipender les momeries : le ridicule vint au secours du bon sens; les zélateurs n'eurent plus de disciples, et la nouvelle secte mourut pour ainsi dire d'inanition.

Un manuscrit communiqué à l'auteur de cet ouvrage contient encore les détails suivans :

« L'Illuminisme a bien quelques partisans, surtout dans l'ordre des Francs-Maçons dont on fait encore en Suède une affaire très-sérieuse. Le duc de Sudermanie est grand maître de cet ordre, et fait des progrès de la Maçonnerie une de ses occupations particulières. Comme il a de l'imagination et beaucoup de faiblesse dans le caractère, il a un grand penchant vers la crédulité. Il en a donné une preuve récente dans son dévouement pour cet imposteur adroit nommé *Bohemann*, dont il a été tant question dans les gazettes. Ce Bohemann, maçon du premier ordre, avait fait beaucoup de dupes, même dans les classes supérieures : ce qui a transpiré des délits pour lesquels il a été banni de la Suède, fait croire qu'il était vraiment Illuminé et cherchait à faire des prosélytes. Il en avait effectivement dans plusieurs provinces de la Suède, surtout en Scanie. Ils correspondaient activement avec lui et entre eux; et on a vu par leurs papiers qu'ils s'occupaient de divination, de révélation, d'évocation des ames et

---

(*a*) Voyez *Tableau général de la Suède*, par Catteau, *in-8°*. Paris, 1790, Tome IV, p. 115. *Voyage de Deux Français dans le Nord*, (par Fortia d'Urban,) Tome II, page 424.

(*b*) Voyez Catteau, page 109 et suiv.

de toutes les rêveries des visionnaires. Telle n'est cependant pas à beaucoup près la disposition de la plus grande partie des Suédois, parmi lesquels il y a autant de gens éclairés que dans aucune autre partie de l'Europe. Il faut en excepter les habitans de deux provinces, les *Lapons* et les *Finnois*. Les croyances superstitieuses et les actes auxquels elles donnent lieu, sont encore fort en vogue chez ces deux peuples. J'ai même trouvé plusieurs Suédois, raisonnables d'ailleurs, qui n'osaient nier que quelques Lapons fussent donés de certaines facultés tenant de très-près à la sorcellerie; comme était celle de se transporter aussi rapidement que la pensée d'un endroit à l'autre, même à travers un bras de mer. Il en est qui m'ont raconté comme les croyant fermement, des traits de ce genre qu'à Paris on n'entendrait pas sans rire de pitié. Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est ce qu'on s'accorde assez généralement à dire des prodiges opérés par un Finnois nommé *Biœrnramn*, mort à Stockholm il y a très-peu d'années. J'ai recueilli aux meilleurs sources des détails sur cet homme qui, sous les formes les plus simples, doit avoir été un des plus étonnans imposteurs qui aient paru sur la terre ».

SWEDENBORGISTES.

Emmanuel Swedenborg, fils de Jesper Swedberg, évêque Luthérien de Skara en Westrogothie, naquit à Stockolm en 1688. Watkins s'est trompé en le faisant naître (*a*) un an plus tard. Il s'appela d'abord Swedberg comme son père, et prit ensuite le nom de Swedenborg. Après avoir brillé dans le cours de ses études, il visita l'Italie, la France, la Hollande, l'Angleterre, et mourut à Londres en 1772. Sandel prononça la même année son éloge à l'Académie des Sciences de Suède, dont Swedenborg était un membre distingué. Il était en outre assesseur du collége des Mines, et avait publié des ouvrages de physique, dont trois volumes *in-folio* sur la Métallurgie sont encore cités comme classiques.

De l'étude du monde matériel il passa à celle du monde intellectuel, se fit théosophe, prétendit avoir une communication fréquente et immédiate avec les êtres spirituels et des révélations sans nombre concernant le culte de la Divinité, le sens de l'Ecriture, l'état des hommes après leur mort, le ciel, l'enfer, les autres mondes et leurs habitans : c'est le sujet d'une vingtaine d'ouvrages sortis de sa plume féconde, et traduits presque tous en Anglais, quelques-uns en Français, tels que les *Arcanes célestes*, les Traités *du Jugement dernier* et de la *Destruction de Babylone*; Traité *du Cheval blanc*, dont il est parlé dans l'Apocalypse; Traité de la *Nouvelle Jérusalem*; Traité de l'*Amour conjugal*, *de la Sagesse angélique*, etc., etc. Ces écrits, dénoncés au clergé Suédois, furent examinés par une assemblée d'évêques et de professeurs qui en portèrent un jugement favorable, si l'on en croit l'ex-bénédictin Pernety, un de ses sectateurs. Catteau, qui depuis

(*a*) Voyez *An Universal Biographical Dictionary*, in-8°. Londres, 1800, art. *Swedenborg*.

long-tems habité la Suède, dit au contraire qu'ils furent déclarés dangereux et hétérodoxes (*a*).

L'un des plus fameux est intitulé les *Merveilles du Ciel, de l'Enfer, des terres planétaires et astrales d'après le témoignage de ses yeux et de ses oreilles*. Pernety, qui l'a traduit du latin en français (*b*), nous apprend que l'évêque Swedberg, père de Swedenborg, était déjà entêté d'opinions analogues à celles qu'a débitées son fils. Celui-ci a prodigieusement grossi cet héritage. « Voilà, dit Pernety, l'homme envoyé du Ciel pour nous ap- » prendre ce qui s'y passe; et si l'on ne peut le placer au nombre des » SS. Pères, au moins on doit le considérer comme un moraliste pur et » ingénieux (*c*) ».

Swedenborg eut une vision à Londres en 1743 (*d*). Pendant qu'il dînait le Seigneur lui apparut entouré de lumière, et lui dit: *ne mange pas tant*. La seconde vision lui dévoile cet Etre lumineux. C'est Dieu qui déclare l'avoir choisi pour expliquer les Livres Sacrés. Il ne se donne pas pour prophète; il déclare même ne pas connaître l'avenir, mais communiquer avec les Anges, les Esprits et par conséquent avec les hommes nouvellement décédés. Il a su par eux des choses qu'eux seuls connaissent.

Il y a trois choses esssentielles à croire; la divinité de Jésus-Christ, la sainteté des Ecritures, la vie qui est charité: quelles que soient les erreurs auxquelles un homme s'est livré, s'il évite le mal et fait le bien, non par des motifs d'intérêt, d'ambition, de vanité, mais par haine pour le mal et par amour pour le bien, il pourra être régénéré, sauvé, et arriver à la lumière.

Les trois personnes de la Sainte Trinité ont été mal comprises; elles sont concentrées en Jésus-Christ. La Trinité humaine comprend dans chaque individu l'ame, le corps et l'opération qui en procède. Cette Trinité forme un seul homme; de même la Trinité Divine n'est qu'un *Jéhovah* qui est à la fois Créateur, Rédempteur, Régénérateur. Jésus-Christ glorifié est ce *Jéhovah*, car il ne diffère du *Jéhovah* des Juifs que comme Dieu non-manifesté diffère de Dieu manifesté. Ainsi la Trinité est dans le Seigneur Dieu Rédempteur et Sauveur Jésus-Christ, qui comprend le Père, le Fils et le Saint-Esprit; car Dieu est un en *essence* et en personne.

Tout dans la Bible renferme un sens caché qui correspond au sens naturel et littéral: selon d'autres, il y a trois sens; le céleste, le spirituel, le naturel, unis par des correspondances. Au moyen de ces divers sens il s'établit une communication entre Dieu et les hommes qui composent son Eglise. Les hommes, jusqu'au tems de Job, avaient connu cette science des sens correspondans; perdue depuis le tems du patriarche, elle a été heureusement retrouvée par Swedenborg à qui le Seigneur l'a manifestée pour en faire part à la race humaine, et afin que l'Eglise fondée sur la Bible, mais qui décline vers sa fin, reprenne sa vigueur, et soit conduite par l'Esprit Divin. Swedenborg tâche d'adapter à toutes ses rêveries des citations bibliques.

(*a*) Voyez *Tableau Général de la Suède*, par Catteau. Paris, 1790, article *Religion*.
(*b*) Deux vol. *in*-8°. Berlin, 1782.
(*c*) Voyez le Discours Préliminaire.
(*d*) Voyez *Responsum ad epistolam ab amico* (le docteur Harley) *ad me scriptam*. Londini, 1769.

Dès le moment où il eut obtenu les faveurs célestes, ses yeux s'ouvrirent. Il conversa face à face avec les Anges. Il eut accès dans leurs maisons; elles sont disposées comme les nôtres, mais beaucoup plus belles et avec des appartemens très-variés; elles sont entourées de portiques, de jardins, de vergers magnifiques. Ces demeures sont rapprochées, distribuées en villes; ces villes en rues et en *squares*. On voit qu'il écrivait en Angleterre.

Les Anges ont la forme humaine, et sont vêtus ou paraissent l'être, excepté ceux du ciel supérieur qui sont nus; car il y a trois cieux composés chacun d'une multitude innombrable de sociétés : mais tous les autres Anges ont des habillemens correspondans à leur sagesse; voilà pourquoi les uns ont un costume plus somptueux que les autres.

Chaque société céleste est un ciel en abrégé, et chaque Ange en est un sous la plus petite forme. Ils vivent en rapport habituel, ont une manière d'écrire qui leur est propre, et devisent entre eux sur les choses domestiques, l'état civil, la vie morale et spirituelle; tous peuvent s'entendre, car on ne parle qu'une seule langue dans le ciel. Un jour, il disait aux Anges que sur la terre « on nomme paix le tems où la fureur des princes pour l'effusion du » sang humain afin de satisfaire leur orgueil et leur ambition ne les tour- » mente pas (*a*). » Cela est malheureusement très-vrai; mais cette traduction de Pernety, souvent infidèle, altère le sens de l'auteur.

Il y a des Anges mâles et des Anges femelles. Les mariages au ciel ont lieu comme sur la terre. Le mari fait la fonction de l'intelligence, la femme celle de la volonté : c'est l'union du bon et du vrai . . . . Le bon et le vrai sont les seules générations résultantes des mariages contractés dans le ciel (*b*).

Des Anges descendant aux hommes, il déclare que les époux après leur mort seront réunis; l'amour naturel sera fini : mais comme le véritable amour conjugal consiste dans l'union des esprits et des volontés, cette union mentale sera parfaite, et les époux seront élevés par la sagesse et le bonheur au rang des êtres angéliques.

Les hommes dans l'autre vie ont des corps, une forme humaine, des habits, des logemens; ils conservent leurs affections : tout présente une conformité de notre monde avec le monde spirituel; conformité de plaisirs, de peines, d'occupations. Il y a même des temples; on y prêche : Swedenborg a quelquefois assisté à des sermons prêchés par des Anges. Il n'y a pas moyen d'en douter, car il l'assure (*c*).

Les corps actuels ne ressusciteront pas; mais après la mort chacun est revêtu d'un corps spirituel qui était enfermé dans le matériel. Le monde des esprits est comme le purgatoire des Catholiques; car c'est le lieu où arrivent tous les hommes décédés, et où ils sont préparés pour le ciel ou pour l'enfer, excepté un petit nombre qui sont immédiatement admis dans la gloire, ou jetés dans les tourmens. Les méchans ne peuvent pas vivre dans le ciel; l'athmosphère céleste les suffoquerait : dans l'autre vie comme dans celle-ci, il y a divers degrés de perfection; le riche, qui a fait bon usage de ses trésors, aura dans le ciel un beau palais (*d*).

Swedenborg rejète la doctrine d'expiation, de prédestination, de justification par la foi seule; car il n'y a pas de salut sans répentance. Luther

(*a*) *Merveilles du Ciel*, Tome I, page 200.
(*b*) *Ibid.*, page 276.
(*c*) *Ibid.*, Tome I, page 140.
(*d*) *Ibid.*, page 259.

et Calvin n'ont séparé les œuvres de la foi que pour avoir un prétexte de rompre avec les Catholiques. Par les boucs mentionnés dans le prophète Daniel (*a*) et saint Mathieu, et qui seront placés à la gauche de Jésus-Christ au jugement dernier, il faut entendre ceux qui croient que la foi seule justifie. Tels sont les Protestans. Il leur préfère les Catholiques, qui joignent la charité et les œuvres à la foi (*b*). Malgré cette préférence, nous verrons ci-après Swedenborg déroger un peu à sa décision, dans la répartition qu'il fera des places en paradis.

Dans l'Écriture il n'est pas parlé de la fin du monde, mais de la fin du siècle. Or, la fin du siècle signifie la fin de l'Église. Il y a quatre Eglises sur la terre; la très-ancienne ou Adamique, l'ancienne ou Noëtique, l'Israëlitique et la Chrétienne. Toutes ont leur commencement, leurs progrès et leur fin, qui a lieu lorsqu'il n'y a plus de foi ni de charité. A la fin de chaque Eglise il se fait un jugement sur les hommes morts et rassemblés dans le monde des esprits. L'Église Chrétienne, soit Catholique, soit Protestante, est actuellement à sa fin: Jésus-Christ s'est incarné pour préparer la voie à la nouvelle Église. Le jugement final a commencé en 1757, époque à laquelle ont commencé également le second avénement de Jésus-Christ, non en personne mais dans un sens spirituel, et la nouvelle Eglise Chrétienne, désignée dans l'Apocalypse par les Nouveaux Cieux et la Nouvelle Terre. C'est la *Nouvelle Jérusalem;* pour la préparer, Swedenborg, rempli de l'esprit divin, a reçu la mission expresse d'expliquer la parole sacrée, et d'ouvrir les cœurs à une union plus intime avec Dieu.

Il admet formellement au ciel les Gentils s'ils ont bien vécu, ainsi que tous les enfans morts sans baptême: il n'y a en enfer que ceux que leurs péchés y précipitent; et le feu infernal n'est que l'amour céleste métamorphosé par l'amour de soi et du monde. L'essentiel ici bas est de n'être pas dominé par ces deux amours; du reste, il ne croit pas qu'il soit si difficile d'aller au ciel qu'on le croit communément.

On conçoit qu'après avoir sauvé les Païens, il n'a garde de refuser cette faveur aux Chrétiens d'aucune société (*c*). Dans le ciel les Hollandais sont au midi, les Suédois vers le nord; ceux des Anglais dont la conduite a été guidée par la foi et la charité sont placés au centre, parce qu'ils connaissent mieux la Bible: ils ont eu d'autant plus de facilité d'acquérir des lumières, qu'ils ont ici bas une entière liberté de penser, de parler, et d'écrire (*d*).

Il y a dans l'autre monde des villes ressemblantes à Londres: les Anglais s'y rendent la plupart après leur mort. Les villes Hollandaises ont une structure singulière; les habitans sont très-défians: si un espion y entre on le surveille lui-même.

Les Juifs ont pour gouverneurs des Juifs convertis au Christianisme, et attentifs à punir ceux qui parlent mal de Jésus-Christ (*e*). Ils négocient en pierres précieuses. Swedenborg place les Quakers dans un désert; il maltraite les Moraves qui, selon lui, ont la charité en horreur, regardent l'Ancien-Testament comme inutile, méprisent le Nouveau, n'ont égard qu'à

(*a*) Voyez Daniel, VIII, 2-14; et Math., XXV, 33.

(*b*) Voyez *Exposition Sommaire de la Doctrine de la Nouvelle Eglise*, par Em. Swedenborg, traduite en Français, *in*-8°. Paris, 1797, page 47 et suiv.; page 115 et suiv., et *passim*.

(*c*) *Ibid.*, page 224 et suiv.

(*d*) Voyez Tome II, page 3.

(*e*) Voyez *Ibid.*, Tome II, page 142.

quelques textes de saint Paul, et sont ariens. Assurément, quiconque les connaît, repoussera le jugement qu'en porte le théosophe suédois.

Il a parlé à Melancthon. Je lui demandai, dit-il, quel était son sort; il ne voulut pas me répondre; d'autres m'apprirent que, couvert d'une peau d'ours, il se tenait tantôt sous une voûte de pierre crévassée de toutes parts, tantôt il était en enfer. Calvin est au ciel; mais Luther n'y est pas encore admis, et quelquefois il est cruellement tourmenté (*a*).

Autour des Réformés, cependant à quelque distance, sont placés les Catholiques. Ceux qui avaient vécu chez les Jésuites se glissent furtivement chez les Réformés pour les séduire; mais on les renvoie et on les précipite en enfer (*b*), où sont quelques-uns des saints révérés par l'Eglise Catholique: les autres sont au ciel.

Louis XIV de son vivant lisait la Bible, adorait Dieu sincèrement et reconnaissait le pape pour chef de l'Eglise. Ce roi est élevé en dignité, et gouverne au ciel une bonne société de Français. Swedenborg a conversé avec lui, et avec Louis XV; il a dissuadé celui-ci de faire accepter la bulle *Unigenitus*, qui a causé des troubles (*c*).

Swedenborg donne une *Statistique* détaillée du ciel, de l'enfer et des planètes, dont il décrit les habitans et les mœurs. Dieu les a créés, non du néant, mais de lui-même (*d*).

En lisant ce code du délire on serait tenté de croire qu'il a été rédigé à Charenton, ou à Bedlam; et cependant ce visionnaire a été cru sur sa parole, même par des gens connus dans la littérature. Ils lui ont attribué des connaissances miraculeuses, par exemple, d'avoir dit à la reine Ulrique de Suède ce qu'elle avait écrit dans une lettre à son frère le prince de Prusse. Les visions de Swedenborg sont un phénomène psycologique assez étrange; il les a, dit-on, débitées de bonne foi, parce qu'il ne se défiait pas de l'illusion de ses sens. Un savant de Berlin (Nicolaï) prétend avoir éprouvé les mêmes phénomènes dans le cours d'une maladie; mais toujours maître de sa raison, il les a étudiés, dit-il, en observateur. Il en a rendu compte à l'Académie des sciences de Prusse, par un mémoire que Biester a inséré dans ses *Feuilles Berlinoises*.

Lavater ayant oui dire que Swedenborg avait commerce avec les morts, lui écrivit le 24 août 1768, et lui adressa les questions suivantes: « Félix » Hess, un de mes amis mort, m'apparaîtra-t-il? quand et comment? Me » révélera-t-il quelque chose concernant le bonheur des cieux, et ma des- » tiuation ecclésiastique sur la terre? Serai-je assez heureux pour converser » avec les anges et les décédés, les interroger sans violer le commandement » de Dieu; et comment pourrai-je obtenir cette faveur? Le songe que j'ai » eu le 9 juin venait-il de Félix Hess? » Lavater n'ayant pas reçu de réponse d'un homme qu'il croyait inspiré, lui écrivit de nouveau (*e*).

Barruel, dans un de ses romans, avait insinué que les Swedenborgistes pouvaient appartenir à ces loges occultes dont le plan était de renverser tous les autels et tous les trônes; il avait même accusé d'athéisme le théosophe

(*a*) *Ibid.*, page 122 et suiv.
(*b*) *Ibid.*, page 123.
(*c*) *Ibid.*, page 126.
(*d*) Voyez *L'Exposition Sommaire de la Doctrine de la Nouvelle Église*, in-8°. Paris 1797, *passim*.
(*e*) *The New Jerusalem Magazine or a treatise of celestial, spiritual and natural Knowdge*, in-8°. London, 1790, page 179 et suiv.; et page 245 et suiv.

suédois (*a*). Cette calomnie est l'absurdité même aux yeux de quiconque connaît les écrits de Swedenborg, et qui sait apprécier ceux de l'accusateur. Clowes perd son tems à la réfuter, et à prouver que, selon Swedenborg, tous les rois, en vertu de leur royauté, et tous les prêtres, en vertu de leur sacerdoce, représentent la Divinité (*b*). Clowes, associant ensuite ses rêveries à celles de son héros, assure que celui-ci n'a pas fait une révélation nouvelle, mais dégagé l'ancienne des fausses explications qui en avaient détruit l'efficacité. Ses ouvrages contiennent les expositions les plus solides de l'Ecriture; ceux d'Aristote, Locke, Mallebranche, Wolf, Leibnitz, Reid Stuart, n'étaient que des rayons de ce jour lumineux qu'on doit à Swedenborg. « Mal à propos, dit-il, a-t-on voulu le comparer à Brothers : celui-ci » n'est qu'un enthousiaste comme ce docteur Dée et ses adhérens du tems » de la reine Elisabeth, dont parle Casaubon; ou tel que les prophètes » extravagans des Cévennes, peints par Lacy; ou ceux de la société » d'Avignon, dont Bryant et Wright, témoins oculaires, ont donné ré- » cemment des détails ».

On voit, par ce dernier article, que les sectateurs de Swedenborg sont bien revenus de l'idée que la société d'Avignon fût de leur parti. Dans leur journal intitulé : *The New-Jérusalem magazine*, ils s'étaient flattés d'avoir beaucoup d'adhérens à Paris, à Rouen, où l'on en trouve à peine quelques-uns. Ils avaient assuré la même chose du Danemarck, où l'on ne connaissait guère qu'une douzaine de Swedenborgistes, dont pas un Danois, mais tous Suédois (*c*).

Quelques articles de ce journal ont été rédigés par un chirurgien français nommé *Chastanier*, qui prétendait avoir formé à Paris une petite *Société exégétique*, dans laquelle étaient des *gens de lettres de la première volée*. Je doute qu'on puisse citer un seul homme de lettres, excepté Parraud, qui a traduit dans notre langue le petit *Traité du commerce de l'Ame et du corps*.

C'est un ami de ce bon Charles Berns Wadstrom, Suédois, mort à Paris le 5 avril 1799, et qui a publié divers ouvrages, entre autres un *in*-4°., curieux, sur les colonisations. Persuadé comme on l'est dans la secte que la Nouvelle-Jérusalem est dans l'Afrique, il était allé visiter cette contrée en 1787 avec Sparmaun. Ce dernier ne se défend que faiblement d'être affilié aux Swedenborgistes, quoiqu'il les traite de visionnaires.

Par suite du préjugé qui place au sein de l'Afrique la Nouvelle-Jérusalem, on les a vu mettre un vif intérêt à la formation dans cette contrée de colonies libres, près du cap Mesurada. A des rêveries associant des sentimens louables, ils condamnent l'esclavage des Nègres : telle est la raison pour laquelle ils ont coopéré à l'établissement de Sierra-Leone, où résidèrent pendant quelque tems Afzelius et Ulric-Nordenskiold; celui-ci a fait un Traité sur l'utilité des colonies dans les Deux-Indes et en Afrique.

On assure que Gustave III avait une propension marquée vers la nouvelle secte, comme vers tout ce qui se rapproche du système des Théosophes;

(*a*) Voyez ses *Mémoires sur le Jacobinisme*, Tome IV.

(*b*) Voyez *Arcana Cœlestia*, n°. 3670, et *Letters to a Member of Parliament*, ou *The Character and Writings of baron Swedenborg*, etc. By Clowes rector of Saint-John Church, *in*-8°. Manchesser, 1799.

(*c*) Lettre de M. Munter, de l'académie des sciences de Copenhague, 27 juillet, 1799.

il avait même consulté une magicienne. Auguste Nordenskiold lui dédia une brochure intitulée : *Formules de la Réunion de l'Assemblée de la Nouvelle-Jérusalem*, (a) dans laquelle assimilant les écrits de Swedenborg à l'Ecriture-Sainte, il demandait le libre exercice du culte pour sa secte qui n'a pas de temple en Suède. Il paraît même que dans cette contrée les Swedenborgistes n'eurent jamais beaucoup de prosélytes; et je présume que le savant Staudlin a été induit en erreur lorsqu'il assure qu'on y en compte plus de deux mille (b). Dès l'an 1783 il y avait à Londres une société Swedenborgiste. En 1787 s'était formée à Stockholm une petite *Société exégétique et philantropique*, qui, aux rêves de Swedenborg, voulait rattacher ceux du Magnétisme. Le duc de Sudermanie, frère de Gustave III, en était membre. Le prince Charles de Hesse avait écrit à la Société. Dans sa lettre, il professe son adoration pour Jésus-Christ. Elle vit avorter ses efforts pour en ériger en divers pays, entre autres à Strasbourg, et n'eut elle-même qu'une existence éphémère. Le docteur Rosenmuller ne fut pas le seul à écrire contre elle (c). On a ridiculisé les Swedenborgistes dans des écrits publics; et l'ascendant de la raillerie, joint à celui de la raison, les a réduits en Suède à un très-petit nombre. En Angleterre, ils ont des chapelles à Bristol, Birmingham, Manchester et Londres. L'auteur de cet écrit leur a vu célébrer leur liturgie, et administrer un baptême invalide; car la formule est : *Je te baptise au nom du Seigneur Jésus-Christ, qui est Père, Fils et Saint-Esprit.* Au quatrième siècle, les Agnotes baptisaient au nom de Jésus-Christ, et non de la Trinité; mais non pas sous la formule de la Nouvelle-Jérusalem. Le ministre Swedenborgiste exhorte ensuite les parrain et marraine à élever l'enfant selon les préceptes de l'Ecriture-Sainte, et la doctrine céleste révélée par le Seigneur à Emmanuel Swedenborg.

Dans un plan imprimé, lorsque les Swedenborgistes concertaient l'organisation de leur culte, ils avaient inséré sur la Confirmation, sur la Consécration sacerdotale, deux articles qui furent rejetés sans doute, puisqu'on ne les trouve pas dans leur liturgie (d); elle est conforme à ce qu'on vient de lire sur la doctrine du théosophe Suédois. Il avait observé que les Anges, pour adorer Dieu, se tournent vers l'Orient. L'Orient dans le ciel est le lieu où paraît le Seigneur; en conséquence on prescrit de les imiter. L'office commence par quelques passages de la Bible adaptés au culte public. Après une confession générale et une déclaration que Jésus-Christ est le seul Dieu du ciel, on fait une prière à genoux; dans l'administration de la cène, le ministre remet le morceau de pain dans la main de chaque assistant, etc.

A la suite de la liturgie, on trouve le catéchisme, une cinquantaine d'hymnes composés par Joseph Proud, et même un catalogue d'ouvrages concernant la Nouvelle-Jérusalem; catalogue incomplet, car depuis cette époque d'autres écrits ont paru sur le même sujet.

Combien durera cette société? Elle n'a plus l'attrait de la nouveauté;

(a) Voyez *Forsamlingt Formen uti de; Nya Jerusalem of August Nordenskiold*, in-4°. Kiöpenhamn, 1790.

(b) Voyez son *Magasin*, Tome I, page 247.

(c) Voyez *Acten, Urkunden*, etc., 1789, page 213 et suiv.; 216, 247, etc.

(d) Voyez *The Liturgy of the New-Church, signified by the New-Jerusalem the revelation*, etc., cinquième édition, in-12. London, 1797.

elle n'a pour étais que des révélations chimériques, adoptées par quelques hommes abondamment pourvus de crédulité; et quoique dans ces sociétés séparées de l'église Catholique, l'absence d'une règle de foi, qui éclaire et dirige l'esprit, laisse un libre accès à tous les égaremens, quelques notions de raison universelle qui surnagent au milieu des rêveries les plus répandues, ne promettent à la nouvelle secte ni beaucoup de prosélytes, ni une longue durée.

BAPTISTES, ANABAPTISTES, MENNONITES, GÉNÉRAL-BAPTISTES ou BAPTISTES-INDÉPENDANS ou UNIVERSELS, PARTICULAR-BAPTISTES, ou BAPTISTES-CALVINISTES, SABBATARIENS.

Dans la foule des auteurs qui ont écrit sur les Anabaptistes, on peut consulter particulièrement les ouvrages de Heresbach, Ottius, Meshovius, et Catrou (a) pour connaître à quels excès de folie et de crimes se livrèrent les premiers sectateurs de cette dénomination.

La tyrannie des princes et des seigneurs Allemands au seizième siècle, avait irrité les paysans, qui, au lieu de se borner à secouer le joug, commirent beaucoup de désordres. L'insurrection prit alors le caractère d'une révolte à laquelle il fallut opposer la force des armes; le sang coula à grands flots; les opprimés furent punis par les oppresseurs, non moins coupables, qui restèrent impunis et triomphans. Les Anabaptistes prirent une part active et la plus hideuse à ces événemens; ils prétendirent que toute autorité civile était contraire à l'Evangile : c'était ériger l'anarchie en principe; leurs brigandages, leurs cruautés, le saccage de Munster en furent la conséquence. A Saint-Gal en Suisse un Anabaptiste coupa la tête à son frère, sous prétexte que le Saint-Esprit le lui inspirait. Un jour à Leyde on les vit, hommes et femmes, brûler leurs habits, et courir tout nus dans les rues, parce que la vérité « est nue, et qu'on ne doit être » revêtu que des vertus ».

Amsterdam eut le même spectacle; cinq frénétiques, nus et armés de sabres, parcoururent la ville en criant : *Bénédiction à droite, malédiction à gauche.*

Quelques chefs de la secte voulaient introduire la communauté des femmes. Becold et Jean de Leyde établirent la polygamie; celui-ci eut jusqu'à dix-sept épouses avec la qualité de reines, à l'une desquelles il coupa la tête tandis que les autres dansaient.

Presque tous se prétendaient inspirés; une des prophétesses s'entoura de douze Apôtres, et se dit le Messie : ce titre lui était disputé par David

(a) Voyez *Conradi Heresbachii Historia Anabaptistarum monasteriensium*, 1650, Amsterdam.
Jo. Henr. Ottii Annales Anabaptistici, in-4°. Basil., 1672.
Arnold. Meshovii Historia Anabaptistica, in-4°. Colon, 1617.
Histoire du Fanatisme dans la Religion Protestante, par le P. Catrou, 3 vol. in-12. Paris, 1733.

George, qui eut des sectateurs (*a*). Hoffman, un des chefs, projeta de réédifier Jérusalem. Jean Mathis tenta de ramener l'usage de la circoncision. Ce Mathis, auteur de l'ouvrage intitulé : *Le Rétablissement*, proscrivait les études comme pernicieuses : il fit brûler tous les livres trouvés à Munster, excepté la Bible traduite en langue vulgaire ; par-là fut détruite la célèbre bibliothèque de Rodolphe Langius, qui contenait des manuscrits précieux.

Les Anabaptistes étaient issus des Protestans. Quand ceux-ci les accusaient de schisme, les Anabaptistes répondaient : Vous vous êtes séparés de l'église Romaine sans la consulter ; pourquoi nous contester le droit de nous séparer de vous ? Melanchton, Bèze et Calvin avaient décidé qu'on pouvait mettre à mort les hérétiques, en se réservant sans doute la faculté de décerner cette qualification et cette peine. Le sénat de Zurich l'appliquant aux Anabaptistes, ordonna de les noyer ; ce qu'on fit, ainsi qu'à Bâle et ailleurs.

Les délires de l'Anabaptisme devinrent partiellement l'héritage d'une foule d'autres sectes actuellement éteintes. A une époque voisine de l'origine de la *secte-mère*, on en comptait déjà quarante-quatre (*b*) :

Les *Baculaires*, qui regardaient comme un crime de porter des armes et même un bâton ;

Les *Adamites*, qui au nombre de plus de 300 se rendirent sur une montagne, espérant de là être enlevés au ciel ;

Les *Impeccables*, qui, dans la récitation de l'*Oraison Dominicale*, omettaient ces mots : *Pardonnez-nous nos offenses*, parce qu'étant regénérés ils étaient à l'abri de toute souillure ;

Les *Réjouis*, les *Pleureurs*, les *Taciturnes*, les *Clanculaires*, les *Manifestaires*, les *Sanguinaires*, les *Adiaphoristes*, les *Pneumatiques*, les *Nus-Pieds*, les *Effrontés*, etc., etc.

Mennon Simonis forma un système de doctrine et de discipline, qu'il opposa aux fureurs anarchiques des Anabaptistes. Leurs excès avaient révolté une foule de gens qui se rallièrent à lui ; mais bientôt son parti fut divisé sur l'article de l'*excommunication*. Les uns la prodiguaient contre les pécheurs, et en étendaient très-loin les suites : d'autres, plus modérés, en restreignaient l'application et les effets ; ce qui fit distinguer les Mennonites en deux branches, les *Grossiers* ou *Modérés* ou *Waterlanders*, parce qu'ils étaient plus nombreux dans le canton nommé *Waterland*. On les appela aussi *Groningiens*, parce qu'ils avaient des assemblées périodiques à Groningue ; les *Fins* ou *Rafinés* ou *Rigides* ou *Flamands*, subdivisés en Flamands proprement dits, *Frisons* et *Allemands*. Les Fins, en général, montraient plus de rigidité dans leur conduite, affectaient un air grave et composé. Les qualifications de *Modérés* indiquent chez ceux-ci moins d'austérité.

Les *Ukewallistes* ou *OEkwalistes*, avaient pris leur nom de *Ukewallis*, natif de Frise, qui dogmatisa peu après Mennon, à la doctrine duquel il fit quelques additions. Le tems écoulé entre les deux alliances depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la descente du Saint-Esprit, était un tems d'ignorance, les Juifs étant alors privés de la lumière. Les péchés

(*a*) Meshovius, Liv. II, page 45.
(*b*) Voyez Meshovius, page 78.

commis par eux dans cet intervalle, étaient graciables. Ukewallis appliquait cette décision à Judas et à tous ceux qui avaient coopéré à la mort du Sauveur. Mosheim dit que ses sectateurs subsistent encore aux environs de Groningue, en Prusse, en Lithuanie; ils rebaptisent les membres d'une autre communion qui s'adjoignent à la leur; ils portent barbe, sont austères dans leurs mœurs, leur discipline, et regardent comme obligatoire de laver les pieds à leurs hôtes (*a*). Il y a aussi des Ukewallistes à Dantzick. En 1782, on les distinguait de même en deux classes; les *Grossiers* et les *Fins*. Ceux-ci ne peuvent pas se friser, porter de bourse à cheveux, ni se marier hors de leur secte; les autres n'attachent point d'importance à ces réglemens (*b*). Un voyageur français ajoute que les Fins de Hollande, qui affectent beaucoup de simplicité dans leur costume, tolèrent cependant l'usage des bagues; et que les dames *Fines* ont une simplicité très-recherchée. Outre les assemblées publiques, les élus en ont de particulières : on discute, on critique; ensuite chacun se retire en louant Dieu d'être plus saint que son voisin, et plus savant que son pasteur (*c*). Ce récit n'est peut-être qu'épigrammatique.

En 1664, les Modérés ou Waterlanders s'étaient partagés en *Galenites* et *Apostoliens*. Les premiers suivaient l'enseignement de Galen Abraham Haan, médecin et ministre Mennonite d'Amsterdam, dont les opinions étaient très-rapprochées de celles des Sociniens sur la divinité de Jésus-Christ et l'application de ses mérites, et presque identiques à celle des Arminiens qui insistent moins sur la foi que sur les œuvres : il voulait qu'on admît à la cène tous ceux qui ont une bonne conduite, et qui reconnaissent l'Ecriture-Sainte. Il eut pour adversaire Samuel Apostool, autre ministre Mennonite de la même ville, qui fut chef du parti contraire : cette division, qui existait encore du tems de Mosheim, est présentement éteinte; en sorte que les noms de *Galenites*, d'*Apostoliens*, et presque tous ceux qui établissaient des démarcations parmi les Mennonites, n'appartiennent plus qu'à l'histoire.

Les Mennonites, sortis de la tige des Anabaptistes, en désavouent les crimes, et même le nom. Ils sont nombreux en Hollande, où ils ont près de deux cents églises, dont cinquante-six en Frise; on les appelle communément *Doopsgesinder*, et ils affectionnent cette dénomination à peu près synonyme à ce qu'on nomme *Baptistes* en Angleterre.

Comme les Protestans, ils ne reconnaissent aucune personne, aucune autorité, juges en matière de doctrine : actuellement ils n'ont pas même de confession de foi, et se contentent de la Bible, que chacun explique à sa manière. Indifférens sur les disputes théologiques, ils s'accordent seulement sur quelques points, comme ne baptiser qu'à l'âge mûr, ne pas jurer.

Je tiens d'un de leurs ministres les plus distingués qu'en ce qui concerne l'inspiration des Saintes-Ecritures et la divinité de Jésus-Christ, ils n'ont pas une croyance uniforme : on ne s'explique pas, me disait-il, sur les diversités du dogme. Dès le commencement du dix-septième siècle, on avait observé que le Socinianisme était répandu dans le parti des Galenistes; cette erreur transpirait dans leurs livres. A la vérité, en 1742, un Mennonite

(*a*) Voyez Mosheim, Tome VI, page 47.
(*b*) *Acta Hist. Eccl.*, 1790, page 1061.
(*c*) Voyez les *Hollandais* par la Barre de Beaumarchais, *in*-8°., 1738, page 212 et suiv.

la combattit ; mais, vers la même époque, le docteur Stinstra la professait assez hautement (*a*). Cette tendance au Socinianisme les a tellement rapprochés des Remontrans, qu'à Dockum, petite ville de Frise, la fusion des deux sectes s'est opérée tant par l'identité de doctrine, ou l'indifférence sur cet objet, que par des vues d'économie. Les deux sectes y étant respectivement peu nombreuses, trouvent dans leur réunion plus de facilité à salarier un ministre.

On ne les a jamais inquiétés en Hollande sur leur refus de prêter serment, de porter les armes; et le gouvernement actuel leur continue cette faveur. Dans le tems de la guerre de la succession d'Espagne, plusieurs Mennonites ayant en mer des bâtimens de commerce, les uns armés, les autres sous la protection de vaisseaux de guerre, furent censurés par leur co-religionnaires, auxquels ils répondaient : « il est permis de se défendre » contre les voleurs sur terre ; pourquoi n'aurait-on pas le même droit sur » mer (*b*)? » La dispute s'est renouvelée depuis peu, les uns soutenant, les autres niant qu'il fût permis de prendre part à la guerre de la révolution ; mais cette discussion, la même absolument que celle des Quakers d'Amérique, n'a pas occasionné une rupture au point d'établir des églises séparées, comme chez les *Amis*.

Le baptême s'administre communément à dix-huit ou vingt ans, et en public, à moins que les catéchumènes ne soient malades : jusque vers le milieu du siècle dernier, c'était tantôt par immersion, tantôt par aspersion ; l'immersion a cessé, quoiqu'on ne la refusât pas si elle était demandée.

Les Mennonites d'Hollande sont en général plus instruits que leurs frères Anabaptistes des autres pays. Ils citent des hommes distingués de leur secte ; Wagenaar, le *Tacite* de la Hollande, qui a fait l'*Histoire de la Patrie* et celle de la ville d'Amsterdam.

Husholf, couronné tant de fois à Berlin, à Harlem, et par la société de Stolp à Leyde : il a fait en outre quatre volumes de *Sermons;*

Martinez, connu par son *Catéchisme de la Nature;*

Jérôme de Bosch, célèbre poète latin, et qui a fait entre autres un poème sur l'Égalité;

Loosjees, homme de lettres, et libraire à Harlem;

De Vos, ministre d'Amsterdam, auteur de savans ouvrages, surtout contre l'esclavage des Nègres et le duel. A ces noms honorables, on peut en joindre beaucoup d'autres, dont les écrits composent une partie de la collection Teylerienne.

Les *Doops-Gesinden* ou Mennonites de Hollande, qu'on nomme quelquefois *Teleiobaptistes* ou *Anti-Paidobaptistes*, pour remplacer le nom d'*Anabaptistes*, devenu odieux, ont beaucoup d'affinité avec les Baptistes des îles Britanniques.

Ceux-ci se subdivisent dans leurs opinions à tel point qu'à Glascow on en comptait, il y a quelques années, sept variétés : mais communément on les partage en deux branches ; *Général-Baptistes*, *Baptistes-Indépendans* ou *Universels*, qui tiennent aux principes d'Arminius, et la plupart Sociniens ; et les *Particular-Baptistes*, *Baptistes-Calvinistes*, qui tiennent aux dogmes

(*a*) Voyez Baumgarten, page 977.
(*b*) *Ibid.*, page 978.

du Réformateur Genevois. A la première classe, appartenait le docteur James Foster, connu par sa *Défense de la Révélation contre Tyndal.*

Les anciens Baptistes ne reconnaissaient le baptême valide qu'autant qu'il était conféré par eux; en conséquence, ils l'administraient de nouveau à tous ceux qui s'agrégeaient à leur société, quel que fût leur âge : de là leur vint le nom d'*Anabaptistes*, *Rebaptisans*, que l'habitude leur a conservée, quoiqu'actuellement ils ne contestent plus la validité du baptême reçu dans les autres communions par les adultes qui ont pu répondre personnellement; il serait plus exact de les nommer avec quelques auteurs *Anti-Paidobaptistes* ou *Opposés au baptême des Enfans.* Leurs disputes se réduisent à deux points : 1°. Doit-on baptiser les enfans? 2°. Comment doit-on baptiser?

Sur le premier article, ils sont en opposition avec toutes les sociétés Chrétiennes, qui sont Paidobaptistes, c'est-à-dire, qui baptisent les enfans (les Quakers exceptés, parce qu'ils n'ont aucun sacrement). Au commencement du dix-huitième siècle, la discussion à cet égard fut très-vive entre John Gale, Général-Baptiste, et le docteur Wal, qui soutenait le baptême des enfans. Elle s'est renouvelée récemment entre Abraham Booth et le docteur Williams : beaucoup d'autres écrivains, et surtout John Martin, ont pris part à cette querelle et à celle dont nous allons parler.

Evans prétend que la discussion a moins pour objet de savoir s'il faut baptiser les enfans ou les adultes, que d'examiner si un individu doit recevoir ce sacrement d'après une profession de foi émise par lui-même, ou par l'intermédiaire d'un autre qui devient sa caution, son parrain. Tel est l'objet traité dans les lettres de Foot, Général-Baptiste de Bristol, adressées à l'évêque Hoadley. Mais faut-il une profession de foi déterminée? ou suffit-il de se dire adhérens au Christianisme, sans spécifier les dogmes qu'on admet? c'est un autre point de difficulté entre les Baptistes qui, d'ailleurs, contestent entre eux sur la forme du baptême par aspersion ou par immersion.

Un parti mitoyen veut qu'on admette à la cène tout baptisé, quelle que soit la manière dont il l'a été. Beaucoup d'écrits ont paru sur cette admission combattue par Killingworth et Abraham Booth, défendue par John Bunyan, Charles Bulkely, John Wiche, ministres des Général-Baptistes à Maidstone, et Robinson de Cambridge, le même qui a publié en anglais une *Histoire du Baptême.*

La plupart des Baptistes Anglais regardent comme essentielle la profession de foi personnelle et l'immersion. Quarante-huit individus des deux sexes furent baptisés de cette manière, il y a quelques années, à Whitt-les-Ford à sept mille de Cambridge, dans un gué de la rivière. Le service fut célébré par le docteur Gifford, de la Société des Antiquaires de Londres. Evans a cru devoir relater en détail cette solennité, qui fut, dit-il, très-édifiante (*a*).

Un petit troupeau de Baptistes se nomme *Sabbatariens* ou *Sabbataires*, parce qu'ils observent le sabbat, qu'ils prétendent n'avoir jamais été abrogé et qui seul est obligatoire : le ministre Cornthwaile soutint cette opinion en 1740 par plusieurs écrits. Sur le même sujet Chandler a fait deux discours; Kennicot un sermon et un dialogue; Aumer une dissertation, et Palmer un traité. Ils ont deux chapelles à Londres; mais leur nombre est

(*a*) Evans, page 158.

tellement diminué que Wendeborn, sur la fin du siècle dernier, annonçait leur extinction prochaine (*a*).

Les Sabbataires de Pensilvanie eurent pour chef George Keith, qui, en 1691, forma un schisme parmi les Quakers, et dont les sectateurs adoptèrent le baptême et la cène, en conservant le langage, le costume et les mœurs des Quakers; d'où leur vient le nom de *Quakers-Baptistes*. Les Tunkers sont également Sabbataires.

En 1793, on comptait dans les Etats-Unis neuf cent cinquante-six églises de *Particular-Baptistes*; vingt de *Général-Baptistes*; douze de *Baptistes-Sabbataires*, et quelques autres congrégations de cette secte, avec des nuances différentes (*b*).

On ne cite qu'une congrégation de Baptistes, nommés *Open communion Baptistes*, qui distribuent la cène à quiconque se présente. Il n'en est pas de même chez les autres, qui ne regardent comme baptisés que ceux qui ont reçu l'immersion, quoiqu'ils admettent quelquefois des ministres d'autres sectes pour prêcher et même concourir à l'ordination de leurs ministres (*c*). Morse nous apprend que parmi ceux qu'on nomme Mennonites en Amérique quelques-uns portent leur barbe, pratiquent le lavement des pieds, et repoussent de leurs assemblées ceux qui ont des boucles à leurs souliers ou des poches à leurs habits.

Depuis quelques années, les Baptistes d'Angleterre, et surtout ceux d'Amérique, ont beaucoup écrit sur le baptême des enfans, que la plupart soutiennent n'avoir pas été formellement prescrit par Jésus-Christ, et ne devoir être donné que par immersion; d'autres approuvent le baptême des enfans, même par aspersion.

Les Baptistes Anglais et Américains déploient tous leurs efforts pour faire des prosélytes. Dans les deux pays ils publient des journaux ecclésiastiques de leur secte. Ceux d'Amérique, dont la principale congrégation est à Germantown, au nombre d'environ quatre mille, ont formé une société de missionnaires; leur zèle, borné aux matières purement religieuses, n'a causé aucun trouble.

Dans un pamphlet pseudonyme, publié en Amérique contre la mémoire du colonel Hamilton tué en duel par Burr, on accuse le défunt d'avoir voulu établir une Eglise nationale. On stimule, dit l'auteur, les Baptistes et les Méthodistes à crier que la Religion est en danger, à calomnier Jefferson comme s'il était un incrédule, parce qu'il maintient la plus stricte égalité civile entre les cultes, et qu'il n'interpose son autorité en faveur d'aucun (*d*).

Rien de plus fougueux, de plus immoral que les premiers Anabaptistes, rien de plus paisible que leurs descendans actuels dans les deux Mondes; ils ont abjuré cet esprit de vertige qui déshonora leurs fondateurs et causa tant de ravages. Soumis aux lois, respectueux envers les magistrats, ils se bornent à soutenir avec raison que les droits de la conscience sont indépendans de toute autorité civile. Respectables par leurs mœurs, leur loyauté, il est presque inoui qu'aucun Baptiste ait encouru une peine afflictive; ils sont laborieux, économes, bons cultivateurs, simples dans leurs maisons

(*a*) Wendeborn, Tome II, page 404.
(*b*) Morse, Tome I, page 274.
(*c*) *Ibid.*
(*d*) Voyez *The Hamiltoniad or an extinguisher for the royal faction of New England*; etc., By Anthon Pasquin, *in-8°.*, page 52 et suiv.

et leurs costumes, comme les Quakers et les Moraves avec lesquels ils ont beaucoup d'affinité, surtout dans leur répugnance à faire serment et à porter les armes; ils insistent sur l'amour des ennemis et regardent la guerre comme une dégénération de l'espèce humaine. Puissent à cet égard tous les Chrétiens leur ressembler! Cet éloge, commun à tous les Baptistes, comprend dès lors ceux de France, vulgairement appelés Anabaptistes, par lesquels nous finirons cet article.

Leurs ancêtres furent aussi turbulens que leurs descendans sont tranquilles; ce sont les restes 1°. de ceux qui au seizième siècle furent expulsés de la Suisse, où l'on en trouve encore dans l'Emmenthal, canton de Berne; 2°. de ceux qui furent bannis de Strasbourg, par le magistrat, en 1546.

Disséminés au nombre peut-être d'un millier dans ce qu'on appelait Alsace, Lorraine Allemande et quelques départemens voisins, leur principale résidence est dans les Vosges, à Salm, jadis chef-lieu de la principauté de ce nom, où les voyageurs vont visiter les restes très-curieux de l'ancien château. Au pied de cette montagne et de celle du Donon est situé le petit village de Salm, exclusivement habité par des Anabaptistes: très-peu s'occupent des arts, presque tous sont voués aux travaux champêtres; ils sont industrieux, surtout pour la préparation des fromages. Desmarest, de l'Institut National a décrit leurs procédés dans l'Encyclopédie Méthodique; ils excellent dans l'art d'élever, de soigner le bétail: aussi les propriétaires de nombreux troupeaux de vaches les confient, de préférence, aux Anabaptistes, qui sont également bons agriculteurs; Pezay, auteur des *Soirées Alsatiennes*, se répand en éloges sur la tenue de leurs fermes.

Ils portent barbe, n'ont ni boucles, ni boutons: les cheveux sont tressés autour de la tête chez les femmes; à tresses pendantes chez les filles: toutes affectionnent le petit bonnet noir et le monchoir de même couleur. Les hommes se soumirent avec peine à porter la cocarde tricolor, lorsqu'on leur en fit une obligation. Ils saluent en ôtant leur chapeau, ne tutoient pas comme les Quakers; mais comme eux ils s'abstiennent du serment et de porter les armes. La convention, le 15 août 1793, voulait les y contraindre: ils proposèrent en échange de faire des charrois; ce qui fut renvoyé au comité, puis accepté. Cependant quelques-uns de leurs conscrits ont préféré de servir, plutôt que de se faire remplacer. Ils répugnent à remplir des fonctions civiles ou politiques, quoiqu'ils les regardent comme licites: ils n'ont pas acquis de biens nationaux; et l'on remarque, à leur éloge, qu'ils n'ont pas comme tant d'autres payé ou plutôt volé leurs créanciers en s'acquittant avec des assignats qui n'étaient plus au pair du numéraire.

Les Anabaptistes s'interdisent communément l'usage du tabac, s'abstiennent des jeux de cartes et des instrumens de musique, n'ont point de peintures, évitent les procès, ont soin de leurs pauvres, relèvent la fortune de leurs frères accablés par des revers qui ne sont pas le résultat de l'inconduite. C'est une classe d'hommes en général très-ignorans, mais probes, sobres, et d'une conduite régulière. S'il arrive qu'une fille s'oublie au point de devenir mère, on lui coupe les cheveux. Elle est soumise à demander publiquement pardon de son scandale à l'Eglise; même punition est infligée aux voleurs. Ils épousent rarement hors de leur secte. Les cérémonies du mariage sont très-simples: le ministre reçoit le consentement des conjoints, lit le texte de la Genèse sur la création de la femme, et fait un petit discours. Le divorce est très-rare, et ne peut avoir lieu que pour cause d'adultère.

Trois fois l'an ils s'abstiennent de viande ; à Pâque, Pentecôte, et Saint-Barthelemi. Ils baptisent, par aspersion, à l'âge de onze ou douze ans les enfans qui répondent la main sur le cœur : cette obligation de répondre par soi-même, leur paraît tellement essentielle, que sans cela le baptême serait réputé invalide, et qu'ils le réitéreraient sur un individu qui voudrait s'agréger à leur secte. Aux funérailles, ils ne chantent pas ; mais le ministre fait quelques réflexions sur la brièveté de la vie. Dans leur office, qui se compose surtout de prières faites à genoux et de cantiques, il explique la Bible et s'attache particulièrement à l'Apocalypse : ils doivent prier trois fois le jour ; le matin, à midi et le soir. Catrou s'est trompé en disant que les Baptistes n'ont pas de temples : ils en ont à peu près dans tous les pays ; et son assertion n'est vraie qu'à l'égard des Anabaptistes Français, à raison de leur petit nombre et de l'exiguité de leurs moyens. Il est même rare qu'ils aient un lieu fixe pour leurs assemblées religieuses ; la plupart sont ambulantes.

La seule liturgie reçue parmi eux est consignée dans un petit livre *in-12* intitulé : *Confession de Foi Chrétienne des Chrétiens sans défense, connus dans les Pays-Bas sous le nom de Mennonites*, traduite d'une édition Allemande de 1711, et imprimée en 1771, sans nom de lieu. Cette Confession, rédigée à Dordrecht en 1632, fut approuvée par ceux d'Alsace en 1662. A la suite est un sermon prêché en 1753 à Altona, par un de leurs ministres. On voit dans cette Confession de foi qu'ils approuvent le lavement des pieds (*a*), et qu'ils ont des diaconesses. La prière du soir est suivie d'une autre très-courte, dans laquelle ils demandent à Dieu de les garder en disant : *Fais camper tes Saints Anges autour de nous* (*b*).

Dans le cours de la terreur révolutionnaire, les Protestans furent très-peu inquiétés ; les Juifs et les Anabaptistes ne le furent jamais. Le fléau de la persécution tomba sur les Catholiques.

LES BORRÉLISTES.

Les *Borrélistes*, oubliés par Pluquet, ont un article dans la *Religion des Hollandais* (par Stoup) (*c*).

« Les Borrélistes ont pris leur nom de *Borrel*, le chef de leur secte, qui était versé dans les langues hébraïque, grecque et latine ; il était frère de Borrel, ambassadeur de la république en France. Les Borrélistes ont la plupart des opinions des Mennonites, quoiqu'ils ne fréquentent pas leurs assemblées. Leur vie est sévère ; ils font beaucoup d'aumônes, et s'acquittent soigneusement des devoirs de Chrétien ». Comment concilier cette assertion de Stoup avec ce qu'il ajoute ? « ils ont en aversion les temples, « l'usage des sacremens, des prières publiques et de tout culte extérieur. »

Ils soutiennent que toutes les églises ont dégénéré de la pure doctrine, parce qu'elles ont souffert que la parole infaillible de Dieu contenue dans

(*a*) Voyez Art. XI, page. 28.
(*b*) Voyez page 79.
(*c*) *In-12*, Paris, 1673, p. 82 et suiv.

l'Ancien et Nouveau-Testament, ait été corrompue par les explications de docteurs faillibles, qui veulent faire considérer leurs catéchismes, liturgies, sermons, comme émanés de Dieu. Ces sectaires soutiennent qu'il ne faut lire que la Bible, sans y ajouter aucune explication humaine, et sont disposés à recevoir dans leur communion tout homme qui admet ces principes.

Les Borrélistes, comme tant d'autres sectes obscures et éteintes, obtiennent à peine une mention dans l'histoire.

VERSCHORISTES ou HEBREUX et HATTEMISTES.

Les *Verschoristes* et les *Hattemistes*, sectes obscures et concentrées en Hollande, appartiennent à la fin du dix-septième siècle, mais bien plus au dix-huitième.

Jacob Verschooren, né à Flessingue, commença à dogmatiser en 1680, et forma une espèce de religion entachée des systèmes de Spinosa et de Cocceïus, qui, outrant les idées adoptées concernant le caractère figuratif de l'ancienne alliance, n'y voyait que des types.

Pontian de Hattem, mort en 1706, d'abord ministre en Zélande, puis déposé pour son attachement aux idées de Spinosa, fut le chef des Hattemistes.

Les Verschoristes et les Hattemistes professaient extérieurement le Calvinisme; mais abusant de la doctrine de l'Eglise réformée sur les décrets absolus, ils donnaient la main aux Fatalistes, et prétendaient que tout est soumis à une invincible nécessité. « Ce principe posé, ils nièrent la distinction naturelle entre le bien et le mal moral, ainsi que la corruption de la nature humaine; d'où ils conclurent que l'homme n'est pas obligé de travailler à se corriger et à se perfectionner, en obéissant à la loi divine; que toute la religion consiste à être passif, et que tous les préceptes de Jésus-Christ se peuvent réduire à celui-ci, que nous nous soumettions avec plaisir et patience à tout ce qui arrive par la volonté divine, et que notre seule étude soit de conserver notre ame dans une tranquillité parfaite ».

Voilà ce que les deux sectes avaient de commun.

Voici ce qui leur était particulier. Hattem affirmait que « Jésus-Christ n'avait pas proprement satisfait à la justice divine, ou expié les péchés des hommes par ses souffrances et par sa mort; mais qu'il nous avait seulement fait connaître par sa médiation qu'il n'y avait rien en nous qui pût offenser la Divinité, et que c'était ainsi qu'il justifiait ses serviteurs, en les présentant sans tache au tribunal de Dieu ».

Divers écrits publiés en 1733, concernant les Hattemistes, ajoutent qu'ils regardent tous les péchés comme imaginaires. Adam n'a pas péché, il a seulement cru pécher. Jésus-Christ nous a délivrés de cette imagination; et s'il existe un péché, c'est de croire que quelque chose est péché (*a*). De telles maximes, réduites en pratique, seraient subversives de la morale.

(*a*) Voyez *Acta*, Tome I, page 561; et Tome VI, page 1068.

Cependant on ne leur imputa jamais de prêcher directement le vice : ils avaient même pour maxime, que Dieu ne punit pas les hommes pour leurs péchés, mais par leurs péchés. C'est reconnaître implicitement la possibilité et même la certitude de châtiment en cette vie, et dans la vie future.

Les Verschoristes étaient aussi appelés *Hébreux*, parce qu'ils regardaient l'étude de la langue hébraïque comme nécessaire à quiconque veut être Chrétien; et chez eux, les deux sexes s'y appliquaient avec une égale ardeur. Le plus grand nombre des individus composant cette secte, étaient des femmes : elle était même présidée en 1733 à Leyde, par une Marie Vos, chez laquelle se tenaient les assemblées religieuses (*a*).

Les Hattemistes et les Verschoristes, quoique très-rapprochés pour la doctrine, ne se confondirent jamais, malgré les efforts de Hattem pour opérer leur réunion.

Mosheim prétend qu'à l'époque où il écrivait, c'est-à-dire, vers le milieu du siècle dernier, ces deux sectes existaient encore, quoiqu'elles ne portassent plus le nom de leurs fondateurs. Il paraît qu'elles sont éteintes actuellement; leur existence prouve la vérité de ce que disait Honert : *S'il prenait fantaisie au diable d'établir une école en Hollande, il y trouverait des disciples.*

LABADISTES.

Les *Labadistes* ont pris leur nom de Jean Labadie, né dans le midi de la France en 1610. Pendant quinze ans, il fut de la Société des Jésuites, qu'il quitta malgré eux, car il est faux qu'ils l'aient chassé; et Gmeiner, après Mosheim, n'aurait pas répété ce mensonge (*b*) s'il avait lu dans Niceron les Lettres de Goujet (*c*) : elles prouvent que Labadie ayant plusieurs fois sollicité sa sortie des Jésuites, qui la lui refusèrent, obtint enfin un congé honorable en 1639. Il n'est question que de rétablir la vérité des faits; car cela ne prouve rien contre la Société, pas plus que ne prouvent contre des hommes distingués les liaisons momentanées de Labadie avec eux, tels que l'abbé de Saint-Cyran, Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille, dont le clergé de France a sollicité la canonisation. Labadie entra ensuite chez les Carmes, où il resta peu de tems; puis il apostasia, devint ministre Calviniste, successivement à Montauban, Orange, Genève, Middelbourg, et fut déposé par le synode de Dordrecht. C'est alors qu'il se fit chef de secte, et prétendit réformer les Réformés eux-mêmes.

Turbulent, visionnaire, hypocrite, subjugué par une imagination ardente et des passions lascives, Labadie avait laissé partout les traces et le souvenir des égaremens de son esprit et de son cœur.

Il avança comme point doctrinal, que Dieu peut tromper les hommes, et que plusieurs fois il a usé de ce pouvoir; que la Bible, insuffisante pour

---

(*a*) Voyez *Acta*, Tome I, page 560; et Tome VI, page 1060.
(*b*) Voyez *Gmeiner Epitome*, Tome II, page 578.
(*c*) Niceron, etc., Tome XX, page 140 et suiv.

instruire les Chrétiens, doit avoir pour supplément, l'*Inspiration Intérieure*; que la véritable Église ne connaît pas de rangs ni de subordination; que les biens doivent être communs; que dans l'état de contemplation, on ne doit pas s'inquiéter des mouvemens du corps.

Soit comme prêtre Catholique, soit comme ministre Protestant, Labadie, qui avait toujours montré beaucoup de propension à diriger des dévotes, admettait dans la pratique les conséquences de son principe quiétiste, et tous les excès reprochés aux sectateurs de Molinos. Une foule d'anecdotes scandaleuses citées dans divers auteurs prouvent que, suivant l'expression de Niceron, il commençait par l'esprit et finissait par la chair.

Labadie, secondé par Yvon et du Lignon, qui étaient les plus remarquables de ses disciples, réunit à Middelbourg une petite église, qui bientôt se grossit d'une foule d'adhérens des Provinces-Unies. Avec eux, il passa de Middelbourg à Amsterdam; puis, en 1670 à Herwerden en Westphalie, sous la protection de la princesse Élizabeth, fille de l'électeur Palatin. Elle était entièrement préoccupée des systèmes de Labadie, ainsi que la célèbre Mademoiselle Schurman. Celle-ci le suivit partout. Il avait tenté, mais sans succès, de se lier avec la fameuse Bourignon, dont les rêveries furent réduites en système par Poiret.

La secte ayant été chassée de Herwerden, se transporta en 1672 à Altona, où deux ans après, mourut Labadie. Alors le troupeau diminué retourna en Hollande, et se fixa à Wiewert.

Walchius (*a*) donne le catalogue des écrits publiés par les défenseurs et par les antagonistes de Labadie. Henri Bolingbroke, qui était commis à Surinam, assure que le premier noyau de la colonie à Paramaribo, fut formé par deux sectes Juives, une Société de Réfugiés Français, et une de Labadistes (*b*).

Dans l'*Histoire des Cérémonies Religieuses*, on lit que les restes du Labadisme subsistaient dans les provinces de Frise et de Groningue (*c*). Chauffepié révoque en doute cette assertion; il ne croit pas qu'il existe encore de Labadistes proprement dits, quoiqu'il y ait parmi les Réformés d'Hollande des dévots qui, à beaucoup d'égards, partagent leurs idées. On assurait dernièrement que vers Crévelt, cette secte s'était maintenue; des renseignemens certains attestent le contraire : ainsi les Labadistes n'ont plus d'église visible; mais en Allemagne, en Hollande, et même en France, il est encore un certain nombre d'individus qui, doués d'ailleurs de vertus et de connaissances s'extasient en lisant Labadie, Böhm, Jeanne Léade, Swedenborg, Poiret, la Bourignon, etc.

(*a*) Walchius, Tome II, pages 48-54.

(*b*) Voyez *A Voyage to Demerari*, etc., 1808. London, page 73.

(*c*) Voyez Tome IV, page 324.

RHYNSBOURGEOIS ou COLLÉGIENS.

L'auteur de l'ouvrage iotitulé : *Cérémonies Religieuses de tous les Peuples du monde*, préteod qu'on doit distinguer les *Collégiens* des *Rhynsbourgeois*; et par une singularité remarquable (*a*), loi-même les confond ensuite.

Deux sectes Protestantes ont long-tems divisé la Hollande; 1°. les partisans d'Arminius, appelés de son nom *Arminiens* ou *Remontrans*, à cause d'uoe remontraoce qo'en 1609 ils présentèrent aux Etats; 2°. les Calvinistes-rigides, nommés *Contre-Remontrans* et *Gomaristes*, comme attachés à la doctrine de Gomar, antagoniste d'Armioius.

Les Armioiens, espèce de Pélagieos modernes, nient la prédestination gratuite et l'efficacité de la grace par elle-même : la plupart de leurs desceodans, à peu près Socioiens et Universalistes, rejetteot le péché originel et l'imputation de la justice de Jésus-Christ. Les Armioieos, écrasés au syoode de Dordrecht par les Gomaristes devenus triomphans et persécuteurs, furent obligés de fuir ou de cacher leur sentimens. L'interdiction du culte public les réduisit au culte domestique. Cette intolérance fit naître la secte des Collégiens, vers l'an 1629. Trois frères Armioiens dont le nom de famille était *Codde* ou *Van der Codde*, paysans des environs de Leyde, ennemis des controverses, mais versés dans les matières théologiques, imaginèrent de suppléer à l'abseoee du culte public en formant à Warmonde près Leyde, sous le oom de *Collége de Piété*, uoe espèce de club ou cooventicule. Pour y être admis, il suffisait de confesser que Jésus-Christ est le Messie; que la Bible est divinement inspirée, sauf à chacun à y trouver ce qu'il voudrait. Là on ne reconnaissait aucune hiérarchie : chaque membre (les femmes exceptées) pouvait prêcher et discoter tous les objets qui sont du ressort de la consieoce. La liberté des opinions n'était pas liée par des formulaires, des symboles, des catéchismes.

Cette espèce de culte se propagea; et d'autres *Colléges*, au nombre de dix-huit, se formèrent en plusieurs villes de Hollande. Ceux de Roterdam et d'Amsterdam furent déchirés en 1688 par des divisions qui ne s'éteignirent qu'en 1700.

Les sociétaires étaient dans l'usage de se réunir chaque semaine, le dimaoche et le mercredi; deux fois l'an, à la Pentecôte et le dernier dimanche d'août. Les Collégiens se rendaient individuellement ou par dépotation à Rhyosbourg, village situé comme Warmoode à peu de distance de Leyde; et là, pendaot trois ou quatre jours, on faisait des prières, des sermoos médités ou improvisés.

On chantait des cantiques, on lisait l'Ecriture-Sainte, on célébrait la cène, on admioistrait aux nouveaux agrégés le baptême par immersion comme chez la plupart des Baptistes d'Aogleterre : pour cet objet on avait construit à Rhynsbourg un grand bassin en maçonnerie. Les Collégieos de la Frise, trop éloignés de Rhynsbourg, tinrent pendant quelque tems des assemblées annuelles à Lewarden.

(*a*) Tome IV, page 391 et suiv.

Les Collégiens n'ayant ni symbole particulier, ni catéchisme; n'exigeant d'autre profession de foi que de reconnaître Jésus-Christ pour l'Envoyé de Dieu, et de conformer ses mœurs aux préceptes des Saintes-Ecritures, ouvraient la porte aux différentes sectes; ce qui leur amena surtout des Mennonites, des Sociniens, puis des sectateurs de l'illuminé *Poiret*, mort à Rhynsbourg en 1719: quelquefois il furent appelés *Poirétiens*, et même *Prophètes*, parce que, fondés sur quelques textes de la Bible qu'ils interprétaient à leur manière (*a*), ils se prétendaient gratifiés d'inspirations et de révélations particulières (*b*).

Dans un ouvrage publié en 1803, Gmeiner parle des Rhiosbourgeois comme s'ils existaient encore (*c*). Leur société, qui depuis long-tems déclinait, s'est éteinte vers la fin du dix-huitième siècle: les membres qui la composaient se sont affiliés les uns aux Arminiens, les autres aux Mennonites; deux sectes qui entre elles ont beaucoup d'affinité (*d*).

SOCIÉTÉ DE CHRISTO-SACRUM.

La réunion des diverses sociétés religieuses est en morale ce que la pierre philosophale est en physique. Cependant, des réunions partielles se sont opérées dans les sectes Protestantes: il y a même entre elles une tendance à une entière fusion depuis qu'on affiche l'indifférence sur le dogme, pour ne s'attacher qu'à la morale. Sur cette base a été fondée, l'an 1795, en Angleterre, la nouvelle société pour la propagation de l'Évangile. Elle renferme des Anglicans, des Presbytériens, des Moraves, des Baptistes, etc., etc. Tel est aussi le but de la société *Christo-sacrum*, fondée en 1801 à Delft par Onder de Wingaard, ancien Bourgoemaître de cette ville, homme d'esprit incité secrètement, dit-on, par des Mennonites, ennemis des réformés: quoiqu'on y trouve des disciples de Calvin et de Luther, les Mennonites sont cependant les plus nombreux. Les membres de cette agrégation répètent sans cesse qu'ils ne sont pas une *secte*, mais une *société* dont le but est de rapprocher toutes les religions. Elle admet quiconque croit à la divinité de Jésus-Christ, à la rédemption du genre humain opérée par les mérites de la passion du Sauveur. La société commença par quatre membres, s'éleva ensuite à deux ou trois mille: jusqu'à présent ils n'ont de culte public qu'à Delft. Leur temple est orné d'une manière assez élégante: trois chaires, et autant de pupitres qui s'élèvent graduellement, sont destinés pour ceux qui lisent, qui entonnent, qui prêchent.

Le culte est divisé en culte d'adoration et d'instruction. Le premier a lieu tous les dimanches, vers cinq ou six heures du soir; on y expose surtout les grandeurs de Dieu manifestées dans les merveilles de la création. Le culte d'instruction a lieu tous les quinze jours, également le soir; on y développe les principes de la religion révélée. On célèbre la cène six fois

(*a*) Act. II, 17-18; et XXI, 9. 1 Corinth., XIV, 1, etc.
(*b*) Voyez Baumgarten, pages 1126 et suiv.
(*c*) Gmeiner, Tome II, page 576 et suiv.
(*d*) Lettre de M. De Vos, du 29 octobre 1806.

COSTUME DES ORATEURS DES THÉOPHILANTROPES.



par an ; les assistans sont prosternés pendant la prière et la bénédiction.

La société a publié quelques opuscules, dont le premier offre au frontispice l'emblème qu'elle adopte ; c'est une croix placée sur le livre d'Évangiles et le Décalogue, et appliquée sur une couronne de palmier dans laquelle sont inscrites en Hollandais ces paroles de Jésus-Christ : *Je suis la voie, la vérité et la vie ; personne ne vient à mon père que par moi* (*a*).

Cette société paisible est probablement la plus récente de toutes les agrégations religieuses multipliées à l'infini dans le sein du Protestantisme, et qui en partagent les métamorphoses. Un voyageur récemment arrivé d'Hollande m'annonce que la société est dissoute.

SCHWENCKFELDIENS.

Gaspard Schwenckfeld, contemporain de Luther dont il adoptait la doctrine, n'en différait que sur quelques points. Par exemple, Schwenckfeld prétendait que pour trouver le sens de ces mots : *ceci est mon corps*, il fallait les intervertir de cette manière, *mon corps est ceci* ; c'est-à-dire, *comme ce pain est une nourriture réelle pour le corps, de même ce sacrement est une nourriture pour l'ame.* Il niait l'efficacité de la parole extérieure, et l'accordait à la parole intérieure, qui n'est autre que Jésus-Christ même. Quoique le Rédempteur en tant qu'homme soit créé, il prétendait qu'il ne fallait plus l'appeler *créature*, depuis l'union de la nature humaine à la nature divine, pour ne pas ravaler sa gloire.

Les partisans de Schwenckfeld formèrent en Silésie, dans le comté de Glatz et quelques autres provinces, des églises séparées qui subsistent encore, dit Baumgarten (*b*). Mais une partie des Schwenckfeldiens sont allés s'établir en Amérique : Morse déclare qu'il ne connaît pas leur doctrine ; mais qu'ils ont encore des églises en Pensylvanie, où divers fanatiques se sont amalgamés avec eux.

FRÈRES MORAVES, ou FRERES DE L'UNITÉ, ZINZENDORFIENS, HERNHUTTERS.

Les frères de Moravie et de Bohême descendent de l'Eglise Grecque : telle est l'assertion de Jean Lorets, qui a publié l'*Exposition des Principes et de la Discipline des Frères de la Confession d'Ausbourg* (*c*). Il s'est dispensé prudemment de citer les autorités au moyen desquelles il prétend suivre à travers les siècles la filiation et l'histoire de ce chétif

---

(*a*) Voyez *Het Genoofschap Christo Sacrum*, Delft, *in*-8°. Te Leyden, 1801. *Bericht Angaande de Enwiding, van Het Kerkgebouw des Genoofschap Christo Sacrum*, etc. *in*-8°. Te Delft, 1802.

(*b*) Voyez Baumgarten, page 105-7, et suiv.

(*c*) *In*-8°., 1794, à Neuwied-sur-le-Rhin.

troupeau, resserré dans un petit coin du Nord; il ne présenta jamais la majestueuse visibilité de cette église à laquelle son divin fondateur appelle toutes les nations. On conçoit que Lorets se rattache comme Basnage, Beausobre, et en général les Protestans, aux sociétés Hussites et Vaudoises.

Quelques descendans des anciens Moraves, persécutés dans leur pays, se réfugièrent en 1721, et trouvèrent protection à Berthelsdorf, village appartenant au comte Nicolas-Louis de Zinzendorf, en Haute-Lusace. L'année suivante ils commencèrent à élever quelques maisons non loin de ce village. Telle fut l'origine de l'établissement nommé *Herrnhuter* (les gardiens du Seigneur) : il s'accrut par l'arrivée de quelques autres Moraves, persuadés que c'était là où ils devaient, dit Lorets, *asseoir leur pied*, (*a*). Zinzendorf, doué d'une imagination bouillante, et qui à l'âge de vingt-un ans avait, suivant Castillon, éprouvé tous les orages de passions ardentes, se fit chef de la secte : ou plutôt, il mérita le titre de foudateur par la forme nouvelle qu'il lui donna, surtout en y insinuant l'esprit du Piétisme; car il était un des admirateurs de Spener, qui avait laissé de profonds souvenirs et beaucoup de disciples à Halle en Saxe. Zinzendorf paraît avoir été tourmenté, dès sa tendre jeunesse, par le désir d'être chef de secte : il n'était encore qu'étudiant dans cette ville, lorsqu'il créa l'*ordre de la Graine de Moutarde*, (*Senf-Korn Orden*) qui avait pour emblème un *Ecce homo*, avec l'épigraphe *nostra medela* (*b*). Une parabole de l'Evangile compare le royaume des cieux à cette plante (*c*), dont les accroissemens lui paraissaient le présage figuratif de ceux que prendrait sa société, à laquelle il appelait des gens de toute religion (*d*).

A cette époque remonte sa liaison intime avec un Suisse, qui le seconda puissamment : c'est le baron ou comte de Walteville; car Lorets lui donne ces deux qualités dans la même page (*e*).

Spangenberg, né en 1704, et qui à Halle se brouilla avec les directeurs de l'*Orphanotrophium*, devint aussi l'un des plus ardens sectateurs du Hernhutisme qui vénère sa mémoire (*f*).

Zinzendorf n'épargna ni soins, ni dépenses pour l'intérêt de la secte à laquelle il attachait sa réputation; publia divers opuscules; voyagea dans plusieurs pays de l'Europe, aux îles et dans le continent de l'Amérique; envoya des missionnaires, voulut même convertir les Juifs : mais il abandonna ce projet en pensant que l'époque de leur entrée dans le Christianisme, n'était pas encore arrivée (*g*). Il mourut en 1760, regardé comme le fondateur de l'*Unité des Frères*, qui, par reconnaissance, a donné aux trois filles du comte, soixante-douze mille dollars, en s'astreignant à leur payer, ou à leurs héritiers, la rente de cette somme jusqu'au remboursement du capital.

Les Moraves formèrent des colonies, et se répandirent dans la Silésie

(*a*) Voyez Lorets, page 9.
(*b*) Voyez *Kurzgefasste Lebens Geschichte Nicolaus Ludwig Grafen, von Zinzendorf*, etc. Von Jo. Chr. Duvernoy, *in*-8°. Barby, 1793, page 7.
(*c*) Voyez Marc, IV, 31.
(*d*) Voyez *Acta Historico-Ecclesiastica*, Tome IV, page 235 et suiv.
(*e*) Voyez Lorets, page 99.
(*f*) Voyez *Leben August. Gottlieb Spangenberg 's Bischof der Evangelischen Brüder-Kirche*, von Risler, *in*-8°. Barby, 1794.
(*g*) Voyez Duvernoy, p. 104.

et le Brandebourg. En 1771, sur les confins des duchés de Jutland et de Sleswick, ils fondèrent Christiansfield, qui compte actuellement sept cents individus, tous de la même secte (a). On cite en Allemagne leurs établissemens de Neuwied-sur-le-Rhin, Barby, Neudittendorf, entre Erfurt et Gotha; ils en ont un petit dans la principauté de Neuchâtel en Suisse, et plusieurs en Hollande, dont le plus considérable est celui de Zeist, à un miriamètre d'Utrecht.

Dès l'an 1738, ils érigèrent une chapelle à Londres, et eurent quelques liaisons avec les Méthodistes. Zinzendorf, venu en Angleterre trois ans après, fit cependant des tentatives infructueuses pour engager Wesley, l'un des fondateurs du Méthodisme, à se réunir aux Moraves; ce qui n'empêcha pas ceux-ci de faire des prosélytes, et de former divers établissemens. L'auteur de cet ouvrage cite avec éloge celui de Tytherton en Willshire, moins nombreux, mais peut-être plus intéressant que ceux de Neudittendorf, de Zeist et d'autres qu'il a également visités. En 1801, les Moraves Anglais ont imprimé à Bath une nouvelle édition de leur liturgie (b).

A Neuwied, ils ont publié dans notre langue leurs cantiques et d'autres ouvrages ascétiques pour être répandus en France et faire des conquêtes; mais jusqu'ici à peine ont-ils une centaine de frères à Strasbourg, quelques-uns en moindre nombre à Mulhausen et à Paris.

En 1750 les chefs Moraves avaient demandé au patriarche de Constantinople qu'il leur facilitât les moyens d'aller prêcher en Orient (c). Ils ont une colonie à Sarepta, sur les bords du Volga. On lit, dans je ne sais plus quel voyageur Russe, que là ils sont dégénérés de leur simplicité primitive; ils en ont en Groënland, chez les Eskimaux, sur la côte de Labrador, à Tranquebar, en Guinée, au cap de Bonne-Espérance, parmi les Hottentots, dans les colonies Danoises, de Saint-Thomas, Sainte-Croix, Saint-Jean et plusieurs autres îles, à Surinam, et dans les Etats-Unis. Oldendorps, David Cranz et Loeskiel ont publié les histoires de ces missions (d), pour lesquelles ils ont imprimé des catéchismes et autres livres élémentaires en langues Groënlandoise et Créole, dans celle des Eskimaux, des Arawack. En 1801, ils avaient environ cent cinquante missionnaires pour vingt-quatre mille prosélytes (e), et vingt-neuf établissemens. Les principaux dans les Etats-Unis sont Bethléem, bâtie sur un terrein acheté par Zinzendorf en 1740; on y compte environ six cents personnes : à dix mille de là, Nazareth en a environ quatre cent cinquante; il y en a trois cents à Litiez; quelques autres sont disséminés dans les Etats (f). La communauté de bien eut lieu à Bethléem jusqu'en 1762; ils se mirent alors au régime de leurs frères d'Europe.

(a) Voyez *Tableau des Etats Danois*, par Cateau, 3 vol. Paris, 1802, Tome III, page 40 et suiv.

(b) Voyez *A Collection of Hymns for the use of the Protestant Church of the united Brethren*, in-8°. Baths, 1801.

(c) Voyez *Acta Histor.*, Tome XIV, page 612.

(d) Voyez *Oldendorps Geschichte der Mission der Evangelischen Brüder*, etc., 2 vol. *in-8°*. Barby, 1777. *Geschichte der Mission der Evangelischen Brüder Unter den Indianern in Nord America*, etc., *in-8°*. Barby, 1789.

(e) Voyez *A concise Account of the present Statement of the Mission of the united Brethren*, in-8°., 1801. London. Par *la Trobe* qui l'a donné lui-même à l'auteur.

(f) Morse, page 281.

On doit applaudir à leur zèle pour répandre les connaissances religieuses et morales parmi les Païens et les Nègres. Lorsqu'en 1749 leur évêque, Jean de Walteville, visita les églises des Africains dans les îles Danoises, le gouverneur, en montrant le temple de la Mission, lui dit : « Voilà notre plus forte citadelle. Avant l'existence de cette église, je n'aurais point hasardé de passer une nuit sur ma plantation et hors de la forteresse : aujourd'hui je le puis sans crainte; car s'il se formait un complot parmi les esclaves, ce qui pourtant est moins à craindre depuis qu'ils ont une meilleure manière de penser, ceux qui sont convertis ne manqueraient pas de faire échouer le complot en le découvrant ». Lorets, voyageant dans ces îles en 1784, rend le même témoignage aux Nègres devenus Chrétiens (*a*).

Avant Lorets, leur système religieux avait déjà été amplement exposé par Spangenberg, dans son *Idea fidei Fratrum*, traduit en diverses langues. La corruption originelle de l'homme par la chute d'Adam, et sa justification par le sacrifice expiatoire de Jésus-Christ, sont les deux articles sur lesquels ils insistent le plus; ils admettent l'éternité des peines : ils n'ont jamais varié sur la divinité de Jésus-Christ, qu'ils reconnaissent; et c'est par erreur que l'auteur de cet ouvrage, dans l'édition allemande de son *Histoire de la Théophilantropie*, les a comptés parmi les sectes qui inclinent vers le Socinianisme. En cela ils sont plus fidèles aux principes de la confession d'Ausbourg, qu'ils ont adoptée, que les Luthériens.

L'unité religieuse, selon eux, ne peut être ébréchée que par le dissentiment de croyance sur les articles fondamentaux. Mais quels sont ces articles? jamais ils ne furent d'accord sur ce point, la règle de leur foi étant l'Écriture, que chacun interprète à son gré. Lorets met les consciences au large, en déclarant que cette unité ne consiste pas dans la conformité d'idées, mais dans l'unanimité des sentimens du cœur; qu'elle n'est pas l'ouvrage du raisonnement, mais de l'affection (*b*). Dès lors ils ne trouvent plus d'obstacles à s'associer à d'autres sectes. Telle est la raison pour laquelle ils ont établi des *tropes* ou *classes*, soit pour éviter la confusion par rapport aux divers systèmes religieux, soit pour conserver à chaque membre son droit à l'Eglise dans laquelle il est né. Il y a trois tropes; celui de l'Eglise Morave; celui de la Luthérienne, celui de la Réformée : sous le trope Morave, sont aussi compris ceux qui, étant d'une communion différente des deux Protestantes, se sont néanmoins joints à l'Unité (*c*).

Quand une discussion agite les esprits au point de ne pouvoir obtenir un résultat définitif, ils ont recours au sort, surtout lorsqu'il s'agit de pourvoir aux places, et d'entreprendre une nouvelle mission; dans le tems de Zinzendorf, le sort fut consulté pour savoir s'ils devaient passer sans restriction dans l'Eglise Luthérienne dont ils adoptent la profession de foi, ou conserver leur constitution particulière. Cependant cet usage n'est pas employé indifféremment, ni par tout le monde; mais seulement par les synodes et autres assemblées représentatives. Ils le fondent sur la certitude de leur propre insuffisance, et sur la confiance avec laquelle ils s'abandonnent à la direction de Jésus-Christ, qui a promis assistance à son Eglise.

A toute heure du jour et de la nuit, il y a quelques personnes des deux

---

(*a*) Lorets, page 275 et suiv.
(*b*) *Ibid.*, page 152.
(*c*) *Ibid*, page 155.

sexes chargées de prier pour la société. Le voyageur Bonnet se trompe en disant qu'ils observent le sabbat. Les deux sexes sont séparés à l'église ; ils sont grands amateurs de la musique religieuse ; leurs cantiques, leurs discours abondent en expressions figurées : quand le zèle se refroidit, ils tâchent de le ranimer par des *Fêtes d'Amour ;* elles consistent à Zeist à prendre en commun chacun deux tasses de thé à l'église.

C'est un axiome que les principes, les réglemens, et non les hommes, gouvernent l'Unité : ainsi les ministres ne font qu'appliquer ces réglemens. Leur hiérarchie se compose d'évêques ou surintendans, de *seniors* ou anciens, de pasteurs ou prédicateurs et de diacres, dont les salaires sont modiques. Liancourt raconte que l'évêque Morave de Bethléem, dans les États-Unis, faisait des pains à cacheter pour augmenter son bien-être.

Tous les sept ou huit ans ils ont un synode auquel chacun des établissemens d'Amérique et d'Europe envoie un ou plusieurs députés élus par tous les Frères ; les autres personnes dont se compose le synode, sont les évêques, les *Seniors*, les administrateurs des Tropes, les seigneurs des lieux où ils ont des églises, s'ils sont membres de l'Unité, etc. On y mande même quelques *Sœurs*, pour donner des renseignemens sur les objets qui concernent les personnes de leur sexe ; mais elles n'ont pas droit de voter (*a*).

Ces assemblées sont comme le centre de l'*Unité des Frères ;* en elles résident le soin, l'inspection, la direction générale des affaires, la conservation des dogmes, des mœurs, de la discipline ; elles ont autorité suprême pour modifier, faire et abroger des statuts sur les mœurs, la discipline, et tout ce qui concerne le régime spirituel et temporel. On extrait les correspondances envoyées des diverses parties du globe ; et à la fin de la session, qui dure deux ou trois mois, ces extraits insérés dans un compte rendu de l'état de la Société et des Missions, sont communiqués et lus dans toutes les églises (*b*). Avant de se dissoudre, le synode nomme un collége de treize membres, qui siége à une lieue de Herrnhout ; il est chargé de nommer les officiers principaux, de régler les missions et les colléges.

Liancourt compare le régime des Moraves à une olygarchie. Outre la division en Tropes, et la subordination hiérarchique, chaque Congrégation particulière s'est distribuée en *Chœurs* déterminés par les différences d'états ; d'âge et de sexe, et qui ont chacun une personne pour présider. Il y a les *Chœurs* des hommes, des femmes, des veufs et des veuves, des garçons, des filles, subdivisés en diverses *Classes*. On discerne les filles, les femmes et les veuves par la couleur du ruban ; à Zeist et à Neudittendorf, celui des filles est rose, celui des femmes est bleu, celui des veuves est blanc. A la faveur de ce partage en classes, on inculque plus facilement à chacun les devoirs propres de son état.

Aucune Société religieuse ne donne plus, ni peut-être même autant de soin que les Moraves à l'éducation physique et morale des enfans ; on s'occupe d'eux-mêmes avant qu'ils soient nés ; car c'est pour eux, comme pour les mères, qu'une femme est chargée de surveiller celles qui sont enceintes, et de leur donner les conseils convenables. Outre la vigilance des parens et des pasteurs sur les enfans, une autre s'exerce par les Frères et les Sœurs, préposés à l'inspection de ceux de leur sexe ; et ces préposés sont eux-

(*a*) Lorets, page 156.
(*b*) *Ibid.* et Liancourt, Tome VII.

mêmes inspectés par les anciens, qui, de tems en tems, les convoquent pour les encourager, les diriger, et s'informer de la conduite des enfans. Rien n'échappe à la surveillance; les exhortations et les réglemens embrassent même des détails qu'on appelerait minutieux, si quelque chose pouvait l'être quand il s'agit d'éducation. Chez plusieurs communautés Moraves, les enfans reçoivent une éducation commune dans des pensionnats, espèce de couvent avec de grands dortoirs.

Le passage de l'enfance à la puberté, les phénomènes physiques et moraux qui accompagnent cette époque, sont une crise qui appelle les soins de la vertu éclairée. Ecarter les notions et les occasions qui pourraient accélérer cette époque orageuse, et lorsqu'elle arrive préserver l'innocence du naufrage; tel est peut-être le problème le plus difficile à résoudre dans l'éducation. J. J. Rousseau l'a discuté en détail, et résolu à sa manière. Par quelle fatalité la société des Moraves est-elle la seule qui se soit formellement occupée de cet objet, et de quelques autres circonstances de la vie humaine? Ils avouent qu'on ne peut à cet égard établir des règles générales. On rappelle sans cesse aux parens combien il est essentiel de soustraire les enfans au danger de voir et d'entendre des choses auxquelles on attache souvent très-peu d'importance, qui néanmoins entraînent des conséquences fâcheuses, et dont les effets s'étendent sur toute la durée de la vie. Lorsqu'on ne peut plus échapper à la nécessité de donner aux enfans des notions que réclame cette époque, il faut, disent les Moraves, les pénétrer de la présence de Dieu, tirer ce qu'on leur dit de l'Ecriture-Sainte autant qu'il se peut, mettre dans les réponses tant de précision et de clarté, qu'ils n'aient pas besoin d'explication ultérieure, ni de faire eux-mêmes des recherches sur cet objet (*a*). Chez les Catholiques, le ministère de la confession confié au zèle et à la prudence, est un puissant moyen pour remplir cette tâche délicate; mais ce n'est point ici le lieu d'entrer dans ce détail.

La familiarité entre les deux sexes expose à des liaisons qui ne sont pas toujours avouées par la vertu. Dès les premiers tems, les Frères s'occupèrent d'en prévenir les abus : ils furent secondés par les Sœurs filles, qui convinrent entre elles, « de ne prêter l'oreille à aucune proposition de mariage qui leur serait faite d'une manière profane, et non selon les principes d'une société Chrétienne : elles déclarèrent que si les anciens de l'Église jugeaient à propos de donner *une aide* à quelque Frère, et d'en faire la proposition à l'une d'elles, elle se réservait le tems d'y réfléchir » : cette déclaration a toujours fait loi (*b*).

Quand un garçon veut se marier, il s'adresse à l'inspecteur; et soit qu'il désigne la personne à laquelle il veut s'unir, soit qu'elle lui soit proposée par les anciens auxquels la demande est référée, on examine soigneusement si toutes les convenances de mœurs, de caractère, de facultés, de santé, s'y trouvent. On consulte le sort; et si la proposition est approuvée, on la communique à l'inspectrice de la fille, qui la transmet à celle-ci. Quand tout est d'accord, on célèbre le mariage. On voit par-là que les Moraves se marient toujours dans leur secte; si quelqu'un épousait dans une autre communion, il cesserait d'être membre de l'Unité.

Ce qu'on vient de lire, conduit à mentionner les imputations sans nombre,

---

(*a*) Voyez Lorets, page 262.
(*b*) Voyez Lorets, page 248.

qui furent dirigées contre les Moraves en Angleterre, en Hollande, en Allemagne surtout; ce qui fit naître une multitude d'écrits. L'université de Tubingue fut consultée en 1747 sur les herrnhutes par le duc de Wurtemberg (a). La prévention, si voisine de la calomnie, se montre souvent dans les ouvrages par lesquels on les attaque; les lecteurs honnêtes regretteront, comme l'auteur, que la vérité historique oblige à des détails qu'on voudrait couvrir du voile de la décence : on les accusa d'établir la communauté de femmes.

Chr. Sig. Georg, qui publia contre eux cinq *Dissertations* imprimées à Wittemberg, fit soutenir en 1755, dans la même ville, une thèse où il dit que chez eux les époux sont des Vice-Christ, parce qu'ils représentent Jésus-Christ, le véritable époux qui a chargé de ses fonctions le genre masculin. Vers la même époque, Jean Stiustra, dans une lettre adressée aux Mennonites, imprimait que, selon les Moraves, Jésus-Christ est l'époux de toutes les sœurs, et les maris n'en sont que les procureurs (b). Le savant et vertueux Anquetil du Perron a consigné la même chose dans une note de son *Oupnek'at*. Etant jeune, il avait habité Rhynweck près de Zeist; mais les renseignemens recueillis à Zeist même en 1803, attestent que si ces idées ont eu cours parmi eux, actuellement elles sont effacées.

Jean Stiustra leur reproche encore des cantiques dans lesquels on apostrophe dévotement ce qui s'honorait à Lampsaque. « Les Sœurs, dit-il, » sont exhortées à ne se rappeler qu'avec des sentimens de vénération des » organes sanctifiés chez les femmes par la naissance de Jésus-Christ, » chez les hommes par sa circoncision (c) ». Il se peut que le vice et l'erreur aient exagéré ou dénaturé des idées qu'une piété éclairée doit toujours ramener au respect pour soi-même et pour les honnes mœurs.

Le style des Moraves dans leurs discours et leur liturgie, leur mysticisme sentimental, l'habitude de ne parler autrefois de Jésus-Christ qu'en le désignant sous le nom de l'*Agneau*, (d) la dévotion à ses plaies, surtout à celle de son côté, servirent de prétexte à d'autres accusations. Stiustra prétend qu'ils ont des erreurs sur la Trinité, qu'ils la concentrent en Jésus-Christ, qu'ils donnent au Saint-Esprit le titre de mère. Selon Georg, ils nient que Dieu soit le Créateur du ciel et de la terre : il les accuse d'admettre même plus de sept sacremens, et assure que, malgré leur déclaration, ils ne sont pas de la confession d'Aushourg. Nicolaï, dans son roman de Sebaldus Nothhanker, (e) s'efforce de les couvrir de ridicule. On a prétendu que l'unité des Frères était moins une religion qu'une confédération commerciale, au moyen de laquelle des riches faisaient valoir leurs fonds : le tems a fait justice de ces assertions. Quant à l'emploi affecté du mot *Agneau* (f), Lorets a cru devoir justifier ses co-religionnaires, qui, depuis quelque tems, ont simplifié leur style religieux.

(a) Voyez *Acta Hist.*, Tome I, page 708 et suiv.

(b) Voyez *Lettre Pastorale contre le Fanatisme*, etc., par M. Jean Stiustra, *in-8°*. Leyde, 1752, 2 vol., page 83; page 90 et suiv.

(c) *Ibid.*, page 83.

(d) Quoique cet emblême touchant soit emprunté de la Bible, le concile *In Trullo*, tenu à Constantinople en 692, considérant la multiplicité des images où saint Jean montrait du doigt Jésus-Christ sous la forme d'un *agneau*, ordonne qu'à l'avenir on peignît le Sauveur sous la figure humaine, comme plus convenable. Voyez l'abbé T..... et Fleuri, Tome IX, page 501, canon 82.

(e) Voyez la *Vie et les Opinions de* Sebaldus Nothhanker, par Nicolaï, 2 vol. *in*-12, 1774.

(f) Page 74.

On reprochait encore aux Moraves de vouloir, par une éducation absolument homogène, donner la même trempe à tous les esprits, la même forme à tous les caractères; il avoue qu'en ce genre les Frères ont commis quelques méprises, sur lesquelles l'expérience a rectifié leurs méthodes : cependant ils conservent une sorte d'uniformité qui tend à garotter les esprits, en les jetant tous dans le même moule. J'ai oui le célèbre Campe soutenir, d'après cela, que dans l'*Unité* les grands talens seraient toujours très-rares. Le passé vient à l'appui de sa prédiction. Zinzendorf, Watteville, Spengenberg, Gambold, Bossard, Loeskiel, Oldendorps, sont les hommes les plus distingués qu'ait eus la secte; mais non des génies éminens : ils eurent des vertus; ce qui vaut incomparablement mieux. Cependant ceux même qui leur contestent la supériorité des talens, liront toujours avec plaisir les vers touchans et pieux qu'inspirent à l'évêque Morave Gambold, les sons de la cloche; ils lui rappellent le prix et la rapidité du tems, qui dans son sein porte l'infini (*a*). Cette petite pièce est belle, même à côté du poème de Schitler sur le même sujet.

Un Morave ne peut donner un immeuble en héritage à des enfans, des parens, ou autres personnes; à moins qu'ils ne soient membres de l'église, et que les anciens les aient déclarés habiles à posséder ces immeubles. Par la même raison aucun ne peut vendre sa maison, ses terres, sans y être autorisé. La même permission est nécessaire pour prendre à son service des domestiques qui ne seraient pas de la secte (*b*). Les anciens interviennent dans les discussions qui s'élèvent entre un maître et son domestique. L'arbitrage termine également toutes les autres difficultés; car entre eux ils ne doivent jamais plaider, et n'ont recours aux tribunaux que dans le cas de difficultés avec des hommes d'une autre religion. Les Moraves ont été nommés les *Quakers de l'Allemagne*, tant par leur éloignement des procès que parce qu'ils refusent aussi de prêter serment et de porter les armes : mais ils consentent à fournir des remplaçans et à payer des impôts pour la guerre; ce que ne font pas les Quakers.

Paley indique les Méthodistes et les Moraves comme les sociétés les plus ressemblantes aux Chrétiens primitifs. (*c*) Comment n'a-t-il pas compris dans cet éloge les Quakers, avec lesquels les Moraves ont encore d'autres traits de conformité; tels qu'une piété douce, un maintien calme et recueilli, beaucoup de décence, des mœurs pures et sévères, l'amour de la paix, de l'ordre, le soin des pauvres, une propreté recherchée, un esprit de négoce très-actif, très-industrieux et qui s'exerce dans tous les genres, surtout à Neudittendorf, à Neuwied et à Zeist? Les femmes tissent, brodent, copient de la musique, etc. : comme les Quakers, ils ont banni du commerce l'usage de marchander; plusieurs grands magasins de Londres ont adopté cette méthode, et s'en sont bien trouvés.

Terminons cet article en reconnaissant avec Paley, Staüdlin (*d*) et tous les hommes vrais qui connaissent les Moraves, que leur conduite commande l'estime la plus méritée.

En 1740 un certain nombre de Hussites s'agrégèrent aux Moraves, à qui leur secte avait donné naissance; d'autres Hussites se joignirent aux Luthériens, à condition de recevoir à la cène un morceau de pain et non une hostie;

(*a*) Voyez *The Work of the late rev. John Gambold*, etc.
(*b*) Voyez Lorets, page 251.
(*c*) Voyez Paley, *évidence*.
(*d*) Voyez *Allgemeine Geschichte der Christlichen Kirche*, par Staüdlin, page 404.

d'autres s'unirent aux Calvinistes. Cette triple subdivision fit naître une controverse qui, en 1751, était très-animée. Elsner prétendit que les Frères de Bohême ou Hussites avaient toujours pensé comme les Calvinistes ; Kraft soutint qu'ils étaient Luthériens. Cette dispute était assez ridicule. Qui pouvait mieux savoir que les Hussites eux-mêmes quel était leur système ? Leur répartition entre divers sectes prouve ou leur indifférence sur la religion, ou une différence de doctrine.

VISIONNAIRES, FIGURISTES, PIÉTISTES.



Avant de parler des Séparatistes de Wurtemberg, il est utile d'amener sur la scène un certain nombre de visionnaires, dont les délires héréditaires se rattachent à ceux de nos jours : c'est tracer en quelque sorte leur généalogie morale. De quels égaremens n'est pas capable cette pauvre raison humaine qu'on a tant préconisée ?

Presque tous les siècles, tous les pays ont vu des fourbes et des visionnaires, ceux-ci de bonne, ceux-là de mauvaise foi, qui ont prétendu communiquer directement avec les êtres intellectuels, avoir des révélations immédiates de la Divinité, et même participer à sa nature. Si les fourbes avaient pu jouer le rôle de Numa, ou celui de Mahomet, ils auraient choisi indifféremment la déesse Egérie, ou l'ange Gabriel.

Les Rose-Croix et les philosophes Hermétiques firent, comme Paracelse, un mélange bizarre de la religion et de l'alchymie. Les théosophes ou théosophistes qui, déclamant contre la raison, admettaient l'inspiration divine, ne s'accordaient guère que sur deux points ; à chercher la pierre philosophale, et à établir des analogies entre les forces de la nature et les dogmes de la religion. Tel fut Roberd Flud, dont Jacques Boehm emprunta son système.

Vers l'an 1540, Henri Nicolas de Munster, chef des *Familistes* ou de la *Famille d'Amour*, se vantait d'être plus que Jésus-Christ, qui n'avait été que son image : il eut un grand nombre d'adhérens. Sa secte reparut en Angleterre en 1604, et ceux qui en étaient membres voulurent s'attacher à celle des Brownistes dont ils prirent le nom. David George ou Ioris, anabaptiste, s'annonça comme fils de Dieu ; nia l'existence des anges, du ciel, de l'enfer ; rejeta le culte extérieur, et réduisit la religion à une contemplation silencieuse. Étant mort à Bâle en 1556, le magistrat fit exhumer et brûler son cadavre sur la dénonciation de son gendre. Ioris, ignare et fou, eut un grand nombre de disciples en Holstein et dans la Frise : il avait répandu dans ces contrées des écrits qui décèlent un tête aliénée.

En 1614, parut en Thuringe, Ezéchiel Meden, qui se dit le Verbe Éternel ; quelquefois cependant il se réduisit à n'être que l'Archange Saint-Michel. D'autres eurent les mêmes prétentions : tels qu'Antoine Zinganella ; Marie, sœur du Tiers-Ordre de Saint-François ; le frère Vincent, Augustin Déchaussé, brûlé à Palerme en 1621. A Rome, l'an 1661, fut brûlé au champ de Flore l'effigie de François Borri ; selon lui, la Sainte-Vierge était une Déesse dans le sein de laquelle s'était incarné le Saint-Esprit. La même année fut pendu à Londres Vénérius, tonnelier qui avait arboré un étendart

avec l'inscription : *Vive Jésus*, et qui voulait détruire toutes les Monarchies. A Paris, en 1662, on brûla Simon Moriu : il annonçait l'avenue glorieuse très-prochaine du Messie, qui lui était corporellement uni.

Quirin Kuhlman, professeur à Leyde, puis chef de fanatiques en Silésie, était aussi fils de Dieu, destiné à établir le règne de mille ans, qui devait commencer en 1624 : malheureusement la même année il fut brûlé à Moscow (*a*). L'usage était partout de brûler des gens qu'il eût suffi d'envoyer aux Petites-Maisons.

Beaucoup de femmes ont joué le rôle de prophétesses, devineresses, enchanteresses. Feustkingius en a donné un Dictionnaire; ouvrage curieux et qui mériterait une nouvelle édition, sauf à y faire les correctious et additions nécessires (*b*).

Jennhart, perruquier de Nuremberg, né en 1662, plus modeste que les précédens, ne prétendit pas être le Messie; mais Dieu lui avait offert la place de secrétaire. Klotzius, qui rapporte ce fait, ne dit pas si Jennhart accepta (*c*).

Weigelius, Drabicius, Cotterus, Grenliels, Arnold, la dame d'Assembourg et une multitude d'autres individus, continuèrent cette succession de fanatiques; mais tous furent effacés par Jacques Boehm, cordonnier de Görliz en Silésie. Ses principales rêveries, selon Schelging, sont les suivantes :

Il y a des erreurs dans la Bible. Dieu est triple en essence. Les Anges ont un corps. Lucifer a concouru avec Dieu à créer le monde. L'homme en cette vie a deux corps, un élémentaire et un spirituel. Le corps de Jésus-Christ n'a pas été formé dans le sein de sa mère; il l'avait apporté du ciel : il occupe au ciel le trône d'où Lucifer a été chassé. Les Juifs, les Turcs, les Païens peuvent être sauvés sans connaître Jésus-Christ. Dans la cène les justes reçoivent sa chair, les pécheurs ne mangent que du paiu et du viu (*d*).

Jacques Boehm a publié en allemand un grand nombre d'écrits qu'on pourrait appeler *mystico-chymico-astrologiques*. Ce fatras, remarquable par son obscurité et l'incohérence des idées, a cependant trouvé des traducteurs Latins, Flamands, Hollandais, Anglais et Français. Sparrow, avocat à Londres dans le dix-septième siècle, avait publié dans sa langue tous les ouvrages de Boehm : William Law en donna depuis une traduction nouvelle; et récemment, Lodoïk a traduit d'anglais en français la *Voie de la Science Divine* de ce William Law. C'est un abrégé de Boehm, dont plusieurs écrits ont passé dans notre langue, grace à Saint-Martin, qui s'institue le *Philosophe inconnu*; les *Trois Principes*; la *Triple Vie*; les *Quarante Questions*; les *Six Points*; l'*Aurore Naissante* ou la *Racine de la Philosophie*, *de l'Astrologie et de la Théologie* (*e*). On y trouve des recherches sur l'Essence

(*a*) Voyez *Epitom. Hist., Eccles.*, 20, *in*-8°. Gracii, 1805, Tome II, page 531 et 580; et *Berti Brevia., Hist. Eccl.*, deuxième partie, page 317; et *Dissertatio Historica de Fanaticis Silesiorum, et spectatim Quirino Kuhlmano*, etc., Præsid. Gotwernsdorf, quatrième édit., Wittemberg, 1733.

(*b*) *Johan. Feustkingii Gynæceum Heretico Fanaticum oder Historie und beschreibung der Falschen prophetinnen Quakerinnen Schwärmerinnern aud auderen Hisserischen und begeisterten Weibs-Personen durch Welche die Kirche Gottes verunruhigt Worden.* Francfort et Leipsik, 1704.

(*c*) Voyez Klotzius, page 84 et 85.

(*d*) Voyez *S. Schelgingii Synopsis Controversiarum sub pietatis prætextu Motarium*, *in*-8°. Gedain, 1703, édit., secunda, page 443 et suiv.

(*e*) Deux vol. *in*-8°. Paris, 1800.

divine, la Sainte-Trinité, la création des Anges, et des injures contre le Pape. On y apprend que la *Nature est le corps universel de la Divinité* (*a*); que le *Démon se défend comme un chien hargneux*, et beaucoup d'autres belles choses. La diffusion rapide de ces écrits dans le tems et à la suite des révolutions, ferait presque douter si la folie n'est pas aussi naturelle à l'homme que le bon sens.

Le ton prophétique en impose parce qu'il s'adresse aux sens et à l'imagination; à la suite vient le mysticisme par analogie de cause et d'effets. L'ignorance est portée à l'admiration de ce qu'elle ne comprend pas. La bizarrerie des idées laisse croire que cette enveloppe recèle des vérités profondes; d'ailleurs l'amour-propre des adeptes est flatté de pénétrer des secrets qui échappent non-seulement au vulgaire, mais encore aux hommes renommés pour leur sagacité. De nos jours le marquis de T... citait comme admirable l'ouvrage de Desmarets de Saint Sorlin, les *Délices de l'Esprit*; ouvrage qu'on a justement caractérisé en disant : faites un *errata*, et mettez les *Délires*. En méditant et voulant creuser des chimères, l'esprit en enfante de nouvelles. Ainsi l'imagination comme faculté, l'orgueil comme passion, sont les sources les plus fécondes de ce qu'on appelle *Fanatisme*, *Mysticisme*, *Illuminisme*, etc. Dans ces sources ont puisé abondamment les Anabaptistes, Paracelcistes, Labadites et Quiétistes. L'on ne voit pas sur quoi fondé, Colberg voulait faire dériver toutes leurs erreurs du système Platonique (*b*).

Jacques Boehm eut toujours un assez grand nombre d'admirateurs dont quelques-uns ont commenté sa doctrine; Gichtel, qui préférait les écrits du cordonnier Silésien à l'Écriture-Sainte; Poiret, qui donne aussi un corps double à Jésus-Chirst, et prétend que celui d'Adam était diaphane lorsqu'il habitait le Paradis Terrestre (*c*); Mademoiselle Schurman, et cette Bourignon dont les fanatiques modernes recherchent les écrits, particulièrement celui qui a pour titre la *Lumière du Monde*. Bayle disait de cette femme : la main de toutes les sectes est contre elle, et sa main est contre toutes les sectes; elle les condamne toutes, et toutes la condamnent.

On voit par l'ouvrage curieux de Reichard, *Guide des Voyageurs en Europe*, que de tems en tems arrivaient à Gorliz des personnes de tout sexe pour vénérer le tombeau de Jacques Boehm (*d*). Ce visionnaire est devenu le père d'une postérité nombreuse, quoique ses adhérens, répandus en Europe parmi les diverses sociétés Chrétiennes, ne se soient jamais constitués en secte séparée; car une société quelconque exige un plan et des formes décidées, qui n'existent pas entre les admirateurs de Jacques Boehm. Dans cette divagation d'idées on lui donne pour disciples tous ceux qu'on suppose tenir de près ou de loin à ses opinions, tous ceux qui prétendent converser avec les esprits, qui admettent une inspiration immédiate; les Mystiques, Piétistes, Séparatistes, Figuristes, Martinistes, Gassneristes, Illuminés : mais cette dernière dénomination présente elle-même un sens vague. On ne peut tout dire à la fois; chaque chose aura son article.

(*a*) Page 14.

(*b*) Voyez *Ch. D. Colbergius von dem Platonisch Hermelischen Christenthum*, *in*-8°., Leip., 1690 et 1710.

(*c*) *Ibid.*, page 61.

(*d*) Cinquième édit., *in*-8°., à Weimar, Tome III, page 541.

FIGURISTES.

Sous le nom de *Figuristes* ont été désignés des théologiens qui, dans l'Ancien-Testament, ne voyant guère que des figures du Messie et de son Église, envisagent ce livre comme l'histoire anticipée du Nouveau. Cette manière d'interpréter l'Écriture-Sainte, est, à bien des égards, la véritable clef des prophéties, qui tracent à l'avance la vie du Sauveur, la conversion des Gentils, l'ordre et la beauté de la Nouvelle Alliance.

On a ridiculisé avec raison Cocceius qui, à des vues saines mêlant des extravagances, et voyant partout des emblêmes, dit que le cramoisi est l'emblême de l'humilité, et le bleu celui de la grace. Du reste il ne paraît pas que ses idées soient en contact avec celles de Jacques Boehm.

PIETISTES.

Le nom de *Piétistes* fut appliqué d'abord comme épithète injurieuse, quelquefois à des enthousiastes dévots et libertins, plus souvent à des hommes sincèrement pieux, dont les uns voulaient refondre les dogmes de l'Église Luthérienne, qu'ils traitaient de Babylone; de ce nombre était Dippel et Arnold. Les autres, sans toucher aux dogmes, aspiraient à réformer les mœurs : tel fut Spener né dans les Vosges et fondateur, vers la fin du dix-septième siècle, de ce qu'on appelle proprement *Piétisme*.

Il voulait bannir de la théologie l'esprit de système, les logomachies, les disputes ridicules, et la réduire à n'être que l'enseignement de ce que l'on connaît de positif en religion : il recommandait l'étude de la Bible; surtout il exigeait que les laïcs, plus encore leurs ministres, eussent une piété vive, sentimentale. Ainsi faire revivre la religion pratique parmi ses coreligionnaires dont les mœurs étaient dissolues, tel était son but : il forma d'abord à Francfort une société particulière ou *Collège de Piété*, à l'imitation duquel beaucoup d'autres furent établis. Auguste Hermann Franck, professeur de théologie à Halle, est fondateur du célèbre *Orphanotrophion*. Divers coopérateurs instruits et actifs, suivirent et dévelopèrent les idées de Spener.

Les Piétistes tolérant à peu près tous les partis pourvu qu'on eût de la tolérance, estimant plus les fruits de la foi que la foi elle-même, s'occupant moins des dogmes que de la morale; pensaient que la Bible n'est bien comprise que par le juste illuminé du Saint-Esprit. Ainsi très-peu rigides sur les opinions, très-rigides sur les actions, proscrivant les danses, les jeux de cartes et d'autres amusemens, ils s'occupaient à former la piété intérieure; et quelques-uns se jetèrent dans le Mysticisme. Leur dévotion était plus affective qu'éclairée : un des points sur lesquels ils dissertaient le plus, était le mariage de l'ame avec Jésus-Christ. Ce sont, disait le roi de Prusse Frédéric II, des Jansénistes Protestans à qui il ne manque que le

tombeau de Pâris et un abbé Becherand pour gambader dessus. On voit que Frédéric ne connaissait pas les Jansénistes : on sait d'ailleurs avec quelle outrageante légèreté il traitait tout ce qui concerne la religion.

Parmi les coopérateurs de Spener se trouvaient quelques hommes à visions, sans prudence, et guidés par un zèle aveugle. La haine en prit occasion d'inculper injustement tous les membres de la société naissante : on les accusa même de sédition. A la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, entre les Piétistes et leurs antogonistes, s'établit une lutte à laquelle prirent part tous les âges et tous les sexes dans l'église Luthérienne ; partout on discutait sur les vices du clergé, sur la validité des fonctions exercées par des ministres dépravés, sur l'utilité de la théologie. Spener et l'université de Halle étaient en conflit avec celle de Wittemberg. L'école Wolfienne combattit le Piétisme, et se porta ensuite elle-même à un excès contraire en combattant la religion. L'Allemagne fut inondée d'écrits ; un des plus singuliers est probablement celui de Schelging, *Abrégé des controverses dont le Piétisme a été le prétexte*.

Les livres symboliques des Protestans sont, dit-il, nécessaires ; et *c'est avec raison qu'on les appelle Divins* (*a*). Il n'y a pas d'erreurs dans la Confession d'Ausbourg, ni dans l'Apologie de cette confession, ni dans le Catéchisme de Luther, ni dans la Formule de concorde. Les *Colléges de Piété* sont condamnables ; ils ont affaibli l'autorité des ministres, fait négliger le culte public et causé un schisme. Les Piétistes sont des rigoristes outrés contre lesquels Schelging prétend qu'on peut boire et manger dans un repas jusqu'à satiété, et même pour le plaisir (*b*) ; il innocente les spectacles, le théâtre, la danse, et déclame contre des gens qui crient comme si le *salut de l'Eglise était dans les pieds* (*c*).

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de faire l'histoire du Piétisme, secte antérieure au dix-huitième siècle et sur laquelle on peut consulter les ouvrages de Krause, de Duttenhofer (*d*) ; mais seulement de montrer l'espèce de consanguinité morale entre cette secte et celle de Jacques Boehm, pour arriver ensuite à une autre à laquelle le Piétisme a donné naissance. On a vu précédemment que Poiret estimait les écrits de Boehm ; Franck et ses disciples estimaient beaucoup Poiret, surtout son ouvrage *la Prudence des Justes*.

Le Piétisme n'eut jamais que des assemblées particulières. Il a des adhérens dans les diverses sectes et particulièrement celle des Hernhuters ; leur fondateur Zinzendorf en faisait grand éloge. Les Piétistes composent la majeure partie des sociétés de Bâle et de Stugard établies pour propager l'Evangile, et qui ont des correspondans à Strasbourg, à Mulhausen. Parmi leurs affidés on peut citer le docteur Jung, dont un ouvrage sur les manifestations des esprits (*e*) a fait récemment du bruit en Allemagne. Quelle que soit la manière d'envisager ses opinions, on ne peut lui contester du talent, des moyens et une droiture qui commandent l'estime ; c'est une

(*a*) Pages 57 et suiv.
(*b*) Page 356 et suiv. ; 379 et suiv.
(*c*) Page 382 et suiv.
(*d*) Voyez *Freymü thige untersuchungen Über Pietismus und Orthodoxie*, von *M. C. B. Dutten Hofer*, in-8°., Halle, 1807 ; et *Historische und Psychologische Bemer kungen über Pietisten und Piet smus von Krause*. Halle, in-8°., 1804.
(*e*) Voyez *Theorie der Geister-Kunde*, etc., Von Jung, in-8°. Nurenberg.

justice que je me plais à rendre à un homme que je connais personnellement; et à plusieurs de ses amis.

Ils ont une affection décidée, 1°. pour les ouvrages affectueux et généralement estimés, tels que ceux de Thomas à Kempis, St.-François de Sales, Scupoli Segneri: 2°. pour les ouvrages mystiques, sans en excepter même la vie de Marie Alacoque, Marie d'Agreda, les Lettres d'Ollier, fondateur de Saint-Sulpice, qui offrent ce que les Anglais appellent des *Non-Cense*, (mêlés à des idées saines); les ouvrages de Mademoiselle Brohon, dont il est parlé à l'article des *Victimes*; ceux de Bernières, de Louvigny, entre autres son *Chrétien Intérieur*, qui a eu douze éditions, et les *Pensées* ou *Sentimens du Chrétien intérieur sur les principaux mystères de la foi* (*a*): il y règne un ton de mysticisme assez étrange. Jugez-en par ces phrases: Esprit du monde et de la nature, tu ne vois goutte ici (*b*). Près du sépulcre de Jésus-Christ mon ame se tua elle-même par amour de Dieu. Je lui fis cette épitaphe: *Ci-gît une Ame morte d'amour.*

Des Piétistes modernes vantent également les ouvrages de sainte Thérèse, du frère carme Laurent de la Résurrection, né à Hériménie près de Luneville, et ceux de Grégoire Lopez, solitaire du Mexique. C'est saus doute à raison des sentimens affectueux qu'on trouve abondamment dans ceux de sainte Thérèse: le frère Laurent a laissé quelques opuscules (*c*); ce qu'il dit sur la présence de Dieu est bon. Il faut porter le même jugement du Commentaire Espagnol sur l'Apocalypse, par Grégoire de Lopez (*d*); ouvrage rare et dont au dire du P. Richard (*e*), Bossuet faisait beaucoup d'éloges. La vie de Lopez traduite d'espagnol en français, par Arnaud d'Andilly, est très-édifiante.

Les détails qu'on vient de lire conduisent à parler d'une secte qui paraît tenir son origine du Piétisme, celle des Séparatistes du Wurtemberg.

GASSNER.

Gassner, né à Praz, diocèse de Coire, l'an 1727, devint curé Catholique de Klosterle, et se déclara tout à coup thaumaturge. Avec quelques principes vrais ou faux, bien ou mal appliqués, il tâcha de justifier sa conduite et d'éblouir les théologiens et les médecins, par les raisons suivantes:

Dieu ayant créé le monde en confia le gouvernement aux êtres célestes, exécuteurs de ses lois. Les Anges prévaricateurs couservent depuis leur chute quelques prérogatives de leur ancien état; ils ont une influence active sur les êtres matériels, sur les organes de l'homme, et par leur entremise sur ses facultés morales. A l'appui de ces principes il appelle l'histoire de la Pythonisse, qui évoqua l'ombre de Samuel, et les divers faits mentionnés dans la Bible des personnes obsédées ou possédées de l'esprit de

---

(*a*) *In*-12. Paris, 1680.
(*b*) Page 320, et *passim.*
(*c*) *Maximes Spirituelles*, etc., *in*-12. Paris, 1692.
(*d*) Voyez *Tratado del Apocalipsi de Gregorio Lopez*, *in*-4°., 1648, Madrid.
(*e*) Voyez *Dictionnaire des Sciences Ecclés.*, Tome . . . ., article *Grégoire Lopez.*

ténèbres. Cet être malfaisant semble avoir voulu rivaliser avec la Puissance divine, témoins les magiciens de Pharaon.

Les maladies qui affligent l'espèce humaine viennent les unes du dérangement de l'économie animale; d'autres sont exclusivement l'effet du pouvoir que le démon exerce sur les corps; d'autres enfin sont mixtes, et produites à la fois par des causes naturelles, et par un agent surnaturel mais malfaisant.

La guérison des premières est du ressort de la médecine: les secondes sont soumises au droit d'exorciser dont les prêtres sont revêtus par l'ordination; ce qui leur donne un pouvoir illimité sur les démons. La guérison des troisièmes exige le concours de la médecine et de l'exorcisme. Toute l'efficacité du dernier moyen dépend du degré de foi du malade: sans la foi son mal lui reste; son incrédulité neutralise les pouvoirs de l'exorciste.

Gassner commençait par un exorcisme d'*épreuve* pour s'assurer si l'esprit de ténèbres était en tout ou en partie l'auteur du mal. Revêtu d'une étole et placé près d'un crucifix, il sommait le diable d'agir sur les organes du patient. Il en résultait fréquemment des crises ou effrayantes ou ridicules: le malade était atteint de convulsions qui amusaient ou faisaient frémir les spectateurs; c'étaient des rires inextinguibles, des bouffonneries, des gémissemens, des sanglots, des larmes. Gassner ordonnait-il au diable d'exciter dans l'ame du malade quelque passion, la colère, l'envie, etc.? elle se manifestait par des symptômes analogues à la demande; quelquefois l'exorciste se permettait des digressions sur lesquelles il forçait le démon à lui répondre, par exemple, à lui avouer qu'il est l'auteur des maux qui ravagent la terre; des révolutions, des schismes, des hérésies, des crimes de tout genre.

La réputation du thaumaturge se répandit dans toute l'Allemagne et dans les pays voisins, où il eut pour admirateurs et protecteurs des hommes puissans. A son presbytère affluait journellement une multitude de malades. Il quitta sa paroisse, visita divers cantons du pays, resta quelque tems à Elwangen; puis se rendit à Ratisbonne sur l'invitation du prince-évêque, qui usa de la plus grande sagesse pour ne pas se compromettre. Il chargea une commission d'hommes éclairés d'examiner soigneusement les opérations de Gassner, et de rédiger le procès-verbal de toutes les séances. Personne n'en était exclus; Gassner invitait au contraire les médecins à s'y rendre, à épuiser toutes les précautions nécessaires pour écarter le soupçon de supercherie. C'est ainsi qu'il en usa avec le duc de Wurtemberg qui, ayant témoigné le désir de vérifier par lui-même le merveilleux de ces opérations, Gassner le pria de se faire accompagner par des médecins. Le duc y vint, et signa le procès-verbal.

L'Allemagne est le pays où l'on imprime le plus; et l'on pense bien qu'outre les récits des gazettes, on vit pleuvoir de toutes parts des pamphlets pour et contre Gassner. Quelques faits furent révoqués en doute. On cita des guérisons qui n'avaient été ni radicales, ni durables; mais en général on les contestait peu, on discutait seulement la nature de ces guérisons. Etaient-elles le résultat de moyens naturels, ou de prestiges, ou de miracles réels? Ses adversaires les plus redontables furent le P. Stertzinger, théatin; et de Haen qui à cette occasion, et sur l'invitation de l'impératrice Marie-Thérèse, composa son excellent ouvrage sur les Miracles. Loin de

trouver des caractères miraculeux dans ce qu'on attribue à Gassner, il n'y voit que des jongleries qui outragent la Divinité (*a*).

Gassner eut les succès éphémères que l'enthousiasme assure à tous les hommes de son espèce, passés, présens et futurs.

En 1794, un comte de Thum, à Leipsik, prétendit à son tour opérer des cures miraculeuses. Vers la fin du dernier siècle combien de charlatans ont fait tourner de têtes; le comte de Saint-Germain, nouveau Guillaume Postel (*b*), Cagliostro, Mesmer? Combien d'hommes qui avaient d'ailleurs une mesure étendue d'esprit et de connaissances, ont été leurs admirateurs; Delon, Court-de-Gebelin, Despréménil, et l'éloquent P. Hervier, bibliothécaire des Grands-Augustins? Mais on pourrait citer beaucoup d'autres individus d'un genre très-différent qui, en affichant l'incrédulité et le mépris de la Religion, croient aux opérations theurgiques, et à toutes ces extravagances que l'imposture préconisait.

Il existe à Paris une lettre de Lavater qui écrivait à Gassner pour obtenir qu'il lui communiquât le pouvoir de guérir, dont Lavater le supposait revêtu. Cette confiance à Gassner de la part du ministre zuriquois était bien connue: car Mirabeau lui reproche (*c*) d'avoir prôné successivement Schnoepfer, cafetier de Leipsik, qui prétendait évoquer les morts, et qui finit par se tuer en 1775; Gassner, ex-jésuite de Bavière, et Mesmer: d'avoir vanté un livre de prières rempli de mysticités ultramontaines, dont l'auteur est Sailer, catholique. Mirabeau avait-il lu cet ouvrage qu'on cite en Allemagne, même parmi les Catholiques et les Protestans, comme excellent et nourri d'une piété aussi éclairée qu'affectueuse? Une dernière accusation, c'est que Lavater a fait un livre intitulé: *Ponce Pilate*, cinq grands vol. *in*-4°., où l'homme sous toutes les formes, où la hauteur et la profondeur de l'humanité est la Bible en petit, et l'homme en grand ou l'*Ecce Homo* universel; dans lequel il établit que tout vrai Chrétien doit faire et fait des miracles. Lavater avait sans doute des idées très-bizarres en fait de mysticité; mais en plaignant ses erreurs, plaignons quiconque n'aimerait pas sa bonté extrême, ses vertus, l'aménité de son caractère: c'est un hommage que l'auteur de cet écrit se plaît à déposer sur la tombe d'un homme qu'il a connu et aimé.

SECTE DE PETERSEN.

Une comtesse d'Assebourg en Allemagne étant tombée en démence, annonçait qu'elle jouissait de la vision béatique de Dieu, qui l'avait chargée de manifester ses volontés sur la terre. Jean-Guillaume Petersen, surintendant de Lunebourg, se constitua le panégyriste de cette visionnaire et se donna lui-même pour inspiré, ainsi que sa femme Jeanne-Éléonore de Merlan. Il composait Jésus-Christ de deux natures humaines; l'une qu'il

---

(*a*) Voyez Ant. de Haen *de Miraculis Liber*, Chap. 5, *in*-8°. Paris, 1778.
(*b*) Voyez *Essai sur la secte des Illuminés*. Paris, 1789, *in*-8°., page 128.
(*c*) Voyez *Lettre du comte de Mirabeau à M. . . . . sur Cagliostro et Lavater*, *in*-8°, Berlin, 1788.

avait prise au ciel avant la création, l'autre qu'il avait reçue de la Sainte-Vierge. Il y aura une double résurrection avant la fin du monde. Jérusalem sera rebâtie. Le Sauveur régnera mille ans sur la terre. Ensuite l'enfer sera fermé; et tous les être intelligens, même les démons, seront appelés au bonheur.

Les opinions de Petersen excitèrent en 1691 une grande rumeur, et entraînèrent une foule de gens de tout sexe, de tout état. Mais ayant été déposé, il continua dans sa retraite à dogmatiser, à écrire; et publia depuis 1700 à 1718, sous son nom et sous celui de sa femme, divers ouvrages allemands, entre autres (a) la *Clef de l'Apocalypse*, dans lesquels il développe sa doctrine. La secte qu'il avait formée ne lui survécut pas, quoique plusieurs de ses opinions, entre autres celle du *Règne de mille ans*, aient trouvé jusqu'à notre tems beaucoup de défenseurs.

GICHTELIENS, ou ENGELS-BRUDERS, FRÈRES ANGÉLIQUES.

La secte obscure des *Gichteliens*, née à la fin du dix-septième siècle, appartient davantage au dix-huitième. Elle eut pour auteur Jean-George Gichtel, né en 1638 à Ratisbonne. Il passa de l'étude de la jurisprudence à celle de livres de Jacques Boehm, qu'il préférait même à la Bible, et s'entêta des extravagances mystiques de cet écrivain, en y ajoutant les siennes: elles lui causèrent des désagrémens; il fut emprisonné plusieurs fois, erra dans diverses contrées, finit par s'exiler lui-même en Hollande, et mourut à Amsterdam en 1710, laissant quelques lettres théosophiques en latin, imprimées plusieurs fois (b), et quelques sectateurs de ses systèmes.

L'Evangile dit qu'après la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris; ils seront comme les Anges dans le ciel (c). En conséquence Gichtel voulait que ses disciples fussent célibataires; que voués à la contemplation, s'abstenant du travail des mains, et s'offrant eux-mêmes en sacrifice pour les autres, ils retraçassent le sacerdoce de Melchisedech, et imitassent les Anges; voilà ce qui les fit nommer *Engels-bruders*, ou *Frères Angéliques*. Walchius prétend que les opinions de Gichtel, comme celles de son maître Jacques Boehm, approchaient de l'Arianisme.

Les Frères Angéliques furent combattus par Jacques Lange, Jo. Grest, Reinbeck, J. Bath. Reinhard. Jean-Jacques Quandt, en 1734, publia une Dissertation sur le sacerdoce de Melchisedech, qu'ils voulaient s'attribuer. Henri-Christ. Engecke, en 1732, en avait imprimé une autre contre leur éloignement du travail, tandis que l'homme est condamné à manger son pain à la sueur de son visage (d).

(a) Walchius, Tome IV, page 764 et suiv. Mosheim, Tome V, page 339 et suiv. *Molleas Cimbria Litterata*, etc., Tome II, page 639, etc.
(b) La première en 1701 par les soins de Godef. Arnold Mach; en 1710 et en 1722, à Leyde, sous le titre de *Theosophia Practica*, par les soins de Uberfeld, son disciple.
(c) Voyez Math., XXII, 30.
(d) Voyez Genèse, III, 19.

Après la mort de Gichtel, Jean-Guil. Aberfold devint chef de la secte : un nommé de Rous lui succéda ; et vers la fin du siècle dernier, la secte des Gichteliens n'existait plus (*a*).

RUSDORFIENS, ou ELLERIENS.

La secte des *Rusdorfiens*, oubliée dans presque tous les Hérésiographes, naquit vers l'an 1730 dans le duché de Berg, et s'étendit dans le voisinage. Le fondateur, qui résidait à Elberfeld, quitta cette ville en prédisant qu'elle périrait par le feu comme Sodome, et fixa son séjour à Rusdorf. Les nouvelles maisons que ses adhérens y bâtirent, étaient disposées de manière que tous prenaient vue sur celle de leur chef. Ils furent appelés *Rusdorfiens*, du nom de ce lieu où s'étaient réunis la plupart des membres qui étaient en assez grand nombre ; *Ellériens*, du nom du fondateur, *Elie Eller*, qui voulut s'appeler le *Père de Sion ;* et sa femme, la *mère de Sion :* il se dit envoyé de Dieu, qui résidait en lui, pour former une église nouvelle. Il consigna ses rêveries dans un écrit intitulé : *la Pannetière*, en Allemand (*Hirten-Tasche*).

Eller était un homme très-rusé, ambitieux, qui, pour gouverner sa petite secte en despote, employait l'espionnage ; car espionnage et despotisme sont deux choses presque inséparables. Il aimait les longs repas et les orgies, peut-être moins par goût pour la débauche, que pour saisir les secrets des hommes ivres ; car il avait assez de tête pour ne confier qu'aux adeptes sa doctrine, dont un des articles était de nier tout en cas de besoin (*b*).

La mort d'Eller, arrivée en 1750, refroidit l'enthousiasme, et détrompa la crédulité d'une foule de gens qu'il avait séduits.

BRUGGLERIENS.

Les *Bruggleriens* ont pris ce nom du village de Brugglen, canton de Berne, où leur secte naquit en 1746, sous les auspices de deux paysans qui étaient frères, Christian et Jérôme Rohler. Voilà encore des hommes qui se disent les deux témoins mentionnés dans l'Apocalypse ; une fille qu'ils indiquent est la femme qui aura la lune sous les pieds. Jésus-Christ doit venir juger le monde en 1748 ; et c'est à Brugglen que commencera le royaume des cieux. Tout à coup ces folies s'emparent des têtes ; les hommes abandonnent les occupations champêtres, les atteliers : les

---

(*a*) Voyez *D. Siegmund Jacob Baumgarten Geschichte*, etc., page 1082 et suiv. Walchius, Tome II, page 103 et 105.

(*b*) Voyez *Kritische Geschichte des Chiliasmus von Corrodi*, in-8°., Zurich, Tome IV, page 333 et suiv.

femmes ne veulent plus filer; la proximité des derniers tems rendrait leur travail inutile. De toutes parts se forment des assemblées nombreuses de fanatiques qui attendent la fin du monde. Un jour, Christian Rohler promet de s'élever au ciel; des personnes qui veulent l'y accompagner s'attachent à ses pieds, à ses bras, à ses habits, et en si grand nombre qu'il ne juge pas à propos de partir.

A ces délires les deux frères associant une morale détestable et un libertinage grossier, enseignaient que les actions de la chair ne sont pas des péchés, parce que tout est pur aux cœurs purs; et quand un homme est inscrit au livre de vie, il peut faire tout ce qu'il veut, parce qu'il n'en sera plus effacé.

La secte des Ranters en Angleterre, du tems de Cromwel, avait la même doctrine; la différence entre le bien et le mal était une chimère pour ses Initiés.

Les deux frères ayant été condamnés à mort en 1753, subirent le supplice; par là s'amortit le zèle de la secte; à tel point que peu de tems après, elle n'existait plus *(a)*.

JEAN DE ROSENFELD, PRÊTENDU MESSIE.

Vers 1763, Jean Rosenfeld, garde-chasse d'un seigneur Allemand, se mit à prêcher à la populace qu'il était le Messie; que Jésus-Christ avait usurpé cette qualité; que les prédicateurs étaient des fourbes; que le roi de Prusse était le diable; que bientôt, lui Rosenfeld, ayant réuni les vingt-quatre vieillards, reprendrait le glaive à ce prince, et qu'assisté de ses anciens, il gouvernerait le monde. Il sut engager quelques-uns de ses adhérens à lui livrer sept filles vierges pour ouvrir les sept sceaux. Il s'en forma un sérail: l'une était sa favorite; les autres travaillaient, filaient de la laine, et il vivait du produit de leurs ouvrages. Il vint prêcher à la porte de Berlin, à Charlottenbourg; et se fit un parti considérable dans le Brandebourg, la Saxe et le Meckleubourg. Pendant environ vingt ans il joua le même rôle, avec plus ou moins de succès; car plusieurs fois il fut emprisonné.

Un homme, qui lui avait livré trois de ses filles, las d'attendre l'effet des belles promesses par lesquelles il alimentait la crédulité populaire, le traduisit devant Frédéric II: non qu'il fût détrompé sur le compte de Rosenfeld, qu'il croyait toujours le Messie; mais il voulait que le diable, c'est-à-dire le roi, le forçât à réaliser ses promesses.

Le roi envoya Rusenfeld au tribunal, qui le condamna à être fustigé et enfermé pour toujours à Spandau. Le tribunal suprême adoucit la rigueur de ce jugement: les défenseurs de l'accusé interjetèrent appel devant le roi, qui revit le procès et confirma la sentence plus sévère du premier tribunal.

La secte de Rosenfeld ne fut pas détrompée par le châtiment infligé à

(a) Voyez *Acta Historico-Ecclesiastica*, Tome XVII, page 806 et suiv., et page 914; et Corrodi, Tome IV, page 555 et suiv.

son Messie (*a*). Un nommé Muscfelder, tailleur à Berlin, voulut aussi dogmatiser. Il soutenait qu'on peut se convertir sans connaître ses péchés, et sans éprouver de contrition (*b*). Sa secte, qui eut quelque vogue, existait encore en 1788, ainsi que la précédente : mais enfin elle se sont éteintes sans bruit, et seront remplacées peut-être par quelque frénésie nouvelle.

ABRAHAMITES.

En 1782 on découvrit en Bohême une secte nouvelle, composée de plusieurs milliers d'individus épars dans les villages. Ils dirent qu'ils étaient Abrahamites, c'est-à-dire, de la religion que professait Abraham avant la circoncision. Quoique plusieurs d'entre eux fussent circoncis, parce qu'ils étaient nés Juifs, les autres avaient été Protestans, et peut-être quelques-uns Catholiques.

Leur doctrine est connue par les relations de cette époque, et surtout par une espèce de catéchisme inséré dans le journal de Meusel, et dont l'un des interlocuteurs, qui est Abrahamite, dit qu'il croit en Dieu, à l'immortalité de l'ame, aux peines et aux récompenses de la vie future. Il nie la divine légation de Moïse ; n'admet de l'Écriture-Sainte que le Décalogue, l'Oraison Dominicale ; rejète le baptême, la Trinité et l'incarnation du Fils de Dieu. L'esprit de Dieu réside en moi ; c'est lui qui m'inspire. Les livres sont inutiles à des enthousiastes de ce genre : effectivement ils n'en avaient pas. On cite parmi eux des paysans d'une ignorance profonde, ayant d'ailleurs une vie extérieurement réglée et une bonne conduite.

Exposés à être persécutés, ils présentèrent requête à Joseph II, qui déclara ne pas vouloir violenter leurs consciences, et qui démentit sa promesse en leur donnant jusqu'au 24 mars 1783, pour se lier à une des religions tolérées dans l'empire ; faute de quoi ils seraient déportés. L'effet suivit la menace : ils furent traînés, sous escorte militaire, les uns en Transilvanie, les autres dans le Bannat de Temeswar. Le retour en Bohême ne fut accordé qu'à ceux qui, abjurant ou feignant d'abjurer leur religion, s'étaient fait Catholiques (*c*).

La révocation de l'édit de Nantes en 1685, l'expulsion des Luthériens par le prince archevêque de Saltzbourg vers 1721, ont imprimé une flétrissure méritée au roi et au prélat, auteurs de ces odieuses persécutions. A côté d'eux, s'il reste des places, il est juste d'en donner une à Joseph II.

(*a*) Voyez *Berlinische. Monath-Schrift*, 1783, janvier; 1784, juin. *Acta Historico-Eccles.*, 1782, page 804 ; et de la *Monarchie Prusienne*, par Mirabeau, *in*-8°. Londres, 1788, Tome V, page 24 et suiv.

(*b*) Voyez Baumgarten, page 1144.

(*c*) Voyez *Acta Historico-Eccles.*, etc., de 1783, page 1069 ; et *Mensel Historich. Litterät*, 1783 ; premier et cinquième cahier dans *Dohm Über die bürgerliche Verbesserung der Juden*, *in*-12. Berlin, 1783, Tome II, page 363 et suiv.

SIONITES, CITOYENS DE SION, FRÈRES DE SION.

Les Sionites ont été regardés par divers auteurs (*a*) comme une branche de la secte d'Eller*, qui avait pris le surnom de *Père de Sion*, et donné à sa femme celui de *Mère de Sion*. Cependant on ne voit aucune connexité entre ses sectateurs, les Rusdorfiens, et une colonie de Norwégiens, qui, après avoir fait schisme avec l'Église établie dans leur pays, vinrent en 1744, sous le nom de *Sionites*, former un établissement dans le Holstein. On leur permit de choisir entre les villes de Friedérichstadt, Fridéricia et Altona; ils donnèrent à celle-ci la préférence. Un journal du tems les peint comme des hommes à grande barbe, qui se croient inspirés et doués du don de prophétie (*b*).

En 1787, on annonça que, dans la contrée de Rirzcorz, quelques familles avaient formé une nouvelle secte de Sionites, du nom du côteau où ils résident, et qu'ils regardent comme aussi sacré que la montagne de ce nom pris de Jérusalem. Ils se disent Chrétiens; et cependant rejètent le baptême, parce qu'il est écrit aux Actes des Apôtres: *Vous serez baptisés dans le Saint-Esprit* (*c*). L'on s'est occupé à les convertir, les uns par l'instruction, les autres à coups de bâton (*d*). La première méthode fut toujours celle de la Religion; la seconde, celle de la tyrannie.

SÉPARATISTES DU WURTEMBERG.

Le *Piétisme*, né vers la fin du dix-septième siècle, fut dans le dix-huitième le père du *Séparatisme*. Une consultation de l'Université de Leipsik en 1735 décida que, sans blesser les lois de l'empire, on pouvait empêcher les réunions des Séparatistes..... *Sans blesser les lois de l'empire*. Cela pouvait être: mais c'eût été blesser d'une part la loi naturelle, qui autorise les hommes à suivre le culte qu'ils ont adopté, sauf à répondre devant Dieu de leur mauvais choix; de l'autre part, les principes du Protestantisme, qui, laissant à chacun la faculté d'interpréter la Bible à son gré, supposent celle de croire ce qu'on veut, et de conformer sa conduite à sa croyance.

L'histoire montre en 1737, en Suède, en Poméranie, en Lusace, en Silésie, des assemblées de Séparatistes qui appelaient le culte Protestant une comédie, une assemblée de Satan. Le roi de Danemarck rendit, en 1743, une ordonnance contre ceux du Holstein; à Bâle, le magistrat les bannit de son territoire en 1759 (*e*).

(*a*) Voyez Baumgarten, page 1143.
(*b*) Voyez *Acta Historico-Ecclesiastica*, Tome II, page 445.
(*c*) Voyez *Acta*, I, 5.
(*d*) Voyez *Acta*, etc., 1787, page 652 et suiv.
(*e*) Voyez *Acta Historico-Eccles.*, Tome III, page 369 et suiv.; Tome VI, 1740, page 770 et suiv.; et Tome VII, page 581 et suiv.; Tome IX, page 469; Tome XII, page 557; Tome XX, page 708, etc..

Le Wurtemberg est une des contrées d'Allemagne où le Séparatisme est plus marqué. Il y fut établi vers le commencement du dix-huitième siècle, par un M. de Leiningen; et successivement la secte prit des accroissemens, surtout vers 1790. Henke dit qu'elle admet le baptême, la cène; et qu'elle refuse le service militaire, comme anti-Chrétien (*a*).

Pour faire connaître les Séparatistes, on va donner textuellement des extraits de lettres écrites par deux Protestans d'Allemagne, dont les lumières et la droiture sont incontestables.

« Il se présente dans ce pays un phénomène bien remarquable aux yeux de l'observateur impartial. Deux extrêmes partagent les Chrétiens de cet empire. Chez les uns on croit que la foi peut opérer le salut sans les œuvres; qu'une profession verbale et extérieure suffit pour s'en attribuer tous les mérites, et qu'on peut vivre avec le monde sans cesser d'être Chrétien. Chez les autres on trouve une croyance opposée. On enseigne la nécessité des bonnes œuvres; mais on leur attribue le mérite de sauver par elles-mêmes, sans une sanctification intérieure, sans une pureté spirituelle de toutes nos facultés. Cette double doctrine, aussi fausse l'une que l'autre, a soulevé des ames simples, qui voulaient de bonne foi faire la volonté de Dieu. Ils se sont séparés des communions existantes, et ont formé des sociétés particulières, auxquelles on a donné le nom de *Séparatistes*. L'objet que ces sectaires se proposent, est l'imitation du fondateur de la religion Chrétienne. On ne peut être son disciple, disent-ils, sans mettre en pratique tous ses commandemens, et sans se bien pénétrer de toute sa doctrine. Il est contraire à la bonne foi, à la droiture, de se dire Chrétien sans se conduire en vrai disciple de Jésus-Christ. Il est également indigne de Dieu de penser avec les uns qu'un culte extérieur, que des œuvres quelconques puissent lui plaire, sans qu'on les fasse par amour pour lui, et avec un abandon total à sa volonté; ou avec les autres, que les vices, les mauvais penchans, les actions désordonnées puissent obtenir de Dieu le salut, c'est-à-dire, l'admission dans sa présence, lui qui est la sainteté et la pureté même. Il faut être tout à lui, ou tout au monde; et on est au monde dès qu'on n'est pas tout à Dieu. Le premier caractère d'un Chrétien est donc une grande pureté de mœurs; le second une grande humilité, qui ne met aucun prix aux bonnes œuvres et ne les regarde que comme un devoir: un troisième caractère est de ne pas craindre la pauvreté, le mépris et la persécution; de faire peu de cas des biens et jouissances de ce monde, d'appliquer toutes ses forces à acquérir les biens d'un autre monde invisible, dont celui que nous habitons n'est, pour ainsi dire, que le vestibule, destiné à un tems d'épreuves.

» Quelque contraire que soit cette doctrine aux penchans de l'homme, elle commence à faire de grands progrès qu'il faut attribuer en grande partie à l'abus qu'on fait de nos jours généralement de la philosophie pour miner les fondemens de la religion Chrétienne: c'est surtout dans le pays de Wurtemberg que cette secte trouve des partisans. Ils n'ont ni prêtres, ni clergé parmi eux: c'est aux prêtres qu'ils attribuent tous les maux qui affligent l'église Chrétienne. Leur gouvernement intérieur est fondé sur l'égalité; ils sont tous patriotes, mais ils ne tournent leur zèle que contre eux-mêmes, contre les vices du cœur et les erreurs de l'esprit. Ils prêchent

(*a*) Voyez *Archiv für die Kirgengeschichte*. Cahier IX et XI.

une entière soumission aux magistrats, qui tiennent leur pouvoir de Dieu : ils exercent l'hospitalité, et regardent la charité fraternelle comme la vertu fondamentale de la religion Chrétienne : leur langage est en grande partie celui de Jacques Boehm. Ils lient le physique au spirituel, parce que l'homme est corps et esprit ; ils ont quelques notions de chymie, et embrassent dans leur doctrine tous les tems, depuis la création des anges, la chute de Satan, la création de la terre et de l'homme jusqu'après *plusieurs éternités* qui suivront le dernier jugement, lequel sera lui-même précédé de l'établissement d'un royaume visible de Jésus-Christ sur cette terre dans la Palestine, pendant mille ans, etc. Ils sont très-laborieux, remplissent avec fidélité tous les devoirs de citoyen, et s'entr'aident mutuellement dans toutes les occasions ; s'aimant comme frères, mais n'admettant dans leur société que des hommes dont ils ont éprouvé la droiture et la bonne foi. Ce sont presque tous des gens pauvres, illettrés, paysans, cultivateurs, gens de métiers, d'un extérieur extrêmement simple. La Bible est pour eux la parole de Dieu ; ils ont pour elle le plus profond respect. Mais ils enseignent que cette parole est morte et sans fruit si elle n'est vivifiée en nous par l'esprit saint, qui seul peut expliquer le vrai sens des prophéties : il l'explique à tout homme d'un cœur droit, qui s'abandonne à son influence céleste ».

Ce qu'on va lire est extrait d'une lettre écrite en 1809.

« Depuis long-tems il existait dans les villes et les villages du Wurtemberg plusieurs sociétés religieuses dont les membres, sans se détacher du culte public, mais dans l'intention de le rendre plus utile, se réunissaient pour des exercices religieux : ils chantaient des cantiques, lisaient la Bible, l'expliquaient d'après quelques auteurs choisis. Le but originaire était donc de s'affermir dans la connaissance du Christianisme, d'en appliquer les principes à la direction morale de chacun, et de régler ses pensées, ses affections, ses actions sur les préceptes du divin Maître.

» Ces sociétés dispersées n'avaient d'autre lien que celui d'un zèle actif pour la religion. Ce zèle n'était pas toujours guidé par les lumières : elles en avaient peu sur les dogmes positifs ; mais en général elles se composaient d'hommes d'une conduite intègre, à qui l'on reprochait seulement du rigorisme, et disposés à faire des sacrifices pour attester leur attachement à Jésus-Christ. L'on conçoit que leurs actions dirigées vers ce but s'éloignaient de tout ce qui pouvait déshonorer le nom Chrétien ».

Depuis une vingtaine d'années quelques ministres respectables ont cherché à s'emparer de cette direction des esprits pour donner à la piété un caractère plus éclairé, la dégager des vues étroites, l'épurer des écumes du Pharisaïsme, et l'acheminer avec fermeté et modestie vers tout ce qui est vertu et vérité. Ils ont eu des succès, parce qu'ils agissaient sur des hommes bien intentionnés ; mais ces hommes, susceptibles de toutes espèces d'impressions, en ont reçu de mauvaises quand leurs réunions ont été influencées par de mauvais guides. Alors le Mysticisme, toujours séduisant pour des hommes qui aspirent à n'être pas confondus avec les Mondains, l'ignorance jointe à un zèle ardent, et l'hypocrisie ont égaré plusieurs assemblées religieuses. Elles sont devenues le repaire d'erreurs grossières, auxquelles ces gens là tiennent avec d'autant plus d'obstination qu'ils ont appuyé sur elles toute leur manière de penser et d'agir. Une dévotion sensuelle y remplace la véritable, et souvent une componction extérieure ne cache qu'un intérieur dépravé et des actions répréhensibles.

Cependant la plupart de ces anciens Séparatistes sont des gens paisibles, égarés par une conscience timide, par des idées exagérées sur la pureté de l'Église, infatués de leur élévation personnelle au-dessus des choses terrestres. La plupart ont quitté le culte public, et surtout l'usage de la cène, pour n'être pas souillés en y participant dans des réunions infectées de mauvais Chrétiens, et auxquels ils se croient très-supérieurs en sainteté. Quelques-uns ont été ramenés au sein de l'église Protestante par des ministres secondés de l'appui du gouvernement; les autres, tenaces dans leurs opinions, sont traités avec ménagement et dans l'espérance qu'on pourra les gagner.

Il ne faut pas confondre ces anciens Séparatistes avec diverses classes de Séparatistes qui se sont élevées depuis peu d'années. Ce qu'ils ont de commun avec les anciens, c'est de s'occuper, comme les Piétistes dont ils tirent leur origine, de recherches Apocalyptiques : ils veulent trouver dans la Bible la prédiction de beaucoup d'événemens récens.

Il ne faut pas croire néanmoins que le système de Henri Stilling, plus connu sous le nom de Jung, ait beaucoup de partisans dans le Wurtemberg : mais cet homme remarquable par l'histoire de sa vie, respectable par ses mœurs, célèbre comme médecin oculiste, y a beaucoup d'amis; il les doit à la reconnaissance des aveugles et d'autres malades qu'il a guéris en montrant partout la plus grande habileté, le plus grand désintéressement; il les doit à son zèle pour la religion, qui éclate encore plus dans sa conversation que dans ses livres. Ces considérations, qui lui ont gagné les cœurs, empêchent qu'on ne heurte ses opinions particulières, exposées peut-être avec trop peu de précaution, et fondées sur une imagination très-vive. On trouve aussi que ses connaissances théologiques pourraient être plus étendues. On sait qu'il avait d'abord donné une autre direction à ses études, et qu'il professait la Cameralistique à Marburg, lorsque le grand-duc de Bade, son ami, l'attira près de lui en lui accordant une pension, et en le chargeant de composer des ouvrages religieux.

L'auteur dont les opinions exercent un ascendant plus marqué sur les Séparatistes nouveaux, c'est Bengel, mort il y a une cinquantaine d'années, l'un des plus estimables théologiens de son tems, qui s'est rendu célèbre par ses écrits : en cherchant à expliquer les prophéties, il a quelquefois rencontré juste, et présenté des aperçus qui les font harmoniser d'une manière étonnante avec quelques événemens modernes; mais beaucoup d'autres ne sont pas concordans avec ce qui se passe sous nos yeux. Il s'est mêlé de prédire la fin du monde, qu'il fixe à l'an 1836. On lui fait grace de ces écarts à cause de la circonspection avec laquelle il avance ses idées; il semble que par là il ait voulu donner un modèle de la manière de traiter de tels sujets. Cependant il a eu le sort de tous les hommes distingués; souvent mal compris par ceux qui ne pouvaient s'élever à sa hauteur, ils ont abusé de quelques-unes de ses opinions.

Il y a sept ou huit ans qu'un ministre nommé Friderich, modifiant le système Apocalyptique de Bengel pour l'adapter au goût sensuel des esprits grossiers, réunit toutes les images éparses dans la Sainte-Écriture pour en composer un tableau ravissant des avantages dont bientôt serait ornée la Palestine : il y ajouta ses propres idées, qui attestaient son ignorance. Dans son ouvrage, imprimé à Reuttingen, il invitait tous les vrais croyans à se préparer au voyage de la Terre-Sainte, pour lequel il leur promit les secours miraculeux de la Providence; des navires, des voitures, des cha-

meaux, qui se présenteraient d'eux-mêmes. Le ton de confiance avec lequel il proposait ses rêveries entremêlées de passages dénaturés de la Bible, la prespective d'un séjour où l'on trouverait tant de jouissances; tout cela captiva une certaine classe de gens. Le prédicateur du nouveau paradis terrestre eût quelque vogue : il paraît que son livre influa sur les émigrations alors communes du Wurtemberg en Pologne, parce que ce pays est déjà plus près de la Palestine. Le gouvernement, traitant ce ministre plutôt en homme délirant qu'en imposteur, se contenta de lui imposer silence; et actuellement il n'alimente l'espérance de ses sectateurs que sous le voile de la clandestinité.

Une autre secte de Séparatistes doit son origine à Bregiren, ministre dans une ville de la Forêt-Noire. On ne peut lui contester quelques talens, mais qui n'ayant pas été munis par des études suivies et profondes s'égarent en visions désordonnées : sa vanité d'ailleurs est flattée de se voir à la tête d'une troupe qui le révère comme son idole. Naturellement vif et gai, il regarde comme opposée à l'esprit du Christianisme cette teinte mélancolique qui se répand sur toute la constitution morale des Piétistes, cette tristesse habituelle pour témoigner le regret de leurs fautes, cette timidité qui préside à toute leur conduite.

Le Chrétien, selon lui, doit être un homme heureux qui fasse éclater au-dehors la joie dont son intérieur est pénétré. Le baptême lui assure le salut; il lui suffit de mettre à profit tous les avantages de ce sacrement pour être en possession d'une béatitude parfaite. Il est l'objet des complaisances du Très-Haut, auquel il ne peut déplaire : pourquoi donc se croire toujours pécheur, se confesser à Dieu comme coupable, se regarder comme digne des supplices? Le péché originel étant aboli par le baptême, il est absurde de parler de soi comme pécheur. Celui qui est baptisé ne pèche plus; son intérieur est saint : la chair peut encore commettre des fautes, mais l'esprit n'en est pas souillé : sa pureté fait le sujet de sa béatitude, qui commence en ce monde. Par cette raison les sectateurs de ce ministre se livrent aux transports de joie les plus bruyans, sautent, claquent des mains, jettent leurs chapeaux en l'air, et n'omettent rien de ce qui peut faire éclater leur bonheur. Conformément à ces idées le chef du parti a fait et a adapté aux airs des chansons profanes, des cantiques qui sont réputés très-efficaces pour entrer dans cette disposition, seule digne du Chrétien. Ses sectateurs ont parodié la formule usitée de confession, dont ils ont supprimé le mot *pécheur;* leur obstination résiste à tout. Ils ont mille artifices pour éluder le sens des passages de la Bible qu'on leur oppose. Contre les ordres précis du gouvernement, ils se rassemblent; les deux sexes se réunissent jusqu'à minuit et au delà pour leurs cérémonies religieuses. Ils n'affichent pas un schisme formel de l'église établie, mais peu à peu ils s'éloignent de son culte; et dans toutes les occasions ils manifestent leur différence de croyance. Leur chef et ses émissaires, la plupart gens grossiers, sont honorés du titre de *Saints*. Autrefois à l'arrivée d'un de ces Saints ils s'assemblaient dans les champs; là il le haranguait, puis dans les élans d'une joie tumultueuse ils le conduisaient en triomphe à une autre réunion. L'autorité civile a pris des moyens de prudence pour les empêcher; et après des monitions réitérées au chef du parti, elle l'a, dit-on, suspendu de ses fonctions. Le peuple donne à ces sectaires un nom équivalent à celui de *Galopins*, parce qu'ils prétendent conquérir le ciel, pour ainsi dire, en galopant.

Une troisième secte de Séparatistes se compose de Turbulens, dont il serait difficile d'analyser le système, qui se modifie d'après le caractère de chaque individu. La plupart sont des hommes sans culture, sans connaissances, emportés par leurs passions, et qui pour les satisfaire ont une tendance à briser tous les liens religieux et civils. Ils détestent quiconque conserve de l'attachement pour la religion ou le gouvernement, et se disent supérieurs à tous les prestiges par lesquels les ministres et les magistrats ont trompé le monde. Ils tâchent de soustraire leurs enfans au baptême, les éloignent de l'instruction publique, enterrent leurs morts sans cérémonies; ils se contentent de creuser une fosse dans laquelle ils jettent le cadavre comme on le ferait pour un animal. Leurs sentimens sont consignés dans des chansons qui offrent le mélange le plus révoltant de superstition et de libertinage; ils ont adopté l'usage des Quakers de tutoyer tout le monde, et de n'ôter leur chapeau à personne. Un Séparatiste de cette classe ayant été obligé de comparaître devant un tribunal, refuse d'ôter son chapeau; par ordre du magistrat un sergent le lui jette à bas : le Séparatiste tire de sa poche un bonnet qui eut le même sort que le chapeau. A l'instant il tire un second bonnet, un troisième et jusqu'au nombre de six. Une partie des Séparatistes de cette classe sont partis pour l'Amérique, où ils espèrent former en peu de tems un état assez puissant pour revenir subjuguer leur ancienne patrie. Ils sont établis sur l'Ohio, à cinquante mille de Pitsbourg, où ils ont bâti une petite ville à laquelle ils ont donné le nom de *Harmony*.

On évalue à plus de cinq mille le nombre des Séparatistes restés dans le Wurtemberg; les contrées voisines en ont aussi quelques-uns. La destruction de toute puissance ecclésiastique d'un côté, de l'autre le gouvernement de Bonaparte sont pour eux le présage d'un tems plus heureux où la lumière brillant aux yeux de tous les hommes les guérira de leurs erreurs et de leurs maux. Dans une brochure publiée par l'un d'eux en 1801, il est dit que le premier Consul est un de leurs confrères; qu'il s'est aussi séparé de Babylone : et c'est par l'union entre les frères, ajoute-t-il, que Babylone sera détruite. Nous sommes des patriotes en Jésus-Christ; nous aimons la liberté, l'égalité, la fraternité que Jésus-Christ nous a conquises, en disant : « Je vous ai délivrés du joug; je vous ai rendus libres : ne vous » laissez plus captiver. »

Ils avaient créé une espèce d'ordre, s'étaient décorés d'une étoile, se disaient chevaliers de Napoléon, le *second et véritable Messie*. Le gouvernement a pris contre eux des mesures répressives, et chargé les ministres de seconder les magistrats pour arrêter la propagation d'une secte qui affecte le Séparatisme et civil et religieux.

QUIÉTISME.

Le Quiétisme est la doctrine du Vedam et d'autres livres indiens. Le voyageur Chardin parle des *Soufis*, secte de Mahométans en Perse qui, par le détachement des choses de la terre et par l'union spirituelle avec Dieu, prétendent s'élever jusqu'à l'extase, et devenir inspirés comme les prophètes. Le Quiétisme a des partisans dans la secte d'Ali. Il est possible

qu'ayant été apporté par les Arabes en Espagne, ce soit d'eux et des traditions laissées par eux dans ce pays que l'ait emprunté, au seizième siècle, le prêtre Molinos.

La Nouvelle histoire de Fénélon a donné d'amples détails sur le Quiétisme; et le P. Joly, capucin, auteur de divers ouvrages, en a fait une histoire qui est restée inédite.

Madame Guyon, dans son *Moyen court et facile pour faire l'Oraison*, veut qu'on laisse le passé dans l'oubli, l'avenir à la Providence, le présent à Dieu. Son hérésie ne tombera jamais dans l'oubli; mais comme elle appartient au dix-septième siècle, à la fin duquel son parti s'éteignit presque entièrement, on ne parlera pas de cette dame qui, se croyant la femme enceinte de l'Apocalypse destinée à fonder une nouvelle Eglise, « éprouvait » une telle abondance de graces, qu'elle en crévait au pied de la lettre; il » fallait la délacer, et cette grace se répandait sur les assistans (*a*) ».

La querelle du Quiétisme fit naître cependant encore quelques écrits dans le commencement du dix-huitième siècle, par exemple, celui de Phelippeaux, qui suspectait les liaisons de madame Guyon avec le P. Lacombe; et celui de la Bletterie, qui prouve le contraire.

Quelques têtes seulement étaient imprégnées des idées Quiétistes, de ce système d'inaction dans laquelle l'ame s'élève à un état de perfection qui est la vie unitive: alors elle est étrangère à tout autre objet que Dieu, sans motif d'intérêt propre; le ciel ou l'enfer lui sont indifférens, etc. Bossuet, et après lui Duguet, ont détruit ces rêveries d'un amour prétendu désintéressé, en faisant voir que l'amour de Dieu est inséparable du désir de le posséder; si cet intérêt était différent de Dieu même, il ne serait aimé que comme moyen, au lieu qu'il doit l'être comme fin (*b*). Duguet ajoute: Il faut éviter avec soin l'illusion de ceux qui mettent entre l'esprit et la chair un tel divorce, que l'esprit ne répond point de ce qui se passe dans la chair, et qu'il se contente ou de l'ignorer ou de n'y prendre aucune part. Cette erreur grossière, qui peut conduire aux plus criminelles souillures, n'est autre chose qu'un plein affranchissement accordé à la cupidité qui devient la maîtresse dès qu'elle est indépendante, et qui est indépendante dès que l'esprit l'abandonne à elle-même au lieu de la clouer à la croix de Jésus-Christ, de lui refuser tout ce qui n'est pas nécessaire à la vie et à la santé, et de lui interdire tous les mouvemens dont la liberté réglée par l'esprit de Jésus-Christ doit demeurer la maîtresse (*c*).

Parmi les Illuminés, les écrits de madame Guyon ont conservé quelque crédit, et même trouvé un enthousiaste; c'est l'auteur de la *Philosophie divine* « appliquée aux lumières naturelles, magiques, astrales, surnatu- » relles et divines, » par Keleph en Nathan (*d*), qu'on croit être Dutois, ministre Genevois. Il met la *divine* madame Guyon, les livres *incomparables* de madame Guyon au-dessus de Thomas à Kempis. « Les ouvrages » de cette femme ont tous la livrée de l'amour de Dieu, porté à son comble; » elle a interprété l'Ecriture par l'esprit même qui l'a dictée. Plus loin il » parle de vertus qui, pratiquées par un Topinamboux, en feraient un

(*a*) Voyez *Réponse de Bossuet à Fénélon*, page 12.

(*b*) Duguet, *Jesus Crucifié*, page 144.

(*c*) Voyez *Explication de la Passion*, in-8°. Paris, 1728, Ch. II, page 44 et 45, deuxième partie.

(*d*) Voyez 3. v., *in*-8°., 1793.

» Chrétien, quand même il n'adorerait ni à Rome, ni chez Luther, ni chez » Calvin (*a*). »

Un proverbe dit que les sottises des pères sont perdues pour leurs enfans, parce que les hommes appellent rarement le passé au conseil du présent; loin d'interroger l'expérience qui leur marquerait les écueils, il semble que dans l'histoire certaines gens fassent une battue continuelle pour y trouver des rêveries qu'ils reproduisent sous toutes les formes.

LES CORDICOLES

OU

HISTOIRE CRITIQUE DES DÉVOTIONS NOUVELLES AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS ET AU CŒUR DE MARIE.

Le culte de latrie ou l'adoration est due à Jésus-Christ, Verbe éternel incarné pour notre salut, réunissant en une seule personne les deux natures divine et humaine; mais l'adoration s'adresse à la personne, et non à l'une des deux natures.

Dès le tems de saint Jean-l'Évangéliste, quelques hérétiques séparaient l'humanité de Jésus-Christ de sa divinité. Nestorius, trois siècles après, suivit leurs traces; et quoiqu'il ne parût pas admettre deux personnes, il voulait deux adorations distinctes, l'une de la nature divine, l'autre de la nature humaine unie à Dieu. Théodote, évêque d'Ancyre, s'élevant avec force contre une erreur qui rompait l'unité, même en ne divisant que par l'esprit les deux natures, fut applaudi des Pères du Concile d'Éphèse : ils lancèrent l'anathème contre quiconque n'honore pas l'Emmanuel, le Verbe fait chair par une seule adoration (*b*); anathèmes répétés par les cinquième et sixième conciles œcuméniques, et par le premier de Latran, sous le pape Martin, en 649.

Dans ces derniers tems, l'erreur a été renouvelée avec audace par Berruyer, digne élève de Hardouin, qui (suivant l'expression du Pape dans son bref) comble *la mesure du scandale*, renverse en quelque sorte le mystère de l'Incarnation, et semble dire qu'entre la divinité et l'humanité du Fils de Dieu, il n'y a qu'une union morale, et non substantielle ou *hyposthatique*, pour nous servir de l'expression reçue. Considérant la sainte humanité de Jésus-Christ comme une personne subsistante, indépendamment du Verbe, il pretend qu'elle doit être adorée d'un culte de latrie directement et par elle-même (*c*). Cette doctrine a été fondroyée par l'Église. De Nestorius nous sommes descendus à Berruyer; on voit qu'entre eux il y a beaucoup de ressemblance, ou même identité d'erreur. Nous n'adorons pas le corps du Sauveur séparé du Verbe, dit S. Athanase; mais la personne du Verbe auquel le corps appartient (*d*), la personne *Theandrique*,

---

(*a*) Voyez page 297, 303 et 304.
(*b*) Labbe, Concil., Tome III, Concil. Ephes., anath. 8, colon. 409.
(*c*) Berruyer, Part. II, Tome VIII, page 86.
(*d*) Athanas. epist. ad Adelphium, Tome I, page 157; et *de Incarnat.*, Tome I, page 619.

et non une nature; encore moins une partie quelconque de la nature humaine isolément considérée, quoiqu'en Jésus-Christ tout soit adorable. On peut penser à l'humanité de Jésus-Christ, et l'adorer même sous le rapport d'un de ses attributs, pourvu que ce ne soit pas séparément, et que ce soit tout lui-même qu'on adore. Ainsi la fête du Saint Nom de Jésus, la fête du Précieux Sang, la fête des Cinq Plaies s'adressent à sa personne considérée comme Sauveur, comme ayant souffert pour la rédemption du genre humain; et certes, il n'est pas à craindre qu'on envisage son sang comme séparé de sa chair, ni les cinq plaies, comme partageant son corps en cinq lambeaux.

Sur ces principes doit s'asseoir le jugement à porter de la dévotion au Sacré-Cœur. Quand on aime la religion, on doit craindre d'associer aux sentimens qu'elle inspire, des puérilités capables de la rendre méprisable en lui imprimant du ridicule. Eût-on échappé à cet inconvénient en établissant un culte spécial aux pieds, aux mains, à la tête du Sauveur? Croit-on l'avoir évité en restreignant sa personne à ce muscle que l'on appelle le *cœur?* Cette préférence est fondée sans doute sur l'opinion vulgaire, que le cœur est le siége des affections, le trône de l'amour et de la haine. Les expressions figurées qui l'annoncent, ont passé même dans le langage sacré. Ainsi, il est dit de David, qu'il était un homme selon le cœur de Dieu; que les Chrétiens n'avaient qu'un cœur et qu'une ame. Saint Jean Chrysostôme dit que le cœur de Paul était le cœur de Jésus-Christ (*a*). Les auteurs mystiques ont fait ensuite un abus marqué des images et du style figuratif pour éclaircir, et plus souvent pour embrouiller les idées. Un pauvre paysan de Montmorency, Jean Aumont, homme très-pieux, mais très-mauvais écrivain, publia, en 1660, un gros volume in-4°, intitulé : *L'Ouverture intérieure du royaume de l'Agneau occis dans nos cœurs* (*b*). Les Sorbonnistes, qui revêtirent l'ouvrage de leur approbation, n'y entrevoyaient pas sans doute cette tendance au Quiétisme que déjà l'on provignait dans un conventicule tenu alors à Groslay; il était fréquenté par deux capucins, dont un ensuite apostasia.

Près d'un siècle après, dom Morel, dans son ouvrage anonyme : « *Entretiens avec Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement de l'autel*, en adresse un au Cœur de Jésus, qui est le roi des cœurs, le théâtre des merveilles, l'abîme infini des perfections, la fournaise d'amour, le charriot d'Elie, la cité sainte, où toute l'auguste Trinité et tous les Saints font leur demeure (*c*). Cette description, qui résiste à toute analyse, peut émouvoir certaines ames, mais elle n'éclaire pas. L'ouvrage de dom Morel renferme néanmoins d'utiles méditations, et personne n'a jamais dit que ce bénédictin fût cordicole.

L'opinion qui fait du cœur le siége des affections est combattue par un grand nombre de physiologistes, entre autres par Descartes dans son traité des *Passions de l'ame* (*d*). Hartley, médecin anglais, mort en 1751, prétend que la substance médullaire du cerveau, de l'épine dorsale et les nerfs qui en sortent, sont les instrumens immédiats de la sensation et des mou-

(*a*) In epist. ad Rom., C. XVI, hom. 32.
(*b*) *In*-4°. Paris, 1660. L'auteur n'est désigné que par les initiales de son nom; mais l'abbé Le Bœuf le nomme dans son histoire du diocèse de Paris à l'article *Montmorency*.
(*c*) Voyez *Entretiens*, etc., par un ancien Bénédictin de Saint-Maur, *in*-12. Paris, 1752, page 388 et suiv.
(*d*) *Traité des Passions de l'ame*, Part. I, art. 33.

vemens. Pourchot revendiqua aussi pour le cerveau ce qu'on voulait attribuer à la glande pinéale. Manguelen a pensé de même, et après lui Benoît XIV. Ce pape prétend que du cerveau partent les esprits qui donnent la vie au corps et affectent l'ame (*a*); il s'appuie surtout de l'avis de Muratori. Buffon les contredit tous, et plaide pour le diaphragme. D'après cette divergence d'opinions, Renaud, curé de Vaux, diocèse d'Auxerre, auteur de trois ouvrages anonymes contre les Cordicoles (*b*), demande s'il ne serait pas convenable d'établir des fêtes de la sacrée *Glande*, du sacré *Cerveau;* dont les partisans seraient *Cervelistes* ou *Pinéalistes;* et d'ériger des chapelles, de brûler des cierges, de l'encens en l'honneur de ces divers organes.

La dévotion au *Sacré Cœur* est une institution inconnue à toute l'antiquité, et l'on ne couvre pas la présomption défavorable qu'inspire sa nouveauté en disant que la Fête-Dieu est dans le même cas. Ici rien de nouveau que la solennité qui porte ce nom; car les Chrétiens ont toujours adoré Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie: mais, avant la fin du dix-septième siècle, on n'avait guère oui parler de dévotion au *Sacré-Cœur.*

Communément on en donne la première idée à Thomas Godwin, théologien protestant, président du collége de la Madelaine, à Oxford, auteur d'un traité latin: *Le cœur de Jésus-Christ dans le ciel envers les pécheurs qui sont sur la terre* (c); et l'on ne manque pas de le déclarer Socinien, Arménien, Nestorien, etc. J'ignore s'il mérite ces qualifications; mais la lecture de son livre cité par tant de gens sur la parole d'autrui, est une nouvelle preuve que certaines anecdotes généralement crues sont sans fondement.

Godwin établit que Jésus-Christ ayant pris la nature humaine, son cœur est réellement affecté de tendresse envers les pécheurs; au lieu qu'avant son incarnation ces paroles *affici angustiâ*, etc., *être angoisé*, et d'autres de ce genre n'étaient employées qu'improprement en parlant de Dieu. Saint Paul nous peint le Sauveur comme le pontife qui *compatit* à nos infirmités. On ne peut, dit Godwin, lui attribuer la douleur ni la crainte; mais comme il a un corps de chair et de sang, son cœur éprouve les affections qui ne sont pas jointes au péché et aux infirmités (*d*). Ainsi raisonne l'écrivain anglais; et là ni ailleurs, je ne vois rien qui autorise à le déclarer patriarche des *Cordicoles*. Si l'institution dont il s'agit n'était pas vicieuse aux yeux des hommes sensés, sa nature ne serait pas altérée pour être l'ouvrage d'un Protestant; qu'importerait la source, si l'eau était pure? Mais les hommes sont toujours portés à donner aux choses une valeur relative, au lieu de les juger d'après ce qu'elles sont en elles-mêmes.

(*a*) *De Canonizatione Sanctorum*, etc., Tome IV, page 2, cap. 30, n°. 22.

(*b*) Voyez *Lettre aux Cordicoles*, etc., *in*-12. Avignon, 1781. *Lettre aux Alacoquistes, dits Cordicoles*, *in*-12, 1782. *Seconde Lettre aux Alacoquistes*, etc., *in*-12, 1782. Voyez aussi l'*Instruction Catholique sur la Dévotion au Sacré-Cœur* (par Brugière) *in*-8°. Paris, 1777. M. Saillant, médecin et ancien curé de Villers-le-Bel, a rédigé sur le même sujet une Dissertation qu'il a eu la complaisance de me communiquer. On a emprunté de lui plusieurs observations et divers faits.

(*c*) Voyez *Opuscula Quædam*, etc., *in*-8°. Heidelberg, 1658. C'est dans ce Recueil que se trouve le Traité *Cor Christi in cœlis erga peccatores in terris.* On dit que cet ouvrage fut mis en latin par Guillaume de Boncouvent, et imprimé à Heidelberg en 1658. Le lieu et la date de l'édition sont tels effectivement qu'on les cite: mais je n'y trouve pas que ce soit une traduction; et ce Guillaume de Boncouvent est pour moi un personnage inconnu.

(*d*) Voyez Godwin, Part. III, sect. I et II.

Le P. la Colombière, Jésuite, prédicateur de la duchesse d'Yorck, qui devint reine d'Angleterre, l'ayant accompagnée, il trouva, dit-on, une secte d'adorateurs du cœur charnel de Jésus, établie par Thomas Godwin. Il eut occasion de le voir, de pomper ses sentimens; et il les rapporta en France. Partisans et antagonistes de la dévotion nouvelle, presque tous s'accordent dans ce récit, sur la réalité duquel, d'après ce qu'on a lu précédemment, on pourrait encore élever des doutes. La justice veut cependant qu'on restitue aux Jésuites cette dévotion, dont le P. de la Colombière, mort en 1682, avait pris l'initiative. Il la recommandait à ses confrères; il sollicitait l'établissement d'une fête à ce sujet dans l'ordre de la Visitation. Ses lettres sont disséminées dans divers livrets sur le Sacré-Cœur.

On assure que les prétendues révélations de Marie Alacoque ont été imprimées par les Jésuites, sur des chiffons de papier trouvés parmi ceux de son confesseur la Colombière. Languet, évêque de Soissons, publia ensuite la vie ou plutôt les extravagances de cette visionnaire (*a*) : mais l'ouvrage causa une telle rumeur, que, de concert avec son frère, curé de Saint-Sulpice, il crut devoir en retirer les exemplaires. La traduction italienne ayant paru en 1772, elle fut à l'instant supprimée par Clément XIV.

Marie Alacoque, Visitandine de Parai-le-Monial en Charolois, diocèse d'Autun, morte en 1690, s'était fait remarquer par une piété bizarre. Un jour qu'elle était en prière devant le Saint-Sacrement, le Sauveur lui dit, en lui montrant son cœur, que ce cœur ayant épuisé ses forces pour laisser aux hommes des signes certains de son amour, il exigeait d'elle, que, le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, fût consacré au culte de son cœur. Adresse-toi, lui dit-il, à mon serviteur le Père de la Colombière, Jésuite; dis-lui de ma part, de faire son possible pour établir cette dévotion, et de donner ce plaisir à mon cœur. Jésus-Christ, dit-elle au Jésuite, espère beaucoup de votre compagnie.

Quand Marie Alacoque voulait communier, la nuit précédente se passait presque toute entière en *colloques amoureux avec son bien-aimé Jésus*. Un jour il lui permit d'appuyer sa tête sur sa poitrine, et lui demanda son cœur; elle le lui donna : il le prit, le plaça dans le sien et le lui rendit. Aussitôt elle sentit une douleur continuelle au côté par où son cœur était sorti et rentré. Jésus lui dit : Quand ta douleur sera trop forte, fais-toi saigner. La sœur Alacoque signa de son sang le don de son cœur par ces mots : *Sœur Marguerite-Marie, disciple du divin amour de l'adorable Jésus*. Par cette donation, Jésus la constitua héritière de son cœur pour le tems et l'éternité. « N'en sois pas chiche, lui dit-il, je te permets d'en » disposer à ton gré; tu seras le jouet de mon bon plaisir ». Aussitôt elle prit un canif, traça sur sa poitrine le saint nom de Jésus en *caractères grands et profonds*. — Un jour la Sainte-Vierge lui montra son enfant appuyé sur son sein; elle lui permit de le caresser et de le tenir entre ses bras. — Parlant à Jésus-Christ, elle dit qu'elle veut être en prison dans son cœur jusqu'à ce qu'elle ait payé ses dettes.

Languet assure qu'elle devint l'épouse de Jésus-Christ, et il distingue sérieusement la promesse de mariage, les fiançailles, les épousailles; mais

(*a*) Voyez la *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie, religieuse du monastère de Paray-le-Monial*, etc., par M. Languet, etc., *in-4°*. Paris, 1729.

en termes si révoltans, que Regnaud et d'autres ont cru devoir les supprimer en se contentant de renvoyer aux nombres XI, XIX et XXII.

Un jour elle vit le fils de Dieu, la Sainte-Vierge, et une infinité d'Anges demandant grace pour des Visitandines qui étaient tièdes : cette grace fut accordée à cause de leur dévotion au Sacré-Cœur; et Notre-Dame chassa le démon qui, de dépit, renversa les rideaux et les tringles de la grille du chœur.

Notre Seigneur lui ayant recommandé de se faire saigner quand ses douleurs du côté seraient trop vives, elle eut recours à ce remède tous les premiers vendredis de chaque mois. Comme ceci s'était passé en 1674, et qu'elle mourut en 1690, Renaud calcule qu'elle a dû être saignée cent quatre-vingt-douze fois en l'honneur du Sacré-Cœur. Il ajoute que si pareille dévotion se généralise, les chirurgiens auront ample besogne. — Un jour Notre Seigneur fit voir à la sœur Alacoque une foule d'ames souffrant dans le purgatoire. — Quelques-unes d'entre elles n'avaient pas d'autres signes de prédestination que de n'avoir pas *haï le Seigneur.* — Ce blasphème détruit le mystère de la prédestination et le premier commandement de Dieu.

Lecteur, encore une citation, et je finis. Un jour, écrivant à un curé qui était son frère, elle lui donne le récipé suivant : « Nous avons promis » que vous prendriez les billets que je vous envoie, un chaque jour à jeun, et » que vous diriez ou feriez dire neuf messes durant neuf samedis à l'honneur de l'Immaculée Conception, et autant de messes de la Passion pen- » dant neuf vendredis en l'honneur du Sacré-Cœur.... Je crois que nul ne » périra de ceux qui lui seront particulièrement consacrés ». Voilà un passeport en règle pour le ciel (*a*). Quelque chose d'analogue se passait, il y a queques années, à Versailles, où une sœur Jeanne recrutait pour les Cordicoles, et distribuait en forme d'amulettes, contre toutes sortes d'accidens, une prière sur un *cœur* de papier enfermé dans un *cœur* d'argent ou d'étain. Et puisque nous en sommes à citer des inepties, n'oublions pas un père Pepe, qui, à Naples, distribuait des billets en l'honneur de l'Immaculée Conception : il les faisait avaler aux poules comme une recette infaillible pour obtenir qu'elles pondissent abondamment.

Telle est donc l'idée que nous donnent de celle qui a fondé la fête du Sacré-Cœur, son biographe et ceux qui ont écrit sur cette institution de caprice.

En 1771, dans une fête solennelle à Rome, on avait exposé un tableau représentant le Rédempteur, le sein découvert, et communiant une religieuse avec une hostie qui sortait de sa plaie; un cardinal fit ôter le tableau.

A l'hospice de Saint-Michel de Rome, on faisait chanter aux jeunes gens des litanies de la Sainte-Vierge, en ajoutant : *S. Ignace, S. Louis de Gonzague, priez pour nous;* et finalement, *Saint Cœur de Jésus, intercédez pour nous.* Dans les litanies du Cœur de Jésus, on attribue à ce muscle

---

(*a*) Voyez *le Culte de l'Amour Divin*, ou *la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, par M. de Fumel, évêque de Lodève, avec des réponses aux objections pour l'instruction et à l'usage des fidèles de son diocèse, 2 vol. *in*-12.... *Dissertation Dogmatique et Morale au sujet du Livre de M. de Fumel*, etc., *in*-12, en France, 1777. *Lettre Instructive d'un Théologien Romain, sur la Nouvelle Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, *in*-8°. Rome, 1775...... Les ouvrages anonymes, cités précédemment, de M. Renaud, curé, etc.; mais surtout la *Vie de Marie Alacoque*, par Languet, *in*-4°., 1729; *la Voye de la Sainteté*, en italien, *in*-12. Lucques, par Albergotti.

tout ce que l'Écriture nous dit de la personne du fils de Dieu. « Cœur de » Jésus, riche envers ceux qui vous invoquent; Cœur de Jésus, propitia- » tion pour nos péchés » : et les apologistes de cette dévotion parlent du cœur de Jésus dans le Sacrement; Cœur dans le ciel; Cœur sur les autels; Cœur qui institue; Cœur de Jésus qui se détermine à faire le plus grand miracle; Cœur qui est l'objet des complaisances du Père; Cœur tout-puissant qui pliez nos cœurs sous votre cœur, dit l'auteur du Recueil des exercices de piété. Dans un autre livret, on offre le Cœur de Jésus à la Sainte-Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit. Dans certaines litanies, traduites en arabe, après l'apostrophe *Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde*; à ces mots, *exaucez-nous Seigneur*, on avait substitué, *écoutez-nous, Cœur de Jésus*. Tout est adorable dans la personne du Verbe incarné. On pourrait donc, avec autant de raison, dire que la jambe, que l'épaule sont l'objet des complaisances du Père, et adresser à ces parties l'apostrophe : *intercédez pour nous*.

Dira-t-on que ce langage est figuratif, comme le mot d'agneau, sous lequel Jésus-Christ est désigné dans la Bible? C'était l'expression favorite des Moraves, qui s'en servent moins fréquemment depuis que Nicolaï, l'auteur de *Sebaldus Notanker*, a ridiculisé en eux l'affectation de l'employer exclusivement. Les Moraves sont cordicoles. Jésus-Christ est également désigné dans les Livres Saints sous les emblêmes de *Lion*, de *Vigne*, de *Pierre*. Serait-ce une raison valable de faire des litanies, d'établir des fêtes de *Lion*, de la *Pierre*, de la *Vigne*? Dira-t-on que le Sacré-Cœur figure seulement l'amour de Jésus-Christ pour les ames? Mais n'avons-nous pas la Pentecôte, la Fête-Dieu, ou plutôt, toutes les fêtes qui peuvent servir d'emblême à cet amour? Au reste, ce subterfuge est détruit par le langage et les aveux des Cordicoles. Par leur *langage* tout y est charnel; ils parlent de *palpitation*, de *dilatation*, etc.; ce qui a fait demander si, dans le ciel le mouvement de systole et de diastole continuait. « Ce Cœur, disent-ils, a été formé par » le sang de David, le plus noble, ainsi que le plus doux. Il est de la » trempe la plus fine et la plus délicate, tissu de fibres sensibles au der- » nier point à la plus légère impression, et d'un mouvement doux (*a*) ».

Le père de la Colombière mourut, et Dieu révéla à la béate qu'il était resté en purgatoire, depuis son trépas jusqu'à l'enterrement; mais dans sa compagnie on trouva des continuateurs de son ouvrage, entre autres Croiset et Galifet. Écoutons ce dernier : « Le seul et propre objet de la » Fête-Dieu est la chair de Jésus-Christ; d'où l'on doit conclure qu'on n'a » pas précisément institué cette fête pour honorer la personne de Jésus- » Christ, mais pour honorer sa chair, son corps, son sang, puisque ni » l'ame, ni la divinité, ni la personne ne sont l'objet formel de cette fête. » L'objet direct et immédiat est la chair très-sainte de Jésus-Christ dans le Sacrement (*b*) ». Cet énoncé est certainement Nestorien.

Plusieurs ouvrages qu'ont publiés les partisans de la dévotion nouvelle, assurent qu'elle a pour approbateurs S. Thomas d'Aquin, S. Ignace de Loyaula, S. François Xavier, S. François de Sales, Sainte Claire, Sainte Thérèse, Sainte Gertrude, Sainte Melehtilde, Sainte Catherine de Sienne, le char-

(*a*) Voyez *Recueil de différens Exercices de Piété à l'honneur du très-Saint Cœur de Jésus*. A Velletri, sans date. — *La Dévotion au Sacré-Cœur*, Milan, 1766. — *Sermons, Panégyriques* du père Fabrice Giani, de la compagnie de Jésus. Genève, sans date.

(*b*) *Dévotion au Sacré-Cœur*, Liv. II, c. 2.

treux Lansperge, le victorin Gourtlan, etc. Ces autorités sont respectables : mais des uns on n'allègue aucun fait, aucun passage à l'appui de cette assertion; des autres on cite quelques pensées exprimées d'une manière guindée. Ce sont des élans affectueux perdus dans le vague, et la boursouflure d'images amoncelées. Ce style figuré n'admet pas la précision rigoureuse du dogme. Ainsi, dans une édition faite à Nanci, de la *Devotion au Sacré-Cœur* (*a*), (et il a pour objet le cœur charnel) (*b*) on lit : « Cœur admi-» rable, qui êtes le miroir de l'unité.... rempli d'un nectar céleste.... » digne appui du sacré clergé (*c*); cœur de Marie, cœur selon le cœur de » Dieu, qui êtes une *même chose* avec le Cœur de Jésus-Christ.... les abîmes » infinis des trésors du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, etc. (*d*) ».

Benoît XIV, dans un ouvrage sur la *Canonisation des Saints*, raconte les sollicitations multipliées qu'on fit à Rome pour obtenir l'établissement de cette fête (*e*). La première demande, qui date de 1697, fut rejetée par la Congrégation des rites. Ce pape, alors promoteur de la foi, y opposa la lettre de S. Bernard aux chanoines de Lyon, pour ne pas instituer la fête de l'Immaculée Conception. De tous les Pères, S. Bernard est sans contredit celui qui, pour peindre la piété, emprunte le plus d'images des objets sensibles. Mais une lecture attentive prouve que tout ce qu'il dit du Cœur de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, n'offre que les symboles des affections tendres et de l'amour sacré. Quant à la prose rythmique adressée (*ad Cor*) au Cœur, outre qu'elle n'indique rien en faveur des Cordicoles, l'éditeur dom Mabillon, déclare que cette pièce et les autres en vers, insérées dans le second volume, ne paraissent pas devoir être attribuées à S. Bernard (*f*).

On pourrait donc, dit Benoît XIV, demander aussi des fêtes du *sacré côté*, des *sacrés yeux*; peut-être même en demandera-t-on pour le cœur de la *Sainte-Vierge*. N'oublions pas cette dernière phrase. Si on lui oppose que la fête du S. Sacrement a été établie d'après des révélations, Benoît répond que la Fête-Dieu a été établie en conséquence de miracles avérés et de révélations multipliées. D'ailleurs, Julienne de Liége avait consulté le pape Urbain IV, alors archidiacre de cette ville, et la voix publique l'a béatifiée. Il n'y a donc aucune parité à établir entre elle et la visionnaire Marie Alacoque. — Les solliciteurs citèrent la peste de Marseille, cessant par l'établissement de la fête du Sacré-Cœur; mais l'allégation se trouva contredite par les faits : il fallait dire seulement que Belsance, évêque de cette ville, avait consacré le 7 de septembre à cette dévotion, et une procession annuelle qui, suspendue pendant la révolution, a été rétablie, dit-on, par l'archevêque actuel d'Aix. Deux demandes successives faites à Rome en 1727 et 1729, furent également rejetées par la Congrégation des rites.

A la vérité, Clément XI, en 1713, avait accordé aux Visitandines de Nanci des indulgences qui paraissent favoriser cette dévotion; et Clément XIII n'étant encore que cardinal, avait établi une archi-confrairie du

(*a*) *In-8°*. Nanci, 1749.
(*b*) Page 12.
(*c*) Page 189.
(*d*) Page 259 et 309.
(*e*) Liv. IV, c. 30
(*f*) Sanct. Bernad. Op., Tom. II, pag. 891, ed. 1690.

Cœur de Jésus. Élevé sur le siége pontifical, il eut pour premier ministre le cardinal Torregiani, très-dévoué aux Jésuites. Ceux-ci crurent que le moment était opportun pour renouveler leurs instances, qu'ils appuyaient de lettres écrites par des évêques de Pologne et par Philippe V, roi d'Espagne, comme si l'autorité d'un prince était dans ces matières plus que celle d'un simple fidèle. Mais, quoique le bref de Clément XIII mentionne vaguement la *plupart des évêques de Pologne*, la supplique ne parle que de celui de Cracovie: pour compléter la fourberie, dans un livret du *Sacré Cœur*, imprimé à Milan en 1776, on a traduit les mots *plerisque episcopis* par ceux-ci, *tous les évêques;* ce qui est une falsification grossière. Quant à la lettre du roi d'Espagne, elle fut démentie en son nom par M. de Rhoda, son ministre, qui en porta plainte à Rome, et dit qu'il avait ordre de s'opposer à la demande faite sur ce sujet par quelques membres du chapitre de Tolède, attendu que la partie la plus saine de ce chapitre s'y opposait. L'avocat des Jésuites, qui avait compromis le roi d'Espagne, fut réprimandé. Dans le tems qu'on poursuivait cette affaire, on se demandait à Rome quels sont les solliciteurs? et tout bas on se disait : c'est le Pape.

Enfin, après trois refus, dont le dernier datait de trente-six ans, la Congrégation des rites, cédant aux importunités, approuva cette dévotion : et le 6 février 1765, les Jésuites obtinrent, contre l'avis de quatre cardinaux, un bref de Clément XIII, qui n'institue pas, mais qui seulement autorise la fête, non du Cœur matériel de Jésus-Christ, mais du Cœur symbolique, c'est-à-dire, de son amour pour nous; de cet amour qui lui fit verser des larmes sur le tombeau de Lazare, et qui fit dire aux Juifs : *Voyez comme il l'aimait;* de cette bonté prévoyante qui, lors de son entrée triomphale à Jérusalem, lui fit verser encore des larmes sur les catastrophes que devaient attirer sur cette ville l'ingratitude et les crimes de ses habitans.

Fumel, évêque de Lodève, prétend que le décret de Clément XIII embrasse le double objet du Cœur sensible et charnel, et l'amour infini de Jésus-Christ pour les hommes (*a*). Mais cette assertion est contredite par la lecture du décret. On y voit que le pape, en dernier résultat, n'a voulu établir qu'une fête de l'amour divin; et alors il fallait l'établir sous ce titre, pour lever toute équivoque. Au reste, Rome a constamment répondu dans ce sens. Pie VI s'en est expliqué formellement.

Les abus de la dévotion nouvelle avaient excité une grande rumeur parmi les théologiens d'Italie. Le franciscain Foschieri avait dit dans un sermon, « que le cœur de Jésus est un temple qui renferme tout ce qu'il y a de majestueux et de grand, un sanctuaire où l'on trouve ce qu'il y a de plus délicat et de plus tendre ». Les Annalistes de Florence versèrent à pleines mains le ridicule sur ce mystique galimatias (*b*).

En 1771 Blasi, canoniste romain, dont on n'a jamais contesté la piété ni les talens, voulant écarter tous les doutes, consulta les cardinaux de la Congrégation des rites; ils répondirent, ainsi que Clément XIV (avec permission d'alléguer son témoignage) qu'on avait prétendu autoriser seulement la fête du Cœur, regardé comme symbole, à l'exclusion du cœur charnel. Cette décision fut consignée dans la Dissertation de Blasi, qui parut la même année avec l'approbation du Saint-Siége (*c*). La plupart des notes

(*a*) S. Bernardi Opera, Tome I, page 115, nouvelle édit.
(*b*) Voyez *Annali Ecclesiastici*, etc., année 1785, page 85.
(*c*) *De Festo Cordis Jesu Dissertatio commonitoria cum notis et monumentis selectis*, 1771.

avaient été fournies par le père Giorgi, de l'ordre des Augustins, le premier orientaliste de l'Italie.

Celui-ci, pour réfuter un Florentin anonyme qui avait énoncé des idées fausses sur la dévotion nouvelle, fit paraître successivement deux opuscules; l'un en forme de Lettres, sous le nom d'*Antropisco Teriomaco* (l'emploi des pseudonimes est très-usité parmi les écrivains d'Italie); l'autre, sous le nom de *Christotimo Amerista*, comme qui dirait *Adorateur de Jésus-Christ indivisible* (*a*). En s'appuyant sur les intentions manifestées du Saint-Siége, il démontre les abus qu'entraînerait l'adoration du cœur charnel. Dans ces deux écrits, l'atticisme et l'élégance du style embellissent les recherches d'une érudition profonde.

Quelques années après, furent publiés sur la même matière plusieurs bons ouvrages, par l'abbé Delmare (*b*), les chanoines de Passi et Sonzogni (*c*), et le curé Volpi (*d*). Ce dernier prouve très-bien qu'on peut diviser le motif, mais non l'objet de l'adoration.

Dolfin, évêque de Bergame, crut devoir adresser aux religieuses de son diocèse, où la nouvelle dévotion avait fait des progrès, une circulaire pour la ramener à son véritable but (*e*).

A son tour parut dans la lice le célèbre évêque de Pistoie, Scipion de Ricci. En 1780, ayant été invité à bénir des cloches pour l'église de Notre-Dame, à Prato, il reçut l'avertissement secret de se tenir en garde contre des piéges. Toutes les inscriptions des cloches étaient tournées vers le dais épiscopal, une seule exceptée, qu'on avait d'ailleurs couverte avec les guirlandes. Le prélat demande les noms qu'on leur donne; on indique pour l'une celui de Notre Seigneur Jésus-Christ: l'évêque pense que cela est inutile, puisque toutes sont en son honneur; il lui donne pour nom, *Etienne*; c'est celui du patron de la ville, et le fait inscrire sur les registres. La cérémonie terminée, il examine les cloches, en trouve une en l'honneur du *Sacré Cœur de Jésus*: il fait effacer l'inscription, et apprend ensuite que dans la même église, il existe une confrairie sous ce titre. Par ces détails fut expliquée l'absence affectée de l'ex-jésuite Salvi, prieur de cette église, qui avait prétexté une retraite à faire, et Ricci publia sur la dévotion nouvelle une bonne lettre pastorale. Dès l'an 1772 on avait fait plus que d'attribuer ce nom à une cloche; le *Sacré-Cœur*, avait été élu patron du village de Bassiano, diocèse de Terracine (*f*). Albergothi, vicaire général de Florence, grand partisan de la dévotion nouvelle, a fait un livre sur ce sujet: *la Voie de la Sainteté* (*g*). Il se prévaut de la bulle *Auctorem fidei*, qui a censuré les propositions 62 et 63 du synode de Pistoye sur cet article; et il dit que le cœur de chair est l'objet immédiat du culte: mais Rome,

(*a*) *Christotimi Ameristæ adversus epistolas duas ab anonymo censore in Dissertationem commonitoriam Cammilli Blasii de festo cordis Jesu vulgatas Antirrheticus, accessit Mantissa contra epistolium tertium nuperrime cognitum.*

Voyez aussi *Elogi del rever. Padre Giorgi del abbate Fontani*; in 4°. Firenze, 1798, p. 26 et suiv.

(*b*) *Prejudici legittimi contro la nuova divozione al Cuor carneo di Jesu*, etc.

(*c*) *Lettera de due Ecclesiastici sopra la divozione al Cuor di Jesu*, in-8°. Bergamo, 1781.

(*d*) *Della Divozione ad S. Cuore de Jesu sentimenti D. Ant. Tom. Volpi curato d'Osio superiore*, in-8°. Bergamo, 1781.

(*e*) *Annali Ecclesiastici*, Tome II, page 179.

(*f*) Voyez *Lettre d'un Théologien*, etc., page 55.

(*g*) In-12 de 260 pages. A Luques.

plus sage qu'Albergothi, n'a jamais autorisé que la fête du cœur symbolique (*a*).

Le roi de Sardaigne avait-il sollicité cette fête, ou Rome avait-elle invité la cour de Turin à l'accepter? ce fait est encore problématique. Quoi qu'il en soit, en 1794, « les ecclésiastiques d'Asti furent astreints à réciter l'office du Cœur de Jésus, non l'ancien, mais un nouveau moins rebutant; et moyennant un petit cadeau de cire, quelques Français obtinrent de faire élever sur le maître-autel de cette cathédrale, un grand foie tout rayonnant (*b*) ».

La dévotion au Sacré-Cœur, repoussée par l'autorité civile à Naples et à Vienne, repoussée même, dit-on, à Cadix et à Séville par le chapitre de la cathédrale, fut accueillie par la reine actuelle de Portugal, qui, en 1788, fit bâtir, pour les Carmélites, une église dédiée au *Sacré-Cœur*. Cette dévotion fut attaquée par une foule d'écrits bien raisonnés et restés sans réponse. En 1769, la faculté théologique de Nantes censura plusieurs propositions extraites d'un livre anonyme qui a pour titre : *Manuel des Adorateurs du cœur de Jésus-Christ, et des Serviteurs de Marie*, imprimé à Nantes sans approbation et sans nom d'imprimeur. La censure est extrêmement sage et bien motivée. Ce qu'on aura pas de peine à croire, dit la Faculté, c'est qu'autant l'auteur exalte la Sainte-Vierge, autant il rabaisse le Sauveur des hommes. Peut-on lire sans indignation les absurdités injurieuses à Jésus-Christ, contenues dans ce livre? Tantôt il déclare que le Dieu-Homme s'étant incarné dans le cœur de Marie, c'est d'elle qu'il a reçu sa tendresse ineffable envers les hommes; tantôt il fait envisager ce divin Rédempteur reçu dans l'Eucharistie comme la plus belle relique que nous ayons de la bienheureuse Vierge. Sans entrer dans un plus long détail, on peut dire en général que l'auteur a pris à tâche de persuader que toute la religion consiste dans le culte de Marie : par exemple, il dit « que le cœur de Marie » est le grenier des miséricordes divines, le fourneau du feu céleste, la bi- » bliothèque du Vieux et du Nouveau Testament, un lit de pause, un lit de » repos, etc. (*c*) ». La marche de l'erreur n'est pas de réfuter, ce serait chose impossible, mais de déclamer et d'agir. Guenet, évêque de Saint-Pons, avoue, dans un mandement, qu'il ne comprenait rien à cette dévotion; et cependant il l'a établie et recommandée à ses diocésains (*d*).

De Termont, évêque de Blois, en fit de même pour son diocèse. « Il s'agit, » dit-il, de rendre hommage au cœur adorable qui fait partie de l'huma- » nité sainte de notre Sauveur ». Voilà bien le cœur matériel, à une instruction sur cette dévotion et à la suite d'un mandement. Precy, évêque de Boulogne, joignit des pratiques et des pieux rendez-vous dans le Cœur de Jésus. Dans la célébration de cette fête, à Paris, les adhérens reproduisirent leur dévotion au cœur matériel. On la retrouve telle dans l'office que l'archevêque de Beaumont fit imprimer furtivement dans le Bréviaire, et sous le nom de Vintimille, l'un de ces devanciers. Le curé de Saint-Roch l'avait rectifié dans un office de la même fête, qu'il présenta à l'archevêché, et qui fut refusé.

Cette fête ne fut jamais universellement admise dans les paroisses de

(*a*) Voyez *les Nouvelles Ecclés.*, 1796, page 24 et 44.
(*b*) *Lettre de M. V..., chanoine d'Asti, du 29 octobre 1804.*
(*c*) Voyez *Nouvelles Ecclés.* du 15 juin, 1769, page 95.
(*d*) Voyez *Dissertation*, etc., page 367.

Paris : elle fut même proscrite en 1776 dans celle de Saint-André-des-Arcs par un acte judiciaire, dont l'insertion trouve ici sa place ; car, le onze juin 1776, sur la requête de MM. les marguilliers de Saint-André-des-Arcs, le parlement rendit l'arrêt suivant :

« Vu par la cour la requête à elle présentée par les marguilliers de l'église paroissiale de Saint-André-des-Arcs, à ce que pour les causes y contenues, il plût à notre dite Cour permettre aux supplians de faire assigner en icelle, aux délais de l'ordonnance, le sieur *Armand*, curé de Saint-André-des-Arcs, pour qu'il lui soit fait défense de plus à l'avenir célébrer la fête du Sacré-Cœur ; et cependant, par provision, ordonner qu'il sera sursis à la célébration de ladite fête, jusqu'à ce que, sur les conclusions de notre procureur général, il en ait été autrement ordonné par notre dite Cour. Ladite requête, signée *Tamart*, procureur ; conclusion de notre procureur-général : Oui le rapport de M. *Pomier*, conseiller ; tout considéré ; Notredite Cour permet aux supplians de faire assigner en icelle qui bon leur semblera aux fins de leur requête ; et cependant, par provision, ordonne qu'il sera sursis à la célébration de ladite fête, jusqu'à ce que, sur les conclusions du procureur-général du roi, il en ait été autrement par notredite Cour ordonné ».

Cet arrêté fut siguifié au curé de Saint-André-des-Arcs, et dénoncé aux vicaires de chœur, le 15 juin, veille du jour auquel devait être célébrée dans cette paroisse la fête du Sacré-Cœur ; en conséquence il n'en fut pas question.

La grande dévotion était à Saint-Sulpice, qui avait pour curé Languet, frère du biographe de Marie Alacoque. Dans une explication qu'on y débitait, il était dit que c'est la fête du Sacré-Cœur, sans relation spéciale au reste du sacré corps ; que ce cœur doit être pris dans sa signification naturelle et matérielle. Ailleurs on répandait avec profusion des estampes contenant chacune douze médaillons, un cœur couché dans une crèche entre un bœuf et un âne ; un cœur qui jette du sang dans un calice, pour marquer que ce muscle institue l'Eucharistie ; un cœur lié à une colonne, et flagellé ; un cœur cloué à la croix ; un cœur dans un tombeau, un cœur ressuscité (*a*), etc., etc.

Des gravures sur le même sujet, récemment apportées d'Italie, présentent, l'une des figures de Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge, avec les inscriptions : *Venite ad me omnes* sous celle du Sauveur, *Transite ad me omnes* sous celle de sa Mère. Dans l'autre gravure, on voit les cœurs de Jésus et de Marie ; mais celui de Jésus est au-dessous.

A Beauvais, dans une chapelle de l'église Saint-Pierre, vient d'être placé un tableau où l'on voit Jésus-Christ montrant un cœur environné d'un grand oréole ; en arrière est une croix qui paraît presque renversée.

En 1779 Pie VI se crut obligé de sévir contre une nouvelle Alacoque du mont Liban, qui avait fondé quatre monastères sous l'invocation du *Sacré-Cœur*, les uns d'hommes, et les autres de femmes. Il devait en sortir des Apôtres de l'un et l'autre sexe pour réformer l'Eglise ; et bientôt arriverait le rétablissement des Jésuites et la destruction du Jansénisme. On révérait cette prétendue sainte ; le patriarche des Maronites s'était

---

(*a*) Voyez *la Dissertation*, page 545 et suiv. *Lettre Instructive d'un Théologien*, page 56.

fait son disciple. Mais des hommes sensés ayant dénoncé l'inspirée à Rome, le Pape, sur l'avis de cinq cardinaux de la Propagande, publia le bref *Apostolica Sollicitudo* adressé aux évêques, au clergé et aux fidèles Maronites; il statue que la religieuse visionnaire *Eudie* ou *Anne Agemi* rétractera ses erreurs; qu'elle rétractera de même sa calomnie inventée pour noircir des hommes et même des prélats vertueux : elle livrera ses écrits, et sera enfermée sous la direction d'un confesseur sage; ses couvens seront abolis, ainsi que sa confrairie du Sacré-Cœur. Le patriarche, suspendu de toutes fonctions, excepté de celles de la prêtrise, viendra à Rome rendre compte de sa conduite. « Qu'avons-nous cherché dans ces résolutions, dit le » Pape, sinon de maintenir parmi vous dans toute leur intégrité la foi, » la religion et la piété »?

Récemment on m'a communiqué les constitutions manuscrites sur la règle de Saint-Benoît, « à l'usage de la société des *Victimes* de la très- » sainte volonté de Dieu de l'ordre de Citeaux de l'étroite observance » : ce sont celles que l'on suit chez les Trapistes de Grosbois. En rendant hommage aux dispositions extrêmement édifiantes qu'elles renferment, et à la touchante piété qui règne, dit-on, dans cette maison, j'observerai toutefois que les expressions d'*outrages faits au Sacré-Cœur de Jésus*, répétées plusieurs fois dans le chapitre XIII, sont toujours très-fautives; elles tendent à isoler le cœur de Jésus-Christ de sa personne. Or, c'est sa personne entière; c'est l'Homme-Dieu qui est outragé par le péché.

Ici se présente un rapprochement curieux. Le public a oui parler d'une société secrète des *Victimes de Jésus*, supprimée par un arrêté très-sage du gouvernement, l'an 1804, d'après un excellent rapport du ministre des cultes dont la publication serait utile. Très-peu de gens connaissent le *Manuel des Victimes*, *in-8°*, et *les Réflexions Edifiantes*, etc., en 2 vol. in-8°., dont l'auteur anonyme est une demoiselle Brohon, morte en 1778 : elle semble avoir réuni dans ses rêveries les deux Alacoque de la France et du Liban. « Tantôt Jésus-Christ l'appuie sur sa poitrine, la serre contre » sa poitrine, et découvrant son cœur y jette un trait de flamme ». Elle a sur le cœur un médaillon d'argent, représentant les cœurs de Jésus et de Marie : la dévotion au Sacré-Cœur se reproduit dans l'un et l'autre ouvrage; mais l'article fondamental de ses prédictions est l'apostolat de douze personnes, six hommes et six femmes, qui, sous le nom de *Victimes*, doivent réformer l'Eglise. Nous en parlerons plus au long, en traitant dans un autre ouvrage des Sociétés Secrètes et des Illuminés de France.

L'honneur rendu à la plus parfaite des créatures est conforme à l'esprit de la religion; mais il faut se fixer invariablement sur la limite qui sépare la chose de l'abus qu'on peut en faire. En 1673 un décret du Saint-Office de Rome condamna et abolit comme un abus toutes les confrairies de l'*Esclavage de la Mère de Dieu*, et défendit sous des peines graves les chaînes, images, médailles et livres de cette esclavage (*a*). Mais quelque tems après, parut un Recueil de rêveries intitulé : *la Cité Mystique de Dieu*, par Marie d'Agreda, qui apprit une foule de belles choses; par exemple, ce que la Sainte-Vierge avait pensé dans le sein de sa mère; le nombre, d'Anges occupés à la servir dès qu'elle fut au monde. Peu après sa naissance elle fut transportée au ciel pour être présentée à Dieu le Père, tandis qu'un Ange fut bercé, emmailloté et nourri à sa place. Avant

(*a*) Voy. *Wendersfeld*, page 26.

l'Annonciation, elle fut attaquée par sept légions de diables, composées chacune de dix mille, qui, toutes repoussées se réunirent pour donner un assaut général de soixante-dix mille diables, et qui ayant également échoué, furent condamnés à rester en enfer sans pouvoir désormais tenter personne, etc., etc. Cet ouvrage, en 8 vol., fut réimprimé à Bruxelles au commencement du siècle dernier par ordre de la princesse Marie-Elisabeth, sous la direction d'un Jésuite, son confesseur.

Dans la suite, ce que Benoît XIV avait prévu arriva. On voulut aussi une fête du *Cœur de Marie;* il l'avait prévu, parce que sans doute il connaissait les rêveries débitées sur cet article (même avant qu'il fût question du Sacré-Cœur), par Eudes de Mezerai, frère de l'historien de ce nom, et fondateur des Eudistes.

Une Marie des Vallées, née à Coutances, où elle mourut en 1655, âgée de soixante-six ans, « s'engagea à souffrir tous les supplices de l'enfer » pour en garantir les pécheurs. Dieu la prit comme une balle, et la jeta » de toute sa roideur dans le plus profond de l'enfer....... Elle a servi de » médiatrice pour les hommes, et elle a guéri Jésus-Christ du courroux qui » le travaillait contre le péché ». C'est le père Eudes qui parle dans la vie de cette fille; ouvrage manuscrit, mais répandu, et dont un extrait seulement a été publié...... Un jour elle se vit elle-même dans le Saint-Sacrement. — En 1646, Jésus-Christ lui ordonna d'aller au ciel saluer tous les Saints : elle s'y rendit; et voyant les Saints qui ne faisaient rien, elle les prit pour des fainéaus, et voulait les chasser pour travailler au salut des ames. Que font ces Saints en paradis, disait-elle à Dieu? que ne viennent-ils nous aider sur la terre? En récitant trois rosaires par jour depuis Pâque jusqu'à la Fête-Dieu, le Seigneur lui promit de délivrer chaque jour trente-quatre mille ames du purgatoire. — Marie des Vallées contestait souvent avec Jésus-Christ, qui lui disait : faites cela, sinon vous ne m'aurez point. Eh bien! répliquait-elle, je ne vous aurai pas, etc... Dieu la destinait à la conversion du monde entier, associée à douze frères qui seraient douze Apôtres....... Marie Alacoque avait fait des vers contre ses contradicteurs; Marie des Vallées en fit aussi contre des Capucins qui lui étaient opposés. Le père Eudes assure que Jésus-Christ avait révélé à cette fille la dévotion au *Cœur de la Vierge*, en lui disant qu'il punirait ceux qui s'y opposeraient; à quoi la Sainte-Vierge ajouta que cette fête serait un jour une seconde fête du Saint-Sacrement. L'officialité de Coutances, en 1658, condamna cette extravagante.

Il faut se rappeler que vers la même époque existait à Caën la *Compagnie de l'Hermitage*, dont chaque confrère prétendait avoir, à tour de rôle, son rayon ou révélation. Le présidial de cette ville rendit, en 1660, une sentence contre ces fanatiques.

Le Père Eudes avait composé l'office du *Cœur de Marie*, dont il faisait célébrer la fête solemnelle avec octave. Dans une de ses prières on lisait : « Je vous salue, Marie, fille *de Dieu le Père* ». Cette dévotion avait tellement aliéné l'esprit d'un Minime, nommé Cornet, que prêchant à Morteau en Franche-Comté, il disait : « les Vierges folles ne purent entrer en paradis, parce qu'en frappant à la porte elles avaient dit : *Seigneur, Seigneur;* si elles eussent crié : *Madame, Madame*, à l'instant la salle de nôces leur eût été ouverte (*a*) »!

(*a*) Voyez l'Extrait du Sermon dans les Œuvres d'Arnaud, Tome XXX, page 475; et la *Lettre aux Cordicoles*, page 7.

Lafiteau, évêque de Sisteron, digne émule de l'évêque Languet, publia en 1759 *la Vie et les Mystères de la Très-Sainte-Vierge*; il raconte (et il faut l'en croire sur parole) que saint Joachim et sainte Anne avaient vécu plus de vingt ans sans avoir de fruit de leur mariage. — Il fait sonner toutes les cloches, tapisser toutes les rues, illuminer toutes les maisons d'Ephèse, quand le Concile eut décidé contre Nestorius la maternité divine. — A l'inhumation de la Sainte-Vierge les fidèles assistèrent avec des cierges allumés (*a*). Ces citations sont plus que suffisantes pour apprécier l'ouvrage.

« Les dévots au cœur de Marie l'unissent à celui de Jésus-Christ, parce » que le petit corps de Jésus se forma de quelques gouttes de sang exprimées du Cœur de Marie par la force de l'amour ». L'archevêque de Beaumont joint au culte du *Beau Cœur* de Jésus, celui des *aimables* et *charmantes qualités du Cœur* de la Sainte-Vierge : il y a *collecte, secrète* et *post-communion* en mémoire du *Cœur de Marie*; et l'on y dit qu'il est parfaitement semblable à celui de Jésus-Christ en charité et en miséricorde. Ajoutez qu'on a travesti ces mots *magnificat*, *exultavit spiritus meus*, en traduisant *mon cœur a tressailli*. En 1788, Hachette des Portes, évêque de Glandève, régala son diocèse d'une instruction sur l'excellence, les caractères, et les avantages de la dévotion au Cœur de Marie; il déclare que c'est par l'*inspiration du ciel qu'il a établi la Dévotion au très-saint Cœur de Marie*. (On a demandé les preuves de cette révélation). Il ajoute que le *Sacré-Cœur de Marie* a banni toutes les hérésies de la face de la terre, ensorte qu'il n'y a plus ni Anabaptistes, ni Méthodistes, ni Luthériens, ni Calvinistes, etc. Outre les épithètes de *Cordicoles* chez les Français, de *Cordialatras* chez les Italiens, on donna aux partisans de la double dévotion établie par Marie Alacoque et Marie des Vallées, le nom des *Marionettes*. Assurément ce calembourg ne prouve rien; mais dans un pays où le ridicule exerce un empire souvent plus fort que la raison, les plaisanteries jettent sur la religion un reflet qui afflige les vrais Chrétiens. A côté de ces dévotions, dont les fondateurs et promoteurs furent la plupart des Jésuites et des Endistes, se placent naturellement les fêtes de la *Portioncule*, la *Ceinture de S. Thomas d'Aquin*, le *Cordon de S. François*, le *Scapulaire*, les petits cierges que des femmes brûlent sur des triangles dans les églises de Paris, et une foule d'autres puérilités. Les répétitions fastidieuses du *Très-Sacré Rosaire* étaient tolérables, peut-être même utiles, lorsqu'une ignorance profonde couvrait le monde, et que très-peu de personnes savaient lire. Ces tems sont changés; il ne nous reste que la crainte de les voir renaître : mais en aucun sens, peut-on approuver ces tableaux qui représentent la Sainte-Vierge distribuant des chapelets à S. Dominique; usage si justement critiqué par Thiers, et si mal défendu par Richard (*b*). Quelques-unes de ces dévotionnettes se sont ensevelies dans le même tombeau que les ordres Mendians; mais la cupidité et l'ignorance en maintiennent plusieurs, malgré les réclamations des hommes de bien, malgré les décrets ecclésiastiques pour épurer tout ce qui a rapport au culte des Saints et à la vénération de leurs reliques. Quoi de plus sage à ce sujet que les canons

(*a*) *La Vie et les Mystères*, etc. Paris, 1759; et Lettre d'un Bourdelais à un de ses amis, au sujet de l'ouvrage de M. Lafiteau.

(*b*) Voyez Thiers, *Traité des Superstitions*, Tome II, Liv. IV, ch. 7; et Richard, *Dictionnaire Ecclésiastique*, article *Rosaire*.

du quatrième concile de Latran, (*a*) et de celui de Trente (*b*)? Le peuple, toujours charnel, toujours enfoncé dans les sens et la matière, a besoin qu'on travaille sans relâche à élever son ame, à le ramener vers le monde intellectuel; et des prêtres amusent, tranchons le mot, *trompent* le peuple par de pieuses fadaises qui n'éclairent pas l'esprit, qui ne corrigent pas le cœur, à l'ombre desquelles s'endorment, dans une fausse sécurité, tant de gens corrompus, qui, substituant l'accessoire à l'essentiel et les moyens au but, s'efforcent de concilier des actes religieux avec des inclinations désordonnées. Les pasteurs trouvent sans doute que ce pharisaïsme leur est plus commode ou plus lucratif que d'inculquer les vérités fondamentales de la religion, si méconnues aujourd'hui. Dans ces pratiques étrangères aux beaux siècles de l'Église reconnaît-on l'auguste majesté de l'Évangile? Le maintien des niaiseries mystiques calomnie la religion catholique aux yeux des hérétiques. Que de gens peu éclairés, confondant l'esprit du Christianisme avec des pratiques dont on veut le surcharger, conçoivent de l'aversion pour les devoirs qu'il impose, et s'en éloignent par la crainte d'être assimilés à ceux qui veulent lui associer les conceptions du délire. Le problème suivant n'est pas encore résolu. Les incrédules sont-ils plus nuisibles à la religion en attaquant sa doctrine, que les superstitieux en lui donnant le caractère de l'ineptie?

FANATIQUES DES CÉVENNES ou CAMISARDS.

La révocation de l'édit de Nantes conduisit dans les pays étrangers des milliers de Protestans qui avaient autant de droit que Louis XIV de vivre paisibles sur leur terre natale : mais les violences d'un roi persécuteur ne légitimaient pas leurs efforts pour ameuter les puissances Protestantes contre la France, et pour susciter dans son sein une guerre civile, quoique leurs prétextes fussent plus tolérables que ceux des émigrés de la révolution.

Jurieu, qui prétendait trouver dans les prophéties la chute prochaine de la papauté et de l'Eglise Catholique, n'obtint d'abord que la censure et le mépris même de ses co-religionnaires; et cependant les délires de cet homme fougueux fournirent ensuite un stratagème pour troubler quelques provinces méridionales de la France.

Des ministres Français réfugiés à Genève, qui rêvaient sans cesse aux moyens de soulever les Protestans restés dans leur patrie, crurent qu'il serait facile d'armer leurs bras, si l'on embrâsait leur imagination. Dès ce moment fut arrêté le plan d'une école primaire de fanatisme, où l'on enseignait l'art de prophétiser. Ils la placèrent dans une verrerie à Peyra en Dauphiné, sous la conduite d'un nommé Du Serre, Calviniste, employé dans cette manufacture, que son commerce conduisait fréquemment à Genève. En même tems les ministres imposèrent les mains à deux prédicans, leurs émissaires secrets, pour parcourir les provinces.

Du Serre choisit chez des pauvres Calvinistes, trente enfans, dont quinze

(*a*) Quatrième Concile de Latran, can. 62.
(*b*) Chap. III, session 22.

garçons, pour être sous sa direction personnelle; et quinze filles, qu'il confie à sa femme. Leur inspirer une haine violente contre l'Eglise Catholique, leur persuader qu'il a reçu de Dieu des visions et le pouvoir de communiquer l'esprit prophétique; tel est l'objet de ses instructions. Il cherche dans l'Apocalypse, et leur fait réciter divers passages où il est question de l'Ante-Christ, qu'il assure être le pape, et de la délivrance de l'Eglise qui sera le triomphe du Calvinisme : des imprécations contre la messe et contre Rome, des contorsions, la manière de rouler les yeux, d'enfler la gorge et l'estomac font parties intégrantes de ses instructions. En un mot, il emploie tous les moyens capables d'ébranler fortement des imaginations naissantes, et de les porter à l'exaltation.

Quand un élève avait fait des progrès, le moment de l'initiation était arrivé : Du Serre lui soufflait dans la bouche pour lui communiquer le don de prophétie, en l'exhortant à le communiquer à ceux qu'il en jugerait dignes. Les autres élèves stupéfaits attendaient avec impatience le moment d'obtenir la même faveur. De là sortit un essaim d'enthousiastes qu'on faisait partir pour aller remplir des missions dans les contrées voisines. Les plus remarquables furent un jeune homme nommé Gabriel Astier, du village de Elien en Dauphiné, qui se rendit dans le Vivarais; et une fille, bergère du village de Crett, nommée la belle Isabeau, qui vint à Grenoble. Jurieu s'empressa de publier que leur mission avait un caractère surnaturel. C'était en 1688, la même année où le prince d'Orange se jetant sur l'Angleterre pour détrôner son beau-père, avait ordonné aux ministres d'alimenter le zèle des Calvinistes Français, en faisant retentir les chaires des prédictions de Dumoulin et de Jurieu. La belle Isabeau fut emprisonnée à Grenoble; dans la suite elle se fit Catholique, et prouva, par sa conduite, la sincérité de sa conversion. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que Jurieu la soutint même après qu'elle se fut convertie, ainsi que plusieurs autres prophètes : Il dit d'elle et d'eux, « qu'ils pouvaient être devenus fripons; mais que » certainement ils avaient été prophètes ».

Gabriel Astier se rappela une certaine Marie avec laquelle il avait eu un mauvais commerce, et la fit prophétesse, ainsi que son père et sa mère. Les prophètes pullulaient de toutes parts, on les comptait par centaines; c'étaient quelquefois des enfans de sept ou huit ans, qui imposaient des pénitences à des vieillards pour avoir assisté à la messe.

Les Fanatiques s'assemblaient sur les cimes des montagnes, au nombre de quatre ou cinq cents, quelquefois même de trois ou quatre mille : là ils attendaient l'esprit d'en haut. Le prophète ou la prophétesse se jetait à genoux en criant *miséricorde*, tous l'imitaient; puis on récitait des prières, on chantait des psaumes. Le prophète élevait ensuite ses mains sur sa tête en criant *miséricorde*, se laissait tomber à la renverse de manière à ne pas se faire de mal. Tous à l'instant tombaient avec lui : alors il criait *amendez-vous, faites pénitence d'avoir été à la messe; la fin du monde approche.* Ces prédictions, accompagnées d'invectives contre le pape, les évêques, roulaient presque toutes sur la chute prochaine de l'Église Romaine, prédite par Jurieu pour l'an 1790, sur la conversion des prêtres catholiques au Protestantisme, et sur le rétablissement des temples. Le prophète soufflait dans la bouche des aspirans un don de prophétie, en leur disant : *recevez le Saint-Esprit.* Alors tous les bacheliers en prophétie prophétisaient à

leur tour, tremblaient, se roulaient, écumaient (*a*) : quand ils étaient évanouis, d'autres les prenaient sur leurs genoux pour les ranimer : les garçons rendaient ce bon office aux prophétesses, et réciproquement quelques-uns prétendirent que l'esprit prophétique s'introduisait en eux par la cuisse (*b*) : d'autres se dirent la troisième personne de la Trinité, et plusieurs signèrent avec la qualité de Saint-Esprit. La plupart des riches Calvinistes ne fréquentaient pas ces assemblées, ils se contentaient de les fomenter sourdement.

Les curés Catholiques s'efforcèrent de détromper le peuple par la voie douce de l'instruction; le gouvernement de son côté fit intervenir la force, et envoya des troupes contre les assemblées de fanatiques. Les prophètes les assurent qu'ils seront invulnérables, et qu'ils mettront les troupes en fuite en criant : *Tartara*. Cette annonce trouve cependant quelques incrédules qui, ne se fiant pas à l'efficacité de la recette indiquée, s'exhortent mutuellement à se défendre, s'arment de pierres et se réfugient sur la pointe des rochers; les autres à l'approche des troupes, s'étendent sur la terre, se soufflent dans la bouche les uns des autres pour s'animer par la communication de l'esprit divin; et lorsqu'on les attaque les uns jettent des pierres; les autres, précédés de prophètes et de prophétesses, s'avancent avec un air furieux, et soufflent de toute leur force sur les troupes en criant : *Tartara*, *Tartara*; mais voyant que ce moyen ne les garantit pas de la mort, ils prennent la fuite. Gabriel Astier est pris et pendu; et en moins de quinze jours le Vivarais fut tranquille, quoique plus de vingt mille personnes eussent pris part à ce mouvement.

Les Cevennes virent cependant bientôt renaître toutes les extravagances de prétendus prophètes, à l'instigation de Brousson et Vivens, deux fameux prédicans qui, en supposant des visions, des apparitions d'Anges, s'efforcèrent de soulever les habitans de ces montagnes : c'était en 1702. Le fanatisme, réduit en système, comptait quatre grades; l'avertissement, le souffle, la prophétie et le don. Chaque troupe avait un prophète qui défendait d'aller à la messe, de payer la dîme, et qui était consulté sur le traitement à infliger à tous les prêtres Catholiques qu'on pouvait saisir; la décision était sur-le-champ exécutée. On pillait, on brûlait les églises, ou massacrait les curés; sept ou huit femmes enceintes furent éventrées; environ quatre mille Catholiques et quatre-vingt prêtres furent égorgés en 1704; celui de Saint-André de Lancize fut précipité du haut de son clocher. A l'occasion de ces désastres, Fléchier, évêque de Nismes, publia une lettre pastorale qu'on trouve dans ses Œuvres; il peint les ravages causés par les fanatiques, le massacre horrible de l'abbé du Cheyla, archi-prêtre de Mende, et d'une foule d'ecclésiastiques percés de mille coups, brûlés à petit feu, écorchés, égorgés à la vue des autels.

Villars, Berwick et les divers généraux parvinrent enfin à comprimer la révolte. Vivens fut tué. Brousson, avocat, ensuite ministre, qui s'était réfugié en Suisse, étant revenu clandestinement en France, fut pris et exécuté. Cavalier, qui, successivement gardeur de porcs, puis garçon boulanger, était devenu le chef le plus redoutable du parti, se réfugia à Londres; il y méditait les moyens de ranimer en France le feu de la

(*a*) Voyez Sauvage, sa *Nosologie*, Tome IV, page 120.
(*b*) Voyez *Hist. du Fanatisme de notre Tems*, par Brueys, 5 vol. *in*-12. Utrecht, 1737, Tome I, page 158.

guerre civile, et fit partir dans cette intention quatre émissaires : beaucoup de prophètes l'avaient précédé ou suivi en Angleterre; plusieurs même se transportèrent à Berlin, Leipzik, Halle, et troublèrent quelques têtes dans cette dernière ville.

A Londres commença une nouvelle scène. Tandis que Merlat, ministre Français, retiré à Lausanne, écrivait contre les prétendues merveilles du Dauphiné, du Languedoc, du Vivarais, à Londres elles trouvaient du crédit : on y imprima le Recueil des prédictions faites par les prophétesses (*a*), et celle de Marion, un des prophètes qui avait accompagné Cavalier en Angleterre. Misson en soutint la réalité dans son *Théâtre Sacré des Cevennes* (*b*). A cette occasion on se demandait comment Misson, si incrédule en parlant de l'Italie, était devenu si crédule en Angleterre. Fateo de Duiller, mathématicien et membre de la société royale, se déclara le partisan des fanatiques. Ils avaient promis de ressusciter un mort : mais le miracle manqua; ce qui leur attira du discrédit. Le 7 septembre 1707, plusieurs prophètes et prophétesses ayant été mis au carcan à Londres le zèle se réfroidit considérablement; bientôt après s'éteignit un délire, qui depuis 1683 à 1704 avait désolé plusieurs contrées de la France, et qui avait porté en Angleterre ses dernières étincelles. Les Mémoires de Villars, Berwik, les ouvrages de Fléchier, Brueys, Marion, Misson et d'autres écrits contemporains, composés les uns par les défenseurs, les autres par les antagonistes du Calvinisme, ont conservé les documens de cette trombe fanatique, si je puis l'appeler ainsi, et des ravages qu'elle causa.

Ces extravagances sanguinaires furent bientôt en France remplacées par d'autres, qui du moins n'entraînèrent pas de massacres, mais qui ne sont pas moins affligeantes pour la raison; c'est l'objet de l'article suivant :

CONVULSIONNAIRES SECOURISTES, DISCERNANS.

Quand on raconte des événemens sur lesquels l'opinion est partagée, on doit se défendre également de la crédulité qui adopte sans discernement, et de l'incrédulité qui nie tout pour se dispenser de la discussion. Mais quelque parti qu'adopte un auteur, se borne-t-il à exposer les faits sans les juger, il choque inévitablement les hommes passionnés qui refusent aux autres du bon sens et de la bonne foi, s'ils contredisent leur manière de penser.

Le diacre Paris, qui n'était pas un génie sublime, mais qui avait, ce qui vaut mieux, des vertus éminentes, étant mort en 1727, fut inhumé au petit cimetière de Saint-Médard. A cette époque les affaires de la bulle, dont le diacre était appelant, troublaient l'Église de France. En 1731 on assura que des miracles s'opéraient à son tombeau sur des personnes dont la guérison était précédée de convulsions ou contorsions violentes. Cette nouvelle, propagée rapidement, y attirait une foule de personnes guidées les unes par la

---

(*a*) Voyez Walchius, Tome II, page 106.
(*b*) Vol. *in*-8°. Londres, 1707.

piété, les autres par la curiosité. C'était un spectacle journalier qui mit en mouvement Paris et le voisinage. L'enthousiasme s'exalte par le rapprochement des individus; il devint tel que tout le monde prit part à des faits cités par les uns comme l'œuvre de Satan, par les autres comme une marque signalée de la puissance divine en faveur du parti auquel avait appartenu le diacre Paris, et comme prouvant victorieusement la bonté d'une cause qu'il était plus sage de juger par les principes. Le bruit se répandit que la terre de sa fosse opérait également des merveilles; en conséquence il s'en fit des envois à bien des gens qui, malades ou éloignés de Paris, ne pouvaient se transporter à son tombeau (*a*). Telle fut la sensation occasionnée par ces événemens, qu'ils furent discutés en plein parlement. L'archevêque de Paris, Vintimille, publia une ordonnance contre le culte rendu au diacre et contre les Convulsionnaires, et la cour, en 1732, ordonna la clôture du petit cimetière; ce qui donna lieu à l'épigramme très-connue:

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Croire qu'en fermant le cimetière, on éteindrait l'effervescence, c'eût été bien peu connaître le cœur humain. Les convulsions, précédemment renfermées sur un seul théâtre, se répétèrent dans divers quartiers de la capitale et dans les provinces, sous des formes multipliées; car on comptait environ huit cents thaumaturges ou énergumènes. Ces convulsions, souvent accompagnées de douleurs qui obligeaient à demander des secours, firent appeler *Secouristes* ceux qui les administraient et ceux qui les recevaient; bientôt on distingua entre les *grands* et *petits secours*. Les grands étaient des coups de bûches, de pierre, de marteau, de chenet, d'épée sur différentes parties du corps.

Un convulsionnaire va chez une fille presque mourante d'un mal d'estomac, et la guérit à grands coups de poing dans la partie malade. Quelquefois le corps s'élançait en l'air et retombait de son poids; ce qui obligeait les assistans à le retenir pour éviter les indécences à l'égard des personnes du sexe, et en même tems les empêcher de se blesser: mais s'il y avait contusion, sur-le-champ on la guérissait en y appliquant de la terre de la fosse (*b*).

Les filles et les femmes, qui jouaient un grand rôle dans ces spectacles, excellaient surtout dans les gambades, les culbutes et les jeux de souplesse. Là une convulsionnaire puisait avec une cuiller de l'air dans une assiette vide, la portait à sa bouche, se faisait la barbe avec le manche d'un couteau devant un miroir et catéchisait, pour imiter le diacre Paris lorsqu'il soupait, se rasait et catéchisait (*c*). Une seconde recevait cent coups de bûche sur la tête ou sur le ventre, sur les reins: une troisième étant couchée de son long sur le dos, on étendait sur elle une planche; et sur cette

(*a*) Voyez au Tome IV de cet ouvrage, page 193, ce que dit Bernard sur les Convulsionnaires de Saint-Médard; et la planche V, page 195.

(*b*) Voyez *Idée de l'Œuvre des Secours selon les sentimens de ses légitimes défenseurs in-8°*. En France, 1786, attribué au P. Lambert.

(*c*) Voyez *Lettres sur les Secours Violents*, *in-8°*., 1784, p. 6.

planche étaient plus de vingt hommes. Une autre, ayant les jupes garottées, les pieds en haut, la tête en bas, restait long-tems dans cette attitude. D'autres, ayant le sein couvert on leur tordait les mamelles avec des pinces, jusqu'au point de fausser les branches.

Plusieurs nuances s'établirent entre ces enthousiastes; l'un, nommé Vaillant, se dit le prophète Elisée. Ses sectateurs, les *Vaillantistes* ou *Eliséens*, firent du bruit en Provence vers 1736 (*a*). On faisait aussi intervenir le prophète Élie, qui sera secouriste ou approbateur des secours. Un nommé Augustin mêlait les sacriléges et les turpitudes à la folie. Les *Augustinistes*, désavoués par un grand défenseur de l'œuvre des convulsions, en étaient sortis, dit-il, comme les Gnostiques étaient sortis du Christianisme. Aux dénominations précédentes ajoutez les *Figuristes*, les *Discernans*, *Mélangistes*, *Marguillistes*.

Le fracas occasionné par les convulsions s'accrut encore par la publication de beaucoup d'écrits dans lesquels on discutait avec sagacité le caractère des vrais miracles, et leur but; puis, dans la question présente on examinait les faits, leurs causes et leurs résultats. *Eprouvez tout, prenez ce qui est bon.*

On ne doit jamais perdre de vue cette règle tirée des Livres Saints, surtout lorsqu'il s'agit de discerner ce qui est miracle, de décider si des faits merveilleux ont Dieu pour principe et pour but, ou si l'esprit de ténèbres en est l'auteur. Tout ce qui ne trouve pas sa justification dans l'Écriture ou la tradition est inadmissible. Au jour du jugement, des hommes coupables diront à Jésus-Christ : N'avons-nous pas prophétisé et chassé les démons en votre nom; et il leur répondra : Je ne vous connais pas (*b*). Ainsi il est des individus qui ayant fait des miracles n'appartiennent cependant pas au royaume des cieux, et il y a des gens qui n'en ayant pas fait lui appartiennent. Saint Augustin dit que hors de l'unité de l'Église il peut s'opérer des miracles; mais que hors de cette unité celui qui en fait n'est rien (*c*). Le même Père croit que le démon peut employer les alimens et les choses matérielles pour produire des effets qui paraissent au-dessus des forces de la nature (*d*). A l'appui de son assertion viennent les faits racontés dans l'Écriture concernant les magiciens de Pharaön, Simon le Magicien, et les traverses auxquelles fut soumis le patriarche Job. Cette puissance accordée à l'esprit de ténèbres peut avoir pour but, disent les Théologiens, d'éprouver la patience des justes, de laisser dans l'illusion ceux qui veulent y induire le prochain; ou tout autre motif qui entre dans les desseins de Dieu, mais qui se dérobe à notre faible intelligence.

Montgeron, conseiller au parlement, fit trois gros volumes *in*-4°. pour vanter les convulsions, les coups de bûches; raisonna ou déraisonna à perte de vue dans son dernier volume sur l'*instinct et l'interprétation des lois divines*. Il fut réfuté par de la Taste, Bénédictin, évêque de Bethléem.

A la suite de plusieurs conférences, en 1732 et 1733, entre les docteurs de Sorbonne, ils déclarèrent que ce qu'on appelait les *grands secours*,

(*a*) Voyez Lettres de Soanen, Tome VI, page 47.
(*b*) Math., VII, 22.
(*c*) Saint August. in Joan. Tract. 13, 16, 17, etc.
(*d*) Saint August. *De Civitate Dei*, L. XXI, c. 6

était illicite, contraire au cinquième commandement, et que c'était tenter Dieu. Telle fut aussi la décision des évêques Soanen, Colbert et Caylus. Celui-ci veut qu'on juge des miracles par les principes de la foi et de la morale Chrétienne; car Dieu n'est pas contraire à lui-même: or, il le serait s'il fallait admettre les prestiges du convulsionisme; d'ailleurs l'Église n'a jamais eu recours à un miracle pour terminer les disputes sur la foi.

Colbert admet des miracles opérés au tombeau de Pâris, et précédés ou accompagnés de convulsions. Les premiers qui ont paru, dit-il, avaient incontestablement la même origine que les miracles; mais des convulsions ayant le caractère mauvais, faux, puéril, indécent, ont paru d'assez bonne heure dans les discours et les actions de plusieurs Convulsionnaires (*a*).

Le fanatisme, ajoute-t-il, consiste à abandonner la voie de l'autorité et des règles communes, pour suivre aveuglément une prétendue voie extraordinaire et de prétendues inspirations (*b*). La vraie piété craint de s'égarer dans les illusions d'états extraordinaires; elle imite la prudence de sainte Thérèse, qui, en pareil cas, communiquait ses doutes à des personnes éclairées.

Duguet, Fouilloux, d'Asfeld, Petit-Pied, Besogne, le Gros, Collard, Mésengui, Gourlin, Boursier, se déclarèrent contre les convulsions (*c*). Ce dernier observe avec raison qu'on ne peut admettre d'exception à l'observance des préceptes divins que celles qui sont manifestées par la volonté de Dieu, et connues par l'Écriture-Sainte et la tradition. Cette réflexion est dirigée contre les excuses par lesquelles on voulait justifier les convulsions; par exemple, que ceux qui en éprouvaient, étaient invulnérables; que les immodesties apparentes des femmes inspirées ne devaient pas être jugées par les règles ordinaires, mais par l'esprit de Dieu qui est maître de ne pas s'y assujétir, dit Montgeron, et il en dispense quand il lui plaît; que d'ailleurs, ces secours rentraient sous ce point de vue dans la classe de ceux qu'administre la chirurgie, et que personne ne traite d'illicites. Mais il aurait fallu prouver que le cas de maladie établissait la parité; que d'un autre côté c'était l'esprit de Dieu qui inspirait entre autres des filles, lesquelles prétendaient que des hommes seuls pouvaient leur administrer ces secours: on sait combien le cœur humain est sujet à se faire illusion dans les choses qui tiennent de si près aux passions.

Quelques médecins ne virent dans les convulsions que des effets naturels: c'est ce qui porta Hecquet à faire son ouvrage sur le *Naturalisme des Convulsions*, dans lequel il se montre également habile comme médecin et comme théologien. La médecine lui offre une multitude de faits non moins étranges que ceux des Convulsionnaires: n'a-t-on pas vu des Pyrophages qui avalaient des charbons ardens? On se rappelle les religieuses de Loudun, dont la supercherie fut dévoilée par la faculté de Montpellier. A cette occasion, il cite ce que disait de son sexe une personne de mérite: Il faut être fille pour connaître les filles; c'est pourquoi les directeurs y sont si souvent trompés. Les phénomènes de l'épilepsie, des vapeurs, de l'hystérisme et tant d'autres qui dépendent du système nerveux, sont-ils des

(*a*) Voyez Œuvres de Colbert, évêque de Montpellier, *in*-4°. Cologne, 1740, Tome II, pages 202 et 204

(*b*) *Ibid.*, 204.

(*c*) Voyez *Mémoire Théologique sur ce qu'on appelle les Secours Violens dans les Convulsions*, par Boursier, *in*-12. Paris, 1788.

miracles? Le convulsionisme a tous les caractères de ces perturbatious organiques réunies à la dépravation du cœur. Les personnes affectées de convulsions sont presque toutes des filles ou des femmes, qui ne veulent recevoir ces prétendus secours que par le ministère des hommes; ce qui les place respectivement dans une athmosphère critique où le sang tamisé dispose au désordre. L'expérience ne le prouve que trop, car ces béates tolèrent des indécences dont rougiraient des femmes mondaines. La conduite de plusieurs prouve qu'elles ne sont point des Vestales, qu'elles ne ressemblent en aucune manière à ces Vierges Chrétiennes dont saint Jérôme a tracé le tableau. Hecquet ne voit là que des Lacadière et des Père Gérard.

Plusieurs Convulsionnaires ont poussé la mauvaise foi au point de justifier leur immoralité en cherchant dans l'Écriture-Sainte des faits et des comparaisons. Hecquet compulse les archives de l'Histoire Orientale; prouve que dans ces contrées où l'habit long est d'usage immémorial, on était censé nud lorsqu'en ôtant la robe, on ne conservait que le vêtement de dessous qui trahissait les formes du corps; et qu'ainsi vouloir justifier des indécences en s'étayant de quelques expressious mal entendues, mal appliquées, c'est un abus sacrilége. Des femmes convulsionnaires y ajoutent celui de célébrer la messe, de prêcher, de vomir des injures contre le pape, les évêques; de dire que les sacremens ont cessé de l'être, qu'on ne doit plus fréquenter les églises; et des laïcs, celui de faire la fonction de directeurs à l'égal des femmes (*a*). Personne dans cette occasion n'a plaidé avec plus de talent que Hecquet la cause de la vérité et des bonnes mœurs.

Lorry, dans son *Traité de la Mélancolie* (*b*), fortifie l'opinion de Hecquet par des citations nouvelles; celle d'une femme méthodiste qui dans son délire se coupa les oreilles, le nez et les mamelles; celui d'un professeur de réthorique qu'il a vu plusieurs fois tomber en défaillance, par l'enthousiasme que lui inspirait la lecture d'Homère. Il recherche les causes de l'enthousiasme dans la chaleur du climat, le régime diététique, le tempérament, la préoccupation de l'esprit qui disparut aux paroxismes histériques et visionnaires. Il croit que le moral peut exalter le physique au point de produire des effets spasmodiques, qui paraissent merveilleux chez les femmes dont les sens sont plus irritables.

Haen n'avait pas été témoin des convulsions; mais sur les relations qu'on lui avait transmises, il n'y voyait que des prestiges condamnables.

Pendant que les théologiens et les médecins discutaient, divers écrivains aiguisaient l'arme du ridicule. Le marquis d'Argens rapporte qu'une convulsionnaire ayant une jambe beaucoup plus courte que l'autre, allait gambader sur la tombe du diacre; et que tous les mois la jambe courte s'allongeait de manière à donner une ligne par année; sur quoi l'on établit un calcul qui fixait la guérison complette à cinquante-quatre ans de cabrioles.

A cette anecdote plaisante, il aurait pu ajouter celle d'un homme sensé que le hasard, ou quelqu'autre circonstance, avait conduit à une réunion de Secouristes. Il voit des préparatifs qu'on lui dit être ceux d'un crucifiement. L'indignation s'empare de lui : il est d'avis de commencer par la flagellation; et avec sa canne, il dissipe la troupe fanatique.

(*a*) Vol. *in*-8°. Soleure, 1733. Il y a trois parties; la troisième a pour titre : *le Mélange dans les Convulsions, confondu par le Naturalisme.*

(*b*) *De Melancholia et Morbis melancho* etc., *in*-8°., 2 vol., par Lorry. Paris, 1765.

En 1762, l'autorité publique s'efforça de faire cesser les convulsions à *grands secours;* mais par leur clandestinité, elles échappaient à la vigilance du magistrat : elles étaient soutenues d'ailleurs par des hommes qui, en réprouvant tout ce qui blesse la décence, regardaient comme œuvres surnaturelles celles qui ne lui étaient pas contraires. Tels furent Rollin, le chevalier Folard, d'Étemare, Guillebert, de Rochebone et Guidi, connus pour avoir été des hommes de bien. C'est surtout en 1788, que la dispute sur cet objet était dans sa plus grande chaleur.

La ville de Lyon fut toujours un foyer où se trouvaient beaucoup de partisans des convulsions. C'est là, ou dans quelqu'autre ville du midi de la France, que fut imprimé en 1792 un ouvrage en deux volumes *in-8°.*, intitulé : *Recueil de Prédictions intéressantes faites de 1733, par diverses personnes sur plusieurs évènemens importans*, sans nom de lieu ni d'auteur. Il paraît que déjà une partie avait été publiée vers 1734 : l'éditeur est, dit-on, M. D..... de la G..... à qui l'on attribue encore l'*Avis aux Catholiques*, ouvrage très-curieux (*a*), et d'autres écrits.

Quoique ce recueil de prédictions présente tous les caractères du délire, il est utile d'en donner une notice pour faire connaître la secte dont on traite; d'ailleurs quand on réfléchit que parmi ceux qui révèrent ces inepties, il est des hommes qui ont des vertus, des lumières, un sens droit sur toute autre chose, on est plus disposé à plaindre ses semblables et à se défier de sa raison : lecteur, écoutez-donc avec patience les révélations du frère Pierre, du frère Thomas, qui s'étant mis à table « pour souper, » ne peut manger; qui frappe des deux poings sur la table, et qui aurait » tout renversé, si l'on n'eût desservi promptement (*b*) ».

Les révélations de la sœur Françoise, de la sœur Angélique, de la sœur Holda, qui demande « qu'on lui donne des coups de bûche sur le côté gauche et avec » violence, pour détruire la dureté de ceux qui sont au côté gauche du grand » monarque (*c*).

» La sœur a été dans une grande agitation; elle a eu de *mauvaises convulsions* : elle a crié *pan, pan, pan.* Hélas, mon papa! mais ce n'est » pas des bêtes, c'est des bouldogues; nous ferons la guerre l'autre demain (*d*).

» Je vois un tems comme si nous n'avions ni roi, ni prince; le parlement est abattu, le sceptre s'en va, le diadême va devenir le jouet d'une » multitude de furieux. La sœur a vu un peuple *crochu* qui se propose » de détrôner le roi. Louis XVI sera détrôné par *Monsieur* (*e*). Peut-être » attentera-t-on à sa vie (*f*). Anathême contre les rois et leurs sujets, contre » les pasteurs et leurs brebis (*g*).

» Paris, malheureuse ville, je te rendrai déserte; tes habitans vont te » quitter, tes prêtres te maudire, tes princes te raser, tes prophètes te » tromper; la grande ville sera jouée à la paume. La sœur prend un tison et veut mettre le feu aux quatre coins de Paris, disant qu'elle ne fait » que prévenir ce qui arrivera. Les Nègres, les Sauvages vont entrer en

(*a*) *In*-12, 1795.
(*b*) Tome II, page 13.
(*c*) Tome I, page 438.
(*d*) Tome I, pages 195, 450; et Tome II, page 18 et suiv.
(*e*) Tome I, pages 16, 178; Tome II, page 39 et 40, 433
(*f*) Tome I, page 433.
(*g*) Tome I, page 47.

» France, ils détruiront tout, et tout sera renversé jusqu'au culte extérieur (*a*). La sœur parle de nouvelles écoles pour l'erreur, d'un nouveau catéchisme, d'une nouvelle doctrine, de mauvais traitemens à » ceux qui s'opposeront à ces maîtres du mensonge. Il y aura à Rome un » concile par dépit, et qui ne produira que désastres. Pour donner une » idée de ceux qui doivent s'y rendre, la sœur imite les hurlemens du » loup (*b*).

» La sœur Angélique prédit que l'Ante-Christ sera un pape qui a déjà » régné, et qui ressuscitera » ; sur quoi l'éditeur de l'ouvrage fait la remarque suivante : « Dire que le pape est l'Ante-Christ ce serait un blasphême répété d'après les Protestans ; mais dire qu'un pape le sera, n'est pas » autre chose que dire : un pape peut être un impie comme Alexandre VI ; » il séduira en ressuscitant, quoiqu'il n'ait pas de preuve de mission ni de » sainteté (*c*) ».

L'éditeur trouve dans ces belles choses l'affaire de Réveillon, la chute de la Bastille, l'émigration, et surtout la Constitution civile du clergé ; « ouvrage détestable, qui a été formé en même tems que la tour de Babel (*d*) ».

Trois ans après la publication du Recueil dont on vient de donner la notice, parut un écrit intitulé : *Instruction sur la vérité et les avantages de la Religion Chrétienne, suivie d'une Instruction historique sur les maux qui affligent l'Eglise, et sur les remèdes que Dieu promet à ces maux, par la tradition et l'Écriture* ; ouvrage approuvé et recommandé au clergé et aux fidèles du diocèse d'Aix, par Melchior de Forbin, grand-vicaire dudit diocèse, 1795, *in*-8°. de 500 pages, sans nom de lieu d'impression. Cet ouvrage est très-bizarre. D'une part, on y trouve des observations utiles sur l'obligation imposée à tout Chrétien de s'instruire des maux de l'Église, et de concourir à y remédier ; sur les malheurs causés à la religion par les casuistes relâchés ; sur les avantages que lui promet la rentrée des Juifs dans son sein : de l'autre, on y lit une Apologie des convulsionnaires (*e*), et l'énumération interminable de toutes leurs grimaces qu'il lui plaît d'appeler miracles.

Un écrivain vivant, qui a déployé un zèle imperturbable et montré un talent distingué pour venger la religion des assauts de l'incrédulité, qui a réfuté les erreurs Pélagiennes de deux évêques Français, publié un bon Traité sur la *Justice Chrétienne*, et d'autres ouvrages ; le P. Lambert, dit la Plaigne, ancien Dominicain, s'est montré constamment l'apologiste des convulsions en faveur desquelles il avait écrit, quoique très-certainement il soit bien éloigné d'en approuver les abus. Regnault, curé de Veaux, diocèse d'Auxerre, avait approfondi la question, l'avait envisagée sous toutes ses faces : il s'est montré l'un des ennemis les plus intrépides des convulsions, contre lesquelles, dans l'espace de trente ans, il a publié dix à douze écrits ; je cite le *Secourisme détruit dans ses fondemens* (*f*), le *Mystère d'iniquité*, (*g*). Il donne des détails sur les malheurs qui ont résulté des prétendus secours.

(*a*) Tome I, page 40 et suiv. ; 248, 426, 434.
(*b*) Page 43.
(*c*) Tome II, page 52.
(*d*) Tome II, page 355 et suiv.
(*e*) Voyez 205.
(*f*) *In*-12, 1759.
(*g*) *In*-8°., 1788

Un Dominicain en est mort, d'autres en ont été malades. Saint Firmilien, évêque de Césarée en Capadoce, écrivant à saint Cyprien, lui marque qu'une femme à extases se donnait pour prophétesse, et se vantait de produire des tremblemens de terre. Elle séduisit une foule de gens, et même un diacre; et cette liaison finit par le crime (*a*). Il en est de même pour les *secours*; loin de contribuer à sanctifier les ames, ils ne peuvent que les pervertir: des mariages scandaleux en ont été la suite. Il dévoile à cette occasion une foule de turpitudes qui ont servi de prétextes aux Secouristes, pour l'accuser d'écrire d'une manière cynique. Quoi! répondait-il, il ne me sera pas permis de dire, en rougissant, ce que vous faites sans rougir! Ne pouvant excuser vos indécences, vous les faites retomber sur celui qui vous les reproche!

Regnaud répliquant à toutes les brochures dirigées contre lui, força les Secouristes dans leurs derniers retranchemens, et resta maître du champ de bataille : mais il mourut en 1796; et depuis cette époque, les partisans du Secourisme débarrassés de ce redoutable adversaire, ont répété le paralogisme qu'il avait détruit, ont reproduit encore le système dont il avait démontré l'illusion par les principes et par les faits.

Le P. Lambert avoue toutefois qu'il y a de fausses convulsions, et que des actions contraires à la pudeur, conséquemment détestables, en ont été la suite: il condamne une classe de gens qui regardent l'Eglise comme détruite, les sacremens comme abrogés.

Telle était à peu près l'idée des *Seekers* ou *Chercheurs* en Angleterre et en Hollande, vers le milieu du dix-septième siècle. Ils admettaient une véritable religion établie par Jésus-Christ; mais ne la trouvant pas dans les sectes existantes, ils prétendaient que la loi était perdue, l'Ecriture incertaine, le ministère sans autorité, le culte, ainsi que les lois ecclésiastiques, superflus. On trouve encore quelques Seekers en Amérique. Au moment où j'écris, il est chez nous quelques individus qui, sous prétexte d'adorer en esprit et en vérité, se dispensent du culte extérieur.

Le P. Lambert prétend que l'*Œuvre* a pour objet la venue d'Élie, le retour des Juifs, la réjection du Formulaire et de la Bulle *Unigenitus* (*b*). Comment n'a-t-il pas trouvé dans les prédictions convulsionnaires l'existence anticipée de la *Constitution civile du Clergé*, contre laquelle il a également imprimé divers opuscules?

L'auteur vient de publier un ouvrage en 2 volumes, intitulé : *Exposition des Prédictions et des Promesses faites à l'Eglise pour les derniers tems de la Gentilité* (*c*). On ne peut refuser à l'auteur un talent distingué, mais on est affligé d'y trouver quelques pages dans lesquelles il reproduit toutes ses idées sur les convulsions.

« On a vu tous les élémens maîtrisés par un agent invisible, produire » les effets les plus contraires à la nature; le feu ne pas brûler des corps » humains, mais les rafraîchir; l'eau, au point de congélation, réchauffer » des membres engourdis; des personnes manger sans danger des excré- » mens fétides, de la suie, de l'encre; des tiraillemens épouvantables par » des machines ne causer ni dislocation, ni douleur; les coups les plus vio- » lens avec des masses très-pesantes, ne produire aucune meurtrissure,

---

(*a*) Voyez cette Epître parmi celles de saint Cyprien; c'est la soixante-quinzième.
(*b*) Voyez page 37 et 166.
(*c*) Deux vol. *in*-12. Paris, 1806.

» mais même dissiper des ankiloses invétérées; des épées, des broches » poussées avec force sur les joues et la gorge, sans pouvoir les percer. » D'autres fois ces instrumens percer la poitrine, les entrailles, les mains, » les pieds des personnes crucifiées, sans y laisser la moindre empreinte » de blessure; des personnes roulées dans des tonneaux garnis de pointe » de fer, de couteaux, de rasoirs, sortir pleines de vie, parler l'arabe et » d'autres langues sans les avoir apprises; en carême, prendre pour tout » repas une poignée d'épeingles rompues; lire toutes sortes d'écritures par » l'odorat ayant les yeux bandés (*a*) ».

Ces assertions ont trouvé des incrédules dans la plupart des lecteurs; la police même est intervenue : elle a exigé qu'on cartonnât l'ouvrage, mais cette mesure a fait rechercher plus avidement les exemplaires non cartonnés. Alors s'est renouvelée la question qui avait été si vivement agitée en 1788. Deux hommes, divisés entr'eux d'opinions sur d'autres objets, se sont réunis pour combattre le P. Lambert. L'un est M. Saillant, ancien curé de Villiers-le-Bel, qui a attaqué l'*Exposition des Prédictions* etc. (*b*); et pour l'*œuvre des secours volontaires*, renvoie aux excellens écrits théologiques qui l'ont pulvérisé, ne voulant point réveiller des disputes qui déshonoreraient la religion. L'autre, dont l'ouvrage est imprimé, mais non publié, est M. ***. ancien vicaire général de ***.

Le P. Lambert prétend que Rome est la Babylone spirituelle; que l'Ante-Christ sera le dernier pape, qui sera exterminé par Jésus-Christ dans la vallée de Josaphat: on conçoit que des rêveries de cette nature ne soutiennent pas l'examen de la saine critique. N'est-ce pas le cas de dire avec un célèbre évêque de France, que l'Ante-Christ seul peut donner ce nom au chef visible de l'Église?

Pour réfuter le P. Lambert, M. de M***., qui a mis largement à contribution l'écrit du curé de Veaux, prétend que *Convulsionisme* et *Jansénisme* sont deux choses indivisibles. Il est difficile de trouver de la bonne foi dans cette assertion, puisque lui-même s'appuie des auteurs appelés *Jansénistes* qui ont écrit contre les convulsions; et que dans la dispute actuelle il trouve à côté de lui dans l'arène un athlète qui combat avec succès pour Port-Royal et contre le P. Lambert.

Ce qu'on vient de lire prouve que le Convulsionisme est encore existant, quoique très-affaibli. Il a des partisans dans quelques villes, surtout à Lyon, Paris, Pontoise et dans les villages voisins. Si du moins ils n'avaient conservé que les petitesses et les folies dégoûtantes de leurs devanciers; mais des ecclésiastiques respectables, que leur ministère met à portée de recueillir des renseignemens positifs, assurent que dans ces réunions on allie quelquefois ce que la religion a de plus sacré avec ce que la débauche a de plus grossier. A ce témoignage on joint l'aveu de plusieurs personnes de l'autre sexe, qui ayant fréquenté ces assemblées clandestines, ont été révoltées par le libertinage hideux dont elles étaient souillées : ces excès leur ont dessillé les yeux.

Le même siècle a vu en France le fanatisme des Cevennes et celui des convulsions : le premier n'existe plus; le second, qui tire à sa fin, sera peut-être remplacé par un autre. L'homme est pourvu d'un fond inépuisable de malignité, de corruption, de curiosité et d'amour du merveilleux.

(*a*) Voyez Tome I, pages 66-74.
(*b*) *Examen impartial.*

Cette propension trouvera toujours des alimens, soit dans les villes où les passions fermentent davantage, où végètent beaucoup de gens désœuvrés; soit dans les campagnes, où l'ignorance rend les esprits plus accessibles à tous les égaremens. L'homme qui à défaut de patrie aime son pays, n'envisage l'avenir qu'avec effroi, lorsqu'il se dit : L'esprit public est éteint parmi nous; les ames flétries par l'égoïsme n'ont plus que le caractère de la servitude; l'éducation abandonnée ou viciée ne forme plus guère que des êtres dégradés et malfaisans; les lumières rétrogradant, la religion est méconnue ou mal enseignée; la nation, sans moralité, sans principes, présente les symptômes alarmans de la décrépitude, et présage des malheurs dont on ne peut calculer l'étendue ni la durée.

NOUVEAUX PÉLAGIENS.

Fils de l'orgueil et de l'ingratitude, le Pélagianisme est en quelque sorte naturel à l'homme dégradé par la chute originelle, qui a plus encore affaibli sa volonté qu'elle n'a offusqué son intelligence : cette erreur, bien plus ancienne que l'hérésiarque Anglais de qui elle emprunte son nom, se montre fréquemment dans les écrivains de la Gentilité.

Sénèque prétend que la sagesse de l'homme étant son ouvrage, le rend à cet égard supérieur à Dieu qui la possède par sa nature *(a)*. Cicéron autorise à se glorifier des vertus qu'on a; ce qu'on ne pourrait pas si nous les tenions de Dieu, et non de nous-mêmes *(b)*. Horace ne demande à ses Dieux que la vie et les richesses; il se charge d'être vertueux par ses propres forces *(c)*. Duguet, qui a rassemblé sur cet objet divers passages de ces trois auteurs, dans son *Explication de la Passion* *(d)*, aurait pu enfler prodigieusement son Recueil.

Combien est différent le langage de l'auguste religion ! Après avoir révélé à l'homme son origine, la désobéissance de ses premiers parens, la dégradation héréditaire de leur postérité, elle lui montre un Réparateur par lequel seul il peut reconquérir le bonheur dont il était exclus : elle lui dit que sous le ciel il n'est pas d'autre nom que celui de Jésus-Christ par lequel nous puissions être sauvés *(e)*; que sans lui nous ne pouvons faire aucun bien *(f)*. Qu'avez-vous, nous dit-elle, que vous n'ayez reçu *(g)*? Enfans de colère *(h)*, incapables d'aucune action méritoire, vous n'avez de vous que la corruption et le péché. Soyons francs contre nous-mêmes; avouons de bonne foi notre faiblesse extrême, notre impossibilité à opérer le bien, si la grace du Tout-Puissant n'était la lisière qui nous soutient audessus de l'abîme. Mais si les droits et les dons de la nature sont

(*a*) Sen., Epist. 53.
(*b*) Cicero, *de Natura Deorum*, page 253, edit. 1565. Lutetiæ
(*c*) Horac. Epist., Lib. I, Epist. 18 ad Pollium.
(*d*) *In*-8°. Paris, 1728, Partie II, Ch. 3, page 71 et suiv.
(*e*) Act. VIII.
(*f*) Joan. XV, 5.
(*g*) I. Corinth., IV, 7.
(*h*) Ephes. II, 3.

communs aux hommes, ceux de la grace ne sont pas répartis de même; si non ils cesseraient d'être des graces.

Le plan du Christianisme peut être comparé à un tissu très-serré, qui s'affaiblit si un seul fil s'éraille. Toutes les vérités s'enchaînent : il en est de même des erreurs; l'une enfante l'autre. Telle est la raison pour laquelle ceux qui ont révoqué en doute la certitude ou les effets du péché originel, sont conduits, par une suite de cette première erreur qui est très-féconde, à nier les bienfaits de la rédemption, la nécessité du baptême, de la foi en Jésus-Christ, le besoin et l'efficacité de sa grace; si non ils sont inconséquens au principe faux qui est leur point de départ : c'est ce que prouvaient, d'une manière péremptoire, les saints Pères qui combattaient Pélage, Célestius et Julien d'Eclane.

Ces Hérésiarques prétendaient que les enfans morts sans baptême seraient, après le jugement dernier, dans un état préférable à celui d'aucun homme sur la terre. Zuingle, marchant sur leurs traces, soutint d'abord que le péché originel est une servitude et non une iniquité, une pente au mal et non un péché; que l'enfant n'étant pas né coupable, n'est pas asservi au démon; et que le déclarer sujet à damnation s'il n'est pas baptisé, c'est juger témérairement (*a*). Zuingle changea d'opinion; mais Arminius Episcopius, Courcelle se rapprochèrent de Pélage, et formèrent une secte à laquelle le premier donna son nom. Persécutée avec fureur en Hollande par le parti Gomariste, qui suivait les principes de Calvin, elle jouit actuellement de la liberté. L'Arminianisme ou le Pélagianisme, car c'est presque la même chose, fit des progrès en Angleterre sous Jacques I; il eut pour adhérens Wilkius, Worthington, Tillotson et Patrick. En France, Caméron, professeur Calviniste à Saumur, mit en avant son *Universalisme Hypothétique*, qui demande, à la vérité, la foi en Jésus-Christ pour être sauvé; mais Mosheim avoue qu'au fond ce système n'est que le Pélagianisme habilement déguisé (*b*). Amyraut s'en constitua l'apologiste; et il fut adopté successivement par toutes les églises réformées, qui en cela s'éloignèrent de Calvin. Les Gomaristes ont à peu près adopté les opinions des Arminiens ou Remontrans qu'ils avaient si cruellement tourmentés au synode et après le synode de Dordrecht.

Les Protestans avaient voulu d'abord élever la grace aux dépens de la liberté; le Concile de Trente les condamna. Des Jésuites, par la bouche de Lainez, voulurent élever la liberté aux dépens de la grace; le Concile s'écria : *Foras Pelagiani*.

Les idées Pélagiennes sur le sort des enfans décédés sans baptême, furent reproduites par Molina (*c*), par Vasquez, Suarez, Becan, Merat, Sfondrate, Pomey et les Jésuites de Louvain. Plusieurs autres écrivains de cette compagnie se déclarèrent pour le salut des Païens. Rome établit la congrégation *De Auxiliis*, dont les travaux, prolongés pendant plus de trente ans, avaient pour but d'examiner la doctrine de Molina. Sa condamnation était sur le point d'être prononcée par Clément VIII quand ce pape mourut *subitement*. Sous Paul V, son successeur, la bulle de condamnation était rédigée : mais les Jésuites lui avaient rendu un service important dans des circonstances épineuses; leur crédit en empêcha la

(*a*) Voyez Zuingle, *de Baptis.*, et *in lib. de Peccat. Original.*
(*b*) Voyez Mosheim, Tome V, page 582.
(*c*) Voyez Molina, Concil. Quest., Art. IV, V, Div. I.

publication. Couverts de ce bouclier, ses membres inventèrent successivement le péché philosophique et le probabilisme : ils n'ouvraient pas le ciel aux enfans non baptisés, et en cela ils étaient d'accord avec Pélage; ils leur ménageaient un état futur où l'on éprouverait seulement la peine du dam, la privation de la vue intuitive de Dieu, mais non la peine du sens : ils leur promettaient même une sorte de bonheur dans les *Limbes;* nouvelle espèce d'élisée sortie du cerveau de quelques théologiens que la religion désavoue.

Colbert, évêque de Montpellier, prouva qu'en 1689 les Jésuites rejetaient la doctrine de l'*Equilibre* comme contraire aux principes du Christianisme, et aux promesses magnifiques qui ont pour objet la conversion des Juifs; alors, dit-il, on n'avait pas encore inventé quatre sortes d'équilibres, à l'ombre desquels on vent se mettre à couvert du reproche de Pélagianisme: mais depuis la bulle, le langage des Jésuites a changé (*a*).

Le même prélat ayant répété, d'après l'Evangile et toute la tradition, que le baptême est l'unique remède établi dans la nouvelle alliance pour effacer le péché originel, eut à combattre l'évêque d'Apt, qui, plus hardi que Pélage, osait révoquer en doute une vérité devant laquelle l'orgueil de l'homme doit s'incliner, croire avec une humble soumission, en avouant que son esprit limité ne peut sonder les profondeurs de la sagesse éternelle (*b*).

Toute l'école de Port-Royal se distingua dans la défense des vérités de la prédestination, de la nécessité de la grace; et repoussa l'erreur qui veut sauver les hommes sans qu'ils aient été purifiés par le sang du Rédempteur, puisque dans l'hypothèse Arminienne ou Pélagienne ils n'en auraient pas besoin.

En Italie, Concina luttant contre les mêmes antagonistes, publiait son ouvrage intitulé : *les Quatre Paradoxes,* savoir; le prétendu rigorisme attribué à notre siècle, le prétendu zèle selon la science recommandé par les casuistes relâchés, la prétendue charité qu'on demande en leur faveur, la prétendue paix qu'on voulait établir parmi les théologiens au préjudice de la vérité. Il ridiculise ingénieusement ces Pères Bovius et Leechius, qui, criant à gorge déployée contre le rigorisme, prodiguent des noms odieux aux vertus sublimes qui les incommodent.

En 1728, Berruyer ayant mis au jour la première partie de son *Histoire du Peuple de Dieu*, écrite en style de roman, on y retrouva des erreurs qui lui étaient communes avec son confrère Hardouin, fameux par sa science et son extravagance. En attaquant l'authenticité de presque tous les monumens anciens, Hardouin ébranlait la tradition et les fondemens de la foi : un cri général s'éleva contre des assertions que n'eussent pas désavoués Nestorius, Arius et Pélage. L'homme n'est plus entaché de la faute originelle, mais seulement dépouillé de la grace sanctifiante et dominé par la concupiscence; il naît malheureux, mais non pécheur: avoir péché dans Adam, signifie l'avoir imité dans sa chute. Avant la venue du Messie, on pouvait se sauver par l'observation de la loi naturelle; les Patriarches sont arrivés au ciel sans appartenir, par l'espérance des promesses, à Jésus-Christ, qui est venu seulement établir une religion plus excellente que la

(*a*) Voyez Œuvres de M. Colbert, évêque de Montpellier, Tome II, page 218.
(*b*) *Ibid.*, Tome II, *Lettre Pastorale au sujet du Codicile de M. l'ancien évêque d'Apt.*

mosaïque. Avant sa venue, la grace n'était pas nécessaire : cette grace consiste dans sa doctrine, ses exemples, ses instructions, et tous les moyens extérieurs qui peuvent éclairer l'esprit. On n'est pas obligé d'aimer Dieu pour lui-même. L'amour du prochain se borne à ne pas lui faire du mal. Avec une direction d'intention, l'auteur permet la vengeance, justifie le suicide, le mensonge. Contre ces horreurs, s'élevèrent les évêques de la Belgique, de la France, et surtout Caylus d'Auxerre, Colbert de Montpellier, et Fitzjames de Soissons, qui publia une excellente réfutation de Berruyer (*a*). L'archevêque de Vienne en Autriche le condamna comme Socinen ; il fut également flètri par les papes Benoît XIV et Clément XIII. L'ouvrage du Jésuite ne put trouver d'approbateurs que parmi ses confrères, qui, dans le *Journal de Trevoux*, l'élevèrent presque au rang des Saints Pères (*b*). De cette source impure sortit ensuite le livre du Père Pichon, contre lequel furent dirigées par Rastignac, archevêque de Tours, des Instructions solides sur la *Pénitence*, l'*Eucharistie* et la *Justice Chrétienne*. Sur ce dernier sujet, ont paru plus récemment divers ouvrages également instructifs, dont un du P. Lambert.

Le péché originel a troublé le monde moral ; tous les maux qui assiégent l'humanité en sont les tristes résultats. Cependant, quand les auteurs s'élèvent avec force contre l'amour de l'homme pour l'indépendance, ils ne prétendent pas établir des principes contraires à la liberté civile ou politique; ils attaquent cette indocilité de l'homme, qui, naturellement pélagien, veut secouer le joug de la grace, et se reposer sur les forces de la nature.

Depuis un siècle, on avait vu périr graduellement les bonnes études dans l'Eglise de France; une misérable scolastique y remplaçait l'Ecriture et les Pères. Cette église envahie par l'ignorance, et déchue de sa gloire, avait conçu l'espérance de la voir renaître à l'époque où le clergé fut ramené aux règles primitives par l'Assemblée constituante. Cette espérance eût été réalisée si la persécution n'était venue tout détruire. L'incrédulité avait déchiré nos cœurs en renversant nos autels, en portant le blasphême et le sacrilége dans nos sanctuaires. A peine nos autels sont rétablis et nos sanctuaires purifiés, que déjà, sous l'escorte même de la religion, on tente d'y ramener l'erreur. Des évêques proclament à la face du monde Chrétien des maximes qui conduisent à regarder la dégradation originelle comme fantastique, et le bienfait de l'Incarnation comme superflu.

Deux prélats, la Luzerne, ancien évêque de Langres, Duvoisin, évêque actuel de Nantes, n'osant pas ouvrir le ciel aux infidèles et aux enfans morts sans baptême, créent en leur faveur un nouvel ordre de choses où ils trouveront le bonheur (*c*), et donnent un démenti formel à la Révélation. Celle-ci nous dit que tous les hommes sont enfans de colère (*d*) ; que quiconque ne croit pas au Fils de Dieu, la colère de Dieu demeure sur lui (*e*). S'ils sont fils de colère, ils sont, dit saint Augustin, dignes de vengeance,

---

(*a*) Voyez *Mandement et Instruction Pastorale portant Condamnation*, etc., in-4°. Paris, 1760.

(*b*) *Journal de Trévoux*, 1728, Tome III et IV.

(*c*) Voyez *Instruction Pastorale de M. l'évêque de Langres sur la Révolution*, in-12. Paris, 1807; et *Essai sur la Tolérance*, par M. Duvoisin, évêque de Nantes, page 328 et suiv.

(*d*) Ephes., II, 3.

(*e*) Joan, III, 5.

dignes de supplice, dignes de l'enfer (*a*). Le même Père reproche à Julien d'Eclane qu'il brise l'ancienne règle de la foi, en voulant soustraire à la damnation les enfans morts sans baptême. « Le Fils de l'Homme est » venu pour chercher et sauver ce qui avait péri : qu'est-il besoin d'amener les enfans à Jésus-Christ s'ils n'ont point péri? Si vous ne m'en croyez » pas, croyez du moins le bienheureux Ambroise. Cet excellent dispensateur de la parole de Dieu s'exprime ainsi : nous avons tous été en Adam ; » et comme Adam a péri, nous avons tous péri en lui (*b*) ». Dans sa lettre à Vitel, saint Augustin déclare qu'on ne peut être Chrétien et Catholique si l'on ne croit que, par cette contagion originelle, aucun d'eux ne peut être délivré du supplice éternel (*c*). Tel est aussi le langage de saint Fulgence (*d*), de saint Prosper (*e*), du pape Gélase (*f*), des évêques d'Afrique relégués en Sardaigne (*g*).

Le système d'un état intermédiaire entre le ciel et l'enfer a été frappé des mêmes censures par le célèbre évêque d'Hippone (*h*); mais rien de plus formel à cet égard, que le concile plenier d'Afrique en 418.

« Si quelqu'un soutient que le Seigneur, en disant qu'il y a *plusieurs* » *demeures dans la maison de son père*, a voulu faire entendre que, dans » le royaume des cieux ou quelqu'autre part, il y a un lieu mitoyen où » Dieu ait préparé une vie heureuse aux enfans qui sortent de ce monde » sans avoir reçu le baptême sans lequel ils ne peuvent avoir part à ce » royaume, qui est la vie éternelle ; *nous lui disons anathême* : car le Seigneur ayant déclaré que quiconque n'a pas été régénéré par l'eau et » par le Saint-Esprit, n'entrera pas dans les cieux ; quel est le Catholique » qui puisse douter que quiconque n'aura pas le bonheur d'être cohéritier » de Jésus-Christ, n'ait pour partage d'être avec le démon? car quiconque » n'est pas à la droite, sera indubitablement à la gauche (*i*) ». Le second concile de Lyon s'explique de la même manière. « Il est certain, dit celui » de Florence, que ces enfans, quoiqu'ils n'aient que le péché originel, » descendent aussitôt après leur mort dans les enfers pour y être punis » par des peines inégales à celles des adultes qui meurent chargés de quelque péché mortel (*k*) ». Cette doctrine est consignée dans tous les catéchismes ; et Languet, archevêque de Sens, qui se permit de falsifier celui de ses prédécesseurs, n'osa toucher à cette vérité fondamentale (*l*).

Bossuet, qui tient le même langage dans plusieurs écrits (*m*), fut un des cinq évêques qui, en 1697 dénoncèrent au Saint-Siége les égaremens du cardinal Sfondrate (*n*) : ils s'appuyèrent de la parole de Dieu, des décisions de l'Eglise et même de Bellarmin, qui attribue aux Pélagiens l'invention d'un lieu mitoyen entre le ciel et l'enfer (*o*). Les amis de Sfondrate eurent assez

(*a*) S. August., *Tract.* 44 *in Joan.*
(*b*) S. August., Op. impers., L. II, c. 13.
(*c*) *Idem*, Epist. 217, n°. 16 et 25.
(*d*) S. Fulgent., *de fid. ad Petr.*, C. 27 et 44.
(*e*) S. Prosper, inter August. epist., 225, n°. 5.
(*f*) Gelase, *Epist. ad episcop. per pium.*
(*g*) Voyez Epect. Synod. Episc. in Sard. exul. de Gra. et Lib. arb.
(*h*) S. August., *de Orig. c.* 9; *Tract.* 69 *in Joan.*
(*i*) Voyez Concil. Carthag., ann. 418, C. III.
(*k*) Concil. Florent., Tome XIII Concil., page 1167.
(*l*) Voyez le nouveau Catéchisme de Sens, Lec. IX.
(*m*) Bossuet, *Projet de Réun.*, page 466.
(*n*) *Epist. quinque Præs. ad Innocen.* XII.
(*o*) Bellarm., Lib. III, *de Peccat. Origin.*

de crédit pour empêcher de prononcer un jugement contre lui; mais il esquiva la sentence sans s'échapper à la flétrissure, et Innocent XII répondit à nos prélats: Nous avons fait l'abbé Sfondrate cardinal pour servir l'Église; mais nous ne prétendons pas abandonner l'Église pour servir le cardinal Sfondrate.

Il est de foi que le péché d'Adam transmis à ses descendans les rend tous coupables: vouloir, en faveur des infidèles et de ceux qui n'ont pas été baptisés, ouvrir une route nouvelle pour les soustraire à la damnation, c'est contredire Jésus-Christ lui-même, puisqu'au jugement dernier les uns seront à sa droite pour aller jouir du bonheur éternel, les autres à sa gauche pour aller partager le supplice des démons. Alors à quoi bon la foi en Jésus-Christ? il sera donc mort en vain (*a*). Dites aux hommes qu'ils peuvent, par leurs propres forces, acquérir dans la vie future un état heureux qui ne sera pas le ciel; cela leur suffira. S'ils peuvent s'élever à un degré de vertu qui les rende dignes de ce bonheur, les prélats de Langres et de Nantes sont bien injustes de ne pas les introduire sur-le-champ dans le paradis; car, dans leur hypothèse, ces enfans, ces infidèles ne sont pas déchus de l'innocence, ou ils l'ont reconquise. Mais par quelle voie? car nous ne connaissons que celle de la renaissance spirituelle par l'eau et le Saint-Esprit; *nisi quis renatus fuerit, etc.* ? Que devient alors cette vérité sortie de la bouche de celui qui est la vérité même : *sans moi vous ne pouvez rien faire?* Où sont alors ces prétendues bonnes œuvres qui n'ont pas pour principe la foi en Jésus-Christ, cette foi dont Arnaud a si éminemment développé la nécessité (*b*)?

Duvoisin sauve également les hommes *simples* qui vivant, dit-il, de bonne foi dans les sectes hétérodoxes ou schismatiques, appartiennent par l'esprit à la vraie Église, et peuvent avoir conservé la foi, l'espérance et la charité (*c*). Que signifient ces mots *appartenir à une église?* c'est professer sa doctrine, recevoir ses sacremens, participer à ses mystères, reconnaître ses pasteurs. Pouvez-vous dire que telle soit la position de vos *simples*, et affirmer qu'ils ne sont pas membres de la secte dans laquelle ils vivent; mais membres de l'Église Catholique, dans laquelle ils ne vivent pas, que même ils repoussent ainsi que sa doctrine? Dans votre système un *simple* pourra donc avec les Sociniens, les Ariens, nier la Divinité du Fils; avec les Macédoniens, nier celle du Saint-Esprit; avec les Calvinistes, abhorrer le chef visible de l'Église, toute la hiérarchie, et supprimer cinq des sacremens; avec les Quakers, les supprimer tous, appeler l'Église Catholique la Prostituée de l'Apocalypse, et néanmoins lui appartenir et avoir la vie de la grace! Ainsi ne pensaient pas saint Irenée, saint Fulgence, saint Augustin; tous les Saints Pères, qui répètent sans cesse que la charité n'existe pas hors de l'unité, qu'on ne peut hors de son sein manger l'agneau pascal, que l'arche de Noë, hors de laquelle tout périt, est l'emblème de l'Église Catholique, qu'elle seule, épouse de Jésus-Christ, a la prérogative d'enfanter des élus pour le ciel. Dans le système des deux évêques, il faut effacer cet article du symbole qui concerne l'Église *une, sainte, catholique, apostolique.* Après avoir libéralement promis le ciel aux

(*a*) Galat., II, 21.
(*b*) Voyez son ouvrage *sur la Nécessité de la Foi en Jésus-Christ.*
(*c*) Voyez *Essai sur la Tolérance*, page 323 et 327.

Chrétiens qui sont hors de l'unité, sous peine d'injustice et d'inconséquence ils doivent accorder la même faveur à tous les infidèles. Qu'ils aient adoré Fo, Vistnou ou Sommonacodom ; honoré Confucius ou Mahomet, qu'importe ? avec un grain de *bonne foi* on va les innocenter : par-là même on peut se dispenser d'envoyer des missionnaires pour propager l'Evangile chez les Païens ; leur bonne foi y suppléera. Il faut même se garder de tenter leur conversion : car s'il arrivait que connaissant la vérité ils ne voulussent pas la recevoir, cette connaissance les rendrait coupables et compromettrait leur salut ; tandis qu'il est assuré, dans l'hypothèse des deux évêques. Tel est cependant l'excès auquel aboutit un système qui justifierait le Déisme contre l'intention des deux prélats, puisqu'ils ont d'ailleurs publié de bons écrits pour le combattre. Ce système favoriserait l'indifférence en fait de religion, et rendrait illusoire l'arrivée de ce *Messie désiré des nations*, annoncé dès les premiers tems du monde, prédit par les Prophètes, après lequel soupiraient les Patriarches, et qui devait réconcilier la terre avec le ciel.

Mais, dit-on, le cœur répugne à l'idée que tant de créatures périront éternellement : la volonté de Dieu, n'est-elle pas de sauver tous les hommes ? Sans doute ; mais ils ne peuvent l'être que par Jésus-Christ (*a*). Ils ne sont pas à Jésus-Christ, s'ils ne sont pas dans son bercail ; leur sort ne dépend pas de votre bonne volonté, mais de celui qui dispose tout dans sa sagesse sans égard à votre sévérité ni à votre indulgence, parce que votre ignorance ne peut sonder la profondeur des desseins éternels. Vous osez les rabaisser au niveau de votre raison et les censurer ; laissez à Dieu le soin de justifier ses décisions, qui pour être terribles n'en sont pas moins certaines.

Telle est la substance des raisonnemens consignés depuis un siècle dans un livre trop peu lu, (*b*) et développés de nouveau par le Père Lambert et M. Saillant, ancien curé de Villiers-le-Bel : ils ont réfuté victorieusement la doctrine des deux prélats (*c*), qui serait une transaction avec l'incrédulité ; tandis qu'il est plus nécessaire que jamais de développer les preuves sur lesquelles repose la foi des Chrétiens, de leur inculquer la nécessité d'un Médiateur, et d'appeler leurs adorations, leur reconnaissance aux pieds de la croix du Rédempteur.

Le scandale des erreurs Pélagiennes qui contristait la France Catholique, s'est reproduit récemment par-delà les Alpes. Un prêtre, nommé *Sinéo*, ayant prononcé le 12 avril 1807, un discours à l'ouverture de la chapelle de l'Université de Turin, l'a fait imprimer avec des notes dans l'une desquelles, sous une forme entortillée, il a l'air de repousser d'une main le Pélagianisme qu'il caresse de l'autre (*d*). L'archevêque de Turin y a donné son approbation, et conféré à l'auteur le titre de vicaire-général.

Mais à l'instant sont entrés en lice pour les combattre trois écrivains habitués à venger la religion ; MM. Palmiéri, Carréga et Gautier (*e*). Les deux premiers

---

(*a*) Voyez Act., IV, 12.

(*b*) Voyez la *Tradition de l'Eglise sur le péché originel, et sur la Réprobation des Enfans morts sans baptême*, par Grancolas, *in*-12. Paris, 1698.

(*c*) Voyez *Bibliothèque pour le Catholique et l'Homme de goût*, in-8°. Paris, 1805, surtout les n°s. 7, 9, 10, 13, 14, 17, 19, etc.

La Religion Catholique triomphante de l'erreur, par M. Saillant, *in*-12. Paris, 1805.

(*d*) Voyez *Orazione nel solenne n'aprimento, dell' Oratorio*, etc. (dal theologo Giangiulo Sineo, etc.), *in*-4°. Torino. Voyez les notes, page 54, et suiv.

(*e*) Voyez *Reflessioni Catoliche di* F. N. T. Palmieri *sopra un orazione com note detta da* Theologo G. S. Sineo. *in*-8°. Genova, 1808.

résident à Gênes, le troisième à Turin, où l'on s'est épuisé en efforts inutiles pour empêcher la publication de son ouvrage. Sinéo avait poussé l'ignorance ou la mauvaise foi jusqu'à dire que l'Église n'a pas prononcé sur le sort des enfans non baptisés.

C'est avec douleur qu'on applique ce jugement rigoureux à un écrivain estimé pour ses ouvrages en faveur de la religion et des mœurs; l'auteur qui a publié le *Comte de Valmont*, et les *Leçons de l'histoire*.

Dans sa *Théorie du Bonheur* (a), l'abbé Girard assure que la « damnation » des enfans morts sans baptême n'est nullement, à beaucoup près, un » dogme de foi; et quant à celui *hors de l'Eglise point de salut*, il ne doit » s'entendre, dit-il, que de ceux qui sont sciemment et volontairement » hors de l'Eglise ». Un ecclésiastique français, émigré rentré, professe à peu près les mêmes opinions dans sa *Discussion épistolaire sur la religion* (b); ce qui atténue le mérite d'un ouvrage d'ailleurs utile.

Tout ce qu'on a dit ou indiqué répond surabondamment à cette double assertion. Contentons-nous d'ajouter ce passage de Bossuet: « Ceux qui » ont voulu introduire une espèce de félicité naturelle dans les enfans morts » sans baptême, ont imité les erreurs des Pélagiens; mais l'Eglise Catho- » lique ne les souffre pas, puisqu'elle a *décidé, dans les conciles œcumé- » niques* de Lyon et de Florence, que les enfans morts sans baptême sont » en enfer comme les adultes criminels, quoique leur peine ne soit pas » égale (c) ».

A l'erreur s'applique ce qu'on a dit de la calomnie, qu'elle assure toujours et ne prouve jamais. Quoique les ouvrages des Apologistes catholiques qu'on vient de citer soient restés sans répliques, un nouveau docteur, formé à une autre école que celle de Jésus-Christ, vient de combler la mesure du scandale par un Commentaire sur le Catéchisme adopté récemment pour les églises de France. L'auteur anonyme, mais connu pour avoir publié une foule d'écrits où règne une dévotion niaise, a inséré dans celui-ci des historiettes, des apologues, dont l'ineptie se ferait remarquer davantage si l'esprit n'était plus occupé des erreurs accumulées dont cet ouvrage est tissu.

Erreurs sur l'obligation de rapporter à Dieu toutes ces actions; car ces docteurs étrangers veulent trouver un intermédiaire entre la charité et la cupidité; erreurs qui favorisent la fausse pénitence; contradictions sur la douleur nécessaire pour être absous. Il confond le contrat du mariage avec le sacrement: il anéantit par là l'obligation de sauver l'ame de ses frères aux dépens de sa propre vie. Il censure la pratique journalière de l'Eglise en déclarant l'Extrême-Onction inutile si le malade est sans connaissance; une vie épicurienne n'est guère à ses yeux qu'un péché véniel: mais une mère de famille qui, le dimanche, aurait *cousu*, *tricoté* pendant une ou deux heures, même pour le *soulagement des pauvres*, serait coupable de péché mortel. Pour que les chapelets aient plus de vertu, il faut qu'ils aient

(a) Voyez *Parere di me discepolo di S. Agostino*, *intorno*; la nota XV, *dell' orazione, dette del signor teologo Sineo*, etc., par M. Gautier, *in*-8°. Paris.

(b) Voyez *Discussion Epistolaire sur la Religion, entre G. N., Protestant de l'Eglise Anglicane, et M. J. B. C., Catholique Romain*, *in*-8°. Paris, 1801, page 12 et suiv.; page 25 et suiv.

(c) Voyez *Défense de Tradit.*, L. IX, c. 22, et la *Bibliothèque pour le Catholique*, cahier XIII et XIV, page 628 et suiv.

été bénis par un de ceux qui en ont reçu du Pape le pouvoir. Il compose l'Église enseignante seulement des évêques, dont un grand nombre ne prêchent pas, n'enseignent pas; car depuis dix ans nous avons vu renaître cet abus, antérieur à la révolution. Ainsi les prêtres, dont une fonction propre est d'instruire, sont étrangers à l'enseignement (*a*).

Voyons ce qu'il nous dira du péché originel : c'est moins une corruption de la nature qu'une simple privation de biens dont on peut se passer. Les enfans qui meurent *sans avoir été baptisés ne sont pas coupables du péché d'Adam; aussi Dieu ne leur inflige pas de peine positive* (*b*). Ils ne sont pas coupables! ainsi le baptême n'efface rien en eux, il leur donne seulement l'entrée dans l'église : c'est absolument la doctrine des Pélagiens, des Sociniens. Il faut donc effacer encore du symbole ces mots : *Je confesse un baptême pour la rémission des péchés*. Ainsi les hommes ne sont pas sous l'anathème, et Jésus-Christ ne les a pas délivrés.

Il ne sera donc pas vrai que Jésus-Christ les ait rachetés de la malédiction, ni qu'il se soit rendu lui-même malédiction pour eux; il sera donc mort pour eux sans nécessité, ou plutôt ils n'auront point été lavés dans son sang puisqu'ils n'en avaient pas besoin.

La présomption rend égaux tous ceux en qui elle se trouve, et les soumet tous à la malédiction qu'on ne peut éviter que par la grace qui n'est accordée qu'à la foi en Jésus-Christ, parce que sans elle on n'accomplit pas la loi et qu'il est écrit que celui qui n'observe pas tout ce qui est prescrit dans la loi est maudit.

En troisième lieu saint Paul oppose la loi à la foi, en ce que la loi n'avertit point l'homme de son impuissance pour l'accomplir; au lieu que la foi le porte à s'adresser à Dieu par Jésus-Christ pour obtenir le secours dont il a besoin : et c'est précisément dans cette différence que l'Apôtre fait consister la malédiction inévitable quand on n'écoute et qu'on ne voit que la loi.

Quiconque donc n'écoutera que la loi ne verra rien au-delà ni du précepte ni de sa liberté, ne vivra point de la foi; et quiconque ne vivra point de la foi ne sera point justifié devant Dieu. Le caractère de la loi est de montrer le précepte, et le caractère de la foi est de montrer les secours qui le rend possible, et qui le fait observer. Dès qu'on ne considère que soi-même et le précepte, on s'appuie sur les œuvres de la loi; dès qu'on se défie de soi-même, de son impuissance, de sa faiblesse, on s'appuie sur la foi (*c*).

Notre *Explicateur*, conforme à Pélage, n'envoie pas au ciel les enfans non baptisés; mais comme lui il trouve un moyen pour les soustraire au malheur. A la vérité cette exclusion du ciel est, dit-il, *une espèce de damnation et d'enfer*. Une *espèce de damnation*, quel langage! Dieu ne leur inflige pas *de peine positive*. Ainsi ils ne sont pas *enfans de colère*, comme les appelle l'Écriture. Le même Père assure que celui qui n'est pas dans le royaume est dans le feu éternel (*d*). Eh! que peut-il arriver, dit Bossuet, à celui qui est exclus de la vue de Dieu, si non d'être privé de tout bien et d'être en proie à tout mal (*e*); car la privation du souverain bien est le souverain mal.

Ces paradoxes scandaleux du commentateur anonyme ont été pulvérisés

(*a*) Voyez *Explication*, passim.
(*b*) Voyez *Explication*, page 48 et suiv.
(*c*) Voyez *Explication de la Passion de J. C.* Paris, *in*-8°., 1728, Part. II, chap. 3, pages 77, 80 et 81.
(*d*) S. August., *de Verb. apostol.*, Sermo 294, n°. 3
(*e*) *Elévations*, etc., par Bossuet; *Elévation* VI.

par un autre anonyme (le P. Lambert) (a) que nous avons vu précédemment dans l'arène pour combattre les évêques de Langres et de Nantes. Les deux prélats avaient d'abord essayé de répondre par leurs émissaires (b), qui avaient invoqué en leur faveur saint Grégoire de Nazianze, saint Thomas, Nicole et la Sorbonne. Le P. Lambert n'était pas homme à faire attendre sa réplique : il prouve que depuis 1729, époque à laquelle le fourbe Tournély fit exclure de la Sorbonne une centaine de membres qui en faisaient la gloire, cette société n'était plus, suivant l'expression de l'abbé Pucelle, qu'une *carcasse*. Dans les séminaires le système d'enseignement était devenu si mauvais, que les savantes apologies de la religion par Bergier sont encore infectées des erreurs qu'ici l'on combat. Il fut attaqué par une excellente lettre anonyme dont Blonde est auteur, et le traducteur italien de Bergier crut devoir également le redresser. Le P. Lambert rappelle ce texte positif du *Corps de Doctrine*, souscrit en 1720 par plus de cent évêques de France : « Il n'y a qu'une » Eglise ; les Infidèles, les Juifs, les Hérétiques, les Schismatiques en sont » exclus... Les bonnes œuvres pratiquées hors de l'Eglise, le martyre même » hors de l'unité, ne servent de rien pour le salut : hors d'elle il n'y a ni » vie, ni justice, ni salut à espérer. »

C'est aussi la doctrine que professait la Sorbonne à cette époque ; mais en 1762, dans la censure de l'*Emile*, elle apostasia les principes qu'elle avait consacrés en 1717. Pouvait-on espérer autre chose d'une société avilie, détériorée, qui en 1752 avait approuvé la thèse de l'abbé de Prades, et qui n'avait été éveillée de sa léthargie que par la vigilance du parlement et l'indignation du public ? Le P. Lambert discute savamment les autorités de saint Grégoire de Nazianze, de saint Thomas, de Nicole, qui, au lieu de favoriser les partisans de l'erreur, les condamnent ouvertement ; et en dernière analyse il ne leur reste pour complices que la Sorbonne devenue *carcasse*, quelques casuistes flétris pour leur relâchement, et le fameux Jurieu (c).

Une réflexion s'offre naturellement ici : c'est que les mêmes hommes qui offrent si libéralement le ciel aux Hérétiques, et même aux Païens, sont tous de ce parti haineux qui damne impitoyablement ceux de leurs confrères qui ont prêté le serment exigé en 1791.

Le devoir des simples fidèles qui auraient eu le malheur de professer le Pélagianisme, serait de donner à l'aveu de leur erreur une publicité qui atténue au moins le scandale. Cette obligation est bien plus étroite pour des pasteurs ; et cependant tous ont gardé le silence. Un autre sujet d'affliction est de voir que parmi les évêques actuellement en fonction, premières sentinelles d'Israël, aucun n'a élevé la voix contre ces doctrines monstrueuses dont la France est inondée par l'ignare Pélagien qui se mêle d'instruire toute l'église de France, et par deux prélats. Le cas est cependant le même, absolument le même, que celui du cardinal Sfondrate, contre lequel réclamèrent avec tant d'énergie Bossuet et quatre autres évêques. Quel sujet de gémissemens pour l'époque actuelle, quel sinistre présage pour l'avenir ! Au milieu de ces désastres on cherche en vain cette église Gallicane qui fut jadis la gloire de la Catholicité ; et l'on se rappelle

(a) Concil. Aur., 41, C. XXIII.
(b) Voyez les *Melanges d'Histoire*, etc.
(c) Voyez *Bibliothèque pour les Catholiques*, nos. 17 et 18, page 756 et suiv.

avec effroi cette phrase d'un auteur célèbre : « Le silence de la vérité est » un des plus terribles châtimens de la justice de Dieu en ce monde ».

KNOEPFLER.

M. Knoepfler, curé de Rorth, petit village entre Saguermines et Saralbe, dans un canton nommé vulgairement le *Westreich*, département de la Moselle, diocèse de Metz, homme bon, mais d'une imagination bouillante, imprima en 1775 une brochure anonyme pitoyable intitulée : *Triple hommage que rend à la souveraineté, à la foi et à la théologie, un curé de Westreich*, édition furtive. A travers les idées confuses de l'auteur on entrevoit seulement qu'il élargit le chemin du ciel en faveur des Acatholiques. L'ouvrave fit quelque sensation à raison des sentimens hétérodoxes qu'il contenait, et fut déféré à l'évêché. L'évêque Montmorency demanda contre le curé une lettre de cachet dont il n'aurait point été frappé, s'il eût voulu échanger sa cure pour un canonicat. Sur son refus on l'enferma à Saint-Lazare, où il resta quinze mois. Dans le cours de la révolution il fut déporté; puis étant rentré pour donner des secours à sa sœur tombée en démence, il fut arrêté, conduit à Metz et condamné à mort. Il marcha à l'échafaud avec un courage inébranlable en récitant son bréviaire.

L'opinion publique a prétendu que Knoepfler avait eu pour coopérateur Oster, prêtre du même diocèse, qui a été ensuite vicaire apostolique en Suède; il déclare n'avoir eu aucune part à cette affaire, à laquelle on n'accorde ici une place que parce qu'elle a fait quelque sensation dans ce qu'on appelait la Lorraine Allemande.

LA RÉPUBLIQUE DE JÉSUS-CHRIST.

Tout ce que l'on connaît de cette secte éphémère se réduit à ce qu'on va lire, qui est extrait du bulletin en placard de la Convention Nationale, 10 frimaire an III.

« Les représentans du peuple Charlier et Pocholle, en mission dans es départemens du Rhône et de la Loire, à la Convention Nationale :

» Quelques campagnes sont malheureusement encore travaillées par le fanatisme. Mais bientôt, sans doute, les enfans de la *superstition* et du *mensonge* fuirout devant les lumières que de nouveaux instituteurs créés par vos soins vont répandre.

» Vous pouvez juger de l'ascendant que les rêveries mystiques conservent encore sur certains esprits par ce qui vient de se passer dans le district de Montbrisson. Une secte nouvelle, mélange extravagant du Judaïsme, du Christianisme et d'autres systèmes non moins insensés, s'y propageait depuis quelque tems dans l'ombre. Tout à coup elle a osé se produire au grand jour, et se manifester par les symptômes les plus alarmans pour la tranquillité publique. Séduits par quelques meneurs perfides, ses partisans

sortaient en foule de leurs foyers, abandonnaient leurs champs, leurs propriétés, leur culture, et se réunissaient de divers lieux pour marcher à Jérusalem..... Les renseignemens que nous nous sommes procurés sur leurs opinions n'inspirent pas moins de pitié que d'indignation. C'est l'alliance assez commune du crime et de la sottise, de la simplicité [illegible] de l'imbécillité et de l'imposture.

» Les apôtres de cette nouvelle doctrine avaient eu l'art d'y mêler quelques formes constitutionnelles; c'est même en apparence un des points fondamentaux de leur religion, de ne vouloir ni roi, ni prêtres : ils aspirent à fonder une république qui sera, disent-ils, la république de Jésus-Christ. Peut-être n'est-il pas indifférent d'observer que c'est du cerveau d'un prêtre assermenté que sont sorties toutes ces idées. Nous vous épargnons une foule de détails, résultats honteux d'une vie errante et dont presque toutes ces sectes illuminées offrent l'exemple. Vous apprendrez avec plaisir que le même instant qui a vu naître ce vagabondage scandaleux, l'a vu presqu'aussitôt se dissiper. Signé *Charlier* et *Pocholle* ».

ILLUMINÉS MARTINISTES.

A travers les siècles et les révolutions qui bouleversent les choses humaines, les langues aussi ont leurs phrases; et souvent l'acception primitive des mots ne se reconnaît plus dans celle de leurs dérivés. A partir de l'étymologie, le terme *illuminé* présente l'image gracieuse de lumière physique ou morale : mais d'après le sens que lui attache l'usage, arbitre suprême des idiômes, à cette dénomination se rattache en quelque sorte l'idée d'absence de lumière, de notions saines; et accessoirement celles de croyance à l'inspiration immédiate du ciel, à la communication directe avec les êtres purement intellectuels, celle encore d'association mystérieuse pour un but quelconque. C'est à peu près dans ce dernier sens qu'on appelle *Illuminés* une secte fondée en Allemagne, l'an 1775.

Les sociétés secrètes sont étrangères au plan de cet ouvrage, ainsi que les sectes philosophiques, à moins qu'elles n'aient un caractère religieux qui leur soit propre. Un article assez étendu concernant les *Francs-Maçons*, inséré dans l'Histoire des *Cérémonies Religieuses*, y est comme hors-d'œuvre. Un des plus grands mathématiciens de l'Europe, qui s'occupe en même tems de recherches sur les origines religieuses, prétend que la Franc-Maçonnerie est une religion *avortée*; mais il ne déduit pas les preuves de son opinion.

Des hommes plus enthousiastes qu'érudits ont tenté de placer des jalons sur la route des siècles pour y chercher l'origine ténébreuse de la Franc-Maçonnerie. Preston (*a*) et plusieurs de ses confrères la font naître avec le monde. Ils la voient s'étendre, se développer dans la Palestine, l'Inde, l'Égypte, la Grèce, le Latium et chez les Druïdes; ils mettent à contribution les ouvrages de Pufendorf, Sainte-Croix, et de cent autres qui, dans

---

(*a*) Voyez *Illustrations of Masoury*, By Will. Preston, *in-12*. London, 1792.

leurs recherches sur les associations mystérieuses et les initiations antiques, n'ont jamais trouvé le *Grand Orient*. Ils rattachent ensuite leur société à Godefroi de Bouillon, à la Chevalerie, aux Templiers. Grandidier et Sinclair, au lieu de remonter jusqu'au temple de Salomon, offrent quelque chose de plus vraisemblable en plaçant l'origine de la Franc-Maçonnerie dans l'espèce de confédération formée entre les ouvriers, qui, dans les douzième et treizième siècle, bâtirent la tour de Strasbourg et le monastère de Kilwinning en Écosse (*a*).

Quelle que soit cette origine, on sait que les Francs-Maçons n'ont excité la curiosité du public en divers pays d'Europe, que dans le siècle dernier; actuellement ils ont des loges dans les quatre parties du monde. Soit qu'il y ait des secrets réels dans la société, soit que son secret consiste à persuader qu'elle en a, c'est toujours un attrait puissant pour bien des gens; on sait que les hommes aiment à se donner de l'importance en se couvrant de voiles mystérieux.

Un savant de Berlin, qui voit des Jésuites partout, les trouve dans cette société avec le projet de rétablir en Angleterre le Prétendant sur le trône; en partant de cette idée, Bonneville publia son livre : *les Jésuites chassés de la Maçonnerie*. Barruel, au contraire, qui voit partout des Jacobins, les identifie aux Francs-Maçons. Il leur prête le projet de renverser les Gouvernemens et la Religion, et sonne le tocsin contre tous.

Les sociétés secrètes causèrent assez long-tems de l'ombrage à la Religion et à la Politique; et c'est peut-être dans la politique qu'il faut chercher les motifs qui portèrent Frédéric II de Prusse et tant d'autres princes à se faire initier dans la Franc-Maçonnerie. Ils pensèrent qu'il fallait s'emparer des loges, les maîtriser toutes en affectant d'y préconiser l'égalité, soit pour les neutraliser, soit pour leur imprimer une direction conforme à leurs vues. On en trouvera une nouvelle preuve dans un ouvrage qui a paru en 1802 : *Loge centrale des véritables Francs-Maçons* (*b*).

Cette institution, envisagée sous des rapports religieux et moraux, avait donné des inquiétudes au Clergé. Clément XIII et Benoît XIV lancèrent des bulles contre les Francs-Maçons. Belsunce, évêque de Marseille, fit un mandement dans le même sens. Les deux puissances ecclésiastique et civile les poursuivirent à Naples, en Espagne, en Portugal. La calomnie leur imputa des crimes atroces, crimes d'irréligion, de libertinage, de sédition; on ne voit plus guère actuellement dans la Franc-Maçonnerie qu'une association qui, au goût pour l'amusement honnête, associe quelques actes de bienfaisance.

L'Angleterre paraît être le pays où cette institution ait une sorte de caractère religieux. L'ouvrage de Preston contient des formules liturgiques; des prières pour l'ouverture et la clôture des séances, les réceptions, l'ordre des funérailles. Alors la Bible, placée sur un coussin et couverte d'un voile noir, est portée par le doyen d'âge; on chante des antiennes, le maître fait un discours. Il n'est pas rare de voir annoncer dans les journaux anglais des sermons prêchés devant la Société Maçonique de telle ou telle ville; et d'après cela on ne sera pas surpris d'apprendre qu'à Kirkaldy, en Écosse, la loge des Francs-Maçons sert en même tems d'église à une congrégation d'Indépendans.

(*a*) Sinclair, Tome II, page 170 et suiv. Cet article est très-curieux.
(*b*) *In-12*. Paris, 1802.

Voilà à quoi se réduisent les rapports éloignés de la Franc-Maçonnerie avec les institutions religieuses : ainsi laissons-là le *Grand-Orient*, les Loges, les Frères *Asiatiques*, les *Noachites* ou *Chevaliers de Prusse*, les Maçons *Africains*, le *Mopses*, l'ordre de *Harodim*, les découvertes de Bohemann, etc., pour dire encore quelques mots sur les Illuminés d'Allemagne, et rentrer ensuite dans le sujet spécial de cet ouvrage.

Les sociétés Maçonniques, qui occupaient beaucoup les esprits dans le siècle dernier, parurent offrir des abus, des dangers. Quelques personnes en Bavière crurent trouver un remède dans le sein même de ces associations. Sous le nom d'*Ordre des Illuminés* naquit une société nouvelle dont le fondateur, ou plutôt l'un des principaux fondateurs, était Weishaupt, professeur de droit-canon à Ingolstad, aujourd'hui retiré à Gotha. Un des principaux coopérateurs était le baron de Kingge, qui, en 1782, voulut enter le projet des Illuminés sur la Franc-Maçonnerie.

A l'aspect des sociétés politiques si souvent gouvernées par l'ineptie, l'ignorance et le crime, il conçut le projet très-louable assurément de former une confédération dont l'ascendant pût amener un meilleur ordre de choses, et substituer quelquefois la vertu éclairée au vice stupide et triomphant : c'est le point de vue sous lequel fut présentée l'entreprise à des personnes respectables dont on désirait l'affiliation. Il entrait dans le plan de répandre parmi les hommes les lumières, l'union, la charité, la tolérance; de faire abolir l'esclavage des paysans, les droits féodaux, et tous les privilèges qui, en élevant une portion d'individus, avilissent les autres; de répandre l'instruction parmi le peuple, de faire triompher le vrai mérite, d'établir la liberté individuelle et politique, et d'améliorer graduellement et sans secousse le système social.

Il est dans la destinée des choses humaines que le mal croît presque toujours à côté du bien. Les vues les plus saines, les projets les plus sages, ne deviennent que trop souvent la proie des méchans qui s'en emparent; et dans toute société il n'est pas rare de trouver des hommes qui n'étant pas animés de son esprit en contrarient les opérations, et celle des Illuminés en avait. Peut-être s'y étaient-ils introduits dans cette intention; trop de facilité dans les réceptions leur en auront ouvert l'entrée : n'eussent-ils été que des membres nuls, par-là même ils étaient nuisibles. Tout ce qui a l'air mystérieux éveille le soupçon et favorise la calomnie...... La calomnie s'épuisa sur le compte de l'invisible Société. Dès qu'on eut sonné l'allarme, on débita que la Société, très-nombreuse et accréditée, avait pour but de dévorer toutes les places honorifiques et lucratives; d'éteindre le flambeau des sciences, de renverser tous les gouvernemens, de détruire toutes les religions. En 1781, le gouvernement Bavarois déploie contre eux les mesures les plus violentes; ils sont chassés, proscrits, emprisonnés, tourmentés. Weishaupt, qui avait pris la fuite, demande sans succès que sa conduite soit examinée devant les tribunaux. Aux formes d'une procédure régulière qui eût fait jaillir la vérité, l'électeur substitue l'arbitraire que la raison réprouve, qui atteste la lâcheté ou la perversité de quiconque l'emploie, et dont l'effet le plus certain est d'établir des préventions favorables à ceux qui sont l'objet de ses rigueurs.

L'opinion publique n'est pas encore fixée sur les Illuminés. On nage dans l'incertitude quand, après avoir lu les écrits de Luchet, de Mirabeau et l'Apologie des Illuminés par Weishaupt, on passe à ceux de leurs antagonistes. Wolf, auteur de l'*Histoire des Jésuites*, en blâmant les persécutions exer-

cées contre les Illuminés, pense que leur institut aurait pu devenir dangereux attendu que les fondateurs avaient copié les règles des Jésuites, quoique ce fût dans de bonnes vues. Comment concilier cette assertion avec celle d'autres auteurs qui disent que les Jésuites ont concouru à persécuter les Illuminés?

Un mémoire contre eux fut adressé en 1792 à l'empereur Léopold par le médecin Zimmerman; Tissot, dans la Vie de son Ami, répète que leur projet était d'anéantir le Christianisme et tous les trônes. L'Écossais Robinson répète cette accusation dans un ouvrage intitulé: *Preuves des conspirations contre toutes les Religions et tous les Gouvernemens de l'Europe, ourdies dans les assemblées secrètes des Illuminés, des Francs-Maçons*, par John Robinson, professeur de physique à Edimbourg (*a*). Au nombre des Adeptes il compte absurdement Fauchet, Sieyes et Léquinio. Barruel, qui a empoisonné l'Europe par ses romans sous le nom d'histoire, répète, dans ses *Mémoires sur le Jacobinisme*, que tel était le projet des Illuminés. Il veut même que les Illuminés de France, qui n'eurent jamais de loges, qui ne furent jamais une corporation, aient été créés par Bode et Busch, venus à Paris en 1787: puis il annonce gravement que les Illuminés d'Allemagne ont fait la révolution française en 1789; époque à laquelle ils étaient dissous et presqu'entièrement détruits. Les contes de Barruel ont été pulvérisés par Mounier, dans son écrit intitulé: *De l'influence attribuée aux Philosophes, aux Francs-Maçons, et aux Illuminés sur la révolution de France* (*b*).

Barruel met au nombre des Illuminés Minster, évêque Protestant de Zélande, le baron de Zach, le duc défunt de Sanc-Jotten, et la duchesse douairière, le coadjuteur de Mayence, aujourd'hui Prince primat. D'ailleurs, sur ces personnages, qui planent au-dessus de la calomnie, Barruel veut faire refluer la prévention qu'il inculque à ses lecteurs contre les Illuminés. Si le projet de la Société était de détruire les religions et les trônes, comment se peut-il que les princes souverains et des hommes religieux s'y soient affiliés? Tout conduit à croire que la Société, pure et louable dans le principe, mais trop peu sévère sur les admissions, fit craindre aux hommes sages qu'elle ne déviât de son but pour prendre une direction opposée; ainsi il est arrivé aux Illuminés la même chose que chez nous aux Jacobins. On voulut fixer l'opinion sur les derniers tems de leur existence; on affecta de confondre les hommes et les époques pour envelopper le tout dans la même proscription: ensorte qu'aujourd'hui la malveillance placarde l'épithète d'*Illuminés* sur le front de tout homme qu'elle veut rendre odieux; comme en Italie, en Espagne et en Angleterre, on qualifie de Jacobins ou Jansénistes tous ceux que l'on veut décrier. Telle est l'explication que plusieurs des illustres accusés ont donnée à l'auteur de cet ouvrage, qui, absolument étranger à la Franc-Maçonnerie et à l'Illuminisme, termine par là cet article concernant des institutions également étrangères à l'objet de son travail.

Parmi les paysans de la principauté de Galles et ceux de l'Ecosse, est répandu depuis des siècles, sous le nom de *Second Sight*, *Seconde Vue*, un préjugé dont John Son parle dans son voyage, ainsi que la plupart des auteurs qui ont donné des relations de ce pays. La Seconde Vue est une impression de l'esprit sur l'œil, ou de l'œil sur l'esprit, qui fait apercevoir

(*a*) Deux vol. *in*-8°. London, 1799. Voyez Tome I, Part. I, page 21.
(*b*) In-8°, 1801.

comme présentes des choses très-éloignées ou futures. Par exemple, un voyageur est tombé de cheval; précisément un autre a rêvé qu'il le voyait nager dans son sang : il a vu les funérailles d'un homme plusieurs jours avant qu'il fût mort. L'auteur des *Lettres sur les Anglais*, Muralt, écrivain Suisse, accuse les femmes Anglaises d'être très-crédules et avides de prédictions; Wendeborn à cette occasion demande s'il n'y a des femmes que dans les îles Britanniques. Tous les pays ont des gens qui attachent de l'importance à des rêves, et qu'à raison de cette crédulité, on appelle des *Illuminés*.

Au seizième siècle en Espagne, on appelait Illuminés, *Los Alumbrados*, une espèce de Quiétistes répandus dans les diocèses de Séville et de Cadix, contre lesquels fut rendu un édit de 1623 : on condamna soixante-seize propositions de leur doctrine, et sept ou huit mille d'entre eux confessèrent leurs erreurs. Heidegger, dans son *Histoire de la Papauté*, raconte, sur le témoignage de Melchior Canus, que vers l'an 1540, saint Ignace de Loyola avait été obligé de prendre la fuite pour se soustraire à l'Inquisition qui le soupçonnait d'être Illuminé.

D'Espagne l'Illuminisme était passé en France, où il fut découvert en 1634; deux moines apostats l'avaient répandu surtout à Chartres et dans la Picardie. Sur les instances du fameux Père Joseph, et par l'ordre de Richelieu, les juges de Roye et de Montdidier, firent faire des recherches contre ces extravagans qu'on nommait les *Guérinots*. Les filles, chez eux, avaient droit de prêcher; et par leur moyen, on établissait des communautés dévotes du même sexe : « Les hommes, dit à cette occasion d'Avrigny, » les hommes font les hérésies, les femmes leur donnent cours, et les rendent immortelles (*a*) ».

Depuis la Bourignon, ses rêveries s'étaient implantées en divers pays dans des têtes propres à les recevoir; et quel pays n'en a pas? Muralt est, dit-on, l'auteur anonyme de deux ouvrages intitulés : l'un *Lettres fanatiques* (*b*), et l'autre *l'Instinct divin recommandé aux hommes* (*c*) qui, publié en 1727, a été réimprimé à Londres en 1790.

L'auteur prétend que la période qui devait durer jusqu'au second avénement de Jésus-Christ est finie; bientôt arrivera une régénération universelle qui sera précédée de grands fléaux. Dans un autre ouvrage en 1739, il paraît indiquer la France comme le lieu où se feraient les premiers pas vers cette régénération qui sera la fin du monde corrompu, et non la destruction de la terre, comme on l'a cru par une fausse interprétation des paroles de Jésus-Christ et des prophètes.

L'auteur veut que les hommes, rentrant en eux-mêmes, écoutent la voix intérieure qui leur parle. Cette parole intérieure leur est connue par l'*Instinct Divin* qui envisage Dieu en tout. La religion enseignée par les hommes est arrivée à son terme; on ne doit pas craindre de passer de cette religion à celle qui leur vient de Dieu, qui était réservée aux derniers tems. L'auteur maltraite la théologie, et prétend que les Païens, généralement parlant, valaient mieux que nous; il loue leurs philosophes, surtout Epictète et Socrate : le génie de celui-ci était son *Instinct Divin*.

(*a*) Voyez *Mémoire Chronologique et Dogmatique pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716, par le P. Davrigny, 4 vol. *in*-8°., 1720, Tome I, page 338 et suiv. Voyez aussi *Histoire de Port-Royal*, par Racine.

(*b*) Deux vol. *in*-12. Londres, 1739.

(*c*) *In*-12.

Il s'objecte que l'instinct étant sujet à varier, peut conduire à des extravagances; l'objection est pressante, comment la repousse-il? c'est en disant que l'Instinct ne serait pas divin s'il ne conduisait qu'à ce qui est raisonnable et approuvé des hommes : ce qui est folie à leurs yeux est sagesse dans le plan de la Divinité (*a*). Ailleurs il paraît regarder comme mystérieux ce que dit l'Écriture des deux arbres du paradis; car ils sont sur notre monde aussi bien que dans le paradis (*b*).

Dans ses *Lettres Fanatiques* Muralt observe, et cela est vrai, que le mot *Fanatisme* abusivement employé, est appliqué quelquefois à des vérités incommodes dont on voudrait se débarrasser. Jésus-Christ a été outragé des épithètes d'*insensé*, de *séducteur*, équivalentes à celle de fanatique; ce qui doit encourager à porter ces noms : mais vient ensuite l'apologie du *Séparatisme* qu'on traite, dit-il, de fanatisme, et qu'il essaie de justifier à cause de la corruption du clergé; il trouve d'ailleurs qu'on met trop de prix au culte extérieur (*c*). L'auteur paraît croire à l'inspiration immédiate, et admettre une classe d'hommes apostoliques qui ont la connaissance des voies intérieures; aussi vante-t-il Jacques Boehm et la Bourignon (*d*). Il n'y a que deux véritables sciences; se connaître, et à chaque chose mettre son prix. Le savoir et le raisonnement sont de peu d'usage; ils sont même dangereux quand ils s'étendent sur la religion : le talent de raisonner est le moindre des talens dans l'ordre apostolique. La septième lettre est intitulée : *Que le raisonnement et le savoir ont causé la chute de l'homme, et qu'ils nous y entretiennent;* là il assure que le premier raisonnement eut le diable pour auteur (*e*).

La religion naturelle lui paraît suffisante pour sauver les hommes, quoique la Révélation les conduise à une plus haute perfection (*f*); aussi après s'être plaint de l'importance qu'on attache aux opinions des Pères de l'Eglise, il élève des doutes sur l'éternité des peines, et prétend, contre Rollin, justifier Socrate, qui prendra part à table avec Abraham, Isaac et Jacob : il paraît même en sauver bien d'autres; car la véritable Eglise a toujours consisté et consistera dans tous les gens de bien. On ne voit pas trop comment justifier cette opinion, quand on reconnaît Jésus-Christ pour médiateur. Ce mélange incohérent annonce dans Muralt le précurseur des *Martinistes*.

Mais quel est le fondateur de cette secte, car on peut choisir entre Saint-Martin et Martinez, par lequel il fut initié aux mystères Thaugiques. Martinez Paschalis admettait la chute des anges, le péché originel, le Verbe réparateur, la divinité des Saintes-Écritures. Quand Dieu créa l'homme, il lui donna un corps matériel : auparavant, (quoi! avant d'exister?) il avait un corps élémentaire. Le monde aussi était dans l'état d'élément : Dieu coordonna l'état de toutes les créatures physiques à celui de l'homme.

Saint-Martin, né à Amboise 1743, fit ses études à Pont-le-Roi, fut d'abord avocat, puis officier au régiment de Foix. Étant à Bordeaux, il eut occasion de connaître Martinez Paschalis, qu'il cite pour son premier

---

(*a*) Voyez pages 9, 14, 33, 38, 133, etc.
(*b*) Voyez page 177.
(*c*) Voyez Tome I, page 256; et Tome II, page 196 et suiv.
(*d*) Tome II, page 289; Tome I, page 60 et suiv.
(*e*) Voyez Tome I, pages 269, 115, 155, 159.
(*f*) Voyez Tome II la Lettre IV; et page 240, 37 92 et suiv.

instituteur, et Jacques Boehm pour le second. Cette tournure d'esprit et ces liaisons décidèrent du sort de sa vie et de sa doctrine. Son goût ne s'accordant pas avec le tumulte des armes, il obtint sa retraite, voyagea en Italie et en Angleterre, passa trois ans à Lyon, puis vint se fixer à Paris, demeura jusqu'à la révolution chez la duchesse de Bourbon, qui était aussi une espèce d'Illuminée, et mourut à Aulnay près Paris, en 1804. Ceux qui l'ont connu, louent la bonté de son caractère, ses mœurs aimables, et assurent qu'en bon Théosophe, il montra constamment l'exemple de la soumission aux lois, de la résignation, de la bienfaisance. Il est absurde de penser, comme Barruel, qu'il voulait renverser le gouvernement. Et qu'est-ce qu'un Théosophe? un ami de Saint-Martin va vous l'apprendre.

Un Théosophe est un ami de Dieu et de la sagesse. C'est, d'après l'étymologie, la définition que comporte le défini. La doctrine théosophique est fondée sur les rapports éternels qui existent entre Dieu, l'homme et l'Univers. Ces rapports sont développés dans les livres théogoniques de tous les peuples, et surtout les Saintes-Ecritures entendues selon l'esprit et non selon la lettre; on peut consulter surtout la Genèse, le Deutéronome, les Prophètes, les Livres Sapientiaux, particulièrement le chap. VII de la *Sagesse*; les *Sentences de Pythagore*, entre autres, sur les nombres. Au nombre des ouvrages théosophiques, on peut classer encore l'*Oupnekhat* et le *Malhabharata*, poème de cent mille stances. Parmi les Théosophes, il compte Rosencreuz, Renchin, Agrippa, François George, Paracelse, Pic de la Mirande, Valentin Voigel, les deux Van Helmont; Thomasius, Adam Boreil, Boehm, Poiret, Quirinus, Kuhlman, Zicimerman, Bacon (*a*), Henri Morus, Pordage, Jeanne Leade, Leibnitz, Swedenborg, Martinez Paschalis, Saint-Martin, etc.

La fin de la philosophie est d'élever l'ame de la terre au ciel, de connaître Dieu, de lui ressembler; mais la France se ressentira long-tems des principes détestables des faux philosophes. Les Théosophes ne font point secte. Un Théosophe est vrai Chrétien; et pour le devenir, il ne faut pas commencer par être savant, mais seulement humble et vertueux.

Jésus-Christ est Dieu; il est le père des lumières surnaturelles, le grand-prêtre, le chef des vrais Théosophes : il inspira Moïse, David, les Prophètes; et hors du peuple choisi, Pythagore, Platon, Pherecyde, Socrate.

Depuis Jésus-Christ, les Théosophes admettent la Trinité, la chute des Anges rebelles, la création après le chaos causé par leur chute; la création de l'homme dans les trois principes, pour gouverner et combattre ou ramener à résipiscence les Anges déchus. Les Théosophes sont d'accord sur la première tentation de l'homme; le sommeil qui la suivit; la création de la femme, lorsque Dieu eut reconnu que l'homme ne pouvait plus engendrer spirituellement; la tentation de la femme, la suite de sa désobéissance, qui occasionna celle de son mari; la promesse de Dieu, que de la femme naîtrait le *briseur* de la tête du serpent; la rédemption, la fin du monde.

Saint-Martin s'est fait connaître sous le titre de *Philosophe inconnu*, qu'il prend en tête de plusieurs de ses ouvrages. Le premier, qui parut en 1775, avait pour titre : *Des Erreurs et de la Vérité* ou *les Hommes rappelés aux vrais principes de la science* (*b*). « C'est à Lyon, dit-il, que je l'ai

(*a*) Bacon, lequel?
(*b*) *In*-8°., Edinbourg.

» écrit par désœuvrement et par colère contre les philosophes; j'étais indigné de lire dans Boulanger, que les religions n'avaient pris naissance » que dans la frayeur occasionnée par les catastrophes de la nature. Je » composai cet ouvrage en quatre mois de tems, et auprès du feu de la » cuisine, n'ayant pas de chambre où je pusse me chauffer (*a*).

» C'est pour avoir oublié les principes dont je traite que toutes les » erreurs dévorent la terre, et que les hommes ont embrassé une variété » universelle de dogmes et de systèmes. Cependant, quoique la lumière soit » faite pour tous les yeux, il est encore plus certain que tous les yeux ne » sont pas faits pour la voir dans son éclat; et le petit nombre de ceux qui » sont dépositaires des vérités que j'annonce, est voué à la prudence et à la » discrétion par les engagemens les plus formels. Aussi me suis-je permis » d'en user avec beaucoup de réserve dans cet écrit, et de m'y envelopper » souvent d'un voile que les yeux les moins ordinaires ne pourront pas » toujours percer; d'autant que j'y parle quelquefois de toute autre chose » que de ce dont je parais traiter ».

Il s'est ménagé comme on le voit le moyen d'être inintelligible, et il s'est si bien enveloppé que ce qu'il y a de plus clair dans le livre c'est le titre. Cependant son obscurité même est peut-être ce qui lui a donné quelque crédit; on a même imprimé à Londres, comme faisant suite à l'ouvrage de Saint-Martin, deux volumes auxquels il n'a eu aucune part (*b*).

Il fit paraître ensuite son *Tableau de l'Ordre naturel*, *l'Homme de désir*, *Lettre sur la Révolution Française*, un opuscule sur les *Institutions propres à fonder la Morale d'un Peuple*, un *Essai sur les Signes* : lui-même nous apprend qu'il a fait l'*Ecce Homo* d'après une *notion vive* qu'il avait eue à Strasbourg. C'est dans cette ville qu'il a écrit le *Nouvel Homme*, à l'instigation d'un neveu de Swedenborg.

Le tome II de l'ouvrage intitulé : *De l'Esprit des Choses* (*c*), offre des morceaux intéressans par lesquels il justifie divers faits consignés dans l'Écriture-Sainte, sur lesquels les incrédules avaient formé des objections; par exemple, le Matérialisme dont ils ont accusé Moïse. Là s'applique une phrase de son premier volume : « Le besoin d'admiration dans l'homme » dépose victorieusement contre l'Athéisme (*d*) ». On y retrouve la touche originale et bizarre de Saint-Martin, à l'occasion de vingt-trois mille hommes condamnés à périr; la mort, dit-il, n'est que le mandat d'amener des criminels (*e*).

Mais à quelques vues saines s'intercalent une foule de choses inintelligibles au milieu desquelles la raison s'égare, sur la danse, sur la moëlle. « Elle est l'image du limon de ce matras général ou de ce chaos par lequel la nature temporelle actuelle a commencé. — Sur l'esprit astral ou sidérique. Le temple de Jérusalem eut lieu pour garantir les opérations du culte Lévitique des communications astrales. — L'existence des êtres corporels n'est qu'une véritable quadrature. — Toute la nature est un somnambulisme. — Notre bouche est entre les deux régions interne et externe, réelle

(*a*) Voyez Œuvres Posthumes de Saint-Martin, 2 vol. *in*-8°. Paris, 1808, Tome I.

(*b*) Voyez le *Biographe Moderne*, deuxième édition. Leipsik, 1806, article *Saint-Martin*.

(*c*) *De l'Esprit des Choses*, ou *Coup-d'Œil philosophique sur la Nature des Êtres et sur l'Objet de leur existence*, 2 vol. *in*-8°. Paris, an 8.

(*d*) Tome I, page 9.

(*e*) Page 180.

et apparente; elle est susceptible de frayer avec l'une et l'autre : aussi les hommes se donnent plus de baisers perfides que de baisers sincères et profitables. — Si l'homme fût resté dans sa gloire, sa réproduction eût été l'acte le plus important, et qui eût le plus augmenté le lustre de sa sublime destination : aujourd'hui cette réproduction est exposée aux plus grands périls. Dans le premier plan il vivait dans l'unité des essences, mais actuellement les essences sont divisées : une preuve de notre dégradation est que ce soit la femme terrestre qui engendre aujourd'hui l'image de l'homme, et qu'il soit obligé de lui conférer cette œuvre sublime qu'il n'est plus digne d'opérer lui-même. Néanmoins la loi des générations des divers principes tant intellectuelles que physiques est telle que, quelle que soit la région vers laquelle il porte son désir, il y trouve bientôt un matras pour recevoir son image; vérité immense et terrible (*a*) ».

Le *Ministère de l'Homme-Esprit par le Philosophe inconnu*, parut en 1802 (*b*). C'est « l'homme de désir qui va parler. Mais comment se fera-t-il entendre des hommes du torrent? il n'a que des principes à leur offrir. — L'homme n'est pas dans les mesures qui lui seraient propres, il est dans une altération. — L'Univers est sur son lit de douleur; c'est à nous à le consoler ». Viennent ensuite des rêveries sur la formation des planètes et sur la révolution française. — « Probablement elle a eu pour objet de la part de la Providence d'émonder sinon de suspendre le ministère de la prière ».

Dans un parallèle entre le Christianisme et le Catholicisme, comme si ces deux choses n'étaient pas identiques, il s'est donné libre carrière pour dénaturer et calomnier le Catholicisme, « qui n'est, dit-il, que le séminaire, la voie d'épreuves et de travail, la région des règles, la discipline du Néophyte pour arriver au Christianisme. — Le Christianisme repose immédiatement sur la parole non écrite; il porte notre foi jusque dans la région lumineuse de la parole divine : le Catholicisme repose en général sur la parole écrite ou sur l'Évangile, et particulièrement sur la messe; il borne la foi aux limites de la parole écrite ou de la tradition. — Le Christianisme est le terme, le Catholicisme n'est que le moyen; le Christianisme est le fruit de l'arbre, le Catholicisme ne peut en être que l'engrais; le Christianisme n'a suscité la guerre que contre le péché, le Catholicisme la suscite contre les hommes (*c*) ». L'auteur étaie sans doute de quelques preuves ses assertions? Oh non! assurer d'un air tranchant, cela lui suffit. Veut-on savoir ce que lui-même pensait de son *Ministère de l'Homme-Esprit*, il va nous l'apprendre.

« Quoique cet ouvrage soit plus clair que les autres, il est trop loin des idées humaines pour que j'aie compté sur son succès. J'ai senti souvent en l'écrivant que je faisais là comme si j'allais jouer sur mon violon des walses et des contredanses dans le cimetière de Montmartre, où j'aurais beau faire aller mon archet, les cadavres qui sont là n'entendraient aucun de mes sons et ne danseraient pas ».

Saint-Martin a publié un *Eclair sur l'Association Humaine* (*d*). « Le but de cette association ne peut être que l'équilibre d'où elle est descendue par

---

(*a*) Voyez Tome I, pages 61, 62, 106, 124, 186, 190, 278; et Tome II, page 286.
(*b*) *In-8°*.
(*c*) Voyez Pages 5, 6, 13, 104, 168, 371-374; et *passim*.
(*d*) *In-8°*. Paris, 1797.

une altération quelconque ». Jusque là on le comprend; mais compendra qui pourra comment « la propriété de l'homme est son indigence, et la souveraineté du peuple son impuissance (*a*).

Le philosophe inconnu, qui ne *se croyait pas digne de dénouer les cordons de Boehm* (*b*), s'est cru digne au moins de traduire divers écrits de ce visionnaire; les *Trois principes de l'Essence divine*, la *Triple vie*, l'*Aurore naissante*. « On a voulu tout matérialiser, dit le traducteur; mais l'époque approche où les sciences divines seront reconciliées avec les sciences naturelles : à force de scruter celles-ci et de tourmenter les élémens, on remontera à la source. L'*Aurore naissante* n'est que le premier bourgeon de la branche (*c*) ». Le *Traité des trois principes de l'Essence divine* ou de *l'éternel engendrement* (*d*) nous apprend que dans l'état d'innocence, « Adam » ne prenait pas de nourriture; car, s'il eût dû manger du fruit terrestre, » il aurait dû manger dans son corps et avoir eu des boyaux. Or, une » puanteur comme celle que nous portons actuellement dans notre corps, » pouvait-elle subsister dans le paradis, dans la sainteté de Dieu (*e*) » ? Cent autres passages de la même force dans les Œuvres de Boehm et de Saint-Martin, peuvent servir à fixer l'opinion qu'on doit avoir de lui et de son traducteur qui l'admire.

« On ne devrait, dit-il, faire de vers qu'après avoir fait un miracle, » puisque les vers ne doivent avoir d'autre objet que de le célébrer (*f*) ». On ignore si Saint-Martin a fait des miracles; mais il a publié le *Cimetière d'Amboise*, poème qui n'est pas merveilleux : on y lit entre autres ces vers :

Homme, c'est ici bas qu'il a pris la naissance,
Ce néant où l'on veut condamner ton essence.

On entrevoit sa pensée qui est bonne, mais un *néant qui a pris naissance !*

On a rendu à plusieurs grands hommes le mauvais service de mettre au jour une foule de pièces qu'ils avaient condamnées à l'oubli. On l'a fait pour Montaigne, en publiant ses *Voyages*; pour Erasme, en exhumant des archives de Bâle diverses lettres, presque toutes sans intérêt. La postérité n'élevera jamais le *Philosophe inconnu* au même rang que le philosophe de Roterdam; c'était une raison de plus pour faire un choix dans ce qu'on a publié de lui sous le titre d'*Œuvres Posthumes* (*g*). « La république des » lettres est-elle grandement intéressée à savoir que, dans l'ordre de la » nature, il était plus sensuel que sensible; et que les femmes sont plus » sensibles que sensuelles » ?

Les Chrétiens ne verront qu'un blasphème dans la phrase suivante : « Depuis l'avénement du Christ chaque homme peut, dans le don qui lui » est propre, aller plus loin que le Christ (*h*).

L'auteur nous dit que les écrivains ne donnent que « de la crotte dorée,

---

(*a*) Voyez pages 19, 43, etc.
(*b*) Voyez ses Œuvres Posthumes.
(*c*) Voyez page 4 de l'Avertissement.
(*d*) *In*-8°., 2 vol. Paris, 1802.
(*e*) Page 74.
(*f*) Voyez Œuvres Posthumes, Tome I, page 199.
(*g*) Deux vol. *in*-8°. Tours, 1807.
(*h*) Tome I, pages 6, 7; et page 135.

» mais que lui il donne de l'or crotté (*a*) ». Il serait étonnant que dans la volumineuse collection de ses écrits on ne trouvât pas quelques paillettes d'or. Il faut parler à charge et à décharge. On a indiqué ci-dessus quelques morceaux concernant l'Écriture-Sainte, qui annoncent autant d'énergie que de sagesse. En général son style est facile, animé, quelquefois brillant; des sentimens pieux et l'amour de la vertu respirent dans ses ouvrages. On lit avec plaisir des réflexions telles que celle-ci : « Je n'ai jamais goûté bien » long-tems les beautés qu'offrent à nos yeux la terre, le spectacle des » champs : mon esprit s'élevait bientôt au modèle dont ces objets nous » peignent les richesses et les perfections; et il abandonnait l'image pour » jouir du doux sentiment de son auteur. Qui oserait nier même que tous » les charmes que goûtent les admirateurs de la nature fussent pris dans la » même source, sans qu'ils le croient » ?

On sera surpris peut-être de ne pas trouver ici un précis analysé de son système, un corps de doctrine; mais à qui la faute? Ses disciples contestent la faculté de l'apprécier à quiconque n'est pas initié dans son système : tel ne l'est qu'au premier degré; tel autre au second, au troisième. A merveille! Mais si le système de votre maître est, comme vous le prétendez, très-intéressant, très-avantageux pour l'humanité, pourquoi ne pas le mettre à portée de tout le monde? De cette région élevée où vous le dites placé, ne pourrait-il pas s'abaisser jusqu'à l'intelligence du vulgaire —? Non, c'est chose impossible. — Alors, permettez-moi d'élever des doutes sur l'importance et l'avantage de son système; car, en fait de religion et de morale, il est dans la bonté de Dieu et dans l'ordre essentiel des choses que ce qui est utile à tous soit accessible à tous. Au surplus, Saint-Martin nous dit : « Il n'y a que le développement radical de notre essence intime qui puisse nous conduire au Spiritualisme actif (*b*); et si ce développement *radical* ne s'est pas encore opéré chez bien des gens, il n'est pas surprenant qu'ils soient encore à grande distance du *Spiritualisme actif*; et que n'étant que des *hommes du torrent*, ils ne puissent comprendre l'*homme de désir* ».

La mode des analyses est un peu en désuétude; mais l'usage s'est introduit de nous donner l'*esprit* des divers auteurs : c'est une chose utile aux hommes, qui sont persuadés qu'après la vertu le tems est la chose la plus précieuse. Il y a tant à faire dans le courant de la vie; et la vie est si courte! Quelques vues saines, quelques idées lumineuses surnagent aux extravagances dans les OEuvres de Saint-Martin. Ce triage fait avec goût formerait un petit volume, et serait accueilli du public; sans cela la collection volumineuse du *philosophe inconnu* n'aura pour lecteurs que des adeptes de l'Illuminisme. Quoique Lavater ait loué l'*Homme de désir*, cet éloge d'un rêveur, d'ailleurs estimable, est-il sur les objets de cette nature une recommendation auprès de la postérité? Probablement elle mettra sur la même ligne les ouvrages de Muralt, de Saint-Martin, de Dutois, ministre Génévois, qui a fait la *Philosophie Divine* en trois volumes; et ce traité qu'on attribue à Durand, ministre de Lausanne, *De l'origine, des usages, des abus, des quantités et des mélanges de la Raison et de la Foi* (*c*). Il est dirigé contre le Magnétisme, l'Illuminisme, le Somnambulisme : il combat Mesmer, Swedenborg, quoiqu'il y trouve de grandes vérités; et paraît opposé à Saint-Martin : il reproche aux frères

(*a*) Tome I, page 119.
(*b*) Voyez *le Ministère de l'Homme-Esprit*, page 14 de l'Introduction.
(*c*) Nouvelle édition, 2 vol. *in*-8°. Paris, 1792.

Moraves de prendre pour la grace pure du Saint-Esprit, une grace inférieure qui est un mélange de sensuel. Leur religion, dit-il, n'est qu'un fard du vieil homme; car si on quitte leur société, alors on manque de charité envers les déserteurs. L'auteur, qui paraît Protestant, s'étend néanmoins sur les sectes nombreuses de Protestans, leurs ramifications multipliées, qu'il attribue à l'orgueil spirituel (a).

Il prédit (c'était en 1792, et cela était facile à voir) que les incrédules deviendraient persécuteurs contre tout ce qui porte l'empreinte du Christianisme. Réaumur ayant amassé quatre-vingt mille araignées espérait en tirer de la soie : elles se massacrèrent toutes; image juste de ce que feraient les déistes, s'ils étaient réunis (b). « Les incrédules trouvent injuste qu'on ait chassé les Cananéens de la Palestine, et ce sont les borreurs du Somnambulisme qui les ont fait chasser (c) ». Assurément voilà du nouveau.

« Le chaos dont parle Moïse n'est pas à beaucoup près la première création décrite par Moïse : cependant il est possible que la création décrite par Moïse soit la première création physique des corps (d). L'oignon reproché aux Égyptiens était type dans la nature physique des cieux astraux, de leur coucher (e) ».

« L'esprit astral est un diminutif de l'esprit uni à Dieu; c'est une émanation de Dieu avant le péché originel. Cet esprit astral est le plus haut point de la raison, qui est un substitut inférieur à l'esprit de Dieu qui éclairait Adam avant sa chute (f) ».

« Tout boit et est bu à son tour dans l'Univers (g). Socrate a eu l'*accessit* du martyre (h) ».

A ces rêveries s'intercalent quelques réflexions qui seraient bonnes si l'on n'y retrouvait un alliage hétérogène qui en atténue la valeur. « La Rochefoucault connaissait assez le monde pour peindre la fausseté des vertus infectées de l'amour propre; mais il ne connaissait pas assez les grands principes de la religion, les vertus vraies et divines en regard avec les fausses (i) ».

« La religion de la croix est seule vraie, universelle, éternelle; ainsi la religion de Jésus-Christ est la seule qui ait jamais été. La croix est répandue dans toute la nature, et dans tout l'univers astral et physique (k) ».

L'auteur vient ensuite au Quiétisme, qui paraît lui être cher. On a réimprimé à Lausanne les ouvrages de Madame Guyon en quarante vol., dont vingt d'un Commentaire sur la Bible : il trouve cela admirable. Le vrai Quiétisme, ou Mysticisme, n'est autre que la religion du cœur et de l'amour; et cette vie intérieure, cachée en Dieu dont parle l'Apôtre. Le *fougueux Bossuet* supposait, dit-il, que les Quiétistes attendent la grace dans un état d'immobilité sans prier; mais qu'on lise, ajoute-t-il, les divers ouvrages de Madame Guyon, on y verra le contraire (l).

Les efforts qu'on a faits depuis une cinquantaine d'années pour répandre

(a) Tome I, pages 158, 298; et Tome II, page 153, 294, 509 et suiv.
(b) Tome I, page 87 et 97.
(c) Voyez Tome I, page 256.
(d) Tome II, page 268.
(e) Tome II, page 275.
(f) Tome I, pages 18, 50, etc.
(g) Tome I, page 514.
(h) Tome I, page 249.
(i) Tome II, page 56.
(k) Tome I, page 285 et suiv.
(l) Tome II, pages 25, 26, etc.

en France les visions des *Swedenborgistes*, *Martinistes*, *Victimes*, ont donné lieu de composer quelques bons ouvrages destinés à les réfuter. Dès l'an 1763 un prêtre, nommé Bausset, imprima, sous l'anonyme, ses *Principes généraux pour l'intelligence des Prophéties* (*a*). Il ne nie pas l'inspiration particulière, mais il veut qu'on en discerne les caractères; et il établit que l'enseignement intérieur ne peut jamais être opposé à l'enseignement de l'Eglise. Chassanis, mort récemment, publia en 1802 son livre du *Christianisme et de son Culte contre une fausse spiritualité* (*b*). Il combat surtout le livre des *Manifestes* et le discours intitulé: l'*Union de Dieu et de l'Homme*, ou l'*Avènement spirituel du Verbe*. Chassanis réfute très-bien les nouveaux Illuminés, qui, feignant d'être Chrétiens, prétendent ne devoir être instruits que par la parole intérieure, dépouillent la religion de tout extérieur, n'admettent que le culte en esprit, veulent des sacremens qui n'ont rien de sensible, des lois qui n'ont pour organe que l'Esprit-Saint; qui en un mot métamorphosent le Christianisme en une religion sans mystères, ni dogmes, ni sacremens, ni préceptes.

SOCIÉTÉ DES VICTIMES.

Un décret impérial du 3 messidor an 12, (23 juin 1804), supprima des Aggrégations connues sous le nom de *Pères de la foi*, d'*Adorateurs de Jésus*, ou *Pacanaristes*. Ce décret avait été provoqué par un rapport de Portalis, ministre des cultes; rapport très-bien fait, imprimé, mais non publié, et qui cependant méritait de l'être. Il a été traduit en Allemand. Il y parlait d'une société secrète des *Victimes*; il avouait ne connaître que sur des oui-dire cette Société, sur laquelle on communique au lecteur une notice très-exacte.

Catherine de Bar, appelée la Mère Mecthilde, née à Saint-Diez en Lorraine en 1619, établit en 1657 à Remberviller, pour les personnes de son sexe, un nouvel ordre monastique qui se répandit rapidement en France. Elle adopta la règle de Saint-Benoît, mais avec des modifications développées dans son livre: *Le véritable Esprit des religieuses adoratrices perpétuelles du très-Saint-Sacrement de l'Autel*. Le caractère propre de ces religieuses est d'être *Victimes* en réparation des outrages faits à Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Il est lui-même le *vêtement de la Victime*. Tous les jours une religieuse entre en retraite depuis le matin jusqu'à vêpres. Son office est d'être Victime réparatrice. Quand les sœurs vont au réfectoire, la réparatrice sort du chœur la dernière, la corde au cou, la torche à la main. Toutes étant placées, elles leur rappelle qu'elles sont Victimes immolées à la place de Jésus-Christ; elle s'incline, retourne au chœur pendant le dîner, et reste jusqu'après vêpres, comme Victime, séparée du troupeau et destinée au sacrifice (*c*). L'acception du mot Victime, qui se reproduit fré-

(*a*) *In*-12, 1763.
(*b*) *In*-12. Paris 1802.
(*c*) Voyez *la Vie de la Mère Mecthilde*, par l'abbé Duquesne, *in*.8°. Nancy, 1775, page 252 suiv.

quemment dans cette règle, n'offre rien là que de louable; mais de quoi n'abuse-t-on pas?

Renaud, curé de Veanx, auteur de l'ouvrage intitulé : *Le Mystère d'iniquité* fait mention d'un livre intitulé les *Galeries*, imprimé en 1754; espèce de fatras mystique en faveur des convulsions. Dans la quatrième Galerie, ou *Galerie d'Elie*, « il est grandement question des Victimes; il y en aura » pour tous les crimes, et chacune d'elle portera différens traits du sacri- » fice de Jésus-Christ. Ce caractère les fera connaître de la Gentilité. Le » désespoir des Victimes expiera la confiance présomptueuse, comme » l'abandon de Jésus-Christ sur la croix a représenté et expié l'abandon » où étaient les hommes. Elles doivent être coupables aux yeux des hommes » pour expier ce qui manque à la passion du Sauveur. Leurs crimes » doivent être si évidens qu'elles ne puissent se justifier. Elles porteront » le poids de la colère de Dieu et des hommes. On trouvera ces Victimes » dans les lieux de débauches, parmi les voleurs, les scélérats. Outre ces » Victimes publiques, il y aura des Victimes secrètes livrées à des états » horribles de passion, de trouble, de désepoir (*a*). »

C'est-là peut-être le point de départ de la visionnaire dont on va parler, pour fonder un ordre des Victimes. Elle a vécu en Lorraine, où les maisons de Bénédictines du Saint-Sacrement étaient nombreuses : elle raconte dans ses ouvrages qu'à l'âge de neuf ans ayant éprouvé d'une manière sensible la protection de la Sainte-Vierge, elle se consacra à son service. Cette consécration faite de sa part et de celle d'un Jésuite, eut lieu à la suite d'une retraite que dirigeaient les enfans de saint Ignace.

Mademoiselle Brohon, fille d'un receveur, née à Paris, livrée de très-bonne heure à la culture des lettres, débuta par des articles de journaux et de romans; son nom est dans la *France Littéraire*. L'abbé la Porte, auteur de l'*Histoire Littéraire des Femmes Françaises*, écrivait en 1769 : « Il y a » douze à quinze ans on parlait beaucoup de l'esprit, des graces, des talens » de mademoiselle Brohon, quoiqu'elle eût à peine dix-huit ans (*b*). » Il donne l'analyse de sa pièce, les *Charmes de l'ingénuité*; c'est un conte d'environ vingt-huit pages. Boissy, alors rédacteur du *Mercure*, en avait fait l'éloge : la Porte analyse également les *Amans Philosophes*, roman composé par elle et publié en 1755 (*c*). On lui attribue encore le *Sacrifice*; drame en trois actes, dont les personnages sont une avare, une coquette, une savante, une fourbe, une vindicative, une fausse mystique.

Sa vie ayant été conservée, suivant qu'elle assure, par un miracle du bienheureux P. Fourier, elle voulut se faire religieuse à Gisors; ce qui toutefois n'eut pas lieu : elle se repentit d'avoir travaillé à des romans, consulta l'abbé Clément, prédicateur du roi de Pologne, qui la dirigea quelque tems et dont elle loue les vertus : elle eut ensuite pour directeur Pierre du Garry, vicaire de Saint-Pierre-aux-Bœufs, puis curé de Ville-d'Havray, qui refusa le serment exigé par l'Assemblée Constituante, et qui est mort, à ce qu'on croit, à Boulogne-sur-Mer.

Sa pénitente, retirée dans la solitude, où elle avait vécu pendant quatorze

(*a*) Voyez le *Mystère d'Iniquité*, *in*-8°. Paris, 1788, Chap. V, page 90 et suiv.
(*b*) Voyez *Histoire Littéraire des Femmes Françaises*. Paris, 1769, *in*-8°. Lettres 35 et 34.
(*c*) *Les Amans Philosophes*, ou *le Triomphe de la Raison*, par Mademoiselle B... *in*-12. Amsterd.; et Paris, 1755.

ans, était revenue à Paris, et y était décédée le 18 septembre 1778, à quarante et quelques années.

Dès qu'elle eut quitté la carrière littéraire, l'activité de son esprit s'exerça sur des sujets ascétiques. Plusieurs de ses ouvrages ont été publiés anonymes par ses admirateurs. Tels sont les *Instructions édifiantes sur le jeûne de Jésus-Christ au désert* (a); les *Réflexions édifiantes*, (b) et le *Manuel des Victimes de Jésus* ou *Extrait des instructions que le Seigneur a données à sa première Victime*. Ce dernier, dont jusqu'à présent on ne connaît qu'un exemplaire, et qui a paru en 1799, est un volume *in*-8°. de quatre cents pages (c). Tous ces écrits décèlent une sorte de talent; le style en est assez pur, quelquefois même gracieux; mais ce sont des romans d'une nouvelle forme, où l'auteur donne pour des réalités les chimères de son imagination délirante, qui cependant ont séduit un assez grand nombre de personnes.

En 1774, écrivant à Beaumont, archevêque de Paris, elle lui prédit que Dieu va exercer son jugement sur les nations, décimer la terre, se choisir un peuple nouveau; mais auparavant établir des Victimes, qui s'immoleront continuellement à Dieu : l'abbé du Garry en sera le directeur. La France, qui a été le premier royaume Chrétien, et qui s'est distingué par la pureté de sa foi, par sa piété envers la Sainte-Vierge, doit être le berceau de ce nouveau peuple, à moins que sa perversité ne le prive de ce bienfait. Si la France refuse les Victimes, Dieu lui enlèvera ses provinces; il appelera un prince étranger pour la dévaster et l'asservir : elle croit entrevoir que la nation Espagnole est celle dont il se servira pour être l'instrument de sa vengeance. De grandes calamités doivent frapper la capitale; le clergé tant séculier que régulier sera très-humilié; les sanctuaires seront abolis, pour punir les crimes de ceux qui doivent en être l'ornement et la gloire. Ceci s'imprimait en 1791.

Dans une lettre à Louis XV, qui alors était malade, mademoiselle Brohon fait intervenir le Tout-Puissant, qui lui demande madame Victoire pour être une des Victimes. Sophie-du-Castelle, fille d'un notaire de Péronne, postulante chez les Bénédictines de Gomer-Fontaine, devait être aussi une de ces Victimes : le nombre en est fixé à douze, pour représenter le collége apostolique avec les mêmes attributions. Le collége des Victimes est composé, par moitié, d'hommes et de femmes. Celles-ci auront l'honneur de commencer la mission nouvelle, 1°. par un effet de l'amour de Jésus-Christ pour sa Sainte Mère; 2°. pour récompenser la fidélité des femmes à Jésus-Christ dans le cours de sa vie mortelle et de sa passion; 3°. pour humilier le sexe masculin qui a abusé de sa supériorité, et pour le piquer de jalousie quand il verra le zèle du sexe le plus faible. Les Victimes hommes seront tous revêtus du sacerdoce; les Victimes femmes ne leur seront pas subordonnées : elles n'auront de supérieur que l'évêque; mais elles conserveront un grand respect pour le corps des Pasteurs unis au Pape, chef de la seule véritable Église, et qui de-là retirera une augmentation de puissance sur les ames des fidèles.

Des Auxiliatrices formeront un corps de réserve dans lequel on choisira les successeurs des Victimes.

(a) *In*-12. Paris, chez Didot aîné.
(b) Deux vol. *in*-8°., chez Didot, 1791.
(c) *In*-8°., 1799, sans nom de lieu.

Les Victimes ont été prédites dans la Bible (*a*); sans elles il manquerait un point essentiel à la religion du Messie. « Elles sont établies près de « moi, dit Jésus Christ, pour remplir les mêmes fonctions que j'ai remplies » auprès de mon Père; elles sont en quelque sorte mes coadjutrices. » Il y a des ames fidèles qui ont assez de grace pour faire leur salut, mais pas assez pour s'immoler afin de détourner les fléaux qui menacent le genre humain. Les Victimes sont chargées de le faire, en prenant sur elles l'anathème général; elles sont les otages de fidélité du peuple à correspondre aux graces du ciel; elles sont le centre commun et le réservoir des graces, le canal par lequel elles découlent sur la terre.

On voit combien est grande la dignité des Victimes, et qu'elle est suréminente à l'état monastique; elles ont les mêmes privilèges que les Anges, qui leur porteraient envie si quelque chose manquait à leur bonheur. Jésus-Christ les aime tant, qu'elles sont le *faible de son cœur; un enfant n'est pas plus amateur de sa poupée et de ses joujoux que Jésus-Christ l'est de ses Victimes* (*b*). Le sang précieux sorti de son côté est l'encre adorable avec laquelle furent écrits leurs noms. Lui et la Sainte-Vierge se déclarent père et mère des Victimes avec promesse de vivre franchement avec elles, de ne leur refuser rien, et de les admettre à leurs secrets.

Le sacrifice de la Messe continuera même pendant le règne glorieux du Rédempteur: alors il n'y aura plus de monastères: les victimes seules seront le corps de l'église: Enoch et Elie les présideront.

Si une Victime tombe dans le relâchement, elle sera retranchée du corps sans égard pour la richesse, la dignité, la protection, la puissance.

Les plus grands crimes ont lieu dans le monde, communément de six heures du soir à deux du matin; les Victimes passent ce tems en prières, et récitent matines à minuit.

Chaque Victime porte suspendu à son cou un médaillon d'argent, qui représente les sacrés cœurs de Jésus et de Marie, auxquels on doit avoir une grande dévotion.

La demoiselle Brohon étant la première victime, on ne sera pas surpris qu'elle ait été comblée de graces extraordinaires par Jésus-Christ, qui était son confesseur ordinaire. Un jour il lui dit, en lui montrant la plaie de son côté : Voilà ton tombeau, ton lit nuptial : ne me cherche plus sur la croix; je t'ai cédé cette place : je ne serai plus crucifié; mes victimes le seront pour moi. Jésus-Christ lui accorde pour étrennes la richesse de son calice. L'enfant-Jésus se précipite dans son cœur, est couché sur son cœur qui a reçu la forme d'une crèche. « Un jour Jésus-Christ, dit-elle, me serra contre sa poitrine, appuya ma tête sur son bras droit; et découvrant mon cœur, y jeta un trait de flamme: il me pressa le cœur, et il en sortit abondamment du sang qui rejaillit par-dessus mon Jésus, et forma comme une douce rosée au-dessus de lui. Il retomba, ce sang, et se perdit dans une espèce de pluie qui sortait de toutes les parties du corps de Jésus... « Un jour qu'elle allait partir, Jésus-Christ lui dit : « emporte-moi donc avec toi; je ne puis te quitter : je le pris dans mes bras; oubliant le respect que je devais à mon cher maître, je lui coupai la parole, j'osai même mettre la main sur sa bouche adorable pour le faire taire.... ».

(*a*) Voyez le *Manuel des Victimes*, page 61.
(*b*) Voyez *Réflexions Edifiantes*, Tome I, page 326.

Son guide (l'abbé du Garry) avait aussi une part abondante aux graces extraordinaires du ciel. « Un jour qu'il priait avec ferveur Jésus-Christ lui dit : accoutumé à t'obeir, pourrais-je te désobeir aujourd'hui? En même tems il le baisa à la bouche, pour témoigner le respect qu'il portait aux commandemens qui en sortaient; il prit une de ses mains, (c'était la droite) qu'il baisa aussi avec vénération, parce qu'elle disposait du sort de son Dieu, et de sa toute-puissance (*a*).

« Un autre jour la Victime, éperdue au milieu de visions miraculeuses, veut prendre une prise de tabac pour relâcher son esprit; Jésus-Christ lui dit : laisse là cette tabatière, et écoute-moi, ma fille (*b*).

« Les hommes des tems présens, surtout de ce climat, pèchent moins par les sens que par l'esprit : la volonté propre, l'amour de la liberté, l'orgueil, l'ambition; voilà les sources malheureuses de leurs égaremens (*c*). Tant que tu défendras tes sens intérieurs de l'atteinte des objets sensuels, ne t'inquiète pas de l'effet qu'ils feront sur les sens extérieurs; et sois assurée que ces effets repoussés constamment, loin de te souiller te rendront encore plus pure (*d*) » Quoique ailleurs elle parle du don de chasteté, je doute qu'on trouve irrépréhensible ce qu'on vient de lire.

En 1792 fut imprimée une consultation de plusieurs docteurs et professeurs de Sorbonne sur les deux ouvrages : *Instructions Edifiantes*, et *Réflexions Edifiantes*, etc. Ils reprochent à l'auteur d'autres inepties, d'autres idées non moins condamnables que les précédentes.

Elle fait dire à Jésus-Christ qu'il se joue quelquefois du démon en lui permettant quelques tentations légères, comme on jette un os à un chien pour l'empêcher d'aboyer. Elle suppose que Jésus-Christ, pendant son jeûne, a été privé par forme d'épreuve, des prérogatives de la Divinité; qu'il a éprouvé dans son esprit, son cœur et ses sens les mêmes infirmités auxquelles le péché originel nous a assujétis; telles que « l'ignorance, » l'obscurcissement de la raison, l'affaiblissement de la foi, les sollicitations » interieures de l'aigreur, de la colère, de la concupiscence, de l'impureté » même avec ses attaques les plus insolentes et le plus opiniâtres. » Jésus-Christ dit qu'il lui en a coûté pour lutter contre cette infâme passion.

C'est un blasphême. La Divinité étant unie hypostatiquement à l'humanité, Jésus-Christ n'a jamais pu être privé des prérogatives de la nature divine : soumis à nos imperfections physiques, mais jamais aux imperfections morales, il n'a éprouvé que des tentations extérieures, jamais d'intérieures.

La consultation reproche encore à l'auteur des idées charnelles, des peintures libres capables de souiller l'imagination, des visions extatiques, des extravagances à côté des meilleures choses, des assertions qui tendent à substituer le fanatisme et l'esprit privé au gouvernement que Jésus-Christ a établi dans son église. La consultation, délibérée en Sorbonne le 4 mars 1792, porte pour signatures : Gayet de Sancole, *docteur bibliothécaire*; Dieche, Du Demaine, Hugues Ermes, Tinthoin.

Le *Manuel des Victimes*, qui n'a été imprimé que sept ans après, reproduit les mêmes erreurs auxquelles il en a ajouté de nouvelles.

(*a*) Voyez le *Manuel* page 169 et 170.
(*b*) Voyez *Reflexions Edifiantes*, Tome I, page 292.
(*c*) Voyez *Manuel*, page 157.
(*d*) *Ibid.*, page 54.

Dans les premières années de la révolution vint à Paris la fameuse Labrousse, née à Vauxain, district de Ribeyrac, département de la Dordogne; elle fut vantée par D. Gerle, jadis prieur des Chartreux de Vauclaire, près Mont-Pont, district de Mussidan, et membre de l'assemblée constituante; par Pontard, évêque de Périgueux, membre de l'assemblée législative.

Les presses de Didot ont été employées, ou plutôt profanées, pour mettre au jour deux gros volumes in-8°., contenant les rêveries de la nouvelle prophétesse. L'édition aura peut-être été payée par sa protectrice la duchesse de Bourbon, qui remit dans le tems un exemplaire de l'ouvrage à l'auteur de cet article. Cette dame a manifesté plusieurs fois sa propension vers les Visionnaires.

Les rêveries de Mademoiselle Labrousse, exposées amplement par Pontard, son admirateur, auteur du *Journal Prophétique* (a), ont été censurées par Fauchet, évêque de Bayeux. Pontard assure que, dès l'an 1779, Mademoiselle Labrousse a prédit les événemens qu'on avait alors sous les yeux, le nouvel ordre de choses qui va s'établir dans l'Eglise, et dont notre révolution n'est que le prélude. Dieu va se choisir des *Victimes*, et substituer au régime ecclésiastique actuel deux grandes sociétés; une d'hommes et une de femmes.

Le clergé n'est pas épargné dans les écrits de Mademoiselle Brohon; il l'est moins encore, ainsi que la cour de Rome, par Mademoiselle Labrousse: on sait qu'elle prédit la chute du pouvoir temporel du pape, se rendit à Rome, fut enfermée au château de Saint-Ange, fut réclamée par le Directoire-Exécutif, refusa de sortir alors, revint ensuite à Paris.

Vers le même tems existait une Catherine Théos, ancienne cuisinière, qui avait été mise à la Bastille pour ses rêveries, et qui en 1794 fut incarcérée au ci-devant collège de Louis-le-Grand. On n'en parle ici que parce qu'à cette époque il fut quelquefois mention d'elle, et du petit troupeau d'adeptes entichés de ses rêveries. On cite comme existante encore à Paris une *Société de Saint-Jean* assez nombreuse, mais clandestine, composée sur-tout d'ouvriers. Elle professe une dévotion particulière envers son patron, qu'on suppose apparaître quelquefois à ceux qui le révèrent. Des Illuminés d'une autre espèce, répandus dans la capitale, débitent que le caractère sacerdotal est éteint; il n'y a plus de sacrifice, de sacremens, d'église visible; on doit s'abstenir du culte public; Jésus-Christ doit s'incarner spirituellement en eux, comme il s'est incarné en chair dans le sein de la Sainte-Vierge. Il n'est point de pays où les vices et la démence ne soient indigènes: l'Espagne en a fourni récemment une nouvelle preuve.

En 1803, à la ville de Villar del Aguila, Isabelle-Marie Herraiz, surnommée la *Beate de Cuença*, prétend que Jésus-Christ habite dans son cœur, et que sa Majesté Divine a consacré son corps. La Sainte-Vierge aussi réside dans son cœur; c'est elle qui lui inspire certaines libertés avec des personnes d'un autre sexe, comme de lui prendre la main, de se reposer sur son sein; mais elle est impeccable: en conséquence elle ne peut pas recevoir l'absolution; et quand elle reçoit la sainte hostie, elle

---

(a) In-8°.

voit un bel enfant qui se fond dans sa bouche; elle assure que Dieu l'a dispensée des préceptes ecclésiastiques.

Elle prédit des miracles qui réformeront les mœurs d'une grande partie de l'Europe par l'entremise d'un nouveau collége Apostolique, dont les membres iront parcourir les diverses régions du globe : quant à elle, elle mourra à Rome, sera inhumée dans un autel; et le troisième jour elle montera au ciel devant une multitude de spectateurs.

Croirait-on que la superstition s'empressa de lui rendre des hommages sacriléges, de la conduire en procession avec des cierges allumés? On vit même quelques ecclésiastiques partager la crédulité populaire. Isabelle-Marie Harraiz soutint son rôle et ses prétendues révélations devant l'Inquisition de Cuença, qui, en 1784, condamna les erreurs (*a*) de cette femme dont les rêves avaient fait dans tout le pays une très-grande sensation.

Il n'est pas facile, il est même impossible d'exposer avec exactitude les systèmes des gens qui, plus ou moins différens entre eux sur cet objet, diffèrent d'eux-mêmes du jour au lendemain; mais on sait, à n'en pouvoir douter, que les visions de Mesdemoiselles Brohon et Labrousse ont encore ici des partisans, parmi lesquels on peut citer des hommes qui occupent ou qui ont occupé des places honorables : doués de vertus, de talens, ils attestent par le fait que l'erreur peut trouver accès dans les têtes les mieux organisées, et que le bon sens est limitrophe de la déraison.

FANATIQUES D'AVIGNON.

Un Staroste Polonais, nommé *Grabianca*, et Pernety, bénédictin, abbé de Burgal, passent pour être les fondateurs d'une secte d'Illuminés à Avignon où ils avaient du crédit, et où elle a fait quelque bruit. Pernety, né à Roanne en 1716, et mort en 1800 à Valence, département de la Drome, a fait beaucoup d'ouvrages dans lesquels on trouve de l'érudition; mais plusieurs offrent des idées singulières et systématiques vers lesquelles il manifesta toujours beaucoup de penchant : on en trouve la preuve dans ses *Fables égyptiennes et grecques dévoilées*, son *Dictionnaire Mytho-Hermétique*, son *Discours sur la physionomie*. On a vu, dans l'article des Swedenborgistes, que ceux-ci s'étaient flattés d'avoir à Avignon des co-religionnaires; mais cette espérance s'évanouit en apprenant que les Illuminés Avignonais *adoraient la Sainte-Vierge*.

Cette erreur n'était pas nouvelle; c'est celle des Collyridiens dans les premiers siècles. Klotzius parle d'un nommé *Borr*, homme arrogant, qui prétendait que la Sainte-Vierge était Dieu; que le Saint-Esprit s'était incarné dans le sein de Sainte-Anne; que la Sainte-Vierge, contenue avec Jésus-Christ dans l'Eucharistie, devait par conséquent être adorée comme

(*a*) Voyez le *Diario* de Madrid, 21 mars, 1804.

lui (*a*). Ces Avignonais faisaient de la Sainte-Vierge une quatrième personne ajoutée à la Trinité.

En 1790 parut un ouvrage intitulé : *Les Vertus, le Pouvoir, la Clémence et la Gloire de Marie, Mère de Dieu* (*b*). L'ouvrage est anonyme, mais on sait qu'il est de Pernety. On y lit entre autres choses ces mots : « Le décret » de la prédestination de la Mère du Verbe incarné a dû accompagner » dans Dieu le décret de l'Incarnation de son Fils Unique....... Combien » donc a dû approcher de la Divinité la Mère d'un Homme-Dieu (*c*) ? » L'union hypostatique du Verbe et l'existence de celle dans le sein de » laquelle devait se faire cette union ont dû précéder le décret même de » créer toutes les autres choses (*d*) ».

Ces idées très-exagérées sur l'honneur à rendre à la Sainte-Vierge, professées et réduites en pratique par les sectateurs de Pernety, auront, sans doute, donné occasion de dire qu'ils adoraient la Sainte-Vierge.

Ils renouvelaient aussi, dit-on, les idées des Millénaristes ; on les a même accusés d'admettre la communauté de femmes, etc. : la clandestinité des assemblées tenues par ces sectateurs a pu favoriser une telle imputation, sans être une preuve qu'elle fût fondée.

Sous le nom du P. Pani, dominicain, commissaire de l'Inquisition à Rome, on y publia en 1791 un Recueil de pièces concernant cette société. Le P. Pani dit que depuis quelques années Avignon a vu naître une secte qui se prétend destinée par le ciel à réformer le monde, en établissant un nouveau peuple de Dieu. Les membres, sans exception d'âge ni de sexe, sont distingués non par leurs noms, mais par un chiffre. Les chefs résidens en cette ville sont consacrés avec un rit superstitieux. Ils se disent très-attachés à la religion Catholique ; mais ils prétendent être assistés des anges, avoir des songes et des inspirations pour interpréter la Bible. Celui qui préside aux opérations cabalistiques se nomme *Patriarche* ou *Pontife* ; il y a aussi un roi destiné à gouverner le nouveau peuple de Dieu.

Un nommé *Ottavio Cappelli*, qui a été domestique, puis jardinier, correspondant avec eux, prétend avoir des réponses de l'Archange Raphaël ; et il a composé un rit pour la réception des membres. L'Inquisition lui a fait son procès, et l'a condamné à abjurer ses erreurs, et à sept ans de détention dans une forteresse. La même sentence poursuit cette société comme s'attribuant faussement des apparitions angéliques, suspecte d'hérésie ; défend de s'y agréger, d'en faire l'éloge ; ordonne de dénoncer aux tribunaux ecclésiastiques les adhérens à cette société. Telle est la substance de ce que contiennent les pièces qu'on vient de citer (*e*).

Pernety étant mort, la société, qui était d'une centaine d'individus en 1787, était réduite, en 1804, à six ou sept membres. A Paris existe encore une personne de cette société, qui cependant n'admet pas l'adoration de

(*a*) Voyez Klotzius, page 58 et suiv.
(*b*) *In-8°.* Paris, 1790.
(*c*) Voyez page 15.
(*d*) Voyez page 17.
(*e*) Voyez *la Notificazione*, du P. Pani, contre Ottavio Capelli : elle est datée de Rome, 21 novembre 1791.

la Sainte-Vierge; mais elle est entichée des idées de l'Illuminisme français de mademoiselle Brohon, et en relation avec B..., ancien militaire retiré à Avignon, où il a publié, sous l'anonyme et sans nom de lieu, une traduction sur l'Hébreu, avec commentaire, du psaume *Exurgat*. Il y soutient que l'Arche d'Alliance, la Manne, les Verges d'Aaron, sont encore existantes et cachées dans un coin de la Judée : elles reparaîtront un jour lorsque les Juifs entreront dans le sein de l'Église (*a*).

CHAIS DE SOURCESOL.

Chais de Sourcesol, ancien économe du séminaire Saint-Sulpice, prêtre marié, a publié à Avignon en 1800, où il résidait alors, le livre des *Manifestes*, deux petits volumes réimprimés à Paris. L'auteur se donne pour inspiré : l'esprit de Dieu qui l'anime, lui a révélé que les dix cornes de la bête de l'Apocalypse signifient les dix directeurs de la République Française (quoiqu'elle n'en ait eu que cinq), dont un plus puissant que les autres, doit humilier les trois principaux (*b*). Il a aussi publié *La Clef des oracles divins*, ou *Supplément au Livre des Manifestes*, *in-12*, à Paris, l'an I[er]. du dix-huitième siécle de l'ère Chrétienne; (c'est sans doute du dix-neuvième).

Ici l'auteur se montre à découvert : il s'élève contre la loi du célibat (on se rappelera qu'il est prêtre marié); contre la confession, contre la vénération due aux reliques, contre le culte des images, et débite emphatiquement que l'institution de la messe a effacé de la mémoire des Chrétiens ce que le sacrifice de Jésus-Christ a de plus essentiel. On l'a accusé de vouloir supprimer le culte extérieur; il le nie : il veut seulement que les fidèles apprennent à le trouver partout; à l'église, dans un champ, une place publique, la maison d'un fidèle, (*c*), etc. Ces deux premiers ouvrages ont été suivis de l'*Evangile Eternel*, « unique moyen de ramener les Eglises » égarées à l'ordre de Dieu, et au bonheur de leur destinée», fin du Livre des *Manifestes*, *in*-12.

« Je suis chargé de la part de la Divinité de déclarer, dit-il, à toutes » les créatures que sa justice envers elles ne consiste qu'à avoir d'autant » plus de compassion qu'elles sont plus misérables ». Dans l'ouvrage précédent, il paraît admettre la présence réelle; ici, il paraît la rejeter. Il traite d'absurde l'éternité des peines : l'enfer n'est que la privation clairement connue du bonheur infini. « L'esprit qui est en moi est plus fort que le » monde, et que tous les esprits de l'Église Romaine et des autres Eglises » égarées et des enfans. L'Eglise Romaine est une mère désolée et abandonnée ». (*d*) Il loue Saint-Martin, l'*homme du désir;* mais il n'a pas haute idée de Swedeuborg, ni de Jacob Boehm. Dans leurs ouvrages, il trouve la science divine altérée par le savoir humain; et l'esprit de Dieu, par celui de la créature, etc.

(*a*) Voyez *Exurgat Deus*, par un serviteur de J.-C., *in*-8°., 1802.
(*b*) Page 99.
(*c*) Pages 57, 58, 47, 48, 55, etc.
(*d*) Pages 57, 65, 79, 82, 84, 93 et suiv.

Mandement du Ciel aux Eglises égarées, complément du Livre des *Manifestes*, *in-12*, avec l'épigraphe *misit me etc.*, Exod. 3. Là, il déclame de nouveau contre l'Eglise Romaine, le culte des reliques et des images, l'invocation des Saints, l'éternité des peines, le célibat ecclésiastique, le carême, etc. L'Eglise Romaine est une partie de l'Eglise de Dieu; mais égarée, et ayant besoin de réforme : les enfans qui meurent avant l'âge de raison recommencent une nouvelle carrière, etc. (*a*): *Abyssus abyssum invocat.* Sourcesol est allé en Amérique propager ses rêveries.

(*a*) Pages 26, 40, 93, etc.

IK BEN DE
WEG, DE WAARHEID
EN HET LEVEN;
NIEMAND KOMT
TOT DEN VADER
DAN DOOR MIJ.
JEZUS CHRISTUS.

I II III IV V

VI VII VIII IX X

EVANGELIE

CHRISTO SACRUM.

HISTOIRE

DE

LA THÉOPHILANTROPIE,

Depuis sa naissance jusqu'à son extinction.

Ad nihilum devenient tanquam aqua decurrens.
Psal. 57.

CETTE *Histoire de la Théophilantropie* n'a jamais été publiée dans notre langue; mais M. Staudlin, professeur à l'Université de Gottingue, connu par des ouvrages qui lui ont assuré une juste célébrité, en a fait une traduction allemande sur le manuscrit original que l'auteur lui avait communiqué : elle a été publiée en 1804 à Hanovre (*a*), avec un avant-propos dont on va lire un extrait.

« Personne n'était plus que l'auteur à portée de recueillir et de discuter les faits dont se compose l'*Histoire de la Théophilantropie*. Depuis 1789, placé sur le théâtre politique comme législateur, puis sénateur; placé comme évêque au premier rang dans la hiérarchie ecclésiastique, il a connu un certain nombre des personnages qu'il mentionne, et sous ses yeux se sont passés la plupart des faits qu'il raconte. D'ailleurs, il a compulsé les pièces officielles dans des dépôts qui ne sont pas accessibles à tout le monde; et enfin, des ci-devant adeptes de la Théophilantropie lui ont ouvert leurs répertoires. Parmi les individus qui figurent nominativement dans son écrit, se trouvent des hommes obscurs; mais il n'a pas cru devoir les omettre : la plupart sont vivans. S'il a été trompé sur quelques faits, ils réclameront, et il se fera un devoir de rectifier des erreurs involontaires qui lui seraient échappées. Cette exactitude de sa part est un appel aux contemporains, qu'il invite à vérifier ses dires. La postérité qui, à son tour, viendra faire le tirage, rendra justice à la véracité de l'auteur ».

CHAPITRE PREMIER.

Considérations Historiques sur l'origine et les progrès du Déisme.

LES *Théistes* et les *Déistes* reconnaissent l'existence de Dieu, mais ceux-ci excluent la révélation : ils admettent l'immortalité de l'ame avec des récompenses *éternelles* pour la vertu, et des châtimens *limités* pour le vice.

(*a*) *Geschichte des Theophilantropismus*, etc., Von Grégoire, etc., *in*-8°. Hanover, 1806.

relle. A l'appui de leurs raisonnemens ils out appelé une multitude de faits irréfragables.

« Les Déistes, dit Turretin, n'ont pu jusqu'ici trouver un peuple qui » professât le Naturalisme; et réellement il n'y en a pas. Mais supposez » qu'on réussît à conduire jusque-là une nation, elle ne s'y tiendrait pas » long-tems: bientôt elle tomberait ou dans un oubli de Dieu, ou dans les » dernières superstitions; et pour un petit nombre de sujets qui sauraient » garder un juste milieu, le gros du monde irait droit à l'irréligion ou à » l'extravagance: c'est ce qui est arrivé à tous les peuples qui n'ont pas été » favorisés de la lumière céleste (*a*). »

D'après ces observations, que devient cet état de pure nature, dans lequel on suppose que l'homme eût pu être créé sujet à l'ignorance et à la concupiscence, indépendamment du péché; ce qui renverserait les notions révélées sur la chute originelle? Ce système, combattu par les meilleurs théologiens, mais soutenu par les Jésuistes, est, selon Bruker, une invention des Mahométans (*b*). Ainsi Browne prétend sans raison en être le créateur (*c*).

On pourrait néanmoins envisager cette doctrine comme une conséquence de celle des Pélagiens, qui niaient le péché originel; et peut-être des Cœlicoles, des Semi-Chrétiens, sur lesquels Cheineccius a fait une Dissertation dans laquelle il établit d'après les Saints-Pères que la philosophie conduit au Christianisme, et l'abus de la philosophie à l'erreur. Parmi les Sémi-Chrétiens il place Épictète, Plotin, Porphyre, Hiérocles, Chalcidius; il a sans doute oublié Confucius, Thésée, Cléanthe, Scipion, Marc-Aurèle et Socrate. Voilà du moins les hommes que nos Déistes comptent au nombre de leurs patrons.

L'abandon des vérités qui nous dévoilent la misère de l'homme et le besoin de la grace pour opérer le bien, a conduit aux mêmes excès Berruyer et Hardouin: ainsi les partisans d'une fausse doctrine et d'une morale relâchée donnent la main aux Pélagiens et aux Déistes.

Leur système une fois admis, rien de plus facile que d'élargir la route du ciel; c'est à quoi se sont évertués les Incrédules, réfutés dans les *Provinciales, dans la Morale pratique des Jésuites*, et tant de théologiens qui, en simulant de reconnaître la Révélation, ont tenté de donner un démenti même à Jésus-Christ.

Browne, dans sa *Religion du Médecin* veut sauver les Païens; son commentateur croit presque au salut des athées, et cela d'après une autorité grave, celle du P. Trigant, Jésuite. Ce dernier espère trouver au ciel beaucoup de Chinois qui auront suivi la Loi Naturelle. Cette doctrine, reproduite par des hommes très-différens, tels que Zuingle, Puccius, Filleau, Payvâ-Andrada, Leibnitz, Collius, Couppé, Eberhard, Marmontel, etc., a été victorieusement réfutée par les Apologistes de la Religion; et la nécessité de la foi au moins implicite au Rédempteur a été très-bien développée dans le Traité d'Arnaud sur ce sujet, et dans les ouvrages anonymes de Gourlin (*d*),

(*a*) Voyez *Vérité de la Religion Chrétienne*, Tome I, sect. I, c. 6.
(*b*) Voyez *Historica Critica Philosophiæ à Christo nato ad repurgatas usque Litteras*, Period. I, Lib. III, c. 2. *De Natura et Indole Philosophiæ Saracenææ*.
(*c*) Voyez *Religio Medici*.
(*d*) *Catéchisme de Naples*, en 3 vol.

Pelwert (*a*), Blonde (*b*) et Duhamel (*c*). Celui-ci, dans ses *Lettres Flamandes*, « attaque spécialement l'abbé de Prades au dire duquel le théisme est la » meilleure religion, excepté la vraie religion, c'est-à-dire, la révélée ». De Prades paraît avoir puisé ses idées dans un ouvrage intitulé : *Principes de la Philosophie morale* (*d*), qui avait paru quelques années avant sa thèse. L'auteur anonyme ne parle que des beautés du théisme ; il prétend conduire l'homme jusqu'à la porte de nos temples. Mais, disait le *Journal des Savans*, il semble qu'il veuille dispenser d'y entrer (*e*).

Les défenseurs des vrais principes étaient de l'école de Port-Royal, d'où sortirent tant d'ouvrages célèbres en faveur de la Religion, et que néanmoins le Jésuite Filleau, auteur du projet de Bourg-Fontaine, accusait de vouloir établir le déisme sur les ruines de la Révélation.

Pour donner plus de crédit à leur prétendue Religion Naturelle, Woolston, qui était toujours en fureur contre le Christianisme (*f*) et Connor (*g*) ont voulu allégoriser les miracles de la Bible, et les expliquer par les voies naturelles. Jean le Clerc avait déjà fait cette tentative : Toustaint, qui a suivi la même marche (*h*), prétend n'avoir jamais eu l'intention d'atténuer la vérité des Livres Saints ; mais cette excuse n'a pas empêché qu'il ne fût censuré par la Société de *Philosophie Chrétienne* dont il était membre.

L'abbé Pesme de Matignicourt, prêtre du diocèse de Châlons-sur-Marne, qui a exercé le ministère en Russie, puis en Suède où il est encore, a essuyé des critiques pour un sermon sur l'*Unité de la Religion Naturelle* et de la *Religion Révélée*, prêché dans l'église catholique de Stokholm, le jour du Vendredi-Saint 1796 (*i*). Selon lui les sept Sacremens sont fondés sur sept devoirs de la Loi Naturelle, loi dont l'identité avec le Christianisme avait déjà été soutenue par d'autres écrivains : Hobbes n'y trouve d'exception que dans la défense d'épouser la femme délaissée pour cause d'adultère (*k*) ; mais sous le nom de la loi qui règle les actions, n'est pas comprise à son avis la doctrine qui est l'objet de la foi. Ainsi ne pensait pas la célèbre assemblée du clergé de France en 1700, qui s'exprime ainsi : « L'Église » Catholique a toujours été persuadée que la Religion Chrétienne consiste » dans la foi et les mœurs ; que les dogmes qui fixent la foi et ceux qui » règlent les mœurs ont la même source, et que les préceptes qui nous » apprennent à bien vivre appartiennent à la foi ».

Contre ces vérités se sont élevés beaucoup d'incrédules modernes qui, dans le Christianisme, voudraient ne trouver qu'un système de morale. Frédéric II, roi de Prusse, écrivant à d'Alembert, prétend que la religion de Jésus-Christ fut le déisme épuré (*l*). L'amour de dieu et l'amour du

---

(*a*) Voyez *Lettres d'un Théologien à M...... sur la Distinction de Religion Naturelle et de Religion Révélée, et sur les Questions Théologiques*, 1 vol. *in-12*, sans date et sans nom de lieu, mais imprimé vers 1768.

(*b*) Lettre à Bergier.

(*c*) *Lettres Flamandes*, ou *Histoire des Variations et Contradictions de la prétendue Religion Naturelle*, *in-12*, 1752.

(*d*) *Principes de la Philosophie Morale*, ou *Essai de M... S***, sur le Mérite et la Vertu*, *in-12*, 1745. Amsterdam, page 297.

(*e*) Voyez *Journal des Savans*, 1746, page 652.

(*f*) *A Discourse on the Miracles of our Saviour*, etc., *in-8°*. London, 1733.

(*g*) *Evangelium Medici*, *in-12*, 1697. Londini.

(*h*) *Réalité des Figures de la Bible* (anonyme) *in-8°*.

(*i*) *In-8°*., Stockholm, 1796.

(*k*) *De Cive*, C. IV, §. 24.

(*l*) Œuvres Posthumes, Tome II, page 84.

prochain; voilà, dit-il, la loi et les prophètes : d'accord pour ce qu'on doit faire, et non pour ce qu'on doit croire. Mais pourquoi donc les mêmes hommes qui voudraient assimiler au déisme la religion Chrétienne, ont-ils fait tant de livres dans lesquels ils s'efforcent de trouver des oppositions entre la raison et la révélation?

Leland (*a*) et Salchli (*b*) ont très-bien développé le caractère des écrivains déistes, l'instabilité de leurs idées, les contradictions des systèmes qu'ils voudraient substituer à une religion qui a subi dix-huit siècles d'examen. Salchli prétend qu'une seule page de nos esprits forts contient quelquefois plus de blasphèmes que tous les ouvrages de Vanini (*c*). Leland remarque qu'ils ont la modestie de se louer beaucoup entre eux, et de mépriser quiconque ne pense pas comme eux (*d*). L'un et l'autre s'accorde à dire que le coryphée du déisme moderne est Edouard Herbert, lord Chesbury, qui, le premier au dix-septième siècle, tenta de le rédiger en système (*e*), et l'arbora publiquement en Angleterre. Dès l'an 1667 on soutint en Suède des thèses, et l'on publia des Dissertations contre ses erreurs. Herbert fut copié par Blount dans ses notes sur Appollonius de Thyane, et dans sa *Religion du Laïque*, publiée en 1683 : après avoir attaqué la doctrine d'un médiateur, il se tua. Il est à remarquer que l'Angleterre a produit quatre ouvrages latins, ouvrages justement censurés, sous les titres de *Religion du Laïque*, *Religion du Médecin*, *Evangile du Médecin*; deux sous le premier titre, l'un par Herbert, l'autre par Blount; le troisième par Browne; le quatrième par Connor. On vit se targuer du titre de (*Free Thinkers*) *Libres Penseurs*, Hobbes, qui veut soumettre aux caprices du magistrat la religion et même l'autorité des livres sacrés; Shafhlisburg, qui combat la croyance aux peines et aux récompenses de l'autre vie; Toland, qui, dans son *Panthéisticon*, a consigné une profession de foi à peu près spinosiste : il nie l'immortalité de l'ame et la vie future. Pour les séances de ce qu'il appelle la *Société Socratique*, l'auteur a rédigé une espèce de liturgie dont les formules finissent par des traits bachiques (*f*); Tyndal, Collins, Bolinbroke, Chubb, Maudeville, Hume, Gibbon, Hollis, Morgan, Toulmin, Ch. Crawfort, Thomas Payne, qui dans une de ses lettres me soutient que Moïse était comme Robespierre un terroriste. On a voulu leur annumérer Pope, mort très-bon Catholique, quoique sa *Prière Universelle* ne soit pas sans reproches.

Mais d'excellens écrits furent dirigés contre ceux-là par Bentley, Sherlock, Halyburton, Chandler, Addisson, Lardner, Ditton, Warburthon, West, Lyttelton, Leland, Soame, Jenyus, Taylor, Watson, Bogne, Paley, Coward, etc. L'Angleterre est le pays de l'Europe où l'on

---

(*a*) *A View of the Principal*, etc., cité précédemment.
(*b*) Voyez ses *Lettres sur le Deisme*, *in*-8°. Paris, 1759.
(*c*) Page 86.
(*d*) Voyez Lettre XXV.
(*e*) Voyez ses ouvrages *De Religione Gentilium*, *in*-4°. London, 1633.
(*f*) Voyez *Pantheisticon sive formula celebrandæ sodalitatis Socraticæ*, *in*-8°. Cosmopoli, 1720. *Modiperator*, ou le président du repas, porte la parole, l'assemblée répond. Ces Colloques sont un mélange de bon et de mauvais; en voici un échantillon : Modip. *veritati*, *libertati*, *sanitati*, *triplici sapientum voto*, *coetus hic sacer esto*. Resp. *et nunc et semper*. Modip. *Æquales vocemur et fratres*. Resp. *sodales atque amici*. Modip *Placeant joci et risus*, *nullius in verba jurandum*. Resp. *Nedum in ipsius Socratis*.

trouve actuellement le plus de religion; en prenant ce mot dans son acception la plus étendue, et abstraction faite de chaque culte en particulier, quoiqu'autrefois la cour libertine de Charles II y eût mis à la mode l'incrédulité : elle nous vint de là. Avant cette importation, que l'on doit à l'auteur du poëme sur la *Religion Naturelle*, à peine pouvait-on citer en France quelques écrits où les vérités fondamentales du Christianisme eussent été attaquées, excepté ceux de Vallée et de Pariset; rapsodies en mauvais style et dénuées de raisonnemens.

Voltaire reproduisant toutes les objections des anciens ennemis de la religion, de Celse, Porphyre, Julien, et celles des nouveaux qu'il prenait dans le Commentaire de D. Calmet en laissant à côté les réponses, adopta la causticité plaisante de Lucien; et par-là il eut beaucoup d'approbateurs et d'imitateurs dans un pays où la plaisanterie tient lieu de raisonnement. Il n'était si petit militaire, praticien ou commis de bureau, qui, en frondant les principes et les pratiques de la religion, ne crût avoir acquis l'auréole de philosophe.

Ceux qui avaient formé le complot d'anéantir la religion, toujours réunis dans cette intention, marchaient cependant sous des bannières différentes; les athées de l'école d'Holbach, composée de Fréret, la Mettrie, Diderot (a), la Lande, Neigeon, etc.; les déistes à la suite de Bayle, tels que Voltaire, d'Alembert, Boulanger, d'Argens, Burigny, Toussaint, Raynal, Rousseau. La *Religion Civile* de le Clerc paraît empruntée du *Contrat Social*, et plusieurs écrits du philosophe Genevois sont des espèces de proclamations Théophilantropiques. On doit porter le même jugement d'un petit et misérable roman intitulé *Zoroastre*, imprimé en 1757, sous l'indication de *Berlin*, *à l'enseigne du Roi Philosophe*; pamphlet anonyme sorti de la plume de Mehegan, qui, d'après cette pièce, eût été sans doute un des adeptes Théophilantropiques.

La religion ayant éprouvé chez nous les mêmes assauts que chez les Anglais, est sortie de même victorieuse de cette lutte, grace aux écrits d'Abbadie, Jacquelot, Cronzaz, Turretin, Vernet, seigneur de Correvon, Lefranc de Pompignan, Bergier, Guenée, le François, Pey, Bullet, Gauchat, Hayer, Fabricy, Pelwert, Gérard, etc. Dans tous les pays, on verra circuler avec les mêmes résultats, l'erreur et la vérité. Ainsi l'Allemagne a des ouvrages anti-chrétiens, tels que ceux d'Edelman, de Frédéric II, à qui ont été attribués les fragmens de Wolfenbutel, reconnus enfin pour être de Reimarus, et publiés par Lessing, qui, dans son (*Nathan der Weise*) *Nathan-le-Sage*, n'a fait que réchauffer une fiction surannée : l'abbé Jérusalem, Haller, Less, Fobler, Spalding, Jacobi, et d'autres écrivains leur ont opposé de savantes apologies. Dans la foule d'écrits plus récens qui ont paru en Allemagne sur ces matières, on citera la Dissertation de Glabach, pasteur Protestant à Hildesheim, sur l'*Introduction et l'Agrandissement d'un culte selon la Religion Naturelle*; un écrit de Jasch, qui examine si le Naturalisme peut devenir la religion du peuple, et l'ouvrage de Jahne, sénateur et avocat de la Cour supérieure à Gorliz : *L'Esprit des Prêtres et le Despotisme, obstacles les plus puissans que rencontre l'espèce humaine au*

(a) Cependant Diderot est cité pour auteur de l'ouvrage intitulé : *Suffisance de la Religion Naturelle*, in-8°., 1770; ce qui en supposerait l'admission : mais qu'importe aux mécréans une contradiction de plus ou de moins?

progrès des lumières (a). A travers un mélange d'idées bonnes et mauvaises, on se demande ce que croit l'auteur; on sait d'ailleurs que les Néologistes ou Rationalistes, partisans de ce *nouveau système*, ainsi que l'appellent les théologiens Protestans de l'Allemagne, et qui ne ressemble plus guère au Christianisme, n'est plus qu'une espèce de Théophilantropie, n'osent abjurer ouvertement des principes que l'opinion regarde comme inhérens à la possession de bénéfices et de places qui sont pour eux des moyens d'existence. Par intérêt et par respect humain, un grand nombre de leurs théologiens se sont placés sur la limite qui sépare le Christianisme et l'incrédulité : afin de tenter un rapprochement entre des choses inconciliables, ils ont épuisé leurs efforts pour allégoriser la Bible; et suivant leurs expressions, ils n'y trouvent plus que des *Mythes*. Sous cette dénomination, ils comptent l'histoire de la chute du premier homme; et dès lors, à quoi bon un Rédempteur ? Par là disparaît tout le plan de l'Ancienne et de la Nouvelle-Alliance, et les Saintes-Ecritures ne sont plus qu'un livre de morale, tels que les *Traités de Sénèque* ou les *Pensées de Marc-Aurèle* : de là cette différence entre l'*Ecole Chrétienne* de Michaelis, et celles qui se sont élevées après sa mort; de là ces bizarreries téméraires qu'on trouve dans une foule d'écrits publiés en Allemagne. Mon savant collègue à l'Institut, Silvestre de Sacy, pense avec raison que si une révolution anéantissait chez les Protestans du Nord les bénéfices et les chaires d'enseignemens ecclésiastiques, on verrait peut-être tomber chez eux, comme il est arrivé chez nous, toute espèce d'érudition : d'un autre côté, la plupart de leurs écrivains n'ayant plus les mêmes motifs pour simuler le Christianisme, se montreraient à découvert; et en Allemagne, comme en France, on verrait l'intervalle immense qui sépare les enfans de l'Evangile et les ennemis de la Révélation. Mais revenons à notre objet.

Les hommes mêmes qui, dans les temples, enseignent le catéchisme de Luther, professent dans les chaires académiques des principes dont la disparate ferait croire qu'ils ont une double doctrine; on en trouve le modèle chez les sophistes anciens, mais elle est repoussée par cette droiture que commande la saine morale. Leur conduite correspond à celle des pasteurs Anglicans, qui continuent à jurer les Trente-Neuf Articles, tandis qu'ils se mettent l'esprit à la torture pour en faire concorder les dispositions avec leur croyance actuelle.

L'Italie aura son tour. Des ouvrages où l'athéisme et la lubricité vomissent toutes les horreurs, viennent d'y paraître anonymes et simultanément; *anonymes*, car les auteurs savent qu'ils auraient à rougir d'être connus; *simultanément*, car le libertinage du cœur accompagne presque toujours celui de l'esprit.

Les Incrédules, non contens de leurs tentatives pour détruire, ont voulu édifier et réduire à des formes liturgiques ce qui, jusque là, n'avait été qu'une vague théorie; nous allons exposer les détails et les résultats de cette entreprise.

(a) In-8°., 1802. Leipsick.

CHAPITRE II.

Le Déisme établi sous la forme de Culte public à Londres. — Tentatives à cet égard dans quelques autres pays.

Que ceux qui combattent le Christianisme apprennent au moins à le connaître; c'est le conseil que leur donne Pascal, et qu'ils n'ont jamais suivi. Qu'un officier parle de siége, qu'un homme de robe parle de jurisprudence, un peintre du jeu des couleurs; rien de mieux: il est sur son terrain, et il aurait droit de regarder avec pitié quiconque étranger à ces matières prétendrait en juger plus sainement que ceux qui en ont fait l'objet spécial de leurs études. Mais s'agit-il de discussions théologiques? chacun veut décider avec un ton d'autant plus tranchant qu'il est plus ignorant.

Il est cependant un terme où commence la pudeur, même chez les hommes qui en paraissent le moins susceptibles. Dans cette lutte entre les antagonistes et les apologistes de la religion, les enfans de l'Évangile sont restés maîtres du champ de bataille. L'opinion publique un peu rectifiée reconnut que des épigrammes et des argumens tant de fois pulvérisés, ne donnaient pas un brevet d'hommes de génie; et nos agresseurs eux-mêmes sentirent qu'enfin il y avait peu de gloire à recueillir en reproduisant toujours les mêmes objections, sans parler des réponses accablantes qu'on leur a faites. Alors ils changèrent de tactique : un déiste moderne entreprit de compiler les idées saines de l'ancienne philosophie, dit le docteur Bogne, dans son *Essai sur la divine autorité du Nouveau-Testament* (*a*).

Le déiste dont il s'agit ici est David Williams, auparavant ministre d'une église de *Dissenters* à Liverpool, chez lesquels, à ce que nous assure un de ses compatriotes (*b*), il voulut d'abord introduire une liturgie Socinienne; ensuite avec Franklin, il concerta un plan de *Leçons* pour propager le déisme. En 1776, il publia une *Liturgie fondée sur les principes universels de religion et de morale* (*c*). Dans la préface, il blâme l'*Acte d'uniformité* établi en Angleterre (les Trente-Neuf Articles de la profession de foi), et il espère que tous les hommes qui croient en Dieu pourront assister à son culte. On y trouve des prières du matin et du soir, des hymnes sur la présence de Dieu, sur l'amitié, l'humilité, et même sur le printems (*d*). « J'ai conçu, dit-il, le projet d'obtenir pour la philosophie la même tolé- » rance qu'on accorde aux extravagances de l'enthousiasme : d'autres ont » pensé, ont écrit avec liberté; aucun, à côté de la superstition, n'a placé » la morale par un enseignement public. J'ai voulu l'émanciper et lui sau- » ver le déshonneur d'être présentée au peuple teinte du venin du fana- » tisme ». Ainsi s'explique l'auteur dans ses *Leçons sur l'Education* (*e*): elles

(*a*) Traduit de l'Anglais de David Bogne, pasteur de Gosport, *in*-12. Paris.
(*b*) Voyez *Public Characters of*, 1798, g. in-8°. London, 1801.
(*c*) *A Liturgy on the Universal Principles of Religion and Morality*, *in*-8°. London, 1776. Schoenemann, qui publia en 1784, à Leipsick, une traduction Allemande de cet ouvrage, y ajouta une Préface et quelques Remarques.
(*d*) *Ibid.*, page 96, *The Blessing of Spring*.
(*e*) *Lectures*, ou *Education*, 3 vol. *in*-8°. London, 1789, Tome III, page 289 et suiv.

contiennent sa correspondance, 1°. avec Teller, théologien Protestant de Berlin, le même à qui se sont adressés les Juifs scissionnaires de cette ville; 2°. avec Bode, Raspe, Lecat, le roi de Prusse et Voltaire, qui le félicitent. « J'ai lu votre lettre, dit ce dernier, avec le même plaisir qu'un Rose-Croix » lirait l'ouvrage d'un adepte ».

Le projet conçu par Williams pour réunir les *Free-Thinkers* ou *Libres Penseurs* de toutes les religions, fit grand bruit, et lui valut beaucoup de souscriptions au moyen desquelles il loua une salle d'assemblée dans *Margaret Street*, s'intitula *Prêtre de la nature*, ouvrit sa chapelle dans un pays où l'opinion, plus que la loi, tolère et protège tous les cultes. Archenholtz assure que le jour de la dédicace, il se déchaîna contre toutes les institutions religieuses qui ont la Révélation pour base (*a*). Cependant les discours qu'il a prêchés dans son Eglise ont, en général, un ton de modération conforme au caractère personnel de l'auteur.

Ce que Fontenelle disait, en parlant de l'admiration, s'applique aussi à la curiosité; c'est un sentiment qui ne demande qu'à finir. L'affluence avait donné du crédit à l'établissement de David Williams; mais la diminution progressive du nombre des auditeurs amena la dissolution de la société : on ne dira pas que la persécution y ait concouru; jouissant de la plus grande liberté, ce culte public disparut après quatre ans d'existence, et la chapelle passa aux Méthodistes.

« La simplicité de ce culte, dit Ferry Saint-Constant, ne convenait pas » au commun des hommes, dont les sens et l'imagination ont besoin » d'être frappés; et ce culte était de trop pour le déiste, que l'on » convaincra difficilement de la nécessité du service divin pour ho- » norer l'Etre-Suprême (*b*) ». Williams assigne les causes qui ont amené l'extinction de sa société; telles que les dettes contractées par elle, et dont on voulait le rendre responsable, quoiqu'il officiât sans rétribution : d'ailleurs sa santé et ses affaires ne lui permettaient pas de présider régulièrement aux assemblées (*c*). Mais la véritable raison est celle-ci : Un assez grand nombre de sectateurs de ce culte arrivèrent graduellement du déisme à l'athéisme; alors ils quittèrent une institution devenue pour eux sans objet, et cette raison ne peut être contestée; car elle m'a été déclarée par David Williams lui-même. A la suite de cet aveu précieux pour la religion et l'histoire, je m'empressai de lui rappeler la prédiction de Bossuet, appuyée sur l'expérience : les divagations de l'esprit livré à lui-même le conduisent à l'abandon de tous les principes qui consolent l'humanité, et qui sont l'appui de la morale.

A Dessau, Basedow avait imaginé et même exécuté, dans son *Philantropin*, un plan semblable à celui de Williams. Teller en parle dans sa réponse à ce dernier.

En 1783, on découvrit en Bohême beaucoup de familles de paysans, qui, interrogés par un théologien Protestant, se déclarèrent déistes, quoiqu'ils chantassent des strophes de psaumes en langue Bohémienne. Le conseil Aulique les fit déporter l'année suivante en Hongrie et en

(*a*) Voyez *Tableau de l'Angleterre et de l'Italie*, par Archenholtz, Tome ......, page 204 et suiv.; et les *Nouvelles Ecclesiastiques*, février 1778, qui citent Castilhon; *Journal des Sciences et Arts*, premier décembre, 1778.
(*b*) Voyez *Londres et les Anglais*, Chap. XXIX.
(*c*) *Lectures*, on *Education*, Tome III, page 300.

Transilvanie. Mirabeau croit que les uns avaient passé du Protestantisme au déisme; tandis que les autres s'étaient faits Juifs pour jouir de la liberté laissée aux synagogues d'avoir leurs livres, tandis qu'on enlevait ceux des Protestans (a).

Frédéric, qui avait applaudi David Williams, voulait élever à Berlin un *Panthéon* consacré à tous les cultes, où tour à tour chacun officierait à des heures réglées : son ami Jordan lui fit sentir qu'il ranimerait les haines, qu'il mécontenterait les sociétés religieuses; et le projet fut abandonné (b). Ainsi en Prusse, où les Sociniens même ont obtenu une existence légale, les déistes n'ont osé se réunir en communion, ni demander d'élever un temple à l'Éternel. Cette observation de Mirabeau prouve qu'il en avait été question; mais on assure qu'actuellement à Kœnisberg le déisme pur et la saine morale de Jésus sont enseignées publiquement dans quelques églises, sous le nom de *Christianisme Raisonnable* (c).

Il y a quelques années qu'à Hambourg on avait conçu le projet, actuellement évanoui, d'y établir aussi la Théophilantropie. En 1804, à Wurtzbourg, quelques gens en place, peut-être d'après certaine inspiration, venus de Munich, tramaient sourdement pour y réaliser cette tentative. Déjà ils désignaient l'église qui pourrait leur convenir.

Ce qu'on appelle improprement tolérance civile, et qui doit se traduire par ces mots : *Liberté de Culte*, est un devoir de la part des gouvernans, un droit chez les gouvernés; tout ce que peuvent légitimement les premiers à l'égard des cultes, est d'empêcher qu'on ne les trouble et qu'ils ne troublent : mais les bons esprits ne confondirent jamais la tolérance civile avec la tolérance religieuse, que l'Eglise Catholique repousse parce que la vérité est une. Il n'en est pas de même chez les sectes, dont la plupart admettent un tolérantisme presque universel et limitrophe du déisme; par-là s'explique la formation en Angleterre, l'an 1794, d'une nouvelle société pour la propagation de l'Evangile, qui, parmi ses membres, compte des ministres de toutes les branches du Protestantisme. Vers le même tems naquit en Hollande, en s'étayant à peu près des mêmes moyens, la secte connue sous le nom de *Christo-Sacrum*, fondée à Delft par Onder-de-Wyngard, ancien bourgmaître, dont le but paraît être de rapprocher des hommes de toutes les religions : néanmoins les renseignemens que j'ai recueillis dans leur église même, ne me prouvent pas qu'elle fasse beaucoup de prosélytes; des renseignemens postérieurs assurent qu'elle est expirante ou décédée.

Cette même année parut une *Invitation* (d) *de la société établie dans la république Batave à dessein d'accélérer la vraie religion, de porter l'homme à la vertu, et d'encourager les arts et les sciences*. Cet opuscule annonce une distribution des membres en quatre classes; 1°. membres de mérite; 2°. instituteurs; 3°. actifs; 4°. honoraires : «tous concourant » au même but, celui de combattre la tyrannie et la superstition, de » détruire les erreurs où tous les siècles ont été ensevelis, et d'éclairer la » plus grande partie des habitans du globe». Mes recherches en Hol-

(a) *Lettres du Comte de Mirabeau à M........., sur Cagliostro et Lavater*, in-8°. Berlin, 1788, page 55.

(b) Voyez *mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, par Thiebaut. Paris, in-8°., 1804, Tome V, page 221 et suiv.

(c) Voyez les *Memoires Secrets sur la Russie*, par Masson, au 8, 3 vol.

(d) A Grave, chez Vandieren; et à Amsterdam, chez Vanderhey.

lande sur les opérations de cette société ne m'ont appris autre chose, sinon qu'elle avait eu deux maisons, l'une à Grave, et l'autre à Bois-le-Duc. On m'assure en outre que quelques assemblées, à peu près déistes, se sont tenues à Roterdam et à Leyde : mais l'obscurité et l'existence momentanée de ces réunions les a dérobées tellement à la connaissance du public, que les investigations les plus soigneuses n'ont pu procurer d'autres renseignemens.

Cette société, créée en 1794, publia, quatre ans après, un gros volume de discours, la plupart Hollandais (*a*), sur des sujets très-variés; car il en contient même sur l'histoire naturelle et la physique. Mais les plus importans concernent les idées religieuses : plusieurs sont de la poète aveugle, Mademoiselle Pétronille Mœns : des strophes latines sont adressées à la Raison par Hœufl; mais il lui donne la Religion pour sœur :

Partu gemello religio soror
Prognata tecum......
Sic tu sororis connubio carens,
Sic te sodali religio sine;
Sic separatæ, par fidele
Officiis, sociæ juvatis,
Quæ fovit ambas culta Batavia;
Non dividenda vivite copula
Innixa vobis ut gemella
Stet rediviva salus columna.

Des Juifs même sont sur la liste des membres : dans celle des souscripteurs se trouvent *d'Aubermênil*, *Luminais*, *Sobry*, les *Associés au culte des adorateurs* et dont il sera parlé dans un moment; ce qui joint aux vues exposées dans le programme et développées dans plusieurs pièces du volume des Mémoires, ne laisse aucun doute sur la nature des principes professés par cette société.

J'ignore s'il est vrai que depuis quelques années en Massachusets se soit formée une secte qui prend la qualité de *Déiste*. L'immoralité qu'on lui attribue dans l'ouvrage qui me fournit cet article (*b*) exige qu'on suspende son jugement : d'ailleurs il n'en est pas question dans *l'Essai*, à la vérité très-superficiel, de John Evans sur les diverses religions, quoiqu'il parle des Théophilantropes (*c*); ni dans l'ouvrage de miss Adams, citoyenne des Etats-Unis, et dont la troisième édition qui date de 1801 est imprimée à Boston (*d*).

A Gallipoli, fondée au commencement de notre révolution par des émigrés français sur les bords de l'Ohio, on a voulu, dit-on, intruduire le

(*a*) *Eerste proven van het Genoot schapter bevordering van Waaren godsdienst deugd, kunst en wetenschap*, in-8°. Te Grave, 1798.

(*b*) Voyez *Annales de la Religion*, Tome XIV, page 478.

(*c*) *A Sketch of the Denominations of the Christian World*, etc., cinquième édition, in-12. London, 1801.

(*d*) *A View of Religion*, etc., in-8°. Boston, 1801.

Culte de la Raison, puis la Théophilantropie(*a*). Un français, qui avait porté en Amérique les écrits de cette secte, avait réuni à Philadelphie quelques adeptes pour aviser aux moyens d'établir un culte public; ces tentatives n'eurent aucune suite.

CHAPITRE III.

Culte public établi à Paris sous le nom de Théophilantropie.

Quelques personnes prétendent trouver l'origine du culte déiste en France dans le plan d'une société proposée sous le nom de *Déicoles* par Voltaire, qui, ayant fait reparer l'église de Ferney, fit graver au portail l'inscripion *Deo Voltaire erexit, érigée à Dieu par Voltaire* : vraisemblablement on pouvait remonter à une époque antérieure. La marche progressive des idées échappe souvent à l'œil de l'observateur, lorsqu'il s'agit de projets tramés clandestinement.

Nos déistes avaient sous les yeux les tentatives faites à Londres; quoique le résultat ne fût pas encourageant, on se flattait de ne pas échouer de même. Des écrivains célèbres par leur talens, et fameux par l'abus qu'ils en avaient fait, étaient morts; mais leurs livres circulaient, et quelques disciples de la même école encore vivans en provignaient la doctrine; Dupuy, Lefèvre de Ville-Brune, Delille de Salle, qui se dit emphatiquement attaché au culte de Socrate et de Marc-Aurèle. Chénier prétend n'avoir peint Fénélon que comme déiste dans le drame où il fait honneur à l'archevêque de Cambray d'un trait qui appartient à Fléchier, évêque de Nimes. Chénier et les autres écrivains qu'on vient de nommer ont dirigé plus d'une fois contre la religion des talens dont un meilleur emploi eût relevé l'éclat. Villeterque, auteur des *Veillées Philosophiques*, et Vernes, auteur du *Francinisme*, se firent aussi à leur manière des plans de religion. Il serait vraiment curieux de rapprocher dans un cadre les systèmes des écrivains qui ont en chacun la prétention de créer un monde, de rédiger une *Genèse* et d'organiser un culte.

On avait accumulé tous les moyens de persécution contre le Catholicisme : on avait souillé, dévasté, profané les églises; outragé, calomnié, incarcéré, chassé, déporté ou massacré les prêtres, assermentés ou insermentés : c'est l'époque où des hommes soi-disant philosophes, (quoique la plupart ne ressemblassent en rien pour les talens à ceux qu'on vient de citer) se firent les uns prédicans de l'athéisme, d'autres (et quelquefois les mêmes) prédicans du déisme. Une foule de brochures furent composées d'après ce dernier point de vue : mais qui aurait pu supporter ces pamphlets oubliés, si l'ennui de leur lecture n'avait été contrebalancé par la haine anti-chrétienne ?

Discours sur la religion naturelle prononcé dans le temple de la Raison à Aurillac, par Délolm la Lanbie, officier de santé.

(*a*) Voyez *Mélanges de Philosophie*, *in*-8°. Paris, 1808, Tome IV, page 375.

Discours sur le Fanatisme et la célébration des Fêtes Décadaires, à Bruyère, par un anonyme qu'on dit être le nommé Villaume : il veut la religion naturelle (*a*).

Discours sur la Religion Naturelle, la seule qui convienne à des républicains, prononcé à la société populaire de Marseille, qui le fait tirer au nombre de deux mille cinq cents exemplaires. L'auteur est Sébastien Lacroix, commissaire du Directoire près les départemens méridionaux, qui crie contre toutes les religions, et qui assure que les Catholiques *adorent du plâtre* (*b*).

De l'influence de la Religion sur les mœurs, par Chapui, instituteur de l'école théophilantropique (*c*). C'est le même qui a fait un opuscule de l'*Origine du culte des Théophilantropes, ce qu'il est, ce qu'il doit être;* discours plat, mais modéré, prêché par l'auteur dans plusieurs temples de la secte.

Lettre de Rallier, membre du Conseil des Anciens, au citoyen Grégoire, membre du Conseil des Cinq-Cents; ouvrage réfuté par Le Coz, alors évêque de Rennes. Rallier prétend composer une excellente religion de ce que toutes ont de commun entre elles, et c'est la religion naturelle. Il veut qu'on réprime comme une témérité dangereuse le zèle des conversions dogmatiques; son écrit même est un arrêt contre lui.

La Religion naturelle, par Fernand-Bauvinay, avec une dédicace à l'Etre-Suprême, dans laquelle il l'apostrophe ainsi : « O toi dont mon cœur me fait désirer l'existence...... où es tu? » Il a fait une sublime découverte; c'est que toutes les religions sont des créations humaines auxquelles l'imposture sacerdotale a donné une source divine. Numa, Confucius, Moïse, Mahomet et Jésus n'ont suivi que la loi naturelle, etc. Telles sont les assertions de l'auteur : les prouve-t-il? Belle demande ! Voulez-vous qu'il aille s'enfoncer dans la profondeur des raisonnemens, et qu'il discute les monumens historiques? Quand un homme de cette trempe assure, qui oserait élever un doute? « Le culte que nous rendons à Dieu ne peut, dit-il, que lui être très-indifférent »; et cependant il propose aux peuples d'Italie d'adopter la religion naturelle : ce qu'ils ne manqueront pas de faire, ne fût-ce que pour ne pas déplaire à M. Fernand-Bauvinay.

Culte philosophique, par la Bastays, physicien et philosophe (*d*). Il veut un autel (au-dessus duquel sera suspendu un globe d'or, emblême de la Divinité); un vase à brûler des parfums, des candélabres, un père de famille qui fera les fonctions de prêtre, des hymnes en l'honneur de la Divinité, et des danses qui ne blesseront pas les mœurs.

De l'influence de la Révolution sur le caractère national en l'an six, par Boucher de la Richardière, membre du Tribunal de Cassation : c'est une apologie de la Théophilantropie, qu'il trouve merveilleuse.

Pallisot, qui, en 1791, avait publié une brochure contre la confession auriculaire, dédia en l'an 6 aux Théophilantropes une édition nouvelle de cet opuscule, dans lequel il prétend avoir posé les bases de leur doc-

(*a*) Page 13.
(*b*) *In*-8°. Paris, an 4.
(*c*) *In*-12 de 15 pages. Paris, an 6.
(*d*) *In*-8°. de 8 pages. Paris, an 2.

trine (*a*). Il en fit distribuer des exemplaires à l'Institut, dont il aspirait à être membre.

Thomas Payne, qui adressa une lettre aux Théophilantropes, eût été regardé comme profès s'il ne les avait censurés sur divers points.

Mercier, qui, dans son *Nouveau Paris*, a inséré un chapitre sur la Théophilantropie, s'écrie : « Graces immortelles soient rendues à la Philosophie, la raison triomphe ». Il espère que bientôt la religion naturelle sera la seule dominante ; et dans son *Homme Sauvage*, il avait prophétisé que la morale évangélique subjuguerait l'Univers : pourra-t-il concilier ces deux opinions ?

Communément on fixe à l'an 5 la naissance de la Théophilantropie, quoique, sous un autre nom, elle eût été introduite long-tems auparavant; car n'était-ce pas la même chose que la fête du 20 prairial 1794, où Robespierre pérora la même chose que toutes les fêtes de ce genre célébrées dans les départemens?

Le rapprochement de ces époques a été un prétexte pour calomnier la société des Théophilantropes, pour les présenter tous comme des suppôts de Robespierre; et leur association comme un club anarchique, un directoire d'insurrection, dont les membres principaux avaient figuré dans les comités révolutionnaires. Ces inculpations se trouvent en partie dans le *Tableau Analytique et Méthodique du Méchanisme de la Révolution française*, par Soulavie : il met la Théophilantropie au nombre des effets du gouvernement de Robespierre et de la *Montagne*; mais les torts ne sont pas solidaires.

On ne peut nier que, parmi les principaux agens de la secte, étaient des hommes qui avaient quelquefois passé de la démocratie à la démagogie; et qui, par des assemblées en apparence dévouées au culte, voulaient sans doute remplacer les clubs sur lesquels une prévention bien ou mal fondée commençait à répandre de la défaveur. En criant sans cesse et sans raison que la liberté était incompatible avec la religion Catholique, ils royalisèrent une foule de personnes peu éclairées, que par là ils plaçaient entre leur conscience et l'amour de la liberté; mais en général, les Théophilantropes étaient Républicains. Leur réunion ne fut organisée que plus de deux ans après la chute de Robespierre; et quoique leur culte ait eu pour prototype les fêtes à l'*Être-Suprême*, est-ce une raison pour les signaler comme acolytes d'un tyran, et pour leur prodiguer des outrages, comme le firent quelques journalistes, qui les accusaient de délibérer séditieusement sur les affaires du tems? Cette imputation fut vivement combattue et très-bien réfutée par la Chapelle (*b*).

A l'institution Théophilantropique, avait préludé un ouvrage sous ce titre : *Extrait d'un manuscrit intitulé, le Culte des Adorateurs, contenant des fragmens de leurs différens Livres sur l'institution du Culte, les observances religieuses, l'instruction, les préceptes et l'adoration* (*c*). L'auteur anonyme était d'Aubermênil, député, mort depuis deux ans : caractère romantique et enthousiaste, il se regardait comme un disciple des anciens Mages. Chaque père de famille devait être le chef spirituel de sa maison; néanmoins les familles devaient se réunir en commun pour les exercices

(*a*) *Questions Importantes sur quelques opinions*, *in-8°*. Paris, an 6.
(*b*) Voyez le *Moniteur*, n°. 524, an 5.
(*c*) Paris, an 4, *in-8°*. de 175 pages.

de son nouveau culte dans lequel on serait admis par initiation, et chaque adepte porterait sous ses vêtemens une figure symbolique de sa profession de foi. Les actes habituels de la vie, tant publics que particuliers, devaient être précédés ou accompagnés de quelques cérémonies religieuses : il attachait surtout des emblêmes et des idées mystiques aux principales époques de la vie; telles que la naissance, le mariage, etc.

Son Livre, qui est à la fois *Eucologe* et *Rituel*, se compose de prières et de mauvaises poésies à travers lesquelles on rencontre une moralité douce et quelquefois attendrissante.

« Les dépositaires du culte des premiers hommes soulèvent aujourd'hui, » dit-il, un coin du voile qui l'a couvert jusqu'à ce moment ». Deux jours seulement dans l'année sont destinés à la célébration des mariages. On travaille huit jours consécutifs : le neuvième est celui du repos; et néanmoins il y a un culte journalier et des ablutions. Avant d'entrer dans le temple, on brûle le feu perpétuel; des gardiens sont préposés à l'entretien de ce feu: ce serait un malheur, s'il venait à s'éteindre. Voilà donc les Parsis ou Guèbres ressuscités, quoique l'auteur ne les nomme pas.

Des costumes particuliers distinguent les âges, les sexes et les prêtres; ceux-ci offrent à l'Éternel des épis de riz et de froment, des grenades, des pommes, des figues, des dattes, du sel, de l'huile; en se tournant vers les quatre points cardinaux, ils font des apostrophes et des libations aux quatre élémens, du feu, de l'air, de la terre et de l'eau. On conçoit, d'après cet article, que l'auteur n'avait pas consulté les nouveaux chimistes. Les douze signes célestes sont peints dans l'intérieur de l'asile (le temple); et au-dessous de chaque signe, il y a trente papillons, symbole des momens fugitifs que Dieu nous donne (*a*).

Des *danses saintes* ont lieu à certaines époques; les hommes âgés dansent les premiers avec les mères, ensuite les jeunes gens avec les vierges. « Si l'on est en guerre, tu ne mettras pas, dit le Rituel, de couronne sur ta » tête, parce que la mort frappe tes enfans et tes frères (*b*) ».

Dans les funérailles, on trouve une prière pour « le défunt; ce qui sup» pose l'admission du purgatoire. On fait une libation de vin aux mânes » pieux de notre concitoyen; et le plus âgé des parens verse de l'eau dans » le feu, en disant: effet et cause du mouvement de la nature, décompo» siteur dangereux, élément puissant et vaincu, serviteur ennemi, mais » nécessaire, sors, pour l'instruction des hommes, des corps que tu avais » pénétrés de ta substance (*c*) ». D'Auberménil assurait qu'à Gaillac, dans une petite association, étaient usitées ces simagrées theurgiques : il en avait formé à Paris une de sept à huit personnes qui, dans un local, rue du Bac, eut neuf à dix séances. Au milieu de l'appartement, sur un trépied, était un brasier dans lequel chacun jetait un grain d'encens en entrant; et cette cérémonie se répétait de tems à autre pendant la durée de la séance.

D'Auberménil voulait que ses sectateurs s'appelassent *Théoandropophiles*; et leur manuel fut d'abord imprimé en vendémiaire 1796, avec cette qualification, qu'ils syncopèrent ensuite pour en faire des *Théophilantropes, amis de Dieu et des hommes*. Plusieurs membres auraient voulu qu'on n'adop-

(*a*) Page 41.
(*b*) Page 97.
(*c*) Page 20.

tât aucune dénomination ; mais ils cédèrent à l'avis contraire d'après l'observation, que s'ils n'en prenaient pas, le public malin leur en donnerait une qui ne serait pas de leur choix. Si je rappelle ici le calembourg trivial *Théophilantropes* (Filoux en Troupes), c'est pour avoir occasion de faire sentir que cette injure plate et grossière est d'autant plus criminelle qu'elle attaque une collection d'individus.

En s'intitulant *Amis de Dieu et des Hommes*, sans doute ils voulaient englober dans leur société toutes les religions qui comptent ce double amour au nombre de leurs devoirs.

Tout ce qu'on vient de lire ne présente guère que le germe de la Théophilantropie ; mais elle va éclore : cinq pères de familles, Chemin, Mareau, Janes, Hauy, Mandar en posent les fondemens (*a*). Au mois de vendémiaire an 5, ils adoptent le *Manuel* rédigé par Chemin, et la première réunion se tient à Paris le 26 nivôse de l'an 5 (16 décembre 1796), rue Saint-Denis, n°. 34, au coin de la rue des Lombards, à l'Institution des Aveugles des deux sexes, maison Sainte-Catherine, dirigée par Hauy, frère du célèbre physicien de ce nom. Précédemment, sous la juridiction de l'archevêque diocésain, existait une chapelle Catholique pour ces mêmes aveugles, que le directeur a depuis promené dans les réunions Théophilantropiques, où ils faisaient les fonctions de musiciens. L'auteur d'une brochure contre cette Société demande si la cécité physique de ces individus n'était pas l'emblême de leur aveuglement moral ? Hauy est revenu sans doute à des sentimens Chrétiens qu'il n'aurait dû jamais abandonner, mais sa désertion temporaire est la cause qui fit soustraire à sa direction un établissement que ses talens et son zèle avaient créé. Ses écrits, qui pour cette partie sont classiques, déposent en sa faveur ; et faut-il que des torts passagers servent de prétexte à la haine inextinguible de ses ennemis ou de ses rivaux ?

Les églises étant des édifices nationaux, les Théophilantropes voulurent les partager avec les Catholiques ; l'autorité civile, en accédant à leur demande, statua que les attributs, décorations et emblêmes de chaque culte seraient ôtés lorsque l'autre officierait. Cette disposition était inexécutable en partie, vu la difficulté d'enlever les statues, l'impossibilité d'effacer les demi-reliefs et les symboles Chrétiens, qui, gravés sur les murs de l'édifice, en attestaient la destination primitive.

Un autre genre d'inquiétude s'empara de l'esprit des Catholiques : pouvaient-ils exercer leur religion et prêcher les vérités révélées dans le même local où l'erreur venait les combattre ? Cette question fut discutée entre les pasteurs. Ceux qui penchaient vers la négative, rappelaient l'indignation des Martiniquais en apprenant que l'évêque de Québec avait laissé faire le prêche dans sa cathédrale : aussi, lorsqu'en 1762 les Anglais ayant pris le fort Saint-Pierre ordonnèrent aux missionnaires de laisser leurs églises libres à certaines heures du dimanche pour le culte Anglican, le préfet apostolique, qui était un Dominicain, résista à l'ordre que lui intimait le général Anglais ; et sa résistance fut suivie du succès (*b*).

(*a*) Voyez *Qu'est-ce que la Théophilantropie ?* ou *Mémoire concernant l'Origine et l'Histoire de cette Institution, ses Rapports avec le Christianisme, et l'Aperçu de l'Influence qu'elle peut avoir sur tous les cultes, en Réponse aux Questions proposées par la Société Teylerienne d'Harlem*, etc., *in*-12. Paris, 1801. Chemin est l'auteur anonyme de cette brochure.

(*b*) Voyez l'ouvrage intitulé : *Relation de ce qui s'est passé au fort Saint-Pierre de la*

Ceux qui tenaient pour l'affirmative, s'appuyaient sur l'exemple de la ci-devant Alsace et de diverses contrées de l'Allemagne, où dans beaucoup d'églises officient alternativement les Catholiques et les Protestans, avec la précaution par ceux-là de tirer un grand voile sur la ligne séparative du sanctuaire dont ils ont la jouissance exclusive. On pouvait alléguer encore ce qui se pratique à l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem; c'est, dit le P. Léandre de Sainte-Cécile, la seule au monde où chaque nation Chrétienne a permission d'exercer son culte: Latins, Grecs, Maronites, Arméniens, Syriens, Cophtes, Géorgiens, Jacobites, Nestoriens, Schismatiques; chacun a une portion du temple (*a*). Il faut avouer que la parité n'est pas exacte: les Protestans en Europe et les diverses sectes orientales qu'on vient de citer sont Chrétiennes, et rendent à Jésus-Christ des adorations que la Théophilantropie lui refuse. Cette considération augmentait la répugnance à partager avec les déistes l'usage des mêmes locaux: cependant, disait-on, se retirer des Eglises où veulent se réunir les Théophilantropes, c'est par là même supprimer la publicité du culte Catholique; et cette désertion serait un triomphe pour une secte nouvelle qui le désire, qui ne manquera pas de s'en prévaloir, et de le faire retentir dans toute la France où cet exemple sera imité.

Ces considérations prépondérantes déterminèrent les Catholiques à se maintenir dans leurs églises, sauf à transporter dans une chapelle isolée ou dans la sacristie la Sainte-Eucharistie, pour la soustraire aux profanations.

Dans le premier temple dont les Théophilantropes eurent l'usage commun avec les Catholiques, ils affichèrent une adresse qui respirait la modération. Ils s'établirent successivement à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Sulpice, Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Étienne-du-Mont, Saint-Médard, Saint-Roch, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Eustache, Saint-Gervais, Saint-Nicolas-des-Champs: quand l'administration municipale les instala le 10 vendémiaire an VI à Saint-Méry, le commissaire du Pouvoir-Exécutif leur adressa un discours de félicitation (*b*).

Martinique, au sujet des ordres donnés par le général Anglais aux Missionnaires de laisser libre l'Eglise à certaines heures, in-12 sans date ni lieu d'impression.

(*a*) Voyez *Palestina Owero primo Viaggio di F. Leandro di sante Cecilia Carmelitano Scalzo*, in-4°. Roma, 1755, page 85.

(*b*) Dans le Tableau suivant on verra, pour le jour anniversaire de la fête à l'Être-Suprême, le nombre des églises qu'ils possédaient, les noms qu'ils leur donnaient, et les noms de ceux qui, préposés à l'office du jour, se relayaient dans ces fonctions.

Exercice du 20 prairial an VI.

1. Aveugles travailleurs.		
2. Réunion,	Chauvin,	Goujon.
3. Mont-Panthéon,	Dubroca,	Parent.
4. Orphelins de la Patrie,	Concedieu.	
5. Contrat-Social,	Hauy,	Maire.
6. Museum,	Duvivier,	Richard jeune
7. Fidélité,	Danjou,	Angiboust.
8. Gravilliers,	Lauvermeau,	Verpeau.
9. Roulle,	Marquet,	Baudet.
10. Montreuil,	Pasquin,	Concedieu.
11. Luxembourg,	Lachapelle,	Garnier.
12. Butte-des-Moulins,	Benoit,	Velu.
13. Nord,	Chemin,	Guenard.

Par cette occupation d'une foule d'églises la secte espérait se donner plus de relief, et c'est peut-être une des causes qui lui a nui; elle atténua ses moyens en les disséminant.

Depuis long-tems elle convoitait la cathédrale de Paris, qui, souillée par les orgies du *Culte de la Raison*, avait été purifiée par la réintégration du culte Catholique, qu'on y célébrait d'une manière très-édifiante. Les émissaires de la Théophilantropie, parmi lesquels était Chassant, prêtre apostat, se présentent les 11 février et 5 mars 1798 au comité des administrateurs Catholiques de *Notre-Dame*, auxquels ils exhibent l'arrêté de l'administration départementale de la Seine (*a*) qui leur assure communauté de jouissance de cet édifice : ils désirent avoir le même autel; sinon ils en feront ériger un particulier derrière celui des Catholiques, qui, alors, seront tenus d'enlever le leur chaque fois que la Théophilantropie s'assemblera.

L'administration de l'église métropolitaine était alors composée d'hommes distingués par leur piété, leur courage et leurs talens; il suffira d'en nommer quelques-uns : Pasumot, ancien ingénieur des Ponts-et-Chaussées, connu par ses écrits sur les Antiquités et l'Histoire-Naturelle, mort récemment à Beaune; Agier, membre du tribunal d'Appel, à qui l'on doit entre autres un savant Traité en deux volumes sur le *Mariage considéré dans ses rapports avec la nouvelle législation*, et une nouvelle traduction des *Psaumes sur l'Hébreu*; Duvivier graveur, fils d'un père renommé dans cet art, dont il soutient avec éclat la réputation, etc.

Le comité, pénétré de ce principe qu'il n'y a rien de commun entre Jésus-Christ et Bélial, statua 1°. que l'autel Catholique serait exclusivement réservé à ce culte et transporté dans la nef, attendu que la Théophilantropie s'emparait du chœur. 2°. Que si les deux gardiens de l'église voulaient donner leur ministère aux Théophilantropes, on les dispenserait de servir les Catholiques, et qu'ils seraient tenus d'opter. 3°. Que l'orgue étant aussi à l'usage des Théophilantropes, les Catholiques ne s'en serviraient plus.

La société établit quelques écoles des deux sexes, entre autres au *Mont-Panthéon*; car on pense bien que la *Montagne Sainte-Geneviève* était proscrite : les élèves et les instituteurs figuraient dans les assemblées religieuses. Mais elle échoua dans ses démarches multipliées près des ministres pour obtenir à Gobain, l'un de ses maîtres d'écoles, une partie d'un bâtiment national attenant au *temple Méry*.

Au projet d'inculquer ses principes à la génération nouvelle s'associait celui de s'emparer de l'opinion publique par les journaux qui en sont les trompettes, et la société avait plusieurs feuilles périodiques.

L'*Echo des cercles patriotiques et des réunions des Théophilantropes*, *Feuille Villageoise*, par Siauve : elle est enrichie de diatribes, d'injures, de calomnies contre les *Annales de la Religion*, contre les évêques réunis à Paris, et particulièrement celui de Blois (*b*); injures rédigées peut-être

---

14. Fontaine-Grenelle.	Chevalier,	Chapelle.
15. Montreuil-sur-Vincennes,	Chassant.	
16. Villeneuve,		
17. Athis,		
18. La Cité,	Gombault,	Lachaise, Ledux.

(*a*) En date du 26 pluviose an 6.

(*b*) Voyez le n°. 58.

par le même individu qui, avant et après cette époque, a écrit au même prélat des lettres respectueuses. Ce journal fut ensuite réuni à l'*Ami des Théophilantropes*, ou *Recueil de morale universelle à l'usage des hommes de toutes les religions, de tous les pays, de tous les états et métiers*. A la rédaction de cette feuille coopérait l'ex-législateur Guffroy qui est mort, et qui précédemment avait rédigé la gazette intitulée : *Rougif*, (c'est l'anagramme de son nom); monument d'inepties et de grossièreté, dans le genre du *Père Duchêne*.

Parmi les adeptes on comptait Rallier, Goupil-Préfeln, Creuzé-la-Touche, Julien (de Toulouse), Regnault, membre du conseil des anciens, si du moins l'on en juge par une lettre signée de lui, et même Bernardin-de-Saint-Pierre, qui, à Saint-Thomas-d'Aquin consentit à être parrain théophilantropique d'un nouveau-né. Dupont (de Nemours), quoique membre du comité directeur, ne voulut cependant jamais prêcher, parce que lui aussi a imaginé et consigné dans sa *Philosophie de l'Univers* (*a*) un système particulier de théologie, et qu'il veut être de sa propre religion.

Les Théophilantropes avaient un conseil de direction dont le but était d'abord de former un noyau, (ainsi s'exprime l'auteur du Mémoire déjà cité), et qui donnait la mission aux lecteurs et orateurs (*b*). C'est sans doute ce conseil qui, à la naissance de la secte, sollicita vainement certaines personnes d'en accepter le ministère, entre autres Lanthenas et le P. Hervier, ci-devant bibliothécaire des Grands-Augustins; ils refusèrent. Celui-là, on ne sait pourquoi; celui-ci, parce que les rêveries du Mesmérisme ne l'empêchent pas d'être attaché à la religion Catholique.

Le plan d'organisation du culte Théophilantropique à Saint-Gervais porte (article IV), que les lecteurs et orateurs seront mariés ou veufs, et que les discours à prononcer passeront préalablement à la censure. Du conseil de direction n'étaient pas membres les lecteurs et orateurs qui voulurent rester étrangers aux détails administratifs; ils avaient seulement voix consultative. Ce trait est louable; mais la force de la vérité commande d'assurer, sans craindre le démenti, que si quelques-uns des Théophilantropes étaient des laïques très-honnêtes, tels que Bernardin-de-Saint-Pierre, Dupont (de Nemours), La Chapelle, Rallier, beaucoup d'autres surtout parmi leurs ministres étaient des prêtres apostats, la plupart mariés, tels que Latapy à Bordeaux, Léger à Châlons-sur-Marne, Dorean et Bonnaire, ex-doctrinaires à Bourges; sans compter Malfusson, ci-devant ministre Protestant

(*a*) Troisième édition. Paris, *in*-8°., an VII.

(*b*) Peut-être sera-t-on curieux de trouver ici une liste par ordre de réception des membres composant le comité de direction morale et religieuse du culte Théophilantropique :

Chemin.	Duvivier.	Velu.	Perrot.
Mareau.	Maire.	Beaudonin.	Pasquin.
Janes.	Froment.	Goujon.	Chef-Fontaine.
Hauy.	Preat.	Chauvin, chapelier.	Chapelle.
Mandar.	Couzier.	Mini.	Rallier.
Michel (1er.).	Dunjun.	Parent.	S. Horent.
Michel le jeune.	Jannerot.	Rotrou.	Duranto.
Chassaut.	Verdier.	Fauric.	Isaac.
Chappui.	Beaufils.	Richard (1er.).	Lambert (1er.).
Michel (2me.).	Castille.	Verpean.	Ingrand.
Sobry.	Belliard.	Mathieu.	Mignien, dit Planier.
Gnupil Prefeln.	Gombault.	July Clerc.	Dinocourt.
Dupont (de Nemours).	Lachaise.	Aubry.	Darnet, commis. de pol.

à Sancerre : sous une antre forme se reproduisait le spectacle qu'avait présenté la prétendne réformation du seizième siècle, où l'on faisait ministres des moines défroqués (*a*) ;

Fontaine, Robert et Chesneau à Auxerre, où il était administrateur municipal.

A Paris, Julien (de Toulouse), ex-ministre Protestant, Chappuy, Chassant, Dubroca, ex-Barnarbite, auteur de divers ouvrages ; c'est celui de leurs orateurs qui a le plus de talens.

Michel, qui au séminaire se montrait dévot : il a publié un *Éloge de Louis XII*, une *Oraison funèbre de Barruel*, curé de Saint-Roch, et un *Discours sur l'immortalité de l'ame*. En réimprimant ce dernier discours qui avait paru avant la révolution, il en a supprimé, dit-on, les citations de l'Écriture-Sainte. Et ces prêtres déserteurs des saints autels avaient été ordonnés par les évêques ...., de l'ancien régime !

CHAPITRE IV.

Schisme parmi les Théophilantropes, leurs principes, cérémonies et fêtes. Sensation produite par leur établissement. Influence du Gouvernement à cet égard.

Les livres liturgiques d'une société religieuse, ses cérémonies, ses fêtes, l'effet que produit sun culte parmi les adhérens, l'espèce d'hommes dont il se compose ; tels sont incontestablement les objets qu'on doit examiner pour asseoir un jugement exact.

Le *Manuel des Théophilantropes*, reçu comme livre fondamental de la Société, a été réimprimé dans leur *Année religieuse*. Ce dernier ouvrage beaucoup plus étendu renferme des cantiques, beaucoup de discours moraux, parmi lesquels un sur l'amour de nos semblables, l'auteur est Parent ; un sur la constance et le courage dans le malheur, par Richard ; un sur l'amour de la patrie, par Michel ; un volume entier, par Dubroca, sur la piété filiale, la bonne-foi dans le commerce, le *Culte de la Religion Naturelle*, les fêtes de la Vieillesse, de la Fondation de la République, de la Souveraineté du peuple.

Le plus grand nombre des écrits qu'ils ont fait circuler sont de Chemin, qui a beaucoup figuré parmi eux comme directeur, orateur, auteur et libraire ; il a rédigé le *Manuel*, le *Rituel*, l'*Année religieuse*, la *Morale des sages de tous les pays et de tous les siècles*, le *Code de religion et de morale naturelle*, l'*Instruction élémentaire*, dans laquelle il met avec raison la propreté au nombre des vertus.

La première chose à remarquer est que les Théophilantropes repoussent la qualification de *secte*. Ils assurent n'être séparés d'aucune n'étant pas disciples de tel où tel homme : « mais ils profitent des maximes de morale » transmises par les philosophes de tous les siècles ; car leur religion est » aussi ancienne que le monde, puisqu'à cette époque remonte l'obliga» tion d'aimer Dieu et les hommes. » D'après cela ils concluront volontiers que tous les habitans des pays civilisés sont de leur société : ils se déclarent

(*a*) Voyez Arnaud, *Perpétuité de la Foi*, Tome II, page 21.

Institut de morale; et cette qualification est même en tête des protocoles de lettres qui ont servi à leur correspondance officielle.

Telle est la bizarrerie de notre langue, que le mot *secte* a une nuance plus défavorable que celle de *sectateur*, quoique dérivés l'un et l'autre d'une source commune. Ces mots présentent dans leur étymologie l'idée d'adhésion à tel principe, tel homme, tel parti. Cette qualification leur répugne peut-être, mais dès l'origine elle leur est donnée par leurs frères scissionnaires du temple Saint-Thomas-d'Aquin, dans un acte officiel (*a*) qu'ils ont rendu public et dont on va lire des extraits :

« Les administrateurs du culte *non-catholique* du dixième arrondissement de la commune de Paris, étant assemblés au vestiaire du temple (ci-devant Saint-Thomas-d'Aquin) déclarent qu'ils n'ont pas secoué le joug d'une *secte* pour en adopter une autre; que néanmoins ils n'ont pas cru devoir refuser les services que leur ont offert alors les Lecteurs du culte qui prend le nom de *Culte des Théophilantropes*, parce que leur morale et leurs pratiques leur ont paru raisonnables, et qu'il importe à l'ordre public qu'il s'élève un culte nouveau, de quelque nature que ce soit; que, malgré la pureté des dogmes et le pur déïsme que les Théophilantropes professent, il faut qu'il n'y ait dans la discipline d'une religion quelconque, rien qui puisse devenir contraire aux lois; qu'ils ont cependant remarqué que les Lecteurs des Théophilantropes paraisseut se former en *secte*, se resserrent en communion, se distribuent exclusivement des missions, et reconnaissent entre eux un centre de doctrine et de police. Cette manière de se propager leur paraît contraire au régime républicain, qui ne doit avoir d'autre lien politique que celui de la patrie, d'autre juridiction que celle des magistrats, et d'autre censure que celle de la loi. Les anciennes républiques avaient des cultes libres; mais leur ministres ne formaient point entre eux une sorte de hiérarchie, de communion. etc. Pour obvier à ce que les lecteurs Théophilantropes ne dégénèrent du culte qu'ils professent et qui est dans sa pureté primitive, les susdits administrateurs ont pris possession du temple de leur canton pour y établir un culte sans mystères, sans superstition, sans dogmes outrés, et par conséquent autre que celui des Catholiques. En conséquence, les administrateurs du culte du temple du dixième arrondissement se constituent libres et indépendans du comité des Théophilantropes séant à *Catherine*, et de tout autre. Les cérémonies, chants, lectures et jours de fêtes indiqués par la loi seront réglés par les susdits administrateurs. Ils adopteront, s'ils le jugent convenable, les cérémonies et chants des autres temples, par imitation et non par juridiction. Ils n'admettent d'autres juridictions et relations que celles des autorités constituées, et consentent à ce que le culte qui sera professé dans le temple s'intitule : *Culte primitif*.

Signé, Naraigelle, Sobry, Desforges, et Raignier l'aîné ».

Sobry, l'un des signataires, est le même qui a publié divers ouvrages dont un sur l'*Architecture;* un discours sur *la Bonne Volonté*, prononcé à Athis, dans le *temple;* le *Rappel des Français à la Sagesse*, c'est un appel au déisme etc.; *Apologie de la messe.* Ce titre est une contre-vérité,

(*a*) Du 16 Thermidor an VI.

car il regarde l'abolition de la messe comme le *coup le plus grand, le plus beau, le plus vigoureux de la révolution.*

L'*Année religieuse* des Théophilantropes dit que leur assemblée est culte, et n'est pas culte. Elle est culte, pour ceux qui n'en ont pas d'autre; elle est seulement société morale, pour ceux qui en ont un. Du reste ils ne rejettent aucune religion, et se disent amis de toutes. Pourquoi donc renoncent-ils à élever leurs enfans dans les principes d'aucune religion, de peur qu'ils n'y perdent toute morale? En affectant de les respecter, pourquoi toutes ces déclamations, ces satires déguisées contre la Révélation? Tel est un discours que j'ai entendu, un dix prairial, à Saint-Germain-l'Auxerrois sur la différence entre la *superstition* et la religion naturelle, où le premier de ces mots, dans le sens de l'orateur, ne pouvait signifier que la religion Catholique. *Eteignons*, s'écriait-il, *les noirs flambeaux du fanatisme*: soit; mais commencez par nous exposer l'acception que vous donnez à ce mot. D'ailleurs, à quoi bon cette discussion? leur catéchisme déclare qu'ils n'en veulent aucune avec ceux qui douteraient de leurs principes. Cela parait étrange; car si elle peut conduire à la connaissance de la vérité, c'est un bien: mais n'importe; ils n'en veulent pas. Pourquoi donc celle-ci sur le *Fanatisme*? Est-ce pour les adeptes? ils sont censés convaincus? Est-ce pour ceux qui doutent de leurs principes? on ne veut par discuter avec eux. Je ne vois pas le moyen de concilier le prédicateur avec son catéchisme.

Dans leurs écrits et leurs discours ils louent Jésus-Christ comme un philosophe: de leur part c'est une contradiction nouvelle. Car Jésus-Christ a déclaré qu'il était un avec son père; il a prédit qu'il ressusciterait après sa mort: ou c'est un imposteur, et alors il n'est pas philosophe; ou il est Dieu, et alors il est plus que philosophe.

L'inscription placée au frontispice des temples sous Robespierre, portant que *les Français reconnaissent l'existence de l'Etre-Suprême et l'immortalité de l'ame*; voilà tout le *Credo*, tous les dogmes de la Théophilantropie. Quant au premier article, leur *Année religieuse* assure que c'est une indiscrétion de chercher ce qu'est Dieu; et quelques lignes plus bas, on le définit l'assemblage de toutes les perfections.

Le *Manuel* porte qu'ils ne demandent pas à Dieu le pouvoir de faire le bien: ce pouvoir est inhérent à notre nature; car nous sommes en état, dit leur Catéchisme, de distinguer avec certitude ce qui est bien et ce qui est mal. Et cependant les mêmes écrits enseignent que nous avons besoin d'être éclairés pour faire ce discernement, qu'il est facile de se tromper ou d'être trompé dans le choix; et ils prient Dieu de redresser leurs erreurs.

Ces mêmes hommes qui ne veulent rien demander à Dieu, admettent sans doute un purgatoire, un lieu d'expiation, puisqu'ils prient pour les morts. L'ouvrage intitulé: *La Paix et l'Union entre les Français* nous apprend que, le dix floréal an VI, par une affiche imprimée, ils invitèrent les sociétaires à attacher *une fleur à l'urne de la fille du citoyen Hauy, morte à l'âge de quatorze ans, et à prier le créateur de la recevoir dans son sein.*

Pour l'enseignement moral ils ont puisé dans les philosophes anciens et modernes. Mais j'en appelle à quiconque a lu les livres des Théophilantropes; tout ce qu'on y trouve de mieux n'est-il pas emprunté de l'Evangile, ou de nos livres ascétiques, même l'examen de conscience? Leurs prières sont en général bien faites: mais en est-il qui puissent retracer l'auguste et divine simplicité de cette *Oraison Dominicale* que nous tenons de Jésus-

Christ même? Ils ne l'ont pas adoptée par la crainte, sans doute, qu'elle ne fût chez eux un symptôme de Christianisme.

Les Théophilantropes avaient déclaré ne vouloir pas de rits, pas de prêtres; car il ne faut pas, disent-ils, d'intermédiaire entre Dieu et l'homme. Et cependant voilà des Lecteurs et des Orateurs qui, conformément à la loi, ont fait à la Municipalité, ainsi que les autres ministres des cultes, leur déclaration; et cette déclaration est affichée dans les églises.

Quatre mois après leur institution, ces ministres endossent l'habit français bleu, une ceinture rose et une robe blanche, tels qu'on les voit représentés dans la gravure: il se fondent sur cette considération, qu'un Lecteur pourrait être vêtu d'une manière trop ou trop peu soignée, pour ne pas laisser d'aliment à la vanité, ni d'humiliation au peu d'aisance. On obvie à ce double inconvénient par l'adoption d'un costume d'égalité auquel néanmoins on ne sera pas asservi; et quelquefois on n'en fit pas usage: il fut même proposé dans le comité de le supprimer; mais les administrateurs du *Temple de la Jeunesse* s'y opposèrent en déclarant que cette détermination exigeait l'assentiment de toutes les administrations, ce qui fit conserver le costume.

Ils ne veulent pas de Rits, et voilà une liturgie pour les naissances; l'enfant est élevé vers le ciel, ils lui donnent même un parrain et une maraine. Le Christianisme créa cette institution sublime qui, dans le cas éventuel de la mort des père et mère, de leur négligence, de leurs mauvais exemples, prépare des secours à des enfans orphelins, ou exposés à être mal élevés, dans la bienveillance de leurs père et mère spirituels. La philosophie nous enviait cette institution. La Réveillère, dans ses *Réflexions sur le Culte* (a), l'avait indiquée; et les Théophilantropes se l'approprièrent.

Dans leur liturgie des mariages, les époux sont entrelacés de rubans ou de guirlandes de fleurs dont les extrémités sont tenues de chaque côté par les anciens de leurs familles. L'épouse reçoit l'anneau et la *médaille d'union*, qui lui sont remis le premier par l'époux, l'autre par le chef de famille.

A la liturgie des décès je vois une urne ombragée de feuillages.

Ici s'intercalent naturellement les cinq inscriptions gravées en gros caractère sur des tableaux appendus dans les temples.

Première inscription au-dessus de l'autel.

Nous croyons à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'ame.

Les quatre qui suivent sont placées de chaque côté de l'inscription principale.

Adorez Dieu, chérissez vos semblables, rendez-vous utiles à la patrie.

Le bien est tout ce qui tend à conserver l'homme ou à le perfectionner.

Le mal est tout ce qui tend à le détruire ou à le détériorer.

Enfans, honorez vos pères et mères, obéissez-leur avec affection, soulagez leur vieillesse; pères et mères, instruisez vos enfans.

Femmes, voyez dans vos maris les chefs de vos maisons. Maris, aimez vos femmes, et rendez-vous réciproquement heureux.

(a) *Réflexions sur le Culte, sur les Cérémonies Civiles et sur les Fêtes Nationales*, lues à l'Institut le 12 floréal an V.

Sur un autel simple est déposée en signe de reconnaissance pour les bienfaits du Créateur une corbeille de fleurs ou de fruits, suivant les saisons. Vis-à-vis est une tribune où le ministre, tête découverte et debout, récite à haute voix une invocation que les assistans répètent à voix basse et dans la même attitude; elle est suivie d'un moment de silence pendant lequel chacun se rend compte de sa conduite depuis la dernière fête religieuse : ensuite on s'assied pour entendre des lectures ou des discours de morale. On lit de tems en tems l'un ou l'autre des deux chapitres du *Manuel* contenant le développement de la croyance et de la morale; ces lectures et discours sont entrecoupés de chants.

En général les chants des Théophilantropes sont bien versifiés; les airs sont agréables, et les sujets bien choisis : la grandeur de Dieu, ses bienfaits, la piété filiale, la jeunesse, la liberté, la reconnaissance, les saisons etc. Ils ont adopté l'hymne de Cléanthe en vers français, et l'hymne *Père de l'Univers* qu'avait fait Désurgues pour la fête de l'Être-Suprême (*a*). Nos meilleurs lyriques ont été mis à contribution; Jean-Baptiste Rousseau ne se doutait guère qu'il leur fournirait un ample contingent. Plusieurs de leurs cantiques ont cependant une teinte anacréontique, entre autres un hymne sur le printems où l'on voit dans les Vallons *bondir les moutons, tandis que l'eau amoureuse* etc. Je ne la trouve pas, à la vérité, dans leurs livres liturgiques; mais je me rapelle d'en avoir vu dans le temple des exemplaires imprimés entre les mains des adhérens.

L'autorité civile avait assigné aux Théophilantropes d'onze heures à deux pour leur office, qui ne commençait guère qu'à midi, et durait environ une heure et demie. Les sectateurs étaient rassemblés pêle-mêle; un lecteur et un orateur se succédaient en chaire, à moins que le même individu ne cumulât les deux fonctions.

Ainsi des prières, des cantiques, des lectures, des discours constituaient l'ensemble de la cérémonie, qui cependant éprouvait quelque modification lorsqu'il fallait initier un nouveau-né, ou exhorter des époux; outre les fêtes nationales et décadaires adoptées par la Convention Nationale qu'ils célébraient, et les cérémonies funèbres pour Hoche et Joubert, pour les plénipotentiaires *assassinés à Rastad* : ils en eurent de particulières pour Socrate, Jean-Jacques Rousseau, Washington, et même saint Vincent de Paule.

Le quinze frimaire an VIII, à Saint-Germain-l'Auxerrois, ils donnèrent une fête à la *Tolérance*. Est-ce la tolérance religieuse, c'est-à-dire, l'adoption de tous les cultes? ce serait le comble du délire, ce serait associer les contraires et les contradictoires. Est-ce la tolérance civile? pour nous comme pour eux elle est un devoir; et en repoussant l'erreur, nous ouvrirons toujours à nos frères errans les bras de la charité. Il eût été sage de définir ce mot, qui est, comme tant d'autres, une source de confusion dans les idées.

Deux ans auparavant, ils avaient annoncé au temple de la Victoire l'anniversaire du rétablissement de la religion naturelle; mais, à raison des préparatifs ordonnés dans ce temple par le Directoire pour la commémoration du vingt-un janvier, la fête théophilantropique n'eut lieu que le trois pluviose.

On y distribua aux élèves les *Réflexions de la Réveillère sur le culte*,

(*a*) Voyez Tome X, page

les *Conseils d'un Père à son Fils* par François de Neuf-Château; et cinq pères de famille y portaient chacun une bannière avec les inscriptions suivantes :

Sur la première,	RELIGION ;
Sur la deuxième,	MORALE ;
Sur la troisième,	JUIFS ;
Sur la quatrième,	CATHOLIQUES ;
Sur la cinquième,	PROTESTANS.

Le porte-bannière de la religion dit: « Au nom de tous les hommes, soit » qu'ils professent extérieurement un culte religieux appuyé de divers dogmes » et embelli par différentes cérémonies, soit que n'exposant aux regards » publics aucuns signes visibles de religion, ils se contentent de donner un » gage à la société, la simple pratique des vertus ».

Il donna ensuite le baiser de paix, et réunit les cinq bannières en faisceau avec un ruban tricolor.

Dans le *Mercure* on s'était plaint de ce que les Théophilantropes excluaient les athées; ici on voit qu'ils sont admis. Les Théophilantropes avouent que dans cette intention une bannière était inscrite à la *morale*: d'après cet aveu et le discours qu'on vient de lire, s'il pouvait rester quelque doute, il suffirait de rappeler que cette bannière était portée par *Silvain Maréchal*, dont la profession d'athéisme était universellement reconnue.

En pluviose an VI (1798) les Théophilantropes fixèrent l'exercice de leur culte au décadi: le comité de direction annonça que l'instruction morale et religieuse des enfans serait organisée le plus promptement possible dans tous les temples les quintidis. Les Théophilantropes de Saint-Germain-l'Auxerrois avaient même imprimé et affiché que pour ne pas gêner la célébration des fêtes décadaires, ils transféraient aux quintidis la grande solennité de leur culte, et néanmoins ils trouvèrent moyen de tout concilier ; ensorte que depuis cette époque, lorsque le dimanche coïncidait avec le décadi, à l'office divin dans cette église succédaient l'assemblée *décadaire*, puis celle des Théophilantropes.

Le dimanche redevint graduellement le jour de repos de la majeure partie des citoyens. Les Théophilantropes annoncèrent alors (c'était le 20 germinal an IX (10 avril 1801) « que sur la demande de plusieurs » sociétaires à qui leurs relations ne permettaient pas de célébrer le décadi, » ils feraient désormais leurs exercices les jours correspondans au dimanche » dans le temple de la Victoire (Saint-Sulpice); tandis qu'ils seraient » continués le décadi, dans celui de la Reconnaissance (Saint-Germain-» l'Auxerrois). Ils n'entendent pas pour cela adopter d'autre calendrier que » le républicain, mais seulement se prêter au vœu de personnes qui ne » pouvant suspendre leurs travaux, ne pourraient sans cet arrangement » assister aux exercices de la religion naturelle ».

Il est, non dans les principes, mais dans l'usage, de dénigrer les hommes qui ne sont plus, ou à qui la fortune ne sourit plus. Ce moment où la vérité captive retrouve sa voix, est celui que saisit également la lâcheté pour grossir les torts, et calomnier la mémoire de ceux qui ne sont plus à redouter. C'est du moins un avertissement salutaire au despotisme, qui n'en profite jamais.

Le Directoire, après sa chute, ne devait pas s'attendre à une exception.

Jugé impartialement par les hommes probes, il est vilipendé par une horde de caméléons qui le courtisaient, et qui le flagorneraient, qui lui dédieraient des ouvrages, qui seconderaient ses mesures les plus désastreuses, s'il tenait encore les rênes; car tout gouvernement leur est bon dès qu'il leur donne des places et de l'argent, et à leurs yeux celui-là seul est bon.

Le Directoire appartient à l'histoire, qui, dans sa juste balance, à côté des torts placera entre autres éloges le passage sans secousse du régime du papier-monnaie à celui du numéraire : cette opération financière n'a pas été assez remarquée. Que le Directoire ait été persécuteur; qu'il l'ait été avec acharnement, avec fureur; que par cette fureur persécutrice la Convention et le Directoire aient fait avorter l'établissement de la république, c'est un fait indéniable : mais a-t-il favorisé, soudoyé la Théophilantropie?

On a prétendu que l'ex-directeur la Réveillère-Lépaux était le patriarche de la secte : c'est à quoi faisait allusion Boulay dans un discours au Conseil des Cinq-Cents. « Il n'y avait pas de liberté religieuse, dit-il, quand un fanatisme nouveau aussi intolérant que le premier, cherchait à élever sur les ruines des idées reçues une religion nouvelle, dont le burlesque pontificat était dans le Directoire même.

A cette assertion les Théophilantropes opposent une dénégation formelle : ils prétendent que leur culte s'est élevé sans aucune influence étrangère, et sans le concours du gouvernement. La Réveillère fit à l'Institut un discours dans lequel, après avoir calomnié la religion Catholique en lui imputant d'être contraire à la liberté, il exprime le désir d'un culte simple qui aurait un couple de dogmes, expression qui parut très-plaisante, et une religion sans prêtres : le respectable Duffaut, dans un journal, lui observait que c'était l'équivalent d'un Directoire sans directeur. Mais ce discours de la Réveillère, qui date du douze floréal an V, premier mai 1797, est postérieur de cinq mois à la naissance de la Théophilantropie. Néanmoins, comme son discours annonçait identité d'opinion, on lui fit trois visites à des époques assez éloignées. Les administrateurs Théophilantropes de Saint-Sulpice faisant une collecte dans l'arrondissement, se présentèrent au Directoire, où la Réveillère et quelques autres donnèrent une modique offrande. Voilà à quoi se borne le pontificat suprême de la Réveillère. Immédiatement après sa chute, ils firent même imprimer et placarder le désaveu (a), qu'il eût été leur coriphée. Ils ajoutèrent que jamais il n'avait rien fait pour l'institution ni pour les membres dont elle se compose, et que des ambitieux qui précédemment fréquentaient leurs assemblées, les avaient quittées en voyant qu'il n'y avait à espérer ni place ni argent.

Cette dernière assertion a tous les caractères de la vraisemblance. La Théophilantropie aura été préconisée et suivie par des individus comme moyen de fortune, lorsqu'un des membres du gouvernement en était réputé le protecteur. Le désaveu tardif dont il s'agit fut envisagé dans le public comme un trait de lâcheté de la part de gens qui craignaient de partager la défaveur de celui qu'un revers de fortune avait précipité de son rang. A ce motif odieux ne pourrait-on pas substituer celui de rendre témoignage

---

(a) Voyez *Lettre écrite par les Théophilantropes avant de mourir*, in-8°. de 16 pages; et le Mémoire *Qu'est-ce que la Theophilantropie?*

Voyez la Déclaration des CC. exerçant le culte de la religion Naturelle « dans les temples de « la Reconnaissance (Germain l'Auxerrois) et de la Piété Filiale (Etienne-du-Mont) ».

la vérité? Mais malheureusement ce qui serait plus honorable, est le moins probable pour qui connaît les hommes.

D'ailleurs des présomptions graves appuyaient les préventions du public: le discours de la Réveillère était plus récent que la création du culte Théophilantropique; mais il proclamait les mêmes principes. L'auteur assistait quelquefois à leurs réunions: en présence du naturaliste Michaud père, il se félicitait d'avoir humilié le pape et le sultan: on connaissait son antipathie pour la religion Catholique, et son acharnement pour établir les fêtes décadaires; ce qui autorisait à lui attribuer les éternelles et virulentes déclamations contre la religion et ses ministres dans toutes les proclamations directoriales, et la coïncidence de ces mesures avec la persécution et la déportation de beaucoup de prêtres. Au Directoire même on le raillait sur son zèle théophilantropique. Un de ses collègues, dit-on, lui proposait de se faire pendre et de ressusciter le troisième jour, comme l'infaillible moyen de faire triompher sa secte; et Carnot lui décoche dans son *Mémoire* des épigrammes sanglantes à ce sujet.

Le 11 brumaire an VIII (2 novembre 1799), Gautier, commissaire municipal de l'onzième arrondissement, écrivait au commissaire central qu'il était difficile de faire enlever au temple de la Victoire (Saint-Sulpice) les corbeilles, légendes et pancartes des Théophilantropes hors le tems des offices sans y jeter une pomme de discorde, parce que Julien, administrateur de leur culte, y est (dit Gautier) « le véritable grand-vicaire de » l'ex-directeur la Révellière-Lépaux ».

Leclerc, de Maine-et-Loire, ami de la Réveillère, proposait, le 9 fructidor an V (26 août 1797), au conseil des Cinq-Cents, une *religion civile* (*a*) ayant pour dogme l'existence de Dieu, adoptant une morale universelle commune à toutes les religions et dont le sacerdoce serait exercé par les magistrats. On aurait pu lui demander ce qu'est une *religion civile*, car il n'a garde de l'expliquer. L'auteur avoue lui-même « qu'un peuple de phi-« losophes est le plus absurde des romans (*b*) ». Que prétendait-il donc? Vainement il répète: « c'est en présence de l'Éternel que vous avez déclaré » vos droits et rédigé votre constitution, c'est en présence de l'Éternel » qu'elle a été acceptée »; on lui répond: c'est aussi en présence de l'Éternel que furent commis tant de forfaits dont le souvenir fait frémir; l'idée spéculative de la Présence Divine ne suffit pas pour croire qu'on peut établir les principes de la morale comme on établit ceux de la géométrie sans lui donner une sanction divine. Le conseil rejeta cette motion; et néanmoins, dans une *Adresse aux Français*, le Corps-Législatif eut l'air de chanter la palinodie par un éloge indirect du culte Théophilantropique.

D'un autre côté les agens du gouvernement concouraient de tout leur pouvoir au succès de la secte.

Rutteau, commandant à Saint-Venant, dans une adresse aux citoyens des cantons pour faire rejoindre les conscrits, exhalait sa bile contre les prêtres, qui veulent, dit-il, donner à la religion révélée la préférence sur la religion naturelle.

Le commissaire du Directoire près l'Administration Centrale de la Seine, faisait circuler dans les communes une série de questions, et demandait si

(*a*) Motion d'ordre sur l'existence et l'utilité d'une Religion Civile en France.
(*b*) Le 10 ventose au VIII (28 février 1800).

les Théophilantropes faisaient des prosélytes, et si leur morale prospérait (*a*).

Les administrations, surtout celle de l'Yonne, donnaient la main à tout ce qui pouvait tourmenter les Catholiques, leurs pasteurs, et anéantir leur religion.

Le ministre de l'Intérieur envoyait gratuitement le *Manuel des Théophilantropes* dans les départemens; il récompensait Parent, ex-curé, et Bertrand-la-Boisière, pour avoir approprié des airs aux cantiques de la nouvelle secte. L'opinion publique a prétendu que des individus soudoyés pour grossir le troupeau par leur assiduité aux offices, recevaient un contingent pécuniaire pour chaque séance : aucune preuve ne garantit cette assertion; mais ici nous intercalons comme pièce authentique et curieuse la lettre dont la teneur suit :

« Du 27 Nivôse an VI (1798.).

» *Les soussignés, Administrateurs du Culte Théophilantropique établi en la* » *ci-devant église* Laurent, *cinquième arrondissement à Paris,*

» Au Ministre de la Police Générale.

» Citoyen ministre, nous avons recours à votre sollicitude pour obtenir » des secours indispensables à l'effet d'éteindre des dettes que notre société » n'a pu se dispenser de contracter pour son établissement. En effet nous » restons devoir ce mémoire.

» *Arrêté du menuisier*	150 liv.
» *Tableaux et Peinture*	100
» *La Corbeille*	50
	300 liv.

» Nous avons fait environ 150 livres de recette, avec quoi nous avons » payé le costume et autres dépenses indispensables; tels que les frais » journaliers du culte.

» Nous croyons pouvoir subvenir par notre zèle et les petites souscriptions à l'entretien de notre culte. Mais quelques efforts que nous ayons » faits, nous prévoyons qu'il nous sera impossible de faire les recettes » nécessaires pour payer nos premières dépenses; d'autant mieux que le » principal de notre arrondissement est composé des *fauxbourgs Denis,* » *Martin* et *du Temple;* quartiers composés de républicains peu fortunés.

» C'est pourquoi, Citoyen Ministre, nous sommes forcés d'avoir recours » à vous pour obtenir cette somme de 300 livres pour payer nos dettes, » dont nous justifierons l'emploi par les quittances en bonne et due forme.

» *Salut et Respect,*

» Dupont, Vernon, Leroux, Souseiran, Andrin, Le Prince, P. Bicou »

Trois semaines auparavant (*b*), Chapuis demandait au même ministre

(*a*) Le 25 messidor an VI (15 juillet 1798).
(*b*) Le 7 nivose an VI.

une place et 200 francs d'indemnité pour les frais que lui avait coûtés l'établissement de son école Théophilantropique ; il assurait que ce serait un secours des mieux employés.

Les Théophilantropes du temple de l'Être-Suprême (Notre-Dame), avaient prié la Réveillère de faire payer 685 francs pour des ouvrages qu'ils y avaient fait faire; et cela sous prétexte que la Municipalité en jouissait déjà pour des objets de même nature. Le ministre de la Police avait fait acquitter 300 francs dont l'emploi est indiqué dans une lettre écrite le 8 messidor an VII (26 juin 1799), par l'Administration du neuvième arrondissement à l'Administration Centrale. Ces pièces sont dans un dépôt d'archives à la Préfecture, ainsi que la minute d'une missive d'après laquelle il est constaté que dans une autre circonstance 240 francs, accordés aux Théophilantropes par le ministre, étaient un *bienfait* de sa part.

Ces documens donnent plus que des présomptions sur les secours pécuniaires qu'on peut avoir obtenu; et un des affidés les plus intimes de la société croit que le ministre de la Police a fourni environ mille écus: aurait-il pu le faire sans l'autorisation du Directoire?

Une autre induction positive et curieuse des intentions du gouvernement se tire du traité fait avec la cour de Naples; traité dont Charles Lacroix fut le rédacteur, et qui avait été ratifié par le Corps-Législatif le 3 brumaire an V (24 octobre 1796). L'article IX est ainsi conçu:

« Tout citoyen Français et tous ceux qui composent la maison de l'am- » bassadeur ou ministre, et celle des autres agens accrédités et reconnus » de la République Française, jouiront dans les États de Sa Majesté le » roi des Deux-Siciles de la même liberté de culte que celle dont y jouis- » sent les individus des nations non-Catholiques les plus favorisées à cet » égard ».

Le traité qui avait été négocié avec le Portugal, et qui ne fut pas ratifié, portait la même clause; elle était sans objet, si elle n'avait eu pour motif secret de propager la Théophilantropie en pays étranger par l'entremise des agens diplomatiques. Les non-Catholiques en France sont à la masse de la nation tout au plus dans la proportion d'un à dix: partant, la présomption que dans le cours ordinaire des choses un ambassadeur sera Catholique est comme dix à un. Mais supposons qu'il ne le soit pas: le droit des gens respecte partout les chapelles des ambassadeurs Luthériens, Calvinistes, Musulmans. La clause dont il s'agit avait donc un but caché; on ne l'eût pas stipulée en négociant avec les États-Unis, l'Angleterre, la Hollande, pays où la liberté des cultes est sans limites. Mais l'introduction d'un culte déiste dans deux pays très-Catholiques, comme Naples et le Portugal, aurait pu effaroucher les nationaux; il fallait d'avance parer aux obstacles.

Tel est indubitablement l'objet de cette clause, qui, réunie aux autres faits, donne la mesure des intentions qu'avait alors le gouvernement. Pour les ames honnêtes blâmer est toujours une fonction pénible, même lorsqu'elle est obligatoire. A Dieu ne plaise que nous laissions échapper l'occasion de tempérer par des éloges l'amertume des censures: et pourrait-on nous accuser d'une digression oiseuse, lorsqu'après avoir présenté la Réveillère comme un persécuteur égaré, nous ajoutons que d'ailleurs il fut toujours d'une probité inattaquable. Quoiqu'autrefois il eût menacé de se poignarder le jour où la France cesserait d'être monarchique, il a montré depuis un inflexible amour de la Liberté. Sorti du théâtre politique Républicain, et

pauvre assurément, c'est là un contraste honorable avec la conduite de ceux qui, ne pouvant citer aucun service rendu à la Patrie, doivent leur élévation, leur fortune colossale à la bassesse agenouillée devant la protection, et dont les descendans hériteront à leur tour de la haine et du mépris public, s'ils consentent à hériter de richesses que le laps de tems ne rendrait pas plus légitimes.

CHAPITRE V.

Culte Théophilantropique dans les Départemens.

Rien ne serait plus injuste que d'envelopper dans une inculpation générale tous les membres d'une société; nous reconnaissons et nous aimons à dire que, dans celle des Théophilantropes, il y avait des hommes honnêtes et probes. Mais en laissant à chacun la faculté de se placer dans cette exception, nous assurons que la plupart avaient été partisans des *Déesses de la Raison*, du *Culte de Marat* et de ces *Fêtes Décadaires* contemporaines de la Théophilantropie, qui ont coûté tant de larmes et d'argent; fêtes par lesquelles, au nom de la République, à l'instigation du Gouvernement, pendant plusieurs années on a désolé et tyrannisé la France.

Les contrées qui environnent Paris participeront toujours plus, et plutôt, aux innovations dont cette ville est le théâtre.

Gillet n'ayant pu fonder à Argenteuil, sa patrie, la Théophilantropie, s'en dédommagea à Versailles, où il était accusateur public; là avec Challant il s'installa dans la chapelle du Château, qui leur avait été accordée pour cet usage. Le changement était remarquable: quant à la religion, j'ignore comment ils s'y comportèrent; mais assurément il aurait fallu des efforts de scandales pour atteindre à l'indécence qu'on y a vue lorsqu'elle était à l'usage d'une cour, édifiante comme le sont à peu près toutes les cours. Non loin de Versailles, à Andresy, exista pendant quelque tems une petite réunion de Théophilantropes, présidée par un vitrier-peintre.

Des réunions de Théophilantropes eurent lieu pendant quelques mois à Choisy-sur-Seine et à Montreuil. Chemin ayant assisté à leur office dans cette dernière commune en l'an V, fit à ceux de Paris le rapport suivant: « L'exercice du 13 frimaire au temple de Montreuil, s'est passé avec beaucoup de calme et de décence. Les lectures et discours ont été entendus avec intérêt par un auditoire qui m'a paru avide de morale. J'ai seulement remarqué avec peine que le matériel du culte de ce temple n'y est pas encore aussi soigné qu'il devrait l'être. L'offrande n'y est composée que de pièces artificielles: il n'y a pas encore d'autel; on se sert d'un tonneau qu'on porte enveloppé d'un drap au milieu de l'enceinte, au moment seulement où l'exercice commence. Conformément au désir du comité, j'ai inscrit sur un registre les lectures et discours qui ont été faits; cela ne s'était pas encore pratiqué. Il est utile, je crois, qu'on introduise cet usage dans chaque temple, et que l'on s'y conforme chaque fois.

» Je suis arrivé au temple au moment où l'on finissait une messe. Il y avait un certain nombre d'assistans: la messe était terminée, et les Catholiques étaient encore dans le temple, lorsqu'un jeune Théophilantrope entra le chapeau sur la tête, et parcourut ainsi presque tout le temple dans

sa longueur. Il est difficile d'exprimer le mauvais effet que produisit cette manière leste d'entrer au milieu d'une assemblée nombreuse, et de la traverser d'une manière si contraire aux usages reçus dans le monde ; et qui, d'ailleurs, sous le rapport religieux, scandalise beaucoup les Catholiques.

» En revenant, j'entrai dans le temple de la *Fidélité*, où les administrateurs ont fait mettre à la porte intérieure deux inscriptions portant aux citoyens invitation de se découvrir. Il n'y avait en effet, dans le temple, que des citoyens découverts et fort paisibles, quoique l'exercice fût fini.

» De là, j'entrai au temple de la *Réunion* ; il était rempli de troupes de citoyens couverts, et qui disputaient chaudement. *Signé* Chemin ».

Un ample supplément sur la Théophilantropie de Montreuil, près Paris, a été fourni dans les notes suivantes.

« Le culte Théophilantropique de Montreuil commença peu de tems après celui de Paris. Cette commune, accoutumée à imiter la grande ville, surtout dans ses égaremens, vit dans son sein beaucoup d'adorateurs de la Déesse de la Raison, de dénonciateurs : six ou sept des premiers qui, ensuite ont également figuré dans la Théophilantropie, dénoncèrent et firent guillotiner, dans le tems de la terreur, quatre cultivateurs ; ces malheureuses victimes étaient des patriotes sincères et amis de l'ordre.

» Le chef des sectateurs de la Déesse de la Raison, qui l'est également devenu de la Théophilantropie, est un nommé *Beauce-la-Brette*, hoqueton du roi dans l'ancien régime, qui, en qualité de commensal du roi, intenta trois procès dont il en perdit deux, pour qu'on lui présentât le pain béni avant les marguillers, la noblesse et les piétons ; il gagna contre les derniers.

» Cet homme s'est fait le ministre de la Théophilantropie ; et pendant le tems qu'il en exerçait les fonctions, il faisait venir du boulevard du Temple plusieurs filles qu'il payait, et auxquelles il faisait chanter des chansons, à leur manière, dans les cérémonies. Pendant la durée de sa gestion, on a remarqué que cette association a été nombreuse, puisque on y comptait une cinquantaine d'individus de Montreuil, et à peu près quarante étrangers dont on ignorait la résidence. Les uns et les autres étaient porteurs de figures si hideuses et d'habits si déguenillés, que tout honnête-homme en aurait été effrayé ailleurs que dans une place publique.

» On m'a assuré que pendant ce tems les hommes et les femmes recevaient 1 fr. 50 cent. par séance, et les enfans 50 centimes.

» Les paiemens ayant cessé, et la fortune de Beauce-la-Brette ayant diminué, il a pris le parti de céder sa place à un nommé *Chevalier*, vigneron, et qui sait à peine lire.

» Il a cependant conservé une place d'honneur, puisque dans toutes les assemblées il a un fauteuil en face de l'orateur. Dans les derniers tems, leur nombre diminua à tel point, qu'ils n'étaient plus que dix individus, six hommes et quatre femmes, dont plusieurs, honteux de leur conduite, ont quitté leur commune pour se retirer dans d'autres, où ils ne sont pas connus, et où l'on sait qu'ils sont devenus les chands partisans des prêtres réfractaires ».

Il est peu de villes où quelque champion des *Fêtes de la Raison* et de l'*Être-Suprême* n'ait proposé d'établir la Théophilantropie ; à Metz, Fontainebleau, Chantilly, Rhodez, etc., etc. : Jeandel, procureur-syndic du district de Nanci, avait même anticipé sur la naissance de cette société pour y préparer les citoyens de cet arrondissement ; car, le 16 brumaire an II, il leur avait adressé une circulaire où, « après avoir déployé son

» éloquence contre le *fanatisme* qui, depuis tant de siècles a été la plate-» forme et la cuirasse d'un clergé despote, tyrannique, scandaleux, hy-» pocrite, charlatan, turbulent, le foyer de toutes les atrocités », il espère que le peuple n'hésitera pas un instant à « accepter la *Religion Na-» tionale* que lui offrent la raison et nos lois nouvelles. Ceux qui seront » préposés ne s'affubleront pas comme des charlatans.... Le peuple, qui » les écoutera dans le calme, offrira un spectacle vraiment touchant ». Malheureusement pour M. Jeandel, le peuple de Nanci et des environs a veulu et il veut rester Catholique.

Le nommé *Rubarbe*, instituteur à Château-Thierry, projetait sans doute do s'y constituer le missionnaire de la Théophilantropie; car, le 2 germinal an VI, il écrivait à l'un des adeptes de Paris la lettre qu'on va lire, et qui donnera la mesure de ses talens :

« Citoyen, sans avoir l'avantage d'être connu de vous, je vous invite » de m'envoyer un livre de votre culte *Philantrope*, pour établir ce culte » dans cette ville, *qui* est sans contredit préférable au Romain, *qui* est » rempli de paroles que le peuple *n'entend pas* et qu'il ne se soucie guère » *d'entendre*, attendu que c'est une langue qu'on *n'entend pas*; car tout le » monde ne *sait pas le latin*.

» Ayant un de vos livres, j'aurais besoin de vos lumières pour y chanter » les louanges qui y sont et le mode de votre cérémonie; en conséquence » il me faudrait un commerce de lettres avec vous, où j'apprendrais vos » noms avec plaisir. Signé *Rubarbe*, instituteur ».

Un autre commissaire écrivait du Havre, le 16 brumaire an VI : « A » mon arrivée au Havre, et suivant nos intentions respectives, je me suis » occupé des moyens à prendre pour parvenir à établir en cette commune » une société Théophilantropique, à l'instar de celles qui existent à Paris. » Je me suis à cet effet consulté avec des républicains, mes amis. Il est » résulté de nos opinions que leur avis unanime était que nous ne pouvions » nous mettre en avant, ainsi que je vous l'ai témoigné lorsque j'eus le » plaisir de vous voir à Paris. Mais nous avons jeté nos vues sur plusieurs » citoyens probes et républicains, qui, n'ayant daté nullement d'une ma-» nière marquante ainsi que nous dans les différentes crises de la révolution, » sont d'ailleurs capables de remplir vos vues et les nôtres.

» Pour cet effet nous avons conçu le projet de leur adresser une lettre » circulaire, dont je vous fais passer une copie ci-incluse, et que je me » suis chargé de leur faire parvenir. *Préalablement* nous avons cru prudent, » *avant* de rien entreprendre, de vous faire part du résultat de notre en-» tretien sur cet objet, afin que vous puissiez soumettre nos vues au comité » Théophilantropique, et nous communiquer son opinion sur le parti que » nous devons prendre.

» Veuillez, citoyen, me faire part au plutôt du résultat de leur opinion, » afin de nous mettre à même d'agir; et en même tems de nous procurer » les moyens d'aller en avant, si nous éprouvions quelque obstacle à la » réussite de cet intéressant établissement.

Signé, Duclerc ».

Vers la fin de 1797, et au commencement de l'année suivante, on voulut établir la Théophilantropie à Bordeaux. Un prêtre apostat, nommé *Latapy*, obtint l'ancienne église paroissiale de Saint-Éloi, devenue en 1791 succur-

sale de Saint-Paul. Il courut et fit courir les maisons pour avoir des adhérens à son culte, et ne réussit que pour un si petit nombre qu'il crut devoir abandonner son entreprise. Si elle échoua, il faut l'attribuer au bon esprit des Bordelais, qui, ayant un digne évêque (*a*), secondé par un clergé estimable, se rallièrent autour de leurs pasteurs et repoussèrent avec un souverain mépris Latapy et sa nouvelle religion. Rabastein a eu aussi une société du même genre.

La Théophilantropie s'était installée à Bernai, département de l'Eure : c'est du moins ce que marquait, en nivose an VI (1798) Muter à Chapuis, instituteur de l'école Théophilantropique de Paris, place du Parc-d'Artillerie, ci-devant Place-Royale.

Les Catholiques de Soissons ayant obtenu l'usage de la Cathédrale, avaient fait réparer et recouvrir à leurs frais la grande sacristie : mais la municipalité, par un acte de l'iniquité la plus criante, l'accorda vers la fin de 1797 aux Théophilantropes, qui à l'instant firent sauter les tiroirs destinés à resserrer les ornemens; et les Catholiques furent réduits à transporter ces orneuens de maison en maison, pour les conserver. Une preuve que la municipalité n'avait d'autre motif que de persécuter, c'est qu'il existait une chapelle, dite du Séminaire, bien plus commode que la grande sacristie; et que la nouvelle secte aurait pu l'obtenir, en se conformant à la loi du 7 vendémiaire. Tous les municipaux en étaient membres; en sorte que, comme municipaux, ils dépossédaient les Catholiques, et comme Théophilantropes ils jouissaient de leur usurpation.

La Théophilantropie a existé pendant quelques mois à Clamecy, département de la Nièvre; et environ un an, à Colligni, département de l'Ain. Ici les chefs étaient de francs aristocrates, et leurs adhérens indifférens à toute religion, même à la nouvelle dont ils se déclaraient membres : mais ils convoitaient des places, et croyaient ce moyen propre à les y conduire.

A Poitiers les Théophilantropes demandent à l'Administration locale de jouir, concurremment avec les Catholiques, de l'église Notre-Dame, tous les jours depuis neuf heures jusqu'à midi. L'Administration répond qu'ayant d'autres édifices libres, ils officieront dans l'église de Saint-Paul dont ils sont en possession, et où se tient le cercle constitutionnel, si mieux ils n'aiment obtenir Saint-Porchaire; car Notre-Dame est aux Catholiques, qui l'ont rétablie à leurs frais. Les Théophilantropes se plaignent que Saint-Paul ayant été vendu n'est concédé au cercle qu'à titre locatif, que Saint-Porchaire exigerait seize cents francs de réparation; et ils envoient à leurs frères de Paris une lettre et une pétition, en les priant d'appuyer leur demande.

Le 30 pluviose an VI (19 février 1798) le culte Théophilantropique s'ouvrit à Liège par un discours de la Fitz, *officier de santé du cercle constitutionnel de la taverne patriotique*. Un autre fut prononcé le même jour par Dethier, juge du tribunal civil du département de l'Ourthe (*b*).

Châlons-sur-Marne avait une très-petite société Théophilantropique dont le chef était un prêtre marié, nommé Léger, professeur d'histoire à l'école Centrale de cette ville, et préposé au pensionnat; ce qui déplaisait extrêmement aux autres professeurs, à raison du discrédit dans lequel par-là

(*a*) M. Lacombe, aujourd'hui évêque d'Angoulême.
(*b*) Voyez l'*Observateur Sevère et Impartial*, ou l'*Echo du Cercle Constitutionnel de la Taverne*, n[os]. 32 et 35, où sont insérés les deux discours.

même tombait le pensionnat. Un d'eux, également prêtre marié, rougissait disait-il, de voir son ami à la tête d'une douzaine d'yvrognes et d'hommes sans mœurs : la plupart étaient effectivement connus pour avoir commis des excès dans la révolution. Cependant Léger, leur hiérophante, a toujours été un homme paisible et considéré pour ses talens dans la société d'Agriculture et des Arts de Châlons.

Ces Théophilantropes tenaient leurs assemblées à l'église Notre-Dame, la seule qui eût des orgues : le préfet statua que s'ils ne contribuaient aux réparations de l'édifice, ils en seraient exclus. Des habitans de Châlons voyant qu'ils ne se pressaient pas de fournir leur contingent, et que néanmoins ils étaient lents dans leur retraite, les chassèrent et déplacèrent leur autel ; on assure même que des Théophilantropes furent insultés. Alors ils firent circuler un imprimé pour annoncer qu'ils suspendaient l'exercice de leur culte, portèrent plainte et voulurent intenter un procès ; mais le préfet les avertit que la procédure serait à leurs frais, attendu qu'ils n'avaient voulu ni payer ni déguerpir tranquillement. Le premier tort est du côté des Théophilantropes ; car la probité voulait que l'usage commun de l'édifice leur en fît partager les frais d'entretien : mais dans toute société organisée la facilité du recours aux autorités compétentes pour obtenir justice, exclut les voies de fait ; et les Catholiques, auteurs de celles dont il s'agit, sont d'autant plus repréhensibles que leurs principes religieux commandent plus strictement la modération et la charité.

Ce qu'on va lire de la Théophilantropie de Bourges est extrait de relations recueillies sur les lieux, et de leurs registres qui ont été communiqués. Leur première séance s'ouvrit dans la Cathédrale, le 10 ventose an VI (29 février 1798), par Trollier, décoré d'une ceinture blanche à fleurs bleues, devant un autel sur lequel étaient un oranger et des fleurs. A Trollier succéda Heurtant-Lamerville, protestant ex-constituant, connu par de bons écrits sur l'économie rurale. Il pérora sur l'existence de l'Etre-Suprême. Le décadi suivant, il fit fonction de lecteur : dans un discours sur l'immortalité de l'ame, il mit au ciel Antonin et Marc-Aurele ; reste à savoir si Dieu a ratifié ces canonisations.

Malfusson, ci-devant ministre protestant à Sancerre, lut, le trente germinal, un discours sur l'immortalité de l'ame « qu'autrefois il avait dit n'être qu'une » bulle d'eau qui se perd dans l'immensité de la mer, une étincelle qui se réunit à l'élément du feu ». La religion catholique étant seule exceptée de leur tolérance universelle, elle fut souvent peinte à leur tribune sous les couleurs les plus odieuses ; et là, comme partout, on ne manqua pas de lui imputer les crimes commis en son nom, et qu'elle abhorre.

A peine les Théophilantropes étaient installés à Bourges, qu'ils célébrèrent des mariages. Le 20 ventose an VI (10 mars 1798) parut devant leur autel, avec son épouse, Tissot, instituteur : Heurtant-Lamerville présenta l'anneau, fit un discours sur les devoirs de leur état, annonça que le divorce était permis ; mais que néanmoins il fallait se comporter de manière à n'être pas obligé d'y recourir.

Le 10 floréal, (30 avril), à la fête *des Epoux*, sur un autel triangulaire, les Théophilantropes placèrent deux pigeons, symbole de la tendresse conjugale, qui furent portés sur les épaules dans une procession à l'Autel de la Patrie.

A la fête *de la Vieillesse*, trois Officiers Municipaux, accompagnés des tambours et d'enfans, allèrent attacher des guirlandes à la porte de quelques

vieillards; et pendant ce tems-là Ferrand, vieillard respectable, était incarcéré parce qu'il était prêtre.

De nouveaux-nés étaient aussi présentés à l'assemblée. Le même jour, 10 floréal an VI, une famille Protestante et une famille Catholique, qui par là même cessaient de l'être, y apportèrent leurs enfans. Le 30 du même mois fut présenté l'enfant de Singer, ex-capucin, dont le parrain fut Doreau, ex-curé.

En compulsant les registres de la société, on voit des demandes et des objurgations multipliées pour engager les membres à faire les fonctions d'orateurs, et à payer leur contribution. Le zèle se refroidit à tel point que Doreau s'en plaignit amèrement le 20 prairial an VIII (9 juin 1800), dans un discours où il prétend établir que la religion Théophilantropique fut, est et sera toujours la seule vraie. Le 10 messidor suivant (30 juin), les musiciens s'étant retirés faute de paiement, quelques-uns des frères chantèrent eux-mêmes les cantiques: enfin, le 30 thermidor (18 août), les membres, réduits à sept ou huit, se retirèrent. Ainsi mourut d'inanition la Théophilantropie de Bourges, après deux ans et demi d'existence.

Dans cette société figuraient des hommes qui avaient été les plus ardens antagonistes de la religion Catholique, et les persécuteurs du vénérable Dufraisse, évêque de Bourges. Qu'ils disent si jamais il usa de représailles; c'est par la voix douce de l'instruction et de la charité qu'il accéléra leur chute. Elle eut lieu immédiatement avant la tenue du concile Métropolitain dont l'évêque de Blois avait provoqué la tenue. Il fit sentir au concile que dans cette église même où étaient encore les tréteaux de la secte, et où journellement venaient l'entendre prêcher les hommes qui en avaient été membres, le concile devait, en ménageant les personnes, en leur témoignant même toute sorte d'égards et de charité, censurer les erreurs que l'incrédulité s'efforçait de substituer à la doctrine de Jésus-Christ.

Il rédigea les articles; et là fut prononcé solennellement le premier et le seul canon dogmatique contre la nouvelle religion. Plusieurs Théophilantropes présens furent eux-mêmes attendris de la manière courageuse, mais affectueuse et paternelle, avec laquelle le concile avait rédigé et promulgué son décret (*a*).

(*a*) Voyez les Actes de ce Concile, imprimés à Bourges, *in*-8°., 1801.

« Chargés solidairement du dépôt sacré de la foi, les pasteurs doivent signaler toutes les erreurs qui en altéreraient la pureté, et prévenir les fidèles contre tout ce qui peut les égarer. Dans ces dernières années, l'incrédulité a dirigé ses attaques contre l'ensemble des vérités révélées qu'elle veut arracher du cœur des fidèles, pour leur substituer le déisme, sous le nom de *Theophilantropie* : elle s'efforca d'ailleurs d'introduire l'indifférentisme, en insinuant que toutes les religions sont en niveau; qu'en conséquence l'on doit vivre dans celle où l'on est né, comme si la vérité n'était pas une, et que l'erreur pût jouir des mêmes droits que la vérité.

» Une multitude d'excellens ouvrages irréfutables établissent l'authenticité des Livres Saints, et la certitude de la croyance en Jésus-Christ. On ne peut ici que conseiller la lecture de ces ouvrages, capables de porter la conviction dans les esprits et la persuasion dans les cœurs. Cependant le concile métropolitain se doit à lui-même de proclamer en face de l'Eglise universelle et de la postérité, son attachement invariable à la foi de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine; à toutes les vérités qui, suivant l'expression de Vincent de Lerins, ont été crues partout, dans tous les tems et dans tous les lieux, en frappant d'anathême les erreurs contraires à la foi, et plaignant ceux qu'elles entraînent: mais en ouvrant les bras de la charité aux errans, il ferme son sein à l'erreur. En conséquence le concile métropolitain considérant, comme contraire à la foi, toute proposition tendante à persuader que chacun peut continuer à vivre en sûreté de conscience dans sa religion, quelle qu'elle soit, cette assertion ne pouvant s'appliquer qu'à la seule véritable religion, ledit concile métropolitain repousse avec horreur le déisme, connu sous le nom de *Théophilantropie*, comme une apostasie de la foi et un renoncement à toute vérité révélée.

Le département de l'Yonne a sur tous les autres la palme de la rage persécutrice : là ont été accumulés tous les moyens de conspuer, de détruire la religion Catholique, et de tourmenter ses ministres. Les commissaires du gouvernement, les membres des administrations centrale et municipale, à très-peu d'exceptions près, ont été les *Busiris*, les *Nérons* de ce malheureux département. Revêtus de l'autorité civile, ils ont déployé et presque usé tous les ressorts de la scélératesse pour extirper les derniers restes d'une religion jadis si florissante dans le diocèse d'Auxerre ; diocèse pourvu de tant de vertueux et savans Ecclésiastiques, et d'où sortirent tant de bons ouvrages sous le pontificat de Caylus. En traitant des fêtes décadaires dans un autre ouvrage, on exposera les mesures tyranniques employées par ces administrateurs pour les établir : ici nous ne considérons que leurs efforts pour propager et faire triompher le culte Théophilantropique.

Il a existé momentanément dans diverses communes de ce département ; telles que Coulange-la-Vinense, Cravant, Saint-Clément, Griselles-le-Bocage : quelquefois même la cloche annonçait l'assemblée ; ce que les Catholiques n'eussent osé faire. Clochot, commissaire du Directoire à Chablis, écrivait au ministre de l'intérieur (a) que la religion Théophilantropique serait préférable au culte Catholique ; mais déjà, dit-il, les Théophilantropes ont des ministres, un costume ; déjà ils influencent le peuple. « En conséquence il a cru devoir éloigner même leur culte de son canton ; » mais il a composé des hymnes à l'Eternel pour donner un caractère » religieux aux fêtes décadaires ».

Nulle part le culte des Théophilantropes n'a eu tant de développement et de durée que dans les villes d'Auxerre et de Sens. Celle-ci la première l'a vu chez elle : il leur eût été facile d'obtenir Saint-Germain, église vacante ; mais il fallait chasser les Catholiques de la Cathédrale, s'en assurer la jouissance exclusive ; il fallait les harceler, les décourager. Eh ! quels moyens on a employés ! jusqu'à répandre des immondices autour des pilliers, dessiner des images ordurières et des scènes impudiques dans les confessionaux ! Néanmoins la municipalité montra quelque justice en signifiant aux Théophilantropes de quitter la Cathédrale, et de demander un autre local.

Leur coryphée à Sens était Benoît Lamothe, qui, le 10 floréal an II, avait péroré dans le temple de la Raison sur la religion Naturelle et le culte de la Raison. A la suite de ce discours, dans lequel il blasphème contre la Trinité, contre la Révélation, l'auteur a imprimé quelques poésies de sa façon. Le passage qu'on va lire en donnera une juste idée.

. . . . *philosophie*,
C'est par toi qu'à l'avenir
Plus on n'entendra gémir
Aucun enfant de la Patrie.

On lui attribue l'*Observateur du département de l'Yonne* (b), « journal » qui contient un projet de *Culte social* (c), où l'on dira l'Oraison du Sage » de Galilée, dite l'*Oraison Dominicale* (d) ».

(a) Le 8 pluviose an VII.
(b) Imprimé à Sens, 1796.
(c) N°. 10.
(d) Page 87.

L'an VI (1798) fut imprimé à Sens un *Recueil de cantiques, hymnes et des odes pour les fêtes religieuses et morales des Théophilantropes, ou d'adorateurs de Dieu et amis des lois* (*a*). J'ignore si l'auteur est le même Benoît Lamothe; car l'ouvrage est anonyme : mais il s'est déclaré auteur de l'*Office du matin et du soir à l'usage des Théophilantropes ou Chrétiens Français* (*b*). Il prétend que leur culte est fondé sur l'Évangile; il a versifié une espèce de *Gloria in Excellis*, d'*Oraison Dominicale*, d'*Orate Fratres*, et un chant joyeux ayant pour refrain : *Alleluia*. Dans son *Credo* on dit :

« *Nous croyons que Jésus fut envoyé sur terre*
» *Pour nous instruire et nous guider.*
» *Je jure de rester fidèle*
» *A son Evangile sacré :*
» *Où trouver doctrine plus belle?*
» *De Dieu même il fut inspiré.*

Au moment où finit le *Credo*, celui qui offre les pains de la fraternité et de la charité se présente au pied de l'autel; le ministre lui adresse ces paroles : « En retour de ces pains que vous présentez à vos frères et » aux pauvres, daigne le ciel répandre tous ses biens sur vous et sur » votre maison »; le peuple répond : *Ainsi soit-il.*

Un des enfans assistans porte les pains sur l'autel; l'autre présente un plat à la personne qui a offert le pain, et qui doit faire la quête pour les pauvres. Tandis qu'elle fait sa tournée dans le temple, le ministre partage un des pains en douze morceaux, qu'un des enfans assistans va présenter à douze frères, lesquels en font part à leur plus proches voisins. L'autre pain est distribué aux pauvres après l'office; ensuite le peuple, partagé en deux chœurs, chante des strophes qui remplacent l'offertoire.

A la fin de ce Rituel, sont les cérémonies relatives aux nouveaux-nés, aux mariages et au décès des Théophilantropes.

Quand on présente un enfant, le père ou le parrain promet de le faire élever dans cette religion. Le ministre trempe son doigt dans une coupe d'eau, et trace sur le front de l'enfant C. T., qui signifie Citoyen Théophilantrope; puis il lui met un peu de miel sur les lèvres, en disant : qu'il soit doux comme le miel de l'abeille; puis donnant une fleur odorante, il dit : que le parfum de ses vertus soit plus suave que cette fleur; qu'elle fasse un jour (si c'est une fille) le bonheur d'un époux, la joie et la consolation de ses perens. Si c'est un garçon, l'on joint à la fleur un petit rameau de chêne ou de laurier; et à ces mots, *le bonheur d'un époux*, on substitue la *gloire de sa patrie* »; puis on chante une strophe dans laquelle on dit :

« Dieu bon, d'un crime imaginaire pourrais-tu punir un enfant »?

Au décès, un tableau suspendu dans le lieu de l'assemblée porte cette sentence :

» La mort est le commencement de l'immortalité, etc. »

(*a*) *In*-12. Sens, troisième édition.
(*b*) *In*-12. Sens, an VI.

J'ai cru devoir faire connaître ces rits, qui diffèrent de ceux des Théophilantropes de Paris.

Auxerre étant le siège des autorités premières, subit plus qu'aucune autre ville du département le joug de la tyrannie. Le culte Théophilantropique y commença en l'an VI, (1798) dans le temple du ci-devant *Grand-Séminaire;* les sexes étaient séparés. Le *mage*, ou ministre, était revêtu d'une espèce d'aube de toile blanche et d'une écharpe violette. On eut successivement pour orateurs Boileau, président du département, et trois prêtres mariés, Fontaine, Robert et Chesneau : ce dernier, qui avait été curé de Plombières près Dijon, pérora sur l'amour conjugal.

Les discours des orateurs étaient presque toujours de plates et virulentes diatribes contre la Religion Catholique et contre les prêtres. Pour opérer la conversion de ceux qui ne fréquentaient pas leurs assemblées, ils ne manquaient pas de les dénoncer comme *Chouans*, *Vendéens*, *Royalistes*. Les autorités constituées faisaient tout pour les Théophilantropes, tout contre les Catholiques; ou elles fermaient les églises, ou elles empêchaient les prêtres de célébrer, et les harcelaient pour exiger la translation du dimanche au décadi : sur leur refus, ils étaient incarcérés, ou déportés; par une dérision atroce, on tachait encore de tarir les regrets de leurs paroissiens en disant : Voyez si vos prêtres vous sont attachés; ils vous ont quitté.

Il paraît que vers la fin du règne des Théophilantropes d'Auxerre, à l'imitation de ceux de Paris, voulant ramener leur exercice au dimanche, ils avaient rencontré quelque obstacle; car dans un journal de l'Yonne on lit (*a*) la pièce suivante :

« *Avis important aux sectateurs de la Religion Naturelle :*

« La commission du culte Théophilantropique prévient que si la Mairie » n'a pas encore rapporté *nonidi* prochain l'inconcevable arrêté qui défend » aux Théophilantropes d'exercer leur culte dans le temple les jours cor- » respondans aux *dimanches*, l'office se fera le décadi au lieu et à l'heure » ordinaire. »

Lorsque la secte cessa d'être appuyée par l'autorité civile, son crédit s'éteignit comme un éclair, et l'opinion publique en fit une justice prompte et méritée. On peut en juger par le persiflage suivant, inséré dans un journal du même département (*b*) : « Extrait d'un rituel Théophilantropique à l'usage du département de l'Yonne.

« *Prières du matin à Robespierre.*

» Notre Père qui êtes aux enfers, que votre nom soit révéré, que votre règne se rétablisse, que vos décrets soient exécutés dans le département de l'Yonne comme à Sens.

» Donnez-nous aujourd'hui notre sang quotidien, et ne nous laissez pas succomber sous les honnêtes-gens et les *Clichiens*, mais délivrez-nous des Cinq-Cents. Ainsi soit-il.

(*a*) Page 957.
(*b*) *Journal Littéraire et Politique du département de l'Yonne*, 25 thermidor an V, n°. 24, 12 août 1797, page 314 et 315.

A Marat.

» Je vous salue, *Marat*, plein de sang; Robespierre est avec vous; vous êtes béni parmi tous les Théophilantropes; et les Jacobins, fruits de vos entrailles, sont bénis. Dieu Marat, secondez-nous maintenant et à l'heure de la terreur et de la guillotine, que nous espérons bien rétablir. Ainsi soit-il.

Profession de foi.

» Je crois en Sieyes (*a*), le père tout-puissant, créateur des Jacobins et des Théophilantropes, et en Robespierre son fils chéri, notre ancien maître, qui a été conçu du démon et né d'une furie, a souffert le 9 thermidor, a été guillotiné, est mort et enterré; qui est descendu dans l'enfer, est ressuscité des morts le 13 vendémiaire, est monté aux Luxembourg où il est assis à la droite ou à la gauche de Barras, d'où il prétend juger les Cinq-Cents et les faire tomber dans le royaume des morts.

» Je crois à B...., à R...., à la R....l..., aux Cercles constitutionnels, à la Montagne, à la résurrection de la terreur, et à sa durée éternelle. Ainsi soit-il. »

De tous les départemens (Paris excepté), l'Yonne est celui où la Théophilantropie obtint le plus d'extension et de durée; et ces faits y coïncident avec la persécution la plus atroce, dont les agens étaient presque tous sectateurs du culte déïste.

Cependant l'homme le plus dépravé peut devenir un vase d'élection : le retour à la vertu n'est interdit à personne; c'est le seul moyen de trouver la paix de l'ame, et de reconquérir l'estime publique. Fasse le ciel que les individus dont il s'agit aient le tems et le courage d'expier le passé, afin de n'être plus jugés que sur l'avenir. Mais quelle que soit leur conduite, et dussent-ils nous souhaiter et nous faire encore plus de mal, nous conserverons à leur égard cette charité dont Jésus-Christ traça le précepte et fut le modèle; il nous serait doux de leur en donner des preuves.

Avant de terminer ce chapitre, le lecteur voudra bien suivre un moment l'historien dans d'autres contrées.

D'après leur début, les Théophilantropes avaient conçu les plus vastes espérances, et plusieurs d'entre eux entrevoyaient dans un avenir peu éloigné la conquête d'une partie de l'Univers; c'est sans doute dans cette illusion que fut composé l'hymne dédié aux *Théophilantropes répandus sur la surface du globe*. Un missionnaire de leur secte avait fondé des espérances sur la Suisse. On en jugera par la lettre suivante :

Paris, le cinquième jour complémentaire de l'an VI.

« Citoyen, je pense bien que vous n'avez pas pris le change sur les motifs de mon absence du comité. Des affaires domestiques m'ont empêché jusqu'ici de me rendre à vos assemblées; et au moment où je me disposais à aller partager vos travaux, des affaires d'un autre genre m'appellent en Helvétie.

(*a*) C'est une calomnie; car Sieyes fut toujours étranger à toutes les jongleries théophilantropiques.

» Je désire bien trouver dans cette terre libre des hommes disposés à embrasser le culte des Théophilantropes. Si mes vœux se réalisent, je m'empresserai de communiquer avec vous et de me concerter avec les membres du comité pour inoculer aux Helvétiens la religion des Confucius, des Socrate, des Voltaire et des Rousseau.

» Je vous envoie des exemplaires pour l'impression desquels j'ai fait des avances qui ne m'ont point été remboursées. Je ne les répète point parce que je suis bien convaincu de l'impossibilité où serait le comité de les acquitter en ce moment.

» Conservez-moi votre estime et votre amitié.

Signé, Siauve ».

Les Théophilantropes de Paris ignorent peut-être qu'en Piémont on voulut introduire leur culte. A Turin fut imprimée, l'an VII, une traduction italienne du *Manuel*, par G. de Grégori, homme de loi du département de la Sesia, qui mit en tête une lettre aux mères de familles républicaines: il les assure que la Théophilantropie ne contredit pas le culte Catholique; que d'ailleurs il ne faut pas disputer (*a*).

Morardo, prêtre ci-devant piariste, qui d'abord avait écrit en faveur de la Religion, dédia à Ginguené, membre de l'Institut, alors ambassadeur près la cour de Sardaigne, un opuscule italien intitulé : *Pensées libres sur le Culte religieux et ses ministres* (*b*). L'auteur, qui se donne pour le premier apôtre de la révolution Piémontaise, n'aurait-il pas été successivement royaliste et démagogue? Il loue l'empereur Julien, qui était aussi un apostat; se déchaîne contre les fondateurs d'Ordres; admet un chef de l'Eglise, quoiqu'il propose de déposer Pie VI; croit qu'un seul évêque suffirait pour toute l'Italie; veut qu'on supprime le chant, le célibat, le costume ecclésiastique, les confessionaux, qu'on déporte les prêtres fanatiques en pays lointain, et qu'un comité de philosophes chargé de reviser les bibliothèques fasse brûler tous les livres contraires au bon sens : ce qui signifie sans doute tous les livres de religion; car la seule qui selon lui convienne à une nation, c'est la Théophilantropie (*c*).

Ce fatras ne méritait guère une réfutation ; et néanmoins un estimable religieux conventuel, le P. *della Valle*, mort il y a quelques années, le même qui a fait les *Vies des Peintres Grecs* et d'autres ouvrages, crut devoir confondre le ci-devant piariste, par un petit écrit anonyme intitulé : *Quatre mots à Gaspard Morardo*, sur son livre intitulé : *Du culte religieux et de ses ministres* (*d*). Les raisonnemens du P. della Valle ont pulvérisé ceux de son antagoniste, qui ferait de vains efforts pour secouer le mépris public sous lequel il est enseveli.

(*a*) *Manuale dei Theophilantrope*, etc., in-12. Torino, an 7.
(*b*) *Del Culto Religioso e de' suoi Ministri Pensieri Liberi*, in-8°., Torino.
(*c*) Page 55.
(*d*) *Quattro Parole al Citadino Gaspare Morardo*, etc., in-12. Torino.

CHAPITRE VI.

Des sectes avec lesquelles la Théophilantropie a quelque analogie. Chute de la Théophilantropie.

Entre les cultes appuyés sur la Révélation et ceux qui la rejettent, il n'y a guère de comparaison à établir; ainsi mal-à-propos a-t-on voulu trouver des rapports entre les Théophilantropes et les Cœlicoles, Pélagiens, Sémi-Pélagiens, Sémi-Chrétiens, Arméniens, Molinistes, quoique certaines idées communes à tous sur les forces de la nature pour opérer le bien sans la grace, puissent conduire aux mêmes résultats.

J'ignore si les Théophilantropes ont des points de contact avec une réunion d'hommes qui, s'intitulant *Adorateurs de la Liberté et de l'Egalité*, demandèrent en l'an IV à la municipalité de Toulon le *Temple de la Raison* pour y exercer leur culte; ce qui leur fut accordé.

Les partisans de la Théophilantropie ont promené leur imagination sur le globe pour trouver des sociétés formées d'après leur plan.

Le système des Guèbres paraît avoir quelque analogie avec la Théophilantropie, telle que la concevait d'Aubermeuil, puisqu'il y introduit le feu sacré.

Un écrivain a prétendu trouver en Orient des Théophilantropes : ce sont les *Whaabbys* (*a*); nation guerrière qui, sous cet aspect, jouera probablement en Arabie le même rôle que les Marattes dans l'Inde. On renvoie à cet article.

Les ablutions, les jeûnes, l'abstinence du vin, la circoncision chez les Whaabbis, établissent une assez grande différence entre eux et les Théophilantropes pour oier l'identité de système.

Peut-être ces derniers ont-ils plus d'analogie avec les Sicks (*b*) qui habitent le Lahor, sur lesquels en 1781 le savant Wilkins publia des observations (*c*). Il décrit leur église à Patna, leur liturgie, leurs agapes; leur morale est la philantropie universelle, et ils prient Dieu pour le genre humain. Wilkins, et après lui Langles, les peignent comme une espèce de déistes. Voyons la peinture qu'en donne Forster.

Après une notice biographique sur leur fondateur Nank, né en 1469 et mort en 1539, il expose la doctrine de ses sectateurs : ils adorent un Dieu, admettent des récompenses et des punitions futures, tolèrent toutes les religions, sur lesquelles ils ne veulent pas même entrer en dispute; croient une incarnation secondaire de la Divinité, proscrivent le culte des images, s'abstiennent de manger du porc, ont un gouvernement approchant de la démocratie et se divisent en deux branches (*d*). Qu'on nous dise si ce sont là des Théophilantropes.

(*a*) Voyez *Journal de Paris*, 6 vendémiaire an XII, et le *Moniteur* du même jour.

(*b*) Que nos auteurs écrivent *Seeks*, à l'imitation des Anglais; mais ces derniers, d'après le génie de leur langue, prononcent *Sikes*.

(*c*) *Asiatik Researches*, Tome I, n°. 12, *in*-8°. London, 1801, page 288 et suiv.

(*d*) Voyez Forster, *Voyage de Bengale à Pétersbourg*, Tome III, page 3 et suiv.

En 1799 la branche théologique de la société Teylérienne à Harlem proposa au concours les questions suivantes :

« Quelle est l'origine des Théophilantropes qui, depuis peu, se montrent » publiquement dans la République Française ?

» Quel rapport y a-t-il entre leurs dogmes, leurs rites et ceux des » Chrétiens ?

» Qu'a-t-on à attendre de cette société pour la religion en général, et » pour le Christianisme en particulier » ?

Le prix devait être adjugé en 1800. La société déclara qu'aucun des mémoires envoyés ne l'avait mérité ; mais Chemin, l'un des concurrens, a imprimé son travail, sous ce titre : *Qu'est-ce que la Théophilantropie?* Il est cité plusieurs fois dans ce qu'on a lu.

En 1798 fut traduit en Hollandais la première partie de l'*Année religieuse* des Théophilantropes. *De Vos*, savant ministre Mennonite d'Amsterdam, y joignit un *Postscript* de vingt-cinq pages, qui appelle l'attention (*a*).

Il commence par établir que les exemples corrupteurs de la cour et du haut clergé, avaient préparé et disséminé parmi le peuple le mépris des devoirs du Chrétien : ce mépris fut porté au comble par les événemens funestes qui escortèrent la révolution sans en être le résultat. Pour ramener les idées religieuses, les Théophilantropes s'arrêtèrent à des notions générales. Quoiqu'il trouve de belles choses dans leurs prières et leurs cantiques, il désapprouve qu'on ait appelé leur système, *Culte Universel de tous les Sages, de tous les tems, de tous les lieux :* il croit leur plan entièrement neuf, et même très-différent de celui du docteur Williams. Mais De Vos s'étonne qu'ils aient caché soigneusement et à dessein la source où ils ont puisé, savoir : les livres sacrés du Christianisme, quoiqu'on en ait fait usage pour le fond et pour les formes. Il censure d'ailleurs divers articles de leur liturgie : on y présente Dieu comme étranger à toute colère ; mais a-t-on oublié la distinction à établir entre la colère et la justice qui punit le crime ?

Il reproche aux Théophilantropes de n'avoir pas encouragé les recherches sur la Révélation dont Platon avouait la possibilité, et dont l'authenticité se montre avec éclat dans les ouvrages de Grotius, Newton, Locke, Priestley, Trembley, Necker, et beaucoup d'autres.

Le nom de Théophilantrope est beau ; mais à qui convient-il mieux qu'à Jésus-Christ ? De Vos termine en déclarant que si le nouveau culte peut produire quelque bien chez les personnes qui ont vécu dans l'oubli de Dieu, et sans chercher à le connaître, il sera toujours insuffisant pour ceux qui pensent et qui connaissent la supériorité des Evangiles.

La connaissance d'une secte nouvelle ne pouvait rester étrangère à une contrée avide de connaissances dans tous les genres, et qui les cultive toutes avec succès. En 1798 diverses traductions d'ouvrages Théophilantropiques furent publiées par Friedel à Mayence, et d'autres à Leipsick sous le titre de *Culte des Nouveaux Francs* (*b*) ; titre absurde en ce qu'il supposait que

---

(*a*) *Naschrift op de nederduitse Uitgaave des Godsdienstigen Jaarkrings van het Theophilantropische gezelschap*, in-12. Amsterdam, 1798.

(*b*) *Gottes Verehrung der neufranken, rituel buch der Theophilantropen, Ciner unlëngst teo Paris estflandenen religioesen gesellscheft*, 3 vol. in-8°. L'auteur de cette traduction est Dyk, qui, à la fin du premier volume, a inséré un avis *An den teutschen Leser*.

la France était devenue déiste. Quelques journalistes du même pays rendirent compte ou même se constituèrent les apologistes de la nouvelle secte (*a*); mais elle fut sévèrement critiquée dans la *Minerve* d'Archenholht (*b*) et dans le *Mercure Allemand* du célèbre Wicland (*c*).

Très-peu d'ouvrages furent publiés sur la nouvelle secte: on a mentionné précédemment celui du *P. della Valle*. En France parurent deux opuscules intitulés l'un et l'autre l'*Ami des Théophilantropes* (*d*); le premier par Guyot, prêtre du diocèse de Cambray; le second par le vénérable Wandelaincourt, ancien évêque de Langres. Il s'attache à prouver aux Théophilantropes que leurs dogmes sont insuffisans; que leur morale est incomplète, leur culte frivole; qu'en voulant écarter les mystères, la nature leur en offre de toutes parts. Ce livre de la nature qu'ils exaltent si fort n'a-t-il pas des pages bien obscures? Ils ne marchent donc qu'à la lueur de principes empruntés de la Révélation.

Quelque tems après, l'archevêque de Besançon, Le Coz, fit une excellente apologie de la Divinité de Jésus-Christ, qui est par là même une réfutation de la religion Théophilantropique: mais elle avait pour but de repousser les attaques dirigées contre ce dogme par de Lille de Salle dans son *Mémoire en faveur de Dieu*, qu'il appelle son *Client*, et qu'il met sous la sauve-garde de la loyauté Française (*e*).

Les pasteurs pensèrent avec raison qu'il fallait moins s'occuper d'écrire que de faire circuler dans les mains des fidèles tant de bons livres propres à les prémunir contre l'erreur; dans leurs instructions, ils s'attachèrent à développer les preuves qui établissent l'insuffisance de la nature, le besoin et l'authenticité de la Révélation, l'existence du péché originel, la nécessité d'un Rédempteur, la mission et la divinité du Messie: c'est à quoi les exhortaient, par l'entremise des *Annales de la Religion*, les évêques réunis à Paris, sentinelles vigilantes dont la correspondance pendant huit ans ne cessa de stimuler et d'éclairer le zèle de leurs collègues.

Nous avons dit que le *Mercure Français* du 20 nivôse an VI, après avoir donné une notice des Théophilantropes, trouve mauvais qu'ils n'admettent pas dans leur sein les athées. Il pronostique la perpétuité de la secte Théophilantropique; et cependant un homme dont il veut bien d'ailleurs faire un éloge qu'on ne lui demande pas, n'accordait, dit-il, à la société que deux ans d'existence: cet homme, c'est Grégoire. « Mais Saturne, qui » tient la faulx levée sur toutes les prophéties apocryphes, doit encore » précipiter celle-ci dans la fosse du mensonge ».

L'évêque que l'on critique avait effectivement, dans une compagnie, déclaré qu'il ne croyait pas à la durée du culte public des Théophilantropes; et cette déclaration transmise à un homme que l'on connait très-bien, et qui ne s'en doute pas, avait été présentée, comme on vient de l'indiquer, escortée de sa censure. L'événement a parlé; qui des deux a prédit juste?

(*a*) Voyez le *Nouveau Journal des Prédicateurs*. Altona, 1798: la *Nouvelle Elco ar Huber*. Leipsick, 1797: la *France*, par Gorike. Lubeck, 1798, dixième cahier; et dans le troisième volume, huitième cahier; et quatrième volume, huitième cahier; et cinquième volume, deuxième cahier: *Esquisses pour servir à la philosophie*, etc. Lubeck, 1797.

(*b*) Berlin, mois d'août 1799.

(*c*) Leipsick, cahier de septembre 1797.

(*d*) Le premier *in*-12. A Châlons, an 8; le deuxième *in*-8°.: l'un et l'autre de 26 pages.

(*e*) *In*-8°. Paris, 1802. Il y aurait eu du courage et du mérite à réclamer contre l'athéisme en 1794, et non six ans après.

Un écrivain anti-Chrétien (le Publiciste Lacroix) disait dans un de ses ouvrages : « la Théophilantropie, en s'efforçant d'étouffer le Christianisme, » se pare de quelques-uns de ses attraits.... Mais le charme du mystère » est perdu, et les hommes s'attachent plus aux objets par les illusions » que par la réalité. Il n'y a pas de religion sans sacerdoce ». D'après cela il doute que la Théophilantropie puisse se maintenir : pour en assurer la durée, il eût fallu, dit-il, « qu'elle possédât des édifices aussi nobles et » aussi simples que son culte, où des chants harmonieux, des orateurs » célèbres, des ministres révérés par leur sagesse, rattacheraient à l'existence de Dieu la pensée de l'homme civilisé ».

Oui, sans doute, des *ministres révérés*, et non des prêtres transfuges du sanctuaire afin de secouer le joug de la continence, et sur lesquels ne repose pas l'estime publique.

Ce qui précède aura fait pressentir les causes qui ont amené progressivement la chute de la Théophilantropie, dans le sein de laquelle s'étaient d'ailleurs formés des schismes : celui de Saint-Thomas-d'Aquin n'était pas le seul; et sur plusieurs points, tous étaient en collision avec la Théophilantropie de Sens, qui avait des rites différens.

Parmi les nouveaux profès, plusieurs avaient apporté une réputation qui éloigna d'anciens sectaires déjà divisés entre eux, et fut cause que d'autres se réunirent exclusivement à Saint-Germain-l'Auxerrois.

A la naissance de la Théophilantropie, l'affluence aux assemblées était nombreuse; les deux tiers au moins étaient des spectateurs qui circulaient ou se tenaient debout autour l'enceinte des sociétaires. Mais la curiosité est un sentiment passager, surtout chez les Parisiens : elle s'éteignit; et d'un autre côté le zèle se refroidit tellement que, depuis le 18 brumaire an VIII, les Théophilantropes s'étaient restraints aux quatre temples suivans:

L'Hymen. . . . . Saint-Nicolas-des-Champs.
La Reconnaissance. . Saint-Germain-l'Auxerrois.
La Victoire. . . . . . . Saint-Sulpice.
La Jeunesse. . . . . . . Saint-Gervais.

S'il est vrai que, dans celui-ci, un membre ait eu l'oreille mise en sang, cet attentat devait appeler la vindicte publique.

Un Journal assure qu'à Saint-Gervais, on investit l'église, et qu'on les renvoya (*a*); ils déclarent d'ailleurs, que le 20 nivôse an IX, on y démolit leur autel, on arracha leur décoration et même le drapeau tricolor placé au-dessus de la chaire avec cette inscription : *Liberté des Cultes :* le tout fut brûlé devant l'église.

Trois ans auparavant (*b*) les Théophilantropes de Montreuil s'intulant, *Citoyens réunis en Cercle Constitutionnel*, s'étaient plaints au ministre de la Police d'insultes reçues dans leur temple. L'affaire fut jugée au tribunal correctionnel du canton de Choisi, dont la sentence porte : « qu'il n'est pas judi- » ciairement prouvé qu'on ait troublé le culte Théophilantropique, mais » il y a eu trouble »; et quatre individus, auteurs du délit, furent condamnés à cinquante francs d'amende envers la République, et à subir un mois de prison (*c*). Dans ces événemens, le tort est souvent des deux côtés;

(*a*) Voyez le *Fanal* du 2 frimaire an VI.
(*b*) Le 8 nivose an VI.
(*c*) La sentence est du 29 pluviose an VI.

aux yeux de l'homme sensé, l'avantage reste à celui qui montre le plus de modération. J'ignore qui des contendans eut droit de se l'attribuer : l'opinion publique était devenue graduellement plus défavorable à cette institution. Que l'opinion soit vraie ou erronnée, elle est une puissance ; elle était vraie, quand elle assurait que la Théophilantropie avait moins pour but l'établissement de son culte abstrait, que la destruction de la religion Catolique.

Le 12 vendémiaire an X, les consuls prirent un arrêté portant que les Théophilantropes ne pourraient plus se réunir dans les édifices nationaux. Cinq mois après, parut un opuscule *Sur l'Interdiction du culte de la religion Naturelle* (*a*) ; l'auteur se plaint de ce qu'ils n'ont pu obtenir acte de leur déclaration à l'autorité civile pour continuer dans un local qu'ils auraient loué, et il réclame cette liberté. La prévention contre ce culte serait-elle fondée, dit-il, sur sa nouveauté ? mais le consulat aussi est nouveau. Sans doute le gouvernement n'y eût mis aucun obstacle, et quelqu'autre raison aura empêché la renaissance de ce culte.

L'opuscule qu'on vient de citer est rédigé avec modération. La justice ordonne de dire que le même caractère se montre dans les ouvrages avoués par la société, quoiqu'on ne puisse en dire autant de plusieurs discours inédits de ses orateurs : ils ont voulu avoir l'air d'être persécutés ; ils prétendent même l'avoir été (*b*). Alors la loi aurait dû sévir contre les auteurs de ce désordre. Tout citoyen a un droit égal d'exercer son culte sous l'égide tutélaire de l'autorité publique ; et le devoir de chacun n'est-il pas de respecter ce droit, sauf à plaindre les errans, à les aimer, à leur faire du bien sans ouvrir son cœur à l'erreur ?

Ainsi s'éteignit à Paris, sans trouble et sans bruit, après cinq ans d'existence, le culte Théophilantropique, qui, dans les départemens n'eut qu'une consistance momentanée ; et dont à Paris même, il n'était plus resté de trace que dans une école rue *Etienne* chez Richard, où Chemin allait donner des leçons de langue latine : l'enseignement de la morale s'y faisait, dit-on, d'après les livres de la secte défunte.

A l'athéisme de 1793, aux *Fêtes de la Raison*, succédèrent les *Fêtes à l'Etre-Suprême*, qui, au milieu des orages révolutionnaires, prirent le nom de *Culte Théophilantropique*, ayant des ministres et une liturgie. La curiosité m'a conduit plusieurs fois à leurs réunions : je déclare n'y avoir jamais vu ce recueillement religieux et profond qu'on trouve dans les églises Catholiques, et même chez les Protestans. Au reste, c'était moins une religion qu'un parti d'opposition dont les gouvernans étaient secrètement les fauteurs pour combattre la religion Catholique contre laquelle il se déchaînaient dans toutes leurs proclamations, et dont à cette époque ils tourmentaient les pasteurs.

C'est ici le cas de se rappeler ce que dit l'Écriture : *Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion.* Toujours prêts à défendre la religion que nous professons, soyons toujours prêts aussi à obliger ceux qui nous persécutent : rappelons-nous que Jésus-Christ a prié pour ses bourreaux.

Si, par défaut de renseignemens, on a laissé des lacunes dans l'histoire

---

(*a*) *Sur l'Interdiction du Culte de la Religion Naturelle* ou *Théophilantropique*, in-8°. Paris, 21 ventose an XII, 8 pages.

(*b*) Voyez page 64 du Mémoire *Qu'est-ce que la Théophilantropie?*

de la Théophilantropie; si des erreurs involontaires sont échappées à l'auteur, il remerciera quiconque lui fournira les moyens de remplir celles-là, et de rectifier celle-ci. Les faits récens sont communément, dit-on, le domaine de l'adulation, de la satire; il aime à penser qu'on ne peut appliquer cette sentence à son ouvrage. Son cœur lui rend le témoignage qu'il a tracé ce tableau sans aigreur, sans partialité; la douleur et la vérité tenaient le pinceau.

Bayle avait prétendu qu'une société d'athées pourrait subsister. Divers écrivains ont prouvé, 1°. que l'hypothèse était fantastique, parce que jamais on ne trouva un peuple civilisé qui fût athée; 2°. qu'en supposant la possibilité de son existence, il aurait par là même un principe de dissolution qui, en relâchant tous les liens sociaux, précipiterait son anéantissement. Ainsi, pour les hommes sensés, le problême est résolu; mais cette solution acquiert un nouveau degré de certitude quand on considère le résultat de tant d'efforts infructueux pour consolider l'existence des sociétés de déistes. Celles-ci du moins avaient deux principes sur lesquels reposent la croyance et la morale des peuples; et cependant, semblables à ces météores phosphoriques qui, parcourant rapidement les airs, n'y laissent aucune trace de leur passage, comme eux éclipsées elles ont produit si peu de sensation, elles ont duré si peu de tems, que l'histoire, en leur assignant une mention légère, marque à peine le court intervalle qui sépare leur naissance de leur fin. Il importe néanmoins d'invoquer à cet égard les souvenirs de la postérité, parce que leur existence éphémère atteste aux races contemporaines et futures, le besoin d'une religion positive, et les égaremens de la raison humaine, lorsqu'elle n'a d'autre appui que ses propres forces. Sherlock, un de ceux qui ont le mieux développé cette vérité, apostrophe ensuite le déiste par ces mots : *Go to your Natural Religion; Actuellememt invoquez votre Religion Naturelle* (*a*). Dans ce tableau, le Chrétien éclairé par la Révélation puisera, sans doute, des motifs nouveaux d'apprécier ce bienfait, et demandera au ciel qu'il éloigne l'époque où la gentilité doit le perdre.

(*a*) Voyez *Several Discourses Preache at the Temple Church by Th. Sherlock*, in-8°. London, 1734, Discours IX, page 270.

MAMMILLAIRES.

Dans tous les tems les hommes ont voulu écarter ou étouffer les remords en s'efforçant de concilier leurs passions avec leurs devoirs. Les paradoxes les plus étranges, les sophismes les plus grossiers ont été mis en usage pour faire illusion aux autres et s'aveugler soi-méme; telle est la source d'où découlent tant de sectes qu'on accuse d'avoir caché sous un voile religieux les abominations de la lubricité.

Dès les premiers siècles de l'ère Chrétienne, les Gnostiques, les Carpocratiens, les disciples de Prodicus, nommés *Adamites*, renouvelèrent, dans leurs assemblées, le cynisme des Lupercales et des mystères de la bonne Déesse.

Nos premiers pères étaient nuds, dans l'état d'innocence; de leur désobéissance naquirent tous nos maux. Mais Jésus-Christ nous a régénérés: des fanatiques en ont conclu que l'homme rendu à son état primitif devait se dépouiller de tout ce qui est terrestre; de là les *Adamites*.

Le moyen âge et les siècles postérieurs virent renouveler ces scènes extravagantes et scandaleuses. Lisez ce que racontent les historiens concernant Tanchelin, Guillermin, la Milanoise, d'Abantonne, fondatrice des *Turlupins*, les Dulcinistes, les Fossariens, les Stadings, les Multiplians, lea Nouveaux-Adamites, etc.

Beausobre et Chauffepié prétendent que l'Adamisme est une fable. Assurément un délire de ce genre ne pouvait avoir qu'une existence éphémère; mais ce délire a incontestablement existé: Amsterdam et Leyde au seizième siècle ont eu ces spectacles révoltans. Il faut sans doute retrancher beaucoup de ce que racontent des historiens crédules sur les désordres des assemblées clandestines; mais la connaissance du cœur humain et l'accumulation de témoignages authentiques ne permettent pas de révoquer en doute la totalité des accusations dirigées contre diverses sectes, et surtout contre les premiers Anabaptistes, auxquels ressemblent si peu les hommes paisibles qu'aujourd'hui nous connaissons sous le nom d'*Anabaptistes* et de *Mennonites*.

A mesure que chez les nations modernes s'est étendu ce qu'on appelle si improprement la civilisation, les mœurs, sans être plus pures, ont été revêtues de formes moins grossières; et dès lors les aberrations de l'esprit humain ont contracté une teinte différente.

D'après l'ouvrage anonyme de Stoup, intitulé la *Religion des Hollandais*, Bayle parle de la secte des Mammillaires, qui avait pris naissance à Harlem, chez les Mennonites. Un jeune homme ayant porté la main sur le sein d'une fille qu'il était près d'épouser, et cette indécence ayant été déférée au tribunal ecclésiastique, on se divisa sur la peine à infliger. Les uns voulaient que le coupable fût excommunié; les autres, en avouant qu'il avait péché, trouvèrent le châtiment trop sévère, et furent en conséquence appelés *Mammillaires*. La même dénomination a été appliquée depuis en Italie à des hommes qui ont osé se constituer les apologistes du vice. A la fin du dix-septième siècle, le docteur Jacques Boilean, sous un titre pseudonyme, avait vengé la pureté dans son Traité *De Tactibus*

Impudicis. La raison, la religion, les Pères de l'Eglise, les décisions des Papes sont les autorités sur lesquelles il asseoit ses décisions. Il rappelle entre autres qu'en 1612 Aquaviva, général des Jésuites, défendit aux théologiens de sa Société, d'enseigner qu'il y eût des fautes légères en ce qui concerne l'impureté (*a*).

François de Posadas, dominicain, mort en 1713, a fait un ouvrage Espagnol intitulé : *Triomphe de la Chasteté contre la Luxure Diabolique des Molinistes* (*b*); et c'est le Molinisme qui, trente ans après, a tenté de justifier ces turpitudes, ou du moins d'en atténuer le crime.

En 1743 Foscari, patriarche de Venise, voulant prévenir des désordres, avait mis au nombre des cas réservés toute espèce de blaspbême, et tout acte extérieur qui aurait pour objet de donner atteinte à la pureté des vierges dans les monastères. La même année parut en cette ville une dissertation latine où, sous prétexte d'expliquer le vrai sens de la loi, on y met des restrictions qui tendent à l'anéantir. Sur le huitième cas, l'auteur demande si la réserve peut frapper des actes véniels de leur nature, tels que de toucher les joues et le sein des vierges consacrées à Dieu, et qui ne peuvent être mortels qu'autant qu'ils sont accompagnés d'une intention coupable.

Il suppose, comme on le voit dans l'énoncé de la question, que ces attouchemens sans nécessité peuvent être exempts de passion et d'intention perverse, comme si en pareil cas la main n'agissait pas sous la direction du cœur. Est-il croyable qu'un homme sensé, un prêtre, ait pu adopter une si grossière illusion? Je ne sais pourquoi le Père Richard dans son *Dictionnaire des Siences Ecclésiastiques* a craint de dire que le jésuite Benci était l'auteur de cette Dissertation, qui scandalisa tous les amis des bonnes mœurs.

Le savant et vertueux Père Concina, dominicain de Venise, vint au secours de la chasteté, et la vengea de cet attentat dans deux Lettres latines qui furent réimprimées sur-le-champ à Rome et à Lucques. Il y prouve jusqu'à l'évidence qu'un attouchement volontaire sans nécessité est un péché mortel.

Ces cris de la foi et de la pudeur allarmée retentirent à Rome, par un bref du 10 août 1744. Benoît XIV se hâta de proscrire ces turpitudes avec la Dissertation qui les contenait, et tous autres ouvrages qui auraient pour objet de les soutenir. Croirait-on qu'à l'instant furent imprimés clandestinement dans la Capitale même de la Chrétienté des pamphlets pour faire l'apologie de cette doctrine lubrique? Il fut prouvé qu'un autre Jésuite, le P. Faure, en était l'auteur.

Les défenseurs de Benci, gens actifs et capables de faire jouer plus d'une machine, publièrent à Venise un libelle intitulé : *Rétractation solennelle du P. Concina*, supercherie infâme, et dont autrefois on s'était déjà servi contre le Cardinal Noris. Un décret du Saint-Office condamna la prétendue Rétractation comme libelle diffamatoire. On y passe légèrement sur la doctrine des Mammillaires pour étaler plus à l'aise un tissu de calomnies contre Concina. Ses adversaires, persuadés qu'il démentirait cette imposture, extorquèrent à ses supérieurs une défense d'écrire contre la *Rétractation* supposée, attendu, disait-on, qu'il est assez vengé par la condamnation du libelle.

(*a*) Voyez *Marcelli Ancyrani Disquisitiones*, etc., *in*-8°. Paris, 1695. *Dissertatio tertia de tactibus impudicis an sint peccata mortalia vel venialia.*

(*b*) *Triumfos de la Castitad contra la luxuria diabolica de los Molinistas.* Voyez *Continuacion à la Historia Ecclesiastica general*, etc., *in*-8°. Madrid, 1792, Tome XIII, p. 150.

A cet ordre Concina répondit que la *Rétractation* n'ayant pour objet que de décrier sa personne, il consentait à ne pas la réfuter; que s'étant consacré à la défense de la morale chrétienne, il regarderait comme un malheur de n'avoir aucune part aux persécutions qui furent toujours l'apanage des défenseurs de la vérité; que, conformément à l'Évangile, il était disposé à souffrir patiemment les outrages dirigés contre lui par ses ennemis.

Que firent alors ceux-ci? Par une fourberie plus vraie que vraisemblable, après avoir forcé au silence l'innocent calomnié, ils se donnèrent carrière pour multiplier les mensonges, firent à Lucques en 1745 une nouvelle édition de la *Rétractation*; et ils imprimèrent furtivement à Venise, sous le titre de *Jugement d'un Théologien*, un libelle encore plus scandaleux.

Saint Thomas d'Aquin, aussi conforme à la vérité que contraire à la licence, dit que toucher la main d'un ami, lui donner un de ces baisers dont la pudeur n'est jamais offensée, sont des témoignages d'affection que la bienséance et l'usage autorisent en certains pays. Le libelliste falsifie saint Thomas pour lui faire dire que d'autres attouchemens sont permis : il ajoute que ces actes ne sont pas criminels de leur nature; à l'appui de son assertion il cite les cas où la main d'un chirurgien est obligée d'intervenir. Il n'appartient qu'au libertinage de conclure de ce qui est de nécessité à ce qui n'a pas ce caractère.

Le libelliste ajoute textuellement le passage suivant, qu'à l'imitation de Concina on ose à peine confier au papier : « La doctrine proposée sur l'indifférence de ces sortes d'attouchemens est si certaine, qu'il nous paraît qu'on ne saurait la nier sans danger d'errer dans la foi; car elle est solidement établie, cette doctrine, sur plusieurs textes de l'Ecriture, par exemple, sur ces paroles de S. Marc : *Ils imposeront les mains aux malades* etc.; et sur celles de l'épître de saint Jacques : *Quelqu'un parmi vous est-il malade, qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile*. On peut tirer aussi une nouvelle preuve des sacremens que Jésus-Christ a institués, de celui de l'Extrême-Onction, etc. ». Il est difficile de pousser plus loin la mauvaise foi et l'abus sacrilège de l'Ecriture-Sainte.

Un autre scandale du P. Benci est de soutenir que le blasphème proféré par habitude sans réflexion actuelle, n'est pas un nouveau péché et ne peut être la matière d'un cas réservé : cette erreur, qui est une conséquence naturelle de celle du *péché philosophique*, ne paraît pas choquer l'auteur du *Jugement* qu'on dit être le P. Turani, théologien de la Pénitencerie.

Quand on voit des hommes réputés graves se constituer les apologistes d'opinions que la vertu la moins sévère repousse avec horreur, on n'ose réfléchir sur les motifs qui ont pu les faire agir: la charité craint de trouver en eux des avocats intéressés à défendre autre chose qu'une simple théorie.

Le Père Concina nous apprend lui-même que sept libelles ont été imprimés, réimprimés en Italie (*a*) en faveur des nouveaux Mammillaires dont Benci est le chef.

Il y a tel de ces libelles où, pour dénigrer Concina, on l'accuse de *Pascalisme*, de *Jansénisme*; car ailleurs, comme en France, aimer, prêcher, soutenir la sainte austérité de l'Evangile, c'est être Janséniste. Il est bon

(*a*) Voyez la Préface en tête de son *Explication des quatre Paradoxes qui sont en vogue dans notre siècle*, in-12. Avignon, 1751. Voyez aussi *Continuacion à la Historia Ecclesiastica*, etc., de Du Creux, Tome XIII, page 33 et 34.

d'observer que la doctrine immonde de Benci proscrite par le Saint-Siége, a cependant trouvé depuis cette époque des défenseurs parmi des gens qui avaient fait un quatrième vœu d'obéir au Pape. Les torts d'un ou plusieurs individus ne sont pas le crime de la société dont ils étaient membres; mais, en pareil cas, le devoir de la société était de les désavouer sous peines d'en être réputée complice, et d'en partager les flétrissures. On voudrait pouvoir dire que les Jésuites ont désavoué leur confrère.

Terminons cette discussion en citant un trait hideux très-authentique qui, sans ajouter à la probabilité de beaucoup d'autres, en garantit la possibilité.

Le 23 Juin 1803, le tribunal du premier arrondissement de la Roër séant à Aix-la-Chapelle, rend un jugement contre une société qui, sous le voile de la piété, cachait la débauche la plus affreuse.

Il résulte des déclarations des témoins et de l'aveu des preuves, qu'il a existé une espèce de confrairie connue sous le nom d'*Etat de réparation inventé* par les filles Affergel et Vogts, et *approuvé* par le P. Achatius, (son nom est Kretzer) capucin du couvent de Düren.

Les principes de cette association, sous prétexte d'une prétendue inspiration divine, sont de se livrer à toutes espèces d'impudicités. On assure que ce capucin avec ces deux filles ont propagé ces abominables principes en faisant des prosélytes; que, pour faciliter la séduction, ils ont affecté une piété extraordinaire; que, pour empêcher les personnes séduites d'être désabusées, ils leur ont commandé le secret; et qu'abusant de la crédulité de quelques prosélytes, ils ont su les induire à sacrifier une partie de leur fortune à eux et à d'autres membres de leur secte.

Les délits ont été accompagnés de circonstances si agravantes, que la pudeur défend de les énoncer.

ETAT RÉCENT DE L'ÉGLISE GRECQUE.

Sous le nom d'*Eglise Grecque*, on comprend non-seulement cette portion de la chrétienté qui a pour langue liturgique le Grec littéral, mais encore les Eglises qui célèbrent la liturgie en Esclavon, quoiqu'elles aient conservé d'ailleurs les usages et la discipline de l'Église Grecque proprement dite. Parmi ces Chrétiens, tant du rit grec que du rit Esclavon, il en est (et c'est le moindre nombre) qui reconnaissent l'autorité du pape: ce sont les Grecs-Unis.

Les Grecs-Unis du rit Esclavon se trouvent dans les Etats de la maison d'Autriche, la Prusse, la Russie, surtout dans les provinces qui composaient la Pologne.

Le sort de ce royaume, dont on a voulu effacer même le nom, est un événement qui, parmi quelques centaines d'autres des tems modernes, prouve que si en théorie la politique est une partie de la morale, dans la pratique elle en est l'antipode. Convertie au Christianisme par saint Méthodius et saint Cyrille, cette vaste région adopta les formes extérieures de l'Église Grecque, avec cette seule différence que l'Esclavon y était la langue liturgique. La Pologne, presque entièrement soumise au Patriarcat

de Constantinople, en suivit les phases d'union et de schisme, relativement au Saint-Siége, jusqu'en 1569; époque où, par les soins du gouvernement Polonais, elle reconnut exclusivement l'Église Romaine. La discipline Grecque fut maintenue; des laïques mariés furent ordonnés prêtres, et cet usage persévère parmi les Grecs-Unis. La messe et tous les offices sont en langue Esclavone, on a même conservé la forme des ornemens sacerdotaux; ils sont précisément tels que ceux dont un prêtre est revêtu dans le tableau de la communion de saint Jérôme au musée des arts.

Le traité d'Oliva, en 1660, démembra une partie de la Pologne, qui vit passer sous la domination Russe plusieurs de ses provinces; insensiblement s'affaiblit la communication avec Rome, à tel point que le pays cédé aux Czars (ou Tzars) se soumit de nouveau au patriarche de Constantinople. Mais Pierre I[er]. coupa cette communication, et rendit l'Église Russe indépendante en créant un synode résidant à Pétersbourg, qui, sous l'influence du Czar, exerce dans cette église le pouvoir suprême.

D'autres provinces de la Pologne étant tombées en partage à la Russie en 1772, la majeure partie de la population a quitté la religion Catholique pour s'unir à celle des Russes, parce que le synode de Pétersbourg a fait des efforts que le gouvernement a secondés; tandis que les provinces cédées à la maison d'Autriche, sont restées Catholiques du rit Grec-Uni.

Le dernier partage de la Pologne, en 1794, ayant fait passer sous la domination Russe la Lithuanie, la Volhynie, la Polodie et l'Ukraine, une partie des Grecs-Unis fut l'objet d'une persécution atroce en 1795 et 1796 : on persuada à Catherine II que pour les attacher à son gouvernement, il fallait les détacher de Rome. Cependant ce conseil ne fut pas dicté par la politique seule; Zubow, favori de l'impératrice, voulait en profiter personnellement pour sa fortune, et pour enrichir ses protégés; d'autant plus que l'archevêque Russe Catholique, qui est qualifié *Métropolite*, jouissait d'un revenu considérable, ainsi que les évêques. Avant d'employer la violence, on fit venir à Pétersbourg ce métropolite nommé *Rostoki*, parvenu à cette dignité éminente par le crédit des moines de Saint-Basile. S'il eût consenti à payer six mille pièces d'or à la caisse du favori Zubow, les choses seraient restées sur le même pied : mais il craignit de se rendre par là coupable de simonie; alors le projet du gouvernement fut exécuté de la manière suivante :

On envoya, dans toutes les provinces du rit Grec-Uni, des prêtres et des évêques non-Unis, avec ordre aux gouverneurs de les seconder; des officiers de police accompagnaient partout ces émissaires spirituels. En arrivant dans chaque commune, l'officier de police ordonnait à tous les habitans de se présenter à lui; tandis que les prêtres émissaires, aidés par des sbirres, forçaient les portes des églises, et les bénissaient avec les cérémonies Russes : à l'instant on chassait le curé Catholique, qu'on remplaçait par un non-Catholique. Ces opérations furent accompagnées de coups et de violences inouies; tous les biens des évêques Catholiques furent enfin confisqués, et donnés aux courtisans et autres vanteurs : la terreur s'empara des communautés, qui, dépourvues de prêtres Catholiques et privées des secours spirituels, cédèrent à la persécution, et embrassèrent la religion de l'empire. Plusieurs curés même se voyant sans ressource, suivirent le parti pour se maintenir dans leurs places; mais beaucoup de prêtres restèrent fidèles à leur conscience : ils furent emprisonnés, et quelques-

uns perdirent la vie. Environ le tiers des ecclésiastiques préférèrent la perte de leur état et la misère à l'apostasie : une bulle du pape leur permit d'embrasser le rit Latin, quoique mariés ; et plusieurs d'entre eux ont été placés dans l'Église Catholique : beaucoup d'autres n'ont jusqu'à présent pour subsister d'autres ressources que les bienfaits des personnes charitables. Ces persécutions durèrent jusqu'à la mort de cette Catherine II, monstre de despotisme, de cruauté, de lubricité, et que cependant Voltaire et d'autres écrivains ont tant exaltée.

Paul I[er]. proclama la liberté du culte par un édit solennel, et même il permit aux peuples de retourner à la religion Catholique qu'on leur avait fait abjurer par force. Beaucoup de villes et de villages s'empressèrent de chasser les prêtres non-Catholiques, et de rappeler leurs véritables pasteurs. Toutes les paroisses allaient suivre cet exemple quand un nouvel incident vint comprimer leur zèle.

Sous le règne précédent, des abus innombrables s'étaient glissés dans l'armée et dans les finances. Paul I[er]., qui voulait réformer ces abus et qui déjà en avait retranché plusieurs, devint un objet de haine pour tous ceux qui en vivaient. Par-là se formèrent des factions qui l'accusèrent faussement de vouloir changer la religion de l'empire, et même d'en avoir déjà traité avec Rome. Il en fut d'autant plus épouvanté que pareille imputation avait servi de prétexte contre son père, et lui avait coûté la vie. Sur les représentations de ses ministres, il publia une déclaration en titre d'Ukase et prétendit que la première avait été mal comprise, et donna les ordres les plus sévères pour qu'on réintégrât de nouveau les prêtres non-Catholiques récemment expulsés. L'exécution fut confiée dans chaque province à une commission. Alors furent renouvelées les violences et les emprisonnemens qui avaient eu lieu sous Catherine II. Cependant une disposition particulière statuait que les églises qui pendant la première persécution auraient conservé leur culte, ne seraient plus inquiétées ; c'est ce qui a été le sujet de la nouvelle organisation.

Paul rétablit donc quelque évêques Catholiques Russes avec une modique pension, en leur intimant de la manière la plus formelle de ne pas faire de prosélytes. Il établit à Pétersbourg *un Conseil de justice* auquel préside l'archevêque Catholique de Mohilow. Il est composé de prêtres séculiers pour un tiers, et pour les deux autres de moines des rites Latin et Grec Catholique. Ce conseil décide sans appel les affaires pour lesquelles autrefois on avait recours à Rome ; et néanmoins il communique avec le Saint-Siége, duquel les évêques nommés par l'empereur reçoivent leurs bulles.

Sous le règne d'Alexandre, la religion Catholique n'a éprouvé aucune disgrace ; et par un effet de la bienveillance de ce prince, elle a même acquis beaucoup de liberté (*a*).

Les Catholiques du rit grec proprement dit, sont disséminés en Orient dans la Turquie d'Europe, et même en Italie, surtout dans le royaume de Naples. Ceux d'Italie ont pour chef un archevêque résidant à Rome au collége de Saint-Athanase.

La Corse a aussi une colonie Grecque Catholique sur laquelle Jaussin,

(*a*) Ces notes m'ont été transmises par un seigneur Polonais, témoin oculaire des faits qu'on vient de lire.

l'abbé de Germanes et d'autres écrivains ont donné des détails (*a*). Cette colonie est formée des débris de Lacédémone, de ces braves Magnotes dont environ six cents, accablés par la supériorité des forces Ottomanes contre laquelle ils avaient si vaillamment combattu, quittèrent leur terre natale, et abordèrent à Gênes en 1676. La république de Gênes les envoya en Corse et leur fit quelques avances de bestiaux et d'instrumens aratoires, à l'aide desquels eux et leurs descendans ont fertilisé les plaines près d'Ajaccio, de Vico. On a toujours loué en eux des hommes actifs, laborieux, fidèles, doux et pacifiques. En 1776, c'est-à-dire, un siècle après leur établissement, ils étaient environ huit cent cinquante individus. Ils consacrent avec du pain levé, baptisent par immersion, suivent la liturgie de saint Basile dans les fêtes solennelles, et pour les autres celle de saint Jean Chrysostome. Leurs prêtres portent barbe et sont mariés. Ils en avaient cinq ou six au commencement de la révolution de 1789; ils prêtèrent le serment exigé du clergé.

Covel, qui publia en 1722 un ouvrage sur l'état de l'Église Grecque, prétend que les Grecs rebaptisent les Latins qui s'agrègent à leur communion (*b*). Saint-Priest, dans un Mémoire inédit et très-curieux sur son ambassade à Constantinople, raconte comment du tems de Vergennes, son devancier, le patriarche Grec, nommé *Kyrilos*, tenta d'élargir la brèche de séparation en prétendant qu'il fallait effectivement rebaptiser les Catholiques qui passaient au rit grec non-uni; mais il ajoute que son opinion n'est pas généralement admise, et qu'elle partage encore le clergé national.

Bartholdy, auteur d'un *Voyage en Grèce dans les années* 1803 *et* 1804, attribue à la haine de religion la défense des mariages entre les Grecs non-unis et les Catholiques. Un savant Grec (Kotrica) qui a publié sous l'anonyme des *Observations sur le Voyage de Bartholdy*, soutient que cette défense tient uniquement à des raisons politiques du gouvernement Turc, qui empêche ces unions depuis que la France a pris sous sa protection les prêtres Catholiques établis dans le Levant. Bartholdy ignore aussi qu'en vertu des droits de l'Église reconnus par ce gouvernement Turc, toute femme Grecque qui épouserait volontairement un Turc se mettrait en état de séparation avec ses parens, encourrait l'excommunication et l'exclusion de toute société Grecque sans que son mari pût s'en plaindre; et c'est ainsi, dit l'auteur anonyme, que l'Église, gardienne des mœurs publiques, impose un frein rigoureux à la licence (*c*).

Les Grecs actuels doivent au Christianisme même leur existence. Entre eux et la horde stupide qui les opprime, il trace une ligne séparative qui empêche la fusion du peuple vaincu dans le peuple vainqueur. Le Christianisme maintient parmi eux l'union, l'esprit public; il nourrit l'espérance qu'ils ont conçue de voir renaître à une époque peut-être prochaine, la gloire de l'antique Grèce. Vers ce but sont dirigées toutes leurs pensées; par là s'animent, s'encouragent leurs efforts généreux pour faire fleurir chez eux les sciences, les lettres, les arts, et se placer au niveau des nations les plus éclairées de l'Europe. On ne peut lire sans attendrissement le

(*a*) Voyez *Mémoires Historiques sur la Corse*, par Jaussin; et *Révolution de Corse*, par l'abbé de Germanes, etc.

(*b*) *Some Account of the present Greek Church, by John Covel, in-fol., Cambridge*, 1722.

(*c*) Voyez *Observations sur le Voyage en Grèce de Bartholdy*, etc., page 8.

Mémoire du savant Coraï, *sur la Civilisation actuelle de la Grèce*. Embrasé des souvenirs qu'elle offre de toutes parts, il les retrace avec feu à la mémoire de ses compatriotes. Déjà ils comptent plusieurs générations modernes d'hommes célèbres, parmi lesquels se distinguent Eugène et Théotoki de Corfou, dont les *Vies* seront incessamment publiées par le jeune et intéressant Mustoxidi, historiographe de cette île, et leur compatriote.

Des tentatives ont été faites à diverses époques pour rappeler tous les Grecs au sein de l'unité. Les procédés du Pape et des évêques Catholiques envers les Grecs, au concile de Florence, eurent tous les caractères de la charité et de la justice. Avant d'entamer aucune discussion, le Pape s'empressa de reconnaître la qualité du patriarche Joseph, et des autres évêques Grecs, et de les recevoir comme tels. Comparez cette conduite avec celle qu'ont tenue dans ces derniers tems Rome et divers prélats envers leurs frères les évêques qui ont prêté le serment de 1791; et voyez si l'on ne perd pas son tems à combattre l'ignorance affectée, lorsqu'elle a pour compagne la mauvaise foi. La réunion consommée à Florence eût été durable, si les Grecs eussent tenu leurs engagemens; mais bientôt après, Marc d'Ephèse calomnia le concile auquel il avait assisté; et Scyropule, qui en rédigea l'histoire, s'y montra partial et passionné, quoique peut-être il le soit encore moins que son traducteur latin, Creython, chapelain du roi d'Angleterre. En sorte que l'Eglise d'Orient, malgré ses signatures et ses promesses, s'égara de nouveau dans la route tracée par Photius et Michel Cérularius.

Quand le Czar Pierre I[er]. vint à Paris en 1717, les docteurs de la Sorbonne, lui proposèrent de réunir l'Eglise Russe à l'Eglise Romaine, et lui dirent que la dispute sur la procession du Saint-Esprit n'était qu'une dispute de mots. A l'appui de cette assertion, on peut citer la postcommunion de la messe du jour de saint Hilaire, 14 janvier, dans le *Missel Parisien;* il énonce textuellement que le Saint-Esprit procède du Père par le Fils. Un Mémoire rédigé par Boursier, et signé des docteurs, fut remis au Czar, qui chargea son clergé de répondre. Ce Mémoire de la Sorbonne, et les réponses évasives des évêques Russes ont été imprimées tant de fois, qu'on peut se dispenser de les insérer ici. Ils marquaient entre autres choses, qu'ils avaient écrit aux quatre patriarches d'Orient pour avoir leurs avis : on ignore pourquoi les réponses de ces patriarches, qui doivent se trouver dans les archives du synode à Moscow, n'ont jamais été publiées.

Pour suivre le plan de conciliation présenté par la Sorbonne, on envoya en 1728 à Pétersbourg, Jubé, curé d'Asnières, près Paris; sa relation, n'a jamais été publiée que par fragment. L'ambassadeur d'Espagne en Russie avait demandé à Jubé si l'on pouvait assister à la liturgie des Grecs, et si par là on satisfait aux préceptes de l'Eglise? Une consultation faite à ce sujet décide qu'on peut y assister, s'ils n'y mêlent rien qui annonce l'esprit d'hérésie : telle serait la mention de discorde dans les dyptiques, si cette assistance ne cause pas de scandale, s'il n'y a pas péril de séduction. On appuie ces décisions sur une foule d'auteurs, tels que Arcudius, Sanchez, Macedo, Vericelli, etc. (*a*).

Macedo croit qu'un prêtre Catholique peut recevoir les sacremens des

(*a*) Voyez Arcudius, L. IV, c. 2, 3 et 4. Sanchez *in Decalog.* Macedo *de Clavibus Petri*, L. III, c. 12. Vericelli *de Missionibus Apostolicis*, etc.

prêtres schismatiques Grecs, attendu qu'ils n'ont pas été dénoncés. Vericelli prétend même qu'un missionnaire peut assister en chape à l'office des Grecs. Une autorité plus imposante vient étayer celle-ci; c'est la fameuse constitution de Martin V, au concile de Constance, *Ad evitanda pericula*, etc. Elle n'oblige à éviter *in sacris* que les individus excommuniés nominativement; et cependant depuis un siècle, des hommes qui font profession d'une obéissance aveugle aux décisions de Rome, ont dans la pratique foulé aux pieds ces principes à la suite des troubles suscités par la Bulle *Unigenitus*, et par les réfractaires au serment exigé en 1791.

Lors des conférences pour la paix d'Amiens, l'auteur de cet ouvrage imaginant que la Russie pourrait y envoyer des plénipotentiaires, remit au frère de l'Empereur des Français un nouveau Mémoire sur l'importance religieuse et politique de la réunion de l'Eglise Russe, et sur les moyens de l'effectuer; il est imprimé dans les actes du second concile national. Par l'événement, le Mémoire fut sans objet, parce que la Russie ne députa personne au congrès d'Amiens.

Après tant d'efforts pour opérer la réunion de l'Eglise Grecque, demander si elle est schismatique paraîtrait une question bien étrange; et cependant, d'après ce qu'on va lire, on concevra peut-être quelques doutes, quoiqu'assez généralement elle soit réputée schismatique. Le concile d'Utrecht en 1763, condamna même la doctrine consignée dans les ouvrages d'un diacre de Rouen, nommé *Leclerc*, qui, à la vérité, associait à cette opinion des idées plus que bizarres sur des questions limitrophes à celles du schisme, et injurieuses au Saint-Siége. Le concile justifie les Papes, fait voir que la désunion n'est attribuable qu'aux Grecs. Il s'appuie de Bossuet, qui dit que les Grecs se sont faits Novateurs en quittant la chaire de Saint-Pierre, et que leur défection est notoire.

Un rit très-ancien de l'Eglise d'Orient règle la mémoire à faire des pasteurs à la messe dans l'ordre suivant. Le prêtre célébrant fait mémoire seulement de son évêque, celui-ci de son archevêque ou métropolitain, celui-ci du patriarche; à ce dernier appartient de faire mémoire dans les dyptiques des quatre grands patriarches, et en premier lieu, du Pontife Romain. Ce rit, prescrit par la liturgie de saint Jean-Chrysostôme, est antérieur à Photius; mais depuis le schisme de Photius, ce rit a paru suspect à quelques personnes. Arcudius, qui a examiné la question, emporté par son zèle, plutôt que guidé par l'exactitude théologique, n'a fait qu'embrouiller la question.

Melèce Tipaldi, mort en 1712, archevêque de Philadelphie, et exargue des Eglises Grecques et Vénitiennes unies au Saint-Siége, suivait ce rit, parce que son Eglise de Philadelphie dont il était le titulaire, et sa juridiction comme exargue, étaient fondées sur des Bulles des patriarches de Constantinople qui les avaient attachées à l'Eglise Saint-George de Venise, du consentement de la République, et avec l'agrément de Rome. Actuellement il n'y a plus d'archevêque à Saint-George; Tipaldi, suivant la liturgie de saint Jean-Chrysostôme, faisait mention du patriarche de Constantinople et non du Pape. Ce fut l'objet d'une accusation contre Tipaldi, qui, pour sa justification, rédigea un Mémoire inédit, dont M. de Fenci, archevêque actuel de Corfou, m'a donné communication; en voici l'analyse:

I. Ni le patriarche de Constantinople, ni aucun de ses devanciers depuis le concile de Florence, n'ont été dénoncés comme schismatiques, ni con-

séquemment privés de leur juridiction (*a*). Jamais on n'a défendu aux Grecs Catholiques de communiquer avec ces patriarches, de leur obéir; et quoique ces patriarches, depuis Photius, manquent à leur devoir et fassent schisme, l'Eglise, mère tendre, ne voulant pas laisser empirer l'état de tant d'ames rachetées du sang de Jésus-Christ, ni augmenter l'aversion des Grecs pour le nom Latin, ni ajouter de nouvelles flammes à l'incendie qui désole l'Orient; l'Eglise n'a jamais prononcé d'anathème ni de censure: c'est l'aveu souvent répété par Arcudius, quoiqu'il soit très-sévère contre les Grecs (*b*); par Allatius (*c*), Morin (*d*), Papadopoli (*e*). Ainsi, quoiqu'après le concile de Florence, les Grecs soient retournés à leur perfidie, cette paix ne fut jamais rompue ni par un décret synodique des Grecs contre les Latins, ni par une déclaration juridique des Latins contre les Grecs. Il y a plus; les Papes ont toujours traité ces Grecs comme Catholiques, et leurs patriarches comme pasteurs légitimes. Léon X, dans son bref d'érection de l'Eglise Saint-George en Eglise Catholique pour les Grecs, les appelle *Fils*, et leur donne sa bénédiction apostolique (*f*). Les Bulles du même pape et de Clément VII sur les rites des Grecs, rapportées par Habert et Morin, supposent que tous les Grecs et leurs pasteurs sont Catholiques (*g*). A Florence, Eugène IV reçut le patriarche Joseph comme vrai patriarche et Catholique (*h*). Paul III invita les patriarches Grecs au concile de Trente. Pallavicini, dans son Histoire, raconte que, dans une des séances de ce concile, les Pères déclarèrent que les Grecs devaient se tenir pour invités, afin que leur absence ne portât aucun préjudice à l'universalité des décisions (*i*). Grégoire XIII leur envoya des légats et des lettres comme à des Catholiques et à des patriarches, pour les engager à recevoir la correction du calendrier Romain. Ainsi, d'après les canons (*k*), on peut les supposer et les traiter comme Catholiques, malgré la notoriété de fait contraire. Tel est l'usage de l'Église Romaine.

Le rit ci-dessus mentionné, antérieur à Photius, remonte à une époque très-ancienne et très-pure. La liturgie de saint Jean-Chrysostôme porte ces mots : *Souvenez-vous, Seigneur, de notre archevêque N.....* Goar observe que nommer dans les prières et admettre à la communion, c'est la même chose (*l*).

L'Extravagante *Ad evitanda*, tirée du concile de Constance, et confirmée par Léon X dans celui de Latran, porte textuellement ce qui suit : « *Ad evitanda animarum pericula statuit sancta synodus ut nemo deinceps teneatur aliquem ratione alicujus sententiæ vel censuræ ecclesiasticæ a jure vel ab homine generaliter promulgatæ vitare in sacramentorum administratione vel receptione aut aliis quibuscumque rebus divinis vel externis, nisi talis sententia seu censura contra certam personam, ecclesiam, vel communi-*

(*a*) Arcudius, *de Concordia*, L. IV, c. 5, tit. 13, page 776.
(*b*) Arcudius, *ibid.*
(*c*) Allatius *de Perpetuo Consensu*, etc.
(*d*) Morin de *Ordinat. part. princip.*
(*e*) *Nicol. comn. Papadopoli ni Prenet. Myst. b.*, Sect. VII, nº. . . . . et Sect. XI et XII.
(*f*) Leon X, *In Brevi cui titulus*: Dilectis filiis *nobilibus, mercatoribus et aliis hominibus et personis Græcis, anno* 1514.
(*g*) Voyez Isaac Habert *Pontifical des Grecs*. Morini, *ibid.*; C. IV, page 12.
(*h*) Arcud., *ibid.*
(*i*) Voyez Pallavicin, L. XXII, c. 4.
(*k*) Voyez *Extravag. Ad evitanda Scandala*, etc.
(*l*) Voyez Goar *Eucolog.*, pages 143, 144.

tatem a judice specialiter et expresse publicata vel denuntiata fuerit. On peut lire dans Labbe le dixiéme canon du quatrième concile de Constantinople, qui est le huitième œcuménique qui renferme les mêmes dispostions (*a*). Or, le patriarche de Constantinople n'a pas été nominativement frappé d'aucune censure; donc on peut communiquer avec lui, recevoir de lui l'Eucharistie, faire mémoire de lui à la messe, etc.

Si l'on disait que la notoriété du schisme suffit, Suarez le nie. La notoriété, dit-il, ne peut pas suppléer la déclaration officielle; le décret précité abroge à cet égard toutes les décisions antécédentes. Ainsi on peut actuellement communiquer *in sacris* avec des hérétiques, clandestins ou publics, qui n'ont pas été nominativement frappés de censure par sentence de juge; c'est l'opinion commune des théologiens, des canonistes, et confirmée par l'usage. Suarez assure positivement la *licité* de cette communion (*b*). Pirrhing dit aussi qu'on peut communiquer avec un hérétique notoirement excommunié, dès qu'il ne l'est pas nominativement et juridiquement (*c*).

Les hérétiques non frappés de censure nominative, ne perdent pas leur juridiction; c'est l'avis même de Suarez, de Sanchez, d'Arcudius (*d*). Dès lors, on peut se confesser à des prélats schismatiques, leur promettre obéissance, etc. : donc on peut à plus forte raison les mentionner au saint sacrifice, d'après un rit antérieur au schisme; rit usité par des Saints.

Mais, dit-on, depuis Innocent III, les Papes ont créé des patriarches Latins de Constantinople en titre; et par là, ils semblent déclarer les Grecs hors de l'Eglise. Arcudius répond que, nonobstant cette création, les Papes ont toléré et reconnu les patriarches Grecs, comme légitimes; entre autres, à Florence leurs successeurs n'ont pas été retranchés de l'Eglise : au contraire, Grégoire XIII adressa, ainsi qu'on l'a déjà dit, comme à de vrais patriarches, des légats et des lettres pour les engager à recevoir sa correction du calendrier (*e*).

Deux faits tirés de l'Histoire Ecclésiastique, viennent à l'appui de ce raisonnement. Au quatrième siècle, le Saint-Siége ne voulant pas confirmer l'élection de saint Melèce au patriarcat d'Antioche, faite par les Ariens, créa un autre titulaire nommé *Paulin*, par l'entremise de Lucifer de Cagliari, son légat en Orient. Cependant Melèce continua d'exercer sa juridiction, établit des évêques, ordonna des prêtres, fut reconnu patriarche et respecté par saint Basile, dont il était l'aîné; par saint Jean-Chrysostome, dont il fut le maître; lié d'ailleurs avec saint Jacques de Nisibe, Eusèbe de Verceil, et actuellement vénéré comme Saint.

Le second fait est celui du patriarche d'Antioche des Maronites, qui est reconnu par Rome, quoiqu'il y ait présentement un patriarche Latin titulaire. Par là Rome n'a donc pas prétendu retrancher les Orientaux du corps mystique de Jésus-Christ. Cette nomination d'un second patriarche n'est, de sa part, qu'une sage précaution pour maintenir les droits du Saint-Siége, et dans le cas opportun, les faire valoir.

(*a*) Voyez dans Labbe, *Concil.* Tome VIII, colon. 1132.
(*b*) Voyez Suarez, *De fide disputat.* XXI, sect. 5, page 11.
(*c*) Pirrhing, L. V, tit. 59, 75.
(*d*) Voyez Suarez, *Ibid.*, n°. 5. Sanchius, apud ipsum. Arcudius, *de Concordia*, L. IV, c. 5.
(*e*) Arcud., *Ibid.*, L. IV, c. 5, tit. D.

Si la commémoration du patriarche ne pouvait se faire sans être hérétique, rien ne pourrait l'autoriser, dût le monde périr, parce qu'on ne doit jamais faire le mal pour en tirer un bien; mais le rit dont il s'agit; et le droit patriarcat d'être cité nominativement dans les prières est ancien, reconnu par l'Eglise, et confirmé au concile de Florence par ces mots: *Salvis tamen juribus Patriarcharum.* L'Eglise n'a pas révoqué ce décret; exclure le patriarche des dyptiques, ce serait l'exclure de l'Eglise. Or, l'archevêque Tipaldi n'a pas le droit de devancer le jugement de l'Eglise, et de le considérer comme *un payen, un publicain :* dès que l'Eglise le tolère, Tipaldi doit le tolérer; et pour s'y décider, il doit porter ses regards vers Rome, et non vers Constantinople, roue inférieure dans le char de l'Eglise. Il doit recevoir de Rome le mouvement : la conduite des Papes doit lui servir de guide, comme la colonne de feu conduisait le peuple de Dieu dans le désert; et si, par un zèle inconsidéré et impétueux, l'archevêque Tipaldi suivait une autre marche, il ramènerait les inconvéniens auxquels l'Eglise a voulu parer par sa décision *Ad evitanda animarum pericula.* Il mettrait de nouveau sa propre vie en danger, l'État dans un embarras politique, son Eglise dans la désolation; et il rendrait le Pape plus odieux encore aux Grecs, qui sont très-jaloux de l'honneur de leurs patriarches.

On objectera peut-être que, dans la commémoration, il y a ces mots : *Accordez à vos saintes églises*, etc, Or, dira-t-on, peut-on appeler sainte une église schismatique?

Les Grecs sont irrités de cette objection, qu'ils attribuent à la haine des Latins contre eux. Trois personnes suffiront au besoin pour former une église, comme du tems d'Adam et de Noé (*a*). Comme trois suffisent pour un chapitre, fera-t-on l'injure au collége Grec de Rome, aux missionaires qu'on envoie de Rome en Grèce, et à tout ce qui est soumis au vaste patriarcat de Constantinople, de nier qu'on puisse y trouver deux *ternaires* de vrais Catholiques? Allatius, qui connaissait bien la Grèce, prétend que beaucoup de Grecs sont attachés de cœur à l'Église Catholique : il y en a beaucoup d'autres en Epire, surtout dans les montagnes de la Chimère, dans l'Achaïe, le Péloponnèse, la Macédoine, à Smyrne, à Scio, etc.; ajoutez-y les enfans sanctifiés par le baptême, et convenez qu'on peut dire *ces saintes églises.*

D'ailleurs, quoique la plupart des membres et des ecclésiastiques Grecs professent obstinément les erreurs de Photius et de Michel Cérularius, cependant Dieu n'a jamais permis qu'elles se glissassent dans les professions de foi de l'Eglise Grecque, ni dans son sacrifice, ses sacremens, ses prières, qui conservent leur antique pureté. C'est un fait bien prouvé par Allatius, qui a fait un ouvrage exprès sur cet objet (*b*), et par l'abbé Papadopoli (*c*), l'un et l'autre très-versés dans ces matières. Puisqu'aucun acte authentique de l'Eglise d'Orient ne porte l'empreinte du Photianisme, quoique les écrits et les discours des particuliers en soient souvent imbus, on peut dire qu'elle n'a pas fait naufrage dans la foi, qu'elle est *sainte.*

Arcudius se contredit en ce que d'une part il avoue que les Grecs n'étant pas excommuniés, ni hérétiques, on peut communiquer et prier avec eux;

(*a*) V. Sanct. Epiphan., *De Eccl. Aug. in Psal.* 118. Gregor. *Homil.* 17, *in Evang.* Suarez, *De fide, disput.* IX. Bellarmin, L. III, c. 7. — *De Eccles.*, c. 16.
(*b*) Voyez Allatius *de Consensu*, etc., L. V, c. 5, n°. 2.
(*c*) Papadopoli *in Prenotion. Repons.* VI, sect..., page 562.

tandis que de l'autre il ne veut pas qu'on fasse mémoire du patriarche, parce que quelques Grecs attachent à cet acte une idée de schisme.

Les théologiens tracent une règle de conduite pour juger si une action est un acte d'infidélité, d'hérésie ou de schisme; c'est d'examiner quelle idée y attachent la nature de cette action, la loi, la coutume et l'opinion des peuples (*a*). Or, sous aucun de ces points de vue, l'acte dont il s'agit n'est réputé schismatique : donc il est licite; et si quelques ignorans s'en scandalisent, c'est un scandale reçu et non donné. Ne voit-on pas aussi quelques Grecs qui regardent comme schismatique l'omission du *Filioque* dans le symbole ? Cependant elle n'est pas condamnée par le droit divin; il y a même une bulle de Rome qui autorise les Grecs à l'omettre, pourvu qu'ils adhèrent à la décision du concile de Florence sur la procession du Saint-Esprit.

Les docteurs et la pratique établissent que des navigateurs chrétiens peuvent en mer arborer la bannière turque, et sur terre s'habiller à la turque, quoique communément ces caractères extérieurs soient réputés des signes de Mahométisme. Leur décision est conforme à celle d'Elisée, qui permit à Naaman d'entrer avec son roi dans le temple des idoles, quoique des assistans ignorans eussent pu eu conclure qu'il allait également y adorer une fausse divinité. La raison surlaquelle s'appuient les théologiens est que ni l'étendart, ni l'habit turc, ni la démarche de Naaman ne sont par leur nature, ni par leur institution, établis comme caractère d'infidélité : si néanmoins on veut la leur imposer, c'est accidentellement et contre l'intention des ames fidèles.

Tipaldi fortifie ses raisons par des faits tirés de sa conduite. Il a remis sa profession de foi au nonce du Pape à Venise; il a fait sonner les cloches en l'honneur du Pape, malgré les oppositions tumultueuses des Photianistes, qui, dans leur rage, l'ont tourmenté, ont même attenté à sa vie, lui ont ôté une grande partie des dîmes qui formaient son revenu. Le prélat a supprimé l'office de Grégoire Potamos, et la commémoration de Photius; il a réuni à l'Eglise Romaine une foule de Grecs, et l'église de Pola, en Istrie, qui lui est soumise comme exarque.

Les Grecs, dit Arcudius, regardent le Pape comme hérétique, et n'en font pas mémoire; il faut leur rendre la pareille. Tipaldi répond : je dois modeler ma conduite, non sur celle des schismatiques, mais sur celle de l'Église, qui est la règle de tout chrétien fidèle. Le Saint-Siége veut confondre la contumace et l'arrogance des Grecs, non par la rigueur de la justice, mais avec la douceur de la charité, pour ne pas éteindre l'étincelle d'espérance qu'on réunira les deux Églises. Il y a bien de l'incohérence dans les idées d'Arcudius, qui permet de se confesser, de communier chez les Grecs, tandis qu'il condamne la commémoration du patriarche, qu'on vient de prouver être légitime. Si l'Eglise, au Concile de Trente, a rédigé le canon relatif au divorce de manière à ne pas heurter les Grecs (*b*), à plus forte raison doit-elle ne pas les heurter par l'omission de la commémoration dont il s'agit; omission qui serait une torche incendiaire jetée en Orient : elle confirmerait les Grecs dans le préjugé invétéré que le Pape veut dépouiller les évêques, les patriarches, et s'arroger partout la juridiction immédiate.

Tipaldi prouve ensuite, d'après les monumens ecclésiastiques, que dans

(*a*) Voyez Suarez, *Tit. de fide*, *disput.* XIV, sect. 4 et 5.
(*b*) Voyez Passavien, *Hist. Concil.*, page 2, L. XXII, c. 4, n°s. 27, 28, 29.

l'Eglise Grecque, *dès avant Photius*, et jusqu'à l'époque actuelle, l'usage constant est qu'à la messe le prêtre fasse seulement mémoire de l'évêque ou du métropolitain, celui-ci mémoire du patriarche, qui à son tour doit faire mémoire du Pape. Le *Missale Ruthenense* Catholique confirme cet usage; et à Rome même, dans l'église du collége Grec de Saint-Athanase, le prêtre célébrant ne mentionne pas le Pape, mais seulement le métropolitain, qui à son tour mentionne le Pape son supérieur immédiat.

Après avoir justifié un usage qui n'est pas un dogme, mais un point de discipline utile à la propagation de la foi, dont l'observance est un grand bien, dont l'omission entraînerait de grands maux, Tipaldi termine son Mémoire en rappelant tout ce qu'il a souffert pour avoir montré son attachement au Saint-Siége; et il espère que ses souffrances pourront lui obtenir quelque récompense de Dieu dans le ciel, et quelque approbation des hommes sur la terre.

Dans un écrit concernant l'Eglise Grecque, publié en 1762 par le Bret, Protestant (*a*), il cite un manuscrit de Maazzo, Catholique, qui soutient également que jamais l'Eglise Latine n'a placé les Grecs parmi les schismatiques, et n'a pas excommunié leurs patriarches. Il s'appuie des faits identiques ou analogues à ceux qu'on a cités d'après Tipaldi.

Avant de passer au siége de Brescia et d'être cardinal, Quirini avait été archevêque de Corfou. Il consulta sur la conduite à tenir envers les Grecs, le cardinal Ptolomei, qui lui déclara que la communication avec eux *in sacris* était permise, parce que l'union faite à Florence était censée persévérer. Quirini objectait que le *proto-papa*, ou archi-prêtre Grec de Corfou, recevait ses pouvoirs non du Pape, mais du patriarche schismatique de Constantinople. Et d'où savez-vous, répliqua Ptolomei, qu'il est *schismatique*, puisqu'il n'y a pas de sentence du Saint-Siége contre lui? Quirini opposait encore au cardinal que Rome nomme un patriarche Latin. Qu'importe, répond Ptolomei; ne pouvons-nous pas avoir à Constantinople un patriarche Grec pour les Grecs, un Latin pour les Latins? Toutes les objections de Quirini furent réfutées par le cardinal Ptolomei, dont on disait: « il a l'esprit si subtil que si, dans un conclave, il entreprenait de prouver » que l'escalier est la fenêtre, il y réussirait. »

Quirini vit ensuite le cardinal Salerni, et reçut de lui un exemplaire de sa Dissertation imprimée pour établir la légitimité de communication *in sacris* avec les Grecs (*b*). Ces faits, consignés dans les Mémoires relatifs à Quirini, sont concordans avec les détails qu'il donne à la suite de son rare et curieux ouvrage intitulé : *Primordia Corcyræ*. On y voit que deux fois l'an le clergé Grec venait au palais archiépiscopal faire des acclamations au Pape et à l'archevêque, qui à son tour se rendit à l'église des Grecs, où il fut reçu sous un dais, et harangué.

Des faits bien plus récens fortifient ce qu'on vient de lire. L'archevêque actuel de Corfou, M. de Fenis, m'a raconté que le jour de Saint-Arsène, le clergé Grec se rendait à sa Cathédrale; et pendant que lui, archevêque, célébrait la messe en latin à un autel, les Grecs la célébraient en grec sur un autre autel. A l'Epître le soudiacre Grec partait en cérémonie pour se

(*a*) Voyez *Acta Ecclesiæ Græcæ, annorum* 1762 et 3. Sive *de Schismate Recentissimo in Ecclesiâ Græcâ*, etc., par J.-Fr. le Bret, *in*-12. Studgard, 1764.

(*b*) Voyez *Commentarius de Rebus pertinentibus ad Cardinalem Quirinum, in*-8°. Brixiæ, 1750, Part. II, L. IV, c. 9 et 11.

rendre à l'autel latin, où il chantait l'Epître en grec : même chose avait lieu pour l'Evangile par les diacres respectifs. Certes, voilà bien la communication *in sacris*. Cet ordre de choses n'a cessé que depuis 1803, lors de l'établissement de la République Septinsulaire. Les Grecs ayant mis un archevêque de leur rit, il s'est dispensé de suivre l'usage établi le jour de Saint-Arsène : mais peut-être a-t-on continué celui qui, depuis un tems immémorial, règle que pour les mariages mixtes entre Grecs et Latins le sacrement est administré par le curé de l'époux ; et tous les enfans suivent la religion du père, soit Grec, soit Latin.

Les Sept-Isles ayant été réunies à la France, l'archevêque latin sollicite le rétablissement des usages ecclésiastiques sur le même pied. Du reste, il admet la distinction faite par le cardinal Salerni, et par Remoudini, évêque de Zante, son suffragant, au dire desquels le schisme existe parmi les Grecs; mais l'Eglise Grecque n'est pas schismatique. Beaucoup d'auteurs ont fait des ouvrages contre les erreurs des Grecs. Costawzi, prêtre Romain, vient encore de publier un bon Traité sur le même sujet (*a*) : mais on voit que Rome dans sa conduite précédente envers les Grecs admet seulement la notoriété de droit, et pas celle de fait, quand il s'agit de censurer ; et que, malgré l'esprit schismatique de la majeure partie des Grecs, on regarde comme subsistante la réunion consommée à Florence.

ROSKOLNIKS.



La secte des Roskolniks remonte à des tems assez reculés. Les tentatives de quelques prélats Russes réitérées à divers époques pour rectifier quelques fautes qui, par l'ignorance des premiers copistes, s'étaient glissées dans le texte esclavon de la Bible, donnèrent naissance à ce schisme. Les Roskolniks regardèrent comme un sacrilége de toucher aux livres anciens et aux anciennes pratiques, et prétendirent avoir seuls conservé pure et inaltérable la foi transmise par leur pères. Ils effectuèrent leur séparation d'une manière éclatante en 1660, lorsque le patriarche Nicon réforma les livres liturgiques, et entraînèrent dans leur parti presque la moitié de la Russie. Ils prirent le nom de *Starowerzi* ou *anciens croyans;* mais le parti opposé leur donna le nom de *Roskolniks* ou *rebelles*, *séditieux*, *apostats*. Dans quelques contrées de la Russie on les appelle encore *Kerjakis;* mais la dénomination sous laquelle ils sont généralement connus est celle de Roskolniks.

Leurs griefs contre Nicon et l'Eglise Russe étaient les suivans : il avait introduit l'usage de faire le signe-de-la-croix avec le pouce, l'index et le doigt *medium*, au lieu de le faire avec le pouce, l'annulaire et l'auriculaire. — Les Russes du parti de Nicon mettaient sept pains pour la consécration eucharistique, au lieu de cinq. — Du mot *Jésus* ils faisaient trois syllabes, au lieu de l'écrire avec deux *Jsus*. — Nicon avait réglé que les processions autour

---

(*a*) Voyez *Opuscula operâ et studio insignis presbyteri Septimi Costanzi Romani*, etc., 3 vol. *in*-8°. Romæ, 1807.

de l'église commenceraient à gauche au lieu de la droite, et qu'aux inhumations le clergé précéderait le cadavre au lieu de le suivre (*a*). D'après ces motifs ou ces prétextes, ils accusèrent Nicon d'avoir corrompu les livres des Pères, et dénaturé la tradition.

Les Roskolniks, qu'on a fait passer pour les Piétistes de l'Eglise Russe, ont conservé quelques fêtes supprimées : ils refusent de manger, de boire avec les Grecs de l'église dominante, et font purifier par leur prêtres les vases dont se sont servis les Russes attachés au parti de Nicon. Les Roskolniks croient que quand Jésus-Christ censure les plaisirs charnels, cela doit s'entendre du tabac ; car ils regardent comme criminel l'usage du tabac, du thé, du café. Ils font rebénir les chambres où quelqu'un a fumé ; ils les lavent, ainsi que la partie d'un vêtement sur lequel est tombé du tabac.

Les Roskolniks figurèrent dans la révolte des Strelitz sous Pierre Ier., qui cependant crut devoir s'abstenir de mesures de rigueur pour les punir. Il se contenta de leur imposer un double tribut, qu'ils ont payé long-tems encore après la mort de ce prince. Déjà sous le czar Alexis Michaïlovitch ils avaient suscité ou secondé des désordres passagers dont ils n'étaient que des instrumens aveugles, tandis que des ecclésiastiques ambitieux profitaient de leur fanatisme pour supplanter leurs rivaux dans la hiérarchie, et se mettre à leur place. Ainsi ils prirent part à la déposition du patriarche Nicon, qu'ils traitaient de novateur ; après sa mort on lui fit une réparation publique et solennelle, d'après la décision d'un concile auquel assistèrent deux patriarches d'Orient.

Les Roskolniks sont disséminés dans toutes les provinces de la Russie ; les Cosaques sont presque tous de leur secte. Un grand nombre d'entre eux se livrent au commerce, qui les enrichit et leur donne les moyens d'aider les pauvres ; ils en ont peu. Long-tems persécutés, ils jouissent actuellement de la liberté de conscience. Leurs églises ne sont pas reconnues, mais tolérées ; on leur vend en quelque sorte le droit d'en avoir. Leurs prêtres sont pour la plupart des déserteurs de l'Eglise Russe. Vers les montagnes de l'Oural, lorsqu'ils manquent de prêtres ils sont suppléés par des femmes qui font la prière, lisent, prêchent, célèbrent la liturgie, à l'exception de la messe.

Les Roskolniks furent toujours très-ignorans ; ils ont même des préventions contre quiconque cherche à les instruire. Platon, métropolite de Moscow, rapporte à ce sujet un trait frappant. Dans l'un des livres d'église dont on revisa la correction, on lisait ces mots : *Celui qui est baptisé avec l'eau, l'esprit et le feu.* On s'empressa de corriger le passage en ôtant les deux derniers mots *le feu*. A cette nouvelle les Roskolniks allarmés parcoururent toutes les rues de Moscow en criant que, pour venger cet attentat, le feu allait s'éteindre dans tout l'Univers.

Un des plus anciens auteurs qui ont écrit contre les Roskolniks est Dimitri, archevêque de Rostof, que l'Eglise Russe a mis au nombre de ses saints. Dans le recueil des Œuvres de ce prélat, un volume entier a pour objet d'exposer leurs opinions, leurs pratiques superstitieuses, et de

(*a*) Voyez *Acta Hist. Eccl.*, 1775, Tome I, page 997 ; et 1788, page 657 et suiv. Journal de Trevoux, 1717, page 682 et 683.

raconter tous les traits de fanatisme, tous les excès dont ils se sont rendus coupables (*a*).

Le synode de Moscow publia en 1745 un ouvrage intitulé : *Les Roskolniks démasqués* (*b*).

Des détails sur leur secte sont consignés dans « l'*Histoire de l'Union ou » des Uniats*, par Bantiche Kamensky, composée d'après les pièces authen- » tiques du collége des affaires étrangères; et dans le Journal de Pierre Ier., » rédigé sur les manuscrits de sa main et autres qui sont dans les archives » du cabinet, depuis 1698 jusqu'à la paix de Neustadt, » imprimé à l'Académie des Sciences, en 1772.

L'*Histoire Ecclésiastique*, par Platon; métropolite de Moscow (*c*).

Les *Informations historiques complettes*, publiées par un archiprêtre jadis Roskolnik (*d*).

L'*Histoire de la Hiérarchie Russe*, par un professeur de théologie (*e*)

L'*Instruction sur la manière d'argumenter avec les Roskolniks*, par Siuon, évêque de Resan (*f*).

La date récente de ces derniers ouvrages atteste les efforts de l'Eglise Russe pour ramener les Roskolniks dans son giron. Plusieurs milliers y sont rentrés par les soins de l'archevêque Nicéphore, de la famille des comtes de Théotoki, né à Corfou; ainsi que le célèbre Eugène, son devancier sur le siége de Cherson.

En général on remarque parmi les Roskolniks une tendance à se rapprocher de l'Eglise dominante. Comme la plupart des Russes, ils tiennent tellement à leur barbe que beaucoup d'entre eux préféreraient à cette perte celle de la vie; mais leurs préjugés s'affaiblissent sur plusieurs points.

Les femmes Roskolniks ne croient plus comme autrefois que leurs maris seront damnés s'ils fument du tabac, quoique la secte conserve beaucoup d'aversion pour cet usage. Elle en a moins pour le sucre, le café, le thé surtout, dont les Roskolniks commencent à faire usage. Ils ont eu des préjugés contre les pommes de terre, parce que leurs pères, qui ne connaissaient pas cette racine, n'en ont pas mangé. Cette idée s'affaiblira comme les autres.

Les Roskolniks se subdivisent en sectes secondaires, dont quelques-unes sont accusées de coutumes abominables et qui outragent la nature; mais l'incertitude des faits et l'exiguité du nombre des sectaires auxquels on les impute n'exigent pas un plus long détail.

Non loin de Toula, ville située au Sud de Moscow, dans les villages est disséminée une secte déjà ancienne qui admet la castration. Ce sont des femmes âgées qui font cette opération, à laquelle se soumettent même des hommes mariés, tant par motif de religion que pour n'être pas forcés à l'état militaire. Il y a deux ou trois ans qu'un rapport sur cet objet fut présenté à l'empereur Alexandre : il statua que tous les individus convaincus de ce

---

(*a*) Voyez *Recherches sur les Roskolniks*, par saint Dimitri, imprimées séparément l'an 1803, 1 vol. *in-fol.*

(*b*) Petit *in-fol.*

(*c*) Deux vol. *in-8°.*

(*d*) A Pétersbourg, 1799.

(*e*) Un vol. Moscow, 1807.

(*f*) Un vol. *in-8°.*, 1807.

fait seraient sur-le-champ enrôlés dans ses troupes (*a*). Le célèbre chirurgien Dessault assurait que dans quelques cantons de la ci-devant Champagne des femmes pratiquaient sur des enfans une semi-castration par des motifs superstitieux. Il n'est idée si folle qu'elle ne trouve accès dans quelques têtes.

SECTES NOUVELLES CHEZ LES MUSULMANS.

Sectes de Hamet, de Mahady, des Wahabis.

Si l'on en croit Spinosa, depuis l'origine du Mahométisme on n'y a vu aucun schisme (*b*). Il est difficile de n'attribuer qu'à l'ignorance une telle assertion, car tout le monde sait que l'Islamisme se partage en deux sectes principales; les Sunnites, sectateurs d'Omar, ce sont les Turcs; les Schiites, sectateurs d'Ali, ce sont les Persans; et que les ramifications de ces deux branches ont produit une multitude d'autres sectes. Une tradition porte que Mahomet lui-même en avait prédit au moins soixante-douze; des auteurs modernes en comptent un plus grand nombre.

Dans une contrée d'Afrique, nommée le *Woolly*, Houghton a trouvé deux sectes; les *Bushreens*, qui reconnaissent la mission du prophète; et les *Sonikees* ou *Buveurs*, qui la niant, usent des liqueurs défendues par la loi: à la vérité ces Sonikees, qui s'affichent pour déistes, sont plutôt des Païens livrés à l'Idolâtrie, qui était la religion de leurs ancêtres (*c*). Sur l'article du vin, comme sur plusieurs autres, le relâchement s'est glissé parmi les sectateurs de Mahomet.

Thomas Walsch, auteur d'une relation d'Égypte publiée en 1803, prétend qu'Isaac Bey, homme ingénieux et adroit qui a vécu long-tems à Paris, a tenté par ses écrits de réformer plusieurs articles de la religion Mahométane; ce qui ayant irrité le Muphti, Isaac Bey fut obligé de prendre la fuite pour se réfugier sous la protection du Capitan Pacha qui avait en lui une grande confiance (*d*). Il est à regretter que Walsch n'ait pas donné quelques détails sur les ouvrages et la tentative dont il s'agit.

Le géographe Morse parle de Hamet, chef moderne d'une secte de Musulmans, ennemis de l'ancienne doctrine des Califes. Il a des partisans à Maroc (*e*). Ce Hamet serait-il le même que Mahady, fameux prophète Musulman qui, vers l'an 1792, dogmatisait sur la côte occidentale d'Afrique,

---

(*a*) Les faits récens qui concernent les Roskolniks ont pour garants trois hommes estimables à qui j'adresse mes remercîmens : MM. d'Askof, consul de Russie dans les Etats-Unis d'Amérique; le comte Jean Capodistria, conseiller d'Etat en Russie, chevalier de Sainte-Anne, ancien secrétaire d'Etat de la république Septinsulaire; et Ferry, qui, arrivé tout récemment de Russie, est actuellement professeur de Mathématiques à l'école d'artillerie à Metz.

(*b*) Voyez *Opera Posthuma*, page 613.

(*c*) Voyez *Voyages et Découvertes dans l'Intérieur de l'Afrique*, par le major Houghton et Mongo-Park, *in-8°*, Paris, an VI.

(*d*) Voyez *Journal of the late Campaignin Egypt*, etc. By Thom. Walsch, *in-4°*. London, 1803, page 148

(*e*) Voyez *The American and Universal Geography*, etc. By Morse, *in-8°*. Boston, 1796, Tome II, etc.

du coté de Sierra-Leone, où il eut un nombre immense de sectateurs ? Il fut tué. Deux de ses généraux se disputérent le commandement; le vainqueur vendit son antagoniste à un négrier français (*a*).

Depuis un demi-siècle s'est opérée en Orient une révolution religieuse et politique, par la secte turbulente et fanatique des Wahabis dont Niebbuhr, Olivier, Griffits, Scot-Waring et d'autres voyageurs ont parlé; mais que nous a fait connaître plus en détail Rousseau, consul de France à Bagdad, actuellement à Alep. Ce qu'on va lire est presqu'entièrement tiré de sa *Notice*, (*b*) qu'on abrège.

On présume qu'ils sont les descendans des Karmates, peuple belliqueux qui sous les Califes Abassides se rendit le fléau du Mahométisme et la terreur de l'empire des Arabes. Les Wahabis, leurs successeurs, également avides, cruels et stimulés par une audace à toute épreuve, renouvellent leurs dévastations et tâchent d'étendre par le fer et la flamme leur domination et leur croyance.

Une tradition très-répandue en Arabie et surtout dans l'Yéman, raconte qu'un pauvre pasteur, nommé Suleiman, vit en songe une flamme qui, sortie de son corps, se répandit au loin en dévorant tout sur son passage. Il raconta sa vision à des devins. Ils lui dirent qu'elle présageait la fondation d'une nouvelle puissance dont son fils Abd-Elwahab serait le chef: la prédiction s'est réalisée dans la personne non du fils, quoique la secte ait emprunté de lui son nom; mais dans le petit-fils, nommé Scheikh-Mohammed, qui en est le véritable fondateur.

Scheikh-Mohammed sut se prévaloir habilement auprès de ses compatriotes de ce songe vrai ou supposé, pour servir son ambition; il leur persuada même qu'il descendait directement de Mahomet dont il porte le nom, et qu'il était prédestiné du ciel à opérer de grandes choses.

Adorer un Dieu unique, éternel, tout-puissant, juste, miséricordieux, qui récompense et punit; regarder le Koran comme un livre divin écrit dans le ciel par la main des anges; suivre les préceptes qu'il enseigne, mais en rejetant toutes les traditions adoptées par les Musulmans: voilà les fondemens du Wahabisme. Quant à Mahomet, le réformateur veut qu'il ne soit qu'un sage aimé de Dieu: il proscrit tous les hommages que lui rendent les Mahométans, et ceux que rendent les Chrétiens et les Juifs à des prophètes révérés. Il annonce que Dieu, offensé de cette sorte de culte, l'a député sur la terre pour l'anéantir; et que tous ceux qui se roidiront contre ses instructions méritent d'être exterminés. Cette doctrine répandue clandestinement lui fit quelques prosélytes dont il voulut augmenter le nombre en parcourant la Syrie et plusieurs villes des provinces arrosées par l'Euphrate: repoussé partout, il revint en Arabie aprés un voyage infructueux et une absence de trois ans; mais alors il trouva l'appui qu'il cherchait dans Ebn-Schoud, chef Arabe, issu de la tribu des Negedis comme l'aïeul de Scheick-Mohammed.

Ebn-Schoud, dominé par des passions fougueuses, animé d'un grand courage, étant devenu le chef de sa tribu en avait subjugué deux autres

(*a*) Voyez *An Account of the Colony of Sierra-Leone*, etc., *in*-8°. London, 1795, page 151 et suiv.

(*b*) Voyez la Notice sur les Wahabis, à la suite de la *Description du Pachalich de Bagdad*, *in*-8°. Paris, 1809.

de l'Yéman, et avait attiré dans son parti tous les Arabes vagabonds du désèrt qui, en s'incorporant à la nouvelle nation, la mirent en état de faire des invasions dans les pays environnaus. Dans l'espace de quinze à seize ans elle avait fait beaucoup de conquêtes.

Ebn-Schoud, qui voulait les étendre, crut que les principes du réformateur serviraient ses vues, d'autant plus que déjà un grand nombre de ses sujets suivaient la doctrine de Scheikh-Mohammed; et celui-ci trouvait les moyens de la propager en s'associant à Ebn-Schoud. Ses dogmes furent rapidement adoptés par tout le peuple, qui choisit le nom de *Wahabis* de celui d'Abd-Elwahab, père du nouveau législateur. Le culte prit une forme régulière. Scheikh-Mohammed fut déclaré pontife suprême ; Ebn-Schoud fut reconnu prince et généralissime : ce partage d'autorité temporelle et spirituelle s'est conservé entre les descendans des deux chefs. Drehych, ville située à quarante-cinq myriamètres à l'est de Bassora dans le désert, fut choisie pour la capitale du nouvel Empire. Ebn-Schoud s'occupa dès lors de réaliser ses projets d'agrandissement, surtout en formant une armée bien disciplinée, habituée à toutes les privations, à tous les dangers, et conduite par l'enthousiasme. « Voulez-vous, disait-il à ses soldâts, être riches aux » dépens des autres, puissans par vos armes et vos institutions, redou- » tables aux nations de la terre ; osez mépriser la mort : les rois trem- » bleront devant vous, et vous seuls ne craindrez personne ». Le Scheikh-Mohammed ajoutait à cette harangue : « Le Dieu Très-Haut combat avec » vous; il veut détruire tous ceux qui méconnaissent la croyance qu'il vous » a enseignée. Conformez-vous à ses commandemens ; vous trouverez sur » la terre la récompense de vos fatigues dans le bûtin que vous auront » acquis vos armes, et là haut, les jouissances éternelles que vous auront » préparées votre ferveur et vos exploits dans la voie du salut ». Quel moyen de résister à ces armées d'enthousiastes qui affrontaient les dangers et la mort avec un courage plus qu'humain, et qui regardaient le trépas comme un bien réel, puisqu'ils s'imaginaient qu'il hâtait l'instant de leur éternelle félicité ? Au milieu de ces projets Ebn-Schoud, frappé de mort, laissa à son fils Abd-Elaziz le chemin frayé pour achever la conquête de l'Arabie.

Croire ou mourir, telle était la devise de Mahomet, lorsqu'il tenait dans une main le Koran, de l'autre le sabre ; telle était aussi celle des Wahabis en abordant le territoire d'une tribu qu'ils voulaient réduire. Souvent le parlementaire envoyé par eux était porteur d'une lettre d'Abd-Elaziz, ainsi conçue : « Abd-Elaziz à la tribu de..., salut : Dieu vous ordonne de croire » au Koran tel que je l'ai expliqué ; ne soyez pas du nombre des infidèles » qui en ont perverti le texte sacré, et qui attribuent un compagnon au » créateur unique et souverain de toutes choses. Rendez-vous à mes ins- » tances et convertissez-vous, ou bien attendez-vous à périr par le fer » vengeur que le ciel a remis entre mes mains pour exterminer les Ido- » lâtres ».

Si la tribu qu'on voulait soumettre résistait, à l'instant commençait le carnage, auquel n'échappaient que les femmes et les filles toujours respectées par les Wahabis ; et toutes les richesses devenaient la proie des vainqueurs. Si au contraire la tribu se soumettait, Abd-Elaziz lui donnait un gouverneur: et fondé sur un passage du Koran, il exigeait la dîme des troupeaux, des meubles, du numéraire et même des hommes ; en sorte que sur dix Arabes l'un déterminé par le sort était obligé de servir gra-

tuitement dans les troupes d'Abd-Elaziz. Par là en peu de tems il amassa des trésors immenses et une armée formidable; la plus petite armée des Wahabis, si l'on en croit les Arabes, fut toujours de cent à cent vingt mille hommes. Les Bedouins, cédant les uns après les autres, ont plié sous une puissance qui embrasse tout le vaste désert compris entre la mer Rouge et le golfe Persique, et qui depuis le fond de l'Arabie s'étend jusqu'à Alep et Damas.

On a vu que les Wahabis refusent à Mahomet la qualité de prophète, et le regardent seulement comme un juste aimé de Dieu; de sorte qu'en adoptant la profession de foi Musulmane: *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu*, ils en retranchent les dernières paroles. En recevant le Koran tout entier, ils rejettent les traditions Musulmanes; et cependant comme ce livre sert de base aux pratiques religieuses, ils ont conservé celles qui sont en usage chez les Musulmans: circoncis comme eux, ils en ont les formules de prière, les génuflexions, le même nombre d'ablutions, les mêmes abstinences, le jeûne du Ramadan, les solennités; mais leurs mosquées sont dépourvues de toute décoration, sans minarets, sans coupoles. Un Imam y lit aux heures de la prière quelques passages du Koran, et chacun s'acquitte des offices religieux sans que le nom de Mahomet y entre pour rien. D'après leur différence d'opinions sur ce prétendu prophète les Wahabis ont en horreur les Musulmans, et regardent comme un devoir l'intolérance envers eux. Ils sont plus humains envers les Chrétiens et les Juifs, qui ne sont pas molestés lorsqu'ils vont dans les contrées soumises aux Wahabis. Ces sectaires croient que le pélerinage à la Mecque est méritoire, mais uniquement à cause de la *Caba*, le lieu le plus sacré de cette ville: les pélerins sont obligés d'en faire sept fois le tour pour accomplir le devoir du pélerinage. Le respect pour la mémoire des Scheikhs et des Imams étant aux yeux des Wahabis un sacrilège, ils démolissent toutes les chapelles élevées par la dévotion Musulmane à ces Santons. Ils enterrent leurs morts sans aucune pompe funèbre, et blâment les décorations des sépultures.

Une parfaite égalité règne entre ces sectaires; point de distinctions de titres ni de rangs: ils se traitent mutuellement de frères, et conservent leur familiarité sauvage avec leur chef quoiqu'ils exécutent aveuglément ses ordres.

Leur frugalité est extrême: ils vivent de pain d'orge, de dattes, de sauterelles, de poissons; rarement ils mangent du riz et de la viande de mouton: le café leur est interdit; ils n'ont pas l'usage de fumer. Dans leurs expéditions ils emportent deux outres pleines l'une d'eau, l'autre de farine, qu'ils chargent sur leurs dromadaires. Sont-ils pressés par la faim? un peu de cette farine délayée dans une écuellée d'eau leur suffit; et si l'eau leur manque, ils se désaltèrent avec l'urine de leurs montures.

Leurs vêtemens très-simples repoussent toute idée de luxe; leurs cabanes de chaume et de terre n'ont pour meubles que des vases de bois ou d'argile et des nattes. Ils prennent leurs repas presque couchés à la manière des anciens Romains, ayant pour table des peaux de mouton.

Leur horde immense peut se diviser en trois classes, les guerriers, les laboureurs et les artisans; car ils cultivent, et ils ont quelques arts mécaniques. Leurs ouvrages en osier, en laine, en coton et même en cuivre, en fer, ne le cèdent pas à ceux des autres Arabes. Ils fréquentent peu les étrangers, si ce n'est par nécessité et pour acheter de la poudre, du plomb, des armes; mais alors ils déguisent leur nation, à raison de l'horreur

qu'inspire partout leur cruauté. Graves, flegmatiques et grossiers, ils dédaignent tout ce qui s'éloigne de leurs usages, tout ce qui est au-dessus de leur connaissance; ennemis de toute superfluité, habitués dès l'enfance aux privations de tout genre, jouissant d'un tempérament robuste, d'une santé vigoureuse, ils affrontent les dangers avec une audace incroyable dans l'espérance de recevoir en mourant les armes à la main, la palme du martyre.

En 1801, la Porte-Ottomane, qui, jusques-là était restée indifférente sur les progrès de la doctrine et des conquêtes des Wahabis, en conçut de l'inquiétude, et ordonna au pacha de Bagdad de les attaquer. Il confia l'expédition à son kiaia Ali, qui, ayant rassemblé une armée composée de Turcs et de tous ceux des Arabes restés fidèles à l'Islamisme, choisit le chef de ces derniers, Mohammed-beg-Schavi-Zadeh pour servir de guide à l'expédition. Après une marche pénible, cette armée pénètre au centre du pays de Wahabis, les met en fuite, ainsi que leur chef Abd-Élaziz. C'en était fait de leur puissance, si la ruse de celui-ci n'avait suppléé à l'infériorité de ses forces; il parvint à corrompre par argent Mohammed-beg-Schavi-Zadeh, qui tout-à-coup se rend médiateur entre les deux parties et les pacifie.

Quelques mois après (le 20 avril 1801), Abd-Élaziz ayant rassemblé ses troupes éparses, fond à l'improviste sur la ville Imam-Hussein située sur un bras de l'Euphrate. Depuis long-tems les Wahabis convoitaient les richesses accumulées dans la chapelle de cette ville où était le tombeau du fils d'Ali, si révéré des Persans. Ils y commettent des horreurs inouies, démolissent la chapelle, et se retirent en triomphe emmenant avec eux deux cents chameaux chargés d'un riche butin.

La catastrophe d'Imam-Hussein jette la terreur à Bagdad et dans la cour de Téhéran. Feth-Ali-Schah, empereur de Perse, poussé par les murmures et les suggestions des docteurs de sa loi dont la foi allarmée criait vengeance contre les Wahabis, écrit une lettre de reproches amers au pacha de Bagdad sur la conduite tenue par son kiaia lorsqu'il avait attaqué les Wahabis. Le pacha allègue ses excuses, et promet pour l'avenir de surveiller plus attentivement leurs démarches.

La possession de la Mecque, appelée par les Musulmans *la Ville Sainte*, est pour le Grand-Seigneur, suivant un préjugé universel chez les Turcs, le plus sacré de ses titres. Abd-Élaziz forme le projet de s'en emparer. La situation politique de cette ville favorisait ses vues. Ghaleb, Schérif régnant de la Mecque, avait usurpé sa dignité sur son frère Abd-Almain, qui, refugié chez le chef Wahabis, réclamait des secours pour être rétabli dans son rang. Abd-Élaziz somme Ghaleb de renoncer au schérifat. Il refuse, et déclare qu'il se défendra. Abd-Élaziz fait marcher contre la Mecque, sous la conduite de son fils Schoud, cent mille Wahabis, qui, n'ayant pas éprouvé de résistance, y commirent peu de violences: d'ailleurs eux-mêmes regardent la Mecque comme une ville sacrée où la puissance divine s'est manifestée par des miracles; et ils ont une vénération profonde pour la Caba, qu'ils croient être le plus ancien temple élevé au Créateur par la main des hommes. Les Wahabis se bornèrent à faire périr une vingtaine de Scheicks, qui avaient condamné la religion des vainqueurs.

Schoud rétablit Abd-Almain dans le schérifat, fait abattre les mausolées magnifiques qui s'élevaient au-dedans et au-dehors de la place, enlève le tissu d'or qui couvrait le tombeau d'Abraham, s'approprie tous les objets

précieux que renfermait la ville, y laisse une faible garnison, et part pour attaquer Dgedda et Médine : il échoue dans cette expédition; et les habitans de la Mecque le voyant repoussé et forcé de faire une retraite honteuse, chassent la garnison qu'il avait laissée chez eux, et rétablissent Ghaleb dans le schérifat.

L'expédition malheureuse de Schoud causa dans la capitale des Wahabis une grande sensation, qui fut bientôt suivie d'une plus terrible par la fin tragique de son père Abd-Élaziz, poignardé le 13 novembre 1803 pendant qu'il faisait ses prières. L'auteur du crime était un habitant d'Imam-Hussein qui avait perdu ses trois fils dans le massacre de cette ville. Il médita de s'en venger, se fit admettre dans la secte Wahabite et au service du chef, dont il capta la confiance dans l'intention de l'immoler. L'assassin fut brûlé vif, quoique les Musulmans, qui le regardent comme un martyr de leur religion, débitent que les flammes n'ont pu le dévorer, et qu'il a fallu le décapiter.

Schoud succéda à son père Abd-Élaziz. Le chef spirituel Scheickh Mohammed, décédé quelque tems auparavant, avait été remplacé par Hussein, l'aîné de ses fils, qui est aveugle, mais qui jouit de la vénération publique.

Les échecs qu'avaient éprouvé les Wahabis ne ralentirent pas leur courage; en 1806 ils reparurent en force sur les territoires de Damas et de la Mecque, pillèrent la caravane des *Hagis* ou pèlerins, et brisèrent le sacre *Mahmet*: c'est un coffre d'un riche travail couvert de draps verts brodés, que le Grand-Seigneur envoie chaque année pour être déposés sur le tombeau de Mahomet. Ce coffre est porté par un chameau superbement caparaçonné, qui marche à la tête du convoi, en mémoire de celui qui portait le siége du prophète.

Malgré ces obstacles les pèlerins se rendirent à la Mecque, où ils trouvèrent toutes les mosquées démolies, le culte aboli, la *Caba* subsistant seule au milieu des décombres, et les ministres de la religion égorgés. Il faut en excepter le Muphti de cette ville, qui a embrassé le Wahabisme, ainsi que les habitans de cette ville et ceux de Médine, de Dgedda, qui sont tombés au pouvoir des Wahabis.

Tandis qu'une partie de leur troupe poursuivait la caravane des pèlerins, un autre corps d'armée se dirigeait vers Zeber-Bassora et Iman-Ali; déjà ils avaient fait une tentative contre cette dernière ville, devant laquelle ils échouèrent de nouveau.

En 1807, ils attaquèrent la caravane de Damas à la Mecque et la forcèrent à se replier sur la première ville; la même année ils s'emparèrent de la ville d'Ana, située sur l'Euphrate, à quelques myriamètres de Bagdad; et ils y commirent des cruautés pareilles à celles qu'ils avaient exercées en 1802, à la prise d'Imam-Hussein.

Les Wahabis, dans l'origine, n'étaient qu'une cohue de quelques familles misérables : la fourberie, le carnage et la témérité accrurent leur nombre, leur puissance, et leur soumirent successivement plus de trente Tribus tant nomades que cultivatrices. Cette secte, à la fois religieuse et politique, forme actuellement une nation formidable composée d'hommes habitués à une vie austère, endurcis à toutes les fatigues, tourmentés par la soif du pillage, turbulens par caractère, fanatiques par principes, toujours prêts à verser le sang par motif de religion, dévoués aveuglément à leur chef, quelquefois vaincus et jamais découragés : c'est un torrent dévastateur dont il est difficile et peut-être impossible d'arrêter le cours : ce sont les Marattes de

cette contrée du globe. Il paraît que depuis long-tems ils méditent de pénétrer dans la Syrie et la Mésopotamie; une fois maîtres de ces provinces, ils en chasseront les Musulmans ou les extermineront: s'ils parviennent à s'initier dans l'art de la tactique et de l'artillerie européenne, ils feront trembler l'Asie, et finiront peut-être par la conquérir. Actuellement les révolutions ont partout un mouvement accéléré, comme en physique la chute des corps graves. L'empire des Wahabis a commencé comme les autres: fondé sur les mêmes appuis, il aura les mêmes phases, et finira comme eux.

JÉZIDES.

Les Jézides ne sont pas une nouvelle société religieuse; mais comme elle est très-peu connue, on croit faire plaisir au lecteur en insérant ici la notice suivante:

Les Jézides, répandus dans diverses contrées de l'Orient, habitent surtout les montagnes de Singiar (le *Sangara* des anciens), situées au milieu du désert, qui est au sud de Nisibe. Des détails curieux sur ces peuplades ont été imprimés au dix-septième siècle, dans le *Théâtre de la Turquie*, (*a*) par Michel Lefevre: comme nation, on avoue que les Jézides sont d'origine Kurde; comme secte, l'auteur présume qu'ils pourraient être issus des Ariens ou d'autres hérétiques abâtardis par le tems; mais, d'après les relations récentes, on voit qu'ils ne sont ni Chrétiens, ni Juifs, ni Musulmans, ni Idolâtres.

Ils ne pratiquent pas la circoncision: ils détestent les Turcs; et autant en dépit d'eux que par goût, ils mangent du porc et boivent du vin: ils sont même très-enclins à l'ivrognerie. En général, ils affectionnent les Chrétiens, persuadés que Jésus-Christ et Jézide leur chef sont le même être: quelquefois ils « qualifient le vin de l'auguste nom du sang de Jésus-Christ; » et lorsque, dans les festins, l'un d'eux présente la tasse pleine de vin » avec ces paroles: *prends le calice du sang de Christ*, celui qui le » reçoit, fût-il supérieur, baise la main de celui qui offre. Tous les assistans » se lèvent par respect, croisent les bras et s'inclinent profondément jus- » qu'à ce qu'il ait bu (*b*) ». Ils ont des cantiques en l'honneur de Jésus-Christ, de la Sainte-Vierge, de Moïse, et même de Mahomet.

Les Jézides se divisent en deux classes, les Noirs et les Blancs; ceux-ci sont les laïques, les autres sont les religieux, quoique mariés, et même ayant quelquefois plusieurs femmes: on les nomme *Faquirs* ou *Pauvres*; plusieurs cependant sont riches. Voici comment on procède à leur réception dans la classe des Noirs.

« Quand quelqu'un a dessein d'y être reçu, il est obligé, avant de prendre » l'habit, de servir le supérieur quelques jours durant, lesquels expirés, » il se revêt en la manière qu'il suit: il se dépouille entièrement de ses

(*a*) *In-4°*. Paris, 1682.
(*b*) *Ibid.*, page 366.

» habits, et ne réserve rien qu'un liage pour couvrir sa nudité. Dans » cet état, deux autres le prennent par les oreilles, et le conduisent vers » le supérieur, lequel tient entre ses mains la tunique noire dont il doit » le revêtir. Quand il est arrivé à ses pieds, il la lui présente avec ces pa- » roles : *Entre dans le feu, et sache que, dorénavant tu es disciple de Jé- » zide; et qu'en cette qualité, tu dois souffrir les injures, les opprobres et » les persécutions des hommes pour l'amour de Dieu. Cet habit*, ajoute-il, » *te rendra odieux à toutes les nations, mais agréable à sa divine Majesté.* » Après telles et semblables paroles, il lui endosse cette tunique, pendant » que les assistans font quelques prières pour lui; lesquelles finies, le su- » périeur embrasse le novice et baise la manche de son habit. La compagnie » en fait de même successivement; et lui, rend le réciproque à tous ceux » qui sont vêtus de noir, mais non pas aux blancs, qui ne sont estimés » que séculiers en comparaison des autres. Depuis ce moment-là, on com- » mence de l'appeler *Cutheaco*, c'est-à-dire, *Clerc* ou *Disciple*. Après la » cérémonie, tous ceux qui y ont assisté, vont à la maison du novice, » lequel leur fait un festin où sont reçus indifféremment toutes sortes de » gens qui se présentent; aussi bien les étrangers et inconnus, que les pa- » rens et amis (*a*) ».

Les Noirs peuvent manger de la viande, mais non tuer un animal d'aucune espèce. La plupart même poussent le scrupule au point d'épargner la vermine qui les dévore; ils prennent garde, en marchant, d'écraser les fourmis et toute sorte d'insectes. « Voudriez-vous, disent-ils, si vous étiez à leur place, être maltraité par les hommes? Qui sait si leur ame n'a pas animé autrefois un corps humain; et si, au jour de leur résurrection, ils ne demanderont pas à Dieu vengeance contre nous de leur sang répandu sans raison ».

Ces Faquirs sont tellement respectés, que les moindres lambeaux de leurs vêtemens noirs sont recueillis, conservés avec respect; afin de ne pas perdre ces haillons, on les insère dans des coussins.

Les Noirs comme les Blancs croient que l'on commet une grande faute en crachant sur terre; il faut le faire dans la main et la frotter contre terre : Xénophon raconte que c'était aussi un usage reçu chez les Perses (*b*).

Les Jézides appellent le diable *Celabi*, c'est-à-dire, *Monseigneur*. On n'est pas obligé de maudire un ministre d'Etat quand il a perdu la faveur de son prince; la charité oblige au contraire à lui souhaiter du bien : qui sait si un jour le diable ne fera pas sa paix avec Dieu? Si cela arrive, il pourra se venger des insultes qu'il aura reçues pendant sa disgrace : si, au contraire il n'obtient pas sa réconciliation, et qu'on tombe entre ses griffes après la mort, il déchargera toute sa rage sur ceux qui l'auront maudit.

Pour le surplus de ce qui concerne les mœurs et les usages de ce peuple, tel qu'autrefois il était connu, on peut renvoyer au Livre de Michel Lefèvre.

Les Jézides sont encore mentionnés par d'autres auteurs, tels que Hyde, dans son *Appendix au Traité de la Religion des anciens Perses*.

Niebuhr dit qu'ils cachent soigneusement les principes de leur religion, et qu'ils se disent Mahométans, Chrétiens ou Juifs, suivant le parti auquel appartient celui qui les questionne. Ils parlent avec respect du Pentateuque,

---

(*a*) *Ibid.*, page 370.
(*b*) Voyez *Voyage de Constantinople à Bassora*, par Sertini, *in*-8°. Paris, an VI, p. 159.

des Psaumes, de l'Evangile, du Koran; et quand on les convainc d'être Jézides, ils se prétendent de la même religion que les Sunnites (*a*).

Olivier dit que les Jézides, habitans de la montagne de Singiar, sont un peuple méchant, cruel, inhospitalier, qui a des mœurs et une religion différentes de celles des autres peuples de la Mésopotamie. Ils n'ont jamais tenté de s'établir à Moussol, parce qu'ils sont encore plus méprisés que les Juifs, et qu'on ne leur permettrait point l'exercice de leur religion; ils préfèrent de rester sur la montagne de Singiar et dans quelques villages à l'est du Tigre, où ils ont conservé une sorte d'indépendance. Sur les deux rives du Zab sont plusieurs villages habités par des Yézidis, domiciliés, agriculteurs, riches en bestiaux, et moins féroces que ceux de la montagne de Singiar. Ils ont leurs *Agas* et dépendent, suivant leur position, du pacha de Moussol ou de celui de Bagdad. Plusieurs de ces Yézidis n'ont point d'autre occupation que celle de faire passer sur leurs *keleks* ou radeaux, les caravanes nombreuses qui vont d'Amadia, Moussol et Gézirèh à Erbil, Kerkouk, Schehrzour et Bagdad, ou qui viennent de ces dernières villes (*b*).

Sestini lui-même n'en parle que très-peu dans la relation du voyage qu'il fit en 1782 de Constantinople à Bassora; ce qu'il en avait dit étant trop succinct, il obtint du Père Garzoni, Dominicain missionnaire en Asie, une notice plus étendue, insérée en 1807 par le même Sestini, dans un Recueil d'opuscules (*c*) : la traduction de cette pièce intéressera le lecteur.

De toutes les sectes nées en Mésopotamie parmi les Musulmans après la mort de leur faux prophète, la plus odieuse est incontestablement celle des Jézides, ainsi appelés de leur fondateur Cheick-Jezid, ennemi juré de la famille d'Ali. Leur doctrine est un mélange des erreurs des Manichéens, des Mahométans et des anciens Perses. Elle se conserve par la tradition orale, car ils n'ont aucun livre; il leur est même défendu d'apprendre à lire et à écrire : telle est la raison pour laquelle les historiens Musulmans n'en parlent que très-peu, et comme d'une race cruelle, blasphématrice, maudite de Dieu, et infidèle au prophète.

Le point fondamental de la croyance des Jézides est d'avoir le diable pour ami, de prendre les armes pour le défendre : quoique par respect, ils ne prononcent pas son nom, ils évitent l'emploi de termes qui en approchent par leur consonnance. Ainsi, dans la langue du pays, un fleuve s'appelle *Sciat;* mais comme *Seitan* est le nom du diable, au lieu de *Sciat*, ils disent *ave mazen*, ou la *grande eau*. Et comme les Turcs *maudissent* souvent le diable, les Jézides évitent d'employer des mots qui approchent du mot *nal* ou *malédiction* : ainsi *nal* signifiant également un fer à cheval, à ce mot ils substituent *sol*, comme qui dirait la *semelle d'un soulier de cheval*: en place de *nalbenda*, *maréchal*, ils disent *solker* ou *cordonnier*. Quiconque les fréquente doit veiller sur sa langue; car s'il arrivait de prononcer les mots *diable maudit*, et surtout *maudit soit le diable*, on courrait risque d'être tué. Quand leurs affaires les conduisent dans les villes habitées par des Turcs, le plus grand affront qu'on puisse leur faire est de

(*a*) Voyez *Voyage en Arable*, par Nichbfurg, Tome II, page 279.
(*b*) Voyez Olivier, *Voyage dans l'empire Ottoman*, Tome II, pages 342, 347, etc.
(*c*) Voyez *Viaggi e Opuscoli Diversi de Dominico Sestini*, *in*-8°. Berlino, 1807, page 203-212.

maudire le Diable; mais si l'auteur de l'insulte est connu, et qu'ils puissent le joindre dans quelque endroit écarté, ils exercent sur lui leur vengeance : plusieurs fois il est arrivé que des Jézides, traduits en justice et condamnés pour crime à des peines capitales, à qui on offrait leur grace pourvu qu'ils maudissent le Diable, ont préféré la mort.

Le Diable est mentionné parmi eux sous le titre de *Sciek Mazen*, le *Grand Chef*. Ils vénèrent tous les prophètes et les saints du Christianisme qui ont donné leurs noms aux divers monastères situés dans leur pays, qui se sont plus ou moins distingués dans le monde selon que le Diable était plus ou moins en eux : mais aucun de ces prophètes n'en a reçu de si grandes faveurs que Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. Dieu est le Maître Suprême; mais c'est au Diable qu'il a confié l'exécution de ses volontés.

Dès que le soleil paraît sur l'horison, les Jézides se tournent vers l'Orient les pieds nuds et le front contre terre en adorant les astres : pour lui rendre ce culte ils se retirent à l'écart, afin de n'être vus de personne; ils s'en abstiennent s'ils ne peuvent échapper aux regards. Ils n'ont d'ailleurs ni jeûnes, ni prières : *Cheick Jezid* a satisfait pour tous ses disciples jusqu'à la fin du monde; ils en sont assurés par ses révélations.

Comme il leur est défendu d'apprendre à lire, à écrire, les chefs de tribus et des bourgades stipendient un docteur Musulman pour leur lire et interpréter les lettres adressées par les pachas et autres officiers Turcs, et pour y répondre : mais, dans les affaires d'intérêts, ils ne se fient à personne d'une autre religion; ils transmettent des réponses verbales par quelqu'un de leur secte.

N'ayant ni prières, ni jeûnes, ni sacrifices, ils ont cependant quelques fêtes. Le dixième jour de la lune d'août, ils s'assemblent au sépulcre de Cheich-Adi : leurs frères des contrées éloignées accourent à cette réunion, qui dure un jour et une nuit toute entière; et comme ils marchent en troupes, soit en venant, soit à leur retour, ils attaquent souvent les petites caravanes des plaines de Mosul et de Kurdistan. A cette assemblée se rendent aussi les femmes, mais non les filles, des villages voisins; et après qu'on a bien bu, bien mangé pendant cette nuit, on éteint les lumières, et le silence dure jusqu'à l'aurore : on ignore ce qui se passe dans cet intervalle.

La laitue et les courges sont les seuls alimens dont ils s'abstiennent : leur pain est d'orge, jamais de froment; on n'en assigne pas la raison.

Leurs formules de jurement sont à peu près identiques à celles qu'emploient les Chrétiens, les Juifs et les Turcs; mais la plus sacrée entre eux, c'est lorsqu'ils jurent par l'étendard de Jézid, c'est-à-dire, par leur foi.

Par respect pour les monastères chrétiens, disséminés dans leur pays, avant d'y entrer ils se déchaussent, baisent la porte et les murailles, dans l'espérance que le saint sous l'invocation duquel est le couvent les protégera. S'il leur arrive, étant malades, de rêver à quelques monastères, dès qu'ils sont guéris, ils y portent de l'encens, de la cire, du miel, ou quelqu'autre présent : ils se retirent après y avoir passé un quart d'heure; ils baisent de nouveau les murailles; ils baisent aussi les mains au patriarche ou évêque qui est supérieur du monastère. Jamais ils ne vont dans les mosquées.

Pour chef de la religion ils reconnaissent le Cheick qui actuellement gouverne la tribu à laquelle est confié le tombeau du Cheick-Adi, restaurateur de leur secte. Le Cheick de cette tribu doit toujours être un descendant du Cheick Jézid; il est confirmé dans sa place par le prince d'Amadie, dans les domaines duquel est ce tombeau, et qui n'accorde cette faveur qu'à prix

d'argent. Ce Cheick est tellement respecté des Jézides, qu'ils s'estiment heureux d'obtenir une de ses vieilles chemises pour y être ensevelis; ce qui leur procure une situation avantageuse en l'autre monde. Une de ces chemises se vend jusqu'à quarante piastres : si l'on ne peut en obtenir une entière, on se contente d'un lambeau ; quelquefois on en fait des présens. De tout le butin que leur procurent les assasinats, ils en envoient une partie à ce Cheick pour l'aider à exercer l'hospitalité.

Après le Cheick des Jézides, vient le Ko-Cheick, sans l'avis duquel il n'entreprend rien : il est son oracle, parce qu'il reçoit des révélations du Diable; et lorsqu'un Jézide est incertain sur le parti à prendre dans quelqu'affaire importante, il va trouver ce Ko-Cheick, auquel il paie sa consultation. Pour donner crédit à son imposture, le Ko-Cheick commence par s'étendre de son long sur la terre; il dort ou feint de dormir, et communique ensuite la décision qui lui a été révélée : quelquefois il est deux ou trois nuits avant de répondre.

Un fait, arrivé il y a environ quarante ans, prouve l'empire qu'il exerce sur la crédulité. Les femmes Jézides étaient dans l'usage de porter, comme les femmes Arabes, des chemises teintes d'indigo pour épargner le savon. Un jour le Ko-Cheick va trouver le chef des Jézides et lui déclare avoir appris la nuit précédente, par une révélation, que cette couleur était de mauvais augure, et déplaisait au Diable. A l'instant des exprès sont expédiés à toutes les tribus, pour intimer l'ordre de bannir cette couleur, et d'y substituer le blanc. Tout le monde obéit sans délai : actuellement, s'il arrive qu'un Jézide en voyage couche chez un Chrétien ou un Turc, et qu'on lui donne une couverture de lit qui soit bleue, fût-ce en hyver, il préfère de ne pas se déshabiller.

Les Jézides ne doivent pas couper leurs moustaches. Quelques-uns les ont si touffues, qu'à peine on leur voit la bouche.

Cette secte a de satrapes nommés *Fakiran* (a) dans le voisinage d'Alep, et vulgairement *Karabasce* : ils portent un bonnet orné de bandelettes noires, ainsi que l'*Aba* ou manteau. Les habits de dessous sont blancs. Les satrapes sont en très-petit nombre : quand ils voyagent, on leur baise les mains; ils sont reçus comme des ministres de bénédiction ; on tient à honneur et à bonheur de les posséder. Si on les invite à visiter un malade, ils mettent leurs mains sur son cou, sur les épaules : on les appelle même auprès des décédés pour contribuer à leur bonheur dans l'autre vie. Avant d'habiller le cadavre, ils le lèvent debout sur ses pieds, lui touchent légèrement le cou, les épaules ; et avec la main droite frappent dans celle du mort en disant en langue Kurde : *ara beest*, c'est-à-dire, *va en paradis*. Ces diverses fonctions leurs sont payées largement ; leur avidité n'est pas facilement satisfaite.

Les Jézides croient que les ames des défunts vont dans un lieu de repos, où elles sont heureuses proportionnément à leurs mérites, et qu'elles apparaissent quelquefois en songe à leurs parens, à leurs amis, pour leur donner des conseils. Les Turcs ont la même opinion. Au jour du jugement universel les Jézides entreront au Paradis Terrestre avec leurs armes à la main.

(a) M. de Sacy présume que ces *Satrapes* sont des *Santons*; et qu'au lieu de *Fakiran*, il faut lire *Faquiran*.

La nation Jézide se compose de beaucoup de tribus indépendantes l'une de l'autre. Le grand chef de la secte ne gouverne pour le civil que celle à laquelle il appartient; mais il doit s'interposer pour concilier les tribus en cas de division, et communément sa médiation a une heureuse issue. Plusieurs de ces tribus sont dispersées dans les terres du prince de Ginlamerk, du prince de Gezira dans les montagnes dépendantes du gouvernement de Diarbekir: parmi celles qui habitent les domaines du prince d'Amadie, la plus noble tribu de la nation Jézide est celle qu'on nomme *Cherckan*, dont le chef civil, appellé *Mir* ou Prince, est le chef spirituel de sa secte, et gardien du tombeau du Cheick-Adi. Les commandans des villages de cette tribu descendent tous de la même tige; et en cas de contestation sur la primauté, tous pourraient y prétendre.

Mais la partie la plus puissante, la plus terrible de la nation Jézide, est celle qui occupe les monts Sanjiat, entre Mosul et le fleuve Kabur, soumise à deux chefs dont l'un commande à l'Orient, l'autre au Midi. Les Jézides qui habitent ces montagnes fertiles, et d'un difficile accès, peuvent mettre sur pied six mille fusiliers, sans compter la cavelerie armée de lances. Peu d'années se passent sans qu'ils dévalisent quelque forte caravane. Ils ont avec les pachas de Mosul et de Bagdad des guerres fréquentes, où après beaucoup de sang versé de part et d'autre, la paix se fait à prix d'argent. Ces Jézides sont redoutables à cause de leur cruauté; car non contens de dépouiller les malheureux, ils les égorgent: ils goûtent surtout une joie féroce, et croient faire une œuvre très-méritoire, lorsqu'ils immolent un descendant de Mahomet, ou un docteur de sa loi.

Le Grand-Seigneur tolère les Jézides, parce que quiconque admet les dogmes fondamentaux de sa croyance, c'est-à-dire, quiconque confesse que Dieu seul est Dieu, et que Mahomet est son prophète, doit, suivant les docteurs, être considéré comme fidèle, dût-il manquer de tout le reste.

Quant aux princes Kurdes, non seulement ils tolèrent les Jézides; ils tâchent même, pour leur intérêt propre, d'en avoir des tribus dans leurs Etats, parce que ces Jézides étant des voleurs très-exercés aux brigandages, et d'excellens soldats, tant cavaliers que fantassins, ils les emploient soit pour comprimer les révoltes parmi les tribus mahométanes, soit lorsqu'ils sont en guerre avec d'autres princes. Les Musulmans croient que mourir de la main des Jézides, c'est mourir martyr : aussi le prince d'Amadie tient toujours à son service un bourreau de cette dernière nation, pour exécuter les Turcs condamnés à mort. Les Jézides à leur tour ont la même opinion des Musulmans. Un Turc qui tue un Jézide prétend faire une œuvre très-agréable à Dieu; un Jézide qui tue un Turc croit faire une œuvre très-agréable au Grand Cheick, qui est le Diable. Quand le bourreau Jézide du prince d'Amadie a exercé quelques années son état, il cède la place à un autre afin de lui procurer le même mérite : partout où va ce bourreau ses co-religionnaires l'honorent et lui baisent les mains, sanctifiées pour avoir versé le sang des Turcs; mais les Persans, et en général les sectateurs d'Ali, ne doivent pas le souffrir dans leurs Etats, ni même lui laisser la vie.

Quand les Turcs sont en guerre avec les Jézides, ils peuvent réduire leurs enfans en esclavage, ainsi que les femmes, et les garder ou les vendre. Les Jézides au contraire tuent leurs prisonniers. Ces Jézides étant tous

circoncis huit jours après leur naissance, (*a*) si l'un d'eux se fait Turc, on n'exige de lui d'autre profession de foi que de maudire le Diable, et d'apprendre à son loisir les prières musulmanes.

Tous les Jézides parlent Kurde; quelques-uns apprennent aussi le Turc et l'Arabe en fréquentant les personnes qui savent ces langues, et afin de pouvoir avec sécurité et sans interprète régler leurs intérêts.

Une foule d'autres erreurs et de superstitions ont cours parmi les Jézides : comme ils n'ont aucun livre, je ne mentionne, dit le P. Garzoni, que celles dont j'ai une connaissance positive. Elles sont d'ailleurs soumises à des variations continuelles, selon les révélations que le Ko-Cheick leur débite.

PROTESTANS.

La frivolité de notre siècle repousse sans examen tout ce qui s'annonce sous un titre religieux; mais les bons esprits apprécient l'importance de ces discussions relatives au bonheur des nations et des individus dans leur passage sur la terre, et dans un nouvel ordre de choses par-delà les bornes de la vie : d'ailleurs l'histoire de la religion fait partie de l'histoire de l'esprit humain; et sous ce point de vue même, elle présente encore un grand intérêt. Ainsi pensaient Hume et Gibbon, qui assurément ne sont pas suspects à cet égard.

En Allemagne on donne aux Calvinistes le nom de *Réformés*, aux Luthériens celui de *Protestans;* sous cette dernière dénomination on comprend en France presque toutes les sectes nées au seizième siècle, ou qui, à des époques plus récentes, se sont entées sur les premières.

Bossuet démontra la versatilité de leurs systèmes; et certes il ferait une chose utile et curieuse celui qui conduirait cette histoire jusqu'à nos jours. Quoique placé à grande distance de Bossuet pour les talens, mais animé de son zèle, et avec des motifs aussi purs, je me propose de remplir un jour cette lacune. Je me borne ici à jeter quelques vues, à citer quelques faits relatifs à cet objet.

Les Protestans actuels ne ressemblent presqu'en rien à ceux du seizième siècle; car l'identité de nom n'établit pas la conformité de doctrine. Si Luther et Calvin revenaient sur la terre, ils seraient très-surpris de n'être pas de la religion de ceux qui ont emprunté d'eux leurs dénominations.

La différence des siècles, des gouvernemens et des climats, amène des modifications inévitables dans la discipline d'une religion quelconque : elle en éprouvera même dans sa croyance, à moins qu'une autorité infaillible et toujours subsistante n'écarte soigneusement les nouveautés sur cet article. On continue à calomnier l'Église Catholique en lui attribuant

---

(*a*) Cet article contredit formellement ce qu'on lit dans Lefevre : « les Jézides, dit-il, évitent autant qu'ils peuvent la circoncision, et ne la reçoivent qu'autant qu'ils y sont contraints par les Turcs de vive force et par la violence des tourmens. » Voyez le *Théâtre de la Turquie*, page 567. Rousseau, dans sa *Description du Pachalik de Bagdad*, dit aussi que les Jézides ne sont pas circoncis.

un dogmatisme qui prescrit une foi aveugle. Croire aveuglément, c'est croire sans preuve : or, rien de plus opposé à son esprit. Elle appelle à l'examen des titres sur lesquels s'appuie son infaillibilité : elle condamne l'ignorante crédulité qui abjure le raisonnement. *Eprouvez tout, et approuvez ce qui est bon* (*a*)*; que votre culte soit raisonnable* (*b*) : ce ne sont pas là des conseils, mais des ordres. Des hommages peuvent-ils être agréables à Dieu, si l'on ne sait pourquoi on les lui rend ; si l'on ne s'assure qu'ils lui sont rendus dans la forme prescrite par lui-même ?

On ne doit pas confondre la tolérance civile et la tolérance religieuse. Celle-ci suppose que l'erreur et la vérité sont indifférentes : or, la vérité ne peut l'être ; elle est une, et dès lors la tolérance religieuse serait un outrage à Dieu, qui est la vérité même. La tolérance civile est celle qui accorde à chacun la faculté d'exercer publiquement son culte ; droit inaliénable dans toute société politique, et qui, très-improprement désigné par le mot tolérance, doit être appelé liberté du culte : tout ce que peut légitimement l'autorité civile à l'égard des diverses associations religieuses, c'est d'empêcher qu'on ne les trouble et qu'elles ne troublent.

L'orgueil, la maladie la plus invétérée de notre espèce, rend presque tous les hommes intolérans ; et rien de plus commun dans l'histoire que de voir les opprimés, après avoir jeté les hauts cris, devenir oppresseurs à leur tour.

Les Hollandais repoussent avec une juste horreur l'inquisition ; mais ils l'établissent équivalemment contre les Catholiques : les Gomaristes, devenus plus nombreux, écrasent les Arminiens. Tous applaudissent quand, dans la révolution d'Hollande, on envahit les biens du clergé Catholique ; et dernièrement ils crient que la religion est perdue, quand on décide que le clergé Calviniste, mis au niveau du Catholique, ne sera plus salarié par l'État.

Les Protestans d'Angleterre s'escriment journellement contre l'Eglise Catholique, qu'ils accusent d'intolérance ; et en 1780, on brûlait encore les chapelles des Catholiques d'Angleterre et d'Ecosse, contre lesquelles ont été faites et exécutées des lois de sang, tombées à la vérité en désuétude, mais non abrogées. Dans la liturgie Anglicane ils conservent, sous la date du 5 novembre, la fête commémorative de la conjuration papiste, quoiqu'ils sachent bien le contraire ; comme, sur le Monument, ils conservent une inscription bien reconnue pour calomnieuse contre les Catholiques. Quatre millions d'Irlandais, dont les ancêtres ont été impitoyablement expropriés de tous leurs biens et livrés à tous les caprices de la tyrannie, sont privés des droits politiques parce qu'ils sont Catholiques. Les anciens Puritains, opprimés par l'Église Anglicane, vont chercher un asile en Amérique ; et à peine installés dans cette contrée, ils font brûler les Anabaptistes et les Quakers. Plusieurs constitutions particulières, celles des deux Carolines, de New-Jersey, prononcent encore des exclusions politiques contre les Catholiques.

En Allemagne, vers le commencement du siècle dernier, l'archevêque de Salzbourg persécutait les Luthériens : vers la fin du même siècle, semblable à ce tyran de l'antiquité, qui coupait les jambes à ceux qui étaient trop longs pour les réduire à la mesure qu'il avait adoptée, Joseph II admet

(*a*) 1. Thessalon., V, 21.
(*b*) Rom., XII, 1.

trois religions en Bohême ; en conséquence il persécute et déporte les Abrahamites. Vers le même tems une femme qui était un monstre de libertinage, etc., Catherine II, devenue maîtresse de la Pologne, y tourmente le clergé Catholique.

On ne croit plus, mais on affecte de croire que ne pas garder la foi aux hérétiques est un principe de l'Église Romaine ; que nous accordons au Pape l'infaillibilité, le droit de déposer les chefs des nations, de rompre le pacte social. Un Catéchisme dissenter, imprimé à Londres en 1792, assure que nous le reconnaissons pour l'évêque universel (*a*). Sturge assure même que nous regardons le Pape comme impeccable (*b*). Loys de Bochat publia en 1774 son *Harmonie des Prophètes*, dans laquelle il répète que Rome est la Prostituée (*c*). Les chaires d'Angleterre retentissent sans cesse de ces brillantes épithètes ; ces injures suppléent à l'éloquence. En 1795, Héringa imprimait gravement que les Français étant dans l'habitude d'adorer un Dieu renfermé sous la forme d'hostie dans les tabernacles, c'est une des causes qui doivent amener des désordres politiques et moraux (*d*). Ainsi tous les Etats Catholiques ont dans l'Eucharistie un principe de révolution. Bernidge avait accusé l'Église Catholique de soutenir que l'ignorance est la mère de la dévotion (*e*), et il s'était bien gardé de le prouver. De nos jours Bretz, dans son *Histoire des Vaudois*, répète à peu près la même imposture, et prétend que les bons Catholiques sont obligés de renoncer à leur raison (*f*) ; que leur Christianisme n'est que le résultat des opinions particulières de la cour de Rome. S'il était Catholique il abjurerait le Catholicisme, parce qu'au nom de cette religion on a commis des crimes (*g*) : par-là même il doit abjurer toute espèce de religion, la liberté, l'usage d'écrire, de parler, de manger ; car il n'est rien dans l'Univers qui ne soit devenu entre les mains des pervers un sujet d'abus, et un instrument de crime.

En 1807, un anonyme Anglais recueillit tout ce qu'il put trouver de forfaits commis il y a quelques siècles par des Catholiques, pour en former l'acte d'accusation de ceux d'aujourd'hui ; sur quoi l'auteur du *Critical Review* observe qu'à l'époque à laquelle il remonte, toute l'Europe était Catholique, et qu'ainsi l'accusateur a sa part dans le délit (*h*). Mais à cet égard rien n'égale les absurdités entassées par le nommé Teacher, ministre, auteur d'un discours sur les *Erreurs du Papisme*, lu à la chapelle de l'université de Cambridge en Amérique, le 8 mai 1805 (*i*). Il examine les miracles admis par l'Église Catholique, et dans le nombre il cite les suivans : Les poissons, qui écoutaient saint Antoine lorsqu'il prêchait ; saint Patrice, chauffant un four avec de la neige ; saint Dominique, forçant Satan à lui tenir la chandelle jusqu'au poiut de se brûler les doigts. On

---

(*a*) *The Protestant Dissenter's Catechisme*, etc., 1792. London, page 13.
(*b*) Voyez dans Milner, page 28.
(*c*) *In*-12. Lausanne, 1774, par Loys de Bochat.
(*d*) *Seer rede Over het Betament Gebrnichder Vrijheid*, etc., troisième édition, par Heringa. Utrecht, 1795, page 55.
(*e*) *Réflexions sur les Religions*, par Bernidge, Tome II, page 76.
(*f*) Bretz, *Histoire des Vaudois*, Tome II, page 25.
(*g*) *Ibid.*, Tome II, page 155.
(*h*) Voyez *Two Dissertations Adressed to Afriend*. By a Clergiman, *in*-8°., 1807; et *Critical Review*, mai, 1807, page 100 et suiv.
(*i*) *Discours, on the Error, of Popery*. By Teacher, *in*-8°. Cambridge, 1805.

demandera peut-être si ce discours a été lu dans un hôpital de foux par un homme qui l'était lui-même : c'est un sermon qui a obtenu le prix de la fondation de Paul Dudley.

La divinité de Jésus-Christ est un point sur lequel, Catholiques et Protestans, tous autrefois étaient d'accord. Parmi ceux-ci Bullus, Abbadie et beaucoup d'autres avaient publié d'excellens ouvrages sur cet objet. Dans le dix-septième siècle, Neuser, ministre dans le Palatinat, et Hottinger, comparaient les Sociniens aux Musulmans; et ce dernier donnait à ceux-ci la préférence (*a*). L'université d'Oxford rendit un décret en 1689 contre le livre *Naked Gospel, l'Evangile dévoilé*, du docteur Arthur Bury, qui regardait comme inutile et même dangereux la question de la divinité du Verbe. En 1727, Elwal de Wolverhampton fut traduit en justice comme coupable de nier la Trinité. En 1731, Neubaver félicitait l'université de Giesser de son zèle contre le Socinianisme; il loue entre autres Rambach, qui l'année précédente s'était distingué dans cette discussion (*b*). En 1764, Ernesti publia une Dissertation intitulée : *La dignité et la vérité de l'incarnation du Fils de Dieu démontrées* (*c*).

Cependant Mosheim avoue que dès le commencement de la Réforme, on y remarquait une tendance au Socinianisme (*d*). En 1616, la cour électorale de Saxe rendit un décret contre la propagation du Socinianisme (*e*). En 1642, à Stargard, un ministre fut reconnu Socinien : cet exemple, ajouté à d'autres, fut cité chez les Protestans comme une calamité (*f*). Walchius indique plusieurs ouvrages dirigés contre le Socinianisme caché des Protestans d'Alforf en Allemagne, des Mennonites en Frise (*g*), et parmi les Anglais. Chez ces derniers, les peines infligées aux Ariens et aux Sociniens n'arrêtèrent pas le cours de leurs opinions; elles eurent pour partisans Bidh, Whitby, Clarke, Benson, Larduer, Hoadly, et d'autres écrivains : ils tourmentaient les passages de la Bible concernant la divinité du Fils, pour y trouver un sens conforme à leurs opinions, ou ils gardaient le silence affecté sur cet objet. Tel était Harwood, qui avait publié en 1767 une traduction anglaise du Nouveau-Testament. « Il parle sans cesse de » Christianisme raisonnable, opposé à des mystères inintelligibles et ab» surdes; » il travestit le texte célèbre de saint Jean sur les trois témoins: *il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Fils et le Saint-Esprit*, de manière à faire disparaître la preuve de la divinité de Jésus-Christ. Boers (*h*) lui reproche d'avoir dénaturé ce texte de l'épître aux Colossiens : *en lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité* (*i*). Vers la fin du dernier siècle, le Socinianisme se montrait ouverte-

---

(*a*) Voyez Œuvres de Leibnitz, Tome II, page 82 ou 3. Hottinger, *Hist. Orient.*, *in-4°*. Tiguri, 1660, page 562.

(*b*) *Commentatio de singulari Giessensium studio conservandæ purioris doctrinæ contra Socinianorum depravationes*, *in-4°*. Halæ Magde Barycan, 1731.

(*c*) *Dignitas et Veritas Incarnationis Filii Dei asserta*, *in-4°*., 1764.

(*d*) Tome V, page 43.

(*e*) Voyez *Ergotzlichkeiten ans der Kichen-Historié und Litteratur P. S. S. Schelhorn*, 1762. Ulm, *in-4°*. Stück, page 732.

(*f*) Voyez *Acta Hist. Eccl*, Tome VI, page 301 et suiv.

(*g*) Walch., Tome I, page 902 et suiv.

(*h*) *Dissertatio inauguralis exhibens Specimen Observationum ad nuperas N. T. Versionem Britannicam*, par Ch. Boers, sous la présidence de Hermert, *in-4°*. Trajecti ad Rhenum, 1768, page 32 et suiv.

(*i*) *Harwood traduit for in this schine all the plenitude of divinity collectivelis combined.*

ment; Wakefield et beaucoup d'autres ne s'en cachaient pas. Priestley niant la consubstantialité du Verbe, sa préexistence, et regardant Jésus-Christ seulement comme prophète, se fit chef des Unitaires, qui ont actuellement un culte public : on a remarqué que les riches du siècle ont plus de tendance vers cette secte, qui confine au Saducéisme et au Déisme. Le passage dont on vient de parler sur les trois témoins, utile pour établir la consubstantialité des trois personnes, sans être nécessaire parce que d'autres y suppléent, a été l'objet de discussions profondes. On peut renvoyer à la Dissertation de Calmet, qui, après avoir pesé les argumens pour et contre ce texte, conclut en faveur de son authenticité. Porson, dans ses *Lettres à Travis et Stone*, ministre à Colduorton, dans un sermon loue ce dernier, fait ensuite une digression violente contre l'admission des deux natures en Jésus-Christ, et contre la doctrine Anglicane (*a*) attaquée de nouveau. Stoltz, dans une traduction, et Griesbache dans l'édition du texte grec, l'ont supprimé. A la vérité les ministres Genevois l'ont conservé dans leur version française publiée en 1802; (*b*) mais plus bas il sera parlé de Genève.

Plusieurs critiques attribuent à Vigile de Tapse le symbole appelé *de Saint-Athanase*: quel qu'en soit l'auteur, ce symbole, généralement admis par l'Église Catholique dont il exprime fidèlement la doctrine, l'était aussi par les Églises Protestantes. Dans ces derniers tems s'est élevée à ce sujet une discussion très-vive en Angleterre. Robert Clayton, évêque Anglican de Kellala en Irlande, avait proposé à la chambre haute du parlement Irlandais d'abroger les symboles de Nicée et de Saint-Athanase. Le docteur Prettyman, évêque de Lincoln l'a banni, dit-on, de sa chapelle : on l'a rejeté de plusieurs livres liturgiques; et l'Église Anglicane des États-Unis l'a décidément effacé de ses livres symboliques en 1789 (*c*). La liturgie qu'elle publia à Boston en 1785 est à peu près unitaire. Un anonyme qui se dit *orthodoxe Protestant Anglais*, déclare qu'il tire le voile sur le symbole Athanasien, dont les clauses damnatoires offensaient Tillolson ; que si cette pièce a trouvé des défenseurs, il n'est pas de vice, ni d'absurdité qui n'en ait trouvé ; que sa lecture restreinte à quelques jours déterminés, est actuellement mise de côté dans beaucoup de paroisses (*d*).

Semler, docteur de Halle, annonçait publiquement que par ordre de ses supérieurs il avait des choses plus utiles à dire que celles qu'on avait entendues jusqu'alors sur les trois symboles des Chrétiens (*e*).

Augusti trouve la *Christologie* de saint Paul plus favorable au système d'Arius qu'à celui d'Athanase (*f*).

La même opinion paraît adoptée par Hafner, ministre à Strasbourg. Il accuse ce symbole de damner avec dureté quiconque n'y croit pas. Son ouvrage, qui ne pouvait obtenir l'approbation d'aucun Catholique, a trouvé des contradicteurs même parmi les Protestans ; et tous ont regretté que tant de talens et de connaissances n'eussent pas une meilleure direction. Déjà Luther, (dit-il dans le même écrit) avait remarqué que la théologie

---

(*a*) Voyez *Universal Magazin*, 1806, page 276 et suiv.
(*b*) Voyez Morse, Tome I, page 273.
(*c*) Voyez *le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ*, Traduction nouvelle revue et approuvée par les pasteurs et professeurs de Genève, *in*-8°. à Genève 1802.
(*d*) Voyez *Religion Excerations a lent Sermon, By an Orthodox Butish Protestant*, *in*-8°. London, 1796, page 18 et 19.
(*e*) Voyez Muller de Monpuy.
(*f*) Voyez *Erganzung Blatler*, n°. 75, Tome I, page 605.

n'était au fond que la grammaire, c'est-à-dire, qu'à l'égard du dogme et des preuves pour l'établir, tout dépend d'une connaissance exacte des langues Grecque et Hébraïque (*a*). Dans le système Protestant qui constitue chaque iodividu jûge de la doctrine, autant vaudrait dire que, quiconque ignore ces langues ne pouvant s'assurer d'aucun dogme, est condamné à ne rien croire. Et saint Augustin se trouve enveloppé dans le même malheur; car, selon M. Hafner, l'auteur de la *Cité de Dieu*, qui est en même tems un des plus beaux monumens élevés à la Religion, et un trésor de littératore, manquait de connaissances philosophiques.

Wetstein, mort en 1754, ayant été suspendu de ses fonctions comme Socinien, se fit professeur chez les Remontrans d'Amsterdam (*b*), et publia une édition du *Nouveau-Testament*, dans laquelle il semble avoir voulu effacer ou affaiblir toutes les preuves de la divinité de Jésus-Christ. Par exemple, dans les *Actes des Apôtres*, ch. XX, v. 28, il substitue Ἐκκλησίαν κυρίου l'Eglise du Seigneur, à ces mots τοῦ θεοῦ l'Eglise de Dieu. Ernest lui démootre que κυρίου est nne fausse leçon; que d'ailleurs, ce mot aurait la même force que τοῦ θεοῦ; qu'ainsi il n'a rien gagné. Clelovius avait déjà prouvé la même chose contre Grotius (*c*); mais rien de plus formel que la manière dont s'exprimait Doderlein en 1782, dans un programme pour l'université d'Iéna. Il accuse de témérité et d'ignorance ceux qui admettent toutes les traditions concernant Jésus-Christ; telles que son origine royale, sa naissance à Bethléem, l'adoration des Mages, etc. (*d*).

La *Bibliothèque* de Nicolaï, commencée en 1764, est universellement regardée comme un des ouvrages où l'on s'est le plus appliqué à déprécier la religion, à dénier ce qu'on nomme *Protestans orthodoxes*, c'est-à-dire, attachés aux livres symboliques. Ce journal exerçait sur les opinions une espèce de dictature, et favorisait le Socinianisme sans l'énoncer formellement.

Basedow, à dessein, se disait arien ou plutôt déiste, et voulait qu'on bâtît un temple à la Providence.

Semler, dans ses ouvrages historiques et dogmatiques sur le Christianisme, le réduit à n'être plus guère qu'une doctrine purement humaine.

Le docteur Bahdt, connu par l'étendue de ses connaissances et son libertinage, révoque en doute la réalité de la mort de Jésus-Christ et sa résurrection si bien établie par les écrits de Dillon, Sherlock, West, et récemment par Gruner d'Iéna.

On n'a pas oublié l'affaire du ministre Schutz à Giesdor, en Brandbourg, qui prêchait contre la divinité de Jésus-Christ, sa résurrection, sa mission et celle de Moïse: des ministres ont pris sa défense, entre autres Loefler, surintendant de Gotha, le même qui a traduit du français en allemand le *Platonisme dévoilé* de Souverain; ouvrage en faveur du Socinianisme. Quand on connaît Loefler, on éprouve des regrets amers de voir un homme

(*a*) Voyez *Des Secours que l'Etude des Langues, de l'Histoire, de la Philosophie, de la Littérature, offre à la Théologie, in-8°.*, 1804.

(*b*) Voyez *Beytragezac des Act.*, etc., Tome III, page 703 et suiv.

(*c*) Voyez *Specimen Castigationum in J. Wetstenii editionem N. T. a J. Ernests, in-4°*. Leipsick.

(*d*) Voyez dans les *Opuscula theologica, in-8°*. Iéna, 1789. Voyez la Dissertation *de Historiæ Jesu tenendæ tradendæque necessitate et modo.*

si distingué dans les rangs de ceux qui voudraient ébranler les vérités fondamentales du Christianisme.

Eckermann à Kiel, théologien, ne trouve dans l'Ancien-Testament aucune prophétie relative au Messie; il les rapporte toutes au royaume terrestre de la famille de David (*a*).

De Vos, conseiller de cour à Weimar, consent qu'on enseigne les hommes qui ont atteint la virilité, d'après l'ancienne doctrine; mais il veut qu'on procède autrement pour la génération nouvelle (*b*).

Le docteur Boet, dans son *Histoire des Ecrivains anti-Trinitaires*, donne la notice de cent quarante-quatre (*c*). Certes, actuellement on pourrait en doubler le nombre.

En 1787, Schaeffer, élève du séminaire de Mayence, soutint, pour son doctorat, des thèses dirigées surtout contre Semler, Basedow, Steinbart, qui voulut réduire Jésus-Christ à la qualité de moraliste humain : ils prétendent que les dogmes ne se sont introduits que par l'abus d'expressions métaphoriques et hyperboliques; que quand Jésus-Christ et ses Apôtres ont parlé des mystères, c'est par condescendance pour les préjugés des Juifs, et qu'il rectifiait cette doctrine dans ses instructions particulières. Steinbart regarde comme inutile d'examiner si Jésus-Christ est Dieu (*d*).

Steinbart distingue deux systèmes religieux; l'un pour le peuple, l'autre pour les savans. La religion Chrétienne n'est, à son avis, que la religion naturelle, clairement exposée par Jésus-Christ, et nécessaire au peuple, qui se conduit par son autorité; mais inutile aux hommes instruits, qui ont la raison pour guide. Schaeffer réfute ces assertions, et démontre l'absurdité de supposer deux écoles, deux enseignemens, deux sortes d'auditeurs pour se débarrasser des mystères.

En 1788, Müller, alors professeur à Mayence, aujourd'hui professeur et curé à Marghonrg, publia une Dissertation qui prouve la tendance des Protestans vers le Socinianisme (*e*); on lui prodigue des injures pour avoir dit la vérité. Le savant bibliothécaire de Vienne, Denis, dans son *Introduction à la connaissance des Livres*, (*f*) après avoir indiqué les théologiens Protestans, ajoute : « Mais depuis un certain tems, les voix d'hommes fort » savans et fort considérables parmi eux, qui, suivant les indications des » journaux critiques, feraient croire qu'ils veulent s'affranchir de la doc- » trine de leurs symboles, particulièrement en ce qui concerne la divinité » de Jésus et les dogmes qui y sont relatifs, s'élèvent si haut, et le nombre » de ceux qui, soit par leurs discours, soit par leurs écrits, cherchent les » uns à retarder, les autres à accélérer la chute totale de la théologie éru- » dite est si grand, que Dieu, la religion, le bien de l'humanité imposent » le devoir aux savans et aux théologiens d'entreprendre une révision de » leur enseignement, et de réunir toutes leurs forces pour s'opposer au » torrent qui s'avance avec rapidité. Ce ne peut être aussi que le vœu des » Catholiques instruits ».

(*a*) Voyez *Ergaenzungt Blatter*, Tome I, page 90.
(*b*) Voyez *Das Iahrhundert der Aufklarung*, Partie II, *in*-12. Altona, 1798. p. 220 et suiv.
(*c*) Voyez *Historia Anti-Trinitariorum*, *in*-8°., 1776.
(*d*) Voyez *Steinbart ssystem der Reinen Philosoph*, etc., *in*-8°. Züllichau, 1780, page 275.
(*e*) Voyez *Dissertatio Historico-Theologica*, etc. Autore J. G. Müller, *in*-12. Magontiaci, 1788.
(*f*) Vienne, 1796, *in*-4°., page 31.

L'électeur de Saxe, en 1776, avait rendu un édit contre le Socinianisme, que plusieurs savans, dit-il, cherchent à répandre.

Vers la même époque, le roi Georges III proposait au concours un prix de cent ducats à celui qui, au jugement des théologiens de Goettingue, aurait le mieux établi la divinité de Jésus-Christ: un écrit anonyme qui la combattait, fut attribué dans le tems à l'un des plus savans Orientalistes de l'Allemagne. Le sénat d'Ulm a défendu aux ministres de prêcher le Socinianisme, qu'on a prêché également à Copenhague : un ministre ayant, dans un sermon, parlé de Jésus-Christ comme s'il n'était qu'un homme vertueux, reçut des reproches de l'évêque; ce qui ne l'empêcha pas de continuer sur le même ton. L'évêque croit devoir faire intervenir l'autorité du gouvernement; mais tout ce qu'il en résulte, c'est que, dès le dimanche suivant, toute la cour vient au sermon du curé (*a*).

La lettre adressée, il y a quelques années, par des Juifs de Berlin au docteur Teller, vient encore de révéler l'incrédulité de plusieurs ministres par les écrits que cette lettre a fait naître. Au lieu de défendre le Christianisme contre les accusations de ces Juifs, Teller se borne à le leur présenter comme renfermant une morale supérieure. C'est le reproche que lui adresse Deluc, qui, Protestant lui-même, déclare que c'est surtout dans les Universités Protestantes d'Allemagne qu'on attaque sourdement le Christianisme (*b*).

Les Réformés ou Protestans sont arrivés au même terme que ceux des autres contrées. Neuser, ministre Calviniste à Heidelberg, (et qui, je crois, se fit Turc), dit dans une lettre à Et. Geslach, que celui qui craint de tomber dans l'Arianisme, doit éviter le Calvinisme; car il n'a pas connu d'Ariens qui n'aient été auparavant Calvinistes. On voit, par la collection intitulée *Acta Ecclesiastica*, publiée à Weimar pendant près d'un siècle, que depuis long-tems le Socinianisme s'était répandu dans le pays de Vaud (*c*); ce fait, encore problématique aux yeux de certaines gens, acquit la certitude, lorsque les ministres Génevois interrogés, il y a une cinquantaine d'années sur la divinité de Jésus-Christ, firent attendre pendant six semaines une réponse qui n'exigeait qu'une minute par *oui* ou *non*. Ce délai seul trahit le secret. A cette occasion, J. J. Rousseau, dans *ses Lettres de la Montagne*, disait : « Les Réformés de nos jours, du moins les ministres, ne » connaissent ou n'aiment plus leur religion. Un philosophe les pénètre, » les voit Ariens, Sociniens; il le dit, et pense leur faire honneur : mais il » ne voit pas qu'il expose leur intérêt personnel, la seule chose qui gé- » néralement décide ici bas de la foi des hommes. Aussitôt allarmés, ef- » frayés, ils s'assemblent, ils discutent, ils s'agittent, ils ne savent à quel » saint se vouer; et, après force de consultations, délibérations, confé- » rences, le tout aboutit à un amphigouri où l'on ne dit ni *oui*, ni *non*, et » auquel il est aussi peu possible de rien comprendre qu'aux deux plai- » doyers de Rabelais. O Génevois ! ce sont de singulières gens que vos » ministres; on ne sait ce qu'ils croient, ni ce qu'ils ne croient pas; on ne » sait pas même ce qu'ils font semblant de croire : leur seule manière d'éta- » blir leur foi est d'attaquer celle des autres, etc. »

(*a*) Lettre de M. Laville, consul, 25 ventose an V.

(*b*) Voyez *Correspondance Particulière entre M. le dr. Teller*, etc., *et M. Deluc*, publiée par le dernier *in*-8°. Hanovre, 1803, page 24.

(*c*) Voyez *Acta Hist.*, Tome 20, page 666; et *Nova Acta*, etc., année 1758, page 890.

Vernes a publié son Catéchisme (*a*) dans lequel il a élagué le dogme du péché originel, celui de la Trinité, de l'Incarnation, les sacremens : sur l'éternité des peines, il prétend que dans la Bible on trouve le pour et le contre. *Jésus-Christ est le Messie*, *le Fils de Dieu*; mais on sait que les Sociniens même de Transilvanie emploient les mêmes expressions. Rabaut nous apprend que ce Catéchisme, bien et dûmement reconnu Socinien, est celui que Marron a adopté.

En 1789, parut *Le lait de la parole contenu dans un Catéchisme*, *des prières et un sermon*, par Moulinie, ministre du *Saint-Evangile*, *in*-8°., sans nom de lieu; il est dédié aux pasteurs de Genève. On lit dans la préface « que l'Orthodoxe admet la divinité de Jésus-Christ; que l'Arien » et le Socinien n'y croient pas: qu'*importe*; il existe pour eux un point de » ralliement, les uns et les autres reçoivent Jésus-Christ pour leur Seigneur (*b*). » Il se demande qui est Jésus-Christ? c'est un Envoyé extraordinaire pour » nous annoncer la parole de Dieu : il existait avant la création; tout a été » créé par lui ». Les Ariens parlaient de même; mais pas un mot sur sa divinité.

Dans les Remontrances du clergé présentées à Louis XVI, en 1780, contre les progrès du Protestantisme, les évêques s'expriment ainsi : « sans invo- » quer la notoriété publique, et sans se prévaloir des aveux échappés à » l'indiscrétion des célèbres Calvinistes, n'avons-nous pas vu l'école même » de Genève, donner il y a trois ans, le scandaleux spectacle d'une thèse pu- » blique, non contredite, dans laquelle on n'a pas rougi de mettre en » problème la divinité de N. S. Jésus-Christ, borne immuable, qui sépare » toujours le simple déisme du Christianisme » ?

C'est ainsi que, parmi ces écrivains, le silence des uns, les réponses claires ou ambiguës des autres, ont manifesté leur système; le Socinianisme a obtenu une faveur bien décidée dans une ville, où pour la même erreur, Calvin fit brûler Servet (*c*).

On a remarqué depuis long-tems que les ministres Protestans, en divers pays, écartent de leurs sermons, tant qu'ils le peuvent, les vérités dogmatiques. Rarement ils parlent de la grace : leurs discours ressembleraient complètement à ceux des Théophilantropes, si de tems en tems on n'y cousait le nom de *Christ*; car il semble qu'ils dédaignent de prononcer entièrement le nom de Jésus-Christ. A Leipzick, les professeurs et prédicateurs *Sociniens* avaient adopté, en parlant du Messie, une façon de s'énoncer qui, sans compromettre leur opinion, les mettait à l'abri de la censure; ils l'appelaient le *Divin Précepteur*.

Il y a long-tems déjà qu'on a remarqué ce caractère des sermons Protestans. Voici ce qu'on imprimait en 1755 : « ils ont pris le parti des mora-

(*a*) Voyez *Catéchisme à l'Usage des jeunes gens de toutes les Communions Chrétiennes*, par Jacob Vernes, pasteur, *in*-12. Paris, 1796.

(*b*) Page 14.

(*c*) Le procès extraordinaire qui existait autrefois en original dans les archives de Genève, a été détruit, dit-on, comme flétrissant la mémoire de Calvin : mais une copie faite par un des magistrats existe actuellement à Paris entre les mains de son fils, qui l'a communiquée à l'auteur. On y voit que Calvin, rusé et haineux, se cache derrière le rideau pour faire condamner Servet.

lités par défaut de piété, par défaut de talens pour la théologie, et par des motifs de paresse, parce que c'est une méthode pour prêcher sans être habile homme. Déclamer contre les vices ne demande ni un grand fond d'esprit, ni un grand fond d'érudition : mais instruire des grandes vérités du Christianisme, et les savoir faire aimer; admirer et adorer ce qui produit la véritable sanctification dans le cœur, c'est de quoi ils ne sont pas capables. Je n'avance pas ceci témérairement : j'en connais plusieurs de cette malheureuse espèce, qui n'ont jamais compris ce que c'est que la religion Chrétienne ; et qui cependant se mêlent de l'enseigner, n'étant que de vrais maquignons de la parole de Dieu, etc. »

Avant moi plusieurs apologistes de la religion ont fait ce raisonnement très-simple : d'après l'Évangile et ce que Jésus-Christ dit de lui-même, il est Dieu; sinon il serait le plus grand fourbe qui eût paru. Et ce serait à un fourbe que nous serions redevable d'une morale vraiment divine, et d'une révolution qui embrassant l'Univers présente aux hommes le code de ce qui peut assurer leur bonheur ici bas et dans l'autre vie !

Scaburg, évêque Protestant en Connecticut, se déclare Arminien ; mais du moins il s'éloigne de la doctrine de plusieurs de ses confrères sur un point capital. Car il établit la divinité du Sauveur, et ajoute : les Apôtres et leurs successeurs n'ont pas été dans le cas de faire leur apologie pour avoir parlé de la Trinité et de la distinction des personnes en Dieu; ils en ont parlé comme d'un sentiment reçu. Ils déclarent Jésus-Christ fils de Dieu, et ne prennent pas la peine de prouver que Dieu a un fils. Si c'eût été une doctrine nouvelle, on l'eût attaquée (*a*).

Chez les Protestans on admet en principe que chacun peut interpreter la Bible à son gré : c'était donc une inconséquence d'avoir voulu restreindre cette faculté par des *Confessions Helvétique* et d'*Augsbourg*, par les Trente-neuf Articles en Angleterre, par les statuts synodaux de Dordrecht. On fit souscrire les canons aux Arminiens avec leur sang. On pouvait contester la compétence de ceux qui tracent à leurs adhérens les limites de leur foi ; l'interprétation privée peut rejeter les livres symboliques comme un joug que sans raison on leur impose, en soumettant à sa critique ce qu'on lui présente comme articles fondamentaux. Les Protestans ont miné progressivement tout ce que les fondateurs de sectes avaient conservé de cet édifice religieux dont la structure est de main divine.

Les Trente-neuf Articles, ou Acte de Conformité, furent convenus en 1562, entre les archevêques et évêques Anglicans, pour établir une croyance homogène dans leur église. On souscrit cette formule en entrant aux universités, en prenant possession de bénifices : car pour tout emploi ecclésiastique il faut être de la religion dominante; ce qui n'est pas exigé pour être du parlement, il suffit de prêter les sermens du Test et de Suprématie. L'article vingt porte que l'Église a pouvoir d'établir des rites, des cérémonies; qu'elle a autorité dans les *Controverses sur la Foi*. Ces derniers mots sont une interprétation; ils n'étaient pas dans la rédaction de 1562, ni dans le livre ratifié par le parlement en 1634 : ils avaient été publiés sans cette addition, qui eut pour auteur Litchfield, imprimeur de l'Uni-

(*a*) V. *Discours on Several Important Subject by the late Ecght hon Samuel Scaburg*, etc., in-8°. New-Yorck, 1768, dans l'*American Museum*, Tome I. New-Yorck, 1801, page 54 et suiv.

versité, en 1636 (*a*). Ces articles, qui sont la grande charte ecclésiastique d'Angleterre sont-ils Calvinistes, Arminiens ou Luthériens ? c'est sur quoi l'on est divisé. Long-tems ils furent reçus par les théologiens, comme Calvinistes; et tels ils sont au dire de Overton, qui, en 1801, a publié sont *True-Church Man* (le véritable Ecclésiastique). Mais sur-le-champ Kipling a fait un traité pour établir le contraire (*b*); ils doivent être signés (*With un Feigned assent*) avec un assentiment entier (*c*). L'évêque Burnet pense que chacun a droit de les interpréter conformément à ses opinions (*d*). Aussi les uns les accommodent à leur croyance; d'autres, de meilleure foi, avouent qu'ils sont inconciliables. Et quoique le clergé épiscopal d'Ecosse ait encore en 1809 renouvelé son adhésion aux Trente-neuf Articles, déjà beaucoup de ministres ont quitté leurs bénéfices pour se joindre aux *Dissenters*; et la dispute continue.

Les Trente-neuf Articles, dont se compose la croyance Anglicane, ont essuyé depuis un demi-siècle de violentes attaques. En 1749, un nommé Jones Vicaire avait proposé de réformer la liturgie. La même thèse fut soutenue par l'archidiacre Blackburne. En 1766 il publia son ouvrage, *Le Confessional*, qui fit un grand bruit, *un très-grand bruit*; il affecte des allarmes sur les progrès du Papisme; il se montre ennemi décidé des Catholiques; il censure l'établissement ecclésiastique civil de l'Église Anglicane; il examine s'il est utile de faire souscrire des confessions de foi, tandis qu'on laisse à chacun la faculté d'interpréter les Trente-neuf Articles (*e*); il veut une constitution religieuse assise sur des principes avoués par les Protestans de toute dénomination. Blackburne était ennemi des formules qui commandent à la conscience : tel était aussi l'avis de son ami Lendsay, l'un des coryphées des Unitaires. Cependant Blackburne, mort en 1789, ne s'est jamais séparé de l'Église Anglicane; mais son ouvrage fait beaucoup de Dissenters.

En 1771 on fit de nouveaux efforts pour faire abolir la souscription aux Trente-neuf Articles. Tucker s'y opposa en réclamant de rechef la réforme de la liturgie et la suppression du symbole Athanasien, comme trop *scolastique* et *rafiné*. Jusqu'ici ces tentatives ont échoué, et l'Eglise Anglicane continue l'usage de sa liturgie dont on demande sans cesse la réforme, et prescrit toujours la signature des Trente-neuf Articles, quoiqu'on ne soit pas d'accord sur ce qu'ils sont, et que personne peut-être n'y donne une pleine adhésion. Le ministre Stone dit formellement : « si pour ne pas admettre tel ou tel article on est Dissenter, je ne sais où l'on trouvera un membre réel de l'Eglise Anglicane (*f*) ».

La prééminence des évêques sur les prêtres est un autre article agité en Angleterre. Cette prééminence étant clairement établie dans les lettres de saint Ignace, martyr, J. Daille avait contesté leur authenticité : il fut réfuté par Pearson. Dans le même sens écrivirent Usserius, Hamenon et Isaac Vossius. Ainsi l'Eglise Anglicane, qui, Calviniste sur l'article de l'Eucharistie

(*a*) Voyez les Lettres de Pope à Nisbet.
(*b*) Voyez *Public Characters*, 1803, *in*-4°., page 97 et suiv.
(*c*) Voyez Milner, page 474 et suiv.
(*d*) Voyez Wendeborn, Tome II, page 307.
(*e*) Voyez *The Confessional or a full and fru inquiry into the right utility edification and success of establishing systematical confessions of faith and doctrine in Protestant Chirch*, troisième édition, *in*-8°. London, 1770.
(*f*) *Universal Magazin*, 1806, page 216 et suiv.

a cependant conservé l'usage de s'agenouiller pour communier, et de faire le signe de croix au baptême, a maintenu également l'épiscopat rejeté par Calvin : mais les sectateurs de ce dernier ont encore varié sur cet objet ; car en Angleterre ils ne font pas difficulté de reconnaître l'Eglise Anglicane, et cette reconnaissance est exprimée dans le livre contenant les *Prières publiques, l'administration des Sacremens selon l'usage de l'Eglise Episcopale Protestante, dans les Etats-Unis, pour l'Eglise Protestante Française du Saint-Esprit à la New-York, in-8°.*, 1803.

L'Eglise Anglicane croit que le caractère acquis par l'ordination est ineffaçable : c'est par le fait replacer au nombre des sacremens un article qu'elle en avait exclus. Un journaliste Ecossais dit que c'est une *relique du Papisme* (*a*) : mais toujours il est vrai que récemment cette indélibilité a été reconnue de nouveau par l'acte du parlement, qui s'est fondé sur ce motif pour ôter au clergé représenté dans la chambre haute le droit de siéger dans la chambre des communes ; et l'un des évêques Français, retiré à Londres en 1802, allègue ce fait en refusant au Pape sa démission. Doderlein pensait que les livres liturgiques, rédigés dans les premiers tems de la réforme, contiennent encore des *superstitions Romaines ;* que néanmoins il avait été *prudent* de les adopter alors pour ménager les esprits, mais que désormais on pouvait s'occuper de faire des changemens. Des *superstitions conservées par prudence ;* quelle étrange morale !

La réforme de ces livres a causé des disputes très-graves depuis un siècle, parmi les sectateurs de la confession d'Ausbourg. Plusieurs Etats d'Allemagne ont éprouvé des troubles à ce sujet, surtout en Prusse. Dans les nouveaux livres de cantiques on a omis presque tout ce qui concerne la divinité de Jésus-Christ et son incarnation, tandis qu'aux anciens Catéchismes, Balle, évêque de Copenhague, substituait (*b*) un autre livre d'instruction. Des théologiens, entre autres Bastholm, discutaient un nouveau plan de liturgie. Les premières propositions à ce sujet excitèrent une grande rumeur ; mais insensiblement on se familiarisait avec des vues qui, d'abord, avaient révolté : après avoir temporisé environ dix ans, le gouvernement Danois, en 1797, essaya d'introduire en Holstein une liturgie nouvelle. Pour procéder avec précaution, on laissait à la prudence des ministres de faire ou ne pas faire usage de celle qu'on y substituait ; mais une lutte s'établit entre eux et leurs paroissiens : alors le gouvernement renonça à son projet. Le duc de Brunswick ayant fait dans ses Etats la même tentative avec aussi peu de succès, jugea qu'il fallait ajourner à un tems plus oppurtun.

Les Luthériens admettent les trois symboles des Apôtres, de Nicée, de saint Athanase ; et comme livres symboliques, la confession d'Augsbourg, l'Apologie de cette confession, les articles de Smalcade, le Catéchisme de Luther, et la formule de Concorde (*c*).

Les livres symboliques sont restés à peu près sur le pied où les avaient mis les chefs de la réforme. Ils doivent leur durée à la puissance de l'habitude et à la circonspection des gouvernans, qui, en prenant les rênes, s'engageaient à maintenir l'état des choses existant. Néanmoins ces livres

(*a*) Voyez *Edimb Review*, janvier, 1805, page 315 et suiv.
(*b*) Mirabeau, *Monarchie Prusienne*, art. *Religion*.
(*c*) Voyez Walchius, Tome I, page 305.

forment un contraste si frappant avec les opinions nouvelles, que depuis quelque tems on a songé sérieusement à les changer.

En 1777 Pidento se plaignit qu'ils étaient conspués des Protestans, et que le Socinianisme, le déisme se propageaient parmi eux (*a*). En 1788 le consistoire de Carlsruhe adressait une circulaire aux ministres en se plaignant des jeûnes, qui, selon leurs caprices, faisaient des changemens dans les livres symboliques : il les exhortait seulement à transmettre au consistoire leurs observations sur les changemens et les additions nécessaires (*b*). Et pourquoi n'auraient-il pas eu le droit personnel de faire cette réforme? il dérive essentiellement d'un principe fondamental du Protestantisme, qui, rejetant toute infaillibilité, n'admet que la Bible, dont l'interprétation est soumise aux lumières de chaque individu. Les Gomaristes, qui, à Dordrecht, imposaient aux Arminiens le joug de leurs décisions, étaient en contradiction avec eux-mêmes, avec leurs principes. Cette contradiction est si frappante qu'elle fut toujours un des principaux motifs pour déterminer des Protestans à rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique. Courdil, ministre de Château-du-Loir, qui, en 1683, se convertit avec deux autres membres des Mahys et Gilly, disait à ses anciens co-religionnaires : « on nous demande une entière soumission à nos synodes, et l'on soutient le contraire dans la théorie (*c*) ».

Beaucoup de Protestans actuels pensent que les livres symboliques sont nuisibles. Un savant professeur Luthérien dit formellement que la confession d'Augsbourg n'est pas une règle de foi; il la compare aux premières apologies des Pères de l'Eglise. Ces confessions symboliques ont été rédigées pour repousser « les calomnies qui peignaient les Protestans comme » ennemis de toute révélation; ainsi leur objet n'était pas d'établir une « règle infaillible, ni d'imposer un joug aux consciences : elles étaient » seulement un lien extérieur entre les églises particulières..... Le droit de » léguer n'a pas lieu en matière d'opinion; on cesserait d'être Protestant » en le déléguant : ainsi les consistoires n'ont pas d'autorité décisive sur » la croyance, ni sur la liturgie...; l'Eglise Protestante ne s'arroge aucun » pouvoir sur les consciences, et n'a pas droit de donner des définitions » dogmatiques (*d*) ».

De ces aveux résulte évidemment l'inutilité de leurs formules, symboles, livres symboliques et catéchismes. Comment régleraient-ils la croyance des laïques? leurs ministres en ont une autre. La contradiction entre les livres symboliques et ce qu'enseignent, ou du moins ce que croient les ministres, prouve qu'ils ont une double doctrine comme certains philosophes de l'antiquité : mais en admettant qu'on n'est pas toujours obligé de manifester son opinion, cette décision ne peut s'appliquer à des hommes qui, par état, sont réputés tenir à certains dogmes; tandis que leurs écrits, leurs discours attestent qu'ils les ont abandonnés. La morale exacte repoussera toujours avec horreur l'idée que, pour conserver des

(*a*) Voyez *Acta Hist.*, Tome III, page 457, ann. 1777.

(*b*) *Acta Hist.*, etc.

(*c*) Voyez sa Lettre aux Protestans.

(*d*) Voyez *Principes généraux des Protestans de la Confession d'Ausbourg, et leur Incompatibilité avec la Constitution Civile du Clergé*, par M. le professeur Koch, *in-8°.*, 1792.

places lucratives, on puisse simuler extérieurement ce qu'en secret on rejete : cette observation forme un argument assez pressant pour qu'on ait tenté d'y répondre. On a discuté la question : si un ministre peut enseigner en public des principes religieux qui ne sont pas les siens. De nouveaux Escobars ont soutenu l'affirmative, par la raison qu'en entrant dans ses fonctions, il s'est engagé à prêcher telle doctrine, mais non pas y croire. Steinbart n'est pas révolté d'une telle hypocrisie : il verrait, sans en être choqué, un prélat officier pompeusement, quoique la religion à ses yeux fût un être de raison. Et c'est dans un Traité sur la *Pure Philosophie* qu'il a consigné une morale si perverse (*a*) !

Les recherches historiques et critiques sur les Livres-Saints sont d'une grande utilité : c'est le travail auquel se sont livrés tant de profonds érudits Catholiques et Protestans, connus sous le titre de *Commentateurs ;* titre ridiculisé par nos beaux esprits, qui ne les ont pas lus, et qui sont souvent incapables de les entendre. Exceptons-en quelques-uns, tels que Voltaire, qui, dans les Commentaires de Calmet, a pris les objections et laissé les réponses.

La philologie sacrée a de grandes, de très-grandes obligations aux Protestans : plus que les Catholiques, ils ont cultivé les langues Orientales, nécessaires pour l'intelligence du texte sacré ; l'*Hermeneutique*, qui à cet égard établit les principes, et l'*Exégèse*, qui les applique. On compte par milliers, j'ai presque dit par millions, les dissertations, thèses et opuscules sous cent titres différens qu'ils ont publiés sur ces objets en Hollande, Allemagne, Danemarck et Suède. Pour éclaircir les Livres-Saints, ils ont appelé à leur secours les auteurs profanes, qui jettent quelquefois du jour sur des passages obscurs. Cependant il paraîtra toujours étrange à bien des gens qu'on ouvre un cours tout exprès pour expliquer aux jeunes théologiens les Idyles de Théocrite ; c'est l'annonce consignée dans un programme de Gottingue en 1805. L'antiquité Grecque et Romaine était à bien des égards presque entièrement exploitée : en dirigeant l'érudition vers l'étude des langues Orientales, ils ont ouvert une nouvelle mine ; et par contre-coup ils ont rendu des services éminens à la littérature civile et à la philosophie : ils ont creusé les sources de la morale, analysé l'intelligence humaine, discuté les rapports de la religion à la civilisation des peuples, et les rapports qui lient les peuples à leurs gouvernemens. L'école d'Edimbourg s'est assurée par-là les droits les plus étendus à la reconnaissance de l'univers savant. Le mouvement imprimé par les Protestans s'est communiqué aux universités Catholiques d'Allemagne, qui sont actuellement sur un meilleur pied.

Michaëlis, Ernesti, Morus, Doederlein, Semler s'étant affranchis de la marche ordinaire, donnèrent aux études bibliques une forme nouvelle ; ils unirent la théologie historique à la dogmatique. Bauer loue Ernesti d'avoir repoussé la barbarie des écoles, introduit la bonne interprétation de la Bible, rétabli la philologie sacrée que Grotius, dit-il, avait entrevue (*b*) ; mais Grotius mérite-t-il d'être cité à cet égard plutôt que Glassius ? Semler étendit ce plan, mais il révolta le public par une témérité de

---

(*a*) *G. S. Steinbart's systeme der reinen Philosophie*, etc. in-8°. Zullichau, 1780, page 257.

(*b*) Voyez *Formulæ ac Disciplinæ Ernestianæ indolem et conditionem veram adumbrare conatus*, etc., *Baverus*, in-8°. Lipsiæ, 1782.

critique, qui, franchissant toutes les bornes, semblait un plaidoyer perpétuel contre la Révélation. Une foule d'autres savans distingués cultivèrent les connaissances bibliques : Bahrdt, Steinbart, Herder, Eichorn, Staudlin, Storr, Plank, Stork, Burscher, Schnurrer, Henke, Paulus, Ekerman, Teller, Spalding, Loeffler, Corrodi, Munter, Vater, etc., etc., dont la plupart sont encore vivans, répandirent du jour sur la législation Mosaïque; sur les événemens dont le Christianisme a été la cause ou l'occasion; sur l'origine, le développement de ses rites, de ses usages. Dans les ouvrages de ceux qui ont suivi Michaëlis, on remarque une érudition profonde, et quelquefois anti-Chrétienne; aussi Michaëlis, qui avait vu les commencemens de la révolution dans les opinions Protestantes, disait : « Autrefois je passais pour hétérodoxe; actuellement on me trouve trop orthodoxe. »

C'est à peu près de l'an 1760 que date ce que les Protestans du Nord appellent *Néologisme, Nouvelle lumière, Nouveau système, Nouvelle Exégèse*, par opposition à l'ancien système de croyance Protestante, que les Néologues ridiculisent tant qu'ils peuvent, en l'appelant *Orthodoxie*. Selon un critique Anglais, elle n'est plus guère qu'une obstination à persévérer dans l'erreur et à repousser la lumière. Michaëlis, Storr, Burscher, Flag, Schnurrer sont encore de l'ancien système, qui paraît s'être réfugié dans le Wurtemberg, la Saxe et la Suède, quoique le Néologisme y fasse quelques progrès : on remarquait, il y a quelques années à Stockholm, que l'éloquent prédicateur de la cour, Lehnberg, écartant de ses sermons toute discussion sur le dogme, se renfermait absolument dans la morale.

La théologie proprement dite n'est pas susceptible de découvertes : elle expose les vérités révélées; mais elle n'y peut rien ajouter. Ces vérités ont été plus ou moins développées dans le cours des siècles; mais le Christianisme dogmatique doit être, jusqu'à la fin du monde, tel qu'il est sorti des mains de son divin auteur. Les Catholiques repoussent toute idée d'une formation successive de dogmes; ils aiment à répéter, d'après Vincent de Lérins, que leur croyance se compose de ce qui, *en tout lieu, a toujours été cru par tous* : (*a*) en cela consiste ce qu'un Père de l'Eglise appelle la *Sainte Virginité de la Foi*. Telle n'est pas la manière de penser des Protestans, qui transforment divers dogmes en systèmes historiques appartenant, par leur naissance, à différens siècles. On peut consulter à cet égard les ouvrages de Mosheim, Walsch, Griesbach, Rösler, Dietelmayer, Cotta, Spittler, Henke, Doederlein, Lange, Munter, Münscher, Gaab, Wendeman (*b*), etc.

Doederlein examinant les raisons qui peuvent motiver le changement de religion publique, admet entre autres l'*adjonction de vérités nouvelles et la soustraction de principes reconnus précédemment* (*c*) : il use largement des principes qu'il a établis; car dans une Dissertation pour servir de programme à l'université d'Iena, en 1782, sur la manière d'envisager et d'enseigner l'histoire de Jésus-Christ, il accuse de témérité et d'ignorance ceux qui admettent toutes les traditions concernant son origine royale, sa naissance à Bethléem, l'adoration des Mages, et d'autres *anecdotes* que

(*a*) Vincent de Lérins, *Commonit.* : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus.*
(*b*) Voyez *Jena Revision*, Tome III, page 211 et suiv., et 215.
(*c*) Voyez ses *Opuscula Theologica*, *in*-8°. Iena, 1789.

les Evangélistes ont cru utiles pour le tems où ils écrivaient : il traite cela de vanité et de superstition. Dans une autre pièce, il ne veut pas qu'on imite ceux qui scrutent avidement, plutôt qu'ils ne pèsent les raisons en faveur de la divinité du Sauveur, quand les textes signifient seulement qu'il n'y a pas eu d'homme plus vertueux que lui (*a*).

Parmi ceux qui sont chargés d'expliquer l'Ecriture-Sainte dans les chaires des temples et des Universités, il en est qui, n'osant attaquer directement la Révélation, sous peine de perdre leurs places, s'efforcent d'ébranler toutes les preuves sur lesquelles elle s'appuie.

Plusieurs établissent en thèse que la Nouvelle Alliance n'est qu'un *provisoire* qui doit disparaître quand la raison brillera de tout son éclat; et comme chacun prétend bien la faire briller dans ses écrits, cette époque est indubitablement arrivée : mais si la Révélation a été donnée aux hommes pour suppléer à l'insuffisance de la raison, la difficulté renaît dès qu'on livre la Bible à l'interprétation de chacun. La distinction de la religion et de la théologie est fondée; mais comme ils ne font consister celle-là qu'en affections, ils en écartent tous les dogmes pour les reléguer comme opinions dans le domaine de la théologie systématique.

Chez les Protestans, les explications grammaticales, historiques, psycologiques, mythologiques ont eu chacune des partisans; mais en général tout ce qui révèle la puissance divine, et qui s'élève au-dessus de l'orgueilleuse raison, n'est à leurs yeux que figuratif. Bauer, professeur à Heidelberg, a même fait un ouvrage sous le titre de *Mythologie Hébraïque de l'Ancien et du Nouveau Testament.* (*b*) Le Pentateuque, la Genèse surtout, sont allégoriques et hiéroglyphiques; selon Bauer les faits qu'on y lit, tels que le passage de la mer Rouge, la manne du désert, la chute de l'homme, sont des mythes.

La dépravation originelle a été soupçonnée, avouée même par des philosophes Païens.; les passages d'Orphée, Platon et Cicéron qui l'attestent, ont été recueillis par Dutens et d'autres écrivains; ce qui n'empêche pas Bolingbroke et Shaftesbury de nier le péché originel. Ashdowne a publié un livre contre la chute des Anges, et la faculté de tenter les hommes accordée au démon (*c*). Priestley présume (pourquoi ne pas le prouver s'il le peut) que le récit de Moïse, sur la chute de nos premiers Pères, n'a pas été inspiré (*d*) Will. Knok vient ensuite réchauffer ces idées, et nier à son tour la dépravation originelle (*e*) : dès-lors le péché originel n'existe plus, ce n'est que l'inclination au mal; et ces mots de l'Ecriture dans *lequel* (Adam) *tous ont péché* (*f*) signifient, selon Schroek, après la chute duquel ou à l'exemple duquel tous ont péché : aussi Doederlein assure que les enfans Chrétiens naissent innocens. Henke repousse l'idée qu'on puisse considérer les nouveaux-nés comme objets de la colère divine, *quod nec de catulis quidem sanus quisquam ausit dicere* (*g*). Alors le baptême

(*a*) Voyez *Commentatio de vi et usu formulæ Christum e cœlo venisse*, page 67.
(*b*) *Hebraische Mythologie des alten und Neuen Testaments*, par George-Laurent Bauer, in-8°., Leipsick, 1802.
(*c*) Voyez *Critical Review*, 1805, page 435.
(*d*) Voyez *Vindiciæ Priestleianæ*, page 99 et suiv.
(*e*) *Monthly Review*, 1804, Tome XLIII, page 185 et suiv.
(*f*) Rom., V, 12.
(*g*) Voyez *Lineamenta institutionum fidei*, etc., page 123.

n'efface rien ; et ils ne le considèrent que comme le signe d'adoption dans l'église (*a*).

Wecklein, ministre à Munster, répète que la Bible étant écrite dans le langage mythologique, il faut séparer le cœur du noyau. L'enlèvement d'Enoch et d'Elie n'a pas plus de réalité que celui de Ganimède; la voix qu'entendit Caïn, l'apparition de l'Ange à Agar, les miracles de Moïse, de Jésus-Christ, des Apôtres sont des prestiges. Moïse déblte qu'il avait parlé à Dieu; et Jésus-Christ se proportionne à l'adolescence du peuple (*b*).

Un des articles contre lesquels on s'est le plus escrimé, c'est l'éternité des peines attaquée surtout par Petit-Pierre de Neufchâtel, et par Eberhard, dans sa *Nouvelle Apologie pour Socrate*. Bitaubé, autrefois ministre, avait déjà élevé des doutes sur le même sujet, dans son *Examen de la Confession de Foi du Vicaire Savoyard* (*c*). Ils prétendent que le mot *éternité* signifie dans la Bible ce qu'il ne signifie nulle part, une durée illimitée et non infinie : ils ignorent, disent-ils, si cette éternité est absolue ou comparative.

Tout est lié dans le Christianisme : nier la chute de l'homme, c'est, par une conséquence directe, ôter à Jésus-Christ la qualité de Rédempteur; et cette conséquence, ils l'admettent. Jésus-Christ, dans leur système, nous a sauvés; mais comment? par sa doctrine et ses bons exemples.

G. Wil. Böhmer, auteur du *Magasin de Droit Ecclésiastique*, ayant imprimé qu'à Gottingue les Luthériens pensaient sur l'article de la cène comme les Calvinistes, cette assertion fit du bruit, surtout dans le Mecklenbourg, qui envoyait annellement beaucoup d'étudians à Gottingue. Le savant professeur Heyne craignant qu'elle ne fit tort à cette université célèbre, qui est la capitale littéraire de l'Allemagne, crut devoir, dans le programme de 1788, assurer que Böhmer l'avait avancé sans preuves (*d*). Oserait-on nier cependant que telle ne soit l'opinion d'un grand nombre de Luthériens, au dire desquels la cène n'est plus qu'un acte de fraternité pour célébrer la commémoration d'un sage qui est fils de Dieu, c'est-à-dire, l'idéal, le *nec plus ultra* de la perfection? Sur des articles aussi essentiels que la divinité de Jésus-Christ et l'Eucharistie, des ministres disent, dans leurs instructions, qu'on peut croire ce que l'on voudra. Peuvent-ils donner plus clairement la preuve qu'ils sont Sociniens sur le premier article, et Calvinistes sur le second? Réunis par la manière de penser, ils ne le sont pas cependant par le fait : on en dira plus bas les raisons.

Bossuet ayant à citer des phrases immondes de Luther sur le mariage, invoque l'indulgence de ses lecteurs. Ames chastes, à mon tour, je réclame la vôtre dans la nécessité de rappeler les contes révoltans, par lesquels on

(*a*) Il est affligeant de voir deux évêques Français se rapprocher, à quelques égards, des systèmes Protestans. M. de la Luzerne, ancien évêque de Langres, M. Duvoisin, évêque actuel de Vannes, et l'auteur des *Annales Morales et Religieuses*, se sont constitués les déplorables apologistes de cette cause attaquée dans la journal de M. de Lucet. La *Réplique Anonyme* (du P. Lambert), insérée dans le même journal, est un morceau admirable où brillent de tout leur éclat le raisonnement et l'éloquence Chrétienne.

(*b*) Voyez *Mémoires Philosophiques et Litteraires*, *in-8°*. Paris, 1808, Tome V, cinquante-unième Livraison, page 125 et suiv.

(*c*) *Examen de la Confession de Foi du Vicaire Savoyard*, contenue dans *Émile*, par M. Bitaubé, *in-8°*. Berlin, 1763, 110 pages.

(*d*) Voyez *Acten*, *Urkunden*, etc, 1788, page 376 et suiv.

travestit la naissance du Sauveur; sa sainte Mère étant tombée évanouie, Saint-Joseph devint père de Jésus-Christ. Woolston, Connor, dans son *Evangelium Medici*; et d'après eux, Toustaint dans sa *Réalité des figures de la Bible*, et Mosneron, dans un roman scandaleux qu'il a intitulé *la Vie de Jésus sans mystère et sans lacune*, en voulant ramener à des causes naturelles les faits merveilleux de la nouvelle Exegèse, ont bienrenchéri sur Woolston et Connor.

Sepherd explique la Piscine probatique par la supposition que, près de ces bains, il y avait des volcans d'où s'exhalaient des vapeurs sulphureuses qui communiquaient à l'eau un mouvement et des qualités médicales; et qu'immédiatement après les perturbations, les eaux imprégnées de ces vapeurs étaient plus efficaces (*a*).

Burton, d'après King, explique comment Jonas a vécu dans le ventre de la baleine. Ce prophète eut toute sa vie le trou botal du cœur ouvert; et dès lors, il ne pouvait pas être noyé ni suffoqué. La baleine trouvant que ce corps humain était un morceau trop indigeste, le vomit sur le rivage (*b*).

Jean le Clerc, dans une Dissertation, avait soutenu que la femme de Loth n'avait pas été changée en statue de sel; mais qu'elle était restée immobile sur un sol salpêtré et chargé de souffre, dont la fumée l'avait étouffée: Her. Witsius avait déjà réfuté cette rêverie de le Clerc (*c*).

Baden, professeur à Copenhague, nie également le miracle opéré sur la femme de Loth, et l'histoire des Philistins tués par Samson. Tout cela s'explique autrement, dit-il, quand on connaît la langue hébraïque (*d*), quoiqu'il ne juge pas à propos de nous donner ses preuves.

Hartman, professeur à Herford, explique les miracles du Sauveur, en disant qu'il était très-versé dans la médecine (*e*). On pourrait demander si c'est dans la boutique d'un artisan qu'il a pu acquérir cette science profonde.

Krunmacher, professeur de Théologie à Duisbourg, fait, comme Hartman, de Jésus-Christ un grand médecin; au moyen de cette hypothèse, il explique l'état de la fille de Jaïr resuscitée. Ce n'était qu'une mort apparente; il en est de même de la tempête appaisée sur le lac de Génézareth, de la pêche abondante de saint Pierre. Rien, dit-il, ne nous oblige à l'envisager avec les yeux de cet apôtre. Je crois me rappeler que le savant Eichorn, commentant βασιλεα των ουρανων, dit que Jésus-Christ et ses disciples voulurent s'emparer de l'autorité politique; mais voyant l'impossibilité d'exécuter leur projet, ils changèrent leur plan, et firent une révolution spirituelle (*f*).

Selon d'autres, quand Jésus-Christ marche sur les flots de la mer, il faut l'entendre du rivage; quand il nourrit une multitude avec quelques pains,

---

(*a*) Voyez *Notes Critical and Dissertation on the Gospel and Epistles of St.-John* By the rev. R. Sepherd, *in-4°*. London dans le Monthly Review, Tome XXXVIII, page 148 et suiv.

(*b*) *Researches in to the phraseology, manner, history*, etc. By Wil. Burton, *in-8°*. London, 1805, dans le Monthly Review, Tome XLVIII, page 210 et suiv.

(*c*) Voyez *Miscellanea Sacra de* Witsius, *in-4°.*, 1700, Tome II.

(*d*) Voyez *Opuscula Latina scripsit J. Baden*, *in-8°*. Hauniæ, 1804, page 81.

(*e*) Voyez dans les feuilles de Halle, 1804, avril, page 1 et suiv.

(*f*) Voyea dans les feuilles de Halle, 1803, n°. 177, l'ouvrage *Uber den geist und die form des Evangelischen Geschichte in Historicher und aesteticher ansicht*, etc., *From Krunmacher in-8°*. Leipsick, 1805.

ils font intervenir des magasins secrets de provisions; lorsqu'il ressuscite les morts, c'est que ceux-ci n'étaient qu'en léthargie; même Lazare, sans doute, qui, décédé et inhumé depuis quatre jours, exhalait une odeur cadavéreuse. Si l'on en croit nos docteurs, Jésus-Christ sut employer habilement le sel ammoniac, l'électricité, le galvanisme.

L'un prétend que Jésus-Christ n'a pas été cloué sur la croix, mais seulement lié; un autre assure que le supplice de la croix n'était pas douloureux; la descente de Jésus-Christ aux enfers signifie seulement, dit Hafner, qu'il a été enterré (*a*). Jésus-Christ n'expira pas, mais tomba en syncope: des gens officieux le ranimèrent; ensuite, à la vue de ses disciples, il monta au ciel, c'est-à-dire, qu'il passa de l'autre côté de la montagne. Ne demandez pas la preuve de ces assertions pour les combattre: on peut renvoyer ici le lecteur aux excellens ouvrages de Ditton, Sherlock et West, auxquels il faut ajouter un Recueil imprimé à Iéna, par Messieurs Gruners père et fils, dans lequel ils établissent la réalité de la mort de Jésus-Christ, de sa résurrection, et repoussent savamment les contes ridicules qu'enfante l'incrédulité couverte du voile d'une fausse érudition (*b*).

Le comte Frédéric de Stolberg, estimé dans tout le Nord comme helléniste, poète, historien, ayant embrassé le Catholicisme, a composé divers ouvrages religieux, entre autres une *Histoire de la religion de Jésus-Christ*. Des Protestans qui ont tant vanté la tolérance, et qui cependant ont crié si fort contre le *Crypto-Catholicisme*, qu'ils voient partout, n'ont pu pardonner à Stolberg son changement de religion. L'un lui reproche de penser sur la Genèse comme les Catholiques (*c*); un autre, de voir dans Melchisedech et Isaac, des types de Jésus-Christ (*d*).

Il n'est presque aucune branche des connaissances humaines sur laquelle il n'y ait eu quelque système à la mode. La chronologie Chinoise fut longtems l'objet de prédilection pour combattre celle de Moïse: quand il a fallu abandonner ce poste, est venu fort à propos le Zodiaque de Dendera, qui devait avoir au moins quinze mille ans; et voilà cette belle découverte abandonnée: Dupuy lui-même, dans un Mémoire lu à l'Institut, réduit cela à treize cents ans. Des physiciens ont fait de toutes les substances des produits volcanisés. Des littérateurs veulent aujourd'hui convertir tout en drames; le professeur Kuihtan à Dormund, trouve que les *Olympiques* de Pindare sont de véritables drames (*e*). La théologie n'a pu échapper à cette contagion des systèmes; et voilà tout à coup une partie des Livres-Saints transformés en drames. Saxius parle de la *fable dramatique* de Judith (*f*).

Eichorn a composé deux vol. *in*-8°. pour prouver que l'Apocalypse est un drame en trois actes: Nachtigal trouve un drame dans les psaumes; et Viguier chez nous le répète. Lowth avait vu un drame dans le Cantique des Can-

---

(*a*) Hafner, page 19.
(*b*) Voyez *Gruneri medici Commentotio antiquaria de Jesu Christi morte verâ et non simulatâ*, etc., suivie de la Dissertation de Gruners père, *Vindiciæ mortis Jesu-Christi*, et de celle de Conringius sur la sueur de sang de J.-C., *in*-8°. Halæ, 1805.
(*c*) Voyez *Anti-Stolberg*, par H. Kunhardt, *in*-8°. Leipsick, 1808.
(*d*) Voyez le journal d'Iena, février, 1809.
(*e*) Voyez *Rapport fait à la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut National*, par Villers, *in*-8°., page 54.
(*f*) Voyez Harles, *Introduct. in Hist. Linguæ Græcæ*, etc., Tome II, Part. II, page 57.

tiques; Hogdson n'y voit qu'un chant lyrique qui a été connu et imité par Anacréon; Masongood le croit une collection d'Idyles inspirées par l'amour de Salomon pour son épouse, quoiqu'il admette l'allégorie de l'union de Jésus-Christ à son Eglise (*a*) : mais Hezélius reprenant l'opinion de Lowth, en fait de nouveau un drame, à ce que nous apprend Schyth, qui en fait un chant d'amour.

Schulmen, qui, en 1806, a traduit Job en allemand, y voit un prologue, le discours d'Ein, et un épilogue composé par trois auteurs. Nachtigal veut que le Livre de la Sagesse ait été écrit par plusieurs personnes en des tems différens; un professeur d'Iéna croit que le Livre de Tobie a été écrit à diverses époques par six auteurs, qui l'ont amplifié et orné de fictions (*b*). Les Protestans rejettent la tradition, quoique par le fait, ils dérogent à cette règle; car c'est sur la foi de la tradition qu'ils maintiennent le baptême des enfans, l'observation du dimanche. La religion des Protestans, dit Chillingworth, c'est la Bible; mais la Bible même ne l'ont-ils pas reçue par la tradition? A la vérité, on vient de voir ce que font des Écritures les Néologues dont on vante plus la science qui enfle, que la piété qui édifie, et qui donnent communément beaucoup plus à l'érudition qu'au raisonnement; ils se flattent d'avoir laissé en arrière à grande distance tous les plus célèbres commentateurs.

Les Livres-Saints travestis par les explications de la Nouvelle-Exegèse, ont été ensuite attaqués et soutenus, soit partiellement, soit dans leur ensemble; et pour ne citer sur cet article que des faits très-récens, l'authenticité de l'Évangile de Saint-Jean a été défendue à Harderwick en 1807, par une Dissertation sous la présidence de Clarisse contre Evanson et d'autres auteurs qui voulaient le classer parmi les Livres apocryphes. La même année Schleiermacher, professeur à Halle, attaqua l'authenticité de la première épître à Timothée, qu'il croit imitée de la deuxième et de l'épître à Tite (*c*).

Aux yeux de plusieurs théologiens Protestans, la Révélation n'est plus qu'une chimère; et fût-elle une réalité, Henke pense, comme autrefois Jean Craig, que la certitude historique s'affaiblit en s'éloignant de sa source : conséquemment la marche progressive des siècles doit la réduire à la nullité (*d*). Il élève des doutes sur l'éternité des peines; la cène n'est pour lui que la commémoration du bienfait de Jésus-Christ : il a surtout à cœur de détruire trois superstitions; l'*Onomatolatrie*, ou le respect pour les expressions employées par les Saints Pères; la *Bibliolatrie*, qui fait envisager les Écritures comme un livre descendu du ciel; et la *Christolatrie*, car adorer Jésus-Christ, c'est selon lui un acte d'idolâtrie (*e*). Il dit textuellement que l'inspiration des Livres-Saints ne doit pas s'entendre autrement que ce que dit Cicéron des poètes, et Quintilien de Platon (*f*). Dans ce système, la Bible n'est plus qu'un Livre utile, à la vérité; mais placé au même rang que Sénèque et Marc-Aurèle. Dieu a permis qu'après un tems donné,

---

(*a*) Voyez *Song of Song or Sacred Idyls Translated*, etc. By John Masongood, *in*-8°. London, 1803. Voyez Préface, page 4.

(*b*) Voyez Harles, *Supplementa ad Introduct. in Hist. Ling. G.*, *in*-8°. Iena, 1804, Tome II, page 82.

(*c*) Voyez *Uber den Sogennanten Ersten brief des Paulus an dem Timotheos* etc. *in*-8. Halle, 1807, dans le *Giornale Bibliografico Universale*, *in*-8°. Milano, 1808, page 58 et suiv.

(*d*) Voyez *Incrementa Institutionum Fidei Christianæ*, *in*-8°. Helmstad, 1795.

(*e*) *Ibid.*, page 256.

(*f*) *Ibid.*, page 38.

paraissent ces écrits qui sont propres à l'instruction du genre humain; mais les Livres Sapientiaux n'auront pas plus de privilége à cet égard que le Manuel d'Epictète.

Cet abandon des vérités révélées a dû se faire sentir aussi dans les sermons et les catéchismes; le silence, l'indifférence, le mépris pour les dogmes les précipitent dans l'oubli : quelques-uns, regardés comme fondamentaux, obtiennent à peine une mention légère dans les chaires Protestantes, où l'on ne parle plus guère que de morale. Ypey, Calviniste, adresse le même reproche à Zollikofer, prédicateur de Leipzick, dont les premiers sermons avaient, dit-il, un caractère évangélique; mais qui, dans les derniers, évite de parler du sacrifice expiatoire de Jésus-Christ, de ses mérites et des dons du Saint-Esprit (*a*).

Sturges veut qu'en Angleterre, on corrige l'ouvrage de la Réformation (*b*).

Muller, ancien recteur de l'Université Luthérienne de Strasbourg, m'écrivait que la Réformation ayant été seulement ébauchée par Luther, ses successeurs devaient la continuer. Cette réforme n'est que commencée, suivant beaucoup de théologiens de la même communion. L'esprit du Protestantisme est un esprit actif et scrutateur, dit le savant Blessig, dans ses Notices à la suite d'un Sermon de Reinhard; il avoue les variations du Protestantisme, puisqu'il veut les justifier en disant qu'un corps de doctrine qui n'en offrirait pas, ne ferait point de progrès (*c*). Si les variations sont une partie intégrante du Protestantisme, on a eu tort de rédiger des Formules, des Actes symboliques, des Confessions. Cet aveu résulte encore du titre même d'un grand ouvrage du respectable professeur Plank; *Histoire de la Naissance, des Variations et de l'Institution définitive du Protestantisme* (*d*). Alors on demandera ce qui le constitue comme croyance religieuse. Il n'y a plus lieu d'être surpris qu'on fasse des Livres sur la perfectibilité de la religion révélée (*e*). Si elle est perfectible par des découvertes faites dans le cours des siècles Chrétiens, ou elles sont nécessaires au salut, ou elles ne le sont pas. Dans le premier cas, la primitive Eglise aurait manqué de moyen de salut; dans le second cas, on dégrade les vérités révélées.

A la fin, cette fluctuation d'idées se tourne contre le Protestantisme lui-même : chacun étant juge de sa foi, trouve dans la Bible ce qui lui convient; et si un Jacques Boehm, ou tout autre visionnaire de cette trempe, vient vous dire qu'il n'y trouve pas les vérités les plus importantes et les plus claires, toute votre érudition biblique échouera contre son sens privé.

L'auteur des *Considérations sur la France* prétend (*f*) que, chez les Protestans, une espèce d'inquiétude affecte les caractères religieux et les pousse dans des routes extraordinaires. Ce qu'il attribue à l'Allemagne se fait remarquer bien plus chez les habitans de l'Angleterre, des Etats-Unis, qui,

---

(*a*) *Geschiedenis van de Kristlike Kerk*, etc., *door Ypey*, *in*-8°. Utrecht, 1807, Tome VIII, page 93.
(*b*) Voyez Milner, page 485.
(*c*) Voyez *de l'Influence de la Religion Protestante*, etc., par Reinhard, *in*-8°. Strasbourg, 1808, à la suite du Sermon, page 64, dans les notices sur Reinhard, par le traducteur.
(*d*) *Geschichte der entstehung der Veranderungen und der bildung unseres Protestantlichen Lehrbegriffs*, *in*-8°. Leipsick, 1791—1800.
(*e*) *Brief über die perfectibilitat der Geoffenbahrten Religion*, *in*-8°., Iena, 1795.
(*f*) Voyez page 31 et suiv.

en général, sont religieux. D'après les principes des Protestans, on doit trouver, et l'on trouve effectivement parmi eux, plus d'illuminés, de visionnaires, que chez les Catholiques. Dans les Etats-Unis, peu importe à bien des gens sous quelle forme le sentiment religieux se manifeste. Beaucoup de parens exigent que leurs enfans professent un culte; mais il leur est indifférent à quelles sectes ils soient affiliés, et quels temples ils fréquentent, pourvu qu'ils aient une religion. On remarque que, dans ces contrées, beaucoup d'individus roulent de sectes en sectes. Tel est Anglican le matin, et le soir Presbytérien. On a crié aux ignorans comme aux savans, que la Bible est claire dans tout ce qui est nécessaire au salut; et cependant entre eux pas le moindre accord, rien d'homogène. Ces observations sur la marche vacillante de la raison laissée à elle-même, suffiraient seules pour démontrer que l'esprit particulier est une source d'illusions au milieu desquelles il s'égare, si une autorité infaillible et visible ne le dirige.

L'incrédulité qui a passé d'Angleterre en France, et de chez nous en Allemagne, y a reproduit successivement les mêmes paralogismes; ce qui, dans ces diverses contrées, a fait naître des ouvrages solides en faveur de la Révélation.

Dès l'an 1746, Edelman ayant voulu propager le déisme en Prusse, se serait attiré de très-mauvaises affaires, s'il n'eût été protégé par Frédéric II. On regarde en Allemagne ce roi comme un des hommes qui, en foulant aux pieds les principes sur lesquels repose l'édifice social, ont le plus nui aux mœurs. Berlin, où elles sont en décadence, éprouvera longtems les funestes influences de ses écrits, de ses exemples et des hommes qu'il avait rassemblés autour de lui; la Métrie, d'Argens, Voltaire surtout, qui volait des bougies (*a*), et publiait des brochures anti-Chrétiennes. Sans attaquer de front le Christianisme, Nicolaï le minait sourdement dans sa *Bibliothèque Germanique*; et cet exemple n'a eu que trop d'imitateurs parmi ceux qui rédigent des ouvrages périodiques.

Lessing, quelques années après, publia les fragmens qu'il dit avoir trouvés dans la bibliothèque de Wolfembutel. On avait soupçonné, mais actuellement on est sûr, que cet ouvrage anti-Chrétien, dont une partie seulement est imprimée, a pour auteur Herman-Reimarus, le même qui a fait un écrit sur la Religion Naturelle, traduit en français, par Lyonnet. La chose m'a été assurée par le célèbre Campe, et par Reinhard, membre de l'Institut, gendre de Reimarus.

Dans d'autres ouvrages, l'incrédulité s'est reproduite sous toutes les formes; quelquefois même sous le manteau du Christianisme, dont elle arrachait les fondemens. Tels sont l'*Horus*, attribué à Wulseb; l'*Histoire Naturelle du grand Prophète de Nazareth* (*b*), attribuée à Venturini; le Supplément à ce Livre, et une foule d'autres dont on renvoie les titres au bas de la page (*c*).

(*a*) Ce fait m'a été de nouveau confirmé par la duchesse Douairière de Weimar, nièce de Frédéric.

(*b*) *Naturliche Geschichte des grossen propheten von Nazareth*, 1, 2, 3, *Theil*, etc. Bethleem (Copenhague, chez Schubote) *in*-8°., 1800.

(*c*) *Jesus der Aufertanden nachtrag*, etc. *Jesus le Ressuscité. Supplément à l'Histoire Naturelle*, etc. *Ægypten*, *in*-8°., 1802.

Kritik und Erklarung des zweyten artikels, etc. Critique et Eclaircissement du deuxième article du symbole, etc., sur la divinité du Fils, *in*-8°., 1809.

Erweis des himmelweiten untersehied, etc. Preuves de la différence immense qui existe

La suite naturelle de cet état de chose, est beaucoup d'indifférence sur des points auxquels jadis on attachait une grande importance. Il fut un tems où les Calvinistes eussent regardé comme un acte d'idolâtrie, de faire le signe de la croix : aujourd'hui la liturgie de leur église française à New-York porte qu'après le baptême, le ministre fera le signe de la croix sur le front de l'enfant; « mais il peut l'omettre si ceux qui présentent l'enfant » le désirent, quoique l'Eglise ne connaisse aucune raison qui puisse au- » toriser ce scrupule (*a*) ».

Un académicien de Berlin me disait que le Protestantisme (c'est sa religion) est à mi-chemin de l'incrédulité; un autre savant de la même communion, Stapfer, se plaint des théologiens, qui par leur nouvelle exégèse *escamotent* au peuple sa religion; car la plupart des innovations religieuses en Allemagne sont leur ouvrage.

Bossuet avait prédit que les principes des Protestans les conduiraient au Socinianisme, au Déisme. La prédiction est accomplie; car pour un grand nombre d'entre eux la religion n'est plus qu'une espèce de Théophilantropie décorée du nom de Christianisme, et dans la bouche de ceux qui le professent le mot tolérance n'a plus guère d'autre acception que celui d'indifférence. C'est le cas de rappeler ce propos d'un de leurs frères : « Les Pro- » testans en voulant arracher la broderie ont déchiré la robe ». Ils craignent cependant la qualification de *Déistes*, de *Naturalistes ;* car en Allemagne ces deux mots sont synonymes: ils préfèrent d'être appelés *Rationalistes*. L'indifférence religieuse est prouvée par l'édit du roi de Prusse, qui défendait de laisser écouler six semaines sans faire baptiser les enfans. Wakefield en Angleterre a combattu la nécessité du culte public; en Allemagne, Lœfler examinant si la prédication et le culte public sont aussi nécessaires que dans les premiers tems de la réforme, se décide pour la négative. Son système a des partisans, quoiqu'il ait été réfuté par Wetzengel, surintendant à Graitz (*b*).

Un habitant de Brunswick, bon observateur, assurait qu'il ne connaissait pas un seul Luthérien, si par ce mot on entend ceux qui professent la confession d'Augsbourg. Un professeur Luthérien d'Iéna disait au curé Catholique de cette ville : « vous êtes ici le meilleur Protestant; car vous croyez » du moins à la Révélation ». Il y a six à sept ans que l'on y comptait environ deux cents jeunes théologiens, se disposant au ministère de leur secte, et dont à peine quelques-uns faisaient la cène à Pâque ; et comme ils devaient subir l'examen devant des professeurs encore attachés *à l'ancien système ;*

---

entre la Morale et la Religion, 1788. Francfort et Leipsick. Cet ouvrage a été réfuté par Haker dans son livre *das Abscheulichste und doch zugleich nützlichste buch*, etc L'exécrable et néanmoins très-utile ouvrage, etc. *Jesus der Weise von Nazareth*, etc. Jésus, le Sage de Nazareth, etc., 1, 2, 6. Leipsick, 1803.

En 1791, Murr a réimprimé à Nuremberg, sous la date de 1553, le fameux livre de Servet *Christianismi Restitutio*.

Versuch Eines Schriftmass Beweise, etc. Essai de Preuve textuelle que Joseph est le vrai Père de Jésus-Christ, 1792.

Aphorismen amsgrabe der Theologie Kurzvor, etc., c'est-à-dire, Aphorismes auprès du tombeau de la Théologie, peu avant sa descente dans la fosse.

Jesus et la Raison, journal en langue Danoise, rédigé par un nommé Horrebow, qui attaque tout ce qui est positif dans la religion. L'évêque Balle l'a combattu en la même langue par un ouvrage périodique, intitulé : *la Bible se defend elle-même*.

(*a*) Voyez *Livre contenant les Prieres Publiques*, etc., *in*-8°. New-York, 1803, p. 208.

(*b*) Voyez la *Gazette de Halle*, 1808, août, page 776.

peu de tems avant d'y paraître ils parcouraient quelques volumes de cette théologie surannée, afin de n'être pas au dépourvu.

Dans plusieurs contrées Protestantes le service liturgique est très-peu suivi. Telle ville qui compte des milliers de paroissiens en voit seulement quelques centaines dans ses temples ; et quoique Milla dans son *Berolineum* place avec raison Ancillon, fils, à la tête des prédicateurs de cette ville, à peine lui ai-je trouvé trois cents auditeurs dans la vaste église du Werder. Les réglemens de l'année normale en 1624 interdiseut les ouvrages contre les trois religions : c'est-à-dire, que chaque professeur est tenu de ne pas attaquer celle qu'il professe ; mais on conçoit la facilité de l'éluder en se retranchant sur la liberté de penser et d'écrire, qu'on réclame comme l'attribut illimité du Protestantisme. La plus grande manufacture littéraire du monde est incontestablement l'Allemagne ; elle a, dit-on, dix mille écrivains vivans : dans le Dictinnnaire de Meusel, ou en a compté quatre-vingt-trois du seul nom de Müller. C'est le pays où le plus grand mouvement est imprimé à l'esprit humain. Toutes les idées nouvelles, bonnes ou mauvaises, y ont une diffusion rapide et universelle, par quelques centaines de journaux et de gazettes.

On ne m'opposera pas sans doute que les articles sur lesquels portent les observations précédeutes ne sont pas dogmatiques ; car ces articles supprimés, que resterait-il du Christianisme ? A la vérité les auteurs des nouvelles opinions ne constituent et ne représentent pas l'Eglise : les livres catéchétiques et symboliques étant restés les mêmes, la doctrine est censée permanente. Cependant quelques livres symboliques et catéchétiques ont été modifiés, puisque l'on y a supprimé le symbole Athanasien, et qu'on y garde un silence affecté sur la divinité de Jésus-Christ, l'éternité des peines, et d'autres points également essentiels. D'ailleurs, qu'importent les livres symboliques si l'enseignement positif dans les écoles, dans les ouvrages religieux devenus classiques, dans les chaires, écarte toutes les notions dogmatiques dont la connaissance était regardée jadis comme nécessaire ?

On objectera peut-être que chez les Catholiques il y a aussi une déplorable défection : le fait est incontestable ; mais quelques faits isolés d'un côté, de l'autre une espèce de confédération entre une multitude de ministres et d'écrivains Protestans, repoussent toute parité. Un Provincial des Récollets, le P. Molkenbuhr, publie des Dissertations par lesquelles il bouleverse toute l'Histoire Ecclésiastique. A l'entendre la dispute entre saint Augustin et saint Jérôme sur la réprimande de saint Pierre par saint Paul, la dispute de saint Cyprien avec le pape Etienne, celle qui concerne la célébration de la Pâque sont des romans. Ces paradoxes n'ont rien de contagieux, ils ne sont qu'historiques ; et tout ce qui en résulte, c'est le ridicule imprimé à ce nouveau Hardouin (*a*) : mais chez les Catholiques, les égaremens de l'esprit particulier sur des vérités dogmatiques sont réprimés sans cesse par un corps de doctrine reconnue qui rappelle à la soumission, au lieu que chez les Protestans ces aberrations résultent de leurs principes.

Ce changement d'opinious est avoué par une foule de leurs auteurs cités

---

(*a*) L'abbé du Jarry l'a très-bien réfuté sur un article. Voyez sa *Dissertation sur l'Episcopat de saint Pierre à Antioche*, in-8°. Paris, 1807.

précédemmeot; il est avoué par leur historieo Schroek qui vient de mourir. Les variations de l'Église d'Ulm sur l'article de l'Eucharistie ont été l'objet d'une Dissertation historique publiée à Altorf en 1789 (*a*). Hamelsveld se récrie contre les Protestans de nos jours, qui secouent toute autorité; il parle de la Bible de Wertheim, dans laquelle on dénature le sens des Livres Sacrés; il s'effraie de cette tendance au Socinianisme, qui n'est qu'un Paganisme un peu épuré (*b*). Vénéma, son compatriote, a écrit dans le même sens un discours académique sur les dangers que court l'Église Protestante. Nahuys voit un *Paganisme rafiné* s'insinuer parmi les Chrétiens. Il se plaint des docteurs qui parlent de morale évangélique, mais qui se taisent sur Jésus-Christ, la rédemption, la justificatioo, les sacremens, la résurrection, les peines éternelles (*c*). Ségaar gémit de la licence avec laquelle en Angleterre on traite les Livres Sacrés (*d*). Dernièremeot, dans un éloge de Luther dédié à Charles Villers, un docteur, Eimmerman, signale deux classes de théologiens Protestans; les uns, qui accusent de Néologisme quiconque veut innover sur des choses indifférentes, tandis que les autres porteut à l'excès la témérité sur les choses religieuses (*e*). Rien de plus juste et de plus amer que les plaintes de Deluc, dans ses Lettres à Teller sur les Néologues (*f*). Héringa joint sa réclamatioo à celle de Deluc (*g*). Trois théologiens de Francker, Regenbogen, Tinga et Grève, entreprenneot un ouvrage périodique dirigé surtout contre les Néologues (*h*); car la Hollande a les siens comme l'Allemagne : c'est la cause de la scissioo commencée en 1779 dans la nombreuse congrégation Luthérienne d'Amsterdam. Les disputes se sont échauffées, surtout eo 1791 : actuellement elle forme deux Eglises séparées; celle de la *Nouvelle Lumière*, et celle de l'*Ancienne Doctrine*, qui accuse les Néologues d'avoir abandonné la confession d'Ausbourg, et de ne croire ni Dieu ni diable. A l'article des Sécéders d'Écosse on a vu que l'Église Presbytérienne est pareillement scindée en deux partis, les Modérés et les Orthodoxes. Parmi ces derniers figurait le docteur Witherspoon, dont tous les écrits sont dirigés contre les corruptions de l'Eglise Ecossaise. Avant de finir cet article, j'oubliais de citer l'édit du roi de Prusse, du 9 juillet 1788, monument authentique de la défection religieuse parmi les Protestans; car l'article VII dit que divers mioistres se permettent de dénaturer le Christianisme et la Bible, les documens du salut, la révélation, les mystères, surtout celui de la réconciliation du genre humain, de la satisfaction par Jésus-Christ; et que sous le nom d'éclaircissement (Aufklarung), ils reproduisent les erreurs des Sociniens et des déistes.

Les variatioos du système Protestant sont encore prouvées d'une manière évidente par leurs décisions et leurs réunions entre eux. Leurs décisions :

(*a*) *Specimen Inaugurale vicissitudinis Doctrinæ de Sacrâ cœnâ, in Ecclesia Ulmensi*, etc., *in*-4°., 1789.

(*b*) Voyez *Isbrandi van Hamelsveld oratio de statu religionis Christianæ hodiernæ læto an tristi*, etc., *in*-4°. Trajecti ad Rhenum, 1784.

(*c*) *Gerardi Jo. Nahuys Oratio de subtilioris Ethnicismi inter Christianos nostræ ætatis serpentis notis ac remediis*, *in*-4°. Lugduni Batavorum, 1781.

(*d*) *Caroli Segaar Oratio de cr tice in Divinis Novi Fœderis*, page 68 et 69.

(*e*) *Memoria D. Martini Lutheri quam oratione ad Germanos scripta celebrat Fr. Th. Eimmerman* etc., *in*-8°. Hambourg, 1808 p. XVII.

(*f*) *Correspondance particulière entre M. le dcoteur Teller et M. de Deluc*, *in*-8°. Hanovre 1803.

(*g*) Voyez Journal d'Iéna, 1805, octobre, p. 6 et 7.

(*h*) Journal de Halle, 1806, T. 3. p. 997.

une des plus fameuses est celle de l'Université d'Helmstadt en 1707, à qui l'on demandait si la princesse de Wolfenbutel pouvait se faire Catholique pour épouser Charles VI, qui devint ensuite empereur d'Allemagne. La faculté décide l'affirmative; elle se fonde sur l'autorité de Melancton, qui avoue que l'Eglise Catholique n'a pas cessé d'être la vraie Eglise. Haffenrestfer, théologien de Tubingen, avait pensé de même. L'apologie de la confession d'Augsbourg admet tantôt deux, tantôt trois sacremens, en ajoutant l'absolution au Baptême et à la Cène. La faculté de Helmstadt justifie même l'invocation des saints, et les cérémonies de la messe; sur quoi Cordemoy observe que les ministres Luthériens ou Calvinistes se gardent bien de prêcher à leurs peuples qu'on peut se sauver dans l'Eglise Catholique, car ce serait le moyen de les y faire rentrer.

Cette pièce jeta l'alarme; l'Université de Tubingue l'attaqua. Pictet prétendit qu'elle était apocryphe (*a*). Leibnitz fut d'avis que la faculté devait faire une apologie dans laquelle elle exposerait les abus et les erreurs de l'Eglise Romaine, en avouant toutefois qu'on peut s'y sauver (*b*). Il écrivit en outre à Fabricius:

« Je ne doute pas que la réponse que vous avez faite, qu'il est permis » de passer de la religion Luthérienne à la religion Catholique, ne doive » être supprimée avec grand soin; et qu'elle ne peut être rendue publique » qu'avec un grand mécontentement des nôtres. Vous savez que tout le » droit de notre prince sur le royaume d'Angleterre est fondé sur la » haine et la proscription de l'Eglise Romaine. Dans ce royaume il ne faut » donc pas traiter avec tant de ménagement cette église (*c*) ». Les motifs exposés dans la lettre de Leibnitz contre les ménagemens envers l'Eglise Catholique sont, comme on le voit, absolument les mêmes que ceux que le roi d'Angleterre a manifestés dans un discours à sa famille. Cette décision d'Helmstadt est peut-être une des causes qui déterminèrent le prince Ulric Antoine de Brunswik à se faire Catholique, ainsi que deux princesses ses filles. A cette occasion il consigna les motifs de son abjuration dans un écrit excellent, et bien digne d'être répandu (*d*).

Les Protestans actuels s'inquiètent moins de changemens de cette nature, et moins encore de voir passer aux diverses confessions Grecques et Catholiques: car, depuis cette époque, la Czarine s'est fait Grecque; deux filles du duc de Wurtemberg ont embrassé, l'une la religion Russe pour épouser le grand duc de Russie, une autre la religion Catholique pour épouser un archiduc d'Autriche. La princesse Ulrique de Prusse avait détourné sa sœur Amélie de se faire Luthérienne pour épouser le roi de Suède: elle craignait pour l'ame de sa sœur, mais non pour la sienne; car elle supplanta Amélie, et devint reine de Suède.

En 1562 Pierre Martyr et Calvin adressèrent, le premier une, le second trois lettres aux Calvinistes de Francfort-sur-le-Mein, touchant la question de savoir s'ils pouvaient recevoir la cène, et faire baptiser leurs enfans chez

(*a*) Voyez *Religion des Protestans*, par Pictet, 1714.
(*b*) Voyez *Leibnitzii Epistolæ ad J. An. Schmidium Theolog. Helms.*, 1788. Nowemburgæ, page 134.
(*c*) *Leibnitzii*, etc. édit. *in-4°.*, Tome V, page 84.
(*d*) Voyez *Fifty Reasons or Motives Why the Roman Catholic Religion Ought to Preferred to alle the sects*, etc., *in-12*. London, 1798.

les Luthériens. Ils se plaignent de l'orgueil de ceux-ci, de leur tyrannie. « Ils nous excommunient partout, dit Pierre Martyr; et ils ont refusé de s'unir à nous. » L'un et l'autre décident qu'on ne peut pas recevoir la cène chez eux; « ce serait, dit Calvin, renoncer houteusement à la saine doctrine: » même décision sur le baptême. Pierre Martyr ajoute que si les enfans mouraient sans être baptisés, « ils ne courent pas le risque d'être damnés; » car la grace n'est pas liée au sacrement (*a*) ».

Le synode de Charenton, en 1631, décida le contraire sur la cène; il statua qu'on y recevrait les Luthériens. Bochart, ministre, fit un livre pour justifier cette décision (*b*).

En 1586 Jac. Rungius avait composé une hymne contre les Calvinistes, pour l'usage des offices publics. En 1722 Balthazar félicitait encore les Poméraniens de leur zèle contre les Réformés, et réfutait Pfaff, qui croyait à la possibilité de la réunion entre eux et les Luthériens (*c*).

Une foule de tentatives ont été faites pour atteindre ce but; il y a peu d'années que les Arminiens de Hollande voulurent se réunir au synode Wallon, à qui ils adressèrent une lettre dont la tournure est un peu captieuse. La fusion n'eut pas lieu; mais elle s'effectua à Doekum en Frise, entre eux et les Mennonites: à Mayence et ailleurs les Luthériens et les Calvinistes se sont pareillement confondus. A Brême, en 1804, l'Église Calviniste s'est choisi un ministre Luthérien. La nouvelle société de Missionnaires, établie à Londres en 1794, est composée de ministres de toutes les communions Protestantes.

Dans ces derniers tems l'évêque de Sélande a déclaré publiquement à Copenhague qu'on pouvait permettre aux Réformés de communier avec les Luthériens; et le gouvernement Danois y a consenti, dit Cateau, toutes les fois que la permission a été demandée: il ajoute qu'un Catholique ayant témoigné le même désir, mais sans faire abjuration, on acceda à sa demande, à condition qu'il communierait sous les deux espèces, et que la cérémonie aurait lieu un jour ouvrable (*d*): on sent qu'une telle demande est l'équivalent d'une apostasie.

Les ministres des diverses sectes se suppléent sans difficulté dans leurs fonctions. Celui de la confession Helvétique à Strasbourg a été marié par un autre de la confession d'Ausgbourg.

Cependant, quoique les Protestans et les Réformés s'accordent sur les opinions, une des causes qui met obstacle à leur réunion, c'est que dans plusieurs endroits des fondations d'éducation ou de charité sont exclusivement affectés à telle société religieuse, qui, par là même n'est pas tentée de les faire partager à d'autres; c'est en partie ce qui maintient les réfugiés Français, dont le nombre, selon Ehrmann, s'élève actuellement à seize mille dans les États Prussiens. Mais à Cassel, Marbourg et dans beaucoup de villes, leur nombre est extrêmement diminué.

Un autre obstacle à une réunion effective résultait des droits commer-

---

(*a*) Deux de ces lettres ont été imprimées; les autres sont inédites et tirées des archives de Francfort. J'en dois la copie à M. Mathiée, directeur du Gymnase de cette ville, à qui j'adresse ici mes remercimens.

(*b*) *Eclaircissement de la question pourquoi le Synode National tenu à Charenton en 1631, a admis à la Communion les Luthériens?* etc., *passim*. Bochart, *in*-12. Charenton, 1658.

(*c*) *Dissertatio Historico-Theologica de zelo Pomeranorum adversus Reformatos*, Autore L. G. H. Balthazar, *in*-4°. Gripswald, 1722.

(*d*) Voyez *Tableau des États Danois*, par Cateau, T. 3, p. 39.

ciaux, civils ou politiques réservés à telle religion. Par exemple, à Rintlen la régence était Luthérienne; à Cassel elle était Calviniste: l'Université de Marbourg était Calviniste, celle de Rintlen, Luthérienne: à Francfort-sur-le-Mein le gouvernement était Luthérien, ainsi que dans les autres villes Anséatiques. Dans le pays de Brunswick et ailleurs les Etats composés des trois ordres n'admettaient que des Luthériens; et là figuraient, comme membres du clergé, les abbés Luthériens Henk et Pottc, décorés de la Croix. La maison de correction à Leipsick a des chapelles pour les divers cultes, et même une synagogue: néanmoins, à une époque peu éloignée, Zollikofer s'étant annoncé à la tête d'un ses ouvrages comme pasteur de la *Communauté réformée*, le censeur raya le mot *Communauté* qu'il prétendit ne pouvoir être employé que par les Luthériens. Ne voyez-vous pas, ajouta-t-il, que si l'on reconnaissait une *Communauté réformée*, l'électeur de Saxe, qui est Catholique, prétendra que les Catholiques de Dresde forment aussi une *Communauté*, tandis qu'il n'a seulement pas la faculté d'avoir des cloches à son église de Dresde; que les Catholiques n'ont pas le droit d'acheter des maisons dans cette ville, ni des terres aux environs? Il n'y a pas dix ans qu'ils y étaient encore haïs, insultés, et dans une sorte de proscription. J'ignore si là, comme à Halle et en d'autres endroits, les ministres Luthériens perçoivent encore tous les honoraires des fonctions exercées par les pasteurs Catholiques. Les Protestans admettent généralement le tolérantisme, mais non la tolérance. Qui ne s'indignerait d'apprendre qu'à Francfort les malheureux Juifs, relégués dans des sentiers étroits, ne pouvaient fréquenter dans les promenades publiques les larges allées réservées aux Chrétiens. Et ceux-ci osaient parler de tolérance et de charité!

Ici se présente naturellement la question des établissemens politiques, en faveur d'une religion quelconque, sur lesquels les Anglais ont tant disputé et se disputent encore. On peut à cet égard consulter les ouvrages de Roger, Paley, etc., qui, en qualité d'Anglicans, ont soutenu ce système; on pense bien qu'il a été combattu par les Dissenters: aurait-on pu deviner toutefois qu'un Catholique, Francis Plowden (*a*), s'en serait constitué l'apologiste, surtout dans un pays où le gouvernement s'acharne à tenir dans l'abjection quatre millions de Catholiques Irlandais?

On conçoit que les obstacles à une réunion des sociétés Protestantes entre elles acquièrent plus de force quand il s'agit de réunion avec les Catholiques, par la disparité de croyance, surtout quand cette croyance est vue à travers le prisme des préjugés.

En Allemagne on trouve des Protestans très-instruits qui cependant, sur plusieurs articles tels que le culte des images, l'invocation des Saints, l'application des Indulgences, ignorent la doctrine des Catholiques au milieu desquels ils vivent. Déjà nous avons fait observer que, parce que nous reconnaissons l'infaillibilité de l'Église, ils s'imaginent que nous n'avons pas le droit descruter les motifs qui nous attachent au Catholicisme; que nous sommes dévoués sans réserve à toutes les décisions émanées du pape: comme si rapprochant les antipodes nous confondions le Saint-Siége avec la Cour de Rome; et telle était la prévention du célèbre Wieland, à qui j'opposais l'histoire des conciles de Constance et de Bâle, dont un ministre

(*a*) Voyez son ouvrage *Jura Anglorum*, etc.; et celui qui a pour titre: *Church and State*, in-4°.

Calviniste, Lenfant, a donné l'Histoire : je lui citais tout ce qui existe d'analogue aux Libertés Gallicanes dans les divers pays de la Catholicité.

Il est encore des Protestans qui croient ou affectent de croire qu'on cesse d'être Catholique dès qu'on révoque en doute l'infaillibilité du Pape, ou qu'on attaque les abus, les prétentions ultramontaines. En partant de ce préjugé, Daniel Gerders (*a*), qui écrivait il y a quarante ans, compte au nombre des Protestans des hommes très-Catholiques, tels que Savonarole, dont la mémoire est actuellement en vénération chez les Catholiques instruits. Gerders serait presque tenté d'y placer le cardinal Grimani, mort patriarche d'Aquilée, quoiqu'il n'y compte pas Sarpi, dont la doctrine justifiée déjà par Griselini, Nave, Venuti, etc., sera bientôt l'objet d'une nouvelle apologie que prépare un savant de Gênes : Gerders distribue ses brevets de Protestantisme comme l'astronome Lalande distribuait ses diplômes d'athéisme à une foule de gens qui les repoussaient avec horreur.

Dans un mémoire de Chambray que j'ai entendu lire à une séance publique de l'Académie de Berlin, sur les causes qui ont provoqué la démission de Charles-Quint, l'auteur parle incidemment de Carranza, et lui impute, vers les nouvelles erreurs, un penchant qu'il n'eut jamais : il suffit de lire, pour s'en convaincre, sa protestation au lit de la mort, dans la vie de cet homme illustre par le docteur Salazar (*b*).

Les préventions dont on vient de parler n'approchent pas des impostures qu'on répète souvent dans des sermons Anglicans et Méthodistes ; car les Méthodistes surtout détestent les Catholiques. Semblables à des furieux qui ont le transport, beaucoup de ministres crient à tort et à travers contre l'*accroissement du Papisme* (*the Grow of popery*) ; et John Bull s'empresse de répéter *no popery, (point de Papisme)*. Cependant vit-on jamais un ministre s'indigner de ce qu'on perpétue, par l'inscription du *Monument*, la calomnie contre les Catholiques, quoiqu'il soit prouvé jusqu'à l'évidence qu'ils furent très-innocens de l'incendie de 1666? Et puisque nous en sommes sur le chapitre des calomnies, je reviens sur un fait déjà cité. Un M. Dudley a fondé à Cambridge (d'Amérique) quatre sermons périodiques sur la Religion Naturelle, la Religion Révélée, l'Ordination chez les Presbytériens et les *Erreurs du Papisme*, un par an. En 1805 un ministre, Thacher, chargé de traiter le quatrième sujet dans la chapelle de l'Université de Cambridge, attaque l'Église Catholique sur les miracles, et lui reproche d'étayer son infaillibilité par ceux qu'on a lus page 318 (*c*). De la part de Thacher est-ce mauvaise foi ? elle serait bien atroce. Est-ce stupidité ? elle serait trop grossière. Il veut bien croire qu'il y a chez nous des hommes pourvus de droiture et de talens. Remercions Thacher de la grace qu'il nous fait, et livrons à l'oubli de telles inepties.

Ce qu'on a si improprement appelé haine religieuse est très-affaibli chez les Allemands : ils sont encore scandalisés de l'irascibilité que conservaient

---

(*a*) *Danielis Gerders Specimen Ecclesiæ reformatæ una cum syllabo reformatorum italorum*, *in*-8°. Leyde, 1765.

(*b*) Voyez *Vida y Sucesos prosperos y adversos de don F. Bat. de Carranza*, etc., par le docteur Salazar, etc., *in*-12. Madrid, 1788, page 178 et suiv.

(*c*) *A Discourse on the Errors of Popery*, etc. By Thom. Thacher, *in*-8°. Cambridge, 1805, page 15.

au milieu d'eux des prêtres français dissidens contre leurs frères assermentés, qui les ont toujours aimés; et c'est bien le cas de répéter avec le vénérable Lissoir que là où manque la charité, là n'est pas la vérité.

Les Protestans n'ont plus la même aversion pour les tableaux pieux qui retracent la vie de Jésus-Christ ou celles des saints; en Angleterre même j'en ai vu dans des églises à Bath, à Bristol, etc. Les chapelles Electorales Catholiques de Schlessingen et de Manheim sont conservées avec leurs autels et leurs décorations, quoiqu'elles soient actuellement à l'usage du grand duc de Bade Luthérien : dans l'Eglise Anglicane, à Durham surtout, existent encore divers Rites Catholiques. En Saxe s'est perpétuée jusqu'à nos jours chez les Luthériens une sorte de confession auriculaire, quoiqu'elle ne soit pas regardée comme d'obligation stricte; et le chapitre de Magdebourg maintient l'usage d'une liturgie latine qu'il fit imprimer en 1613. On y trouve le mot *missa* messe, les introïts, les collectes même pour les fêtes de la Sainte-Vierge et des saints, en adaptant le tout au système Protestant (*a*) : ainsi dans le *Lauda Sion* ils ont intercalé leur impanation en changeant quelques mots.

Dogmà datur Christianis
Quod cum pane datur caro
Et cum vino sanguis Christi.

Sub diversis elementis,
Pane et vino retentis,
Latent res eximiæ.

La plupart des Protestans admettent le salut des Païens, non par une conversion à la doctrine de Jésus-Christ, me dit un ministre, mais par l'opération intérieure de sa grace dans leurs ames : dès lors ils doivent accorder, et ils accordent en effet, la même faveur à toutes les sociétés Chrétiennes.

Dans ce chapitre on en a consigné les preuves, surtout en parlant de la décision de l'Université d'Helmstadt; et à cette occasion l'on disait à Fabricius : « puisque l'on peut se sauver chez les Catholiques, fallait-il » incendier l'Europe par la guerre de Trente Ans pour soutenir la dé- » fection de Luther? »

Plusieurs Protestans se disent *Catholiques*, d'après l'acception étymologique de ce mot; ce qui dans leur sens signifie qu'ils sont *Latitudinaires*.

Dans diverses contrées de l'Allemagne on en trouve qui sans se déclarer membres de l'Eglise Catholique en fréquentent exclusivement les offices, parce qu'ils sont ennuyés de la nudité des temples Protestans, de la monotonie de leur culte; surtout parce qu'ils sont affligés de l'abandon des vérités révélées de la part de leurs ministres.

D'autres franchissent courageusement la barrière qui les séparait de l'unité, et dans le nombre se trouvent des savans distingués; Winkelmann, Schlegel, le comte Fr. L. de Stolberg, établi à Munster, et devenu Catholique avec toute sa famille : contre lui ont écrit divers Protestans; il s'est borné à justifier sa démarche dans les excellentes notes qu'il a mises à la suite de sa traduction allemande de deux Traités de saint Augustin.

(*a*) *Cantica Sacra quæ in Matutinis et Vespertinis precibus cantari solent pro sanctâ Metropolitana Magdeburgensi Ecclesia, in-fol.* 1673. Ils ont le psautier imprimé la même année sous le même format.

Le secrétariat de l'évêque de Strasbourg a expédié dans l'espace de quatre ans, environ trois cents autorisations pour réconcilier des Protestaus à l'Eglise Catholique. Daus le même laps de tems à peioe y compte-t-on trois Catholiques devenus Protestans, excepté peut-être un moine libertin ; et il faut convenir qne dans ces cas rares les Protestans eux-mêmes sont loin de regarder comme des conquêtes des démarches dont, à leurs yeux, divers motifs ne sont pas problématiques. Il n'est pas un Anglais qui, en parlant de lord Norfolk, le premier Pair du royaume, et le premier apostat de sa famille, ne vous dise : C'est qu'il a voulu siéger au parlement. D'autres causes expliquent l'apostasie de plusieurs prêtres émigrés français, soit à Gersey, soit en Angleterre, dont l'un, l'abbé Maffry, est actuellement ministre Anglicao dans le Hamp-Shire. A ces changemens peut s'appliquer le mot d'Erasme, « que cela finit presque toujours comme une comédie, par le mariage » ; et même il n'est pas rare qu'un enlèvement ait précédé le dénouemeot.

Des Protestans très-instruits voient avec douleur qu'en voulant se soustraire à l'autorité du Pape et des évêques, ils se sont créés une espèce d'épiscopat séculier qui méconnait toutes les limites placées entre la magistrature et le sanctuaire, qui tend à confondre la religion avec la politique, à rendre celle-là esclave de celle-ci. Il y a long-tems déjà qu'ils s'en plaignent; l'auteur d'uo écrit publié en 1743, sur la situation affligeante où se trouve en diverses contrées le Luthéranisme, disait : « oo reproche sans fondement suffisaot à l'Église Romaine d'avoir eu pour pape une femme ; mais chez nous il y a pis : telle femme peut exercer les droits papaux et épiscopaux, si elle est assez riche pour acheter une seigneurie dont les habitaos soient de la confession d'Ausgbourg », et il en rapporte un exemple en Alsace (*a*).

Les diatribes cyniques de Luther contre Léon X n'inspirent plus que du mépris : on a cité pour les tems modernes plusieurs traits de gens qui sont à peu près les dignes imitateurs de Luther ; cepeodaot l'esprit général du Protestantisme à cet égard est bien changé.

Qu'en Italie Muzarelli publie l'apologie de Grégoire VII, dont la légende excita l'horreur des bons Français en 1729, rien eo cela d'étonnant ; mais ce qui le paraîtra peut-être, c'est de voir que deux écrivains protestans, Gaab et Schutz, se soient aussi constitués les défenseurs du même Pontife. Est-ce conviction ou amour du paradoxe? je l'ignore; mais certainement Rome atténuerait bien des préventioos et applaoirait bien des difficultés pour ramener au bercail des peuples protestantisés en partie par ses abus, si elle voulait courageusemeot retraocher tous ceux qui, justement censurés par les vrais Catholiques, serveot de prétexte pour s'éloigner d'elle, et de texte pour déclamer contre elle. Illustre Ganganelli, vous avez trop peu vécu !

La réuoion des Protestaos a produit des centaines d'ouvrages ; elle fut l'objet d'une correspondance intéressante entre Bossuet, Leibnitz et Molanus ; entre Duguet et Wake, archevêque de Cantorbéry. Depuis trente ans ont paru sur le même sujet de nouveaux écrits, et je doute que celui de Dutens puisse accélérer la conclusion désirée.

Le Jésuite Hager de Wurtzbourg a soutenu qu'il était aussi difficile d'opérer cette réunion que de rapprocher l'un de l'autre les pôles arctique et antarctique ; Mosheim croit que la chose est plus difficile que jamais,

(*a*) Voyez *Oratio de misero Ecclesiæ Ausgutanæ Confessioni addictæ permultis in locis statu*, 1743, Argentorati, page 5.

depuis la bolle *Unigenitus*. L'abbé Jérusalem la croit impossible, tant que les Catholiques croiront à la transubstantiatioo ; or ils y croiront toujours parce qu'on y a toujours cru : quoique ce mot n'ait pas toujours été usité, la vérité qu'il exprime fut toujours reconnue.

L'Église Catholique oe compose sur aucuo point dogmâtique; mais sur les objets disciplinaires elle peut faire des sacrifices. Chez les Protestans des savans, tels que Eichorn, Staudlin, Planck, Henke, Pot, Ancillon, Loefler, Schnurer, Hartmann, Blessig, Petersen, Hafner, Micg, Walz, Ith, Munter, Münschen, Dejoux, Marron, Carus, Paulus, Justi, Vater etc., me sont connus presque tous personoellemeot par des talens distingués, beaucoup de loyauté et d'aménité dans le caractère : ils pourraieot remanier le projet d'une réunion avec plos de succès. D'un autre côté des savaos Catholiques, tels que Tamburioi, Delmare, Palmiéri, Degola, Carréga, Gauthier, Zirkel, Oberthur, Dereser, Berg, Franck, Beringtoo, Sayler, Muller, Colborn, Schwarzel, Klupfel, Moyse, Saurine, Le Coz, Emery, Tabareau, Solari, etc., pourraient préparer leur travail sur le même sujet. Il serait facile à divers Gouveruemens de secooder ces vues. Mais, quaod au lieu d'envisager la religion comme principe du booheur social et du bonheur individuel ; quand, au lieu de la professer par principe et par seotiment, elle n'est pour les gouvernans qu'une sacrilége et grimacière hypocrisie à laquelle ils veulent ramener en faisant passer par la superstition ; quand ils en parlent comme d'un instroment propre à museler les hommes en disant qu'il faut une religion au peuple, taodis qu'elle est plus nécessaire encore ponr les maîtres : le peuple s'indigne, et la gangrène morale se propage avec plus de rapidité.

Des événemens majeurs fixés dans les desseio de Dieu, récelés dans le sein de l'avenir, et que toute la sagacité humaine ne peut prévoir oi maîtriser, viendroot certainement modifier l'état de l'Europe.... de l'Europe, où les progrès de ce qu'oo appelle la civilisation, donnent aux divers peuples des formes plus homogèocs. Mainteoaot ils sont moins Allemauds, Français, Daoois, Italicos ; mais plus Européens : leurs traits les plus saillans sont une espèce de férocité nommée bravoure : du reste l'éclat des talens ne les tirera pas de la fange du vice daos laquelle ils sont plongés, si uoc éducation nouvelle, fondée sur la religion et les mœurs, et capable de retremper les ames, ne leur donne un caractère ; car elles n'en oot plus, ou elles n'ont que celui de la servilité.

Reconnaître la certitude de la Révélation et l'authenticité des Livres Saiots, soot un préalable sur lequel probablement oe seraient pas d'accord quelques-uos des écrivains Protestans qu'oo a nommés. Autrefois les sociétés séparées de l'Église Catholique faisaient du moins cause commune avec elle contre l'incrédulité. Que d'excellens ouvrages oot été publiés à ce sujet par Beotley, Abbadie, Turretin, Vernet, Addisson, Seigneux de Correvon ; Lardner, Lyttelton, Sherlock, Dittoo, West, Lelaod, Paley, Watson, Storr, Noesselt, Less, Jérusalem etc., etc. ! Présentement, du sein de leors communions et de la pluoe des ministres, sortent une multitude d'ouvrages dans lesqoels, en cooservaot quelques formes extérieures de respect pour l'Écriture-Sainte, on insinue le poison de l'incrédulité, on affaiblit toutes les preuves des vérités révélées. Des observateurs assorent que l'excès du mal commeoce à ouvrir les yeux, et que déjà divers écrivains voyaot le précipice ouvert par les nouveaux systèmes, reviennent sur leurs pas : ils sentent que la vérité est une, et

que dès lors, elle ne peut se trouver au milieu de ce vagabondage de systèmes. En matière de religion, disait Duguet, « le préjugé est pour ce qui est » plus ancien ; car la vérité est avant le mensonge. Il peut se faire qu'il » y ait des erreurs anciennes, mais nous ne connaissons pas des vérités » nouvelles (*a*) ».

En résumant cet écrit, on sera bien convaincu que les Protestans de nos jours n'ont plus guère de commun que le nom, ainsi que nous l'avons déjà dit, avec ceux du seizième siècle. L'indépendance des opinions a détruit presqu'entièrement celles que leur avaient transmises les chefs de la réforme, et qui même se rapprochent en plusieurs points de l'Église Catholique. On rirait actuellement de Feuardent, qui, dans sa *Théomachie*, trouvait aux Calvinistes quatorze cents hérésies bien comptées. Mais collectivement considérés, les Protestans forment deux classes bien distinctes; ceux qui ne tiennent plus à la Révélation, qui par là même, ne peuvent être regardés comme pouvant faire partie d'une réunion à l'Eglise Romaine; les autres, qui admettent encore la Révélation, subdivisés en cent espèces différentes. Voilà donc Bossuet pleinement justifié, et son *Histoire des Variations* avouée par ceux qui en sont l'objet.

Le Protestantisme ne reviendra jamais ce qu'il a été, et il ne peut rester ce qu'il est; une pente irrésistible l'entraîne vers sa fin, ou il subira une nouvelle métamorphose : sa constitution même est le germe corrosif de son existence. Il aura donc le sort de toutes les sectes séparées de l'unité, que l'Église Catholique voit depuis dix-huit siècles successivement s'élever, l'attaquer et s'écrouler autour d'elle; tandis que levant sa tête majestueuse au-dessus des erreurs, des hérésies et des schismes, dirigée par son divin fondateur, elle marche à la consommation des siècles. Tout ce qu'on vient de lire est extrait de matériaux destinés à un ouvrage qui ferait suite à l'*Histoire des Variations*, par Bossuet. Ces détails sont le résultat de recherches et de conférences avec des savans distingués des diverses communions, dont plusieurs sont mes amis. Je saisis avec empressement cette occasion de leur exprimer ma juste reconnaissance.

Bien des faits importans, peut-être même des citations erronées, me seront échappés : ils connaissent ma loyauté; leur indulgence me le pardonnera, leurs connaissances y suppléeront. S'il s'était glissé quelques mots dont ils fussent choqués, j'en serais affligé profondément : attaché par principe et par sentiment à la religion Catholique, c'est dans son sein, dans son enseignement, que je trouve l'obligation d'aimer tous les hommes, d'être bon envers eux, quelles que soient leur patrie, leur couleur, leur religion. La mienne m'en fait un devoir, mon cœur m'en fait un plaisir; et quoique bien éloigné de Sturges sur une foule d'articles, ainsi que lui je pense que le défaut de charité est l'équivalent d'une hérésie très-révoltante.

(*a*) Voyez *Explication de Job*, par Duguet, Tome IV, page 75.

JUIFS NÈGRES DE COCHIN, DISCIPLES D'ANAN; CARAITES, SECTATEURS DE ZABBATHAI-ZEVI.

L'AN 4130 de la création du monde, après la destruction du second temple par Titus, soixante-dix ou quatre-vingt mille Israélites pénétrèrent jusqu'à la côte de Malabar. Le roi Cheram-Iberimal les accueillit et leur donna la ville de Cranganor, avec une certaine étendue de territoire et diverses prérogatives qui furent gravées sur des tables de cuivre. Ces Israélites avaient apporté deux trompettes dont se servaient les Lévites dans le temple. Cranganor leur ayant été enlevé dans la suite des tems, ils se réfugièrent à Cochin. Tel est le récit de Mosseh Pereira de Paiva, Juif Portugais d'Amsterdam, qui, en 1686, ayant visité Cochin, publia à son retour en Europe un petit écrit rare et curieux où il consigna ce qu'on vient de lire et ce qui suit (*a*):

Les Juifs de Cochin le comblèrent d'amitié, et lui donnèrent des fêtes. Quoique le climat les ait basanés au point qu'ils sont presque mulâtres, ils se croiraient déshonorés s'ils priaient, mangeaient ou s'alliaient avec les Juifs Nègres ou Malabares, parce que ceux-ci descendent d'esclaves au service des Juifs de Cranganor, qui ensuite les émancipèrent. Les Juifs Nègres ont neuf synagogues, dont trois à Cochin; les autres dans le voisinage. Dans la traduction française du *Voyage* du P. Paulin de Saint-Barthélemy, il est dit qu'ils forment quatre cent soixante famille (*b*) : cela est copié textuellement du récit de Paiva, qui porte le même nombre dans le relevé des familles Juives de Nègres. Cependant les élémens dont se compose son calcul donnent pour total quatre cent soixante-cinq; les autres Juifs fortifient leur prévention contre eux par le prétexte que ces Juifs Malabares ont été mélangés avec les Cananéens et les Ismaélites. Mais quoiqu'ayant des synagogues séparées, tous professent le même culte; ainsi on ne voit là qu'une variété de couleur, et non de secte.

Un ancien écrivain Juif compte parmi les enfans de Moïse quatre sectes; les Rabbanistes, les Caraïtes, les Samaritains et les disciples d'Anan: mais les détails qu'il donne sur ces derniers n'offrent rien de précis; ils paraissent tenir le milieu entre les Caraïtes et les Talmudistes (*c*).

Les Caraïtes rejettent, comme on sait, les traditions Talmudiques, et par cette raison ils sont détestés de ceux qui les admettent. Il y a un siècle qu'un Caraïte étant à Francfort-sur-le-Mein, il faillit être assassiné par les Juifs de cette ville. On trouve quelques Caraïtes dans la Turquie d'Europe

(*a*) Voyez *Notisias dos Judeos de Cochim, Mandado por Mosseh Pereira de Paiva a Cuya Custa se imprimirao;* em Amsterdam, *in*-4°., 5447.

(*b*) Voyez Tome III, page 143-149.

(*c*) Voyez la *Chrestomathie Arabe*, par Silvestre de Sacy, Tome II, page 152 et 477 et su v.

et dans la ci-devant Pologne, entre autres en Ukraine, où ils sont cultivateurs. Un calcul approximatif, fait vers le milieu du dix-septième siècle, n'élevait qu'à quatre mille quatre cent trente leur nombre total. Il y a environ quatre-vingt ans qu'une cinquantaine de familles Juives d'Amsterdam voulurent se déclarer Caraïtes; le gouvernement s'y opposa : alors plusieurs de ces familles se firent baptiser.

On nomme *Zabbathaïtes* les sectateurs d'un Zabbathaï-Zevi, qui, au dix-septième siècle, en Turquie, se donna pour le Messie. Son histoire est connue : on sait qu'ayant à opter entre être empalé ou se faire Musulman, il prit ce dernier parti : mais la secte formée par cet imposteur lui survécut; et actuellement encore à Salonique il a des partisans qui, professant extérieurement l'Islamisme, observent en particulier les rits Judaïques, ne se marient qu'entre eux, et habitent tous dans le même quartier de la ville, sans communiquer avec les Musulmans, si ce n'est pour leur commerce et dans les mosquées. Ils n'entrent jamais dans les synagogues, et n'avouent point leur schisme. Un auteur observe à cette occasion que les Turcs pardonnent l'exercice particulier d'une autre religion en faveur de la profession publique de la leur (*a*).

Zabbathaï-Zevi avait eu parmi les Juifs Anglais, Hollandais, Allemands et Polonais, beaucoup d'adhérens qui, en petit nombre, se sont perpétués jusqu'à nos jours. Un nommé *Jonathan*, né en 1690, à Cracovie, et qui en 1750 fut élu Grand Rabbin des trois villes de Hambourg, Altona et Wansbeck, fut accusé d'être sectateur de Zabbathaï-Zevi; ce qui occasionna une dispute très-animée, et fit éclore beaucoup de pamphlets (*b*).

En 1756 une petite société de Juifs en Podolie s'étant dégoûtés du Talmud, firent une déclaration de foi presque Chrétienne, ainsi qu'il suit :
« Nous croyons tout ce que Dieu enseigne et ordonne dans l'Ancien-Tes-
» tament. — La grace de Dieu est indispensable pour entendre l'Écriture-
» Sainte. — Le Talmud doit être rejeté, parce qu'il contient des blasphèmes
» contre Dieu. — Dieu est créateur de tout ce qui existe. — Dieu est un
» en essence, et triple en personne. — Il est possible que Dieu s'incarne, et
» qu'il se soumette aux infirmités humaines pour expier les péchés. —
» D'après les prophéties il est certain que Jérusalem ne sera pas rebâtie.
» — Le Messie promis dans les Écritures n'est plus à venir. — Dieu lui-
» même abolira la malédiction lancée sur nos premiers pères et leur pos-
» térité, et il est le vrai Messie incarné (*c*) ».

Ces Anti-Talmudistes avaient à Lankoron, en Podolie, des assemblées pour lire la Bible et remplir les autres exercices de leur culte ; ils furent accusés par les Talmudistes de se livrer dans leurs réunions à la débauche, et de s'être agrégés à la secte de Zabbathaï-Zevi, sous la direction d'un Juif venu des frontières de la Turquie. Les accusés prouvèrent que ces imputations étaient calomnieuses; et comme ils étaient sans cesse insultés par les Talmudistes, plus nombreux, qui les avaient excommuniés et proscrits, ils demandèrent une sauve-garde à l'officialité de l'évêque de Caminiek où ils furent déclarés innocens : leurs adversaires furent

(*a*) Voyez *Observations sur la Religion, les Lois, les Mœurs, etc., des Turcs*, in-8°. Londres, 1769, page 43 et suiv.

(*b*) Voyez *Acta Histor. Eccl.*, etc., 1752, page 997 et suiv.

(*c*) Voyez *Acta*, etc., année 1756.

condamnés à une amende envers eux, et de plus à payer 152 écus d'or de Hongrie pour réparer les tours de la cathédrale de Caminiek. L'évêque se déclara protecteur des Anti-Talmudistes, en exhortant d'ailleurs les deux partis à vivre en paix et à chercher la vérité dans les Saintes-Écritures. Quelque tems après, ces mêmes Anti-Talmudistes écrivirent à Auguste III, roi de Pologne; au Primat, qui leur répondit affectueusement; et à l'archevêque de Lemberg, en lui déclarant qu'ils reconnaissaient Jésus Christ pour le Messie, et qu'ils désiraient le baptême. Ces faits et plusieurs autres semblables prouvent à la fois que ces Anti-Talmudistes n'étaient pas sectateurs de Zabbathaï-Zevi, et que l'accusation dirigée contre eux fut souvent chez les Juifs, vers cette époque, un moyen de discréditer ceux de leurs co-religionnaires qui s'éloignaient de leur manière de penser. Cinquante ans plus tard on les aurait appelés *Jacobins*.

Vers la fin du siècle dernier il y avait à Prague des Juifs qui étaient, ou du moins qu'on disait être, de la secte de Zabbathaï-Zevi. Le rabbin les *excommunia même pour l'autre monde*, et leur interdit l'entrée de la synagogue, d'où ils furent chassés avec fureur. Le magistrat, obligé d'interposer son autorité, fit incarcérer leurs principaux persécuteurs, les condamna pendant quelque tems au pain et à l'eau; et l'on administra quelques coups de bâton à des enfans qui, à l'imitation de leurs parens, avaient montré un zèle trop ardent pour l'orthodoxie Judaïque (*a*).

Il y a environ un demi-siècle qu'à Mayence un rabbin fut soupçonné d'être de la secte de Zabbathaï; les soupçons se fortifièrent en ne le voyant pas à la synagogue à l'anniversaire de la destruction du temple, qui pour les Zabbathaïtes n'est pas un jour de jeûne : on l'épiait depuis long-tems; et l'on saisit cette occasion de s'assurer de ses sentimens. Des Juifs accoururent à sa maison, qu'on trouva fermée : ils enfoncèrent les portes, le trouvèrent à table; et à l'instant le conduisirent entouré de sa serviette dans la synagogue, où il fut hué.

En 1808 vint à Paris un musicien, sectateur de Zabbathaï-Zevi; c'est peut-être depuis long-tems le seul qui ait paru en France.

SAMARITAINS.



Samer-Elad, roi de Mossul, 340 ans avant Jésus-Christ, prit cette partie de la Syrie qui était habitée par les dix tribus séparées de Juda et Benjamin. Il emmena les habitans captifs, et peupla leur patrie d'une colonie de ses sujets. Ceux-ci, tourmentés par les bêtes sauvages, se plaignirent au roi de ne pouvoir fléchir les Dieux du pays. Samer-Elad leur envoya des prêtres initiés dans le Judaïsme. Les Colons le mélangèrent de leur Idolâtrie. Telle est la tradition actuelle des Juifs d'Alep sur l'origine des Samaritains. On peut conférer leur récit avec celui des auteurs qui se sont

---

(*a*) Voyez *Annales de la Religion*, *in-8°*, 18 vol. Paris, 1795—1803. Tome XII, page 485.

occupés des Samaritains et de leur Pentateuque; Cellarius, Reland, Hottinger, Morin, Richard Simon, Martianay, etc., etc.

Les Samaritains ont peu figuré dans l'Histoire. Je doute qu'on puisse citer parmi eux un homme distingué, excepté le philosophe Marin au cinquième siècle.

Epars, en petit nombre dans quelques contrées de l'Orient, ils avaient des synagogues au Caire, à Damas, Jaffa, Gaza, Ascalon, Césarée; mais depuis la destruction de Samarie, leur chef-lieu fut toujours Naples ou Naplouse, l'ancienne Sichem, patrie de saint Justin martyr, à quelque distance de Samarie avec laquelle elle a été confondue mal à propos par Herbelot, fondé sans doute sur le témoignage d'Etienne de Byzance; tandis qu'il pouvait s'en tenir à celui de saint Jérôme, qui a vécu en Palestine. Maundrelle et avec lui tous les géographes modernes placent Naplouse ou Sichem entre l'Hébal ou mont Maudit, et le Garizim ou mont Bénit, qui est sacré pour les Samaritains; ils prétendent qu'il s'agit du Garizim dans ce passage du Deutéronome qui enjoint à tous les individus masculins de se présenter trois fois l'an devant le Seigneur (*a*).

Benjamin de Tudèle dit n'avoir trouvé qu'une centaine de Samaritains, pauvres et misérables, à Sichem, où ils continuaient d'offrir des sacrifices. Ce voyageur est très-décrié : cependant son récit à cet égard est confirmé par les voyageurs qui l'ont suivi. Beauveau prétend que le nombre des Samaritains de Naplouse, lorsqu'il visita cette ville, n'excédait pas cent cinquante individus (*b*).

Pietro della Valle en place à Damas, où présentement l'on n'en trouve plus.

La Chronique des Samaritains rapporte que du tems d'Adrien on mit sur le sommet du Garizim la figure d'un pigeon, qui se faisait entendre lorsqu'un Samaritain venait prier sur cette montagne, et que sur ce prétexte les Juifs les ont accusés d'adorer une colombe (*c*).

Joseph Scaliger ayant écrit aux Samaritains du Caire et de Naplouse, en reçut l'an 1590 des réponses en hébreu que le savant Silvestre de Sacy a traduites en latin sur les autographes déposés à la Bibliothèque Nationale, et qui ont été insérées dans un journal de littérature biblique et orientale (*d*). « Nous ignorons, disent-ils à Joseph Sullami (c'est le nom qu'ils donnent » à Scaliger), quelle est ta foi : tu déclares que dès ta jeunesse tu as aimé » notre loi; nous ne pouvons te transmettre, par les mains d'un incirconcis, » l'exemplaire que tu demandes. Envoie-nous deux hommes probes, » pieux, prudens et savans, si tu veux connaître notre loi : envoie aussi » des aumônes pour le trésor d'Israël ». De la part de leur grand prêtre, ils lui demandent un présent d'étoffes pour ses vêtemens sacerdotaux; ils se disent de la tribu de Joseph par Ephraïm, et se vantent d'avoir un grand pontife de la race de Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron. Il est le deux cent-vingtième en remontant à Aaron; il a un fils nommé comme lui Phinées, et jamais ils ne sortent de l'enceinte du temple. Les Samaritains

---

(*a*) Voyez Deuteronome, XVI-16.
(*b*) Beauveau, Part. III de son Voyage.
(*c*) Voyez Basnage. *Hist. des Juifs*, Tome II, page 52.
(*d*) Voyez *Repertorium für Biblische und Morgenlandische Litterature*, in-8°. Leipsick, 1783, Part. XIII, page 257 et suiv.

offrent des victimes : ils donnent au sacrificateur l'épaule, les mâchoires et le ventre. — Ils ont sept fêtes, font des tentes à celle des Tabernacles, et vont sur le Garizim. — Ils sont monogames. — Ils pratiquent les ablutions lorsqu'ils ont contracté des souillures légales. — Ils reprochent aux Juifs de ne pas garder la continence, de sortir de la ville, d'allumer du feu le jour du sabbat, de ne pas faire jeûner les enfans au-dessous de sept ans aux jours prescrits par la loi ; tandis que chez les Samaritains on n'excepte de cette obligation que les enfans à la mamelle.

Un Juif de Palestine étant venu à Francfort-sur-le-Mein en 1684, Ludolphe lui remit une lettre pour les Samaritains. Il en reçut des réponses insérées par Morin, dans ses *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis*. La dernière, qui est de 1689, ne lui parvint qu'en 1691 ; ils lui demandent s'il y a dans son pays des Samaritains. Nous sommes ici, disent-ils, en petit nombre et pauvres ; ils le remercient d'une aumône en argent qu'il leur avait envoyée, et réclament de sa part de nouveaux secours pour rétablir le lieu saint.

Ludolphe, qui avait hérité de Scaliger le désir ardent de renouer correspondance avec les Samaritains, en eut une autre à leur sujet avec Robert Huntington. Celui-ci, né en 1636 et mort en 1701, était aumônier de la factorerie anglaise à Alep. En parcourant la Palestine, il visita Naplouse où il trouva une trentaine de familles Samaritaines, restes des Cuthéens : il y en a, dit-il, peut-être autant à Gaza. Le Caire en avait aussi : on le voit par la lettre que reçut d'eux Joseph Scaliger ; mais Huntington n'y trouva plus qu'un pauvre homme et sa femme.

Les Samaritains de Naplouse (c'est Huntington qui parle) se disent seuls hébreux et Israëlites : ils méprisent, haïssent et fuient les Juifs de peur d'être souillés ; ils observent religieusement le sabbat. Un jeune Samaritain, à qui il avait proposé de venir en Angleterre, et qui désirait faire ce voyage, n'osa l'entreprendre parce qu'il aurait fallu voyager le jour du sabbat. Ils ont deux calendriers, l'Hégire et le Comput des Grecs : ils paraissent n'avoir pas d'idées précises ni fixes sur le Messie ; mais dans leur Chronique, ils font, comme Flavius Josephe, une mention honorable du Sauveur (*a*). Dans leur petite et mesquine synagogue, Huntington trouva deux exemplaires de la loi, qui paraissaient avoir environ cinq cents ans ; ils lui soutinrent qu'un des deux exemplaires était l'original écrit par Abisha, petit-fils d'Aaron, et que ce fait était énoncé à la fin de l'ouvrage. Huntington leur ayant prouvé la fausseté de cette assertion, ils se retranchèrent à dire qu'autrefois la méchanceté avait arraché les derniers feuillets.

Ces Samaritains, qu'il eut occasion de visiter deux fois à cinq ans d'intervalle, étaient à Naplouse, à Joppe, à Gaza, scribes du pacha, et ses agens pour la levée des impôts, comme le sont les Cophtes en Egypte, et les Juifs dans différentes contrées de l'empire Ottoman : ils étaient costumés aussi décemment que le permettait leur misère, surtout Merchib-ben-Jacob. Ils lui demandèrent s'il y avait des Hébreux dans son pays ; il répondit affirmativement, et ajouta qu'on appelait *Juifs* ceux d'Angleterre. Mais comme je lisais, dit-il, facilement le Samaritain, ils prétendirent que des Samaritains seuls pouvaient me l'avoir appris, et qu'ainsi les Hébreux d'Angleterre étaient leurs Frères. Il n'est donc pas vrai que je leur aie

(*a*) Voyez *Admodum rever. et doctiss. viri D. Rob. Huntington Epistol.*, etc., in-8°. Londini, 1704, page 51 et *passim*.

persuadé qu'ils avaient des Frères dans mon pays : j'ai soutenu le contraire ; mais ils n'ont pas voulu me croire (*a*).

Dans cette persuasion, les Samaritains lui envoyèrent en 1672 à Jérusalem un exemplaire de la loi pour leurs *Frères* de la Grande-Bretagne, avec une lettre en langue hébraïque (caractère samaritain), écrite par le plus distingué d'entre eux ; Merchib-ben Jacob, nommé vulgairement *Mopherrege* : elle est écrite de *Naplos vis-à-vis le Garizim, habitation de Dieu*, et adressée à leurs *Frères dans la ville* d'Angleterre. Ils leur demandent s'ils sont Samaritains, s'ils croient à la Montagne Sainte de Garizim ; ils sollicitent des présens, comme les Chrétiens et les Juifs en envoient à leurs saints lieux.

Huntington s'empressa de transmettre le tout à Thomas Marshall, savant d'Oxford, qui leur répondit et entretint correspondance avec eux jusqu'en 1685, époque de sa mort. Marshall leur parle de la désobéissance du premier homme, qui nous rend tous enfans de Bélial, et par laquelle sont descendues sur nous la mort et la malédiction ; il les questionne sur le Silo, leur rappelle la promesse d'un libérateur, et les conduit insensiblement à reconnaître Jésus-Christ. De leur côté, les Samaritains exposent leur doctrine, déclarent n'avoir pas d'images, et repoussent le reproche d'idolâtrie, et l'accusation d'adorer une colombe : un article que jamais ils n'oublient, c'est de solliciter des aumônes. Leurs lettres, traduites en allemand par Schnurrer, professeur de Tubingue (*b*), sont au nombre de trois. Le soin avec lequel ils ont conservé le Pentateuque Samaritain en garantit l'authenticité. Huntington reconnaît ici la main de la divine Providence qui a ménagé par là une preuve de plus à la religion, et un argument de plus contre l'incrédulité, avant l'extinction de cette faible colonie. Huntington croyait que cette époque était peu éloignée ; les détails suivans prouveront que sur ce dernier article il s'est trompé.

Occupé de recherches sur la nation Hébraïque, et ne trouvant rien dans l'histoire moderne concernant les Samaritains depuis leurs lettres à Joseph Scaliger, Huntington, Marshall et Ludolphe, dont les derniers ont plus d'un siècle de date, je rédigeai une série de questions que le ministre des Relations extérieures eut la complaisance de transmettre à MM. Pillavoine, Guys et Corancés, consuls de France à Saint-Jean-d'Acre, Tripoli, de Syrie et Alep, qui s'empressèrent de recueillir des renseignemens. Leurs réponses, arrivées en 1808, attestent un zèle éclairé et officieux.

« Les Samaritains (dit le consul de Saint-Jean-d'Acre) persistent à croire que les Juifs Anglais sont de leur secte. Ils sont dévorés par la misère ; les deux moins malheureux sont au service du chef du pays. Cet emploi leur donne rigoureusement du pain : les autres cherchent à vivre d'industrie ; ils habitent de vieilles masures dans un mauvais quartier de Naplouse.

» Le pupitre sur lequel ils placent l'Ecriture-Sainte est surmonté d'une figure d'oiseau qu'ils appellent *Achima*, mot particulier à cette secte. Lorsqu'ils invoquent l'Etre-Suprême, ils ne disent pas comme les autres, *Adonaï* ; ils disent *Achima*. De là on a cru qu'ils adoraient la Divinité sous le symbole de cet oiseau, qui a la forme d'un pigeon.

» S'ils sont forcés par le travail de toucher un étranger ou ses hardes,

(*a*) Voyez *Ibid.*, page 50 et suiv.
(*b*) Voyez *Samaritanischer Briefwechsel Herausgegeben von Ch. Fr. Schnurrer.*

ils se purifient le plutôt possible; ils ne se marient qu'entre eux. Les morts sont réputés impurs; ils font ensevelir les leurs par les Turcs et les Chrétiens. Les hommes ont les mœurs des malheureux de tous les pays; ils sont crapuleux: quelques-unes de leurs femmes ont des mœurs désordonnées, mais sans publicité.

» A leur pâque, ils vont annuellement sur le Garizim offrir un mouton en sacrifice. Autrefois chaque famille (ou du moins les plus apparentes) immolait un mouton ou un agneau; mais leurs facultés étant plus restreintes, ils se bornent aujourd'hui, et depuis vingt ans, à un sacrifice commun ».

La réponse du consul de Tripoly, de Syrie, prouve que dans la famille de Guys, le goût de la littérature antique est héréditaire. Il examine l'accusation dirigée par les Juifs contre les Samaritains relativement à l'adoration prétendue de la colombe, et n'y voit qu'un symbole commémoratif de l'oiseau émissaire qui rapporta à Noë le signe de la paix. Ce qui le conduit à discuter une accusation trop visiblement marquée au coin de la calomnie pour ne pas autoriser le scepticisme, c'est qu'elle lui a été répétée par le rabbin Juif de Tripoly, qui appelle les Samaritains *les Cuthéens;* nom auquel ils répugnent. Ce rabbin donne la mesure de sa charité en louant la dureté avec laquelle le *Sarrat* (Juif) qui accompagne le pacha de Damas dans sa tournée annuelle en Palestine pour lever les tributs, sait ménager aux Samaritains des avanies plus cruelles que celles qu'on suscite aux raias, et particulièrement aux Juifs.

Le consul d'Alep marque que « les Samaritains occupent à Naplouse un quartier séparé qui a pris leur nom. Ce quartier est un khan assez vaste, composé de dix à douze maisons communiquant les unes aux autres, dans l'une desquelles, au premier étage, est la synagogue composée de deux ou trois chambres. La plus grande a une estrade sur laquelle est placée leur Bible, cachée par un rideau que le Kakhan seul a droit de tirer. L'assemblée se lève à l'aspect de cette Bible, sur laquelle est l'image sculptée d'une tourterelle.

» Le premier jour de Pâque, les Samaritains célèbrent à minuit la fête du sacrifice. Le Kakhan égorge un mouton dans la synagogue; ou y allume du feu dans un endroit préparé pour cela. La victime toute entière est, avec sa toison, embrochée, grillée, puis partagée entre les assistans qui la mangent dans la synagogue.

» Les Samaritains, comme les Juifs de l'Orient, ne mangent que la chair des animaux égorgés par l'un d'eux, et avec certaines formalités. Ils sont séparés des Juifs, des Turcs, des Chrétiens, et ne s'allient qu'entre eux. Ils sont peu fortunés et sans considération; plusieurs tiennent boutique, et vivent d'un petit commerce.

» Il y a aussi parmi eux quelques sérafs (changeurs), particulièrement le Séraf-el-Beled, ou Séraf du gouverneur. Les Turcs de Naplouse les laissent en repos; Gezar-pacha avait voulu les molester; ils lui échappèrent en feignant qu'ils étaient Juifs. Les Samaritains parlent l'arabe et un hébreu corrompu ».

A ces renseignemens, le consul d'Alep voulant ajouter quelque chose de plus positif, il transmit directement aux Samaritains de Naplouse mes questions amplifiées, et obtint du chef de leur synagogue une réponse en arabe, dont voici la traduction française, par Corancés jeune, et revue par mon confrère Silvestre de Sacy. Il a pris copie du texte arabe, et je me ferai un plaisir de le communiquer également à tous les Orientalistes.

L'article XXI paraîtra sans doute très-obscur et même inintelligible : n'importe ; on croit devoir le donner tel que l'offre la traduction.

« *A M. le Consul de France Corancés, aîné, à Alep.*

» Nous avons reçu votre chère lettre, où vous nous faites trente questions sur la doctrine de la nation Samaritaine. Vous nous demandes une réponse circonstanciée; la voici.

» Nous vous prions d'entretenir cette correspondance ; car votre lettre nous a fait un extrême plaisir.

» Vous nous demandez dans quels lieux se trouvent les Samaritains ; vous trouverez la réponse à cette question parmi les autres : mais nous vous prions de voir, dans la lettre que vous avez reçue de Paris, s'il y est question de ceux qui sont à Gênes, parce que nous avons reçu d'eux des lettres qui nous apprennent que notre nation est beaucoup plus répandue en Europe qu'en Turquie; et que le nombre en monte à cent vingt-sept mille neuf cent soixante ames. Faites-nous le plaisir de demander à M. le sénateur Grégoire s'il a connaissance de ces Samaritains, et priez-le d'entretenir par votre entremise une correspondance avec eux, avec nous, et avec ceux qui sont en Russie.

« Le 15 juillet du calendrier grec, l'an 6246 Ère Hébraïque depuis Adam; et l'an 3256, depuis la sortie des Israëlites d'Égypte; le mardi trois dedjoumadhu, 1223 (de l'Hégire).

Signé Salamé Kahenm Kahenm, *de la nation Samaritaine, à Naplouse.*

« *P. S.* Nous vous demandons une prompte réponse.

» Moi Salamé, fils de Tobia, prêtre lévite à Sichem. Je loue le Seigneur. *Amen* ».

1°. Il ne se tronve de Samaritains dans nos contrées d'Orient qu'à Naplouse et à Jaffa ; mais, il y a cent ans, il nous est parvenu des lettres de Gênes, portées par un Européen qui allait à Jérusalem et avait une Bible en hébreu, écrite du même caractère que la nôtre.

2°. Depuis cent ans, il n'y a plus de Samaritains en Egypte.

3°. Les Samaritains qui se trouvent ici montent à deux cents personnes, hommes, femmes et enfans, à Naplouse et à Jaffa.

4°. Ils forment environ trente familles, et demeurent dans le quartier de *Rhadera*, que notre seigneur Jacob a nommé l'*Anneau des Samaritains*, et où il a demeuré, comme il est écrit dans notre Bible Sacrée.

5°. L'origine des Samaritaius remonte aux vrais Israélites. Nous sommes réellement descendus de notre seigneur Jacob, qui s'appelait *Israël*, et des reins duquel sont sortis douze Tribus, qui entrèrent en Égypte au nombre de soixante-dix personnes, et en sortirent au nombre de six cent mille, après les miracles opérés par son ministère en Égypte, et dans le désert par celui de notre seigneur Moïse, fils d'Amran ; et qui entrèrent dans la terre de Canaan, où nous sommes aujourd'hui : nous, leurs descendans, après les transmigrations qui sont arrivées, nous sommes de la tribu de Joseph, fils de notre seigneur Jacob l'Israélite.

6°. Voici la différence qui existe entre les Juifs et nous : la loi est *une*, et composée de six cent treize préceptes chez eux comme chez nous ; il n'y a de différence entre eux et nous que par rapport à la purification que nous observons, et qu'ils ne peuvent observer parce qu'ils ne sont plus maîtres de Jérusalem.

7°. Leur loi est absolument la même chose que la nôtre, depuis le commencement jusqu'à la fin ; mais nous la prononçons autrement qu'eux.

8°. Notre loi est écrite en vraie langue Hébraïque, qui est l'antique qui se trouvait sur les tables de pierre précieuse sur lesquelles Dieu a donné à Moïse les dix commandemens. Des rabbins, venus de Jérusalem, ont vu l'écriture de notre loi, et l'ont reconnue pour l'antique, l'Assyrienne (*a*), descendue sur les tables de pierre précieuse.

Jamais nous n'y changerons rien, conformément à la parole de Dieu : *Ne l'augmentez, ni ne la diminuez.*

9°. Il n'y a donc aucune différence entre notre loi et celle des Juifs : le caractère seul diffère.

10°. L'adoration de l'image d'or d'une tourterelle est la plus grande des désobéissances à la loi ; car Dieu a dit, dans les dix commandemens : *Je suis le Seigneur ton Dieu ; n'en aie point d'autre en ma présence ; ne fais point de statue, ni image d'aucun des êtres qui sont dans le ciel, sur la terre et dans les eaux : car moi seul suis ton Dieu, le Puissant, le Jaloux.*

Après ces défenses, comment pourrait-on adorer l'image d'une tourterelle ?

11°. Notre culte est celui de Dieu seul, selon ce qu'il a écrit dans la loi : *Adore le Seigneur ton Dieu.*

12°. Pour ce qui est d'autres oiseaux ou animaux d'or, loin cela ! bien loin de nous ! Dieu nous préserve de marcher contre notre loi ! Dieu a dit : *Ne te fais point de Dieu d'or ni d'argent.*

Comment adorerions-nous une tourterelle ou d'autres animaux, d'une manière particulière, lorsque Dieu nous l'a défendu ? Nous ne pouvons adorer que Dieu, l'Éternel qui n'a ni commencement ni fin. Nous savons que c'est Dieu qui a créé les oiseaux, les hommes, les brutes et les génies.

Dieu a encore dit dans la loi : « Dieu est votre Dieu ; le Dieu des Dieux ; l'excellent des excellens, le puissant, le grand, le majestueux, qui ne fait point acception des personnes, et ne se laisse point séduire par des présens ».

Dieu dit encore avant ce précepte : « chaque Israélite doit réciter la loi dans tous les tems, en entrant dans la maison, en chemin, en se couchant, en se levant ; la mettre sur ses deux mains, entre ses yeux et sur la porte de sa maison ». Car cette loi, dont il s'agit là, c'est le précepte sacré : *Ecoute Israël ! Dieu est notre Dieu ; il est un, etc.*

D'après toutes ces défenses, comment pourrions-nous adorer des images d'or dans une chambre, et dénaturer le culte de Dieu par celui d'une tourterelle, ou d'autres animaux travaillés à la main ?

Dieu a dit encore : « Tu craindras le Seigneur ton Dieu et tu l'adoreras ; tu te tiendras dans son culte, et tu jureras par lui. » Comment donc pourrions-nous adorer des images, etc., et oublier ses ordres ? Il y a encore

(*a*) L'Assyrienne, si on lit *Atouri* ; mais peut-être y a-t-il *Unwari*, la *Lumineuse*.

beaucoup d'autres préceptes semblables. Dieu est notre Dieu, et nous l'adurons daus tous les tems.

13. Les sacrifices des agneaux et des moutons sont le fondement de notre loi, et l'époque du Tabernacle établi par Moïse; il y avait, dedans, plusieurs autels pour les sacrifices, chacun pour une certaine époque. L'un était l'autel des sacrifices Expiatoires, l'autre celui des sacrifices Pacifiques. Moïse ordonna que tous les jours les chefs de la tribu d'Israël y fissent uu sacrifice le matin, et un le soir. Cela eut lieu tant que le Tabernacle fut debout. Après la fin du tems de grace et la destruction du Tabernacle, nos prêtres, primats d'Aaron, nous ont ordonné à la place de ces sacrifices une prière pour servir de culte, témoigner la crainte de Dieu, et solliciter de lui l'indulgence et le pardon.

14°. Le sacrifice de Pâque que Dien a ordonné à tout Israël, est daus uu tems fixe et invariable, qui est le premier mois de l'année, ainsi qu'il est dit: « Ceci est une loi pour tous les siècles; le premier mois, le 14 de ce mois, c'est-à-dire, la veille du 15 au coucher du soleil, il se fait daus l'endroit choisi, qui est le mont Garizim ». On le maoge à minuit, selon les rites écrits daus la loi; et cela une fois l'an.

15°. Nous offrons nos victimes avec des rits prescrits, comme il est dit: « Vous prendrez un mouton mâle de l'année, entier, soit agneau, soit bouc; vous le garderez jusqu'au 14 du mois; vous le ferez rôtir daos le feu, et vous le mangerez en hâte et en réjouissance. Ce sacrifice est encore accompagné d'autres cérémonies, dont le détail serait fort long.

16. Les sacrifices ne peuvent se faire que sur le mont Garizim; mais depuis vingt ans, nous les faisons dans la ville, parce que nous ne pouvons en ce moment aller à cette montagne.

17°. On fait ces sacrifices en pleiu air, parce que Dieu a dit à notre seigneur Moïse: « dis à Pharaon; notre intention est de uous éloigner à trois journées (de la ville) pour sacrifier à Notre Seigneur ».

Il a été ordonné daus le principe que ces sacrifices se fissent dans la campagne. Après l'entrée du peuple d'Israël dans la terre de Canaan, le mont Garizim a été fixé pour cela, comme Dieu l'a dit dans la loi. « Ce sacrifice de Pâque ne peut se faire dans aucun des lieux habités que le Seigneur vous aura donnés, mais seulement dans l'endroit que Dieu a fixé pour cela ». Ce lieu est le lieu susdit; cela ne laisse aucun doute: on ne peut l'offrir qu'une seule fois l'an; ceux qui n'ont pas été présens à cette solennité doivent la célébrer dans le second mois.

18°. A la demande, quand et pourquoi ces sacrifices ont cessé, nous répondons: que Dieu nous en préserve de les cesser, tant que nous pouvoos les faire; mais seulement, au lieu de les faire sur le mont Garizim, nous les faisons dans la ville, parcequ'elle est comprise dans le lieu choisi: ainsi nous observons exactement les rites prescrits.

19°. Nous avons un prêtre lévite de la race de Lévi, mais sans Iman ou grand pontife; dans ce pays nous n'avons plus de prêtres d'Aaron depuis cent cinquante ans.

20°. Le grand pontife s'appelle dans la loi, en hébreu, *Hakchem Haggadol;* et en arabe, le chef illustre (*raies et djalil*). Ses fonctions sont prescrites dans la loi, pour lui et toute la tribu de *Laoui*. Il peut prendre la dîme de nos sacrifices et de nos biens. Il doit juger suivant ce qui est écrit dans la loi. Il a encore d'autres attributions dont le détail serait trop long.

21. Vous demandez si les Samaritains sont divisés en diverses classes, et quelles sont ces divisions. Il existe parmi nous des divisions connues et observées. Ces divisions ce sont les engagemens que Dieu a contractés avec nos Pères Abraham, Isaac et Jacob; et avant eux, avec Noë, et aussi avec Phinées, par lequel il l'a établi pontife. Nous avons aussi des divisions du ciel et trois engagemens avec Moïse; et la mer Hébraïque, qui paraît dans les éclipses du soleil et de la lune; et les conjonctions, par lesquelles on connaît le premier jour du mois à quelque jour (de la semaine) qu'elles tombent. Nous connaissons aussi par-là le jour de la fête que nous célébrons, à quelques jours de la semaine qu'elle tombe. Nous avons encore d'autres divisions; mais ce ne sont que des noms dont nous n'avons aucun besoin. Voilà les divisions connues parmi nous.

22. Il n'y a pas chez nous de Karaïtes, et nous n'avons aucune liaison avec eux.

23. Les Khassams, nommés *Rabbinites* en Français, secte qui se trouve, dites-vous, en Egypte, nous sont totalement inconnus : il n'y en a pas dans notre pays; nous n'avons aucune relation avec eux, ni ne savons quoi que ce soit sur leur compte, ni n'avons jamais entendu prononcer leur nom.

24. Nous sommes séparés de toutes les nations, même de la Juive; nous avons des temples, des maisons à part. Nous avons déjà dit que le caractère de notre écriture diffère du leur : ajoutez qu'ils ne lisent point celui-ci, ni nous celui-là : telle est la différence qui existe entre eux et nous.

Il y a en outre des articles de leur loi qu'ils ne peuvent observer hors de Jérusalem.

25. Nos usages dans nos maisons sont l'adorstion et la glorification de Dieu en tout tems, les observstions des règles de la loi, et l'abstinence de tout ce qui est contraire à ces paroles de Dieu dans la loi : «Ne faites pas entrer le mal dans vos maisons», dont le sens est de n'y admettre aucun culte que celui de Dieu.

Nous n'avons pas non plus d'images; notre seule occupation est la lecture de la loi toute notre vie.

Voici quels sont les rapports entre les pères et les enfans, les femmes et les maris. Le père est obligé d'enseigner à ses enfans les règles de la justice, et de leur apprendre à les lire. Ceux-ci doivent honorer leurs père et mère, comme il est écrit dans le Décalogue.

Nous ne pouvons nous marier que conformément aux règles et dans les degrés permis par la loi.

26. Notre costume est différent de celui de toutes les autres nations. Nous portons toujours un turban; mais les jours de sabbat et de fête, quand nous allons au temple, nous sommes tout en blanc.

27. Notre population était répandue en Egypte, à Damas, à Gaza, à Ascalon et à Césarée; mais ceux-ci ont été emmenés par les Francs il y a six cents ans, et se trouvent aujourd'hui dans leurs pays.

Telle est la cause de la diminution de notre population. Nous avons été réduits par les transmigrations qui ont eu lieu dans les siècles passés par la volonté de Dieu.

28. Nos usages sont l'observation des commandemens sur les fêtes et les jours de sabbat; l'observation des degrés permis ou prohibés, en fait de mariage; la prière, telle qu'elle a été ordonnée de Dieu et par nos pontifes d'Aaron à la place des sacrifices journaliers abolis depuis la destruction

du tabernacle de Moïse. Depuis cette époque on a fixé des prières pour chaque fête, avec des cérémonies particulières. Il y a trois prières pour le jour du sabbat; et chaque fête a les siennes, comme la Pâque a les siennes; la fête des Sept Jours, où l'on mange le pain sans levain; le pèlerinage sur le mont Garizim; la fête de la Pentecôte, qui s'observe pendant un nombre de jours déterminés, et se termine par une fête solennelle et où l'on doit se présenter devant Dieu: nous ne dormons point ce jour-là, et nous ne cessons point de lire la loi, et de louer Dieu tout le long du jour et de la nuit. Le 15 est la fête des Tabernacles; elle a ses cérémonies, et on doit comparaître aussi devant Dieu.

Enfin, le 22 est la fête de la clôture de toutes les fêtes, avec des cérémonies, comme l'ont ordonné tous nos pontifes : tout cela se fait par ordre de Dieu.

29. Par l'ordre exprès que Dieu a donné à Abraham, nous faisons la circoncision; de même, la purification de la femme qui a ses ordinaires: elles se font le huitième jour, comme Dieu l'a ordonné. Nous ne pouvons lui désobéir, ni reculer d'un jour ou d'une heure. La circoncision se fait le huitième jour au lever du soleil; et celle de la femme qui a ses ordinaires se fait la huitième nuit.

30. Nous faisons nos prières tournés vers le mont Garizim, qui est la maison de Dieu et de ses anges, et le lieu de la présence de sa Majesté et des sacrifices, ainsi qu'il est écrit dans la loi : « Notre visage est tourné vers ce lieu dans la prière ». D'après les ordres de nos pontifes, ces prières sont substituées aux sacrifices du mouton, qu'on faisait matin et soir.

Le 15 juillet, grec, an 1808 de J.-C.

Depuis cent dix-neuf ans toute relation avait cessé entre l'Europe et les Samaritains. La réponse que j'ai obtenue se place dans la chaîne traditionnelle des monumens qui les concernent. Conformément au vœu énoncé par les Samaritains, je leur écris en les détrompant de l'opinion qu'il y ait des gens de leur secte soit en Russie, soit à Gênes. On n'en connaît nulle part en Europe, et tout concourt à faire croire que ceux de Naplouse et Jaffa sont les seuls existans. Ce qu'ils disent dans la réponse sous le nº. 27 des transmigrations de leurs frères amenés en Europe par les Francs il y a six siècles paraît destitué de preuves. Mes recherches dans l'histoire des Croisades ne m'ont procuré jusqu'ici aucun renseignement qui vienne à l'appui de leur assertion.

Sous le nom de *Palestine's association* s'est formée récemment en Angleterre une société dont les travaux ont pour objet tout ce qui concerne la Terre-Sainte et les pays adjacens : elle est présidée par l'aimable et savant Hamilton, de l'Académie de Calcuta. Les barrières interposées par la guerre et la politique entre diverses parties du globe m'ôtent le moyen de correspondre avec lui; mais si quelque heureuse circonstance place cet écrit sous ses yeux, il y trouvera l'expression de mon estime et le désir que lui et ses dignes coopérateurs secondent mes recherches concernant les Samaritains.

CHASIDIM.

Les détails qu'on va lire sur la secte des *Chasidim* sont extraits d'une notice publiée en 1799 à Francfort-sur-l'Oder, par Israël Loebel, second rabbin à Nowogrodeck en Lithuanie. Cette notice a été réimprimée, en 1807, dans la *Sulamith*, journal intéressant, publié à Dessau, par Frankel et Wolf, et qui a pour objet la diffusion des connaissances (*a*) utiles parmi les Juifs, leurs co-religionnaires. C'est Loebel lui-même qui parle; on ne fait qu'abréger son récit.

« Un rabbin nommé *Israël* se rendit très-fameux, à Miedzyvorz en Ukraine, entre les années 1760 et 1765. C'était un ambitieux, qui, dépourvu de connaissances Talmudiques et ne pouvant se faire un nom par son savoir, chercha d'autres moyens pour acquérir de l'influence: il se fit exorciste. Mon esprit, disait-il, se détache souvent de mon corps pour aller chercher des nouvelles dans le monde intellectuel : il me révèle ce qui s'y passe, et détourne beaucoup de maux dont le monde des esprits menace notre terre.

» Pour réaliser ses desseins, Israël prit le masque d'une piété exemplaire, et ajouta à son nom celui de *Balschem* ou *possesseur du nom de Dieu*. La propension des hommes ignorans et crédules vers les sciences occultes lui procura, en moins de dix ans, plus de dix mille sectateurs, qu'il appela *Chasidim*. Ce nom désigne des hommes qui, non contens de suivre les lois rituelles de Moïse, travaillent à s'unir plus intimement à Dieu par leur sainteté. Mais bientôt on découvrit que les liens entre le maître et les disciples ne conduisaient pas vers le but annoncé, et que leurs intentions, leurs actions heurtaient les principes de la piété et de la morale : c'est ce qui engagea le Talmudiste Elias, grand rabbin de Wilna, de concert avec les anciens de la synagogue de Brod, à écrire contre la nouvelle secte un ouvrage où il prouve qu'elle est nuisible à la religion Judaïque et à l'Etat. Elias, étant près de mourir, enjoignit à tous ceux qui le visitaient de publier que quiconque aime Dieu et les hommes doit éviter soigneusement toute communication avec les Chasidim, qui, sous le manteau de l'hypocrisie, cachent une profonde immoralité.

» Le rusé Israël Balschem, voyant qu'il fallait au plutôt renforcer son parti pour tenir tête aux *orthodoxes*, s'efforça de gagner les plus riches en publiant un écrit qui est le code de sa doctrine, et qui contient des principes abominables; il défend à ses adhérens, sous les peines spirituelles les plus sévères, de cultiver leur esprit. Ceux qui ont des lumières doivent chercher à les étouffer; car il est dangereux, dit-il, de faire intervenir la raison dans les matières de religion. Il ne veut pas qu'en priant Dieu on verse des larmes, parce qu'un père voit avec plus de plaisir ses enfans joyeux que mécontens et tristes.

(*a*) Voyez *Sulamith, Eine Zeitschrift zur Beförderung der Kultur und Humanität unter der Jüdischen Nation*, *in-8°*. A Dessau, première année, onzième cahier.

» Mais ces idées sont contraires à la loi Judaïque ; car Moïse ordonne d'étudier les lois de la religion et de l'Etat : pourquoi Dieu nous aurait-il donné la raison, si nous ne l'appliquions pas à étendre nos connaissances religieuses? Notre destinée spéciale sur la terre n'est-elle pas de chercher à nous approcher de la Divinité ? Les successeurs de Moïse dans la dignité de prophète ont pensé et enseigné comme lui.

» Si la prière n'était pas accompagnée d'une fervente élévation du cœur à Dieu, que serait-elle, sinon un assemblage de mots insignifians? Les larmes versées en priant ne sont-elles pas souvent des signes d'une véritable dévotion? Les Talmudistes n'enseignent-ils pas que pour l'augmenter il faut prier lentement et sans bruit? Beaucoup de gens à la vérité soutiennent que la plupart des cérémonies, jointes à la prière, sont superflues ; cependant elles servent à fortifier le recueillement.

» Voici un échantillon des maximes de la secte : Si quelqu'un a commis ou veut commettre des péchés, il peut se promettre l'absolution de la part de son chef sans s'astreindre à changer de conduite, à mener une vie réglée. Ce principe détestable, surtout pour les gens qui n'ont pas ou qui ont très-peu d'instruction, accrut le nombre des partisans de Balschem à tel point qu'on en comptait quarante mille lors de sa mort, arrivée quinze ans après la fondation de sa secte.

» Alors son régime, tant intérieur qu'extérieur, prit une forme nouvelle; à un chef unique on substitua plusieurs directeurs, qui, pour défendre leur doctrine, imprimèrent divers ouvrages après en avoir publié deux posthumes attribués à leur fondateur.

» L'un, intitulé *Kesser Schemtow*, parut à Korstchik et à Zulkiew, en deux parties. Dans la première il donne à ses sectateurs une absolution générale de leurs péchés, commis et à commettre, sous la condition qu'ils feront de leurs fils des Talmudistes. Son ame ayant été ravie en extase dans le ciel, l'archange Michaël, le protecteur des Juifs, lui a déclaré qu'à cette condition tout pécheur pouvait non-seulement obtenir la rémission, mais même une récompense de ses crimes. Dans la seconde partie il invite ses adhérens à prier Abraham, le père des Juifs, qui a conduit tant de malheureux à la véritable croyance, et qui la conserve dans l'ame de tant de gens disposés à la quitter. Il condamne toute liaison de leurs enfans avec des hommes qui n'appartiennent pas à la nation, surtout à sa secte.

» Un second ouvrage posthume de Balschem, sous le titre *Likute Amomir*, a été imprimé à Lemberg et dans les deux autres villes citées précédemment. Il y enseigne que pour s'unir à la Divinité il faut commettre péchés sur péchés : plus ils sont horribles, plus on lui est agréable ; car Dieu étant le premier sur l'échelle des êtres, et le plus grand pécheur étant au dernier échelon, entr'eux il y a une espèce de contiguité en se figurant que l'échelle est d'une forme circulaire.

» Baer Medsirsitz, rabbin à Kortschik, et l'un des directeurs de la secte, a commenté les principes du fondateur par un écrit dans lequel il proscrit tout exercice des vertus ; mais le livre le plus abominable, intitulé *Noam Hamelech*, a pour auteur Melech, un autre des directeurs et grand rabbin à Lezanst.... Balschem avait accordé l'absolution générale sous des conditions que l'on ne pouvait pas toujours remplir. Melech va plus loin : il enseigne que chacun des directeurs peut absoudre des plus grands forfaits passés et futurs, si lui directeur a la volonté de les commettre : il excite

même à s'y livrer en promettant aux coupables que n'ayant à redouter aucune puissance terrestre, ils maîtriseront la nature par leurs prières, pourvu toutefois que la secte reste fidèle à ses engagemens. Dans cet ouvrage il interdit aux malades l'usage des drogues médicinales, vu que celui qui peut leur donner la vie éternelle peut à son gré prolonger la vie temporelle.

» Par ces échantillons, tirés des livres de la secte, on voit combien elle est pernicieuse à l'Etat; et l'on conçoit qu'elle a dû trouver beaucoup d'adversaires. Mais les ouvrages hébreux, publiés contre elle, sont moins des traités polémiques, que des exhortations à se préserver des principes contagieux des Chasidim: en les combattant de cette manière, on pouvait espérer de ramener au bercail d'Israël les brebis fugitives; malheureusement ces espérances ont été déçues. En rendant justice aux talens et à la droiture des auteurs, on regrette que la plupart ayant leur demeure hors de la contrée ravagée par la secte, ils ne l'aient connue que sur la relation d'autrui.

» Quand j'étais rabbin à Moholyw, j'ai été à portée de voir autour de moi sa marche et ses progrès; ce qui m'obligeait à faire des efforts pour en préserver la communauté confiée à mes soins. Les Chasidim ayant circonvenu par leurs ruses et entraîné dans leurs erreurs mon frère unique, jeune homme savant et jusqu'alors honnête, je lui écrivis plusieurs lettres pour lui dessiller les yeux par le contraste de son immoralité actuelle avec la conduite estimable qu'il avait tenue précédemment; j'écrivis aussi au principal directeur de la secte, le fameux rabbin Salomon Witeyst, en lui prouvant ses erreurs par des argumens invincibles, avec menace de le combattre publiquement si je ne pouvais ramener mon frère. Mes lettres furent sans aucun succès, ainsi qu'un voyage que j'entrepris dans les mêmes vues: mais ce voyage m'ayant fourni l'occasion de disputer avec ce directeur, je crus que notre colloque intéresserait beaucoup de monde; en conséquence je le fis imprimer en Hébreu à Varsovie sous le titre de *Bituach*. Enhardi par l'accueil que reçut cette brochure, je publiai dans la même ville, mon livre *Kiwroth Hataywa:* c'est une critique impartiale, mais sévère, des ouvrages composés par les Chasidim. Elle obtint l'approbation flatteuse des savans Talmudistes soit nationaux, soit étrangers. Je vais donner un précis de ma conférence avec le rabbin Salomon Witeyst, qui, très-empressé de me voir, débuta en m'apostrophant d'un ton despotique.

» *Salomon Witeyst.* Qui vous a chargé de nous attaquer? Êtes-vous plus sage que tant d'autres qui ont échoué dans cette entreprise? Si vous aviez quelque chose à nous opposer, au moins ne fallait-il pas le divulguer: c'est discréditer notre nation déjà si humiliée.

Israël Loebel. Il faut corriger ses frères errans. Je pourrais tourner la question contre vous; car vous devez savoir qu'il est défendu à tout individu ecclésiastique ou laïque de fonder et de soutenir une nouvelle secte. Il est dit dans l'Écriture-Sainte: *Les lois sont obligatoires pour vos descendans.* Jérémie dit: *Un homme a-t-il jamais changé son Dieu et sa foi?* Pourquoi dès le commencement avez-vous affecté une marche clandestine? Si vous n'aspirez qu'au titre de *Séparatistes*, vivez comme une partie assez considérable de notre nation, qui ne suit pas strictement le Talmud: du moins ceux-ci ne haïssent pas ceux qui rejètent leurs opinions, au lieu que vous abhorrez tout ce qui n'est pas de votre secte. Quant à ce que vous dites du mépris qui pèse sur notre nation, discutons cet article. Les Chrétiens ne

de Lemberg comme ennemi des Chasidim, on répéta contre moi les inculpations, on me déroba mon certificat d'approbation que le gouverneur de la ville me fit rendre; je retournai à Cracovie, où l'on me montra un décret de la chancellerie de Gallicie, séante à Vienne, qui ordonnait la saisie de mes livres jusqu'à nouvel ordre, attendu que des membres de la secte des *Juifs pieux (die frommen juden)*, avaient fait des remontrances contre ces livres.

» Je sentis alors la nécessité d'un voyage à Vienne, en janvier 1799; j'y présentai une pétition à l'Empereur, avec un exemplaire de mes brochures, en le suppliant de les faire traduire par des rabbins de la Moravie et de la Hongrie. Le fruit de ma démarche fut l'interdiction aux Chasidim de toute assemblée publique, sous des peines sévères, dans la Pologne Autrichienne et dans la Pologne Russe.

» Plusieurs chefs de la secte prirent alors le parti d'émigrer; ils se sont établis dans une autre partie de la Pologne, surtout à Grodzisk, à Bielsk et à Strikow ».

Ici se termine le récit d'Israël Lœbel. Il promet de publier les détails ultérieurs qu'il aura recueillis concernant les Chasidim, qui serait la secte la plus abominable, si tous les faits énoncés contre eux étaient avérés. Plusieurs sont combattus par un Juif Polonais très-instruit et désintéressé sur l'objet dont il s'agit: par exemple, il nie que chez les Chasidim on interdise aux malades de consulter des médecins, de prendre des drogues; il cite même un des riches partisans de la secte qui, appelant tous les secours de l'art pour guérir sa fille, dépensa plus de cinq mille ducats. Quelques-uns des crimes imputés aux Chasidim sont tels, que leur énormité même appelle le *scepticisme*: et peut-on juger une cause de ce genre sur l'audition exclusive d'un seul avocat.

JUIFS TALMUDISTES ou RABBANISTES,

(Smouse-Jews.)

Nombre présumé des Juifs existans sur la terre; leur état actuel dans diverses contrées, l'Angleterre, la Hollande, etc., etc.

La dispersion des Juifs est un événement unique dans l'histoire des hommes. De grands peuples ont été engloutis par de grandes révolutions. Seulement les restes de quelques-uns forment encore aujourd'hui des classes isolées, mais peu nombreuses, et répandues dans leur ancienne patrie ou dans quelques coins de la terre, au lieu que le souffle de la colère divine a dispersé sur l'étendue du globe les enfans de Jacob. La sotte crédulité a parlé d'un Juif errant; ils le sont tous. Vaincus par les Assyriens, les Perses, les Mèdes, les Grecs et les Romains, ces nations puissantes disparaissent, et le Juif, dont elles ont brisé le sceptre, survit avec ses lois aux débris de son royaume et à la destruction de ses vainqueurs.

Dépositaire des premières archives du monde, et des oracles qu'il a méconnus, il va, la Bible en main, vérifier les prédictions de ce livre, et rendre témoignage à la vérité d'une religion qu'il abhorre; sans cesse il a les yeux tournés vers Jérusalem, ne désirant quelle pour patrie, et n'obtenant jamais cette ville, possédée successivement par les Païens, les Chrétiens et les Turcs. Le sang de Jésus-Christ est retombé sur les Juifs comme ils l'ont désiré; depuis la journée sanglante du Calvaire, ils sont en spectacle à toute la terre, qu'ils parcourent, demandant un Messie qu'ils ont

cherché jusques dans Cromwel (*a*). Voilà dix-huit siècles qu'ils se débattent, se soutiennent à travers les persécutions et le carnage : toutes les nations se sont vainement réunies pour anéantir un peuple qui existe chez toutes les nations, sans ressembler à aucune, sans s'identifier avec aucune : si les tribus sont confondues, la race ne l'est pas; et dans tant de contrées, différentes par les religions, les idiomes et les usages, la race d'Abraham subsiste sans mélange, malgré les persécutions et le mépris, qui auraient dû la porter à se confondre : en un mot les Juifs, étrangers, chassés, persécutés partout, existent partout. Tel serait un arbre qui n'aurait plus de tige, et dont les rameaux épars continueraient de végéter avec force (*b*).

Toujours plus avilies et plus dépravées à mesure quelles avancent dans le cours des siècles, les nations Européennes perdent le droit de reprocher aux Juifs l'immoralité, et surtout l'usure. La comparaison entre elles et eux, serait, sur plusieurs points, à l'avantage de ces derniers, dont chacun pourrait dire aux Chrétiens, comme Jésus-Christ aux Pharisiens, « Que celui » d'entre vous qui est sans péché, jette la première pierre ».

Si les Hébreux sont une race dégénérée, c'est l'ouvrage et le crime de nos ancêtres, dont les descendans seront complices tant que les Juifs auront des droits politiques et civils à réclamer. Depuis Vespasien leur histoire n'offre guères que des scènes de douleur. Fugitifs et proscrits dans les diverses contrées de l'Univers, où ils se traînaient en mendiant des asiles, ils ont vu toutes les nations réunies sans succès pour les anéantir. Les Juifs furent en proie à d'innombrables calamités, et leur existence fut presque toujours une longue agonie, excepté sous la domination des Papes; c'est un témoignage que Basnage même, quoique Protestant, est forcé de rendre. Jamais peuple ne fut plus attaché à l'agriculture que les Juifs en Palestine; on ne les vit commercer que momentanément lorsque Salomon envoya des vaisseaux d'Asiongaber à Ophir; depuis sa dispersion, jamais peuple ne fut plus éloigné de l'agriculture, parce qu'on lui avait interdit partout la faculté d'acquérir des terres, de les cultiver et d'exercer les arts et métiers. Le commerce était donc la seule route qui lui fût ouverte, surtout le commerce de détail, qui est accessible à tous, et qui, n'offrant que des gains précaires et modiques, produit toujours des inclinations rapaces. Mais les richesses acquises par cette voie, éveillaient aussitôt la cupidité des ennemis des Juifs. Ils étaient pillés, ensuite chassés, pendus ou brûlés; et, pour surcroît de malheur, on prétendait justifier ces forfaits en calomniant les victimes. L'horreur de la tyrannie leur suggéra, au rapport de Villani, l'invention des lettres-de-change et des assurances; ils éludèrent souvent les violences par cette facilité de transporter leurs fortunes dans des porte-feuilles, par ces biens presque invisibles, qu'on peut envoyer partout, dit un écrivain, et qui ne laissent pas de traces. Voilà comment les Juifs, concurremment avec les Arméniens, sont devenus les courtiers du globe.

L'espèce humaine est une et homogène. Le caractère des Juifs est le produit de leur éducation; semblable en cela aux Nègres, aux Parias, aux Cyganis, en un mot, à tous les hommes. Censeurs impitoyables sur

(*a*) *Vie de Cromwel*, par Grég. Leti. On y trouve la députation des Juifs au Protecteur, qui, loin d'accepter la qualité de *Messie*, s'irrita contre eux.

(*b*) On sait qu'ils ont pénétré en Amérique, et même dans les possessions Espagnoles de ce pays-là : déjà ils sont nombreux chez les Anglo-Américains. (Voyez le *Voyage dans les Colonies du milieu de l'Amérique Septentrion.*, par Burnaby. Lausanne, 1778). Les Juifs courbés partout sous le jong, ont porté en tous lieux leurs larmes et leur désespoir. « S'ils eussent été » tous convertis par Jésus-Christ (dit Pascal) nous n'aurions plus que des témoins suspects; » et, s'ils avaient été exterminés, nous n'en aurions point du tout ». Voy. ses *Pensées*, art. XVI.

lesquels se sont accumulés tous les avantages sociaux; si vous étiez nés dans ces tribus dégradées, parce qu'elles sont opprimées, oo vous eût vu adorer des Fétiches, dire la bonoe aventure, ou exercer d'uoe manière peu honorable un commerce très-peu lucratif.

Au lieu d'être si exigeaos envers des hommes qu'oo a presque forcés à devenir vicieux, n'a-t-on pas lieu de s'étonner qu'on trouve encore chez les Juifs tant d'individus qui, écartant par leur courage tous les obstacles que la persécution et l'opinioo leur opposaient, ont acquis des vertus et des lumières? Freind assure, dans son *Histoire de la Médecine*, que dans le moyen âge ils furent les *princes de cette science*, toujours et eo tout pays cultivée chez eux; actuellement dans la seule ville de Berlin, ils ont douze médecins approuvés. C'est aux Juifs de Tolède qu'on doit les *Tables Alphosnines*, rédigées au treizième siècle, le plus beau mooument de l'astronomie, dans des tems ténébreux. Coosultez les dictionnaires de *Bartolocci, Imbonati*, *Rossi*, et voyez cette foule d'hommes distingués qui, parmi les Hébreux, se présentent avec éclat à la postérité, *Maimonides*, *Kimki*, *Jarchi*, *Aben Erza*, *Juda Levi*, *Elie le lévite*, le républicain *Abarbanel*, *Zacutus*, *Orobio*, *Menasseh-Ben Israël*, etc.

Sans doute il en est qui se déshonorent par un trafic usuraire; mais les Chrétiens sont-ils tous à l'abri de ce reproche? Parmi les dénonciateurs des Juifs, on en trouverait peut-être qui, en provoquant contre eux des mesures répressives, out voulu s'assurer le monopole de l'usure; ils rappellent l'anecdote de cet avare qui applaudissait au discours pathétique d'un prédicateur contre les usuriers, dans l'espérance que ceux-ci se convertissant, il aurait, par le fait, le privilége exclusif des gains illicites.

Pères de familles honnêt es, qui en qualité de Chrétiens, avez pu aspirer à toutes les distinctions, à tous les moyens de fortune, choisir parmi les arts mécaniques et les arts improprement appelés *libéraux*, celui qui était le plus analogue à votre inclinatioo; que seriez-vous, si, condamnés à l'exhérédation politique par des lois tortionnaires, ou par l'opinion souvent plus forte que les lois; si, repoussés de tous les postes honorifiques et de tous les atteliers, vous n'eussiez trouvé de moyens d'existence pour vous et vos enfans que dans uo négoce subalterne, et doot les profits seraient encore diminués par la multiplicité des concurrens? Bénissez la Providence qui vous a soustraits à des tentations où peut-être votre probité eût fait naufrage.

Des Juifs sont usuriers, presque tous oot un caractère méticuleux, défiant; c'est l'effet inévitable de l'oppression qui long-tems pesa sur eux. Il en de même des Nègres esclaves; une bonne éducation, de bonnes lois, un régime libre et surtout des principes de religion eo feraient des hommes tels que peut-être les maîtres ne seraient pas dignes de les servir. Vous, autour de qui se sont réunis les lumières du Christianisme, deviez-vous leur montrer l'exemple des excès qu'ils ont imité? Ce soot leurs hideux modèles dont il faut gémir et rougir.

Mais revenons aux Juifs; ils sont ce que nous serions, ce que seront tous les hommes placés dans les mêmes circonstances. Les torts dont vous les chargez sont votre ouvrage, et plus vous en dites de mal, plus vous inculpez les Chrétiens.

On pourrait encore, à juste titre, leur reprocher un caractère flagorneur. La plupart d'entre eux ne sentent pas à quelle hauteur doit être placé la dignité de l'homme, mais ce serait les inculper d'être Italiens ou Français; il importe pour eux et pour nous que la loi les assimile à tous les membres de la cité; mais assimilés ou non, ils partageroot les funestes résultats de

l'éducation usitée dans notre continent, où l'on fait tout pour la culture du corps et de l'esprit, et si peu pour celle du cœur; en substituant ainsi l'accessoire au principal, les talens, qui devraient toujours être dirigés au soutien de la vertu, deviennent une arme contre elle; delà cette prétendue civilisation qui est en grande partie composée de bassesse, de corruption, de barbarie; par-là sont avilis et devenus vils ces grands troupeaux européens qu'on appelle *Nations*; les Français et les Italiens sont, je pense, les plus gangrénés par cette putréfaction morale.

Les articles précédens ont fait connaître les Juifs Caraïtes, Anani, Samaritains, Zabathaïtes et Chasidim. Ces deux dernières sectes sont issues des Tamuldistes ou Rabbanistes, lesquels étant incomparablement plus nombreux, forment à proprement parler la masse de la population juive. Ces dénominations leur ont été données à cause de leur respect pour les décisions des Rabbins et pour le Talmud, immense fatras où quelques idées saines sont égarées dans la fange. A peine en croit-on ses yeux quand on lit Benjamin de Tudèle et Joseph Bengorion, qui sont cependant les Tite-Live et les Tacite de la Synagogue. Joseph Bengorion raconte sérieusement qu'Alexandre étant en Asie, y trouva des arbres qui sortaient de terre au lever du soleil et y rentraient ensuite; des coqs qui vomissaient du feu; des oiseaux qui parlaient grec; et des hommes sans tête. Abrabanel même, un des plus doctes rabbins, assure que tous les Juifs devant ressusciter en Palestine, les corps de ceux qui n'y meurent pas y rouleront par des canaux souterrains que l'Éternel a creusés.

Divers auteurs ont extrait du Talmud des choses si absurdes que pour les inventer il a fallu franchir même les bornes de la folie la plus exaltée. Un membre du Sanhédrin de Paris, indigné de la confiance que conservent encore plusieurs de ses co-religionnaires pour cet ouvrage, chargea un autre Juif instruit d'y colliger tout ce qui est marqué au coin de la sottise; mais celui-ci pense qu'alors il faudrait transcrire en grande partie les 24 vol. *in-folio* dont il se compose. Le résultat de son travail manuscrit est que le Talmud, écrit en patois Babylonien, sans goût, sans méthode, sans justesse, tronque tous les textes de l'Écriture-Sainte, les interprète absurdement; qu'il est tissu de contes puérils, de préceptes obscurs, d'obscénités très-intelligibles, même de blasphèmes, et ne mérite que le mépris. Il suffit de rappeler que, selon le Talmud, Dieu a frisé Eve et rasé Sanhelib : il répète les leçons des rabbins; il joue trois heures par jours avec le Leviathan, etc., etc. Ceux qui auront la curiosité d'en voir plus, pourront la satisfaire en consultant l'ouvrage indiqué dans la note ci-dessous (*a*).

Le Talmud, né en Asie, et qui est en quelque sorte l'Encyclopédie du délire, conserve encore du crédit parmi les Juifs de Pologne : mais ailleurs ce crédit décline prodigieusement; et si quelqu'un s'extasie encore à l'aspect des 3047 pages dont est composé l'ouvrage, la plupart réduisent à sa juste valeur cette collection qui rappelle ce qu'Horace a dit de quelques perles égarées dans le fumier d'Ennius.

Depuis long-tems les Juifs n'étaient pas également esclaves des décisions Talmudiques et Rabbaniques. Elles eurent toujours moins d'Empire sur ceux d'Espagne et de Portugal, qui d'ailleurs ayant la prétention d'être de la tribu de Juda, affectaient un air de supériorité sur les Alllemands et Polonais, ceux-ci, plus asservis aux pratiques des rabbins, abhorraient les

(*a*) Voyez *Essai sur la Régénération physique, morale et politique des Juifs*, par M. Grégoire, etc., *in*-8°. Metz, 1789, Ch. XXV; et surtout les notes de ce chapitre, page 25 et suiv.

Portugais, réputés hétérodoxes. Dans le siècle dernier une Juive Prussienne ayant épousé un médecin Juif Portugais, les parens de cette femme en portèrent le deuil comme d'une personne décédée. Les choses sont bien changées à cet égard : dans le Sanhédrin de Paris ils ont trouvé leurs opinions à peu près à l'unisson, les solennités religieuses ont réuni dans les mêmes synagogues les Portugais et les Allemands : ainsi s'évanouissent les disputes entre l'école de Schammaï, qui était celle des Portugais; et l'école de Hillel, plus suivie par les Allemands; ou plutôt la première, moins surchargée de rits, a conquis la prépondérance.

Le mot *Smouse* est, en Hollande, un sobriquet de mépris que la méchanceté applique quelquefois aux Juifs. Edward-Long, auteur d'une *Histoire de la Jamaïque*, parle d'une secte de Juifs nommée *Smouse-Jews*, qui dans cette île ont une synagogue, où ils hurlent, dit-il, de manière à troubler tout le voisinage (*a*). La tradition porte que leurs ancêtres ont été poursuivis par les inquisitions Espagnoles et Portugaises. Les autres Juifs les regardent comme hérétiques, parce qu'ils se sont relâchés sur les observances légales; que plusieurs s'étant mariés avec des Chrétiennes, ont souillé le pur sang d'Israël par cette alliance avec les Gentils; d'ailleurs ces *Smouse-Jews* mangent du porc. L'historien, pour les justifier, assure qu'à la Jamaïque cette viande est si délicate que si Moïse en eût goûté il n'en eût point interdit l'usage (*b*).

Ces détails conduisent à croire que les *Smouse-Jews* de la Jamaïque ne sont autre chose que des Juifs Espagnols et Portugais, et ne constituent pas une secte à part. On peut dire la même chose de ces *Jews-Quakers* ou *Quakers-Juifs* dont parle Will. Hamilton Reid, qui à la fin du dernier siècle formèrent à Londres des associations bizarres, ayant, dit-il, une barbe pour deux; car les uns rasaient la lèvre supérieure, les autres l'inférieure (*c*).

On a demandé souvent quel est le nombre présumé de Juifs épars sur le globe : pour rassembler des probabilités sur cet objet, ne consultez pas les ouvrages des Juifs, surtout ceux de Benjamin de Tudèle et d'Orobio; ils ont toujours grossi le nombre de leurs frères, pour se donner le relief d'une nation florissante jusque dans sa dispersion. C'est sans doute par ce motif que Siméon Luzzati, rabbin de Venise dans le dix-septième siècle, portait à plusieurs millions les Juifs de l'empire Turc (*d*). Un auteur chrétien, Schadt, dans ses *Memorabilia Judaïca*, en comptait aussi plusieurs millions dans les seuls pays de Barbarie et Mauritanie. Le rabbin Menasseb-Ben-Israël, mettant la réalité à la place de ses désirs, trouvait une immensité de Juifs dans l'Amérique Méridionale, qui alors n'en avait pas un seul (*e*).

Des auteurs chrétiens ont erré sur le même article. Wallace établit solidement que les calculs de population sont presque tous exagérés; et luimême exagère celui des Juifs, qu'il croit aussi nombreux que lors de leur existence en Palestine, où, selon lui, ils y étaient au nombre de sept millions (*f*). Michaelis dit qu'en Allemagne l'opinion commune est d'admettre cinq millions de Juifs existans sur le globe; Basnage les réduisait à trois millions (*g*) : c'est l'avis du géograpbe Morse. Dans un ouvrage imprimé il y

(*a*) Voy. *The History of Jamaica* (by Edward Long) 3 v. *in*-4°. Lond. 1774, T. II, p. 296.
(*b*) *Ibid.*
(*c*) Voyez *The Rise and Dissolution of the Infidel Societies in this Metropolis*, by Wilh. Hamilton Reid, *in*-8°. London, 1800, page 19.
(*d*) *Discorso Circa il stato degli hebrei*, C. XIII.
(*e*) Voyez *Esperanca de Israël*, etc., par Menasseh-Ben-Israël, *in*-12. Amsterd.
(*f*) Voyez *Essai sur la difference du nombre des hommes*, par Vallace, *in*-8°. Londres, 1754.
(*g*) *Histoire des Juifs*, par Basnage, Livre IX, ch. 38.

a vingt ans, j'ai exposé les probabilités pour augmenter ce nombre de moitié ; ce qui donnerait quatre millions cinq cent mille (*a*).

Quel contingent l'Europe y fournit-elle? Mirabeau lui en donne un million quarante-huit mille (*b*), et ce calcul n'est pas exagéré ; la Pologne seule en a sept cent mille.

En 1785 fut imprimée à Livourne une description de cette Jérusalem vers laquelle sans cesse ils tournent leurs regards. On voit qu'ils y avaient, et sans doute ils y ont encore, quatre synagogues et neuf *hesquirot* ou cloîtres dans lesquels on étudie la Loi, le Talmud, et l'on prie pour les enfans de la captivité. Des Juifs de cette ville parcourent de tems en tems les diverses contrées de l'Europe pour recueillir des aumônes et grossir celles que leur portent leurs frères qui vont visiter le berceau de leurs ancêtres. La piété y conduit aussi les Chrétiens qui vont au tombeau de Jésus-Christ. Les Juifs versés dans les langues leur servent d'interprètes.

On sait que les enfans d'Abraham disséminés en Asie ont pénétré très-anciennement à la Chine.

Diverses contrées de l'Afrique en contiennent un grand nombre ; l'Égypte, l'Ethiopie, la Barbarie et surtout les royaumes de Maroc et de Fez. Dans la capitale de ce dernier ils ont une fameuse Université.

Le stupide Musulman n'ose hasarder envers les Chrétiens autant d'avanies qu'envers les Juifs, mais à ses yeux tous sont des *chiens* : il est habitué à traiter les Hébreux comme les Spartiates traitaient les Ilotes. On raconte qu'un Musulman débarquant à Alger, se fit porter à la maison où il devait loger sur les épaules d'un Juif qu'il rencontra. L'Europe a frémi du massacre commis sur des Juifs en cette ville il y a trois ou quatre ans.

La distinction injurieuse d'*anciens* et de *nouveaux Chrétiens* en Espagne et en Portugal, condamnée par la charité évangélique et abolie par les lois civiles, mais maintenue par le préjugé, fait croire à bien des gens que ces deux contrées sont encore remplies de familles qui judaïsent en secret. Un Juif d'Allemagne assure que tous les ans, à Dantzick, on fabrique des pains azymes qu'on envoie six mois à l'avance à Lisbonne. Cependant des Portugais et des Espagnols très-instruits de l'état de leur pays nient toutes ces assertions. En Espagne, peut-être ne trouverait-on que le Juif converti Heidek, né hors du pays, auteur de quelques ouvrages : il est employé, dit-on, dans la bibliothèque de Saint-Isidore.

Aimer nos semblables, leur faire du bien, quelles que soient leur origine, leur couleur, leur religion, est un devoir sacré prescrit par l'Évangile ; y manquer, c'est oublier qu'on est Chrétien. Telle est la règle sur laquelle il faut juger la haine qui a si souvent et si long-tems persécuté les Juifs.

Cumberland, qui a publié un recueil d'anecdotes sur les peintres Espagnols, raconte qu'un d'eux, nommé *Cano*, mort en 1676, haïssait les Juifs à tel point que si l'un deux avait touché son habit, il le jetait et défendait à son domestique de le porter. Etant à la mort, Cano ne voulut pas recevoir les sacremens de la main d'un prêtre parce qu'il avait donné ses soins aux Juifs convertis ; ce même Cano, dans ses derniers momens, refusa de prendre en main un crucifix qu'on lui présentait, parce que, sous le rapport de l'art, il était d'une mauvaise structure (c). Assurément, soit comme artiste, soit comme chrétien, voilà de singulières dispositions pour aller à l'éternité.

(*a*) *Essai sur la Régénération*, etc. Chap. VIII.
(*b*) Voyez *Moses Mendelsohn*, *sur la Réforme des Juifs*, par Mirabeau, *in*-8°.
(*c*) Voyez Cumberland, Tome II, page 85.

Cette animosité contre les Juifs est sinon éteinte du moins grandement amortie. En Espagne, comme ailleurs, la viande de porc sert d'aliment; mais on revient de l'affectation puérile qui en exagérait l'usage pour prouver qu'on n'était pas *Maranne* ou *nouveau Chrétien*.

L'auteur de l'ouvrage intitulé *Londres*, nous dit que depuis 1720 à 1740 plus de 20,000 Juifs ont passé d'Espagne et de Portugal en Angleterre (*a*). Il faut retrancher deux zéros, peut-être trois. Les Juifs d'Angleterre descendent presque tous de familles établies dans l'île antérieurement à cette époque; et si Colquhn porte à vingt six mille leur nombre total, dont vingt mille à Londres avec six synagogues (*b*), d'autres écrivains réduisent cette totalité à dix ou douze mille. En 1752 le parlement les avait naturalisés et mis au niveau des autres citoyens. Peu de tems après, ce bill fut révoqué à cause des clameurs d'une populace qui insulta Tucker, défenseur de ce bill, et brûla son effigie à Bristol (*c*). On est affligé de trouver Hanway parmi les pamphlétaires qui écrivirent contre cette naturalisation; c'est une tache ineffaçable de la vie de cet homme, si estimable sous d'autres rapports.

D'Angleterre passèrent dans les établissemens coloniaux quelques familles Juives. Telle est l'origine de celles qu'on trouve dans les Antilles et dans les États-Unis, où ils ont des synagogues à New-York, New-Port, Philadelphie, Savannah et Charles-Town. Dans cette dernière ville ils sont dans l'habitude de placer un petit sac rempli de terre sous la tête de leurs frères décédés, et de leur saupoudrer les yeux avec un peu de terre apportée, dit-on, de Jérusalem, en mémoire de la Ville-Sainte et de l'espérance qu'ils conservent de la revoir (*d*).

La colonie de Surinam a aussi des Juifs venus d'Hollande.

Soixante mille Juifs Portugais et Allemands sont disséminés en Hollande; Amsterdam en contient environ les deux tiers. La tolérance qu'y trouvèrent leurs ancêtres était un bien-être comparativement aux cruautés que d'autres contrées exerçaient contre eux; mais en Hollande comme ailleurs on leur avait fermé la porte des emplois honorables et lucratifs, on leur avait interdit l'exercice des arts et métiers.

Pour comble de malheur, les bourguemestres d'Amsterdam leur imposèrent un réglement ecclésiastique qui devait éloigner leur civilisation, étouffer l'émulation et les lumières en les asservissant aux *parnassim* ou syndics: en vertu de ce réglement les *parnassim*, devenus maîtres absolus de leurs co-religionnaires, pouvaient les excommunier, exercer sur eux une inquisition domestique, et lancer des anathêmes pour l'omission des moindres rites, même dans l'intérieur de leurs ménages. Une amende de mille florins menaçait celui qui oserait se plaindre des procédés des syndics; la peine de fustigation sur l'échafaud fut prononcée contre quiconque achèterait de la viande d'une boucherie autre que celle de la communauté. Il fut défendu au séducteur d'une fille devenue mère de l'épouser sous peine d'excommunication, etc. On serait tenté de révoquer en doute l'existence d'une législation si monstrueuse, si elle n'était consignée dans le recueil des lois municipales d'Amsterdam.

Les *parnassim*, revêtus d'un simulacre de magistrature, usèrent largement de l'empire que ce réglement leur conférait; la plupart trop riches pour s'attendrir sur l'état déplorable de tant de Juifs qui végétaient dans

(*a*) Voyez Tome II, page 280.
(*b*) Voyez *A Treatise on The Police of the Metropolis*, etc.
(*c*) Voyez *les Public Characters*, 1798-9. Article *Tucker*.
(*d*) Voyez Morse, Tome I, page 89.

la misère, trop ignorans pour concevoir l'avantage d'une éducation cultivée, les *parnassim*, réunissant l'opulence de Crésus aux talens de Midas, furent presque toujours ennemis de l'instruction et des réformes salutaires.

Cependant, en dépit de leurs efforts, les lumières avaient depuis longtems fait des progrès chez les Juifs Bataves. L'éducation de leurs enfans fut plus soignée; ils commencèrent à fréquenter les sociétés de Chrétiens, à se conformer à leurs usages. Ils y furent encouragés spécialement à deux époques, l'indépendance de l'Amérique et la révolution française qui étendaient les principes d'égalité civile à tous les cultes; par-là s'explique l'attachement invariable que manifestèrent pour notre cause les Israélites éclairés de la Hollande. Lors de l'entrée de nos troupes dans ce pays, ceux d'Amsterdam se réunirent, concertèrent et présentèrent au Gouvernement un plan de réforme qui assurait à leurs co-religionnaires la jouissance de tous les avantages sociaux; mais difficilement se ferait-on une idée des obstacles qu'il fallut vaincre. Ils eurent à lutter contre l'acharnement d'une classe de Chrétiens (fort mauvais Chrétiens) qui, habitués à outrager les Juifs, repoussaient leurs justes réclamations; contre la stupide obstination de ces tyranneaux nommés *panassim*, qui craignaient de voir échapper de leurs mains le sceptre de fer dont ils frappaient les pauvres Hébreux. Ces syndics intriguèrent pour faire échouer la demande. Ils eurent l'effronterie d'assurer que la loi Mosaïque défend à ses sectateurs de porter les armes, de s'immiscer avec les Chrétiens dans l'observance des devoirs civiques; en un mot, ils étalèrent des absurdités diamétralement opposées aux décisions que le grand Sanhédrin a sanctionnées.

Les discussions de la convention nationale Batave, en août 1796, attestent ces faits notoires. Mais les Juifs instruits, soutenus par des hommes de bien, par l'ambassadeur français Noël, virent enfin triompher la raison; l'autorité suprême décréta le droit de cité pour les Juifs. Quatre ou cinq furent admis dans les fonctions judiciaires, municipales et législatives; tous, un seul excepté, sont devenus membres de la synagogue scissionnaire dont on va parler, et qui est presque entièrement composée d'Allemands. Dès-lors le réglement vexatoire dont il a été question étant anéanti, ils sollicitèrent la rédaction d'un autre qui serait avoué par le bon sens et adapté aux circonstances; mais ayant été repoussés par leurs syndics, à la fin de 1796, ils prirent courageusement le parti d'effectuer leur séparation en érigeant la nouvelle communauté nommée *Adath Jesurum*. Les syndics en fureur défendirent de s'allier par le mariage aux scissionnaires, les mirent pour ainsi dire hors de la loi; et sans l'assistance de la bourgeoisie armée, ceux-ci eussent été peut-être massacrés.

Croirait-on que les syndics eurent l'audace d'entamer avec l'argent destiné aux pauvres, vingt-trois procès injustes et ruineux contre vingt-trois membres de la nouvelle communauté, pour les faire condamner chacun à l'amende de mille florins en vertu d'un article du réglement cité précédemment et aboli par le souverain? Les défendeurs, sûrs que l'issue du procès leur serait favorable, attendaient avec impatience la décision : ils insistaient vivement pour que le tribunal prononçât, quand par un trait d'iniquité les syndics obtinrent un sursis qui s'est prolongé; et les actionnés ont été réduits à payer des sommes considérables pour les frais. Dans le cours de cette affaire, on aperçoit la justice couverte de son bandeau, mais on y cherche en vain sa balance. Il y eut même un décret qui ordonnait à la nouvelle communauté de se réunir sous des conditions vagues et insignifiantes; mais il fut rapporté, graces à l'inflexible persévérance de cette communauté, qui est organisée d'une manière plus conforme à la saine raison.

Elle a écarté de sa liturgie des prières qui contenaient des imprécations contre les autres cultes.

En général, chez les Juifs, les inhumations sont précipitées dans les vingt-quatre heures, quelquefois même douze heures après le décès. Cet abus, qu'une police sage devrait proscrire, n'a pas lieu dans la nouvelle communauté, qui défend l'inhumation avant quarante-huit heures, à moins qu'il n'y ait des raisons d'urgence attestées par la visite de l'un des médecins qu'elle a nommés pour constater la certitude de la mort.

Les femmes Israélites étant périodiquement soumises à des purifications légales, les *Parnassim* en ont fait l'objet d'une spéculation financière : sous peine d'une forte amende, ils ont défendu aux femmes d'aller à d'autres bains que ceux de la communauté. Il n'y a pas long-tems que les maris étaient encore obligés d'attester par serment que ces bains étaient exclusivement fréquentés par leurs épouses. Or, il n'y en a que deux dans une ville où la population juive s'élève à quarante mille individus; il en résulte que la même eau, recevant les personnes atteintes de maladies et les personnes saines, compromet la santé de celles-ci. Ce trait rappelle la question d'un ancien Grec en voyant un bain sale : Quand on s'est lavé-là, où se lave-t-on? Les mesures prises dans la nouvelle communauté, pour remédier à cet inconvénient, concilient les égards dûs à la pudeur, à la propreté, àla santé.

Il est fâcheux que cette communauté n'ait jamais trouvé un appui efficace auprès des gouvernans intermédiaires de la Hollande : on doit en excepter néanmoins le grand-pensionnaire Schimmelpennink. Mais en général les sectateurs de la religion ci-devant dominante de droit, et qui l'est encore par le fait, ont écarté des places autant qu'il était possible les Catholiques et les Juifs, auxquels on ravissait une partie des avantages, en ne leur laissant guère que les charges; car ils ne furent jamais oubliés dans les contributions.

Il semble qu'on ait tenté par tous les moyens de rendre les Juifs méprisables, afin d'avoir droit de les mépriser. Dans les tribunaux de Hollande, on continue d'exiger d'eux un serment différent de celui des autres citoyens. Un Juif demande-t-il un passeport, on exige l'attestation préalable des *Parnassim*. Amsterdam et la Haye ont vu se former des sociétés philantropiques qui ont spécialement pour but de faciliter aux enfans Juifs l'apprentissage des arts et métiers. Croirait-on qu'à peine quelques Chrétiens d'Amsterdam ont consenti à leur ouvrir leurs ateliers? Presque tous leur ont été fermés à la Haye. D'après cela est-il surprenant que dans cette ville, sur trois cents familles Israélites quatre ou cinq individus seulement soient artisans? Un Juif d'Amsterdam qui nourrit une mère septuagénaire a éprouvé des chicanes multipliées avant d'obtenir une patente de serrurier.

Une société, dont les vues embrassent toute la Hollande et qui a publié des ouvrages intéressans sur diverses branches de l'instruction populaire, même un roman pour les servantes, et un recueil de chansons pour les matelots, prend pour devise ces mots : *A l'utilité publique*. Et néanmoins, par le premier article de son réglement, qui exclut les Juifs, elle semble démentir sa devise et faner les éloges qui d'ailleurs lui sont dûs.

La même censure s'applique à une autre société estimable sous tant de rapports; celle *de Felix Meritis*. Elle a statué que les Chrétiens seuls y seraient admis; par-là en est exclu Vanlann, Juif, physicien et mécanicien, inventeur de divers instrumens astronomiques, dont un nommé *Tellurium-Laniene*, par le savant Van-Swinden, qui dans cette société même a lu trois mémoires sur cette découverte.

L'exclusion frappe sur beaucoup d'autres; car des savans Israélites dont peut s'honorer la Hollande, on formerait une académie; Belinfante, Desolla, Cappadoce et Asser fils *(a)*. Cette liste serait encore incomplète en y ajoutant les médecins de la Haye, Heyman, Polak, Stein, professeur de botanique, qui a publié une dissertation de *Hydrope*; Pinto jeune, auteur d'un ouvrage : *De efficacitate principii oxigenitici in corpus animale*, etc.

Heilbron, médecin d'Amsterdam, couronné six fois par la société des sciences de Rotterdam; Salomon, médecin à Leyde, auteur de divers écrits, qui n'a obtenu un emploi dans cette dernière ville que depuis son agrégation à la secte des Remontrans.

David, médecin, qui est venu à ses propres frais à Paris, afin d'y recueillir toutes les lumières relatives à la vaccine, qu'il a introduite en Hollande. De deux sociétés formées, l'une à Amsterdam pour vacciner les Juifs, l'autre à Rotterdam pour vacciner les pauvres, la seconde a été établie à sa sollicitation.

Almeida, capitaine d'un corsaire qui, en 1781, au combat naval du 5 août, sur le Doggersbank, se distingua contre les Anglais, et obtint la médaille d'honneur qu'on accordait alors aux hommes illustrés dans la défense de la patrie.

Asser le père, l'un des premiers jurisconsultes dans ce qui concerne les lois maritimes et d'assurance; de Lemon et Bromet, dont les écrits et ceux du précédent ont puissamment contribué à la régénération des Juifs de Hollande.

Trois d'entre eux ont été représentans du peuple; les deux derniers qu'on vient de citer, et d'Acosta Athias, qui a présidé l'assemblée nationale. Le barreau d'Amsterdam a trois avocats Juifs, Charles Asser fils, Mendez et Meyer. Ce dernier fut reçu à l'âge de seize ans. Elève du savant professeur Cras, connaissant presque toutes les langues de l'Europe, Meyer a publié en 1804 un traité sur la question proposée par l'Académie de Berlin : « l'Appréciation morale d'une action peut-elle entrer en considération quand » il s'agit d'établir et d'appliquer des lois pénales *(b)* »? L'ouvrage étant arrivé après l'époque de rigueur fixée pour la clôture du concours, l'Académie crut devoir en témoigner publiquement ses regrets. C'était dire équivalemment qu'elle lui aurait décerné la palme. Il a été couronné dernièrement par l'Académie de Nîmes pour un autre ouvrage.

Les détails qu'on vient de lire ne sont pas étrangers à mon sujet; plus ils sont honorables pour les Juifs de Hollande, plus ils sont flétrissans pour leurs persécuteurs. Ces détails étaient indispensables, afin d'expliquer 1°. comment on a dérogé de fait à la loi constitutionnelle du 2 septembre 1796, qui, sous le point de vue civil, place au même niveau toutes les sociétés religieuses; 2°. comment une coalition sourde entre quelques Chrétiens et les *Parnassim* refoulant une masse d'Israélites dans la fange des préjugés, les empêche de s'élancer vers ce qui est grand, utile et honnête. Toutes les synagogues renferment des hommes de mérite; mais l'ascendant despotique des *Parnassim* comprima le désir qu'elles manifestaient de

(a) La mort a enlevé Dav. Franco, traducteur en hébreu de l'*Athalie de Racine*, et auteur d'un *Journal Litteraire* en cinq ou six volumes; d'Acosta, qui avait présidé l'Assemblée Nationale; Hartog-Ulman, auteur d'un ouvrage en hollandais sur l'*Existence de Dieu*, et qui a traduit en hébreu la *Philosophie de Wolf*; Aaron Buzaglo, bon marin, qui, revenant de Malaga avec une riche cargaison, périt corps et biens, etc., etc.

(b) *In-8°*. Amsterdam. Les amis de notre langue remarqueront avec plaisir la singularité qu'un Juif d'Amsterdam rédige en français un bon ouvrage pour concourir à l'académie de Prusse. Je me rappelle qu'en 1804 j'assistai à une séance publique de cette académie, dont toutes les lectures furent en français, à l'exception d'un mémoire du chimiste Klaprott.

députer au grand Sanhédrin : ils répondirent négativement sans consulter leur communauté, dont la plus saine partie protesta contre eux; ils redoublèrent d'efforts pour empêcher la députation de la nouvelle communauté, la seule qui eût secoué le joug.

Heureusement elle trouva des protecteurs puissans; et le gouvernement de Hollande, qui, par un décret très-sage, manifesta sa volonté que les Juifs fussent traités comme les Chrétiens, autorisa d'une manière honorable le départ de trois députés de la communauté scissionnaire, Asser fils, avocat; de Lémon, ex-législateur et médecin; Littwak, mathématicien. Arrivés à Paris, où ils conquirent l'estime générale, au nom de leurs commettans, ils adhérèrent aux décisions du grand Sanhédrin.

On voit que les Juifs éclairés de la Hollande ont eu à lutter contre les efforts séparés ou concertés de Juifs ignorans et de mauvais Chrétiens. Les députés au Sanhédrin s'attendaient à éprouver en rentrant en Hollande des tracasseries nouvelles de la part des syndics, dont le despotisme agonisant avait éclaté par de nouveaux excès. Mais ces députés avaient pour eux leur courage, l'intérêt de l'État et la justice de leur cause qui enfin a triomphé. Un réglement, rédigé par eux et adopté par le gouvernement, organise leur consistoire. Des institutions contraires à la saine raison ont été abolies, et des mesures ont été prises pour accélérer la diffusion des lumières parmi les enfans de Moïse. Plusieurs ont reçu des marques spéciales de l'estime publique. Le médecin Cappadoce a été nommé chevalier de l'ordre de *l'Union*; Meyer, membre de l'Institut; Asser père, l'un des rédacteurs du code de commerce; et son fils au ministère des cultes, chef de la division chargée des affaires de ses co-religionnaires.

Parmi les Juifs d'Italie convoqués au Sanhédrin se sont trouvés des hommes recommandables; cette contrée est depuis long-tems en possession d'en avoir. Elle cite deux poëtes Juifs existans à Livourne; Fiorentini, qui brille dans le genre élégiaque, et Michel Bolaffi, qui a traduit de l'hébreu en vers italiens un ouvrage du rabbin Gheyirol sur les merveilles de la création (*a*). Précisément à la même époque Molioe, Juif Français, âgé de seize ans, imprimait en vers une traduction française du même ouvrage.

Vers 1740, le gouvernement de Naples avait accordé aux Juifs les droits de l'homme et du citoyen. Leur joie fut passagère : peu de tems après fut révoquée une loi si honorable pour le législateur, si consolante pour les Hébreux.

L'Histoire des Juifs en Suisse, dont on a fait un volume *in*-4°. (*b*), n'est guère que celle de leurs désastres dans cette contrée d'où ils ont été chassés. On en trouve à peine quelques-uns dans le comté de Baden. L'usage dans ce pays fut jadis, lorsqu'un Juif méritait la hart, de le pendre par les pieds à côté d'un chien, qui est le symbole de la fidélité. Une gravure en bois dans la Chronique de Suisse, par Stumpf, représente ce genre de supplice si flétrissant pour ceux qui l'ont imaginé. On dit qu'une loi très-récente défend aux Juifs de s'établir chez les Grisons, et d'y faire aucun commerce (*c*).

(*a*) Voyez *Teodia o Sia Inno Filosofico a Dio*, etc. *Traduzione di Michele Bolaffi*, in-8°. Livorno, 1809.

(*b*) *J. G. Ulrichs Sammlung Jüdischer Geschichten*, etc., in-4°. Basel, 1768.

(*c*) Voyez *Decade Philosophique*, an XII, 30 frimaire, page 575.

ÉTAT DES JUIFS EN POLOGNE, EN RUSSIE, EN ALLEMAGNE, EN FRANCE, etc.

La ci-devant Pologne est le pays d'Europe qui contient le plus de Juifs. Ils sont artisans, marchands, cabaretiers. A peine trouve-t-on quelque auberge tenue par des Chrétiens.

Joseph II avait conseillé aux Juifs de la partie Polonaise réunie à sa domination de quitter leurs barbes ; ils en furent tellement allarmés, qu'une députation envoyée par eux voyagea même un jour de fête judaïque pour venir supplier l'Empereur de ne pas toucher à leur menton. Celui-ci leur répondit : Je vous avais engagé à couper vos barbes ; si vous ne voulez pas, ce sont vos affaires.

Joseph II trouva moins de résistance pour en faire des militaires ; il en avait un assez grand nombre dans ses troupes. On imprima dans le tems la bénédiction donnée par le rabbin de Prague à vingt-cinq Juifs Bohémiens enrôlés comme soldats ; il les exhorte à concilier autant qu'il sera possible les pratiques de leur religion avec leur service ; il les gratifie chacun d'un cordon de soie nommé *zizim*, et d'une paire de *tephilim*, espèce de bande de cuir à laquelle est attaché un parchemin sur lequel est inscrit le Décalogue. Dans le cours de la guerre qui a fini par le partage de la malheureuse Pologne, une armée campée devant Prague, faubourg de Varsovie, avait jusqu'à six bataillons de Juifs. Les feuilles publiques viennent d'annoncer qu'on a forcé tous les Juifs de quitter cette ville, ils pourront habiter le faubourg.

Les Juifs, autrefois exclus de la Russie, y sont actuellement nombreux par l'adjonction de plusieurs provinces polonaises à cet empire. Ils ont été récemment émancipés par un décret aussi juste que politique du gouvernement actuel. L'estimable Jacobsson, Juif Westphalien, dont il sera question ci-après, a fait frapper une médaille pour consacrer le souvenir de cet événement.

Ses co-religionnaires ont obtenu à peu près les mêmes faveurs en Suède, et plus particulièrement encore en Danemarck, où des sociétés de bienfaisance les encouragent par des prix décernés à la science et à l'industrie. Le savant Munter est un des principaux promoteurs de cette bonne œuvre.

Dans les Etats du roi de Prusse, à une époque très-récente, ils étaient vexés par des réglemens que la stupidité avait dictés à la tyrannie. Un père de famille Juif ne pouvait marier qu'un de ses fils. Rarement il obtenait la permission d'en marier un second : tous les autres étaient condamnés au célibat ; et chaque Juif, en prenant une épouse, était forcé d'acheter une certaine quantité de porcelaines de rebut des manufactures royales.

Ces réglemens torsionnaires sont enfin abolis ; et cette année même, 1809, les Juifs de la domination Prussienne ont été assimilés aux Chrétiens qui se sont empressés de donner des marques d'estime à ces nouveaux citoyens en les appelant aux fonctions municipales, entre autres à Konisberg et à Berlin. Les Juifs ont mérité cette estime par leur bonne conduite, et par un zèle infatigable à se placer au rang des Chrétiens dans la culture des sciences et des arts.

Nulle part les Juifs ne font autant d'efforts qu'en Allemagne pour développer leurs facultés intellectuelles : c'est le pays où le plus grand mouvement est imprimé à l'esprit humain ; où plus de savans estimables s'efforcent de régénérer l'éducation. Les Juifs ont pris part à cette révolution morale. Mendelssohn, génie créateur, se plaça au rang des grands philosophes : sa gloire fut l'étincelle électrique qui éveilla le génie des Hébreux : parmi ceux qui, sur ses traces, voulurent s'élancer dans la carrière, plusieurs envisageaient l'étude comme un moyen de fortune, et l'intérêt individuel tourna au profit des lumières.

Mendelssohn eut pour contemporains ou pour successeurs des hommes distingués : les uns morts, tels que Bloch, Herz, Maimon, Hartig-Veselize, etc. ; les autres vivans, tels que Friedlander oncle et neveu (celui-ci est à Paris) ; Wolfssohn, Frænkel, Schottlænder, Papenheim jeune, etc., mais surtout Bendavid, président de la *Société des Amis de l'Humanité*, à Berlin, auteur d'ouvrages profonds, et qui a essayé d'appliquer l'algèbre, même à la théorie du goût dans les arts. Plusieurs fois l'académie des Sciences de Berlin avait voulu s'agréger Mendelssohn, et jamais Frédéric, dit le Grand, n'avait voulu y accéder, parce qu'il ne voulait pas que, sur la liste des membres, le nom d'un Juif figurât à côté de celui de Catherine II. Ce trait de petitesse ne se répétera pas sans doute, si, comme on peut l'espérer, l'Académie présente au gouvernement actuel pour candidat Bendavid, à qui elle a décerné des prix.

Pendant environ six ans, des Juifs Prussiens ont rédigé un journal en hébreu dans lequel on frondait les rêveries talmudiques, et contre lequel un rabbin de Metz, à l'instigation d'un homme influent de sa nation, prêcha dans sa synagogue un sermon ridicule. Sous une forme nouvelle, et sous le titre de *Sulamith*, Dessau a vu renaître ce journal, actuellement rédigé en Allemand (a).

Dans un ouvrage publié avant la révolution, je reprochais aux Juifs d'avoir avili les femmes. On connoît la prière journalière des hommes : « Béni sois-tu, Créateur du ciel et de la terre, de ce que tu ne m'as pas fait femme », tandis que celle-ci, humiliée, dit : « Béni sois-tu, qui m'as faite comme tu as voulu ». Ils commencent à réparer ce tort, surtout à Berlin, à Hambourg, où l'on cite beaucoup de Juives dont l'éducation a été très-soignée, et qui joignent les lumières aux vertus. *L'Appel à la justice des Nations*, par Michel Berr, contient des notes curieuses à cet égard.

Des Juifs très-sensés désapprouvent les écoles exclusivement réservées aux enfans de leur nation. Certes, si tous fréquentaient les gymnases, les Universités des Chrétiens, où cependant on en voit un certain nombre, ce serait un moyen puissant pour opérer, ou du moins préparer une fusion politique ; et ici j'accuse le préjugé qui repousse les Juifs, ou qui du moins attache encore à ce nom une sorte de défaveur. Telle est la raison qui leur a fait établir des écoles particulières dans différentes villes ; à Nuremberg, à Furth, à Breslau, à Konigsberg, etc. : ils en ont à Berlin, Francfort-sur-le-Mein, Dessau, Seesen, surtout pour les enfans pauvres. Elles ont été créées, et se soutiennent presque toutes par des souscriptions volontaires. Ces écoles, qui sont en plein exercice, ont leurs réglemens imprimés, et divers ouvrages élémentaires à leur usage.

En 1796, à Dessau, une société de Juifs, jeunes gens pour la plupart, fonda des écoles particulières pour les enfans de leur nation. On eut à lutter contre des obstacles multipliés : mais la protection du gouvernement, qui approuva les statuts de cette école ; les succès de l'instruction, l'éclat des examens publics et solennels, firent prospérer l'établissement. Alors les fondateurs, qui l'avaient créé à leurs frais, invoquèrent la bienveillance des personnes aisées, et reçurent des secours abondans au moyen desquels l'école acquit plus de développement : on aug-

(a) *Sulamith*, journal pour augmenter la culture et l'humanité parmi les Juifs ; par MM. *Frænkel* et *Wolf*. Ce titre *Sulamith* est emprunté du Cantique des Cantiques, ch. VI, v. 12. Nos interprètes lui donnent le sens de *pacifique* ; mais des Juifs prétendent que le mot *Sulamith* signifie la nation juive dans l'état de perfection.

menta le nombre des maîtres, on disposa le local qui doit recevoir la bibliothèque. Les élèves, qui sont une centaine, ont pour directeur Frankel aîné : c'est un très-bon choix. Il était secondé par les conseils de professeurs dignes de lui, entre autres le modeste Tillich, mort récemment. On suit dans cette école la méthode de Pestalozzi, et la nouvelle méthode publiée en 1804, par un ancien collaborateur de Basedow, Olivier, qui a savamment analysé le système des langues, et la manière de les enseigner (*a*).

Seezen est un bourg situé entre Brunswick et Goettingue : là, en 1801, fut fondé, sous le nom modeste d'*école*, un collége pour les enfans Juifs, par la générosité de Jacobssohn, alors agent de la chambre du duc de Brunswick-Lunebourg, et qui jouit de l'estime générale. Il en confia la direction à un homme rempli de lumières et de zèle, Schottlænder, conseiller de cour du grand duc de Hesse-Darmstadt; il prépare une *Histoire* de sa nation. En 1804 on y comptait dix professeurs, quoiqu'il n'y eût encore qu'une cinquantaine d'élèves; mais leur nombre s'accroissait journellement. La distribution de l'édifice et l'administration de l'établissement peuvent servir de modèle. Là, ainsi qu'à Dessau, tous les enfans se font remarquer par la propreté, l'ordre, l'air de santé et de contentement. Les pauvres y sont admis gratuitement; les autres paient à proportion de leurs facultés. On leur enseigne les langues Allemande, Française, Hébraïque, et Latine; la Géographie, l'Histoire, la Déclamation, l'Histoire naturelle, les Mathématiques, la Technologie, etc.

A Seezen, on enseigna de plus le Grec et la Musique; bientôt il y aura une école d'industrie : chaque élève a un petit carré de terre qu'il cultive; et remarquez qu'il entre dans le plan de cette école de les éloigner du commerce, dont l'esprit est si profondément enraciné chez les Juifs.

On leur donne les connaissances indispensables dans chaque état, et dont l'acquisition les met sur la route pour développer de plus grands talens lorsqu'ils en sont doués. J'ai admiré la facilité avec laquelle s'établissaient entre les maîtres et des enfans extrêmement jeunes, des conversations française, latine, etc., sur les divers objets de l'enseignement. Je les ai vus résoudre, en se jouant, des problêmes arithmétiques extrêmement compliqués, et faire des démonstrations mathématiques. Ces détails attestent l'aptitude des élèves, qui sont tous Juifs; et des maîtres, les uns Juifs, les autres Chrétiens, qui vivent en commun dans la plus grande union.

Outre les livres ascétiques dont ils sont pourvus, Schottlænder a composé pour les élèves un recueil de poésies et de préceptes moraux, empruntés de divers auteurs. Il a inséré dans son livre les treize préceptes fondamentaux de la Foi Judaïque, par Maimonides; une histoire abrégée et bien faite de la langue hébraïque; le second chant de la *Moysiade*, poème épique du rabbin Hartig-Vezelise, mort récemment à Hambourg; et d'autres morceaux, dont plusieurs ont déjà été publiés, comme *preuve de sagesse rabbinique*, dans la *Philosophie du Monde*, par Engel.

Les Juifs de Francfort-sur-le-Mein citent avec éloge Wolf Heidenheim, savant orientaliste à Rodelheim, bourg voisin de cette ville; Lipman Buschental, jeune poète; Hildesheim, député de ses co-religionnaires au Sanhédrin de Paris; Geisenheimer, qui est allé étudier la méthode de Pestalozzi à Yverdun avec un des instituteurs de leur *Philantropin* ou école pour les pauvres. Geisenheimer associant la musique à la poésie, et ramenant ces deux arts à leur véritable destination, a composé pour les élèves un recueil de poésies. Cet établissement, auquel le prince Primat donne six cents florins annuels, prospère et fait des progrès sensibles.

Les Juifs travaillent sans relâche à obtenir leur réintégration politique dans une ville, où depuis des siècles ils étaient, et ils sont encore opprimés. Un proverbe disait autrefois qu'à Francfort les Catholiques avaient les églises, les Réformés les richesses, les Protestans les places. Et qu'avaient les Juifs? des outrages et des persécutions de la part des Chrétiens. L'opinion les flétrissait à tel point que, relégués dans les sentiers étroits des remparts, ils n'osaient sous peine d'être insultés entrer dans les larges allées qui servaient de promenades aux Chrétiens. Les Juifs entravés dans leur commerce étaient victimes de réglemens qui, entre eux et les Chrétiens, élevaient un mur séparatif.

Un péage infâme assimilait les Juifs aux animaux à pied fourchu. Par les soins de Jacobssohn et Breitenbach, vingt-six à trente princes Allemands ont réparé cet outrage fait à l'espèce humaine en abolissant ces péages. Le Primat d'Allemagne avait montré l'exemple. Francfort étant devenu partie de ses états, les Juifs de cette ville espéraient que, sous un prince qui est en avant de son siècle, tous les griefs dont ils avaient à se plaindre seraient redressés : par quelle fatalité lui a-t-on arraché le réglement du 30 octobre 1807, désavoué par son cœur et ses principes? Oui, ses principes; il suffit de se rappeler qu'il a publié un ouvrage sur la dignité de l'homme. Or, la question se réduit ici à savoir si les Juifs sont hommes.

Cette ordonnance limite à cinq cents familles le nombre des Juifs; la communauté paie vingt-deux mille florins pour la concession d'habiter dans la ville. Leur rue est une espèce de *Ghetto* hors duquel ils ne peuvent s'établir. Semblable à un lépreux, le Juif est renfermé dans un espace qu'il ne peut franchir, où il paraît avoir les mains et les pieds garrotés. Il paie des contributions plus fortes que les Chrétiens; il paie le droit de protection pour lui et chacun de ses fils, en proportion de ses facultés. Toute fille non-mariée, âgée de vingt-cinq ans, est soumise à la même imposition. Le Juif est obligé de faire des présens à divers fonctionnaires le jour de l'an, aux foires et en d'autres tems; ce qui durera jusqu'à la mort de ceux qui les reçoivent annuellement. S'il établit une manufacture, s'il afferme une terre, il ne peut employer que des ouvriers Juifs. Est-il marchand? il ne peut (son quartier excepté) vendre que dans deux rues, et seulement en tems de foire : on détaille longuement ce qu'il peut acheter et vendre. A la vérité on lui accorde une grande faveur, celle d'employer son cheval et ses harnois à tous les usages corporels et domestiques qu'il voudra (*b*).

Un article bien étrange est celui qui, pour la nomination d'un rabbin, d'un sous-rabbin, porte que la communauté présentera trois sujets qui seront examinés par le consistoire Luthérien, et que le Primat choisira un des trois d'après le rapport du consistoire (*c*). Il n'y a qu'un moyen d'atténuer, mais non de détruire la bizarrerie de cette disposition; c'est de statuer que les ministres Luthériens seront examinés par les rabbins. Cet article et beaucoup d'autres prouvent évidemment qu'un édit si étrange, l'ouvrage de la haine et du préjugé, a été rédigé par des Luthériens; ils avaient exclusivement l'autorité gouvernante avant de passer sous la domination du Prince qui a cédé à leurs instances dans l'affaire des Juifs.

Le conseiller Jacobssohn a publié de bonnes observations (*d*) sur cette ordonnance, qui est digne des ténèbres du moyen âge.

Après avoir gémi sur le sort des Israélites de Francfort, hâtons-nous de porter nos regards et de les reposer sur la Westphalie, qui présente un contraste honorable pour le gouvernement de cette contrée : un décret du mois de janvier 1808 brise toutes les barrières que la barbarie avait interposées entre les Juifs et les Chrétiens, aux-

---

(*a*) V. ses ouvrages intitulés : Ortho-epo-graphisches elementarwerk, oder lehrbuch über die in jeder sprache anwendbare kunst rechtsprechen, lesen und rechtschreiben zu Lehren, von F. Olivier, in-8°. Dessau, 1804, et Elementar lesebuch zum praktischen theile des ortho-epo-graphischen elementarwerks gehörig, in-fol., Dessau 1804.

(*b*) Article III.

(*c*) Article II.

(*d*) V. Très-humbles Remontrances adressées à S. A. E. le Prince Primat, etc., par Israel Jacobssohn, conseiller des finances, in-8°. Brunswick 1808.

quels elle les assimile en tout et partout. C'est un hommage complet rendu aux principes. Ainsi ont été couronnés les efforts philantropiques des hommes éclairés. Le célèbre Muller aura emporté dans le tombeau la consolation d'avoir coopéré à cette bonne œuvre, et secondé les efforts du respectable Dohm, dont les savans écrits avaient préparé cette révolution. Dans ces événemens on rencontre partout Jacobssohn, dont le nom doit être recueilli honorablement par l'histoire; il poursuit avec une nouvelle ardeur ses projets pour améliorer le caractère, les mœurs et le sort de ses co-religionnaires.

La France compte environ quatre-vingt mille Juifs; notre ancienne législation française, comme toutes les autres, est souillée d'ordonnances et de réglemens contre eux. Les colonies avaient en cela imité la métropole (*a*).

En 1767, les six corps de marchands de Paris avaient imprimé un mémoire contre l'admission des Juifs parmi eux; on réimprima en 1790 cette pièce virulente qui leur impute de regarder tous les biens de la terre comme leur appartenant. Cependant le péage corporel exigé d'eux fut aboli en 1784: l'année suivante, Malesherbes réunit plusieurs Juifs instruits, Furtado, Gradix, Cerf-Berr, etc., pour concerter avec eux un plan sur la régénération des Juifs. Peu de tems après, l'Académie de Metz ayant ouvert à cet égard un concours, elle couronna trois ouvrages qui donnèrent une impulsion favorable à l'opinion publique; bientôt après s'ouvrit l'assemblée constituante, où l'affaire fut vivement discutée.

Depuis long-tems l'Alsace et Strasbourg semblaient avoir, comme Francfort, juré aux Juifs une haine anti-Chrétienne, et qui est loin d'être éteinte. On leur reprochait des délits réels, mais auxquels les avaient conduits la tyrannie exercée contre eux; ensorte que les accusateurs étaient les premiers et les plus grands coupables.

Voltaire, qui s'était toujours montré l'ennemi des Juifs, se fût trouvé à cet égard à l'unisson avec quelques représentans de la nation, entre autres Lafare, évêque de Nancy. L'exemple de ce dernier avait sans doute influé sur les opinions de cette ville, où en 1793 une société populaire rédigea et envoya à la convention une demande pour faire expulser de France tous les Juifs. Dernièrement encore deux avocats, nommés, je crois, *Poujol* et *Twien*, l'un de Colmar, l'autre de Metz, ont publié contre eux des diatribes.

Les clameurs de la haine n'avaient pas empêché l'assemblée constituante d'élever les Juifs au niveau des citoyens. D'heureux effets résultèrent de cet acte de justice: mais certaines gens prétendaient sans doute que du jour au lendemain toutes les habitudes des enfans de Moïse devaient être changées; comme si les révolutions morales n'étaient pas le résultat paisible du tems et de l'expérience.

Un décret impérial de l'an 1806 concernant les Juifs de quelques départemens du nord de la France restreignit la faculté d'exiger le paiement des créances qu'ils avaient sur les cultivateurs: bientôt après furent convoqués successivement à Paris une assemblée de Juifs des diverses parties du territoire français, et un grand Sanhédrin, qui sous les auspices du Gouvernement firent des statuts concernant la polygamie, la répudiation, le mariage, les rapports civils politiques et moraux des Israélites avec l'État et avec les Chrétiens, les professions utiles, le prêt des Israélites entre eux et avec des non-Israélites. Ces déterminations, trop connues pour être relatées ici (*b*), annoncent par leur objet et par les discussions éclairées qui les ont amenées, des connaissances et du talent dans les membres de ces assemblées, une amélioration dans leurs habitudes, leur principes, et présagent encore un mieux pour l'avenir.

Metz est peut-être la ville de France où les Juifs déploient plus de zèle pour arriver à un nouvel ordre de choses; ils ont fourni aux armées un fort contingent; beaucoup d'entre eux se livrent aux arts et métiers. Le même éloge s'applique du plus au moins à toutes les communautés Juives du territoire français. Déjà un grand nombre d'individus sont dans les ateliers, quelques-uns sont cultivateur; et un juif du département des Vosges a reçu une médaille de la société d'Agriculture de Paris. Dernièrement, sur trois cents élèves de l'École Polytechnique on trouvait six Juifs Furtado, Rodriguez, Eli-Lévi, Zinstheimer, Cologna, Bing, mort récemment; Ber-Isaac-Bere et son fils Michel Bere, Zalkind-Hourvitz, Ensheim, Luzzati, Lipman-Moses, Moline, Terquem, Anschel, etc, tous Français, sont connus par leurs talens et leurs ouvrages. Anschel, devenu Chrétien, professe la physique, la chymie, et Terquem, les mathématiques transcendantes au lycée de Mayence.

On a discuté précédemment le reproche d'usure fait aux Juifs, vice qui ne leur appartient pas exclusivement et qui chez les enfans d'Israel est l'ouvrage des Chrétiens, puisque leurs lois prohibitives avaient forcé les Juifs à n'être que commerçans. La haine ne voulut jamais voir que des torts chez des hommes à qui on ne peut contester plusieurs excellentes qualités. En général, on ne peut pas leur reprocher le libertinage qui flétrit et dépeuple nos villes. Cardoso les loue de n'avoir aucun de ces livres détestables dont le but est d'attiser la luxure; il prétend que la décence est en eux une vertu presque innée (*c*). Leur code religieux nommé *Orach-chaim* renferme sur la décence, sur la chasteté, des chapitres très-intéressans. Les docteurs statuant sur une foule de cas particuliers, ont donné un recueil de décisions qu'on pourrait nommer le *Code de la Modestie* (*d*). On sait d'ailleurs que, suivant leurs expressions, les poutres même du logis ne doivent pas voir les Juifs dans une attitude immodeste. Par les peines et la honte, par les mariages hatifs, ils ont opposé de fortes barrières au libertinage. Rien de plus rare chez eux que l'adultère; l'union conjugale y est vraiment édifiante; ils sont bons époux et bons pères.

Je me fais un devoir de mentionner encore d'autres vertus presque universelles chez eux: une tendresse effective pour leurs frères indigens, un respect profond pour les auteurs de leurs jours; ils seraient désolés de mourir sans recevoir la bénédiction de leurs pères, sans la donner à leurs enfans. Pendant onze mois le fils récite tous les jours la prière *kadisck* pour le repos de l'ame du défunt, et célèbre par un jeûne annuel l'anniversaire de son trépas (*e*). Il leur est enjoint de respecter leur instituteur à l'égal de leur père, ou même plus: car celui-ci, disent-ils, ne donne que l'être, et l'autre donne le bien-être. Ils s'honorent d'une tendre vénération pour les vieillards, vertu touchante, presque inconnue dans nos mœurs, mais si célèbre dans la haute antiquité, et qui rappelle le gouvernement patriarcal.

Les deux exemples suivans paraîtront peut-être minutieux, mais ils prouvent à quel point ils portent certaines idées morales. Il leur est défendu de faire couver par une poule des œufs de canne ou d'autres oiseaux nageurs, parce que la poule voyant ses petits dans l'eau serait tourmentée d'inquiétude. En partant du même principe de bienveillance, les rabbins sont tenus d'examiner avec la plus sévère attention le couteau du boucher (*Chochat*) pour s'assurer qu'il n'y a aucune dent qui tourmenterait inutilement l'animal; on doit rendre son passage de la vie à la mort aussi rapide qu'il est possible.

Tels sont ces hommes devenus le jouet de tous les peuples, dont le crime est d'être Juifs, dont le nom est encore un opprobre, à tel point que même en France dans quelques tribunaux de justice, à Strasbourg par exemple, il y a quelques années des avocats plaidant pour des Chrétiens contre des Juifs, répétaient avec affectation presqu'à chaque phrase le *Juif un tel*, pour jeter sur sa cause de la défaveur: la haine a, comme on voit, ses ressources oratoires.

Dans les siècles modernes très-rarement on a vu des Chrétiens se faire Juifs; à peine en cite-t-on quelques-uns

---

(*a*) V. Lois et Constitutions des colonies françaises, etc.; par Moreau-Saint-Méry.

(*b*) V. le procès-verbal des séances de l'assemblée des députés français professant la religion juive, et les actes du grand Sanhedrin, in-8°. Paris, 1806.

(*c*) Voy. son Traité aussi rare que curieux, *Las excellencias de los Hebreos etc., por el doctor Isaac Cardoso*, in-4°., Amsterd. 1679, etc.

(*d*) Buxtorf, Synagoga Judaica. Ch. II, IV, VIII.

(*e*) V. les Cérémonies Funebres de toutes les Nations, par Muret. Paris 1679. Ch. XVI.

depuis Antoine de Briny, brûlé à Genève, jusqu'à ce fou de George Gordon, mort il y a quelques années dans la prison de Newgate. Il est bien plus commun de voir des Juifs se faire Chrétiens. Vers le milieu du dernier siècle, environ cinq mille embrassèrent la religion catholique; il est des conversions très sincères, mais il en est qui inspirées par des motifs purement humains ne sont que des actes d'hypocrisie. Peut-on envisager autrement la conduite de ceux qui présentement en divers pays font baptiser leurs enfans pour leur ouvrir la route des places lucratives ou honorifiques, et leur procurer tous les avantages sociaux? Il y a peu de tems qu'un Juif de Francfort obtint avec peine de se faire baptiser, parce qu'on prétendait que c'était pour avoir l'entière liberté du commerce, et sans doute aussi par suite de la fureur invétérée que dans cette ville on conserve contre les Juifs.

Si quelques conversions ont pour mobile l'ambition, la vanité, la cupidité; d'autres ont leur source dans l'indifférence pour la religion, qui des Chrétiens est passée par contagion chez les Juifs. Le 21 brumaire an II, ceux de la rue des *Boucheries*, à Paris, offrent les dépouilles de leur temple à la convention, dominée par la faction dite de la *Montagne*, lui disaient: « Le peuple Israélite a toujours connu son bonheur par des lois très-sages, émanées du haut d'une montagne ». Ailleurs on les a vus imiter le scandale de prétendus Chrétiens en jetant les livres saints sur les bûchers allumés par l'impiété.

Beaucoup d'Israélites sont détrompés sur les folies du Talmud: mais ne discernant pas les contes absurdes que le bon sens réprouve, des vérités que la raison éclairée révère, dans le même proscription ils enveloppent les révélations du ciel et les rêveries des rabbins: telle est aussi la cause qui les conduit peut-être à rejeter simultanément de leurs prières du matin (traduites en français par le rabbin Venture) et les sentimens touchans qu'elles expriment, et le remerciment bizarre à Dieu de ce qu'il a créé l'homme avec des trous.

Le même esprit d'incrédulité se manifeste parmi ceux de Livourne, de Hollande, d'Allemagne et surtout de Berlin, dont la plupart ne fréquentent plus les synagogues.

En 1798, parut une fameuse lettre adressée à Teller, conseiller du consistoire, par quelques Juifs qui offraient de s'agréger à la religion protestante sans y croire; car ils réduisaient leur symbole à quatre ou cinq propositions abstraites qu'ils érigeaient en principe, et qui n'offrent aucun symptome de Christianisme: d'où il résulte qu'ils ne sont ni Juifs, ni Chrétiens; qu'ils abandonnent Moïse, les prophètes, et réduisent le Décalogue au niveau des conceptions de Platon; cependant quoique beaucoup de Juifs Berlinois tiennent très-peu à leur religion, il paraît certain que la lettre supposée écrite par divers pères de famille n'avait pour auteur que F... On a vu à l'article *Protestans*, que la Réponse de Teller se trouve entachée des principes de cette nouvelle *Exégèse*, si répandue en Allemagne, qui est limitrophe de l'incrédulité et qu'on a reprochée à son Dictionnaire du Nouveau Testament (*a*). De Luc attaque avec force la lettre des Juifs et la réponse de Teller (*b*): malheureusement on voit parmi les incrédules Juifs se répéter fréquemment l'expérience acquise parmi nous que le libertinage de l'esprit a souvent pour escorte la dépravation du cœur.

On vient de dire que la nouvelle *Exégèse* fait des progrès même chez les Juifs: parmi les preuves qu'on peut alléguer, je citerai le mémoire de B....D.... un des plus savans d'entre eux; il prétend que le temple de Salomon fut construit d'après les connaissances de l'électricité; les becs des chérubins étaient des aiguilles électriques. Ce mémoire manuscrit a été combattu par un autre également inédit d'un savant orientaliste français, le respectable Moïse, ancien évêque de Saint-Claude.

J'ajoute sur des témoignages certains que beaucoup de rabbins n'attendent plus le Messie: sa venue n'est à leurs avis que l'époque où tout le monde reconnaîtra le vrai Dieu. D'autres faits attestent que leurs préjugés contre le Christianisme diminuent; Massillon ne se doutait guère que plusieurs de ses sermons seraient répétés par des rabbins. On voit des Juifs citer avec admiration la morale de l'Évangile; et dans la synagogue du *Cimetière Saint-André-des-Arcs*, à Paris, un prédicateur disait textuellement: «Jésus est un sage que nous nous félicitons d'avoir vu naître parmi nous» !

L'impulsion est donnée; et cette révolution morale que les gouvernemens, les Juifs et les Chrétiens envisagent sous des nuances différentes, n'est que l'intermédiaire par lequel la Providence accélère l'accomplissement de ses décrets. La dispersion des Juifs et leur conservation seraient incompréhensibles si elles n'étaient miraculeuses. Les mêmes oracles qui ont prédit cette dispersion annoncent qu'après avoir erré pendant des siècles sur le globe, sans chef de leur nation, sans temple, sans autel, ils reconnaîtront celui que leurs ancêtres ont percé de plaies, et qu'ils en verseront des larmes de douleur (*c*); l'Église Catholique conserve la douce espérance qu'ils entreront dans son sein, et la consoleront de ses pertes.

On accuse le clergé d'être persécuteur; cela est si facile à dire, et tant de gens sont si aises de le répéter! Cependant quand les Juifs étaient tourmentés par une politique atroce, par une populace effrénée, ils se réfugiaient toujours sous les ailes des pasteurs, et surtout des pontifes romains qui combattaient leurs erreurs et défendaient leurs personnes. Le zèle éclairé des successeurs de Pierre protégea toujours les restes d'Israel. On admire le courage dont s'arma saint Grégoire-le-Grand contre leurs oppresseurs. On lit avec transport une épître d'Alexandre II aux évêques de France qui avaient condamné les violences exercées contre les Juifs; et ce monument honore à jamais la mémoire du pontife romain et des prélats français. Saint Hilaire d'Arles était tellement chéri des Juifs qu'à ses obsèques ils mêlèrent leurs larmes à celles des Chrétiens, et chantèrent des prières hébraïques. Saint Bernard, qui avait prêché la croisade, écrivit partout contre la fureur des Croisés qui massacraient les Juifs. Tandis que l'Europe les égorgeait au quatorzième siècle, Avignon devint leur asile; et Clément VI, leur consolateur et leur père, n'oublia rien pour désarmer les persécuteurs et adoucir le sort des persécutés.

O Nations! La vengeance divine déploie sur eux ses rigueurs; mais, vous a-t-elle chargé d'être ses ministres? En prédisant les malheurs du peuple Juif, l'Éternel n'a pas prétendu justifier les barbaries des autres. Il dirige les événemens d'une manière conforme à ses vues suprêmes, et peut-être il nous réserve la gloire de préparer par des bienfaits la révolution qui doit régénérer ce peuple. La fureur de nos pères a choisi ses victimes dans ce troupeau désolé: expions le crime de nos ancêtres en redoublant de bonté envers les enfans d'Israel; et par nos prières, nos vœux, notre tendresse, hâtons le moment où devenus nos concitoyens, réunis sous l'étendart de la croix, dans le même bercail, ils confondront avec nous leurs adorations aux pieds des mêmes autels.

(*a*) V. Vörterbuch, des Never Testaments, etc., von D. W. à Teller in-8°. Berlin 1805.

(*b*) Lettre de quelques Juifs à M. Teller, in-8°. Berlin 1795. Réponse à la lettre de quelques familles juives, adressée à M. Teller, etc. in-8°. Berlin 1799. Lettre aux auteurs Juifs d'un mémoire à Teller, par de Luc. etc., in-8°. Berlin, 1799.

(*c*) Zacharie, XII. 10.

JACOBEOS ou SIGILLISTES.

La France a eu, la *Jacquerie* et les *Jacobins*. L'Angleterre, les *Jacobites*. Le Portugal, les *Jacobeos* ou *Sigillistes*. On verra ci-après l'origine de ces deux dénominations.

Un confesseur peut obliger un pénitent voleur, assassin, incendiaire, etc., à révéler ses complices au magistrat chargé de prévenir et de punir les délits qui intéressent la société; mais un pénitent ne doit pas déclarer nominativement ses complices à un confesseur, à moins que cette déclaration ne soit indispensable pour l'intégrité de sa confession. Par exemple, la fornication est un crime qui change de nom et de gravité, si avec la personne complice il y a lien d'affinité ou de consanguinité. Cette circonstance aggravante, qui lui donne le caractère d'inceste, exige même la déclaration du degré d'affinité ou de parenté; ce qui peut, dans bien des cas, faire connaître inévitablement les deux coupables. On pourrait citer un assez grand nombre de cas semblables. Hors de là, faire connaître les complices serait un nouveau péché, parce que le pénitent ne peut disposer, sans bonne raison, de la réputation de son prochain.

Cependant en Portugal on vit pendant quelque tems d'autres maximes prévaloir dans certaines communautés religieuses où le despotisme monacal des supérieurs imposait aux subordonnés l'obligation de dévoiler non seulement leurs fautes, mais encore celles de leurs frères, de leurs complices, et pliait tous les membres des communautés régulières sous le joug d'une obéissance aveugle. Cet abus prit naissance vers 1744, chez les Hermites chaussés de Saint Augustin, passa chez les chanoines réguliers, et de là s'étendit à beaucoup d'individus des autres Ordres.

Un Père Gaspard de l'Incarnation, étant chez les Augustins de Coimbre avec le titre de *Réformateur des Chanoines réguliers*, les chanoines, qui étaient *Jacobeos*, captèrent sa confiance au point de lui persuader que pour bien remplir sa mission, il fallait la subordonner à leurs conseils. Ils rédigèrent pour leur monastère de Coimbre un réglement conçu d'après leurs principes; il paraît même que cette doctrine abominable fut soutenue par des exercices publics, qui dans un ouvrage imprimé par ordre du gouvernement Portugais, sont désignés sous les noms de *Theses, exercitios e observations da Jacobea*.

Les partisans de cette doctrine y ajoutaient une piété outrée et mystique. On les nomma *Sigillistes*, comme donnant atteinte au secret de la confession; et *Jacobeos*, parce que dans la salle où ils avoient commencé leurs complots, il y avait un tableau représentant l'échelle de Jacob.

Le cardinal da Cunha et le cardinal patriarche de Lisbonne publièrent, en 1745, des lettres pastorales et des édits contre cette doctrine, qui avait pour défenseurs les évêques d'Algarve, Elvas et Coimbre. Ce dernier écrivit même au pape sur cet objet, une lettre apologétique. Benoît XIV, trop bien instruit des règles de l'Église pour tolérer un abus si criminel, donna la même année un bref contre le zèle indiscret qui voulait assujétir les pénitens à nommer leurs complices et les lieux de leur résidence. Le même pontife, voulant extirper le mal dans sa racine, publia successivement à ce sujet quatre bulles dont la dernière est de 1749.

Vingt ans après, en 1769, on voit l'inquisition rendre un édit contre les *Jacobeos*. C'est peut-être la seule fois qu'on ait eu à louer l'inquisition. La même année le roi Joseph donne son *placet* à la bulle du pape et fait imprimer, en un volume *in-folio*, tous les documens relatifs à la secte des *Jacobeos*, que l'on traite d'*infames* (a). Dans le récit placé en tête de cet ouvrage, il règne un ton d'humeur inspiré sans doute par les circonstances où se trouvait le Portugal, qui venait de chasser les Jésuites. Le rédacteur recherche péniblement dans toute l'histoire de l'Église des exemples de violation du secret de la confession, et il en cite cinq qu'on pourrait contester en tout ou en partie. Le premier, dans l'Église d'Arménie, au quatorzième siècle; le second, de Savonarole, brûlé à Rome en 1498. Il ne fut pas accusé de ce crime. L'histoire a discuté les prétextes qui servirent à le faire condamner; et la postérité a rendu justice à ce religieux, dont la mémoire est aujourd'hui en vénération. 3°. Les Illuminés d'Espagne, surtout de Cordoue, à la fin du quinzième siècle, et de Séville au commencement du seizième siècle. 4°. Les Ursulines de Loudun. 5°. Les Jésuites. Une remarque s'intercale naturellement ici: c'est que dans le tems de la prétendue réforme, au seizième siècle, et de nos jours en France, on a vu beaucoup de prêtres et surtout de moines, abjurer leur religion; mais il est inoui qu'un seul ait violé le secret de la confession.

L'auteur du mémoire qu'on vient de citer, arrive ensuite aux *Jacobeos*, qu'il traite d'abominables, de schismatiques, de séditieux, dont les principes, comme ceux de Wiclef, conduisent à la *monarchomachie* (b).

A la fin du pontificat de Rezzonico, tous les fanatiques qui composaient la secte avaient été mis en réquisition par le parti Jésuitique qui gouvernait Rome, pour cabaler et comploter contre le gouvernement Portugais. On en eut des preuves si certaines, que Ganganelli en les abandonnant au ressentiment du roi, exigea que pour l'honneur de Rome on se tût sur beaucoup de choses: voilà la raison de ce qui paraît mauvaise humeur dans les procédés du gouvernement. Il est prouvé que les *Jacobeos* entravaient les réformes utiles que l'on exécutait à cette époque; ils firent même une levée de bouclier contre le tribunal de la censure, par le moyen de l'évêque de Coimbre, que l'on fut obligé de renfermer pendant quelques années. Clément XIV sembla approuver cette mesure en ne réclamant pas la personne de l'évêque, et en donnant un administrateur à cet évêché.

Depuis ce tems on n'a plus parlé des *Jacobeos*, dont la secte paraît éteinte. Leur doctrine était détestable; mais n'a-t-on pas grossi leurs torts? C'est peut-être un procès, comme tant d'autres, qui est sujet à révision.

(a) *Memorial sobre o scisma do sigillismo que os denominados Jacobeos e beatas Levantaram neste reino de Portugal*, etc., in-fol. Lisbonne 1769.

(b) P. 75.



HISTOIRE CRITIQUE
DE
LA MAÇONNERIE,

Son Origine en Angleterre, en Écosse, en France, en Allemagne, etc.

MAÇONNERIE ÉGYPTIENNE,

D'après la déclaration de Cagliostro devant le Tribunal de l'Inquisition, à Rome.

OBSERVATIONS SUR LA MAÇONNERIE EN ALLEMAGNE.

RAPPROCHEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE FRANCE AVEC LA FRANC-MAÇONNERIE.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR DES LOGES SYMBOLIQUES,

Avec la Réception aux trois Grades, Apprenti, Compagnon *et* Maitre, *seuls reconnus dans les Loges régulières.*

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR DES LOGES,

Et Réceptions aux Grades non reconnus dans les Loges régulières.

OBSERVATIONS CRITIQUES DE MIRABEAU

Sur le danger de la Franc-Maçonnerie dans son état actuel, ainsi que le danger des Sociétés Secrètes.

INSTRUCTION DE JOSEPH II AUX GOUVERNEURS DE SES PROVINCES

Pour surveiller, mais protéger les Assemblées Maçonniques, etc.

LA MAÇONNERIE DISSÉQUÉE.

SECRET DES MOPSES RÉVÉLÉ.

LES JÉSUITES CHASSÉS DE LA FRANC-MAÇONNERIE,

Et leur poignard brisé par les Francs-Maçons.

La maçonnerie écossaise comparée a l'ordre des templiers, etc.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Depuis l'an 1735, époque où J.-F. Bernard a parlé dans cet Ouvrage d'une manière imparfaite sur les Francs-Maçons (*a*), il a paru plus de deux cents volumes en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en France, etc., sur cette société fameuse, encore un problème pour beaucoup de monde.

Notre impartialité nous a déterminé à donner presque littéralement les diverses opinions, pour et contre, des écrivains les plus célèbres et les plus instruits sur les sociétés mystérienses, afin que le lecteur puisse s'éclairer sur cette matière, et émettre son opinion d'après ce qui lui paraîtra le plus se rapprocher de la vérité.

Il est des Francs-Maçons qui prétendent faire remonter leur origine dès la naissance du monde; d'autres, que son institution primitive est née de la fondation des arts libéraux et des sciences, mais particulièrement de la cinquième appelée *géométrie*; et que *Mannon Grecus* enseigna l'art de la Maçonnerie à Charles Martel en France, lequel fut dans la suite élu roi d'Angleterre : le plus grand nombre des écrivains sont d'accord que l'Angleterre a donné naissance à la Franc-Maçonnerie, qui de là s'est propagée dans les quatre parties du monde, etc. etc. Il était donc nécessaire d'établir un ordre chronologique, et de classer les matières ainsi qu'il suit :

1°. *L'Histoire et l'Origine de la Maçonnerie en Angleterre*, traduit de *l'Encyclopédie Anglaise* publiée en 1795. L'on y verra que, sous le règne de Henri II, les loges furent gouvernées par le Grand-Maître des chevaliers du Temple, et qu'en 1155 il les employa à bâtir leur temple *Flect-Street*; que la Maçonnerie resta sous la protection des Templiers jusqu'à l'année 1199; par conséquent que depuis cette époque plusieurs Francs-Maçons peuvent croire qu'ils descendent directement des Templiers. On y verra encore que sous le règne de la reine Anne le nombre des Maçons diminuant beaucoup, les assemblées furent abandonnées; ce qui détermina à ne plus restreindre les priviléges de la Franc-Maçonnerie uniquement entre les *Francs-Maçons* de profession, à qui l'on doit la construction des plus beaux monumens en Angleterre, ainsi qu'aux Maçons qui se sont répandus en Allemagne. Le même auteur donne des détails très-curieux sur la Maçonnerie Egyptienne, d'après la déclaration du fameux Cagliostro, et son interrogatoire devant l'Inquisition de Rome lors de son procès.

2°. *Lettre de l'Abbé Grandidier à Madame de ***, sur l'origine des Francs-Maçons en Allemagne*, dont le chef-lieu était à Strasbourg. Les monumens dont on leur est redevable, prouvent que ces derniers étaient considérés comme juges souverains pour toutes les contestations entre particuliers relatives aux constructions.

3°. L'*Origine de la Franc-Maçonnerie en France*, par feu l'astronome *de Lalande*. L'on verra que les Maçons Français n'ont jamais construit de

(*a*) Voyez Tome IV, page 283 et 395, avec la planche représentant le nombre de loges en Angleterre en l'année 1735.

HISTOIRE CRITIQUE
DE
LA MAÇONNERIE.

HISTOIRE ET ORIGINE DE LA FRANC-MAÇONNERIE
EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE.

Traduit de l'Anglais, Encyclopédie in-4°., publ. en 1795.

LA *Société des Francs-Maçons* est une ancienne confrairie d'hommes ainsi nommés, soit parce qu'ils sont réputés d'une habileté extraordinaire dans la maçonnerie et l'architecture, soit parce que leurs fondateurs étaient de cette profession. Ils forment maintenant un corps très-considérable, tant par leur nombre que par leur consistance dans le monde; car ils sont répandus partout en Europe, et comptent parmi eux les personnages les plus distingués par le mérite et le rang: ils font remonter leur origine à des milliers d'années. L'objet de leur institution semble être encore un mystère; et on dit que les Frères Initiés sont en possession d'un grand nombre de secrets qu'ils se sont transmis de siècles en siècles, sans que jamais, dit-on, ils aient été divulgués : c'est ce qu'on appelle le *Secret de la Maçonnerie.*

La Franc-Maçonnerie est donc un système mystérieux de secrets particuliers à la société des Frères Maçons.

L'origine de cette société est très-ancienne; mais nous n'avons aucune donnée certaine, ni même authentique sur les tems de son institution primitive : nous n'en avons même aucune sur les motifs d'une association sous le titre de *Maçonnerie*, plutôt que sous celui de toute autre profession mécanique. Le docteur Henry, dans son *Histoire*, attribue l'origine de la société des Francs-Maçons dans la Grande-Bretagne à la difficulté de se procurer, dans les anciens tems, assez d'ouvriers pour le grand nombre d'églises, de monastères et autres édifices religieux que la superstition de ces siècles faisait élever : alors les Maçons furent très-favorisés par les Papes; les indulgences furent prodiguées à l'Ordre pour aider à sa propagation. Dans des tems tels que ceux dont nous parlons, on peut croire que de semblables encouragemens ont été du plus grand avantage pour cette société; et on doit naturellement en conclure que son accroissement fut rapide. Le docteur cite, à l'appui de cette réflexion, les expressions même d'un auteur qui était parfaitement instruit dans l'histoire et les constitutions de l'Ordre. « Des Italiens, dit-il, et quelques Grecs réfugiés avec quelques Français, Allemands et Flamands, se réunirent en

une confrairie d'architectes, et obtinrent des bulles du Pape pour leur association et leurs priviléges; ils s'intitulaient *Francs-Maçons*, et voyageaient de nations à nations, cherchant à bâtir des églises : ils observaient une règle. Quand ils avaient entrepris un édifice, ils s'établissaient auprès, dans une espèce de camp formé de cabanes. Un maître les gouvernait en chef : sur dix hommes un en surveillait neuf. Les propriétaires du voisinage, les uns par charité, les autres par pénitence, fournissaient les matériaux. Il y a des personnes qui ont vu, dans nos Cathédrales, d'anciens registres et des comptes de Maçons de plus de 400 ans ».

Selon d'autres pourtant, l'antiquité des Francs-Maçons remonterait beaucoup plus haut, et même jusqu'au temple de Salomon : mais l'introduction de la Maçonnerie dans la Grande-Bretagne ne date que de l'an 674, en même tems que les verreries; et il paraît en effet, que depuis ce tems, beaucoup d'édifices gothiques ont été élevés par des ouvriers en compagnie, qui prirent le titre de *Francs* ou *Libres* (*Free*), parce qu'ils étaient autorisés à travailler dans toute l'étendue du royaume. D'autres rapportent l'institution de la Maçonnerie à une convention entre quelques hommes de cette profession, de ne point travailler sans une certaine avance sur leur paie, dans le tems où, en vertu d'un ordre d'Edouard III, adressé aux Shériffs, on les fit venir de plusieurs comtés éloignés, pour aider à rebâtir et augmenter le château, l'église et la chapelle de Saint-Georges à Windsor : on dit qu'alors les Maçons convinrent entre eux de certains signes au moyen desquels ils se reconnaissaient, et se prêtaient secours pour n'être point enrôlés par force, ni contraints de travailler autrement que de gré à gré.

Dans un *Traité de la Maçonnerie*, publié en 1792 par William Preston, Maître de la loge de l'Antiquité, l'origine de la Maçonnerie remonte à la création du monde. « Notre Ordre, dit-il, existe du moment où l'organisation régulière a commencé, et où l'harmonie a déployé ses charmes »; il pense aussi que son introduction en Angleterre a précédé l'invasion des Romains. Il existe encore, dit-il, des restes de quelques ouvrages étonnans, exécutés par les Bretons dans des tems fort antérieurs aux Romains, et où l'on aperçoit encore beaucoup d'habileté et de génie; de sorte que nous ne pouvons avoir aucun doute que la Maçonnerie n'ait existé en Angleterre dans ces siècles reculés. On prétend aussi que les Druides ont eu beaucoup de coutumes semblables à celles des Francs-Maçons, et que c'était de Pythagore qu'ils avaient tiré leur forme de gouvernement. Mais les Francs-Maçons eux-mêmes ne sauraient assigner positivement quels étaient ces usages ressemblans à ceux des sociétés de Francs-Maçons existantes de nos jours.

On dit que César et beaucoup de gouverneurs que les Romains ont donnés à la Bretagne ont protégé la Franc-Maçonnerie. Mais quoique nous sachions que dans ces tems des sociétés d'ouvriers ont été employées à la construction de très-beaux édifices, il ne nous est rien parvenu sur leurs loges, ni sur leurs statuts; et nous n'avons que des notions très-imparfaites des coutumes établies dans leurs assemblées.

Pendant long-tems les guerres presque continuelles qui agitèrent la Grande-Bretagne, furent autant d'obstacles aux progrès de la Maçonnerie; et elle ne reprit vigueur qu'au tems de Carausius, (*a*) qui la

(*a*) Carausius se rendit maître de l'Angleterre en 287.

protégea. Ce général, qui avait conçu l'espérance d'être le fondateur de l'empire Breton, encourageait les sciences et les savans : il rassemblait aussi les meilleurs artisans des différens pays, et particulièrement les Maçons, dont il faisait un cas particulier. Il donna à Albanus, intendant de sa maison, l'inspection suprême dans leurs assemblées : ce fut alors qu'il s'établit des loges ayant leurs statuts, et que les travaux maçonniques se pratiquèrent régulièrement. Les Maçons, par le crédit d'Albanus, obtinrent de Carausius une autorisation pour une assemblée générale. Albanus y présida, et il assista à la réception d'un grand nombre de nouveaux membres. Cet Albanus fut le célèbre saint Alban, premier martyr en Angleterre. M. Preston cite un ancien manuscrit qui s'est perdu avec beaucoup d'autres, mais qu'il dit avoir été entre les mains de Nicolas Stone, habile sculpteur sous Inigo Jones : on lisait dans ce manuscrit que saint Alban avait beaucoup protégé les Maçons; qu'il leur donnait deux *shillings* par semaine, et en outre trois sols *(pences)* pour leur dîner, tandis qu'avant lui ils n'avaient qu'un *penny* pour leur journée, y compris leur dîner : il fait aussi mention de la permission du roi, obtenue pour une réunion de tous les Maçons, qui fut nommée *assemblée générale*. Les mêmes faits se trouvent rapportés dans un autre manuscrit, écrit du tems de Jacques II : seulement il porte le salaire des maçons par jour à 3 s. 6 d., et à 3 s. pour les manœuvres.

L'expulsion des Romains arrêta les progrès de la Maçonnerie dans la Grande-Bretagne, et elle fut bientôt totalement négligée : on doit attribuer cette décadence à l'irruption des Ecossais et des Pictes, qui ne laissa aucun loisir pour les beaux-arts; ensuite à l'ignorance des Saxons que des Bretons eurent l'imprudence d'appeler dans leur pays comme auxiliaires, et qui bientôt s'y rendirent les maîtres. Cependant l'introduction du Christianisme adoucit un peu la barbarie de ces conquérans : les beaux-arts reçurent quelques encouragemens, et la Maçonnerie particulièrement commença à fleurir. Des loges se reformèrent : mais comme elles étaient sous la direction des étrangers, elles furent peu fréquentées, et ne purent obtenir ni considération, ni importance. La Maçonnerie resta dans cet état jusqu'à l'an 557, où saint Austin ou Augustin aborda en Angleterre avec quarante moines, qui avaient conservé le feu sacré des sciences; ils propagèrent les principes du Christianisme avec tant de zèle, que tous les rois de l'Heptarchie se convertirent : saint Austin protégea aussi la Maçonnerie; et le style gothique fut apporté en Angleterre par les nombreux étrangers qui, dans ce tems, inondaient le royaume. Austin lui-même paraît s'être mis à la tête de l'association des Maçons quand il fonda l'ancienne cathédrale de Cantorbéry en 600, celle de Rochester en 602, Saint-Paul-de-Londres en 604, Saint-Pierre de Westminster en 605, et beaucoup d'autres églises. Ces constructions et celles des châteaux et autres bâtimens dans tout le royaume, firent augmenter beaucoup le nombre des Maçons.

En 640 quelques Frères bien instruits arrivèrent de France, et se constituèrent en loges, sous la direction de Bennet, abbé de Wirral, que Kenred, roi de Mercie, nomma Inspecteur des loges et Grand-Maître général des Maçons : toutefois, la Maçonnerie languit pendant tout le tems de l'Heptarchie; mais elle commença à revivre en 856, sous la protection de saint Swithin, qu'Ethelwof chargea de rétablir plusieurs édifices religieux. Depuis ce tems, l'art a toujours fait des progrès; et en l'an 872

il trouva, dans Alfred-le-Grand, un protecteur zélé. Ce prince favorisa principalement tous les arts et les manufactures, et particulièrement la Maçonnerie : il affecta le septième de ses revenus à l'entretien d'un nombre d'ouvriers qu'il employa toujours à rebâtir les cités et les châteaux ruinés par les Danois. Pendant le règne de son successeur Edouard, les Maçons continuèrent à tenir leurs loges sous la protection d'Ethred, beau-frère du roi, et d'Ethelward, son frère, qui avait l'inspection sur la société. Ce dernier était excellent architecte; ce fut lui qui fonda l'Université de Cambridge.

Cependant le rétablissement de la Maçonnerie en Angleterre ne date véritablement que du règne d'Athelstane; et il y a encore à York une grande loge de Francs-Maçons, qoi montre des traces de son existence depuis ce tems. Cette loge, la plus ancienne de l'Angleterre, fut fondée en 926, sous la protection d'Edwin, frère du roi, qui obtint une autorisation d'Athelstane, et qui fut lui-même le grand-maître de l'Ordre. On dit qu'en vertu de cette autorisation du roi, tous les Maçons du royaume se réunirent en assemblée générale dans cette ville, où ils constituèrent une grande loge-mère pour les gouverner à l'avenir : ou sait aussi que le nombre des Frères s'accrut considérablement sous la protection, ou plutôt, sous le gouvernement de cette loge; que des rois, des princes et d'autres personnes de distinction, qui avaient été initiés aux mystères, payèrent une redevance à l'assemblée. Mais comme ces tems de troubles tenaient encore à la barbarie, l'art de la Maçonnerie fut plus ou moins protégé sous les différens règnes; et l'assemblée obtint plus ou moins de crédit, suivant que l'art lui-même jouissait de plus ou moins de considération. On reconnalt bien en Irlande et en Ecosse la qualification d'*Ancien Maçon d'York*; et c'est une tradition générale qu'ils tirent leur origine d'Auldby, près Yorck : or, comme Auldby était une terre des domaines d'Edwin, cette tradition donne beaucoup de poids à ce que nous venons de rapporter. Il est certain que beaucoup de raisons concourent à faire croire qu'York fut le premier siége du gouvernement Maçonique : il ne s'est élevé nulle part de réclamation à cet égard; et l'Ordre tout entier a rendu plusieurs fois hommage à l'autorité établie dans ce lieu. Cependant, nous ne savons pas précisément si cette suprématie est reconnue aujourd'hui; ce qu'il y a de sûr c'est que, s'il y a eu réellement à Yorck une loge ainsi constituée (et il n'y a aucune raison d'en douter), nous n'avons nulle connoissance qu'elle ait été transférée dans aucune autre partie du royaume, régulièrement et avec le consentement général, si ce n'est tout nouvellement.

Durant la vie du prince Edwin, les Maçons furent employés comme précédemment, à bâtir des édifices, tels que des églises, des monastères, etc., et à réparer ceux qui avaient souffert des ravages des Danois. Après sa mort, l'Ordre fut protégé par le roi Athelstane lui-même; mais après lui, les Maçons furent dispersés, et ils n'eurent point d'établissement fixe jusqu'en 960, sous le règne d'Egard. Alors ils furent réunis de nouveau par saint Dunstan, qui les employa à des constructions de même genre; mais, comme ils ne reçurent aucun encouragement positif, leurs loges tombèrent bientôt, et la Maçonnerie ne fit que languir pendant cinquante ans : elle commença à revivre en 1041, sous Edouard-le-Confesseur, qui surveilla lui-même l'exécution de plusieurs grands travaux. Aidé des soins de Leafrick, comte de Coventry, ce prince fit rebâtir l'église Abbatiale de

Westminster; il fut nommé surintendant des Maçons. On dut aussi aux soins de cet architecte beaucoup d'autres édifices magnifiques. Après la conquête, en 1066, Gundulph, évêque de Rochester, et Royer de Montgomery, comte de Shrewsbury, tous deux excellens architectes, se réunirent pour protéger les Maçons. La tour de Londres fut commencée sous leurs auspices; mais elle ne fut achevée que sous le règne de Guillaume Rufus, qui fit aussi rebâtir le pont de Londres en bois, et qui fit construire en 1087 l'ancien palais et la salle de Westminster.

Les Maçons obtinrent, depuis, la protection de tous les rois d'Angleterre. Les loges s'assemblèrent sous les règnes d'Henri Ier., et d'Étienne : les Frères furent employés à bâtir la chapelle de Westminster, maintenant la chambre des Communes, et plusieurs autres édifices; Gilbert de Clare, marquis de Pembroke, était alors grand-maître des loges. Sous le règne de Henri II, les loges furent gouvernées par le grand-maître des chevaliers du Temple : en 1155, il les employa à bâtir leur temple dans le *Fleet-Street*. La Maçonnerie resta sous la protection des Templiers jusqu'à l'année 1199, où Jean succéda à Richard Ier. au trône d'Angleterre. Alors, Pierre de Colechurch fut nommé grand-maître; il entreprit de rebâtir en pierres le pont de Londres, qui ne fut achevé qu'en 1209, par Guillaume Alemain. Pierre de Rupibus succéda à Pierre de Colechurch dans la place de grand-maître, et il chargea Geoffroi Fitz-Peter, surintendant des bâtimens du roi, de conduire les travaux sous ses ordres. Pendant tout ce règne, et le suivant, la Maçonnerie fleurit sous ces deux artistes. En 1272, à l'avénement d'Edouard Ier. au trône, la surintendance de la Maçonnerie fut confiée à Walter Giffard, archevêque d'York, à Gilbert de Clare, comte de Gloucester, et à Ralph, seigneur de *Mount-Hermer*, le chef de la maison de Montagu. Ce fut par ces architectes, que l'abbaye de Westminster fut achevée : elle avait été commencée en 1220, pendant la minorité de Henri II. Sous le règne d'Edward II, les Frères furent employés à bâtir les colléges d'Exeter et d'Oriel à Oxford, et Clare-Hall à Cambridge, ainsi que plusieurs autres monumens : ces constructions furent faites sous les auspices de Walter Stapleton, évêque d'Exeter, qui avait été nommé grand-maître des Francs-Maçons en 1307.

Edouard III, qui encouragea beaucoup les sciences en général, ne se contenta pas de protéger les Maçons; il s'occupa beaucoup de leurs constitutions : il revit leurs anciens statuts, et y fit plusieurs améliorations; il favorisa les loges, et nomma cinq officiers pour inspecter sous lui leurs travaux. Il paraît, d'après certains renseignemens, que les loges étaient très-multipliées dans ce tems, et que les Frères communiquaient entre eux sous la protection des magistrats civils. A l'avénement de Richard II, Guillaume Wykeham fut continué dans l'office de grand-maître, et il fonda à ses frais le nouveau collége d'Oxford et celui de Winchester. Lorsqu'Henri IV monta sur le trône, Thomas Fitz-Allan, comte de Surey, fut nommé grand-maître; et, après la bataille de Shresbury, il fonda l'abbaye de Battle et Fotherinay: le Guildhall à Londres fut aussi bâti sous ce règne. A l'avénement de Henri V, l'ordre fut gouverné par Henri Chichely, archevêque de Cantorbery : les loges et les assemblées des Frères furent très-fréquentées sous son gouvernement. Depuis, sous Henri VI, un édit supprima les assemblées de chapitres et les congrégations de Francs-Maçons. Il fut motivé sur ce que de telles assemblées nuisaient évidemment aux droits des laboureurs, arrêtaient les bons effets de leurs statuts, étaient une atteinte aux lois, et

portaient un grand préjudice aux communes; mais cet édit n'eut aucune suite. Les Frères ne cessèrent pas de se réunir comme auparavant sous la protection de l'archevêque Chichely, qui continua de présider leurs assemblées. Voici les circonstances qu'on prétend avoir donné lieu à cet édit. Le duc de Bedfort, alors régent d'Angleterre, était en France : l'autorité fut remise aux mains de son frère Humphrey, duc de Glocester, qui prit le titre de protecteur et gardien du royaume; l'éducation du jeune roi, et le soin de sa personne furent confiés à Henri de Beaufort, évêque de Winchester, et oncle du duc. Ce prélat était d'une ambition démesurée; il aspirait à gouverner seul, et il ne pouvait s'accorder avec son neveu le Protecteur. Cette animosité occasionna de tels excès, que le parlement fut enfin obligé de s'interposer. S'étant assemblé au mois d'avril 1425, les domestiques et tous les gens attachés aux Pairs, se trouvèrent dans la salle, armés de bâtons et de massues : le parlement en reçut le nom de *Bat Parliament*. Ce fut cette assemblée qui porta le décret contre les Francs-Maçons; il avait été dicté par l'évêque, à qui le secret observé dans les loges avait rendu la Maçonnerie si odieuse qu'il voulait la détruire. Le docteur Andreson, dans la première édition du *Livre des Constitutions*, s'exprime ainsi sur cet acte du parlement. « Il eut lieu, dit-il, dans un tems d'ignorance, où le vrai savoir était un crime, et où la géométrie passait pour magie; mais il ne peut en rien flétrir l'honneur des anciens Francs-Maçons, qui, très-certainement, n'auraient jamais souffert de réunion criminelle parmi leurs ouvriers. Tout ce qui nous a été transmis sur cet événement nous fait croire que ce parlement était influencé par un clergé ignorant, qui n'était pas admis dans les loges, ne connaissait rien à l'architecture (comme tout le clergé des premiers siècles). Les prêtres, persuadés que la confession auriculaire leur donnait un droit incontestable de pénétrer tous les secrets, s'irritaient de ce que les Maçons ne confessaient rien de celui de l'Ordre; ils soupçonnaient qu'il devait y avoir quelque chose de criminel, et profitèrent de cette minorité pour insinuer qu'une telle corporation était dangereuse pour l'Etat. Bientôt ils eurent assez de crédit dans le parlement pour obtenir un acte qui paraît entacher l'ordre des Francs-Maçons ».

Le roi, en 1442, fut initié; et depuis ce tems, il n'épargna rien pour acquérir les plus hautes connaissances dans l'art. Il revit toutes les constitutions, et il les approuva de l'avis de son conseil; l'exemple du souverain fut suivi de presque toute la noblesse, qui s'appliqua avec zèle à la Maçonnerie. Le roi présida des loges en personne, et nomma grand-maître, Guillaume Wanesleet, évêque de Winchester : cet évêque bâtit à ses dépens le collége de la Madeleine, Oxford et plusieurs édifices religieux. Le collége d'Eton près de Windsor, et le collége du Roi à Cambridge, furent aussi fondés sous ce règne. Henry lui-même fonda le collége du Christ à Cambridge, et son épouse, la reine Marguerite d'Anjou, le collége de la Reine dans la même Université.

Dans le même tems à peu près, les Maçons furent soutenus et encouragés par Jacques Ier. d'Ecosse, qui, après sa captivité, se montra zélé protecteur de tous les arts et de toutes les sciences : il honora les loges de sa présence : il régla que chaque maître Maçon en Ecosse paierait par an quatre livres sterling d'Ecosse, valant un *noble* anglais (six shillings et huit pences) à un grand-maître choisi par la grande Loge, et approuvé par le roi; il fallait qu'il fût gentilhomme, ou bien dans les premières

places du clergé, et qu'il eût des députés dans ces villes et ces comtés. Chaque nouveau Frère lui payait aussi une redevance à sa réception. Ses fonctions étaient de régler dans l'ordre tout ce qui n'était pas de la compétence des cours de justice; et pour éviter des procès, les Maçons et les seigneurs, c'est-à-dire, les ouvriers et ceux qui les employaient, s'en rapportaient à lui. En son absence, ils s'adressaient à son député, ou grand-surveillant le plus voisin.

La Maçonnerie souffrit beaucoup des guerres civiles des maisons d'York et de Lancaster. Elle fut alors totalement négligée; mais, vers l'an 1471, elle se releva sous les auspices de Robert Beauchamp, évêque de Sarum, qu'Edouard IV avait nommé grand-maître. Il l'avait honoré aussi du titre de chancelier de la Jarretière, pour avoir réparé le château et la chapelle de Windsor. La Maçonnerie retomba encore sous les règnes d'Edouard V, et de Richard III; mais en 1485, à l'avénement d'Henri VII, elle reprit tout son éclat. Elle était alors soutenue par le grand-maître et les chevaliers de Saint-Jean de Rhodes (aujourd'hui de Malte), qui en 1500 s'assemblèrent en grande loge, et nommèrent Henri VIII leur protecteur. Le 24 de juin 1502, il se forma une loge de Maîtres dans le palais; le roi la présida comme grand-maître, assisté de Jean Islip, abbé de Westminster, et de sir Réginald Bray, chevalier de la Jarretière, qui firent dans cette occasion les fonctions de surveillans. Il alla en grande pompe à l'abbaye de Westminster poser la première pierre de ce beau monument d'architecture gothique connu sous le nom de chapelle d'Henri VII. La clef de la voûte de ce bâtiment fut posée en cérémonie en 1507. Le palais de Richemond, et beaucoup d'autres beaux édifices furent construits sous les ordres de sir Réginald Bray; les colléges de Brazen-Nose à Oxford, et de Jésus et Saint-Jean à Cambridge, furent aussi terminés sous ce règne.

A l'avénement de Henri VIII, le cardinal Wolsey fut nommé grand-maître. Il bâtit Hamptoncourt, Witehall, le collége de l'église du Christ d'Oxford, et plusieurs autres édifices, qui tous pendant la disgrace du cardinal furent confisqués au profit de la commune. Ce fut Thomas Cromwel, comte d'Essex, qui fut après Wolsey, grand-maître de l'ordre. Il employa les Frères à la construction du palais de Saint-James, de l'hôpital du Christ, et du château de Greenwich. Cromwel ayant été décapité en 1540, Jean Touchet, seigneur d'Audley, lui succéda dans la place de grand-maître. Il acheva le collége de la Madeleine à Cambridge, et beaucoup d'autres édifices. En 1547, le duc de Somerset, tuteur du roi, et régent du royaume, fut à la tête de la Maçonnerie, et bâtit l'hôtel de Somerset, dans le Strand. Quand il fut décapité, en 1552, cet hôtel fut confisqué au profit de la Couronne.

Après la mort du duc de Somerset, Jean Poynet, évêque de Winchester, présida les loges, jusqu'à la mort du roi, en 1553. Depuis ce tems, elles restèrent sans protecteur jusqu'au règne d'Élizabeth. Alors, sir Thomas Sackville accepta la place de grand-maître. Cependant, il y a eu des loges tenues pendant ce tems en différentes parties de l'Angleterre; mais, la loge chef-d'ordre, ou grande Loge, s'assembla dans la ville d'York, où l'on dit que les Frères étaient en grand nombre et respectés. Nous avons appris que les Maçons étaient possesseurs de beaucoup de secrets, qu'ils refusaient absolument de communiquer; et comme cette reine voyait de mauvais œil toute assemblée secrète, elle envoya à York des gens armés avec ordre de disperser l'assemblée annuelle de la grande Loge. Ces dispositions échouèrent par la prudence de sir Thomas Sackville, qui commença par

initier dans les secrets de la Maçonnerie les principaux officiers de la troupe que la reine avait envoyée. Ceux-ci entrèrent dans les intérêts de leurs nouveaux Frères, et firent à la reine un rapport si favorable à la Maçonnerie, qu'elle révoqua ses ordres. De ce moment elle ne songea plus à troubler les assemblées Maçonniques. En 1567, sir Thomas Sackeville se démit de sa place de grand-maître en faveur de François Russel, comte de Bedfort, et de sir Thomas Gresham, commerçant de la plus haute considération. Le premier gouverna les Frères dans les provinces du Nord qui lui furent assignées, tandis que le second surveillait les assemblées dans la partie du Midi, où l'ordre s'était considérablement étendu depuis le rapport favorable qui avait été fait à la reine : mais l'assemblée générale fut toujours tenue à York, comme auparavant. C'était-là que se prenaient tous les renseignemens, et qu'on envoyait tous les appels dans les différentes occasions importantes.

Sir Thomas Gresham proposa d'élever un bâtiment dans la cité de Londres pour la commodité du commerce, pourvu que les citoyens achetassent un emplacement convenable. En conséquence, on abattit plusieurs maisons entre Cornhill et la rue Threadneedle, et la première pierre des fondations fut posée le 7 juin 1566. Les travaux furent poussés avec tant d'activité, qu'ils furent achevés en novembre 1567. Ce bâtiment avait été construit sur le plan de la bourse d'Anvers, et il fut d'abord nommé simplement *la Bourse*. Mais, en janvier 1570, la reine, après avoir dîné avec sir Thomas, traversa Cornhill à son retour, et entra à la Bourse. Ayant examiné toutes les parties du bâtiment, et particulièrement la galerie qui régnait tout au tour, et qui était ornée de boutiques remplies de toutes sortes de belles marchandises, elle fit proclamer l'édifice en sa présence par ses héraults, et au son des trompettes, sous le titre de *Bourse Royale*. On dit que dans cette occasion sir Thomas parut publiquement dans l'appareil de grand-maître.

La reine fut alors convaincue plus que jamais que cet ordre ne s'occupait point d'affaires d'État : elle accorda toutes protections à ses assemblées ; et depuis ce tems, la Maçonnerie fit des progrès considérables. Il se tint des loges dans toutes les parties du royaume, et particulièrement dans Londres, et ses environs, où le nombre des Frères augmenta considérablement. Beaucoup de grands travaux s'achevèrent sous les auspices de sir Thomas Gresham, qui donna à l'Ordre toute sorte d'encouragemens.

Charles Howard, comte d'Effingham, succéda à sir Thomas ; il gouverna les loges du Midi jusqu'en l'année 1588, où George Hastings, comte de Hutington, fut nommé grand-maître. Le comte garda cette place jusqu'à la mort de la reine en 1603.

Quand Jacques Ier. fut monté sur le trône d'Angleterre, la Maçonnerie fleurit dans les deux royaumes, où il se forma beaucoup de loges. Un grand nombre de gentilshommes rapportaient de leurs voyages des dessins de l'ancienne architecture grecque et romaine, avec l'intention de faire revivre cette architecture. De ce nombre fut le célèbre Jnigo Jones, qui fut nommé surintendant des bâtimens du roi ; il était déjà grand-maître d'Angleterre, et chargé par le roi de surveiller toutes les loges (*a*). Plusieurs savans distingués furent alors initiés dans les mystères de la Maçonnerie, et l'ordre en reçut

(*a*) M. Pieston observe que le grand-maître des loges du Nord portait le titre de *Grand-Maître de toute l'Angleterre*.

beaucoup d'éclat et d'importance. Des artistes de mérite se rendirent à Londres, en grand nombre : il s'établit des loges qui furent autant de séminaires nù l'nn s'exerçait dans les sciences et les beaux arts, d'après les modèles des écnles d'Italie : il s'établit aussi des cnmmunications et des fêtes régulières entre les Frères : un grand nombre d'édifices magnifiques s'élevèrent sous la cnnduite de cet excellent architecte, qui fut chargé par le roi de dnnner pnur Whitehall le plan d'un nnuveau palais digne d'être la résidence des rnis d'Angleterre. Ce plan fut effectivement tracé ; mais le parlement n'ayant pas accordé les fnnds nécessaires, il n'y eut d'exécuté que la salle des Banquets. Inign Jnnes gouverna l'nrdre jusqu'en 1618, où le comte de Pembroke lui succéda. Sous ce grand-maître beaucoup d'hommes distingués et puissans se firent initier dans les mystères ; et là Maçonnerie jouit de la plus haute estime.

Quand Charles Ier. fut descendu du trône, le comte de Pembroke fut continué dans sa place jusqu'à l'année 1630. Alors il se démit en faveur de Henri Danvers, comte de Danby, à qui Thomas Howard, cnmte d'Arundel, succéda dans la suite. Ce gentilhomme a été le chef de la famille de Nnrfnlk. En 1635, François Russel, comte de Bedfort, fut mis à la tête de l'Ordre. Mais l'année suivante Inigo Jones, qui n'avait pas cessé de protéger les loges, fut réélu et resta dans cette place jusqu'à sa mort, en 1646. Cependant les guerres civiles qui affligèrent l'Angleterre dans ce tems, portèrent un grand préjudice à la Maçonnerie. Elle reprit vigueur snus la protectinn de Charles II, qui, pendant snn exil avait été reçu Franc-Maçon. Pendant ce règne, il y eut plusieurs loges cnnstituées sous l'autnrité de différens grands-maîtres ; et beaucoup de gentilshommes, et de savans célèbres, demandèrent à être admis dans l'Ordre. Le 27 décembre 1663 il se tint une assemblée générale, dans laquelle Henri Jenny, comte de Saint-Alban, fut élu grand-maître ; il nomma sir Jean Denham snn député, et MM. Christophe Wren et Jean Web ses surveillans. Plusieurs réglemcns utiles pnur l'administration des loges furent faits dans cette assemblée, et la plus grande harmonie régna parmi les Frères. Ce fut le cnmte de Rivers qui succéda au comte de Saint-Alban dans la place de grand-maître ; et sir Christophe Wren fut nommé député. Le comte surpassa tous ses prédécesseurs dans le zèle qu'il mit à tout ce qui pnuvait assurer la prospérité des lnges de son tems, particulièrement celle de Saint-Paul, aujnurd'hui la loge de l'Antiquité, qu'il prntégea pendant dix-huit ans. Il assistait régulièrement à toutes les assemblées, et pendant sa présidence, il lui fit présent de trois candélabres d'un bois brun extrêmement rare dans ce tems. On les conserve encore très-précieusement cnmme un monument de l'estime de celui qui les a donnés.

Le feu qui en 1666 consuma une si grande partie de Londres, donna aux Maçons une grande occasion d'exercer leurs talens.

Pendant qu'on rebâtissait la ville, les Frères tinrent loge dans plusieurs endroits. En 1674 le comte Rivers se démit de la place de grand-maître en faveur de George Villers, duc de Buckingham, qui se reposa du gouvernement de l'Ordre sur ses surveillans, et son député, sir Wren. En 1679, le duc se démit en faveur de Henry Bennet, comte d'Arlington.

Pendant le règne de Jacques II, qui ne fut pas long, la Maçonnerie fut très-négligée. En 1685 sir Christnphe Wren fut élu grand-maître, et il nomma Gabriel Cibber et M. Edouard Strnng, ses surveillans ; mais

malgré toute l'habileté et la réputation de cet habile architecte, la Maçonnerie cootinua à décliner.

A l'époque de la révolution, la Maçonnerie était dans une telle décadcoce dans le Midi de l'Angleterre, qu'il ne se trouvait que sept loges régulières daos Londres. En 1695 le roi Guillaume s'étant fait initier, il houora les loges de sa présence, particulièrement celle de Hapton-Court : on dit qu'il la présida souvent pendant tout le tems qu'on fut à bâtir la partie neuve de son palais. Beaucoup de Seigneurs assistèrent aussi à l'assemblée générale et au banquet qui eurent lieu en 1697. Charles, duc de Richemont, fut élu grand-maître cette année; mais, dès 1698, il remit cette place aux mains de sir Christophe Wren, qui s'y maintint jusqu'à la mort du roi Guillaume, en 1702.

Sous le règne de la reine Anne, ls Maçonoerie fit peu de progrès : l'âge et les infirmités de sir Christophe ne lui permettaient pas de remplir assidûment les fonctions de sa place; les fêtes annuelles furent absolument négligées, et le nombre des Maçons diminusit beaucoup. Alors oo prit le parti de ne plus restreindre les priviléges de la Maçoonerie, uniquement entre les Maçons réellement opérant; mais d'admettre dans l'Ordre les citoyens de toutes professions quelconques, pourvu qu'ils fussent régulièrement reçus et initiés. Par ce moyen la Maçonnerie reprit quelque vigueur; et à l'avénement de George Ier, les Maçons, qui avaient perdu sir Christophe, résolurent de se réunir sous un grand-maître, et de faire revivre leurs solennités annuelles. Dans cette vue, les Frères des quatre loges qui se tronvaient alors seules à Londres, se réunirent à la taverne d'Apletrée; et ayant déféré la présidence au plus ancien maître Maçon, alors présent, ils se coostituèrent eux-mêmes *Grande Loge Provisoire*. Il fut résolu, dans cette séance, que les anciennes assemblées quartenaires seraient rétablies; et dans celle du 24 jnin de cette même année, M. Antoiue Sayer fut élu grand-maître.

La Maçonnerie ne fit pas de graods progrès sous l'administratioo de M. Sayer. Il n'y eut que deux loges de constituées, et quelqnes Frères entrèrent dans les auciennes. En 1718 M. George Payne succéda à M. Sayer. Il rassembla beaucoup des manuscrits précieux sur la Maçonnerie : plusieurs copies gothiques des anciennes coostitutions furent arrangées, et mises en ordre.

Dans la grande assemblée, ou banquet du 24 juin 1719, le docteur Desaguliers fut élu graud-maître. C'est daos ce banquet que les anciens *Toast* réguliers furent remis en usage; et oous pouvons dater de cette époque la naissance, dsns le Midi de l'Angleterre, de la Fraoc-Maçoonerie sur le plan actuel. Beaucoup de oouvelles loges s'établirent : beaucoup de Frères, qui avaient négligé les travaux, visitèrent les ancienocs loges; et beaucoup de Seigneurs se firent initier dans les mystères. En 1720 la Maçonnerie fit uue perte irréparable; celle de ses manuscrits sur les loges, les devoirs, les règles et les secrets : oo regretta particulièrement un ouvrage de M. Nicolas Stone, surveillant sous Inigo. Ce fut le scrupule de quelques Frères alarmés de ls publicité qu'oo donna aux Constitutions Maçonniques, qui les engagea à brûler ces monumens précieux.

La Franc-Maçonnerie ne fsisait pas alors moios de progrès dans le Nord que dans le Midi de l'Angleterre. La loge principale ou grande Loge à York continuait ses assemblées à l'ordinaire : plusienrs loges furent tenues en 1705, sous la direction du baronnet sir Jean Tempest, alors grand-

maître. La plus grande harmonie subsistait entre les deux grandes Loges : des loges particulières s'établissaient aussi dans les deux parties du royaume, sous ces deux juridictions distinctes. La seule distinction que celle du Nord semble avoir retenue, était dans le titre de *Grande Loge de toute l'Angleterre ;* tandis que l'autre s'intitulait seulement *Grande Loge d'Angleterre.* Cependant cette dernière, soutenue par quelques personnages du plus haut rang, acquit de jour en jour plus de consistance et de célébrité, tandis que l'autre parut décliner de plus en plus : mais enfin, jusqu'à ces nouveaux tems, l'autorité de la grande Loge d'York n'avait jamais été révoquée en doute. D'un autre côté, il n'y a aucun Maçon dans le Royaume qui n'ait pour elle la plus haute vénération, et qui ne regarde tous les liens qui l'attachent comme partant originairement d'elle. Les Frères de toutes les nations où la Maçonnerie est établie ont toujours fait gloire d'être regardés comme descendans des anciens Maçons d'York; et c'est d'après l'idée universellement répandue que l'Ordre était primitivement institué à York par Lettres Patentes, que les Maçons d'Angleterre ont reçu le tribut de tous les premiers établissemens en Europe. Quoi qu'il en soit, toute communication fraternelle est maintenant interrompue entre les loges du Nord et du Midi, qui sont actuellement entièrement étrangères les unes aux autres. Ni les loges d'Ecosse, ni celles d'Irlande ne correspondent avec la grande Loge de Londres : l'on a attribué cette scission à quelques innovations dans les loges du Midi.

Le duc de Buccleugh, qui en 1723 succéda au duc de Wharton dans la place de grand-maître, fut le premier qui proposa de faire un fond pour le soulagement des Maçons dans le besoin. Les fonds sont faits par les contributions volontaires de différentes loges, sans toucher à leurs fonds particuliers, et sans gêner aucun des membres. C'est ainsi que le comité de bienfaisance des Francs-Maçons a été établi; et les contributions ont été versées si libéralement, que, quoique les sommes accordées au soulagement des malheureux aient monté les années passées à plusieurs mille livres sterling, il reste encore au trésor une somme considérable.

A la suite d'une histoire si détaillée de l'origine et des progrès de la Maçonnerie, on désirerait sans doute connaître plus à fond l'objet de cette institution, et le but que se proposaient tant de grands et illustres personnages en la protégeant; mais nous laissons à des écrivains plus habiles à dévoiler le profond secret qui enveloppe tout ce qui tient à la Maçonnerie, et qui auront sur ce sujet des renseignemens plus précis. Les Maçons eux-mêmes disent en général que son institution est en faveur de la philantropie, de l'amitié et de la morale, et que les progrès de la civilisation chez tous les peuples se sont fait remarquer partout où la Maçonnerie s'est répandue. Les Frères savent mieux que personne jusqu'où cette influence s'est étendue : mais un autre avantage qui paraît plus certain, c'est l'espèce de langue universelle qu'on trouve dans ses signes, au moyen desquels, des hommes de tous les pays, même les plus éloignés, se reconnaissent, et s'unissent ensemble d'amitié. Sans doute c'est un objet qu'on peut regarder comme d'un grand intérêt : et si l'on considère le nombre de ceux qui ont été et qui sont tous les jours admis dans l'Ordre, et leur attachement inviolable à l'Art, on ne pourra s'empêcher de conclure que s'il n'offre rien de bien important pour l'humanité en général, il présente au moins beaucoup d'agrément, et même de charmes, à ceux qui y sont initiés.

MAÇONNERIE ÉGYPTIENNE.

Il y a encore un nouveau système de Franc-Maçonnerie donné par un célèbre imposteur, le comte de Cagliostro, sous le nom de *Maçonnerie Egyptienne;* on ne sait pas bien si ce système était une pure invention de lui, ou si quelque chose de semblable existe réellement chez les superstitieux Egyptiens. C'est à Londres que Cagliostro en fit le premier essai ; et au moyen de ses prétendnes connaissances dans l'art, il se procura beaucoup d'argent, et un grand nombre de sectateurs.

Voici les particularités qu'il a avouées devant l'Inquisition de Rome : Que la Maçonnerie Egyptienne est partagée en plusieurs sectes, mais qu'il y en a deux plus particuliérement estimées que les autres ; que la première est celle des Adeptes ; que les *Initiés* avaient prêté le serment de détruire la religion Catholique et tous les souverains ; qu'ils avaient écrit et signé le serment de leur sang ; que cette secte avait déterminé de porter ses premiers coups sur la France ; qu'après la chute de cette monarchie, elle devait frapper l'Italie, et Rome en particulier ; que *Thomas Ximenes* était un des principaux chefs ; que la société a une grande quantité d'argent dispersée dans les banques d'Amsterdam, Roterdam, Londres, Génes et Venise ; que cet argent provenait des contributions que payaient chaque année cent-quatre-vingt mille Maçons ; qu'il servait à l'entretien des chefs, à celui des émissaires qu'ils ont dans les cours, *à récompenser tous ceux qui font quelqu'entreprise contre les souverains ;* que lui Cagliostro, a reçu six cents louis comptant, la veille de son départ de Francfort, etc. Enfin, pour dernière preuve, dit le rapporteur, on a trouvé sous ses scellés une croix sur laquelle étaient écrites les trois lettres L. P. D., et il est convenu qu'elles signifiaient *lilium pedibus destrue :* Foulez les lys aux pieds. Cagliostro est convenu que la seconde secte Égyptienne s'occupait de recherches chimiques, et particulièrement de la pierre philosophale : et lors de son séjour à Londres, qu'il était membre de cette seconde ; que sa femme avait été reçue, et avait un diplôme qui avait coûté cinq guinées ; qu'on lui avait donné un ruban, sur lequel étaient brodés ces mots : *union, silence et vertu*, et qu'on lui avait recommandé de coucher la nuit suivante avec le ruban attaché en jarretière. Quant aux hommes, lorsqu'un *récipiendaire* se présente, on éprouve son courage de toutes sortes de manières, et par des moyens effroyables.

Cagliostro lui-même a subi ces épreuves. On trouve dans sa vie le récit des suivantes. D'abord il fut hissé au haut de la salle au moyen d'une poulie ; et après avoir beaucoup souffert, on lui brûla la main au feu d'une chandelle : alors on lui banda les yeux, et on lui donna un gros pistolet qu'on lui ordonna de charger lui-même. Quand il eut obéi on lui commanda de se le tirer à la tête ; sur son refus, on le lui arracha des mains avec mépris, puis on le ramena après beaucoup de cérémonies. Elles avaient fait sur lui tant d'impression, que sans s'embarrasser de ce qu'il en serait, il reprit le pistolet, lâcha la détente, et reçut dans la tête un coup assez fort, mais qui n'eut aucune suite. A la réception d'un

autre candidat, il vit qu'on changeait le pistolet pendant qu'il avait les yeux bandés, qu'on en substituait un non chargé, et qu'un des assistans lui frappait un coup à la tête pour lui faire croire qu'il était blessé. La cérémonie finissait par un serment d'obéissance au grand-maître, et celui de garder inviolablement le secret.

Cagliostro se nommait *Joseph Balsamo*: il était né à Parme, le 28 juin 1743 : il avait voyagé dans toutes les cours de l'Europe. Lorsqu'il sortit de la Bastille, il se rendit à Londres, d'où il écrivit une brochure, intitulée : *Lettre au Peuple Français*, dans laquelle il prédit que la *Bastille sera détruite, et deviendra un lieu de promenade.*

Cagliostro avait beaucoup d'esprit et d'instruction : il a joué tant de personnages, qu'il s'est annoncé tour à tour pour Alchimiste Égyptien, pour fils du Grand-Maître de Malte et de la princesse de Trébisonde, pour Prophète venu de la Mecque, pour Empirique Rose-Croix ou Immortel : il a erré de contrées en contrées, de tréteaux en tréteaux, de bastilles en bastilles : il a fait un peu de bien au monde, mais encore plus de dupes : il était un des plus actifs et des plus dangereux Initiés. Il a annoncé la révolution française. On a imprimé de lui une lettre écrite de Londres le 20 juin 1786, à un Français, où il dit : « Il régnera sur vous un prince qui « mettra sa gloire à l'abolition des lettres de cachet, à la convocation des » États Généraux, et surtout au rétablissement de la vraie religion. Il sen- » tira que l'abus du pouvoir est destructif du pouvoir même : il ne se conten- » tera pas d'être le premier des ministres ; il voudra devenir le premier des » Français ».

Pendant qu'il indiquait à ses correspondans le mouvement qui devait avoir lieu en France, il en préparait un autre en Angleterre (*a*). Il fit répandre avec profusion un avis mystique écrit en style maçonnique et en chiffres, qu'on peut traduire ainsi :

A tous les Maçons véritables, au nom de Jehovah.

Le tems est venu où doit commencer la construction du *nouveau temple* de Jérusalem. Cet avertissement est pour inviter tous les véritables Maçons à Londres de se réunir, au nom de *Jehovah*, le seul dans lequel est une divine Trinité, de se trouver demain soir, le 3 du présent 1786, sur les neuf heures, à la taverne de Reilly, *great Queen strest* (grande rue de la Reine), pour y former un plan et poser la première pierre fondamentale du véritable temple dans ce monde visible.

Cagliostro, etc.

Cagliostro, persécuté en France, ruiné en Angleterre, ennuyé de la Suisse, eut l'imprudence d'aller tenter fortune à Rome ; mais il fut bientôt accusé d'hérésie, de magie, d'apostasie et de frénésie. Jugé par le tribunal Apostolique, il fut condamné à mort : le Pape a commué sa peine à une prison perpétuelle ; il y est mort.

Avant sa détention à Rome, il fit et envoya aux États Généraux une requête en sa faveur, où, en sollicitant son retour en France, il dit qu'*il est celui qui a pris tant de part et tant d'intérêt à la liberté française.*

(*a*) Voy. *Morning Herald, Tharday*, novemb. *The second*, 1786.

ORIGINE DE LA FRANC-MAÇONNERIE EN ALLEMAGNE.

LETTRE de l'Abbé GRANDIDIER, *à Madame de*** sur l'Origine des Francs-Maçons, et particulièrement ceux d'Allemagne, dont le Siège était à Strasbourg.*

« Vous connaissez, sans doute, Madame, cette société célèbre que l'Angleterre nous a transmise, et qui porte le nom de *Francs-Maçons*. Ses membres, répandus dans toute l'Europe, s'y sont multipliés, et beaucoup plus peut-être que ne le demandaient l'honneur, l'intérêt de cette société. Je n'en ferai ici, Madame, ni l'éloge, ni la satire : je ne rechercherai pas même les motifs du secret inviolable qu'elle exige, et du serment particulier qu'elle y attache. Je ne suis pas initié dans ses mystères, et je me trouve indigne *de voir la lumière;* j'ignore si tout est tranquille, *comme dans la vallée de Josaphat, où jamais femme n'a babillé.* Le beau sexe doit se plaindre des lois rigoureuses qui l'excluent *de voir le soleil, la lune et le Grand-Maître de la Loge.* C'est une nouvelle injure que les hommes lui ont faite, en le croyant peu capable de conserver un secret : mais ils ont plus perdu que les femmes; ils se sont privés de ces plaisirs innocens qui font l'agrément des sociétés par la douceur et les talens d'un sexe aimable. C'est chez vous, Madame, qu'on en devait chercher le modèle.

» J'avouerai encore que l'instituteur de la société Franc-Maçonne n'a pas été un Français; elle devait répugner à son cœur et à son caractère (*a*). Je n'en chercherai pas non plus l'origine dans la construction de l'arche de Noé, qui fut, dit-on, *un Maçon très-vénérable;* ou dans celle du temple de Salomon, qui passe pour *le plus excellent Maçon.* Je me garderai bien de fouiller dans l'histoire des Croisades, pour y découvrir les premiers Maçons dans ces Barons croisés, qu'on suppose s'être dévoués *à l'art divin, à l'art royal* de la réédification du temple; ou dans ces anciens militaires de la Judée, qu'on prétend avoir été nommés Chevaliers de l'Aurore et de la Palestine (*b*). Ces ridicules opinions, que les Francs-Maçons n'osent même présenter que sous le voile de l'allégorie, ne méritent pas d'être révélées par un profane. J'ose me flatter, Madame, de vous présenter une origine bien plus vraisemblable; elle ne se trouve, *ni à l'Orient, ni à l'Occident.... La Loge est bien couverte;* ainsi ce n'est pas elle qui m'en fournira les preuves. Je n'ai pas eu le bonheur de travailler *du lundi au matin jusqu'au samedi au soir;* mais j'ai entre mes mains *profanes* des pièces authentiques, des actes véritables, qui datent de plus de trois siècles, qui font voir que cette société tant vantée des Francs-Maçons,

(*a*) Les vœux de l'abbé Grandidier sont remplis par la création des Loges d'Adoption; non pour confier les secrets Maçonniques aux chères sœurs adoptives, mais pour parer l'intérieur de leur temple des graces du Sexe aimable. (Voyez *Loge d'Adoption*).

(*b*) L'auteur d'un livre imprimé en 1766, et intitulé l'*Étoile Flamboyante*, T. I, p. 41, 53, paraît adopter ce dernier sentiment.

n'est qu'une imitation servile d'une ancienne et utile confrairie de vrais Maçons, dont le chef-lieu fut autrefois Strasbourg. La plupart des personnes de cette ville ignorent cette anecdote ; nos Loges Strasbourgeoises ne seront pas fâchées de la connaître.

» L'Église Cathédrale de Strasbourg, et surtout sa tour, commencée en 1277, par l'architecte Ervin de Steinbach, est un des chef-d'œuvres de l'architecture gothique. Cet édifice, dans son total et dans ses parties, est un ouvrage parfait et digne d'admiration, qui ne trouve pas même son pareil dans l'Univers. Ses fondemens ont été si solidement jetés, que, quoique percé à jour, il a résisté jusqu'ici aux orages et aux tremblemens de terre. Ce travail prodigieux porta au loin la réputation des Maçons de Strasbourg. Le duc de Milan écrivit, en 1479, une lettre au magistrat de cette ville, par laquelle il lui demandait une personne capable de diriger la construction de l'Église superbe qu'il désirait élever dans sa Capitale (*a*). Vienne, Cologne, Zurich, Fribourg firent construire des tours à l'imitation de celle de Strasbourg, qui ne fut achevée qu'au mois de juin 1439 ; mais elles ne l'égalèrent ni en hauteur, ni en beauté, ni en délicatesse. Les Maçons de ces différentes fabriques, et leurs élèves qui se répandirent dans toute l'Allemagne, formèrent, pour se distinguer du commun de la gente maçonne, des associations auxquelles ils donnèrent le nom allemand de *hütten*, qui en français signifie *loges* ; mais elles s'accordèrent toutes à reconnaître la supériorité de celle de Strasbourg, qui fut nommée *Haupthütte* ou *Grande Loge* (*b*).

» On conçut dès-lors le projet de former de ces différentes associations une seule société pour toute l'Allemagne ; mais elle ne prit une consistance solide que vingt ans après l'entière construction de la tour de Strasbourg. Les différens Maîtres de loges particulières s'assemblèrent à Ratisbonne où ils dressèrent, le 25 avril 1459, l'acte de confraternité qui établissait le chef de la Cathédrale de Strasbourg, et ses successeurs, pour grand Maître unique et perpétuel de la confrairie générale des Maçons libres de l'Allemagne. L'Empereur Maximilien confirma cet établissement par son diplôme donné à Strasbourg en 1498 ; Charles-Quint, Ferdinand, et leurs successeurs, le renouvelèrent.

» Cette société, composée de maîtres, compagnons et apprentis, formait une juridiction particulière : la société de Strasbourg embrassait toutes celles de l'Allemagne. Elle tenait son tribunal dans la Loge, et jugeait sans appel toutes les causes qui lui étaient portées, selon les règles et les statuts de la confrairie. Ces statuts furent renouvelés et imprimés en 1563. Les loges des Maçons de Sonabe, de Hesse, de Bavière, de Franconie, de Saxe, de Turinge, et de pays situés le long de la Moselle, reconnaissaient l'autorité de la grande Loge de Strasbourg. Dans le siècle même où nous vivons, les maîtres de la fabrique de Strasbourg condamnèrent à une amende les loges de Dresde et de Nuremberg ; et cette amende fut payée. La grande Loge de Vienne, dont relevaient les loges de la Hongrie et de la Styrie ; la grande Loge de Zurich, qui avait dans son ressort toutes celles de la Suisse, avaient recours à la Loge-mère de Strasbourg, dans les cas graves et douteux.

(*a*) Je possède la copie de cette lettre en italien.
(*b*) Vieux registre de la tribu des Maçons de Strasbourg.

» Tous les membres de cette société n'avaient aucune communication avec les autres Maçons, qui ne savaient employer que le mortier et la truelle. Ils adoptèrent pour marques caractéristiques tout ce qui pouvait se rapporter à leur métier, qu'ils regardaient comme un art bien supérieur à celui des simples Maçons. L'équerre, le niveau et le compas devinrent leurs attributs. Résolus de faire un corps à part dans la foule des ouvriers, ils imaginèrent entre eux des mots de ralliement, des attouchemens pour se reconnaître, et des signes pour se distinguer : ils nommaient cela le signe des mots, *das vortzeichen, le salut dergruss*. Les apprentis, les compagnons et les maîtres étaient reçus avec des cérémonies auxquelles ils faisaient présider le secret. Ils prirent pour devise la liberté, et en abusèrent même quelquefois pour se refuser à l'autorité légitime des magistrats.

Vous croiriez reconnaître, Madame, à ces traits, les Francs-Maçons modernes. En effet, l'analogie est sensible; le même nom des loges, pour signifier les lieux d'assemblée; le même ordre dans leur distribution; la même division en maîtres, compagnons et apprentis : les uns et les autres sont présidés par un grand-maître. Ils ont également des signes particuliers, des lois secrètes, des statuts contre les profanes : enfin, ils pourraient dire les uns aux autres : *Mes frères et mes compagnons me reconnaissent pour Maçon*. Mais nos Maçons de Strasbourg, malgré l'obscurité de leur travail, prouvent par des titres anciens et authentiques, leur état et leur origine; et nos Francs-Maçons Français, Anglais, Allemands, Napolitains, même malgré *Hiram et le temple de Salomon*, ne peuvent en prouver autant. Je crois même que la tour de Strasbourg est un monument plus sensible que les fameuses colonnes d'airain de *Jakim et de Booz*. Je pourrais cependant me tromper; *car je suis dans les ténèbres, et je vais chercher la lumière au Septentrion*.

» J'ajouterai encore, Madame, que ce tribunal de la Loge des Maçons existe aujourd'hui à Strasbourg; et quoique sa juridiction soit bien diminuée, elle est encore regardée comme la grande Loge d'Allemagne. Les habitans de notre ville y avaient recours pour tous le cas litigieux, relatifs aux bâtimens: le magistrat lui en remit même entièrement la connaissance en 1461, en lui prescrivant, la même année, les formes et les lois qu'elle observerait; ce qui fut renouvelé en 1490. Les jugemens qu'elle rendait, portaient le nom de *Huttenbrief* ou *Lettres de loge*. Les archives de la ville sont remplies de ces sortes de lettres; et il y a peu d'anciennes familles à Strasbourg qui n'en conservent dans leurs papiers. Mais le magistrat ôta, en 1620, à la Loge de Strasbourg, la juridiction qu'il lui avait confiée sur les bâtimens; l'abus qu'elle avait fait de son autorité nécessita cette suppression.

Je suis, etc. »

ORIGINE ET ANECDOTES SUR LA FRANC-MAÇONNERIE EN FRANCE.

On lit dans l'*Encyclopedie*, in-8°., imprimée à Lausanne et à Berne, 1779, l'article suivant, par feu M. de Lalande, astronome :

« Il était difficile que l'empressement des Anglais pour la Maçonnerie ne s'étendît pas jusqu'à nous. Vers l'an 1725, milord Dervent-Waters, le chevalier Maskelgne, M. d'Heguerty et quelques autres Anglais établirent une loge à Paris, rue des Boucheries, chez Hure, traiteur Anglais. En moins de dix ans la réputation de cette loge attira cinq ou six cents Frères dans la Maçonnerie, et fit établir d'autres loges; d'abord celle de Goustand, lapidaire Anglais; ensuite celle de Lebreton, connue sous le nom de *Loge de Louis d'Argent*, parce qu'elle se tenait dans une auberge de ce nom; enfin la loge dite de *Bussy*, parce qu'elle se tenait chez Landelle, traiteur, rue de Bussy : elle s'appela ensuite *Loge d'Aumont*, lorsque le duc d'Aumont y ayant été reçu, y fut choisi pour maître. On regardait alors comme grand-maître des Maçons mylord Dervent-Waters, qui, dans la suite passa en Angleterre, où il fut décapité. Mylord d'Harnonester fut choisi, en 1736, par quatre loges qui subsistaient alors à Paris, et est le premier grand-maître qui ait été régulièrement élu.

» En 1738 on élut le duc d'Antin pour grand-maître général et perpétuel des Maçons dans le royaume de France; mais les maîtres de loges changeaient encore tous les trois mois. Il y avait vingt-deux loges à Paris en 1742.

» Le 11 décembre 1741, le comte de Clermont, prince du sang, fut élu grand maître perpétuel à la place du duc d'Antin, qui venait de mourir. Le comte de Clermont remplit cette place jusqu'à sa mort : on créa pour Paris seulement des maîtres de loges perpétuels et inamovibles, de peur que l'administration générale de l'Ordre, confiée à la grande Loge de Paris, en changeant trop souvent de mains, ne devînt trop incertaine et trop chancelante. Les maîtres de loges dans les provinces furent choisis tous les ans.

» La Maçonnerie, qui avait été plusieurs fois persécutée en Angleterre, le fut aussi en France. Vers 1738, une loge s'assemblait chez Chapelot, du côté de la Rapée; M. Héraut, lieutenant de police, s'y transporta. Il fut mal reçu du duc d'Antin; cela lui donna de l'animosité : il parvint à faire fermer la loge, murer la porte, et à défendre les assemblées. La persécution dura plusieurs années; et l'on alla jusqu'à emprisonner des Francs-Maçons que l'on trouva assemblés dans la rue des Deux-Ecus, au préjudice des défenses.

» Cela n'empêcha pas les gens les plus distingués de la cour et de la ville de s'agréger à la Maçonnerie; et l'on voyait encore, en 1760, à la Nouvelle-France, au nord de Paris, une loge célèbre, tenue d'une manière brillante, et fréquentée par des personnes du premier rang : elle avait été fondée par le comte de Benouville. La grande loge était surtout

composée de personnes de distinction ; mais la sécheresse des détails et des affaires qu'on y traitait pour l'administration de l'Ordre les écartèrent peu à peu. Les maîtres de loges n'étant pas autant respectés, le travail de la grande Loge fut interrompu à différentes fois, jusqu'en 1762 : il y eut alors une réunion solennelle ; l'on dressa des réglemens pour toutes les loges de France ; on délivra des constitutions pour la régularité et l'union des travaux Maçonniques de France sous l'autorité de la grande Loge.

» En 1767 il y eut encore une interruption, par ordre du ministère, dans les travaux de la grande Loge ; mais elle les a repris en 1771, sous la protection du duc d'Orléans, qui a succédé au comte de Clermont. Ce prince a été solennellement installé et reconnu dans une assemblée générale des députés de toutes les loges du royaume le 22 octobre 1773.

» On fit, pour toutes les loges régulières de France, de nouveaux réglemens ; et la Maçonnerie reprit dans toute la France une nouvelle consistance.

» La Franc-Maçonnerie s'est propagée en Allemagne, en Suisse ; la Maçonnerie a continué de s'étendre en Angleterre. Le nombre des Francs-Maçons s'est tellement multiplié, qu'il s'y est établi un très-grand nombre de distinctions de grades ; et ils mettent entre les différens ordres des Maçons des différences très-marquées relativement au rang et aux lumières, de même que par rapport aux objets dont on s'occupe dans chaque loge.

» La manière dont les Francs-Maçons se reconnaissent de quelque pays qu'ils soient, en quelque lieu de la terre qu'ils se rencontrent, fait une partie du secret : c'est un grand moyen de se rallier, même au milieu de ceux qui leur sont étrangers, et qu'ils appellent *Profanes*.

» Il y avait chez les Grecs des usages semblables. Les initiés aux mystères de Cérès et de la bonne Déesse avaient des paroles et des signes pour se reconnaître, comme on le voit dans Arnobe et dans Clément d'Alexandrie. On appelait *Symbole* ou *Collation* ces paroles sacrées et essentielles pour la reconnaissance des initiés ; et c'est de là qu'est venu le nom de *Symbole* qu'on donne à la profession de foi. La vraie et pure institution Maçonnique tend à unir les hommes par des liens plus forts et utiles à l'humanité : sous ce point de vue la Maçonnerie est respectable ; le secret qu'on y observe est un moyen de plus pour cimenter l'union intime des Francs-Maçons. Plus les Maçons sont isolés et séparés du grand nombre, plus ils tiennent à ce qui les environne : aussi l'union pure Maçonnique, disons-nous, a été souvent utile à ceux qui l'ont invoquée, particulièrement en Angleterre. Combien de voyageurs reçoivent des secours ! combien de familles malheureuses leur doivent les besoins de première nécessité ! »

Il n'y a jamais tant eu de loges Maçonniques en France, et jamais il n'y a eu si peu de vrais Maçons : on compte dans ce moment plus de soixante-dix loges à Paris ; très-peu sont bien composées : il est très-difficile d'éviter les intrigans, ces hommes qui font commerce de tout. L'égalité est la base de la Franc-Maçonnerie, et jamais elle n'a été plus méconnue. Contre les règles Maçonniques, les premiers fonctionnaires publics y reçoivent des honneurs particuliers : on leur fait la cour, chacun les entoure : on semble leur demander leur protection pour obtenir une place. Le prix des banquets est souvent au-dessus des moyens de beaucoup de Frères, qui par là sont privés de s'y trouver.

En Angleterre, au contraire, le banquet n'est que de trois francs; tous les Frères indistinctement s'y trouvent : on ignore ceux qui ne peuvent y contribuer. Pendant le banquet, on fait une forte collecte pour les Frères nécessiteux.

Les loges, dans les départemens en France, sont beaucoup mieux composées que la plupart de celles de Paris; tous les Frères se connaissent : les principes Maçonniques sont mieux observés; l'on ne reconnaît pas tous ces grades imaginés pour multiplier les dépenses et le luxe, dont nous parlerons plus loin, et que plusieurs écrivains ont critiqué avec raison.

La loge du Grand-Orient de France ne reconnaît que les trois grades, *Apprenti*, *Compagnon* et *Maître*; elle est en cela conforme à sa véritable institution.

La loge du Grand-Orient avait été bâtie sur le terrain de l'ancien noviciat des Jésuites. Le dernier duc d'Orléans en était grand-maître; elle est actuellement rue du Vieux-Colombier, à Paris.

La loge des Neufs-Sœurs a été, pendant quelques années, la réunion des premiers littérateurs. Ces assemblées sont souvent plus intéressantes que des séances académiques. On a vu dans cette loge tous les hommes célèbres et contemporains fraterniser, malgré la différence dans leur art, ou dans leurs fonctions.

Voltaire fut reçu dans cette loge en l'an 1778. Lorsqu'on lui ôta le bandeau de dessus les yeux, M. de la Dixmerie lui adressa ces vers :

Qu'au seul nom de l'illustre Frère
Tout Maçon triomphe aujourd'hui;
S'il reçoit de nous la lumière,
Le monde la reçoit de lui.

Son oraison funéraire et son apothéose furent célébrées avec la plus grande pompe dans le même endroit où l'on invoquait saint François Xavier. Par égard au grand âge du philosophe, on ne lui fit subir aucune épreuve.

La vraie Franc-Maçonnerie est une bonne école pour les jeunes gens; là ils apprennent toutes les règles de la bienséance, l'amour de son prochain, soumission aux lois : c'est une carrière pour ceux qui veulent faire briller leur éloquence.

Les Francs-Maçons ont été persécutés en Italie. Il y a eu deux bulles de la cour de Rome contre l'Ordre.

Cette association a été aussi suspectée plusieurs fois en France.

RAPPROCHEMENT DE LA FRANC-MAÇONNERIE
AVEC L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE FRANCE. (a)

« Il est difficile d'expliquer combien l'Assemblée Nationale de France doit à la Franc-Maçonnerie. Plusieurs Français sont encore persuadés aujourd'hui que c'est le despotisme national, l'entêtement de la noblesse et du clergé qui ont forcé l'assemblée à se former en Assemblée Nationale, et à attaquer impitoyablement tous les abus qui régnaient sous l'ancien régime : ces Français, qui ignorent l'influence du Gouvernement Maçonnique, non-seulement dans les loges de la Maçonnerie rectifiée, mais dans les clubs répandus sur tout le territoire de la France; mais dans les départemens et les districts; mais dans les comités et l'Assemblée Nationale même, sont tous les jours dupes de leur bonhommie, des apparences et des discours que l'on imprime, que l'on affiche, et que mille bouches soudoyées proclament en tous lieux. Cependant la vérité est qu'avant que les États-Généraux fussent convoqués, tous les Francs-Maçons ne parlaient que d'élever leur grand-maître, le duc d'Orléans, à quelque poste important qui le mît à même de figurer au premier rang, et de leur procurer une grande considération. Ils n'ont rien épargné pour venir à bout de leur dessein. Les fastes de l'Empire Français transmettront à la postérité les efforts inouis que les Francs-Maçons ont faits, dans toutes les provinces, pour engager tous les Français à se réunir à eux pour abolir tout ce qui pouvait rappeler l'ancien régime, et y substituer celui de leur société, faite, selon eux, pour rappeler tous les hommes à la liberté et à l'égalité primitives pour lesquelles l'homme est né.

» L'Assemblée Nationale a favorisé de tout son pouvoir les projets de l'Ordre Maçonnique; on peut en juger par l'adoption qu'elle a faite de son gouvernement, de ses maximes, et par la chaleur qu'elle a mise à soutenir tout ce que la société Maçonnique lui a suggéré par ses clubs, ses associations et ses écrits.

» Il est à remarquer d'abord que l'Assemblée Nationale, tout en disant qu'elle voulait un gouvernement monarchique, que jamais le roi n'avait été plus roi qu'il le serait par ses décrets, a cependant fini par adopter un gouvernement républicain et une pure démocratie; et elle en a emprunté l'organisation de la Franc-Maçonnerie. Pour s'en convaincre, qu'on examine la division qu'elle a faite du royaume; elle est absolument la même que celle de la Maçonnerie, non-seulement quant au mode, mais quant au nom même.

» Le Gouvernement de la Franc-Maçonnerie est divisé en départemens, en districts, en cantons, en arrondissemens; celui que l'Assemblée Nationale a décrété, est distribué selon les mêmes divisions. Les municipalités répondent aux loges qui, correspondant à un centre commun, forment un canton. Un nombre déterminé de cantons, correspondant à un centre nouveau, ont formé un arrondissement; plusieurs arrondissemens ont formé un district, et plusieurs districts ont composé un département : les départemens ont un centre commun dans l'Assemblée Nationale, où tous

(a) Voyez Chap. III de l'ouvrage intitulé : *le Voile levé pour les Curieux*, ou le *Secret révélé à l'aide de la Franc-Maçonnerie*, 1 vol imprimé en 1791; par l'abbé Lefranc.

les citoyens du royaume concourent, par leurs représentans, à faire des lois et à constituer une grande république.

» Dans la Franc-Maçonnerie, le directoire général communique avec les directoires particuliers, et par eux toute la machine est mise en mouvement. Le directoire de l'Assemblée Nationale, qui correspond avec les directoires des départemens, produit le même effet.

» Toutes les loges d'un district, dans le Gouvernement Maçonnique, sont égales entre elles ; toutes les municipalités le sont aussi d'après l'organisation qu'elles ont reçue de l'Assemblée Nationale. Le premier tribunal d'une loge Maçonnique se nomme *Comité*, et sa destination est de préparer les matières qui doivent se traiter en loge, et de juger celles de légère importance ; c'est dans le même esprit et pour la même fin que l'Assemblée Nationale s'est formé des comités, qu'elle a permis aux districts de se former de même en comités pour préparer les matières dont on devait faire un rapport.

» Les juges de paix tiennent lieu du comité de conciliation, et ont la même attribution. Tous les Francs-Maçons sont juges en loge ; tous les Français le sont aussi sur leur territoire, qui est une grande loge. C'est en leur présence qu'on plaide la cause des accusés, et leur jugement est celui qui fait loi.

» Les fonctions du Frère Terrible, le grand inquisiteur des loges Maçonnes, sont remplies parmi nous par le comité des Recherches, qui est présidé par le terrible *Frère Voidel*.

» Les procureurs-syndics, les procureurs des districts, les procureurs de la commune de chaque municipalité font les fonctions de l'orateur de chaque loge ; ce sont eux qui veillent à l'observation des lois et des statuts, qui en pressent l'exécution, qui portent plainte contre les réfractaires, qui se chargent de parler dans toutes les affaires de conséquence, qui sont, en un mot, l'organe de la voix publique.

» L'ordre que la Maçonnerie a établi entre ses grades, dans ses loges et dans ses tribunaux, est le même que l'Assemblée a adopté entre les officiers auxquels elle a confié une portion de son autorité. Les gardes nationaux sont subordonnés à l'autorité municipale, comme les apprentis, compagnons et maîtres Maçons le sont à l'autorité des dignitaires et des officiers d'une loge. Les opérations du district sont soumises à son tribunal, ou au département dont il relève lorsqu'il est formé en directoire. Partout il règne une subordination et une réaction qui devrait entretenir la paix et le bon ordre partout, si tous les Français et tous les Maçons savaient étouffer la voix des passions, pour n'écouter que celle de la justice et de la vérité.

» Les écharpes dont l'Assemblée Nationale a décoré les officiers municipaux sont encore empruntées de la Franc-Maçonnerie ; c'est le premier ornement dont on honore un apprenti Maçon : on le ceint, après sa réception, d'une écharpe à houppe dentelée, qui ressemble parfaitement à l'écharpe civique. Le chapeau accordé pour distinction à nos juges, est encore emprunté de la Maçonnerie ; le plumet dont il est orné le rend assez ressemblant au chapeau du vénérable, et à la tocque emplumée des surveillans : je ne sais si l'usage qui s'est introduit depuis quelque tems, d'attacher les souliers avec des rubans de soie, n'a pas même pris son origine de la Franc-Maçonnerie.

» Combien en effet de ressemblance ne remarque-t-on pas entre les

Assemblées Maçonniques et l'auguste Assemblée Nationale des Français? La Société Maçonnique a une doctrine extérieure et une autre intérieure; une doctrine connue des premiers chefs de l'administration intérieure des loges, et une doctrine qui se borne au mécanisme des grades; une doctrine qui n'est connue que des premiers officiers des hauts grades, qui sont comme l'ame de toute la société; une doctrine dont on amuse de jeunes apprentis, qui est susceptible de toutes sortes d'interprétations favorables.

» L'Assemblée Nationale n'a-t-elle pas aussi une double doctrine; l'une qui n'est connue que de ce qu'on appelle les *Faiseurs*, et une autre qui est publique, dont chacun s'imagine pénétrer le sens? une doctrine dont les comités ont la clef, et quelques membres du côté gauche; et une autre doctrine qui est faite pour ceux dont le suffrage est nécessaire, mais qu'on ne cherche pas à instruire à fond des desseins de l'Assemblée? Combien n'y en a-t-il pas dont on fixe l'opinion par le seul cri d'*aristocrate* et de *démocrate*? C'est un cri de guerre qui appelle aux armes, comme autrefois le cri de *Montjoye, Saint-Denis*, et auquel on fait signifier tout ce qu'on veut.

» Le régime même de l'Assemblée est tout-à-fait Maçonnique; c'est la même manière de demander la parole, le congé; de délibérer, de porter plainte, d'entretenir l'ordre. La sonnette fait le même effet que le maillet; on rappelle à l'ordre, comme le Frère Tambour bat à l'ordre. Je ne suis pas étonné que les Français se soient aisément accoutumés à ce régime. La plupart sont Franc-Maçons : ainsi ils se sont trouvés tout formés à ce petit exercice; et ceux qui n'en avaient pas connaissance ont admiré avec quelle facilité l'Assemblée Nationale s'est familiarisée au régime qu'elle s'est fait à elle-même.

» Le serment que l'Assemblée Nationale a exigé des Français a la même origine et a produit l'enthousiasme parmi les Maçons, qui ont été ravis de voir leurs citoyens se lier les uns aux autres, et resserrer les nœuds qui les attachaient à leur patrie, comme eux-mêmes se sont engagés envers la Société Maçonnique, par un serment affreux, sans connaître la nature des engagemens qu'ils allaient contracter. Plus il s'est trouvé de réfractaires qui ont dédaigné ou rejeté le serment qu'on exigeait d'eux, plus ils ont paru odieux aux Franc-Maçons dont ils semblaient censurer la conduite; et plus ils se sont attachés à les poursuivre avec l'acharnement aveugle des sectaires, qui veulent, à quelque prix que ce soit, faire des prosélytes.

» Et pour sentir combien le régime Maçonnique est cher à l'Assemblée Nationale, il suffit de se rappeler qu'elle a aboli toutes les corporations, excepté celle des Francs-Maçons : elle seconde même, autant qu'il est en elle, les maximes de cette société, en les appuyant de toute son autorité. Quand on entre en loge, tout Franc-Maçon ou étranger doit déposer, dans l'antichambre ou le vestibule de la loge, tout ce qui caractérise sa noblesse, sa naissance, ses titres, ses grades; tout doit céder aux cordons et aux bijoux de l'Ordre : il n'y a que ceux-là qui soient sacrés, qui n'offusquent point l'amour propre, qui n'excitent ni murmures, ni envie. Par un principe égal, ou plutôt par le même, l'Assemblée Nationale a proscrit les cordons bleus, les ornemens de tous les ordres, les ordres même, pour ne laisser subsister que les rubans Maçonniques, que les bijoux de l'Ordre, que les grades et les distinctions qui y sont reçus. Elle n'a pas encore prononcé qu'il n'y aurait que ceux-là dont on pourrait se décorer aux yeux de

la Société; mais elle s'est réservée de donner sa décision sur ce point, lorsque ses projets auront acquis la maturité que le tems et la patience leur préparent.

» Il n'est pas jusqu'aux commissaires que l'Assemblée détache de son sein, qui ne nous rappellent l'image de la Franc-Maçonnerie : ils tiennent le rang des Visiteurs et des Inspecteurs Maçonniques ; et l'Assemblée leur a décerné les mêmes honneurs, parce qu'ils ont été choisis dans le nombre de ceux qui sont, à ses yeux, les plus respectables.

» J'oubliais de dire que la forme des élections, le choix des électeurs, les qualités qu'on exige en eux, les avis qu'on leur donne, l'Assemblée paraît avoir tout imité de la Franc-Maçonnerie. La conduite que l'on prescrit aux officiers municipaux, aux membres des départemens, est absolument calquée sur ce qu'on recommande au Vénérable qui préside une loge, c'est-à-dire, de la douceur, de la prudence, de la discrétion, beaucoup d'adresse à manier les esprits, une patience qui ne se rebute de rien, du courage et de la magnanimité.

» Le droit de patentes établi dans la Franc-Maçonnerie a aussi été adopté par l'Assemblée Nationale, qui devra toutes ses inventions à cette Société. Ne convenait-il pas que tous ceux qui sont invités à défendre la constitution Maçonnique, fussent, comme les Francs-Maçons, ornés de cocardes, et armés d'épées, sabres, etc.? Ç'a été l'objet du grand armement de la garde nationale.

» On était bien assuré de plaire à l'Assemblée Nationale lorsqu'on la fit passer sous la voûte d'acier, qui est le plus grand honneur que les Francs-Maçons rendent à ceux qu'ils respectent, lorsqu'elle fut en corps au *Te Deum* qui fut chanté à la cathédrale de Paris, au commencement de la révolution. Cette cérémonie prouve et le nombre des Francs-Maçons qui sont dans la garde nationale, et le nombre de ceux qui sont dans l'Assemblée, qui sentaient tout le prix de l'honneur qu'on leur rendait ; j'en juge par ce que me disait un jour un Franc-Maçon, que les signes auxquels ils se reconnaissent faisaient sur eux une impression dont ils ne pouvaient pas trop rendre raison, mais qui avaient un effet merveilleux.

» Les officiers militaires, presque tous nobles, les magistrats de tous grades, qui s'étaient fait recevoir Francs-Maçons avant la révolution, n'ont pas dû être surpris quand ils ont vu l'exécution en grand de ce qu'ils avaient professé en petit; mais les ecclésiastiques, qui sont plus ignorans de ce qui se passe en loge, et qui servent Dieu selon les principes de la religion révélée, que l'Église Catholique leur enseigne, sont bien plus étrangers à cette nouvelle inauguration et moins propres à en adopter le régime ».

DESCRIPTION

DE L'INTÉRIEUR DES LOGES SYMBOLIQUES,

Avec les Réceptions aux trois Grades, Apprenti, Compagnon et Maitre;

D'après la Maçonnerie Adonhiramite.

La Gravure ci-contre représente une Loge de Franc-Maçons, disposée pour la Réception d'un Profane Apprenti Maçon.

OUVERTURE DE LA LOGE D'APPRENTI.



Le vénérable assis sous le dais, à l'orient, faisant face aux deux surveillans placés à l'occident, frappe trois coups d'Apprenti sur l'autel (*a*), et dit : *Silence, mes Frères*, et en loge. Toute l'assemblée se range sur deux lignes parallèles, ensuite le vénérable dit :

Frères premier et second surveillans, engagez nos chers Frères, dans tous leurs grades et qualités, de vouloir bien nous aider à ouvrir la loge d'apprenti Maçon.

Le premier Surveillant : Mes chers Frères du côté du midi, dans tous vos grades et qualités, je vous invite, de la part du vénérable, à vouloir bien nous aider à ouvrir la loge d'apprenti Maçon.

Le second surveillant en dit antant sur sa colonne, qui est le côté du nord.

Le vénérable : Frère premier surveillant, êtes-vous Maçon?
R. Tous mes chers Frères me connaissent pour tel.
D. Quel est le premier soin d'un Maçon ?
R. C'est de voir si la loge est couverte.
Le vénérable. Faites-vous en assurer par l'Expert.
R. Elle l'est, T.·. V.·.
D. Quel est le second?
R. C'est de voir si tous les FF.·. sont à l'ordre. (*Après avoir observé.*) Ils y sont, T.·. V.·.
D. Pourquoi nous rassemblons-nous?
R. Pour élever des temples à la vertu, et creuser des cachots pour les vices.
D.* Combien de tems devons-nous travailler?
R.* Depuis midi jusqu'à minuit.
D.* Combien faut-il de tems pour faire un apprenti?
R. Trois ans.
D. Quel âge avez-vous?
R. Trois ans.
D. Quelle heure est-il?
R. Près de midi.

Le vénérable : En considération de l'heure et de l'âge, avertissez tous nos chers Frères que la loge d'apprenti Maçon est ouverte, et que nous allons commencer nos travaux à la manière accoutumée.

Le premier surveillant : Mes chers Frères, sur ma colonne, je vous avertis, de la part du vénérable, que la loge d'apprenti Maçon est ouverte, et que nous allons commencer nos travaux à la manière accoutumée.

Le second surveillant répète les paroles du premier; et dès qu'il a fini, le vénérable, ainsi que tous les Frères, se lèvent, font le signe d'apprenti, puis les applaudissemens, et crient trois fois *vivat*! Chacun se rasseoit.

Le secrétaire fait lecture du Procès-Verbal de la dernière assemblée : on lit aussi la Correspondance; et ensuite on procède aux Réceptions.

(*a*) !! ! ! C'est-à-dire, les deux premiers coups précipités, et le troisième plus lentement.

a le Vénérable. b 1er Surveillant. c 2e Surveillant. d Orateur. e Secrétaire. f Trésorier. g Visiteurs. h. Mtre des Cérémonies. i Récipiendaire. k 1er et 2e Experts. l Membres de la L. m Garde du Temple.



RÉCEPTION D'APPRENTI. — Ier. GRADE.

Pour être reçu apprenti Maçon, il faut être proposé par l'un des FF.·. de la loge où l'on veut se faire initier : Ce F.·. répond de la moralité du profane proposé. Le V.·. nomme trois commissaires pour prendre des informations ; et il rend compte dans la séance suivante des rapports qui lui sont parvenus. On distribue alors deux boules à chaque F.·., une blanche et une noire ; le scrutin circule : les boules blanches sont pour l'admission, et les boules noires pour le rejet : trois boules noires suffisent pour que le profane ne soit point reçu.

Le jour de la présentation, le récip.·. est amené à la porte du local par le F.·. qui l'a proposé, et aussitôt il prend congé de lui. Un autre F.·. s'empare du récipiendaire, et le conduit dans un lieu obscur, appelé *cabinet de réflexion*. Cette chambre est peinte en noir, éclairée par une lampe sepulcrale, décorée d'inscriptions sentencieuses, de têtes de morts et de squelettes, qui inspirent le recueillement, la tristesse et souvent même l'effroi. Parmi les inscriptions on distingue celles-ci :

Si la curiosité t'a conduit ici, va-t-en.

Si tu crains d'être éclairé sur tes défauts, tu seras mal parmi nous.

Si tu es capable de dissimulation, tremble ; on te pénétrera.

Si tu tiens aux distinctions humaines, sors ; nous n'en connaissons point ici.

Si ton ame a senti l'effroi, ne vas pas plus loin.

Si tu persévères, tu seras purifié par les élémens, tu sortiras de l'abyme des ténèbres, et tu verras la lumière.

L'aspirant est enfermé et livré à ses réflexions dans cette sombre demeure ; après quelque tems, un F.·., surnommé *F.·. Terrible*, frappe à la porte en faisant grand bruit, et remuant des verroux. Il demande au récipiend.·. s'il se sent la vocation nécessaire pour être Maçon. S'il répond affirmativement il lui présente de l'encre et du papier sur lequel sont les questions et propositions suivantes :

Qu'est-ce que l'homme doit à sa patrie?

Qu'est-ce que l'homme se doit à lui-même?

Que doit-il à ses semblables?

Faites votre testament.

Le récipiendaire doit satisfaire à ces questions. Pour cet effet on le laisse encore en réflexion environ une demi-heure. Le F.·. revient, prend ce qu'il a écrit, lui ôte tout ce qu'il peut avoir de métal sur lui, comme boucles, montre, boîte, bijoux et argent ; il lui fait ôter son habit, sa veste ou son gilet, et lui met l'épaule et le sein gauche à nu, ainsi que le genou droit. Il faut aussi que l'aspirant mette son soulier gauche en pantoufle. Après lui avoir bandé les yeux, le F.·. le conduit à la porte de la loge. Là il frappe plusieurs coups irréguliers ; le premier surveillant annonce qu'on frappe à la porte du temple en profane : cette réponse étant rendue au vénérable, il ordonne de voir *quel est le mortel assez téméraire pour venir troubler les trav.·.* — Le F.·. conducteur du récip.·. répond que *c'est un profane qui demande à être reçu Maçon*. La porte est alors brusquement refermée, et un instant après on l'entr'ouvre pour faire ces questions : *Quel est son nom, son prénom et son âge? — Son pays, ses qualités civiles, et sa demeure actuelle? — De quelle religion est-il, que demande-t-il, et quelle est sa volonté?* Après avoir satisfait à ces demandes, un bruit de verroux se fait entendre ; les portes s'ouvrent avec fracas : le frère terrible tient le récipiendaire par les deux mains, et l'entraîne entre les deux surveillans. Les portes se referment alors avec grand bruit ; et le F.·. terrible dit : *Je vous le livre ; je n'en réponds plus*. Les deux surveillans saisissent le profane ; et après quelques minutes de silence, le premier surveillant dit : *Vénérable, voilà le Profane*. Le V.·. lui adresse les questions suivantes : Quel est votre dessein, Monsieur, en vous présentant ici? — Il répond : D'être initié dans la Maçonnerie. — Qui vous a conseillé de vous faire recevoir dans une société que vous ne connaissez pas, et qui pourrait être composée de malveillans, d'hommes sans religion, etc.? — C'est Monsieur *** — Mais comment le connaissez-vous? — C'est mon ami. — Vous ignorez sans doute que Monsieur *** est un homme très-immoral, et que nous l'avons exclu de notre société : si vous voulez être initié dans la Maçonnerie, il faut renoncer à le voir. (Grand embarras pour le récipiendaire : divertissement pour les FF.·.) — Quels sont, Monsieur, vos défauts principaux? Soyez vrai, car nos renseignemens sur votre moralité nous font hésiter à vous admettre parmi nous. Enfin on lui fait toutes sortes de questions captieuses ; et sur ses réponses négatives ou affirmatives, il est admis à subir les épreuves, dont on lui fait un tableau effrayant. On commence les *Promenades* ou *Voyages*, qui sont au nombre de trois ; c'est-à-dire que le récipiendaire doit faire trois fois le tour de la loge ; et une pause à chaque tour.

Dans le *premier Voyage*, le frère terrible prend le récipiendaire par les deux mains ; et marchant à reculons, il le tient dans une position très-gênante, lui criant à chaque instant, d'une voix forte : *Baissez la tête...., sautez...., prenez garde...., plus bas...., encore plus bas....*, de manière à lui faire croire qu'il parcourt des souterrains. Un bruit horrible de chaînes le poursuit : la grêle, le tonnerre, rien n'est ménagé ; tous les élémens semblent être conjurés.

Dans certaines loges, on conduit le récipiendaire au bord d'une trappe, qu'on lui dit être un précipice : on lui propose de s'élancer dans ce trou ; s'il refuse, on le pousse, et il tombe de vingt pieds sur dix planchers de papier fort, à deux pieds de distance les uns des autres, et qui éclatent successivement, en faisant un bruit effroyable ; au fond se trouvent des matelats pour le recevoir.

Dans d'autres on conduit l'aspirant par divers chemins tortueux et embarrassés, et on le fait monter à la hauteur d'environ un étage. Là, une coulisse, disposée en pente, l'attend : on le couche dans une nacelle, et on le lance dans la loge, ayant soin d'accompagner cette descente d'une multiplicité de petits boulets, qui, jetés du haut de la coulisse, font un vacarme sans exemple.

Enfin, après diverses autres épreuves, plus ou moins fortes, et qui varient suivant les loges, (a) le récipiendaire est

(a) Dans beaucoup de loges on fait l'épreuve dite *de la tête*, dont voici la description.

Une table, au milieu de laquelle on a pratiqué un trou rond, est placée dans un coin de la loge. Elle est couverte d'un tapis, pendant jusqu'à terre ; un F.·., ordinairement le plus blême, se place sous cette table, s'agenouille, et fait passer

reconduit au point d'où il est parti. Le silence renaît. On annonce au V.·. que le premier voyage est terminé. Il demande au néophite ce qu'il a remarqué dans ce voyage, lui en fait connaître l'emblême, le félicite sur son courage, et l'engage à persister pour les deux autres.

Le récipiendaire part pour le *second Voyage*; il fait également le tour du temple, à pas lents, et dans une position plus douce, c'est-à-dire, debout. Un bruit sourd se fait entendre; ce sont les FF.·. qui frappent des pieds, et font un cliquetis d'épées pendant tout le voyage. De retour à l'accident, on plonge le bras nu du candidat dans une cuve d'eau, et on annonce au V.·. que le voyage est terminé. Il a été beaucoup moins pénible que le premier, ce que lui explique encore le V.·., qui termine en lui disant : *Monsieur, vous venez d'être purifié par l'eau; il vous reste encore beaucoup d'épreuves à subir, armez-vous d'une nouvelle constance pour les supporter.*

Le *troisième Voyage* commence. — On fait marcher le récipiendaire à grands pas, mais sans précipitation. Il n'est point tenu, et a toujours les yeux bandés. Il marche à droite et à gauche, suivant que la voix du F.·. qui le conduit le lui indique. Un autre F.·., armé d'une torche, lance des flammes, de distance en distance, qui entourent le récipiendaire, et il arrive ainsi à la fin de ses voyages.

Le vénérable fait remarquer au candidat combien ce voyage a été facile, comparativement aux deux premiers. « Les flammes par lesquelles vous venez de passer, lui dit-il, sont le complément de votre purification, puisse » le feu matériel dont vous avez été environné, allumer à jamais dans votre cœur l'amour de vos semblables. » Que la charité préside à vos paroles et à vos actions; et n'oubliez jamais ce précepte d'une morale sublime, d'une » morale commune à toutes les nations : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à* » *vous-même.* La constance que vous venez de montrer dans vos trois voyages, nous fait espérer que vous supporterez » de même les épreuves qu'il vous reste encore à subir : Persistez-vous, Monsieur? » Sur la réponse affirmative du candidat, on l'assied sur un tabouret, et on le dispose pour l'épreuve de la saignée. Le vénérable lui annonce qu'il doit signer de son sang l'obligation qu'il va prêter. Il lui demande s'il est décidé à en sacrifier quelques palettes. Le Frère Terrible crie : *Il tremble*; d'autres, *vous allez le faire mourir.* — *Y a-t-il long-tems que vous avez dîné*, lui dit-on? — On appelle le frère chirurgien; il n'y est pas; l'aide chirurgien se présente : les Freres murmurent. *Prenez garde de le blesser comme le dernier*, dit quelqu'un. Enfin, on lui met une ligature; un autre tient la palette. Le récipiendaire croit recevoir un coup de lancette, on lui jette légèrement de l'eau chaude à l'endroit de la saignée, pour lui faire sentir qu'il perd son sang. Des débats s'élèvent entre les FF.·. — *Il faut trois palettes*, disent les uns. — *Non, non, deux seulement*, disent d'autres; — *En voilà assez, il se meurt*, entend-on plus loin. — Enfin des cris de *grace, grace*, partent de tous côtés : on arrête la saignée.

» Votre résignation nous suffit dans cet instant, Monsieur, dit le vénérable; apprenez par cette épreuve que » vous devez vous tenir prêt à verser dans tous les tems votre sang pour vos FF.·. ».

Pour remettre le candidat de cette épreuve, on lui présente le calice d'amertume (*a*). — Monsieur, lui dit le Vén.·. avalez ce breuvage jusqu'à la lie. — Lorsqu'il a bu, le Vén.·. continue ainsi : « Monsieur, ce breuvage, par » son amertume est l'emblême des chagrins inséparables de la vie humaine : la résignation aux décrets de la » Providence peut seule les adoucir ».

Un coup de maillet du V.·. indique aux FF.·. qu'ils doivent se tenir debout, à l'ordre, et le glaive en main. Le F.·. Expert conduit le récipiendaire au pied de l'autel. Le maître des cérémonies s'en empare, lui fait mettre le genou droit sur un coussin, et tenir de la main gauche un compas ouvert; il en appuie une des pointes sur la mamelle gauche, qui est découverte; on lui met la main droite sur un glaive posé à plat, et en travers sur l'autel. Le vén.·., debout ayant la main gauche étendue sur celle du candidat, lui retrace combien est terrible l'engagement qu'il va contracter; et qu'il est indispensable que ce soit de sa libre et pleine volonté. — *Y consentez-vous, Monsieur*, lui dit le vénérable? — Sur l'affirmative, le néophyte répète avec le vénérable l'obligation suivante :

« Je jure et promets sur les statuts généraux de l'Ordre, et sur ce glaive, symbole de l'honneur, devant le » G.·. A.·. de l'Univers, de garder inviolablement tous les secrets qui me seront confiés par cette respectable loge, » ainsi que tout ce que j'y aurai vu faire ou entendu dire; de ne jamais les écrire, tracer, graver ni buriner, que » je n'en aie reçu la permission expresse, et de la manière qui pourra m'être indiquée. Je promets d'aimer mes FF.·., » et de les secourir selon mes facultés; je promets en outre, de me conformer aux statuts et réglemens de cette » respectable loge. Je consens, si je deviens parjure, à avoir la gorge coupée, le cœur et les entrailles arrachés, » le corps brûlé et réduit en cendres, mes cendres jetées au vent, et que ma mémoire soit en exécration à tous les » Maçons. Que le G.·. A.·. de l'Un.·. me soit en aide ».

Cette obligation prêtée, on reconduit le candidat entre les deux surveillans, on le place sur un tabouret et tous les FF.·. s'asseyent.

Le V.·. lui dit : « Monsieur, les Maçons, pour se reconnaître, ont une marque ineffaçable, qui s'applique de deux manières; à chaud, ou à froid. A froid, elle emporte la piece; à chaud, elle brûle. Voyez, Monsieur, comment, et sur quelle partie du corps vous voulez qu'on vous l'applique ». Afin de tirer d'embarras le récipiendaire, ou plutôt dans la crainte qu'il ne réponde pas comme on le désire, on lui dicte bas sa réponse, qui est : *Sur le cœur et à chaud.* On a eu soin d'apporter un réchaud de feu, dans lequel on jette de tems à autre quelques grains de sel, qui produisent le pétillement du charbon. On souffle, on remue des fers; enfin on dispose le récipiendaire. Un F.·. le penche en arrière, le tient ferme, comme si on allait lui appliquer un fer rouge. Tout cela se réduit à la flamme d'une bougie, que l'on éteint adroitement sur le sein du récipiendaire, en y appliquant aussitôt un fer froid. — Le vén.·. s'informe si l'empreinte est bonne, et félicite le récipiendaire sur sa résignation.

Il lui fait encore diverses interpellations sur la sincérité de son serment, puis lui dit : *Si vous aviez une grace à demander, Monsieur, quelle serait-elle?* — *La lumière*, répond le néophyte, auquel on dicte bas cette réponse. — *Elle va vous être accordée : vous avez su vous en rendre digne.*

Un nouveau coup de maillet avertit encore les FF.·. de se tenir debout, glaive en main. Un F.·. se munit d'une torche remplie d'esprit de vin, et se place à côté du récipiendaire. Le vén.·. frappe trois coups égaux : au premier coup de maillet, tous les FF.·. se tournent vers le néophyte; au second, ils dirigent la pointe de leurs glaives vers lui; et au troisième, on fait tomber le bandeau, qu'un F.·. dénoue par derrière : c'est dans cet instant qu'on secoue la torche deux ou trois fois; et les flammes ne manquent pas d'éblouir le récipiendaire. Revenu à lui-même, il se

---

sa tête par le trou, qui est bordé d'un plat d'étain dont on a enlevé le fond, on entoure cette tête d'un linge teint de sang, ce qui produit l'illusion d'une décollation. — Pour disposer le récipiendaire, on lui dit, qu'il faut dans la société une discrétion à toute épreuve; que le parjure est puni d'une manière terrible parmi les Maçons, et qu'afin de le préserver d'avoir l'idée de rien révéler de ce qui se passe, on va lui faire voir le sort d'un faux Frere. — *Conduisez monsieur*, dit le vén.·., *au cabinet N°....* On fait sortir le récip.·.; on lui fait faire plusieurs tours dans les appartemens contigus à la loge, et on le ramene près de la table où est la prétendue victime. Là, tous les FF.·. entourent le néophyte; on a éteint ou caché les bougies : une lampe à l'esprit-de-vin, posée sur la table, donne une faible lumière. Tout est dans un morne silence; les FF.·. semblent être dans la plus grande consternation. On détache le bandeau du récipiendaire, on lui prend une main, que l'on conduit sur la tête et on lui dit : *Voyez et touchez.* Aussitôt le bandeau lui est remis, et on le fait encore voyager pour l'entretenir dans l'idée qu'il est dans le cabinet qui lui a été annoncé. Cette épreuve terrible fait souvent impression.

(*a*) Ce breuvage est ordinairement composé d'absynthe, infusée dans du vin blanc.

voit au milieu d'un nombre considérable de FF.·., qui tous, ainsi que nous venons de le dire, ont leurs épées dirigées contre lui. Après un instant du plus profond silence, le vén.·. dit au récipiendaire : *Ne craignez rien, Monsieur : les glaives qui sont dirigés contre vous, vous annoncent que tous les Maçons sont prêts à voler à votre secours, si vous respectez l'union maçonnique. Mais ils vous annoncent également autant de glaives vengeurs prêts à vous percer le cœur, si vous pouviez devenir parjure.*

Le néophyte est conduit à l'autel par trois pas d'apprenti, que lui montre le premier surveillant; et là, il confirme sa première obligation. Il se met à genou, comme la première fois, tenant également un compas ouvert, dont une des pointes est posée sur la mamelle gauche, nue. Le vén.·. frappe légèrement trois coups de maillet sur la tête du compas, en disant : *Apprenez par la justesse du compas à diriger tous les mouvemens de votre cœur vers le bien.*

Le vénérable étend son glaive sur la tête du récipiendaire, et procède à sa réception par la formule suivante :

« *A la gloire du G.·. A.·. de l'Un.·., au nom du G.·. O.·. de France, à l'aide de tous mes Frères, absens et*
« *présens, et en vertu des pouvoirs qui m'ont été confiés par cette respectable loge, je vous reçois et constitue*
« *Apprenti-Maçon, pour jouir des droits et prérogatives attachés à ce premier grade* ».

Le vén.·. frappe sur la lame de son glaive trois fois trois petits coups de maillet, et après cette cérémonie le néophyte se relève (*a*).

« Mon Fr.·., lui dit le vén.·., (car c'est ainsi que nous vous appellerons désormais) recevez de moi le premier
« baiser fraternel, par le nombre mystérieux de *trois*. Voici un tablier et des gants.

« Ce tablier, dont vous serez toujours revêtu en loge, vous rappellera sans cesse que l'homme est condamné au
« travail, et qu'un Maçon doit mener une vie active et laborieuse.

« Les gants, par leur blancheur, sont l'emblême de la candeur qui doit toujours régner dans l'ame d'un honnête
« homme, et de la pureté de nos actions. (*En donnant à l'initié des gants de femme :*)

« Nous n'admettons pas, dit le vén.·., de femmes dans nos mystères, mais nous rendons hommage à leurs vertus,
« et nous aimons à en rappeler le souvenir dans nos travaux; voilà, mon cher Fr..., des gants que vous donnerez
« à la femme que vous estimez le plus ».

Le vén.·. donne à ce nouveau Fr.·. les signes, paroles et attouchemens; il va se faire reconnaître par les surveillans, auxquels il rend le baiser fraternel, et les signes et paroles qu'il a reçus. — On annonce au vén.·. que le néophyte a parfaitement rendu les mots, signes et attouchemens. Le récipiendaire se tient entre les deux surveillans, debout et à l'ordre.

Le vén.·. invite les FF.·. à applaudir à l'acquisition avantageuse que la loge vient de faire, et on tire un triple *vivat*. Le maître des cérémonies prend la parole, et adresse au nom de l'initié, à l'assemblée, un remercîment que l'on couvre par de nouveaux applaudissemens. Le maître des cérémonies place le nouvel apprenti en tête de la colonne du Nord.

L'orateur demande la parole au vén.·., et adresse au Fr.·. nouvellement initié quelque discours d'instruction relatif à sa réception, à l'union fraternelle, à la bienfaisance, ou sur tel autre sujet qu'il veut traiter. En voici un exemple :

« FRÈRE NOUVELLEMENT INITIÉ,

« Je n'ajouterai rien aux réflexions lumineuses que le V.·. maître a faites pendant le cours de votre réception, ni aux emblêmes et allégories qu'il vous a si bien expliqués dans les diverses épreuves par lesquelles vous avez passé. Je me contenterai seulement de vous féliciter sur le courage et la constance que vous avez montrés, et qui vous font mériter le titre sublime de *Maçon*. N'oubliez pas, T.·. Ch.·. F.·., que la morale des Maçons par sa pureté est au-dessus de celle de toutes les sectes, puisqu'elle chérit et recommande spécialement la bienfaisance; que ses dogmes, ses principes sont sacrés, puisqu'un vrai Maçon est fidèlement attaché à son souverain, et aux lois de son pays.

« Pour avoir une idée complète du Franc-Maç.·., retracez à votre imagination les plus belles qualités qui doivent orner le cœur humain. Le Franc-Maçon est l'honnête homme; ses sentimens sont fondés sur la droiture et l'équité. Amant de toutes les vertus, partout il les met en pratique. Toujours sage et discret, jamais il n'est parjure à ses sermens. Il soulage l'indigent, secourt le malheur, et protège en tous pays ses FFr.·., auxquels il doit particulièrement un entier dévouement. Le Maçon abhorre l'imposture, et son cœur se ferme sur la vérité et la raison. Par la pratique de l'*Art-Royal*, l'homme voit éclipser tout ce qui peut avilir son ame; il apprend à penser.

« Cette esquisse, Mon F.·., ne vous peint que foiblement les qualités et les devoirs du Maçon. Celui qui parmi nous n'est pas heureux, ne peut prétendre à l'être.

« Voilà les premières bases de notre union. De ces principes découlent les plus avantageuses conséquences, delà naissent la *précieuse harmonie*, *l'aimable concorde* et les *douceurs de l'amitié fraternelle* dont on jouit dans nos temples. Il ne m'est point permis de vous éclairer davantage dans ce moment sur les autres principes qui nous animent : continuez, Mon F.·., à mériter, par une nouvelle constance, les faveurs plus étendues que vous ambitionnez ».

Tous les FF.·. applaudissent à ce discours par les signes et batteries d'usage. Là se terminent les travaux de réception. On passe à l'instruction.

(*a*) A cet instant, dans beaucoup de loges on fait subir au candidat l'épreuve de la *Planche à clous*. Le vénérable dit au récipiendaire : « Il vous reste une dernière épreuve à subir, mon Frère, elle doit nous assurer à jamais de la sincérité et de la franchise du serment que vous venez de faire ». En même tems il présente au nouveau reçu une petite planche d'environ deux pieds carrés, garnie de pointes de clous d'au moins deux pouces de long. Il fait toucher ces clous au néophyte, et lui dit, que monté sur un tabouret il doit se résoudre à sauter à pieds joints sur cette planche; que si son serment est vrai il n'a rien à redouter; mais qu'au contraire, s'il n'est point dans son cœur, on ne répond pas des événemens. S'il balance, le vénérable insiste, lui met la planche dans les mains, et on le conduit entre les deux surveillans pour l'épreuve. Là on lui fait déposer la planche devant le tabouret annoncé, on le fait retourner pour défaire ses souliers; et pendant ce tems on substitue une planche de même forme, garnie de clous faits en feutre, ce qui produit l'illusion. Enfin on le fait monter sur le tabouret, et on lui dit de sauter. Beaucoup de néophytes hésitent, d'autres sautent plus avant; on les fait recommencer. Enfin, ils sautent dessus, et les clous de feutre s'enfoncent sous leurs pieds. Ainsi se termine cette épreuve, et on félicite le récipiendaire sur la pureté de son serment.

CATÉCHISME DES APPRENTIS.

D. Mon Frère, d'où venez-vous?
R. Très-vénérable, de la loge de Saint-Jean.
D. Qu'y fait-on, à la loge de Saint-Jean?
R. On y élève des temples à la vertu, et l'on y creuse des cachots pour les vices.
D. Qu'apportez-vous?
R. Salut, prospérité et bon accueil à tous les Frères.
D. Que venez-vous faire ici?
R. Vaincre mes passions, soumettre ma volonté, et faire de nouveaux progrès dans la Maçonnerie.
D. * Qu'entendez-vous par Maçonnerie?
R. * J'entends l'étude des sciences et la pratique des vertus.
D. * Dites-moi ce que c'est qu'un Maçon?
R. * C'est un homme libre, fidele aux lois, le frère et l'ami des rois et des bergers, lorsqu'ils sont vertueux.
D. A quoi connaîtrai-je que vous êtes Maçon?
R. A mes signes, à mes marques et aux circonstances de ma réception, fidèlement rendus.
D. Quels sont les signes de Maçon?
R. L'équerre, le niveau et le perpendiculaire.
D. Quelles en sont les marques?
R. Certains attouchemens réguliers que l'on se donne entre Frères.
D. Qui vous a procuré l'avantage d'être Maçon?
R. Un sage ami que j'ai depuis reconnu pour mon Frère.
D. Pourquoi vous êtes-vous fait recevoir Maçon?
R. Parce que j'étais dans les ténèbres, et que je désirais connaître la lumière.
D. * Que signifie cette lumière?
R. * La connaissance et l'ensemble de toutes les vertus, symbole du grand Architecte de l'Univers.
D. Où avez-vous été reçu Maçon?
R. Dans une loge parfaite.
D. Qu'entendez-vous par loge parfaite?
R. J'entends que trois Maçons assemblés forment une loge simple, que cinq la rendent juste, et que sept la rendent parfaite.
D. Quels sont les trois Maçons de la loge simple?
R. Un vénérable et deux surveillans.
D. Quels sont les cinq de la juste?
R. Ce sont les trois premiers et deux maîtres.
D. Quels sont enfin les sept qui rendent une loge parfaite?
R. Un vénérable, deux surveillans, deux maîtres, un compagnon et un apprenti.
D. Qui vous a préparé pour être reçu Maçon?
R. Un expert, très-vénérable.
D. * Qu'a-t-il exigé de vous?
R. * Que je l'instruise de mon âge, de mes qualités civiles, de ma religion et de mon zèle à me faire recevoir: après quoi il m'a mis ni nu ni vêtu, mais cependant d'une manière décente; et m'ayant dépourvu de tous métaux, il m'a conduit à la porte de la loge, à laquelle il a frappé trois grands coups.
D. Pourquoi l'expert vous mit-il ni nu ni vêtu?
R. Pour me prouver que le luxe est un vice qui n'en impose qu'au vulgaire, et que l'homme qui veut être vertueux, doit se mettre au-dessus des préjugés.
D. Pourquoi vous avait-il dépourvu de tous métaux?
R. Parce qu'ils sont le symbole des vices, et qu'un bon Maçon ne doit rien posséder en propre.
D. Que signifient les trois coups de l'expert?
R. Trois paroles de l'Écriture-Sainte: frappez, on vous ouvrira; cherchez, vous trouverez; demandez, vous recevrez.
D. * Que vous ont-ils produit?
R. * L'ouverture de la loge.
D. Lorsqu'elle fut ouverte, qu'est-ce que l'expert a fait de vous?
R. Il m'a remis entre les mains du second surveillant.
D. Qu'avez-vous aperçu en entrant en loge?
R. Rien que l'esprit humain puisse comprendre; un voile épais me couvrait les yeux.
D. * Pourquoi vous avait-on bandé les yeux?
R. * Pour me faire comprendre combien l'ignorance est préjudiciable au bonheur des hommes.
D. Que vous a fait faire le second surveillant?
R. Il m'a fait voyager trois fois de l'occident à l'orient par la route du nord, et de l'orient à l'occident par la route du midi; puis il m'a remis à la disposition du premier surveillant.
D. * Pourquoi vous fit-on voyager?
R. * Pour me faire connaître que ce n'est jamais du premier pas que l'on parvient à la vertu.
D. Que cherchiez-vous dans votre route?
R. Je cherchais la lumière de laquelle je vous ai donné l'explication.
D. Que vous a fait faire le premier surveillant?
R. Après m'avoir ôté le bandeau par l'ordre qu'il en avait reçu, il m'a fait placer les pieds en équerre, et m'a fait parvenir au vénérable par trois grands pas.
D. * Que vîtes-vous, lorsqu'on vous eut découvert les yeux?
R. * Tous les Frères armés d'un glaive dont ils me présentaient la pointe.
D. * Pourquoi?
R. * Pour me montrer qu'ils seraient toujours prêts à verser leur sang pour moi, si j'étais fidèle à l'obligation que j'allais contracter; ainsi qu'à me punir, si j'étais assez méprisable pour y manquer.
D. * Pourquoi vous fit-il mettre les pieds en équerre, et vous fit-il faire trois grands pas?
R. * Pour me faire connaître la voie que je dois suivre, et comment doivent marcher les apprentis de notre Ordre.
D. * Que signifie cette marche?
R. * Le zèle que nous devons montrer en marchant vers celui qui nous éclaire.
D. Qu'est-ce que le vénérable a fait de vous?
R. Comme il était certain de mes sentimens, après avoir obtenu le consentement de la loge, il m'a reçu apprenti Maçon avec toutes les formalités requises.
D. Quelles étaient ces formalités?
R. J'avais le soulier gauche en pantoufle, le genou droit sur l'équerre, la main droite sur l'Évangile; et de la gauche, je tenais un compas à demi-ouvert sur la mamelle gauche qui était nue.
D. Que faisiez-vous dans cette posture?
R. Je contractais l'obligation de garder à jamais les secrets des Maçons et de la Maçonnerie.
D. Vous souvenez-vous bien de cette obligation?
R. Oui, très-vénérable.
D. * Pourquoi aviez-vous le genou nu et le soulier en pantoufle?
R. * Pour m'apprendre qu'un Maçon doit être humble.
D. * Pourquoi vous mit-on un compas sur la mamelle gauche nue?
R. * Pour me montrer que le cœur d'un Maçon doit être juste et toujours à découvert.
D. Que vous a-t-on donné en vous recevant Maçon?
R. Un signe, un attouchement et deux paroles.
D. Donnez-moi le signe (a).
(*Pour réponse on le fait*).
D. Comment le nommez-vous?
R. Guttural.
D. Que signifie-t-il?
R. Une partie de mon obligation; que je dois préférer d'avoir la gorge coupée, plutôt que de révéler les secrets des Maçons aux profanes.
D. Donnez l'attouchement au frère second (b).
(*On le donne; et lorsqu'il se trouve régulier, le surveillant dit*:
R. Il est juste, très-vénérable.
D. Dites-moi le mot sacré des apprentis.
R. Très-vénérable, on ne m'a permis que de l'épeler: dites-moi la première lettre, je dirai la seconde.
(*On l'épelle alternativement*) (c).

(a) Le signe d'Apprenti Écossais se fait en portant le pouce droit en équerre, avec la main sur la hanche droite et le passant jusqu'au commencement du ventre.
(b) L'attouchement, au rit Écossais, consiste à se prendre réciproquement le coude droit, et de se le serrer en trois tems.
(c) Le mot d'Apprenti Écossais est Tubalkain. La parole ancienne était [illegible]. La passe est de s'entrelacer les doigts en laissant pendre le bras, le dos des mains regardant la terre.

D. Que signifie ce mot?
R. Que la sagesse est en Dieu. C'est le nom de la colonne qui était au septentrion, auprès de la porte du temple où s'assemblaient les apprentis.
D. Quel est votre mot de passe?
R. *Tubalcain*, qui veut dire *possession mondaine*. C'est le nom du fils de Lamech, qui le premier eut l'art de mettre les métaux en œuvre.
D. * Ne vous a-t-on rien donné de plus en vous recevant Maçon?
R. * L'on m'a donné un tablier blanc et des gants d'homme et de femme de la même couleur.
D. * Que signifie le tablier?
R. * Il est le symbole du travail; sa blancheur nous démontre la candeur de nos mœurs, et l'égalité qui doit régner entre nous.
D. Pourquoi vous a-t-on donné des gants blancs?
R. Pour m'apprendre qu'un Maçon ne doit jamais tremper ses mains dans l'iniquité.
D. * Pourquoi donne-t-on des gants de femme a?
R. * Pour montrer au récipiendaire qu'on doit estimer et chérir sa femme, et qu'on ne peut l'oublier un seul instant sans être injuste.
D. Que vîtes-vous lorsque vous fûtes reçu Maçon?
R. Trois grandes lumières placées en équerre, l'une à l'orient, l'autre à l'occident, et la troisième au midi.
D. Pourquoi n'y en avait-il point au nord?
R. C'est que le soleil éclaire faiblement cette partie.
D. Que signifient ces trois lumières?
R. Le soleil, la lune et le maître de la loge.
D. * Pourquoi les désignent-elles?
R. Parce que le soleil éclaire les ouvriers le jour, la lune pendant la nuit, et le vénérable en tout tems dans sa loge.
D. Où se tient le vénérable en loge?
R. A l'orient.
D. Pourquoi?
R. A l'exemple du soleil, qui paraît à l'orient pour commencer le jour, le vénérable s'y tient pour ouvrir la loge, aider les ouvriers de ses conseils, et les éclairer de ses lumières.
D. Et les surveillans, où sont-ils placés?
R. A l'occident.
D. Pourquoi?
R. Comme le soleil termine le jour à l'occident, les surveillans s'y tiennent pour fermer la loge, renvoyer les ouvriers contens, et faire bon accueil aux Frères visiteurs.
D. Où vous a-t-on placé après votre réception?
R. Au septentrion.
D. Pourquoi?
R. Parce que c'est la partie la moins éclairée, et qu'un apprenti, qui n'a reçu qu'une faible lumière, n'est pas en état de supporter un plus grand jour.
D. A quoi travaillent les apprentis?
R. A dégrossir et ébaucher la pierre brute.
D. Où sont-ils payés?
R. A la colonne J.
D. * Quels sont les plus grands devoirs d'un Maçon?
R. * C'est de remplir ceux de l'état où la Providence l'a placé, de fuir le vice et pratiquer la vertu.

Voilà absolument toutes les demandes du Catéchisme des apprentis; et lorsqu'elles ont été faites à un Frère qui arrive après l'ouverture de la loge, le vénérable lui dit :

D. * Mon Frère, que demandez-vous?
R. * Très-vénérable, d'être admis à vos augustes travaux.
Le Vénérable : * Prenez place, mon cher Frère; vos lumières et vos vertus vous en donnent les droits.

Mais lorsque ces mêmes demandes ont été faites après les réceptions pour instruire les nouveaux initiés, et qu'il s'agit de fermer la loge, le vénérable fait alors les deux demandes suivantes, au lieu des deux qu'on vient de lire ci-dessus.

D. Quelle heure est-il? — R. Minuit.
D. Quel âge avez-vous? — R. Trois ans.

Le Vénérable : En vertu de l'heure et de l'âge, avertissez tous nos chers Frères, tant du côté du midi, que du côté du nord, que nous allons fermer cette loge, en terminant nos travaux à la manière accoutumée.
Les deux surveillans obéissent, chacun sur sa colonne : ensuite toute l'assemblée, à l'imitation du vénérable, fait le signe d'apprenti et les acclamations; après quoi le vénérable dit :
Mes Frères, la loge est fermée.
Les deux surveillans répètent ces paroles.

Le signe du grade d'apprenti français se fait en portant la main droite à la gorge, les doigts serrés, le pouce écarté, la retirant horizontalement vers l'épaule droite, et la laissant tomber ensuite perpendiculairement le long de la cuisse droite.

L'ordre en loge est de porter la main droite à la gorge, comme dans le premier tems du signe, et de rester dans cette attitude.

L'attouchement se fait en donnant la main droite, et se frappant réciproquement avec le pouce sur la première phalange du doigt index, trois coups; savoir, deux précipités, distans du troisième, suivant la batterie du grade.

La Marche s'exécute en plaçant le pied droit la pointe en avant, le pied gauche posé derrière en travers, pour former une équerre, et faisant ensuite trois pas en avant, partant du pied droit, faisant suivre le gauche, sans changer leur position.

La parole est JAKIN.

Le mot de passe est TUBALCAIN.

La batterie pour entrer en loge se fait par deux coups précipités et un lent, de cette manière : !! ! (a).

L'âge des apprentis est de TROIS ANS (b).

L'ornement de l'apprenti est un tablier de peau blanche unie (c).

(a) Pour entrer en Loge, au rit Écossais, on frappe vingt-sept coups, par trois fois neuf IIIIIIIII * IIIIIIIII * IIIIIIIII.
(b) L'âge de l'Apprenti Écossais est de vingt-sept ans.
(c) L'Apprenti Écossais porte pour tout attribut son tablier bordé de rouge.

LOGE DE TABLE.

DISPOSITION DE LA LOGE DE TABLE.

L'INSTRUCTION de la loge de table fait partie des mystères de l'Ordre : on tient cette loge dans un lieu aussi bien couvert que la salle des réceptions. On dresse une table en forme de fer à cheval ; tous les convives sont en dehors. Le vénérable est toujours placé à l'orient devant le milieu de la table, ayant l'orateur à sa droite : les surveillans sont aux deux bouts à l'occident; les maîtres occupent le midi, ayant soin d'en céder le haut à tous les visiteurs qui se présentent; les nouveaux initiés sont au nord, à côté de l'orateur, et les compagnons remplissent le reste de cette partie. Autrefois il y avait un F.·. ambassadeur, qui se tenait dans le fer à cheval, vis-à-vis le vén.·. : sa fonction était de remercier les santés portées aux souverains.

Tout ce qui constitue le service de la table forme trois lignes parallèles : c'est-à-dire, que les assiettes forment la première, les bouteilles et les verres la seconde ; et les plats de service et les lumières forment la dernière.

Tout ce dont on se sert au banquet change de nom ; les verres y sont nommés *canons* ; les bouteilles, *barriques* ; le vin rouge, *poudre rouge*; le vin blanc, *poudre forte*; et l'eau, *poudre blanche* : le pain se nomme *pierre brute*; les mets, quels qu'ils soient, *matériaux*; les lumières, *étoiles* ; les assiettes, *tuiles*; les couteaux, *glaives*; et le sel, *sable*. Manger se dit *mastiquer* ; planche signifie *une pièce d'écriture*. On dit : *tracer une planche*, *faire lecture de la planche*.

OUVERTURE DE LA LOGE DE TABLE.

Le vénérable se lève, (*l'assemblée en fait autant*), frappe trois coups d'apprenti sur la table : les surveillans lui répondent de même ; ensuite le vénérable dit :

Le vénérable : — Frères premier et second surveillans, engagez nos chers Frères, tant du côté du midi que du nord, de vouloir bien nous aider à ouvrir la loge d'apprenti Maçon, et celle d'instruction de table.

Le premier surveillant : — Mes FF.·. . . . .

Le second surveillant : — Mes FF.·. . . .

Dès que les surveillans ont fini d'annoncer, le vénérable les interroge sur l'ouverture de la loge des apprentis ; et après les dernières demandes, il dit :

En considération de l'heure et de l'âge, avertissez tous nos chers Frères, que la loge d'apprenti et celle d'instruction de table sont ouvertes, et que nous allons commencer nos travaux à la manière accoutumée.

Le premier surveillant : — Mes FF.·. . . . .

Le second surveillant : — Mes FF.·. . . . .

Le second surveillant ayant fini, le vénérable et toute l'assemblée font le signe d'apprenti et les acclamations ordinaires ; après quoi chacun se rassied et fait usage des matériaux, en attendant que le vénérable annonce les trois premières santés d'obligation.

Il n'est pas plus permis de parler des affaires politiques, que de celles de cœur ou d'intérêt; la moindre faute contraire à la bienséance y est punie : l'ivresse et la gourmandise y sont traitées comme elles le méritent.

C'est toujours au commencement du banquet que l'on porte les trois premières santés d'obligation (1).

Première Santé.

Le vénérable frappe un coup, les surveillans en font autant ; ensuite le vénérable dit :

Frères premier et second surveillans, faites aligner et charger les armes pour la première santé d'obligation, très-intéressante à l'Ordre.

Le premier surveillant : — Mes Frères sur ma colonne, dans tous vos grades et qualités, alignez et chargez vos armes pour la première santé d'obligation, très-intéressante à notre Ordre, et que le vénérable va proposer.

Le second surveillant : — Mes Frères.·. . .

Après que le second surveillant a fini, toute l'assemblée charge les canons de poudre rouge, si fortement ou si faiblement que chacun le juge à propos; et dès que les barriques sont reposées, le vénérable dit : Frères premier et second surveillans, les canons sont-ils chargés et alignés ?

Les surveillans observent ; et lorsque tout est en ordre, ils répondent :

Le premier surveillant : — Oui, très-vénérable.

Le second surveillant. . . .

Sitôt que les surveillans ont répondu, le vénérable se lève, se met à l'ordre; toute l'assemblée en fait autant : puis il annonce la santé.

Le vénérable : — Frères premier et second surveillans, annoncez à tous nos chers Frères que la santé que j'ai la faveur de proposer est celle de . . . . . . C'est pour des santés si chères, qu'il faut tirer ces canons de poudre rouge, avec le zèle d'une amitié respectueuse, en faisant feu, bon feu, et parfait feu.

Le vénérable commande l'ordre de la manière suivante :

La main droite aux armes. (*On porte la main au verre*).

Haut les armes (*On élève le verre devant soi à la hauteur de la poitrine*).

En joue. (*On approche le verre de la bouche*).

Feu, grand feu, et parfait feu. (*Alors on boit en une fois ou en trois, selon l'exemple que le vénérable donne. L'ordre veut cependant que ce soit en trois*).

Tous les Frères ayant consommé leur poudre, le vénérable dit :

Les armes en avant. (*On rapporte le verre au second commandement ; et imitant toujours le vénérable, on porte le verre à la mamelle gauche, puis à la droite : ensuite on rapporte encore le verre au second commandement, de manière que cela figure un triangle. Lorsque l'on a fait cet exercice trois fois, on pose le verre en trois tems sur la table ; c'est-à-dire, qu'au premier on pose le verre un peu horizontalement à gauche, puis on le rapporte parallèlement à droite; ensuite on le pose fortement sur la table : après quoi on frappe trois fois trois coups dans ses mains, et l'on crie trois fois, vivat !*

Tout cet exercice se fait avec beaucoup de précision : l'assemblée exécute en même tems le même mouvement, et les verres ne produisent qu'un seul coup.

Toutes les autres santés, excepté la dernière, se portent de même.

---

(1) La première santé est celle du chef du gouvernement. La deuxième, celle du Gr.·. Or.·. de Fr.·. ; on y joint celle de tous les vén.·. maîtres des loges régulières et de leurs députés au Gr.·. Or.·. de F.·. ; celle des loges de la correspondance et des Or.·. étrangers, et celle de l'Ordre en général. — La troisième est celle du vén.·. de la loge.

Dernière Santé.

Le vénérable : — Frères premier et second surveillans, faites charger et aligner les armes pour la dernière santé d'obligation à notre Ordre.
Le premier surveillant : — Mes FF.·. . . .
Le second surveillant — Mes FF.·. . . .
Après que l'assemblée a obéi, les surveillans disent :
Le premier : — Très-vénérable, les armes sont chargées et alignées du côté du midi.
Le second : — Très-vénérable, elles le sont pareillement du côté du nord.

Alors le vénérable et tous les assistans se lèvent ; puis se croisant les bras, se prennent réciproquement la main gauche de la main droite, et forment une chaîne tous ensemble, sans en excepter même les Frères servens. En restant dans cet état, le vénérable entonne le cantique suivant, et tous les assistans font *chorus*.

CANTIQUE DE CLOTURE.

PREMIER COUPLET.

Frères et compagnons
De cet Ordre sublime,
Par nos chants témoignons
L'esprit qui nous anime :
Jusque dans nos plaisirs,
De nos vertus nous appliquons l'équerre,
Et l'art de régler ses désirs
Donne titre de Frère.

II.

C'est ici que de fleurs
La sagesse parée,
Rappelle les douceurs
De l'empire d'Astrée.
Ce nectar vif et frais
Que nous voyons allumer tant de guerres,
Devient la source de la paix
Lorsqu'on le boit en Frères.

III.

Par des moyens secrets,
En dépit de l'envie,
Sans remords, sans regrets,
Nous seuls goûtons la vie.
Mais à des biens si grands,
En vain voudroit aspirer le vulgaire ;
Nul ne coule des jours charmans
Sans le titre de Frères.

IV.

L'antiquité répond
Que tout est raisonnable,
Qu'il n'est rien que de bon,
De juste et d'agréable.
Dans les sociétés
Des vrais Maçons tous les cœurs sont sincères ;
Malgré les rangs, les dignités,
Tous les hommes sont Frères.

CINQUIÈME COUPLET.

On a vu de tout tems
Des monarques, des princes,
Et quantité de grands
De toutes les provinces,
Pour prendre un tablier,
Quitter sans peine leurs armes guerrières,
Et toujours se glorifier
D'être connus pour Frères.

VI.

Profanes curieux
De savoir notre ouvrage,
Jamais vos foibles yeux
N'auront cet avantage.
Vous tâchez follement
De pénétrer nos plus profonds mystères :
Vous ne saurez pas seulement
Comment boivent les Frères.

VII.

Buvons tous en l'honneur
Du paisible Génie
Qui préside au bonheur
De la Maçonnerie.
Dans un juste rapport,
Que par trois fois, un signal de nos verres,
Soit le symbole que d'accord
Nous buvons à nos Frères.

VIII.

Joignons-nous main en main,
Soyons fermes ensemble ;
Rendons grace au destin
Du nœud qui nous rassemble.
A toutes les vertus
Ouvrons nos cœurs en fermant cette loge,
Et que jamais à nos statuts
Nul de nous ne déroge.

Le cantique étant fini, le vénérable fait les trois demandes suivantes, et qui sont les seules qui doivent servir à la clôture de la loge de table.

D. Frères premier et second surveillans, tous les Frères sont-ils à l'ordre ?
R. Ils y sont, très-vénérable.
D. Quelle heure est-il ?
R. Minuit.
D. Quel âge avez-vous ?
R. Trois ans.

Le vénérable : — En considération de l'heure et l'âge, etc. (Le reste est tout à fait semblable à la clôture de la loge d'apprentis).

LOGE DE COMPAGNON ÉCOSSAIS,

Deuxième Grade.

PLAN ET DESCRIPTION DE LA LOGE DE RÉCEPTION.

La loge est partagée en deux parties, par un rideau noir derrière le trône du Vénérable, qu'on nomme *Puissant* pour la réception de compagnon ; à côté on trouve un petit autel sur lequel il y a une Bible, un double triangle, une équerre, un compas et une planche à tracer sur laquelle est dessiné le temple de Salomon, élevé jusqu'au commencement du troisième corps. Toute la loge est tendue en rouge, parsemée de fleurs d'hyacinthe ; mais la tenture de la première partie est recouverte par une tenture noire, arrangée de manière à pouvoir disparaître quand il en est tems. Cette première partie doit être éclairée par vingt-sept lumières, placées par neuf dans trois chandeliers. (*Voy. la Gravure ci-contre, qui represente les divers objets indiques sous les numeros ci-après.*)

1. La Colonne Jakin.
2. La Colonne Booz
3. Les sept marches pour monter au Temple.
4. Le Pavé Mosaïque.
5. Porte d'Occident.
6. Le Marteau.
7. L'Equerre.
8. La Planche à tracer.
9. Fenêtre d'Occident.
10. Le Niveau.
11. La Ligne perpendiculaire, le Plomb ou l'à-plomb.
12. Portail de la Chambre intérieure.
13. La Pierre cubique taillée en pointe.
14. Fenêtre du Midi.
15. Porte du Midi.
16. La Sphere.
17. La Pierre Brute.
18. La Truelle.
19. L'Étoile flamboyante.
20. Fenêtre d'Orient.
21. Le Soleil.
22. La Lune.
23. Le Compas.
24. La Houppe dentelée.
25. Porte d'Orient.
26. 26. 26 Les trois Lumières.
27. Tabouret.
28. Table.
29. Fauteuil du Grand-Maître.
30. Place du premier Surveillant.
31. Place du second Surveillant.
32. 32. 32. Place des Maîtres.
33. 33. 33. Place des Apprentis-Compagnons, excepté le dernier reçu.

La cérémonie de l'installation d'un apprenti au degré de compagnon Maçon, se passe toujours en grande loge. Le vénérable et les surveillans sont revêtus de tout l'appareil de leurs dignités. Les figures sont crayonnées sur le plancher de la salle de réception ; et au lieu d'une pierre brute pour la réception d'un apprenti pour lui apprendre qu'il n'est encore propre qu'à dégrossir l'ouvrage, on trace, pour la réception d'un compagnon, une pierre propre à aiguiser les outils, pour lui faire connaître que désormais il pourra s'employer à polir son ouvrage, et à y mettre la dernière main

Le maître des cérémonies ôte au récipiendaire toutes armes offensives et défensives, sans exiger ses bijoux ; il lui bouche les yeux, lui fait un discours sur le grade qu'il va recevoir, lui déclarant qu'il est destiné à remplacer *Adonhiram*, dont on regrette encore la perte, mais qu'il faut qu'il soit présenté à Salomon et au grand architecte ; que c'est l'instant où il doit s'armer de fermeté, quoique le grade n'ait rien qui le doive effrayer plus que les autres.

OUVERTURE DE LA LOGE.

Le Puissant, assis sur un trône portatif, frappe un coup ; les surveillans en font autant ; puis le Puissant dit :

« Très-respectables surveillans, avant que d'ouvrir la loge du Grand Architecte, daignez examiner tous les Frères, » et vous faire assurer, par nos officiers, si toutes les avenues du temple sont couvertes ». Les surveillans obéissent, et disent : « Puissant Maître, tous les Frères présens sont Grands Architectes, et le temple est impénétrable pour tous » indiscrets ».

Le Puissant : « S'il est ainsi, invitez tous nos vénérables Frères, de vouloir bien nous aider à ouvrir la puissante » loge de Grand Architecte ». Les surveillans obéissent à la manière accoutumée. Ensuite le Puissant dit : « Respec» table premier surveillant, quelle heure est-il » ? La réponse et tout le reste de l'ouverture de cette loge, est absolument la même chose que dans le grade précédent.

RÉCEPTION D'UN APPRENTI AU GRADE DE COMPAGNON ÉCOSSAIS,

D'après la Maçonnerie Adonhiramite.

Le maître des cérémonies conduit le candidat à la porte de la loge, et frappe en Petit Architecte. Le second surveillant lui répond en Gr∴ Ar∴ ; ensuite le premier surveillant, et puis le puissant. Le second dit : « Res» pectable Frère premier surveillant, on frappe à la porte de la loge en Petit Architecte ». Le premier surveillant dit : « Puissant Maître, on frappe à la porte de la loge en Petit Architecte. Le puissant dit : « Vénérable Frère premier surveillant, voyez qui frappe. » Le second va à la porte, frappe en Petit Architecte ; on lui répond, et il demande : « Que voulez-vous » ? Le maître des cérémonies dit ; « C'est un Frère Architecte qui demande à être » examiné, pour acquérir la qualité de Grand Architecte ».

Le second surveillant ferme, et vient rendre compte au premier surveillant. Celui-ci le dit au puissant, et le puissant répond :

« Respectable Frere second surveillant, demandez-lui son nom, son surnom ; s'il est en état convenable, et dans la résolution de passer par des épreuves plus fortes et plus rigoureuses que toutes celles où il a passé ». Le second surveillant va à la porte, fait les questions au Frère Maître des cérémonies, qui apprend au récipiendaire ce qu'il doit répondre. Lorsque le récipiendaire a répondu, le second surveillant va porter cette réponse au premier surveillant, qui la transmet au puissant maître. Après cela, tous les Freres, qui pendant ce tems ont été assis, se levent, et le puissant maître dit :

» Mes Freres, la deuxième élévation étant venue à sa perfection, conformément aux ordres suprêmes, il faut nous occuper à en élever une troisième, qui terminera la hauteur que le temple doit avoir, selon les dessins qui furent donnés par le Grand Architecte de l'Univers. La direction de ce troisième étage était sans doute réservée au grand architecte qui doit remplacer Adonhirem, et que nous avons différé de nommer jusqu'à présent. L'ouvrage ne pouvant plus long-tems être suspendu, il faut qu'il soit terminé dans ce jour heureux qui nous rassemble. Il convient que l'architecte qui se présente, nous fasse connaître la justesse de ses dessins ; car il n'appartient qu'aux grands architectes de perfectionner les ouvrages. Puisse-t-il être digne de mettre la dernière main à ce temple auguste ! Est-ce votre sentiment, mes respectables Frères » ?

Chacun porte la main sur le tracé de la loge, frappe trois coups dans sa main, et fait l'acclamation ordinaire.

Le puissant maître dit : « Introduisez Moabon dans la loge, à la maniere accoutumée ». Le second surveillant va à la porte, puis amene le candidat à l'occident, les pieds sur les pointes de l'équerre ; ce qui en forme une double. Le puissant frappe un coup pour le silence. Le second surveillant frappe sept coups en grand architecte, que le premier surveillant rend. Ensuite le maître, puis le second, disent : « Puissant maître, voici Moabon qui désire obtenir le grade de grand architecte, et à qui l'entrée de cette loge a été accordée à cet effet ». *Le puissant dit :* « Mon Frere, le grade que vous désirez est fort élevé ; l'art de mettre la perfection à notre temple est d'une supériorité si grande, que nous craignons de vous voir succomber aux épreuves que nous exigeons des sujets que nous y admettons. Cependant, la nécessité de donner un successeur à notre maître Adonhiram, nous engage d'éprouver tous ceux qu'on peut trouver capables d'approcher de la science. Pour commencer, il vous est ordonné de faire vingt-sept fois le tour des ouvrages du temple, par le septentrion à l'orient, par le midi à l'occident, que je réduis à neuf. Ayez soin de lever le plan avec exactitude. Vous le presenterez au grand architecte, afin qu'il juge si vous êtes digne de remplacer notre maître Adonhiram, que nous avons perdu ».

Le puissant frappe un coup, pour donner au second surveillant le signe du départ. Il voyage comme les petits architectes. Le second surveillant met la planche à tracer entre les mains du récipiendaire. Il frappe un coup, et le premier surveillant lui dit : Que demandez-vous?

Le second surveillant : « Respectable Frere premier surveillant, le voyage mystérieux de Moabon est fini ». Le premier surveillant le répete au puissant maître.

Le puissant : « Mon frère, quels sont les fruits de votre voyage » ?

Le récipiendaire : « Puissant maître, j'ai levé le plan des ouvrages du temple, et je vous en apporte les dessins.

Le puissant : « Mon frere, presentez-les-moi par trois pas de compagnon ».

Le récipiendaire les présente de façon que le troisième pas le met au pied du trône, où il met le genou droit en terre. Le puissant lui prend la planche à tracer, la regarde et la donne par sa droite au frere le plus proche de lui, qui lui fait faire le tour de la loge, de main en main, jusqu'à ce qu'elle revienne au puissant maître, qui, l'ayant reçue, met la main du récipiendaire sur l'équerre et le double triangle qui sont sur l'autel, le compas sur le poignet, l'épée par-dessus, et lui fait prêter son obligation en ces termes :

Obligation. « Je promets, sous les mêmes obligations que j'ai prises dans mes précédens grades de Maçon, de ne jamais révéler les secrets de grands architectes à aucun architecte, maître, compagnon, apprentif Maçon, sous les peines d'être exclu de notre Ordre et de nos loges. *Amen* ».

Le puissant : « Levez-vous. Frère premier surveillant, conduisez-le à l'occident par trois pas de compagnon en arrière ».

Lorsqu'il est à l'occident, les surveillans lui font tourner le dos vers l'orient, le placent sur le tabouret qui est devant le tableau, et le retournent vers l'orient. Ensuite le maître dit : « Persistez-vous à garder le silence sur nos mystères ». Le récipiendaire répond : « Oui, puissant maître ».

Le puissant : « Frere premier surveillant, ôtez-lui le voile de son obscurité. Moabon est digne de jouir de la vue de nos travaux ».

Le puissant frappe un coup ; à l'instant le bandeau doit tomber ; on lui fait saluer le maître et tous les Frères. Ensuite le puissant dit :

« Mon Frère, c'est avec un plaisir extrême que nous avons vu votre empressement à remplir ce que nous vous avions prescrit. D'ailleurs vos dessins nous invitent à vous admettre au rang de grand architecte, afin de terminer avec nous le vaste et sublime édifice. Puisse cette nouvelle faveur vous faire mériter le grade illustre qui lui succède, et dont celui-ci semble annoncer toute la splendeur. Approchez, mon Frère, et venez recevoir les marques distinctives du rang où votre constance vous élève ».

» Nous avons, pour nous reconnaître, un signe de demande et de réponse, un attouchement et deux paroles.

» Le signe de demande est de porter les deux mains sur l'estomac, et d'y former un triangle avec le pouce et l'index de chaque main, et se nomme *signe d'appel*.

» Le signe de réponse est de porter les deux mains dans la même forme au-dessus de la tête. On ne doit s'en servir qu'en loge ou dans de grands besoins : il se nomme *signe de secours*.

» L'attouchement se fait en se prenant l'un et l'autre la main droite indifféremment, et en les renversant l'une après l'autre trois fois, l'une dessus, l'autre dessous, alternativement.

» La parole est *Moabon*. Cette parole ne doit se prononcer que par syllabes, en faisant le renversement de la main. Ensuite on s'embrasse.

» Le mot de passe est *Schibboleth*. Allez, mon Frère, vous faire reconnaître à tous les Frères, et leur donner les signes, la parole, l'attouchement, l'accolade ; et vous viendrez me les rendre ».

Le nouveau mot de passe est *Hic jacet Jakin*.

L'âge de compagnon Écossais est de *vingt-sept ans*.

pour entrer en loge, on frappe *vingt sept coups* par trois fois neuf : IIIIIIII* IIIIIIII* IIIIIIII*.

Le compagnon Écossais porte un large cordon rouge de droite à gauche, où pend un compas entrelacé d'un triangle : son tablier, doublé de rouge, porte au milieu un triangle dans un cercle brodé en or.

CATÉCHISME DE COMPAGNON ÉCOSSAIS.

D. Très-RESPECTABLE premier surveillant, êtes-vous grand architecte?
R. Oui, puissant maitre; j'ai travaillé au troisième appartement.
D. Où avez-vous été reçu?
R. Dans la chambre du milieu.
D. Quelle est cette chambre?
R. L'endroit où Salomon travaillait au plan du temple avec le grand architecte.
D. A quoi vous occupez-vous dans le grade de grand architecte?
R. A bâtir le dernier édifice, ou le troisième corps qui fait le comble du bâtiment.
D. Qui vous a fait mériter ce grade?
R. La perfection des dessins que j'ai présentés à Salomon.
D. Quelle fut votre récompense?
R. Deux signes, un attouchement et deux paroles.
D. Donnez-les moi?
R. Puissant maitre, donnez-moi le premier, je vous donnerai le second. (*On se les donne*).
D. Comment nommez-vous ces signes?
R. Le premier se nomme le *signe de demande*, et l'autre le *signe de secours*.
D. Que démontre ce dernier signe, et pourquoi le nommez-vous ainsi?
R. Qu'un bon Maçon doit compter fermement sur l'amitié et le secours de ses Frères. Aussi ne doit-on faire ce signe hors de loge que dans de pressans dangers.
D. Donnez l'attouchement au Frere second.
(*On le donne, en disant* Moabon.)
D. Quel est le mot que vous venez de prononcer?
R. La parole qui m'a été donnée par Salomon.
D. Quel est l'autre parole?
R. *Schibboleth*, qui est la parole de passage.
D. Quel âge avez-vous?
R. Vingt-sept ans.
Le Puissant aux surveillans: Frères respectables premier et second surveillans, avertissez, chacun de votre côté, que je vais fermer la loge de grand architecte.
(*Ils le font*).
D. Quelle heure est-il, Frère premier surveillant?
R. Puissant maitre, le dernier instant, la derniere heure, le dernier jour que le Grand Architecte de l'Univers s'occupa de la création du monde. Voici le dernier instant, la dernière heure, le dernier jour que Salomon employa à construire le temple.

Le puissant: Ainsi ce doit être le dernier instant de notre loge. Il est tems de la fermer et de nous reposer.
Les surveillans répetent, chacun de son côté.
Le maitre frappe vingt-sept coups en grand architecte, et dit: « Mes Frères, la loge est fermée ».
Les surveillans répetent, et tous les autres font les acclamations ordinaires.

Signe du Grade de Compagnon Français.

Il se fait en portant la main droite sur le cœur, les quatre doigts serrés et le pouce élevé, la tirant horizontalement vers le côté droit, et la laissant tomber ensuite perpendiculairement le long de la cuisse.

L'ordre en loge est de porter la main droite sur le cœur, et de rester dans cette position.

L'attouchement se fait en se donnant la main droite, et frappant cinq coups, suivant la batterie du grade, avec le pouce; trois sur la première jointure du doigt *index*, et deux sur celle du *medius*.

Pour la marche, on assemble les talons, la pointe des pieds écartée; on porte le pied droit en avant, un peu de côté; on fait suivre le gauche, et on assemble les talons: on en fait autant en partant du pied gauche, et on fait un troisième pas en avant en partant du pied droit, assemblant les talons.

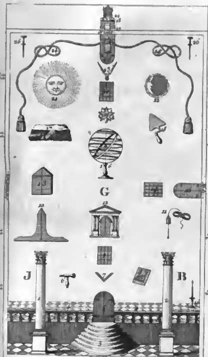
La parole est *Booz*.

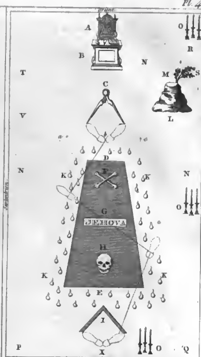
Le mot de passe est *Schibboleth*.

La batterie se fait par cinq coups; savoir: deux précipités et distans du troisième, qui doit être aussi distant des deux autres, qui sont égaux. — !! ! ! !

L'âge de compagnon est de *cinq ans*.

Le compagnon porte pour ornement un tablier de peau blanche unie.


G
J
B


A
B
C
D
E
G
JEHOVA
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
V
X



LOGE DE MAITRE ÉCOSSAIS,

Troisième grade,

D'après la Maçonnerie Adonhiramite.

PLAN ET DESCRIPTION DE LA LOGE DE RÉCEPTION.

L'appartement est le même que celui pour la réception du grade de Compagnon, à l'exception du petit autel, que l'on place à l'occident entre les deux surveillans. La planche à tracer est remplacée par une autre qui représente le temple de Salomon totalement fini, mais sans ornement : au bas de cette planche sont plusieurs outils dessinés ; et derrière, tous les noms des Frères qui doivent passer au grade de Maître. Au bout des noms est un espace pour mettre les mots *exclu à perpétuité* pour celui qui se retirerait à l'instant de la réception. Devant le petit autel est un tabouret pour asseoir le récipiendaire, auquel on a soin de faire baisser la tête lorsqu'on fait le changement de loge.

Dans la chambre où se fait cette cérémonie, on trace sur le plancher la loge du Maître, qui est la forme d'un cercueil : on dessine sur un bout une tête de mort ; sur l'autre deux os en sautoir; et l'on écrit au milieu *Jehova*, ancien mot de Maître. Devant le cercueil, on trace un compas ouvert ; à l'autre bout, une équerre ; et à main droite, une montagne sur le sommet de laquelle est une branche d'acacia, et l'on marque, comme sur la loge de l'Apprenti-Compagnon, les quatre points cardinaux. On illumine ce dessin de neuf bougies; savoir : trois à l'orient, trois au midi, et trois à l'occident ; et autour l'on poste trois Freres, l'un au septentrion, l'autre au midi, et le troisième à l'orient, qui tiennent chacun un rouleau de papier, ou de quelqu'autre matière flexible, caché sous l'habit. (*Voy. la Gravure ci-contre, representant les divers objets indiqués par les Lettres ci-après.*)

A. Fauteuil du Grand-Maître.
B. Espèce d'Autel, sur lequel il y a une Bible et un Maillet.
C. Compas.
D. E. Cercueil.
F. Os en sautoir.
G. Ancien Mot de Maître.
H. Tête de Mort.
I. Équerre.
K. K. K. K. Larmes.
L. Montagne.
M. Branche d'acacia.
N. N. N. Les trois Frères qui tiennent un rouleau de papier.
O. O. O. Les neufs Lumières, placées trois à trois.
P. Premier Surveillant.
Q. Second Surveillant.
R. L'Orateur.
S. Les Frères Visiteurs.
T. Le Secrétaire.
V. Le Trésorier.
X. Le Récipiendaire.

N. B. *Quelques Francs-Maçons prétendent qu'aux endroits marqués ici par les trois petites Lettres* a b c, *on doit représenter le Soleil, l'Etoile flamboyante et la Lune. Mais quoique cet usage s'observe constamment dans les loges d'Apprenti et de Compagnon, il n'en est pas de même dans les loges de Maître.*

OUVERTURE DE LA LOGE.

En loge de maître écossais le vénérable se nomme *Très-Puissant*, les surveillans *Très-Respectables*, et tous les Freres *Très-Honorables*. Cette loge s'ouvre comme la précédente. Ensuite le très-puissant commande aux surveillans de s'assurer si tout est bien couvert, et si tous les Freres présens sont maîtres écossais; et apres que les surveillans ont répondu au très-puissant, ce dernier leur fait quelques demandes du catéchisme en attendant que le récipiendaire soit prêt.

Avant que d'introduire le récipiendaire dans la loge, le grand maître ordonne au dernier reçu des maîtres, de s'étendre par terre sur la figure du cercueil, le visage en haut, le bras gauche étendu le long de la cuisse, le droit plié sur la poitrine, de façon que la main touche à l'endroit du cœur; cette même main couverte du tablier, que l'on relève pour cela, et le visage couvert du linge teint de sang, dont nous parlerons plus loin.

RÉCEPTION.

Après que la loge de compagnon écossais est fermée, on fait passer le nouveau prosélyte dans la chambre des Pas-Perdus. Là, on le met dans le même état qu'il était pour la réception précédente, hors qu'on ne lui bande point les yeux. Le maître des cérémonies lui fait un discours moral sur la Maçonnerie en général, et sur le grade qu'il va recevoir; puis lui fait signer son nom sur la planche à tracer, sans lui faire voir le dessin qui est de l'autre côté, en lui faisant observer que s'il ne se sent pas la force de soutenir tout ce qu'on exigera de lui, il vaudrait beaucoup mieux qu'il ne se présentât pas, vu que si, dans les épreuves, il montrait la moindre faiblesse, il serait exclu pour jamais de toutes les loges.

Après que le récipiendaire a consenti à tout, le maître des cérémonies, ou le frère terrible, frappe à la porte de la loge en grand architecte; on lui répond en maître écossais. Le second surveillant va ouvrir la porte, et demande à celui qui a frappé: *Que demandez-vous, Frère?* L'autre répond : *C'est un apprenti-compagnon Maçon qui désire d'être reçu maître.* Le second surveillant reprend : *A-t-il fait son tems? son maître est-il content de lui?* — *Oui, très-puissant*, répond le frere terrible. Apres cela, le surveillant ferme la porte, vient se mettre à sa place en faisant le signe de maître; puis il dit au très-puissant : c'est Moabon qui, plein de zele, de force et de courage, demande ardemment de subir toutes les épreuves que vous voudrez lui imposer pour parvenir au puissant grade de *surintendant maître écossais.*

Le second surveillant prend au Frère qui fait sentinelle l'épée, qu'il tient de la main gauche, ouvre brusquement la porte en présentant la pointe de son épée au récipiendaire, à qui il dit de la prendre par ce bout-là, de la main droite, de la poser sur sa mamelle gauche : cela fait, il le prend de la main droite par l'autre main, et le fait entrer

dans cette position dans la chambre de réception, lui fait faire trois fois (o) le tour de la loge, (le dos tourné vers le milieu de la loge, où est la figure du cercueil) en commençant par l'Occident, toujours dans la même attitude, à la réserve que chaque fois qu'ils passent devant le grand-maître, le récipiendaire quitte la pointe de l'épée et la main de son conducteur, et fait, en s'inclinant, le signe de compagnon. Le grand-maître et tous les autres Frères lui répondent par le signe de maître : après quoi, le second surveillant et le récipiendaire se remettent dans leur premiere posture, et continuent leur route, en faisant toujours la même cérémonie à chaque tour.

Le dernier tour achevé, le récipiendaire se trouve vis-à-vis du très-puissant, et entre les deux surveillans. Alors le très-puissant s'avance vers le Frere qui est étendu par terre, et le releve avec les mêmes cérémonies qu'il emploie pour relever le récipiendaire, et que l'on verra dans la suite. Cela fait, le second surveillant remet l'épée à celui à qui il l'avait prise, et frappe trois fois trois coups sur l'épaule du premier surveillant, en passant la main par derrière le récipiendaire. Alors le premier surveillant lui demande : *Que souhaitez-vous?* Il répond : *C'est un apprenti compagnon-maçon, qui désire d'être reçu maître.* — *A-t-il servi son tems*, reprend le premier surveillant. *Oui, très-puissant*, réplique le second. Après cela, le premier surveillant fait le signe de maître, et dit au très-puissant : *Très-respectable, c'est un apprenti-compagnon qui désire d'être reçu maître.* — *Faites-le marcher en maître, et me le présentez*, répond le très-puissant. Alors le premier surveillant lui fait faire la double équerre, qui est de mettre les deux talons l'un contre l'autre, et les deux pointes du pied en dehors, de façon qu'ils touchent les bouts de l'équerre qui est tracée dans la loge de maître. Ensuite, il lui montre la marche de maître, qui est de faire le chemin qu'il y a de l'équerre au compas, en trois grands pas égaux, faits un peu en triangle, c'est-à-dire, qu'en partant de l'équerre, il porte le pied droit en avant un peu vers le Midi; le gauche, en tirant un peu du côté du Septentrion; et pour le dernier pas, il porte le pied droit à la pointe du compas qui est du côté du Midi, fait suivre le gauche, et assemble les deux talons de façon que cela forme, avec le compas, encore une double équerre. Il est nécessaire d'observer qu'à chaque pas qu'il fait, les trois Frères dont j'ai parlé, qui tiennent un rouleau de papier, lui en donnent chacun un coup sur les épaules lorsqu'il passe auprès d'eux.

Ces trois pas faits, le récipiendaire se trouve par conséquent tout auprès, et vis-à-vis du très-puissant, qui pour lors prend son petit maillet, en disant au récipiendaire : *Promettez-vous, sous la même obligation que vous avez contractée en vous faisant recevoir apprenti-compagnon, de garder le secret des maîtres envers les compagnons, comme vous avez gardé celui des compagnons envers les profanes, et de prendre le parti des maîtres contre les compagnons rebelles?* — *Oui, très-respectable*, dit le récipiendaire. Moyennant quoi, le très-puissant lui donne trois petits coups de son maillet sur le front; et sitôt que le troisieme coup est donné, les deux surveillans, qui le tiennent à brasse-corps, le jettent en arrière tout étendu sur la forme du cercueil qui est tracé sur le plancher : aussitôt un autre Frere vient, et lui met sur le visage un linge, qui semble être teint de sang dans plusieurs endroits. Cette cérémonie faite, le premier surveillant frappe trois coups dans sa main, et aussitot tous les Freres tirent l'épée, et en présentent la pointe au corps du récipiendaire. Ils restent tous un instant dans cette attitude. Le surveillant frappe encore trois autres coups dans sa main : tous les Freres alors remettent l'épée dans le fourreau; et le très-puissant s'approche du récipiendaire, le prend par l'*index* (ou le premier doigt) de la main droite, le pouce appuyé sur la premiere et grosse jointure, fait semblant de faire un effort comme pour le relever, et le laissant échappe volontairement, en glissant les doigts, il dit : *Jakin.* Après quoi, il le prend encore de la même façon par le second doigt, et le laissant échapper comme le premier, il dit : *Booz.* Ensuite il le prend par le poignet, en lui appuyant les quatre doigts écartés, à demi-pliés en forme de serre, sur la jointure du poignet, au-dessus de la paume de la main, son pouce passé entre le pouce et l'*index* du récipiendaire, et lui donne par-là l'attouchement de maître. En lui tenant ainsi toujours la main serrée, il lui dit de retirer sa jambe droite vers le corps, et de la plier de façon que le pied puisse porter à plat sur le plancher, c'est-à-dire, que le genou et le pied soient en ligne perpendiculaire, autant qu'il est possible, et lui dit de tenir le corps étendu, ferme et comme roide. En même tems le très-puissant approche sa jambe droite de celle du récipiendaire, de maniere que le dedans du genou de l'un touche au-dedans du genou de l'autre, et ensuite il lui dit de passer la main gauche par-dessus le cou; et le très-puissant, qui en se baissant passe aussi sa main gauche par-dessus le col du récipiendaire, le relève à l'instant, en se joignant à lui pied contre pied, genoux contre genou, poitrine contre poitrine, joue contre joue, et lui dit alors, partie à une oreille, et partie à l'autre, le mot de maître.

Alors on lui ôte de dessus la tête le linge teint de sang, et le très-puissant lui dit, mon Frère faite la lecture du serment que vous allez prêter. Il dit :

« Je jure sur toute la liberté que je professe dans tous les cinq sens naturels, sur l'existence de ma raison et de mon esprit que je déclare n'être aucunement assujetis, sur l'intelligence qui me soutient, me guide, et m'éclaire. Oui, je promets, et je jure, je fais vœux de garder inviolablement tous les secrets, signes et mysteres, qui m'ont été jusqu'à présent dévoilés, et qui me seront révélés à l'avenir, dans les cinq premiers grades des parfaits maçons, et de la parfaite maçonnerie, auxquels je suis initié, approuvant à haute et intelligible voix, et sans crainte, à présent que ma vue est libre et mon esprit non préoccupé, que je n'ai aucun regret de m'être engagé, quoique dans l'obscurité dans nos loges, le déclarant de cœur, et les tenant pour inviolables; permettant, si je les révèle, que mon corps subisse toutes les peines et rigueurs qui m'y engagent; qu'on m'ouvre les veines des tempes et de la gorge; et qu'exposé nu sur la plus haute pyramide, je sois exposé à souffrir sur cet hémisphère les rigueurs des vents, l'ardeur du soleil, et les fraîcheurs de la nuit; que mon sang coule lentement de mes veines, jusqu'à l'extinction de l'esprit qui anime la substance, la matiere corporelle; et, pour augmenter les souffrances du corps et de l'esprit, que je sois forcé de prendre chaque jour une nourriture proportionnée et suffisante pour prolonger et conserver une faim dévorante et cruelle, n'y ayant rien de trop rigoureux pour un parjure. Que les lois de la maçonnerie soient mes guides pour m'en garantir, et que le Grand Architecte de l'Univers me soit en aide. *Amen.* »

Le très-puissant. — Mon Frere, puisque votre zèle pour la maçonnerie vous a engagé à persévérer avec toute la fermeté d'un bon Maçon, nous allons vous reconnaître pour surintendant des tabernacles que nous élevons, vous mettrez la derniere main à l'œuvre, et vous succéderez à notre respectable Adonhiram : mais avant que votre proclamation se fasse à l'Orient du temple, nous devons, par un sincère sentiment de douleur, rendre un secret hommage aux mânes de notre maître, dont nous avons jusqu'à présent pleuré l'homicide : que nos cœurs se livrent à la méditation et que notre esprit s'entretienne de sa mémoire dans un profond silence. Givi; (qui signifie, fléchissez le genoux.) Tous les Freres mettent un genou en terre, le très-puissant frappe un coup, et tous les FF.·., la tête penchée sur les mains, restent en silence.

Le très-puissant frappe un autre coup et les surveillans font mettre le récipiendaire à genoux devant une table, la tête penchée sur le livre qui doit être dessus, couvrant exactement son visage de ses mains, et les surveillans croisent leurs épées sur son cou. Pendant qu'il est dans cette posture on ouvre le rideau, la tenture change le plus promptement qu'il est possible; les Frères mettent leur cordon rouge. Quand tout le changement est fait, le maître frappe un coup, pour faire silence. Ensuite il en frappe un autre, et prononce (Caui) qui signifie, levez-vous tous. Les Freres se levent; et les surveillans retirent leurs épées de dessus le cou du récipiendaire. Ensuite ils le font relever, puis saluer le maître et l'assemblée. A l'instant que le récipiendaire se lève, le très-puissant maître frappe

(o) *Neuf fois*, dans quelques loges; et dans d'autres, *une fois*.

un coup, et tous les Frères disent : » Adonhiram est mort, et Moabon le remplace ». Après un instant de silence, le très-puissant dit :

» C'est avec plaisir, mon Frère, que je vois votre proclamation au grade illustre de surintendant maître écossais. Nous ne pourrons en marquer assez notre satisfaction. Nous allons avec plaisir, mon Frère, vous confier les mystères qui sont réservés pour ce grade. Avancez, je vais vous en instruire ».

On le fait avancer auprès de la mer d'airain ; puis le très-puissant prend de l'eau avec une urne, et en versa quelques gouttes sur le côté gauche du récipiendaire, en lui disant : « Soyez purifié ». Ensuite il le fait venir au pied du trône, et il lui donne le cordon et le bijou. « Ce cordon et ce bijou, lui dit-il, vous donnent le commandement en chef sur tous les autres Maçons des grades inférieurs. (*En lui donnant les gants* :) Ces gants appartiennent à ce grade ».

» Nous avons dans ce grade, pour nous reconnaître, deux signes, un attouchement et quatre paroles.

» Les deux premiers, sont *urim* et *thumim*.

» La parole secrète et incommunicable est *Jehova* ; mot des anciens maîtres, qui n'a jamais été perdu.

» Le mot de passe est *Zedsdiac*.

» Le signe est de présenter les mains en formant un triangle à la hauteur du front, en disant : *Triangulaire au front, c'est mon point d'appui*.

» On répond à ce signe en mettant la main droite sur les yeux, inclinant la tête et fléchissant le genou.

» L'attouchement est de se prendre les deux mains droites comme dans le Grand Architecte : mais, au lieu de se les renverser trois fois, on se donne mutuellement trois petits coups des quatre doigts serrés, en mettant la gauche sur l'épaule droite ; puis on s'embrasse, en disant : *La vertu unit deux cœurs, deux corps, deux mains, et tout cela ne fait qu'un*. Maintenant, mon Frère, allez rendre ces marques honorables du vrai Maçon aux très-respectables surveillans, et vous reviendrez alors près du trône pour entendre l'instruction ».

CATÉCHISME DE MAITRE ÉCOSSAIS.

D. TRÈS-RESPECTABLE Frère, que connaissez-vous en qualité de Maître Écossais ?
R. Très-Puissant, je connais la grande lumière du troisième appartement.
D. Où avez-vous été reçu ?
R. Dans le haut lieu.
D. Quel chemin avez-vous fait ?
R. Celui de la chambre du milieu au troisième appartement.
D. Ce troisième appartement n'a-t-il pas un autre nom ?
R. Il se nomme *Gabaon* ; c'est le lieu élevé où David et Salomon offraient les holocaustes au Seigneur avant la construction du temple.
D. A quoi vous occupez-vous en Maître Écossais ?
R. A dresser des autels et des tabernacles, et à les garnir d'ornemens précieux.
D. Quels sont ces ornemens ?
R. L'arche d'alliance, soutenue par deux chérubins qui la couvrent de leurs ailes ; la table d'airain, celle des holocaustes, celle des pains, et le chandelier à sept branches.
D. Que renferme l'arche d'alliance ?
R. Le stekenna, qui se fixa lui-même entre les chérubins qui le couvrent de leurs ailes, dans le Saint des Saints, le jour de la Dédicace, où il rendait ses oracles.
D. Quelle fut la principale loi donnée par le stekenna ?
R. Celle qui fut donnée sur le mont Sinaï, gardée depuis dans l'arche, qui est la première loi écrite.
D. Donnez-moi le signe de cette loi ?
R. On le donne en portant les deux mains sur la tête, les doigts ouverts ; ce qui marque le symbole des dix commandemens.
D. De quelle forme représente-t-on le stekenna ?
R. Sous la forme d'un agneau tranquille, couché, reposant sur le livre des sept sceaux.
D. De quel bois était construite l'arche ?
R. De sétim, bois incorruptible, parsemé de lames d'or.
D. Quelles proportions avait-elle ?
R. Elle avait deux coudées et demie de longueur, une demie de largeur, et autant de hauteur.
D. Quelle figure avait-elle ?
R. Celle d'un coffre carré avec quatre anneaux d'or, et quatre bâtons de bois de sétim pour la porter ; et elle était couverte de lames d'or.
D. Que renfermait-elle ?
R. Le stekenna, les tables de la loi, la verge d'Aaron, l'urne pleine de manne.
D. Dans quel endroit fut-elle faite, et par qui ?
R. Elle fut faite à Oreb par Beselrel, Ooliad. Elle sortit d'Oreb et passa à Moab, de Moab à Sichem, puis à Silo ; de Silo au temple de Dagon, delà dans la maison d'Abinadeb, de là à celle d'Obededon ; ensuite à Cariathiarim, de Cariathiarim à Jérusalem, puis à la sainte Sion dans le temple.
D. Où étaient placés les autres ornemens, et à quoi servaient-ils ?
R. La table d'airain, ou l'autel à grille, était en face, près du propitiatoire, d'où parlait Dieu. L'autel des parfums et celui des holocaustes, chacun d'un côté, servaient aux offrandes et victimes. La table des pains de proposition était en face ; le chandelier à sept branches, qui était d'or pur, était au milieu : les autres ornemens étaient pour la plupart de bois de sétim, couverts de lames d'or et d'airain, travaillées avec un art infini.
D. Que représente le chandelier à sept branches ?
R. Les sept jours que Dieu employa à la création du monde, y compris le jour du repos.
D. Comment êtes-vous parvenu à connaître toutes ces choses ?
R. Par les dessins que j'ai présentés à Salomon, après un voyage très-pénible.
D. De quelle durée a été ce voyage ?
R. Trois fois vingt sept fois le tour des ouvrages.
D. Que signifie ce pénible voyage ?
R. La construction de l'ouvrage.
D. La brillante lumière fut-elle la récompense du travail ?
R. Non, très-puissant. Trois épreuves beaucoup plus fortes me l'ont acquise.
D. Quelles sont ces épreuves ?
R. La première fut trois pas de Compagnon en arrière, pour nous faire voir que nous ne devons pas manquer de fermeté dans le chemin de la vertu, malgré les humiliations qu'on peut exiger de nous dans cette vie. La seconde est un compte exact du progrès que j'avais fait dans la Maçonnerie, et de la pratique de toutes les vertus que l'on m'avait enseignées. La troisième fut un engagement volontaire que mon cœur a admis, mon âme avoué, et que ma bouche a prononcé.
D. Que vous a produit cet engagement ?
R. Un hommage aux mânes d'Adonhiram pour pleurer sa mort.
D. Que vous a produit cette douleur ?
R. Une parole marquée par une deuxième circonférence, image d'une puissance infinie, qui prédit tristesse et douleur dans la Maçonnerie ; la rechute de notre édifice matériel, et l'esprit d'un plus parfait travail par l'obéissance.
D. Quelle est cette parole ?
R. *Civi*, qui veut dire, *fléchissez le genou*.
D. Cette douleur fut-elle longue ?
R. Après sept minutes, on prononça *Caki*, qui veut dire, *levez-vous*.
D. Que résulta-t-il de cette parole ?
R. La surprise, l'éclat, la brillante lumière, et la proclamation.
D. Quelle fut cette surprise ?
R. Ma vue passa au pourpre et à l'hyacinthe.

D. Quel est cet éclat, cette brillante lumière?
R. Le stekenna et la gloire du Grand Architecte.
D. A quoi servait cette proclamation?
R. La reconnaissance que tous les frères ont faite de ma personne pour remplacer Adoniram, me déclarant surintendant des ouvrages du temple en me nommant *Moabon*
D. Que représente le triangle lumineux?
R. La gloire du Grand Architecte de l'Univers, et les trois propriétés divines; *éternité*, *science* et *puissance*.
D. Que signifient les lettres qui sont dedans?
R. Le nom de Dieu, mot sacré des Écossais. Cela nous démontre que Dieu est la source et le centre de toutes les lumières, et que lui seul peut tout connaître.
D. Pourquoi les Écossais portent-ils le triangle?
R. Parce qu'il est l'emblème de la triple unité.
D. Que représente le cercle qui l'entoure?
R. Que Dieu n'a point eu de commencement, et qu'il n'aura point de fin.
D. Pourquoi ce bijou pend-il à un cordon couleur de feu?
R. Pour nous faire connaître l'ardeur que nous devons employer à terrasser les vices.
D. En quel endroit avez-vous tenu votre première loge?
R. Entre trois montagnes inaccessibles aux profanes, dans une vallée profonde où règnent la paix, les vertus et l'union
D. Comment nommez-vous ces trois montagnes?
R. Le mont Moria, dans l'enceinte du terrein de Gabaon: le mont Sinaï, et la montagne d'Hérédon.
D. Quelle est cette montagne d'Hérédon?
R. Une montagne située entre l'ouest et le nord de l'Écosse, à la fin de la carrière du soleil, où la première loge de la Maçonnerie s'est tenue, dans cette partie terrestre qui a donné le nom à la Maçonnerie Écossaise.
D. Qu'entendez-vous par vallée profonde?
R. J'entends la tranquillité de nos loges.
D. Qui peut produire cette tranquillité?
R. La conservation de nos marques depuis leur origine
D. Quelles sont les marques du Maître Écossais?
R. Deux signes, un attouchement et quatre paroles, dont il y en a une incommunicable
D. Donnez-moi le signe! (*Pour réponse on le fait.*)
D. Donnez l'attouchement au frère second?
(*Pour réponse on le donne.*)
D. Comment nommez-vous cet attouchement?
R. La parfaite épreuve.
D. Donnez-moi la parole incommunicable?
R. Je l'épellerai avec vous.
D. Que signifie ce mot?
R. Le nom du Grand Architecte.
D. Donnez les deux premières paroles?
(*Pour réponse on les donne*).
D. Donnez-moi le mot de passe?
R. *Zedidiac*.
D. Pourquoi purifie-t-on la loge avant le travail?
R. Parce qu'après la construction du Temple, le Grand Architecte y fit descendre le feu du ciel pour le purifier, et consommer l'holocauste.
D. Quel âge avez-vous?
R. Comme Apprenti, 3 ans; comme Compagnon, 5; comme Maître, 9; comme Petit Architecte, 21; comme Grand Architecte, 27; et comme Écossais, 81.

Cette loge se ferme comme la précédente.

L'âge de Maître-Écossais est, comme on vient de le voir, 81 ans.

Pour entrer en loge, on frappe *quatre vingts-un coups*, par trois fois vingt sept. IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII * IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII * IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII *.

Le maître Écossais porte le même attribut que le compagnon, excepté que sur la bavette de son tablier qui est abaissée, il doit y avoir trois triangles entrelacés l'un dans l'autre, brodés en or, et au milieu du tablier un triangle qui renferme la lettre G.

Signe, Paroles, etc., du Grade de Maître Français.

Pour le signe on place le pouce sur le creux de l'estomac, les doigts serrés et étendus: ensuite on porte la main à la hauteur du front et valtant un peu le corps à droite, le pied droit porté en arrière; et on remet après, la main et le corps dans la même position.

L'ordre dans les loges est de poser la main droite sur le creux de l'estomac, et de rester dans cette position.

L'attouchement se fait en se prenant la main, les deux pouces entrelacés, les doigts un peu recourbés vers la pointe, et les appuyant sur le poignet en forme de griffe.

Pour la marche on assemble les talons, on enlève la jambe droite en avant, on la porte un peu à gauche, on la reporte ensuite à droite, et on pose le pied à terre, la jambe gauche croisée derrière la droite, à la hauteur du gras de jambe. On en fait autant de la jambe droite; puis on porte la jambe droite en avant, faisant suivre la gauche, et la croisant derrière la droite; enfin on rassemble les talons, les pointes des pieds écartés pour former une équerre.

La parole est MAC-BENAK.

Le mot de passe est GIBLI.

La batterie se fait par neuf coups, savoir: deux précipités et un lent, comme dans la batterie d'apprenti, répétée trois fois, de la manière suivante:

ꜛ!! ! ꜛ!! ! ꜛ!! !

L'âge du Maître est de SEPT ANS et plus.

Les ornemens sont un cordon de droite à gauche: c'est un ruban bleu moiré, de quatre pouces de largeur, au bas duquel sont attachés un compas et une équerre croisés en sautoir.

Le tablier est bordé et doublé en bleu.

LOGE D'ADOPTION.

APPRENTISSAGE,

PREMIER GRADE.

SALLE DE RÉCEPTION ET ORNEMENS NÉCESSAIRES.

Cet appartement est grand, et assez long pour être partagé en trois pièces par des rideaux (a), de façon que les deux plus petites soient à l'entrée, l'une à gauche et l'autre à droite; la partie la plus grande, qui est le fond de la salle, et dans laquelle réside l'assemblée, est tendue de rouge: l'extrémité de la salle se nomme l'*Asie*; le côté droit en entrant, l'*Afrique*; le côté gauche, l'*Amérique*, et l'entrée l'*Europe*. Dans la partie nommée l'Asie, il y a un dais de pareille couleur que la tenture, enrichi de franges d'or; au-dessus de ce dais un trône, sur lequel sont assis le grand-maître et la grande-maîtresse: devant eux, il y a un autel, et à leurs côtés huit figures peintes, représentant la Sagesse, la Prudence, la Force, la Tempérance, l'Honneur, la Charité, la Justice et la Vérité. Cet appartement n'est éclairé que par cinq terrines pleines d'odeur; on y met aussi un peu de sel, parce qu'elles sont le symbole d'un mystère. Les frères et sœurs qui composent la loge, sont rangés sur deux lignes de chaque côté; les sœurs assises devant, et les frères derrière, l'épée à la main. Dans la partie de l'Europe, à l'extrémité des rangs, sont placés les frères et sœurs inspecteur, inspectrice et dépositaire. Il y a aussi, devant chacune d'elles, un autel ou une petite table pentagone, sur laquelle elles frappent lorsqu'il en est tems.

Le tableau de ce grade est un tapis étendu sur le carreau de la salle, proportionné à l'espace qui reste entre les sœurs. Il représente les quatre parties du monde, désignées par quatre figures peintes.

La chambre de réflexion est tendue de noir, et éclairée par une lampe suspendue au-dessus d'une table, couverte d'un drap noir, et sur laquelle il y a une tête de mort.

DIGNITÉS ET BIJOUX.

Un vénérable grand-maître et une grande-maîtresse, un orateur en habit de capucin, un frère inspecteur, une sœur inspectrice, un frère et une sœur dépositaires, et une sœur introductrice: tous ces officiers et officières portent un cordon bleu moiré, en sautoir, au bout duquel pend une truelle d'or; le grand-maître (b) doit avoir encore un maillet pour le commandement ainsi que les sœurs inspectrice et dépositaire. Ce sont ces deux dernières, avec la sœur introductrice, qui font presque tout l'office, les frères qui les secondent n'étant la plupart du tems que pour les aider, surtout dans les premiers grades. Il n'en est pas de même de la grande-maîtresse, qui a peu de chose à dire, n'étant qu'une compagne honorable du grand-maître qui a mérité d'être elevée au plus haut rang. Tous les frères et sœurs qui composent la loge, ont un tablier et des gants blancs.

Les loges de Franches-Maçonnes ne sont convoquées que par des Grands-Maîtres Francs-Maçons. Tous ceux qui ont des grades sont obligés d'en donner les ornemens aux Sœurs. Tout le commandement se fait par cinq coups de maillet; ouverture et clôture de loge, tant celle de réception que celle de table, ainsi que pour les sociétés. Si c'est le Grand-Maître qui veut porter la parole, il frappe cinq coups à distance égale; la Sœur inspectrice en fait autant, et la Sœur dépositaire de même, après quoi il parle: si c'est une des deux Sœurs, elle commence; l'autre répond, et le vénérable finit. Il n'est permis à personne de parler au Grand-Maître sans l'en avoir fait avertir par les Officiers.

(a) L'usage est de donner de suite les trois premiers grades; car si l'on n'en voulait donner qu'un ou deux, il n'y aurait pas d'inconvenient de s'arranger autrement.

( ) Tous ces officiers et officières conservent leur rang et leurs noms dans tous les grades.

OUVERTURE DE LA LOGE D'ADOPTION, ET RÉCEPTION.

La grand-maître frappe cinq coups, et dit : « Mes chères sœurs inspectrice et dépositaire, engagez nos chers frères » et sœurs tant du côté de l'Afrique que de l'Amérique, de vouloir bien nous aider à ouvrir la loge d'apprentie Ma- » çonne, en faisant notre office par cinq ».

La sœur inspectrice : « Mes chers frères et sœurs du côté de l'Afrique, vous êtes engagés de la part du vénérable grand-maître et de la grande-maîtresse, de vouloir bien leur aider à ouvrir la loge d'apprentie Maçonne, et de faire » notre office par cinq ».

La sœur dépositaire répète ces paroles de son côté; ensuite le vénérable dit : « A moi, mes chers frères et sœurs » ; puis il frappe cinq fois dans ses mains : toute l'assemblée l'imite, et crie cinq fois *vivat*; alors le grand-maître s'adresse à l'une des deux officieres, et l'interroge de la manière suivante :

D. Quels sont les devoirs d'une apprentie maçonne?

R. Obéir, travailler et se taire.

Le vénérable ajoute : « Obéissons, travaillons et taisons-nous sur tous nos mystères envers les profanes » : puis il continue à faire plusieurs demandes du catéchisme. C'est pendant ce tems que la sœur qui doit être reçue est introduite dans la chambre obscure. Le frère orateur qui la conduit, et qui doit être seul avec elle, lui bande les yeux aussitôt qu'elle y est entrée, puis lui fait un discours pathétique sur la vertu et la charité, et la laisse à ses réflexions. Après quelques minutes, il frappe cinq coups à la porte de la loge : la sœur introductrice lui répond en dedans par cinq autres, et fait avertir le grand-maître, par les officiers, qu'on frappe à la loge en maçon. Le vénérable répond qu'il faut voir qui frappe, en ajoutant que si c'est un profane de l'écarter; mais que si c'est un Maçon ou Maçonne, de l'admettre. L'introductrice entr'ouvre la porte de la loge, et l'orateur lui dit que c'est une élève de la sagesse, qui désirerait être reçue Maçonne; la sœur referme la porte, et fait rendre les paroles de l'orateur au grand-maître. Celui-ci demande de quelle part elle est présentée; le frère ou la sœur à qui cette question s'adresse, se place entre les deux officieres : alors le grand-maître lui demande s'il connaît à la récipiendaire toutes les qualités nécessaires pour faire une bonne Maçonne? A quoi l'interrogé répond : le vénérable lui en fait prêter serment, et demande ensuite à tous ceux qui composent l'assemblée, s'il n'y a personne qui s'oppose à la réception : les frères et sœurs qui y consentent lèvent la main; et lorsqu'il n'y a point d'opposant, le grand-maître dit : « Bénis soient nos travaux; » nous allons donc donner encore un soutien à la vertu; nous ne pouvons trop nous en réjouir. Applaudissons, mes » frères ». Après l'applaudissement, le grand-maître ordonne à l'introductrice de s'instruire du nom de l'apprentie, de ses qualités civiles, et surtout de sa religion. La sœur obéit. Ensuite le vénérable commande de faire entrer la récipiendaire. Aussitôt l'orateur lie les mains de l'aspirante avec une chaîne de fer-blanc, et la remet à l'introductrice qui l'introduit en loge.

La récipiendaire introduite, toujours les yeux bandés, est placée à l'entrée de la loge entre les sœurs inspectrice et dépositaire. Le grand-maître l'interroge sur le motif qui l'amène, et lui demande quelles idées elle s'est formée de la Maçonnerie. Après que l'aspirante a satisfait à tout, le frère inspecteur lui fait faire deux fois le tour de cinq terrains, et la ramène à la même place d'où il l'a fait sortir. Le vénérable lui demande si elle désire qu'on lui rende la lumière; à quoi l'interrogée ne manque pas de répondre qu'elle le désire. Le vénérable alors frappe cinq coups, pendant lesquels l'inspecteur débande les yeux de la récipiendaire. Pendant l'espace de cinq coups, les frères et sœurs changent réciproquement de place le plus doucement possible, et de façon que les sœurs soient entièrement cachées par la présence des frères, lesquels élèvent leurs épées et les croisent, comme pour former une voûte.

La récipiendaire, toujours debout à l'entrée de la loge, est bien étonnée de ne voir que des hommes, dans un lieu où elle s'imaginait trouver des femmes; c'est une occasion que le grand-maître ne laisse point échapper, pour lui montrer l'imprudence qu'elle a commise en voulant entrer dans une société qu'elle ne connaissait pas, et où sa pudeur pouvait être en danger. « Cependant, madame, ajoute le vénérable, nous voulons bien croire que l'inconséquence, ni même la curiosité n'ont aucune part à votre démarche, et que l'idée avantageuse que vous avez conçue de la Maçonnerie est l'unique objet qui vous engage à vous faire recevoir par nous : mais, malgré la confiance et l'estime que vous nous inspirez, avant que de vous révéler nos plus secrets mystères, je dois vous apprendre que le grand point de la Maçonnerie est de rendre la société aussi parfaite qu'elle peut l'être, et que le caractère du vrai Maçon est d'être juste et charitable : au-dessus des préjugés, nous devons fuir l'artifice et le mensonge; toujours guidés par la vertu, nous ne devons être occupés que de nous acquérir l'estime générale, et mériter l'amitié de nos frères et sœurs. Voilà, madame, une légère idée des devoirs que vous allez vous imposer : nous sommes convaincus que vous n'aurez point de peine à les remplir; l'engagement que vous allez contracter en vous liant étroitement à nous, vous confirmera dans ce que vous devez à la religion, à l'état et à l'humanité. Persistez-vous toujours dans les sentimens d'être initiée dans notre ordre? Trouverai-je en vous une femme forte et courageuse? » La récipiendaire doit répondre : « Oui. » Alors le grand-maître dit : « Mes chers frères et sœurs, ouvrons-lui la porte de la vertu, et » détachez-lui ses fers : il faut être libre pour entrer dans nos temples ». Puis s'adressant à la récipiendaire : « Venez » à moi, madame, en traversant cette voûte de fer et d'acier ». Le frère inspecteur conduit la récipiendaire, et lui dit de se mettre à genoux devant l'autel, lui faisant poser la main droite sur l'Evangile pour prêter l'obligation qui suit, et que le vénérable prononce avec elle.

« En présence du grand architecte de l'Univers, qui est Dieu, et devant cette auguste assemblée, je promets et » jure solennellement de garder et retenir fidèlement dans mon cœur tous les secrets des Maçons (*a*) et de la Ma- » çonnerie, qui vont m'être confiés, sous les peines d'être déshonorée et méprisée; et de plus, être frappée du glaive » de l'ange exterminateur. Mais pour m'en garantir, puisse une portion de l'esprit divin, descendre dans mon âme » pour me faire parvenir au plus haut degré de la vertu! Dieu me soit en aide. Ainsi soit-il ».

L'obligation ainsi prêtée, le grand-maître relève la nouvelle prosélyte, et la fait passer à sa droite en lui disant : « Madame, venez recevoir les marques certaines de notre estime. Nous avons des signes, une parole et un attouche- » ment, desquels nous sommes convenus entre nous pour nous reconnaître. Le signe se fait en mettant l'index et » le troisième doigt de la main gauche sur la bouche, comme pour exprimer le silence, ayant de plus le pouce sous » le menton. On répond à ce signe, en portant le petit doigt de la main droite sur l'oreille droite, de manière que » les autres doigts soient pliés sur la joue. L'attouchement se fait en se prenant mutuellement la paume de la main » droite, tenant le doigt du milieu étendu sur le poignet.

» La parole est Féix-Féax, qui signifie *Académie* ou *École de vertu*.

» Je vais actuellement vous changer le nom de Dame en celui de Sœur, en vous donnant le baiser de paix (*b*).

(*a*) Pendant que la récipiendaire prête son obligation, chacun reprend sa place.

(*b*) Le vénérable embrasse la sœur cinq fois, très-respectueusement.

» Fasse le ciel que vous n'oubliez jamais aucun des devoirs que vous impose un nom si doux ! Allez, ma chère Sœur, » vous faire reconnaître aux sœurs inspectrice et dépositaire, en leur rendant les signes, la parole et l'attouchement » que je vous ai donnés ; ensuite vous reviendrez à moi ».

La nouvelle initiée obéit; et lorsqu'elle est revenue, le vénérable lui fait présent d'un tablier et d'une paire de gants de peau blanche.

« Permettez-moi, lui dit-il, de vous décorer de ce tablier; les rois, les princes, et les plus illustres princesses, se sont fait et se feront toujours un honneur de le porter comme étant le symbole de la vertu.

(*En lui donnant les gants*). « La couleur de ces gants vous apprend que la candeur et la vérité sont inséparables » du caractère d'une vraie Maçonne. Prenez place parmi nous (a), et daignez prêter une oreille attentive à l'instruc- » tion que nous allons faire en votre faveur ».

L'orateur adresse à l'initiée un long discours sur la morale.

COMPAGNONAGE D'ADOPTION,

DEUXIÈME GRADE.

APPARTEMENT DE LA DROITE.

Cet appartement représente le jardin d'Eden; il est artistement décoré en feuillages: dans un des coins est une espèce de fleuve qui semble tomber de quelques rochers; au milieu du jardin est un pommier, autour duquel on met un serpent de carton peint : la tête remue par le moyen d'un fil de fer, et la bouche s'ouvre et se ferme pour tenir une pomme, et la laisser prendre à volonté.

DÉCORATION DE LA LOGE, ET ORNEMENS NÉCESSAIRES.

La tenture est la même que dans le grade précédent : il y a de plus sur l'autel, devant le grand-maître, une grosse bougie allumée et une petite auge, dans laquelle on met un peu de farine délayée; dans le bas de la loge un réchaud de cuivre, sur lequel est une terrine pleine d'esprit de vin, qu'on allume après y avoir mis un peu de sel. Vers la porte, en face du vénérable, est une table couverte d'un drap noir, et au-dessus un transparent représentant la Mort, Caïn tuant son frère Abel; une grêle et un tonnerre que l'on fait entendre lorsque la récipiendaire mord la pomme.

Le tableau représente les quatre parties du monde, comme celui du grade précédent. Il y a de plus, dans le milieu, l'arche de Noé sur la montagne, à l'instant que la colombe revient avec le rameau d'olivier.

RÉCEPTION.

La loge s'ouvre comme la précédente ; le grand-maître tient une branche d'olivier de la main gauche, et fait plusieurs questions sur le catéchisme, en attendant que la sœur qui doit être reçue soit prête. La récipiendaire est dans la chambre de réflexion avec l'orateur, qui l'exhorte de se soumettre à toutes les épreuves qu'on exigera d'elle. Il lui fait ôter tous les diamans et autres bijoux qu'elle peut avoir, pour marquer son humilité, et lui demande sa jarretière gauche; et après l'avoir reçue, il lui bande les yeux et l'introduit en loge, en observant les formalités ordinaires : sitôt qu'elle y est entrée, la sœur introductrice la fait placer entre les deux officieres, et fait avertir le vénérable que la sœur qui désire monter au second grade de la Maçonnerie est présente; et que, pour preuve de sa soumission à tout ce qu'on exigera d'elle, elle a remis ses bijoux et sa jarretière. (L'orateur les porte sur l'autel.) Aussitôt le grand-maître se lève, et dit à la récipiendaire : « Ma chère Sœur, c'est avec un plaisir extrême que je » vois votre zèle à vouloir parvenir à la connaissance de nos mystères; cependant, quoique vous nous confirmiez » de plus en plus dans l'idée que nous avions conçue de vous, je me crois encore obligé de vous engager à ne rien » précipiter. Sachez que si vous commettiez une seule faiblesse, il ne nous serait plus permis de vous recevoir » parmi nous : voyez si vous voulez être reçue à ce prix ».

Si la sœur persiste, le vénérable commande au frère inspecteur de lui faire faire deux fois le tour du tableau, et de la faire passer par l'épreuve du feu, afin de persuader tous les frères de son courage. Les deux tours finis, l'inspecteur approche l'aspirante de la flamme que produit l'esprit-de-vin; mais à peine en a-t-elle senti la chaleur, que le vénérable dit : « C'en est assez, mon Frère; nous devons être contens de sa soumission. (*En s'adressant à la » récipiendaire*) : Vous, ma chère sœur, ne craignez rien, souvenez-vous que la bonne foi est sacrée chez les » Maçons; le bandeau que vous avez sur les yeux nous assure de la vôtre, et nous présente l'état d'innocence dans » lequel vivaient nos premiers pères, se confiant aveuglément dans les promesses du créateur. Continuez, ma chère » Sœur, à vous soumettre à tout : il ne vous reste plus qu'une épreuve à passer pour entrer dans notre sanctuaire; » et quoiqu'elle soit terrible, elle n'est pas au-dessus de la vertu courageuse. Nous allons vous conduire dans un » lieu de délices, où vous achèverez de nous convaincre de l'estime que nous devons faire de votre amitié. Allez, » ma chère Sœur : puissent la sagesse et la prudance vous inspirer sur tout ce qui vous reste à faire, et vous ramener

---

(a) On fait placer la nouvelle initiée en haut de l'Amérique, auprès de l'autel.

sel; une citerne dans laquelle on voit Joseph, et au-dessus de lui, le soleil, la lune et les onze étoiles. Aux deux côtés de ce tableau, on place treize lumières, sept à droite et six à gauche.

OUVERTURE DE LA LOGE ET RÉCEPTION.

L'ouverture de cette loge ne diffère en rien de celle d'apprentie et de compagnone, sinon qu'on la désigne par le nom de *maîtresse*; et que, lorsque le grand-maître demande quels sont les devoirs d'une maîtresse Maçonne, au lieu de répondre : « obéir, travailler et se taire », on dit : « aimer, protéger et secourir ses frères et sœurs. » La tenture est toujours cramoisie, comme dans la précédente; il faut de plus un arc-en-ciel placé au-dessus de l'autel; dans l'Asie, du côté de l'Afrique, une petite tour d'une forme spirale, d'environ un pied de haut, et dont le dessus est assez large pour que la récipiendaire s'y puisse tenir. Sur la surface, cette devise en gros caractères : *Tour de Babel, monument de l'orgueil des hommes*; une échelle composée de cinq échelons.

Pour la réception, l'orateur est dans la chambre de préparation avec la récipiendaire à laquelle il fait un discours sur la dignité du grade qu'elle va recevoir; après quoi il lui bande les yeux, et l'introduit en loge, en observant les formalités ordinaires. Le frère inspecteur fait placer la récipiendaire au bas du tableau, et fait dire au grand-maître que voilà la Sœur qui désire être reçue maîtresse. Le vénérable demande à l'aspirante quels sont les progrès qu'elle a faits dans la Maçonnerie, et quels sont les mots d'apprentie et de compagnone. Après qu'elle a répondu, le vénérable commande au frère inspecteur de lui faire faire un tour de loge, en commençant du côté de l'Afrique, et de lui faire subir l'épreuve de la confusion.

Lorsque la sœur commence le voyage, on apporte promptement, et sans bruit, la petite tour dont nous avons parlé, et on la met à la place d'où part la récipiendaire. On appuie une planche d'environ sept à huit pieds de long, un bout sur le bord de la tour, et l'autre sur le carreau, du côté du vénérable, de manière que cette planche produit une pente assez douce pour que la récipiendaire, en finissant son voyage, parvienne au sommet de la tour sans s'en appercevoir. Sitôt que la sœur est arrivée sur la tour, on retire la planche : les frères inspecteur et dépositaire la font retourner en face du grand-maître, en la soutenant par dessous le bras, de peur qu'elle ne tombe. Alors le vénérable demande à la récipiendaire quel est le sujet qui l'amène en loge. La sœur répond que c'est le desir de monter au grade de maîtresse. « Sachez, ma chère Sœur, répond le vénérable, qu'on n'obtient des dignités » parmi nous, qu'à force de vertu, de travail et d'humilité; c'est pourquoi nous ne pouvons vous en donner au» cunes, sans agir contre toutes nos lois; et, pour vous prouver que le refus que je vous fais est juste, nous allons » vous rendre la lumière, et vous faire connaître la témérité de votre demande ». Puis s'adressant aux officiers : « Mes Frères, ôtez-lui le bandeau, et punissez-la de sa présomption ». Aussitôt la sœur introductrice lui débande les yeux, et les deux frères inspecteur et dépositaire la soulevent par-dessous le bras, la descendent de dessus la tour et lui font lire l'inscription. Après quoi le grand-maître lui dit : « Vous voyez, ma chère Sœur, com» bien le flambeau de la sagesse et de la vérité nous est nécessaire, et dans quel excès d'erreur l'ignorance et l'aveu» glement peuvent nous conduire. Il vous est aisé de juger qu'étant montée, quoiqu'innocemment, au plus haut » degré de l'orgueil, nous ne pouvions vous recevoir dans notre temple. Vous apprendrez bientôt les mystères que » renferme l'épreuve par laquelle vous venez de passer. Contentez-vous à présent de vous soumettre à l'humilité que » l'on doit pratiquer pour entrer dans le sanctuaire de la vertu ». En s'adressant à l'inspecteur : « Vous, mon Frère, » faites connaître à la sœur avec quel respect elle doit venir à l'autel ». L'officier fait ôter les souliers de la récipiendaire, et pieds nus, lui fait faire cinq pas sur le tapis, de droite à gauche, alternativement, de manière qu'au cinquième, elle puisse se trouver près de l'autel, devant lequel on la fait mettre à genoux, la main droite sur l'Evangile, pour prononcer l'obligation suivante. Le vénérable la dicte à la sœur, en lui tenant une épée nue sur la tête.

« Je jure sur cet autel respectable, par le sacrifice de Noé, d'Abraham, et par l'échelle de Jacob, de ne jamais » révéler aucun des secrets des Maçons, et de ne rien expliquer aux compagnones de ce qu'on m'apprendra sur les » mystères de la maîtrise, et je renouvelle la promesse que j'ai faite dans mes précédentes obligations, d'aimer, » protéger et secourir mes Frères et Sœurs toutes les fois que j'en trouverai l'occasion : je promets toutes ces » choses sur ma parole d'honneur; et si jamais j'étois capable d'y manquer, je consens d'encourir la honte, le » mépris, l'infamie que tout bon Maçon réserve au parjure; et pour m'en garantir, je prie Dieu de m'être en aide ».

L'obligation prononcée, la récipiendaire se relève et met ses souliers. Après quoi le vénérable lui dit : « Ma chère Sœur, comme le grade auquel vous prétendez n'est dû qu'au travail et à la constance, je ne puis encore vous en découvrir les mystères, puisqu'il vous reste un de ses devoirs à remplir : c'est pourquoi le frère inspecteur va vous conduire à l'atelier des maîtres, où vous achèverez de nous convaincre, par le zèle et l'ardeur que vous montrerez, que vous méritez l'auguste rang que vous sollicitez ».

Ce discours achevé, l'inspecteur conduit la récipiendaire à l'atelier; l'orateur, qui l'y attend se place à sa gauche, et le frère inspecteur à sa droite. Ce dernier prend un ciseau, le fait tenir à la sœur de la main gauche; puis lui donnant un marteau dans sa droite, lui fait frapper quatre coups sur les coins de la boite, et un sur le milieu. Dès que la boite est ouverte, l'orateur regarde dedans; et montrant à la récipiendaire le cœur qui est au fond, lui dit : « Ma chère Sœur, cette boite en forme de pierre, que vous voyez, et le cœur que votre travail a produit, sont le symbole de la morale de la Maçonnerie, qui, par les vertus qu'elle enseigne, semble ne laisser aux hommes que la force commune, en les rendant doux et compatissans ». Alors prenant la boite, il la porte au vénérable, qui félicite la Sœur de son travail, et qui ordonne à l'inspecteur, qui doit être revenu en loge, de faire monter l'échelle mystérieuse à la sœur. Aussitôt l'officier fait avancer la récipiendaire au bas de l'échelle dont nous avons parlé, et qu'on a eu soin de coucher sur le tableau; puis conduisant la sœur par la main, lui fait mettre le pied gauche, puis le droit parallèle sur le premier échelon, ensuite sur les autres; et lorsqu'elle est sur le dernier, l'officier annonce au vénérable que la récipiendaire est parvenue au sommet de la félicité. Le grand-maître se lève en ordonnant que l'on fasse approcher la sœur; et lorsqu'elle est auprès du trône, le vénérable lui tend la main obligeamment, et lui dit : « Ma chère Sœur, en suivant les principes que la sagesse nous donna, nous trouvons que c'est trop peu d'accorder à la vertu l'estime ordinaire que tout homme lui doit; c'est pourquoi je vous décore de ce bijou (c'est la truelle), comme étant la marque honorable du pur hommage que nous lui rendons. Cette truelle, parmi nous, signifie maîtrise, parce qu'on ne l'accordant qu'au vrai mérite, elle est le symbole d'une ame courageuse et maîtresse d'elle-même. Le signe de ce grade est de figurer l'échelle (*a*) devant soi; on répond à ce signe en étendant la main gauche sur la partie du visage qui est du même côté, de manière que le petit doigt soit sur la bouche, le second doigt sous le nez, le troisième sur l'œil, le quatrième sur la tempe, et le pouce sur l'oreille; ce qui donne les signes des autres grades, en démontrant les cinq sens (*b*). L'attouchement se fait en se présentant mutuellement

(*a*) Il y a des loges où ce signe est celui de l'apprentissage, quoique dans ces mêmes loges il ne soit fait mention de l'échelle que dans le grade de maîtresse.

(*b*) Dans toutes les loges irrégulières, on ne connoît point ce signe; et quoique dans les grades on ne désigne que trois sens on demande cependant, dans le catéchisme de la maîtresse, pourquoi les Maçons attachent leurs signes aux cinq sens.

l'index et l'autre doigt de la main droite, que l'on pose l'un sur l'autre; ensuite on appuie tour à tour le pouce droit sur les joints près de l'ongle, ce qui donne le nombre sacré (*cinq*), chez les Maçons. La parole de maîtresse est *Avoth-Jair*, qui signifie : *L'éclatante lumière de la vérité a dessillé mes yeux*. Le mot de passe de ce grade est la parole de compagnonne, *Babel*. Allez actuellement, ma chère Sœur, rendre aux officières les signes et paroles que je vous ai donnés ».

La sœur obéit; et lorsqu'elle a fini, le frère inspecteur la fait placer à la droite du grand-maître : l'orateur prononce un discours, après quoi on commence le catéchisme.

LA MAITRISE PARFAITE D'ADOPTION,

QUATRIÈME GRADE.

La loge de Parfaite est supposée représenter le tabernacle d'alliance que Moïse fit porter hors du camp des Israélites lorsqu'il les conduisait, avec Aaron, par le désert de l'Arabie Pétrée. Si l'on donne ce grade à la suite de la maîtrise, la tenture, le dais et l'autel restent dans le même ordre. Il y a de plus, de chaque côté du vénérable, une colonne torse garnie de lampions pleins de cire. Celle de la droite doit être transparente, parce qu'elle représente la colonne de feu qui éclairait les Juifs pendant la nuit; et l'autre tient lieu de la nuée qui les cachait le jour aux yeux des Égyptiens. Ces deux colonnes sont couronnées par un arc-en-ciel, garni de onze lampions : sur l'autel est un plat, dans lequel il y a un vase renversé, qui renferme un oiseau vivant; dans le plat, autour du vase, deux pouces de sable très-fin, pour qu'on ne puisse regarder ce qu'il renferme sans en laisser des marques. On place aussi treize lumières à l'entour du tableau, comme dans le grade précédent. Tous les frères et sœurs, ainsi que le grand-maître et la grande-maîtresse, ont chacun une baguette qu'ils tiennent de la main gauche; les frères ont de plus leurs épées dans la droite. Le vénérable est pourvu d'une paire de jarretières d'étoffe bleue, sur laquelle il y a deux cœurs brodés en or, avec cette devise, partagée : LA VERTU NOUS UNIT, LE CIEL NOUS RÉCOMPENSE. Le bijou de Parfaite est un marteau d'or avec un anneau or et argent, sur lequel est gravé le mot SECRET. On le porte en loge au bout d'un large cordon moiré, mis en sautoir.

L'Autel du Feu ou *de la Vérité* est placé dans un des coins de la loge. Sur cet autel sont plusieurs vases antiques, dorés et argentés, représentant ceux que les Israélites emportèrent d'Égypte; sur le milieu, une cassolette, dans laquelle brûlent les parfums, et devant cette cassolette un plat d'argent pour l'offrande : à côté, une boîte pareille à celle dont on s'est servi dans le grade précédent. Mais au lieu d'un cœur, il y a ces mots en lettres d'or : AMANS, HER, CANA, EERLES, qui signifient : *Vérité, Liberté, Zèle* et *Prudence*. A gauche de la boîte, un marteau, et à droite une navette pleine d'encens et un encensoir, avec lequel l'orateur encense plusieurs fois pendant la réception.

Le Tableau représente les épis que Pharaon vit en songe; Joseph se réconciliant avec ses frères; plusieurs hommes en tablier, tenant des truelles, avec lesquelles ils pétrissent de la terre pour former des briques; Moïse dans la corbeille sur les eaux du Nil, à l'instant que la fille de Pharaon le fait retirer; et, sur le devant du tableau, Moïse et Aaron à la tête des Israélites sur le bord de la mer Rouge, dans laquelle on voit Pharaon et son armée submergés.

La Récipiendaire dans la chambre de réflexion. L'orateur va la trouver, et l'interroge sur les trois premiers grades; et lorsqu'elle a répondu, il lui rappelle les devoirs qu'elle s'est imposés par ses précédentes obligations, et l'exactitude qu'elle doit montrer à l'avenir dans la pratique de la vertu; après quoi il la quitte un instant, et va chercher le vase qui contient l'oiseau, et l'apporte à la récipiendaire. Alors, le posant sur une table à côté d'elle, il lui dit : « Madame, ce vase que vous voyez renferme le dernier secret de la Maçonnerie : c'est un dépôt sacré que le grand-maître vous confie, sans vouloir d'autre preuve de votre discrétion que la haute estime qu'il a conçue de vous; et le respect que l'on doit à la vertu, m'empêche moi-même d'en exiger d'autres. Cependant, comme je vais vous en laisser seule dépositaire, permettez-moi de vous apprendre que la moindre apparence de curiosité que vous pourriez montrer dans cet instant, vous ôterait tous les moyens de parvenir à l'auguste grade auquel vous aspirez ». Ce discours fini, l'orateur abandonne la récipiendaire quelques minutes à ses réflexions. Ensuite il rentre, et regarde si le sable n'a pas été dérangé : s'il s'aperçoit que le vase ait été levé, il fait de vives remontrances à la sœur, et lui dit qu'ayant manqué aux principales lois de la Maçonnerie, elle ne doit plus espérer d'être admise au sublime grade de la perfection; que toute excuse est inutile; qu'il n'y a que le tems, la patience et la charité, qui peuvent lui faire mériter de nouveau la faveur qu'elle vient de perdre par sa trop grande légèreté. Ensuite on ferme la loge de Parfaite; et lorsqu'on tient loge de maîtresse, le grand-maître condamne la sœur à trois livres d'amende envers les pauvres. Mais si, au contraire, lorsque l'orateur revient, il ne trouve rien de dérangé, il lui dit, que pour récompenser sa prudence et sa discrétion, elle va être initiée dans les mystères de l'Ordre; il avance une cuvette dans laquelle il y a une coupe pleine de liqueur odoriférante avec laquelle il fait laver le bout des doigts de la récipiendaire; ensuite il lui fait prendre le plat dans lequel est le vase, et va frapper cinq coups à la porte de la loge, qui servent de signal d'introduction.

A l'ouverture de la loge de parfaite Maçonne, le grand-maître et la grande-maîtresse sont placés sous le devant du dais, ayant l'arc-en-ciel presque au-dessus de la tête. Les frères et sœurs sont rangés sur deux lignes, observant un grand silence. Le vénérable frappe cinq coups, et fait avertir l'assemblée par les deux officières que l'on va ouvrir la loge de parfaite Maçonne. Les deux sœurs obéissent de la manière ordinaire; ensuite le vénérable fait les demandes suivantes :

D. Quelle heure est-il ?

R. Le lever du soleil.

D. Que signifie cette heure ?

R. Celle à laquelle Moïse entrait au tabernacle d'alliance, pour enseigner les commandemens de Dieu aux Israélites.

Le vénérable. « Comme c'est pour l'imiter que nous sommes rassemblés, avertissez tous nos chers frères et sœurs que la loge est ouverte ».

Les officières ayant obéi, toute l'assemblée applaudit; et c'est après ces applaudissemens que l'orateur doit frapper : le frère dépositaire, qui doit être auprès de la porte, en avertit l'inspecteur; celui-ci se lève et va demander à l'orateur si la sœur a rempli tous ses devoirs. L'orateur l'ayant assuré qu'elle est digne d'entrer dans le sanctuaire, le frère inspecteur prend le plat des mains de l'aspirante, et va le porter sur l'autel du grand-maître, et lui dit : « Très vénérable, une sœur respectable par son zèle et par ses vertus ayant résisté à la dernière épreuve, demande avec instance d'être admise au grade de la perfection ». Le grand-maître répond que n'étant que le premier d'entre ses égaux, il ne peut rien faire sans le consentement de tous les frères et sœurs. Alors, s'adressant à

à l'assemblée, il demande s'il n'y a point d'opposant à la réception de l'aspirante; et si personne ne s'y oppose, on fait les acclamations ordinaires. Ensuite tous les frères et sœurs mettant le genou gauche en terre, le vénérable ordonne à l'inspecteur d'introduire la sœur sans bandeau, et de la manière accoutumée; aussitôt l'orateur passe une chaîne de fer-blanc dans les bras de la récipiendaire, puis la remet entre les mains de l'inspecteur, qui l'introduit en loge, et la fait placer à côté des officiers. Après que la récipiendaire est annoncée, le grand-maître lui fait plusieurs questions sur les grades précédens, puis commande à l'inspecteur de recevoir de la sœur les signes, paroles et attouchemens du grade de maîtresse: le frère obéit, et dit ensuite au vénérable que la conduite de la sœur est irréprochable; qu'étant venue à la Maçonnerie par une heureuse inspiration, elle a goûté du fruit mystérieux; qu'elle a travaillé dans l'arche, qu'elle sait monter l'échelle, et que ses derniers desirs seraient de se joindre à ses frères pour entrer dans la terre promise. Le vénérable répond: « Mon frère, nous ne pourrions la refuser sans être injustes: armez la sœur pour le voyage, et faites-lui traverser la mer. » L'inspecteur lui donne une baguette; alors le vénérable frappe cinq coups à distance égale. Au premier, tous les frères et sœurs se levent; au second, les frères élèvent leurs épées perpendiculairement; au troisième, ils en abaissent la pointe horizontalement; au quatrième, tous élèvent leurs baguettes; et au cinquième, il en abaissent le bout, et le croisent sur leurs épées: après quoi l'inspecteur fait avancer la récipiendaire à l'autel du grand-maître, lequel lui détache la chaîne, et lui dit: « Ma chère Sœur, il est tems de rompre vos fers, sortez de l'esclavage où vous êtes; l'engagement que vous allez contracter demande une entière liberté. » Puis la faisant mettre à genoux, il continue, en disant: « Les erreurs, les préjugés qui pourraient vous rester sur la Maçonnerie vont disparaître; tous nos symboles vont vous être connus, et la lumière de la vérité va briller à vos yeux et paraître dans tout son éclat. » Ensuite il lui fait prêter l'obligation suivante:

« Je jure et promets devant le Créateur de l'Univers, le Conservateur de tous les êtres et le Vengeur du crime, et » en présence de mes chers frères et sœurs, de ne jamais rien révéler du grade de Parfaite, qui va m'être conféré, à » aucune apprentie, compagnone ou maîtresse; de pratiquer les vertus que l'on me prescrira, nonobstant celles qui » m'ont été prescrites, sous les peines d'être regardée par les Maçons vertueux comme une parjure qui ne mérite » que leur indignation et leur mépris ».

La récipiendaire ayant prêté son obligation, le grand-maître la relève et lui dit: « Ma chère sœur, le premier pas que vous devez faire parmi nous, doit être signalé par une action de bienfaisance; levez le vase, et jouissez du plaisir pur que toute ame vertueuse doit ressentir en faisant des heureux. » La sœur obéit, et l'oiseau qui était renfermé prend son essor. « Vous voyez, ma chère Sœur, continue le vénérable, que la liberté est un bien que le Créateur de l'Univers a rendu commun à tous les êtres, qu'on ne peut en priver qui que ce soit sans commettre une injustice extrême, et que le fort qui rend le faible esclave, est indigne de la société des hommes. » Après ce discours, le grand-maître dit au frère inspecteur de conduire la sœur à l'autel sacré; et dès qu'elle y est arrivée, l'orateur, qui doit s'y trouver, lui dit: « Ma chère Sœur, je vous attendais à l'autel de la vérité, pour vous apprendre le plus grand secret des Maçons, et par conséquent, le plus inviolable. Ce serait peu de pratiquer en silence les devoirs de la religion; le cœur vertueux encore doit être sensible et compatissant: il est des malheureux sur la terre, et ces infortunés sont nos amis, nos compagnons, nos frères; ils ont des droits à nos bienfaits. Puis-je espérer qu'ils trouveront en vous une amie secourable, et que vous voudrez bien m'en donner des preuves? » Le frère hospitalier lui présente le plat d'offrande, et si la sœur y mettait une somme trop conséquente, l'orateur doit la lui rendre, en disant: « Ma chère Sœur, nous nous contentons ici des assurances de vos sentimens, en vous laissant le droit de les mettre en pratique toutes les fois que vous en trouverez l'occasion; puissent vos bienfaits partir d'un cœur aussi pur que l'est ce feu sacré que vous voyez sur cet autel. » Ensuite le frère inspecteur prend le marteau, et le donne à la sœur pour qu'elle en frappe cinq coups sur la boîte; et lorsqu'elle est ouverte, l'inspecteur en retire l'écrit, et l'explique à la récipiendaire: après quoi il la conduit au vénérable, qui la reçoit avec toutes les démonstrations d'une amitié respectueuse, et qui lui dit: « Ma chère Sœur, c'est avec un plaisir extrême que je vous admets à l'auguste rang que votre sagesse vous a si bien mérité; recevez-en les marques (a), elles sont le prix de la vertu. Le nom de *Parfaite*, que nous donnons à ce grade, est pour vous apprendre que nous ne devons rien négliger pour le devenir. Recevez aussi ces liens (b), ils sont le gage d'une alliance éternelle. Le signe par lequel nous nous reconnaissons est celui que Dieu donna à Moïse sur la montagne d'Horeb; il se fait en posant la main gauche sur la poitrine, la retirer et la regarder avec étonnement, ensuite la remettre; puis la retirant, la regarder avec un air de satisfaction.

La parole sacrée est *Ac-Hiroh*, qui signifie *frère de bonté*. Le mot de passe est *Beth-Abara*, qui veut dire, *maison de passage*. Pour donner l'attouchement, on présente le dessus de la main, en faisant le signe. Celui qui répond doit en faire autant: le premier remet sa main contre sa poitrine, et la présente par le dedans; et le second en fait de même, puis la passe dessus celle du premier, en finissant par le bout des doigts.

Le vénérable ayant fini, le frère dépositaire conduit la sœur aux officières, pour rendre les signes; ensuite il la fait placer à la gauche du grand-maître, et l'on commence l'instruction.

LOGE DE TABLE DE PARFAITE.

La loge de Table de Parfaite se tient dans la salle de réception, de laquelle on retire tout ce qui peut avoir servi dans les grades précédens, hors la tenture et le dais. On dresse une table en forme de fer-à-cheval, assez grande pour que tous les convives soient en dehors. Le vénérable doit être placé sous le dais devant le milieu de la table, la grande-maîtresse est à sa gauche, et l'orateur à sa droite; la sœur nouvellement reçue est à côté de ce dernier. S'il y a des visiteurs, ils sont placés dans le haut de l'Afrique; le reste de l'assemblée remplit indistinctement le tour de la table, hors les frères et sœurs inspecteur, inspectrice et dépositaire, qui occupent les deux bouts. Dans le fer-à-cheval, vis-à-vis du vénérable, on place un frère de mérite, qu'on nomme ambassadeur, décoré d'un cordon bleu, comme le portent les princes, vu qu'il les représente, et que c'est lui qui doit remercier leur santé.

Tout ce qui constitue le service de la table forme cinq lignes parallèles, c'est-à-dire, que les assiettes forment la première ligne, les gobelets la seconde, les bouteilles la troisième, les plats de service la quatrième, et les lumières, qui sont en assez grand nombre, produisent la dernière. Il faut que le nombre des assistans soit impair; presque tout ce dont on se sert au banquet change de nom. Les verres y sont nommés *lampes*; le vin, *huile rouge*,

---

(a) Il la décore du bijou.

(b) Les jarretières.

l'eau, *huile blanche*; le pain prend celui de *manne;* les mets, quels qu'ils soient, sont nommés *parfums* les lumières *étoiles*, et les bouteilles *gomor*.

OUVERTURE DE LA LOGE DE TABLE.

Tout étant disposé tel qu'on l'a vu ci-dessus, le vénérable frappe cinq coups, les sœurs inspectrice et dépositaire en font de même. Ensuite le vénérable dit : « Mes chères sœurs officières, engagez nos chers frères et sœurs, tant » du côté de l'Afrique que de l'Amérique, de vouloir bien nous aider à ouvrir la loge de Table de parfaite Maçonne ».

L'inspectrice. « Mes chers frères et sœurs du côté de l'Afrique, vous êtes engagés de la part du vénérable grand- » maître et la grande maîtresse, de vouloir bien leur aider à ouvrir la loge de parfaite Maçonne ».

La sœur dépositaire en dit autant. Ensuite le vénérable dit :

D. Sœur inspectrice, êtes-vous parfaite Maçonne?

R. Guidée par l'Éternel, je le suis devenue en sortant de l'esclavage.

D. Quels sont les devoirs d'une parfaite Maçonne?

R. De secourir ses frères et sœurs; de les aimer, et de s'instruire dans la pratique des vertus.

Le vénérable : « Aimons-nous, secourons-nous, et instruisons-nous mutuellement : c'est pourquoi la loge est » ouverte, mes frères; et pour marque de consentement unanime, applaudissons à la manière accoutumée ».

Alors il n'est plus permis de s'entretenir d'aucune affaire d'intérêt particulier : la conversation devient générale, et gouvernée par le plaisir et la décence; chacun n'a d'autre sentiment que celui de se faire estimer.

Nous ne rapporterons ici que la première et la dernière santé que l'on porte au repas, attendu que les autres ne diffèrent que par les noms et les titres. On doit aussi observer que celui ou celle de qui on boit à la santé, ne doit point boire avec les autres, mais après, en acte de remercîment.

PREMIÈRE SANTÉ.

Le vénérable : « Chères sœurs inspectrice et dépositaire, faites aligner et remplir les lampes pour une santé que » la grande maîtresse et moi avons à vous proposer ».

L'inspectrice, et après elle *la dépositaire* : « Mes chers frères et sœurs, dans la partie de l'Afrique, alignez vos » lampes et les remplissez pour une santé que le grand-maître et la grande-maîtresse ont à vous proposer ». Chacun se verse du vin; et lorsque tout le monde a fini, les officières disent :

» Très-vénérable, les lampes sont alignées et remplies ».

Le vénérable : « Mes chers frères et sœurs, la santé que nous vous proposons est celle du ***.

La sœur dépositaire en dit autant du côté de l'Amérique; après quoi le vénérable commande l'ordre de la manière suivante :

1. La main droite à vos lampes. (*On porte la main droite au verre*).
2. Haut les lampes. (*On élève le verre à la hauteur de la poitrine*).
3. Soufflez les lampes. (*Tout le monde boit*).

En buvant, chacun doit avoir les yeux sur le vénérable qui, aussitôt qu'on a bu, dit :

4. Les lampes en avant et cinq fois sur le cœur. (*On rapporte le verre au second commandement; puis on frappe*).
5. Posez les lampes. (*A ce dernier commandement, on élève le verre quatre fois perpendiculairement; puis à la cinquième, on le pose fortement sur la table, et avec assez d'ordre et de vitesse pour qu'on n'entende qu'un seul coup : ensuite tous les convives, à l'imitation du vénérable, frappent cinq fois dans leurs mains, et crient cinq fois :* vivat.

FERMETURE DE LA LOGE DE TABLE.

Le vénérable : « Chères sœurs inspectrice et dépositaire, faites aligner et emplir les lampes pour la dernière » santé ».

Les officières obéissent, chacune de leur côté, et disent ensuite : « Très-vénérable, les lampes sont alignées et » remplies ».

Alors le vénérable, et tous les frères et sœurs se lèvent, puis se croisent les bras, se prennent réciproquement la main gauche de la main droite, et forment une chaîne tous ensemble, sans en excepter les frères servans ni autres; et restant dans cet état, le vénérable entonne le cantique suivant, et tous les assistans font *chorus*.

CANTIQUE DE CLOTURE.

Joignons-nous main en main,
Tenons-nous bien ensemble;
Rendons grace au destin,
Du nœud qui nous assemble :

A toutes les vertus
Ouvrons nos cœurs, en fermant cette loge;
Et que jamais à nos statuts,
Nul de nous ne déroge.

Le cantique fini, on boit, avec les formalités ordinaires, à la santé de tous les Maçons et Maçonnes répandus sur la terre. Ensuite on se rassied; puis le vénérable ferme la loge en ces termes :

D. Sœur inspectrice, quelle heure est-il?

R. Très-vénérable, l'heure de vêpres.

D. Que signifie cette heure?

R. C'est que Moïse, dans le désert, enseignait les commandemens de Dieu aux Israélites jusqu'à l'heure des vêpres.

Le vénérable : « Puisque c'est à son exemple que nous avons tenu cette loge, il est tems de la fermer afin de pra- » tiquer les vertus que nous nous sommes prescrites; ainsi, mes frères et sœurs, la loge est fermée ».

L'on voit que ces loges d'adoption ne sont autre chose qu'une galanterie pour les femmes, auxqu'elles on rend tous les égards dûs à ce sexe aimable.

LE MAITRE PARFAIT,

QUATRIÈME GRADE.

RÉCEPTION.

Le vénérable (1), assis à l'orient, frappe quatre coups à distance égale; et lorsque les surveillans lui ont répondu de la même manière, il leur fait quelques demandes de l'instruction : après quoi on introduit le récipiendaire dans la loge, une corde ou une chaîne au cou, et le dos tourné à l'orient : le second surveillant le fait placer à l'occident; ensuite le grand-maître l'interroge sur les grades précédens, et lui en demande tous les mots, en l'invitant constamment de les prononcer. Tous les frères ont l'épée nue à la main, et la face à l'orient; chaque fois que le récipiendaire prononce les mots sacrés, les frères se retournent vers lui, et lui présentent la pointe au corps. Alors le vénérable lui fait sentir son inconséquence, et éprouve ainsi la discrétion du récipiendaire sur tous les grades : après quoi le premier surveillant le fait parvenir au trône par le pas d'apprentif, de compagnon et de maître; et lorsqu'il y est arrivé, on lui fait prêter l'obligation qui suit :

« Je renouvelle ici toutes les promesses que j'ai faites dans les grades précédens, et je proteste d'y être fidèle, sous les peines que j'ai reconnues devoir être infligées à tous faux frères, parjures à la Maçonnerie; et pour marquer le désir que j'ai de parvenir à la perfection, je promets de plus, à la face du Grand Architecte de l'Univers, et en présence des Maçons éclairés qui m'entendent, de pratiquer, dans tous les tems, et avec humilité, toutes les vertus que les lois de la Maçonnerie me prescrivent, et qui doivent caractériser les membres de notre Ordre; sans quoi je consens d'être banni de la société des hommes, d'être traité comme un lâche, indigne de conserver le titre et les droits de Maçon. Ainsi Dieu me soit en aide, etc. »

L'obligation prêtée, le premier surveillant enseigne au récipiendaire la marche de Maître Parfait. Ensuite le vénérable commence l'instruction.

CATÉCHISME DES MAITRES PARFAITS.

D. Qui êtes-vous?
R. Très-sage, je suis maître, et je connais le grand *Jehova*.
D. Que signifie ce mot?
R. Le nom incommunicable, interprété *immensité*. *Je*, montre le passé; *ho*, le présent; et *va*, l'avenir. C'est ce qui a été, qui est, et qui sera. Enfin, c'est la parole de maître qui n'a jamais été perdue.
D. Que demandez-vous?
R. A pénétrer dans le sanctuaire du temple pour y recevoir la récompense due à la perfection?
D. Comment me prouverez-vous que vous êtes digne de cette faveur?
R. En vous assurant que je connais le cercle et sa quadrature.
D. Comment êtes vous parvenu à cette perfection?
R. Par les trois degrés d'apprenti, de compagnon et de maître.
D. De quelle manière avez-vous été introduit en loge?
R. La corde au cou.
D. Pourquoi?
R. Pour nous apprendre que nous ne devons pas rougir des épreuves que l'on nous fait faire pour nous rendre parfaits.
D. Qu'y avait-il au milieu de la loge?
R. Une grande pierre carrée sur laquelle étaient quatre cercles et quatre carrés
D. Que représentent les quatre cercles?
R. L'existence, l'immensité, la puissance et l'unité du Grand Architecte de l'Univers.
D. Que représentent les quatre carrés?
R. Les quatre parties du monde sur lesquelles l'Être-Suprême étend sa puissance.
D. Par quelle porte êtes-vous entré dans le temple?
R. Par celle du Midi.
D. Pourquoi?
R. Pour nous marquer que ce n'est qu'en nous écartant des routes vulgaires, que nous pouvons parvenir à la perfection.
D. Que vîtes-vous à la porte du Midi?
R. Le tombeau de notre respectable maître Adonhiram.
D. Enfin, quelle preuve certaine me donnerez-vous pour me convaincre que vous êtes maître parfait?
R. Une incontestable, qui est le mot sacré, la parole, les signes et les attouchemens qui nous distinguent de tous les autres.
D. Quel est ce mot?
(*Pour réponse on le dit.*)
D. Que signifie-t-il?
R. Le Seigneur; en Hébreu, un des noms de Dieu.
D. Quelle est la parole de passage?
R. Le *Mont-Liban*, ou *Géova*.
D. Combien avez-vous de signes?
R. Quatre. Le premier est d'étendre la main, comme pour la poser sur l'Évangile; ce qui symbolise la sûreté de nos engagemens : le second est de poser la main sur la mamelle gauche, en signe pectoral, pour nous faire ressouvenir que nous devons toujours garder nos secrets dans le cœur : le troisième est de lever la main droite tendue, pour marquer que nous devons aider et secourir nos frères; et les yeux que nous levons au ciel annoncent que l'on doit admirer et respecter les effets de la Providence : le quatrième, qui est de montrer la terre avec l'index, dit que tout mortel en sort et doit y rentrer.
D. Combien y a-t-il d'attouchemens?
R. Quatre.
D. Que signifient-ils?
R. La reconnaissance, la paix, l'amitié et l'égalité.
D. De quoi vous a-t-on décoré après vous avoir confié les secrets?
R. D'un cordon vert.
D. Pourquoi?
R. Pour me démontrer l'espérance que je devois avoir à devenir parfait, en pratiquant toutes les vertus que l'on m'enseignait
D. Quel âge avez-vous?
R. Un an (pour ouvrir), et sept accomplis pour fermer.
D. Quelle heure est-il?
R. Une heure (pour ouvrir,) et sept pour fermer.

Pour entrer en loge, on frappe trois coups de maître, et un quatrième un peu après et plus fort, ❜❜❜ ❜I.

Le *Parfait Maçon* porte pour attribut un cordon vert, au bas duquel pend un compas ouvert sur les deux bouts d'un quart de cercle.

(1) Dans ce grade il se nomme *Très-Sage*.

PREMIER ÉLU, ou L'ÉLU DES NEUF.

ORNEMENS.

La loge représente le cabinet de Salomon décoré. La tapisserie est de plusieurs couleurs, l'orient assez large pour contenir deux fauteuils dessous. Sur la même ligne, au pied du trône, à la droite, on place un petit autel, couvert d'un tapis qui porte trois bougies de cire jaune, placées en équerre, et le livre de la Sagesse. La loge est éclairée par neuf bougies jaunes suspendues dans un lustre, ou placées indistinctement dans des flambeaux à terre; une de ces bougies est séparée des autres au moins d'un pied. On représente le buisson ardent avec des feuilles et des branches d'arbres qu'on éclaire par des lampions. Le carreau de la salle est couvert d'un tapis sur lequel on place un enfant de trois ou quatre ans. Les deux côtés de ce tapis contiennent les siéges des frères. Cette loge étant le conseil des Neuf, on ne peut absolument la tenir qu'on ne soit neuf, dont les deux premiers sont Salomon et Hiram, roi de Tyr, qui, tous deux, occupent le trône; mais Salomon préside à la droite. Ces deux rois doivent avoir la couronne en tête. Celle de Salomon est enrichie de pierreries : il n'y en a point à celle du roi de Tyr. Il porte seulement un sceptre bleu doré, à filets, et surmonté d'un triangle lumineux, emblême de la segesse et de la perfection. Le roi de Tyr tient en main un grand poignard. Le reste de l'habillement est semblable à celui des frères, excepté que Salomon a des gants garnis d'une frange, et le tablier bordé d'une dentelle d'argent. Tous les frères sont vêtus de noir et portent un petit plastron sur le côté gauche, sur lequel est brodée une tête de mort avec un os et un poignard en sautoir, en argent, entouré de la devise : *Vaincre ou mourir*. Ils ont un grand cordon noir moiré, large de quatre doigts, pendant de droite à gauche, portant sur le devant la même devise : *Vaincre ou mourir*, brodé en argent. Au bas du cordon il y a une rosette de ruban blanc, au bout de laquelle pend un petit poignard dans son fourreau. Le tablier est de peau blanche, doublé de noir; sur la bavette est une tête de mort, avec un os et une épée en sautoir, soumise à un équerre brodé en or. Sur la poche du tablier est une grosse larme au bas, et sur les côtés huit autres larmes plus petites; au bout de la poche une branche d'accacia. Les gants sont doublés de taffetas noir et bordés de même.

TITRES.

Le maître se nomme Très-Sage; *le roi de Tyr* Très-Puissant, *et les frères* Très-Respectables. *Il n'y a point de surveillans; mais le très-sage, aussitôt qu'il est monté au trône, nomme un frère qu'on appelle l'*intime du Conseil.

COMMENCEMENT DU TRAVAIL.

Le très-sage, la couronne en tête, étant assis, dit au roi de Tyr, qui se présente au pied du trône : « Très-puissant roi de Tyr, que venez-vous faire ici » ? Le roi de Tyr répond : « Très-sage, je viens vous demander vengeance de la mort de l'Architecte du temple, laquelle jusqu'à ce jour est restée impunie » : Le très-sage dit : « Prenez place, mon Frère, et soyez témoin des recherches que je vais ordonner de faire du meurtrier ». Le roi de Tyr monte au trône et se place. Salomon nomme un Frère qui, à l'instant, vient mettre un genou en terre au pied du trône. Salomon prend son sceptre, et le lui pose sur la tête en lui disant : « Frère, je vous constitue l'intime du » conseil, pour veiller à la sûreté de la loge : commencez vos fonctions par vous assurer des qualités des frères ici » présens ». Le frère se lève, salue les deux rois, puis va prendre le signe, l'attouchement et la parole de chaque frère. De retour au pied du trône, il dit : « Très-sage, le conseil n'a que des sujets fidèles ».

Salomon se lève et dit : « Mes frères, que le Grand Architecte nous éclaire, que l'équité nous dirige, et que la » vérité prononce. Frère intime, écartez tous les profanes, et souvenez-vous que sous ce nom nous comprenons » les Maçons qui ne sont pas honorés du nom de Maître Elu ».

Le frère intime va visiter tous les environs, place un frère en sentinelle en dedans de la porte, l'épée à la main, et revient au pied du trône, où s'étant incliné, il dit : « Tout est couvert, les gardes environnent les portes du » palais, et nul profane ne peut pénétrer nos mysteres ». Salomon fait signe au frère intime d'aller aux extrémités des ouvrages. Sitôt qu'il y est arrivé, le très-sage dit : « Quelle heure est-il ? La pointe ou le commencement du » jour » ? Salomon frappe sept coups égaux et deux précipités, en disant N. N. M., qui signifie *vengeance*. Les frères répètent de même, N. N. M., et frappent neuf coups dans leurs mains. Après quoi Salomon dit : « Mes très-» respectables frères, la loge est ouverte ». Il fait le signe de demande, et les frères celui de réponse; puis il continue : « Vous savez avec quelle douleur j'ai appris la perte du grand homme que j'avais commis à la direction de » nos ouvrages; en vain j'ai tout mis en œuvre pour découvrir les malheureux qui ont commis ce crime détestable. » Tout doit nous porter à la vengeance : le roi de Tyr vient ici la réclamer; je lui laisse le soin de vous inspirer de » justes sentimens qui vous animent pour venger la mort funeste d'un homme qui était si digne de ma confiance ».

Le roi de Tyr descend du trône, vient sur le tableau, tire son épée, et montre avec la pointe le fils d'Adonhiram qui y est représenté, et dit : « Voilà, mes frères, le gage sacré que vous a laissé ce grand homme. Il doit s'attendre » que si sa mémoire vous est chère, les cris de cet enfant, ses larmes et ses prières vous toucheront. Il vous de-» mande vengeance de la mort de son père, qui était votre compagnon et votre ami. Unissons donc nos efforts » pour découvrir l'assassin; qu'il éprouve ce qu'il mérite ». Alors tous les frères mettent la main sur leur poignard, le tirent, et s'écrient : N. N. M. Le roi de Tyr remonte au trône; et comme Salomon se lève pour recueillir les voix, l'on entend un grand bruit à la porte, qui se termine par neuf coups que frappe le récipiendaire. Averti par un coup qu'a donné en dedans le frère sentinelle, Salomon parait s'en indigner, et dit avec colere : « Frère intime, » voyez ce qui occasionne ce bruit, et comment mes ordres sont exécutés ».

Le frère sort; et rentrant tout-à-coup d'un air surpris, il dit : « Très-sage, le conseil est trahi ». Tous les frères mettent l'épée à la main, et disent : N N M. — Salomon en impose, et dit, le sceptre levé : « Que notre indignation cède un instant à la nécessité d'entendre le frère intime, en son rapport. Dites-nous, frère intime, qui a causé cette rumeur, et qui a eu l'audace de troubler notre auguste conseil » ? Le frère intime, au signe de réponse, dit : « Je viens de voir, avec surprise, qu'un frère s'est glissé clandestinement dans l'intérieur de cet appartement. Il est à craindre qu'il n'ait entendu les secrets du conseil. Je dirai même, en tremblant, qu'il est à présumer qu'il est souillé de quelque grand crime : ses mains sont teintes de sang, et le glaive tranchant qu'il tient, dépose contre lui, et tout excite mes soupçons ».

Salomon lève son poignard, et dit : « Qu'il soit sacrifié aux mânes d'Adonhiram ». Le roi de Tyr se lève, et dit : « Mon frère, écoutez votre sagesse ordinaire, et ne précipitons rien. Si j'en crois mes soupçons et mon cœur, cet homme est le meurtrier que nous cherchons, ou du moins pourra-t-il nous en donner quelques nouvelles. Mon avis serait qu'il fût désarmé et introduit, le corps, le cou et les mains liés, afin que dans cette état il répondit aux interrogations que votre sagesse vous inspirera ». Salomon levant son sceptre, dit : « Mes très-respectables frères, vous avez entendu les motifs de confiance du très-puissant roi de Tyr; les précautions que sa sagesse et sa prudence lui suggèrent. Êtes-vous d'avis qu'on suive son sentiment » ?

Tous les frères qui veulent consentir étendent la main à la manière accoutumée. Ensuite Salomon dit : « Frère intime, vous avez entendu ce que le conseil vient de décider; allez trouver le téméraire, inspirez-lui de la confiance et de la terreur; amenez-le au pied de notre trône dans l'état dit ».

Le frère intime sort pour aller chercher le candidat.

PRÉPARATION DU RÉCIPIENDAIRE.

Le frère intime, en arrivant, se saisit de son épée, la lui ôte, et l'envoie à la loge par un frère qu'il a eu le soin d'amener avec lui, et dit : « Il est désarmé ». Le frère intime le mène au bout de la loge, il lui passe un cordon ou ruban rouge par dessus le cou, avec lequel on lui attache les mains, et dans lequel on lui enferme le corps. Après, on lui fait ôter tout-à-fait ses souliers, on lui met un bandeau fort épais sur les yeux, et des gants ensanglantés dans les mains, ayant son chapeau ôté et son tablier mis en Maçon. Quand il est en cet état, le frère intime lui dit : « Sondez votre cœur, mon Frère; on vous soupçonne d'un grand crime, digne d'un châtiment capable d'épouvanter le cœur le plus féroce. Vous pouvez cependant espérer de l'indulgence, si la sincérité guide vos paroles. Si vous êtes innocent suivez-moi avec confiance ». Ensuite le frère intime met son poignard sur le cœur du récipiendaire, le mène à la porte de la loge, dont il doit avoir la clef. Il l'ouvre au récipiendaire, l'introduit et le place à l'occident. Lorsqu'il y est et que tous les frères sont assis, Salomon dit au candidat : « Que cherches-tu » ? Le frère intime, qui dicte les réponses du récipiendaire, lui fait dire : « La récompense qui m'est due ».

S. Crois-tu que les Maçons autorisent le crime et le meurtre? Tremble plutôt du juste châtiment qui t'est réservé. Qui es-tu?

R. Le meilleur des Maçons, le plus zélé de tous les frères, ou du moins le plus digne de ce titre.

S. Vil assassin ! qu'oses-tu dire quand tu te présentes dans ce lieu sacré les mains teintes, sans doute, du sang innocent? Tout dépose contre toi, tout annonce le meurtre.

R. Je me soumets à tout si je suis coupable.

Le roi de Tyr : Qu'Adonhiram soit vengé. Tous les frères répondent : N. N. M

Le roi de Tyr : Mes frères, soyez contens, le meurtrier d'Adonhiram est découvert.

S. L'imposture est trop grossière, puisqu'il cherche à nous tromper. Que réponds-tu ?

R. Que c'est à tort qu'on me soupçonne de la mort d'un maître dont je respecte la mémoire. Je ne viens qu'à dessein de vous en donner des nouvelles par les découvertes que j'ai faites.

S. Quelles sont ces nouvelles ?

R. Une caverne, un buisson ardent, une fontaine jaillissante, un chien pour guide m'ont indiqué le lieu de sa retraite.

S. Quels en sont les garans?

R. Mes mains trempées dans le sang de trois animaux, le lion, le tigre et l'ours, qu'il avait apprivoisés pour garder l'entrée de sa caverne, et que j'ai détruits pour y parvenir.

S. Que viens-tu demander ?

R. Me jeter aux pieds du roi pour prendre ses ordres, et s'il veut que je lui livre Abiram mort ou vif.

S. Quelle preuve nous donnes-tu de ta foi ?

R. Les promesses les plus sacrées seront garans de mon innocence, et les supplices les plus rigoureux auxquels je consens d'être exposé si je suis reconnu criminel.

S. Frère intime, puisque ce frère commence à calmer nos soupçons, faites-le avancer par neuf pas, trois d'apprentis, trois de compagnon et trois de maître, jusqu'au trône, pour y venir prêter son obligation entre nos mains.

Le frère intime fait avancer le récipiendaire, ainsi qu'il est ordonné, jusqu'au trône, où étant arrivé il met le genou droit à terre, la main droite nue sur le Livre de la Sagesse; et, de la gauche, il tient le compas qui embrasse un maillet. Salomon lui pose son poignard sur le front, et le frère intime lui met une épée nue sur le dos; puis le très-sage, en frappant un coup de son sceptre sur l'autel pour que tous les frères se lèvent, lui dit : « Prenez garde à ce que vous allez faire. Le moment est critique; si vous cherchez à nous tromper, notre indulgence augmentera la rigueur des supplices qui la suivront. Si vous êtes sincère, prononcez avec nous. »

OBLIGATION.

« Je promets, foi d'honnête homme, et devant cette auguste assemblée, aux pieds de la plus haute puissance de la Maçonnerie, de ne jamais révéler à aucun homme qui n'ait fait ce que j'ai fait, les secrets qui font parvenir et donnent le titre sublime de maître-élu. Je promets d'en remplir scrupuleusement les obligations, au péril de mon sang, en telle rencontre que ce puisse être; de sacrifier aux mânes d'Adonhiram les parjures qui pourraient révéler quelqu'un de nos secrets aux profanes. Je tiendrai mes engagemens, ou que la mort la plus affreuse soit l'expiation de mon parjure : après que mes yeux auront été privés de la lumière par le fer rouge, que mon corps devienne la proie des vautours, que ma mémoire soit en exécration aux enfans de la veuve par toute la terre.

« Ainsi soit-il ».

Salomon dit : N N M ; ce que tous les frères répètent ensemble. Ensuite il dit : « Mes respectables frères, vous avez entendu. Jugez-vous à propos que ce frère achève maintenant la vengeance » ? Tous les frères marquent leur acquiescement par le signe de réponse.

Alors Salomon relève le récipiendaire, et dit : « Frère intime, faites retourner le frère à l'extrémité de la loge ; comme il est venu au trône en arrière, qu'il s'en retourne de même pour lui apprendre qu'on n'a rien sans peine,

» et qu'il ne doit jamais s'offenser des mortifications ordonnées par le jugement de la loge, l'humilité étant le véri» table chemin de la perfection maçonne ». Ensuite le très-sage adresse la parole au roi de Tyr, en lui disant : « Très» puissant monarque, êtes-vous satisfait »?

R. « Je le serai lorsque l'inconnu aura rempli ses obligations, en nous livrant Abiram mort ou vif. »

S. « Frère intime, déliez les mains à l'inconnu, armez-le de son glaive, et le mettez en état d'aller effectuer ses promesses. »

Après que le frere intime a obéi, et qu'il a remis le chapeau et l'épée au récipiendaire, Salomon lui dit : « Con» somme ton ouvrage à la faveur des ténèbres, et rends-toi digne du choix que nous avons bien voulu faire de toi, » pour exterminer le meurtrier d'Adonhiram ; mais tâche de nous le livrer vivant ».

Aussitôt le frère intime prend le récipiendaire par les mains, et lui fait faire neuf tours dans la loge, deux lents et deux précipités ; au neuvième on ouvre doucement la porte de la loge, et l'on conduit s'il se peut le candidat, sans qu'il s'en aperçoive, dans la *chambre obscure*.

Cette chambre est tendue de noir et ne doit être éclairée que par les lumières dont on va faire mention. Au fond, d'un côté, il est une espece d'antre ou caverne couverte et garnie de branches d'arbres, dans lesquelles est un fantôme assis, dont la tête est garnie de cheveux, et seulement posée sur le corps. Auprès il y a une table et un tabouret, et vis-à-vis un tableau transparent représentant un bras tenant un poignard et ce mot écrit : *VENGEANCE*. Sur la table est un gobelet; et au bas du tabouret un grand poignard, et une lampe qui peut se prendre à la main, et qui rend une faible lumière ; à l'autre côté de la chambre, est une fontaine, de laquelle coule de l'eau claire.

Le frère intime conduit le récipiendaire dans cet appartement; il le place sur le tabouret devant la table, sa tête appuyée sur un de ses poignets ; puis il dit : « Ne bougez pas, mon frere, de cette situation que vous n'enten» diez frapper trois coups qui vous serviront de signal pour vous découvrir les yeux. Suivez exactement ce que je » vous prescris ; sans cela vous ne pourriez jamais être admis dans l'auguste loge de maître élu ». Après ce discours le frere intime sort, ferme la porte avec force, et abandonne le récipiendaire quelques instans à ses réflexions ; ensuite il frappe trois coups, puis laisse le tems au récipiendaire d'examiner ce qui est autour de lui. Après quoi il entre avec un air sérieux, et lui dit : « Courage, mon frere, voyez-vous cette fontaine? prenez ce gobelet, puisez » de l'eau, et buvez, car il vous reste bien de l'ouvrage à faire ».

Quand le récipiendaire a bu : « Prenez, lui dit le frère intime, cette lampe, armez-vous de ce poignard, » entrez au fond de cette caverne, et frappez tout ce que vous trouverez qui vous résistera. Défendez-vous ; vengez » votre maître, et rendez-vous digne d'être élu ».

Le récipiendaire entre le poignard levé, tenant la lampe de la main gauche. Le frère intime le suit en lui montrant le fantôme ou la tête, et lui crie : « Frappez, vengez Adonhiram, voilà son assassin ». Le récipiendaire frappe de son poignard ; ensuite le frère intime lui dit : « Quittez cette lampe, prenez cette tête par les cheveux, » levez votre poignard, et suivez-moi ».

Nota. *On a soin d'avoir du sang, dont le frère intime teint le poignard et les mains du récipiendaire avant de sortir de la caverne; puis il le conduit à la loge, où le frère intime entre le premier. Le récipiendaire le suit, et est présenté à tous les frères, qui sont debout, et qui font le signe lorsqu'il passe devant eux.*

Aussitôt que le récipiendaire est en loge, le très-sage met sa main sur son poignard, le leve au signe, et dit : N. N. M. Le frere intime fait avancer le récipiendaire à l'autel par trois grands pas précipités. Au troisieme, il s'incline, met un genou en terre, pose la tête et le poignard sur l'autel, et reste à genoux. Salomon lui dit : « Malheu» reux! qu'avez-vous fait! Je ne vous avais pas dit de le tuer ». Tous les élus mettent à l'instant un genou en terre, et disent : « Grace, très-sage roi ; c'est le zèle qui l'a emporté : grace, grace, grace »! Salomon répond : « Qu'elle lui » soit accordée comme vous le désirez, mes frères : levez-vous et concourez avec moi à récompenser le zele et la » fermeté de ce frere ; et vous, mon frère, levez-vous, venez et apprenez que tout ce que vous venez de faire est » une image des obligations que vous contractez aujourd'hui. Vous allez remplacer un des neuf maitres que » Salomon jugea assez parfaits pour leur confier la poursuite du meurtrier d'Adonhiram. Quoique tous fussent » animés d'une même ardeur, que Nistukin eût déjà découvert le corps du respectable, cependant il est à croire » qu'aucun des maitres n'aurait pu trouver la retraite de l'assassin, si un inconnu ne l'eût indiqué à Salomon. Ce » sage roi y envoya aussitôt neuf zélés maitres, dont un d'eux étant entré précipitamment dans la caverne, n'eut » pas plutôt vu Abiram qu'il lui porta un coup de poignard, dont il tomba mort sur la place. Venez maintenant, » mon frere, recevoir la récompense due à votre constance.

(*En lui donnant le tablier*). « Ce tablier marque le deuil que portent tous les élus de la mort d'Adonhiram, et » vous fait connaître le chagrin qu'en doit avoir tout bon Maçon ».

(*En lui donnant des gants*). « Ces gants vous apprennent que l'innocence seule a du chagrin sans remords.

» Nous avons en ce grade, comme dans tous les autres, un signe, une parole et un attouchement.

» Le signe se fait par celui qui le demande, en tirant son poignard de la main droite, et le levant comme pour » frapper au front.

» Celui qui répond ferme la main droite; et le poing ainsi fermé, le lève et puis le renverse.

» L'attouchement, pour celui qui le demande, est, après avoir fermé la main droite, d'en lever le pouce et de » le présenter à celui à qui on le demande. Il doit répondre en saisissant, de la même main, le pouce à pleine » main. Ensuite le demandant répète la même chose, et le répondant le fait encore une fois.

» Le mot est N. N. M.

» Allez maintenant vous faire reconnaître à tous les frères, en leur donnant le signe, l'attouchement et la » parole, que vous leur donnerez comme vous les avez reçus; ensuite vous viendrez me les rendre ». Le récipiendaire obéit.

« Mes Frères, dit Salomon, aidez-moi à faire un élu ». Les frères tendent tous les mains du côté du récipiendaire ; puis le très-sage lui dit, en le touchant de son sceptre : « Mon respectable frere, je vous fais maitre élu du consen» tement de la très-auguste loge, et vous remets ce poignard. »

(*En lui passant le cordon*). « Mais souvenez-vous qu'il n'est fait que pour punir le crime, secourir vos frères » et châtier le meurtre : c'est dans cette vue que nous vous en ornons et que vous devez le garder. Prenez séance » parmi les frères, les anciens de notre conseil ; suivez leur exemple ; et pour vous instruire, prêtez une oreille » attentive à l'instruction qui va être faite : elle vous éclairera sur ce qui paraît à vos yeux, et dont vous n'avez pu » jusqu'à présent avoir l'intelligence ».

CATÉCHISME DE PREMIER ÉLU.

D. Etes-vous maître élu?
R. Oui, très-sage, je le suis.
D. A quoi le connaîtrai-je?
R. Au signe, à l'attouchement, et à la parole.
D. Donnez-les?
R. (*Il les donne*).
D. Où avez-vous été reçu maître élu?
R. Dans la salle de Salomon.
D. Quel motif vous a porté à solliciter ce titre?
R. Le désir de venger la mort d'Adonhiram.
D. Qui fut l'homicide d'Adonhiram?
R. Abiram, dont le nom signifie *meurtrier* ou *assassin*.
D. Par où êtes-vous parvenu au lieu de la vengeance?
R. Par des chemins obscurs et inconnus.
D. Qui vous y a conduit?
R. Un inconnu.
D. Où était situé le lieu de la vengeance?
R. Au pied d'un buisson ardent, dans un antre obscur.
D. Que trouvâtes-vous dans cette caverne?
R. Le traître Abiram, une fontaine, une lumière, un poignard.
D. Quel était l'usage de tout cela?
R. La lumière m'a éclairé, la fontaine m'a désaltéré, le poignard était réservé pour venger la mort d'Adonhiram, par le coup que reçut Abiram, qui le fit tomber mort sur place.
D. Ce malheureux dit-il quelque parole?
R. Oui, il en dit une, mais que je ne puis proférer.
D. Dites-moi seulement le premier mot, je vous dirai le second?
R. *Nekamle*.
D. *Nekum*. Que fîtes-vous du corps d'Abiram?
R. Je lui coupai la tête, que je portai à Salomon, pour lui apprendre que la vengeance était accomplie.
D. Quelle heure était-il quand vous fûtes arrivé?
R. La pointe du jour.
D. Combien y avait-il de maîtres élus pour cette vengeance?
R. Neuf.
D. Que vous reste-il à faire?
R. Rien, puisque tout est accompli.
D. Quelle heure est-il?
R. L'entrée de la nuit, l'heure à laquelle je suis sorti de la caverne.
D. Quel est le mot de passage?
R. *Sterkin*.

Salomon : « Mes frères, qu'une heure si mémorable nous soit toujours présente à l'esprit, et nous rappelle sans cesse le zèle des neuf maîtres, pour les imiter. »

Salomon frappe sept coups égaux sur l'autel, et Hiram frappe les deux derniers précipités, après lesquels le très-sage dit : « Mes frères, la vengeance est accomplie; le conseil peut se retirer, la loge des maîtres élus est fermée. »

Tous les frères frappent neuf coups dans leurs mains, sept égaux, deux précipités; et on fait les acclamations.

Nota. *Lorsque la loge s'assemble, que tous les frères sont habillés, à l'exception du cordon qu'ils doivent passer sur le bras gauche, le très-sage se met au bas de l'autel et passe le cordon noir à tous les frères, l'un après l'autre, observant de le faire baiser à chacun en particulier, avant de le passer au cou.*

Les maîtres élus ne doivent jamais se trouver en aucune loge, soit inférieure, soit supérieure, sans porter leur cordon noir et leur poignard, quoiqu'ils ne doivent se servir du dernier qu'aux loges d'élus.

LOGE DE TABLE.

La loge de table se tient comme les autres, à l'exception qu'il n'y a point de surveillans; mais le frère intime, placé en face des deux rois, en fait les fonctions. On ouvre la loge par neuf coups; puis on fait quelques demandes du catéchisme, et on annonce que la loge d'élu est ouverte.

Quand on tire les santés, les frères tirent leur poignard, le mettent en travers sur leur canon; on le retire et on le met à côté du canon. L'on tire à l'ordinaire, et on met tout de suite le poignard sur le canon, en trois tems sans bruit. Celui qui commande la santé, fait le signe de demande, et tous les frères celui de réponse; de même, lorsqu'on veut demander la parole : les couteaux se nomment *poignard*.

Lorsqu'on tient loge d'élu et qu'il y a quelque réception, l'on ouvre en maître. Le récipiendaire y assiste. Lorsque la loge est ouverte, le respectable fait asseoir le récipiendaire au pied de l'autel. Tous les frères s'asseyent sur des siéges qu'on apporte derrière eux; puis le respectable les exhorte à prêter une oreille attentive au discours qu'on va leur faire, et qui concerne leur réception. Le discours fini, on fait lever les récipiendaires, on les envoie à la chambre de réflexion; on ferme la loge de maître, et on ouvre celle d'élu, comme il a été dit précédemment.

SECOND ÉLU, NOMMÉ ÉLU DE PÉRIGNAN.

DISPOSITION DE LA LOGE.

La décoration est la même que dans le grade précédent, si ce n'est que la loge est éclairée par vingt-sept lumières disposées de neuf en neuf.

OUVERTURE DE LA LOGE.

Le très-respectable, assis sur le trône, frappe un grand coup, et dit :
« Frères surveillans, faites-vous bien informer si nous sommes couverts, et si nous sommes en sûreté ».
Après que les surveillans ont répondu, le respectable fait les demandes suivantes :

D. Vénérable premier surveillant, savez-vous, en qualité d'élu, d'autres mystères que ceux des lettres N. N. M. ?
R. Oui : je connais la lettre P.
D. Que signifie cette lettre ?
R. C'est l'initiale du nom de l'inconnu qui avertit Salomon de la retraite d'Abiram, et qui s'offrit d'y conduire les neuf maîtres élus.
D. A quelle heure s'ouvre la loge de ce grade ?
R. A l'entrée de la nuit ou au déclin du jour.
D. Quelle heure est-il ?
R. Le jour est fini.

Le très-respectable frappe alors vingt-sept coups par trois fois neuf, fait le signe, et dit : « Vénérables premier « et second surveillans, faites votre devoir en avertissant sur vos colonnes que la loge de second élu est ouverte ». Ce qu'ils exécutent. Après quoi on fait les acclamations ordinaires. Ensuite le très-respectable dit : « Vénérables pre- « mier et second surveillans, informez-vous sur vos colonnes si quelqu'élu aurait quelque chose à proposer ». Ils le font.

Alors le maître des cérémonies se lève et dit : « Il y a un maître élu de premier grade, qui souhaiterait connaître « les mystères du second ». Le très-respectable demande si le scrutin lui a été favorable à la précédente assemblée ; et pour lors il ordonne au maître des cérémonies de l'introduire, après l'avoir examiné sur les grades qu'il possède, et surtout sur le premier élu. Cet examen fait, il conduit le récipiendaire, avec tous ses habits et son cordon, et le place entre les deux surveillans. Le très-respectable lui demande ce qu'il désire. A quoi il répond : « Connaître le « grade de second élu ».

D. Mes frères, l'en croyez-vous digne ?
R. Le second surveillant et le maître des cérémonies répondent : oui.

Le récipiendaire parcourt les quatre points cardinaux par deux fois ; c'est-à-dire que, partant de l'occident où il se trouve, il monte à l'orient par le midi, et redescend à l'occident par le même voie. Là, il parcourt deux fois l'occident, allant et venant. Il en fait de même à l'orient, ensuite au septentrion, et revient après se remettre à sa place, d'où il traverse la loge pour aller prêter son obligation. Cette traverse fait les neuf voyages. Il faut combiner qu'en les faisant, on salue neuf fois le trône.

SERMENT.

« Je jure et promets, parole d'honneur, foi d'honnête homme, en présence du Grand Architecte de l'Univers, « et devant cette assemblée, de garder et observer les mystères du second grade d'élu qu'on va me confier, non « seulement vis-à-vis des profanes, mais encore envers les frères qui sont dans les grades inférieurs à celui-ci ; le « tout sous les peines portées par ma première obligation ; consentant de plus d'avoir la langue arrachée et de passer « pour un infâme, dont Dieu veuille me préserver, et me soit en aide. *Amen* ».

CATÉCHISME DE SECOND ÉLU.

D. Connaissez-vous d'autre élu que celui des lettres N. N. M ?
R. Oui, je connais la lettre P.
D. Que signifie cette lettre ?
R. C'est l'initiale du nom de l'inconnu qui vint découvrir à Salomon la retraite d'Abiram.
D. Prononcez son nom entier ?
R. *Pérignan*, dont ce grade porte le nom.
D. Comment avez-vous été introduit en loge ?
R. Par vingt-sept coups frappés en différens tems, de neuf en neuf.
D. Que signifient ces coups ainsi répétés ?
R. Trois choses. La première, que j'étais un des neuf élus qui furent à la recherche de l'assassin, ou du moins que je désirais d'en être. La seconde, les neuf maîtres qui furent à la recherche du cadavre de notre cher maître Adonhiram. La troisième, les coups qui furent portés aux trois portes par les trois faux frères.
D. Que signifient ces trois lettres R. G. A., qui sont dans le tracé de la loge ?
R. Le nom des assassins de notre respectable maître Adonhiram.
D. Nommez-les ?
R. *Romvel, Gravelot, Abiram.*
D. Comment s'étaient placés ces trois misérables pour exécuter leur détestable crime ?
R. Romvel à la porte de l'occident, armé d'une règle ; Gravelot à celle du nord, armé d'un maillet ; et Abiram à celle du midi, armé d'un levier. Ce fut lui qui le renversa par terre, et le laissa mort.
D. Quel fut le sort de Romvel et de Gravelot ? Notre premier élu ne nous apprend que celui d'Abiram.
R. Salomon découvrit qu'ils avaient péri misérablement dans le pays Cabule, où ils s'étaient réfugiés.
D. Comment Pérignan, cet inconnu du premier grade, sut-il qu'Abiram s'était réfugié dans sa caverne ?
R. Pérignan, travaillant à un buisson, au pied duquel était la caverne, son chien se mit à aboyer. Il regarda et vit entrer un homme tout effarouché. Sa curiosité le porta à savoir qui il était. Abiram se voyant découvert par cet inconnu se jeta à ses pieds, lui confia son secret, en le priant de ne le point révéler à Salomon, lui baisa les mains pour l'attendrir, et le pria de la

secourir dans la pressante faim qui le dévorait.

D. Pourquoi l'inconnu avertit-il Salomon ?

R. Pour satisfaire à l'édit porté par ce sage roi et en obtenir la récompense.

D. Combien de tems Pérignan nourrit-il Abiram avant de le découvrir à Saloman ?

R. Sept jours entiers.

D. Pourquai tarda-t-il tant à le déclarer ?

R. Parce qu'il n'apprit l'édit du roi que sept jours après la découverte, allant à la ville chercher des vivres pour lui et pour Abiram.

D. Quel est le mot sacré de ce grade ?

R. *Moabon.*

D. Que signifie ce mat ?

R. *Loué soit Dieu de ce que le crime et le criminel sont punis.*

D. Quel est le signe de ce grade ?

R. C'est de faira semblant de s'arracher la langue en étendant les mains.

D. Quelle est la récompense de ce signe ?

R. C'est de lever les mains et les yeux au ciel, comme pour implorer miséricorde.

D. D'où tirez-vous ce signe ?

R. Partie de mon abligation, partie de la surprise où fut Abiram se voyant découvert.

D. Quel est votre attouchement ?

R. De présenter la main à celui qu'on veut reconnaitre, lequel doit la prendre et la baiser.

D. A quoi cet attouchement est-il relatif ?

R. Au baiser de main qu'Abiram fit à Pérignan pour le porter à se taire

D. Quel est le mot de passe ?

R. *Abiram*, qui signifie *meurtrier* ou *assassin*.

D. Que devint la tête de ce malheureux ?

R. Elle fut embaumée, et Salomon la fit mettre au bout d'une pique, avec un poignard au-dessous en santoir, et exposée au septentrion du temple, pour faire voir que le crime ne reste pas impuni.

D. Que signifient les neuf tours que vous avez fait dans votre voyage, avant de prêter votre abligation ?

R Les neuf jours qu'Abiram resta caché dans la caverne.

Le très-respectable prononce au nouveau maître élu le discours suivant :

VÉNÉRABLE MAITRE,

Vous voilà enfin parvenu au grade de second élu, à ce grada qui faisait depuis long-tems l'objet de vos désirs, que votre zèle et vos travaux vous ont procuré; permettez que je vous en félicite. Nous vous l'avons confié de bon cœur, et d'autant plus volontiers, que cette faveur va sans doute vous rendre digne, par vos efforts, de pénétrer les sublimes mystères qui nous restent à vous découvrir. Vous avez appris, dans le premier grade d'élu, le sort du perfide Abiram; et le second vous instruit de la fin funeste des deux autres scélérats, Romvel et Gravelot qui, après avoir long-tems errés de provinces en provinces, trainant partout le remords de leur crime, périrent misérablement: juste effet de la vengeance divine, qui ne laisse jamais le crime sans punition. Toute l'allégorie que renferme ce nouveau grade est bien aisée à développer; vous la trouverez toute tracée dans ce tableau qui s'offre à vos yeux, et dont le principal et le plus frappant objet d'horreur et d'épouvante, à tous ceux qui continuent de travailler au temple, est de leur apprendre que quiconque trahit ses frères, ses maitres et ses amis, mérite un pareil sort. Tous les mystères de ce grade d'élu ont un rapport moral, comme ceux des autres grades que vous possédez. Le signe de celui-ci, en faisant semblant de s'arracher la langue, nous apprend par-là combien grande doit être notre discrétion, et la peine due aux indiscrets. La réponse à ce signe, en levant les mains et les yeux au ciel, nous désigne l'état d'un homme surpris et interdit à l'aspect d'un événement frappant que la Providence a ménagé pour le rappeler à son devoir, ou pour le punir. Le mot sacré que nous prononçons marque notre résignation aux volontés de l'Être-Suprême, et la satisfaction que nous ressentons de voir le crime et le criminel punis.

Au reste, ce grade, tout éminent qu'il est, n'est, pour ainsi dire, que préparatoire au troisième grade dont il annonce la sublimité, et dont vous connaitrez un jour le profond mystère, si votre zèle, votre discrétion, et vos autres bonnes qualités ne se démentent point.

MANIÈRE DE FERMER LA LOGE.

D. Connaissez-vous, en qualité d'élu, d'autres lettres que celles de N. N. M. ?

R. Oui; je connais la lettre P.

D. A quelle heure se ferme la loge ?

R. A la pointe du jour.

D. Quelle heure est-il ?

R Le jour va paraître.

Le très-respectable : Puisqu'il est jour et que nos travaux sont finis, vénérables premier et second surveillans, annoncez sur vos colonnes que la loge est fermée.

Les surveillans l'exécutent. Après, on fait les applaudissemens et les acclamations ordinaires.

TROISIÈME ÉLU, NOMMÉ ÉLU DES QUINZE.

La loge est tendue de noir et parsemée de larmes rouges et blanches. A l'orient il y a un squelette, qui représente le traître Abiram, suivant le grade d'élu des neufs, dont le vrai nom est *Hoben* : à l'occident, du côté du nord, il y a un autre squelette représentant *Oterfut* : à l'orient du côté du midi, un autre squelette représentant *Sterkin*, chacun desquels doit être armé de l'instrument fatal avec lequel les meurtriers frappèrent notre respectable maître.

OUVERTURE DE LA LOGE.

La loge s'ouvre par cinq coups répétés par trois fois. Le maître ayant frappé à l'orient, à la gauche on allume cinq bougies. Ensuite le premier surveillant frappe de même; on allume les cinq autres; et le second surveillant ayant frappé, on allume les cinq restantes sur trois chandeliers à cinq branches. Il y a aussi trois lustres au plancher, posés triangulairement, portant chacun cinq bougies, que l'on allume avant que d'entrer en loge. Lorsqu'il y a réception, on ne peut être que *quinze*. Quand les quinze coups sont frappés, et que la loge est entièrement éclairée, le maître demande au surveillant : « Quelle heure est-il » ? Il répond : « Il est cinq heures ».

Le maître dit alors : « Il est donc tems de travailler et de commencer l'ouvrage, mes très-chers frères; la loge de » grand-élu est ouverte ». Après quoi chaque frère frappe cinq coups dans la main. Lorsqu'il y a réception, on dit : « Voici un maître élu des neuf qui désire ardemment de connaître les deux autres assassins d'Adonhiram, » et parvenir au grade de maître élu des quinze ». Avant d'instruire le récipiendaire, on doit observer qu'il soit habillé en maître élu des neuf, avec deux têtes de mort, une de chaque main; et un poignard à la tête de la main droite, traversé sous la mâchoire. Après quoi le maître dit au premier surveillant : « Faites-le entrer par quinze » pas triangulaires pour parvenir au pied de l'autel ». Le récipiendaire reste environ un quart-d'heure debout, en tenant toujours les têtes de mort.

Le maître et tous les frères tirent leur poignard et mettent les mains entrelacées sur le front à l'envers, en demandant grace pour lui au grand-maître, et répondant qu'il n'est pas coupable. « S'il n'est pas coupable, dit le » grand-maître, pourquoi donc me demandez-vous grace » ?

Le premier surveillant prend seul la parole : « La seule grace que je demande, c'est celle de recevoir ce frère » maître élu ».

D. En est-il digne?

Tous répondent : « Oui, très-respectable maître. » — « Faites-le avancer, dit le grand-maître, auprès du trône ». Cela fait, il lui dit : « Les quinze maîtres élus m'ont demandé la grace de vous recevoir maître élu des quinze, et » de vous rendre leur semblable. Vous sentez-vous capable de garder un secret qui doit être inviolable? Voulez-vous » vous y obliger à la manière accoutumée » ? Il répond : oui, et répète l'obligation suivante :

« Moi, N., je m'oblige, sur le Saint Evangile, de ne déclarer ni confier où j'ai été reçu, ni qui a assisté à ma » réception, ni de recevoir qui ce puisse être, à moins que je n'en aie reçu le pouvoir exprès. En cas d'indiscrétion, » je consens d'avoir le corps ouvert, la tête coupée, pour qu'elle soit représentée au respectable qui m'a reçu. Dieu » me soit en aide ».

Après l'obligation, on raconte l'histoire des autres meurtriers d'Adonhiram. « Mon très-cher frère, vous avez appris, dans le grade de maître élu des neuf, par lequel vous avez passé, qu'Abiram, tué dans la caverne au-dessous du buisson ardent, était un meurtrier d'Adonhiram. Il est bien vrai que cet homme fut un de ses assassins; son nom est *Hoben* : c'est lui qui était à la porte de l'orient, armé d'un levier, qui assomma notre maître, et dont Salomon fit embaumer la tête, pour qu'elle pût se conserver et être exposée en public avec celle de ses complices, lorsqu'on les aurait découverts; ce qui ne tarda pas, puisque six mois après, Ben Gabel, l'un des intendans de Salomon, par les recherches qu'il fit faire aux environs du pays de Geth, qui était tributaire de Salomon, Ben Gabel, dis-je, apprit que *Sterkin* et *Oterfut*, les autres assassins d'Adonhiram, s'y étaient réfugiés, dans l'espérance d'y être en sûreté. Salomon ayant appris cette nouvelle, écrivit sur-le-champ à Maaca, roi de Geth, pour le prier de livrer ces assassins aux personnes de confiance qu'il envoyait, pour les emmener à Jérusalem, y recevoir le châtiment dû à leur crime.

» En conséquence, Salomon arma le même jour quinze maîtres des plus zélés, du nombre desquels étaient les neuf qui avaient été à la recherche d'Hoben; il leur donna des troupes suffisantes pour les escorter. Ils se mirent en marche le 15 du mois qui répond à notre mois de juin, et arrivèrent au pays de Geth le 28 du même mois. Ils rendirent la lettre de Salomon au roi Maaca, qui, frissonnant à cette nouvelle, ordonna à l'instant qu'on fît une recherche exacte de ces deux meurtriers, et qu'on les livrât sans retard aux Israélites; de plus, qu'il se trouvait heureux que ses Etats fussent purgés de deux monstres semblables. On fit donc une recherche exacte, et on les trouva dans une carrière nommée Bendicar, le quinzième jour de la recherche. Zéernet et Elcham furent les premiers qui les découvrirent. On les saisit et on leur mit des chaînes, où le genre de supplice qu'ils avaient à souffrir était gravé dessus. Ils arrivèrent le 15 du mois suivant, et furent conduits aussitôt à Salomon, qui, après les avoir accablés de reproches, ordonna qu'on les mît dans les cachots d'une tour nommée *Hézar*, pour les faire mourir le lendemain, de la mort la plus cruelle : ce qui fut exécuté à dix heures du matin. Ils furent attachés à deux poteaux par les pieds, le cou et les bras liés par derrière. On leur ouvrit le corps depuis la poitrine jusqu'aux parties honteuses, et on les laissa de cette façon, à l'ardeur du soleil, l'espace de huit heures. Les mouches et les autres insectes s'abreuvèrent de leur sang. Ils faisaient des plaintes si lamentables, qu'ils émurent leurs bourreaux de compassion; ce qui les obligea à leur couper la tête. Leurs corps furent jetés hors de Jérusalem, pour être exposés aux bêtes féroces. Salomon ordonna ensuite qu'on remît la tête d'Hoben, afin que toutes les trois fussent exposées hors de la ville, sur des pieux, dans le même ordre que ces meurtriers s'étaient placés dans le temple pour assassiner Adonhiram, afin de donner un exemple à tous ses sujets, et particulièrement aux ouvriers Maçons. En conséquence, la tête de Sterkin fut mise à la porte du midi, celle d'Oterfut à celle de l'occident, et celle d'Hoben à celle d'orient. Voilà la fin de l'abrégé de l'histoire des assassins d'Adonhiram, que Salomon vengea par leur mort. Je prie le Grand Architecte de l'Univers de nous préserver d'un semblable malheur ».

Le V. donne ensuite au récipiendaire les signes, le mot et l'attachement, après l'avoir revêtu du cordon.

SIGNES.

Le premier est de fermer la main droite, le pouce élevé comme tenant un poignard, se le porter sous le menton, le descendre le long du corps, comme voulant se l'ouvrir. Le second, qui est la réponse de l'examinateur, est d'étendre la main, en faisant semblant de se couper le cou avec le pouce.

Le mot sacré est *Zeömet*, et la réponse *Eleham*, qui servira aussi de passage pour entrer au temple.

Le premier attouchement est de se donner deux petits coups de l'index sur la jointure du petit doigt, ce qui fait allusion aux deux traîtres découverts. Le second est de prendre la main droite de l'examinateur avec les cinq doigts de la main droite étendus; ce qui signifie trois fois cinq, et par conséquent le nombre de quinze élus.

Le cordon de grand-maître élu est de ruban noir, de la plus grande largeur, avec trois bouts de ruban ponceau, après lesquels on attache une tête de mort. Le dessus du cordon est brodé de quinze larmes en argent.

MANIÈRE D'INTRODUIRE LE RÉCIPIENDAIRE.

Il doit être habillé en élu des neuf, et tenir deux têtes de mort, comme il est dit ci-devant. Lorsqu'il n'y a pas de réception, la loge s'ouvre comme ci-après, à la réserve que quand les quinze bougies sont allumées, le grand-maître dit : « Aidez-moi à ouvrir la loge ». Ensuite tous les frères, debout et la tête découverte, font le même signe.

D. Quelle heure est-il?
R. Cinq heures du soir.
D. Pourquoi?
R. Parce que c'est à cette heure que les meurtriers d'Adonhirem furent découverts et saisis pour être conduits à Jérusalem.
D. Ont-ils été découverts?
R. Oui, très-respectable, ils l'ont été, et présentés à Salomon.

« Mes frères, dit le grand-maître, puisque ces deux meurtriers ont été découverts et arrêtés, mettons-nous en « devoir de les faire punir, et de savoir qui ils sont, afin de montrer notre zèle pour venger la mort d'Adonhiram ».

Tous les frères frappent trois fois cinq coups dans leurs mains, s'asseient et se découvrent.

INSTRUCTION.

D. Êtes-vous grand-maître élu?
R. Oui, mon zèle et mon travail m'ont procuré ce grade avec l'estime de mes supérieurs.
D. Où avez-vous été reçu?
R. Dans le cabinet de Salomon.
D. Quand vous a-t-il reçu?
R. Lorsqu'il m'envoya avec mes frères chercher les deux derniers assassins d'Adonhiram.
D. Vous avez donc été vous-même à la recherche?
R. Oui, très-respectable.
D. Ressentîtes-vous une grande joie, lorsque les assassins furent punis?
R. Les trois têtes qui sont à mon cordon en sont la preuve.
D. Que signifient ces trois têtes?
R. Celles des trois assassins d'Adonhiram.
D. Vous dites que vous avez été à la recherche de deux?
R. Cela est vrai, mais le troisième avait déjà été puni.
D. Comment s'appelaient les deux que vous conduisîtes à Jérusalem?
R. *Starkin* et *Oterfut*.
D. Comment furent-ils découverts?
R. Par la perquisition qu'en fit Ben Gabel.
D. Comment fit Salomon pour les avoir?
R. Il écrivit une lettre à Maaca, pour l'engager à en faire la recherche.
D. Qui rendit cette lettre?
R. Zeömet.
D. Le roi Maaca ne fit-il aucune difficulté?
R. Non; au contraire, il nous donna des guides et des escortes.
D. Où les trouvâtes-vous?
R. Dans une carrière de Bendicar.
D. Qui était Ben Gabel?
R. Un des intendans de Salomon, et son gendre.
D. Quels sont les maîtres qui les prirent les premiers?
R. Zeömet et Eléham, après quinze jours de recherches.
D. Comment les avez-vous conduits à Jérusalem?
R. Ils étaient enchaînés par les deux mains.
D. Comment étaient faites leurs chaînes?
R. En forme de règle et de maillet, où était gravé le genre de supplice qu'ils devaient souffrir.
D. Quel jour arrivâtes-vous à Jérusalem?
R. Le 15 du mois qui répond au mois de juillet.
D. Combien restâtes-vous dans ce voyage?
R. Un mois.
D. Combien de maîtres Salomon élut-il pour cette recherche?
R. Quinze, dont j'étais du nombre.
D. Qu'ordonna Salomon?
R. Après les avoir accablés de reproches, il donna ordre à Hésard, grand-maître de sa maison, de les faire conduire dans la tour qui porte son nom, et de les faire mourir le lendemain à dix heures du matin.
D. De quel genre de mort furent-ils punis?
R. Ils furent attachés nus à des poteaux par les pieds, les bras et le cou. On leur ouvrit le corps depuis la poitrine jusqu'aux parties honteuses.
D. Restèrent-ils long-tems dans cet état?
R. Huit heures, exposés au soleil, harcelés par les mouches et autres insectes. Leurs lamentables cris émurent leurs bourreaux, qui leur coupèrent la tête, et leurs corps furent jetés hors de la ville, pour être la pâture des corbeaux.
D. Comment le premier se nommait-il?
R. *Abiram*. Ce nom était un emblème et ne signifie qu'un meurtrier.
D. Quel était son vrai nom?
R. *Hoben*.
D. Comment nommez-vous les trois portes où les trois têtes furent mises?
R. Celles du midi, de l'occident et de l'orient.
D. Quelle fut la tête exposée au midi?
R. Celle de Sterkin.
D. A la porte d'occident?
R. Celle d'Oterfut.
D. A la porte d'orient?
R. Celle d'Hoben.
D. Pourquoi exposa-t-on ces trois têtes à trois portes?
R. Pour faire connaître leur posture lorsqu'ils assassinèrent Adonhirem.
D. Quel est le mot sacré de grand-maître élu?
R. *Zeömet*.
D. Quel est le mot de passe?
R. *Eléham*.
D. Quelle heure est-il?
R. Six heures du soir.
D. Pourquoi six heures du soir?
R. Parce que c'est à cette heure que les meurtriers eurent la tête tranchée.

« Mes frères, dit le grand-maître, puisque la mort de « notre grand-maître Adonhirem a été vengée par celle « de ses assassins, nous devons être satisfaits ». La loge est fermée. On frappe trois fois cinq coups.

Façon du Tablier. — Il est de peau blanche, bordée d'un ruban noir. Au milieu il doit y avoir une tour brodée en argent; trois rosettes de ruban noir, une à chaque coin et une sur la bavette, qui signifient les trois têtes; au-dessous de la bavette sera mis H; au-dessous de la rosette, à gauche, O; et à la droite, S.

CATÉCHISME DE L'ÉLU PARFAIT.

D. Êtes-vous élu ?
R. Je le suis.
D. Quel est l'ouvrage de l'élu parfait ?
R. De rectifier les mœurs.
D. Où voyagent les élus parfaits ?
R. A la voûte souveraine.
D. Par où avez-vous passé ?
R. Par un long corridor éclairé par trois, cinq, sept et neuf
D. Que signifie le nombre trois ?
R. Les trois principales colonnes F., S., B., âge d'un apprentif.
D. Que signifie le nombre cinq ?
R. Les cinq ordres d'architecture ; l'*ionique*, le *dorique*, le *toscan*, le *corinthien* et le *composite*, âge d'un compagnon.
D. Que signifie le nombre neuf ?
R. Les neuf maitres, âge parfait d'un Maçon.
D. Qu'avez-vous trouvé avant le corridor ?
R. Un respectable élu qui m'a demandé le mot de passe.
D. Comment le lui avez-vous donné ?
R. *Chibot*, par trois fois.
D. Que renferme la voûte sacrée ?
R. La parole.
D. Quelle est cette parole ?
R. Celle qui fut perdue dans les ruines du temple.
D. A qui donna-t-on cette parole en premier lieu ?
R. A Moïse, dans un buisson ardent.
D. A qui fut-elle transmise ?
R. Aux seuls élus parfaits.
D. A quoi servait cette parole ?
R. A ceux qui cherchaient les meurtriers d'Adonhiram.
D. Donnez-la moi ?
R. Je ne le puis, très-respectable.
D. Avez-vous trouvé le meurtrier ?
R. Je l'ai puni.
D. Où l'avez-vous trouvé ?
R. Dans la caverne obscure, près de la fontaine de Siloé.
D. Dans quelle posture était-il ?
R. Dans celle-ci, très-respectable. (*En la faisant*).
D. Que signifia cette posture ?
R. Le remords et la tristesse.
D. Comment s'appelait-il ?
R. *Abiram*.
D. Quels sont les outils de l'élu parfait ?
R. Le marteau, la pelle, la pince.
D. Donnez-moi l'attouchement ?
R. J'obéis (*en disant* : N. N. M., *qu'il prononce*).
D. Donnez-moi l'explication de N. N. M. ?
R. Parfait.
D. Donnez-moi le mot de vengeance ?
R. *Sterkin*.
D. Quel âge avez-vous ?
R. Neuf ans, très-respectable.
D. Les rayons du soleil luisent-ils sur nous ?
R. Notre respectable maitre est vengé.
D. Quel est le mot de passe ?
R. *Bérin-Neder Aliam*.
D. Quel est le signe ?
R. En se donnant la main, la renverser deux fois.

DISCOURS DU MAITRE.

Vous savez tous, mes frères, que notre respectable maitre Adonhiram fut massacré par la scélératesse de trois compagnons; que l'un d'eux lui porta le coup de la mort, et que tous les Maçons doivent s'employer pour en trouver le meurtrier et le punir de son crime. Nos maitres se détachèrent pour aller à la recherche. L'un d'eux, après avoir traversé, avec des peines incroyables, les montagnes les plus escarpées, les chemins les moins frayés, accablé de fatigue, fut se retirer sur le bord d'une fontaine appelée la *Civi*. Il aperçut de loin une caverne obscure. La curiosité le porta à y aller. Lorsqu'il fut à l'entrée, il vit, dans l'enfoncement, une faible lumière, à la lueur de laquelle il découvrit un homme couché dans la même posture où vous me voyez (*Il fait la posture d'un homme accablé de remords*). Il lui demanda son nom: il répondit qu'il s'appelait *Abdacam*, et qu'il fuyait les poursuites qu'on pouvait faire contre lui; qu'il était le meurtrier d'Adonhiram, et que depuis ce tems il ne trouvait aucun asyle contre les remords dont il était dévoré. A ces mots, le maitre transporté de colère, s'avance et lui plonge un poignard dans le sein, en disant, *Sterkin*, qui signifie *vengeance*. Voilà, mes frères l'institut de la classe des maitres élus, qui est une suite juste de la Maçonnerie, et le sujet pour lequel la respectable loge s'est assemblée aujourd'hui.

LE PETIT ARCHITECTE.

TABLEAU DE LA LOGE

Ce tableau est un carré long, tracé de l'orient à l'occident. Sur le bout du carré à l'occident, un triangle contenant l'étoile flamboyante, dans laquelle il y a un G, et dans les coins du triangle on y voit ces trois lettres, S. V. G. Ce triangle doit être enfermé dans un cercle. La loge est tendue en noir et éclairée par vingt-une lumières posées par neuf sur deux chandeliers. Le trône qui est à l'orient est élevé sur trois degrés; à côté on place un petit autel, sur lequel on met une bible, un compas, une équerre, un triangle, un chandelier à trois branches, pour les trois autres lumières, et une urne dans laquelle il y a une truelle d'or et une pâte faite avec du lait, de l'huile, du vin et de la farine. Tous les frères sont placés à l'ordinaire le long du tableau. Leur tablier est brodé

et doublé d'une étoffe ponceau. Le maître et les frères portent au cou un large cordon ponceau, moiré, en sautoir, au bout duquel est une rosette bleue qui attache le bijou, qui est un triangle. Les officiers ont celui de leur charge et fermé dedans. Tous les frères, ont l'épée au côté et le chapeau sur la tête, avec une cocarde ponceau.

OUVERTURE DE LA LOGE.

Le maître représente Salomon, et se nomme *puissant maître*; les surveillans, *respectables*; et tous les frères, *vénérables*. On ouvre la loge par sept coups, distans de trois à quatre. Les surveillans les répètent. Ensuite Salomon dit: « Frères surveillans, aidez-moi à ouvrir la loge de petit architecte ». Après que les surveillans ont averti tous les frères que l'on va ouvrir la loge, le puissant maître dit: « Respectables surveillans, êtes-vous assurés que nous » soyons bien couverts » ?

R. Oui, puissant maître.

S. Respectables surveillans, pour empêcher toute surprise, prenez de chacun des frères les signes, le mot et l'attouchement du grade que nous allons tenir, et vous m'en rendrez compte.

Les surveillans obéissent, et disent ensuite: « Tous les frères sont Petits Architectes ».

D. Frère premier surveillant, quelle heure est-il?

R. Le premier instant, la première heure, le premier jour que le Grand Architecte employa à la création de l'Univers.

S. Mes frères, voici le premier jour, la première heure, le premier instant que le Grand Architecte employa à la création de l'Univers. Voici la première heure, le premier jour, la première année que Salomon travailla à construire le temple. Voici le premier jour, la première heure, le premier instant où s'ouvre la loge. Il est tems de nous mettre à l'ouvrage.

Les surveillans répètent l'un après l'autre: « Mes frères, voici le premier jour, la première heure, le premier instant où le puissant maître ouvre et tient la loge de petit architecte; la loge de petit architecte est ouverte ».

Ensuite le maître dit au maître des cérémonies d'aller préparer le candidat. Pour cet effet, il sort avec le plus jeune des frères, qu'il emmène avec lui.

PRÉPARATION DU CANDIDAT.

Le récipiendaire, en arrivant, est présenté au maître, qui le conduit dans une chambre qui ne reçoit de clarté que celle d'une petite lampe placée à terre; puis il l'engage à se préparer à recevoir le grade qui va lui être conféré, par un grand recueillement. Il se retire ensuite pour ouvrir la loge; puis il donne la clef au secrétaire et au trésorier, qui vont lui demander la rétribution à laquelle il a été taxé. Ensuite le maître des cérémonies va le préparer; il entre l'épée à la main, et la pose sur une table; il ordonne au récipiendaire de se dépouiller de toutes armes offensives et défensives, comme couteaux, ciseaux, etc. Il envoie le tout dans la loge, puis il couvre les yeux du récipiendaire d'un voile impénétrable à la lumière; il lui lie d'un nœud coulant le poignet, de façon que le bout soit assez long pour pouvoir le conduire: cela fait, il le mène à la porte de la loge, où il l'introduit à la manière accoutumée, et le campe, en Maçon, entre les deux surveillans, qui avertissent le maître qu'il est introduit.

RÉCEPTION.

Le puissant: Mon frère, le grade d'architecte que vous désirez d'obtenir ne peut s'acquérir qu'après que vous aurez donné des preuves que vous n'avez été en rien complice de la mort de notre maître Adonhiram. Pour nous en assurer, nous exigeons que vous participiez à l'oblation symbolique du cœur de ce respectable maître, réduit en figure mystique, que nous conservons depuis l'assassinat. Vous sentez-vous la force d'avaler la parcelle de ce cœur, qui vous sera présentée, que tout fidèle Maçon reçoit, mais qui ne peut demeurer dans le corps des parjures? Sondez vos dispositions, et répondez-moi. — Êtes-vous disposé à subir cette épreuve?

R. Oui, puissant maître.

Le puissant maître continue: En ce cas, très-respectable surveillant, faites-le avancer par trois pas d'apprenti jusqu'au lieu où repose l'urne qui renferme la mixtion mystérieuse de notre très-respectable maître.

Le surveillant exécute l'ordre et lui fait mettre un genou en terre, les deux mains sur le triangle posé sur la Bible.

Le puissant: Avant de vous admettre à cette auguste et formidable participation, nous devons nous assurer de vous. Voulez-vous vous engager et prendre part à nos mystères?

R. Oui, puissant maître.

Le puissant: En ce cas répétez avec moi, et avec attention:

OBLIGATION.

« Je promets, sur les mêmes obligations que j'ai contractées dans les grades précédens, et devant cette auguste » assemblée, de tenir, garder et cacher les secrets des architectes; de ne jamais les révéler à aucun frère des grades » inférieurs, ni profanes, sous peine d'être privé de la sépulture honorable qui fut accordée à notre respectable maître. » Enfin, je promets de soutenir de tout mon pouvoir la Maçonnerie et d'assister, autant que je pourrai, tous mes » frères. Ainsi soit-il ».

Le puissant maître prend la truelle qui est dans l'urne, la couvre de pâte mystique, la présente à la bouche du récipiendaire, pour en avaler, en lui disant:

« Que cette portion mystique, que nous partageons avec vous, forme à jamais un lien si indissoluble que rien » ne soit capable de le rompre. Dites avec nous, ainsi que tous les frères disent: *malheur à qui nous désunira* » !

Ensuite le maître le fait reconduire à l'occident par les surveillans, qui lui font faire trois pas d'apprenti en arrière. Lorsqu'il y est, il dit:

« Mon frère, ce que vous venez de faire vous apprend que vous ne devez jamais refuser de faire l'aveu de vos » fautes; que l'opiniâtreté et l'entêtement doivent être bannis du cœur de tout bon Maçon ».

Aussitôt tous les surveillans saisissent le récipiendaire, et le renversent la face contre terre, de façon qu'il soit sur ses mains et sur ses genoux, le visage dessus l'étoile flamboyante, et la bouche collée sur la lettre G. En cette

posture, le second surveillant lui ôte le bandeau de sur les yeux, et le premier surveillant lui jette sur le corps un drap noir. Ensuite le maitre dit :

D. Mon frere qu'appercevez-vous ?

R. La lettre G dans une étoile flamboyante.

D. Que signifie-t-elle ?

R. *Gloire, grandeur et géométrie.*

D. Ne la connaissez-vous pas sous un autre nom ?

R. Oui, sous celui de *God.*

Le maitre : Mon frere, c'est le nom du Grand Architecte de l'Univers. La situation dans laquelle vous êtes, vous représente celle dans laquelle notre respectable maitre fut inhumé ; c'est-à-dire, la face renversée dans l'étoile flamboyante, la bouche sur la lettre G, gravée sur une plaque d'or en triangle, qui est l'emblême définitif de trois angles mystiques réunis en un. Le cercle représente l'immensité universelle, ainsi que l'espace qui était dans la troisième partie du temple, qu'on nomma *Saint des Saints*, et en hébreu *Hekal*.

D. Nous promettez-vous que si, pendant le voyage figuratif que vous allez faire au travers des bois et des montagnes, vous rencontrez les autres assassins d'Adonhiram, vous les arrêterez au péril de votre vie ?

R. Oui. Je le promets.

La maitre frappe un coup pour signal aux frères de le faire relever, lui délie les mains et le cou, et lui fait faire dix-huit fois le tour de la loge (*a*), du septentrion au midi, pour se rendre à l'occident. Cela fait, les surveillans l'annoncent à la maniere accoutumée, au puissant maitre.

D. N'avez-vous point trouvé d'obstacle à votre route ? — Après la réponse, le maitre ajoute :

« C'est avec une joie infinie, mon frère, que je vais récompenser votre zele pour la Maçonnerie, en vous con-
» férant la qualité d'architecte, avec la direction des ouvrages du temple. Approchez : je vais vous instruire des
» mysteres de ce grade ».

Le surveillant lui ôte son tablier, qu'il jette à terre, et le fait avancer au trône par derrière les frères du midi.

Le puissant maitre, lui donnant le tablier doublé de ponceau, lui dit :

« La différence que vous remarquez de ce tablier avec celui que vous quittez, vous annonce qu'une partie de ce
» qui a été dit jusqu'à présent n'est plus d'usage dans nos loges d'architectes. Votre occupation désormais sera plus
» élevée, puisque vous ne vous occuperez plus qu'à l'architecture et à l'ornement du temple ».

Il donne le cordon soutenant le bijou, ainsi que les gants.

Nous avons en ce grade un attouchement, une parole et deux signes ; l'un, appelé de *passage*. On le nomme ainsi, parce qu'on ne peut entrer dans nos loges sans le donner. Celui qui demande : *Êtes-vous architecte ?* pose aussitôt la main droite sur la hanche du même côté, en la serrant du pouce et de l'index, leve en même tems les yeux au ciel, fait un mouvement du corps, comme s'il voulait se reculer ; celui qui répond, fait la même chose du côté opposé, en disant : *je le suis.*

L'autre signe, qui est d'usage général, se demande en portant la main droite sur le cœur dans l'attitude du signe de maitre ; puis, décrivant une ligne diagonale en avant et à la hauteur du visage, il la ramène dans sa position horizontale, le pouce appuyé sur le front, ce qui forme un triangle, puis la laisse tomber dans la position du signe de maitre. La réponse est de porter la main droite à plat sur le flanc droit, en faisant un mouvement comme si l'on voulait se retirer, en passant le pied droit derrière la gauche ; ce qui forme l'équerre.

L'attouchement se donne comme celui de maitre, en passant rapidement l'un et l'autre la main sous le coude, qu'on prend dans la paume de la main, pour se tirer par trois secousses, en prononçant chaque fois une syllabe du mot *Gabaon*. Allez maintenant vous faire reconnaître à tous les frères, puis vous reviendrez à moi. Ce qui s'exécute. A son retour, il lui dit :

« Mon frère, après la mort d'Adonhiram les travaux allaient nonchalamment ; Salomon voulant relever l'ardeur
» des maitres, résolut de choisir un nouvel architecte des ouvrages. Pour cet effet, il fit assembler les maitres les plus
» dignes de cette place par leur génie, capacité et mœurs, dans la salle de son palais. Par les plans qui lui furent
» presentés, il reconnut que le premier édifice était parvenu à sa perfection. Il leur ordonna de mettre les mêmes
» proportions à la seconde évaluation, nomma architecte leur maitre. Ceux-ci s'y engagerent par de nouvelles pro-
» messes qui sont celles que vous venez de faire, et qui vont vous associer à leur rang. Puissiez-vous jouir long-tems
» de ce bonheur parmi nous » !

CATÉCHISME DE PETIT-ARCHITECTE.

Le puissant maitre, faisant le signe de passage, dit au premier surveillant :

D. Respectable frère premier surveillant, êtes-vous architecte ?

(*Le premier surveillant faisant le signe opposé* :)

R. Puissant maitre, je le suis.

D. En quel lieu avez-vous été reçu ?

R. Dans le cercle de la quadrature et le Saint des Saints.

D. Que signifie le cercle ?

R. L'immensité du grand architecte ; qui n'a ni commencement ni fin.

D. La Quadrature ?

R. L'espace du carré long du tombeau d'Adonhiram.

D. Le Saint des Saints ?

R. L'espace qui est dans le triangle où est gravé le nom du grand architecte.

D. Par quel moyen avez-vous été reçu architecte ?

R. Par le ciment qui fut employé à lier les pierres du temple.

D. Quel ciment employa-t-on ?

R. Un ciment mystique, composé de lait, d'huile, de vin et de farine.

D. Quel est le sens de cette mixtion ?

R. Le lait représente la douceur ; l'huile la sagesse ; le vin la force ; et la farine la bonté, qui étaient les qualités respectables de notre maitre.

D. Comment fut-il inhumé ?

R. La face vers le centre, la bouche vers la lettre G, gravée dans l'étoile flamboyante.

D. En quel lieu fut-il inhumé ?

R. Derriere le sanctuaire.

D. Salomon laissa-t-il la mort d'Adonhiram impunie ?

R. Non. Il nomma architecte ceux qui voulurent s'engager par de nouvelles promesses, à poursuivre les auteurs de son meurtre.

D. Comment voyagent les architectes ?

R. Par trois fois sept fois ils firent la tour du Mont Liban, des montagnes les plus voisines, et visitèrent les endroits les plus secrets.

D. Les assassins furent-ils trouvés ?

R. Oui, puissant maitre.

D. Comment s'appelait celui qui tua Adonhiram ?

R. *Abiram*, qui signifie *assassin* ou *meurtrier*.

D. Comment êtes-vous parvenu à ce grade ?

R. Par trois pas d'apprenti en avant et en arrière.

D. A quoi vous occupez-vous ?

R. A la parfaite architecture, aux soins de purger les différens entre les ouvriers, et à travailler au triangle posé sur le tombeau d'Adonhiram.

D. Décrivez-m'en l'ouvrage ?

R. Le milieu renferme le G, et les coins les lettres S. U. G.

D. Donnez-moi l'explication de toutes ces lettres ?

(*a*) Le maitre a le droit de réduire ces dix-huit tours à tel nombre qu'il juge à propos ; c'est-à-dire, trois, six ou neuf.

3. Le G du milieu est l'initial du mot God, qui veut dire *éternel;* l'S *soumission*; l'U signifie *union*, et la G *Gomez;* elle est la maîtresse parole, et qu'on dit être la première que prononça le premier homme.
D. N'y a-t-il pas d'autres lettres dans votre loge?
R. Oui, puissant maître; M. B., qui signifient le mot que nous ne pouvons prononcer à haute voix, et que nous proférâmes, en levant le corps de notre respectable maître; et trois autres d'airain, incrustées sur le bord du tombeau.
D. Dites-moi ces lettres, et donnez-m'en l'explication?
R. Elles sont, M. A. S.·. l'M signifie *Moria*, vrai nom du mont où fut bâti le temple; l'A veut dire *Adonhiram;* et l'S *Sterkin*.
D. Votre ouvrage fut-il borné à construire le seul temple?
R. Non. Je traçai le cercle par une circonférence sur l'espace du lieu que nous nommons le *Saint des Saints.*
D. Que signifie cette circonférence?
R. L'infinité d'une puissance suprême que la géométrie nous représente sous cet emblême.
D. Quelles sont vos marques?
R. Deux signes, une parole et un attouchement.
D. Comment nommez-vous l'attouchement.
R. *La double voûte.*
D. Donnez-moi la parole du passage?
R. *Gabaon.*
D. Donnez-moi la maîtresse parole.
R. *Gomez.*

Après cette réponse le maître dit:

« Mes frères, voici le dernier instant, la dernière heure, le dernier jour que le maître de l'Univers a employé à » la création; *idem* que Salomon travailla à construire le temple, et c'est le dernier instant que les architectes » doivent travailler. Il est tems de nous reposer ». Il frappe sept coups, du trois au quatre; ce que les surveillans répètent, et le grand-maître annonce que la loge est fermée.

LE CHEVALIER DE L'ÉPÉE,

SURNOMMÉ

CHEVALIER DE L'ORIENT OU DE L'AIGLE.

Ce grade exige deux appartemens de plain-pied. Le premier est tendu de vert: cette tenture est épaisse, et est attachée au plafond de trois côtés, qui sont l'occident, le nord et l'orient; elle a environ six pieds d'espace entre elle et la muraille. Ce qui reste enfermé dans la tenture est un carré long; il représente l'appartement de Cyrus, roi des Assyriens: il est éclairé par soixante-dix lumières, pour marquer les soixante-dix années de captivité. A l'orient est un trône; à l'occident deux fauteuils, et au midi des siéges pour les frères: derrière le trône un transparent, représentant le songe de Cyrus; savoir: un lion furieux prêt à se jeter sur lui, plus haut une gloire dans laquelle est un *Jéhova*. Cette gloire est portée par une nuée lumineuse, de laquelle sort un aigle portant cette devise dans son bec: *Rends la liberté aux captifs*. Et au-dessous on voit Nabuchodonosor et Balthasar, prédécesseurs de Cyrus, tous deux chargés de chaînes. Il ne faut pas de tableau dans cet appartement. Ce qui en tient lieu est un carré long, formé par une espèce de petite muraille de bois ou de carton peint, d'environ un pied et demi de haut. Cette petite muraille commence aux deux côtés du trône, passe aux pieds des frères au midi, vient jusqu'à la tenture de l'occident, afin que les deux fauteuils dont j'ai parlé soient en dedans du carré, et continue le long de la tenture du nord jusqu'à l'orient. Aux quatre coins de cette muraille, ainsi qu'au milieu du nord et du midi, il faut une petite tour qui excède la hauteur du mur d'un pied et demi: il faut une septième tour à l'occident qui partage la muraille en deux, ainsi que la tenture. Cette tour doit avoir sept pieds de haut, et sa circonférence doit être proportionnée pour qu'un homme puisse y tenir aisément. Il faut deux portes à cette tour, une en dedans de la loge, et l'autre en dehors. A cette dernière il doit y avoir deux sentinelles armés d'une pique et d'une épée, qui se trouvent par conséquent dans les six pieds d'espace qui sont à l'occident. Dans le reste de l'espace qui continue par le nord jusque derrière l'orient où se trouve la porte du second appartement, il faut un pont solide, éclairé par un fanal; l'entrée de ce pont doit être gardée par plusieurs hommes armés, et l'autre bout doit répondre près de la porte du second appartement. Dessous le pont il faut qu'il y ait de l'eau disposée de manière pour qu'on puisse l'agiter, ce qui représente le fleuve Staburzanaï.

SECOND APPARTEMENT.

Cet appartement représente l'enceinte dans laquelle était le temple. La tenture doit être rouge. Le tableau est le même que dans le maître écossois. On aperçoit de plus au coin l'entrée du temple, où l'on voit la colonne Booz brisée. Ce tableau doit être couvert d'un drap rouge, et l'on verra dans la suite l'instant où il faut le découvrir.

Titres, Ornemens et Bijoux du premier appartement.

Le maître représente Cyrus, et est appelé *Souverain*. Le premier surveillant représente Nabuzardan, son premier général. Le second surveillant est le général Mithridate; le secrétaire est

chancelier; le maître des cérémonies est appelé *Grand-Maître*; et les frères *Chevaliers*. Le souverain a un sceptre et porte, ainsi que les officiers, un large cordon vert moiré en sautoir, sans bijou. Les surveillans et tous les frères ont l'épée à la main, et portent un large cordon vert moiré, en bandoulière, de gauche à droite, sans bijou; ils ont aussi un tablier blanc doublé en taffetas vert, bordé d'un petit ruban de même couleur, sans autre marque de Maçonnerie.

TITRES, ORNEMENS ET BIJOUX DU SECOND APPARTEMENT.

Dans cet appartement le maître est appelé *très-excellent*; les surveillans, *très-puissans*; les frères, *très-vénérables*, et les récipiendaires, *Zorobabel*. Lorsqu'on passe du premier appartement dans celui-ci, on quitte le vert pour prendre le rouge. On y distingue cependant les grades par les rosettes qui sont au bas du cordon, les unes sur les autres; savoir : une blanc pour le petit architecte, une ponceau pour le grand architecte, une rouge pour l'écossais, une verte pour le chevalier de l'orient, une noire pour le chevalier de l'aigle. Les frères ont une écharpe de soie de couleur d'eau, bordée d'une frange d'or parsemée de têtes de morts et d'ossemens en sautoir, de chaînes triangulaires en or, et au milieu traversée par une bande d'or, représentant un pont, sur lequel sont trois lettres L. D. P. Cette écharpe se passe au travers du corps en ceinture, de façon que les bouts, garnis de franges d'or, pendent sur les basques de l'habit. Le maître et les officiers portent leurs bijoux au cou, et les frères au bas de leur cordon en écharpe. Le maître a trois triangles par gradation l'un dans l'autre. Le premier surveillant porte l'équerre, et le second le niveau; tous les officiers leurs bijoux ordinaires, mais renfermés dans un triple triangle. La forme du bijou est celle des écossais. Il faut de plus deux épées nouées par la lame en sautoir, et les poignées sur le niveau : tout doit être d'or ou doré. Tous les frères doivent avoir une truelle pendue à la ceinture de leur tablier.

PRÉPARATION.

Le récipiendaire doit être vêtu de rouge, grand cordon, tablier écossais, les mains enchaînées de chaînes triangulaires; il faut que cette chaîne soit assez longue pour qu'il ait les mains libres. On lui apprend qu'il doit s'appeler Zorobabel; qu'il doit se présenter d'un air triste et plaintif; qu'il doit se considérer comme captif : il ne peut avoir aucune arme, aucun ornement ni bijou. On lui fera mettre ses mains sur son visage, jusqu'à la porte de la tour où les gardes le fouillent exactement avant d'être présenté.

OUVERTURE DE LA LOGE.

Le souverain. « Mes frères, aidez-moi à ouvrir la loge de chevalier de l'épée » ?

Les généraux répètent. Le souverain frappe sept coups avec distance de 5 à 6; et les généraux en font de même. Le souverain dit : « Premier général, examinez si nous sommes en sûreté, et si tous les frères sont dignes che-
« valiers. »

Le général obéit, et dit après : « Souverain maître, nous sommes à l'abri des profanes, et tous les frères présens
» sont chevaliers de l'épée ».

Le souverain demande : « En quel tems sommes-nous?

Le premier général répond : « Le jour des soixante-dix années de la captivité est accompli ».

Le souverain. « Généraux, princes, chevaliers, il y a long-tems que j'ai résolu de mettre en liberté les Juifs qui sont captifs. Je suis las de les voir gémir dans les fers; mais je ne puis les délivrer sans vous consulter sur un songe que j'ai eu cette nuit, et qui exige explication. J'ai cru voir un lion rugissant prêt à se jeter sur moi pour me dévorer. Son aspect m'a épouvanté et m'a fait fuir pour chercher un asyle contre sa fureur; mais à l'instant j'ai aperçu mes prédécesseurs qui servaient de marche-pied à une gloire que les Maçons désignent sous le nom de *Grand Architecte de l'Univers*. Deux paroles se sont fait entendre; elles sortaient du centre de l'astre lumineux : j'ai distingué qu'elles signifiaient de rendre la liberté aux captifs, sinon que ma couronne passerait en des mains étrangères. Je suis demeuré interdit et confus. Le songe a disparu. Depuis cet instant ma tranquillité est perdue; c'est à vous, princes, à m'aider de vos avis pour délibérer sur ce que je dois faire ».

Pendant ce discours les frères ont tous la tête baissée; mais à la fin ils regardent le premier général, en l'imitant.

Le premier général porte la main droite à son épée, la tire, la présente la pointe en haut, le bras tendu devant lui, baisse ensuite la pointe vers la terre, pour donner l'acquiescement à la volonté du roi, relève ensuite la pointe en haut, pour signifier liberté, et reste alors en cette position.

Le souverain : « Que la captivité finisse. Généraux, princes, chevaliers, la loge des chevaliers de l'épée est ou-
» verte ». Les généraux répètent, chacun de son côté, la même chose. Le souverain, et tous les frères font les acclamations ordinaires, mais sans applaudissement.

RÉCEPTION.

Quand le récipiendaire est en état convenable, le maître des cérémonies le conduit à la porte de la tour, auprès des gardes, comme on a dit ci-dessus. Les gardes l'interrogent; il doit répéter ce que le maître des cérémonies lui dit.

Le garde. Que demandez-vous?
R. Je demande s'il est possible de parler à votre souverain.
Le garde : D. Qui êtes-vous ?
R. Le premier d'entre mes égaux, Maçon par rang, captif par disgrâce.
D. Quel est votre nom ?
R. Zorobabel
D. Quel est votre âge?
R. Soixante-dix ans
D. Quel est le sujet qui vous amène ?
R. Les larmes et la misère de mes frères.

Le garde : » Attendez. Nous tâcherons de faire parvenir vos plaintes au souverain ».

L'un des gardes frappe sept coups à la porte de la tour en chevalier de l'épée. *Le second général* frappe sept coups sur le maillet du premier ; ensuite le souverain.

Le second général : » Un garde frappe à la porte de la tour en chevalier de l'épée ».

Le premier général : » Souverain maître, un garde frappe à la porte de la tour en chevalier de l'épée ».

Le souverain : « Premier général, qu'on l'introduise. Gardez-moi avec des précautions extraordinaires. Dans le » trouble où je suis, il n'est point de petits avis à négliger ». Le second général va à la porte de la tour, frappe, ouvre, ramène le garde à l'occident, qui quitte la pique, croise les bras, s'incline, et dit : « Le premier d'entre » les Maçons ses égaux, âgé de soixante-dix ans, demande à paraître devant vous ».

Le souverain : « Qu'il soit introduit dans la tour du palais, nous l'interrogerons ».

Le garde fait une autre inclination, se retire, et fait entrer le récipiendaire dans la tour et la referme. Alors le souverain demande au récipiendaire, au travers de la porte, qui doit être fermée :

D. Quel sujet vous amène ici ?
R. Je viens implorer la justice et la bonté du souverain.
D. Sur quoi ?
R. Demander grace pour mes frères qui sont en servitude depuis soixante-dix ans.
D. Quel est votre nom ?
R. Zorobabel, le premier entre mes égaux, Maçon par rang, captif par disgrace.
D. Quelle grace avez-vous à me demander ?
R. Que, sous la faveur du grand Architecte de l'Univers, la justice du roi nous accorde la liberté, et qu'il nous permette d'aller rebâtir le temple de notre Dieu.

Le souverain : « Puisque d'aussi justes motifs le conduisent ici, que la liberté de paraître devant nous à face dé» couverte lui soit accordée ». Aussitôt les gardes vont ouvrir la porte de la tour, l'amènent à l'occident, et le font prosterner.

Le souverain : » Zorobabel, j'ai ressenti comme vous le poids de votre captivité. Je suis prêt à vous en délivrer, » en vous accordant la liberté à l'instant, si vous voulez me communiquer les secrets de la Maçonnerie, pour les» quels j'ai toujours eu la plus grande vénération ».

Le récipiendaire : » Souverain maître, lorsque Salomon nous en donna les premiers principes, il nous apprit que » l'égalité devait être le premier mobile. Elle ne règne point ici. Votre rang, vos titres, votre supériorité et votre » cour, ne sont point compatibles avec le séjour où l'on s'instruit des mystères de notre Ordre. D'ailleurs, nos » marques extérieures vous sont inconnues. Mes engagemens sont inviolables, et je ne puis vous révéler nos secrets. » Si ma liberté est à ce prix, je préfère la captivité ».

Le souverain : » J'admire la discrétion et la vertu de Zorobabel ; il mérite la liberté, pour sa fermeté dans ses » engagemens ».

Les frères acquiescent tous, en baissant la pointe de leur épée et la relevant.

Le souverain : « Second général, faites faire à Zorobabel les soixante-dix épreuves, que je réduis à trois ; savoir, » l'épreuve du corps, celle de l'esprit et celle de l'ame, afin que par-là il puisse mériter la grace qu'il demande, et » que sa discrétion m'engage à lui accorder ».

Le second général lui fait faire trois fois le tour de la loge. Au premier, on tire un pétard ; au second on lui demande s'il persiste à obtenir la liberté ; au troisième on lui fait mettre les deux mains au-dessus du front. De retour, le second général frappe sept coups, et le premier lui dit : « Que demandez-vous » ?

Le second général : » Le candidat a subi les épreuves avec fermeté et constance ».

Le souverain : « Je vous accorde, Zorobabel, la grace que vous me demandez : je consens que vous soyez mis » en liberté ». Le souverain frappe sept coups, qui servent de signal aux généraux pour ôter à Zorobabel ses fers ; ce qu'ils font à l'instant. Puis le souverain dit :

« Allez en votre pays ; je vous permets de rétablir le temple détruit par mes ancêtres ; que vos trésors vous soient » remis avant le soleil couché. Soyez reconnu chef sur vos égaux. J'ordonnerai qu'on vous obéisse en tout lieu de votre » passage ; qu'il vous soit donné toute aide et secours comme à moi-même. Je n'exige de vous qu'un simple tribut de » trois agneaux, cinq moutons et sept béliers, que j'enverrai recevoir sous le portique du nouveau temple. Si je le » demande, c'est plutôt pour me souvenir de l'amitié que je vous promets, que par reconnaissance. Approchez, » mon ami ».

Les généraux l'amènent au pied du trône.

« Je vous arme de cette épée, pour marque distinctive de supériorité sur vos égaux. Je suis persuadé que vous ne » l'emploierez qu'à leur défense. En conséquence je vous crée chevalier de l'épée ».

En disant ces derniers mots, il lui frappe de son épée sur les épaules, et l'embrasse. Ensuite il lui donne le tablier et le cordon vert qui passe de la gauche à la droite, et lui dit : « Pour vous marquer mon estime, je vous décore » d'un tablier et d'un cordon, que j'ai adopté, à l'imitation des ouvriers de votre temple. Quoique ces marques ne » soient accompagnées d'aucuns mystères, cependant je ne l'accorde qu'aux princes de ma cour, par honneur. » Désormais vous jouirez parmi eux des mêmes honneurs. Présentement je vous remets entre les mains de Nabu» zardan, qui vous donnera des guides pour vous conduire en sûreté auprès de vos frères, au lieu où vous devez » rebâtir le nouveau temple. Ainsi je l'ordonne ».

Le premier général prend le récipiendaire, le fait entrer dans la tour, et l'y laisse pendant que les frères passent en silence dans le second appartement. Sitôt qu'ils sont tous rangés, un servant vient avertir le maître des cérémonies que tout est prêt. Il prend le récipiendaire, le mène par derrière la tenture à l'endroit où est le pont, à l'entrée duquel il trouve des gardes qui l'arrêtent, lui ôtent son tablier et son cordon vert, et le veulent empêcher de passer ; mais il les force, les met en fuite, et arrive à la porte du second appartement.

Le maître des cérémonies frappe sept coups en chevalier de l'épée ; et quand les frères entendent frapper, ils prennent, de la ceinture du tablier, une truelle qui doit y être pendue, tiennent l'épée de la main droite et la truelle de la gauche. Le second général frappe sept coups, ensuite le premier ; puis le second général dit : » J'ai entendu » frapper à la porte de la loge en chevalier de l'épée ».

Le premier général : « Très-excellent maître, on frappe à la porte de la loge en chevalier de l'épée ».

Le maître : « Très-puissant frère second surveillant, voyez qui frappe ».

Le second surveillant va à la porte, frappe, ouvre, et demande ce que l'on veut.

Le récipiendaire : » Je redemande à voir mes frères, afin de leur donner la nouvelle de ma délivrance de Baby» lone et des restes infortunés de la fraternité qui sont échappés de la captivité ». Le second surveillant revient faire sa déposition au premier, qui la dit au maître. Le maître dit :

« La nouvelle que ce captif rapporte pourrait être fondée. Les soixante-dix années sont expirées, le jour de la réé» dification du temple est arrivé. Faites-lui demander son nom, son âge, et de quel pays il est, pour éviter toute » surprise ».

Le second surveillant frappe ; on lui répond. Il ouvre et dit :

D. Quel est votre nom ?
R. Zorobabel.

D. Où est votre pays ?
R. En deçà du fleuve Staburzanaï, à l'occident de l'Assyrie.
D. Quel est votre âge ?
R. Soixante-dix ans.

Le second surveillant ferme la porte et répète ce discours au premier surveillant. Le premier surveillant le redit au maître. Le maître dit : « Zorobabel de nom, du pays en deçà du fleuve Staburzanaï, âgé de soixante-dix ans ! Oui, mes frères, la captivité cesse, et notre sommeil finit. Ce captif est justement le prince de la tribu souveraine qui doit relever notre temple. Qu'il soit admis parmi nous, et soit reconnu pour guider et soutenir nos travaux ».

Le second surveillant va frapper, ouvre, reçoit le captif, et le conduit à l'occident. Le premier surveillant dit : « Très-excellent maître, voici Zorobabel qui demande d'être admis au sein de la fraternité ». Le maître répond : « Zorobabel, faites-nous un récit exact de votre délivrance ». Zorobabel dit :

« Cyrus m'ayant permis de paraître au pied de son trône, il fut touché des misères de la fraternité ; il m'arma de ce glaive pour la défense et le secours de mes frères, et m'honora du titre de frère à sa compagnie. Ensuite il m'accorda la liberté, et confia mes jours à des sujets zélés, qui m'ont conduit et aidé à triompher de nos ennemis au passage du fleuve Staburzanaï, où cependant, malgré notre victoire, nous avons perdu les marques distinctives que nous avait données le roi notre libérateur ».

Le maître : « Mes frères, la perte que vous avez faite nous annonce que la justice de notre fraternité ne peut supporter le triomphe de la pompe et de la grandeur. Cyrus, en vous décorant de ces honneurs, n'était pas guidé par l'esprit d'égalité qui nous accompagna invariablement. Vous voyez par cette perte, qu'il n'y a que les marques de ce prince qui ont disparu, et que vous avez conservé celles de la véritable Maçonnerie ; mais avant que je vous en communique les secrets, qui ont été réservés depuis notre captivité dans les restes de notre fraternité, nous exigeons de vous des assurences comme la durée de votre disgrace n'a pas affaibli en vous les sentimens et la parfaite connaissance des mystères de la Maçonnerie ».

R. Interrogez-moi, je suis prêt à répondre.
D. Quel grade avez-vous dans la Maçonnerie ?
R. Celui d'Écossais.
D. Donnez-moi les signes ? *(Pour réponse on les donne)*.
D. Donnez-moi l'attouchement ? *(Pour réponse on le donne)*.

Le maître : « Mes frères chevaliers, je crois que Zorobabel est digne d'entrer dans nos nouveaux mystères ». Les frères acquiescent, en levant et haussant la pointe de leurs épées.

Le maître : « Très-puissant premier surveillant, faites avancer le récipiendaire par trois pas de maître en avant, et que le dernier le mette au pied du tribunal du grand et souverain Architecte, et qu'il vienne y prendre les engagemens que nous requérons ». On le fait mettre à la même manière que quand il prête les autres obligations.

OBLIGATION

« Oui, je promets, sous les mêmes obligations que j'ai contractées dans les différens grades de la Maçonnerie, de ne jamais révéler le secret des chevaliers de l'épée, ou Maçons libres, à aucun membre d'un grade inférieur, ou profane, sous la peine de rester dans la captivité la plus dure ; que mes fers ne puissent jamais être brisés, que mon corps soit exposé à la merci des bêtes féroces, et que la foudre me réduise en poudre, pour servir d'exemple à tous les indiscrets. Ainsi soit-il ».

Le maître se lève, et dit, en remettant, ainsi que tous les frères, l'épée dans le fourreau : « Mes frères, la destruction du temple ayant assujéti les Maçons à des disgraces si rigoureuses, nous avons craint que leur captivité ou leur dissipation n'ait aidé à les corrompre dans la fidélité due à leurs engagemens ; c'est ce qui nous a contraints, en attendant l'instant de la réédification, de nous tenir éloignés dans un lieu secret et particulier, où nous conservions fidèlement quelques débris de l'ancien monument : nous n'introduisons que ceux que nous connaissons pour vrais et légitimes Maçons, non-seulement par signes, paroles et attouchemens, mais encore par leurs actions et leurs mœurs ; nous leur communiquons alors ces nouveaux secrets avec plaisir ; mais nous exigeons qu'ils apportent avec eux, pour gage, quelque monument de l'ancien temple. Ceux que Cyrus vous a donnés nous suffisent ».

Pendant cette dernière partie, on découvre le tableau.

« Très-puissant frère premier surveillant, faites faire au récipiendaire trois pas de maître en arrière, pour lui apprendre que nous devons tenir pour certain que la parfaite résignation est la vertu des Maçons ».

Le récipiendaire reste à l'occident, et le maître dit :

« Mon frère, le motif de nos travaux est la réédification du temple du grand Architecte de l'Univers. Ce sublime ouvrage était réservé à Zorobabel. Les engagemens que vous venez de prendre avec nous sous ce titre exigent que vous nous aidiez à le rétablir dans tout son éclat et sa splendeur. L'épée que Cyrus vous a donnée doit vous servir à défendre vos frères et à punir ceux qui pourraient profaner ce temple auguste que nous élevons aux vertus et à la gloire de l'Être-Suprême. C'est à ces conditions que vous partagez nos secrets. Le signe de chevalier, mon frère, est de porter la main droite sur l'épaule gauche et de la descendre diagonalement jusqu'au côté droit en coupant le corps. Le signe de réponse est de porter la main droite sur la hanche gauche, en se traversant le corps jusqu'à la hanche droite.

» L'attouchement est de porter la main droite à l'épée pour la tirer comme pour combattre : ensuite faire un mouvement en voltant le corps, le pied droit derrière, et levant la main gauche en faisant semblant de repousser son ennemi, de sorte que les deux frères, dans cette position, rencontrent les mains gauches l'une entrelacée dans l'autre, et s'embrassent.

» Les paroles sont *Juda* et *Benjamin*. Le mot de passage est *Libertas*. Allez donner à tous les frères de cette loge les signes, les attouchemens et les mots ; ensuite vous viendrez me les rendre ». Il le fait par le nord et revient par le midi. « Mon frère, après cette délivrence, le roi Cyrus vous a créé chevalier Maçon ; et moi, je vous donne cette truelle qui servira de symbole perpétuel de votre nouvelle dignité ; c'est-à-dire, que désormais vous ne travaillerez plus que la truelle à la main, et l'épée de l'autre, si jamais le temple vient à se détruire, car c'est ainsi que nous avons établi celui-ci.

(En lui mettant l'écharpe.) « Cette écharpe doit vous accompagner dans toutes les loges, et vous sera une marque de la vraie chevalerie que vous avez acquise au fleuve Staburzanaï, par la victoire remportée sur ceux qui s'opposaient à votre passage ».

(En lui donnant la rosette verte). « Quoique nous n'admettions dans nos cérémonies aucunes des marques dont Cyrus vous a décoré, nous voulons cependant bien en conserver quelque monument par une rosette de la couleur qu'il avait choisie, et nous la mettons sous la rosette des autres grades au bas du cordon du grand Architecte, auquel le bijou est attaché ».

(En lui donnant le bijou.) « Ce bijou, par l'addition des épées en sautoir, nous annonce le trophée de notre Maçonnerie. Vous ne devez vous servir de la vôtre que pour elle, c'est-à-dire, pour l'équité ».

(En lui donnant les gants.) « Nous allons procéder à votre proclamation. Mes frères, chevaliers Maçons,

» consentez-vous que Zorobabel règne désormais sur les travaux de la Maçonnerie » ? Ils font tous l'acquiescement, en baissant et relevant la pointe de leurs épées. On le place à la chaise qui lui est destinée, en lui disant : « Passez, » mon frere, au tribunal des souverains de nos loges. Vous servirez de pierre triangulaire à l'édifice; vous règnerez » sur les ouvriers, comme Salomon, Adonhiram et Moabon y ont régné en commandant sur eux ». Sitôt qu'il est placé, les freres remettent leurs épées, frappent dans leurs mains trois fois, et crient trois fois *Zorobabel*; ensuite on commence l'instruction.

INSTRUCTION.

D. Frères premier surveillant, comment vous a-t-on fait parvenir à l'éminent grade de chevalier de l'épée?
R. J'y suis parvenu par l'humilité, la patience et les fréquentes sollicitations.
D. À qui vous adressâtes-vous?
R. Au grand roi.
D. Quel est votre nom?
R. *Zorobabel.*
D. Votre pays?
R. La Judée. Je suis né de parens nobles de la tribu de Juda.
D. Quel art professez-vous?
R. La Maçonnerie.
D. Quels édifices bâtissez-vous?
R. Des temples et des tabernacles.
D. Où les construisez-vous?
R. Faute de terrain, nous les bâtissons dans nos cœurs.
D. Quel est le nom d'un chevalier Maçon?
R. Celui d'un Maçon très-libre.
D. Pourquoi très-libre?
R. Parce que les Maçons qui furent choisis par Salomon pour travailler au temple, furent déclarés libres et exempts de tout impôt, pour eux et leurs descendans. Ils eurent aussi le privilége de porter des armes. Lors de la destruction du temple par Nabuchodonosor, ils furent mis en captivité avec le peuple Juif; mais la bonté du roi Cyrus leur donna la permission de bâtir un second temple sous Zorobabel, et les remit en liberté. C'est depuis cette époque que nous portons le nom de *Maçons libres.*
D. L'ancien temple était-il beau?
R. C'était la premiere merveille du monde en richesse et en grandeur; car son parvis pouvait contenir deux cent mille personnes.
D. Quel fut le principal architecte qui construisit ce grand édifice.
R. Dieu fut le premier, Salomon le second, et Adonhiram le troisieme.
D. Qui a posé la première pierre?
R. Salomon.
D. A quelle heure fut-elle posée?
R. Avant le lever du soleil.
D. Pourquoi?
R. Pour faire connaître la vigilance que nous devons avoir pour le service de l'architecture de l'Univers.
D. Quel ciment y employa-t-on?
R. Un ciment mystique, composé de farine, de lait, d'huile et de vin.
D. Expliquez-moi le sens mystique?
R. Pour former le premier homme, l'Être-Suprême employa la douceur, la sagesse, la force et la bonté
D. Où fut posée la première pierre?
R. Au milieu de la chambre destinée au sanctuaire.
D. Combien l'ancien temple avait-il de portes?
R. Trois: une à l'Occident, une au Midi, et une au Nord.
D. Combien de tems subsista le temple?
R. Quatre cent soixante-dix ans, six mois, dix jours.
D. Sous quel roi d'Israel fut-il détruit?
R. Sous le règne de Sédécias, dernier de la race de David.
D. Que signifie la colonne Booz brisée?
R. La confusion et le mal qu'on commet lorsqu'on reçoit quelqu'un qui n'en est pas digne.
D. Pourquoi le nombre quatre vingt-un est-il tant en vénération parmi les Maçons?
R. Parce que ce nombre explique la triple essence de la Divinité, figurée par le triple triangle, par le carré de neuf et le nombre de trois.
D. Pourquoi les chaînes des captifs sont-elles triangulaires?
R. Les Assyriens ayant appris que le triangle était chez eux l'emblême du nom de l'Éternel, ils firent figurer les chaînes de cette façon, pour faire plus de peine aux captifs.
D. Pourquoi était-il défendu aux Maçons de travailler sur des édifices profanes?
R. Pour nous apprendre à ne point fréquenter les loges irrégulières.
D. Quel était le plan que Cyrus donna pour le nouveau temple?
R. cent coudées de profondeur, soixante de largeur, et autant de hauteur.
D. Pourquoi Cyrus ordonna-t-il qu'on coupât les bois des forêts du Liban, et qu'on tirât les pierres des carrières de Tyr pour la construction du nouveau temple?
R. Parce qu'il fallait que le second temple fût en tout semblable au premier
D. Donnez-moi le nom du principal architecte qui eut la direction du second temple?
R. *Bibot* est son nom.
D. Pourquoi l'épée que les ouvriers portent en travaillant?
R. C'est que pendant qu'ils travaillaient d'une main à porter les matériaux et à reconstruire le temple, comme ils étaient sujets aux incursions de leurs ennemis, ils tenaient leurs épées toutes prêtes à défendre leurs frères.
D. Pourquoi les soixante-dix lumières dans la loge?
R. En mémoire des soixante-dix années de la captivité de Babylone.
D. Etes-vous chevalier de l'épée?
R. Regardez-moi. Il met l'épée à la main.
R. Donnez-moi le signe? (*Pour réponse il le fait.*)
D. Donnez-moi la parole et le mot de passage.
Juda, Benjamin et Libertas.
D. Donnez l'attouchement au premier surveillant.
(*Pour réponse il le donne*).
D. Où avez-vous travaillé?
R. A la réédification du second temple.
D. Quelle heure est-il?
R. L'instant de la réédification.

Le maître dit: « Mes freres, puisque nous sommes assez heureux pour avoir rebâti le temple du Seigneur dans sa splendeur, conservons-en la mémoire et les marques par notre silence : il est temps de nous reposer. Frères premier et second surveillans, annoncez tant du côté du midi que de celui du nord, que je vais fermer la loge des chevaliers de l'épée ». Les deux surveillans annoncent, chacun de son côté, que le maître va fermer la loge; puis le très-excellent frappe sept coups, les deux surveillans en font de même; puis le maître dit: « La loge est fermée, il est permis à chacun de se retirer ». Les surveillans répetent. On fait les applaudissemens et les acclamations ordinaires.

LE CHEVALIER ROSE-CROIX.

TITRES ET BIJOUX.

La loge se nomme *Souverain Chapitre*. Le maître est appelé *Très-Sage*. Les surveillans se nomment *Très-Respectables premier et second Chevaliers Surveillans*. Tous les autres officiers, qui sont un orateur, un secrétaire, un maître des cérémonies, etc., se nomment de même *Très-Respectables Chevaliers*, ainsi que tous les frères. On ne distingue les premiers que par le nom de leur charges. Le bijou est une espèce de triangle formé avec un compas et un quart de cercle. Au milieu est une croix sur laquelle est une rose; et au bas sur le quart de cercle, est un pélican se saignant pour ses petits. Ce bijou est attaché à une rosette noire, et pend à un large cordon rouge, moiré, mis à l'entour du cou, ou en sautoir. Ce bijou se porte ainsi dans toutes les loges, hors dans le premier point du Rose-Croix, où l'on est obligé de porter le cordon noir.

OBSERVATIONS SUR CE GRADE ET SA RÉCEPTION.

Quoique ce grade soit le nec plus ultrà *de la Moçonnerie, et que, lorsqu'on le possède, on ait le droit d'assister à tous les autres, sans subir d'examen; il n'y a cependant pas de loge où les assistans soient moins suspects que dans celle-ci, par la raison qu'on n'y admet aucun frère qui ne soit bien connu ou qu'il n'ait un bref* (a), *signé de tous ceux qui ont assisté à sa réception. On ne fait aucun prosélyte qu'il ne soit d'un état honnête, et dont les mœurs ne soient irréprochables. Il faut aussi de toute nécessité qu'il ait passé par les grades* d'Elu, d'Ecossais et de Chevalier de l'Orient. *Il y a trois points dans le Rose-Croix; deux pour la réception, et un autre nommé* la Cène Mystique, *dont on ne fait usage que quatre fois l'an, ou aux fêtes de l'Ordre, et solennelles.*

DÉCORATION ET DISPOSITION DE LA LOGE.

La loge doit être tendue en rouge; et à l'orient, au lieu d'un trône, c'est un autel triangulaire, dont une face est tournée vers l'occident. Cet autel doit être élevé sur sept marches. Sur cet autel il faut un grand tableau en transparent, représentant un calvaire. Les deux croix des côtés sont nues; mais sur celle du milieu il y a une rose et une draperie entrelacée; et au-dessus l'inscription qui était à la croix du Sauveur. Au bas, sur le devant du tableau, il y a des colonnes brisées, sur les débris desquelles sont des gardes endormis; et au milieu d'eux on voit une espèce de tombe, dont la pierre de dessus est dérangée, et de laquelle il sort un linceuil. Il faut encore trois tables ou autels triangulaires; sur chacune d'elles une lumière. Ces tables sont placées, l'une à droite de l'orient, au bas des marches, et les deux autres à l'occident, vis-à-vis de chaque surveillant. Toute cette décoration sert toutes les fois que l'on tient chapitre. Mais lorsqu'il y a réception, cela ne doit être que dans le second point, attendu que, dans le premier toute la tenture, le transparent et l'autel doivent être recouverts de noir. Alors il faut trois grandes colonnes triangulaires, dont les noms, écrits dessus en transparent, sont ceux des trois vertus théologales, de manière que la Foi est à l'occident, l'Espérance au midi, et la Charité à l'orient.

On doit faire attention que, pour donner le grade de Rose-Croix, il faut encore deux autres appartemens; l'un que l'on nomme *Chambre des pas perdus*, où il n'y a qu'une table pour écrire et des siéges, tant pour le candidat que pour ceux qui s'y trouvent; et l'autre chambre obscure, parce qu'effectivement elle doit être assez sombre pour qu'on n'y puisse rien voir. Dans cette dernière il n'y a que des chaînes pour intimider le récipiendaire pendant qu'il voyage.

OUVERTURE DU SOUVERAIN CHAPITRE.

Le très-sage est assis sur la troisième marche de l'autel, la tête appuyée sur une de ses mains. Il frappe cinq coups égaux et deux précipités sur la petite table qui est à côté de lui, et dit:

« Très-respectables premier et second chevaliers, quelle heure est-il?

Le premier chevalier. « La première heure du jour ».

Le très-sage. Il est tems de commencer nos travaux. Très-respectables premier et second chevaliers, invitez tous les respectables frères chevaliers à vouloir bien nous aider à ouvrir le souverain chapitre de rose-croix ».

Les surveillans obéissent. Ensuite le très-sage dit:

« Très-respectables premier et second chevaliers, tous les frères sont-ils à l'ordre » ?

Comme tous les frères, tête nue, rangés sur deux colonnes, doivent être à l'ordre, le surveillant répond:

« Oui, très-sage ».

(a) Certificat qu'on est obligé de donner à chaque frère après sa réception.

Le très-sage : « Mes frères, vous me voyez accablé de tristesse. Tout a changé de face. Le voile du temple est déchiré ; les colonnes de la Maçonnerie sont brisées ; la pierre cubique a sué sang et eau ; la parole est perdue : *Et consummatum est*. Très-respectables premier et second chevaliers, voyez, chacun sur votre colonne, si, à l'aide de nos dignes chevaliers, vous ne pourriez pas la recouvrer. Alors vous viendrez me la rendre ».

Les surveillans vont, l'un au nord, l'autre au midi, et demandent le mot à chaque frère, en observant de le prendre bas, à l'oreille, et de ne point faire le signe. Comme ils ont commencé par l'occident, ils finissent à l'orient en le rendant au très-sage. Ils retournent à leur place, et le très-sage dit : « Très-respectable premier chevalier, à présent que la parole est retrouvée, que nous reste-t-il à faire « ?

Le premier chevalier : « Très-sage, respecter les décrets du Très-Haut, rendre hommage au Suprême Architecte, et nous humilier sans cesse devant tout ce qui peut nous retracer son image ».

Le très-sage : « Oui, très-respectables chevaliers, voilà le but de nos travaux. Mes frères, fléchissons le genou devant celui qui nous a donné l'être ».

En disant ces derniers mots il se lève, ainsi que toute l'assemblée. Chacun se tourne du côté de l'orient, fait le signe, s'incline, et met un genou en terre. Aussitôt le très-sage se relève, tout le monde l'imite ; puis on frappe sept coups dans ses mains, et l'on dit trois fois : *Houzé*. Cela fait, le très-sage dit : « Très-respectables chevaliers, le souverain chapitre est ouvert ».

Les surveillans en disent autant. Ensuite on fait avertir que le récipiendaire peut se présenter.

PRÉPARATION DU CANDIDAT.

Il est dans la chambre des pas-perdus, avec l'orateur et le maître des cérémonies. Le premier lui fait un petit discours sur la dignité du grade qu'il va recevoir. Puis il lui fait écrire son nom et son état, ainsi que les grades qu'il a dans la Maçonnerie. Pour son âge, on lui fait mettre trente-trois ans.

Le maître des cérémonies va frapper à la porte en chevalier d'orient. L'expert qui est en dedans lui répond en rose-croix, puis avertit le second surveillant que l'on frappe à la porte du souverain chapitre. Le second surveillant le dit au premier, et celui-ci le dit au très-sage. Ce dernier ordonne de voir qui frappe, et après la réponse on procède à la réception en la manière accoutumée ; et lorsqu'il n'y a point d'opposant, on applaudit par sept coups : puis on dit trois fois *Houzé*. Après quoi on ordonne à l'expert de laisser entrer le récipiendaire. Aussitôt le maître des cérémonies lui passe l'écharpe du chevalier de l'orient et le cordon d'écossais, lui fait mettre l'épée au côté, et le prend par la main. Il l'introduit dans le souverain chapitre, et le place entre les deux surveillans. Il faut observer qu'à l'instant que l'on va introduire le candidat, tous les frères, ainsi que le très-sage, doivent prendre un air triste.

Le récipiendaire étant ainsi placé, les deux surveillans frappent ; le très-sage répond. Ensuite le premier surveillant dit :

« Très-sage, voici un digne chevalier de l'orient qui se présente au souverain chapitre, pour obtenir la faveur d'être admis au sublime grade de rose-croix ».

Le très-sage : « Digne chevalier, qui êtes-vous » ?

Le récipiendaire : « Je suis né de parens nobles de la tribu de Juda.

Le très-sage : « Quel est votre pays » ?

Le récipiendaire : « La Judée ».

Le très-sage : « Quel art professez-vous ?

Le récipiendaire : » La Maçonnerie ».

Le très-sage : « Digne chevalier, vous m'inspirez la plus parfaite estime ; mais vous nous voyez accablés de » tristesse. Tout est changé ; le premier soutien de la maçonnerie n'est plus ; le voile du temple est déchiré ; les co- » lonnes sont brisées ; les ornemens les plus précieux sont enlevés, et la parole est perdue. Nous n'avons d'espérance » pour la recouvrer, que dans votre courage. Nous promettez-vous de l'employer pour nous » ?

Le récipiendaire : « Oui, très-sage ».

Le très-sage : « Venez-ici nous en donner l'assurance, en prêtant serment que si vous parvenez à connaître nos mystères, vous en garderez le plus profond silence. Y consentez-vous » ?

Le récipiendaire : Oui, très-sage ».

Alors on fait approcher le récipiendaire auprès du petit autel du très-sage. Celui-ci lui fait mettre un genou en terre, la main droite sur le livre de la Sagesse, et sur la main droite une épée et un compas. Puis il lui fait prononcer l'obligation.

OBLIGATION.

« En présence de tous les respectables chevaliers, je jure et promets, sur ma parole d'honnête homme et de » Maçon, de ne jamais révéler à qui que ce soit les secrets qui m'ont été confiés, et ceux que je puis apprendre, sous » les peines d'être déshonoré et banni de toutes les loges, comme étant indigne de faire corps avec les vertueux « Maçons. Je prie Dieu de m'être en aide ».

L'obligation prêtée, le très-sage le relève, et lui dit :

« Mon frère, vous sentez, ainsi que nous, toute la force de votre promesse. Ce qui vous reste à faire, c'est un voyage très-pénible. Le frère chevalier maître des cérémonies va vous faire connaître ce qui doit être la base de votre conduite «. (*Au maître des cérémonies :*)

« Très-respectable chevalier, daignez montrer au digne chevalier les moyens dont il doit se servir pour recouvrer la parole ».

Le maître des cérémonies prend le candidat par la main, et lui fait faire le tour du chapitre, en lui montrant successivement les trois colonnes, c'est-à-dire, la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*. Après quoi il fait, par les surveillans, avertir le très-sage que le chevalier est instruit.

Le très-sage : Digne chevalier, ne vous écartez jamais de ce que vous venez d'apprendre, et souvenez-vous que nous attendons votre retour avec empressement. Puisse-t-il être heureux, et ramener dans notre ame la paix et la félicité » !

Dès que le très-sage a fini, le maître des cérémonies prend le récipiendaire par la main, le conduit à la chambre obscure, et lui en fait faire sept fois le tour. Pendant ce tems on change la décoration, et l'on découvre tout. Lorsque les sept tours sont finis, le maître des cérémonies ramène le candidat à la porte du souverain chapitre, à laquelle il frappe, pour l'introduire, de la manière qu'on a vu ci-dessus ; et lorsqu'il est entré, le très-sage lui fait les demandes suivantes, et le frère qui le conduit lui dicte les réponses.

Le T. S. Mon frère, d'où venez-vous ?

Le. R. De la Judée.

Le T. S. Par où avez-vous passé ?

Le R. Par Nazareth.

Le T. S. Qui vous a conduit ?

Le R. Raphael.

Le T. S. De quelle tribu êtes-vous?
Le R. De la tribu de Juda.
Le T. S. Rassemblez les lettres initiales de ces quatre noms? (*On le fait*).
Le T. S. Que font-elles ensemble?
Le R. INRI.
Le T. S. Oui, mon cher frère. C'est l'inscription que vous voyez au haut de cette croix, et la parole que nous avions perdue et que votre zèle nous a fait retrouver. Venez au pied de cet autel recevoir le prix qui vous est dû.

Le récipiendaire obéit, et lorsqu'il est au pied de l'autel, le très-sage lui met son épée nue sur la tête, et dit à haute voix ce qui suit :

« En vertu du pouvoir que j'ai reçu de la métropole loge d'Hérédon, et devant cette auguste assemblée de chevaliers, mes frères et mes égaux, je vous admets, reçois et constitue, à présent, et pour toujours, chevalier, prince de l'Aigle et du Pélican, parfait Maçon libre d'Hérédon, sous le titre de souverain de rose-croix, pour, par vous, jouir des titres et prérogatives des princes Maçons parfaits, partout où il y a des Maçons, avec le pouvoir de tenir loge dans les loges assemblées régulièrement; de convoquer loge, faire et parfaire des Maçons jusqu'au sixième grade, ou chevalier de l'Épée, dit aussi de l'Orient, sans avoir besoin de notre autorité, que nous nous réservons pour le seul grade de rose-croix ».

Le discours fini, le très-sage relève le frère et lui donne le cordon, la parole, le signe et l'attouchement.

La parole est INRI. Elle s'épelle.

Le signe est de se croiser les bras et de s'incliner comme pour mettre un genou en terre.

L'attouchement se fait, en se posant mutuellement la main droite sur l'épaule droite, et la main gauche sur l'épaule gauche, de manière que les bras se trouvent croisés et entrelacés. Puis on s'embrasse, en disant, l'un *Emmanuel*, l'autre *Pax vobis*.

Après que le prosélyte a rendu la parole, le signe et l'attouchement aux surveillans, on le fait placer au midi ; puis on fait une quête en faveur des pauvres, et lorsqu'elle est finie, on commence l'instruction.

CATÉCHISME DE ROSE-CROIX.

D. Très-respectable premier chevalier, d'où venez-vous?
R. Très-sage, de la Judée.
D. Par où avez-vous passé?
R. Par Nazareth.
D. Qui vous a conduit?
R. Raphael.
D. De quelle tribu êtes-vous?
R. De la tribu de Juda.
D. Rassemblez-moi les initiales de ces quatre noms?
R. Très-sage, je ne le puis faire sans votre aide.
D. *I*.
R. *N*.
D. *R*.
R. *I*.
D. Que veulent dire ces lettres?
R. INRI, mot sacré des chevaliers rose-croix.
D. Comment êtes-vous parvenu à la connaissance de ce grade?
R. Par les trois vertus théologales, la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*.
D. Que vous a-t-on donné de plus que la parole?
R. Un signe et un attouchement.
D. Montrez-moi le signe? (*On le fait*).
D. Donnez l'attouchement au très-respectable premier chevalier? (*On le donne*).
D. Connaissez-vous le pélican?
R. Oui, très-sage.
D. Que signifie-t-il?
R. Il est pour nous le symbole du Rédempteur du monde et de la parfaite humanité.
D. Quel est donc le but du rose-croix?
R. Respecter les décrets du Très-Haut, rendre hommage au Suprême Architecte, et nous humilier sans cesse devant tout ce qui peut nous retracer son image.

Le très-sage : « Oui, très-respectable chevalier, c'est le but du vrai Maçon. Mes frères, fléchissons le genou devant celui qui nous a donné l'être ».

Après ces mots on se met à genoux, comme dans l'ouverture, et lorsqu'on se relève, le très-sage ferme le chapitre en ces termes :

FERMETURE.

Le très-sage : « Très-respectable premier et second chevaliers, quelle heure est-il » ?

Le premier chevalier : « La dernière heure du jour ».

Le très-sage : « S'il est ainsi, très-respectables premier et second chevaliers, avertissez tous nos chers frères che-
» valiers que c'est l'instant de fermer le souverain chapitre, et de nous retirer en paix ».

Les surveillans obéissent. Ensuite le très-sage frappe sept coups en rose-croix. Les surveillans en font autant. Aussitôt toute l'assemblée se lève et fait le signe, en regardant le très-sage qui le fait aussi. Puis, toujours à l'imitation de ce dernier, chacun frappe sept coups dans ses mains, et dit trois fois *Houzé*. Ensuite le très-sage dit :

« Très-respectables premier et second chevaliers, le souverain chapitre est fermé ».

Les surveillans répètent ces mots, et chacun se retire.

N. B. L'instant où le souverain chapitre est tendu en noir, pour la réception du candidat, est ce qu'on appelle le *premier point du rose-croix* ; et l'instant où l'on change de décoration, c'est-à-dire, où le souverain chapitre est tendu en rouge, etc., est ce qu'on appelle le *second point du rose-croix*.

TROISIÈME POINT DU ROSE-CROIX.

C'est toujours après avoir tenu chapitre, comme on l'a vu ci-dessus, que l'on pratique cette cérémonie. Ainsi lorsque c'est un jour où l'on doit l'observer, le très-sage ne ferme point le chapitre. Il ne fait que le suspendre à l'instant de la demande de l'heure. Toute la décoration reste dans le même état. On met de plus, au milieu de la salle, une table couverte d'une nappe, sur laquelle il y a un pain et une coupe pleine de vin. On a soin de proportionner la grosseur du pain et la quantité du vin, pour que chaque frère puisse avoir un peu des deux. On met aussi sur la table un petit papier sur lequel on a écrit le mot sacré du rose-croix. Tout étant ainsi disposé, chacun prend en main une baguette. Toute l'assemblée se range sur deux lignes, c'est-à-dire, au nord et au midi. Les surveillans sont à la tête, et le très-sage entre eux. Ce dernier frappe et avertit que le souverain chapitre reprend son cours et sa force. Les surveillans répètent ces paroles. Puis on commence les voyages de cette manière : le très-sage, suivi

de toute l'assemblée, fait sept fois le tour du chapitre, en commençant par le midi; ensuite il s'arrête en face de l'orient, fait le signe, prend le pain, duquel il rompt un petit morceau, puis le donne au premier surveillant, qui est à sa droite; celui-ci en rompt aussi un morceau et passe le pain au frère à droite, et ainsi de suite, de manière que le reste du pain arrive au second surveillant, qui le mange. Le très-sage ayant mangé le pain, il prend le vin, en boit un peu, passe la coupe au premier surveillant, qui boit de même, et passe la coupe au frère à droite. Le premier surveillant se retourne vers le très-sage qui lui donne l'attouchement, en lui disant : EMMANUEL ; et le surveillant répond : PAX VOBIS. La coupe passe, et la cérémonie se succède jusqu'au second surveillant, qui rend la coupe et donne l'attouchement au très-sage. Celui-ci montre à toute l'assemblée qu'il n'y a plus rien dans la coupe; puis s'avançant à la table, prend le papier, l'allume et et le met dans la coupe. Quand le papier est totalement brûlé, le très-sage fait le signe, et dit : *Et consommatum est*.

Après quoi tous les frères font le signe.

Le très-sage ferme le chapitre de la manière qu'on l'a vu ci-dessus.

LE NOACHITE,

OU

CHEVALIER PRUSSIEN.

Le très-ancien ordre des Noachites, connu sous le nom de Chevaliers Prussiens, *est traduit de l'Allemand par M. de Bérage, chevalier de l'éloquence, de la loge de M. de Saint-Gillair, commandeur-lieutenant, inspecteur-général des loges prussiennes en France, l'an de l'ordre* 4658.

ORIGINE ET DIGNITÉS.

Le grand-maître-général de l'ordre, que l'on nomme *Chevalier Grand-Commandeur*, est le très-illustre frère Frédéric-Guillaume, roi de Prusse. Ses ancêtres, depuis trois cents ans, sont protecteurs de cet ordre, dont les chevaliers célèbrent la mémoire dans la destruction de la tour de Babel. Autrefois ils étaient connus sous le nom de *Noachites*, c'est-à-dire, descendans de Noé. Les païens les connoissoient sous le nom de *Titans*, qui voulurent escalader le ciel pour détrôner Jupiter. Mais les Prussiens, qui ne connaissent point d'autre Dieu que le Grand Architecte de l'Univers, font consister leur bonheur à le glorifier et à célébrer tous les ans, pendant la nuit de la pleine lune de mars, la confusion des langues et la désunion des ouvriers de la tour de Babel, qui est une des grandes merveilles du Créateur, parce que c'est l'époque de ce jour de vengeance. C'est aussi pour cela qu'ils s'assemblent dans un lieu retiré, la nuit de la pleine lune de chaque mois, pour tenir la loge, et qu'ils ne peuvent recevoir de prosélytes qu'au clair de la lune.

Le grand-maître-général de l'ordre se nomme *Chevalier Commandant-Lieutenant*. Les dignitaires sont : le premier, chevalier d'office; le second, chevalier d'office-introducteur; le troisième, chevalier de l'éloquence; le quatrième, chevalier de garde; le cinquième, chevalier de la chancellerie; le sixième, chevalier des finances. Les autres maîtres de la loge s'appellent *Chevaliers Maçons Prussiens*. La loge doit être au moins composée des trois premiers chevaliers; mais ce n'est que dans le cas qu'il y ait disette de chevaliers Maçons Prussiens dans la ville où l'on tient loge. On pourroit alors se passer des autres.

Les Noachites, nommés aujourd'hui *Chevaliers Prussiens*, descendent de Phaleg, grand architecte de la tour de Babel; ainsi leur ordre tire son origine de plus loin que les Maçons descendans d'Adonhiram; car la tour de Babel fut bâtie plusieurs siècles avant le temple de Salomon, et l'on n'exigeait point autrefois que les sujets qui se proposaient pour être reçus, fussent Maçons descendans d'Adonhiram. Mais du tems des Croisades, où tous les chevaliers des différens ordres de l'Europe furent initiés par les princes chrétiens et confédérés pour conquérir la Palestine, les Maçons descendans d'Adonhiram, nommés *Adonhiramites*, par respect pour l'ordre des Noachites, qui était en grande vénération dans ce tems-là, se firent recevoir. Les chevaliers Prussiens, par reconnaissance, ne croyant pas pouvoir mieux confier leurs mystères qu'aux descendans d'Adonhiram, ont exigé depuis que tous les récipiendaires fussent reçus maîtres de cet ordre, sans que l'on puisse en admettre d'autres, comme il paraît dans les statuts de l'Ordre qui sont dans les archives du roi de Prusse, par lesquels il est expressément défendu à un chevalier Maçon Prussien de recevoir aucun candidat qu'il n'ait donné des preuves de son zèle et de sa capacité dans l'ordre des maîtres descendans d'Adonhiram. Il faut qu'il prouve avoir fait les fonctions d'officier dignitaire dans une loge complète et régulière.

DISPOSITION DE LA LOGE, ET RÉCEPTION.

Le chevalier commandeur est placé à l'opposé de la lune, les quatre chevaliers en avant, pour être mieux à portée d'entendre les ordres. Ils n'ont point de place fixe, pour faire voir qu'un chevalier ayant renoncé à l'orgueil, se fait gloire de pratiquer l'humilité en tout tems. La salle est éclairée au moins par une grande fenêtre, tournée de façon qu'elle puisse recevoir la faible lumière de la lune. Il est défendu, suivant les statuts de l'ordre, de recevoir les rayons du soleil, ni d'aucune lumière artificielle. Le chevalier commandeur-lieutenant ouvre la loge par trois coups frappés très-lentement, à distance égale. Le premier chevalier d'office répond par un seul coup qu'il frappe sur le pommeau de son épée. Après quoi le commandant-lieutenant dit : « A l'ordre, chevaliers. » (en levant les bras étendus vers le ciel, le visage tourné du côté de l'orient, qui est le côté où se lève la lune) Les chevaliers Maçons Prussiens font la même chose; et le chevalier commandeur-lieutenant, après avoir fait quelques questions de catéchisme aux chevaliers d'office, leur dit : « Annoncez à tous les chevaliers que la loge est éclairée. » Alors tous les chevaliers reprennent leur attitude naturelle. Le dessin de la loge est le firmament. Les chevaliers regardent la lune et les étoiles jusqu'à ce que le candidat soit arrivé à la porte de la loge en-dehors. Il doit être introduit sans épée et tête nue, avec ses vêtemens ordinaires, et avoir un tablier et des gants de peau blanche, tels que les portent les maîtres descendans d'Adonhiram. Le second chevalier d'office-introducteur, qui sert de protecteur au candidat, frappe trois coups, très-lentement, à distance égale. Le chevalier de garde répond par un seul coup. Alors le chevalier de garde, dont le soin est d'empêcher aucun homme d'entrer à moins qu'il ne se soit fait connaître chevalier Maçon Prussien, ouvre la porte, par l'ordre du chevalier commandeur-lieutenant, et demande bas à l'oreille, au chevalier introducteur, le signe, l'attouchement, la parole et le mot de passe de l'Ordre. Ensuite il referme la porte

et va dire, à basse voix, au premier chevalier d'office, que le chevalier introducteur a très-bien répondu, et qu'il demande à entrer en loge. Le premier chevalier d'office annonce tout haut la même chose au chevalier commandeur-lieutenant, qui lui dit d'aller dire au second chevalier d'office-introducteur que, s'il est seul, il peut entrer. Il répond qu'il est accompagné d'un maître descendant d'Adonhiram, qui a des gants blancs et un tablier blanc. « En ce cas, premier chevalier d'office, demandez au chevalier introducteur, ce que veut ce Maçon descendant d'Adonhiram ». Le premier chevalier d'office va à la porte, frappe un coup, auquel le chevalier introducteur répond par trois coups lentement. Le chevalier de garde ouvre, et le premier chevalier d'office demande au second ce qu'il veut. Celui-ci lui répond : « C'est un maître descendant d'Adonhiram, qui, sous le bon plaisir du chevalier commandeur-lieutenant, désire être reçu maître Prussien. » Le premier chevalier vient rendre compte au commandeur-lieutenant qui ordonne de le faire entrer en maître, après qu'on lui aura demandé le mot de passe de maître. Le chevalier introducteur le mène dans la loge, en lui faisant faire trois pas de maître et le conduit à la porte au-dedans de la loge. Alors le chevalier commandeur-lieutenant dit au chevalier introducteur : « Chevalier, me répondez-» vous du maître que vous me présentez » ? — « J'en réponds comme de moi; il est maître et descendant d'Adonhiram ». Le chevalier commandeur-lieutenant quitte sa place, et va demander au candidat le mot de maître. Celui-ci donne l'accolade à la manière accoutumée. Ensuite le chevalier commandeur-lieutenant adresse la parole aux chevaliers : « Je vous annonce un maître Maçon descendant d'Adonhiram, qui demande à être reçu chevalier Prussien ; y con-» sentez-vous » ? Aussitôt les chevaliers mettent l'épée à la main, sans dire mot, et en présentant la pointe au corps du candidat, qui répond, par l'organe du chevalier introducteur, « qu'il persiste dans les mêmes sentimens, si c'est le bon plaisir du chevalier commandeur-lieutenant et de tous les chevaliers de la loge ».

Le chevalier commandeur-lieutenant dit, au nom de toute la loge : « Mes braves chevaliers et moi y consentons, » pourvu que vous renonciez à tout orgueil pendant le restant de votre vie ». Il répond : « J'y renoncerai. » — « Com-» mencez donc par faire un acte d'humilité ». Alors le chevalier introducteur, assisté du premier chevalier d'office, conduit le récipiendaire aux pieds du chevalier commandeur-lieutenant, par trois grandes génuflexions, qu'il fait du genou gauche. Y étant arrivé, il se prosterne devant le chevalier commandeur-lieutenant, qui lui ordonne de baiser le pommeau de son épée. Ensuite le chevalier d'éloquence prononce un discours sur l'orgueil des enfans de Noé, et sur l'humilité de celui qui reconnut sa faute.

Le candidat est toujours à genoux. Lorsqu'il se relève, tous les frères, l'épée à la main, font le signe de maître Maçon descendant d'Adonhiram, avec le chevalier commandeur-lieutenant, qui lui dit : « Promettez-vous, foi de » maître Maçon descendant d'Adonhiram, de garder les secrets que je vais vous confier, sous trois conditions; la » première, que vous ne révélerez jamais à aucun des enfans d'Adam les mystères de notre Ordre, à moins que vous » ne le connaissiez pour Maçon; la seconde, que vous serez officieux et compatissant pour tous les chevaliers de » notre Ordre; la troisième, que vous ne souffrirez jamais, même au péril de votre vie, qu'aucun homme porte le » bijou de notre Ordre, à moins qu'il ne se fasse reconnaître à vous pour chevalier maître Prussien » ?

Il répond : « Je le jure et m'y engage, sous les conditions que vous me prescrivez ».

Ensuite le chevalier commandeur-lieutenant lui conte l'histoire de l'Ordre, et lui dit à la fin : « Voilà, chevalier, le grand secret de notre Ordre, qui n'est connu d'aucun enfant d'Adam. Je viens de vous le confier avec plaisir : malheur à vous si vous êtes assez téméraire pour être indiscret ! Soyez bien circonspect; et dans l'occasion, pratiquez l'humilité, à l'exemple de notre Grand-Architecte ». Tous les chevaliers remettent leurs épées, et le chevalier-commandeur fait rendre celle du récipiendaire. Il lui attache, à la troisième boutonnière de sa veste, avec un ruban noir, le bijou de l'Ordre, qui est d'argent; il lui dit de quitter les habillemens des maîtres descendans d'Adonhiram, et lui donne ceux de l'ordre. L'on porte le tablier comme les compagnons. Le chevalier introducteur avertit le candidat d'offrir des gants au commandeur, qui lui donne, après qu'il les a reçus, le signe, l'attouchement, la parole et le mot, qu'il rend à tous les frères en leur présentant les gants.

Il est défendu, par les statuts de l'Ordre, de tenir loge de table. Comme l'on ne peut instruire les nouveaux reçus qu'à la faveur de quelque lumière, le chevalier commandeur, qui est le seul dépositaire du catéchisme, peut, pour l'instruction, tenir loge de table des compagnons d'Hiram, à laquelle on ne peut rien servir qui ait eu vie; c'est-à-dire, que ce doit être une collation frugale.

Comme l'on ouvre la loge par trois coups, on la ferme de même. Le premier chevalier d'office y répond par un seul coup, et le chevalier commandeur-lieutenant dit au premier et au second chevaliers d'office : « Annoncez à » tous les chevaliers ici présens, que la loge est obscurcie, et qu'il est tems de se retirer ». Tous les chevaliers étant à l'ordre disent trois fois, d'un ton lugubre, *Phaleg*.

Les gants et le tablier sont jaunes; le bijou est un équilatéral, traversé par une flèche la pointe en bas. Il doit être en or, attaché à un grand cordon noir, qui passe de l'épaule droite à la gauche, à moins qu'on ne le porte à la boutonnière de la veste; alors il est d'argent.

EXPLICATION DE L'ARMOIRIE.

Au premier, *azur, lune d'argent, étoiles d'or.* Au second, *sable, triangle et flèche d'or.*

CATÉCHISME DU CHEVALIER PRUSSIEN.

D. Qui êtes-vous?
R. Dites-moi qui vous êtes, je vous dirai qui je suis.
D. Connoissez-vous les enfans de Noé?
R. J'en connais trois.
D. Qui sont-ils?
R. Je le dirai par tous les mots de S. C. J.
D. Dites-moi le mot?
(*On donne les trois mots* S. C. J.)
D. Que signifient ces mots?
R. Les lettres initiales sont le *mot sacré*.
D. Donnez-moi l'attouchement?
R. Le voici, en serrant trois fois, etc.
D. Faites-moi le signe?
R. J'y satisferai. (*On le fait*)
D. Dites-moi le mot de passe?
R. *Phaleg*.
D. Connoissez-vous le grand architecte de la tour de Babel?
R. *Phaleg* est son nom.
D. Qui vous a appris son Histoire?
R. Le chevalier commandeur-lieutenant des chevaliers maîtres prussiens.
D. En quelle loge?
R. Dans une loge où la lune donnait lumière.
D. N'aurait-on pas pu avoir d'autre lumière?
R. Non.
D. Cet édifice était-il louable?
R. Non; sa perfection était impossible.
D. Pourquoi était-elle impossible?
R. C'est que l'orgueil en était le premier fondement.
D. Est-ce pour imiter les enfans de Noé que vous en gardez la mémoire?
R. Non; c'est pour avoir leur faute devant les yeux.
D. Où repose le corps de Phaleg?
R. Dans un tombeau.
D. A-t-il été réprouvé?
R. Non : la pierre d'Agate dit que Dieu a eu pitié de lui, parce qu'il est devenu humble.
D. Comment avez-vous été reçu chevalier prussien?
R. Par les trois génuflexions, après avoir baisé le pommeau de l'épée du chevalier commandeur-lieutenant.
D. Pourquoi vous a-t-il fait faire des génuflexions?
R. Pour me faire ressouvenir que, dans toute ma vie, je dois pratiquer l'humilité.

D. Pourquoi les chevaliers portent-ils un triangle?
R. En mémoire du temple de Phaleg.
D. Pourquoi la flèche renversée?
R. En mémoire de ce qui arriva à la tour de Babel. Le tablier et les gants sont en mémoire de tous les ouvriers de la tour. Le cordon noir est une marque de tristesse.
D. Les ouvriers travaillent-ils jour et nuit?
R. Oui; le jour, à la faveur des rayons du soleil; et la nuit, à la faveur de la lune.

HISTOIRE DES NOACHITES

OU

CHEVALIERS PRUSSIENS,

D'après l'auteur de la Maçonnerie Adonhiramite.

Les descendans de Noé, nonobstant l'arc-en-ciel qui étoit le signe de réconciliation que le Seigneur avait donné aux hommes, par lequel il les assurait qu'il ne se vengerait plus d'eux par un déluge universel, résolurent de construire une tour assez élevée pour se mettre à l'abri de la vengeance divine. Ils choisirent pour cela une plaine nommée *Sennaar*, dans l'Asie. Dix ans après qu'ils eurent jeté les fondemens de cet édifice, le Seigneur, dit l'Ecriture, jeta les yeux sur la terre, aperçut l'orgueil des enfans des hommes, et descendit sur la terre pour confondre leurs projets téméraires, et mit la confusion des langues parmi les ouvriers; c'est pourquoi on appelle cette tour *Babel*, qui signifie *confusion*. Quelque tems après, Nemrod, qui a été le premier qui ait établi des distinctions entre les hommes, qui a vengé même les droits et le culte dus à la Divinité, y fonda une ville qui, pour cela, fut appelée *Babylone*, c'est-à-dire, *enceinte de confusion* Ce fut la nuit de la pleine lune de mars que le Seigneur opéra cette merveille. C'est en mémoire de cela que les chevaliers Noachites font leur grande assemblée tous les ans dans la pleine lune de mars. Leurs assemblées d'instructions se font tous les mois, le jour du plein et au clair de la lune, ne pouvant avoir en loge d'autre lumière que la lune. Les ouvriers ne s'entendant plus, furent obligés de se séparer. Chacun prit son parti. Phaleg, qui avait donné l'idée de ce bâtiment, et qui en était le directeur, était le plus coupable. Il se condamna à une pénitence rigoureuse; il se retira dans le nord de l'Allemagne, où il arriva, après bien des peines et des fatigues qu'il essuya dans des pays déserts, où il ne trouvait, pour toute nourriture, que des racines et des fruits sauvages.

Dans cette partie que l'on appelle la *Prusse*, il y construisit quelques cabanes pour se mettre à l'abri des injures du tems et de l'air, et un temple en forme de triangle, où il s'enfermait pour implorer la miséricorde de Dieu et la rémission de son péché.

Dans des décombres, en fouillant dans des mines de sel de Prusse, à quinze coudées de profondeur, l'an 553, on trouva une forme de bâtiment triangulaire, dans lequel était un marbre blanc, sur la base duquel toute l'histoire était écrite en hébreu. A côté de cette colonne on trouva un tombeau de pierre de grès où l'on aperçut de la poussière, et une pierre d'agate sur laquelle était l'épitaphe suivante:

Ici reposent les cendres de notre G. A. de la tour de Babel. Le Seigneur eut pitié de lui, parce qu'il est devenu humble.

Tous ces monumens étaient chez le roi de Prusse. L'épitaphe ne dit point que Phaleg était architecte de la tour de Babel; mais l'histoire qui est sur la base de cette colonne dit que Phaleg était fils d'Heber, dont le père était fils d'Arphaxad, qui était fils de Sem, fils aîné de Noé. Mot de passe, *Phaleg*. Mot sacré, *S. C. J.*, qui signifient *Sem, Cham* et *Japhet*.

CHEVALIERS DES FRÈRES INITIÉS DE L'ASIE.

Les journaux d'Allemagne parlèrent beaucoup, en 1786, d'une nouvelle association, sous le nom *des Chevaliers Frères Initiés de l'Asie*. Ces nouveaux sectaires ont adopté un mélange de cérémonies juives, mahométanes et chrétiennes, sans doute pour indiquer qu'ils admettent toutes les religions. Leur costume est espagnol; leurs mots de passe et les noms de grades sont hébreux, tels que *Melchisedec*, *Thumin*, *Urim*, *Synedrion*. Dans les réceptions, ils font un grand usage de l'*harmonica*. Un artiste habile à toucher cet instrument, fut un jour invité à jouer pendant la réception d'un initié. Voici comme il s'exprime dans une brochure que M. Rollig a imprimée à Berlin en 1787. L'auteur n'était point initié.

« Hier, vers le soir, M. N. Z. me mena à sa campagne, dont l'arrangement, surtout celui du jardin, est extrêmement beau. Des temples, des grottes, des cascades, des labyrinthes, des souterrains procurent à l'œil tant de diversité, qu'on en est enchanté.

» J'avais été obligé de prendre avec moi l'*harmonica*, et de promettre à M. N. Z. de jouer seulement quelques minutes dans un endroit marqué, dès qu'il me ferait signe. Pour attendre cet instant, il me mena, après m'avoir tout montré, dans une chambre sur le devant de la maison..... Il était déjà tard, et le sommeil paraissait vouloir me surprendre, lorsque je fus interrompu par l'arrivée de quelques carrosses. J'ouvris la fenêtre, et je ne distinguai rien; mais je compris moins encore le chuchotage bas et mystérieux des arrivés. Peu après, le sommeil s'empara de moi; et après avoir dormi environ une heure, un domestique vint m'éveiller, prit mon instrument, et me pria de le suivre.......

» Représentez-vous ma surprise, quand ayant descendu la moitié de l'escalier, je vis un caveau dans lequel on mit, pendant qu'on faisait une musique de deuil, un cadavre dans un cercueil; à côté il y avait un homme tout habillé de blanc, mais tout rempli de sang, auquel on ferma une veine au bras: excepté les personnes qui prêterent du secours, les autres étaient toutes enveloppées de longs manteaux noirs et avec l'épée nue. A l'entrée du caveau, je vis des monceaux de squelettes d'hommes entassés les uns sur les autres, et l'illumination se fit par des

» lumières dont la flamme ressemble à l'esprit-de-vin brûlant ; ce qui augmentait l'horreur de cet endroit » effrayant.

» Pour ne pas perdre mon conducteur, je me hâtai de retourner. Je le trouvai qui précisément rentrait par la » porte du jardin, quand j'y arrivai. Il me prit précipitamment par la main et m'entraîna avec lui. Jamais je ne » vis rien qui me rappelât les fables d'un monde chimérique comme mon entrée au jardin. Partout se répandit une » vive clarté; des lampions sans nombre, le murmure des cascades éloignées, le chant des rossignols artificiels, » l'air embaumé que je respirais; quels prestiges!

» On m'assigna une place derrière un cabinet de verdure dont l'intérieur était divinement paré. On y transporta, » peu après, quelqu'un évanoui, et tout de suite on me fit signe de jouer. Comme j'étais alors plus occupé de penser » à moi qu'aux autres, beaucoup de choses se perdirent pour moi : je pus cependant observer que l'homme évanoui » revint à lui, après que j'eus joué environ une minute, et qu'il demanda avec une extrême surprise: *où suis-je?* » *quelle voix entends-je?* Des jubilations d'allégresse et de timbales furent la réponse; on courut aux armes, et l'on » s'enfonça dans l'intérieur du jardin, où tout le monde fut perdu pour moi ».

Il paraît, par cette description, que les freres initiés de l'Asie sont de véritables *Kadosch*, qui ont varié les cérémonies de leurs réceptions.

Une des épreuves sublimes de ce grade est de poignarder, dans une caverne, l'assassin d'Hiram, d'apporter sa tête sur l'autel, et de boire dans un crâne humain. Le récipiendaire a les yeux couverts d'un bandeau : on lui fait tâter le cœur palpitant d'un mouton (l'estomac de l'animal est rasé). Pendant que le récipiendaire, après avoir égorgé sa victime, se lave les mains, on substitue à la tête du mouton une tête de cire ensanglantée, ou celle d'un cadavre, que le Franc-Maçon aperçoit quand il a les yeux libres, et qu'on enlève à l'instant.

OPINION DE MIRABEAU

SUR LA FRANC-MAÇONNERIE ET SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

(Voy. *Monarchie Prussienne*, in-4°., T. III. Paris, 1788.)

« Il me reste à parler des Sociétés secrètes. Leur histoire est peu connue hors de l'Allemagne, et très-capable d'intéresser un lecteur philosophe; mais plusieurs des nôtres la regarderont peut-être comme un roman. Tous les Allemands instruits peuvent cependant attester la réalité des faits que nous allons rapporter; et ceux de nos lecteurs à qui ce vaste empire est étranger, ne sauraient peser avec une trop grande attention notre récit, avant de prononcer sur son importance.

» Vers la fin du dernier siècle, et au commencement de celui-ci, on entendit parler d'une Association ou Confrairie secrète qui, d'un chef-lieu existant en Angleterre, mais que personne ne connaissait, s'était répandue en Europe, sous le nom de *Francs-Maçons*. Les voiles les plus épaisses du mystère la couvrirent jusque vers l'année 1740. On en parlait comme d'une chose extraordinaire; on regardait comme un téméraire celui qui y entrait; on en faisait toutes sortes de contes, dont les gens raisonnables riaient, et sur lesquels les membres de l'Association observaient les véritables règles du secret, c'est-à-dire, un profond silence. Leur nombre était petit, et leur zèle, comme il arrive toujours, fervent en proportion.

» Frédéric-Guillaume, ennemi de tout ce qui n'entrait pas dans le cercle étroit de ses idées, haïssait un institut qu'il ne connaissait pas, et que l'on croyait alors généralement contraire à la religion, sans savoir pourquoi. Dans un voyage fait en 1738, il en parla avec un comte de Lalippe, qui en était membre, et qui le défendit vivement. Frédéric, présent à ces discours, résolut d'entrer dans cette association. Il se concerta avec le comte, et fut reçu le 14 août de la même année, à Brunswick (*a*).

» Tant que Frédéric ne fut que Prince royal, cette grande réception resta secrète, et ne fut connue que des principaux Frères; mais lorsque son père

---

(*a*) Voyez les détails de ce fait dans les *Lettres de M. Bilefeld*.

mourut, on se hâta de l'ébruiter. Le roi lui-même, encore un peu enthousiasmé d'une chose nouvelle, se déclara Franc-Maçon, et tint, en 1740, peu après son avénement, comme maître en chaire, une très-grande Loge à Charlottenbourg, où il reçut apprenti le prince Guillaume de Prusse, son frère, le margrave Charles de Brandebourg, et le duc Frédéric Guillaume de Holstein-Beck (*a*).

» Vers cette époque, la Franc-Maçonnerie avait acquis des accroissemens destructeurs du bon ordre et de la régularité, auxquels on n'astreindra jamais long-tems une société très-nombreuse. L'événement dont nous parlons y contribua beaucoup en Allemagne. Tout le monde voulut devenir Franc-Maçon; les princes surtout entrèrent en foule dans cette société. La guerre de 1756 mit le comble au désordre; ceux qui avaient donné l'impulsion à la machine, comprirent qu'il n'était plus possible de la gouverner, et résolurent de changer de marche.

» Alors parurent, comme s'ils sortaient de la terre, des hommes envoyés, disaient-ils, par des *supérieurs inconnus*, et armés de pouvoirs pour réformer l'Ordre et le rétablir dans son antique pureté. Un de ces missionnaires, nommé *Johnston*, vint à Weimar et à Jéna, ou il s'établit. Il fut reçu d'abord le mieux du monde par les Frères, leurrés de l'espoir de grands secrets, d'importantes découvertes qu'on ne leur faisait jamais connaître, et attachés à l'Ordre par les agrémens des Loges de table, et surtout par l'étonnement de ceux qui n'en étant pas, les regardaient bouche béante, comme des espèces d'animaux rares. On ne sait pas précisément ce qui se passa; mais enfin l'autorité souveraine de ce petit duché fit enfermer Jonhston dans un vieux château nommé la *Warterbourg*, d'où il n'est jamais sorti (*b*).

» Un autre de ces émissaires, nommé le baron de *Hund*, fut plus heureux. Il prêcha une réforme, et la fit adopter à nombre de Loges. Il engagea le duc Ferdinand de Brunswick, le vainqueur de Creveldt et de Minden, à se mettre à la tête des Loges réformées, qui se nommèrent *de la stricte observance*. On sait à présent qu'il enseigna que l'Ordre des Francs-Maçons n'était qu'une association continuée de l'Ordre des Templiers, destinée à en perpétuer l'existence, et que son but était de rétablir cette Société. Il circulait une liste de ses possessions. Le plus haut grade était d'être reçu Templier avec toutes les cérémonies de l'ancienne chevalerie. On reçut des docteurs en droit et en médecine, *chevaliers d'épée*. Lorsqu'on est de sang-froid, on a peine à concevoir que des hommes raisonnables se prêtent à des idées si bizarres : c'est qu'on ne songe pas assez à la contagion de l'exemple, et à la puissance de l'enthousiasme. Il régnait dans cette branche de l'Ordre un esprit de despotisme monacal aussi grand que possible, dans une association qui n'était pas soutenue par l'autorité du gouvernement; et cela encore était un nouveau lien pour les hommes, toujours saisis par les rites et les observances. On y parlait en outre de personnes *cléricales* qui possédaient les secrets, et qu'on disait vaguement être dans telles et telles contrées, sans déterminer jamais précisément l'endroit, ou sans qu'aux endroits indiqués on pût jamais les découvrir.

(*a*) Voy. les détails de ce fait dans les *Lettres de M. Bilefeld*.

(*b*) C'est le même château où Luther fut emprisonné quelque tems, et où, comme chacun sait, il lança son écritoire à la tête du Diable. On montre encore les taches d'encre aux voyageurs.

» Cependant cette réforme porta un coup mortel à l'Ordre en y semant la zizanie. On était reçu Maçon dans un endroit, et l'on n'était pas reconnu pour tel dans un autre. On réfléchit sur tant de bizarries, de contradictions et de mystères : des gens d'esprit, des observateurs attentifs voulurent savoir ce que c'était que l'Ordre ; et leurs recherches n'eurent, comme on le verra bientôt, que des résultats trop sérieux.

» Frédéric n'était assurément pas du nombre de ceux que l'on mène longtems par des espérances vaines. Il se lassa bientôt d'une institution où il ne trouvait aucune utilité. « C'est dommage, dit à ce sujet M. Fischer (*a*), » que Frédéric II, qui avait déjà fait de si grands pas dans la Maçonnerie, » n'ait pas poussé sa ferveur jusqu'à devenir grand-maître de toutes les » Loges Allemandes, ou du moins Prussiennes : sa puissance en aurait reçu » un accroissement très-considérable, et bien des négociations ou des entreprises militaires seraient devenues plus faciles dans la suite ; elles auraient du moins pris un autre tour, s'il avait mis l'Ordre dans sa dépendance, ou s'il ne s'était jamais brouillé avec les supérieurs de cette Association. On observe que Ferdinand le Catholique a fait un chef-d'œuvre » de politique, et posé la pierre fondamentale de la grandeur postérieure » de la monarchie Espagnole, en réunissant les trois ordres de chevalerie » à la couronne ; et je crois qu'un monarque qui devient grand-maître d'un » Ordre, ou qui parvient à le rendre dépendant de soi, comme Joseph II, » se procure bien des avantages. »

» Nous ne savons pas si M. Fischer sait ce qu'il dit ici, c'est-à-dire, s'il parle avec connaissance de cause : mais à tout événement, nous ferons de courtes observations à lui et à ceux qui l'entendent ; car les détails nécessaires pour rendre ce paragraphe intelligible à ceux qui ne sont pas versés dans ces matières, seraient trop longs pour trouver place ici. Quelle comparaison peut-on faire entre la réunion de la grande maîtrise de trois Ordres militaires, établis, riches, puissans, souvent redoutables à la couronne, et l'acquisition de la grande maîtrise d'un Ordre idéal, dans la personne d'un roi, non comme souverain, mais comme Frère ? Est-il étonnant qu'un Frédéric n'ait pu se concilier les supérieurs de cet Ordre, ou leurs ayans-cause ? Pouvaient-ils vouloir de lui pour grand-maître ? Enfin, à sopposer que Joseph II se soit assujéti un certain Ordre, et nous avons de grandes raisons d'en douter, cet Ordre a-t-il fort influé sur le succès de ses projets politiques, soit au-dedans, soit au-dehors ?

» Quoi qu'il en soit, la prétendue restauration de l'Ordre des Templiers échauffa les esprits. Il y eut des jalousies, des haines, des intrigues pour des commanderies imaginaires, pour des ornemens, des rubans accordés ou refusés, des décorations nullement connues dans le monde, et que l'on ne révélait qu'en secret et parmi les Frères. Les princes, qui s'étaient tous jetés de préférence dans cette branche de l'Ordre, dont un de leurs confrères était le chef, y possédaient tout le pouvoir : ils y favorisaient la naissance ; on parla bientôt de ne donner les hauts grades qu'à des gentilshommes ; il y eut quelques Loges où l'on ne put s'introduire qu'en cette qualité : dans toutes, la noblesse, ou du moins le rang, avait une préférence marquée.

» Un autre objet de mécontentement fut l'argent. La Maçonnerie en général, et surtout la branche des Templiers, produisait annuellement des

(*a*) Dans l'ouvrage cité, premier volume, page 49.

sommes immenses pour les frais de réceptions et les contributioos de tout genre. Une partie était employée en dépenses d'Ordre ; mais une autre, très-considérable, coulait dans une caisse générale, dont personne, excepté les premiers d'entre les Frères, ne savait l'emploi. Jamais on ne rendait à la Loge compte de ses deniers ; de sorte que les Maçons payaicot, et payaient toujours sans savoir pourquoi. On conçoit assez que l'autorité des grands et des puissans retenait les mécontens sous une chaîne qu'ils détestaient ; mais il est plus difficile de comprendre que l'attachement liait si étroitement ceux-là à une chimère sans réalité. Voici le mot de cette énigme.

» Après avoir échauffé les esprits par la réforme et l'idée du rétablissement de l'Ordre des Templiers, les moteurs de cette singulière machine firent paraître sur la scène des Thaumaturges. Ceux-ci semblaient ordinairement n'avoir aucune relation avec la Franc-Maçonnerie vulgaire ; mais ils s'attachaient toujours à des personnages éminens en ce genre, surtout par leur rang. Un des premiers et des plus habiles charlatans de cette espèce, fut uo nommé *Schrœpfer*, cafetier de Leipsick, auquel le duc Charles de Courlande avait fait donoer des coups de bâton, mais qui sut ensuite tellement fasciner ce prince, et une grande partie des personnes les plus considérables de Dresde et de Leipsick, qu'il joua un assez grand rôle. Dès-lors on vit reparaître en Europe les folies de l'Asie, de la Chine, la *Médecine universelle*, l'art de faire de l'or et des diamans, le breuvage de l'immortalité, etc., etc. Le genre particulier de Schrœpfer était surtout l'invocation des mânes : il commandait aux esprits, il faisait apparaître à son gré les morts et les puissances invisibles. On sait quel fut le dénouement de son drame. Après avoir consumé des sommes immenses à ses adhérens, après avoir aliéné le bon sens de plusieurs d'entre eux, dans l'impossibilité de soutenir plus long-tems, il se cassa la tête d'un coup de pistolet, dans un bosquet près de Leipsick.

» A Schrœpfer succéda Saint-Germain, qu'un comte de Lambert avait annoncé dans son *Mémorial d'un Mondain*. Ce Saint-Germain avait vécu des milliers d'années ; il avait découvert un thé devant lequel disparaissaient toutes les maladies ; il faisait, en se jouant, des diamans gros comme le poing. Il s'attacha au prince Charles de Hesse, et oublia, comme ses prédécesseurs, de ne pas mourir.

» Sur ces entrefaites, Gassner, Thaumaturge religienx, parut aux environs de Ratisbonne. Il n'appartenait pas à la Maçonnerie ; il ne s'attachn à aucun des priocipaux membres de l'Ordre ; mais il ne lui en fut pas moins utile ; car tous les prodiges doot oo entendait parler fortifiaient la foi générale aux miracles, et c'était-là un des grands ressorts de la machine.

» Au sein de la Suisse vivait un prédicateur d'une imaginatioo ardente, d'un esprit pénétrant, d'une ambition démesorée, d'un orgueil indomptable ; homme ignorant, mais doué du talent de la parole ; ivre de mysticisme, avide des prodiges, pétri de crédulité. Il s'imagina qu'avec la foi, l'on devait pouvoir faire encore de nos jours des miracles. Servantes, paysans, prêtres Catholiques, Francs-Maçons, tout s'alliait dans son esprit avec la possibilité du don des miracles, dès qu'il apercevait la moindre apparence d'un fait extraordinaire.

» Aux Schrœpfer, aux Gassner, aux Saint-Germain, succédèrent Mesmer, Cagliostro, dont les extravagances ou les friponneries sont assez connues ; sans compter la foule d'insensés, de charlatans, de jongleurs de moindre réputation, qui s'élevèrent de tous côtés. Un M. Price, qu'on se gardera

bien de confondre avec le respectable défenseur de la cause américaine, se vanta en Angleterre de savoir faire de l'or, et s'empoisonna dès qu'il fallut pratiquer son secret en présence d'hommes éclairés. Un baron de Hirschen prétend encore aujourd'hui, en Allemagne, posséder une *Médecine universelle*, composée principalement de sédiment d'urine. Il a su gagner une foule de partisans, entre lesquels le savant Semler à Halle, si libre de préjugés dans ses *Recherches sur les origines du Christianisme*, n'a point rougi de se ranger. On ne finirait pas, s'il fallait noter même les principaux faits de l'histoire de ce délire.

» Cependant ce concours de Thaumaturges, loin d'appaiser les divisions de la Franc-Maçonnerie, augmenta la fermentation. Une nouvelle branche de Francs-Maçons s'éleva dans les états du roi de Prusse. On la nomma *les Loges et le Système de Zinnendorf*, du nom de son fondateur. Ce Zinnendorf, autrefois membre de la branche des Templiers, s'en détacha, et se forma un grand parti, assurant qu'il avait seul les vrais rites et les vrais mystères. Chacune de ces branches décriait toujours les autres.

» Cette agitation nouvelle attira de plus en plus l'attention des gens sensés, du moins dans l'Ordre. Frappés du côté favorable de la Maçonnerie, et de l'opprobre dont elle se couvrait par ses dissensions intérieures, ils formèrent une association, sous le nom de *Maçonnerie électique*. Elle professait pour principe une tolérance générale de toutes les sectes de l'Ordre; et ce système, le seul sensé au fond, si quelque chose pouvait l'être en telle matière, gagna, en peu de tems, beaucoup de partisans.

» Les chefs de l'Ordre des Templiers virent alors que leur machine tombait en ruine. Depuis quelque tems, on tenait des chapitres fréquens, où les députés des provinces se rendaient pour délibérer sur les affaires de l'Ordre. Il s'en était tenu à Brunswick, à Wisbaden; on en convoqua enfin un général à Wilhelmsbald, dont un M. Beyerlé, de Nancy, a publié les résultats (*a*).

» On y voit avec surprise que la première question qu'y proposa le grand-maître, fut: *Quel est le vrai but de l'Ordre*, et *sa véritable origine*? Ainsi ce même grand-maître, et tous ses assistans, avaient travaillé pendant plus de vingt années, avec une ardeur incroyable, à une chose dont ils ne connaissaient ni le vrai but, ni l'origine, pas plus que les supérieurs par lesquels ils avaient été menés jusqu'alors. A ce congrès des chefs ds l'Ordre, le système des Templiers fut abandonné, et l'on institua un Ordre *de la Chevalerie de Bienfaisance*.

» Vers ce même temps parurent deux livres remarquables, l'un intitulé, *des Erreurs et de la Vérité*; l'autre, *de l'Homme et de ses Rapports*. Ils contenaient tous deux des choses inconcevables. Un assez grand nombre de lecteurs les élevaient jusqu'aux nues, assurant qu'ils renfermaient le résultat le plus pur de toutes les connaissances humaines. D'autres disaient nettement que c'était un galimatias insensé auquel personne ne pouvait rien comprendre.

» Un homme (*b*), dont le nom deviendra cher à l'humanité quand la crise souterraine qui agite l'Allemagne sera passée; si elle ne réussit pas

(*a*) *De conventu latorum.*

(*b*) M. Boden, dans un écrit qui a pour titre : *Examen impartial du Livre intitulé : Des Erreurs et de la Vérité, par un frère laïque en fait de science.* Il a circulé manuscrit dans quelques mains, et même il en est un très-petit nombre d'exemplaires imprimés.

à écraser le bon sens et la saine raison, entreprit de dévoiler ce mystère. Il fit voir distinctement, selon nous, qu'il y avait un chiffre à ces livres; il montra qu'en donnant un sens caché à certains mots, tout s'expliquait clairement et simplement. M. Nicolaï, d'un autre côté, dans son *Histoire des Templiers*, dont on n'a traduit que la première partie en français, rendit très-vraisemblable que l'origine de la Franc-Maçonnerie n'était autre chose qu'un parti formé en Angleterre, pour remettre la famille des Stuarts sur le trône (*a*).

» Alors la chose parut digne d'attention aux bons esprits. Mille faits frappans, mille conjectures, dont la réunion forme un corps de probabilités très-imposant, montrèrent que la Franc-Maçonnerie n'était autre chose qu'une affiliation de l'Ordre des Jésuites, originairement fondée en Angleterre, étendue ensuite en d'autres pays, parce que les chefs éprouvèrent combien ce ressort de la curiosité, de la vanité et de l'attente de grands secrets thaumaturgiques, menaient loin les hommes, sans qu'ils connussent le but de ces mouvemens excentriques. Ce n'est point ici le lieu de rapporter en détail les preuves de ce fait, que la plupart des bons esprits de l'Allemagne regardent maintenant comme démontré (*b*). Ceux qui sont initiés dans l'ordre, une fois avertis, s'en instruiront aisément par des recherches très à leur portée. Ceux qui ne le sont pas, peuvent nous en croire sur parole, ou rejeter notre opinion sans examen; rien n'est plus indifférent, puisqu'ils n'influeront ni en bien, ni en mal, soit pour, soit contre les opérations de cette société. Qu'ils attendent paisiblement d'en éprouver les effets pour y réfléchir, à la bonne heure: mais s'il leur vient jamais dans l'esprit qu'il est peu sage de prendre son horison pour les bornes du monde, et de juger de tout sur le pays où l'on vit, ils penseront peut-être qu'un tel ordre n'éprouvant que peu d'agitation dans un pays catholique, y doit être considéré à un certain point, comme un jouet dans la main des désœuvrés; mais que dans les pays protestans, où il peut opérer la révolution de ramener les souverains, les grands, les puissans au catholicisme, pour faire rentrer par eux les peuples dans le giron de l'église, il n'est pas étonnant que ses progrès ou ses démarches causent une excessive fermentation.

Pour et contre les Associations Secrètes.

» Avant de passer outre, et de détailler une autre scène, qui a fait à la fois honneur et honte à l'Allemagne, il ne sera pas inutile d'examiner le bon et le mauvais côté de toutes les associations secrètes. La difficulté de cette question est de concilier le point de vue philosophique, avec celui de membre d'un état quelconque, dont en général le principe doit être de concourir au maintien actuel de l'ordre social dans le repos et dans la tranquillité. Les choses humaines éprouvent une fluctuation continuelle, et par conséquent l'espoir de les fixer dans un état invariable de permanence est une chimère. Les changemens sont rarement dangereux, dès qu'ils ne

---

(*a*) *Versuch über die Beschuldigungen urder den Tempelherrnorden*, Tome I, page 146 et suivantes. C'est dans l'Appendice, que nous ne croyons pas avoir été traduit non plus.

(*b*) Elles se trouvent en grande partie dans un ouvrage très-savant publié au moment où nous revoyons ces feuilles, sous ces titres: *Les Jésuites chassés de la Maçonnerie, et leur Poignard brisé par les Maçons*; et *la Maçonnerie Écossaise comparée avec les trois professions; et le Secret des Templiers du quatorzième siècle*, par M. Bonneville, Orient de Londres, 1788.

s'opèrent point par des secousses violentes. Si le gouvernement, si les citoyens croyaient devoir, ou pouvaient empêcher les changemens insensibles, les conséquences en seraient même très-fatales; car quel état doit désirer de rester dans sa situation actuelle? S'il est des pays où l'on est en droit de regarder comme axiome que le *mieux est ennemi du bien*, il en est trop peu où le bien soit réellement ennemi du mieux, où l'ensemble des choses puisse paraître assez tolérablement bon pour que les hommes sensés y redoutent les innovations; et comme il faudrait, pour arrêter celles-ci, empêcher les citoyens d'écrire, de parler, d'agir, nous ne comprenons pas comment on voudrait appliquer aux états le grand principe de l'immuabilité, si nécessaire d'ailleurs à ceux qui les gouvernent, dans la poursuite de leurs desseins particuliers. On peut donc être un très-bon citoyen, et cependant tenter d'opérer une révolution, pourvu qu'on ne veuille pas trop la précipiter. Mais jusqu'à quel point est-on en droit d'essayer de la hâter? Dans toutes les choses physiques et morales, la grande difficulté consiste à poser les bornes. La prudence, soit de la part des gouvernemens, pour ne pas resserrer, sous le prétexte de la sûreté publique, la liberté individuelle; soit de la part de ceux qui veulent opérer des révolutions, pour ne pas nuire à leur cause par des démarches précipitées; la prudence peut seule décider du moment et des moyens.

» Toute association secrète ressemble à une conspiration; on ne saurait donc blâmer le gouvernement de la surveiller: mais il faut qu'il donne sur ce point quelque chose au caractère des membres. Sont-ils connus pour des hommes éclairés? qu'a-t-il à redouter d'eux, s'ils n'ont rien à craindre de lui? L'association, au contraire, est-elle formée par des hommes d'un esprit et d'un caractère corrompus? Il importe que le gouvernement la connaisse à fond. Si on lui en refuse alors l'inspection, sans doute il est des mesures à prendre, mais avec douceur et prudence; car la violence est une folie barbare.

» Cependant supposons des hommes vertueux sous un gouvernement dur, ignorant, despotique, oppresseur, voué à la superstition, au fanatisme; qui donc osera se montrer assez lâche pour les blâmer de vouloir opérer un changement dans un tel ordre de choses? Qui aura le méprisable courage de réprouver le but auquel, dans tous les âges, ont aspiré les belles ames, les grands hommes, les génies vastes? Le tenter ouvertement, ce serait vouloir détruire ce projet dès sa naissance. Nous supposons qu'alors, et dans un tel but, on recoure aux associations secrètes: si le gouvernement persiste dans ses principes; s'il sévit, de quel côté sera le bon droit? Ah! si quelque chose pouvait excuser le mépris de quelques têtes supérieures pour l'espèce humaine, c'est cette indécision honteuse! O Socrate! toi qui voulus enseigner aux hommes la raison et la vertu, malgré le gouvernement d'Athènes et ses défenses, tu fus un mauvais citoyen, peut être! Mais où est le vil mortel qui voulût prononcer ta condamnation? où est l'homme digne d'estime qui ne se crût pas honoré d'essayer ce que tu tentas, de vivre et de mourir à ta place!..... Celui qui laisse l'ordre social comme il est, n'est peut-être pas coupable; il ne l'est pas s'il a son excuse dans la faiblesse de ses talens, ou dans la sincérité de sa modestie: mais celui qui travaille à améliorer son siècle, et surtout sa nation, celui-là mérite seul le nom de vertueux.

» Quelquefois sans doute, pour les succès même de ses pieux desseins, il devra préférer à l'honneur de s'exposer à boire la ciguë, la prudence obscure de mettre, par une marche lente et secrète, ses projets à l'abri des

violences du gouvernement. Mais, quelle que soit celle qu'il adopte, l'exemple qu'il donne est louable, son dessein est sublime; et les vœux de tous les hommes sensibles doivent être pour lui.

» Cependant, si l'on applique ces principes généraux aux circonstances modernes, il s'en trouve de particulières qui changent le point de vue. A l'aide des Associations secrètes, on peut sans doute étayer ses desseins d'hommes puissans, c'est-à-dire, de ceux qui influent de quelque manière que ce soit; et préparer une génération éclairée, en s'emparant de l'esprit des jeunes gens, toujours attirés par la curiosité; susceptibles d'enthousiasme, parce qu'ils ne sont pas encore désabusés des choses humaines; et seuls vraiment capables de recevoir des vérités nouvelles, parce que l'amour propre n'a point encore enraciné chez eux la fausse science, et les préjugés tyranniques. Mais, dans un ordre de choses où il n'y a point, et où il ne peut plus y avoir d'esprit public, ces sociétés sont un glaive que les fripons peuvent employer aussi bien que les honnêtes gens, et que ceux-là savent infiniment mieux manier, la ruse et la fourbe étant leurs armes naturelles. Elles confèrent à des hommes corrompus la puissance des dons envers ceux que, sous d'autres formes, leurs séductions ne sauraient atteindre, et confondent sous un masque commun l'homme sincère et le charlatan. Enfin l'imprimerie, grace à laquelle il n'est plus de mystère permanent, les liaisons du commerce, les mille moyens de circulation inventés dans ces derniers siècles, et qui donnent tant de ressources nouvelles aux corrupteurs, la multitude des professions qu'ont enfantées les législations modernes formées de pièces de rapport, et associées aux spéculations de finances, rendent si difficile à garder le secret confié à une société d'hommes quelconques, qu'on ne saurait s'empêcher de croire que le tems des associations secrètes et vertueuses est passé.

» Et quand on réfléchit que c'est par une association secrète que la Suède a vu renverser sa constitution (car c'est sous le voile de cette association que s'est tramé le projet qui a mis le pouvoir absolu entre les mains du roi; et, quoi qu'en dise la flatterie, quoi qu'on raconte même des désordres du gouvernement précédent, depuis quinze ans que cette révolution a eu lieu, le royaume en est-il devenu plus florissant?) quand on réfléchit qu'il est une société qui très-probablement a le projet infernal de plonger les hommes dans le cloaque de la superstition, de les enivrer de fanatisme, de les gouverner médiatement par son chef, comme l'imbécille indien du Paraguai; que cette société, entièrement indifférente dans ses moyens, profonde dans ses ruses, inaltérable dans sa patience, infatigable dans sa persévérance, a fait à une époque si voisine de la catastrophe qui semblait l'avoir anéantie, des progrès remarquables, on frémit à l'idée des associations secrètes. Voyez comment chassée au sud de l'Europe, la redoutable société dont nous parlons, prend racine au nord, d'où elle semblait entièrement bannie. Voyez ce souverain, à qui une des branches de cet ordre a mis la verge du despotisme entre les mains, rapporter de son voyage d'Italie une sorte de passion pour les principes ultramontains, que la seule crainte du zèle luthérien de son peuple, l'empêche encore de manifester. Voyez en Allemagne tant de princes, ivres de l'espoir et de l'attente de moyens surnaturels de puissance, évoquer les esprits, explorer l'avenir et tous ses secrets, tenter de découvrir la médecine universelle, de faire le grand œuvre; et, pour étancher leur soif insatiable de domination et de trésors, ramper à la voix de leurs thaumaturges que dirige un sceptre

inconnu. Voyez des ministres Protestans, oubliant tous les motifs qui les séparent du Catholicisme, leur antagoniste éternel, louer, prôner, colporter des livres de religion, imbus de toute la mysticité du seizième siècle; publier eux-mêmes des écrits pour proclamer les rites du Catholicisme, recevoir des ordres sacrés tout en restant ministres Protestans, ou du moins en être publiquement accusés, sans pouvoir s'en défendre nettement et sans ambages (*a*); voyez toutes ces choses, et tremblez sur les dangers des associations secrètes.

» Que si vous accordez plus de croyance aux anecdotes qu'à la combinaison des événemens et des rapprochemens, écoutez un fait récent, et dont vous jugerez l'authenticité par la nature même des circonstances.

» Deux hommes d'une naissance distinguée, tous deux au service de Prusse, tous deux zélés Francs-Maçons encore aujourd'hui, avaient cru entrevoir dans cette sorte d'association quelques ressources, l'un pour son ambition, l'autre pour l'humanité. Ils s'étaient en conséquence livrés à cette confédération et à ses prétendus travaux, avec plus de zèle que de réflexion. Leur assiduité fixa l'attention des chefs; et sous prétexte de récompenser leur dévouement à l'Ordre, ils furent destinés aux plus hauts grades.

» A l'époque de la cérémonie qui devait les en investir, l'un fut envoyé en Silésie, où des lettres lui procurèrent le même bonheur, la même confiance qu'à l'autre qui resta à Berlin. Le jour arrive où celui-ci doit être initié: ce même jour fut destiné pour le néophyte de Breslau; et tous les détails qui vont suivre, ont été identiquement et rigoureusement semblables pour l'un et pour l'autre.

» D'abord on exige du récipiendaire un jeûne de vingt-quatre heures; on lui donne ensuite un livre contenant les peintures les plus énergiques des opérations ténébreuses exécutées par les esprits: après deux heures de lecture, on lui fait boire une liqueur spiritueuse, et il est placé dans une salle immense, tendue de noir, éclairée par trois bougies jaunes; cinq magiciens paraissent et s'asseient sur des coussins. Plusieurs détonations se font entendre; des gémissemens, des convulsions leur succèdent; un homme s'avance vers l'initié, pose sur son front un ruban aurore, couvert

(*a*) M. Lavater, entraîné par son amour pour les miracles vers une religion où l'on prétend qu'il s'en fait encore, enivré des flatteries de ceux qui veulent le faire concourir à leurs vues, prône et fait prôner à ses adhérens les ouvrages ascétiques de l'ex-Jésuite Sailer. M. Dreykorn, ministre Luthérien de Nuremberg, a écrit une *Explication Apologétique de la Messe.* Il dit, depuis que ce fait est devenu public, qu'il l'a écrit pour l'usage des Catholiques. Mais de quoi donc prétend-t-il se mêler? Y a-t-il du bon sens à un prédicant hérétique de vouloir apprendre aux Catholiques ce que c'est que la messe? M. Starck, le premier homme du clergé du pays Protestant de Hesse-Darmstadt, a été nommé publiquement dans un livre intitulé : l'*Anti-Saint-Nicaise*, comme ayant reçu les ordres du clergé Catholique. Le journal de Berlin, ce noble antagoniste de la superstition et du fanatisme, a rapporté ce passage, et prié M. Starck, pour son honneur, de se justifier sur ce point. M. Starck a cru répondre en intentant un procès aux rédacteurs du journal; et notez bien que l'auteur de l'*Anti-Saint-Nicaise* est un homme connu en Allemagne (M. de Sprengeisen à Cobourg) qui s'est offert de prouver juridiquement son assertion, si M. Starck le demandait. N'était-il donc pas plus simple de sommer le dénonciateur, que d'actionner le journaliste? Cependant, entaché d'un tel soupçon, M. Starck n'en est pas moins ministre Protestant du Landgrave de Darmstadt; tandis que M. Bardt, pour avoir penché de l'autre côté, a été chassé de sa place par l'autorité du fiscal de l'empire. Ajoutez que M. Starck a été un des premiers membres de l'ordre Maçonnique; qu'il a écrit une lettre remarquable à Schrœpfer pour lui demander d'où il venait; que Schrœpfer lui a répondu dans son argot de façon à lui faire entendre qu'il partait de la même source; qu'enfin le prince héréditaire de Darmstadt a joué un rôle très-actif dans la Maçonnerie........ L'histoire littéraire, religieuse et politique de Allemagne offre mille faits de cette espèce plus singuliers les uns que les autres.

de caractères d'argent, et lui passe autour du cou un second ruban empreint de plusieurs croix tracées avec du sang ; enfin on lui remet une seconde croix de cuivre chargée d'hiérogyphes, une amulette recouverte de drap ; et un morceau d'alun pour le tenir dans sa bouche à l'apparition de l'esprit infernal qui fut évoqué. . . . . . Voilà le ridicule ; voici l'horreur.

» Un des acteurs de cette scène ténébreuse lit la formule du serment que les initiés doivent proférer. Il consiste dans la promesse de révéler au chef de l'Ordre tous les secrets qui pourraient être confiés ou découverts. . . . d'explorer tout ce qu'il pourrait lui importer de savoir. . . . d'employer au besoin, pour le servir, le fer ou le poison. . . . de rendre imbécilles ceux dont il serait imprudent de trancher les jours (*a*). . . . de soumettre toute religion, toute promesse, tout devoir, tout sentiment, à la décision du chef.... de ne contracter ni engagement, ni lieu, ni marché sans son aveu.... de donner droit de mort sur soi à celui qui pourrait vous convaincre d'avoir trahi les secrets confiés.....

» Cet exécrable serment glaça d'horreur les Prosélytes : ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient le prêter.

» Voilà les détails parfaitement et littéralement concordans qu'ont révélés deux hommes réputés gens d'honneur, dont l'un est fort simple et l'autre assez délié, qu'on ne peut regarder ni comme apostats, ni comme relaps, puisque tous deux, encore zélés pour la Franc-Maçonnerie, n'ont en horreur que ces additions modernes : voilà ce qu'ils ont révélé, dans un tems où l'on croyait fortement qu'à Berlin, hors du cercle de la vision, il n'était ni crédit, ni faveur, ni fortune à espérer : voilà ce qu'ils ont révélé, sans se concerter, comme ayant éprouvé toutes ces choses, l'un a Breslau, l'autre à Berlin.

» Et comment l'ont-ils révélé? La cérémonie des hommages et les premiers mois du nouveau règne avaient attiré à Berlin une foule de personnes de toutes les parties de la monarchie. Les hommes dont nous venons de parler, aperçoivent un jour chez le roi ceux qui, dans l'infernale cérémonie, avaient dû les initier. Convoqués par leurs pontifes, les chefs de provinces s'étaient rendus à Berlin, dans une circonstance où le parti des visionnaires regardait comme prochain le jour de son triomphe, trompé sans doute par les passe-tems auxquels la curiosité, l'ennui, l'ambition pouvaient avoir poussé un jeune prince, long-tems privé de tout emploi de son activité. A l'aspect de ces Thaumaturges, les deux dénonciateurs éprouvèrent une terreur si violente, qu'ils coururent la déposer dans le sein de l'amitié éprouvée, confiante, consolatrice, d'où, sans qu'ils aient pu le prévoir, elle a été communiquée à un très - grand personnage . . . . On sent que nous n'en pouvons pas dire plus ; mais la concordance de ces deux hommes équivaut à une preuve morale ; et pour croire à la véracité de ces témoins oculaires, il nous suffirait presque de penser qu'une invention de cette nature ne saurait être l'ouvrage d'un jour. Qu'on ne dise point : Mais comment ces deux hommes vivent-ils encore? car ce n'est pas sous Frédéric que l'on aurait pu faire disparaître deux officiers distingués, sans explication et sans crainte de recherches : d'ailleurs, cette preuve négative, qui serait tout au plus une singularité, n'établit rien contre une preuve positive.

» Quoi qu'il en soit, et sans que nous puissions nous permettre d'en dire

(*a*) Dans cette partie du serment, se trouvent ces mots : *Honorare semper aquam Tophanam*.

aujourd'hui davantage, nous portons hautement aux parties intéressées le défi de démentir cette anecdote.

» Que les philosophes réfléchissent jusqu'où l'on peut mener l'espèce humaine avec les plus frivoles ressorts; pour quels intérêts elle est capable de s'agiter; à quoi l'oisiveté, l'indolence et la cupidité réunies, peuvent porter les hommes riches et faibles !

» Que ceux qui ont tant calomnié la philosophie nous apprennent quelle est la digue à opposer aux progrès d'une secte homicide, qui tient sous la puissance du glaive ou du poison (*a*), les rois, les penseurs, les esprits courageux. Et certes nous nous garderions de la braver même loin de son trône, si l'espèce de croisade à laquelle nous nous sommes voués dès longtems contre les ennemis de la raison et de la liberté humaine, ne nous imposait à nos propres yeux le devoir de compter pour rien les périls ».

(*a*) *Je ne sais point être clair*, disait un grand homme, *pour qui ne veut point être attentif*. Au milieu de ces troubles intestins, qui jètent dans toutes les nations une alarme universelle, nous conjurons tout lecteur de vouloir bien arrêter un instant sa pensée sur ce tableau des allégories de la Maçonnerie Écossaise, offert mystérieusement aux adorations nocturnes de plusieurs milliers d'hommes. Nous le plaignons s'il ne frémit pas à la vue de ces ordres *divins*, de ces tours assiégées, de ces poignards, de ce *Tout-Puissant* invisible, et armé de la foudre au sein des ténèbres. Observez que ce *tapis* est de mil sept cent quatre-vingt-trois!...... DE MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-TROIS......... Ce poignard sur une palme, emblème d'une guerre éternelle, est un affreux symbole de prêtres conjurés contre la raison et la paix du genre humain. Nous renvoyons à l'ouvrage de M. Bonneville, page 105, Partie II, pour le développement de cet acte *suprême* de la Maçonnerie d'Ecosse. Nous devons ajouter ici, qu'un original de cette gravure *hérédonienne* sera déposé chez un notaire à Paris.

Instruction *de Joseph II, Empereur d'Allemagne, aux Gouverneurs de ses Provinces, sur la multiplicité des Loges de Francs-Maçons.*



« La Franc-Maçonnerie s'est tellement répandue dans mes États, qu'il n'y a presqu'aucune petite ville de province où on ne trouve des Loges, et il est de la plus grande nécessité d'y établir un certain ordre. Je ne connais pas leurs mystères, et je n'ai jamais eu assez de curiosité pour les pénétrer; il me suffit de savoir que la Franc-Maçonnerie fait toujours quelque bien, qu'elle soutient les pauvres, et cultive et protège les lettres, pour faire pour elle quelque chose de plus que dans tout autre pays. Mais comme la raison d'État et le bon ordre demandent de ne pas laisser ces gens entièrement à eux-mêmes et sans une inspection particulière, je pense de les prendre sous ma protection, et de leur accorder ma grace spéciale, s'ils se conduisent bien, sous les conditions suivantes :

» 1°. Il n'y aura dans la capitale qu'une ou deux Loges; et s'il est impossible d'y recevoir tous les Frères, tout au plus trois. Dans des villes où il y a des régences on permettra aussi une, deux ou trois Loges. Toutes les Loges dans les villes de province où il n'y a pas de régence, sont rigoureusement défendues; et l'hôte qui souffre des assemblées dans sa maison, sera puni comme un criminel qui permet des jeux défendus.

» 2°. Les listes de toutes les Loges et de leurs membres seront envoyées au Gouvernement, les jours de l'assemblée, toujours marqués; et tous les trois mois on enverra un détail exact des membres qui ont été reçus à la Loge, ou qui l'ont quittée, mais sans annoncer les titres, dignités et grades qu'ils ont dans la Loge.

» 3°. Chaque année on indiquera au Gouvernement le directeur de la Loge.

» En revanche de tout cela, le Gouvernement accorde aux Francs-Maçons réception, protection et liberté; laisse entièrement à leur direction l'intérieur des Loges et leur constitution, et ne fera jamais quelques recherches curieuses.

» De cette façon, l'Ordre des Francs-Maçons, qui est composé d'un grand nombre d'honnêtes-gens qui me sont connus, peut devenir utile à l'État.

« *Signé*, Joseph. »

N. B. Joseph II faisait voyager à ses frais, principalement en Angleterre, des Maçons qui lui étaient dévoués.

MAÇONNERIE
DISSÉQUÉE (1).

DESCRIPTION *générale et vraie de toutes ses branches, depuis son origine jusqu'à présent; comme elle est délivrée dans les Loges constituées et régulières, dans la cité et contrée accordées aux divers degrés d'admission;*

CONTENANT un détail impartial de la conduite régulière des Loges dans la réception de leurs nouveaux membres dans les trois grades de la Maçonnerie, qui sont, *Apprenti*, *Compagnon* et *Maître*.

Par SAMUEL PRICHARD, *ancien Membre d'une Loge constituée.* (2)

TRADUIT DE L'ANGLAIS

Avec les notes de l'auteur de l'Ouvrage intitulé : les Jésuites chassés de la Maçonnerie; pour faciliter, dit-il, *la lecture du chiffre de ce Rituel, à cause de la singularité du jeu monacal adopté par les Jésuites.*

L'institution primitive de la Maçonnerie est née de la fondation des arts libéraux (3) et des sciences, mais particulièrement de la cinquième, appelée *Géométrie*; car, lors de l'élévation de la tour de Babel l'art et les mystères de la Maçonnerie étaient déjà connus, et de là nous ont été transmis par Euclide (4), excellent mathématicien des Égyptiens, qui les communiqua à Hiram, architecte du temple de Salomon à Jérusalem. Salomon était aussi instruit dans la Maçonnerie et en fut le chef sous le grand-maître Hiram, dont le nom était aussi *Mannon Grecus* (5), qui enseigna l'art de la Maçonnerie à Charles Martel, en France, lequel fut dans la suite élu roi de France; de là elle fut introduite en Angleterre vers le tems du roi Athelston, qui ordonna une assemblée à York où tous les comtes étaient tenus de se trouver. Telle fut l'introduction de la Maçonnerie en Angleterre, et les Maçons furent faits de la manière suivante :

Tunc unus ex senioribus teneat librum, ut ille vel illi ponat vel ponant manus supra librum; dum precepta debeant legi : J.-C. « Pendant qu'un des plus anciens

NOTES CRITIQUES.

(1) *Sur le titre.* La Maçonnerie *disséquée*, *Masonry Dissected.* M et D offrent les chiffres 12 et 4. Ces trois chiffres donnent à leur tour le nombre 7 ou la lettre G, Général.

Rien de plus dur et de plus forcé que le titre MASONRY DISSECTED : la Maçonnerie *Disséquée* est à peine en notre langue un titre plus barbare. Mais on voulait exprimer par le titre, le GÉNÉRALAT des Jésuites; aussi, pour indiquer ici que c'était le GÉNÉRALAT et non pas le GÉNÉRAL que symbolisait le G emblématique, on annonce dans le titre un dessinement du G *dans toutes ses branches depuis son origine jusques à nos jours.* C'est donc l'histoire du GÉNÉRALAT écrite depuis l'origine de la Compagnie de Saint-Ignace jusqu'à la conquête de la Maçonnerie : c'est pour cela que l'on trouve à la sixième ligne du titre : « All its BRANCHES from the Original to the present time ».

Loges Constituées et Régulières, Constituted Regular Lodges : C. R. L, c'est-à-dire, 3, 17, 11, qui font 31. Ces deux chiffres 3 et 1 donnent 4, et représentent les Profès des 4 vœux ou les *Nôtres.*

Si le hasard seul eût donné un pareil résultat, on ne trouverait que du galimatias dans ces mots du titre : *telle qu'elle est délivrée dans les Loges Régulières Constituées : As it is delivered in the Constituted Regular Lodges.*

Cette ligne du titre veut dire : Voici l'Histoire du Généralat de l'Ordre, *telle que les Nôtres l'ont donnée aux Loges régulièrement constituées par eux.*

Si le sens que je découvre dans cette assertion n'était pas celui de Samuel Prichard, il n'aurait dit *qu'un mensonge*; car on n'a jamais expliqué *en Loge* à aucun Maçon *toutes les branches de la Maçonnerie* depuis son origine jusqu'à nos jours. Au contraire, on ne se lasse plus d'inventer des allégories stupides et toutes Monacales pour faire perdre de vue l'idée primitive de Bacon de Verulam, qui voulait former une SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE; il a lui-même donné ce titre à son Atlantis.

Une preuve nouvelle que Samuel Prichard ne voulait pas dire un mensonge dont tout Maçon se fût aperçu, c'est qu'il a placé derrière la feuille du titre une *attestation juridique*, pour affirmer qu'il avait dit la vérité.

(2) L'Éditeur de la MAÇONNERIE DISSÉQUÉE attribue l'Ouvrage à un prétendu *feu* SAMUEL PRICHARD, ci-devant membre d'une Loge Constituée, *Late member* of a CONSTITUTED LODGE C 3 L 11.

Trois et onze font 14 ou onzo. On voulait donc exprimer que SAMUEL PRICHARD était jadis un membre de l'Ordre des Jésuites. S'il n'avait pas été initié dans l'Ordre, aurait-il été capable d'écrire le discours préliminaire? Jamais il n'aurait pu prêter serment que sa MAÇONNERIE DISSÉQUÉE contenait une description fidèle et véritable *en tous ses détails* : « A true and a genuine Copy in *every particular* ».

(3) *Discours préliminaire.* — Ce discours préliminaire semble n'offrir que des assertions ridicules et inintelligibles; mais c'est ici la *lettre* qui *tue*, et l'*esprit* qui *vivifie.* L'introduction de ce Catéchisme est faite avec une subtilité qu'on croirait à peine possible, tant il a fallu de combinaisons ingénieuses et savantes pour y cacher emblématiquement la véritable origine du pouvoir des Jésuites dans la Maçonnerie.

En comparant l'Histoire universelle avec le sens caché sous des chiffres multipliés, on saura que l'institution primitive dont il est question, ne peut avoir rapport qu'aux intrigues des Papes qui faisaient leur unique étude de l'*art et de la science* de subjuguer les Rois et les Empires; et pour exprimer que cette politique avait encore été soumise à la politique des Jésuites, Samuel Prichard dit qu'au seizième siècle on s'occupa spécialement de jeter les fondemens de la SCIENCE GÉOMÉTRIQUE, S. G., c'est-à-dire qu'au seizième siècle on prépara la Toute-Puissance du Général de la Société des Jésuites. *Generalis Societatis.*

L'époque de cet établissement devait rester cachée; elle se trouve symbolisée par le mot BABEL, B 2, A 1, B 2, E 5, L 11. Ces chiffres 2, 1, 2, 5, 11 donnent le nombre 21 : on y omet le nombre 15, pour exprimer par abréviation l'an 1521; et c'est la date du fameux pèlerinage d'Ignace de Loyola. Ce fut alors qu'il méditait le plan de son Ordre qui devait soumettre les rois et les peuples à sa puissance.

(4) Le nom de ce fameux Général est symbolisé par le mot EUCLID; E 5, U 20, C 3, L 11, I 9, D 4; tous ces chiffres donnent 52. Ces deux derniers chiffres 5 et 2 donnent 7 ou la lettre G, qui exprime toujours le Général de l'Ordre.

On appelle le Général un digne et excellent Mathématicien des ÉGYPTIENS, pour avoir l'initiale E, c'est-à-dire, allégoriquement, l'Église. ÉGYPTIENS s'y trouve au pluriel pour avoir par le total un nombre 9 ou la lettre I, c'est-à-dire, l'ÉGLISE Jésuitique.

Samuel Prichard voulait exprimer par son emblême que saint

Ignace partit de l'ÉCUEIL, c'est-à-dire, *du point fondamental* de la politique des Papes pour devenir lui-même un Hiram ou un nouvel Architecte qui construit un nouveau Bâtiment. Ce nouveau Bâtiment est désigné par le Temple Salomonien à Jérusalem. Les deux mots SALOMON et JÉRUSALEM sont imprimés en lettres *italiques*, pour montrer qu'ils sont les seuls importans. Ces deux mots SALOMON et JÉRUSALEM symbolisent expressément, par leurs lettres initiales S. J., la Société des Jésuites.

(5) MANNON GRECUS instruisit dans l'art de la Maçonnerie un certain CHARLES MARTEL, qui fut ensuite élu Roi de France au quinzième et seizième siècles, il n'y avoit point de CHARLES MARTEL Roi de France : aussi n'est-ce pas là ce qu'on voulait exprimer : on avait besoin d'un C et d'une M pour symboliser le Collège du *Cler'-Mont* ; C. M. Ce Collège de Cler'-Mont, ou Mont du Clergé, représente l'Ordre des Jésuites. Ce Charles Martel qui fut élu Roi de France, veut dire allégoriquement que les Jésuites réussirent à gouverner les rois de France. Le *Mannon Grecus*, ou Général des Initiés parfaits, exprime tous les moyens employés pour établir solidement le Collège de Cler'-Mont.

C'est de la France que l'Ordre fut transporté en Angleterre. Nous avons expliqué dans l'Ouvrage que par le roi Athelstan, et par les assemblées d'York, on ne voulait parler que du roi Jacques II, qui établit à Londres un collège de Jésuites lorsqu'il était duc d'York.

(6) Lois ou charges. *Laws or Charges*. Ces Lois ou Devoirs représentent le Livre des Constitutions de la Société de Jésus, qui est, pour ainsi dire, le Livre de l'Ordre ; et pour qu'il ne soit pas possible de s'y tromper, les deux initiales de ces mots *Laws* et *Charges*, L 11, C 3, donnent le nombre 14, c'est-à-dire, la lettre O.

(7) Leurs frères et compagnons. « Their Brother and Fellows Nécessities ». Cette phrase demande une attention réfléchie, surtout pour les Français ; car il n'y faut pas lire *les Nécessités* ou *besoins de leurs* FRÈRES et COMPAGNONS, il aurait fallu écrire en anglais : « Their Brothers and Fellows's Necessities » : *Nécessités* se trouve là pour un nom de secte ou de particuliers.

Or, quelle est cette secte-là ? La secte des *Nécessités* est une balourdise. Mais ce mot symbolise les *Nôtres*, car *Necessities* donne l'initiale de *Nostri*.

Ainsi tout y est clair, tout y est conforme aux règles du Discours : « il faut aider les Frères *Nôtres*. » Voilà l'idée de Samuel Prichard.

Samuel Prichard ne pouvait pas faire descendre la Maçonnerie en droite ligne depuis Adam jusqu'à nos jours, mais il n'ose pas contredire ceux qui l'ont affirmé : il est assez généreux pour laisser la discussion de ce trait historique au Lecteur *Candide-C.*, c'est-à-dire, *Coadjuteur* ; car alors on entre *dans l'Ordre* des Jésuites, et on y apprend le pouvoir de l'Ordre sur la Maçonnerie.

(8) Samuel Prichard exprime la Société des Jésuites par les mots Francs-Maçons, *Free-Masons* — F 6, M. 12 : or 6 et 12 donnent 18 ou la lettre S. *Societas*. C'est pour dire qu'ils sont les disciples de saint Ignace, qu'il les appelle Réels-Maçons, *Real-Masons* R 17, M. 12 : or 17 et 12 font 29. Les chiffres 2 et 9 donnent à leur tour les lettres B I *Beatus Ignatius* : il les appelle ensuite Maçons acceptés. *Accepted* Masons, pour symboliser les *Nôtres* A 1, M 12. Les chiffres 12 et 1 donnent 13, ou la lettre N *Nostri*.

Les Francs-Maçons, en cette introduction, sont encore appelés *Gormogons* pour avoir un nombre 9 ou la lettre I. Ce mot de *neuf lettres* commence par la lettre G, parce que les Maçons n'ont *rien à voir* dans les loges que le G qui suit le Pentagone Pythagoricien.

Il appelle encore les Maçons *Volgi*, V 21 : 2 et 1 font 3, ainsi l'initiale de *Volgi* symbolise l'initiale de *Vota*, et les chiffres donnent le nombre 3, pour exprimer les trois Vœux ou les trois Grades de la Maçonnerie de Samuel Prichard.

Il ajoute que ces Volgi tirent leur origine des CHINOIS — C—. Cette lettre symbolise encore le Collège de *Cler'-Mont*, qui établit en Angleterre une MAÇONNERIE composée de trois Grades ou Professions Jésuitiques.

« Si l'on en croyant leurs écrits qui soutiennent l'hypothèse » des PRÉ-ADAMITES, il faut qu'ils soient plus anciens que la » Maçonnerie ». *Whose Writings if to be credited, maintained the hypothesis of Pre-Adamites, and consequently must be more antique than Masonry*. Cette rodomontade s'éclaircit encore par notre Histoire publique : il est vrai que les Pères du Collège de Cler'-Mont sont plus anciens que leurs établissemens Maçoniques : ainsi leur Histoire secrète a raison de les appeler PRÉ-ADAMITES P. A. c'est-à-dire, *Patres Anteriores*, des *Pères Antérieurs* à la Maçonnerie *actuelle* qui sans eux n'aurait jamais reçu des symboles d'horreurs et des espérances ridicules.

(9) Le *Great Kai-Be-Ber*, le grand Kai-Be-Ber symbolise à la fois le GÉNÉRAL et l'ORDRE. Great G., c'est le Général : les initiales des *trois* syllabes du nom de *Kai-Be-Ber* — K 10, B 2, B 2, donnent le nombre 14 ou la lettre O. *Ordo* : le Grand Kai-Be-Ber est donc le *Général de l'Ordre*.

» tient le livre, et qu'ils posent leurs mains » sur le livre, le maître doit lire les lois ou » charges (6) ».

Ces charges étaient qu'ils devaient être francs pour tout, et qu'ils devaient aider leurs Frères et compagnons (7) dans leurs besoins comme dans leurs travaux, et les récompenser convenablement.

Mais dans ces derniers jours, la Maçonnerie n'est plus composée d'hommes habiles, comme dans les premiers tems, où quelque peu de connaissance suffit pour faire déclarer un homme Maçon. Le terme de Franc-Maçonnerie, comme elle est aujourd'hui, n'aurait pas été entendu il y a quelques années : les Loges constituées ne s'entend que de celles qui ont duré jusqu'en 1691, lorsque les lords, ducs, avocats, marchands et jusqu'aux moindres artisans, sans en excepter les porteurs, étaient admis à ses mystères. La première classe n'y entrait qu'à grands frais, la seconde pour un prix modéré, et la troisième pour la somme de six ou sept schellings ; pourquoi ils recevaient une marque d'honneur, qui (comme ils le disaient) est plus honorable et plus ancienne que les étoiles et les jarretières. Selon eux l'antiquité des lois de la Maçonnerie remonte à Adam ; ce que je dois expliquer au lecteur candide.

(8) Des Maçons acceptés, sortent les vrais Maçons ; de tous les deux sortent les Gormogons, dont le grand-maître *the Volgi* tire son origine des Chinois, dont les écrits, si on doit les croire, maintiennent l'hypothèse des *Pré-adamites*, et conséquemment sont plus anciens que la Maçonnerie.

La plus franche et sincère société est celle du (9) *grand Kaibeber*, qui consiste dans une respectable compagnie de diverses classes, dont le premier discours concerne le travail et l'occupation, et des témoignages mutuels d'amitié sans restriction.

Mais après l'admission dans les secrets de la Maçonnerie, si quelque nouveau Frère désapprouve leur conduite, et réfléchit qu'il ne peut donner autant d'argent qu'on lui en demande, déclinant la fraternité et s'excluant lui-même du quartier des dépenses de la Loge, nonobstant qu'il

a été légalement admis dans une Loge régulière et constituée, on doit lui dénier le privilége (comme Frère visitant) de connaître le mystère pour lequel il a payé anciennement : ce qui est une contradiction manifeste, accordée à l'institution même de la Maçonnerie, comme on le verra par le traité suivant.

DEGRÉ DE L'APPRENTI.

Q. D'où venez-vous?

A. De la sainte Loge de Saint-Jean.

Q. Quelle recommandation avez-vous d'elle?

A. La recommandation que j'apporte des très-honorables (10) Frères et compagnons de la très-honorable et sainte Loge de Saint-Jean, d'où je viens, et qui vous saluent trois fois bien sincèrement.

Q. Que venez vous faire ici?

A. Vaincre mes passions, soumettre ma volonté, et faire de nouveaux progrès dans la Maçonnerie.

Q. Êtes-vous Maçon?

A. Je suis reçu et accepté parmi les Frères et compagnons (11).

Q. Comment me ferez-vous connaître que vous êtes Maçon?

A. Par signes, marques, et toutes les circonstances de mon entrée.

Q. Quels sont les signes?

A. Les équerres, les angles et les perpendiculaires.

Q. Quelles sont les marques?

A. Certains attouchemens réguliers et fraternels.

Exam. Donnez-moi le premier, et je vous donnerai le second.

Exam. Je vous le donne.

Répond. Je le tiens secret.

Exam. Que tenez-vous secret?

(12) Répond. Les secrets et mystères de la Maçonnerie, à moins que ce ne soit à un vrai et légitime Frère, après deux examens, ou dans une respectable Loge de Frères et compagnons bien connus.

Q. Où avez-vous été reçu Maçon?

A. Dans une loge juste et parfaite.

Q. Qu'est-ce qui fait une loge juste et parfaite.

A. Sept Frères et plus.

Il va même jusqu'à expliquer le genre de travail dont s'occupe dans la Société du *Grand Kai-Be-Ber* tout homme intrépide et *franc du collier*. Cette Société choisie, *of Responsible People* R. P., c'est-à-dire, *Reverendorum Patrum*, ne s'attache particulièrement qu'aux *affaires publiques*, *Commerce*, *Négociation*, *Administration*, etc.

Leur premier discours est leur emploi et leur occupation. « Their *chief* discourse is Trade and Business ».

Le nom de *Responsible People* qu'il donne aux *Révérends Pères* Jésuites, est une impertinence qu'on ne peut soupçonner, à moins de bien connaître le génie de la langue Anglaise. On dira d'un lord Chatom, homme responsable, *Lord Chatham a Responsible man*, lorsqu'il est Ministre de l'Angleterre mais à peine un Anglais accorderait-il ce nom là a quelque Puissance Étrangère.

A l'aide de ces observations et des autres chiffres Jésuitiques déjà expliqués tant de fois, tout lecteur qui n'a pas même une idée de Maçonnerie, pour peu qu'il sache l'Anglais, doit être en état de lire la Préface du Rituel comme je l'ai traduite.

(10) Frères et Compagnons, Brothers and Fellows. — *Scholastici et Coadjutores spirituales*; car les Jésuites temporels ne sont pas encore dans l'Ordre. *Leur église* et les Nôtres doivent rester inconnus.

Proper will. — Car l'Ordre des Jésuites exige une obéissance absolue.

(11) Parmi les Frères et Compagnons — Amongst Brothers and Fellows. — Car les Jésuites temporels ne savent pas encore que la Maçonnerie est entre les mains de la Société de Jésus.

(12) Secrets et mystères des Maçons. — Secrets and secresy of *Masons*. — Secret des Nôtres.

Q. Quels sont-ils?
A. Un maître, deux gardiens, deux maîtres-compagnons et deux apprentis.
Q. Qu'est-ce qui forme une Loge juste?
A. Cinq.
Q. Quels sont-ils?
A. Un maître, deux gardiens, un maître-compagnon et un apprenti.
Q. Comment étiez-vous pour être reçu?
A. Ni nu, ni habillé, les pieds nus ni chaussés, sans aucun métal, et dans une humble posture.
Q. Comment fûtes-vous admis?
A. Par trois grands coups.
Q. Qui vous reçut?
A. Un jeune gardien.
Q. Que fit-il de vous?
A. Il me mena vers la partie Nord-Est de la Loge, ensuite il me ramena vers l'Est et me remit au premier gardien.
Q. Que fit l'ancien gardien avec vous?
A. Il me présenta, et me fit avancer par trois pas jusqu'au maître.
Q. Que fit le maître avec vous?
A. Il me fit Maçon.
Q. Comment vous fit-il Maçon?
A. Avec le genou ployé et découvert, le corps en dedans de l'équerre, le compas ouvert sur mon sein gauche, la main droite sur la Sainte-Bible; ensuite je prononçai l'obligation ou le serment des Maçons.
Q. Pouvez-vous répéter cette obligation.
A. Je vais le tâcher.

Je jure solennellement et fais vœu, en la présence de mon Dieu Tout-Puissant et de l'honorable assemblée, que je veux taire et ne point révéler les secrets et mystères de la Maçonnerie qui me seront confiés, à moins que ce ne soit à une vraie et respectable Loge de Frères et compagnons bien connus.

En outre, je promets et fais vœu de ne point les écrire, imprimer, noter, sculpter, ni les graver, ou les donner à écrire, imprimer, noter, sculpter, ni graver sur bois ou pierre, ainsi que caractères ou impressions d'aucunes lettres par quoi ils pourraient être illicitement connus.

Si je forfais à ce serment, puissé-je avoir la tête coupée, ma langue arrachée de ma bouche, mon cœur tiré de mon sein gauche.

jeté au fond de la mer à la longueur d'un cable du rivage, où les flots éprouvent un flux et reflux en vingt-quatre heures; puisse mon corps être réduit en cendre et mes cendres jetées sur la face de la terre, afin qu'il ne reste plus de souvenir de moi parmi les Maçons.

Ainsi soit mon Dieu.

Q. Quelle forme a la Loge?
A. Un carré long.
Q. Comment est la longueur (13)?
Q. Comment est sa largeur?
A. Du Nord au Sud.
Q. Quelle est sa hauteur.
A. Pouces, pieds et verges innombrables comme la hauteur du ciel.
Q. Où sont ses fondemens?
A. Au centre de la terre.
Q. Où est la Loge?
A. Dans la Terre-Sainte; sur la plus haute montagne; dans la vallée la plus profonde; dans la vallée de (14) Josaphat, ou tout autre endroit secret.
Q. Comment est-elle située?
A. De l'Est à l'Ouest.
Q. Pourquoi cela?
(15) A. Parce que toutes les églises et chapelles sont ou doivent être ainsi.
Q. Qui soutient une Loge?
A. Trois grands pilliers. (16)
Q. Comment les nomme-t-on?
A. *Sagesse*, *Force* et *Beauté*.
Q. Pourquoi?
A. Sagesse pour inventer, la Force pour soutenir, la Beauté à adorer.
Q. Quelle couverture avez-vous à la Loge?
A. Un dais de plusieurs couleurs.
Q. Avez-vous d'autres ornemens dans votre Loge?
A. Oui.
Q. Qu'est-ce?
A. Un Pavé en Mosaïque (17), une Etoile Flamboyante, et une Houpe dentelée.
Q. Que sont-ils?
A. Le Pavé en Mosaïque est le rez-de-chausées de la loge (18); l'Étoile Flamboyante le centre; et la Houpe dentelée le bord qui règne autour d'elle.
Q. Quels sont les autres ornemens d'une Loge?
A. Une Bible, un compas et une équerre.
Q. A quoi servent-ils?

(13) Comment long? — How-Long? — La réponse est ici omise dans le texte.

(14) Vallée de Josaphat. — Vale of Jehosaphat J. — Les Jésuites : c'est toute la *surface* du Globe, où les Maçons ne doivent pas savoir qu'ils sont esclaves des Jésuites.

(15) Eglises et Chapelles. — Churches and Chapels. — Parce que les Loges représentent des Eglises.

(16) Trois grands Pilliers, — Three great Pillars. — Les trois Vœux.

(17) Ornemens, pavé en Mosaïque. — Furniture, *Mosaick* Pavement. — Mosaick est écrit dans le texte en lettres italiques pour symboliser l'artifice de Moïse, qui sut aveugler la populace Israélite pour s'en faire des partisans.

(18) Blazing Star. — L'*Astre enflammé*; c'est le Soleil, c'est l'emblème de l'Ordre, le Symbole de la Toute-Puissance. Voilà pourquoi on y trouve ce G Tout-Puissant, qui cache le Général.

A. La Bible à Dieu, le compas au maître, et l'équerre au maître-compagnon.
Q. Avez-vous quelque bijou dans votre loge?
A. Oui.
Q. Combien?
A. Six, trois mobiles, et trois immobiles.
Q. Quels sont les bijoux mobiles?
A. L'équerre, le niveau et la règle.
Q. Quel est leur usage?
A. L'équerre à tracer les plans et les lignes droites, le niveau à prendre les horizontales, et la règle à prendre les hauteurs.
Q. Quels sont les bijoux immobiles?
A. La pierre brute, la pierre cubique à aiguiser, et la planche à tracer des maîtres.
Q. Quel est leur usage?
A. La table polie au maître pour tracer ses plans, la pierre cubique au compagnon pour essayer les outils dessus, et la pierre brute à l'apprenti pour apprendre à travailler dessus.
Q. Y a-t-il des lumières dans votre loge?
A. Oui, trois.
Q. Que représentent-elles?
A. Le Soleil (19), la Lune et le Maître-Maçon.

N. B. *Ces lumières sont trois chandelles placées dans de grands chandeliers.*

Q. A quoi servent-elles?
A. Le Soleil règle le jour, la Lune la nuit, et le Maître sa Loge.
Q. Avez-vous quelques lumières fixes dans votre Loge?
A. Oui.
Q. Combien.
A. Trois.

N. B. *Les lumières fixes sont trois fenêtres* (20), *supposées (quoique sans fondement) être en tout lieu où il y a une loge, mais plus particulièrement aux quatre points* (21) *cardinaux, suivant les anciens statuts de la Maçonnerie.*

Q. Où sont-elles placées?
A. A l'Est, au Sud et à l'Ouest.
Q. Quel est leur usage?
A. D'éclairer les hommes et leurs œuvres.
Q. Pourquoi n'y a-t-il point de fenêtre au Nord?
A. Parce que le soleil ne darde point ses rayons de là.
Q. Où se place votre maître?
A. A L'Est.

(19) *Le Soleil, la Lune et le Maître-Maçon.* — Sun, Moon and *Master Mason.* — Le Maître des Masons ou des Nôtres, c'est encore le Général.

(20) Fenêtres. — Windows. — Voyez la seconde Partie.

(21) Quatre points. — Four principles. — Les quatre vœux des Nôtres.

Q. Pourquoi?
A. De même que le soleil vient de l'Est et communique la lumière, de même le maître se place à l'Est (*avec la main droite sur le sein gauche, et l'équerre autour du cou*) pour ouvrir la Loge et régler les hommes et leurs travaux.
Q. Où se tient votre gardien?
A. A l'Ouest.
Q. Quel est son emploi?
A. Comme le soleil se trouve à l'Ouest pour clore le jour, les gardiens se placent à l'Ouest (*avec leur main droite sur le sein gauche, et le niveau et la règle sur le cou*) pour fermer la Loge et renvoyer les hommes du travail, en leur payant salaire.
Q. Où se place le premier apprenti?
A. Au Sud.
Q. Quel est son emploi?
A. Ouïr et recevoir l'instruction, et accueillir les Frères étrangers.
Q. Où se place le jeune apprenti?
A. Au Nord.
Q. Quel est son emploi?
A. D'empêcher les curieux d'écouter aux portes.
Q. Lorsqu'un curieux écoute, comment doit-il être puni?
A. Il doit être placé sous les gouttières de la maison, (par un tems pluvieux) jusqu'à ce que l'eau lui tombe des épaules et lui sorte des souliers.
Q. Quels sont les secrets d'un Maçon?
A. Les signes, les attouchemens et les travaux.
Q. Où devez-vous cacher vos secrets?
A. Sous mon sein gauche.
Q. Avez-vous la clef de tous ces secrets?
A. Oui.
Q. Où les cachez vous?
A. Dans une boëte d'os, qui ne s'ouvre et ne se ferme qu'avec une clef d'ivoire.
Q. La clef pend-elle, ou ne pend-elle pas?
A. Elle pend.
Q. Par quoi pend-elle?
A. Par une chaîne de neuf pouces ou une palme.
Q. de quel métal est-elle?
A. Elle n'est point de métal; mais une bonne langue est aussi bonne derrière un Frère que devant.

N. B. *La clef est la langue, la boîte d'os ce sont les dents, la chaîne c'est le palais.*

Q. Combien y a-t-il de principes dans la Maçonnerie?
A. Quatre.
Q. Quels sont-ils?
A. *Point, ligne, superficie* et *solide.*
Q. Expliquez cela.
A. Le point est le centre; la ligne, longueur sans largeur; superficie, longueur et largeur; les solides sont les poids.
Q. Combien y a-t-il de signes principaux?
A. Quatre.
Q. Quels sont-ils?
A. Guttural, pectoral, manuel et pédestre.
Q. Expliquez-les.
A. Le guttural est la gorge, le pectoral est le sein, le manuel les mains, le pédestre les pieds.
Q. Quelles doivent être les qualités d'un Maçon?
A. La discrétion, la moralité, et un grand estomac.
Q. Quels doivent être les instrumens d'un maître Maçon?
A. La couleur, l'équerre, la truelle, le niveau et la régle.
Q. Avez-vous vu votre maître aujourd'hui?
A. Oui.
Q. Comment était-il habillé?
A. Avec une jaquette jaune et des culottes bleues.

N. B. *La jaquette jaune est le compas, et la coulotte bleue sont les pointes d'acier.*

Q. Combien de tems servez-vous votre maître?
A. Depuis le lundi matin au samedi à la nuit (22).
Q. Comment le servez-vous?
A. Avec la craie, le charbon de bois et du pain de terre.
Q. Qu'est-ce que cela dénote?
A. L'indépendance, la ferveur et le zèle (23).
Ex. Faites le signe d'apprenti.
Rép. Étendant les quatre doigts de la main droite, et faisant une croix sur sa gorge est le signe, et demande une marque.

N. B. *Cette marque se fait en joignant le bout du pouce de la main droite sur la première jointure de l'index de la main droite du frère: cela demande un mot.*

(22) Du Lundi matin au Samedi soir. — From Monday Morning till Saturday night. — Le Dimanche est retranché, pour faire voir que les Jésuites destinent leurs Esclaves à des travaux guerriers.

(23) *Freedom*, indépendance. — Freedom, Fervency and Zeal. — F. F. Z. ou 6, 6, 24, qui donnent 36, les chiffres 3 et 6 donnent le nombre 9 ou la lettre I. Le Catéchisme voulait dire que les Francs-Maçons ne doivent être que les Esclaves des Jésuites.

Q. Dites-moi ce mot?
A. Je veux l'épeler avec vous.
Exemp. BOAZ (24).

N. B. *Exemp.* — *Dites* B. *Rép.* O. *Exem.* A. *Rép.* Z. *C'est-à-dire* BOAZ. Dites-moi un autre.

Rép. JACHIN.

N. B. Boaz *et* Jachin *sont deux piliers du temple de* Salomon; *Les Rois, Chap.* VII, *Vers.* 21.

Q. De combien êtes-vous vieux?
A. (25) Moins de sept; (*Indiquant qu'il n'est pas encore maître*).
Q. Pourquoi est fait le jour (26)?
A. Pour voir.
Q. Pourquoi est faite la nuit (27)?
A. Pour Entendre.
Q. D'où souffle le vent?
A. De l'Est à l'Ouest.
Q. Quelle heure est-il?
A. Douze grandes.

DÉGRÉ DE COMPAGNON.

Q. Etes-vous compagnon?
A. Je le suis.
Q. Pourquoi êtes-vous fait Maçon?
A. Pour l'amour de la lettre G.
Q. Que signifie la lettre G (28)?
A. La Géométrie, ou la cinquième science (29).
Q. Voyagez-vous quelquefois?
A. Oui, de l'Est à l'Ouest.
Q. Faites-vous quelques travaux?
A. Oui, dans l'architecture du temple.
Q. Où recevez-vous votre salaire?
A. Dans la chambre du milieu (30).
Q. Comment allez-vous à la chambre du milieu?
A. Par la porte.
Q. Quand vous arrivez sous le portique, que voyez-vous?
A. Deux gros piliers.
Q. Comment les nomme-t-on?
A. J. B., c'est-à-dire, *Jachin* et *Boaz*.
Q. Quelle est leur hauteur?
A. Dix-huit coudées.
Q. Quelle est leur circonférence?
A. Douze coudées.
Q. Quel est leur ornement?
A. Deux chapitaux.
Q. Quelle est la hauteur des chapitaux?
A. Cinq coudées.

(24) Boaz, Jachin. — On trouve ici le B avant l'I. Allégorie trop claire, et qu'on s'est empressé de voiler.

(25) Under Seven. — Au-dessous de sept, pour exprimer que les Maçons Apprentis ne sont pas encore Prêtres, n'ayant pas reçu les sept ordinations ecclésiastiques. On a dit ensuite dans plusieurs autres systèmes Maçonniques *trois ans et plus*, pour exprimer les quatre vœux des Nôtres.

(26) Day. — Le Jour, le Flambeau du Monde, le Soleil, l'Ordre des Jésuites.

(27) Night. — La nuit, le Flambeau des nuits, ou la Lune, l'Ordre des Francs-Maçons.

(28) Pour l'amour de la lettre G. — For the sake of the letter G. L'unique but qu'on s'est proposé, est de faire obéir aveuglément les Francs-Maçons au Général des Jésuites.

(29) Géométrie ou la cinquième Science. — Geometry or fifth Science — C'est *l'art et la Science du G*; c'est l'art de subjuguer les Papes, les Rois et les Empires.

(30) Chambre du milieu. — Middle Chamber. — M 12, C 3 donnent le nombre 15 ou la lettre P, Patres. Les Prêtres mangeaient autrefois la viande des Sacrifices *in media camera* dans *la chambre du milieu*. Ces Peres ou P, sont aussi le Portique par où les Maçons d'aujourd'hui sont entrés dans leur Société. Avant établi la Maçonnerie actuelle, ils se sont appelés allégoriquement le Portique de la Maçonnerie.

Q. Quel est aussi leur ornement?
A. Des ouvrages à jour et des grenades.
Q. Comment entrez-vous dans la chambre du milieu?
A. En montant deux marches (31).
Q. Combien?
A. Sept ou plus.
Q. Pourquoi sept ou plus?
A. Parce que sept ou plus forment une loge parfaite.
Q. Quand vous arrivez à la chambre du milieu, qui trouvez-vous?
A. Un gardien.
Q. Que lui demandez-vous?
A. Trois choses.
Q. Quelles sont-elles?
A. Un signe, une marque et un mot.

N. B. *Le signe est en plaçant la main droite sur le sein gauche; la marque est en joignant votre main droite à la personne qui le demande, et la pressant avec le bout de votre pouce sur la troisième jointure du doigt du milieu; le mot est* Jachin.

Q. Quelle hauteur a la porte de la chambre du milieu?
A. Si haut qu'un profane ne saurait y atteindre.
Q. Quand vous entrez dans la chambre du milieu, que voyez-vous?
A. La ressemblance du G.
Q. Que dénote le G?
A. Un être plus grand que vous?
A. Qui est-ce qui est plus grand que moi, qui suis un Franc-Maçon, le maître d'une loge?
A. Le Grand Architecte et Constructeur de l'Univers, qui habite au faîte du temple saint.
Q. Pouvez-vous décrire la lettre G?
A. J'y vais faire mes efforts.

Explication de la lettre G.

Rép. Dans le milieu du temple de *Salomon* on trouve un G; lettre pour tout lire et pour tout voir; mais peu savent comprendre ce que c'est que la lettre G.
Ex. Mon ami, puisque vous prétendez être de cette société, vous devez savoir de suite ce que c'est que la lettre G.
Rép. Par les sciences on fait connaître des objets de plusieurs espèces, qui ne s'aperçoivent que par celui qui a vu la lumière; mais les mâles seuls peuvent me comprendre.

(31) Deux Marches. — Pair of Stairs. — P. S. *Patres Societatis*.

Ex. Voulez-vous la lumière?

Rép. Si j'en suis digne.

Ex. Puissant et digne je suis, je vous salue, et vous demande que vous me disiez de suite comment je puis vous comprendre?

Rép. Par quatre lettres et la cinquième science, la lettre G se trouve dans une proportion convenable; vous avez votre réponse, ami.

N. B. *Les quatre lettres sont* BOAZ; (32) *la cinquième science*, la *Geométrie.*

Ex. Mon ami, vous répondez bien, si la lumière et les principes libres vous sont dévoilés. Je veux changer votre nom d'*ami*, et désormais vous appeler *Frère.*

Rép. Les sciences sont composées avec une noble combinaison d'un point, d'une ligne et d'une surface; mais la solidité en est la fin.

Ex. Que Dieu soit salué à notre heureuse Réunion.

Rép. Et tous les Très-Honorables Frères et compagnons.

Ex. De la très-honorable et sainte loge de Saint-Jean.

Rép. D'où je suis.

Ex. Je vous salue, je vous salue, je vous salue sincèrement, et vous demande votre nom.

Rép. *Timothée ridicule* (33).

Ex. Soyez le bien venu, Frère, par la grace de Dieu.

N. B. *La raison pour laquelle ils se disent de la Loge de Saint-Jean, est que Saint-Jean fut le premier disciple de Jesus-Christ; qu'il est le premier qui écrivit l'Évangile. D'autres assurent que le Sauveur lui-même* (34) *fut Franc-Maçon tandis qu'il était homme; mais cela est ridicule et prophane, comme tout judicieux lecteur peut le voir.*

LE DEGRÉ DU MAITRE.

Q. Etes-vous un maître Maçon?

A. Je le suis, je le fais voir, je le prouve; prouvez-moi le contraire si vous pouvez.

Q. Où êtes-vous passé maître?

A. Dans une loge parfaite de maîtres.

Q. Q'appelez-vous une loge parfaite de maîtres.

A. Trois.

Q. Pourquoi êtes vous passé maître?

(32) Cinquième Science. — Science five. — On ne dit pas en Anglais Science five, la Science *cinq* est un barbarisme en Anglais comme en Français. On ne veut ici parler que de la Science des cinq Vertus, recommandées par saint Ignace.

(33) Thimothée ridicule. — Timothy ridicule. — T e 19, R 17, qui font 36. Les chiffres 3 et 6 donnent le nombre 9 ou la lettre I. Les Jésuites appellent un Maçon Timothée mouton, et ils trouvent cela plaisant.

(34) Le Sauveur fut Franc-Maçon, tandis qu'il était homme. — Our Saviour a Free-Mason, whilst he was in the Flesh — Prichard traite ici comme une chose ridicule, ce qu'un membre de la Société de Kilwinning fit graver allégoriquement comme une vérité précieuse à la Maçonnerie. On faisait payer assez cher en 1786 ces mauvaises gravures. Jésus y était représenté enfant sur les genoux de sa mère, recevant son cher ami Jean, Franc-Maçon, et il lui donnait une Étoile de Templier. Je ne puis me rappeler en ce moment combien elle avait de pointes; mais comme je vis acheter au moins trente exemplaires à la même séance, il sera possible de retrouver incessamment ces estampes très-précieuses.

A. Par la grace de Dieu, l'équerre et mon industrie.

Q. Commeot êtes-vous passé maître?

A. De l'équerre au compas.

Ex. Je présume que vous avez été appreoti.

Rép. J'ai vu *Jachin* et *Boaz*; je suis un maître Maçon comme il y en a peu, avec le diamaot, la pierre et l'équerre.

Ex. Puisque vous dites que vous êtes uo maître Maçoo, vous devez connaître la règle de trois. M. B. doit être votre franchise, (35) et ce que vous désirez de la Maçooaerie doit être à vous.

Rép. Je compreods toute la Maçoonerie, et les clefs de toutes les loges sout à mes ordres (36).

Ex. Vous qui êtes un compagooo héroïque, d'où veoez-vous?

Rép. De l'Est.

Ex. Où touroez-vous vos pas?

Rép. A l'Ouest.

Ex. Qu'allez-vous faire là?

Rép. Chercher le mot qui était perdu et qui est maintenant retrouvé (37)?

Ex. Quel est celui qui était perdu, et qui est maiotenant retrouvé?

Rép. Le mot du Maître Maçon?

Ex. Comment fut-il perdu?

Rép. Par trois graods coups, ou la mort de votre maître *Hiram*.

Ex. Comment cela arriva-t-il par sa mort?

Rép. Lors de la coostruction du temple de *Salomon* il était Maître-Maçon; et à midi, lorsque les ouvriers étaieot allé se rafraîchir, comme c'était leur usage habituel, il surveillait et examinait leurs travaux. Quand il fut entré dans le temple, trois brigaods qui étaient-là, et que l'on suppose être trois compagnons, (38) s'étaient placés aux trois eotrées du temple: quaod il voulut sortir, l'un d'eux lui demaoda le mot de maître; il lui répoodit qu'il ne l'avait pas reçu de cette manière, mais qu'avec le tems il le saurait: lui, noo satisfait de cette réponse, lui donna uo coup qui le fit chanceler. Il alla à l'autre porte, où il fut accosté de la même manière. Il fit la même réponse, et reçut un grand

(35) M. B. doit être votre franchise. — Shall make you free. — C'est-à-dire, Charles II une fois intronisé rendra les Jésuites libres et puissans en Angleterre, etc.

(36) Les clefs de toutes les Loges sont à mes ordres. — Keys of all Lodges are at my Command. — Le Maître-Maçon représente le Coadjuteur spirituel qui est le guide des Francs-Maçons.

(37) Lost and found. — La parole perdue et retrouvée. C'est la parole souveraine, le fils de Charles Ier.

(38) Trois Coups, trois Compagnons, trois Brigands. Three Knocks, three Fellows, three Ruffians. — Ces trois scélérats représentent pour les Jésuites les trois royaumes qui les ont impoliment chassés.

coup ; et à la troisième il reçut son *Quietus*.

Ex. Avec quoi les brigands le tuèrent-ils?

Rép. L'un avec un marteau, l'autre avec un outil, et le troisième avec une hire.

Ex. Ils le portèrent hors du temple par la porte de l'Ouest, et le cachèrent sous des décombres à douze pieds de profondeur.

Ex. Quelle heure était-il?

Rép. Douze heures de nuit, lorsque les hommes dormaient.

Ex. Que firent-ils de lui après?

Rép. Ils le portèrent sur le haut d'une colline, lui élevèrent un tombeau décent, et le brûlèrent.

Ex. Quand cela fut-il fait?

Rép. Le même jour.

Ex. Quand fut-il retrouvé?

Rép. Quinze jours après (39).

Ex. Qui le retrouva?

Rép. Quinze jeunes Frères (40), par ordre du roi Salomon, sortirent du temple par la porte de l'Ouest, se dirigeant de droite et de gauche et s'appelant l'un l'autre. Ils convinrent que s'ils ne trouvaient le mot là, ou autour de là, le premier mot pourrait être celui du maître. Un des Frères, qui était plus fatigué que les autres, s'assit dans la plaine pour se livrer au sommeil; en s'appuyant contre un arbrisseau qui était venu là, il s'aperçut que la terre avait été nouvellement remuée : il appela ses Frères, qui poursuivant leurs recherches, le trouvèrent décemment enterré dans un beau tombeau de six pieds de long, six pieds de large, six pieds de haut (41), couvert avec de la mousse fraiche et du gazon. Leur étonnement fut extrême, et ils s'écrièrent : *Muscus Domus Dei gratia*, ce qui en Maçonnerie veut dire : *Graces à Dieu, votre maître a obtenu la sépulture ;* après quoi, ils le recouvrirent, et pour dernier ornement ils fichèrent une branche d'acacia à la tête de son tombeau. Ils s'en allèrent, et informèrent le roi Salomon.

Ex. Que fit le roi Salomon à cela?

Rép. Il ordonna qu'on lui élevât un tombeau, et que quinze Frères en tabliers, (42) et en gants blancs fissent les fu-

(39) Quinze jours après. — Fifteen days afterwards. — Veut dire que les bons Frères impoliment chassés se réfugièrent sous la protection de leurs Pères Jesuites.

(40) Quinze Fifteen. — 15 donne la lettre P, c'est-à-dire Patron Ordre du Roi Salomon, Ordo of king Salomon. — Un nouveau signe du Général de la Société.

(41) Six pieds à l'Est, six pieds à l'Ouest, et six pieds en hauteur. — Six foot East, six foot West and six foot perpendicular. — Trois fois 6 donnent 18 ou la lettre S. C'est encore Societas, la Société dans laquelle Hiram ou l'Ordre s'occupe à réunir sa tête au tronc.

(42) Gants et Tabliers. — Gloves and Aprons. — Ces Gants et

néraillés, (*ce qui, parmi les Maçons, doit encore s'observer ce jour-là*).

Ex. Comment Hiram bâtissait-il?

Rép. Comme tous les autres Maçons qui ont reçu le nom de maître.

Ex. Comment cela?

Rép. Par les cinq points de la Maçonnerie.

Ex. Quels sont-ils?

Rép. Main à main, pied à pied, joue à joue, genoux à genoux, et main à dos.

N. B. *Lorsque Hiram fut levé, ils le prirent par le premier doigt, et la peau en tomba, ce qui s'appelle un faux pas. Prenant la main droite et plaçant le doigt du milieu sur le poignet, saisissant le haut du poignet avec le premier et le quatrième doigt; s'appelle* la poignée; *et le signe se fait en plaçant le pouce de la main droite sur le sein gauche, en étendant les doigts.*

Ex. Comment s'appelle un maître-Maçon?

Rép. *Cassia* est mon nom, et je suis d'une juste et parfaite loge.

Ex. Où Hiram est-il enterré?

Rép. Dans le *Sanctum-Sanctorum*.

Ex. En quel endroit est-il?

Rép. Vers la porte occidentale du temple.

Ex. Quels sont les ornemens d'un maître?

Rép. Une porte, une fenêtre et un pavement carré.

Q. Expliquez cela.

Rép. La porte est l'entrée du *Sanctum-Sanctorum*, la fenêtre est la lumière intérieure, et le pavement carré est la surface de la terre.

Ex. Dites-moi le mot du maître.

Q. Chuchottez lui dans l'oreille (43); il est supporté par les cinq points ci-dessus mentionnés : il s'appelle *Mac Benah*; ce qui signifie, l'*architecte est frappé*.

N. B. *Si quelques Maçons sont à l'ouvrage, et que vous ayez le désir de connaître le vrai Maçon d'avec les postulans, prenez* (44), *une pierre, et demandez-lui quelle odeur elle a. Il vous répondra que ce n'est ni du bronze, ni du fer, ni de l'acier* (45); *mais d'un Maçon. Si vous lui demandez combien il a, il répond qu'il a plus que sept; ce qui signifie qu'il est passé maître.*

le Tablier veulent dire que les Jésuites n'osant plus montrer leurs faces *Angéliques*, se cachèrent sous des habits de Francs-Maçons. Voilà pourquoi ils appellent le Tablier des Maçons un Habit, l'habit de l'Ordre.

(43) Chuchotemens. — Whispers. — Ces chuchottement expriment l'attention et les soins des Jésuites pour ne pas se trahir aux Francs-Maçons.

(44) *P. S.* Maçons Postulans. — Working Masons. — Pour les distinguer des *Accepted Masons* ou Nôtres. Il faut se servir d'une *Piece of Stone* pour connaître un *Mason*; c'est-à-dire qu'il faut être Père de la Société pour connaître un Noster.

(45) *Brass*, Bronze; *Iron*, fer; *Street* acier. — Brass Iron, Street, B. I. S. Ce Père doit être de la Société du Bienheureux saint Ignace, *Beati ignati Societas*.

SECRET DES MOPSES

Révélé par l'un des membres de la Société.

Quoique l'Ordre des *Mopses* ne soit ni aussi ancien, ni aussi étendu, à beaucoup près, que celui des Francs-Maçons, il ne laisse pourtant pas d'avoir fait beaucoup de bruit dans le monde.

Cet Ordre doit son origine à un scrupule de conscience. Clément XII ayant excommunié les Francs-Maçons, en 1736, beaucoup de Catholiques Allemands, épouvantés par la bulle papale, renoncèrent au dessein d'entrer dans leur Société. Mais ne pouvant se résoudre à se voir privés des douceurs qu'ils s'étaient flattés d'y trouver, ils formèrent le projet d'en établir une autre, qui, sans les exposer aux censures du Vatican, leur procurât les mêmes agrémens que la première. Il faut convenir même, qu'à ce dernier égard, ils ont beaucoup renchéri sur leur modèle, comme on le verra. Ils trouvèrent un protecteur dans la personne d'un des plus augustes souverains du Corps Germanique, et prirent pour Grand-Maître un des plus puissans seigneurs d'Allemagne. Leurs Loges, où je me suis trouvé à Francfort, était composée de personnes de la première distinction.

A l'imitation des Francs-Maçons, ils dressèrent des Statuts, inventèrent un Mot et des Signes pour se reconnaître, établirent des cérémonies pour la Table et pour les Réceptions, et nommèrent des Officiers. Cela fait, ils songèrent à prendre un symbole, et à se donner un Nom; et comme la fidélité et l'attachement qu'ils se vouent, fait l'essentiel de leur Société, ils prirent pour emblême le Chien, et se donnèrent le nom de *Mopses*, qui, en Allemand, signifie un Doguin. Leur Instituteur avait apparemment quelque prédilection pour cette sorte de chiens; sans cela, il eût été pour le moins aussi naturel de choisir le Barbet, qui, de toute l'espèce canine, passe pour le plus fidèle.

Tous les Membres devaient être Catholiques Romains, sans doute pour ne point effaroucher la Cour de Rome; mais ils se sont extrêmement relâchés sur cet article, dont ils promettaient cependant l'observation. Ils ont cru apparemment que pour se mettre à couvert de l'excommunication, il suffisait de ne point exiger de serment; car c'est principalement par-là que les Francs-Maçons ont attiré la foudre sur leur tête. Les Mopses ont profité de cet exemple; ils se contentent de faire promettre au Récipiendaire, sur sa parole d'honneur, qu'il ne révélera point les secrets de la Société.

Une autre raison de politique les a portés à rejeter encore un des articles fondamentaux de la Maçonnerie; c'est celui de l'exclusion des Femmes. On sait les clameurs dont elles ont rempli toute l'Europe contre les Francs-Maçons. Les Mopses ont craint de s'attirer des ennemis si formidables. L'intérêt de leurs plaisirs s'est joint à celui de leur réputation : ils ont compris que les douceurs qu'ils se flattaient de goûter dans leurs assemblées, seraient toujours insipides, s'il ne les partageaient avec ce sexe enchanteur. Ils les ont même admises à toutes les dignités, excepté celle de Grand-

Maître, dont la charge est à vie : de sorte que dans chaque Loge il y a deux *Maîtres de Loge* ou *Grands-Mopses*, dont l'un est un homme et l'autre une femme ; et ainsi de tous les autres Officiers, qui sont, les *Surveillans*, les *Orateurs*, les *Secrétaires* et les *Trésoriers* (a). La Loge est gouvernée six mois par un homme, et six mois par une femme ; et lorsqu'on reçoit une femme, c'est toujours le Grand-Mopse, la Surveillante et les autres Officières qui font les fonctions de la Réception. Voici les Cérémonies qu'on y observe.

Le Postulant s'adresse à un des Membres, qui le propose en pleine Assemblée, en articulant son nom, sa qualité et ses mœurs. On va aux voix ; et s'il lui en manque seulement une, il est exclus : car l'unanimité est absolument requise. Mais il faut que l'Opposant produise les raisons de son refus, et c'est au *Proposant* à lui répondre. S'ils ne peuvent point s'accorder, soit pour l'admission ou pour l'exclusion, le Grand-Maître leur impose silence, et ordonne aux deux Surveillans d'examiner le cas et d'en faire leur rapport à l'Assemblée, qui décide en dernier ressort.

Le jour fixé pour la Réception, le Grand-Maître a soin de faire avertir tous les Membres de la Loge par un billet cacheté, qui leur est porté par le bedeau, qu'on appelle *Frère Servant* (b). Les billets de convocation pour les assemblées ordinaires, où il n'est question que de se divertir, sont conçus en ces termes : Nous, *par l'élection unanime des nobles Frères, Grand-Maître de la Société des Mopses, ordonnons à ...., très-digne Membre de ladite Société, de se rendre aujourd'hui à la Loge, à l'heure ordinaire de l'après-dînée, sous les peines établies par nos Constitutions*. Et les jours de Réception, on ajoute au bas : *Il y aura Réception*. Tout le monde s'empresse d'obéir à cet ordre ; et à moins de maladie, ou de quelque affaire de la dernière conséquence, il n'y a personne qui s'en exempte. Il faut même que la maladie soit considérable ; et pour les affaires, je leur en ai vu négliger quelquefois d'assez importantes, pour le plaisir de se trouver ensemble. Cela ne surprendra point quand on aura vu ce qui se passe dans leurs Assemblées.

Aussitôt que l'heure sonne, le Grand-Maître ordonne aux Surveillans de voir s'il manque quelque Frère, et met à l'amende ceux qui ne s'y trouvent pas : cette amende augmente d'un quart-d'heure à l'autre, pendant les trois heures que l'on tient Loge. La faute qui les y fait condamner, se nomme *Négligence* : ainsi le *Négligent* qui vient, par exemple, trois quarts-d'heure trop tard, paie *trois points de Négligence*. La revue faite, le Grand-Maître met l'épée à la main, et donne à connaître par-là que la Loge commence. Il fait quelques questions aux Surveillans, sur le Catéchisme, qu'on verra plus loin ; après quoi il envoie un des Frères avertir le Récipiendaire de se présenter. Il faut observer que tandis qu'on fait la revue dont j'ai parlé, et qu'on répète une partie du Catéchisme, le Récipiendaire est dans une autre chambre avec quelqu'un des Mopses, qui l'examine sur sa vocation,

(a) On change les officiers tous les six mois, depuis le Grand-Mopse jusqu'à ceux du plus bas rang, et on élit toujours un homme et une femme pour chaque dignité. Il faut que l'élection soit unanime. Tous ceux qui ont été revêtus de quelque charge, en conservent le titre, quoiqu'ils n'exercent plus,

(b) Excepté les Frères Servans, il n'y a point de grades différens parmi les Mopses ; ce sont les charges seules qui les distinguent... Il n'y a ni Apprentis, ni Compagnons, ni Maîtres ; ils n'ont qu'une seule cérémonie de réception.

lui explique les Statuts et les obligations de l'Ordre; et lui dit de se préparer à quelque chose de sérieux, et dont il sera surpris. On l'entretient de pareils discours jusqu'à l'arrivée du Frère qui le vient prendre. Celui-ci lui demande : *S'il est bien résolu d'entrer dans la Société*. Il répond qu'*oui*: sur quoi on lui bande les yeux, et on le conduit à la porte de la Loge.

Avant que d'aller plus loin, je ne dois pas oublier d'avertir que les cérémonies de la Réception, telles que je les décris, sont celles qui s'observent le plus communément. Je sais qu'il y a des Loges où ces cérémonies diffèrent dans quelques circonstances, et je ne négligerai pas de les remarquer en passant, afin que les Mopses reçus en France, en Angleterre, ou en Hollande, ne m'accusent point d'imposture, d'inexactitude, ou d'omission. La Réception que je donne ici, est parfaitement conforme à ce que j'ai vu pratiquer à Francfort en présence du Grand-Maître, que l'on doit supposer mieux instruit, et plus attentif à faire observer toutes les mêmes formalités, que ceux qui sont éloignés de la source. Reprenons notre Récipiendaire à la porte de la Loge, où nous l'avons laissé.

Lorsqu'il en est tout près, son Guide l'abandonne, et s'avance pour la faire ouvrir. Quelques-uns prétendent qu'il y frappe avec la main, d'autres avec le pied; mais on se trompe : un bon Mopse n'oublie jamais le nom qu'il porte. Il se contente donc de gratter, comme font les Chiens : cela se fait trois fois; et comme on ne lui ouvre point, il recommence à gratter de plus belle, et de toute sa force, et se met à hurler en vrai Doguin. On lui ouvre enfin, et il entre. Aussitôt on voit sortir de la Loge un Frère, qu'on nomme le *Fidèle :* celui-ci met aux mains du Récipiendaire, non une épée, comme font les Francs-Maçons, mais une chaîne, emblême de la servitude du Chien à l'égard de l'Homme : il lui attache au cou un colier de cuivre, le prend par la main droite; et l'ayant mené dans la Loge, lui fait faire neuf fois le tour d'un espace crayonné dont je parlerai tout-à-l'heure, et à l'entour duquel les Frères se tiennent debout. N'oublions pas de dire que la porte est gardée par les deux derniers reçus des Mopses, qui ont l'épée à la main, pour écarter tous ceux qui ne sont pas de l'Ordre.

Tandis que l'on promène ainsi le futur Mopse, les autres ont à la main un bâton, une épée, une chaîne, ou autre chose semblable, avec quoi ils font un bruit horrible. Ce carillon sert d'accompagnement à je ne sais combien de voix discordantes, qui crient, d'un ton lugubre : *Memento mori, memento mori*, c'est-à-dire, *songez qu'il faut mourir*. Tout cela se fait pour épouvanter le pauvre Novice, et mettre sa fermeté à l'épreuve : et s'il est vrai qu'il faut n'avoir pas grand courage pour s'effrayer tout de bon de ce fracas, il n'est pas moins vrai qu'il faudrait être tout-à-fait insensible pour ne pas sentir au moins quelqu'émotion. On juge bien que ce sont les femmes, qui, en général, témoignent le plus de faiblesse. J'en ai vu une, dans la même Loge de Francfort, qui fut saisie d'un si furieux tremblement, qu'on fut obligé de l'emporter sur les bras; et les Mopses furent si scrupuleux observateurs de leurs règles, qu'ils ne voulurent jamais lui débander les yeux, que lorsqu'elle fut hors de la Loge. Mais il faut convenir qu'il y beaucoup d'hommes qui se montrent femmes dans cette occasion : on en voit à qui les genoux tremblent si fort, qu'ils ont de la peine à se soutenir; d'autres suent à grosses gouttes; quelques-uns même tombent évanouis entre les bras de leur Conducteur. Tout cela forme un spectacle ravissant pour l'Assemblée : les cris deviennent moins lugubres, et sont entremêlés de grands éclats de rire; la gravité même du Grand-Maître en est dérangée.

Le dernier tour achevé, le Récipiendaire se trouve vis-à-vis du Grand-Maître, qui, d'un ton d'autorité, demande au premier Surveillant, *ce que signifie ce bruit qu'il vient d'entendre*. Le Surveillant répond : *C'est qu'il est entré ici un Chien qui n'est point Mopse, et que les Mopses le veulent mordre.* — Le Grand-Maître : *Demandez-lui ce qu'il veut?* Le Surveillant : *Il veut devenir Mopse.* — Le Grand-Maître : *Comment se peut faire cette métamorphose?* Le Surveillant : *En se joignant à nous.* — Le Grand-Maître : *Y est-il bien résolu?* Le Surveillant : *Oui, Grand-Mopse.* — Le Grand-Maître : *Demandez-lui s'il sera obéissant à tous les Statuts de la Société.* Le Surveillant : *Oui, Grand-Mopse.* — Le Grand Maître : *Est-ce la curiosité qui le porte à y entrer?* Le Surveillant : *Non, Grand-Mopse.* — Le Grand-Maître : *Est-ce quelque vue d'intérêt?* Le Surveillant : *Non, Grand-Mopse.* — Le Grand-Maître : *Quel est donc son motif?* Le Surveillant : *L'avantage d'être uni à un Corps, dont les Membres sont infiniment estimables.* — Le Grand-Maître : *Demandez-lui s'il a peur du Diable.* Le Surveillant répète la question au Récipiendaire, qui répond *oui*, ou *non*, comme bon lui semble ; cela ne fait rien à l'affaire. Le Maître reprend la parole, et dit au Surveillant : *Voyez s'il a ce qu'il faut avoir pour être Mopse.* Alors le Surveillant dit au Récipiendaire, *de tirer la langue autant qu'il lui sera possible.* S'il refuse, on le reconduit hors de la Loge, et il n'est pas reçu. S'il obéit, le Surveillant lui prend la langue avec les doigts, et l'examine de tous les côtés, à peu près comme s'il voulait langueyer un cochon. Pendant cet examen, deux Frères s'approchent, et faisant semblant de parler bas pour ne pas être entendu, l'un dit à l'autre : *Il est trop chaud, il est trop chaud; laissez-le un peu refroidir.* Celui-ci répond : *Il est bien comme cela ; croyez-moi, il n'est pas trop chaud ; il faut qu'il puisse faire la marque.* Le malheureux Novice, qui n'a pas perdu un mot de ce dialogue, frémit d'horreur à ces dernières paroles. J'en ai vu qui, jetant un cri d'effroi, sautaient brusquement en arrière, et portaient la main à la bouche, comme si on les eût réellement touchés d'un fer brûlant. Je crois même qu'il y en a peu qui eussent assez de constance pour se résoudre à pousser la cérémonie jusqu'au bout, si les nouveaux éclats de rire, et les railleries dont on les accable, ne leur faisaient comprendre qu'on ne les a menés là que pour leur faire jouer le premier rôle dans une farce des plus comiques.

Quand on les voit un peu rassurés, le Surveillant dit au Maître : *Grand-Mopse, il a tout ce qu'il faut avoir pour être Mopse.* — *Je m'en réjouis*, répond le Grand-Maître ; *mais demandez-lui encore une fois, si sa résolution est bien ferme, et s'il se sent à l'épreuve de tout.* Le Surveillant répond : *Oui, Grand-Mopse.* — Le Grand-Maître : *Demandez-lui, s'il est disposé à se dépouiller des biens de la fortune, pour enrichir la Société.* Le Surveillant : *Lorsqu'il verra un Frère dans le besoin, il se fera un plaisir sensible de le secourir.* — Le Grand-Maître : *Demandez-lui, si son obéissance sera prompte, aveugle, et sans la moindre contradiction.* Le Surveillant : *Oui, Grand-Mopse.* — Le Grand-Maître : *Demandez-lui, s'il veut baiser les Frères.* Le Surveillant : *Oui, Grand-Mopse.* — Le Grand-Maître : *Demandez-lui s'il veut baiser...* Le Grand-Maître continue : *Demandez-lui s'il veut baiser le cul du Mopse, ou celui du Grand-Maître.* On prétend que dans quelques Loges il ajoute, *ou celui du Diable ;* mais je n'en veux rien croire. Un mouvement d'indignation, que le Récipiendaire manque rarement de faire dans ce moment, oblige le Surveillant à le prier avec toute la politesse et toutes les instances possibles, de choisir l'un ou l'autre. Cela forme entre eux la

dispute la plus originale qu'on puisse imaginer. Le Récipiendaire se plaint avec aigreur qu'on pousse la raillerie trop loin, et déclare qu'il ne prétend point être venu là pour servir de jouet à la Compagnie. Le Surveillant, après avoir inutilement épuisé sa rhétorique, va prendre un Doguin de cire, d'étoffe, ou de quelqu'autre matière semblable, qui a la queue retroussée, comme la portent tous les Chiens de cette espèce; il l'applique sur la bouche du Récipiendaire, et le lui fait ainsi baiser par force. Le Doguin destiné à recevoir ce respectueux hommage, est toujours placé sur la table du Maître de la Loge, comme un Symbole de la Société; et c'est là que le Surveillant le va prendre. On met encore sur la même table une épée et une toilette, dont on va connaître l'usage.

Cette grande affaire terminée, le Maître dit au Surveillant: *Amènez-moi le Récipiendaire.* Aussitôt le Surveillant lui ôte la chaîne qu'on lui avait mise aux mains, la lui attache au colier, et le tire ainsi jusqu'à la table, derrière laquelle est assis le Maître. Celui-ci prend alors la main du Récipiendaire, et la lui fait mettre sur l'épée, si c'est un homme, et sur la toilette, si c'est une femme; après quoi il lui dit: «Répétez mot pour mot » ce que je vais dire : *Je promets à cette illustre Assemblée, et à toute la » Société des Mopses, d'observer exactement leurs lois et leurs Statuts, et » de ne découvrir jamais, ni de vive voix, ni par signe, ni par écrit, leurs » Secrets et leurs Mystères. Je m'engage, sur mon honneur, à tenir la promesse que je viens de faire: en sorte que si je la viole, je consens à passer » pour un mal-honnête homme, (une mal-honnête femme) à être montré » (montrée) au doigt dans les Compagnies, et à ne pouvoir jamais prétendre au cœur d'aucune dame, (à n'être estimée, ni belle, ni spirituelle, » ni digne d'être aimée d'aucun homme, et à renoncer à tous les agrémens » que les femmes tirent de leur toilette.)* »

Après cette promesse, le Grand-Maître demande au Récipiendaire, *s'il veut voir la lumière;* et celui-ci ayant répondu qu'*oui*, le Surveillant lui ôte le bandeau. Il y a des loges où l'on a pratiqué devant la table du Maître une trappe, qui se lève et s'abaisse insensiblement par le moyen de quelque machine. On place le Récipiendaire sur cette trappe, on l'élève jusqu'à une certaine hauteur, sans qu'il s'en aperçoive, et c'est dans cette situation qu'on lui débande les yeux. Mais ce n'est point là l'usage ordinaire. Ce qui se pratique constamment dans le moment qu'on rend au nouveau Mopse l'usage de ses yeux, c'est de se ranger en cercle autour de lui : les hommes lui présentent au visage la pointe de leurs épées, et tiennent un Mopse d'étoffe de l'autre main; et les femmes ont à la main une pièce de leur toilette, et un Mopse aussi sous le bras. Le Grand-Maître fait passer alors le Récipiendaire à sa droite, et lui dit : *Que toutes les cerémonies qu'on vient de faire, ne sont que des préliminaires établis pour servir d'introduction dans la Société, et qu'il va maintenant lui apprendre les Signes et le Mot qui distinguent les Mopses.*

Le *premier Signe* se fait en appuyant avec force le doigt du milieu sur le bout du nez, les deux autres doigts sur les deux coins de la bouche, le pouce sous le menton, le petit doigt étendu et écarté, et en faisant sortir le bout de la langue par le côté droit de la bouche. On ne peut rien imaginer de plus comique, qu'une assemblée d'hommes et de femmes qui s'exercent à faire ce Signe. Qu'on se représente le contraste que doivent faire une douzaine de coquettes, embarrassées à trouver des graces dans une attitude toute propre à défigurer leurs traits, et autant d'hommes qui

s'étudient à se rendre aussi hideux qu'il est possible. Je connais cependant une dame de la Société, qui m'a dit en confidence qu'elles avaient formé entre elles un Conseil de Toilette, où elles délibèrent très-sérieusement sur les moyens d'adoucir ce signe bizarre; qu'elles ont même établi un prix pour celle qui réussira le mieux, et qu'elles ne désespèrent pas de rendre ce signe aussi avantageux qu'il a paru jusqu'à présent ridicule.

Je l'ai décrit de la façon dont il se fait dans les Loges les mieux réglées. Il y en a qui prétendent que ce n'est point le pouce, mais le petit doigt, qu'il faut mettre sous le menton. Quelques-uns font sortir la langue par le côté gauche de la bouche; d'autres la tirent alternativement des deux côtés. Enfin, il s'en trouve qui partagent le signe en deux, et qui en font deux signes distincts, dont l'un consiste dans la position des doigts, et l'autre dans l'action de tirer la langue.

Le *second Signe* est de porter la main droite toute ouverte sur l'endroit du cœur, mais sans faire l'équerre, comme les Francs-Maçons.

Au reste, il y a une différence essentielle entre ces deux signes. Le premier est la marque distinctive de la Société, au lieu que l'autre n'est que de pure cérémonie, et un simple usage qui s'est établi peu à peu; de sorte qu'un Mopse qui ne se servirait jamais du second, ne laisserait pas d'être reconnu pour Frère, pourvu qu'il s'acquittât bien du premier.

A l'égard du Mot, les opinions sont partagées; les uns soutiennent qu'il y en a un, et les autres prétendent que non. Il ne m'appartient pas de décider une question de cette importance, d'autant plus que toutes les Loges où j'ai été, et celle même de Francfort, conviennent que la chose est douteuse. Ceux qui sont pour l'affirmative, disent que le mot est Mur; on le prononce Mour, à l'Allemande: mais on ne l'*épelle* point, comme parmi les Francs-Maçons.

Après l'explication des signes et du mot, le Grand-Maître ordonne au nouveau membre de les répéter avec quelque Frère ou quelque Sœur; après quoi il lui fait embrasser toute l'Assemblée, qu'il a soin d'avertir auparavant à haute voix, de se ranger en cercle pour cette cérémonie. Le nouveau reçu baise les hommes à l'endroit du visage qu'il lui plaît; mais il ne lui est permis de baiser les femmes qu'à la joue. Il va se placer ensuite où bon lui semble. L'orateur prend alors la parole, après en avoir reçu l'ordre du Grand-Maître; et dans un discours étudié, qui ne doit pas durer plus d'un quart-d'heure, il lui expose les devoirs et les règles de la Société, et lui explique les figures qui sont crayonnées sur le parquet: il lui apprend que toutes les lois des Mopses n'ont pour but que la fidélité, la confiance, la discrétion, la constance, la tendresse, la douceur, l'humanité, en un mot, toutes les qualités qui font la base de l'amour et de l'amitié, et celles qui forment ce qu'on appelle la sociabilité. De là il prend occasion de relever les bonnes qualités du Mopse ou du Doguin; il insiste principalement sur celles qui le rendent aimable, et conclut, en faisant voir que si le seul instinct est capable de produire de pareilles choses dans un chien, la raison doit en faire infiniment davantage dans l'homme.

Ici finit l'éloquente harangue. Elle est suivie de l'explication des figures du plancher, dont voici le dessin. Dans un grand espace au milieu de la salle, on trace l'un sur l'autre un cercle et un quarré, de même grandeur, autant que le peu de rapport de ces deux figures le peut permettre. On place une bougie à chaque coin du carré, et on y marque les quatre points cardinaux. Au centre du cercle on dessine un Doguin, la tête tournée vers

l'Orient; à sa droite, une colonne qui marque la *Fidélité*; et à sa gauche, une autre colonne qui désigne l'*Amitié*: la première a pour base la *Sincérité*, et l'autre la *Constance*. Au-dessus du Mopse, en tirant vers l'Orient, on voit une porte qui conduit au palais de l'*Amour*: la cheminée de ce palais s'appelle l'*Eternité*. Le pavé sur lequel sont posées les deux colonnes, est semé de cœurs, la plupart liés ensemble par le lien ou le cordon du *Plaisir*, qui prend naissance dans le vase de la *Raison*. Le reste de l'espace est rempli de symbole de l'amitié, qu'on est le maître de varier comme on veut. On peut voir dans le plan gravé comment sont placés le Maître de la Loge, le Récipiendaire, et les autres Mopses: j'en ait dit assez pour faire entendre ce que c'est que la *Loge*.

Voici l'indication des divers objets que nous venons d'expliquer, et contenus dans la gravure ci-jointe.

Plan de la Loge des Mopses.

a. Orient.
b. Midi.
c. Occident.
d. Septentrion.
e. *e*. *e*. *e*. Les quatre Lumières.
f. Mopse ou Doguin.
g. Fidélité.
h. Amitié.
i. Porte qui conduit au palais de l'Amour.
k. Palais de l'Amour.
l. Cheminée de l'Éternité.
m. Sincérité.
n. Constance.
o. *o*. *o*. *o*. Cœurs semés.
p. *p*. Cordon du plaisir qui lie les cœurs.
q. Vase de la Raison.
r. *r*. *r*. *r*. Divers symboles de l'Amitié.
s. Maîtres de la Loge, ou Grand-Mopse, assis devant la table.
t. *t*. Surveillans.
u. Étrangers et étrangères.
x. Officiers et Officières.
y. *y*. *y*. *y*. Frères et Sœurs placés indifféremment,
z. Trappe que l'on pratique dans quelques loges, et sur laquelle on place le Récipiendaire, pour l'élever en l'air, tandis qu'il a les yeux bandés.

Aussitôt que l'orateur a achevé de donner l'explication au Récipiendaire, on lave le plancher, et ceci me donne occasion de faire une remarque, pareille à celle que j'ai faite sur les *Loges* des Francs-Maçons; c'est qu'il faut absolument que les figures soient crayonnées. Ceux qui les font peindre sur une toile, pour l'étendre sur le parquet les jours de réception, pèchent contre les règles de l'Institut. Quand il ne reste plus de traces de la Loge, le bedeau, accompagné des autres Frères-Servans, apporte une table, et met le couvert dans la chambre même de réception, s'il n'y en a pas de plus commode. On se met à table, le Maître à la première place, les étrangers et les étrangères à sa droite, les Officiers et les Officières à sa gauche, et les Surveillans vis-à-vis de lui. C'est là tout l'ordre que l'on observe; car d'ailleurs, chacun se place comme bon lui semble, excepté seulement, qu'on tâche de mettre alternativement un homme et une femme, autant que le nombre et le sexe des convives le permettent.

Les Mopses se connaissent trop en plaisirs, pour ne pas savoir que ceux de la table sont peu de chose lorsque la liberté n'y règne pas : aussi la prennent-ils toute entière. Ils n'ont eu garde de s'assujétir, dans leur repas, à certaines cérémonies d'institution, qui, quoiqu'elles servent quelquefois à ranimer la gaieté ne manquent jamais de l'éteindre lorsqu'elles sont en trop grand nombre, ou qu'elles reviennent trop souvent. Les Mopses n'en ont qu'une seule; encore ne l'observent-ils que de loin à loin, c'est-à-dire, lorsque le Grand-Mopse porte une santé : car du reste chacun boit quand il a soif. Le Grand-Maître et le Surveillant de jour ont un sifflet devant eux sur la table, pour faire faire silence, lorsqu'il y a quelque chose à com-



muniquer à l'Assemblée. Quand le Maître de la Loge veut porter une santé, il donne un coup de sifflet, le Surveillant lui répond, et tout le monde prête l'oreille. Le Maître dit alors : *Versez, Mopses*, et le Surveillant fait l'écho. Le Maître continue : *Avez-vous versé, Mopses?* Le Surveillant répète encore. Quand tout le monde a pris du vin, le Maître se lève, tous les Frères et Sœurs en font autant; il prend son verre, et dit : *Surveillans, étrangers et étrangères, Officiers et Officières, nouveaux reçus et nouvelles-reçues, Frères et Sœurs Mopses, la première santé que nous boirons sera celle de ....* (On commence ordinairement par le Souverain du pays où l'on se trouve.) Chacun prend alors son verre de la même façon que le Grand-Mopse a pris le sien, c'est-à-dire, qu'avec le pouce et le premier doigt on tient la tige, et qu'avec le petit doigt on embrasse la patte du verre, les deux autres doigts étendus horizontalement. On porte ensuite le vin aux lèvres, on le goûte, après quoi on achève de boire : on renverse ensuite son verre sans dessus dessous dans une petite assiette destinée à cet usage, et on se remet à table.

Une assemblée d'hommes et de femmes, composée de la plus brillante jeunesse, ou de personnes, du moins, qui sont encore dans l'âge des plaisirs; un repas délicat, des vins exquis, la gaieté, la cordialité, la familiarité même qui règnent parmi les convives, et par-dessus tout, le devoir qui leur est imposé, de se prêter à tout ce qui peut contribuer au plaisir commun; voilà sur quoi le lecteur peut donner carrière à son imagination, pour se former une idée de ce qui se passe dans ces repas. La décence y est pourtant observée. On y fait l'amour, mais ce n'est ordinairement que des yeux : une déclaration plus expressive, faite en pleine table, passerait pour indiscrétion et pour grossièreté; et l'on ne manque pas d'occasions, dans le lieu même, de s'expliquer plus clairement et sans contrainte.

Je laisse au lecteur le soin de faire un parallèle entre cette Société et celle des Francs-Maçons. Ceux-ci ont contre eux la proscription de la Cour de Rome et celle de plusieurs Souverains, scandalisés du serment qu'ils font prêter à leurs Membres, et peut-être de quelques cérémonies un peu profanes. Les Mopses n'ont rien de semblable à leur charge; mais n'abusent-ils pas un peu de ce qu'ils appellent *sociabilité*?

ABRÉGÉ DU CATÉCHISME DES MOPSES.

D. Êtes-vous Mopse?
R. Je ne l'étais pas il y a trente ans.
D. Qu'étiez-vous donc il y a trente ans?
R. J'étais un Chien, mais non pas un Chien domestique.
D. Quand êtes-vous devenu domestique?
R. Lorsque mon Conducteur se mit à gratter et à aboyer à la porte.
D. Quand vous entrâtes dans la Société, que vous fit-on?
R. On me mit une chaîne aux mains, et un colier au cou.
(*Ici l'on fait diverses questions qui ont rapport aux formalités de la Réception.*)
D. Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans la Loge?
R. Le parquet.
D. Que représente-t-il?
(*Voyez la description de la Loge.*)
D. Que signifie le Carré?
R. Le fondement stable de la Société.
D. Que signifie le Cercle?

R. Comme tous les rayons d'un cercle partent du même centre, il faut de même que toutes les actions d'un Mopse partent d'un même principe, qui est l'amour; *ou bien l'on répond :* le Cercle marque la perpétuité de la Loge.

L'explication des autres Figures se trouve dans la description que j'en ai donnée.

D. D'où vient le vent?

R. De l'Orient.

D. Quelle heure est-il?

R. Il est de bonne heure.

D. Comment marchent les Mopses?

R. On les tire par la chaîne, de l'Occident vers l'Orient.

D. Comment boivent-ils? etc.

EXTRAIT

DE L'OUVRAGE INTITULÉ :

La Maçonnerie Ecossaise comparée avec l'Ordre des Templiers du 14e. siècle; et les Jésuites chassés de la Franc-Maçonnerie, et leur poignard brisé par les Maçons (a).

Une société choisie a pour objet principal, depuis nombre d'années, de recueillir et de thésauriser toute l'ame et tout l'esprit des siècles; et cependant elle n'a point encore d'historien qu'elle puisse avouer. Elle n'a point d'Annales dont les paroles franches et libres ne signifient précisément que ce qu'elles disent : c'est aux sages à juger si la chose était possible. Bacon était d'hier, il était ministre d'un peuple libre, et à peine a-t-il osé jeter quelques lueurs sur l'histoire de l'esprit humain. « Ramassera qui » aura bon nez » disait Montaigne ou quelqu'autre. Mon but n'est pas d'écrire ici l'histoire de cette société; dix âges d'hommes ne suffiraient pas à une pareille entreprise : mais pour apprendre au philosophe à respecter une société nombreuse, déjà composée de plus de *vingt millions d'hommes (b)*, tous admis avec choix, j'écrirai seulement avec simplicité l'histoire de son triomphe sur des mains *invisibles* qui depuis près d'un siècle sont armées d'espérances, de sceptres et de poignards (*c*).

(*a*) Il a paru diverses traductions de cet ouvrage en Allemagne; la plus estimée, enrichie de notes, est attribuée *au Grand-Maître des Templiers :* il déclare dans sa préface, très-bien écrite, que, sans donner aucune garantie de la vérité, ou probabilité de *l'étrange découverte*, il n'a osé traduire l'ouvrage de *Nicolas Bonneville*, que dans la ferme persuasion de rester à jamais inconnu. — La date de sa traduction est remarquable : — *Septembre* 1788, *dans une profonde vallée*. (Note de l'Éditeur).

(*b*) *Vingt millions !* — Le très-cher Nicolas, notre bien aimé Frère, fait monter à vingt millions les Membres d'une Société choisie, qui peut à peine compter un million de véritables Frères. Sans doute il y comprend les manœuvres et ces Messieurs tout chamarrés de cordons bleus et rouges, que l'on ne rencontre jamais parmi nous. (*Note du traducteur Allemand*).

(*c*) En France et en Angleterre, les chirurgiens pleins d'humanité considèrent attentive-

« Comme le bon Plutarque, je ne veux point qu'on m'estime plus savant ou meilleur que je ne suis : j'aime à dire publiquement que des savans étrangers m'ont adressé dans leurs langues des recherches précieuses et des actes importans. La faible part que je puis avoir à ces *Essais Historiques* est de les avoir liés en un corps d'ouvrage nourri de mes études, de mes idées et de mes desseins.

Il est sans doute que la découverte toute nouvelle d'une politique souterraine, toujours incompréhensible depuis tant d'années de patience à d'infatigables observateurs, va jeter un grand jour sur l'histoire des bouleversemens de notre Europe moderne : ce serait pour notre Europe un grand bienfait, car plus on agite le flambeau de la raison, plus l'attention des peuples se réveille ; et ils apprennent à regarder au loin et à voir un peu autour d'eux.

Les Jésuites ont été les premiers à donner une *Histoire de la Maçonnerie*, dès qu'ils eurent réussi à la rendre une allégorie complète des différens degrés de leur Ordre ; mais ils la publièrent d'abord comme peu fondée : ils la dirent inconséquente, et l'ouvrage de l'ignorance et de la cupidité ; c'était écarter, en politiques habiles, l'investigation savante d'un observateur impitoyable. Mais à mesure que cette histoire a vieilli, n'ayant plus à craindre l'œil de la censure, trop fatigué de nouvelles folies pour reprendre un ouvrage au rebut, et l'examiner à fond, ils ont peu à peu reconnu son authenticité. Quel homme assez instruit des détails de l'histoire générale, pour savoir précisément les dates de tel ou tel événement des siècles passés ? Il est probable qu'un roi ait eu un frère ; on l'a dit et on l'a cru ; on n'a rien soupçonné d'étrange dans une foule d'assertions semblables. Il est si pénible d'examiner, et si douloureux de soupçonner l'imposture, que l'on a ainsi impunément falsifié l'histoire pour tromper des millions d'hommes, qui, depuis des siècles, se sont accoutumés à croire aveuglément. D'ailleurs les histoires élémentaires et abrégées sont en général les seules qu'on lise rapidement, et aussi bien rarement ; et elles ne suffisent pas pour mettre un homme ordinaire en état de rectifier des dates, et de vérifier des assertions gratuites. Qu'est-il arrivé de cette négligence à critiquer les premières histoires de la société Maçonnique des Jésuites ? C'est qu'ils ont osé attester véritable, par la solennité d'un serment judiciaire, une histoire impertinente qui offre à peine de légers rapports avec les annales de nos plus graves historiens.

Quand on se recueille, cette étrange histoire à la main, et qu'on y découvre tour-à-tour le mensonge et la vérité, on se trouve abîmé dans un cahos *insondable*.

Que d'honnêtes gens sont trompés ! Ils vont s'initier à des mystères qu'on leur dit augustes, et ils seront toujours les seuls qui en seront exclus. La lettre G, dans l'*Etoile Flamboyante* est, dit-on, le plus grand secret de la Franc-Maçonnerie, et elle ne sera jamais expliquée dans les Loges ; et cependant ce mystère est confié à des êtres privilégiés. ***Il existe donc une Société privilégiée hors de la Société !***

---

ment *ce qu'ils coupent*. — Les meurtriers ne regardent point où ils frappent. — Nicolas B***, fidèle à sa maxime patriarcale, a tout dit ici pour ces *initiés* des grandes Loges, et rien aux autres. — Ce passage un peu obscur, et qui a l'air d'une phrase de rhéteur, dénonce et ne dénonce qu'aux seuls *initiés* les grandes Loges Jésuitiques. — *Le Souverain des Souverains* ; *le Grand Elu* ou l'*Ordre de l'Épée*. (Note du traducteur Allemand).

Ce peuple commerçant, qui n'emploie guère son peu de loisir qu'à perfectionner ses manufactures et les inventions étrangères, ne cherche dans la Maçonnerie que des liaisons qui lui seront utiles en ses voyages; association formidable dont il est très-fier d'être membre, parce qu'on lui assure tous les jours qu'elle est ancienne : naturellement vain, il aide à se tromper soi-même; pourvu que son orgueil soient flatté, il paie. Les épreuves *le divertissent*, parce qu'elles ont souvent entre ses mains quelque chose d'assez cruel; et, en peuple penseur, il trouve plus sage de boire à la santé des Maçons, que d'aller s'exposer ailleurs à perdre son argent et sa santé à toutes sortes de jeux de hasard.

Ils aiment la pompe et un grand appareil dans leurs assemblées : ils sont sortis de *leur atelier* avec leurs cordons, et leurs enseignes, et leurs drapeaux, et leur Bible d'or, pour rendre des honneurs publics à la mémoire de leurs Frères dignitaires. Ils ont inauguré publiquement une loge dont les premières dépenses passent déjà douze mille louis. Ils aiment tant les regards d'un public étonné de l'accoûtrement Maçonnique, qu'ils ont répété la cérémonie à diverses fois (*a*). Ce sont en général d'honnêtes gens que les Francs-Maçons Anglais. Il y en a bien quelques-uns parmi eux qui soupçonnent qu'on les mène *par le nez*; mais il y en a peu.

Les Francs-Maçons rassemblés à la Mère-Loge sous *le maillet* du duc de Cumberland, frère du roi, m'ont offert un spectacle ravissant : j'y ai trouvé un ordre fraternel et une majesté imposante dont le parlement d'Angleterre ne m'avait pas donné l'idée.

Les Francs-Maçons Anglais, par leurs aumônes, par leurs encouragemens donnés à l'industrie, font le plus grand honneur à la Société. Cependant il se trouve parmi eux, plus que partout ailleurs, de certains membres qui, de tems en tems, y renouvellent l'idée des *Supérieurs Inconnus*; et on le souffre. Est-ce tolérance? Non! C'est insouciance, ignorance, aveuglement! Ne faire aucune attention à des hommes qui s'arment de poignards, et qui *prêchent* des *Supérieurs Inconnus*, c'est un crime; c'est exposer la constitution Anglaise à un grand danger. Un Anglais ne doit chérir que la liberté qui n'est point la licence. Maître Écossais, réponds-moi : Si tu veux qu'on respecte les lois de ta patrie, qui t'a armé dans les ténèbres? — Tu es libre! dit-tu? Que veux-tu donc faire d'un poignard?

Les Supérieurs Inconnus ont enfin si bien réussi à lier la Société des Maçons Francs et acceptés à l'Ordre éteint des Templiers, qu'il n'y a peut-être pas un Maître parfait qui osât aujourd'hui douter de cette connexion. Il n'est donc pas étonnant que le grade de Templier soit en grande vénération dans la Maçonnerie Jésuitique. En Allemagne on y procède avec la plus auguste solennité : dans les loges Anglaises un peu *illuminées*-I-, c'est-à-dire, jésuitisées, on n'y souffre point qu'un Templier y paie sa cotisation au banquet. Il n'en est pas tout-à-fait ainsi en France : les Français *en gé-*

(*a*) Ils ont fait frapper une médaille en 1766, avec cette exergue : *Immortalitati Ordini*. En 1771, les *Francs-Maçons* ont cru pouvoir paraître au grand jour; ils ont représenté au Parlement de la Nation, qu'ils avaient de quoi bâtir une loge qui contribuerait à l'embellissement de la capitale, et même de quoi faire une fondation pour l'utilité publique; ils ont demandé en conséquence d'être reconnus et autorisés, comme tous les autres corps de l'État. Il paraît que la demande eût été acceptée, si les *Francs-Maçons* de la Chambre-Haute ne s'y étaient pas opposés; ils ont pensé qu'une Institution qui est toute mystérieuse et secrète, ne devait rien avoir d'aussi public; et que cette ostentation pourrait porter atteinte au but de la Maçonnerie. (*Note de l'Éditeur*).

néral regardant la Maçonnerie comme une institution de bienfaisance, d'amusement, et comme un rendez-vous à des festins et à des jeux, ne reconnaissent aucun titre d'honneur qui exempte des frais du banquet fraternel, dont le prix n'est pas aussi modique qu'en Angleterre, parce qu'en Angleterre on y a un autre but que le banquet, et qu'en France, c'est à peu près le but principal *pour un grand nombre de loges*.

D'après un coup-d'œil jeté sur la Maçonnerie franche et acceptée, je lui ai trouvé une grande influence sur les mœurs de notre Europe, et sur les opinions régnantes; et sur l'indestructibilité de quelques erreurs, toujours propagées, en ce que les grands écrivains qui les attaquaient de front dans les cieux, comme ne tenant déjà plus à la terre, ne se doutaient nullement qu'au sein des ténèbres on chérissait ces mêmes erreurs qu'ils croyaient vieillies, et qu'on y enracinait le fanatisme, le nourrisant de mystères et d'espérances.

Les documens que j'ai traduits sur des actes qui m'ont été confiés *pour en faire un usage public*, contiennent, *disent les ministres* des Supérieurs *Inconnus*, l'explication des cérémonies Maçonniques, *réservée* aux Maîtres-Écossais, pour les initier dans l'histoire *secrète* et *intérieure* de la Société des Maçons!

Nous allons placer ici les thèses et problèmes des Supérieurs Inconnus; pour que l'être qui pense puisse juger par soi-même du véritable but de la société Jésuitique.

« 1°. Le *Maître-Écossais* est indubitablement le Templier qui a perpétué, » en secret, dans sa famille, l'Ordre malheureux des Templiers persécutés.

» 2°. Il avait besoin d'un voile, parce qu'il voulait rendre aux familles » des autres nations leur droit héréditaire à l'Ordre des Templiers.

» 3°. On trouva le voile dans les symboles de l'Ordre renversé; et l'on » a comme tissé à l'Histoire des mystères de l'Ordre, les circonstances » secrètes de ses malheurs, de sa conservation et de sa propagation.

» 4°. A l'instar des Francs-Maçons qui *symbolisaient* par leur *Jackin*, » *Boaz* et *Mac-Benac*, J. B. M. Jacq. Burg. Mollay, leur Grand-Maître, » les Maîtres-Écossais ont consacré la mémoire de leur bienfaiteur Aumont, » conservateur et restaurateur de l'Ordre des Templiers, dans leur mot » *Notuma*, qui est l'anagramme de son nom.

» 5°. Chez les Frères-Maçons, *les trois*, *six* et *neuf* lumières sont l'emblème des *trois*, *six* et *neuf* généraux successivement établis, et aussi de » *neuf* fondateurs de leur Ordre. Les Maîtres Écossais représentent par » les quatre Lumières les quatre grands Capitulaires, *Compthores*, qui » ont perpétué l'Ordre en Écosse dans l'île de *Mals*.

» 6°. Encore à l'imitation des Francs-Maçons qui ont formé leurs *signes* » et leurs *coups* d'après leur nombre *trois*, qu'ils ont appelé *Triangle*, les » Écossais ont réglé leurs *signes* et leurs *pas*, etc., d'après leur nombre » *quatre*, qu'ils appellent un *quarré*.

» 7°. On reçoit l'Écossais la corde au col pour symboliser la destinée » de Noffodei, qui fut étranglé dans un Chapitre secret à *Montfaucon*.

» 8°. Le Récipiendaire, *orné* de cette récompense de la trahison, obtient sa grace *à cause de ses connaissances*; et on lui apprend que le » Maître *vit encore, se relève et demande son secours*.

» 9°. Mais pour quelle espèce de science le Maître Écossais obtient-il » son pardon?

» 10°. Les anciens Maîtres Écossais, et *par conséquent* les Templiers, » ont-ils possédé quelques secrets cachés ?

» 11°. N'aurait-on point en vue par hasard ces connaissances mystérieuses » quand on a donné à l'apprenti le nom de *Tubalcain?*

» 12°. Sous le chiffre de leurs trois Colonnes Maçonniques Force, » Sagesse et Beauté, *Fortitudo, Sapientia et Pulchritudo*, F. S. P., n'aurait-on » pas caché un nombre *trois*, qui ferait *tout l'art* des Écossais ? »

Ces trois lettres initiales F. S. P., qui font *tout l'art des Ecossais*, ne voudraient-elles pas dire *clairement*, d'après le Chiffre Jésuitique, *Fraternitas Societatis Patrum*, « Fraternité de la Société des Pères ? »

» 19°. Les immenses richesses nécessaires à la construction du Temple » de Salomon et la richesse inconcevable des anciens Templiers auraient-» elles une même source ?

» 20°. Les hommes puissans qui ont persécuté, démembré l'Ordre; qui » ont massacré, supplicié, torturé les Frères de l'Ordre, n'auraient-ils » point eu pour but de découvrir les sources cachées de tant de richesses?

» 21°. La source inconnue de ces trésors ne serait-elle point *le perdu* » qu'on cherche dans l'*Ordre perpétué?* Ne serait-ce point pour le trouver, » que le Catéchisme des Maît.·.-Ecossais les envoie voyager par toute la terre ?

» 22°. L'Ordre est-il déjà fort avancé dans ses desseins?

» 23°. En quoi pouvons-nous servir les vues de l'Ordre? »

De plus grands détails sur l'Histoire du Sanctuaire intérieur, que l'on juge à propos d'appeler secrète, deviendraient fort inutiles; mille traits de lumière ont dû percer les ténèbres dont on enveloppe le Trépied mystérieux; et le Sanctuaire intérieur n'est que trop éclairé, ce me semble, pour l'œil attentif qui se plaît à examiner par soi-même : ce que je crois avoir prouvé ici par les extraits des actes du plus haut grade de la Maçonnerie franche et acceptée, *c'est la croyance* d'une liaison *immédiate* de la Société des Francs-Maçons avec l'ancien Ordre des Templiers. Ce n'est pas tout ce qu'on y découvre des intentions des supérieurs de l'Ordre : on y reconnaît *leur but principal*, leur dessein de *persuader* aux Initiés qu'il y a dans les Mystères de leur Ordre une mine d'or *inépuisable*, qui ne leur promet un jour que de l'or pur. Et si l'on considère le penchant universel du commun des hommes pour les richesses, et leur soif de l'or, dût-il se faire avec du sang, du sang humain, il faut avouer que les problèmes des Supérieurs Inconnus sont un vrai chef-d'œuvre de malice infernale.

Est-il rien de plus absurde que de croire les Templiers des faiseurs d'or? Le Confident du génie et des mœurs de leurs siècles, le grand Historien, un David Hume, n'ira pas chercher sans doute, en de pareilles sources, l'origine de leurs richesses : mais que voulez-vous ? on s'adresse à des ignorans, à des irréfléchis, et encore à des hommes accoutumés à croire ; et d'ailleurs on croit si aisément ce que le cœur désire !

Ce fut au prix de leur sang et la force en main, que les Templiers acquirent leurs vastes possessions dans la Terre-Sainte; outre les circonstances favorables des Croisades qui contribuèrent alors à enrichir les aventuriers de toute espèce, ils trouvèrent encore dans leur avidité, dans leur insolence, dans leur orgueil et dans leur intrépidité, des moyens toujours efficaces d'augmenter leurs richesses.

S'ils avaient eu le secret de faire de l'or, les Templiers n'en seraient que plus méprisables, pour avoir tant de fois violé leur parole de Chevalier, engagée pour un peu d'argent; pour avoir commis tant de cruautés, afin

de s'en procurer. A quelque prix que ce fût, ils en avaient besoin. Possédant le secret de faire de l'or, auraient-ils pu donner tant d'occasions de les haïr à cause de leurs rapines et de leurs bassesses? Qu'on se rappelle seulement les plaintes du Patriarche de Jérusalem, auquel ils refusèrent de payer la dixme; et les treize cents bizantines et d'autres biens qu'ils refusèrent à l'évêque de Tybérias : qu'on se rappelle donc de sang-froid leur conduite envers Léon, Roi d'Arménie, et les possessions qu'ils avaient dans son royaume, estimées à vingt mille bizantines, et encore les droits usurpés à Henri III, roi d'Angleterre, et tous ces brigandages que leur reproche ouvertement l'Histoire; et l'on verra s'évanouir le creuset *magique*, à moins qu'on ne veuille croire les Templiers beaucoup plus coupables qu'ils le sont. Car, aux yeux de tout homme impartial et sans préjugé qui étudie leur histoire, ils sont coupables : et les plaintes atroces que portèrent contre eux les princes séculiers, les princes ecclésiastiques, surtout les Papes, ne furent pas sans fondement !

Non que je veuille ici leur reprocher, comme on l'a fait, qu'ils s'étaient obligés par serment à augmenter les biens de l'Ordre par tous les moyens possibles, justes ou injustes; que tout enfin leur était permis et légitime, jusqu'à violer sa foi pour enrichir l'Ordre : ces assertions ne sont pas légalement prouvées. Quant aux autres faits que je viens d'alléguer, ils sont universellement connus et suffisent pour nous convaincre que le secret de faire de l'or n'était pas la source inconnue des grandes richesses des Templiers.

Je n'ai aucun dessein de ternir la gloire des Templiers. Un malheureux père accusera son fils d'être fou, pour le sauver d'un supplice infâme : l'historien doit raconter les faits; on ne lui demande ni ce qu'il pense, ni ce qu'il désire, mais ce qu'il a vu : c'est le témoignage et non l'avis de l'historien qui m'intéresse, disait Bacon. Si j'ai parlé des usurpations et des brigandages d'une foule de Templiers, c'est qu'il est bon et utile de communiquer cette vérité, prouvée par toutes nos histoires, à des milliers d'honnêtes Maçons qui ont toute autre chose à faire qu'à rassembler et à comparer des histoires générales en cent volumes, un abîme, un chaos, une mer sans rivage !

Des critiques très-éclairés ont démontré avec évidence que parmi les Templiers il y avait trois Professions.

La première réception dans l'Ordre des Templiers était publique et conforme à la règle publique de l'Ordre, connu de tous les Novices : dans les interrogatoires, on appelle cette réception, *la permise et la bonne Profession.* Il ne s'y passait effectivement rien que d'honnête; aussi n'est-il pas étonnant que tant de braves Templiers, qui sans doute ne connaissaient que la première Profession, soutinrent avec constance que tous les reproches qu'on faisait à l'Ordre étaient faux et calomnieux.

Par la seconde Profession, on devenait plus étroitement uni aux Chevaliers : il y fallait renier *la Divinité* du Fils de Marie, fouler *sa croix* sous les pieds et jurer de n'abandonner jamais l'Ordre : ce dernier serment, vu la cérémonie de la Profession, était indispensable; il n'est personne qui n'en sente à l'instant la nécessité. Comme une marque de leur admission à la Chevalerie *secrète*, on leur donnait une ceinture de lin qu'ils étaient forcés de porter toujours en secret sous leurs vêtemens. On nomme cette réception dans les interrogatoires, la seconde Profession *contre la foi.* D'après les aveux de quelques Templiers, il paraît que le Novice baisait le Président qui le recevait d'une manière indécente; à la manière des Papes;

comme l'on dit quelques Auteurs : mais, à les en croire, ils baisaient leurs Profès « à des parties nullement destinées à cet usage. » Toutefois, comme des Chevaliers généreux admis à la seconde Profession ont nié *cette cérémonie*, il est à présumer que le Maître de l'assemblée pouvait librement exempter du baiser de propitiation tout homme d'honneur qui n'avait pas besoin d'une pareille épreuve pour garder fidèlement un secret dont la révélation pouvait attirer sur l'Ordre des Templiers les persécutions, la mort; et ce qui est plus cruel pour des guerriers, l'infamie !

Peut-être encore le doux baiser ne se donnait - il qu'à la troisième réception.

A la troisième et dernière Profession, on les recevait dans le Nombre des Élus qui *régissaient* l'Ordre et constituaient le Chapitre général des Electeurs à la grande Maîtrise. Dans ce Chapitre général, on leur accordait, *comme le grand secret de l'Ordre*, la vue d'*une* Image *symbolique*.

Outre la ceinture de lin de la Chevalerie *secrète*, ou de la deuxième Profession, les Templiers recevaient encore une autre ceinture cachée sous leurs habits. On leur donnait cette autre ceinture, ou d'après la règle d'un Ordre sacré, ou pour exprimer un vœu de chasteté; ou peut-être, plutôt comme une marque distincte de la Chevalerie. Quant aux *ouï-dire* que la ceinture de lin n'était donnée aux Templiers qu'avec des intentions *magiques*, ils ne trouvent point de confirmation dans tout ce qu'on a publié jusqu'ici de la procédure criminelle des Templiers.

Voilà en général les principales cérémonies des trois Professions dans l'Ordre des Templiers.

Le plus grand secret de l'Ordre était, dit-on, cette image mystérieuse exposée avec solennité dans le Chapitre général. Dans les interrogatoires des Templiers, on appelle cette image *Idolum*, *Caput*, Idole, tête; *Idole en figure d'homme*, idole barbue faite *in figuram Baffometi*, *en figure de Baffomet*; Idole, *où était peinte la figure de Baffomet*, *ubi erat depicta figura Baffometi*.

Ils *honoraient* cette image *symbolique ;* et à leurs hommages pour leur *Baffomet*, ils joignaient souvent leur mépris *pour la* croix *de Jésus-Christ*.

On ne peut douter de la vérité des cérémonies secrètes en usage dans l'Ordre des Templiers. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les informations judiciaires, et de les comparer aux témoignages des autres Chevaliers d'Angleterre, libres et hommes d'honneur.

Voltaire et l'Abbé Millot, qui ne voit guère qu'avec les yeux de Voltaire, ne veulent point absolument avouer que les Templiers reniaient Jesus-Christ. « Qu'auraient - ils gagné », dit Voltaire, en maudissant une re- » ligion qui les nourrissait, et pour laquelle ils combattaient » ? Singulière manière d'écrire l'histoire de l'esprit humain !

« Cette tête dorée, continue plaisamment Voltaire, montée sur quatre » pieds, *qu'on prétend* qu'ils adoraient, et qu'on gardait à Marseille, » devait leur être représentée. On ne se mit seulement pas en peine de la » chercher ; *et il faut avouer qu'une telle accusation se détruit d'elle-même.* »

Voltaire s'est trompé, même sur le nom du Grand-Maître de l'Ordre des Templiers. Il l'appelle *Jean* de Mollay. Millot a corrigé cette erreur ; mais il assure avec Voltaire que « les accusations pour lesquelles on abolit l'Ordre » des Templiers *choquent toute vraisemblance*. Comment serait-il possible

» qu'on obligeât les Novices de renier Jésus-Christ » ? s'écrie l'Abbé Millot. Belle réflexion en vérité pour un historien, dont le métier est d'écrire *des faits*, vraisemblables ou invraisemblables ! C'est un axiôme en histoire :

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ».

Il y avait parmi les Templiers une tradition orale, qui attribuait l'origine de l'abnégation de la divinité de Jésus-Christ à un Chevalier Templier, qui avait été fait, disait-on, prisonnier par les Sarrasins, et qui n'avait reçu d'eux sa liberté, qu'à la condition expresse de renier Jésus-Christ, et d'en introduire l'usage dans son Ordre. La chose est incroyable et fausse, comme on va s'en assurer : mais ces *ouï-dire* indiquent une trace qu'il ne faut pas quitter légèrement. Dans les aveux circonstanciés des Templiers, on y trouve un fait bien important pour découvrir la cause de l'introduction de cette coutume dans l'Ordre. « Au même instant où le Templier niait » la divinité de Jésus-Christ, foulant aux pieds sa croix, il était obligé de » confesser solennellement un Dieu Tout-Puissant, Créateur du Ciel et » de la Terre ». Aveu religieux qui démontre évidemment que cette abnégation de Jésus-Christ n'était point l'effet d'un jeu indécent ou sacrilége, établi dans l'intention de faire un outrage au vrai Dieu qu'ils adoraient : et loin d'être à leurs yeux une cérémonie de blasphême, on y voit un hommage respectueux à la Divinité.

Quand on lit les ouvrages des Jésuites sur la Maçonnerie, et sur l'importance de ses antiques mystères ; sur l'origine et sur les progrès de cet Ordre, on imagine d'abord qu'ils n'ont voulu qu'amuser quelques lecteurs par des songes et par des folies innocentes : mais quand on est assez heureux pour étudier ces ouvrages à l'aide du chiffre des Elus, on voit clairement alors qu'il ne s'agit rien moins que de renverser des empires, et d'y entretenir un levain de discorde (*a*).

La société des Maçons est aujourd'hui composée de plusieurs millions d'hommes, et le nombre des Initiés croît chaque jour. C'est un phénomène dans l'histoire de l'esprit humain ! Cette société mérite bien, ce me semble, un peu plus d'attention que de s'y faire seulement incorporer ; et après, de s'y mettre à *travailler* avec le plus grand nombre ! On sait comment le grand nombre des Maçons *travaille* !

En 1682 les Jésuites formèrent du système *Rose-Croix* de FREE-MASONS (*b*) un système nouveau de FREE-MASONRY : ils firent de la *Maison* Salomonienne de Bacon un *Temple* de Salomon : ils plièrent tous les symboles à leurs desseins ; et à force d'en donner des explications bizarres dont le sens Jésuitique était réservé à leurs conjurés, ils infectèrent la source la plus pure. Ce n'est bientôt plus qu'une eau croupie d'où la peste volerait de toutes parts.

Montrons la correspondance exacte et une liaison complète entre les quatre degrés de la société des Rose-Croix *Maçonnés* par les Jésuites, et les quatre degrés de l'Ordre des Jésuites.

A Maryland en Amérique et à Mohilow en Russie, il y a encore aujour-

(*a*) Voyez Smith, page 241.

(*b*) Il est extraordinaire que Ramsay, qui savait très-bien notre langue, n'ait jamais traduit les mots FREE-MASON en nous parlant de la Maçonnerie ; les Allemands, au lieu du FREE-MASON Anglais, s'appellent naturellement FREY-MAURER. Il était beaucoup plus simple de nous appeler *Francs-Maçons* que FREE-MASON : un homme tel que Ramsay avait d'excellentes raisons pour cette affectation.

d'hui quatre espèces de Jésuites : c'est-à-dire, il y a des Jésuites de quatre différens grades :

Le Frère Laïque ou le Temporel, *Temporalis* — T — est du premier degré.

Le Scholastique, *Scholasticus* — S — qu'ils appellent après son deuxième noviciat, le Scholastique *accepté* ou approuvé *Scholasticus adprobatus* — S —, est un Jésuite du deuxième grade : alors il devient *Prêtre;* mais il n'est encore admis à aucun Office ou emploi *de l'Ordre*.

Le Jésuite du troisième grade est le Coadjuteur spirituel — C — *Coadjutor spiritualis* : par une nouvelle Profession solennelle des trois vœux de *Chasteté*, *Pauvreté* et *Obéissance*, il est entièrement incorporé à l'Ordre. Il n'est point encore admis dans l'intérieur de l'Ordre, mais on lui en confie déjà certains emplois.

Ces trois espèces de Jésuites se nomment les Profès des trois vœux, *Professi trium votorum*.

Le dernier ou quatrième Jésuite est un Nôtre — N — *Noster;* c'est là le véritable membre de la Compagnie de Jésus, *socius societatis Jésu*. S. S. I. Il fait sa quatrième Profession : c'est un vœu de la plus parfaite obéissance *envers le Pape;* ce qui signifie proprement dans leur langage « plein de » restrictions mentales » le général de leur Ordre.

Le Nôtre, le *Noster*, s'appelle un Profès des quatre vœux : *Professus quatuor votorum*.

Avant de pouvoir devenir un *Noster* il faut avoir 45 ans.

C'est à l'emblême parfait de ces quatre vœux que les Jésuites ont enfin amené peu à peu tous les symboles et allégories du Grade unique des anciens Disciples de Bacon : ils en ont fait une Maçonnerie qui tient dans la servitude et l'ignorance près de vingt millions d'hommes en Europe.

Portons préliminairement nos regards sur les mots de Passe des Loges de S. Jean I. qui sont tous disciples de S. Ignace I. sans le savoir.

GRADES MAÇONNIQUES.

Apprenti.	TUBALCAIN.	T.
Compagnon	SCHIBOLETH	S.
Maître	CHIBLIM.	C.
Maître-Ecossais. . .	NOTUMA.	N.

GRADES JÉSUITIQUES.

1er. Jésuite	TEMPORALIS	T.
2e. Jésuite	SCHOLASTICUS	S.
3e. Jésuite	COADJUTOR SPIRITUALIS .	C.
4e. Jésuite	NOSTER	N.

Tous les symboles des Maçons de S. Jean s'expliquent par des chiffres aussi clairs. Les lettres initiales et leur valeur numérique dans l'alphabet, méritent une attention particulière.

Rappelons-nous l'origine du nom de FREE-MASONS, Maçons libres ou francs; ou acceptés dans la compagnie des Ouvriers Maçons : rien de plus simple et de plus naturel que cette origine; elle est facile à vérifier : il est même très-possible que vu le goût du tems pour les allégories, on ait été

bien aise de faire allusion à *la Maison* de Salomon, qu'on allait bâtir ou maçonner.

M. Smith, qui nous a donné deux ou trois opinions différentes sur l'origine de ce mot Mason, nous en reparle encore une quatrième fois d'une autre manière ; tout ce qu'il dit de l'origine de ce mot est d'une incertitude *affirmative* qui annonce une restriction mentale de la plus haute considération (*a*).

« Je suis porté à croire, dit M. Smith, que le nom de Mason — »

Je ne puis traduire ce mot de Mason en français par notre mot *Maçon*, sans être obligé d'employer d'autres lettres qui ne me donneraient plus, suivant le chiffre de l'alphabet un même nombre, le nombre consacré : voilà pourquoi l'Ecossais Ramsay ne l'a pu traduire en français.

» . . . . dérive *d'une langue* dans laquelle
» il *enveloppe* ou *cache* quelque forte *indication* ou *distinction* de la nature
» de la Société et qui n'a *aucun rapport* aux *Architectes*. Le mot français
» *Maison* — »

Observez que la lettre A dans le mot anglais Mason se prononce *ai* comme dans le mot *Maison* en français : M, Smith voulait dire la même chose, et *dérouter* l'observateur.

« signifie une famille ou une classe particulière de gens ».

Il n'y a point ici *une parole perdue* : tout y exprime un sens déterminé. Analysons le mot Mason par la valeur numérique des lettres de l'Alphabet, et nous y reconnaîtrons une *indication forte* qui *cache* une race de gens *toute particulière*.

Dans le mot Mason

M . . . . donne	12
A	1
S	18
O	14
TOTAL	45

Reste

N . . . .

C'est la lettre Initiale du Notre, du fameux *Noster*, grade parfait du Jésuitisme qu'on ne peut obtenir qu'après 45 ans.

Toutes les allégories sont à peu près de la même trempe, car les Jésuites ont plusieurs chiffres ; et pour mieux voiler leurs *mystères* ils les combinent tous ensemble. Tout Franc-Maçon est averti de respecter les lettres *Initiales* des mots consacrés ; les anagrammes, le nombre de points . . . . . et le jeu des consonnes dans toutes les syllabes, etc., etc.

Quelques Maçons, en petit nombre, soupçonnent que les chiffres représentent quelquefois des Lettres ; il en est encore un plus petit nombre, qui savent que les chiffres représentent des Lettres. Sans la découverte

(*a*) I am induced to believe, the name of *Mason* has its derivation from a language, in which it implies some strong indication or distinction of the nature of the Society ; and that it has not its relation to architects : the french word *Maison* signifies a particular race of people.

générale du Système, on serait fort embarrassé quand on saurait toutes ces belles choses; car il resterait toujours le sens caché sous toutes les abréviations mystérieuses. Pour faciliter la lecture pénible de toutes ces combinaisons, nous avons cru devoir offrir une Table Alphabétique où l'on n'aura besoin que de jeter nn regard pour s'épargner les peines d'un calcul fastidieux, et vérifier nos assertions.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

La Lettre A donne	1	et 1 donne	A
B....	2	2.....	B
C....	3	3.....	C
D....	4	4.....	D
E....	5	5.....	E
F....	6	6.....	F
G....	7	7.....	G
H....	8	8.....	H
I....	9	9.....	I
K....	10	10.....	K
L....	11	11.....	L
M....	12	12.....	M
N....	13	13.....	N
O....	14	14.....	O
P....	15	15.....	P
Q....	16	16.....	Q
R....	17	17.....	R
S....	18	18.....	S
T....	19	19.....	T
U....	20	20.....	U
V....	21	21.....	V
X....	22	22.....	X
Y....	23	23.....	Y
Z....	24	24.....	Z

Les Initiés dans l'intérieur de l'Ordre, et qui en connaissent toutes les allures Jésuitiques, aiment à traduire dans leurs Ouvrages latins les mots français *Maison* et *Maçon* par les mots grecs Latomos et Latomia. Quand on rencontre des mots proprement latins à la place de ces mots *grecs*, c'est presque toujours un signe que l'Ecrivain n'était point Jésuite.

Le mot grec Latamos signifie en latin *lapicida*, et en français *Tailleur de pierre*.

Latomia signifie *Lapidicina*, la carrière, le souterrain où se trouvent *les pierres*.

Mais le mot Latomia signifie aussi *une prison*, et Tomos un *corps séparé*, un corps *qui ne tient pas à leur Ordre*. Ainsi les Jésuites appellent les Maçons Latomos, pour indiquer des hommes; enfermés en Loge, leur *prison*; des hommes ignorans ou *pierres brutes*, qu'il leur faut dégrossir et employer avec le plus grand art pour relever peu-à-peu leur Ordre.

Dès le tems où les *premiers* Rose-Croix d'Angleterre commencèrent à s'assembler dans la Salle de la Compagnie des Maçons, on s'empressa d'attribuer à la Maçonnerie la plus haute antiquité. La Société était incorporée, comme nous l'avons vu, aux Architectes et aux Maçons *à truelle*.

L'Antiquaire Ashmole, un des principaux Membres de cette Compagnie d'Ouvriers Maçons, compila, sans choix, tout ce qui pouvait avoir rapport à la Compagnie des *Bâtisseurs* et Architectes; et il fit présent de cette belle généalogie aux Rose-Croix, qui s'étaient fait agréer dans la Compagnie des Maçons. Ashmole est très-pardonnable d'avoir essayé de flatter le génie de son siècle et le sien pour les Antiquités, par toutes sortes de compilations, qui prouvaient à la Société l'immensité de ses connaissances historiques. Cette généalogie était en soi-même assez *innocente*. Ses successeurs ont poussé la folie un peu plus loin : mais ils avaient un autre dessein; ils indiquèrent un but trompeur dans l'Antiquité, pour que l'œil du Philosophe, en se jetant au loin, sautât par-dessus la Vérité qui était à ses pieds.

Le Tapis de ces premiers *Free-Masons*-Rose-Croix, avant d'être la proie des Jésuites, était tel qu'on le trouve encore dans un Livre Rose-Croix du dix-septième siècle (*a*).

C'est un Théâtre quarré où l'on monte par sept degrés. Les quatre premiers représentent les quatre Élémens, et les trois degrés supérieurs représentent le sel et le soufre et le mercure. Il en est de même encore chez les Rose-Croix d'aujourd'hui, quoique descendus successivement d'une source troublée.

Dans leur Grade préparatoire, ou Grade de la science Salomonique-théorétique, le tablier *blanc* est garni d'un ruban qui forme un quarré : dans les jours de cérémonie rigoureuse, on éclaire la Loge de quatre lumières.

Dans le second Grade ou le Juniorat, le tablier *blanc* est garni *en triangle*; le signe de ce Grade est aussi *un triangle*.

Aux Grades suivans, on ne présente plus d'hiéroglyphes : mais en Allemagne et en Suède, sans la permission des Supérieurs Inconnus, on y travaille à des procédés chymiques.

Quand on a monté les sept échellons ou degrés, on arrive sur un Théâtre quarré qui doit représenter tous les symboles des secrets « *arrachés à la Nature* » depuis des siècles. On y trouve les deux Colonnes d'Hermès. (*b*) Sur chacune de ces Colonnes on voit une Sphère; elles y sont précisément comme au Livre Anglais qui a pour titre : *Jachin et Boaz*.

Les Sphères signifient chez les Rose-Croix l'ordre de la création, ou la création de la Nature, qui était jadis l'objet des Rose-Croix-Maçons.

Dans le Livre Jésuitique *Jachin et Boaz*, on trouve quatre Colonnes : les deux en avant portent des Sphères; et derrière ces deux Colonnes sphériques, on aperçoit les deux autres Colonnes, lesquelles n'ont point de Sphère.

Cela veut exprimer que les anciennes Colonnes d'Hermès ont existé avant les Colonnes du Temple Jésuitique.

Au reste, on y voit, comme sur le Tapis des anciens Rose-Croix, le Soleil, la Lune, le Mercure, le Compas et l'Equerre.

Ce Grade unique et ce Tapis des Rose-Croix a été transporté et séparé dans les deux premiers Grades de la Maçonnerie. Otez-en les Chiffres du Jésuitisme, et comparez ensuite, avec les Grades Jésuitiques, le but des deux premiers Grades que la Maçonnerie doit à la Société des Rose-Croix; la séparation est visible : il n'y a pas la moindre ressemblance.

Les troisième et quatrième Grades sont nés évidemment de raisons poli-

(*a*) Speculum Rhodo-Stauroticum.
(*b*) *Voyez* Arcana Arcanissima, hoc est, Hieroglyphica Egyptio-Græca.

tiques, qui n'ont rien de commun avec le but des Disciples de Bacon. La différence est telle, qu'elle a conduit enfin à la certitude qu'il y avait une main de démon qui travaillait dans l'obscurité.

Les mots de passe des deux premiers Grades de la Maçonnerie, *Tubalcain* et *Schiboleth*, sont hébreux : les mots des deux derniers, *Mac-Benac* et *Natumad*, sont gaulois, ou ancien anglais; le mot *Natumad*, par la rage de se faire accroire Templiers, fut ensuite mutilé, et changé en *Notuma*, pour y *planter* l'anagramme du nom d'*Aumont*, Frère Templier, devenu, disent-ils, conservateur de son Ordre en Écosse.

Il n'est pas très-vraisemblable qu'on parlât gaulois au tems de Salomon; mais les Supérieurs Inconnus ne s'attendaient pas que les plus Savans d'un siècle se réuniraient pour étudier leurs symboles. Les mots de *passe* chez les Rose-Croix étaient *Tacendo* et *Sperando*, T. S.; ce qui voulait dire aux Initiés : *Il faut se taire et espérer*.

Les mots *Jachin* et *Boaz*, I. B. ne sont que d'hier : le mot *Chiblim*, donné au Grade de Maître, est le mot *Giblim*, de l'Ecriture-Sainte. Au lieu du G qui se prononce ici K, on a adopté le CH qui se prononce aussi K en Latin. Mais la grande raison de cette altération, est qu'on avait besoin d'une lettre initiale, d'un C. Ils voulaient rendre plus évidente leur allusion à leur Coadjuteur spirituel C, ou troisième degré Jésuitique.

Sans un motif Jésuitique, il serait impossible de trouver un prétexte à la formule affreuse du serment que l'on fait prêter aux Initiés.

Dans les anciennes Assemblées des Rose-Croix, on disait *des choses*, on parlait de la vertu des minéraux et des plantes. Là c'était du poison, qui, employé avec prudence, pouvait occasionner des cures miraculeuses. Enfin l'art de la Médecine, ne pouvant être confié qu'à des hommes discrets, on sent la nécessité d'une promesse solennelle : mais dans la plupart des Loges de nos Francs-Maçons, où l'on se borne à *figurer* des allégories *qui sont imprimées partout*, c'est une horreur d'exiger pour cette initiation, quelquefois terrible, un serment exécrable !

Quelle atrocité de faire payer à des milliers d'hommes des taxes considérables, dans l'espérance d'apprendre un secret qu'ils ne doivent jamais savoir !

M. Smith, qui est Anglais cependant, dit qu'il est fort rare que le *secret Maçonnique* soit confié à des Anglais. Manqua-t-on jamais de Grands-Hommes dans le pays de la liberté !

La véritable raison du silence des Supérieurs Inconnus envers les Anglais, c'est leur proscription du poignard Ecossais, c'est leur éternelle inimitié pour les Jésuites qu'ils ont chassés.

Quand on considère que l'infortuné Charles Ier., Roi d'Angleterre, avait du goût pour des études chymiques, on en peut conclure qu'il ne fut pas le moins empressé à encourager les efforts de ses Rose-Croix-Maçons. L'Astrologue Lilly, qui était Rose-Croix, et *accepté* comme les autres dans la compagnie du corps des Maçons *à truelle*, était favori de Charles Ier.

Il est donc naturel de penser que du moment où des fanatiques armés firent trembler pour les jours du Roi, la Société des Rose-Croix-Maçons se ligua toute entière avec lui contre les Fanatiques et le Parlement. L'Antiquaire Ashmole, Rose-Croix-Maçon, perdit une de ses terres, en voulant élever la voix pour l'infortuné Charles son protecteur. Un autre membre de la Société, George Wharton, vendit tout son bien, et leva des troupes pour le parti du Roi. Toutes ces circonstances, attestées par l'Histoire,

suffiseot assez pour nous persuader que les Rose-Croix-Maçons se consultaient les uns et les autres, dans leurs assemblées, sur les affaires du roi.

Charles Ier. fut décolé. A cause de la politique de Cromwell, il était daogereux, pour les partisans du Roi, d'être découverts. Les premiers du Royaume se fireut recevoir dans la Société des Rose-Croix-Maçons, que l'on soupçonnait les partisaos de la Famille Royale. Sous le prétexte d'un but politique, on s'assemblait secrètement pour les intérêts de la Famille Royale : oo choisit de nouveaux signes et des symboles pour s'assurer de la confiance réciproque pendant ses voyages, soit dans les provinces de l'Angleterre ou en Hollande, où était la Faoiille Royale.

Ils peignirent *leur Maître tué ;* c'était Charles Ier. Ils cherchaieot *la parole perdue*, c'est-à-dire, *la parole Royale* du fils de Charles qu'ils voulaieot faire remonter sur le Trôoe : ils appelèrent le Fils du roi, *l'Enfant de la Veuve,* parce que la Reine était alors à la tête de la famille : ils changèrent, pour plus grande sûreté, les sigoes de Rose-Croix-Maçons.

Dans les désordres de l'anarchie qui suivirent la mort de Cromwell, et l'expulsion de son fils Richard, tout Patriote souhaita le rappel du fils de Charles Ier. pour sauver la Patrie abîmée; mais ils avaient peu d'espérance d'obtenir ce rappel. Quoique tous les Généraux des Armées Anglaises ne fussent pas d'accord entre eux, ils s'accordaient cependaot à proscrire toute idée favorable à la Famille Royale.

Le général Monk, qui commandait une armée Anglaise eu Écosse, fut le seul de tous les généraux qui souhaita en secret le rétablissement de la dignité royale.

La Société secrète des amis du Roi fondait toutes ses espéraoces sur l'armée Ecossaise : tout-à-coup ils soupçoonèrent quelques membres d'infidélité; et ils firent entre eux un choix encore plus sévère pour entretenir leurs liaisoos immédiates avec l'armée d'Écosse. Ils choisirent des symboles conformes à leur état critique. Le Général Monk et les Rose-Croix-Maçons réussirent ; Charles II fut intrônisé.

Par l'histoire secrète (*a*) du rétablissement de Charles II sur le trône, on voit évidemment que nombre de Jésuites profitèrent des restes de la guerre civile pour se glisser dans la Société des Rose-Croix-Maçons.

Outre les éclaircissemens de cette histoire secrète, il faut observer que les aniotaux consacrés aux emblèmes que l'on trouve tout-à-coup sur le tapis des Rose-Croix dégradés, sont tous animaux Jésuitiques : ce n'est point seulement parce qu'on les trouve aujourd'hui sur le tapis des Maîtres Écossais; c'est parce qu'ils sont tirés des emblêmes de leur très-honoré Frère *Typotius* (*b*).

Quand le Général Monk eut triomphé des ennemis de Charles II, les Symboles des Rose-Croix-Maçons qui exprimaient leurs liaisons avec l'armée Ecossaise devinrent inutiles : ils les abandonnèrent.

Sous Charles II les mœurs et les scieoces essuyèrent uoe grande révolution. Les affaires politiques des Rose-Croix-Maçoos avaient cessé à sa restauration : ajoutez à cela que les membres les plus essentiels de la Société, prévoyant des suites funestes dans leurs liaisons avec des membres

(*a*) *Voyez* secret History of White-Hall from the restauration of Charles II down to the abdication of the late King James, by D. Jones London 1697.

(*b*) Typotii emblemata, 1601.

inquiets et ambitieux, qui s'éloignaient entièrement de leurs idées primitives, *quittèrent la Société*.

C'est alors que les Jésuites commencèrent à tailler en pleine étoffe, et que tour à tour avec un peu d'insolence et de souplesse, ils surent ressusciter, pour leurs desseins, les terribles *Symboles Ecossais*.

L'Histoire de la Franc-Maçonnerie, telle qu'on la trouve dans les Calendriers des Maçons de Saint-Jean, indique les époques avec précision, mais d'une manière allégorique.

L'Histoire allégorique de ce Calendrier dit que SAINT-ALBAN a introduit la Maçonnerie en Angleterre, et qu'il y a ouvert une première loge.

SAINT-ALBAN, c'est Charles Ier.

On y lit ensuite que cette première Loge de SAINT-ALBAN a existé jusqu'au règne d'Athelstan, qui, à la sollicitation de son frère Edwin, avait accordé aux *Francs-Maçons* une *Charte de liberté*.

N. B. Athelstan, suivant l'Histoire, n'avait point de frère Edwin, mais bien deux frères, Edmond et Edred. (*a*) Le calendrier des Maçons de S. Jean est donc aussi effrontément faux que l'histoire secrète du sanctuaire intérieur. Pour parler *pertinemment*, cette histoire n'est qu'une allégorie ; et elle est assez facile à démêler.

S. Alban est l'infortuné Charles, premier du nom, et premier martyr de la Royauté en Angleterre.

Athelstan est Charles II, son fils, qui, à la sollicitation de son frère, le Duc d'York, accorda aux Jésuites d'insignes faveurs.

Ce Frère de Charles II, qui lui succéda dans la suite sous le nom de Jacques II, fonda publiquement à Londres un collége de Jésuites ; et ce collége s'appelle naturellement dans l'histoire des Francs-Maçons Jésuitisés, *la grande Loge d'York*, parce que Jacques II établit son collége de Jésuites lorsqu'il n'était encore que duc d'York.

Comment ce Roi S. Alban aurait-il pu ouvrir une grande Loge de Francs-Maçons catholiques en Angleterre en 287, puisqu'alors il était—ce qu'on appelle un *Payen !*

Athelstan a commencé à régner en 925. Qui pourrait soupçonner quelque mystère au chiffre 926, dont on fait l'époque d'un grand événement maçonnique ?

Mais pourquoi nous place-t-on sur le trône un phantôme de Roi qui n'y fut jamais assis? En 1358, le généreux Edwin n'a pu reviser la Constitution maçonnique, comme roi d'Angleterre, puisqu'en 1358 régnait Edward III (*b*), lequel Edward III, alors embarrassé dans une guerre violente, avait trop d'inquiétudes personnelles pour songer à une révison maçonnique.

Voilà donc évidemment des assertions fausses : prouvons l'intention allégorique, et portons le flambeau de l'analyse jusque dans le trésor des *restrictions mentales*.

Le premier établissement de la Maçonnerie s'est formé sous Charles Ier en 1646. Voilà un fait.

Suivant le Calendrier, S. Albau a établi une première Loge en 287. Voilà une allégorie.

Au premier coup d'œil on ne voit pas trop comment on peut trouver quelque ressemblance entre 1646 et 287.

(*a*) The History of England, by Hume, vol. 1.
(*b*) Voyez Hume, in ibid.

Comptez ce que vous donneront pour résultats ces dates qui vous paraissent si différentes :

1 6 4 6	1646	2 8 7	287
17		17	

Ainsi les chiffres qui marquent l'année de l'établissement Maçonnique en 287, donnant pour total le nombre 17, *il y a quelqu'apparence* d'allusion à la véritable époque de cet établissement, arrivé sous Charles Ier en 1646, dont les chiffres ensemble calculés donnent aussi un nombre 17.

Ce fut en 1682 que les Jésuites firent de *la Maison* Salomonienne de Bacon uu *Temple* de Salomon, parce qu'une maison ne peut guère être qu'une maison ou laboratoire; au lieu que sous la voûte d'un Temple on peut exiger aisément des hommages, des génuflexions : on y peut élever des autels, et s'y faire adorer comme des Dieux. N'est-ce pas précisément des Jésuites qu'il est écrit aux Livres saints : *Vous serez comme des Dieux?* Je ne raille point : ouvrez Pascal à toutes les pages.

» Je ne fais que copier leurs paroles », écrivait Pascal en voulant donner une première idée de la morale des Jésuites. « C'est une Société d'hommes » ou plutôt d'Anges *qui a été prédite par Isaïe* en ces paroles : *Allez, Anges » prompts et légers* (*a*) ».

Calculons le total des chiffres substitués à la véritable époque de l'introdnction des Jésuites au laboratoire des Rose-Croix-Maçons, et à l'établissement de leur collége à Londres par le duc d'York, frère de Charles II.

Voyons si les nombres 9, 2 et 6 du règne d'Athelstan, qui ne put être sollicité à protéger les Jésuites par un frère qu'il n'avait pas, nous fourniront le total des chiffres qui composent l'année 1682, où Charles II, qui avait un frère, lui permit, comme duc d'York, de fonder à Londres un premier collége de Jésuites :

9 2 6	926	1 6 8 2	1682
17		17	

Quelqu'ennuyeux que soient tous ces calculs, il faut y prêter une attention analytique : ils donnent à cette partie toute Jésuitique *un air de Grimoire* qui ne convient pas mal à leur charlatanisme.

Ces *Anges légers et prompts* furent chassés de l'Angleterre en 1718. C'est alors qu'ils établirent *les hauts Grades* de la Maçonnerie Ecossaise : ces hauts Grades avaient pour but la construction *d'un second* Temple, le Temple d'Esdras.

Esprits légers, dites-nous *promptement*, pourquoi vouliez-vous bâtir *un second Temple*, si le premier *subsistait encore?* si même, selon M. Smith, il n'a souffert aucun outrage de la faulx du tems depuis le bon Adam jusqu'à vos Supérieurs *Inconnus* ?

(*a*) Imago Primi Sæculi ; et Pasc., lettre 5e.

Je vous sais *prompts* à bâtir, mais *très-lents* à répondre; on vous solliciterait long-tems en vain. Je vais donc prendre la parole, et vous éviter les détails qui ne sentent point assez *le Souverain des Souverains* pour vous être permis.

Par l'*Ordre* des Jésuites, ou de la part *du Roi des Rois*, leur Général, on a formé une *Maçonnerie* pour servir à leur bâtir un temple. Cette Maçonnerie ne devait pas être inutile à leur Protecteur Jacques II, ni au Prétendant.

CATECHISME ou TENUE MAÇONNIQUE A LA JÉSUITE.

« Pourquoi appeler Jacques II Edwin, qui ne fut jamais Roi d'Angle-» terre »?

C'est pour montrer évidemment une histoire allégorique.

« Pourquoi appeler Jacques II Edwin, et le Prétendant encore Edwin »?

C'est qu'il est assez d'usage que le fils porte le nom de son père.

« En quelle année cette construction du second Temple d'Esdras a-t-elle » été préparée »?

En 1358, sous le Règne d'Edwin.

« Mais comment se fait-il qu'alors régnait le Roi Edward, qui avait trop » d'ennemis sur les bras pour s'occuper de la reconstruction capricieuse » d'un Temple? je dis capricieuse, parce que le premier étant debout et » solide, le second n'était pas indispensable ».

C'est qu'en 1718 les Anglais osèrent chasser les MAÇONS (et tout bas, *les Jésuites*); il nous paieront cher cette impertinence!

« Assurez-vous du total des chiffres de l'année allégorique 1358, et de » l'année véritable 1718, où les Anglais chassèrent les MAÇONS (et tout » bas, *les Jésuites*) *Inférieurs* ».

J'ai calculé, très-Respectable : ils donnent un nombre égal :

1		1	
5	1358	7	1718
5		1	
8		8	
17		17	

« N'auriez-vous pas observé que de part et d'autre les années Historiques » et Symboliques donnent pour total le nombre 17? Expliquez-moi ce » phénomène ».

Mon Respectable, dans les années Historiques tout est conforme aux Annales de notre Europe; c'est donc un effet *du hasard:* mais dans l'autre cas tous les faits se trouvent altérés; c'est donc un allégorie que ces nombres 17, d'autant plus ingénieuse, que toutes les assertions qu'elle nous donne sont gratuites.

« Vous répondez trop bien, *cher Frère*, pour ne vous pas avouer ce » que ne savent certainement pas le grand nombre de Nos TRÈS-DIGNES ELUS.

» Il en est absolument de même avec ces Fables qu'on trouve dans notre » Almanach Historique au sujet de la Reine Elisabeth.

» Si l'Almanach, qui se vend cher, ne signifie rien, tant mieux ; tant » mieux pour les Maçons : cela pourra leur apprendre *à vivre* ».

Comment, très-Vénérable ! il ne serait pas vrai que la Reine Elisabeth eût persécuté les Maçons avec une cruauté atroce, et qu'elle eût détruit la grande Loge en décembre 1561 ! Quel est le scélérat qui a osé nous donner une pareille Histoire, à moi sur-tout dont le tems est si précieux pour les affaires secrètes de mon Ambassade ? *C'est donc un mensonge : pourquoi l'as-tu écrit? Si falsa, cur scripsit*, disait énergiquement S. Jérome en sa trente-sixième Epître : on a beau calomnier mon siècle, très-Vénérable, je pense aujourd'hui comme on pensait au tems d'Homère, quand on avait un cœur.

Je hais comme les portes de Pluton, s'écriait Achille, celui qui dit autre chose que ce qu'il pense (*a*).

« Très-cher Frère, je vois *avec ravissement* que vous avez un cœur sen- » sible et une mémoire locale, et l'on ne peut que s'instruire avec un Frère » aussi éclairé : mais il faut fermer la Loge, très-chers Frères; à moi, mes » Frères ; *couvrons*, mes Frères ».

En 1607 la Société des Jésuites fut très-active en Angleterre : un de ces bons Pères à cause de sa trop grande activité y fut écartelé. (*b*) Pour écrire dans leurs Annales cette époque d'un grand bouleversement dans les constitutions Maçonniques, ils ont d'abord placé *allégoriquement leur Grand Architecte* Inigo au lieu de la Société ; et pour jeter un autre voile sur leur chiffre Jésuitique, ils ont choisi l'Architecte *Inigo Jones* pour représenter leur terrible Inigo de Guiposcoa, qui n'est guère connu que sous le nom d'*Ignace de Loyola;* nom consacré à des adorations secrètes.

On lit dans les Fables Maçonniques des Supérieurs Inconnus, que le Protecteur Cromwel avait trouvé à White-Hall des papiers secrets qu'il n'avait pas entendus ; c'est encore une allusion au grand danger où se trouva *la Compagnie* de Jésus quand on eut publié en Angleterre un exemplaire de leurs Constitutions, saisi chez un de leurs NOTRES : mais ils y échappèrent; on ne sut pas lire alors ces papiers secrets.

« Aurons-nous donc toujours des yeux pour ne point voir » ?

Pour juger de la politique, de la scélératesse et du génie de Cromwell ; il suffirait de savoir qu'il se servit des Jésuites pour opprimer ses rivaux, et qu'ensuite il les accabla de tout son pouvoir. Voilà pourquoi, dans le Livre intitulé : *Les anciens et les nouveaux Mystères*, on appelle Cromwell un grand antagoniste de l'Ordre (*c*).

On retrouve encore aujourd'hui au Collége de la Madeleine à Oxford, ancien Collége des Jésuites, quantité de monumens allégoriques et d'hiéroglyphes qui peuvent éclaircir les symboles des Maçons de Saint-Jean (*d*).

Preuve *irrévocable* de la liaison du Jésuitisme avec la Maçonnerie. Le Collége de Saint-Jean est le seul de tous les Colléges de Jésuites *dont la résidence* ne soit point marquée sur la liste publique de leurs Colléges.

(*a*) Voyez L'Illiade, vers 312.

(*b*) Jubileum S. Speculum Jesuiticum, 1643, page 120.

(*c*) Alte und neue Mysterien, page 276.

(*d*) *Voyez* Mémoire de la dernière Révolution d'Angleterre, par M. L. B. T. *A la Haye*, 1702, *in*-8°.

Pourquoi le Collège de Saint-Jean n'a-t-il point, comme les autres Collèges, un lieu déterminé ?

Le Collège de S. Jean *sans résidence* sur la liste des Collèges des Jésuites, veut exprimer allégoriquement *la Loge de S. Jean.*

En style Maçonnique *la Loge de S. Jean* exprime les trois premiers Grades de *l'Art Royal.*

Le Collège de S. Jean se trouve placé parmi les autres Collèges des Jésuites, pour exprimer que la Maçonnerie est *entre les mains* des Jésuites.

On n'a pu déterminer la résidence du *Collège de S. Jean*, parce que *la Loge de S. Jean*, ou les Maçons parfaits, dont il exprime allégoriquement les assemblées, se trouvent par-tout en Europe, et commencent déjà à se répandre dans les autres parties du monde.

Les premiers Rose-Croix-Maçons n'avaient qu'un seul tapis : les Jésuites firent deux Grades de ce même tapis, pour adapter la Maçonnerie aux Professions du *Temporel* et du *Scholastique*, leurs Novices.

Le tapis des Rose-Croix-Maçons était un carré *parfait*. Les Jésuites en ont formé un carré oblong pour que ce tapis fût l'emblème parfait d'un Temple (*a*).

Le carré oblong, symbole d'un Temple, fut toujours l'emblème favori des Jésuites.

Dans le dernier Livre de François Riberas sur le Temple de Jérusalem, on y parle de sa largeur et de sa longueur ; de tout ce qui fut trouvé dans le *Saint Temple*, ou *Templum Societatis*, ou *Temple de Jérusalem, Templum Jesuitarum*. Toutes ces mesures et distributions se virent autrefois sur le tapis *oblong* des Ecossais de S. André (*b*).

C'est devant l'autel, et le front tourné vers l'Orient, que se fait la réception des Jésuites et celle de tous les Religieux en général : il en est de même pour la réception de nos Frères Maçons Jésuites.

Les Rituels et *Catéchismes* des nombreux systèmes de la Franc-Maçonnerie, malgré leur différence *ostensible*, ont également les quatre points de réunion qui indiquent une même source et un même but.

A peine les Jésuites se furent-ils appropriés la Société des Rose-Croix-Maçons, qu'ils en firent un *Ordre* Sacerdotal. Tout y devint insensiblement conforme à leur institution *célibataire* : les allégories, les symboles et les interprétations y préparent de loin une *hiérarchie* de Prêtres *célibataires* dont le dessein est de gouverner le monde entier.

Vous retrouvez encore aujourd'hui sur le tapis des Francs-Maçons Jésuites des hiéroglyphes Rose-Croix.

Les deux colonnes d'Hermès : mais ces deux colonnes antiques n'ont plus aujourd'hui les sphères gnosticiennes. On y a gravé un I et un B.

On y voit aussi les sept échellons, nombre cabalistique.

Ils ont aussi le plancher carré, l'équerre, le Soleil, et la Lune.

L'Etoile Flamboyante de nos Maçons Jésuites vient du tapis des Rose-Croix-Maçons, mais celle des premiers Rose-Croix avait cinq pointes rayonnantes : c'était visiblement le Pentagone *étoilé* des sept Sages de la

---

(*a*) Masonry diffected. — Rabani Mauri opera Col. Agr. fol. Tome II, et Franc. Riberæ lib. de Templ. Hierosolymitano, Salamanca, 1623.

(*b*) On peut s'en assurer en comparant la description du Temple de Jérusalem, par le Jésuite Riberas, et la description du tapis des Ecossais de S. André, dans un livre allemand, qui a pour titre : *Allerneueste Entdeckungen der F. M.* 1781.

Grèce. L'Étoile Flamboyante des Maçons Jésuites a six angles, et même quelquefois sept. Il faut bien observer qu'on a souillé d'un G le Pentagone Pythagoricien.

On a ajouté sur le tapis *oblong* une pierre *brute*, une pierre *taillée*. Cette pierre, quand elle est bien rigoureusement dessinée, représente *inférieurement* un carré, et *supérieurement* un triangle.

L'A-plomb en forme de triangle, est une invention moderne et Jésuitique.

Ils avaient placé des fenêtres à l'orient, à l'occident et au midi. On ne les voit plus sur leur tapis, ou bien rarement.

La Houppe dentelée, véritable ceinture de Moine, est, comme on peut bien l'imaginer, une allégorie sacerdotale.

Les explications qu'on donne aux pauvres Maçons en Loge sont tellement *ostensibles*, qu'elles sont imprimées dans toutes les Langues. La signification véritable se doit deviner, disent *les Catéchismes* : les Francs-Maçons ne doivent jamais les apprendre d'un autre Maçon. (*a*) C'est ainsi qu'ils doivent toujours être dans la dépendance des *Supérieurs Inconnus*—S. I.— *Societas Jesuitarum* — S. J. —

Nous allons donner l'explication véritable de tous les Symboles dont les Jésuites ont taché les allégories des Disciples de Bacon.

. . . . *Deus hæc fortasse benigna*
Reducet in sedem vice. . . . . (*b*)

La Loge de Saint-Jean représente le Temple de Salomon, c'est-à-dire, le Temple de la Société des Jésuites. C'est le Temple d'une hiérarchie universelle. Les titres de *Très-Révérend* et de *Vénérable*, représentent assez l'état ecclésiastique des Francs-Maçons.

Les deux colonnes signifient toujours l'Eglise dans la langue des Théologiens.

Pour mettre dans tout son jour l'explication que nous allons donner des lettres mystérieuses I et B, ou comme elles s'écrivaient jadis, B et I, il faut dire premièrement que les sept échellons s'expliquent ici par les sept *ordinations* de la Prêtrise, lesquelles sont indispensables pour entrer dans l'Ordre des Jésuites.

Le plancher oblong est ici le parvis du Temple ou Noviciat de l'Ordre.

L'Equerre signifie l'*obédience* et une soumission entiè re à la Règle de l'Ordre Jésuitique.

Le Compas n'est que pour les Maîtres.

Le Soleil est l'Ordre des Jésuites (*c*).

L'Ornement des Chevaliers Grands-Elus est un Soleil *de neuf rayons*, pour exprimer les neuf *Soleils* ou Fondateurs de l'Ordre des Jésuites.

Quand on s'est fait une fois *Dieu*, on peut aisément se faire aussi *un Soleil*. Trop de modestie n'est pas le défaut des humbles Jésuites

La Lune est l'Ordre des Francs-Maçons ; cette Lune tire sa lumière du Soleil, c'est-à-dire, de la Société des Jésuites.

Les Rose-Croix-Maçons avaient pris tout naturellement la Lune pour un de leurs signes de reconnaissance ; la Taverne, où l'Antiquaire Ashmole

(*a*) Voyez Masonry Diffected.

(*b*) Horat. Epod. XIII.

(*c*) Voyez Imag. Primi Sæculi, fol. Antwerp. 1641.

et les Rose-Croix-Maçons assistaient au Banquet Maçonnique, avait *pour enseigne* une demi-*Lune* (*a*).

La Lune est toujours représentée par les Jésuites *à demi*-éclairée, ou, pour mieux dire, n'est éclairée que *d'un côté*.

M. Starcke, dans son Traité *sur les Mystères (b)*, a fait graver la Lune *toute seule* au Frontispice de son Livre. Pourquoi cette Lune toute seule ? L'allégorie est parfaite : l'Ordre des Jésuites ne brille plus *sur l'horison*. Le Soleil Jésuitique doit être caché.

C'est pour cette éclipse *momentanée* du Soleil Jésuitique, que le fameux Grade *Noachite — N —, le plus haut degré* parmi les hauts Grades de leur Maçonnerie Ecossaise, ne se tient que dans la pleine Lune. La Loge alors n'est éclairée que par une fenêtre où dardent les rayons de la Lune. Représentez-vous dans le silence de la nuit les pâles rayons de la Lune qui éclairent des hommes armés de poignards ; et évitez alors, si vous pouvez, de penser à une conjuration de Brigands !

Ce G dans *l'Etoile Flamboyante* signifie le *Général* des Jésuites. Les rayons de l'Etoile représentent les *Assistans* que le Général choisit parmi ses *Nôtres*.

Ce G symbolique est expliqué allégoriquement dans le fameux livre de Samuel Prichard, ancien catéchisme que les nouveaux Jésuites ont cru oublié. Le G, dit le Jésuite Prichard en son catéchisme, symbolise le Grand Architecte et Directeur de l'Univers ; ou CELUI *qui a été élevé au sommet de la Tour du Temple* (*c*).

Les noms primitifs de « Grand Architecte et Directeur de l'Univers », se traduisent aujourd'hui seulement par *le Grand Architecte de l'Univers* : mais dans les écrits Jésuitiques *l'Univers* veut dire l'Ordre Jésuitique, l'hiérarchie des Jésuites : il y a plus, chez les Jésuites *l'Ordre* et *l'Univers* sont presque toujours synonymes. On dit *l'Ordre* pour *l'Univers*, parce que l'Ordre doit gouverner *l'Univers* : on dit ensuite, *l'Univers* pour *l'Ordre*, parce que le monde entier ou l'Univers fourmille de Maçons dédiés à Saint-Jean ; et que ces Maçons innombrables sont des esclaves enchaînés par les Jésuites, des *pierres brutes* que voudraient tailler les Jésuites. Pour exprimer *l'assemblage de toutes leurs Loges*, pourquoi ne diraient-ils pas allégoriquement *l'Univers* ? Nous disons bien à Paris *l'Université*, *Universitas*, pour exprimer la réunion de tous nos Collèges Parisiens.

Dans le grade du *Rose-Croix* Chevalier *de l'Epée*, le Maître EN CHAIRE s'appelle expressément *Général* des *Jérubabel* — I. — parce que dans le grade tous les Frères Rose-Croix sont appelés *Jérubabel*. — I. —

Ce Général *Jérubabel*—I.—est *évidemment* le Général *des Jésuites*—I.—

Ce fut *Zorobabel* qui rebâtit le Temple d'Esdras ; ce ne fut point *Jérubabel* : mais ils avaient besoin de la lettre initiale I, et ils ont fait ici de Zorobabel une altération à-peu-près semblable à celle de leur *Chiblim*. Il ne leur coûte point de défigurer l'Ecriture-Sainte !

Dans aucune Langue moderne, on ne prononce le Z comme un I ; dans aucun texte de l'Ecriture-Sainte, on ne trouve le nom de Zorobabel altéré. Dans *la Table des Matières* de la Vulgate, l'Editeur a écrit *Sorobabel* et

(*a*) *Biographia Britannica*, Tome. I, page 743.
(*b*) Abhandlung über die Geheimnisse.
(*c*) Grand Architect and Contriver of the Universe, or He that was taken up to the top of the holy Temple. Mas. Diss.

Zorobabel pour faciliter les recherches ; parce que dans presque toutes les langues l'S est souvent prononcée comme un Z. Mais *dans le texte* c'est toujours *Zorobabel* ; soit que vous consultiez la Bible grecque publiée par Sixte-Quint et Clément VIII, ou la Vulgate de saint Jérome, ou la traduction française de le Maître de Sacy. Rien ne peut autoriser cette altération qu'*un dessein prémédité* : dans le Grec, le Latin, le Français, c'est toujours Zorobabel qui a construit le temple d'Esdras (*a*).

Cette observation est importante : elle est sans réplique ; et Pyrrhon lui-même eût été fort embarrassé d'échapper à cet argument *ad Hominem!* C'est même un argument *ad Angelos* ; et je crois que le parti le plus prudent pour nos *Anges prompts et légers* est de s'envoler nuitamment, à la faveur du silence d'une Lune *amie* : *Per amica silentia Lunæ*.

Le même Catéchisme de Samuel Prichard dit encore, en parlant du — G — : « Il n'y aura que *les enfans mâles* qui connaîtront *l'ame* de mes » desseins. « Et il ajoute : « Par quatre lettres et *la science* des *cinq*, ce — » G — se trouve *debout* sur ses pieds (*b*) ».

Ces quatre lettres qu'il faut connaître, se trouvent imprimées ainsi : G. A. I. N., dans le livre Jésuitique intitulé : *Les secrets Mystères des hauts Grades de la Maçonnerie dévoilée*.

Ces lettres signifient Generalis — G — le Général, Assistentes — A — les Assistans, Jesuitæ — J — les Jésuites, Nostri — N — les Nôtres.

G. A. I. N. étant expliqué, la science des *cinq* n'est pas très-difficile à saisir : les cinq points de la maîtrise ne sont absolument que les cinq devoirs auxquels un Jésuite *Nôtre* est assujéti comme Général ! Zèle, Vigilance, Hardiesse, Courage et Constance ; voici les cinq devoirs d'un Général des Jésuites, exigés par leur Fondateur Don Inigo de Guiposcoa (c).

Dans les Loges on explique le G par le mot GOD, parce que le Général de l'Ordre des Jésuites, suivant un fameux Historien, est le Représentant de Dieu (*d*).

Le G dans l'Etoile Flamboyante ne peut symboliser que le Général de l'Ordre. Il faut avouer qu'un Dieu qui *se tient debout* sur *ses pieds*, ressemble fort à un homme : ce ne peut être rigoureusement qu'un homme, et allégoriquement le Roi des Rois, un Homme Tout-Puissant, un Homme-Dieu, un Représentant de Dieu ; c'est donc le Général des Jésuites, puisque le Général des Jésuites est appelé par excellence, *le Représentant de Dieu* ; celui qui *tient la place de Dieu* ; *locum Dei tenens*.

Dans l'Etoile Flamboyante *à six rayons* des Rose-Croix d'aujourd'hui, on trouve un Œil. Cet œil est expliqué dans le Livre Jachin et Boaz par l'œil de la *Providence* ou le *Grand Sur-Intendant* de tous les ouvrages de l'*Univers* (*e*).

Providence — P — le Grand Sur-Intendant — G — S — c'est-à-dire, *Præpositus P. Generalis Societatis G. S.* — Général de la Société (*f*).

Il y a des tapis où l'on ne trouve point de G dans l'Etoile Flamboyante :

(*a*) Esdras, Livre II, chap. 12, verset 1 ; Evang. selon saint Matthieu, chap. 1, verset 13 ; Evang, sel. saint Luc, chap. 3, vers. 27 ; l'Ecclésiastique, chap. 49, vers. 13.

(*b*) Voyez Masonry Dissected.

(*c*) Voyez l'Histoire de Don Inigo de Guiposcoa. La Haye, 1723, page 180.

(*d*) Generalis Jesuitarum *est locum Dei Tenens*. V. Haremberg's, Geschicte der Jesuiten, Tome I, page 78.

(*e*) The Eye of Providence, or the Great Superintendant of all the works of the Universe.

(*f*) Voyez Masonry Diss.

mais on y a mis sept petites étoiles ; ce qui revient toujours au même, parce que la lettre G est la septième lettre de l'Alphabet.

Il y a des chercheurs de Pierre Philosophale qui disent que le G de l'Etoile Flamboyante est l'initiale des mots anglais et allemands qui signifient de l'or. *Gold* en anglais et *Colt* en allemand ; les sept Etoiles enfermées dans l'Etoile Flamboyante, sont pour ces gens-là les sept Planètes du Creuset !

Que le Dieu d'Israël et de Jacob les ait en sa très-sainte et digne garde !

« Pauvres gens, je les plains ; car on a pour les foux
Plus de pitié que de courroux ».

Dans les pretendues Loges Egyptiennes, on explique mystérieusement ce G par *Jehova* — I — : ce ne peut donc pas être *maçonniquement* l'initiale de Golt ou Gold ; ce n'est donc pas de l'or en barre : c'est du Jésuitisme *tout pur*. La plupart de ces Maçons Egyptiens ne savent pas que l'initiale de Jehova est un I et non pas un G.

L'Auteur anonyme du Livre de la Maçonnerie *Adon-Hiramite* était fort embarrassé pour insérer *la Vérité* dans le Catéchisme, et cependant la cacher aux Maçons à qui ce rusé *Catéchisme* semble destiné : on y a fait tomber une note ; et, à l'aide de cette note bien préparée, le chiffre 7 s'y trouve symboliser le fameux G, *la septième lettre de l'Alphabet*.

On y trouve aussi le nom du Constructeur du second Temple, et on a eu soin de le nommer *Jerubabel*.

La fameuse Colonne I, pouvant exprimer à la fois Ignace et Jésuite, leur est devenue la plus chère.

Au commencement, suivant le Catéchisme de Samuel Prichard, on voyait toujours Boaz avant Jachin, c'est-à-dire, B avant I au Tapis d'Apprenti ; ce qui exprimait fidèlement *Beatus Ignatius* B. I.

Il doit être fort rare en France de trouver le B avant l'I ; car les Jésuites s'aperçurent bientôt que l'allégorie était un peu trop claire, et ils changèrent les chiffres de leurs colonnes. Toutefois, dans un petit Livre intitulé : *Réglemens pour la Loge des Neuf-Sœurs à l'Orient de Paris ; l'an de la vénérable Loge* 5779, je trouve sur le Frontispice B avant I. J'y trouve encore un Poignard soumis à une Couronne : enfin, j'y reconnais la main Jésuitique. Mais après avoir parcouru les noms des membres qui composent cette Loge, et n'y trouvant guère que l'élite des gens de Lettres, je suis loin de pouvoir soupçonner qu'ils aient participé sciemment à ce Frontispice déshonorant ; Voltaire, un des membres de cette Loge, était loin de prêter une main sacrilége à l'établissement d'une hiérarchie de Moines. Ces Jésuites exposent toujours le grand Voltaire dans la liste des Francs-Maçons leurs esclaves. Cependant ils n'ignorent point que Voltaire a imprimé, dans ses questions sur l'Encyclopédie, que *les Mystères des pauvres Francs-Maçons* étaient *fort plats* : mais le nom de Voltaire est plus connu que ses Ecrits ; son nom suffit pour leur amener la multitude. Ses Ecrits ayant écarté de leurs Symboles *l'œil des gens de Lettres*, ils avaient un champ libre en France. Sans le Livre anonyme de *la Maçonnerie Adon-Hiramite* et quelques autres, je n'aurais jamais pu croire que la Maçonnerie en France ne fût pas un jeu : c'est l'importance qu'on y attache chez l'étranger, et les recherches qu'on m'a communiquées, qui m'ont rendu attentif.

La Loge du *Beatus Ignatius* est située dans la vallée de Josaphat, I : encore les Jésuites, I.

Les Supérieurs Inconnus ou Philosophes Inconnus, veulent exprimer une même chose : *Superiores Incogniti*, S. I. c'est-à-dire, *Societas Jesu*, S. I.

La Pierre *brute* est le monde Profane ou le premier Grade des Jésuites; car ce n'est que dans le second Grade qu'on commence à entrer dans leur Ordre. Au deuxième Grade on donne la Pierre *taillée*. La base de cette Pierre est un *carré*, parce que l'Ordre se repose sur les *Nôtres*, c'est-à-dire, sur les Jésuites qui ont fait les *quatre vœux*. C'est pour cette raison que dans le Grade Ecossais on frappe par quatre fois quatre. Dans les premiers trois Grades on ne frappe que par trois, parce qu'on n'y est encore *Profès* que de trois vœux.

L'A-plomb en forme de triangle signifie une *obédience* parfaite, *omne trinum perfectum*.

Le Noachite porte pour ornement *un triangle avec une flèche* dont la pointe est tournée en bas. Dans le langage symbolique des Jésuites, « on » exprime *les vœux de l'Ordre* par *des flèches* (*a*) »; ce sont *des traits* qui vont au cœur.

Il n'y a point de fenêtre au Nord : point de *lumière* au Nord. Quand les Jésuites défigurèrent le Tapis des Rose-Croix-Maçons, ils mirent trois fenêtres sur leur nouveau Tapis; une fenêtre à l'Orient, une autre à l'Occident, une autre fenêtre au midi ! Mais pourquoi ne mirent-ils *point de lumière au* Nord? c'est qu'on y avait en horreur les Prêtres *Célibataires;* c'est qu'il n'y avait point de Jésuites, et par conséquent *tout y était ténèbres*:

Cela se pouvait dire, par les Jésuites, en 1682 ! Aujourd'hui l'on dit du *Soleil* qu'il *commence* à pénétrer *au Nord :* c'est qu'aujourd'hui, comme on le sait, on trouve des Jésuites dans la Russie, en Suède et en Dannemarck.

La Houppe dentelée est le signe de la *réunion* parfaite d'une marche uniforme : c'est un emblême volé au Christianisme par les Jésuites. Les Jésuites cherchent à obtenir cette *Unité*, cette volonté *uniforme*, par une obéissance *absolue* aux ordres du Général.

Dans l'analyse Maçonnique par Sam. Prichard, la Houppe se nomme *indented*, *dentelée* : mais *identure*, en anglais, signifie une convention, une alliance, un contract. Dans l'Ordre des Mopses la Houppe est étendue autour de tout le Tapis. Dans le Livre qui a pour titre *les Secrets des Mopses*, on y dit, page 166 : « Tous les membres doivent être des Catholiques » Romains ». Ce n'est donc pas *un Païen* qui a institué la Franc-Maçonnerie en Angleterre; mais disons ce que les Jésuites entendent par Catholicité (*b*).

L'universalité de la religion des Jésuites n'est rien autre chose que *l'Université* de leurs collèges, de leurs assemblées, de leurs prisons ou Loges; tous mots allégoriquement synonymes. On peut voir d'ailleurs dans tout Pascal, combien les Jésuites sont loin de prêcher la *Chrétienté;* cette religion sainte dont le premier précepte *est d'aimer son frère*.

Loin d'ordonner la *vengeance* comme les *Jésuites*, *l'Envoyé de Dieu*

(*a*) *Voyez* Imago primi sœculi, page 16.

(*b*) Ouvres le Père Jouvency, Jésuite, en ses racines grecques, page 501 ; *Catholicos*, *universel*, racine Olos *tout*.

ordonne d'aller se réconcilier avec son frère avant d'oser élever son cœur vers le Trône où il est assis dans les Cieux !

La *Catholicité* Jésuitique est la Monarchie universelle qu'ils espèrent obtenir un jour par une première institution de Célibataires.

Passons aux cérémonies de la réception. Le récipiendaire est dépouillé de ses habits jusqu'à la ceinture, et de tous ses métaux; c'est en usage chez les Jésuites comme dans tous les Ordres de Célibataires où un Novice est reçu *Moine*.

Il faut expliquer ce mot; on ne se doute pas de ce qu'il signifie pour les Jésuites. Le Monos Grec dont on a fait *Moine*, veut dire *seul*, *isolé*; de là vient que les Savans ont appelé *Mon'-Archie* le Gouvernement *d'un seul !* Mais les Jésuites s'appellent strictement Monos ou *Moines*, pour que leur Aacharos ou *Archée* ou l'*Arque* qui les préside, si jamais ils affermissent un pied sur la terre, soit de sa nature et de toute antiquité, le vrai Monos; le Mon'-Archaios, le *Mon'-Arque* de l'Univers. Voilà comme on se prépare des titres ! Il s'agit seulement d'être le plus fort pour les faire respecter ; l'on y *travaille : e piano, piano si và lontano*.

C'est l'Ordre qui donne l'*habit* : voilà pourquoi l'on appelle le tablier l'*habit* (*a*).

L'explication donnée en Loge sur les causes de la nudité *du cœur et du genou* est juste. On veut se convaincre du sexe de la personne qui se fait recevoir; car une femme ne peut jamais être *Jésuite*, ni *travailler* à la Jésuite. Il « n'y a que l'*Enfant mâle*, disent les bons Pères, qui connaîtra l'*ame* » de mes desseins (*b*) ».

A la réception du *Profane*, on lui fait mettre un soulier *en pantouffle* ; c'est pour symboliser Ignace de Loyola, qui partit nu-pieds de Montferrat pour *ses pélerinages*; mais qui s'étant blessé au pied, mit une sandale à ce pied-là (c).

Pour introduire en Loge le Récipiendaire, on frappe à la porte deux coups *précipités*, et un autre coup *très-lentement*, ou quelquefois pour égarer l'observateur on commence à frapper lentement un coup isolé ; suivent après deux coups précipités. Le coup frappé lentement est pour *commander* l'attention en Loge : les deux signes rapides sont le véritable signe Jésuitique, le signe de la Colonne B. On frappe deux pour indiquer ce B sacramentel, la seconde lettre de l'alphabet. C'est aussi pour se rappeler leurs deux grands Saints *Ignace* et *Xavier*, et leurs *deux* Patrons *Côme* et *Damien*, que les Jésuites se frappent du doigt deux petits coups dans la main lorsqu'ils veulent s'interroger et se reconnaître.

Les Voyages sont empruntés des Rose-Croix; mais chez les Jésuites ils symbolisent leurs *Missions*, qui furent de tout tems le grand objet de leur Ordre : ils étaient occupés à prêcher une mission en Angleterre lorsqu'ils se glissèrent dans la Maçonnerie, et qu'ils firent de la *Société Littéraire* des Rose-Croix-Maçons *un Ordre* de Moines Célibataires.

L'Apprenti fait trois pas pour s'approcher du Maître, et prêter serment à l'Autel; ces trois pas expriment allégoriquement les trois Vœux des *Externes*, *Xum*, ou Professeurs des trois Vœux ; *Exteri seu Professi trium votorum*.

(*a*) Un tablier de peau blanche.
(*b*) Voyez Mss. Diss.
(*c*) Voyez aussi dans La fleur des Saints, la Vie de Saint Ignace écrite par un Jésuite.

On le mène ensuite à la Colonne I; cette lettre I est la neuvième lettre de l'Alphabet. Le nombre 9 donne trois fois trois, le nombre sacré des Franc-Maçons jésuitisés. Les forcer de saluer par neuf ou trois fois trois, c'est leur commander expressément de saluer la Colonne I, c'est-à-dire, de s'entre-saluer par Saint Ignace I!

Saint Ignace s'en vint à Paris avec deux associés pour faire approuver son Ordre. Neuf associés s'unirent à lui à Paris pour l'établissement de *sa Compagnie*. Ce nombre neuf fut probablement adopté à l'instar de l'Ordre des Templiers.

Ne seraient-ce point les Jésuites qui auraient placé neuf Anges énormes autour de la Colonne de la *Trinité* à Vienne? On y aperçoit encore d'autres Anges, mais ceux-là symbolisent seulement une *Compagnie* d'Anges prompts et légers.

Philosophi Incogniti — P. I. c'est-à-dire, *Patres Jesuitæ*, Pères Jésuites. *Ordo interior* signifie *Ordo Jesu*.

Dans le Livre *des Erreurs et de la Vérité* le nouveau Prophète s'appelle le *Philosophe Inconnu* — P. I. — *Pater Jesuita*.

Les mots de passe n'ont pas été choisis *à la légère*. *Jachin* veut dire, selon l'explication publique de toutes les Loges: « Ma force est en *Dieu* ». Or on sait quel est le *Dieu* des Jésuites; c'est leur Général.

La Loge de Saint-Jean veut dire *le Collège* de Saint-Ignace.

On parle dans les Loges de cent canons sur l'Isle de Saint-Jean: ces *canons* doivent annoncer le grand pouvoir des Jésuites.

On donne à l'Apprenti le nom de *Tubalcain*. Il est bien étrange qu'on appelle l'*Apprenti* Tubalcain, après l'avoir dépouillé de tous ses métaux. Tubalcain, suivant la Genèse, est le premier qui travailla sur les métaux. Un Tubalcain sans métaux n'est donc pas un Tubalcain: l'allégorie est juste au sens des Jésuites. L'Apprenti n'est point un *Tubalcain* T, mais un *Temporel* T, ou un Jésuite du premier Grade.

Le Compagnon s'appelle *Schiboleth*, à cause de la lettre S, qui doit être l'emblème du *Scholasticus* S, le Scholastique ou Jésuite de la deuxième Profession. Dans plusieurs Loges on attache un ruban *bleu* à son tablier: le bleu d'*azur* est la couleur favorite de l'Ordre. Leur chiffre I H S, c'est-à-dire, *Jesum habemus Socium*, *nous avons Jesus pour Compagnon*, est mis sur un fond d'azur, parce que le Soleil sous un ciel d'azur est l'emblème des Jésuites.

Le chiffre S. S. J. ou *Socius Societatis Jesu*, *Associé de la Société de Jésus*, est littéralement le *Compagnon* Jésuite: il reçoit le mot *Schiboleth* — S — des Jésuites pour son nom de *Scholastique*; et pour lui révéler allégoriquement qu'il est Prêtre, on lui donne *pour signe* un attouchement *sur le doigt du milieu*; et cela, lui dit-on, à cause de la *Chambre du milieu* du Temple de Salomon.

« Où vous a-t-on payé »? dit le Catéchisme du Compagnonage, lequel par parenthèse est imprimé partout.

« Dans la Chambre du milieu ».

Or, c'était *dans la Chambre du milieu* que les Prêtres du Temple de Jérusalem, mangeaient les viandes des Sacrifices.

On ne montre point le G dans l'Etoile Flamboyante à l'Apprenti; on ne le montre qu'au Grade suivant, parce que l'Apprenti Maçon, ou Jé-

suite de la première Profession, ne commence à entrer dans l'Ordre qu'à la deuxième Profession ou *Compagnonage*.

Autrefois on faisait de la Musique à la réception d'un Compagnon, parce qu'alors il commence à être un Jubal, que l'Ecriture-Sainte appelle un *Musicien*. Ce *Jubal* I ne veut dire autre chose que *Jésuite*.

Les sept Echelons que l'on fait monter au *Compagnon*, sont pour lui l'emblême des sept ordinations sacerdotales.

Ses trois Pas signifient, comme les trois Pas d'Apprenti, les *Professeurs des trois Vœux*.

Le B de la Colonne qu'on lui montre symbolise le nombre 2.

Le G qu'on lui montre en même tems, symbolise un nombre 7.

Le B, la deuxième lettre de l'Alphabet, et le G la septième, donnent ensemble le nombre 9 ou I, c'est-à-dire, Jésuite : le Compagnon Maçon ou le Scholastique de la deuxième Profession Jésuitique, reçoit ici expressément le nom de Jésuite, parce qu'il vient d'entrer dans l'Ordre.

Dans le *Parfait Maçon-Elu*, Salomon frappe sept coups très-lentement pour exprimer le G, *le Général*; et le Maître Hiram y ajoute précipitamment *deux coups*, pour exprimer qu'il est le Général de la Compagnie des Jésuites.

Dans le Tableau des Apprentis Philosophes Inconnus, on voit sur le Tapis, en forme de triangle, les lettres

J X
B

Ainsi le B est placé de manière qu'il se rapporte autant à l'I qu'à l'X (*a*).

B veut dire *Beatus*. Le Triangle veut donc exprimer *Beatus Ignatius*, *Beatus Xaverius*.

Quant aux lettres G, A, I, N, ce sont les quatre lettres Jésuitiques dont nous avons déjà parlé, *Generalis*, *Assistentes*, *Jesuitæ*, *Nostri*.

Mais l'N est en face de l'X; l'N veut dire les *Nôtres* : l'X signifie l'X'., c'est-à-dire, *Exteri* ou *Externes*.

Sous l'N vous trouvez quatre points et le nombre 2 de cette manière : : .2. Ces quatre points sont l'explication de la lettre N : ils expriment les quatre Vœux des Jésuites *Nôtres* — N —, ou Professeurs des quatre Vœux, *Nostri*, *seu Professi quatuor Votorum*, : : Le chiffre 2 exprime l'Ordre des Jésuites.

Sous l'X vous trouvez trois points et le nombre 7 de cette manière : · 7. Ces trois points rappellent la Profession des trois Vœux, c'est-à-dire, X'., abréviation d'*Exteri* ou Externes ou Professeurs des trois Vœux. Quant aux nombres 2 et 7, ils représentent B et G, deuxième et septième lettre de l'Alphabet, dont le total donne 9 ou la lettre I, Ignace et Jésuite.

Un certain M. de Wæchter, dont il court par le monde un manuscrit intitulé : *Œuvres magiques*, parle de ces nombres d'une manière bien expressive, quoique mystérieuse. Il dit dans ses Œuvres magiques : « Celui qui n'est pas du nombre 7 et 2 n'a point le mot du guet ». On peut expliquer la magie de M. Wœchter sans être un grand sorcier. Celui qui ne sait pas que 7 et 2, qui font 9, représentent la neuvième lettre de l'alphabet I, ne connaît pas le *grand œuvre Jesuitique*; il ne sait pas qu'il est Jésuite.

(*a*) Voyez le Livre intitulé : *Les Apprentis Philosophes Inconnus*.

Près du cercle, au milieu du même tableau, on voit les chiffres 1, 7, 5, 13, 18. Ces chiffres, réduits en lettres, signifient *Agens*.

Entre ces nombres on voit dans un triangle une F avec les nombres 5 et 3. La lettre F n'est placée là que pour représenter allégoriquement le nombre 6. Le total de ces trois chiffres, 6, 5 et 3, donne le nombre 14, c'est-à-dire, la quatorzième lettre de l'alphabet, qui est O; cet O est l'abréviation ordinaire du mot *Ordo*, Ordre. Tout ce triangle numérique signifie Ordo agens, *Ordre agissant*.

Les symboles du Grade de Maître ont été empruntés de la conjuration que formèrent les amis de Charles Ier. pour venger sa mort, et mettre son fils sur le trône. Les Jésuites en ont formé aisément les cérémonies funèbres d'un Ordre Ecclésiastique, à l'instant où un Novice y fait la Profession publique de ses vœux. Le drap mortuaire, le cadavre, le *Miserere*, psaume de mort, le cercueil d'Hiram-Abif; tout y est funèbre.

Cet Hiram-Abif, H et A remplacent ici les lettres B et G du Grade de Compagnon; elles reviennent au même, et représentent également le nombre neuf ou la lettre I, Jésuite.

La lettre H est pour le chiffre 8; la lettre A est pour le chiffre 1; total 9 ou Jésuite. Nous avons déjà montré que B, la deuxième lettre et le G la septième de l'alphabet, donnaient le nombre consacré *neuf*, ou la lettre I, Jésuite.

H et A forment le chiffre du Maçon parvenu à la Maîtrise; B et G forment le chiffre de l'Apprenti devenu Compagnon : ces deux chiffres, différens en apparence, expriment également qu'ils sont Jésuites.

Au-dessus du cadavre couché dans le cercueil, *veille* un I, qu'on explique par l'ancien mot de *Maître*, Jehovah; voilà le *vrai Jésuite*, celui qui est Représentant de Dieu, celui qui tient la place de Dieu; *Locum Dei tenens*.

L'Apprentif, ou *Temporel* garde la colonne I dans le parvis du Temple; le Compagnon, ou *Scholastique*, entre dans *la chambre du milieu;* et le Maître, ou Coadjuteur spirituel, vient dans le Sanctuaire où il fait sa Profession. Il meurt pour le monde.

Les trois pas vers le Maître ne sont ici qu'une répétition des trois Vœux; il enjambe de l'Equerre au Compas, c'est-à-dire, de l'obéissance au commandement. *En sa qualité* de Coadjuteur *spirituel*, il va commencer à aider le Dieu de l'Ordre; on lui donnera des emplois.

En mourant pour le monde, le Maître Maçon-Jésuite n'a point la face tournée contre terre; il est couché sur le dos : c'est pour le distinguer des Moines *vulgaires*. On relève le Récipiendaire par les cinq points de la Maîtrise; cinq attouchemens par lesquels le Profès embrasse et saisit le nouveau Maître. Jusqu'à la Griffe du Maître, ou l'impression des cinq doigts séparés, « tout est ici conforme à la réception du Coadjuteur spirituel dans » l'Ordre des Jésuites ».

Le mot de passe *Chiblim* — C — qui représente le Coadjuteur spirituel, s'explique dans les Catéchismes avec beaucoup de finesse; ces *Chiblim* sont, dit le Catéchisme, des Tailleurs de pierre qui savaient préparer leurs matériaux avec tant de précision, que l'Architecte pouvait bâtir sans qu'on entendît aux environs ni marteaux, ni haches. Pouvait-on mieux exprimer le silence et le Secret du travail Jésuitique?

Le nouveau mot de Maître *Mac-Benac* est expliqué par le fils de la Neuac; c'est-à-dire, Charles II, fils de la Reine veuve : ce Charles II est

la parole perdue que cherchèrent alors les Maçons. Il faut remarquer ici que le mot grec Logos ne signifie pas seulement *le Verbe* ou la *Parole*, mais encore le *Fils* : ils cherchaient donc le *Fils* de Charles Ier. qui était perdu.

Outre cela le mot *Mac-Benac* symbolise l'ORDRE par ses deux lettres majuscules ; — M — 12, B — 2, c'est-à-dire, 14. Le chiffre 14 donne la lettre O, *Ordo* : ainsi la Société Littéraire de Bacon se trouva changée en *Ordre*.

Et comme le mot propre de ce Grade est Iehovah I ou Jésuite, l'ensemble des lettres M. B et I exprime *Ordo Jésuitarum*, l'Ordre des Jésuites.

On a fait du mot *Jehovah* un mot de passe, c'est-à-dire, un mot qui doit être *caché* : c'est encore une allégorie pour exprimer que personne ne doit savoir le vrai nom des Maçons.

Les Maçons eux-mêmes, selon le Catéchisme, doivent chercher le Nom qui leur appartient.

Le Maître tué, dans le nouveau système, signifie l'Ordre des Jésuites : les trois Compagnons qui l'ont tué vers l'Orient, le Midi et le Septentrion, sont les trois Royaumes ; l'Angleterre, l'Ecosse et la France, d'où les Jésuites ont été chassés au commencement du seizième siècle : ces trois Royaumes sont justement placés à l'Orient, au Midi et au Septentrion.

Le corps du Maître *Hiram*, suivant leurs modernes *Lectures* ou *Légendes* allégoriques, fut cherché par neuf Maîtres ; l'ancien Catéchisme dit que le corps d'Hiram fut cherché par quinze Maîtres, ce qui revient au même : 9 est J ou *Jesuitæ*, Jésuites ; 15 donne P, *Patres*, *Pères Jésuites*. On frappe par trois fois trois, ou neuf, parce que les trois Vœux sont parfaits.

Ces trois Grades Jésuitiques sont donnés dans le Temple ; mais le quatrième Vœu, ou la Profession des *Nôtres*, se donne secrètement, et ne peut se prononcer qu'après avoir atteint 45 ans (*a*) !

Le quatrième Grade de la Maçonnerie est la Maîtrise Ecossaise, qui sert d'emblême au quatrième Vœu des *Nôtres* dans l'Ordre des Jésuites. Mais que terrible est l'image que la Maçonnerie Ecossaise nous donne de la quatrième Profession des Jésuites? Leur premier signe est . . . . Un signe de terreur. C'est le dernier cri de la nature dont on veut triompher. Le poignard est levé. On se tait, quel silence ! Une lanterne sourde jette, par intervalles, une lueur qui va marquer la victime. Le mot *fraternel* est *vengeance* ! Et c'est contre ma Patrie que les Supérieurs Inconnus l'ont prononcé ! Je ne sais si c'est l'indignation ou l'effroi qui, à la vue de tant d'horreurs, me saisissent. Quel est donc le sang que les Maçons ont à répandre? — Lâches ! la plume tombe des mains.

Les quatre pas de ce Grade représentent les quatre Vœux du *Noster* ; et les cinq animaux emblématiques du tapis, représentent les cinq points de la Maîtrise.

Les pas font 4. Les animaux font 5. 5 après 4 font 45, c'est l'âge d'un *Noster* ou *Nôtre*. Comparez cette explication avec le livre Jésuitique intitulé : *des Erreurs et de la Vérité*.

C'est dans les hyérogliphes du Jésuite Tipotius, que les Supérieurs Inconnus ont pris leurs cinq animaux allégoriques : le Pélican, l'Aigle, le Lion, le Renard et le Singe.

Tout animal n'a pas toutes propriétés. LA FONTAINE.

(*a*) Voyez le déchiffrement du mot MASON, page 493.

OF SCOTLAND

COLEDGE

HEREDON

VII.^D

METROPOLIS

SRI

IB

DIEU LE VEUT

LODGE OF PERFECTION WILL OF GOD.

LE POIGNARD DES JESUITES, RETROUVÉ DANS LES TÉNEBRES.



Les diverses propriétés des 5 animaux sont l'emblème des cinq qualités qu'on exige du Général des Jésuites. Dans la stricte observance, l'Aigle est appelé *Epervier*, et le Pélican est rejeté.

Les Ecossais frappent par quatre fois quatre : c'est la perfection de la *Pierre* cubique, ou d'un *Noster*; et pour que le Maître Ecossais soit l'emblême absolu d'un *Noster*, l'ancien Catéchisme lui donne le nom de *Natumad*. N. ou *Noster* N.

Dans les cantiques des Francs-Maçons on y chante : *Noë Maçon*, *Très-Vénérable*; et les Maçons s'appellent *Enfans de Noë*, *N. Noster Nostri*. Aussi l'Arche de Noë se trouve-t-elle sur plusieurs tapis de la Maçonnerie Ecossaise. L'Arche fut toujours le symbole d'une Eglise ou assemblée de Bienheureux, *Beatorum*; les Jésuites l'ont acceptée pour emblême du bonheur préparé à leur Ordre. Au lieu de l'Étoile Flamboyante, on y trouve le Lion de la Tribu de Juda, avec son glaive *Flamboyant*. Les Jésuites prétendent tirer leur origine de cette Tribu. Jesu-ita veut dire littéralement, qui marche sur les pas de Jésus. C'est y marcher d'un peu loin.

Les Supérieurs Inconnus ne permettent point à leurs Initiés Ecossais de prononcer hors des Loges le mot sacré de ce Grade; le mot est Jehovah. Il y a ici une double allégorie. Les Maçons Ecossais doivent être des Jésuites sans le savoir, et tout le monde doit ignorer qu'ils sont Jésuites.

Dans le septième siècle la Maçonnerie était bornée à ces quatre Grades, et il est clair qu'ils correspondent aux quatre Vœux des Professions des Jésuites. Dans ces quatre Grades, l'Ordre des Francs-Maçons était précisément ce qu'il devait être pour remplir les vues de ses Fondateurs, ses Pères, et Supérieurs Inconnus.

Tous les Grades inférieurs et supérieurs n'offrent rien de *nouveau* : ils s'expliquent tous par les anciens Catéchismes; ils ne sont que les résultats de la crainte. Les Supérieurs Inconnus avaient promis tant de fois de dévoiler aux Frères Maçons les plus grands secrets, que les Initiés, toujours aveugles et soumis, voulurent enfin savoir s'ils n'étaient pas aussi conduits par des aveugles ou des charlatans. Les trompeurs furent obligés de recourir à de nouvelles simagrées. Notre siècle a vu naître mystérieusement une foule de belles inventions; mais les Supérieurs Inconnus sont toujours restés derrière le rideau.

Ce fut en 1726 que les Jésuites achevèrent les Catéchismes et Rituels Jésuitiques, que bientôt après publia *symboliquement Samuel Prichard*.

La Planche qu'ils ont mise presque en tête de l'acte, mérite que nous essayons de la décrire en détail; car elle en dit plus qu'on n'est accoutumé d'en apprendre ordinairement dans la société universelle des Francs-Maçons.

Les mots *Metropolis of Scotland*, *College Heredon VII*[d]. qu'on a gravés autour des emblêmes, peuvent nous convaincre que les Jésuites n'ont aucunement renoncé à leurs vues sur la Grande-Bretagne; et voilà même qu'*ils annoncent* des résolutions suivies de se bâtir *dans la Capitale de l'Ecosse* une Montagne Hérédon pour remplacer leur *Collége de Cler'-mont*, absolument ruiné à Paris.

Au milieu de cette Planche, on distingue un Soleil couronné, dont les rayons sont visibles de tous côtés, quoique le front du Soleil soit *caché* derrière les voiles Maçonniques. J'ai déjà montré que le Soleil était l'emblême de l'Ordre des Jésuites.

La couronne du Soleil a *sept pointes* dont chacune porte une Etoile. Les

sept pointes donnent le G ou le nom du Général de l'Ordre, la *Lumière* de l'Ordre, le *Dieu* de l'Ordre; vers sa gauche on voit l'Oiseau *du Dieu qui lance le Tonnerre* dans une attitude orgueilleuse, l'œil tourné vers le Général et comme s'il attendait ses volontés pour laisser tomber la foudre sur quelque tête proscrite. L'Aigle de Jupiter est l'emblême d'un *Ordre Royal*, d'un *Ordre Divin*. Le but de l'Ordre est d'établir une *Monarchie Universelle* qui doit être gourvernée *par le Soleil caché*: c'est pour déclarer ce but de l'Ordre qu'on a mis à la droite du *Soleil* un sceptre au bout duquel le Globe du Monde est *comme attaché*. Le monde entier ne doit être bientôt qu'un jeu entre les mains du *Dieu Jésuite!* Et pour exprimer qu'il le gouverne déjà un peu à son gré *d'une main invisible*, la poignée du sceptre est cachée sous le rideau bien préparé dont il a couvert son visage.

Derrière le Sceptre on voit la Tour d'un Château fort. La Tour est a creneaux; la pointe d'une lance est posée sur la Tour, et le tronçon est *caché* dans la sphère du Soleil: cet emblême veut exprimer qu'il est au pouvoir du Soleil de mettre en mouvement *tout ce qui est enfermé* dans sa Tour.

En avant est une *Colonne* brisée, dont le chapiteau, avec une partie de la tige, sont tombés.

Les inscriptions que porte cette Colonne s'expliquent clairement à l'aide du chiffre adopté par les Jésuites.

Au haut de la tige *décapitée*, on lit pour inscription: S. R. I.

C'est-à-dire, *Societas Regia Jesuitarum*; *Société Royale des Jésuites*.

Sous la lettre R est un Triangle *rayonnant*, emblême du *Jehovah* ou *Soleil;* qui est à son tour l'emblême du Général de l'Ordre. Ce nouveau symbole annonce qu'on doit transposer *les mêmes lettres* pour y lire le titre du Général: R. S. I.

Roi de la *Société* des Jésuites. *Rex Societatis Jesuitarum*.

Au-dessous de ce *Triangle rayonnant* on découvre la figure H, assez connue pour symboliser la Société de Jésus. Cette figure se trouve encore expliquée par une autre figure inférieure: c'est une H surmontée d'un A. ($\overset{A}{\text{H}}$) c'est-à-dire, Hiram-Abif, le Maltre tué, l'Ordre tué, *qui vit encore, qui se relève, qui demande des secours*. H donne *huit* et A donne *un*; total, le nombre *neuf* ou la Lettre I, dont en vérité je suis ennuyé d'écrire la signification Jésuitique I.

Sur la pièce de la tige tombée, au-dessous du chapiteau, on a gravé le fameux — G —• ou *Général;* et sous le — G — les deux Initiales qui donnent par abréviation le nom de *Beatus Ignatius*: ces trois lettres sont ainsi tournées.

G

B I

Pour exprimer que le Général doit avoir les yeux attachés sur la Société du *Bienheureux Ignace*, et que la Compagoie de Saiot Igoace ne doit rien voir absolument que l'Ordre du Général.

Vers la partie inférieure de la planche, toujours dans la sphère du Soleil, est un grand Poigoard couché sur une Palme. C'est l'emblême d'une guerre *éternelle;* point de paix à espérer!

Entre la palme et le poignard on a dessiné un ruban dont chaque bout a *deux* oreilles; le ruban traverse la planche entière.

A la droite sur le ruban on lit ces mots de Démon, *Dieu le veut!*

Dieu le veut! au XVIII[e]. siècle! *Dieu le veut!* mot infernal qui a déjà

ouvert aux XIe. et XIIe. siècles un abîme dans l'Asie Mineure pour y engloutir la moitié de l'Europe.

A la gauche du ruban on lit ces mots anglais, *Will of God*, c'est-à-dire, *volonté de Dieu !*

Les poignards et les sacriléges des Jésuites suffisent assez pour nous révéler quel peut être le Dieu qu'ils chérissent ! Comme ils n'ont d'autre Dieu que leur Général, le Poignard étendu sur la palme est un emblême effrayant ! Il veut dire qu'on doit obtenir, *coûte qui coûte*, un pouvoir souverain et universel qui seul peut assurer la paix et la durée de l'Ordre. En cas d'obstacles à surmonter, voilà un Poignard avec l'Ordre irrécusable, *Dieu le veut !* c'est alors qu'une obéissauce absolue rendrait le Général *Tout-Puissant*.

C'est-là le grand objet des Supérieurs Inconnus : mais ce plan doit rester caché. C'est pour cette raison qu'on a couvert d'un *Nouveau Tapis de Maçonnerie* la partie principale des Symboles. Au lieu de l'Etoile Flamboyante ou Pentagone à cinq pointes, on a placé au milieu du Tapis une Etoile *à sept pointes*, qui représente le G ; on a donné à cette Etoile *à sept pointes* la forme d'une Croix de Templier.

Derrière l'Etoile à sept pointes s'élèvent *deux Aigles !* — Les deux Aigles !

Aurait-on l'espoir de mieux réussir sous les auspices des *deux Aigles* qu'on ne l'a pu faire à *l'ombre des Lys*, ou protégé par *le courage des Léopards* ?

Ces deux Aigles, en 1783, pouvaient à la rigueur symboliser l'Empire! Dans les voyages du Baron de Riesbeck, on peut se convaincre de l'activité des Jésuites de la Cour de Vienne : mais on y peut voir aussi la haine que l'Empereur a jurée à toute secte de *Moines* : ces deux Aigles du tapis Écossais ne veulent donc exprimer que l'Empereur Russe, où les Jésuites ont à Mohilow un établissement public. Les deux Aigles de la Maison d'Autriche et de l'Empire Russe, se reconnaissent par les armes diverses qu'ils portent sur le sein. Mais leur sein étant couvert du tapis Maçonnique, l'emblême ne pouvait s'éclaircir que par la révélation de l'Ordre des Jésuités, auteurs de l'allégorie.

Tout le reste du tapis ne contient que des allégories déjà expliquées en détail dans le cours de cet Ouvrage : les Maçons de notre Europe y sont toujours l'arme et le bouclier de l'Ordre des Jésuites.

FIN DU DIXIEME VOLUME.

AVIS AU RELIEUR,

Pour le placement des Planches de ce dixième Volume.

Planche	N° 2 . . . . . . *Pag.* 154		Planche	N° 4 . . . . . . *Pag.* 414	
	N° 1 240			N° 5 485	
	N° 3 405			N° 6 512	

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Observation sur la Note de Mirabeau, page 460.

C'est par erreur qu'on a imprimé les trois dernières lignes suivantes de la note :

Nous renvoyons à l'Ouvrage de M. Bonneville, page 105, *Part. II*, *pour le développement de cet acte suprême de la Maçonnerie d'Écosse. Nous devons ajouter ici, qu'un original de cette gravure* hérédonienne *sera déposé chez un Notaire à Paris.*

Ces lignes deviennent nulles, donnant *page* 484 l'estrait de l'Ouvrage de M. Bonneville, ainsi que la gravure indiquée ci-dessus, qui se trouve à la page 512 de ce volume.

RELIGIONS DE LA MER DU SUD. *Pag.* 1

RELIGION, Mythologie, Cosmogonie et Culte des Insulaires de la mer du Sud. Leurs idées sur l'origine du Monde, la vie à venir, etc.

Cérémonies qui se pratiquent dans les mariages et aux funérailles. 2

RELIGION des *O-Taïtiens*, Insulaires de la mer du Sud. 4

Cérémonies des Traités de Paix à O-Taïti. 7

Du Mariage chez les O-Taïtiens. 8

Sacrifices humains. 10

Funérailles des O-Taïtiens, et lieux où ils déposent les morts. 19

Huaheine. Tabernacle ou Arche d'Huaheine, une des Iles de la Société. 25

Cérémonies d'introduction ou de présentation à Huaheine et à Ulietea, Iles de la Société. *ibid.*

Isles Sandwich. Temple ou Morais des Iles Sandwich. 26

Nouvelle Albion. Funérailles des habitans de la Nouvelle-Albion, au continent septentrional de l'Amérique. 27

Nootka. Religion des habitans de Nootka. *ibid.*

Isles des Amis. Religion du groupe d'îles nommées par Cook : *Isles des Amis*. 28

Cérémonie funèbre nommée *Toogé*. 30

Cérémonie appelée *Natche*. 31

Isle de Paques. Religion des habitans de l'île de Paques, ou *Terre de Davis*. 34

Port des Français. Cérémonies funèbres du Port des Français. 35

Nouvelle Zélande. Religion des peuples de la Nouvelle Zélande. 36

Patagons. Religion des Patagons. 37

Terre de Feu, et autres îles voisines. *ibid.*

Isles Pelew. Religion des îles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'Océan Pacifique. 38

Du mariage. *ibid.*

Des funérailles. 39

Kuci ou *Montagnards de Tipra*, dans les Indes Orientales. 40

Religion. *ibid.*

Du mariage. *ibid.*

Des funérailles. 41

Mœurs et coutumes. *ibid.*

HISTOIRE DES SECTES RELIGIEUSES, *qui, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle, sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les quatre parties du monde.* 53

Glassites ou Sandemanians. *ibid.*

Méthodistes Anglais. 54

Méthodistes Américains, New-Ligt ou Nouvelle-Lumière. 67

Maréchalistes ou Philistins, dans les États-Unis d'Amérique. 70

Sécéders ou Séparatistes d'Écosse. Pag. 71
Observations préliminaires. *ibid.*
Sécéders, Burghers et Anti-Burghers. 73
Presbytery of Relief, ou Relievers, ou Relief-Sécéders; *Presbytère de Secours, ou Secoureurs*, ou *Séparatifs du Secours*. 75
Beréens. 76
Lifters et Anti-Lifters ou New and old Light, c'est-à-dire, *Leveurs et Anti-Leveurs*, ou *Nouvelle et Ancienne Lumière*. 77
Balchristes. *ibid.*
Universalistes ou Latitudinaires; Bourneans; Consistans-Universalistes; Universalistes-Pharisiens. 78
Jumpers ou Sauteurs; Welsh-Méthodistes; Méthodistes-Gallois. 85
Les Nécessariens, Hopkinsians. 87
Hulsinfoniens. 90
Unitaires ou Unitariens. 91
Quakers, Trembleurs, Amis, Chrétiens Primitifs. *Leur état actuel, modifications, divisions de leur Secte;* Free-Quakers, ou Fighting-Quakers, Nicolites. 97
Anti-Noméens. 106
Macmillanites, Caméroniens. 107
Muggletoniens. 108
Brownistes. *ibid.*
Jacobites, *ou* Non-Jureurs, *ou* Haute-Eglise. 109
Philadelphiens. 111
Jacques Brothers. 112
Quinto-Mornachistes. *ibid.*
Buchanistes. 113
Tunkers, *ou* Dunkers, *ou* Dumplers. 114
Secte de Jeminah, ou Gemeima Wilkinson. 116
Les Shakers *ou* Secoueurs, *ou* Shaking-Quakers. 121
Les Nouveaux Mammillaires, *ou* Chiliastes, *ou* Joachimistes. 124
Skevi-Kare, et la Nouvelle Secte Suédoise. 133
Swedenborgistes. 135
Baptistes, Anabaptistes, Mennonites, Général-Baptistes *ou* Baptistes-Indépendans *ou* Universels, Particular-Baptistes, *ou* Baptistes-Calvinistes, Sabbatariens. 142
Les Borellistes. 149
Verschoristes *ou* Hébreux et Hattemistes. 150
Labadistes. 151
Rhynsbourgeois *ou* Collégiens. 153
Société de *Christo-Sacrum*. 154
Planche N°. 2. *Christo-Sacrum*. *ibid.*
Schweckfeldiens. 155
Frères Moraves *ou* Frères de l'Unité; Zinzindorfiens, Hernhutters. *ibid.*
Visionnaires, Figuristes, Piétistes. 163
Figuristes. 166
Piétistes. *ibid.*
Gassner. 168
Secte de Petersen. 170
Gichteliens, *ou* Engels-Braders, Frères Angéliques. 171
Rusdorfiens, *ou* Ellcriens. 172
Bruggleriens. *ibid.*
Jean de Rosenfeld, prétendu Messie. 173
Abrahamites. 174
Sionites, citoyens de Sion, Frères de Sion. 175

Séparatistes du Wurtemberg. Pag. 175
Quiétisme. 180
Les Cordicoles, *ou* Hist. crit. des dévot. au Sacré Cœur de Jésus, etc. 182
Fanatiques des Cévennes, *ou* Camisards. 196
Convulsionnaires Secouristes, Discernans. 199
Nouveaux Pélagiens. 208
Knoepfler. 218
La République de Jésus-Christ. *ibid.*
Illuminés Martinistes. 219
Société des Victimes. 231
Fanatiques d'Avignon. 237
Chais de Soursol. 239
Planche N°. 1. Costume des Orateurs des Théophilantropes. 240

Histoire de la Théophilantropie depuis sa Naissance jusqu'a son extinction. 241

Chapitre premier. Considérations Historiques sur l'origine et les progrès du Déisme. *ibid.*
Chapitre II. Le Déisme établi sous la forme de culte public à Londres. Tentatives à cette égard dans quelques autres pays. 248
Chapitre III. Culte public établi à Paris sous le nom de *Théophilantropie.* 252
Chapitre IV. Schismes parmi les Théophilantropes; leurs principes, cérémonies et fêtes. Sensation produite par leur établissement. Influence du Gouvernement à cet égard. 260
Chapitre V. Culte Théophilantropique dans les départemens. 270
Chapitre VI. Des sectes avec lesquelles la Théophilantropie a quelque analogie. Chûte de la Théophilantropie. 281
Mammillaires. 287
Etat récent de l'Eglise Grecque. 290
Roskolniks. 301
Sectes nouvelles chez les Musulmans. 304
Sectes de Hamet, de Mahady, des Wahabis. *ibid.*
Jézides. 310
Protestans. 316
Juifs Nègres de Cochin, Disciples d'Anan, Caraïtes, etc. 349
Samaritains. 351
Chasidim. 361
Juifs Talmudistes ou Rabbanistes (Smouse-jews). 365
Nombre présumé des Juifs existans sur la terre; leur état actuel dans diverses contrées, l'Angleterre, la Hollande, etc., etc. *ibid.*
Etat des Juifs en Pologne, en Russie, en Allemagne, en France, etc. 376
Jacobeos ou Sigillites. 376 (bis 4)

Histoire critique de la Franc-Maçonnerie, *son origine en Angleterre, en Ecosse, en France, en Allemagne, etc.* 377
Avis de l'Editeur. 379
Histoire et Origine de la Franc-Maçonnerie en Angleterre et en Ecosse; *traduite de l'Anglais, Encyclopédie in-4°., publ. en* 1795. 381
Maçonnerie Egyptienne. 392
Origine de la Franc-Maçonnerie en Allemagne. 394
Lettre de l'Abbé Grandidier à Madame de ***, sur l'origine des Francs-Maçons, et particulièrement ceux d'Allemagne, dont le siége était à Strasbourg 394
Origine et Anecdotes sur la Franc-Maçonnerie en France. 397
Rapprochement de la Franc-Maçonnerie avec l'Assemblée Nationale de France. 400

Description de l'intérieur des Loges symboliques, avec les Réceptions aux trois Grades, *Apprenti*, *Compagnon* et *Maître*, d'après la Maçonnerie Adonhiramite. *Pag.* 403
Ouverture de la Loge d'Apprenti. 404
Réception d'Apprenti, *premier Grade.* 405
Planche N°. 3. Intérieur d'une Loge d'Apprenti-Maçon. *ibid.*
Catéchisme des Apprentis. 408
Loge de Table; sa disposition, son ouverture, etc. 410
Cantique de clôture. 411
Loge de Compagnon Ecossais, *deuxième Grade.* 412
Plan et description de la Loge de Réception, son ouverture, etc. *ibid.*
Catéchisme de Compagnon Ecossais. 414
Planche N°. 4. Plan et intérieur d'une Loge de Maître-Maçon Ecossais. *ibid.*
Loge de Maître Ecossais, *troisième Grade.* 415
Plan et description de la Loge de Réception, son ouverture, etc. *ibid.*
Catéchisme de Maître Ecossais. 417
Loge d'Adoption. 419
Apprentissage, *premier Grade;* salle de Réception, et ornemens nécessaires, etc. *ibid.*
Ouverture de ladite Loge et Réception. 420
Compagnonage d'Adoption, *deuxième Grade;* appartement de la droite, décoration, ornemens nécessaires, Réception. 421
Maîtrise d'Adoption, *troisième Grade.* 422
La Maîtrise parfaite d'Adoption, *quatrième Grade.* 424
Loge de Table de Parfaite. 425
Le Maître Parfait, *quatrième Grade;* Réception, Catéchisme, etc. 427
Premier Elu, ou Elu des Neuf; ornemens, titres, etc. 428
Second Elu, nommé *Elu de Pérignan;* disposition de la Loge, son ouverture; Serment, Catéchisme, etc. 432
Troisième Elu, nommé *Elu des Quinze;* ouverture de la Loge, signes, etc. 435
Catéchisme de l'Elu Parfait. 436
Le Petit Architecte; Tableau de la Loge; son ouverture, préparation du Candidat, sa réception, etc. *ibid.*
Le Chevalier de l'Épée, surnommé *Chevalier de l'Orient* ou *de l'Aigle.* 439
Le Chevalier de Rose-Croix. 444
Le Noachite, *ou* Chevalier Prussien. 447
Histoire des Noachites, ou Chevaliers Prussiens. 449
Chevaliers des Frères Initiés de l'Asie. *ibid.*
Opinion de Mirabeau sur la Franc-Maçonnerie, et sur les Sociétés Secrètes. 450
Instruction de Joseph II, Empereur d'Allemagne aux Gouverneurs de ses Provinces, sur la multiplicité des Loges de Francs-Maçons. 461
Maçonnerie Disséquée, *avec* Notes critiques. 462
Secret des Mopses révélé par l'un des Membres de la Société. 476
Planche N°. 5. Intérieur de la Loge des Mopses au moment de la Réception d'une Sœur. 483
Extrait de l'Ouvrage Intitulé : *La Maçonnerie Ecossaise comparée avec l'Ordre des Templiers du quatorzième siècle, et les Jésuites chassés de la Franc-Maçonnerie, et leur Poignard brisé par les Maçons.* 484
Planche N°. 6. Le Poignard des Jésuites retrouvé dans les ténèbres. 512

FIN DE LA TABLE.







